
1902
USNM
EX LIBRIS
William Healey Dall
Division of Mollusks
Sectional Library
SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES


SMITHSONIAN
INSTITUTION
LIBRARIES
SMITHSONIAN INSTITUTION WASHINGTON DC

Braz.

ENCYCLOPÉDIE
METHODIQUE,

OU

PAR ORDRE DE MATIERES;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES, DE SAVANS ET D'ARTISTES;

Précédée d'un Vocabulaire universel, *servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM. DIDEROT & D'ALEMBERT, premiers Éditeurs de l'*Encyclopédie.

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE.

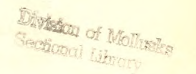
HISTOIRE NATURELLE
DES VERS,

PAR BRUGUIÈRE ET DE LAMARCK,

CONTINUÉE

PAR Mr G. P. DESHAYES,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.



TOME TROISIÈME.

A PARIS,

Chez Mme veuve AGASSE, Imprimeur-Libraire, rue des Poitevins, n° 6.

M. DCCCXXXII.

AVIS AU RELIEUR.

Dans l'obligation où nous avons été de rendre plus complet qu'aucun autre notre Dictionnaire de Conchyliologie, nous avons fait un troisième volume qui commence à la lettre N. Ce troisième volume était déjà en partie imprimé lorsque la séparation en a été faite, ce qui est cause que les signatures et la pagination se suivent du second au troisième tome.

NACELLE.

Nom vulgaire de la Navicelle et de quelques Crépidules. *Voyez* ces mots.

NACRE.

Un assez grand nombre de Mollusques sécrètent de leur collier ou des bords du manteau une matière calcaire d'un aspect particulier, avec laquelle ils construisent leur coquille. Cette matière, dure, argentée, brillant des plus riches couleurs, où se reflètent avec le plus vif éclat la pourpre et l'azur, se nomme *nacre*.

Cette nacre, quoiqu'essentiellement composée de matière calcaire unie à de la matière animale, comme dans les autres tests des Mollusques, paroît être le résultat d'une combinaison particulière de ces deux élémens; cela semble d'autant plus probable que, sans que l'on sache à quoi cela tient dans l'organisation des animaux, on ne voit presque jamais les coquilles nacrées dépasser certaines familles ou certains genres. C'est ainsi que dans les Conchifères nous trouvons les petits genre Pandore et Anatine, et nous passons jusqu'aux genres Nucule, Trigonie, Anodonte, Mulette et leurs démembremens; Éthérie, Moule, Modiole, Avicule et Pintadine. Parmi ces genres, ce sont les Mulettes, les Anodontes et les Pentadines qui fournissent la plus belle nacre et qui donnent naissance aux perles. (*Voyez* ce mot.) Ces coquilles, abondamment répandues, donnent au commerce une matière dure, facile à polir, qui peut servir à un grand nombre d'ornemens. Parmi les coquilles des Mollusques on trouve plusieurs espèces dans le genre Patelle, mais jamais de nacre dans aucune coquille terrestre ou fluviatile; toutes les Haliotides, presque toutes les Dauphinules, les Troques, le plus grand nombre des Monodontes, les Turbos et les Nautiles. Parmi ce genre ce sont les Haliotides et les Turbos qui se distinguent par la beauté de leur nacre, encore certaines Haliotides l'emportent sur toutes les autres coquilles connues.

NAINE. *Nana*.

Genre proposé par M. Schumacher dans son *Essai d'une classification de Conchyliologie* pour quelques coquilles démembrées des Nasses de Lamarck, tels que *Nassa marocana*, *Buccinum neriteum*, etc. Le genre Nasse ne pouvant être adopté, à plus forte raison le genre démembré par l'auteur que nous citons. *Voyez* BUCCIN.

NAREL.

Nom qu'Adanson (*Voyage au Sénég. pl. 4*) donne à une très-belle espèce de Marginelle, *Marginella faba* Lamk. *Voyez* MARGINELLE.

NASSA.

Il est possible que ce soit le genre Nassa de Klein (*Nov. Method. ostrac. pag.* 37) qui ait donné l'idée du genre Nasse des auteurs modernes. Klein, comparant quelques coquilles alongées, coniques, réticulées à leur surface, à la Nasse du pêcheur, leur donna ce nom générique; et d'après les espèces peu nombreuses qu'il rapporte à son genre, ce seroit pour quelques Buccins et quelques Vis qu'il l'auroit établi. Le genre Nasse, aujourd'hui, est composé d'un démembrement de véritables Buccins. *Voyez* NASSE.

NASSE. *Nassa*.

Klein avoit donné le nom générique de Nasse à quelques coquilles treillissées, seulement d'après leur forme, comparée à la Nasse d'osier des pêcheurs. Si depuis cet auteur on a vu, il y a peu d'années, un nouveau genre Nasse proposé pour un démembrement des Buccins, on n'a pu tout au plus qu'emprunter le nom à Klein; car le genre Nasse, tel qu'il est caractérisé, ne contient pas une coquille du genre Nasse de Klein, ce qui prouve que ce n'est pas cet auteur le véritable créateur de cette coupe générique; elle ne se trouve point dans Linné: Lamarck la proposa le premier; il sentit combien ce nouveau genre avoit de rapports avec les Buccins, aussi il le plaça près d'eux, dans le *Système des Animaux sans vertèbres;* cependant il le sépara encore par les Pourpres. Plus tard, dans la *Philosophie zoologique*, il l'éloigna encore davantage, quoique dans la même famille, les Purpuracées; car, entre les Buccins et lui, on trouve les trois genres Concholépas, Monocéros et Pourpre. Ce genre fut adopté d'abord par M. de Roissy dans le *Buffon de Sonnini*, et ensuite par Montfort, qui poussa ici beaucoup trop loin la manie des démembremens, puisqu'il a trouvé dans le genre Nasse de Lamarck matière à trois genres, qu'il nomma *Phos*, *Alectrion* et *Cyclope* (*voyez* ces mots), qui n'ont été adoptés par personne. Dans l'*Extrait du Cours*, Lamarck augmenta encore la distance qui, dans ses précédens ouvrages, séparoit les Buccins des Nasses, en ajoutant entr'eux un quatrième genre, les Ricinules. Le genre Buccin de M. Cuvier doit être considéré comme une famille par le grand nombre de sous-genres qu'il renferme, et dont les Nasses font partie. Il ne les associe pas avec les mêmes genres que Lamarck; il les met après les Harpes et les Tonnes, et avant les Pourpres. Lamarck, dans son dernier ouvrage,

crut devoir réformer sa première opinion. Après avoir été le premier à séparer le genre Nasse des Buccins, il fut aussi le premier à les réunir de nouveau à ce genre, ne les admettant que comme sous-division du genre. M. de Ferussac n'a point admis la nouvelle manière de voir du savant professeur; il conserve le genre Nasse, s'appuyant sur la position des yeux, différente de celle des Buccins (*voyez* ce mot), comme il le dit d'une manière positive dans cet acticle du *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle*, et cependant dans ses *Tableaux systématiques* il n'admet les Nasses qu'à titre de sous-genre des Pourpres, les associant, à l'exemple de M. Cuvier, avec les Tonnes, les Harpes, et de plus hors de toute espèce de rapport avec les Struthiolaires, les mettant bien à tort, ce nous semble, dans une autre famille que les Buccins.

M. de Blainville, plus naturellement, fit comme Lamarck, en remettant les Nasses parmi les Buccins, dont elles forment une simple section avec les Alectrions et les Cyclopes de Montfort. M. Latreille, dans les *Familles du Règne animal*, proposa une nouvelle famille sous le nom de Buccinides (*voyez* ce mot) parmi les Pectinibranches; il y rassemble les trois genres Nasse, Buccin et Eburne. M. de Ferussac dit dans son article Buccin du *Dictionnaire classique des Scienc. nat.*, *t.* 11. *pag.* 553 : « que M. Cuvier (*Mém. sur le grand » Buccin*) paroît assimiler à l'animal du *Buccinum » undatum* ceux des *Buccinum reticulatum*, » *Neriteum arcularia*, qui sont des Nasses dont » les animaux ont les yeux placés différemment » que chez les Buccins. » Il faut que M. de Ferussac n'ait pas comparé ces parties dans ces espèces, ou qu'il les ait bien mal vues, car nous pouvons affirmer, ayant sous les yeux dans ce moment les animaux des *Buccinum undatum* et *reticulatum*, que sous le rapport de la situation des yeux il n'y a pas la moindre différence; les tentacules ont absolument la même forme, le pied et l'opercule sont semblables; on ne peut conséquemment deviner que difficilement les motifs plausibles qui ont engagé M. de Ferussac à opérer la séparation des Nasses dans une famille différente de celle des Buccins. On doit donc considérer le genre Nasse comme artificiel, et applaudir à la dernière opinion de l'illustre Lamarck qui l'a réuni aux Buccins.

Les Nasses ne se distinguent des Buccins que par une callosité qui se voit à l'angle inférieur de l'ouverture, de manière que cet angle semble former un canal séparé, ayant son ouverture séparée aussi, tant le bourrelet est bien prononcé. Ceci existe dans un grand nombre d'espèces d'une manière bien évidente; mais par l'examen d'un grand nombre d'espèces on arrive, par un passage insensible, aux véritables Buccins. On trouve un assez grand nombre de Buccins de la section des Nasses à l'état fossile dans toutes les localités à toutes. Les environs de Paris, si riches dans d'autres genres, n'en offrent qu'une seule espèce; mais les environs d'Angers, ceux de Bordeaux et de Dax, les faluns de la Touraine, et surtout le Plaisantin, en contiennent un assez grand nombre. M. Defrance compte vingt-une espèces fossiles. Notre collection en contient plus de soixante. Bruguière ayant réuni les Nasses aux Buccins, nous renvoyons à l'article Buccin du premier volume de ce Dictionnaire, où elles sont décrites pour la plupart.

NATICE. *Natica.*

On peut dire que Lister est le véritable créateur du genre Natice. Si l'on considère qu'il a rassemblé toutes les coquilles de ce genre sans aucun mélange depuis la 559e. jusqu'à la 569e. planche de son *Synopsis Conchyliorum*, on ne peut donc lui contester le mérite d'un groupement naturel de ce genre. Les auteurs qui le suivirent n'eurent même pas le foible mérite de l'imiter; et Dargenville surtout confondit dans les coquilles à bouche demi-ronde et les Natices et les Nérites, etc. Adanson paroît être le premier qui ait employé ce mot de Natice, *natica*, pour l'appliquer aux coquilles qui nous occupent; il dit l'avoir pris des Anciens, qui l'avoient consacré pour des coquilles très-voisines des Nérites. Linné n'a point adopté ce genre, et on peut l'en blâmer, puisqu'il avoit eu connoissance de l'ouvrage d'Adanson avant la publication de la 12e. édit. du *Systema naturæ*; mais il eut soin de diviser les Nérites en deux sections, ce qui sépara assez bien les deux genres. Bruguière n'imita point Linné, il adopta le genre d'Adanson et le plaça justement dans la méthode à côté des Nérites. Lamarck, dans ses premiers travaux sur les coquilles, ne manqua pas d'adopter l'opinion de Bruguière, et ce genre fut définitivement consacré. Lamarck, dans le *Système* de 1801, comme Bruguière, rapprocha les deux genres Nérite et Natice; et plus tard (*Philosophie zoologique*, 1809), en ajoutant à ces deux premiers genres les Néritines et les Navicelles, il institua la famille des Néritacées (*voy.* ce mot), qui est fort naturelle; il la conserva dans l'*Extrait du Cours*, ainsi que dans son dernier ouvrage, et sans y apporter les moindres changemens dans ses rapports avec les genres circonvoisins.

M. Cuvier (*Tableau élément. d'histoire naturelle*, 1796) imita complétement Linné à l'égard de l'arrangement des Nérites, qu'il divisa en celles qui sont ombiliquées ou Natice, et en non ombiliquées, les Nérites. Plus tard (*Règne animal*), il adopta les Natices à titre de sous-genre des Nérites. Tous les auteurs, et Lister lui-même, avoient senti la nécessité de rapprocher les Natices des Nérites, à tel point que plusieurs d'entre eux crurent qu'il seroit convenable de les confondre en un seul, et nous pouvons citer Linné, et de nos jours M. Cuvier. L'opinion des auteurs

est d'ailleurs si conforme que l'on pourroit croire que les rapports de ces genres étoient définitivement arrêtés dans la science. M. de Ferussac cependant n'en jugea pas ainsi; il crut pouvoir, malgré les autorités que nous venons de citer, séparer dans ses *Tableaux des Mollusques* les Nérites et les Natices dans deux familles différentes, se fondant sur une fausse appréciation d'un caractère de fort peu d'importance : il place en effet les Natices dans la famille des Turbinées, parce qu'il ne leur attribue que deux tentacule; il en donne quatre, au contraire, aux Nérites, ce qui l'engage à les mettre dans la famille suivante, les Toupies. Tout fait présumer que M. de Ferussac a été conduit à cette erreur par les planches d'Adanson; mais il est assez croyable que la figure d'Adanson est mauvaise, ayant été faite sur un très-petit animal, et l'observation d'autres espèces plus grandes ayant manquée à Adanson, on ne peut s'en rapporter uniquement à cet ouvrage : ce qui le prouve, c'est que nous avons observé l'animal de la *Natice marron* comparativement à une Nérite, et, suivant la manière de M. de Ferussac, nous avons vu quatre tentacules dans l'une et dans l'autre, ou plutôt dans ces deux genre les yeux sont supportés par de petits pédicules placés à la base des tentacules. Il étoit facile de prévoir que M. de Ferussac seroit seul de son opinion, et des travaux publiés depuis les siens le confirmèrent complétement. Nous citerons d'abord le *Traité de Malacologie* de M. de Blainville, dont le savant auteur a conservé dans son intégrité la famille des Néritacées de Lamarck, à laquelle il a donné le nom d'Hémicyclostomes. On la retrouve également dans les *Familles naturellesdu Règne animal* de M. Latreille, où le genre Natice reste dans les rapports indiqués par Lamarck. Tout porte à croire que ce genre est définitivement fixé dans ses rapports, qu'aucun motif semble ne devoir plus changer. Il peut être caractérisé de la manière suivante.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal ovale, spiral; pied profondément et transversalement bilobé en avant, et portant en arrière, sur un lobe appendiculaire, un opercule corné ou calcaire; tête pourvue de longs tentacules cétacés, aplatis et auriculés à la base; yeux pédonculés; bouche armée d'une dent labiale, sans langue spirale; coquille subglobuleuse, ombiliquée; ouverture entière, demi-ronde; bord gauche oblique, non denté, calleux, la callosité modifiant l'ombilic et quelquefois le recouvrant; bord droit tranchant, toujours lisse à l'intérieur.

Il est bien à présumer que l'on fera des changemens notables dans ce genre pour le groupement des espèces; peut-être sera-t-il nécessaire de séparer celles qui ont un opercule corné de celles qui l'ont calcaire; mais pour opérer ces changemens, il faudra s'appuyer sur la connoissance exacte des animaux des deux groupes, ce qui n'a point encore été fait. D'un autre côté, il faudroit connoître les opercules de toutes les espèces, ou au moins découvrir un caractère qui puisse faire juger *à priori* quelles sont les espèces qui ont l'opercule corné et celles qui l'ont osseux. On trouvera, nous le pensons, la principale différence dans l'état du bord droit, mince et tranchant, lorsque l'opercule est corné, plus épais et obtus, lorsqu'il est calcaire : cette règle peut recevoir une application générale, mais non universelle. Les Natices sont nombreuses, assez variées dans leurs couleurs, mais peu variables dans la forme, qui est généralement globuleuse, plus ou moins déprimée. Le plan de l'ouverture n'est jamais dans le plan de l'axe de la coquille, ce qui, au premier coup d'œil, fait distinguer les Natices des Ampullaires et autres genres voisins.

Toutes les Natices sont marines; elles vivent dans les mers tempérées et les mers chaudes; l'Océan et la Méditerranée en offrant plusieurs espèces que l'on retrouve fossiles, pour la plupart, en Italie, aux environs de Bordeaux et de Vienne en Autriche. Un assez grand nombre des espèces fossiles des environs de Paris avoient été rapportées au genre Ampullaires par Lamarck, parce que leur ombilic est dépourvu de callosité : quelques-unes paroissent en effet s'éloigner assez sensiblement des véritables Natices; mais elles diffèrent bien plus des Ampullaires, ce qui nous a déterminé à les reporter parmi les Natices.

Quelques coquilles, très-voisines des Natices, et ordinairement confondues avec elles dans les collections, méritent, à ce que nous pensons, de former un genre à part; elles ont bien effectivement la forme des Natices, mais leur columelle n'étant jamais calleuse, et présentant constamment une petit échancrure médiane, ces caractères extérieurs coïncident très-probablement à ceux de l'animal, et l'on peut présumer que l'opercule doit différer de celui des Natices, puisque, dans ce genre, cette pièce correspond exactement à la forme de l'ouverture. Il est bien à croire que les coquilles dont nous parlons rentreront dans la famille des Sigarets, et se placeront dans le voisinage du genre Vélutine de M. de Blainville. Cette famille des Sigarets a certainement de très-grands rapports avec celle des Natices; il y a un passage entr'elles non-seulement par les coquilles, mais encore par les animaux. Nous comptons donner quelques développemens à ces rapprochemens, tant à l'article Néritacé qu'à l'article Sigaret, auxquels nous renvoyons.

1. NATICE glaucine. *Natica glaucina.*

N. testâ suborbiculari, inflatâ, crassâ, lævi, albido fulvâ et cœrulescente; spirâ brevi, obliquâ; callo subdiviso, partim umbilicum obtegente, rufo.

Nerita glaucina. Lin. Gmel. *pag.* 3671. *n°.* 3.

Lister, *Conch. tab.* 562. *fig.* 9.

Gualt. *Test. tab.* 67. *fig. a. b.*

Dargenv. *Conch. pl.* 7. *fig.* V.

Favanne, *Conch. pl.* 10. *fig. k. l.*

Regenf. *Conch. tom.* 1. *tab.* 3. *fig.* 34.

Martini, *Conch. tom.* 5. *tab.* 186. *fig.* 1856, 1859.

Var. b.) *Testâ valdè crassâ, ponderosâ; ventre intensè rufo, spirâ productiusculâ.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 196. *n°.* 1.

La Natice glaucine est une des plus grandes espèces du genre. Elle est globuleuse, à spire courte et obtuse; elle se compose de cinq à six tours à peine convexes, dont le dernier est beaucoup plus grand que tous les autres : l'ouverture qui le termine antérieurement est très-oblique à l'axe; elle est très-ample, semi-lunaire, garnie supérieurement d'une callosité blanche qui sert de point d'appui à l'extrémité supérieure de la lèvre droite. Cette lèvre est mince, tranchante, régulièrement arquée, et se joignant sans inflexion avec le bord gauche; celui-ci est obtus, un peu excavé à la base. L'ombilic, placé à la base de la coquille, est très-grand, très-évasé, infundibuliforme; il est recouvert à sa partie supérieure par une large callosité d'un brun foncé, toujours partagée en deux parties inégales par un sillon transverse assez profond. Cette division de la callosité est le meilleur caractère qui, au premier coup d'œil, puisse faire distinguer cette espèce de quelques autres qui l'avoisinent. En dehors, cette coquille est d'une couleur assez variable; elle est ordinairement d'un blanc-brunâtre, quelquefois d'un blanc-fauve; en dessous elle est d'un blanc-grisâtre. A l'intérieur, sa lèvre droite est d'un brun assez foncé dans toute sa partie supérieure, et blanchâtre à la base. Cette coquille, fort commune dans les collections, se trouve dans l'Océan indien, sur les côtes d'Amérique, et, à ce qu'il paroît, dans la Méditerranée. Son analogue fossile se rencontre en Italie, à Bordeaux, à Dax et en Touraine. Les grands individus ont 70 mill. de diamètre à la base.

2. Natice planulée. *Natica albumen.*

N. testâ suborbiculari, convexo-depressâ, crassiusculâ, glabrâ, fulvo-rufescente, subtùs planâ, albâ; spirâ obliquâ, retusissimâ; labii callo dilatato, umbilicum partim latente.

Nerita albumen. Lin. Gmel. *pag.* 3671. *n°.* 5.

Rumph. *Mus. tab.* 22. *fig.* I.

Petiv. *Amb. tab.* 10. *fig.* 14.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 41. *fig.* 9. 11.

Knorr, *Vergn. tom.* 4. *tab.* 11. *fig.* 4. 5.

Favanne, *Conch. pl.* 11. *fig.* H. 1.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 189. *fig.* 1924. 1925.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 196. *n°.* 2.

Coquille très-singulière par son extrême dépression et l'étendue considérable de son ombilic, qui occupe toute sa base. Elle est ovale, à spire très-courte, à laquelle on compte quatre tours seulement; ces tours sont aplatis, extrêmement courts, et le dernier est si grand, qu'à lui seul il constitue presque toute la coquille. L'ouverture qui le termine fait un angle presque droit avec l'axe longitudinal; elle est toute blanche, en demi-lune, et terminée à sa partie supérieure par une callosité aplatie et étalée sur l'avant-dernier tour. Cette callosité donne naissance au bord droit, qui, dans les vieux individus, est obtus dans toute son étendue. Le bord gauche est obtus; il s'avance, comme une sorte de cloison, au-dessus de l'ouverture; il fait une saillie obtuse dans l'endroit où aboutit la callosité ombilical. Toute la base de la coquille est occupée par un large ombilic très-déprimé : toute cette base, comprise dans l'ombilic, est d'un blanc pur, et elle est circonscrite en dehors par une côte décurrente qui part de sa partie supérieure, au-dessous de la callosité du bord droit, et vient aboutir, en décrivant un arc de cercle, à la base de l'ouverture. La callosité ombilicale est très-grande, fort aplatie, et occupe une grande partie de l'espace de la base. En dehors, cette coquille est brillante et polie; elle est uniformément d'un fauve pur; elle est toute blanche en dessous.

Cette espèce, assez rare, se nomme vulgairement le *Jaune d'œuf aplati*; les marchands la désignent aussi sous le nom de *Pain d'*[illegible]. Elle vient des mers de l'Inde, et a 50 millim. de diamètre à la base.

3. Natice mamillaire. *Natica mamillaris.*

N. testâ ovatâ, ventricosâ, crassâ, fulvo-rubescente; spirâ prominente; aperturâ albâ; umbilico nudo, parvo.

Helix mamillaris. Lin. Gmel. *pag.* [illegible]. *n°.* 83.

Lister, *Conch. tab.* 566. *fig.* 14.

Favanne, *Conch. pl.* 11. *fig.* h. 4.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* [illegible]. *fig.* [illegible]. 1935.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 197. *n°.* 3.

La Natice mamillaire est une coquille ovale, pointue, globuleuse, fort épaisse et pesante, ayant la spire fort proéminente, formée de cinq tours aplatis, dont le dernier est infiniment plus

grand que tous les autres. Ces tours sont lisses, à suture simple, d'un fauve-rougeâtre, si ce n'est en dessous que le dernier est blanc; l'ouverture est semi-lunaire, peu dilatée; son bord droit est mince et tranchant, il s'appuie sur une callosité blanche, au-dessus de laquelle il se relève un peu et donne naissance à une petite rigole peu profonde; le bord gauche est épais, arrondi à sa partie supérieure. A la base de la coquille se trouve un ombilic assez vaste, circonscrit en dehors par un sillon peu prononcé. A sa partie moyenne, cet ombilic est creusé d'un sillon très-profond, qui circonscrit une callosité peu proéminente, qui ne remplit pas l'ombilic, comme cela a lieu dans une espèce voisine, que l'on pourroit confondre avec celle-ci.

Cette coquille, assez commune dans les collections, provient de l'Océan des Antilles. Elle a 45 à 50 millim. de longueur.

4. Natice mamelle. *Natica mamilla.*

N. testâ ovali, ventricosâ, convexo-depressâ, crassiusculâ, albâ; spirâ prominulâ; callo labii umbilicum penitùs obtegente.

Nerita mamilla. Lin. Gmel. *pag.* 3672. *n°.* 6.

Lister, *Conch. tab.* 571, *fig.* 22.

Rumph. *Mus. tab.* 22. *fig. f.*

Gualt. *test. tab.* 67. *fig.* C.

Dargenv. *Conch. pl.* 71. *fig.* 10.

Favanne, *Conch. pl.* 11. *fig. h.* 2.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 41. *fig.* 22.

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 6. *fig.* 6. 7.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 189. *fig.* 1928—1931.

Natica mamilla. Encycl. *pl.* 453. *fig.* 5. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 197. *n°.* 4.

Quant à la forme, cette espèce a beaucoup d'analogie avec la précédente. Elle est ovale-oblongue, à spire très-courte, formée de cinq tours, dont le dernier est plus grand que tous les autres. Elle est lisse, polie, brillante, partout d'un blanc pur en dedans et en dehors. Son ouverture est semi-lunaire, fort oblique à l'axe; son bord droit est mince et tranchant, il devient obtus à la base en se joignant au bord gauche : celui-ci est presque droit, il se confond dans presque toute son étendue avec les bords d'une grande callosité, oblongue et légèrement convexe, qui descend depuis la partie supérieure de l'ouverture jusqu'à la base de l'ombilic, qu'elle cache dans toute son étendue. Il existe une variété de cette espèce dans laquelle la callosité est plus large à sa partie supérieure qu'à l'inférieure. Dans cette variété la coquille est quelquefois ferrugineuse un peu vers son sommet.

On trouve communément cette espèce dans l'Océan indien. Elle a 50 millim. de longueur.

5. Natice bouche noire. *Natica melanostoma.*

N. testâ ovali, ventricosâ, convexo-depressâ, tenui, albidâ, fulvo zonatâ; spirâ prominulâ; labio fusco-negricante; umbilico semiclauso.

Lister. *Conch. tab.* 566. *fig.* 15.

Gualt. *Test. tab.* 67. *fig. d.*

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 41. *fig.* 20.

Helix mamillaris. Born, *Mus. tab.* 13. *fig.* 13. 14.

Favanne, *Conch. pl.* 1. *fig. h.* 3.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 189. *fig.* 1926. 1927.

Nerita melanostoma. Gmel. *pag.* 3674. *n°.* 19.

Var. b.) *Testâ fuscâ, non zonatâ; labio albido, margine intùs extùsque fusco-nigricante.*

Natica maura. Encycl. *pl.* 453. *fig.* 4. *a. b.*

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 6. *pag.* 198. *n°.* 5.

Cette espèce est intéressante en ce qu'elle fait un passage bien évident vers les Sigarets. Elle est ovalaire, pointue au sommet, un peu atténuée à la base. Son ouverture, un peu oblique à l'axe longitudinal, l'est également dans le sens opposé; sa spire, qui est très-courte, est formée de cinq tours, dont le dernier est beaucoup plus grand que tous les autres; ils sont lisses, polis, d'un blanc-fauve, et le dernier est orné de deux ou trois fascies transverses d'un fauve intense. Dans quelques individus, les fascies transverses sont obscures; dans d'autres elles sont très-nettes, d'un brun assez foncé; dans d'autres enfin, outre leur netteté, elles sont remarquables en ce qu'elles sont composées d'un grand nombre de flammules longitudinales onduleuses, d'un brun assez foncé. L'ouverture est assez grande; son bord droit est très-mince et très-tranchant, et il est légèrement déprimé à la base. La columelle est longue, arquée à sa partie supérieure, et droite dans le reste de son étendue; elle est arrondie, renversée en dehors, où elle se continue avec une longue callosité, d'un brun-noir, qui couvre la partie supérieure d'un ombilic médiocre, qui reste ouvert à sa base par une fente assez étroite. A l'intérieur, cette coquille est d'un blanc passant au brun, sur lequel les fascies extérieures se montrent d'une manière tranchée. Cette coquille n'est pas rare dans les mers de l'Inde, sur les côtes de Ceylan. Elle a 43 à 44 millim. de longueur.

6. Natice orangée. *Natica aurantia.*

N. testâ ovali, ventricosâ, crassiusculâ, lævi, nitidâ, luteo-aurantiâ; spirâ subprominulâ; aperturâ albâ; labii callo umbilicum occultante.

Knorr, *Vergn. tom.* 4. *tab.* 6. *fig.* 3. 4.

Regenf. *Conch. tom.* 1. *tab.* 5. *fig.* 54.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 189. *fig.* 1934. 1935.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 6. *pag.* 198. *n°.* 6.

Cette espèce a des rapports avec le *Natica mamillaris* quant à sa forme extérieure seulement; elle est ovale-oblongue, pointue au sommet, qui est toujours obtus. Sa spire se compose de quatre tours; ils sont étroits, à peine convexes, et indiqués par une suture très-superficielle : le dernier est beaucoup plus grand que tous les autres; il est lisse, poli, d'un beau jaune-orangé, avec quelques zones longitudinales, plus foncées vers l'ouverture. Celle-ci est toute blanche, ainsi que la base de la coquille : le bord droit s'appuie à sa partie supérieure sur une callosité blanche, obtuse, qui s'avance en dedans, et dont il est séparé par un petit sillon. Le bord droit est tranchant, très-mince, et régulièrement arqué; le bord gauche est assez épais, surtout à sa partie supérieure. La base de la coquille est occupée par un ombilic assez grand, circonscrit à l'extérieur par un sillon peu profond, ainsi que par sa couleur blanche nettement tranchée sur la couleur orangée. A l'intérieur de cet ombilic, on remarque une grosse callosité blanche, qui occupe une grande partie de la cavité : cette callosité est oblongue et à peine distincte, à sa partie supérieure, de celle du bord droit. Cette coquille, assez rare dans les collections, vient, d'après Lamarck, des mers de la Chine et de la Nouvelle-Hollande. Elle est longue de 40 millim.

7. Natice flammulée. *Natica canrena.*

N. testâ subglobosâ, levi, rufo et albo zonatâ; flammulis fuscis, longitudinalibus, angulato-flexuosis; spirâ prominulâ; operculo solido, extùs arcuatim sulcato.

Nerita canrena. Lin. Gmel. *pag.* 3669, *n°.* 1.

List. *Conch. tab.* 560. *fig.* 4.

Gualt. *Test. tab.* 67. *fig.* 5.

Dargenv. *Conch. pl.* 7. *fig. a.*

Favanne, *Conch. pl.* 41. *fig. d.* 4.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 38. *fig.* 27, et 51. 52.

Knorr, *Vergn. tom.* 3. *tab* 15. *fig.* 4, et *tab.* 20. *fig.* 4.

Regenf. *Conch. tom.* 1. *tab.* 4. *fig.* 43.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 186. *fig.* 1860. 1861.

Natica canrena. Encycl. *pl.* 453. *fig.* 1. *a. b.*

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 6. *pag.* 199. *n°.* 10.

La Natice flammulée est une assez belle espèce, mais fort commune. Elle est assez variable, et néanmoins facile à reconnoître par la forme et la position de sa callosité. Cette espèce est globuleuse, ventrue, à spire courte et acuminée, formée de cinq à six tours convexes, à suture simple et profonde; au-dessous de la suture, chaque tour présente un assez grand nombre de petits sillons rayonnans, courts et assez réguliers. Le dernier tour, beaucoup plus grand que les autres, est très-convexe; l'ouverture qui le termine antérieurement est régulièrement semi-lunaire; elle est simple, et son bord droit est mince et tranchant dans toute son étendue. Il s'appuie supérieurement sur une callosité peu épaisse, blanche, qui descend, sur l'avant-dernier tour, jusqu'à la hauteur de l'ombilic. Le bord gauche est droit, assez épais, et parfaitement blanc, aussi-bien que l'intérieur de la coquille. La base est percée d'un ombilic médiocre. La callosité qui s'y trouve est séparée de celle du bord droit par une profonde échancrure, qui descend jusqu'à la columelle. Cette callosité, sous le rapport de sa position, est tout-à-fait inférieure, c'est-à-dire qu'elle occupe la base de l'ombilic, dont elle n'est separée que par un sillon.

Cette coquille, assez commune dans les mers de l'Inde, et, à ce qu'on assure, dans la Méditerranée, n'est point aussi commune qu'on a l'habitude de le croire à l'état fossile; dans ce dernier état nous n'en connoissons qu'un très-petit nombre provenant d'Italie. Sa longueur est de 40 millim.

8. Natice fustigée. *Natica cruentata.*

N. testâ subglobosâ, longitudinaliter substriatâ, albidâ, maculis sanguineis aut rufis inæqualibus adspersâ; spirâ breviusculâ, obtusâ; umbilico spiraliter contorto.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 188. *fig.* 1900. 1901.

Nerita cruentata. Gmel. *pag.* 3673. *n°.* 13.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 199. *n°.* 11.

Celle-ci a beaucoup de rapports avec la précédente : on ne peut même les distinguer bien nettement que par la forme de l'ombilic et de la callosité, ainsi que par les caractères de l'opercule, quand on peut les comparer. Dans la Natice flammulée, l'opercule est calcaire et chargé, en dehors, de neuf à dix gros sillons très-profonds, surtout vers le bord extérieur. Dans la Natice fustigée, au contraire, on observe un très-grand nombre de stries profondes qui séparent autant de lamelles fines et tranchantes.

La Natice fustigée acquiert quelquefois un volume assez considérable. Elle est globuleuse, à spire courte, formée de cinq à six tours convexes, dont le dernier est infiniment plus grand que les autres. La suture est simple et assez profonde, et les sillons que nous avons

remarqués au-dessous d'elle, dans la Natice flammulée, manquent ici tout-à-fait, ou sont remplacés par des stries fines et assez prolongées. L'ouverture est régulièrement semi-lunaire; elle est blanche en dedans, si ce n'est vers le fond, où elle est d'un brun-violet très-foncé. Le bord droit est simple et tranchant dans toute son étendue; il s'appuie, dans son origine, sur une callosité blanche qui descend jusqu'au niveau de l'ombilic. Le bord gauche est obtus et arrondi dans toute son étendue. La base de la coquille est ouverte par un assez grand ombilic, qui est ordinairement d'un blanc-brunâtre, et quelquefois d'un brun assez foncé. Cet ombilic est parcouru, dans son milieu, par une callosité demi-cylindrique nettement détachée en dessus et en dessous par une gouttière profonde en dessus. Cette espèce est couverte d'un grand nombre de taches sanguinolentes et irrégulières, dont les unes sont ponctiformes, les autres, plus grandes et irrégulières, forment, sur le dernier tour, trois zones transverses.

Cette espèce, très-abondamment répandue dans la Méditerranée et l'Océan indien, se trouve fossile, avec non moins d'abondance, en Italie, en Morée, en Sicile, à Perpignan, à Dax, en Touraine et aux environs de Vienne. Les grands individus ont près de 60 mill. de longueur.

9. Natice mille points. *Natica mille punctata.*

N. testâ subglobosâ, lævigatâ, albo-lutescente; punctis purpureo-rufis sparsis undiquè pictâ; spirâ subprominulâ; callo umbilicali cylindrico.

Lister, *Conch. tab.* 564. *fig.* 11.

Petiv. *Gaz. tab.* 101. *fig.* 10.

Gualt. *Test. tab.* 67. *fig.* 5.

Dargenv. *Conch. pl.* 7. *fig. c.*

Favanne, *Conch. pl.* 11. *fig. d. q.*

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 38. *fig.* 60. 61.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 186. *fig.* 1862. 1863.

Natica stercus muscarum. Encycl. *pl.* 453. *fig.* 6. *a. b.*

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 6. *pag.* 199. *n°.* 12.

Cette Natice n'est peut-être qu'une variété de la *cruentata.* La forme de l'ombilic est tout-à-fait identique. La forme extérieure ne présente non plus aucune différence, et les opercules, dans l'une et l'autre espèce, sont à peu près les mêmes; nous n'y voyons d'autre différence que relativement au *nucleus*, qui, dans l'espèce qui nous occupe, a généralement plus d'étendue que dans l'autre. Les différences principales résident uniquement dans la coloration, et il est bien à présumer que lorsqu'on aura rassemblé un grand nombre d'individus des deux espèces, on trouvera entr'eux des passages qui ne sont pas encore connus aujourd'hui, et au moyen desquels les deux espèces seront réunies. La forme de cette espèce est identiquement semblable à celle de la précédente. Sa surface extérieure, lisse et brillante, est couverte d'une multitude de points d'un brun-rougâtre, sur un fond d'un blanc-grisâtre. Les ponctuations sont arrondies, quelquefois très-fines et très-multipliées, d'autres fois plus grosses et plus rares. L'ombilic est brun à l'intérieur, et la callosité demi-cylindrique, qui le parcourt obliquement, est généralement un peu plus petite que dans la Natice fustigée. L'ouverture est blanche vers les bords, et d'un brun-violâtre ou rougeâtre dans le fond. Cette espèce n'est pas moins commune que celle qui précède. Elle vit dans les mêmes lieux: on la trouve fossile dans les localités que nous avons indiquées pour la précédente. Sa longueur est de 48 millim.

10. Natice jaune d'œuf. *Natica vitellus.*

N. testâ subglobosâ, lævigatâ, flavicante; maculis albis per series transversas digestis; spirâ brevi, subacutâ; umbilico nudo.

Nerita vitellus. Lin. Gmel. *pag.* 3671. *n°.* 4.

Lister. *Conch. tab.* 565. *fig.* 12.

Gualt. *Test. tab.* 67. *fig.* 8.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 38. *fig.* 30.

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 7. *fig.* 2.

Favanne, *Conch. pl.* 11. *fig. d.* 3.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 186. *fig.* 1866. 1867.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 200. *n°.* 13.

Fort belle espèce, qui n'est point rare dans les collections, et qui, quoique analogue, quant à la couleur, au *Natica aurantia*, ne peut se confondre avec celle-ci par ses divers caractères. Elle est globuleuse, arrondie, à spire très-courte, composée de cinq à six tours très-courts, nettement séparés par une suture peu profonde, en forme de sillon; le dernier tour est extrêmement grand, proportionnellement à ceux qui le précèdent: l'ouverture qui le termine est parfaitement semi-lunaire. Son bord droit est mince et tranchant, si ce n'est à la base, où il devient obtus, en se joignant au bord gauche. Celui-ci est droit, simple à la base, et se continuant, à la partie supérieure, en une large callosité, qui s'élève jusqu'à l'origine du bord droit. Cette callosité a une disposition particulière que l'on ne trouve guère que dans cette espèce: après s'être étalé sur l'avant-dernier tour, sur lequel elle s'amincit en dehors, elle descend, en formant une espèce de languette ou d'oreillette, jusqu'au-dessus de l'ombilic, dont elle cache la partie supérieure et remplace, de cette manière, la callosité ombilicale. L'ombilic, dont la base est percée, est assez grand et circonscrit, en dehors,

par la différence de sa couleur avec le reste de sa surface. Il est d'un blanc pur, tandis que la coquille est d'un beau jaune, avec deux fascies transverses de taches nuageuses et irrégulières d'un blanc pur. Entre les deux fascies, se trouve ordinairement une zone d'un jaune un peu plus foncé que le reste.

Cette jolie coquille, qui vient de l'Océan indien, a 40 millim. de longueur.

11. Natice helvacée. *Natica helvacea.*

N. testâ ventricosâ, globosâ, glabrâ, albido et fulvo-rubente zonatâ; spirâ brevi, prominulâ; umbilico pervio, nudo.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 188. *fig.* 1896. *a. b.* et 1897.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 200. *n°.* 14.

La Natice helvacée est une grosse coquille globuleuse, qui se rapproche assez d'une espèce que l'on trouve abondamment sur nos côtes, et que nous décrirons plus tard sous le nom de *Natica castanea*. Celle-ci est une coquille assez rare, formée de cinq à six tours convexes, dont les premiers sont d'un brun-foncé : ils sont séparés par une suture assez profonde, mais simple. L'ouverture qui termine le dernier tour est régulièrement semi-lunaire. Le bord droit est mince, tranchant, dans toute son étendue ; il est blanc en dedans, mais dans le fond, on remarque deux zones transverses d'un brun assez foncé. A sa partie supérieure, le bord droit s'appuie sur une callosité assez épaisse, dont il est séparé par un canal large et peu profond. Cette callosité s'étend depuis l'insertion du bord droit jusque un peu au-dessous de l'origine du trou ombilical, au-dessus duquel elle s'étend un peu, en le laissant complétement ouvert. L'ombilic consiste en une perforation de l'axe, qui est séparé par une carène obtuse à la base du reste de la surface. Dans cette perforation, on aperçoit facilement l'enroulement de l'avant-dernier tour. A l'extérieur, cette coquille présente, dans les individus bien frais, un très-grand nombre de stries transverses, obsolètes, qui sont coupées longitudinalement, d'une manière irrégulière, par des stries d'accroissement. La couleur consiste en trois zones d'un fauve pâle et brunâtre, placées transversalement à la partie supérieure du dernier tour, la base de ce tour restant constamment blanche. Nous ignorons d'où vient cette espèce qui est longue de 43 millim.

12. Natice rousse. *Natica rufa.*

N. testâ ventricoso-globosâ, lævigatâ, nitidulâ, intensè rufâ; fasciâ albâ, propè suturam cinctâ; spirâ brevi, prominulâ; aperturâ albâ, umbilico pervio, nudo.

Seba. *Mus. tab.* 22. *fig.* A.

Petiv. *Amb. tab.* 11. *fig.* 3.

Born, *Mus. tab.* 17. *fig.* 3. 4.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 187. *fig.* 1874. 1875.

Nerita rufa. Gmel. *pag.* 3672. *n°.* 9.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 201 *n°.* 18.

La Natice rousse est une fort jolie espèce, assez rare dans nos collections. Elle se reconnoît avec la plus grande facilité, aussi bien par sa forme extérieure que par sa coloration. Elle est globuleuse, à spire très-courte, formée de six tours, dont les premiers sont bruns ; ces tours sont très-étroits, peu convexes, et ils sont munis, au-dessous de la suture, d'un grand nombre de stries rayonnantes, assez profondes, qui, sur le dernier tour, s'avancent assez bas. L'ouverture est régulièrement semi-lunaire. Son bord est mince et tranchant, brun, passant au blanchâtre à l'intérieur. Le bord gauche est arrondi, et la callosité ombilicale est très-peu considérable et est indiquée par une simple flexuosité. L'ombilic est assez largement ouvert, et il est blanc, ainsi que toute la base de la coquille. En dehors, elle est lisse et polie ; elle est d'un brun-marron, et elle porte, dans le milieu du dernier tour, une ceinture étroite d'un beau blanc. Une zone de la même couleur se voit sur tous les tours de spire, immédiatement au-dessous de la suture

Cette espèce se trouve dans l'Océan indien, aux Moluques et à Amboine, d'où elle a été rapportée par notre ami, M. Lesson. Elle est longue de 35 millim.

13. Natice rayée. *Natica lineata.*

N. testâ ventricosâ, subglobosâ, tenui, lævi, albidâ, longitudinaliter lineatâ; lineis fuscis undulatis, confertis; spirâ subprominulâ, umbilico semiclauso, angulo crenulato.

Lister, *Conch. tab.* 559. *fig.* 1.

Born. *Mus. tab.* 17. *fig.* 1. 2.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 201 *n°.* 20.

Cette coquille est certainement une des plus jolies espèces de ce genre. Elle est globuleuse, à test mince, à spire assez saillante, composée de six tours arrondis, convexes, parfaitement lisses, dont le dernier est beaucoup plus grand que ceux qui le précèdent. L'ouverture qui le termine est semi-lunaire, un peu plus dilatée à la base qu'au sommet. Son bord droit est très-mince, tranchant, blanc à l'intérieur. Le bord gauche est peu épais : il est à peine arrondi à la base, et il se continue, à sa partie supérieure, en une petite callosité qui s'étale sur l'avant-dernier tour. Cette callosité est séparée de celle de l'ombilic par une échancrure oblique assez profonde. L'ombilic est assez lar-

ment ouvert ; il est blanc et garni à l'intérieur d'un bourrelet calleux, demi-cylindrique. Ce bourrelet est situé vers la base de l'ombilic, et laisse la partie supérieure ouverte. En dehors, cette coquille est d'un blanc pur, et elle est ornée d'un très-grand nombre de linéoles longitudinales, fauves, quelquefois rougeâtres, et toujours onduleuses. Ces linéoles ne sont jamais interrompues par des taches ou des ponctuations. Dans quelques individus, elles sont fort régulières ; dans d'autres elles sont rapprochées et souvent bifides.

Cette espèce provient, à ce que l'on assure, de l'Océan indien et de la Méditerranée ; mais cette dernière localité nous semble douteuse. Elle est longue de 35 millim.

14. Natice foudre. *Natica fulminea.*

N. testâ ventricoso-globosâ, glabrâ, albido-lutescente ; lineis spadiceis longitudinalibus angulato-flexuosis pictâ ; ultimo anfractu superne obtusè angulato ; spirâ brevi ; umbilico pervio, nudo.

Lister, *Conch. tab.* 567. *fig.* 17.

Gualt. *Test. tab.* 67. *fig.* M.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 38. *fig.* 33.

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 10 *fig.* 4.

Adans. *Sénég. tab.* 13. *fig.* 4. le Gochet.

Favanne, *Conch. pl.* 10. *fig.* Z.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 187. *fig.* 1881 — 1884.

Nerita fulminea. Gmel. *pag.* 3672. *n°.* 10.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 202. *n°.* 21.

Il est rare d'avoir cette coquille dans un bon état de conservation : elle est pourtant solide et épaisse ; mais il paroît qu'elle n'est recueillie que sur les plages où elle a été long-temps roulée. Elle est globuleuse, à spire un peu proéminente, à laquelle on compte six tours convexes, à suture simple et peu profonde. L'ouverture, qui termine le dernier, est médiocre ; elle est blanche, semi-lunaire, à bord droit mince et tranchant ; à bord gauche droit, obtus, arrondi, se continuant à sa partie supérieure en une callosité assez épaisse, qui laisse l'ombilic entièrement découvert. Cet ombilic est circonscrit en dehors par un angle assez vif, qui se contourne en arc de cercle jusqu'à la base de l'ouverture. La callosité ombilicale manque complétement. La surface extérieure est d'un blanc-jaunâtre ou grisâtre. Sur ce fond, se dessinent très-nettement un grand nombre de linéoles d'un brun-ferrugineux, fortement contournées en zigzag et représentant assez bien, par leurs angles, les lignes tracées par la foudre.

Cette coquille n'est point rare dans les mers du Sénégal. Adanson, qui lui a donné le nom de *Gochet*, dit qu'elle se trouve très-fréquemment sur les côtes de l'île de Gorée. Elle a 30 millim. de longueur.

15. Natice zèbre. *Natica zebra.*

N. testâ subglobosâ, tenui, lævi, nitidâ, albâ, lineis fulvis longitudinalibus undatim flexuosis pictâ ; spirâ brevi, obtusâ ; umbilico subtecto.

Lister, *Conch. tab.* 561. *fig.* 7.

Rumph. *Mus. tab.* 22. *fig. g.*

Petiv. *Amb. tab.* 4. *fig.* 4.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 38. *fig.* 26.

Favanne, *Conch. pl.* 11. *fig. d.* 1.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 187. *fig.* 1885. 1886.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 6. *pag.* 103. *n°.* 27.

Cette espèce a de l'analogie avec la Natice linéolée. Elle est arrondie, à spire très-courte, composée de quatre à cinq tours légèrement convexes, dont la suture est simple et peu approfondie. L'ouverture, qui termine le dernier tour, est assez ample, demi-circulaire, à bord droit extrêmement mince et tranchant ; ce bord droit s'appuie, à sa partie supérieure, sur une petite callosité blanche, peu épaisse, courte, qui est séparée de la callosité ombilicale par une échancrure étroite et profonde. La base est ouverte par un ombilic assez large, lequel est rempli par une callosité fort épaisse qui le parcourt dans son milieu. Cette callosité est blanche, ainsi que l'ombilic lui-même. La surface extérieure de cette coquille est lisse et polie, sur un fond blanc ; elle est ornée d'un grand nombre de linéoles d'un fauve-ferrugineux, fortement onduleuses à leur partie supérieure. Ces linéoles sont toujours plus larges, moins nombreuses et plus régulières que celles de la Natice linéolée, seule espèce avec laquelle celle-ci pourroit se confondre.

Cette jolie coquille, fort rare dans les collections, vient de l'Océan des Moluques ; elle est longue de 25 millim.

16. Natice zonaire. *Natica zonaria.*

N. testâ subglobosâ, lævi, albo et rufo zonatâ, zonis albis tenuibus lineis latiusculis rufo fuscis transversim divisis ; spirâ brevi ; umbilico lato ; callo labiis modificato.

Encycl. *pl.* 453. *fig.* 2. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 203. *n°.* 23.

La Natice zonaire a beaucoup d'analogie avec la précédente ; elle n'en est peut-être qu'une forte variété. Elle est arrondie, globuleuse, à spire obtuse et courte, composée de cinq tours légèrement convexes. L'ouverture qui termine le dernier est assez ample, régulièrement semi-lunaire ; le bord droit est très-mince, très-

tranchant ; il est blanc et fauve dans le fond ; le bord gauche est obtus, et pourvu à sa partie supérieure d'une callosité subquadrangulaire, séparée de la callosité ombilicale par une échancrure très-profonde. L'ombilic est assez grand, blanc, et presque complétement rempli par une grosse callosité demi-cylindrique, située vers sa base, laissant ainsi sa partie supérieure ouverte. En dehors cette espèce est lisse, brillante, bien polie, et agréablement ornée de lignes longitudinales, d'un beau fauve sur un fond blanc. Ces lignes ont une disposition particulière ; elles forment trois zones transverses, où elles sont beaucoup plus larges que dans les intervalles qui les séparent, et où elles sont comme articulées, par leur alternance avec des taches blanches. Les intervalles de ces zones sont occupés par un grand nombre de petites linéoles, qui résultent de la bifurcation des taches.

Cette jolie coquille provient de l'Océan indien, où elle est assez rare. Elle est longue de 22 millim.

17. Natice pavée. *Natica chinensis.*

N. testâ ovato-ventricosâ, glabrâ, albâ, maculis spadiceis subquadratis quinque seriatis transversim tessalatâ ; spirâ brevi, subacutâ ; umbilico subtecto.

Rumph. *Mus. tab.* 22. *fig. c.*

Petiv. *Amb. tab.* 10. *fig.* 11.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 38. *fig.* 62.

Favanne, *Conch. pl.* 11. *fig. e.*

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 187. *fig.* 1887. 1891.

Encycl. *pl.* 453. *fig.* 3. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 204. nº. 29.

Cette espèce, que l'on nomme vulgairement le Pavé chinois, est très-facile à reconnoître à cause de la disposition particulière des taches qui la colorent. Elle est subovalaire, globuleuse, à spire peu proéminente, composée de quatre à cinq tours seulement ; le dernier se termine par une ouverture semi-lunaire. Le bord droit est mince, tranchant, si ce n'est vers la base, en se joignant au bord gauche, où il devient plus épais ; le bord gauche est arrondi : il se termine supérieurement par une callosité courte et épaisse. Cette callosité est séparée de celle de l'ombilic par une échancrure très-profonde, subtriangulaire ; l'ombilic est assez grand ; en dehors il est borné par une petite carène décurrente, et il est rempli presqu'en entier par une très-grosse callosité qui occupe principalement la base. A l'intérieur l'ouverture est toute blanche ; la surface extérieure est également blanche, et elle est ornée de cinq rangées de ponctuations assez grosses, quadrangulaires, d'un brun foncé. Nous possédons une variété dans laquelle il n'existe que trois rangées de points infiniment plus petits qu'ils ne le sont ordinairement. Il en existe enfin une seconde variété dans laquelle deux rangées de taches sont beaucoup plus grosses que les trois autres. Cette espèce, fort rare dans les collections, vient des mers de Chine et des Moluques. Elle a 25 millim. de longueur.

18. Natice treillissée. *Natica cancellata.*

N. testâ subglobosâ, decussatim striatâ, punctis impressis notatâ, albâ, aurantio maculatâ ; spirâ brevi, obliquâ ; umbilico lato ; callo lato medificato.

Lister, *Conch. tab.* 566. *fig.* 16.

Born, *Mus. tab.* 17. *fig.* 5. 6.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 188. *fig.* 1921. 1924.

Nerita cancellata. Gmel. *pag.* 3670. nº. 2.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 204. nº. 31.

De toutes les espèces du genre, celle-ci est certainement une des plus faciles à reconnoître. Elle est globuleuse ; sa spire est courte, composée de quatre tours convexes, à suture légèrement onduleuse. L'ouverture est fort petite, à bord droit très-épais et arrondi ; il est blanc et d'un jaune-fauve à l'intérieur ; le bord gauche se termine à sa partie supérieure par une callosité fort étroite et très-épaisse ; l'ombilic est très-grand, il est parcouru à la base par un bourrelet demi-cylindrique qui laisse sa partie supérieure largement ouverte. Cet ombilic, dans toutes ses parties, est blanc et lisse. A l'extérieur, cette espèce de Natice est ornée d'un grand nombre de sillons réguliers, assez profonds, très rapprochés, et qui sont traversés par un grand nombre de stries qui se montrent surtout dans les intervalles, et principalement vers la base de la coquille. Presque tous les individus que l'on a occasion de voir dans les collections sont uniformément blancs, légèrement teints de fauve. Nous possédons une variété remarquable par les couleurs dont elle est ornée, qui consistent en grandes taches onduleuses à la partie supérieure du dernier tour, et en une fascie de taches blanches, irrégulières sur le milieu ; la base est blanche.

Cette espèce vient de l'Océan des Antilles, d'après Lamarck. Nous l'avons vue plusieurs fois avec des coquilles provenant de l'Inde. Elle est longue de 24 à 25 millim.

NAUTILACÉES. *Nautilacea.*

Le genre Nautile de Linné, auquel étoient rapportés tous les Polythalames connus alors, représente la classe des Mollusques que l'on désigne ordinairement par le nom de Céphalopodes poly-

thalames. Depuis Linné des changemens notables ont été apportés au genre Nautile, qui, comme la plupart des coupes linnéennes, a été dépecé en un grand nombre de genres. Bruguière en sépara les Camérines, les Orthocérates, et rassembla les Ammonites. Lamarck adopta les genres de Bruguière, et il y en ajouta plusieurs autres, de sorte que sa section des Multiloculaires, en 1801, contenoit déjà onze genres, dont les nouveaux sont: Orbulite, Planulite, Spirule, Turrilite, Baculite, Hippurite et Bélemnite. Il a changé le nom de Camérine pour celui de Nummulite, et celui d'Orthocérate pour celui d'Orthocère. Quelques années plus tard, Lamarck perfectionna beaucoup cette première ébauche; il augmenta considérablement le nombre des genres des Multiloculaires, et institua la famille des Nautilacées dans sa *Philosophie zoologique*; il la composa des six genres Baculite, Turrilite, Ammonocératite, Ammonite, Orbulite et Nautile. Cette famille, beaucoup plus naturelle que dans le premier arrangement, offre cependant encore le défaut notable de réunir des coquilles à cloisons simples et à cloisons découpées, des genres non spirés, et d'autres complétement involvés. Ces défauts, sentis pour la plupart par le savant professeur, furent corrigés par lui dans l'*Extrait du Cours*, où l'on trouve la famille des Ammonnées séparée de celle des Nautilacées: celle-ci, réduite à cinq genres, offre encore le grave inconvénient de réunir des coquilles perforées, d'autres siphonifères, d'autres enfin à cloisons sans aucune ouverture; ce qui est loin, comme on le voit, de faire une famille naturelle. Quoique le genre Nautile de M. Cuvier puisse être considéré comme une grande famille à cause du grand nombre de sous-genres qu'il renferme, nous n'examinerons pas ici sa composition, nous renvoyons à NAUTILE. Dans son dernier ouvrage, Lamarck apporta peu de changemens dans la famille des Nautilacées, il y ajouta seulement le genre Polystomelle.

M. de Férussac (*Tableaux systématiques des Mollusques*) a donné, à la famille qui nous occupe, le nom de Nautiles, et y a proposé un grand nombre de changemens; il n'y a admis que deux genres, Lenticuline et Nautile, sous-divisés ensuite en un grand nombre de sous-genres, dont la plupart n'ont que peu d'analogie avec les vrais Nautiles. M. de Blainville a adopté la famille de Lamarck, en y ajoutant le genre Orbulite, qui se distingue à peine des Ammonites, et en la réduisant en tout à quatre genres, Orbulite, Nautile, Polystomelle et Lenticuline, chacun de ces genres, sous-divisés de manière à admettre un grand nombre des genres de Montfort, pour la plupart peu naturellement rapprochés des Nautiles, comme dans les auteurs que nous venons de mentionner. M. Latreille (*Familles naturelles du Règne animal*) a changé le nom de Nautilacées contre celui de Nautilites, *Nautilites*; et il ne s'est pas borné à ce seul changemens, il divise cette famille en deux grandes sections: la première, qui devroit plutôt appartenir aux Ammonites, renferme les genres Aganide et Pélaguse, dont les cloisons sont découpées transversalement. La seconde ne contient que les coquilles à cloisons simples; elle est sous-divisée elle-même en deux groupes, le premier pour les coquilles sans ombilic, et le second pour celles qui en ont un. Cette division, fondée sur un aussi mauvais caractère, ne pouvoit manquer de donner lieu à des rapprochemens ou à des éloignemens peu conformes à la nature: ce qui le prouve, c'est que le genre Nautile contient des espèces ombiliquées et d'autres qui ne le sont pas. M. Latreille, comme ses devanciers, a aussi commis la faute de confondre dans une même famille des Cloisonnés microscopiques qui ont des caractères entièrement différens des autres Multiloculaires. On peut dire, en général, qu'avant l'ouvrage de de Haan (*Monographiæ Ammoniteorum et Goniatiteorum specimen*) et celui de d'Orbigny, qui ne parut qu'après, il régnoit une grande confusion dans la famille des Nautiles et les Cloisonnées en général. De Haan rassembla, sous le nom de *Nautilea*, toutes les vraies coquilles à cloisons simples, les Microcospiques exceptées. Cette famille des Nautiles contient trois genres, partagés en quatre groupes, dont le premier contient les Nautiles proprement dits. Outre le genre Nautile, on en trouve encore deux autres, qui sont nouveaux, et qu'on peut regarder comme peu utiles. Le premier, *Discites*, pour les Nautiles fossiles des chistes, qui ont très-peu d'épaisseur; le second, *Omphalia*, pour les Nautiles ombiliqués. Le second groupe renferme le genre *Scaphites* lui seul; mais, comme on le sait, il doit appartenir à la famille des Ammonées. Le troisième groupe contient deux genres, les Spirules et les Lituites. Enfin, le quatrième, les Hippurites, les Orthocératites et les Conilites. Dans cette dernière division il n'y a que le genre Hippurite qui soit hors de ses rapports. (*Voyez* ce mot.) D'Orbigny, dans son travail sur les Céphalopodes, a adopté la famille des Nautilacées, dans laquelle il n'a admis que trois genres, dont le caractère commun est de présenter une dernière loge assez grande pour contenir l'animal; car le siphon peut être central ou marginal, la coquille complète ou incomplète, enroulée ou tout-à-fait droite. Sous cette caractéristique un peu vague, il faut le dire, on peut, sans aucun doute, placer les genres Nautile, Lituite et Orthocératite; mais une dernière loge plus ou moins prolongée doit-elle être un motif suffisant pour séparer les Lituites des Spirules, par exemple? Nous devons dire aussi que, jusqu'à présent, nous n'avons vu aucune Lituite entière, ce qui a pu contribuer à favoriser dans les auteurs un rapprochement peu convenable. Au reste, de tous les arrangemens, c'est celui de d'Orbigny qui nous semble plus na-

[illegible], et celui que nous adopterions de préférence.

A l'article CÉPHALOPODES de ce Dictionnaire, auquel nous renvoyons, nous avons proposé un nouvel arrangement de la famille des Nautilacées. Nous avons cherché à lier cette famille à celle des Sèches, et nous avons trouvé le passage par les Bélopteres et les Bélemnites. Sans vouloir établir des groupes dans les six genres de la famille des Nautilacées, nous les avons disposés de la manière suivante, en leur donnant ces caractères généraux : une coquille subintérieure ou externe, droite ou enroulée, à cloisons simples; siphon central ou ventral. Ces genres sont : Bélemnite, Orthocérate, Campulite, Lituite, Spirule, Nautile. *Voyez* ces mots.

NAUTILE. *Nautilus.*

Genre de coquille très-anciennement connu, puisqu'Aristote en parla, sans que cependant on doive rapporter ce qu'il dit des animaux qu'il nomme Nautiles à nos Nautiles d'aujourd'hui, mais bien aux Argonautes dont il a connu les mœurs et les manœuvres singulières. Par une mutation difficile à expliquer, mais non sans exemple, le nom de Nautile, qui avoit été consacré depuis des siècles par le père de l'histoire naturelle aux coquilles que nous nommons Argonautes, a été donné à des corps qu'il n'a fait qu'indiquer, qu'il a peu connus, à ce qu'il paroît, et qu'il a désignés, seulement comme seconde espèce de Nautile. Les auteurs anciens, après Aristote, non-seulement n'ajoutèrent rien à ce qu'il en avoit dit, mais ils retranchèrent ce qui avoit rapport à la seconde espèce; de sorte que ce fut à la renaissance des lettres, dans des temps plus modernes, que l'on chercha à savoir ce que pouvoit être cette seconde espèce d'Aristote; et Rondelet, ordinairement si judicieux, reproche bien évidemment à tort à Belon de rapprocher des Nautiles (première espèce d'Aristote) le Nautile chambré, qu'il désigne seulement par le nom de Coquille de limaçon de couleur des perles. Ce rapprochement de Belon fut, au contraire, adopté par Gesner, par Aldrovande, et fortement appuyé par Bonanni (*Recreat. ment. et ocul. pag.* 86). Jusque là on n'avoit pu vérifier l'opinion d'Aristote, qui avoit dit que l'animal de la seconde espèce de Nautile était un Poulpe : cette opinion fut enfin rendue à peu près certaine par les observations de Rumphius, qui, pendant un long séjour à Amboine, put observer les animaux des deux espèces de Nautiles d'Aristote. Quoique fort communs dans les mers de l'Inde, ces animaux, depuis, ne furent observés par personne; et aujourd'hui nous ne connoissons encore le Nautile que par la description de Rumphius et sa figure imparfaite. Cet auteur, comme ses devanciers, donna toujours le nom de Nautile et à l'Argonaute et au Nautile, ne les distinguant [illegible] d'Aristote. Gualtieri paroît être le premier qui ait établi deux genres dans les Nautiles, et avec juste raison, mais il donna le nom de Nautile à celui qu'Aristote avoit le moins connu, réservant celui de Cymbium pour l'espèce que ce savant observateur s'étoit plu à décrire d'une manière particulière, à laquelle il avoit plus spécialement consacré le nom de Nautile. Cet exemple ne fut pas suivi par tous les naturalistes qui écrivirent sur ce sujet; mais ils n'eurent pas le bon esprit de rectifier Gualtieri en adoptant ce qu'il avoit proposé de bon, c'est-à-dire la séparation des Nautiles en deux genres. Dargenville, Davila et d'autres se contentèrent toujours de faire deux groupes dans les Nautiles, ceux à cloisons, ceux sans cloisons. Le législateur suédois, Linné, sentit la nécessité de séparer, comme Gualtieri, les Nautiles en deux genres, et par cette singularité inexplicable il conserva au Nautile cloisonné le nom générique de Nautile, et donna le nom d'Argonautes aux Nautiles non cloisonnés, suivant en cela le mauvais exemple du conchyliologue italien. Tous les auteurs, depuis Linné, ont adopté sa division; Linné avoit confondu dans une même classe les coquilles à spire régulière, les Argonautes, les Nautiles et tous les autres genres de coquille spirale. Bruguière perfectionna, à cet égard, la méthode du professeur d'Upsal; il sépara en un groupe particulier les coquilles multiloculaires, et se trouvèrent ainsi séparés deux genres que l'on avoit si long-temps confondus, ou à tort rapprochés : ce fut avec les Camérines, les Ammonites, etc., qu'il les associa. Lamarck, dans son premier ouvrage, adopta un changement aussi favorable, et il dégagea ce genre de tous les corps multiloculaires que Linné y avoit placés pour en faire de nouvelles coupes génériques. Après cela, dans sa *Philosophie géologique*, où il établit les Nautilacées (*voyez* ce mot), il les rapprocha à tort des Ammonites, quoique cet arrangement soit plus naturel que le premier. Denis de Montfort, dans le *Buffon de Sonnini*, traduisit ce que Rumphius donna de plus satisfaisant sur l'animal du Nautile, et il le figura un peu d'imagination, comme plusieurs personnes le pensent actuellement : il trouva dans les Nautiles de quoi faire plusieurs genres à sa manière, qu'il confirma par son ouvrage intitulé : *Conchyliologie systématique*. Il fit d'abord un genre [illegible] avec le Nautile ombiliqué, considérant cette coquille comme le type récent des Ammonites; ensuite un genre *Angulite* pour un Nautile caréné; un troisième *Bisiphite*, qui ne doit pas être adopté; un quatrième, *Océanie*, qui n'est probablement qu'une variété du Nautile flambé. Aucun auteur n'a adopté ces divisions, [illegible] des Nautiles. Lamarck ne les cite [illegible]; et dans l'*Extrait du Cours*, aussi bien que dans son dernier ouvrage, il conserve [illegible] au genre Nautile.

Tel que M. Cuvier l'a [illegible], le genre Nau-

…le est plutôt une famille, car il comprend, à titre de sous-genres, les Spirules, les Nautiles proprement dits, les Pompilius, les Ammonies, les Lenticulines, les Rotalies, les Discorbites, les Planulites, les Ellipsolites, les Amaltés, les Lituites, les Cortales, les Spirolines, les Nodosaires et les Orthocératites; d'où il résulte certainement un mélange peu naturel de corps dissemblables dans un genre qui ne peut en supporter aucun. M. de Férussac, dans ses *Tableaux des Animaux mollusques*, a compris dans les sous-divisions de son genre Nautile un moins grand nombre de corps étrangers; il y admet cinq groupes : le premier pour les Bisiphites de Montfort; le second pour les Canthropes, qui ne sont pas de véritables Nautiles; le troisième pour les Pharames, qui en sont bien moins encore; le quatrième pour les Angulites, auxquels il réunit bien à tort les Anthénores et les Spirolines de Montfort; le cinquième enfin, rassemble les Bellérophes, les Nautiles, les Océanies et les Ammonies. On sait aujourd'hui que les Bellérophes ne sont pas cloisonnés.

Il paroît que M. Latreille (*Famille naturelle du Règne animal*) a considéré le genre Nautile à la manière de Lamarck, c'est-àdire dans toute sa simplicité. M. de Blainville n'a admis que trois petits groupes : le premier pour les Angulites, le second pour les Océanies, et le troisième pour les Bisiphites, qu'il présume cependant ne devoir pas exister. M. d'Orbigny, en traitant les Céphalopodes dans son intéressant travail inséré dans les *Annales des Sciences naturelles*, divise le genre Nautile en deux sous-genres : le premier, les Nautiles vrais, est sous-divisé en deux sections : la première, pour les Nautiles sans ombilic, et la seconde pour ceux qui sont ombiliqués; le second sous-genre, les Aganides Montfort, réunit les Nautiles, dont les cloisons sont rendues sinueuses par des prolongemens latéraux intérieurs : tel est, d'une manière très-concise, l'aperçu de ce qu'on connoît sur les Nautiles, quant à leur classification. Pour terminer ce qui a trait à ce genre très intéressant, nous allons donner, d'après Rumphius, traduit par Montfort dans le *Buffon de Sonnini*, quelques détails sur l'animal.

« L'animal qui habite le Nautile, dit Rumphius, peut être considéré comme une espèce de Poulpe; mais son aspect particulier, conformé d'après le creux de sa coquille, qu'il ne remplit pas entièrement lorsqu'il s'y tient renfermé, la partie postérieure de son corps se moule contre le bas de la poupe, tandis que ses parties supérieures (qui sont celles inférieures quand l'animal se traîne sur le fond) sont plus aplaties, quoiqu'encore arrondies, plissées, et un peu cartilagineuses, sautées de brun ou lavées en roux, tachetées de marques noirâtres qui se fondent et coulent les unes dans les autres comme dans les Poulpes; la partie postérieure du corps, celle qui presse le dessous de la poupe, et qui, dans sa marche, devient par conséquent la partie supérieure, est aussi un peu cartilagineuse, mais pas autant que celles antérieures, qui sont couvertes d'une quantité de capsules ou ventouses. Au milieu de ces parties et au milieu de la tête, on voit un amas très considérable de petits pieds qui terminent des lambeaux charnus superposés les uns aux autres, et qui, de chaque côté, recouvrent la bouche. Chacun de ces lambeaux est façonné comme la main d'un enfant; les plus grands d'entr'eux, ceux qui sont extérieurs, sont terminés par vingt de ces doigts ou petits pieds, tous de la longueur d'un demi-travers de doigt, de l'épaisseur d'une paille, ronds, lisses et dépourvus de ces ventouses qu'on voit aux pieds des Poulpes, mais un peu aplatis en rames vers le bout. Ces grands lambeaux charnus sont surmontés par d'autres plus courts : le nombre des doigts de ceux-ci diminue, ils n'en ont plus que seize; ceux-ci sont suivis successivement par d'autres plus courts qui vont en recouvrant jusque sur la bouche. Cet animal peut retirer ou alonger tous ces doigts à volonté, car ils lui servent, non-seulement de jambes pour ramper, mais aussi de bras ou de mains pour saisir sa proie et la porter à sa bouche. Cette bouche est armée d'un bec très-crochu fait en forme de celui des perroquets, comme celui des Sèches; le bec supérieur est grand, crochu, dentelé sur ses bords, et celui inférieur, plus petit, est caché et comme emboîté dans le premier, tous deux aigus et courbés de façon à percer facilement les chairs. Le bec est dur, et sa couleur tire sur le bleu-noirâtre, entouré de lèvres épaisses blanches, charnues et coriaces, et quelquefois prolongées au point de couvrir le bec en totalité, qui d'ailleurs est presque toujours caché sous un enduit gélatineux, ainsi que par la multitude de pieds qui l'entourent, de façon qu'on ne peut guère l'apercevoir qu'en employant la violence. Les yeux sont placés un peu bas, disposés sur les côtés et très-grands, mais on n'y retrouve pas le globe de l'œil, quoiqu'on puisse en reconnoître l'orbite percé d'un trou à l'extérieur, et rempli d'un fluide sanguinolent de couleur brun-foncé. De la partie postérieure du corps, c'est-à-dire de celle qui repose sur la dernière cloison, part un nerf très-alongé qui passe au travers des trous de toutes les cloisons et traverse toutes les concamérations en se prolongeant jusqu'à l'extrémité de la spire, point central, qui est le seul par lequel ce Mollusque adhère à sa coquille. Quant au reste, les chambres sont entièrement vides. Ce nerf se casse avec la plus grande facilité quand on veut arracher l'animal de son habitation. Sous la bouche, ce Mollusque a encore un tuyau ou conduit charnu et presque rond; sa couleur est blanchâtre comme dans les Poulpes et les Sèches, et dans le canal, on retrouve une excroissance en forme de langue. Chez ces animaux, le canal est indubitablement le même que celui qui sert à la Sèche pour expul-

ser sa liqueur noire ; le ventre n'a point d'ouverture horizontale. »

Une telle description laisse sans doute à desirer sur bien des points de l'organisation, mais elle éclaire assez pour mettre convenablement les Nautiles en rapport avec les genres voisins, ou pour au moins les séparer en un groupe bien naturel, essentiellement distinct de tous les autres Céphalopodes. On peut exprimer ainsi les caractères génériques des Nautiles.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal ayant le corps arrondi et terminé en arrière par un filet tendineux ou musculaire qui s'attache dans le siphon dont les cloisons de la coquille sont percées ; le manteau ouvert obliquement et se prolongeant en une sorte de capuchon au-dessus de la tête, pourvu d'un grand nombre d'appendices tentaculaires, ou bras sessiles comme digités et entourant l'ouverture de la bouche ; mâchoires cornées en forme de bec de perroquet. Coquille discoïde, en spirale régulière, multiloculaire, à parois simples, embrassante ou non ; tours contigus ; siphon central ou ventral, jamais dorsal, quelquefois continu ; cloisons transverses simples, non persillées.

Les auteurs ne mentionnent encore que deux espèces de Nautiles vivans, à moins que l'on ne veuille considérer comme une espèce plutôt que comme un accident le Nautile figuré par Gualtieri (*pl.* 17. *fig.* 4, *vignette*), qui, à l'état frais, a une dépression médiane contre le retour de la spire. Montfort, dans le *Buffon de Sonnini*, considéra cette coquille comme un Bisiphite vivant, et c'est bien à tort, car cette dépression ne ressemble nullement à celle qui existe dans les soi-disant Bisiphites ; nous disons les soi-disant Bisiphites, parce qu'il a été reconnu, et nous avons eu plusieurs fois occasion de le vérifier, que ce que Montfort avoit pris pour un second siphon n'est qu'une dépression médiane, qui, étant remplie de matière calcaire dure dans les espèces pétrifiées, donne l'apparence d'un second siphon dans la séparation artificielle des cloisons. On ne sauroit donc conserver ce genre Bisiphite, et il en est de même du genre Pélaguse qui, au lieu d'avoir la dépression médiane en a une plus ou moins profonde de chaque côté, à chaque cloison. Cette disposition, qui conduit bien évidemment aux Ammonites, ne s'est encore rencontrée que dans des espèces fossiles.

1. NAUTILE flambé. *Nautilus pompilius.*

N. testâ suborbiculari ; anfractibus dorso lateribusque lævibus ; apertura oblongo-cordata ; umbilico tecto.

Nautilus pompilius. LIN. GMEL. *pag.* 3369. *n°* 1.

LISTER, *Conch. tab.* 550. *fig.* 2 *et* 3, et *tab.* 551. *fig.* 3. *a.*

BONANNI, *Recr.* 1. *fig.* 1 2.

RUMPH. *Mus. tab.* 17. *fig.* A. C.

PETIV. *Gaz. tab.* 99. *fig.* 9 ; et *Amb. tab.* 3 *fig.* 7.

GUALT. *Test. tab.* 17. *fig.* A. B, et *tab.* 18.

KLEIN, *Ost. tab.* 1. *fig.* 1.

DARGENV. *Conch. pl.* 5. *fig.* E. F.

FAVANNE, *Conch. pl.* 7. *fig.* D?

SEBA, *Mus. tom.* 3. *tab.* 84. *fig.* 1-3.

KNORR, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 1. *fig.* 1. 2, et *tab.* 2. *fig.* 3.

MARTINI, *Conch. tom.* 1. *pag.* 226. *vign. tab.* 18. *fig.* 164, et *tab.* 19. *fig.* 165-167.

ENCYCL. *pl.* 471. *fig.* 3. *a. b.*

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 632. *n°.* 1.

Coquille discoïde, commune dans le grand Océan indien. Elle est arrondie, épaisse du côté du dos, aplatie latéralement, le dernier tour enveloppant tous les autres : elle est parfaitement symétrique, mince, nacrée en dedans, d'un blanc-roussâtre au-dehors, et élégamment ornée sur la moitié intérieure du dernier tour de grandes flammules transverses, ordinairement séparées, quelquefois réunies sur la partie médiane ; ces flammules sont d'un brun-rougeâtre intense. L'ouverture est grande et subovalaire, les bords sont minces, sinueux, relevés, et présentent une large échancrure sur le milieu du dos ; la forme de l'ouverture est modifiée par l'avant-dernier tour qui entre dans son intérieur. Dans les individus bien frais, cet avant-dernier tour, ainsi qu'une petite portion du dernier, sont couverts d'une couche vernissée d'un noir très-foncé. Les centres de la coquille sont pleins, légèrement déprimés ; ils sont revêtus d'une callosité large et épaisse, d'où naissent les bords de l'ouverture. La dernière loge est très-grande ; on observe dans son fond, et de chaque côté, une grande impression musculaire, suborbiculaire, superficielle : la dernière cloison est percée à peu près au centre d'une ouverture arrondie, petite, qui communique avec la cloison suivante au moyen d'un tuyau calcaire ou subcorné, qui s'étend de loge en loge jusqu'au sommet de la coquille.

Le Nautile flambé est une espèce commune qui n'a point d'analogue, comme l'avoit cru Lamarck, avec l'espèce fossile qui se trouve aux environs de Paris ; il vit dans l'Océan des Grandes Indes. Les plus grands individus ont jusqu'à 8 pouces de diamètre.

2. NAUTILE ombiliqué. *Nautilus umbilicatus.*

N. testâ suborbiculari, utrinque umbilicatâ, anfractibus omnibus in utroque umbilico pers-

[illegible]

*pictis ; anfractuum lateribus obtuse rugosis ,
aperturâ rotundo-cordata.*

LISTER, *Conch. tab.* 552. *fig.* 4.

FAVANNE, *Conch. pl.* 7. *fig.* D. 3.

CHEMN. *Conch. tom.* 10. *tab.* 137. *fig.* 1274. 1275.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 633. *n°.* 2.

Le Nautile ombiliqué est infiniment plus rare que celui qui précède ; il ne devient jamais aussi grand. Il est plus déprimé, son ouverture est plus courte, et enfin il est largement ombiliqué de chaque côté, de manière que tous ses tours sont apparens. Il est du reste tout semblable au flammulé, ayant, comme lui, un test mince, nacré en dedans, d'un blanc-jaunâtre ou grisâtre en dehors et orné, sur l'extrémité du dernier tour, de flammules nombreuses, d'un brun-rougeâtre foncé, confondues sur le dos et détachées sur les flancs. L'avant-dernier tour est moins saillant dans l'ouverture, et il est, comme dans l'espèce précédente, recouvert d'une couche d'un noir foncé. La dernière loge est très-grande, et l'on y trouve, à son extrémité postérieure, les deux grandes impressions musculaires que nous avons mentionnées dans le Nautile flambé. Cette coquille a les cloisons simples ; c'est donc à tort que Montfort l'a présentée comme le type vivant des Ammonites.

On trouve cette espèce dans l'Océan atlantique, où elle paroît fort rare. Elle a cinq à six pouces de diamètre.

NAUTILE PAPYRACE.

C'est sous ce nom vulgaire que l'on désigne souvent les coquilles du genre Argonaute. *Voy.* ce mot.

NAUTILE VITRE.

Les auteurs du dernier siècle ont décrit sous ce nom une coquille très-rare, la Carinaire vitrée. *Voy.* CARINAIRE.

NAUTILIER.

Nom que Lamarck, dans le *Systeme des Animaux sans vertèbres*, 1801, a donné à l'animal des Nautiles cloisonnés.

NAUTILIFORMES. *Nautiliformia.*

La famille que M. d'Orbigny a proposée sous le nom d'Hélicostègues comprend une série considérable de genres que, sur des caractères qui nous paroissent suffisans, nous avons cru nécessaire de diviser en plusieurs familles distinctes. Ces familles étoient indiquées, en partie, par M. d'Orbigny, qui avoit proposé des sections assez nettes dans sa division des Hélicostègues. Nous avons fait remarquer ailleurs, que M. d'Orbigny avoit fondé ses divisions principalement d'après la forme extérieure de la coquille, et nous avons fait voir que, si ces caractères étoient d'un emploi facile pour la circonscription des grands groupes, il n'en est pas de même tout-à-fait pour celle des genres, et qu'il falloit leur trouver d'autres caractères ; et nous avons vu qu'ils pouvoient se trouver dans la forme de l'ouverture, lorsqu'elle existe. C'est d'après cela que nous avons divisé la famille des Nautiliformes en trois groupes principaux, après lui avoir donné les caractères suivans : coquille nautiloïde, symétrique, régulière, à loge simple, une seule ouverture. Dans le premier groupe, nous avons rassemblé les coquilles dont l'ouverture est ventrale, c'est-à-dire contre le retour de la spire ; dans le second, celles dont l'ouverture est dorsale ; et enfin dans le troisième, celles dont l'ouverture est médiane. Ainsi circonscrite, la famille des Nautiliformes ne comprend plus que des coquilles qui ont entre elles beaucoup d'analogie. Toutes sont symétriques et ont également l'ouverture symétrique. Ces rapports n'étoient point observés dans la famille des Hélicostègues de M. d'Orbigny, qui contient à la fois des coquilles non symétriques et d'autres qui le sont. Notre famille des Nautiliformes comprend, dans la première section, les genres Sidéroline, Nummuline, Nonionine, Assiline et Operculine. Dans le second, les genres Robuline, Cristellaire et Saracénaire. Dans le troisième, le seul genre Polystomelle. *Voyez* ces mots et CÉPHALOPODES.

NAUTILITE.

Il y a quelques années que l'on distinguoit encore par cette dénomination les Nautiles fossiles. *Voyez* NAUTILES.

NAUTILITES. *Nautilites.*

Dans ses *Familles naturelles du Règne animal,* M. Latreille a donné ce nom à la troisième tribu des Céphalopodes décapodes. Il y a rassemblé les genres de plusieurs familles bien distinctes. On y trouve des Ammonites, sous le nom d'Orbulites, des Nautiles véritables ; le tout associé à un assez grand nombre de genres microscopiques, qui n'ont aucun rapport avec les premiers. Nous avons déjà dit quelques mots de cet arrangement à l'article NAUTILACÉES, auquel nous renvoyons.

NAUTILOPHORES. *Nautilophora.*

M. Gray, dans sa *Classification naturelle des Mollusques*, a donné ce nom au troisième ordre de sa classe des Antliobrachiophores. Cet ordre, qui ne peut être admis dans l'état actuel des connoissances sur les Céphalopodes, comprend les genres Orthocère, Spirule, Cristellaire, Sphérule, Rotaclée, Nautile et Ammonite, auxquels nous renvoyons.

NAVET.

On donne vulgairement ce nom à un Cône, *Conus rudis* (Lamk.), et à une Turbinelle, *Turbinella rapa*. *Voyez* ces mots

NAVETTE.

Celles des espèces du genre Ovule qui sont prolongées de chaque côté par des appendices plus ou moins longs, sont vulgairement connues sous le nom de Navette. *Voyez* Ovule.

NAVICELLE. *Navicella*.

Les coquilles du genre Navicelle ont été confondues, par Gmelin, avec les Patelles, et il les avoit comprises, sous la dénomination de *Patella porcellana*, avec de véritables Crépidules. Lamarck, en étudiant cette coquille, s'aperçut de ses rapports avec les Nérites fluviatiles, et il fonda son opinion sur les observations faites par M. Bory de Saint-Vincent, sur l'animal et l'opercule qu'il porte. Ces mêmes observations servirent, plus tard, à M. de Ferussac pour séparer, en genre distinct, et des Crépidules et des Néritines la coquille que M. Bory de Saint-Vincent avoit décrite sous le nom de *Patella borbonica*. M. de Ferussac, dès 1807, dans son ouvrage intitulé : *Essai d'une méthode conchyliologique*, etc., donna à son genre le nom de Septaire, *Septaria*. Lamarck ne l'adopta pas d'abord; il le mentionna, dans sa *Philosophie zoologique* (1809), sous le nom de Nacelle. Montfort, l'année d'après, substitua à ce nom celui de Cambry, *Cimber*, dans sa *Conchyliologie systématique* (*tom.* II, 1810). Lamarck proposa, l'année d'après, dans l'*Extrait du Cours*, un quatrième nom, celui de Navicelle, qu'il conserva dans son dernier ouvrage.

Les rapports indiqués par Lamarck pour son genre Nacelle ne furent pas entièrement adoptés par M. de Ferussac. Cet auteur pensa que l'on pouvoit rapprocher son genre *Septaria* des Ancyles; mais il est évident, par l'existence de l'opercule, que ce rapprochement n'est point admissible. Aussi, plus tard, M. de Ferussac l'a-t-il abandonné, mais pour en adopter un autre qui, pour avoir été présenté d'abord par M. Cuvier, n'en est pas moins inadmissible. C'est, en effet, dans la famille des Calyptraciens, entre les Emarginules et les Calyptrées, que, dans sa nouvelle méthode, M. de Ferussac place le genre qui nous occupe. Cette manière de voir est empruntée à M. Cuvier, qui, dans la première édition du *Règne animal*, met ce genre dans les Scutibranches symétriques, entre les Emarginules et les Carinaires, quoique en réalité ce ne soit pas un véritable Scutibranche, et qu'il ne soit jamais symétrique. La divergence d'opinion sur la place que devoient occuper les Navicelles ne pouvoit cesser que lorsque l'on connoîtroit complétement l'animal : on n'avoit eu jusqu'alors que des renseignemens incomplets. MM. Quoy et Gaymard, de retour de leur premier voyage, communiquèrent à M. de Blainville plusieurs individus bien conservés de la Navicelle de Bourbon. Après une étude anatomique complète, M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, adopta l'opinion de Lamarck, et la justifia par les détails anatomiques qu'il publia, à l'article Navicelle du *Dictionnaire des Sciences naturelles*. La question nous sembloit décidée, et elle l'est en effet pour nous et la plupart des naturalistes. M. Cuvier néanmoins persista dans sa manière de voir, dans la seconde édition du *Règne animal*, dans laquelle on trouve les Navicelles, entre les Calyptrées et les Crépidule, dans la famille des Pectinibranches capuloïdes. M. Cuvier s'aperçut bien de l'intime liaison qui existe entre les Navicelles et les Piléoles, mais il ne reconnut pas celle, non moins évidente, entre ce dernier genre et les Néritines.

Malgré l'opinion de ce savant, nous continuerons à placer le genre qui nous occupe dans les rapports que Lamarck lui a assignés. Nous nous fondons, non-seulement sur l'existence de l'opercule, mais encore sur les caractères de l'animal et de sa coquille. Lorsque l'on a examiné avec quelques soins les diverses formes que prennent certaines Néritines, on reconnoît bientôt qu'il existe entre les deux genres des nuances insensibles qui font disparoître une partie des caractères au moyen desquels on avoit voulu rapprocher les Navicelles des Crépidules. Nous avons déjà discuté, dans le *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle*, les principes d'après lesquels les rapports de ce genre avoient été conçus. Nous ne reproduirons pas ici des argumens que l'on aura pu trouver ailleurs. Ils sont tellement concluans, qu'il est désormais impossible de comprendre les Navicelles ailleurs que dans la famille des Néritacés. *Voyez* ce mot.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal ovale, non spiral, ayant un pied elliptique fort grand, sans sillon marginal antérieur, soudé à la partie postérieure de la masse viscérale, et portant un opercule osseux caché entre cette masse viscérale et la face dorsale du pied, sur laquelle il adhère; tête fort large, semi-lunaire; deux tentacules très-longs, coniques, contractiles; yeux subpédonculés, placés du côté externe, à la base de ces tentacules; une seule branchie pectiniforme oblique.

Coquille elliptique, oblongue, patelliforme, avec un sommet abaissé jusqu'au bord postérieur et tourné en spirale à son extrémité; le bord gauche aplati, tranchant, étroit, sans dents, presque en demi-cloison; opercule calcaire,

mince, ayant une dent subulée au bord postérieur.

Les Navicelles sont des coquilles d'eau douce, qui vivent à la manière des Nérites; elles paroissent symétriques; mais si on obtient des individus jeunes et bien conservés, on voit que le sommet, incliné sur le bord postérieur, est tourné en spirale sur le côté gauche. Ce qui empêche que l'on aperçoive facilement ce caractère, c'est que, comme dans la plupart des coquilles d'eau douce, cette partie est plus ou moins cariée. La coquille est assez mince, recouverte d'un épiderme brun ou verdâtre. Elle présente, à l'intérieur, une impression musculaire alongée, courbée en fer à cheval; l'ouverture est très-vaste, longitudinale et semi-lunaire; la columelle s'avance en une sorte de cloison transverse presque droite, sans dents, très-mince et tranchante sur son bord. L'opercule est rudimentaire, beaucoup trop petit pour fermer l'ouverture de la coquille : aussi est-il placé de manière à n'avoir aucun usage, la soudure du pied avec les viscères empêchant cette partie de se reployer et de poser l'opercule au-devant de l'ouverture. Cet opercule est mince, calcaire, quadrilatère; sa face inférieure offre une grande impression, qui est celle du muscle d'attache. Au bord postérieur, on trouve une petite apophyse très-comparable à celle que l'on remarque sur les opercules de Néritine. Les bords sont minces et tranchans.

On ne connoît encore qu'un petit nombre d'espèces appartenant à ce genre. Lamarck en cite trois; mais peut-être l'une d'elles n'est-elle qu'une variété de la Navicelle elliptique.

1. Navicelle elliptique. *Navicella elliptica.*

N. testâ ovato-ellipticâ, subepiderme viridi fuscâ, lævi, nitidâ, albo et cæruleo squamatìm maculosâ; apice recurvo, extra marginem subprominulo.

Nerita porcellana. Chemn. *Conch. tom.* 9. *tab.* 124. *fig.* 1082.

Navicella elliptica. Encycl. *pl.* 456. *fig.* 1. *a. b. c. d.*

Ferus. *Syst. conch. pag.* 64. *n*°. 1.

Crepidula borbonica. Roissy, *Moll. du Buffon de Sonnini, tom.* 5. *pag.* 259. *n*°. 5.

Dacosta, *Conch. tab.* 6. *fig.* 4.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 181. *n*°. 1.

Septaria elliptica. De Blainville, *Malacolog. pag.* 446. *pl.* 36 *bis. fig.* 1, et *pl.* 48. *fig.* 5.

La synonymie du *Patella porcellana* de Gmelin est certainement peu exacte, car on trouve citées les figures de Lister et d'Adanson, qui représentent une véritable Crépidule, tandis que celles de Chemnitz et de Rumphius représentent l'espèce dont il s'agit ici. Cette coquille est ovale-oblongue, patelloïde, régulière, presque symétrique; son sommet est incliné fortement sur le bord postérieur, il est contourné sur le côté gauche; la surface extérieure est entièrement lisse, recouverte d'un épiderme mince d'un brun plus ou moins foncé, au-dessous duquel on aperçoit une multitude de petites taches inégales, blanches, triangulaires, sur un fond violacé lorsque l'épiderme a été enlevé; les bords sont simples, minces et tranchans. A l'intérieur, la coquille est blanche; le bord columellaire est assez large, il forme un plan incliné, lisse, dont le bord, légèrement arqué, est tranchant et non denté; le bord columellaire est ordinairement blanc, quelquefois jaunâtre : l'impression musculaire est fort alongée, elle s'étend de chaque côté jusqu'au tiers antérieur de la coquille; elle est superficielle et arquée en fer à cheval.

Cette coquille, très-commune dans les eaux douces de l'île Bourbon et de la plupart des îles de l'Océan indien, a 30 millim. de long et 20 de large.

2. Navicelle rayée. *Navicella lineata.*

N. testâ elongatâ, angustâ, tenuissimâ, diaphanâ, luteo-aureâ; lineis spadiceis e vertice ad marginem anticum radiatìm porrectis; apice vix ultra marginem prominulo.

Encycl. *pl.* 456. *fig.* 2. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 182. *n*°. 2.

Cette espèce est certainement distincte de la précédente. Elle est ovale-oblongue, et proportionnellement beaucoup plus étroite; elle est très-mince, à sommet peu saillant, très-entier; il en part en rayonnant dix à douze lignes étroites d'un rouge-brun assez foncé sur un fond blanc-verdâtre, ou d'un jaune-verdâtre lorsque l'épiderme existe. A l'intérieur, la coquille est d'un blanc-bleuâtre, teinte de jaune vers le crochet : elle est peu profonde, et sa columelle lamelliforme, excessivement mince, est étroite et fortement courbée à son bord libre.

Cette petite coquille, fort rare, habite les rivières de l'Inde. Sa longueur est de 18 millim. et sa largeur de 11.

3. Navicelle parquetée. *Navicella tessellata.*

N. testâ oblongo-ellipticâ, tenui, diaphanâ, luteo et fusco maculis oblongo-quadratis tessellatâ; vertice marginali, non exserto.

Navicella tessellaria. Encycl. *pl.* 456. *fig.* 4. *a. b.*

Var. b.) *Testâ angustiore, fragili.*

Encycl. *pl.* 456. *fig.* 3. *a. b.*

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 6. *pag.* 182. *n*°. 3.

La variété que cite Lamarck, et que nous rapportons dans notre synonymie, nous paroît appartenir à l'espèce qui précède et non à celle-ci; elle ne diffère, en effet, de la *Navicella lineata* que parce que les linéoles sont interrompues et formées par de longues taches triangulaires, mais cette différence de coloration tient probablement à une variété individuelle. Quant au type de la Navicelle parquetée, elle paroît peu différente de l'elliptique, elle est cependant plus étroite, moins profonde, son test est très-mince; le sommet, fortement incliné sur le bord postérieur, est légèrement dépassé par lui; la surface extérieure est lisse, revêtue d'un épiderme mince, verdâtre, au-dessous duquel la coquille est brune et ornée de taches triangulaires, blanches, assez grandes, presqu'égales, et disposées d'une manière assez régulière. A l'intérieur, la coquille est blanche; le bord columellaire aplati est étroit, très-mince, et fortement courbé à son bord libre.

Cette coquille, comme la précédente, vit dans les rivières de l'Inde. Elle est longue de 24 millim. et large de 16.

M. Quoy nous a communiqué une Navicelle qui provient des eaux douces de l'île de Gouam : elle pourroit constituer une quatrième espèce si on observoit, sur un grand nombre d'individus, les caractères distinctifs que nous remarquons sur le petit nombre que nous possédons. La coquille est plus épaisse, beaucoup plus bombée et plus profonde qu'aucune autre; son sommet, assez saillant, n'atteint pas le bord postérieur; le bord columellaire est plus étroit et plus épais; l'intérieur est d'un jaune doré intense, tandis qu'à l'extérieur la coloration est la même que dans la Navicelle elliptique.

NAVICULE.

M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, a donné ce nom à une petite section des Arches, dans laquelle il comprend les espèces de forme naviculaire dont la charnière est complétement droite, le pied tendineux et adhérent. L'Arche de Noé sert de type à cette division.

NAYADES (Les).

Famille proposée par Lamarck, dans sa *Philosophie zoologique*, pour les deux genres Mulette et Anodonte. Cette famille n'éprouva aucun changement dans l'*Extrait du Cours*, et ce ne fut que dans son dernier ouvrage qu'il y ajouta les genres Iridine et Hyrie; depuis cette époque plusieurs conchyliologues ont voulu y introduire des genres nouveaux fondés sur des formes extérieures ou des caractères de charnière qui sont tous variables; tels sont les genres Alasmodonte, Symphinote, etc. Une coquille ancienne par sa forme, quoiqu'appartenant aux Mulettes, en fut démembrée par Lamarck sous le nom de Castalie, et transportée dans la famille des Trigonées à côté des Trigonies. Lamarck n'auroit pas fait cette faute s'il eût connu ces nombreuses espèces de formes si variables de l'Amérique septentrionale; il eût reconnu que la Castalie ne diffère en rien d'important des autres Mulettes, et il seroit arrivé au même résultat relativement au genre Hyrie. Quant aux Iridines, nous avons vu, en traitant de ce genre, en quoi elles diffèrent des Mulettes et des Anodontes, et pour quelles raisons elles devoient en être séparées : il résulte de ce que nous venons de dire que la famille des Nayades devroit se composer non-seulement des Mulettes, des Anodontes et des Hyries, mais encore des Castalies, des Alasmidontes et autres genres formés sur des caractères de même valeur. Cette conclusion est rigoureusement admissible, puisque l'on ne peut objecter que les animaux de tous ces genres mentionnés diffèrent de ceux des Mulettes proprement dites; cette ressemblance des animaux, au milieu de modifications si étonnantes dans les formes des coquilles, est un fait important pour la conchyliologie, et qui donne la mesure de la valeur que l'on doit attacher à ces modifications. On ne doit plus être étonné dès lors des passages insensibles entre les genres que l'on a cherché à établir; ces passages, ainsi que la ressemblance des animaux, indiquent la seule marche rationnelle qu'il soit permis de suivre. Maintenant il faut, au lieu d'admettre cinq à six genres dans la famille des Nayades, n'en admettre qu'un seul, celui des Mulettes, que l'on pourra facilement diviser en plusieurs groupes d'espèces d'après la forme extérieure et la charnière surtout. La charnière offre quatre modifications principales : 1°. des dents cardinales antérieures et une dent lamellaire postérieure; 2°. des dents cardinales antérieures, point de dent lamellaire postérieure; 3°. une côte adnée remplaçant la dent lamellaire postérieure, point de dents cardinales antérieures; 4°. aucune dent à la charnière. Chacune de ces divisions principales peut être partagée en plusieurs groupes d'après les formes extérieures, et en tenant compte, pour certaines espèces, de la soudure des valves au-dessus du ligament, soudure qui, quoique remarquable, ne peut servir de caractère générique, comme l'a cru M. Lea, qui a fondé sur lui le genre Symphinote. Nous renvoyons, pour plus de détails, à l'article MULETTE et aux genres dont nous avons parlé dans cet article.

NECTOPODES.

M. de Blainville a divisé les Nucléobranches en deux familles (*voyez* NUCLÉOBRANCHES): la première, pour ceux qui n'ont qu'une seule nageoire abdominale qui représente, selon l'auteur que nous citons, le pied des autres Mollusques; et la seconde, pour ceux qui ont des nageoires latérales. Il a donné à l'une le nom de Nectopo-

des, et il a conservé le nom de Ptéropodes à la seconde. A l'égard de l'arrangement de cette famille, M. de Blainville se trouve moins d'accord avec les auteurs modernes que pour la plupart des autres pour les rapports avec les familles voisines. Lamarck, en effet, avoit considéré les Carinaires et les Firoles comme les Mollusques les mieux organisés, et les avoit placés dans la série au-dessus des Céphalopodes. Nous voyons, au contraire, M. de Blainville les porter près des Mollusques nus, tels que les Phyllidies, qui sont déjà bien inférieurs à la plupart des Mollusques. Nous ne pourrons nous livrer à l'examen des opinions des auteurs qu'à l'article NUCLÉOBRANCHE. *Voyez* d'ailleurs CARINAIRE et FIROLE.

NÉITHÉE.

Dans les *Annales de la Société linnéenne de Paris*, 1824, M. Drouet a publié un Mémoire sur un nouveau genre de la famille des Arcacées; il nomme ce genre Néithée; il le considère comme voisin des Nucules, et propose en conséquence de le placer dans la série près de ce genre, pour établir son passage avec les Trigonies. C'est avec plusieurs espèces déjà connues du genre Peigne de Lamarck, et une espèce nouvelle, que l'auteur propose de former ce genre. Ce sont les *Pecten æquicostatus*, *versicostatus* de Lamarck; *costangulus* N. Sp. Ces Peignes présentent en effet des dents sériales sur le bord cardinal, mais du reste, ils ont tous les caractères des Peignes; ils n'ont qu'une seule impression musculaire, ce qui indique leurs véritables rapports et leur éloignement des Nucules et des Trigonies. On ne peut donc pas admettre le genre de M. Drouet, il doit tout au plus former une sous-division des Peignes. *Voyez* ce mot.

NÉMATOPODES.

Le sous-type des Mollusques malentozoaires de M. de Blainville est partagé, dans son *Traité de Malacologie*, en deux classes, les Nématopodes (Cerrhipodes Lamk. *voyez* ce mot), et en Polyplaxiphores (genre Oscabrion Lamk.). Cette classe des Nématopodes est elle-même divisée en deux familles, les Lépadiens et les Balanides. Les Lépadiens répondent au genre Lépas de Bruguière, Anatife des auteurs, et renferment les genres suivans: Gymnolèpe, Pentalèpe, Polylèpe et Litholèpe. La famille des Balanides se rapporte au genre Balane de Bruguière; elle se partage en deux sections: dans la première, où se trouvent les genres Balane, Ochthosie, Conie, Creusie et Chthamale, l'opercule est articulé et plus ou moins vertical; dans la seconde section, l'opercule n'est point articulé, et il est plus ou moins horizontal. Cette section ne contient que le genre Coronule lui seul, divisé en cinq groupes, parmi lesquels se remarque le genre Tubicinelle de Lamarck.

NÉRINÉE. *Nerinea.*

Des coquilles pétrifiées, turriculées, élancées, canaliculées à la base, présentant de très-grands plis sur la columelle et sur les différentes faces internes des tours de spire, ont servi à M. Defrance pour l'établissement du genre Nérinée, dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*. Le calcaire oolitique blanc des environs de Lisieux, de Bailly, près d'Auxerre, et des environs de Nevers, a d'abord présenté les coquilles singulières dont il est question. Depuis, nous en avons découvert de plus grandes espèces dans le même terrain aux environs de Saint-Mihiel; on en découvre aussi, mais seulement des moules intérieurs, dans un calcaire beaucoup plus ancien, aux environs de Nancy. Si l'on vient à scier en deux de ces coquilles, on les trouve perforées dans l'axe, et on aperçoit avec facilité la disposition particulière des plis qui, en s'étendant, et se contournant quelquefois dans la cavité intérieure de la spire, ont laissé peu de place pour la partie postérieure de l'animal: aussi, d'après cette disposition, les moules intérieurs des Nérinées ressemblent en quelque sorte à des rubans gaufrés dans leur longueur. Nous avons rassemblé sur ce genre des matériaux assez nombreux pour pouvoir le caractériser et indiquer ses rapports. Le genre qui se présente d'abord pour avoisiner celui-ci est celui des Pyramidelles; on voit en effet que ces coquilles, comme les Nérinées, ont d'assez grands plis sur la columelle, mais elles n'en présentent jamais sur le côté droit. Les Pyramidelles sont à peine subéchancrées à la base; Lamarck les a même placées dans la série des coquilles à ouverture entière. Les Nérinées, au contraire, sont canaliculées à la base, comme les Cérites, et ont l'ouverture absolument semblable à celle de plusieurs coquilles de ce genre. Quoique la columelle soit creuse dans toute sa longueur, cependant on ne s'en aperçoit que lorsque la coquille est cassée par accident à la base ou dans une partie de son étendue. Lorsqu'elle est entière, il est impossible de reconnoître cette particularité; ce sera donc vers les Cérites que l'on devra placer le genre de M. Defrance. Nous trouvons dans ce genre plusieurs coquilles qui, comme le Cérite géant, par exemple, offrent des plis fort gros sur la columelle; mais ce qui doit surtout décider des rapports, c'est le canal de la base: si d'un autre côté les Pyramidelles ont un opercule comme les Cérites, et que, par une transition assez naturelle, on fasse servir ce genre d'intermédiaire entre les coquilles à bouche entière et celles qui sont canaliculées, on pourra faire commencer la grande série des canaliculées par les Nérinées, et on les rapprochera également des Pyramidelles et

des Cérites. M. Defrance n'ayant pas donné les caractères de ce genre, nous pensons qu'ils peuvent être exprimés ainsi :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille alongée, turriculée, canaliculée à la base; ouverture rétrécie, oblique, subquadrangulaire ou trapézoïdale; columelle large, perforée dans toute sa longueur, épaisse, chargée de gros plis saillans, diversement contournés : un ou plusieurs plis sur le côté droit; ils correspondent aux intervalles des plis columellaires.

Il existe dans la coquille au moins trois plis, et pas plus de cinq dans les espèces où ils se voient tous. Ils sont souvent diversement contournés, quelquefois très-flexueux; ils présentent une, deux et quelquefois trois gouttières séparées par des carènes aiguës; d'autres fois ils sont simples, seulement plus ou moins inclinés sur le plan où ils reposent. Chaque espèce présente au reste dans ces parties des caractères extrêmement tranchés, qui ne permettent dans aucun cas de les confondre; ainsi, la forme et les accidens extérieurs venant à manquer pour la détermination de l'espèce, on pourra avoir une entière confiance dans la forme des plis. Nous connoissons déjà neuf espèces de ce genre, et nous en possédons huit que nous avons pu observer dans toutes leurs parties, et remarquer cette constance dans la forme des plis de chaque espèce.

1. Nérinée de la Meuse. *Nerinea Mosæ.* Nob.

N. testâ turrito-conoideâ, irregulariter subplicatâ; anfractibus basi subnodosis, in medio excavatis; columellâ triplicatâ; labio dextro uniplicato.

Nob. *Dict. class. d'Hist. nat. tom.* 11. article Nérinée.

Ibid. *Descript. des Coq. caract. des terr. pag.* 205. *pl.* 4. *fig.* 1. 2.

La figure que nous avons donnée de cette espèce la représente réduite de moitié, à peu près. Elle est grande, conoïde, plus large à la base proportionnellement qu'aucune autre espèce. Elle est composée de onze tours concaves, taillés en gouttière transversale. On y remarque des plis irréguliers, longitudinaux, et des nodosités, également irrégulières, à leur base. C'est surtout sur les quatre à cinq premiers tours que les nodosités paroissent. Les tours de spire étant creusés dans le milieu, leurs bords sont relevés, et la rencontre de deux tours produit une crête saillante et spirale, au milieu de laquelle on voit la suture : elle se trouve donc portée sur la partie la plus saillante des tours de spire; ce qui est l'inverse de ce qui a lieu dans le plus grand nombre des coquilles turriculées. L'ouverture a la forme d'un losange très-alongé; elle est anguleuse et terminée à la base par un canal étroit, profond et assez alongé. La columelle est très-épaisse; elle offre trois plis : le médian est le plus court, mais le plus épais. Deux plis seulement sont sur le bord droit : un très-petit à l'angle médian de l'ouverture, et le second, plus gros, plus saillant, se trouve en face du pli médian de la columelle.

Nous ne connoissons encore cette coquille que dans le département de la Meuse, dans les couches fort épaisses d'oolite blanche des environs de Saint-Mihiel.

2. Nérinée tuberculeuse. *Nerinæa tuberculosa.*

N. testâ elongato-turritâ; anfractibus planulatis, unicâ serie nodulorum coronatis; columellâ triplicatâ; margine dextro biplicato, plicis maximis, variè contortis; columellâ vix perforatâ.

Def. *Dict. des Scienc. nat. tom.* 34. *pag.* 452.

Cerithium Nerinæa. Blainville, *Malacol. pag.* 404. *pl.* 21 *bis. fig.* 3. *a. b. c.*

Cette coquille a l'aspect extérieur d'un Cérite; elle est alongée, turriculée, formée de onze à douze tours assez étroits; ils sont lisses. La suture en est simple, mais près d'elle, à la partie supérieure de chaque tour, s'élève un léger bourrelet, sur lequel est disposée, d'une manière régulière, une seule rangée de tubercules demi-sphériques, au nombre de onze ou douze sur chaque tour. La columelle est très-large; elle est chargée de trois gros plis : le premier est le plus épais; le second est obtus et sa base est plus étroite que son sommet. Le troisième est le plus alongé : il est soutenu par une base large, qui s'appuie en grande partie sur le plancher de chaque tour; sa surface supérieure, divisée en deux rigoles, dont la plus interne est la plus profonde. Les plis du bord droit sont au nombre de deux : le premier est situé dans l'intervalle du premier et du second columellaire; il est étroit à la base, dilaté au sommet, d'un côté seulement, de manière qu'il représente assez bien, dans sa coupe transverse, la forme d'une *L*. Le second pli, du côté droit, est beaucoup plus petit; il est situé vis-à-vis la base du troisième pli columellaire. La grosseur des plis qui existent dans l'intérieur de cette coquille a réduit à un espace contourné, très-étroit, la place que la partie postérieure de l'animal devoit occuper. Rien dans la nature actuelle ne peut donner une idée de la structure de cette espèce. L'ouverture de quelques Clausilies ou de quelques Hélices, obstruée par des plis grands et nombreux, pourroit en donner une idée; mais il faut se souvenir que les plis ne se continuent ni sur la columelle, ni sur le bord droit, dans les coquilles que nous venons de mentionner.

Cette coquille curieuse s'est trouvée dans plusieurs localités dans lesquelles se montre le calcaire à Polypiers (*coral rag* des Anglais). Elle est citée aux environs d'Auxerre et de Nevers, ainsi qu'à Poully. Sa longueur est d'environ 60 millim. et sa largeur de 15 à la base.

NERITA.

Klein, après Lister, est le premier qui se soit servi du mot *Nerita* pour un genre de coquille; car son ouvrage intitulé: *Nov. Method. ostrac.*, etc., a paru en 1753. Adanson, dont l'*Histoire des Coquillages* n'a été publiée que quelques années après, en 1758, a pu prendre cette dénomination générique dans l'un ou l'autre de ces auteurs, mais il n'a pu adopter le genre de Klein, qui est composé de la manière la plus bizarre, puisqu'on y trouve des Cadrans, des Hélices, des Roulettes, des Troques, &c.; il n'y manque que de véritables Nérites. *Voyez* ce mot.

NÉRITACÉES.

Cette famille fut proposée par Lamarck, dans sa ***Philosophie zoologique***, sous le nom qu'elle porte encore aujourd'hui, et pour les genres qui la constituent dans son dernier ouvrage, elle est composée des genres Navicelle, Néritine, Nérite et Natice.

Il seroit difficile de contester les rapports qui existent entre ces genres: Chemnitz avoit senti ceux des Navicelles et des Néritines, Lamarck les confirma; mais ils furent rejetés par quelques auteurs, notamment par M. de Ferussac, dans son *Essai d'une classification des Mollusques terrestres*, qui rapprocha les Navicelles des Ancyles; et par M. Cuvier, dans les deux éditions du *Règne animal*, ouvrages dans lesquels il mit en rapport les Navicelles et les Crépidules, laissant les Natices et les Nérites dans les Turbinacées. M. Cuvier cependant, entraîné par des rapports évidens, dans la deuxième édition du *Règne animal*, mit le genre Piléole à côté des Navicelles, en contact avec les Crépidules et les Calyptrées. Nous ferons observer que le genre Piléole, institué par Sowerby, est une modification des Nérites, modification qui lie, de la manière la plus évidente, certaines Néritines aux Navicelles. D'après cela, dans notre manière de voir, loin de servir à son démembrement, le genre Piléole resserre les liens qui unissent les divers genres de la famille des Néritacées de Lamarck.

Cette famille ne peut rester cependant sans quelques modifications. M. de Blainville l'a bien senti, et en lui donnant le nom d'Hémicyclostomes, dans son *Traité de Malacologie*, il l'a réduite aux trois genres Nérite, Natice et Navicelle. Il est en effet maintenant reconnu que le genre Néritine est artificiel, et qu'il ne doit plus être admis qu'à titre de section des Nérites. Cette réforme, une fois admise, la famille des Néritacées sera rendue complète, si on y admet le genre Piléole: elle sera, dès-lors, composée des quatre genres suivans: Navicelle, Piléole, Nérite et Natice. *Voyez* ces mots.

Si nous cherchons à établir les rapports de cette famille avec celles qui l'avoisinent le plus, nous voyons que, d'un côté, Lamarck l'a rapprochée du genre des Paludines, et de l'autre, l'a isolée, en quelque sorte, en mettant entre elle et les Macrostomes celle des Janthines. M. Cuvier n'admet pas cette famille; il en met, comme nous l'avons vu, une partie dans les Pectinibranches capuloïdes, et l'autre dans les Turbinacés. Nous pensons qu'il convient de mettre la famille dont nous nous occupons en rapport immédiat avec celle des Sigarets, réformée d'une manière convenable.

NÉRITE. *Nerita.*

On attribue généralement à Linné la création du genre Nérite; on pourroit cependant en trouver l'origine dans Lister, qui, dans son grand ouvrage (*Synops. Conchyl.*), a parfaitement séparé et sans aucun mélange toutes les coquilles que M. de Blainville range, aujourd'hui, dans le genre Nérite. Si l'on consulte cet ouvrage, à la *pl.* 595 jusqu'à la *pl.* 608, on trouvera, sous le nom de Nérites, le genre Nérite des auteurs les plus modernes, divisé, comme l'a fait M. de Blainville tout récemment, en celles qui ont des dents aux bords gauche et droit, ce sont les Nérites marines; en celles qui ont des dents au bord gauche seulement (Lamarck en a fait son genre Néritine); enfin en celles qui n'ont point de dents, soit au bord droit, soit au bord gauche; et cette section, l'espèce fluviatile des rivières d'Europe, et une autre coquille marine, voisine des Turbos. Cette coquille est la seule qui soit étrangère aux Nérites, et que Lister ait mise dans ce genre. Ainsi, comme on le voit, le genre Nérite étoit créé depuis fort long-temps, et d'une manière bien naturelle, lorsque Klein a proposé à son tour (*Nov. Method. ostrac.*), sous le même nom, un genre qui est un assemblage bizarre et disparate des coquilles les plus étrangères les unes aux autres. Depuis Lister, Adanson est véritablement le premier qui ait envisagé le genre Nérite convenablement; il l'a caractérisé, en effet, d'après l'animal, et l'a séparé, comme Lister, des Natices. Tout en admettant son voisinage avec ce genre, Linné a donc eu tort de ne pas admettre une telle opinion, en adoptant la dénomination de Nérites: il a modifié ce genre, en y admettant les Natices et d'autres coquilles étrangères aux Nérites. Bruguière, ne suivant point Linné, adopta de préférence, et avec juste raison, l'opinion d'Adanson, qui, depuis lors, a toujours prévalu. Lamarck, MM. Cuvier, de Roissy,

MM. ... de Férussac, de Blainville, etc., ont imité Bruguière. Seulement, Lamarck a proposé un genre pour les Nérites fluviatiles, sous le nom de Néritines; et Montfort a démembré mal à propos les genres Clithon, Théodore et Velate, qui n'ont point été adoptés.

Le genre Nérite est suffisamment connu, quant à l'animal, pour être convenablement caractérisé et mis en rapport avec les genres voisins. C'est près des Natices et des Navicelles qu'il se place naturellement et dans la même famille, comme Lamarck l'a établi d'abord et comme l'anatomie l'a confirmé depuis. Ce genre peut être caractérisé de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal globuleux ; pied circulaire, épais, sans sillon en avant, ni lobe pour l'opercule en arrière, avec un muscle columellaire, bipartite; tentacules coniques; yeux subpédonculés à leur côté externe; bouche sans dents labiales, mais avec une langue denticulée, prolongée dans la cavité viscérale; une seule et unique grande branchie pectiniforme. L'organe excitateur mâle terminé au côté droit, en avant du tentacule de ce côté. Coquille épaisse, semi-globuleuse, à spire peu ou point saillante, non ombiliquée; ouverture semi-lunaire; le bord droit denté ou non denté à l'intérieur; le gauche tranchant, oblique, septiforme, denté ou non denté; impression musculaire double, en fer à cheval incomplet; opercule calcaire, subspiral; le sommet tout-à-fait marginal à son extrémité gauche; une ou deux apophyses d'adhérence musculaire à son bord postérieur.

Adanson pensoit que les Mollusques operculés et surtout les Nérites, pouvoient être considérés comme les intermédiaires entre les Mollusques univalves sans opercule et les Mollusques bivalves. Cette opinion, certainement erronée, étoit fondée sur la manière dont l'opercule semble s'articuler avec le bord columellaire par les deux apophyses dont il est garni ; mais cette union de l'opercule avec la coquille ne peut être comparée en rien à celle qui existe entre les deux valves d'un conchifère. Sous le rapport de l'organisation de l'animal, cette opinion ne peut soutenir le moindre examen.

Le genre Nérite contient des coquilles marines et fluviatiles. Au rapport des savans voyageurs de l'expédition de la corvette *la Coquille* autour du monde, il existeroit à la Nouvelle-Guinée une espèce de Nérite qui pourroit quitter les eaux douces et s'en éloigner jusqu'à une demi-lieue, et vivre sur des plantes dans des lieux peu humides, et devenir par là une coquille terrestre, sans cependant que son animal soit pulmobranche. Ce fait, qui nous a été verbalement raconté par notre ami M. Lesson, mérite toute confiance de la part d'un aussi excellent observateur. Les espèces de Nérites, soit marines, soit fluviatiles, sont nombreuses. On les rencontre dans les eaux douces de presque tous les pays ; mais les plus grosses espèces et celles qui sont ornées des plus vives couleurs appartiennent aux régions chaudes du globe. Dans le nord, ou dans la zône tempérée, on les trouve avec les Planorbes, les Limnées et les Mulettes, surtout dans les eaux courantes. Dans le midi, c'est avec les Mélanopsides, les Mélanies ou les Navicelles, qu'elles peuplent en abondance les rivières et les ruisseaux. On doit donc être étonné de trouver des fossiles dans les couches des environs de Paris, avec des Nérites fluviatiles différentes de celles de nos rivières, des Mélanies et des Mélanopsides, dont les analogues ne se rencontrent plus que dans des pays beaucoup plus méridionaux. Ce qui est remarquable, c'est que les espèces de Néritines semblent être perdues aussi-bien que les Cyrènes, tandis que les Mélanopsides se trouvent vivantes dans le midi de l'Europe et en Asie.

Les Nérites peuvent se diviser en deux sections principales : les marines et les fluviatiles, et chacune d'elles en plusieurs groupes, d'après les accidens extérieurs. Les opercules, comme l'a observé M. de Blainville, pourroient servir avantageusement à la distinction des espèces. On doit donc regretter que les opercules de toutes les espèces ne soient pas connus; car, dès-lors, il n'existeroit plus d'incertitudes. La disposition des couleurs, la forme des taches, le nombre des bandes sont quelquefois si variables, que l'on tomberoit souvent dans de graves erreurs si l'on vouloit s'en rapporter exclusivement à un caractère aussi fugace.

1. NÉRITE grise. *Nerita exuvia.*

N. testâ crassâ, albâ, nigro maculatâ; costis transversis, dorso acutis, squamoso-scabris, striis longitudinalibus costas decussantibus; labro intùs crenato, labro supra verrucoso et margine dentato.

Nerita exuvia. LIN. GMEL. *pag.* 3677. *n°.* 11.

LISTER, *Conch. tab.* 599. *fig.* 15.

RUMPH. *Mus. tab.* 22. *fig.* N.

PETIV. *Gaz. tab.* 100. *fig.* 6.

GUALT. *Test. tab.* 66. *fig. c. c.*

SEBA, *Mus. tom.* 3. *tab.* 39. *fig.* 9. 10.

KNORR, *Vergn. tom.* 3. *tab.* 11. *fig.* 5.

FAVANNE, *Conch. pl.* 11. *fig.* M.

CHEMN. *Conch. tom.* 5. *tab.* 191. *fig.* 1972. 1973, et *tab.* 193. *fig.* 1944. 1945.

ENCYCL. *pl.* 454. *fig.* 1. *a. b.*

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 193. *n°.* 1 et 2.

Cette coquille est la plus grande des espèces connues à l'état vivant ; elle est extrêmement fa-

cile

cile à distinguer de ses congénères. Elle est ovale, demi-globuleuse, et couverte à l'extérieur d'une douzaine de grosses côtes, entre chacune desquelles s'en trouvent de plus petites : dans les individus bien frais, ces côtes sont traversées par des stries transverses assez multipliées et généralement peu profondes. Ces stries rendent les côtes subgranuleuses dans les individus où elles sont plus enfoncées. L'ouverture est petite et semi-lunaire; le bord droit présente à l'intérieur un assez grand nombre de sillons longitudinaux fort courts; le bord gauche est taillé en biseau, il a deux dents dans le milieu, et sa surface, d'un jaune doré à sa partie supérieure, est chargée de nombreuses granulations. En dehors, cette coquille est d'un blanc-grisâtre, et les côtes sont ornées de grandes ponctuations noires, subquadrangulaires : ces ponctuations affectent dans l'ensemble de leur disposition des lignes onduleuses et obliques.

Cette coquille, qui vient des mers de l'Inde, a 47 ou 48 mill. de longueur.

La *Nerita textilis* de Lamarck n'est qu'une variété de l'espèce que nous venons de décrire. L'ouverture est absolument semblable, la disposition des côtes est également la même, seulement plus arrondies dans l'une que dans l'autre; mais l'identité est telle, que l'on ne pourroit multiplier sans inconvénient les espèces sur des caractères d'aussi peu de valeur que ceux qu'a employés Lamarck.

2. Nérite plissée. *Nerita plicata.*

N. testâ solidâ, transversìm costato-plicatâ, squalide albâ, apice luteâ; spirâ exsertiusculâ; aperturâ angustatâ, ringente, labiorum dentibus inæqualissimis.

Nerita plicata. Lin. Gmel. *pag.* 3681. *n°.* 47.

Lister, *Conch. tab.* 595. *fig.* 3.

Gualt. *Testac. tab.* 66. *fig.* V.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 59. *fig.* 18.

Born, *Mus. tab.* 17. *fig.* 17. 18.

Encycl. *pl.* 454. *fig.* 5. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 194. *n°.* 15.

Coquille singulière par les dentures extrêmement grosses qui sont dans l'ouverture, et qui semblent devoir s'opposer si ce n'est au passage de l'animal, du moins au renversement de son opercule. Cette coquille est toute blanche, très-convexe, à spire assez saillante et conique, formée de cinq tours aplatis, dont le dernier est beaucoup plus grand que tous les autres; ces tours sont chargés d'un grand nombre de côtes longitudinales, régulières, pliciformes, plus espacées et plus saillantes à la partie supérieure du dernier tour qu'à sa base. L'ouverture est en croissant; le bord droit, extrêmement épais, porte à sa base et à son sommet une très-grosse dent en mamelon, dans l'intervalle, quatre autres dents tranchantes et moins saillantes; le bord gauche est convexe, on y trouve quatre grosses dents, dont les deux médianes sont les plus larges : la callosité du bord gauche est convexe et assez épaisse; elle est garnie dans toute son étendue de rides assez longues, mais distantes entre elles, et quelques-unes vers la base sont interrompues par quelques granulations. Nous possédons une variété de cette espèce dans laquelle on trouve deux côtes sur le milieu du dernier tour, une autre à la base et une quatrième au sommet, qui sont régulièrement ponctuées de brun foncé.

Cette coquille, assez commune dans les collections, vient de l'Océan indien, et se trouve quelquefois dans l'Océan atlantique austral. Sa longueur est de 30 millim.

3. Nérite parquetée. *Nerita tessellata.*

N. testâ solidâ, transversìm sulcatâ, cinereâ; sulcis confertissimis, convexis, albo et nigro tessellatim maculatis; spirâ exsertiuscula; labiorum dentibus ut plurimùm parvulis.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 192. *fig.* 1998. 1999.

Nerita tessellata. Gmel. *pag.* 3685. *n°.* 65.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 194. *n°.* 16.

Cette espèce n'est peut-être qu'une variété de la Nérite espacée, mais comme ses côtes sont généralement plus obtuses et plus rapprochées, les conchyliologues l'ont presque tous adoptée. Cette espèce est d'une taille médiocre; elle est assez épaisse, solide, ovale-oblongue, très-convexe, ayant la spire un peu saillante, et ordinairement d'un blanc-jaunâtre; le dernier tour est chargé de côtes nombreuses assez fines et régulières; elles sont convexes, obtuses et rapprochées; elles sont couvertes de taches alternativement noires et blanches, qui étant placées avec régularité dans quelques variétés, rendent la coloration comparable à celle d'un damier. L'ouverture est assez grande, blanche en dedans, régulièrement semi-lunaire; le bord droit est bordé à l'extérieur d'une ligne noire, qui indique l'épaisseur de la couche corticale; à l'intérieur le bord columellaire est assez finement strié; à sa base on trouve une petite dent conique et pointue, et à son sommet deux autres dents, dont l'une est large et obtuse. Le bord gauche est tranchant, subéchancré dans le milieu, granuleux dans toute sa surface, et portant constamment deux petites dents columellaires dans l'échancrure médiane.

Cette petite coquille, fort commune dans les collections, vient de l'Océan atlantique équinoxial. Elle est longue de 20 millim.

4. Nérite caméléon. *Nerita chamæleon.*

N. testa solidâ, transversim sulcatâ, flammulis longitudinalibus atris [illegible]; spirâ brevi, [illegible]; aperturæ [illegible] labio edentulo, sulcis rugoso et [illegible].

Nerita chamæleon. Lin. Gmel. *pag.* 3682. n°. 40.

Rumph. *Mus tab.* 22. *fig.* L.

Petiv. *Amb. tab.* 11. *fig.* 7.

Gualt. *Test. tab.* 66. *fig.* X.

Dargenv. *Conch. pl.* 7. *fig.* Q.

Favanne, *Conch. pl.* 10. *fig.* C.

Knorr. *Vergn. tom.* 5. *tab.* 15. *fig.* 4.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 192. *fig.* 1988. 1991.

Nerita bizonalis. Encycl. *pl.* 454. *fig.* 5. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 195. n°. 9.

On distingue la Nérite caméléon par sa forme globuleuse, presque hémisphérique, ainsi que par la position de sa spire, qui est généralement plus relevée que dans la plupart des espèces. En dehors, cette coquille est ornée de seize à dix-huit gros sillons arrondis et obtus, dont deux sont toujours plus gros que les autres, l'un situé sur le milieu du dernier tour, et l'autre à sa partie supérieure : entre les sillons qui couvrent le reste de la coquille, et principalement entre les plus gros, se trouvent des sillons beaucoup plus petits, dont quelques-uns sont quelquefois bifides. L'ouverture est d'un blanc laiteux ; le bord droit est épaissi à l'intérieur, mais tranchant en dehors ; il présente deux petites dents à sa partie supérieure, et des stries serrées dans tout le reste de son étendue ; le bord gauche est légèrement échancré dans le milieu, et il porte dans cet endroit deux petites dents fort étroites, qui remontent quelquefois sur la callosité columellaire. Cette callosité, peu élargie et peu épaisse, présente quelques rides ou quelques granulations.

Cette coquille à l'extérieur est d'un blanc-grisâtre et roux, et elle est ornée de flammules onduleuses d'un beau noir ; ces flammules, dans quelques individus, sont composées d'une multitude de petites linéoles transverses.

On voit rarement cette espèce dans les collections ; elle vient de l'Océan indien, et elle a 25 millim. de longueur.

5. Nérite versicolore. *Nerita versicolor.*

N. [illegible], transversim sulcatâ, [illegible] [illegible], [illegible], [illegible] [illegible], [illegible] [illegible].

[illegible] *Conch. pl.* 7. *fig.* [illegible]

Favanne, *Conch. pl.* 10. *fig.* S. *Angulo sinistro, ad basim lato* [illegible].

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 191. *fig.* 1962. 1963.

Nerita versicolor. Gmel. *pag.* 3684. n°. 57.

Encycl. *pl.* 454. *fig.* 7. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 195. n°. 10.

Il existe parmi les Nérites plusieurs espèces qui, pour la coloration, se rapprochent beaucoup de celle-ci ; mais en faisant attention aux caractères que présentent la columelle, la confusion deviendra très-difficile. La Nérite versicolore est une coquille subglobuleuse, un peu [illegible], à spire beaucoup plus saillante que dans la plupart des espèces, se rapprochant en cela de quelques Natices ; les tours de spire, au nombre de cinq, sont arrondis et déprimés au-dessous de la suture ; leur surface est couverte par un [illegible] sillons longitudinaux, convexes, [illegible] et peu saillans. L'ouverture est semi-lunaire ; elle est fort étroite et le bord droit, taillé en long biseau, est mince et tranchant à son extrémité. A l'intérieur, il est blanc, plus épais, finement strié, et présente à la base et au sommet une petite dent aiguë. La columelle est tranchante ; au lieu d'être excavée, comme dans les espèces que nous avons décrites, elle est convexe et en arc de cercle ; elle est finement découpée dans sa longueur par quatre dents saillantes, larges et subquadrangulaires, qui, par leur base, remontent sur la callosité columellaire, dont elles sont séparées par un sillon ; la callosité de la columelle est peu épaisse, on y remarque un petit nombre de rides longitudinales. En dehors, cette coquille est très-variable pour la couleur, tantôt elle est d'un gris [illegible] avec des taches [illegible] irrégulièrement éparses, formant quelquefois des [illegible] flammulées, transverses ; [illegible] que deux ou trois zones [illegible] blancs ou roses sur un fond [illegible] ; quelquefois enfin le fond est d'un blanc-[illegible], parsemé de linéoles noires en zigzag. Cette coquille est très-commune dans l'Océan des Indes. Sa longueur est de 25 millim.

6. Nérite de l'Ascension. *Nerita Ascensionis.*

N. testa solidâ, [illegible], [illegible], [illegible], [illegible] [illegible] [illegible].

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 191. *fig.* [illegible]. [illegible].

Nerita Ascensionis. Gmel. *pag.* 3685. n°. [illegible].

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 196. n°. 11.

La Nérite de l'Ascension est [illegible]

ovale-globuleuse, très-convexe et orné à l'extérieur d'un assez grand nombre de sillons assez profondément creusés, et d'une grande régularité; ils sont au nombre de douze à quatorze sur le dernier tour. La spire, généralement saillante, est habituellement colorée en jaune, tandis que le reste de la surface extérieure est d'un brun-noir, interrompu sur les côtes seulement par des taches étroites et quadrangulaires blanches : ces taches sont disposées avec assez de régularité. L'ouverture est régulièrement semi lunaire; elle est blanche en dedans, et son bord droit, qui présente à sa partie supérieure deux petites dents obsolètes, est épais et obtus; le bord gauche, assez tranchant, offre toujours trois dents fort saillantes, dont la médiane est la plus grosse. La callosité columellaire est munie dans toute son étendue de petites rides irrugulières, étroites et espacées; on y trouve aussi une tache d'un jaune pâle, qui se perd par ses bords.

Cette espèce assez grande ne s'est encore rencontrée jusqu'à présent que sur les côtes de l'île de l'Ascension. Les grands individus ont 35 millim. de longueur.

7. Nérite espacée. *Nerita malaccensis.*

N. testâ crassiusculâ, transversìm costatâ, albidâ aut ferrugineâ; costis elevatis, distantibus, nigro et albo articulatìm maculatis; spirâ retusâ, interdùm prominulâ; aperturâ albâ; labio suprà verrucoso; labro margine crenato.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 192. *fig.* 1976.

Nerita malaccensis. Gmel. *pag.* 3684. *n°.* 61.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 195. *n°.* 12.

Cette espèce est remarquable par les côtes régulières et très-élevées, au nombre de quatorze ou quinze, qui couvrent toute sa surface. La spire de cette coquille est très-courte, très-obtuse, fortement inclinée vers le bord postérieur, très-rarement elle est saillante au-dessus du dernier tour; celui-ci fait la coquille presqu'à lui seul, il se termine par une ouverture régulièrement semi-lunaire, dont le bord droit, finement dentelé à l'intérieur, présente à la partie supérieure deux dents assez grosses et obtuses; la partie la plus externe de ce bord droit est fortement denticulée par les côtes extérieures qui y aboutissent; le bord gauche est aplati, très-tranchant, un peu échancré dans le milieu, et offrant deux petites dents aiguës dans cette échancrure. Le bourrelet columellaire est à peine saillant, il est couvert de granulations assez fines dans toute son étendue. A l'intérieur, cette coquille est blanche, à l'extérieur, les intervalles des côtes sont quelquefois blancs ou jaunâtres, et quelquefois marqués de taches alternativement blanches et noires. Les côtes sont toujours marquées sur leur partie convexe de taches blanches, subquadrangulaires, alternant avec d'autres taches d'un noir foncé un peu plus grandes.

Cette coquille, assez commune dans les collections, vient du détroit de Malacca, et se trouve aussi sur les plages de l'île Saint-Domingue. Sa longueur est de 30 millim.

8. Nérite ondée. *Nerita undata.*

N. testâ crassâ, transversìm striatâ; cinereo-flavescente, flammulis fuscis et albis longitudinalibus undatìm pictâ; spirâ prominente, acutâ; labro suprà rugoso, quadridentato; labio intùs sulcato, supernè bidentato.

Nerita undata. Lin. Gmel. *pag.* 3682. *n°.* 50.

Lister, *Conch. tab.* 596. *fig.* 7.

Gualt. *Test. tab.* 66. *fig.* P.

Knorr, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 13. *fig.* 2.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 190. *fig.* 1950. 1951.

Encycl. *pl.* 454. *fig.* 6. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 193. *n°.* 5.

La Nérite ondée est une assez belle espèce, fort rare dans les collections; elle est épaisse, demi-globuleuse, et la spire est généralement plus saillante que dans la plupart des espèces; elle est striée longitudinalement, les stries sont presques égales, plus fines cependant vers la base graduellement du dernier tour : la dernière, qui est près de la suture, est plus large et plus épaisse que les autres, et elle a un peu la forme d'un bourrelet. L'ouverture est parfaitement blanche, elle est semi-lunaire; son bord droit, fort épaissi, porte à sa partie supérieure deux dents obtuses, dont la supérieure est la plus petite; la partie interne du bord droit est finement sillonnée dans toute son étendue. La columelle est découpée par quatre grosses dents subquadrangulaires, dont l'inférieure est la plus large et se confond avec la base des trois autres; les deux supérieures sont les plus grosses. La surface externe du bord gauche est chargée de rides longitudinales ordinairement assez longues et irrégulièrement interrompues. Ces rides, que l'on ne retrouve pas dans les autres espèces du genre Nérite avec un développement aussi considérable, forment le caractère le plus distinctif de l'espèce qui nous occupe, que l'on reconnoît encore à la disposition de ses couleurs, qui consistent en grandes flammules transverses et irrégulières, sur un fond d'un blanc-gris ou jaunâtre.

Cette espèce, d'après Lamarck, vient de l'Océan des Antilles. Sa longueur est de 40 millim.

9. Nérite saignante. *Nerita peloronta.*

N. testâ crassiusculâ, transversìm sulcatâ;

cinereâ vel luteo-rufescente ; striis longitudinalibus, flexuosis, nigris aut roseis; spirâ prominulâ; labio medio bidentato ; dentibus basi maculâ sanguineâ insignitis.

Nerita peloronta. Lin. Gmel. *pag.* 3680. *n°.* 44.

Lister, *Conch. tab.* 595. *fig.* 1.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 214.

Gualt. *Test. tab.* 66. *fig.* Z.

Dargenv. *Conch. pl.* 71. *fig.* G. H. O.

Favanne, *Conch. pl.* 10. *fig.* L 1. L 2.

Knorr, *Vergn. tom.* 5. *tab.* 3. *fig.* 2.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 192. *fig.* 1977 à 1984.

Encycl. *pl.* 454. *fig.* 2. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 191. *n°.* 4.

Var. b.) Nob. *Testâ candidâ luteolâve, sulcis longitudinalibus, planis, distantibus.*

Var. c.) *Testâ lævigatâ, sulcis nullis.*

Var. d.) *Testâ lævigatâ, quadriseriatim maculis intensè cæruleis pictâ, interstitiis maculis rubris undulatis ornatâ.*

Il est toujours très-facile de reconnoître cette espèce, malgré ses nombreuses variétés, à un caractère qui reste inaltérable, et que présente la columelle, comme nous le verrons tout à l'heure. Cette coquille est demi-globuleuse ; son test est généralement mince, il est couvert en dehors, dans le plus grand nombre des individus, d'un assez grand nombre de sillons longitudinaux, un peu rétrécis et distans ; la spire, assez aiguë et saillante, se compose de cinq tours légèrement déprimés au-dessous de la suture ; l'ouverture, régulièrement semi-lunaire, est blanche en dedans ; le bord droit, ordinairement simple ou très-finement dentelé dans les vieux individus, est garni à sa partie supérieure d'une seule dent assez aiguë ; la columelle est droite, mince et tranchante, son milieu est découpé en deux grosses dents inégales, dont la supérieure est la plus grosse ; les interstices de ces dents, ainsi que la partie de la columelle qui est au-dessus d'elles, offrent constamment une tache d'un rouge de sang et légèrement nuageuse par les bords : ce caractère est d'une constance remarquable dans cette espèce, tandis que la plupart des autres sont assez variables. Les sillons de l'extérieur commencent d'abord par s'aplatir considérablement dans la variété (b), et disparoissent entièrement dans les deux variétés suivantes. Quant à la couleur, elle consiste le plus souvent en flammules transverses en zigzag, tantôt d'un brun-gris et tantôt d'un brun-rougeâtre : ces flammules se confondent quelquefois, et ne forment plus que des taches linéolées irrégulières. La variété (b), remarquable non-seulement par l'aplatissement des sillons, l'est encore par le défaut de couleurs ; elle est d'un blanc-jaunâtre uniforme. La variété (d) est fort jolie, elle présente quatre fascies de taches ondulées d'un bleu foncé. Entre les fascies, on remarque, sur le fond blanc de la coquille, des taches onduleuses d'un rouge-briqueté très-vif. Cette coquille, très-commune dans les collections, vient des mers de l'Amérique méridionale et de l'Océan pacifique. Sa longueur est de 40 millim.

10. Nérite noirâtre. *Nerita atrata.*

N. *testâ crassâ, sulcis transversis depressiusculis cinctâ, nigrâ ; spirâ brevissimâ, sublaterali ; aperturâ albâ ; labio dentato, suprà rugoso.*

Nerita atrata. Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 190. *fig.* 1954. 1955.

Gmel. *pag.* 3885. *n°.* 54.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 191. *n°.* 6.

Cette coquille est très-épaisse, demi-globuleuse, à spire courte et obtuse. A l'extérieur elle est couverte de sillons très-aplatis et assez larges ; l'ouverture est toute blanche, son bord droit est très-épais et fort obtus ; le bord gauche, un peu échancré dans le milieu, présente dans cet endroit deux dents étroites et courtes, presqu'égales. La partie supérieure de cette columelle est garnie de quelques rugosités irrégulières, généralement oblongues et longitudinales : à sa partie interne le bord droit est finement dentelé, et ces dentelures se terminent, à la partie supérieure, par une dent un peu plus grosse que les autres. En dehors cette espèce est toute noire. Sur quelques individus on remarque, à la partie supérieure des sillons, de petites ponctuations blanches très-rares et irrégulièrement disposées.

Cette coquille, assez commune dans l'Océan indien, a 35 à 45 millim. de longueur.

11. Nérite polie. *Nerita polita.*

N. *testâ crassâ, glabrâ, nitidulâ, longitudinaliter tenuissimè striatâ, colore variâ ; spirâ retusissimâ ; labio dentato, suprà lævigato.*

Nerita polita. Lin. Gmel. *pag.* 3680. *n°.* 43.

Lister, *Conch. tab.* 602. *fig.* 20.

Rumph. *Mus. tab.* 22. *fig.* I. K.

Petiv. *Amb. tab.* 11. *fig.* 5. 6.

Gualt. *Test. tab.* 66. *fig.* C. D. F. G. H?

Dargenv. *Conch. pl.* 7. *fig.* K.

Favanne, *Conch. pl.* 10. *fig.* S. *in medio tabulæ.*

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 38. *fig.* 36, *et tab.* 59. *fig.* 1-3.

Knorr, *Vergn. tom.* 3. *tab.* 1. *fig.* 4.

Born, *Mus. tab.* 17. *fig.* 11—16.

Regenf. *Conch. tom.* 1. *tab.* 4. *fig.* 45.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 193. *fig.* 2001—2014.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 192. *n*. 7.

Coquille extrêmement variable, à laquelle on pourroit compter vingt-cinq ou trente variétés pour les couleurs seulement. Elle est ovalaire, demi-globuleuse, à spire extrêmement courte, latérale, et à peine saillante : le dernier tour est parfaitement lisse et poli, du moins dans le plus grand nombre des individus. Le test, très-épais, est blanc à l'intérieur; l'ouverture, régulièrement semi-lunaire, est extrêmement épaissie. Le bord droit est finement strié à l'intérieur; il est séparé, à sa partie supérieure de la callosité columellaire, par un sillon assez profond. Le bord gauche est plus obtus que dans la plupart des espèces, il présente dans le milieu deux petites dents inégales; la callosité de ce bord est très largement étalée, d'un blanc de faïence, et parfaitement lisse. Les couleurs sont extrêmement variables dans cette espèce ; elles consistent ordinairement en trois fascies obscures et longitudinales, de couleur tantôt grisâtre, d'autres fois rougeâtre, ou d'un rouge de brique, sur un fond blanc ; d'autres fois, sur le même fond blanc, se voient des zones comme foudroyées, d'un brun-noirâtre passant au gris; d'autres fois enfin la coquille n'offre que des taches nuageuses, irrégulières, soit grisâtres, soit rougeâtres, soit enfin noirâtres.

Cette espèce, extrêmement commune, vient de l'Océan indien, et sa longueur est de 44 millim.

12. Nérite albicille. *Nerita albicilla.*

N. testâ solidâ, lateribus compressâ, sulcis latis planiusculis cinctâ, albâ; striis longitudinalibus, flexuosis, rufo fuscis; spirâ ad latus obliquè incurvâ; labio dentato, suprà verrucoso.

Nerita albicilla. Lin. Gmel. *pag.* 3681. *n*°. 45.

Lister, *Conch. tab.* 600. *fig.* 16.

Rumph. *Mus. tab.* 22. *fig.* 8.

Petiv. *Amb. tab.* 21. *fig.* 10.

Dargenv. *Conch. pl.* 7. *fig.* F.

Favanne, *Conch. pl.* 10. E, et *pl.* 11. *fig.* F.

Knorr, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 13. *fig.* 4.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 193. *fig.* 2000. *a—b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 192. *n*°. 8.

La Nérite albicille est une coquille ovale-oblongue qui a une forme particulière dépendante du surbaissement de la spire vers le bord, ainsi que de la manière dont s'atténue l'extrémité postérieure du dernier tour. Celui-ci, par son étendue, constitue presqu'à lui seul la coquille. On remaque sur la surface extérieure un petit nombre de sillons élargis, arrondis et peu élevés, beaucoup plus saillans vers le sommet que vers la base, où ils disparoissent ordinairement dans les vieux individus. L'ouverture est fort petite, régulièrement semi-lunaire, toute blanche ; la lèvre droite est très-épaisse, obtuse, et l'on voit à la différence de couleur, entre la partie la plus externe et l'intérieure, que la coquille est formée de deux couches de nature différente. L'épaisseur que la couche extérieure acquiert dans cette espèce met ce fait hors de doute d'une manière très-évidente. A sa partie supérieure, le bord droit présente une seule petite dent obtuse, et, dans le reste de son étendue, des sillons courts et serrés; la lèvre gauche est tranchante, son milieu, légèrement sinueux, offre trois petites dents égales et rapprochées; la partie supérieure du bord gauche est étalée en une large callosité fort épaisse, fortement granuleuse dans toute son étendue. Au-dehors les couleurs de cette espèce ne sont pas très-variables; elles consistent, dans le plus grand nombre d'individus, en grandes taches marbrées, grises, brunes ou noires, quelquefois rougeâtres, sur un fond blanc.

Cette espèce, qui vient, d'après Lamarck, des mers du cap de-Bonne-Espérance, se trouve aussi aux îles Malouines, dans les mers Australes. Sa longueur est de 30 millim.

13. Nérite mammaire. *Nerita mammaria*, Lamk.

N. testâ ovato-depressâ, obliquè striatâ, striis creberrimis regularibus ornatâ; aperturâ magnâ; columellâ acutâ, serrato dentatâ.

Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 5. *pag.* 94. *n*°. 3.

Ibid. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 551. *n*°. 2.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 2. *pl.* 19. *fig.* 1. 2.

Cette jolie espèce de Nérite est remarquable par deux de ses caractères, l'ampleur de son ouverture et sa forme généralement déprimée. Elle est ovalaire, plus large antérieurement que postérieurement; sa spire, courte et pointue, est composée de trois tours convexes, à suture simple; le dernier tour est orné d'un très-grand nombre de stries lamelleuses, transverses, très-régulières et tranchantes; l'ouverture qui le termine est fort grande, semi-lunaire, à bord droit aplati, tandis que le gauche, presque droit, est très-tranchant et finement denté dans toute sa longueur, beaucoup plus finement qu'on ne le remarque dans beaucoup d'autres espèces. La callosité du bord gauche est fort peu épaisse, complétement lisse.

[illegible] on remarque ordinairement cinq à six granulations extrêmement fines et régulières.

Cette jolie coquille, qui n'est pas très-commune dans les collections, se trouve fossile aux environs de Paris, à Grignon, à Parnes et à Mouchy-le-Châtel. Sa longueur est de 7 millim.

14. Nérite bouche étroite. *Nerita angistoma.* Nob.

N. testâ ovatâ, subsemi-globosâ, longitudinaliter [illegible] angustâ, acutâ; labro simplici; columellâ sexdentatâ; callo [illegible], laevigato.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 2. *pl.* 19. *fig.* 11. 12.

Coquille fort singulière, dont nous ne connoissons jusqu'à présent que le seul individu que nous possédons. Nous l'avons trouvé dans la belle localité de Valmondois, aux environs de Paris. Cette coquille est régulièrement ovalaire, et sa convexité dorsale n'est pas très-considérable; sa spire, formée de quatre tours, est tellement obtuse qu'elle ne produit aucune saillie. Le dernier tour est lisse, marqué seulement de quelques rides transverses qui indiquent des accroissemens; il est revêtu d'une couche corticale d'un blanc corné. L'ouverture est étroite, en croissant presque symétrique. Le bord droit est épais intérieurement, tranchant à son extrémité, et lisse dans toute son étendue; le bord gauche, aminci, est courbé en arc de cercle de manière à correspondre à la forme du bord droit: ce bord gauche est découpé, dans toute son étendue, par six grosses dents, dont les médianes sont les plus fortes et les autres graduellement décroissantes. De chaque côté la base de ces dents se prolonge assez haut sur la callosité columellaire; celle-ci, peu épaisse et un peu convexe, est lisse dans toute son étendue.

Cette coquille précieuse est longue de 27 mill.

15. Nérite granuleuse. *Nerita granulosa.* Nob.

[illegible]

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 2. *pl.* [illegible] *fig.* [illegible] 14.

[illegible] rier, extrêmement grand, est chargé d'un grand [illegible]

[illegible] élevée; la seconde se voit à la partie supérieure, et la troisième à la partie moyenne du dernier tour: ces côtes, ainsi que celles qui sont sur le reste de la coquille, sont granuleuses dans toute leur étendue, mais les granulations ne sont pas d'une grande régularité. L'ouverture est ovale, semi-lunaire; le bord droit, épaissi à l'intérieur, présente à son sommet, dans l'endroit qui correspond à la seconde carène, une petite gouttière [illegible]: il est finement strié dans toute son étendue; le bord gauche, mince et tranchant, offre à sa partie supérieure une légère saillie, produite par deux dents très-inégales, dont la supérieure est la plus petite. La callosité columellaire est aplatie, quelquefois même concave et munie, à sa partie moyenne surtout, de granulations ou de rides nombreuses et rapprochées.

Cette coquille, très-rares, a 34 millim. de longueur; elle se trouve à Valmondois et à Senlis.

16. Nérite tricarinée. *Nerita tricarinata.* Lamk.

N. testâ semi-globosâ, longitudinaliter tricarinatâ, striatâ; [illegible]; labro [illegible] columellâ [illegible].

Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 5. *pag.* 94. n°. 2. et *tom.* 8. *pl.* 62. *fig.* 4. *a. b.*

Ibid. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 5[illegible] n°. 1.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 2. *pl.* 1[illegible] *fig.* 9. 10.

Var. a.) *Testâ lineis fuscis irregularibus marmoratâ.*

Var. b.) *Testâ [illegible] punctìculatis.*

Var. c.) *Testâ [illegible].*

Petite coquille assez abondante dans certaines localités du bassin de Paris et des environs de Valognes. Elle est subovalaire, semi-globuleuse; sa spire est très-courte [illegible]; elle se compose de trois à quatre tours, dont le dernier porte constamment trois carènes dorsales, aiguës, tranchantes, et d'une grande régularité: [illegible]

[illegible] L'ouverture est [illegible], le bord droit, un peu épaissi à l'intérieur, est [illegible]

dentelée dans presque toute sa longueur, mais à dentelures très-inégales, les supérieures étant toujours plus grosses que celles qui les suivent. La callosité du bord gauche est lisse. Quoique fossile, cette coquille conserve souvent sa première coloration, qui était assez variable. Elle consiste, le plus ordinairement, en linéoles fort irrégulières, diversement entre-croisées d'un brun foncé, sur un blanc-jaunâtre; dans d'autres individus, qui sont blanchâtres, les carènes sont ornées de ponctuations brunes d'une grande régularité.

Cette espèce se rencontre aux environs de Houdan, ainsi qu'à Guise-Lamothe, non loin de Compiègne. Les plus grands individus ont 12 à 15 millim. de longueur.

Nérites fluviatiles.

17. Néritine pulligère. *Neritina pulligera.*

N. testâ ovatâ, tenuiter striatâ, fusco-nigricante, pullis plerumque tumulibus ocellatâ; labio albo, tenui, intus albo; margine acuto, limbo croceo flavicante; labio denticulato.

Nerita pulligera. Lin. Gmel. *pag.* 3678. *n.* 35.

Nerita rubella. Muller, *Verm. page* 195. *n.* 382.

Lister, *Conch. tab.* 143. *fig.* 37.

Rumph. *Mus. tab.* 22. *fig. h.*

Petiv. *Gaz. tab.* 12. *fig.* 4, et *Amb. tab.* 11. *fig.* 4.

Gualt. *Test. tab.* 4. *fig. hh.*

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 41. *fig.* 25. 26.

Knorr, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 15. *fig.* 3.

Born, *Mus. tab.* 17. *fig.* 9. 10.

Favanne, *Conch. pl.* 61. *fig. d.* 1. *d.* 2.

Nerita pulligera. Encycl. *pl.* 455. *fig.* 1. *a. b.*

Ibid. *Nerita punctuata. fig.* 2. *a. b.*

Chemn. *Conch. tom.* 9. *tab.* 124. *fig.* 1078. 1079.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 184. *n°.* 2.

Cette espèce est la plus grande parmi les espèces fluviatiles; elle se reconnaît facilement à sa forme subovalaire, oblique; elle est bombée, presque demi-sphérique, rétrécie du côté postérieur; sa spire n'est point saillante, elle est en partie cachée par une sorte d'oreillette, formée par l'extrémité postérieure du bord droit; sa surface extérieure est lisse ou légèrement striée par des accroissemens irréguliers; l'épiderme qui la couvre est d'un brun foncé, noirâtre vers l'ouverture, le sommet, qui est très-surbaissé, est seul marqué de taches très-petites, d'un blanc violâtre, réunies par des lignes transverses. La columelle est très-large, elle forme un plan oblique et rentrant dans l'ouverture; son bord libre est très-mince, presque droit, très-finement denticulé. Si l'on examine la surface de la columelle, on la trouve couverte de granulations extrêmement fines; sa couleur est d'un brun-noir à sa partie postérieure, et d'un jaune-orangé vers son bord. L'ouverture est semi-lunaire, blanche au fond, et d'un jaune-orangé très-vif vers le bord. Celui-ci est mince est tranchant; son extrémité gauche est assez épaisse, tandis que son extrémité droite, plus mince, se relève le long de l'extrémité de la columelle et forme avec elle une rigole qui se prolonge postérieurement au-delà de la spire : cette rigole est de la même couleur que le bord de la coquille. L'opercule est assez mince; il est d'un blanc-verdâtre, et orné de rayons d'un brun-violâtre foncé; il présente un commencement de spire à son extrémité gauche, et c'est de cette extrémité que naissent deux apophyses divergentes qui, en s'appuyant sur le bord columellaire, remplissent la fonction d'une véritable charnière.

Cette coquille, assez commune dans les eaux douces de l'Inde et des Moluques, est longue de 35 millim. et large de 28. Elle est remarquable, en ce que souvent elle est couverte des œufs propres à son espèce.

18. Néritine chamarée. *Nerita dubia.*

N. testâ semi-globosâ, glabrâ, luteo-croceâ; zonis tribus nigris, margine fimbriatis; aperturâ albâ; labio edentulo.

Nerita dubia. Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 193. *fig.* 2019. 2020.

Gmel. *pag.* 3678. *n°* 34.

Var. a.) *Testâ transversìm leviter striatâ.*

Var. b.) *Testâ lineis nigris longitudinalibus flexuosis perobliquis ornatâ.*

An Chemn. *tab.* 124. *fig.* 1080?

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 184. *n°.* 3.

Cette coquille a l'aspect extérieur d'une Natice; sa spire est arrondie et assez saillante, relevée sur le côté, et composée de quatre tours, dont le dernier est globuleux et très-convexe; ordinairement il est lisse, recouvert d'un épiderme d'un brun-jaunâtre, au-dessous duquel on aperçoit trois fascies transverses, d'un noir foncé, dont la médiane est la plus étroite; elles sont découpées et lasciniées sur le bord : quelquefois elles sont interrompues par des taches larges et profondes. L'ouverture est petite, semi-lunaire; la columelle est oblique, un peu sinueuse dans le milieu, blanche, tranchante et toujours dépourvue de dentelures; le bord droit est mince, tranchant, et toujours blanc ou jaunâtre à l'intérieur.

Il existe plusieurs variétés [illegible]

cette espèce ; l'une d'elles est couverte de stries transverses, peu profondes, largement espacées ; une autre, au lieu d'avoir les trois zones transverses, est ornée de grandes flammules noires, qui descendent obliquement dans toute la longueur du dernier tour. Cette variété se rapporte exactement à la figure 1080 de Chemnitz, que Lamarck cite dans sa synonymie de la Néritine zèbre, mais à tort selon nous, comme nous allons le voir tout à l'heure. Dans quelques individus, ces grandes flammules sont changées en linéoles rapprochées, fortement en zigzag ; enfin il en est d'autres qui ont les zones bien tranchées, mais couvertes de grandes ponctuations ovalaires.

D'après les voyageurs qui ont observé cette espèce, il paroîtroit qu'elle peut quitter les eaux douces qu'elle habite pour aller attaquer les plantes qui s'élèvent au bord des ruisseaux, monte jusqu'au sommet des grands arbres, quelquefois à une assez grande distances dans des terres sèches. Sa longueur est de 27 millim. et sa largeur de 20.

19. Néritine zèbre. *Neritina zebra.*

N. testâ globoso oblongâ, glabrâ, fulvo rufescente ; lineis nigris, longitudinalibus, flexuosis perobliquis ; aperturâ albâ ; labio denticulato.

Chemn. *Conch. tom.* 9. *tab.* 124. *fig.* 1081.

Nerita zebra. Brug. *Actes de la soc. d'Hist. nat. de Paris, pag.* 126. *n°.* 21.

Nerita zebra. Encycl. *pl.* 455. *fig.* 3. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 184. *n°.* 4.

Entre plusieurs espèces couvertes de linéoles en zigzag, il est difficile de décider, d'après la phrase caractéristique de Lamarck, à laquelle on donnera le nom de Néritine zèbre. Il est évident pour nous que les deux figures rapportées dans la synonymie de Lamarck représentent deux espèces distinctes : l'une d'elles, celle de Chemnitz, a la columelle droite et sans dents, et représente évidemment notre variété *b* de la *Neritina dubia* ; quant à celle représentée dans l'Encyclopédie, elle a les plus grands rapports avec la figure 1081 de Chemnitz, et c'est à celle-là que nous conservons le nom de Néritine zèbre.

Cette coquille est demi-globuleuse, à spire relevée, mais courte et obtuse ; le dernier tour est très-grand, très-lisse, revêtu d'un épiderme d'un brun-verdâtre, peu foncé, au-dessous duquel se dessinent très-nettement des linéoles d'un noir foncé, qui descendent obliquement du sommet à la base : ces linéoles sont tantôt simples, très-fines et très-rapprochées, tantôt plus larges, onduleuses, en zigzag et beaucoup moins nombreuses. L'ouverture et blanche, fort petite, semi-lunaire ; la columelle est calleuse, convexe, peu transparente, un peu oblique, à peine sinueuse et finement dentelée dans son milieu seulement ; le bord droit est mince et tranchant, il s'arrondit et s'épaissit à son extrémité gauche en se joignant à la columelle ; l'extrémité du côté droit reste mince et tranchante, et elle forme, avec la columelle, un petit canal étroit.

Cette coquille, assez rare, se trouve, d'après Lamarck, dans les rivières de l'Amérique méridionale ; son diamètre transverse est de 22 millim.

20. Néritine jaget. *Neritina gagates.*

N. testâ globoso-oblongâ, nigrâ ; spirâ subprominulâ ; aperturâ albâ ; labio denticulato.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 185. *n°.* 6.

Cette espèce se reconnoît à sa forme alongée, globulense ; sa spire, assez saillante, est composée de quatre tours, dont le dernier est beaucoup plus grand que tous les autres ; ils sont séparés par une suture simple et superficielle ; ils sont revêtus d'un épiderme d'un noir foncé, assez épais, lisse et brillant. Si l'on enlève cet épiderme, on trouve la coquille ornée de linéoles nombreuses, très-rapprochées, d'un brun noir sur un fond violâtre. L'ouverture est petite, semi-lunaire, oblique, blanche en dedans ; la columelle est sub-calleuse, assez large et épaisse, présentant, vers son extrémité inférieure, une légère dépression : elle est blanche vers son bord libre, et d'un jaune-orangé foncé vers son bord postérieur. Le bord libre de la columelle est presque droit ; il est légèrement échancré dans le milieu, finement dentelé dans cette échancrure seulement : le bord droit est simple et très-tranchant ; il s'épaissit un peu à la base, au moment de se confondre avec la columelle. Une petite gouttière, fort étroite, résulte de sa jonction avec l'extrémité supérieure de la columelle ; cette gouttière se prolonge un peu postérieurement en remontant vers la spire.

Cette coquille, dont Lamarck ne connoissoit pas la localité, a été rapportée de Madagascar, où elle vit abondamment dans toutes les eaux douces. Son diamètre transversal est de 18 à 20 millim.

21. Néritine longue-épine. *Neritina corona.*

N. testâ globoso-oblongâ, striatâ, nigrâ : ultimo anfractu supernè spinis longis erectis coronato ; apice eroso ; aperturâ albâ ; labio denticulato.

Nerita corona. Lin. Gmel. *pag.* 3675. *n°.* 26.

Muller, *Verm. pag.* 197. *n°.* 383.

Rumph. *Mus. tab.* 22. *fig. o.*

Petiv. *Amb. tab.* 3. *fig.* 4.

Dargenv. *Conch. pl.* 7. *fig.* 2.

Lavanne.

Favanne, *Conch. pl.* 61. *fig. d.* 7.

Chemn. *Conch. tom.* 9. *tab.* 124. *fig.* 1083. 1084.

Lamk. *Anim. sans. vert. tom.* 6. *pag.* 185. *n°.* 8.

La Néritine longue-épine est certainement l'espèce la plus remarquable de ce genre; elle se reconnoît très-facilement à sa forme oblongue, sub-globuleuse, à sa spire peu saillante et ordinairement rongée au sommet; mais on la distingue plus facilement encore par la série de longues épines tubuleuses qui couronnent son dernier tour. La surface de ce tour est finement striée, ou plutôt ridée par des accroissemens assez réguliers; il est revêtu d'un épiderme fort épais, d'un noir foncé. Vers le tiers supérieur du dernier tour, existe un seul rang de longues épines, minces, coniques, infléchies postérieurement, et présentant, sur leur côté externe, une légère suture, qui indique que leur mode de formation a été semblable à celui des mêmes parties dans d'autres Mollusques. Dans le jeune âge, l'épiderme est assez transparent pour laisser apercevoir quatre ou cinq zones transverses, noirâtres, dont la coquille est ornée. L'ouverture est semi-lunaire, blanche; la columelle, aplatie, amincie et tranchante, a son bord libre pourvu de deux échancrures, séparées entre elles par une dent assez saillante: l'échancrure supérieure est la plus petite, l'inférieure est finement dentelée dans toute sa longueur. Le bord droit est mince, tranchant, fragile, très-saillant à son extrémité supérieure, qui produit un canal superficiel, en se joignant à la columelle.

Cette coquille, recherchée des amateurs, n'est point très-rare dans les collections; elle vit dans les eaux douces de l'Inde, de l'Ile-de-France, etc. Les grands individus ont vingt-cinq millim. de diamètre transverse, et les épines ont quelquefois vingt millim. de longueur.

22. Néritine courte-épine. *Neritina brevispina.*

N. testâ semi-globosâ, subepidermide viridescente zonatâ; ultimo anfractu supernè angulato, ad angulum spinis brevibus coronato; spirâ planiusculâ; aperturâ albâ; labio denticulato.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 185. *n°.* 9.

Cette espèce diffère beaucoup de celle qui précède; elle est plus globuleuse, plus courte, beaucoup plus épaisse, et offre d'autres caractères distinctifs dans la dispositions de ses épines; le dernier tour est très-grand, il est recouvert d'un épiderme mince, d'un vert peu foncé, au-dessous duquel on aperçoit, dans la plupart des individus, deux ou trois zones transverses, obscures, brunes, chargées de petites taches triangulaires. A sa partie supérieure, le dernier tour est pourvu d'un angle assez aigu, sur lequel on voit une rangée d'épines fort courtes, irrégulièrement espacées, quelquefois manquant tout-à-fait. Des rides longitudinales, irrégulières, indiquent les accroissemens successifs de la coquille. L'ouverture est médiocre, blanche en dedans, semi-lunaire; la columelle est épaisse, aplatie, très-inclinée; son bord libre offre deux petites échancrures superficielle et inégales: elles sont séparées par une dent obtuse; la supérieure est la plus petite, et toutes deux sont finement dentelées. Le bord droit est mince et tranchant, plus épais à la base qu'au sommet: de ce côté, il forme avec la columelle une gouttière profonde, qui se prolonge postérieurement jusque près du sommet.

Cette coquille, rare dans les collections, vient, d'après Lamarck, des eaux douces de l'île de Timor. Les grands individus ont 20 millim. de diamètre transverse.

23. Néritine auriculée. *Neritina auriculata.*

N. testâ ovali, fusco nigricante, dorso convexiusculâ, subtus planissimâ; spirâ ad marginem obliquè incurvâ; labro tenuissimo, supernè biauriculato.

Encycl. *pl.* 455. *fig.* 6. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 186. *n°.* 11.

Cette espèce, par sa forme, offre un passage évident vers les navicelles; elle est oblongue-ovale, légèrement déprimée; elle présente assez exactement la forme des Navicelles; sa spire, infléchie sur le côté gauche, vient s'incliner jusque sur le bord postérieur; la surface extérieure est lisse, recouverte d'un épiderme très-mince, d'un brun-verdâtre, au-dessous duquel la coquille est couverte de taches alongées, blanches, et d'autres taches subtriangulaires violâtres. Le bord postérieur est droit et transverse, il se termine de chaque côté en une sorte d'oreillette peu prolongée. La columelle est large et aplatie; son bord est mince et tranchant, légèrement arqué dans le milieu, et finement dentelé dans toute sa longueur: cette columelle est d'un blanc grisâtre, ainsi que toute l'ouverture. Celle-ci est d'une médiocre étendue; elle est parfaitement semi-lunaire. Le bord droit est mince et tranchant; il est relevé de chaque côté de la columelle, et contribue à la formation des oreillettes latérales, en remontant jusqu'aux extrémités du bord postérieur. L'opercule est mince, d'un brun-noirâtre et très-finement ridé dans sa longueur.

Cette coquille, assez rare, se trouve dans les eaux douces de la Nouvell-Hollande. Elle a 16 millim. de longueur.

24. Néritine strigilée. *Neritina strigilata.*

N. *testâ ventricoso-oblongâ, lævi, nitidâ; strigis longitudinalibus alternè nigris et albis pictâ, spirâ exsertiusculâ, acutâ; aperturâ albâ, labro denticulato.*

Lister, *Conch. tab.* 604. *fig.* 25.

Nerita turrita. Chemn. *Conch. tom.* 9. *tab.* 124. *fig.* 1085.

Gmel. *pag.* 3686. *n°.* 71.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 6. *pag.* 187. *n°.* 16.

Cette coquille ressemble, par sa forme extérieure, à quelques Natices alongées, telles que le *Mamilla*, par exemple. Elle est alongée, conique, à spire saillante et pointue, composée de quatre à cinq tours convexes, dont le dernier, plus grand que tous les autres, est recouvert d'un épiderme d'un brun-jaunâtre, très-mince, caduc, au-dessous duquel la coquille, sur un fond blanc pur, est ornée de fascies longitudinales, d'un noir plus ou moins foncé, plus ou moins larges et plus ou moins régulières. L'ouverture est médiocre, oblique, semi-lunaire, d'un blanc laiteux, pur. La columelle est calleuse, un peu convexe, pourvue d'une petite échancrure médiane; elle est tranchante à son bord libre, et armée de petites dents tranchantes dans presque toute son étendue, si ce n'est vers le sommet et à la base, où elles manquent dans un petit espace. Le bord droit est épaissi à l'intérieur; sa jonction avec l'extrémité supérieure de la columelle produit une petite gouttière peu profonde et fort étroite.

Cette coquille, assez rare dans les collections, habite les rivières des Antilles, d'après Lamarck. Quelques personnes assurent qu'elle vit aussi dans les rivières de la Chine. Sa longueur est de 25 millim.; mais il y a des individus qui ont 33 à 35 millim.

25. Néritine parée. *Neritina fluviatilis.*

N. testâ parvulâ, ovali, dorso convexâ, glabrâ, albâ, lineolis maculisque diversissimè pictâ; spirâ inclinatâ, laterali; labio non denticulato.

Nerita fluviatilis. Lin. Gmel. *pag.* 3676. *n°.* 29.

Muller, *Verm. pag.* 194. *n°.* 381.

Lister, *Conch. tab.* 141. *fig.* 38.

Petiv. *Gaz. tab.* 91. *fig.* 3.

Gualt. *Test. tab.* 4. *fig. l. h. infernè ad sinistrum.*

Dargenv. *Conch. pl.* 27. *fig.* 3.

La Nérite des rivières. Geoff. *Coq. pag.* 118. *n°.* 5.

Drap. *Moll. pl.* 1. *fig.* 3. 4.

Pfeiffer, *Syst. anord. tab.* 4. *fig.* 37. 38. 39.

Var. a.) *Testâ fossili, rubro variegatâ.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 188. *fig.* 19.

Coquille très-variable qui se trouve abondamment dans presque toutes les eaux douces de l'Europe. Elle est ovale-oblongue; sa spire est très-courte, latérale, très-inclinée, formée de trois à quatre tours, étroits, convexes, dont le dernier est très-grand et revêtu d'un épiderme mince et verdâtre, au-dessous duquel on aperçoit facilement les couleurs dont la coquille est ornée. Ces couleurs sont très-variables, mais plusieurs sont dues à l'altération que cette coquille éprouve lorsqu'elle est long-temps exposées à la lumière. Ces couleurs consistent en lignes onduleuses, transverses, qui se changent tantôt en zones obliques articulées, ou en réseaux formés de lignes assez régulièrement entre-croisées; quelquefois on trouve de grandes taches blanches, semi-lunaires. La columelle est large, aplatie, inclinée, tranchante; son bord libre est presque droit, toujours sans dents; le bord droit est mince et tranchant, il s'épaissit à sa partie inférieure, à sa partie supérieure il se joint à la columelle en formant un angle presque droit, qui n'est point creusé en gouttière. L'opercule est d'un blanc-jaunâtre, quelquefois fauve ou orangé; il est lisse, et muni, à son bord supérieur, d'une apophyse longue et saillante.

Les plus grands individus que nous ayons observés dans la Seine ont 13 millim. de diamètre transverse.

26. Néritine verte. *Neritina viridis.*

N. testâ minimâ, ovali, dorso convexâ, lævi, pellucidâ, viridi; spirâ incumbente, laterali; labio denticulato.

Nerita viridis. Lin. Gmel. *pag.* 3679. *n°.* 41.

Brown, *Jam. pag.* 399.

Chemn. *Conch. tom.* 9. *tab.* 124. *fig.* 1089. 1. 2.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 186. *n°.* 20.

Petite coquille facilement reconnoissable par sa couleur, qui est constamment d'un beau vert. Elle est ovale-oblongue, légèrement déprimée, à spire peu saillante; le dernier tour est lisse, poli, dépourvu d'épiderme: il est, comme le reste de la coquille, d'un beau vert, et orné à sa partie supérieure d'une rangée de petites taches blanches, variables pour le nombre et la grandeur. L'ouverture est d'un vert plus foncé; la columelle est large, calleuse, légèrement convexe, bornée en dehors par un sillon décurrent, assez profond; son bord libre est mince et tranchant, dentelé dans presque toute son étendue; les dentelures sont graduellement décroissantes: le bord droit

est mince, tranchant, épaissi à la base, et formant à sa partie supérieure une petite gouttière, en se joignant à la columelle.

Cette petite coquille, commune, vient, à ce qu'il paroît, des rivières des Antilles. Les plus grands individus ont 6 millim. de diamètre transverse.

NÉRITINE.

Ce genre a été proposé par Lamarck pour séparer les Nérites marines des fluviatiles: la ressemblance entière qui existe entre les animaux de ces deux genres a porté la plupart des conchyliologues à les réunir, et à en faire seulement une sous-division des Nérites. Nous avons adopté cette opinion, et nous avons traité de ce genre à l'article Nérite, auquel nous renvoyons.

NERITOSTOMA.

La Lymnée auriculaire a servi à Klein (*Nov. Method. ostrac. pag.* 55) pour l'établissement d'un genre qui n'a pu être adopté, puisqu'il sépare, d'après la forme seulement, une espèce de Lymnée de ses congénères.

NICANIA.

Nous ne connoissons ce genre de Leach que par la citation qu'en fait M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, *pag.* 558; il le rapporte au genrs Cythérée, en lui donnant les caractères suivans:

Coquille orbiculée, triangulaire, à sommets saillans; une forte dent bifide à la valve droite, intrante entre deux divergentes entières de la gauche.

Ce genre, que M. de Blainville ne connoît qu'imparfaitement, diffère assez essentiellement, à ce qu'il paroît, des Cythérées et des Vénus; néanmoins il a besoin d'être bien connu avant qu'on puisse statuer positivement à son égard.

NIFAT.

Adanson (*Voy. au Sénég. pl.* 4. *fig.* 3) place le Nifat, qui est un Fuseau dans son genre Vis, avec une Vis véritable et un Buccin. Lamarck a conservé à cette espèce le nom que lui avoit donné Adanson; il le nomme Fusus nifat. *Voy.* Fuseau.

NISOT.

C'est ainsi qu'Adenson (*Voy. au Sénég. pl.* 10. *fig.* 3) nomme une petite coquille qui n'a pas été retrouvée depuis, ni mentionnée par les auteurs plus modernes. Cette coquille appartient au genre Buccin.

NIVAR.

Le *Fusus morio* de Lamarck est ainsi nommé par Adanson. (*Voy. au Sénég. pl.* 9. *fig.* 31)

NOCTUA.

Ce genre de Klein (*Nov. Metho. ostrac. pag.* 31) n'est point admissible; il est formé aux dépens des coquilles qu'il nomme Strombes, et qui entrent aujourd'hui dans le genre Cérite: les deux seules espèces dont il le compose sont les *Cerithium aluco* et *lineatum*.

NODOSAIRE. *Nodosaria*.

Ce genre a donné lieu dans ces derniers temps à des opinions assez diverses pour mériter une attention particulière; il fut confondu par Linné parmi les Nautiles, genre dans lequel il avoit réuni toutes les coquilles multiloculaires connues alors. On ne peut trop savoir quelle a été l'opinion de Bruguière à l'égard de ce genre: parmi le petit nombre de genres qu'il a démembrés des Nautiles de Linné, il semble que ce seroit plutôt à celui qu'il a nommé Orthocère qu'il appartiendroit qu'à tout autre. Lamarck, dans le *Système des Animaux sans vertèbres* (1801), créa le genre Orthocère; il donna comme type de ce genre le *Nautilus raphanus* de Linné, et, par la caractéristique du genre, on voit que Lamarck y admettoit, avec des coquilles microscopiques perforées, de véritables cloisonnées avec un siphon continu; d'où il résulte que les Nodosaires étoient comprises dans le genre Orthocère. M. de Roissy, dans le *Buffon de Sonnini*, en adoptant le genre Orthocère de Lamarck, n'y introduisit que des coquilles microscopiques simplement perforées soit au centre, soit sur le côté, droites ou arquées. Les familles formées dans la *Philosophie zoologique* par Lamarck ne présentent point encore le genre Nodosaire, mais toujours les Orthocères qui les contiennent. Montfort, ordinairement si soigneux de multiplier les genres, semble avoir oublié l'occasion que le genre Orthocère lui offroit: on doit être étonné, en effet, de ne pas rencontrer ce genre ni aucun autre qui puisse le remplacer dans le *Traité systématique de Conchyliologie* de cet auteur.

Ce fut Lamarck lui-même, dans l'*Extrait du Cours* publié en 1811, qui proposa le genre Nodosaire qu'il démembra des Orthocères: le nouveau genre est placé dans la nouvelle famille des Orthocères en rapport avec les Bélemnites, les Orthocères et les Hippurites. On ne peut disconvenir que cet arrangement ne soit très-peu naturel; comment, en effet, concevoir des rapports entre les Nodosaires et les Hippurites ou avec les Bélemnites? Quoi qu'il en soit, le démembrement des Orthocères étoit nécessaire, et il fut opéré. M. Cuvier (*Règne animal*), en admettant les Nodosaires de Lamarck, les a placés plus naturellement que ne l'avoit fait le créateur du genre. On le trouve parmi les nombreux sous-genres des Nautiles dépendant de la section des *Lituites*, à côté des Spirolines et des Hortoles mais à tort

dans le troisième des Orthocératites, qui en sont très-différentes. Malgré cela, c'est l'opinion de M. Cuvier qui étoit la plus rationnelle : on peut donc dire que Lamarck a eu tort, dans son dernier ouvrage, de ne pas modifier sa manière de voir à l'égard des Nodosaires. On les retrouve, en effet, comme dans l'*Extrait du Cours*, dans sa famille des Orthocérées et avec les mêmes genres. M. de Férussac (*Tab. syst. des Anim. moll.*) a adopté le genre Nodosaire; il le plaça dans sa famille des Orthocères, on ne sait trop pourquoi, avec les Ichthyosarcolites, les Raphanistres et les Orthocératites. Il partagea les Nodosaires en trois groupes : le premier, pour les espèces déprimées; il répond au genre Orthocère de Lamarck : le deuxième groupe est consacré aux espèces cylindriques qui ont l'ouverture centrale; il correspond au genre Nodosaire de Lamarck : le troisième enfin renferme les genres Molosse et Réophage de Montfort, c'est-à-dire des coquilles dont les loges sont séparées par des étranglemens profonds; mais l'un de ces genres, les Molosses, a besoin d'être mieux connu.

Quoique M. de Blainville considère la plupart de ces corps comme des Baguettes d'oursins il les range cependant, jusqu'à nouvel examen, dans le genre Orthocère, qui répond pour ce savant au genre Nodosaire de M. de Férussac. Il contient les mêmes coquilles groupées d'après les mêmes principes : les Nodosaires n'occupent, dans ce genre Orthocère de M. de Blainville, qu'une section qui renferme les espèces non striées et à loges très-renflées. M. Latreille (*Familles du Règne animal*, *pag.* 165), a associé aux Nodosaires les genres Echidné, Raphanistre, Molosse, Reophage et Spiroline : ces genres terminent, dans sa méthode, la famille des Orthocérates. (*Voy.* ce mot.) Il est bien certain que ces rapprochemens ne sont point heureux, et que, parmi les genres placés sur la même ligne que les Nodosaires, les Spirolines seules ont de l'analogie encore assez éloignée.

L'article Nodosaire du *Dict. des Sciences nat.* confirme, d'une manière très-positive, l'opinion que son auteur a émise dans son *Traité de Malacologie*, c'est-à-dire qu'il conserve du doute sur plusieurs espèces de Nodosaires, mais qu'il est certain que le *Nodosaria bacillum* n'est rien autre chose qu'une Baguette d'oursin. Nous pensons, à cet égard d'une manière différente que M. de Blainville, et nous nous trouvons de la même opinion que M. d'Orbigny, c'est-à-dire qu'il faut séparer entièrement les Nodosaires des grands Polythalames. M. d'Orbigny, dans son travail sur les Céphalopodes, inséré dans les *Annales des Sc. nat.* (janvier, février et mars 1826), commence l'ordre des Foraminifères par la famille des Stichostègues, qui elle-même commence par le genre Nodosaire : mais, entre les mains du jeune observateur, ce genre prend une grande extention; au lieu d'adopter le genre Orthocère de Lamarck et d'y réunir les Nodosaires du même auteur, puisqu'elles en ont été séparées, il adopte les Nodosaires pour y réunir les Orthocères, et, justement, les Reophages de Montfort. M. d'Orbigny partage le genre Nodosaire en cinq sous-genres, parce qu'il y comprend toutes les coquilles dont les loges sont empilées perpendiculairement sur un seul axe, considérant comme de peu d'importance, dans les caractères du genre, qu'il existe ou non un étranglement plus ou moins considérable entre chaque loge. Il nomme Glanduline le premier sous-genre; les loges sont globuleuses, enchâssées, à peine séparées : le second sous-genre, les Nodosaires proprement dites, comprend les genres Nodosaire et Orthocère de Lamarck; les loges sont empilées sur un axe droit, non enchâssées, mais souvent séparées par un étranglement : le troisième sous-genre, sous le nom de Dentalines, rassemble des coquilles qui, avec les mêmes caractères que celles du sous-genre qui précède, ont un axe toujours arqué. Ici, nous ferons observer que nous avons trouvé, dans les sables des environs de Paris, une Nodosaire qui est tantôt droite et tantôt arquée, car il n'est guère possible de faire deux espèces avec des corps qui ne diffèrent que par ce foible caractère : aussi, nous avons l'opinion que le sous-genre de M. d'Orbigny est inutile. Les Orthocérines forment le quatrième sous-genre; les loges sont superposées sans étranglement, et l'ouverture n'est point portée sur un prolongement. M. d'Orbigny ne rapporte à ce sous-genre qu'une seule espèce, qui est le *Nodosaria clavulus* de Lamarck, auquel il réunit, comme étant de la même espèce, la Spironilinite cylindracée du même auteur. Après avoir examiné, avec le plus grand soin, un grand nombre d'individus de cette espèce, une centaine, au moins, de Grignon et d'autres endroits, nous avons remarqué qu'effectivement les deux espèces de Lamarck ne devoient en faire qu'une, mais qu'elle devoit rester dans les Spirolines. Notre opinion est fondée sur ce que nous n'avons jamais vu l'enroulement spiral manquer, à moins d'une mutilation : il faut dire aussi que quelquefois l'enroulement spiral est extrêmement petit et à peine sensible, même avec une forte loupe. Nous pensons donc que le sous-genre de M. d'Orbigny ne sera pas conservé, mais reporté dans les Spirolines, si nos observations se confirment. Le cinquième sous-genre est nommé Marginuline; les loges ne sont plus arrondies, mais aplaties, enchâssées et garnies de deux lames latérales : tel est l'arrangement des Nodosaires de M. d'Orbigny, qui, nous le pensons, a besoin des modifications que nous venons d'indiquer. Peut-être sera-t-on porté à séparer des Nodosaires le premier sous-genre de M. d'Orbigny, les Glandulines, qui ont une forme et un enchâssement particulier des loges : on peut cependant aussi les considérer comme le commen-

cement d'une série dont les espèces à étranglement complet seroit le terme. Le genre Nodosaire peut être caractérisé de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille droite ou légèrement courbée, formée d'une série de loges plus ou moins globuleuses, enchâssantes, partiellement ou complétement étranglées, superposées dans l'axe de la coquille ; ouverture terminale sur la dernière cloison, et le plus souvent sur un prolongement dans le sens de l'axe.

Les Nodosaires sont des coquilles microscopiques appartenant aux Céphalopodes foraminifères ; ce sont des coquilles marines droites, alongées et formées d'une série de loges soit cylindracées, soit globuleuses, placées sur un même axe, qui est central, et en ligne droite ou légèrement arquée. La dernière loge se termine par un prolongement central, au sommet duquel se voit une petite ouverture arrondie et simple. Quelques espèces appartenant à ce genre sont beaucoup plus grandes que les autres microscopiques connues ; ce qui, sans doute, a contribué à les faire prendre pour des Baguettes d'oursins.

1. NODOSAIRE radicule. *Nodosaria radicula.* LAMK.

N. testâ minimâ, albâ, conicâ ; loculis tribus globulosis, valde separatis, lævigatis ; apertura prælongâ, terminali, simplici.

Nautilus radiculus. LIN. GMEL. *pag.* 3373. *n°.* 18.

Nodosaria radicula. LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 596. *n°.* 1.

ENCYCL. *pl.* 465. *fig.* 4. *a. b. c ?*

Orthoceras radicula. De BLAIN. *Malac. p.* 379.

Nodosoria radicula. D'ORBIG. *Mém. sur les Céphal. Ann. des Sc. nat. tom.* 7. *pag.* 252. *n°.* 3. Modèles, liv. 1. n° 1.

Petite coquille alongée, conique, formée de trois ou quatre petits globules fixés sur le même axe et graduellement croissans ; ils sont lisses, blancs, subdiaphanes, séparés par des étranglemens profonds ; le dernier se prolonge au centre, et à l'extrémité de ce petit prolongement se trouve l'ouverture simple et arrondie. Cette petite coquille, qui a quelques millimètres de longueur, vit dans la mer Adriatique.

2. NODOSAIRE batonnet. *Nodosaria bacillum.* DEF.

N. testâ elongatâ, cylindraceâ, loculâ ampullaceâ, apice terminatâ ; loculis numerosis, separatis ; striis longitudinalibus, numerosis, regularibus.

DEF. *Dict. des Sc. nat. tom.* 35.

De BLAINV. *Malac. pl.* 5. *fig.* 4. *a. b. c.*

PARKINSON, *Org. rem. tab.* 8. *fig.* 16. 17.

D'ORB. *loc cit. n°* 34.

Coquille alongée, cylindracée, formée de quatorze à quinze loges, arrondies, peu séparées : la première est ampullacée et plus grosse que les suivantes, elle se termine au centre par une pointe aiguë ; les autres loges sont presque égales, superposées dans le même axe, droit et longitudinal ; la dernière se termine par un petit prolongement au sommet duquel est placée l'ouverture. La coquille est ornée de stries longitudinales, régulières, élégantes, saillantes, sublamelliformes, au nombre de 11 à 13. Cette coquille, qui a quelquefois 19 millim. de longueur sur 2 millim. de diamètre, se trouve fossile à Sienne.

NOGROBE.

Genre proposé par Montfort (*Traité syst. de Conchyliologie, tom.* 1. *pag.* 275) pour un corps que Knorr rapportoit aux Vermiculaires, mais que Montfort prétend être cloisonné. Comme personne, depuis cet auteur un peu suspect pour la bonne foi, n'a vu cette coquille, on doit se tenir dans l'incertitude jusqu'à nouvel examen.

NONIONE.

Genre proposé par Montfort (*Conch. syst. tom.* 1. *pag.* 211) pour une coquille microscopique figurée dans l'ouvrage de Fichtel et Moll, sous le nom de *Nautilus incrassatus*. M. d'Orbigny a employé le mot de Nonionine pour un genre dans lequel celui-ci, ainsi que plusieurs autres du même auteur, se trouvent compris. *Voyez* NONIONINE.

NONIONINE. *Nonionina.*

Genre de la classe des Céphalopodes foraminifères, famille des Hélicostègues, section des Nautiloïdes de M. d'Orbigny. (*Tab. de la classe des Céphal. Ann. des Scienc. nat. tom.* 7. *pag.* 293.) Nous n'avons pas admis dans son entier la famille des Hélicostègues de M. d'Orbigny, lorsque nous avons traité des Céphalopodes à l'article qui les concernent et auquel nous renvoyons. Nous avons motivé les changemens que nous avons proposés, et nous avons fait sentir que le genre Nonionine lui-même devoit en éprouver qui le missent en rapport avec le reste de notre méthode : en effet, si l'on cherche avec soin les espèces que M. d'Orbigny a fait entrer dans son genre, on reconnoît deux choses bien distinctes : des coquilles dont la dernière cloison présente contre le retour de la spire une assez large ouverture en fente semi-lunaire, et d'autres dont la cloison est percée à la même place d'une petite ouverture ronde. Cette forme d'ouverture se retrouvant dans d'autres coquilles très analogues

par tous les caractères extérieurs, et dont M. d'Orbigny fait un sous-genre des Nummulines sous le nom d'Assilines, nous avons cru nécessaire de les joindre aux Nonionines à ouverture ronde, et d'en faire un genre à part, auquel nous avons conservé le nom d'Assiline. Ce genre est caractérisé de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille discoïde, symétrique, plus ou moins globuleuse; ouverture en fente contre l'avant-dernier tour de spire, apparente à tous les âges; coquille à dos arrondi.

Si nous n'avions modifié les caractères donnés par M. d'Orbigny, ils conviendroient aussi parfaitement au genre Anomaline du même auteur, car il n'y a de différence que dans la position de la fente latérale dans les Anomalines, centrale et symétrique dans les Nonionines : mais comme cette différence n'est point indiquée, on pourroit croire qne l'auteur l'a considérée comme de peu d'importance; et, en effet, il seroit difficile, d'après les caractères énoncés, de dire pourquoi on ne réuniroit pas ces deux genres; il existeroit moins de différences entre eux qu'il y en a entre plusieurs sous-genres des Nodosaires, par exemple. (*Voyez* ce mot.) Il ne seroit pourtant pas convenable, pour cette raison, de joindre ces deux genres, la symétrie ou la non symétrie sont des caractères d'une grande valeur. Le genre Nonionine devra être conservé; il rassemble un assez grand nombre de coquilles microscopiques que Montfort avoit dispersées dans ses genres Nonione, Mélonie, Cancride, Florilie, Chrysole. M. de Blainville, dans les genres Lenticuline, Polystomelle et Placentule, et M. de Ferussac, dans les genres Cristellaire, Lenticuline et Mélonie. Ces différences d'opinion font facilement conclure qu'on avoit jusqu'alors mal apprécié les caractères génériques de ces coquilles, qui sont maintenant plus naturellement rassemblées; ou, pour mieux dire, la manière peu rationnelle avec laquelle on avoit étudié et arrangé toutes les coquilles microscopiques, rendoit cette partie de la science un vrai chaos sur lequel M. d'Orbigny a jeté une vive lumière.

Nous indiquerons de préférence, comme exemples de ce genre, celles des espèces que M. d'Orbigny a représentées dans sa belle série de modèles de Céphalopodes microscopiques.

1. NONIONINE sphéroïde. *Nonionina sphæroides*. D'ORB.

N. testâ ovato-transversâ, globulosâ, laevigatâ; loculis [illegible]*, tubo ultimo antice* [illegible]*, apertura oblongâ, arcuatâ, transversâ.*

D'ORBIGNY, *Tab. méth. des Céphal. Ann. des Scienc. nat. tom. 7. pag.* 293. *n°* 1.

Ibid. *Modèles de Céphal.* 2e *livraison*, n°. 35.

Très-petite coquille lisse, bulloïde, transparente, blanche, ovale, nautiloïde, ayant un aspect singulier, parce que son axe d'enroulement est plus grand que son axe longitudinal. Le dernier tour, qui est entièrement embrassant, n'est point ombiliqué; il est divisé en trois grandes loges indiquées au-dehors par autant de sillons larges et simples; la dernière cloison est terminée par un diaphragme aplati, percé contre le retour de la spire d'une ouverture oblongue, étroite, semi-lunaire ou arquée, et transverse. Cette petite coquille a été trouvée dans un sable de délestage. Sa patrie est inconnue.

2. NONIONINE ombiliquée. *Nonionina umbilicata*. D'ORB.

N. testâ orbiculatâ, globulosâ, discoideâ, laevigatâ, nautiliformi, lateraliter umbilicatâ; loculis numerosis, simplicibus, striâ superficiali separatis.

D'ORBIGNY, *loc. cit. n°* 5.

Ibid *Modèles de Céphal.* 4e *liv. n°.* 86.

Cette petite coquille ressemble beaucoup à un très-petit Nautile ombiliqué; elle est arrondie, globuleuse, discoïde, légèrement déprimée de chaque côté; elle est entièrement lisse et son axe transverse est ombiliqué; ses loges sont simples, nombreuses, indiquées à l'extérieur par une strie superficielle : la dernière loge, un peu plus grande que les autres, se termine par un diaphragme légèrement bombé, percé contre la spire d'une couverture oblongue, transverse et arquée.

Cette coquille, qui vit dans la Méditerranée, se trouve aussi fossile à Sienne. M. d'Orbigny la cite aussi à Bordeaux, mais nous ne la connoissons pas de cette dernière localité.

NONPAREILLE.

Et non pas *Nompareille*, comme il est écrit dans Déterville et Levrault. Geoffroy désigne sous ce nom, le *Turbo perversus* Lin., une coquille qui est une petite espèce de Maillot des environs de Paris.

NOTARCHE. *Notarchus*.

M. Cuvier, le premier (*Règne animal*, *tom.* 2 *pag.* 398), institua le genre Notarche, qui, suivant lui, d'une organisation voisine des Aplysies et des Dolabelles, fut placé dans la même famille des Tectibranches avec les Pleurobranches et les Acères. Lamarck n'a point adopté ce genre que M. de Férussac (*Tab. syst. des Anim. moll.*) n'a

dans les Tectibranches dicères avec les Aplysies et les Dolabelles, c'est-à-dire dans les mêmes rapports que M. Cuvier. M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, en admettant le genre de M. Cuvier, le plaça dans son ordre des Monopleurobranches dans la deuxième famille, celle des Aplysiens, dans les rapports naturels avec les genres Aplysie et Dolabelle, et les nouveaux genres Bursatelle et Elysie. La place de ce genre paroît désormais arrêtée dans la série, son voisinage des Dolabelles et des Aplysies est reconnu par tous les zoologistes; cependant M. de Blainville, à son article NOTARCHE du *Dictionnaire des Sciences naturelles*, contredit plusieurs des caractères imposés par M. Cuvier à ce genre; par exemple, qu'il n'existe pas, comme le dit M. Cuvier, un prolongement du manteau operculiforme des branchies qui lui ont semblé presque entièrement extérieures. M. de Blainville croit aussi que la fente du col dont parle M. Cuvier ne conduit pas aux branchies comme le pense ce savant, mais est le sillon qui réunit les orifices extérieurs des organes de la génération. Il ne s'ensuivroit pas de là pourtant qu'on devroit rejeter ce genre de la place qu'il occupe, ce sera seulement à en rectifier les caractères tels que M. de Blainville l'a fait.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal globuleux, offrant inférieurement une espace ovalaire circonscrit par des lèvres épaisses indiquant le pied; quatre tentacules fendus dans une partie de leur longueur, sans appendices labiaux prolongés; une très-petite branchie latéro-supérieure presque externe, ou seulement protégée par un petit repli du manteau sans coquille extérieure.

On ne connut pendant long-temps du genre Notarche que la seule espèce indiquée par M. Cuvier; on n'avoit pas fait attention qu'une très-belle espèce étoit figurée dans le bel ouvrage d'Egypte. M. Rang, en relevant ce fait, a ajouté plusieurs espèces très curieuses dans ce genre, de sorte que maintenant on en compte huit, dont nous indiquerons quelques-unes empruntées à l'ouvrage de cet auteur.

Dans un beau travail qu'a publié M. Rang en 1828, sur les Aplysies, ce savant réunit les Notarches aux Elysies, et en fait un sous-genre des Aplysies. Si en effet on discute la valeur des caractères des Notarches, on ne trouve entre elles et les Aplysies que de foibles différences : la principale consiste en ce que les Notarches manquent de la coquille rudimentaire des Aplysies, mais sont aussi dépourvues d'un opercule branchial membraneux, du moins on ne trouve plus qu'un simple rudiment de cette partie. Une autre différence se montre dans la largeur du pied, qui est fort étroit dans les Notarches, ainsi que dans l'ampleur des lobes du manteau, qui sont tellement étroits dans les Notarches qu'ils sont inutiles à la natation : du reste, ces animaux, dans leur organisation profonde, ne diffèrent point des Aplysies. M. Rang a donc eu raison de les joindre aux Aplysies, puisqu'il réunit aussi les Dolabelles au même genre. Quelques zoologistes, qui donnent moins d'extention au genre, conservent séparément les genres Dolabelle, Aplysie et Notarche : M. Cuvier est de ce nombre, et sa famille des Tectibranches, de la seconde édition *du Règne animal*, est composée des genres Pleurobranche, Pleurobranchée, Aplysie, Dolabelle, Notarche, Bursatelle, Acère, Gastéroptère et Ombrelle. Sans adopter entièrement cette famille de M. Cuvier, nous admettons dans la famille des Aplysiens les genres Dolabelle, Aplysie, Notarche, et avec doute la Bursatelle.

NOTARCHE de Cuvier. *Notarchus Cuvieri.*

N. corpore oblongo, convexo, anticè brevi, posticè obtuso, lævigato, obscuro virescenti; aperturâ dorsi minimâ, obliquâ; pede valde angusto, striato, posticè acuminato, margine distincto, longitudinaliter sulcato, ad marginem anteriorem transversìm biplicato.

CUVIER, *Règ. anim.* 1re *édit. tom.* 2. *pag.* 398.

Ibid. 2e *édit. tom.* 3. *pag.* 62.

Notarchus indicus. SCHWEIGER, *Tab. syst. pag.* 30.

DE BLAINV. *Dict. des Scien. nat. tom.* 35. *pag.* 161.

Ibid. *Man. de Malac. pag.* 473. *pl.* 43. *fig.* 7.

NOB. *Dict. class. d'Hist. nat. tom.* 11. *pag.* 60.

Aplysia gelatinosa. RANG, *Hist. nat. des Aplysies, pag.* 70. *n°.* 32 bis, *pl.* 33. *fig.* 1—5.

Cette espèce de Notarche ressemble à l'extérieur à une petite Aplysie; elle se distingue de ses congénères par sa forme oblongue, mais obtuse à ses extrémités. Le corps est convexe, fendu supérieurement et un peu latéralement. Cette fente du manteau est l'ouverture du sac branchial, dans lequel est contenue une branchie unique, en forme de panache : en dessous, le corps est pourvu d'un pied très-étroit, séparé du reste par un sillon marginal. Il est fortement ridé en travers, et divisé longitudinalement en deux parties égales par un sillon profond. A sa partie antérieure, on observe une duplicature transverse qui ressemble par sa forme à la petite ventouse que l'on remarque au pied des Carinaires. La tête est supportée par un col large et court; elle porte antérieurement deux grands tentacules auriculiformes, et plus postérieurement, deux autres tentacules coniques fendus à la partie antérieure, desquels se voient les points oculaires. A l'extrémité antérieure de la fente paléale naît

un sillon étroit qui, comme dans les Aplysies, sert de jonction entre les organes mâles et les organes femelles de la génération. Ce Mollusque, d'après la forme de son pied, ne doit ramper que très-difficilement. Il est à présumer que vivant sur les feuilles de fucus, ce pied est destiné à les saisir, comme cela a lieu dans les Scyllées et d'autres genres.

Ce Mollusque, qui n'a guère qu'un pouce de longueur, habite les côtes de l'Ile-de-France.

M. Rang décrit huit espèces de Notarches, mais comme elle nous sont inconnues, nous renvoyons à l'ouvrage de ce savant les personnes qui voudront en faire une étude plus complète.

NOTOBRANCHES. *Notobranchia.*

M. Gray, dans sa classification des Mollusques, a proposé sous ce nom un ordre qui est le sixième de ses Cryptobranches : cet ordre contient les genres Bulle et Aplysie, c'est-à-dire une partie des Tectibranches de M. Cuvier. *Voy.* TECTIBRANCHES.

NOTRÈME.

Nom que M. Rafinesque avoit donné à un genre fort singulier, dans l'*American Monthly magazine*, et qu'il a changé depuis (*Ann. génér. des Scien. nat. de Bruxelles*, *tom.* 5, *pag.* 120) pour celui de Trémésie, *Tremesia*. *Voyez* ce mot.

NOYAU D'OLIVE.

Nom que les marchands donnent quelquefois aux coquilles du genre Colombelle, et notamment au *Columbella rustica*.

NUCLÉOBRANCHES (Les).

Dans son *Traité de Malacologie*, M. de Blainville a donné le nom de Nucléobranches au cinquième ordre de ses Paracéphalophores; il le divise en deux familles : la première, celle des Nectopodes, comprend les genres Firole et Carinaire; la seconde, celle des Ptéropodes, empruntés de M. Cuvier et de Lamarck, comprend seulement les genres Atlante, Spiratelle (Limacine Lamk) et Argonaute. Ce rapprochement entre des animaux pendant long-temps éloignés dans la plupart des méthodes est bien conçu, en ce qu'il indique le passage entre les Gastéropodes et ceux des genres des Ptéropodes dont M. de Blainville a fait son ordre des Aporobranches. M. Cuvier, dans la seconde édition *du Règne animal*, n'a point adopté cette section des Nucléobranches de M. de Blainville; il a continué à grouper les Ptéropodes comme il l'avoit fait précédemment, mais, adoptant la famille des Hétéropodes de Lamarck, il l'a placée dans le grand ordre des Gastéropodes, et il la complète en y [illegible] les Carinaires, les Firoles, et [illegible] problématique pour la plupart des auteurs, n'a qu'une analogie éloignée avec les Carinaires, et ne pouvoit, dans tous les cas, être compris dans les Nucléobranches, puisque les animaux qu'il renferme n'ont point les organes disposés en nucléus, et que l'on ignore encore quel est celui des organes visibles qui sert à la respiration.

Il nous a semblé que si l'on conservoit cette division des Nucléobranches, on pouvoit la réduire à un seul et même groupe, et surtout suprimer le nom de Ptéropode plus anciennement consacré à un groupe d'animaux différens. Dès lors, la famille des Nucléobranches se composeroit dans un ordre assez régulier des genres Firole, Carinaire, Argonaute et Atlante. Cette famille se rapprocheroit des Ptéropodes proprement dits, qui ne sont peut-être pas aussi éloignés des autres Gastéropodes par l'ensemble de leur organisation. *Voy.* PTÉROPODES et les genres que nous avons mentionnés dans cet article.

NUCLÉUS.

On donne aujourd'hui ce nom à l'assemblage des viscères saillans ou pendans sous le ventre des Ptéropodes, que l'on nomme aussi Nucléobranches. *Voyez* ce mot.

NUCULE. *Nucula.*

Les Nucules, confondues par Linné parmi les Arches, ne furent séparées de ce genre que par Lamarck; car Bruguière, à l'exemple de Linné, ne les avoit pas séparées. C'est dans le *Syst. des Anim. sans vert.* (1801) que le démembrement eut lieu pour la première fois : le nouveau genre fut placé à côté des Pétoncles, des Arches et des Cucullées, avec lesquels il a sans contredit beaucoup de rapports quant à la charnière; ces genres se trouvèrent ainsi tout disposés pour une famille. Lorsque Lamarck, dans sa *Philosophie zoologique*, disposa les Mollusques en un certain nombre de ces coupes, celle où ces genres furent réunis porte le nom d'Arcacées. *Voyez* ce mot.

M. de Roissy, en adoptant ce genre dans le *Buffon de Sonnini*, lui a conservé les rapports marqués par Lamarck, qui n'y apporta lui-même aucuns changemens dans ses divers ouvrages.

M. Cuvier (*Règne animal*) n'admit ce genre qu'à titre de sous-genre des Arches; il le laisse néanmoins en rapport avec les Pétoncles, de manière que le genre Arche représente la famille des Arcacées de Lamarck. M. de Férussac, M. Latreille, M. de Blainville n'ont apporté aucuns changemens dans ce genre, de sorte que ses rapports semblent désormais fixés, et d'une manière fort naturelle, dans la famille des Arcacées, que M. de Blainville nomme aussi [illegible]. On ne connoissoit pas l'animal des Nucules; M. de Blainville, qui a eu l'occasion de l'examiner, l'a caractérisé [illegible]

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps subtriquètre; manteau ouvert dans sa moitié inférieure seulement, à bords entiers, denticulés dans toute la longueur du dos, sans prolongement postérieur; le pied fort grand, mince à sa racine, élargi en un grand disque ovale, dont les bords sont garnis de digitations tentaculaires. Les appendices bucaux extérieurs assez longs, pointus, roides et appliqués l'un contre l'autre comme des espèces de mâchoires; les postérieurs également roides et verticaux. Coquille transverse, ovale-trigone ou oblongue, équivalve, inéquilatérale, point de facettes entre les crochets. Charnière linéaire, brisée, multidentée, interrompue au milieu par une fossette ou par un cuilleron oblique et saillant, à dents nombreuses, s'avançant souvent comme celles d'un peigne. Les crochets contigus, courbés en arrière; ligament marginal et en partie interne, inséré dans la fossette ou le cuilleron de la charnière.

Le genre Nucule a été adopté généralement par tous les auteurs, et il présente en effet des caractères suffisans pour être conservé : ce n'est pas seulement à cause de la forme de la charnière, mais encore sur l'animal lui-même, qui diffère assez notablement de celui des Arches et des Pétoncles, comme nous l'avons vu, par les caractères que nous avons donnés d'après M. de Blainville. La charnière diffère de celle des Arches et des Cucullées, qui est en ligne droite, de celle des Pétoncles, qui est en ligne courbe, en ce qu'elle est en ligne brisée ou anguleuse; elle en diffère encore par le ligament, qui, au lieu d'être extérieur et appliqué sur des facettes obliques sous les crochets, s'insère par un cuilleron interne plus ou moins saillant dans l'angle de la charnière, de manière cependant qu'on peut en apercevoir une petite partie au-dehors. Les Nucules sont des coquilles marines, en général d'un petit volume, d'une forme presque triangulaire, assez épaisses, nacrées, ayant les bords soit entiers, soit crénelés, selon les espèces.

1. NUCULE nacrée. *Nucula margaritacea.* LAMK.

N. testâ ovato-trigonâ, anticè truncatâ, læviusculâ, convexâ, crassâ; cochleâ angustâ, profundâ, dente crasso instructâ; dentibus serialibus, numerosis, compressis, acutis, rectis; margine tenuè crenato; ano subcordato.

LAMK. *Ann. du Mus. tom.* 6. *pag.* 125. *n°.* 1, et *tom.* 9. *pl.* 18. *fig.* 5. *a. b.*

Ibid. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 59. *n°.* 6.

DEFRANCE, *Dict. des Scien. nat. tom.* 55.

DE BLAINV. *Trait. de Malac. pag.* 537. *pl.* 75. *fig.* 5.

PAYRAUD. *Cat. des Ann. et des Moll. de Corse, pag.* 64. *n°.* 113.

Nucula nucleus. TURTON, *Brit. Conch. pag.* 176. *tab.* 12. *fig.* 4.

Nucula similis. SOW. *Miner. Conch. pl.* 192. *fig.* 10.

Arca nucleus. LIN. GMEL. *pag.* 3314. *n°.* 38.

Eadem species, Donax argentea. Ib. *pag.* 3265. *n°.* 15.

Arca margaritacea. MARTINI, *Conch. cab. tom.* 7. *tab.* 58. *fig.* 574. *a. b.*

Idem. BRUG. *Encycl. n°.* 22, et *pl.* 311. *fig.* 3. *a. b.*

Arca nucleus. BRANDER, *Foss. hant. pag.* 40.

Arca nucleus. OLIV. *Zoologia adriatica, pag.* 116.

Idem. BROCCHI, *Foss. subap. tom.* 2. *pag.* 480.

DONOVAN, *Brit. schells. tom.* 2. *tab.* 63.

DORSET, *Catal. pag.* 37. *tab.* 12. *fig.* 6.

GUALT. *Test. pl.* 88. *fig.* R. (*mala*).

PETIV. *Gaz. tab.* 17. *fig.* 9. (*optima*).

An eadem species, Nucula margaritacea?

BASTEROT, *Mém. géol. sur les env. de Bordeaux.* Voy. *Mém. de la Soc. d'Hist. nat. tom.* 2. *pag.* 78. *n°.* 2.

Var. b.) NOB. *Testâ convexiore, angustiore, cochleâ dente cardinali destitutâ.*

NOB. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 231. *pl.* 36. *fig.* 15 — 20.

Nous aurions pu augmenter encore cette synonymie que nous avons rendue cependant beaucoup plus complète qu'elle ne l'est dans les auteurs; mais nous nous sommes borné à ceux qui pouvoient appuyer par leur autorité les citations nombreuses de localités que nous avions à faire.

Si l'on veut examiner et vérifier notre synonymie, on saura ce que nous admettons dans cette espèce et ce que nous en rejetons, et ce qui est resté douteux pour nous. Profitant de l'observation de Brocchi, dont nous avons vérifié la justesse, nous nous sommes assuré que Gmelin avoit fait un double emploi incontestable. Son *Donax argentea*, auquel il donne pour synonymie la figure de Gualtieri, qu'il cite de nouveau pour l'*Arca nucleus*, est évidemment la même coquille. Quoique la figure de Gualtieri soit mauvaise, elle ne l'est pas au point qu'on puisse la prendre indistinctement pour une Donace ou pour une Nucule : c'est évidemment une Nucule grossièrement dessinée, et Gmelin l'a si bien reconnue, qu'il la donne sans point de doute, et que la plupart des auteurs en font autant. Ainsi, le double emploi est pour nous de la plus grande certitude.

Nous avons retranché de la synonymie de

M. Sowerby la citation des figures 3 et 4 de la planche 192 de son *Mineral conchology*, figures qu'il donne comme appartenant à la *Nucula similis*, et qui nous présente des différences assez fortes pour que nous dussions conserver beaucoup de doutes. Peut-être n'en seroit-il pas ainsi, si nous avions pu vérifier l'identité par l'examen des objets eux-mêmes.

Nous voyons que plusieurs auteurs ont cité la *Nucula margaritacea* fossile à Dax, aux environs de Bordeaux et dans les faluns de la Touraine. Nous avons vainement cherché cette espèce parmi les fossiles de ces localités si riches en débris organisés; nous avons bien trouvé des espèces voisines, mais pas encore jusqu'à présent la Nucule nacrée elle-même : seroit-ce ces espèces que l'on auroit confondues avec celle dont nous nous occupons? Il nous paroît peu probable que cette coquille manque dans les localités dont nous parlons. Il est cependant nécessaire de remarquer que les auteurs n'indiquent point les espèces nouvelles que nous venons de mentionner, et qu'ils citent au contraire celles que nous n'y trouvons pas.

La Nucule nacrée est une coquille ovale-trigone, dont le côté antérieur, très-court, est tronqué un peu obliquement à l'axe longitudinal de la coquille; elle est convexe, épaisse, quelquefois un peu aplatie, surtout lorsqu'elle est jeune. Son crochet est très-petit; il s'incline fortement en avant et se place au niveau du bord antérieur, de manière à former le sommet de l'angle produit par la jonction de ce bord avec le supérieur. La troncature antérieure de la coquille est indiquée par un angle assez aigu qui limite en même temps la lunule : cette lunule est quelquefois saillante et bordée d'un sillon déprimé, et d'autres fois elle est enfoncée et simple. Toute la surface paroît lisse à l'œil nu; mais vu à la loupe, on remarque dans l'une des variétés vivantes de la Méditerranée des stries très-fines, longitudinales et transverses, sur le côté postérieur seulement. Nous n'avons jamais vu que cela existât sur nos fossiles des environs de Paris. Les stries que l'on y voit sont fines, nombreuses, très-régulières, très-aplaties; il sembleroit à les voir, tant elles sont obsolètes, qu'elles sont sous la partie corticale de la coquille. Les deux parties de la charnière font entre elles un angle presque droit. Le point de jonction ou le sommet de l'angle a lieu sous le crochet, et il est occupé par le cuilleron. Celui-ci est assez grand, très-oblique, étroit et profond; il fait peu de saillie à l'intérieur des valves. A côté de lui, sur la valve gauche, on remarque une dent et une petite cavité qui lui est parallèle. Sur la valve droite, on voit une dent plus grosse, séparée par une cavité trè-sétroite; dans la jonction des valves, la dent de la gauche s'insère dans la cavité de la droite, et réciproquement. Les dents sériales sont nombreuses; elles sont sublamelleuses, larges de la base, aiguës au sommet, saillantes, donnant au bord la ressemblance d'un petit peigne. Ces dents sériales, sur le côté supérieur, sont au nombre de trente à trente-quatre et même trente-six, et de neuf à onze sur le côté antérieur. Celles du bord supérieur vont graduellement en diminuant depuis l'extrémité postérieure de ce bord jusqu'au sommet. Il arrive quelquefois qu'au niveau du cuilleron les dents deviennent plus larges que celles qui sont derrière elles, et finissent par être très-petites sous les crochets : les dents du côté antérieur sont plus égales, celles qui sont le plus rapprochées de la charnière sont même quelquefois les plus larges; des bords, l'inférieur et le postérieur sont seuls finement dentelés dans toute leur longueur. Les impressions musculaires sont arrondies, creusées dans l'épaisseur du test, et réunies par l'impression palléale, qui est simple. Nous avions pensé d'abord qu'il étoit nécessaire de séparer comme espèce la variété que nous avons signalée; mais nous nous sommes aperçu qu'elle se lioit au type de l'espèce par des nuances insensibles : elle diffère surtout en ce qu'elle est plus étroite, plus convexe en dehors et plus profonde en dedans. Le cuilleron est plus oblique, et la dent cardinale étant très-courte et petite se confond avec les dents sériales. Cette varité paroît être locale; au reste on ne la trouve jamais que dans les sables de Senlis.

Cette espèce se trouve vivante dans l'Océan européen, en Suède, en Angleterre, en France, dans toute la Méditerranée, et, dit-on, à Saint-Domingue.

Fossile identique, en Italie, en Sicile, en Piémont; analogue à Grignon, Mouchy, Parnes, Courtagnon, etc., dans tous les calcaires grossiers, à Valmondois; subanalogue à Senlis, Barton, en Angleterre, Dax, Bordeaux.

Les plus grands individus de cette espèce viennent de Courtagnon; ils sont longs de 17 millim. et larges de 21. Ceux des autres localités sont toujours plus petits et se rapprochent davantage des vivans sous ce rapport.

2. Nucule ovalaire. *Nucula ovata*. Nob.

N. testâ ovatâ, depressâ, lævigatâ, margaritaceâ; latere antico, rotundato, inflexo; umbonibus minimis, acutis, antice reflexis; cochleâ angustâ, profundâ, simplici, dente cardinali adjuncto.

An Nucula lævigata? Sow. *Miner. conch. pl.* 192. *fig.* 1. 2.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 230. *pl.* 36. *fig.* 13. 14.

Cette espèce est celle qui acquiert le plus grand volume parmi celles des environs de Paris; elle se rapproche, pour la forme et la taille, de la *Nucula placentina* de Lamarck; mais elle en reste

constamment distincte, aussi-bien que de la *Nucula margaritacea*.

Cette coquille n'est point triangulaire comme le sont la plupart de ses congénères, elle est régulièrement ovale, très-inéquilatérale, moins cependant que la Nucule nacrée, car le crochet est dépassé par la saillie arrondie du bord antérieur. Ce crochet, très-petit, se confond presque avec le bord, tant il est peu saillant. La coquille est déprimée, son test est mince, fragile, nacré en dedans, complétement lisse en dehors, ou présentant seulement quelques accroissemens. Le bord antérieur est sinueux; cette sinuosité correspond à un plis régulier qui remonte jusqu'au crochet et circonscrit une sorte de lunule saillante au milieu : tous les autres bords sont arrondis; ils sont dentelés d'une finesse extrême et avec une régularité admirable. Sous le crochet, on remarque sur le bord cardinal un petit cuilleron très-oblique, saillant à l'intérieur, creusé profondément en gouttière; le bord antérieur de cette gouttière se relève en une dent plus large et plus saillante que ne le sont les premières dents sériales : cette dent se voit sur la valve gauche, et sur la droite on remarque la petite cavité qui doit la recevoir. Les dents sériales sont nombreuses, serrées, saillantes, pointues, au nombre de trente-quatre ou trente-six sur le côté postérieur, et de dix ou onze sur le côté antérieur; elles diminuent graduellement et elles s'avancent derrière le cuilleron jusqu'au sommet du crochet. Nous n'avons jamais rencontré cette belle espèce de Nucule que dans les seules localités que nous indiquons, où elle est assez rare; elle se trouve à Mouchy, à Hauteville près Valognes, où elle paroît plus commune. La plus grande valve que nous ayons est longue de 21 millim. et large de 26.

3. Nucule fragile. *Nucula fragilis.* Nob.

N. testâ ovato-transversâ, obliquâ, depressâ, lævigatâ, intùs margaritaceâ; latere antico brevi, lunulato; lunulâ productâ; cochleâ cardinali augustâ, dente destitutâ; cardine angustissimo; dentibus serialibus minimis.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 234. *pl.* 36. *fig.* 10. 11. 12.

Cette coquille a quelques rapports avec la Nucule nacrée que nous venons de décrire; mais elle s'en distingue toujours et se rapproche davantage de l'espèce qui se trouve dans les faluns de la Touraine, sans que cependant on puisse dire qu'elle est son analogue; elle est petite, ovale, transverse, oblique, plus oblique que ne l'indique la figure. La jonction du bord antérieur et du supérieur se faisant sous un angle aigu, occupé par le sommet, le côté antérieur est très-court, tronqué, légèrement sinueux; son angle inférieur est occupé par une lunule légèrement saillante au centre, et séparée extérieurement par un sillon déprimé. Le crochet est si peu saillant, qu'il semble confondu avec le bord. Sous son sommet on remarque le cuilleron oblique du ligament : ce cuilleron est dépourvu de dent cardinale. Les dents sériales sont très-étroites, très-petites, courtes, serrées, au nombre de dix-huit à vingt sur le bord antérieur; les bords inférieur et postérieur sont crénelés si finement, qu'il faut une forte loupe pour apercevoir les dentelures. Cette espèce est mince et fragile, mais elle l'est devenue surtout par la nature du terrain arénacé dans lequel on la trouve à Noailles et à Abbecourt. Sa longueur est de 7 millim. et sa largeur de 10.

4. Nucule striée. *Nucula striata.* Lamk.

N. testâ ovato-transversâ, anticè angulatâ, depressâ, regulariter et tenuè striatâ; lunulâ lanceolatâ, margine cardinali angulatâ; dentibus serialibus acutissimis.

Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 6. *pag.* 162. *n°.* 2, et *tom.* 9 *pl.* 18. *fig.* 4. *a. b.*

Def. *Dict. des Scien. nat. art.* Nucule.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 236. *pl.* 42. *fig.* 4. 5. 6.

Cette jolie Nucule est blanche, non nacrée, mais toujours brillante; elle est ovale, transverse, presque équilatérale, déprimée, arrondie postérieurement, un peu anguleuse antérieurement. Le crochet, qui est très-petit, à peine saillant au-dessous du bord, est le sommet d'un angle très-ouvert que forme le bord supérieur ou cardinal. Ce crochet est légèrement incliné antérieurement vers une lunule lancéolée, nettement séparée par un angle saillant. La surface extérieure est couverte de stries élégantes, transverses, régulières, très-fines, et graduellement plus larges du sommet à la base. Les bords sont simples, tranchans; le supérieur ou cardinal, assez étroit, est anguleux dans le milieu; il est chargé d'un grand nombre de dents saillantes, rapprochées, aiguës, qui diminuent vers le crochet, où elles sont interrompues par une petite cavité ou cuilleron triangulaire, destiné à donner attache à un ligament interne.

Cette jolie coquille se trouve aux environs de Paris, à Grignon, Mouchy, Parnes, Chaumont et Courtagnon. Elle a 6 millim. de longueur et 9 de large. Ces dimensions sont celles des plus grands individus; il est plus ordinaire d'en rencontrer de plus petits.

5. Nucule deltoïde. *Nucula deltoidea.* Lamk.

N. testâ trigonâ, anticè truncatâ, planulatâ, inflatâ, subcordatâ, angulatâ, posticè rotundatâ, tenuè longitudinaliter striatâ; marginibus integris; cardine brevi, angusto; ligamento interno.

Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 6. *pag.* 126. *n°.* 3, et *tom.* 9. *pl.* 18. *fig.* 5. *a. b.*

Ibid. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 60. *n°.* 3.

Def. *Dict. des Scienc. nat. art.* Nucule.

Var. a.) Nob. *Testâ transversìm striatâ, posticè clathratâ.*

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 136. *pl.* 37. *fig.* 22. 23. 24. 25.

Var. b.) Nob. *Testâ striis transversis et longitudinalibus regulariter decussatâ.*

Comme le remarque Lamarck, cette petite coquille a assez de ressemblance avec une Donace quant à sa forme seulement; elle est triangulaire, un peu plus large que longue, tronquée obliquement du côté antérieur : ce côté, aplati, est lisse, séparé par un angle aigu du reste de la surface. Le côté postérieur est arrondi et toujours orné de quelques stries longitudinales. La coquille est subéquilatérale, le côté antérieur étant le plus long. Le crochet occupe le sommet de l'angle supérieur; il est assez saillant, aigu, contourné au-dessus de la surface antérieure, ce qui donne à cette surface la forme de cœur: l'angle qui la limite est la partie la plus élevée des flancs de la coquille. La surface extérieure de cette espèce est quelquefois toute lisse; mais le plus souvent elle a quelques stries longitudinales sur le côté postérieur. La charnière est courte et étroite; elle forme un angle dans son milieu, ce qui la partage en deux parties presque égales, sur lesquelles on compte sept ou huit petites dents rapprochées et moins saillantes que dans la plupart des espèces. Le sommet de l'angle cardinal est occupé à l'extérieur par une fossette triangulaire assez profonde, tout-à-fait découverte et donnant insertion à un ligament extérieur lui-même, comme dans les Pétoncles. Si dans la formation des genres on attache quelque importance aux caractères tirés de la place du ligament, il est évident que cette coquille ne rentre pas dans toutes les conditions des Nucules, qui, toutes sans exception, ont le ligament interne; cependant, à voir l'ensemble de la coquille, on ne peut disconvenir de ses intimes rapports avec les autres Nucules. Aussi, nous considérons cette anomalie du ligament comme de peu d'importance, et nous la comparons à celle du *Mactra Spengleri*, qui a une grande partie du ligament à l'extérieur, et que les autres caractères ont fait demeurer au nombre des Mactres.

Nous aurions pu, si nous l'eussions voulu, multiplier les variétés; car cette coquille, d'abord toute lisse, prend successivement des stries transverses, puis des longitudinales, d'abord sur le côté postérieur, puis sur l'antérieur, et enfin sur toute la surface, qui se trouve ainsi couverte d'un réseau fin et régulier.

On trouve cette coquille à Parnes, Mouchy, Chaumont, Grignon, Courtagnon, Houdan, Beauchamps, Pontoise, Senlis, Valmondois, Acy en Multien. Les plus grands individus ont 11 millim. de large et 9 de long.

6. Nucule rostrée. *Nucula rostrata.*

N. testâ transversâ, oblongâ, convexiusculâ, tenui, transversim striatâ; antico latere longiore, attenuato, rostrato.

Arca rostrata. Brug. *n°.* 23. Gmel. *n°.* 8.

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 55. *fig.* 550. 551.

Encycl. *pl.* 309. *fig.* 7. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 58. *n°.* 2.

Bruguière ayant décrit cette espèce sous le nom d'Arche rostrée, *Arca rostrata*, dans le premier volume de cette Encyclopédie, nous ne l'avons mentionnée ici que pour compléter sa synonymie, et nous renvoyons à la description de cet auteur.

7. Nucule de Nicobar. *Nucula nicobarica.*

N. testâ transversâ, ovato-ellipticâ vel ovato-oblongâ, anticè subangulatâ, tenui, pellucidâ; laterum extremitatibus obtusis.

(a) *Testâ ovato-ellipticâ.* Cab. de M. Dufresne.

(b) *Testâ ovato-oblongâ.*

Arca nicobarica. Brug. *Dict.* *n°.* 30.

Arca pellucida. Gmel. *n°* 7.

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 54. *fig.* 541. *litt. a. b.*

Encycl. *pl.* 309. *fig.* 8.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 59. *n°.* 4.

Cette espèce, comme la précédente, a été aussi décrite par Bruguière parmi les espèces du genre Arche; nous ne la mentionnons que pour compléter sa synonymie, et nous renvoyons au premier volume de ce Dictionnaire.

8. Nucule sillonnée. *Nucula pella.*

N. testâ transversìm ovatâ, subangulatâ, anterius acutâ, tenui, pellucidâ; sulcis transversis regularibus.

Arca pella. Lin. Gmel. *n°.* 5. Brug. *n°.* 21.

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 55. *fig.* 546.

Encycl. *pl.* 309. *fig.* 9.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 59. *n°.* 5.

L'Arca pella de Linné et de Bruguière ayant été complétement décrite par ce dernier auteur, nous renvoyons à ce qu'il en dit dans le premier volume de cet ouvrage, et nous ajouterons que cette petite coquille curieuse, qui vit dans la Méditerranée, se trouve à l'état fossile dans

les terrains subapennins, ainsi qu'en Morée et en Sicile.

NUDIBRANCHES. *Nudibranchia.*

Ce fut M. Cuvier qui institua le premier l'ordre des Nudibranches parmi les Mollusques gastéropodes; M. Duméril l'avoit indiqué sous le nom de Dermobranches, et Lamarck ne l'a point admis : les Mollusques qu'il renferme ont été placés par lui dans la famille des Tritoniens, la première des Gastéropodes. M. Ferussac, dans ses *Tableaux systématiques*, a imité M. Cuvier quant à la place de l'ordre, qui est aussi le premier des Gastéropodes, mais il le divise en deux sous-ordres ; le premier, les Anthobranches de Goldfuss, qui contiennent une seule famille, les Doris : cette famille est composée des trois genres Doris, Onchidiore et Polycère; le second sous-ordre, les Polybranches de M. de Blainville, est divisé en deux familles : la première, sous le nom de Tritoniens, rassemble les quatre genres Tritonie, Doto, Thethys, Scyllée; et la seconde, les Glauques, en a également quatre, Laniogère, Glauque, Eolide et Tergipe.

M. de Ferussac, dans cet arrangement, a admis trois genres de plus que M. Cuvier; ce sont : Onchiodore (Blainv.), Doto (Oc.) et Laniogère (Blainv). M. de Blainville n'a point adopté la dénomination de Nudibranche; il a divisé cet ordre de M. Cuvier en deux ordres, les Polybranches et les Cyclobranches. (*Voyez* ces mots.) Mais ces deux ordres sont loin d'être placés dans les rapports indiqués par les auteurs qui ont précédé; ils sont ici dans la deuxième sous-classe des Mollusques *paracéphalophores monoïques*, dans la seconde section de ces Mollusques, qui rassemble ceux dont les organes de la respiration et la coquille, quand elle existe, sont symétriques. Cette section contient trois ordres, les Aporobranches, les Polybranches et les Cyclobranches. (*Voyez* ces mots. M. Latreille (*Familles natur. du Règne animal*) a admis l'ordre des Nudibranches; il le place au commencement des Gastéropodes : il le divise en trois familles, les *Urobranches*, les *Tectibranches* et les *Phyllobranches*. (*Voy. ces mots.*) Ce qui nous a surpris, c'est de trouver le genre Carinaire dans la première famille des *Urobranches* en rapport avec les Doris, les Polycères et les Onchidiores. Nous discuterons cette opinion à l'article de la famille que nous venons de citer.

NUDILIMACES.

M. Latreille (*Familles naturelles du Règne animal*, *pag.* 178) divise le quatrième ordre des Gastéropodes, les Pulmonés, en trois familles, dont la première est désignée sous le nom de Nudilimaces; cette famille est la même que celle des Limaciens de Lamarck, moins le genre Vitrine. M. Latreille a adopté, pour l'arrangement des genres qu'elle contient, celui que M. de Ferussac a proposé dans son ouvrage sur les Mollusques terrestres et fluviatiles; voici dans quel ordre il ont été placés :

† Point de coquille extérieure.

1°. Corps entier cuirassé.

A. deux tentacules.

Genres : Onchide, Onchidie.

B. quatre tentacules.

Genres : Vaginule, Véronicelle.

2° Corps cuirassé seulement antérieurement.

Quatre tentacules rétractiles dans tous.

Genres : Limace, Arion, Limacelle, Parmacelle.

†† Une coquille extérieure.

Quatre tentacules.

Genres : Plectrophore, Testacelle.

Voyez Limaciens.

NUMMULACÉS (Les).

Jusqu'à la publication des ouvrages de MM. de Haan et d'Orbigny, les conchyliologues confondirent les Nummulites et autres genres voisins avec les grands Céphalopodes, et les rapprochèrent dans diverses familles; c'est ainsi que Lamarck les avoit comprises dans sa famille des Nautilacées, et que M. de Blainville, leur donnant un autre arrangement, plaça une partie du genre avec les Nautiles, et fit du reste la famille à laquelle il a donné le nom de Nummulacés. Les observations les moins approfondies prouvent facilement que les coquilles dont on avoit fait les Lenticulites ne sont, pour le plus grand nombre, qu'une simple modification de l'âge des véritables Nummulites. Si ce fait est incontestable, il devient évident que non-seulement le genre Lenticulite doit être réuni au genre Nummulite, mais encore que, dans le cas où cette réunion ne seroit point admise, il doit du moins entrer dans la même famille; c'est ce que n'a pas, sans doute, reconnu M. de Blainville, car sa famille des Nummulacés comprend les genres Nummulite, Hélicite, Sidérolite, Orbiculine, Placentule et Vorticiale. De ces divers genres, un très-petit nombre appartient au même groupe naturel, mais nous ferons remarquer d'abord que le genre Hélicite est un double emploi des Nummulites; il ne faut que comparer les deux genres pour s'assurer de ce fait. Le genre Sidérolite est véritablement très-rapproché des Nummulites; mais, relativement aux Orbiculines, aux Vorticiales et aux Placentules, ils n'ont plus le moindre rapport avec les genres précédens, si ce n'est par la forme extérieure. Cette famille des Nummulacés ne peut donc être adoptée, et nous avons proposé, dans notre *Essai d'une classification des Céphalopodes*, de la remplacer par une famille à laquelle nous avons donné le nom de Nautiliforme. (*Voyez* le mot Céphalopode et les noms de genres que nous avons mentionnés.)

NUMMULINE. *Nummulina.*

La découverte d'espèces vivantes dans ce genre a dû faire changer le nom de Nummulite en celui de Nummuline. M. d'Orbigny est le premier qui ait proposé ce changement. Il est peu de corps dans la nature qui ait fait naître chez les Anciens comme chez les Modernes un plus grand nombre d'opinions plus ou moins bizarres, plus ou moins justes. Très-répandues, formant quelquefois des montagnes entières, ou couvrant de vastes contrées; d'une forme discoïde, quelquefois aussi grandes que des pièces de monnaie, d'autres fois pas plus grandes que des lentilles, les Nummulines ont servi tour à tour à expliquer des miracles et à exercer la sagacité des naturalistes ou des écrivains de tous les âges.

Strabon, qui avoit vu l'Egypte et visité les pyramides, avoit remarqué la grande abondance de pierres lenticulaires dont les décombres étoient remplis, et avoit admis l'opinion, sans doute déjà populaire alors, que c'étoient des restes d'alimens des ouvriers, alimens qui s'étoient pétrifiés. Ce seroit supposer alors qu'ils ne vécurent que de lentilles. Dans son trente-sixième livre de l'Histoire naturelle, Pline parle aussi des pierres lenticulaires, mais il ne cherche pas à en expliquer l'origine; il constate seulement le fait qu'elles sont répandues dans les sables de la plus grande partie de l'Afrique.

L'opinion populaire que les pierres lenticulaires ont une origine miraculeuse fut long-temps accréditée par les historiens eux-mêmes qui écrivirent au renouvellement des lettres. Nous laisserons les naturalistes de la même époque, et même d'une époque moins reculée, les Imperato, les Kirker, les Langius, etc., se conformer à l'opinion vulgaire, pour arriver à un temps où les auteurs cherchèrent à donner aux Nummulites une origine plus naturelle et plus raisonnable. Nous ne parlerons point de Mercati, quoiqu'il ait figuré plusieurs espèces dans son *Metallotheca vaticana;* nous ne releverons pas non plus l'opinion de son commentateur Lancini, qui a pris ces corps pour des écussons d'oursins : il falloit voir les choses bien superficiellement pour émettre de telles idées; que dirons-nous donc de Bourguet, qui, dans ses *Lettres philosophiques*, voulut prétendre que les Nummulites étoient des opercules d'Ammonites. Il suffit de rappeler une telle opinion pour en découvrir tout le ridule. Bourguet est d'autant moins excusable que Scheuchzer avant lui, et le premier de tous les auteurs, après un examen approfondi des Nummulites, les avoit justement comparées avec les Ammonites et les en a rapprochées. Quant à leur origine, si Scheuchzer a manifesté quelques doutes, cependant on doit croire, par l'analogie même qu'il leur trouvoit avec les Ammonites, qu'il les considéroit comme d'origine animale. Cette opinion de Scheuchzer, que l'on attribua à Breyne, qui n'eut d'autre mérite que de l'adopter, fut contredite par plusieurs auteurs; Bruckman, d'abord, pensa que ce pourroit bien être des coquilles bivalves : cette pensée a dû naître de la facilité avec laquelle on sépare quelquefois les Nummulites en deux parties égales dans leur plan vertical. Spada, qui a publié un *Catalogue des pétrifications*, a eu la même idée que Bruckman; mais il pensoit que cette coquille bivalve ne devoit point s'ouvrir à la manière des autres bivalves, mais bien comme quelques univalves : ce qui implique évidemment contradiction, et ce qui prouve que Spada ne savoit trop à quoi s'en tenir sur les Nummulites, et qu'il a écrit sans en connoître la structure et les rapports.

Ces diverses erreurs ne devoient pas être les seules auxquelles les Nummulites devoient donner naissance; quelques espèces des véritables Nummulites sont striées du centre à la circonférence, et quelques personnes, par un examen peu attentif, les ont confondues avec de véritables Polypiers. Scheuchzer est peut-être la première cause de cette confusion, car en parlant des pierres lenticulaires, il les décrits avec des stries rayonnantes, ce qui n'est applicables qu'à quelques espèces, et les auteurs suivans, confians dans cette description de l'orycthographe de Zurich, ont rapporté aux Nummulites d'autres corps nummiformes appartenant à la classe des Polypiers.

Linné ne tomba pas dans cette faute, il sépara bien clairement, dans le *Systema naturæ*, sous le nom de *Madrepora porpita* (*pag.* 3756, *n°.* 5), les Polypiers nummiformes des véritables Nummulites, qu'il plaça dans le genre Nautile sous la dénomination de *Nautilus helicites* (*pag.* 3371, *n°.* 6). Ce rapprochement de Linné, quoique blâmé de plusieurs naturalistes, étoit cependant le seul qui pût mettre sur la voie des déterminations exactes; aussi fut-il presque généralement adopté. Valch, Gesner, Guettard, Targioni, Fichtel la suivirent. De Saussure, ce savant géologue, se forma la même idée après l'examen des différens corps qu'avant Linné on confondoit avec les Nummulites. Il en sépara les Polypiers; après des incertitudes nombreuses, Bruguière trouva les opinions à peu près fixées à l'égard des Nummulites; le réformateur de Linné sentit bientôt que ce ne pouvoit être ni de véritables Nautiles, ni des Ammonites; il créa pour elles un nouveau genre qu'il laissa près des Nautiles, il lui donna le nom de Camerine. Cet auteur estimable attribua à tort à Gesner le mérite du rapprochement des Nummulites et des Nautiles, qui appartient, comme nous l'avons vu, à Scheuchzer; mais Bruguière fut le premier qui, par une connoissance approfondie des rapports, chercha à déterminer, par une heureuse hypothèse, la nature de l'animal constructeur des Nummulites. Il conclut, avec juste raison, que cet animal ne doit ressembler à

aucun de ceux qui sont connus, qu'il ne peut être contenu dans sa coquille, mais bien la coquille elle-même être intérieure ou demi-intérieure, et qu'elle ne doit adhérer à l'animal que par un seul point, la dernière cloison dans laquelle un muscle ou un ligament doit s'insérer. Peut-être cette dernière opinion seroit-elle susceptible d'être encore discutée. Quoi qu'il en soit, cette manière rationnelle de considérer la chose a dû avoir une grande influence sur les zoologistes qui suivirent Bruguière; il leur fut plus facile de pousser plus loin leur investigation par les progrès de la science, et d'établir le rapport des Camérines et des Sèches, et plus tard avec les Spirules, dont la connoissance jeta un si grand jour sur la classe des Céphalopodes. M. Cuvier, dans son *Traité élémentaire d'Histoire naturelle des animaux*, publié en 1798, rapprocha, comme Bruguière, les Camérines des Nautiles; il adopta même la dénomination de Bruguière, et manifesta encore quelques doutes qui disparurent dans ses autres ouvrages. L'année suivante, de Luc, dans le *Journal de Physique*, 1799, donna quelques détails sur les Nummulites de la pente du Rhône, et trouva justement qu'elles n'ont point d'analogie avec les Nummulites ou Camérines de Bruguière; d'où la nécessité pour lui de proposer leur séparation en deux genres, ce qui étoit fait avant lui par Targioni, de Saussure, Bruguière, etc. Cependant toutes ces observations confirmatives de la part de savans distingués auroient dû être de quelque poids dans l'opinion de Fortis, qui publia en 1803, une année après que le *Système des Animaux sans vertèbres* de Lamarck eut paru, un long mémoire sur les Nummulites, qu'il nomma Discolithes. Il auroit dû mieux profiter des travaux de l'illustre professeur; il ne seroit pas tombé dans une confusion impardonnable, puisque déjà Lamarck avoit séparé en genres les divers corps qu'il s'obstina à ranger dans son genre Discolithe.

Ainsi Fortis, malgré l'autorité des zoologistes ou des géologues les plus recommandables, continua à confondre des Polypiers avec des coquilles cloisonnées appartenant à plusieurs genres. Les Polypiers dépendent du genre Orbulite ou Orbitolite de Lamarck, et les coquilles des Nummulites et des Mélonies. (*Voy.* Orbulite, Mélonie et Discolithe.) Le plus grand nombre des auteurs que nous allons maintenant citer ont adopté plus ou moins complétement l'opinion de Bruguière ou de Lamarck, en la modifiant selon les connoissances acquises. Nous citerons d'abord M. de Roissy, qui, dans le *Buffon de Sonnini*, pense que les Nummulites devoient être libres dans l'animal, puisque dans les individus bien entiers, il n'y a aucune ouverture ni aucune trace d'adhérence musculaire. Cette circonstance, déjà appuyée par Fortis, porte M. de Roissy à penser que l'animal des Nummulites doit être fort voisin des Sèches. Dans la *Philosophie zoologique*, Lamarck démembra les Lenticulites des Nummulites sur le motif insuffisant que les premières ont une ouverture, et que les secondes n'en ont pas. Ces deux genres sont placés à la fin de la famille des Lenticulacées, qui commence les Céphalopodes. Montfort (*Conchyliologie systématique*, *tom.* 1, *pag.* 155) ne s'est pas contenté d'adopter les Nummulites, il a confondu une de leurs espèces avec un genre fort différent, les Rotalites de Lamarck (*voy.* ce mot), parce qu'elle est rayonnée du centre à la circonférence. Cet auteur retombe aussi dans la même faute que Fortis, c'est-à-dire qu'il rapprocha des Nummulites, et qu'il plaça parmi les coquilles cloisonnées de véritables Polypiers du genre Orbitolite de Lamarck, qu'il démembre mal à propos en deux genres Discolithe et Licophore. *Voy.* ces mots.

Lamarck, qui a opéré des changemens notables dans l'arrangement des Céphalopodes (*Extrait du Cours*, 1811), a séparé bien à tort, selon nous, les Lenticulites et les Nummulites dans deux familles; les premières dans les Radiolés, avec les Rotalies et les Placentules; les secondes, parmi les Nautilacées avec les Discorbites, les Sidérolites, les Vorticales et les Nautiles. M. Cuvier ne suivit pas Lamarck, il conserva (*Règne animal*) le genre Camérine de Bruguière, dans lequel il rangea comme sous-genres les Camérines propres, les Sidérolites, les Rénulites, les Mélonies, les Milioles, les Pollontes et les Aréthuses. A l'exception des deux premiers sous-genres, les autres ont peu de rapports avec les Nummulites, qui, dans le système de M. Cuvier, suivent les Ammonites et sont séparées des Nautiles, dans lesquels les Lenticulines sont remplacées par les genres Bélemnite, Hippurite et Ammonite. Lamarck, dans son dernier ouvrage, n'a rien changé, relativement à ce genre, de ce qu'il avoit fait dans l'*Extrait du Cours;* ainsi les Lenticulines et les Nummulites sont toujours séparées et sont restées dans les mêmes rapports. M. de Ferussac n'a composé sa famille des Naulites que de deux genres, Lenticuline et Nautile, sous-divisés en un assez grand nombre de sous-genres; et, à l'exemple de Lamarck et de M. Cuvier, il n'y a pas réuni les Nummulites, dont il a fait une famille à part, en leur conservant le nom de Camérines donné par Bruguière. Cette famille des Camérines se compose de quatre genres Sidérolite, Nummule, Orbiculine et Mélonie. Les deux premiers genres ont entre eux des rapports, mais les deux autres n'en ont aucun avec eux. L'arrangement des Lenticulines, qui ont tant d'analogie avec les Nummulites, qu'il n'est pas possible de les séparer, est véritablement curieux dans les *Tableaux systématiques*, puisqu'on y trouve divisés en quatre groupes qui contiennent un grand nombre de genres dont l'analogie est loin d'être certaine : 1° les genres Storille, Florilie, Cellulie, Andromède, Nonione et Mélonie de Montfort, tous rapportés

aux Verticales de Lamarck; 2° les genres Théméone, Chrysole, Pelore, Géopone et Sphinctérule de Montfort; 3° les genres Hélicite, Patrocle, Robule, Rhinocure et Lampadie; 4° enfin, les genres Phonème, Elphide et Macrodite, toujours de Montfort. M. de Blainville a suivi à peu près les mêmes erremens que M. de Ferussac; il a séparé seulement sur des stries rayonnantes le genre Hélicite des Nummulites qu'il éloigne des Nautiles et des Lenticulites, auxquelles il rapporte, comme M. de Ferussac, un grand nombre de genres de Montfort, qui n'ont souvent entre eux que fort peu d'analogie; mais le chaos dans lequel cette partie de la conchyliologie se trouvoit plongée devoit être bientôt éclairci. M. de Haan d'abord opéra un grand changement en établissant ses deux grandes coupes si naturelles des coquilles à siphons et des coquilles sans siphons : ce qui fait voir sur-le-champ dans laquelle des divisions doivent être les Nummulites, et pourquoi elles ne peuvent rester dans la même famille que les Nautiles. M. d'Orbigny fut inspiré de la même idée presque en même-temps que M. de Haan; il donna le nom de Foraminifères à cette grande famille, quoique plusieurs genres, tels que celui qui nous occupe dans ce moment, aient des cloisons imperforées, et ne sont pas par conséquent foraminifères. C'est dans la famille des Hélicostègues, section des Nautiloïdes, que sont placées les Nummulites en rapport avec les Sidérolines, les Nonionines, les Cristellaires, etc. Le genre Nummuline de M. d'Orbigny rassemble les Lenticulites et les Nummulites de Lamarck, les Nummulites et les Hélicites de M. de Blainville, et les genres Nummulie, Licophore, Rotalie et Egéone de Montfort. De tous ces genres, les Licophores seules, qui sont des Polypiers très-voisins des Orbitolites, ne devroient pas faire partie des Nummulites. Ce genre est caractérisé de la manière suivante par M. d'Orbigny :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Ouverture contre l'avant-dernier tour de spire masquée dans l'âge adulte; coquille discoïdale, dépourvue d'appendices.

Il se divise en deux sous genres : 1°. les Nummulines, dont les tours de spire sont embrassant à tous les âges; 2°. les Assilines, qui ont les tours de spire apparens à certain âge. Il existe un assez grand nombre d'espèces de Nummulines; comme elles sont presque toutes lisses, qu'elles sont aussi quelquefois assez variables dans leur forme, que souvent leur taille dépend de l'âge, on doit sentir qu'il a dû être difficile de caractériser les espèces : aussi trouve-t-on beaucoup de confusion dans la synonymie, surtout des auteurs anciens qui ont précédé Linné, et même dans quelques-uns de ceux qui l'ont suivi.

Nous rassemblons depuis quelques années le plus grand nombre possible de Nummulines; malgré ces matériaux, nous éprouvons de très-grandes difficultés pour déterminer rigoureusement les espèces, et nous sentons qu'ils sont encore insuffisans.

Nous avons vu, dans l'histoire que nous avons donnée de ce genre, que Bruguière lui avoit imposé le nom de Camérine, qui n'a point été adopté; cet auteur, ayant donné dans le premier volume de ce Dictionnaire, la description de quatre espèces de Camérines qui sont de véritables Nummulites, nous y renvoyons, et nous nous abstiendrons, dans l'état actuel et peu satisfaisant de ce genre, de donner d'autres espèces pour la distinction desquelles les matériaux manquent dans nos collections. *Voy.* CAMÉRINE, tom. 1, pag. 395, et CÉPHALOPODES.

NUMMULITE.

Nom que Lamarck a donné aux Camérines de Bruguière, et qui a été consacré pendant tout le temps que l'on n'a connu de ces coquilles qu'à l'état fossile ou de pétrification; aujourd'hui qu'elles sont connues vivantes ou à l'état frais, on doit préférer le mot Nummuline employé par M. d'Orbigny. *Voyez* ce mot.

NUMMISMALES.

On donnoit ce nom à des corps lenticulaires organisés fossiles, qui ont une forme circulaire et quelque ressemblance avec des pièces de monnaie. On les nomme aujourd'hui Nummulines. *Voyez* ce mot.

NUSAR.

Adanson (*Voyage au Sénég. pl.* 18) a donné ce nom à une jolie espèce de Donace, *Donax denticulata* Lin. *Voyez* DONACE.

NYMPHACÉES.

Lamarck, dans son dernier ouvrage, a proposé de rassembler dans cette famille un certain nombre de genres dont quelques-uns ont été démembrés des Solens, et quelques autres des Vénus. Cette famille, dans la manière de voir de Lamarck, peut servir d'intermédiaire entre les Solens et les Conques. Elle n'a point été adoptée par M. Cuvier, mais M. de Ferussac l'a admise avec quelques changemens dont le plus important a été d'en ôter le genre Crassine pour le porter près des Crassatelles. Lamarck caractérise ainsi cette famille : deux dents cardinales au plus sur la même valve; coquille souvent un peu bâillante aux extrémités latérales, ligament extérieur, nymphe en général saillante au-dehors. Il divise cette famille en deux sections de la manière suivante :

1. Ny[illegible]

1. *Nymphacées solénaire.*

Genres : Sanguinolaire, Psammobie, Psammotée.

2. *Nymphacées tellinaire.*

A. Une ou deux dents latérales.

Genres : Telline, Corbeille, Lucine, Donace.

B. Point de dents latérales.

Genres : Capse, Crassine.

Voyez ces différens mots et MOLLUSQUES.

OBLIQUAIRE.

Sous ce nom, Rafinesque réunit en genre un certain nombre de Mulettes dont les formes sont assez variables, et qu'il fait reposer sur les caractères suivans : coquille variable, souvent à peine transversale et plus ou moins oblique; dent bilobée, commencement sillonné; dent lamellaire oblique, souvent droite; axe variable; contour marginal épaissi; trois impressions musculaires; Mollusque semblable à celui de l'*Unio*. Tous les caractères rentrent très-bien dans ceux des *Unio* proprement dits, et quoique Rafinesque ait divisé ce genre en six sous-genres, il ne peut être adopté pas plus que les sous-genres qui le composent. Ces sous-genres sont : Plagiole, *Plagiola ;* Ellipsaire, *Ellipsaria ;* Quadrule, *Quadrula ;* Rotondaire, *Rotondaria ;* Scalénaire, *Scalenaria ;* et Sintoxie, *Sintoxia*. *Voyez* ces mots et MULETTE.

OBOVAIRE.

Premier genre de la sous-famille des Amblémides (*voyez* ce mot), proposé par Rafinesque (*Monog. des Bivalves de l'Ohio*, dans les *Ann. génér. de Bruxelles*, 1820) pour une division des Mulettes qu'il caractérise de la manière suivante :

Coquille ovale, presque équilatérale; axe presque médial; ligamment courbé; dent bilobée, striée; dent lamellaire presque verticale, un peu courbée; contour marginal épaissi; trois impressions musculaires. Animal semblable à l'*Unio*, mais ayant l'anus inférieur. Ce genre est établi seulement d'après la forme de la coquille, qui est subcordiforme, ce qui a dû entraîner quelques modifications dans la position relative de l'anus de l'animal, par exemple, et dans celle de la lame cardinale; mais ces caractères étant insuffisans pour la formation de sous-genres, nous renvoyons à MULETTE.

OCÉANIE.

Dans sa *Conchyliologie systématique*, Montfort a proposé, sous ce nom, un genre qu'il a donné comme le type vivant des Ammonites. La coquille qui en fait le type est le Nautile ombiliqué, dont les cloisons simples et la position du siphon l'éloigneront toujours de la famille des Ammonées. Ce genre, comme on peut le croire, n'a point été adopté. *Voyez* NAUTILE.

OCTOCERES.

Leach a divisé les Céphalopodes en deux sections, très-facilement reconnoissables par le nombre des pieds. Il nomma Octopodes ceux qui en ont huit, et Décapodes ceux qui en ont dix. M. de Blainville, en adoptant cette division, a changé les mots; il nomme les premiers Octocères et les seconds Décacères : il forme des uns et des autres deux famille qui composent, à elles seules, le premier ordre des Mollusques, les Mollusques céphalopodes cryptodibranche. La famille des Octocères ne renferme qu'un seul genre, c'est celui du Poulpe (*voyez* ce mot), auquel sont rapportés les Elédone de Leach et Ocythoé de Rafinesque.

OCTOPODES. *Octopoda.*

Leach a divisé les Mollusques céphalopodes en deux grandes familles d'après le nombre des bras; il y a effectivement de ces animaux qui en ont constamment huit et d'autres constamment dix; d'où la création de ces deux familles généralement admises depuis par les zoologistes, les Octopodes et les Décapodes. M. de Blainville a admis cette division si naturelle, mais il leur a donné les noms d'Octocère et Décacère. M. de Ferussac a compris parmi les Octopodes non-seulement les Poulpes, mais encore les Argonautes que M. de Blainville rejette, et nous pensons avec de justes motifs, hors de la classe des Céphalopodes.

M. de Ferussac y ajouta même le genre Ocythoé de Rafinesque, qui a été établi pour le Poulpe que l'on trouve ordinairement dans la coquille de l'Argonaute, d'où il résulte évidemment un double emploi. (*Voyez* OCYTHOÉ et POULPE.) D'après les observations de M. de Blainville et celles de Leach, M. de Ferussac reconnut bientôt son erreur, et il la rectifia dans le travail qu'il fit en commun avec M. d'Orbigny sur les Céphalopodes. Dans ce travail, les Octopodes se composèrent de cinq genres, qui sont : Argonaute, Bellérophe, Poulpe, Elédon et Calmaret : ce dernier genre avec un point de doute. (*Voyez* ces mots.) M. de Ferussac l'avoit d'abord placé avec les Seches ou Céphalopodes décapodes dans ses *Tableau des Animaux mollusques*. M. Cuvier, qui, dans la première édition du *Regne animal*, ne tint pas compte de l'établissement de ces familles, continua dans la seconde édition l'arrangement systématique de la première, de sorte que les Poulpes qui sont octopodes, par exemple, devinrent des sous genres des Seches qui sont Décapodes. Ayant remarqué que les Octopodes pouvoient se distinguer des Décapodes par l'absence d'une coquille, nous

avons joint ce caractère à celui du nombre des bras, pour limiter d'une manière plus nette les deux familles. On trouvera a l'article Céphalopodes ce que nous avons dit de la famille des Octopodes, et l'arrangement que nous avons donné; elle peut se réduire aux trois genres Poulpe, Elédon et Ocythoé. *Voyez* ces mots.

OCYTHOÉ. *Ocythoe.*

Genre institué par M. Rafinesque dans son *Traité de Somiologie*, pour un Poulpe qu'il observa dans la Méditerranée, dans les mers de Sicile; il le caractérise sur les huit pieds non réunis à la base, et les deux supérieurs ailés antérieurement. M. Rafinesque, qui connoissoit cependant le Poulpe de l'Argonaute, ne reconnut pas l'extrême ressemblance qui existe entre son nouveau genre et le Poulpe : ce fut M. de Blainville le premier qui reconnut l'erreur de M. Rafinesque, et le double emploi qu'elle jetoit dans la science; il communiqua ses observations à M. Leach, qui en reconnut la justesse : d'où il résulteroit que l'on devroit supprimer l'un des deux genres. Il n'en sera peut-être point ainsi, si l'on considère l'état incertain de la question qui pourroit seule décider. Est-il prouvé que le Poulpe de l'Argonaute est le constructeur de l'élégante coquille dans laquelle on le trouve souvent? Si on répond affirmativement avec des preuves évidentes, le genre Ocythoé devra disparoître; mais cette question, loin d'être résolue de cette manière, partage encore les zoologistes; il en est un certain nombre qui, se fondant sur ce que les analogies ont de plus probable, ne peuvent concevoir qu'un animal qui n'a point de rapports de forme et de structure avec la coquille dans laquelle on le trouve, puisse être le constructeur de cette coquille; ils ne peuvent s'expliquer comment cet animal, dépourvu de manteau et n'ayant avec cette coquille aucune adhérence musculaire, peut la sécréter aussi régulièrement, lorsque le moindre choc peut la déranger et établir avec ses parties ou ses organes d'autres rapports. Il est encore d'autres objections qui tiennent à la manière dont on a observé, car il n'existe d'un côté comme de l'autre aucune observation concluante. Déjà cette question a été débattue à l'article Argonaute; nous ajouterons ce que l'on a dit depuis sur le même sujet : ce sera à l'article Poulpe auquel nous renvoyons.

Le genre Ocythoé se distingue très-facilement parmi les Octopodes par ses deux bras antérieurs largement palmés. Les animaux qui appartiennent à ce genre ont tout-à-fait l'organisation des Poulpes; ils portent huit grands bras sur la tête, ces bras sont munis de ventouses alternes sur deux rangées; les bras palmés sont pourvus des mêmes organes dans toute leur longueur : on ne peut donc établir une bonne comparaison entre ces bras et ceux des Sèches. Les caractères du genre peuvent être exprimés de la manière suivante.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps oblong-ovoide en forme de sac, sans aucune expansion natatoire latérale, aucun rudiment de corps testacé; huit bras sur la tête, les deux antérieurs plus longs que les autres et largement palmés à leur extrémité : tous sont munis de deux rangs de ventouses, depuis la base jusqu'au sommet.

Il est évident que les Ocythoés ne diffèrent essentiellement des Poulpes, que par la dilatation de la partie supérieure de la première paire de bras; ainsi leurs rapports dans la classification s'établissent nécessairement avec les Poulpes et les Elédons. Si, contre toute probabilité, il arrivoit que l'Ocythoé fût le véritable constructeur des coquilles nommées Argonautes, la classification de ces animaux éprouveroit quelques modifications, et les Octopodes, conservés comme famille, seroient divisés en deux sections, ceux à coquille non cloisonnées, et ceux qui sont constamment nus.

Nous ne connoissons jusqu'à présent qu'une seule espèce d'Ocythoé : ce qui est très-remarquable, et ce qui peut décider d'une manière fondamentale de savoir si les animaux sont ou non parasites, c'est que cette seule espèce vit indistinctement dans deux espèces très-distinctes de coquilles.

Ocythoé de l'Argonaute. *Ocythoe Argos.*

O. corpore ovato oblongo, posticè supernèque sinuato; brachiis superioribus majoribus, latè palmatis; colore rubescente, maculis nigrescentibus, minimis, undiquè aspersis.

Poulpe de l'Argonaute. de Blainv. *Malac. pag.* 365. *pl.* 1. *fig.* 1.

Ibid. *Journ. de la Soc. phil. juin* 1818. *fig.* 1.

Argonauta Argo. Cuv. *Règne anim.* 2e édit. *pag.* 12.

Ferus. *Mém. de la Soc. d'Hist. nat. de Paris, tom.* 2. *pag.* 160. *pl.* 14.

Ranzani, *Mém. d'Hist. nat.* 1re décade, Bologne, 1820.

Nous ne rapportons ici que les principales synonymies : les détails que nous avons donnés à l'article de l'Argonaute, pourront très-facilement suppléer à celles qui manquent. L'Ocythoé-Argo est un animal dont le corps est oblong, ovoide, légèrement comprimé de chaque côté, ayant l'extrémité postérieure du corps légèrement relevé; l'entonnoir est fort long, épais, d'un assez grand diamètre; les huit bras qui couronnent la tête sont divisés en deux masses, de deux paires chacune. Dans la masse supérieure se trouvent les quatre bras les plus forts : la paire moyenne et antérieure est la plus épaisse de toutes; elle

se termine par une large membrane, mince, extensible, musculaire, dont le bord supérieur est limité dans toute son étendue par la continuité du bras, pourvu de ventouses jusqu'à son extrémité. Tout le corps de l'animal est revêtu d'un épiderme assez mince, d'un rouge-vineux, violacé, parsemé dans toute son étendue d'une multitude de petites taches noirâtres, plus abondantes sur la face dorsale du corps et des bras que sur la face ventrale. Les ventouses, placées sur deux rangs, sont alternes et soutenues par un pédicule épais; elles s'avancent jusque autour de la cavité buccale ou celle de la base des bras, formant un cercle complet.

Cet animal n'est point rare, à ce qu'il paroît, dans la Méditerranée, surtout dans les parties chaudes de cette mer; les pêcheurs le rencontrent habituellement avec une coquille, mais assez souvent aussi sans ce corps protecteur qu'ils abandonnent au moment du danger.

ODOTROPIS.

Genre tout-à-fait inutile proposé par M. Rafinesque pour les Hélices qui ont une dent lamelleuse ou carénée sur la spire à l'entrée de l'ouverture. Ce genre est compris par M. de Férussac dans son sous-genre Hélicodonte. *Voy.* ce mot et HÉLICE.

OLÉARIA.

Plusieurs anciens écrivains rapportent que l'on employoit une grande coquille pour puiser de l'huile, d'où lui étoit venu, d'après son usage, le nom d'*Oléaria*. Il s'est établi une discussion pour savoir quelle espèce de coquille on avoit voulu désigner ainsi; Rondelet, Bonanni, Aldrovande, la figurèrent, et il seroit certain, d'après eux, qu'on devroit la rapporter au *Turbo olearius* de Linné; mais cela paroît peu probable, car cette coquille, qui ne se trouve que dans la mer des Indes, n'auroit pas été assez répandue autrefois en Italie pour y être d'un usage général: il est plus croyable que la coquille que les Anciens ont nommée *Olearia* étoit commune et originaire de la Méditerranée. Une seule coquille de cette mer semble propre à l'usage de puiser de l'huile; elle est mince, légère, d'une grande taille, ayant par conséquent une grande cavité intérieure, remplissant ainsi la plupart des conditions d'un vase à puiser. Tout nous porte à partager l'opinion de M. Blainville, que c'étoit le *Buccinum olearium* de Linné qui étoit consacré à cet usage.

Klein, dans son *Traité de Conchyliologie*, a consacré sous le même nom un genre inadmissible, dans lequel on trouve surtout le *Turbo olearius* du Linné, comme type du genre.

OLIVE. *Oliva.*

Les Olives, comme le plus grand nombre des coquilles de la famille des Enroulées, présentent sur leur surface extérieure, lisse et polie, les couleurs les plus variées et les plus éclatantes. Cette circonstance particulière les fait rechercher beaucoup des amateurs, qui mettent quelquefois des prix fort élevés à quelques-unes d'entr'elles. Ces coquilles étoient au reste connues des anciens; il n'y a presque point d'ouvrages à figures où on en trouve quelques-unes plus ou moins fidèlement représentées. Bonanni, Lister, Rumphius, Dargenville, etc., etc., les ont confondues soit avec les Cônes, soit avec les Volutes, et leur ont donné les noms de Rhombe, de Coquille cilyndrique, d'Olive, etc. Gualtieri est le premier qui les ait distinguées nettement dans son *Index Testarum*, où elles forment, sans aucun mélange, le second genre des coquilles uniloculaires. On ne peut reprocher à cet auteur qu'une seule chose, c'est d'y avoir placé la seule espèce de Tarière qui fut connue alors, ce qui certes est bien excusable. On se demande pourquoi Linné n'a pas admis le genre de Gualtieri, et a confondu les Olives avec les Volutes, malgré l'ouvrage d'Adanson lui-même. La grande difficulté que l'on éprouve à distinguer et à caractériser nettement les diverses espèces d'Olives explique assez bien pourquoi Linné a rapporté presque toutes les espèces à une seule, son *Voluta oliva*.

L'extrême variation des couleurs, et aussi un peu de la forme, rend compte, d'une manière assez plausible, de l'opinion de plusieurs zoologistes qui ont conservé presqu'entièrement l'opinion linnéenne, puisqu'ils croient pouvoir rapporter à un très-petit nombre de types, et à titre de variété, presque toutes les espèces de Lamarck. Cette opinion ne nous semble pas fondée sur de bonnes observations; elle est exagérée, aussi bien que l'opinion contraire, qui tendroit à spécifier chaque variété pour peu qu'elle présentât quelque constance. Ici, comme partout ailleurs, le zoologiste doit conserver cette circonspection et cette prudence nécessaires quand il doit porter un jugement.

Comme nous l'avons vu précédemment, Linné rangea les Olives parmi les Volutes. Bruguière ne l'imita pas, et il eut parfaitement raison; à l'exemple de Gualtieri, il isola complétement ce genre des Cônes et de toute autre coquille analogue: ce fut entre les Ovules et les Volutes qu'il plaça ce genre. M. Cuvier et Lamarck, dans leurs premiers travaux, imitèrent presque complétement Bruguière dans les rapports qu'ils donnèrent à ce genre; M. de Roissy, dans le *Buffon de Sonnini*, n'y changea rien aussi: elles étaient, dès cette époque, placées dans leurs rapports naturels. Lamarck les confirma et les rectifia encore en créant la famille des Enroulées, qu'il composa des

six genres Ancillaires, Olive, Tarrière, Ovule, Porcelaine et Cône. La famille qui précède celle-ci est celle des Columellaires; elle se termine par le genre Volute : ce qui conserve les rapports indiqués par Linné et Bruguière. Cette famille des Enroulées fut conservée par Lamarck dans ses autres ouvrages. M. Cuvier ne l'adopta pas; il fit du genre Volute plutôt une famille qu'un genre, dans laquelle il en rassembla un grand nombre d'autres à titre de sous-genres. Les Olives sont au nombre de ces sous-genres, ainsi que les Colombelles, les Mitres, les Marginelles et les Ancillaires. M. de Ferussac, en adoptant la famille des Enroulées de Lamarck, l'a rendue plus naturelle encore en en rejetant le genre Cône; il n'est point tombé dans l'erreur de M. Cuvier, ou plutôt de Linné. M. de Blainville composa sa famille des Angistomes à peu près comme M. Cuvier son genre Volute; c'est-à-dire, qu'après les Tarrières, les Olives et les Ancillaires, on trouve les Volutes et les Mitres qui sont épidermées, puis les Marginelles, les Porcelaines et les Ovules qui ne le sont pas, et par la même raison que les Olives.

Nous avons vu, à l'article Olivaire, que M. Latreille avoit coupé en deux familles les Enroulées de Lamarck; les Olives se trouvent dans la première avec les Ancillaires et les Tarrières, séparées ainsi des Porcelaines et autres genres très-voisins.

L'animal des Olives est resté inconnu jusqu'à ces derniers temps, et on peut même dire qu'il ne l'est point encore suffisamment; car Dargenville, dans sa *Zoomorphose*, indique un opercule à l'animal, ce qui contredisoit les observations de M. de Blainville sur une petite espèce de la Méditerranée, dont il possède un individu seulement. M. de Blainville a caractérisé ce genre de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal ovale, involvé; le manteau assez mince sur les bords et prolongé aux deux angles de l'ouverture branchiale en une ligule tentaculaire, et en avant par un long tube branchial; pied fort grand, ovale, subauriculé et fendu transversalement en avant; tête petite, avec une trompe labiale; tentacules rapprochés et élargis à la base, renflés dans leur tiers médian et subulés dans le reste de leur étendue; yeux très-petits, externes, sur le sommet du renflement; branchie unique, pectiniforme; anus sans tube terminal; organe excitateur mâle fort gros, et coquille subcylindrique, enroulée, lisse, à spire courbe, dont les sutures sont caniculées; ouverture longitudinale, échancrée à la base; columelle striée obliquement.

Les Olives sont, au rapport de plusieurs personnes, des animaux fort carnassiers. La pêche que l'on en fait à l'Ile-de-France le prouve, car, pour en prendre un grand nombre, il suffit de jeter, dans les fonds où elles abondent, des lignes amorcées de morceaux de chair; l'animal s'y attache, et l'on peut ainsi le tirer de l'eau.

On a long-temps discuté la question de savoir pourquoi les Olives, comme les Porcelaines, étoient dépourvues de drap marin, et présentaient toujours leur surface extérieure polie et brillante. Sachant que les Porcelaines devoient leur vernis au contact des lobes du manteau qui se développent sur la coquille, la couvre plus ou moins complétement, et dépose sur elle une couche de matière testacée, on a, par une juste comparaison, attribué aux Olives une semblable organisation.

Adanson nous apprend, par l'observation directe, que les lobes du manteau des Porcelaines sont presqu'égaux : ce dont on reste convaincu par la trace linéaire que leur jonction laisse sur le dos de la coquille dans le plus grand nombre des espèces; mais, pour les Olives, cette ligne dorsale n'existant jamais, on a cherché à l'expliquer en supposant que le lobe gauche ne dépasse pas la columelle, tandis que le droit, se reployant sur le bord droit, couvre toute la surface de la coquille. Mais cette explication peut être fausse, puisque l'observation directe manque. On pourroit d'ailleurs faire une comparaison plus simple : les Marginelles, qui sont très-voisines des Olives et des Porcelaines, ont, comme ces genres, une coquille polie par le contact des lobes du manteau qui enveloppent la coquille presque totalement à la manière de celui des Porcelaines, c'est-à-dire que les lobes sont presqu'égaux; ils ne laissent cependant sur la coquille aucune trace de leur jonction. Pourquoi n'en seroit-il pas de même pour les Olives? D'ailleurs, s'il étoit vrai, comme le pense M. de Blainville, que ce ne fût pas le manteau, mais bien le pied fort grand des Olives qui enveloppe la coquille, toutes ces suppositions deviendroient nulles. Mais il est peu probable que l'observation confirme jamais l'opinion du savant que nous venons de citer, parce qu'on ne connoît point encore de Mollusques dont le pied soit un organe de sécrétion et d'enveloppe extérieure : ces fonctions appartiennent essentiellement à la peau et à ses appendices plus ou moins développées, et les analogies que nous présentent les Marginelles et les Porcelaines sont trop concluantes pour attribuer au pied des Olives une fonction qui seroit une exception unique dans tous les Mollusques.

M. Duclos, amateur distingué de conchyliologie, a réuni des matériaux nombreux pour une monographie des Olives; son travail, qui n'a point encore paru, est fait d'après un grand nombre d'observations, qui ont convaincu de la nécessité de supprimer un certain nombre des espèces des auteurs qui ne sont que des variétés

d'espèces déjà connues dont on n'avoit pas saisi les rapports faute d'un nombre suffisant et bien choisi d'individus pour établir les passages. C'étoit le seul moyen de parvenir à la distinction de véritables espèces, en fixant, d'une manière précise, les caractères de chacune, d'après un grand nombre d'individus et de variétés. Ces variétés étant prises, pour le plus grand nombre, dans les changemens de couleur, et cette coloration étant en général très-variable, il s'ensuit que les caractères spécifiques devront être pris de la forme, ce qui certainement les perfectionnera.

Les Olives vivent en grande abondance dans les mers équatoriales et intertropicales. On en cite une espèce dans la Méditerranée; mais nous n'avons pas encore eu occasion de nous assurer de ce fait d'une manière positive. Il n'en existe plus dans les mers tempérées et dans les mers du Nord, et cependant on en trouve à l'état fossile dans les dépôts tertiaires qui couvrent une partie de l'Europe depuis la Méditerranée jusqu'au Nord. La présence de ces coquilles dans ces dépôts est une induction très-forte en faveur de l'opinion de ceux qui pensent que ces dépôts se sont faits à une température beaucoup plus élevée que celle qui existe actuellement dans les mêmes contrées.

Le nombre des espèces vivantes étant actuellement très-considérable, nous ne pouvons pas donner la description de toutes : réduit d'ailleurs à donner toute la conchyliologie dans un si petit espace, nous nous bornerons à présenter quelques espèces dans chacune des sections qui divisent le genre. Ces sections sont fondées d'après des caractères extérieurs, pris principalement dans la forme. La première contient les espèces subulées, étroites, à spire alongée; la seconde, la plus considérable, renferme les espèces ovalaires, à spire peu saillante; la troisième, celles dont la spire est tronquée ou point saillante; la quatrième enfin comprend les espèces dont l'ouverture est très-ample, et dont le canal de la spire ne s'étend pas au-delà du dernier tour. Cette dernière section a de grands rapports avec certaines espèces de Volutes, et semble former un passage des Olives vers ce genre, comme les coquilles de la première semblent établir les rapports avec les Tarrières et certaines Ancillaires.

1. Olive acuminée. *Oliva acuminata.*

O. testa elongata, cylindracea; albido cinereoque marmorata; fasciis duabus, fulvis, distantibus, spira exserta, acuminata; ore albo.

Lister, *Conch. tab.* 722. *fig.* 9.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 141.

Rumph. *Mus. tab.* 39. *fig.* 9.

Petiv. *Gaz. tab.* 102. *fig.* 18.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 55. *fig.* r. q.

Knorr, *Vergn. tom.* 3. *tab.* 17. *fig.* 2 et 5, et *tab.* 18. *fig.* 1. 2.

Martini, *Conch. tom.* 2. *tab.* 50. *fig.* 551 -- 555.

Encycl. *pl.* 368. *fig.* 3.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 433. *n°.* 48.

Oliva acuminata. Ann. ibid. *n°.* 48.

L'Olive acuminée a des rapports quant à la forme avec l'*Oliva litterata*, qui a été précédemment décrite; elle est alongée, cylindracée, assez étroite; sa spire alongée est très-pointue et conique, formée de six à sept tours assez larges, séparés par un canal fort étroit et en partie recouvert. L'ouverture est longue et étroite, à peine dilatée à la base; elle est blanche en dedans, la columelle conserve la même couleur. Cette columelle présente à sa partie supérieure une callosité assez épaisse, qui se continue avec celle qui revêt les tours de spire; elle est presque lisse dans toute son étendue : elle présente à sa base une large zône aplatie, sur laquelle on compte ordinairement quatre à cinq plis presque égaux, dont le dernier est cependant très-profond. A l'extérieur, cette coquille est assez variable pour sa couleur; sur un fond d'un gris-jaunâtre, on aperçoit un réseau de linéoles brunes, diversement entre-croisées. Ces linéoles, quelquefois plus serrées à la partie supérieure des tours, ou se changeant en taches plus ou moins grandes, produisent sur quelques individus une zone transverse assez nette; une autre zone beaucoup plus constante se voit à la base de la coquille : elle est ordinairement d'un jaune assez pur, ornée de flammules brunes assez régulières.

Cette coquille, qui n'est point rare dans les collections, se trouve principalement au Sénégal, et d'après Lamarck dans l'Océan indien et les côtes de Java. Sa longueur est de 67 millim.

2. Olive subulée. *Oliva subulata.*

O. testa cylindraceo-subulata, fusco-plumbea; basi zona fusco rufescente, lata et obliqua; anfractuum margine superiore fusco maculato; ore albo-cærulescente.

Gualt. *Test. tab.* 23. *fig.* R. R.

Martini, *Conch. tom.* 2. *tab.* 50. *fig.* 549, 550.

Encycl. *pl.* 368. *fig.* 6. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 434. *n°.* 49.

Oliva subulata. Ann. ibid. *pag.* 324. *n°.* 49.

Cette coquille a beaucoup de ressemblance avec la précédente; elle est alongée, cylindracée, fort étroite; sa spire est longue et pointue, régulière-

ment conique, formée de sept à huit tours assez larges, séparés par une suture canaliculée fort étroite; le bord de cette suture est ornée de petites taches brunes assez régulières. L'ouverture est longue et étroite, un peu dilatée à la base, toute blanche ou légèrement jaunâtre; le bord droit reste mince et tranchant à tous les âges, il est légèrement sinueux dans sa longueur; la columelle est droite, à peine infléchie à sa base, ordinairement lisse dans sa moitié postérieure, et présentant à sa base un large bourrelet blanc, sur lequel on compte six à sept plis dont le dernier est plus gros et plus profond que les autres. A l'extérieur, cette coquille est d'un jaune-brunâtre ou d'un brun assez foncé; elle est sans taches, et sa base est occupée par une large zone fauve ou brunâtre.

Cette coquille assez rare vient, d'après Lamarck, de l'Océan indien; elle se trouve aussi dans les mers du Sénégal. Elle est longue de 50 à 60 mill.

3. Olive chevillette. *Oliva clavula.*

O. testâ cylindraceo-subulatâ; spirâ prominente, acuta; striis columellâ numerosis.

Oliva clavula. Lamk. *Ann. loc. cit. pag.* 328. *n°* 3.

Ibid. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 440. *n°.* 3.

Sow. *Gen. of shells. n°* 3.

Basterot, *Bass. tertiaires du sud-ouest de la France, pag.* 42. *n°.* 2. *pl.* 2. *fig.* 7.

Cette coquille fossile ne manque pas d'analogie avec l'Olive subulée; mais comme elle reste constamment plus petite, qu'elle a une spire proportionnellement plus longue, elle peut être distinguée comme espèce. Elle est alongée, étroite; sa spire est subulée, pointue, formée de six à sept tours larges et aplatis, séparés entr'eux par un canal très-étroit et profond. L'ouverture est étroite, fort longue, un peu plus large à la base qu'au sommet; le bord droit est mince, tranchant, et le bord columellaire est droit, légèrement incliné sur l'axe. La columelle est à peine calleuse à sa partie supérieure; elle se termine inférieurement par un bourrelet oblique, sur lequel on compte quatre à cinq plis presque égaux, dont le dernier est le plus court et le plus profond. Dans les vieux individus, la columelle, ordinairement lisse, se charge de quelques plis courts et subtransverses. Nous possédons un individu de cette espèce qui a conservé des traces de sa coloration primitive; sa base est jaunâtre, ornée de quelques taches brunes; toute la spire est de la même couleur, mais sans taches, et le milieu du dernier tour, d'un blanc-grisâtre, est interrompu vers l'ouverture par quelques zones fauves, longitudinales. Cette coquille se trouve dans les faluns de la Touraine, dans ceux de Dax et de Bordeaux, et à la Superga près Turin. Les plus grands individus sont longs de 35 mill.

4. Olive ivoire. *Oliva eburnea.*

O. testâ cilindraceo-conicâ, albâ, fasciis duabus purpureis interruptis distantibus cincta; spirâ prominente.

Martini, *Conch. tom.* 2. *tab.* 50. *fig.* 557.

Var. b.) *Penitùs albâ.*

Martini, *Conch. tom.* 2. *tab* 50. *fig.* 558.

Voluta nivea. Gmel. *pag.* 3442. *n°.* 22.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 438. *n°.* 59.

Oliva eburnea. Ann. ibid. *n°* 56.

Coquille alongée, subulée, étroite, subcylindracée, à spire longue et pointue formée de cinq à six tours assez larges, dont la suture a un canal large et superficiel. Ce canal est bordé, dans la plupart des individus, d'une zone soit continue, soit de petites ponctuations rougeâtres. L'ouverture est petite, rétrécie à son sommet, dilatée à la base, toute blanche; la columelle est un peu oblique, le plus souvent lisse dans sa moitié supérieure, et garnie, sur le reste, d'un bourrelet oblique, peu saillant, chargé de cinq à six plis presque égaux, qui ont une tendance à s'effacer dans les vieux individus. Cette coquille est ordinairement d'un blanc pur; souvent aussi on la trouve ornée, sur son dernier tour, de deux zones transverses, de taches articulées, soit jaunâtres et quelquefois brunâtres.

Cette petite coquille, que Gmelin croit vivre sur les côtes d'Espagne, se voit ordinairement dans les collections rapportées de l'Inde ou de l'Amérique méridionale. Sa longueur est de 20 mill.

5. Olive naine. *Oliva nana.*

O. testâ exiguâ, ovatâ, cinereo-lividâ, lineis fuscis aut purpureis undati; spirâ gibbosulâ, prominente; columellâ callosâ.

Lister, *Conch. tab.* 733. *fig.* 22.

Martini, *Conch. tom.* 2. *tab.* 50. *fig.* 543. 544.

Encycl. *pl.* 363. *fig.* 3. *a. b.*

Var. b.) *Testâ minore, spirâ vix gibbosulâ.*

Martini, *Conch. tom.* 2. *tab.* 50. *fig.* 545—547.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 438. *n°.* 60.

Oliva nana. Ann. ibid. *n°.* 57.

Var. c.) *Testâ punctis numerosissimis fusco-luteolis ornatâ.*

Quoique Lamarck ait nommé cette espèce *Oliva nana*, elle n'est pas cependant la plus petite des Olives; elle est cylindracée, obtuse au sommet, élargie à sa partie postérieure; sa spire est courte, et les tours, assez élargis, sont couverts d'une callosité, blanche ou jaunâtre, qui couvre le canal de la spire, si ce n'est sur le dernier tour; ce canal, est fort étroit, et assez profond; l'ouverture est rétrécie à son extrémité postérieure,

dilatée à la base; le bord droit est mince, tranchant, d'un brun-jaunâtre, et l'on voit se répéter à l'intérieur la coloration du dehors. La columelle est droite, un peu inclinée sur l'axe; elle est blanche, calleuse à sa partie supérieure, lisse dans presque toute son étendue, et terminée, à son extrémité inférieure, par un petit bourrelet aplati, légèrement strié obliquement. En dehors cette coquille est d'un blanc-jaunâtre, quelquefois fauve; la partie moyenne de son dernier tour est ornée de linéoles très-fines, onduleuses, quelquefois en zigzag et assez régulières. Nous connoissons une variété remarquable, ordinairement plus petite, qui, sur le dernier tour, au lieu des linéoles présente un grand nombre de petits points brunâtres, et à la base de la columelle une tache d'un brun assez vif. Cette petite coquille vient, d'après Lamarck, de l'Océan américain. La variété s'est trouvée dans l'Océan austral. Sa longueur est de 15 à 16 mill.

6. Olive mitréole. *Oliva mitreola.*

O. testâ fusiformi-subulatâ, lævigatâ; spirâ elongatâ, acutâ; columellâ basi striatâ, plicatâ.

Oliva mitreola. Lamk. *Ann. loc. cit. n°.* 4, et *tom.* 6. *pl.* 44. *fig.* 4. *a. b.*

Ibid. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 440. *n°.* 4.

Petite espèce fort commune dans le bassin de Paris, principalement dans les calcaires grossiers; c'est une des espèces les plus étroites, et dont la spire est proportionnellement la plus longue. Elle est alongée, étroite, atténuée à ses deux extrémités. La spire, longue et pointue, est formée de six à sept tours aplatis et assez larges: le canal qui les sépare est étroit, mais profond; il est recouvert en partie par un petit bourrelet décurrent à la base des tours. L'ouverture est petite, courte, plus large dans le milieu qu'à ses extrémités; son bord droit est mince, tranchant, et légèrement convexe dans sa longueur; la columelle est un peu arquée, concave, lisse à sa partie supérieure, et terminée inférieurement par un bourrelet court et oblique, sur lequel on compte trois ou quatre petits plis, dont le premier est le plus large et le plus saillant.

Cette petite coquille, toute blanche, polie et brillante, se trouve à Parnes, Mouchy-le-Châtel, Grignon, Château-Thierri, Damerie, Courtagnon, etc. Sa longueur est de 18 à 20 millim.

7. Olive de Laumont. *Oliva laumontiana.*

O. testâ ovato-subulatâ, nitidulâ, subviolaceâ; columellâ basi subbiplicatâ.

Oliva laumontiana. Lamk. *Ann. loc. cit. n°.* 5.

Ibid. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 449. *n°.* 5.

Cette coquille diffère de la précédente par plusieurs caractères essentiels; elle est plus large, plus ventrue; la spire est proportionnellement beaucoup plus courte; le canal des sutures est large, assez profond. L'ouverture est alongée, un peu plus dilatée dans le milieu qu'à la base; le bord droit, mince et tranchant, est plus long que le bord gauche. La columelle, légèrement concave dans le milieu, se termine inférieurement par un bourrelet oblique, divisé profondément en deux parties à-peu-près égales: la première, ou supérieure, présente un gros pli divisé à sa partie supérieure par un autre beaucoup plus petit; la seconde portion du bourrelet columellaire présente trois petits plis parallèles et presque égaux.

Cette petite coquille se rencontre dans les sables du grès marin inférieur, à Laumont, à Beauchamp, etc. Sa longueur est de 14 à 15 millim.

8. Olive porphyre. *Oliva porphyria.*

O. testâ magnâ, albido-carneâ, rufo maculatâ, lineis rufis angularibus ornatâ; spirâ basique violaceo tinctis.

Voluta porphyria. Lin. Gmel. *pag.* 3438. *n°.* 16.

Gualt. *Test. tab.* 24. *fig. p.*

Dargenv. *Conch. pl.* 13. *fig.* K.

Favanne, *Conch. pl.* 19. *fig.* K.

Knorr, *Delic. tom.* 4, *fig.* 4.

Ejusd. *Vergn. tom.* 1. *tab.* 15. *fig.* 1.

Martini, *Conch. tom.* 2. *tab.* 46. *fig.* 485. 486, et *tab.* 47. *fig.* 498.

Encycl. *pl.* 361. *fig.* 4. *a. b.*

Oliva porphyria. Ann. du Mus. vol. 16. *pag.* 309. *n°.* 1.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 418. *n°.* 1.

L'Olive porphyre est la plus grande et l'une des plus belles du genre. Connue et recherchée de tous les collectionneurs de coquilles, figurée dans un grand nombre d'ouvrages, il ne sera pas nécessaire d'en donner une description complète pour que l'on puisse la distinguer facilement. Elle est oblongue-ovalaire, plus renflée à sa partie supérieure qu'à l'inférieure; sa spire est courte, pointue, composée de huit à neuf tours très-étroits, séparés par un canal profond bordé de chaque côté, mais fort étroit. L'ouverture, qui est fauve en dedans, est fort étroite, arquée dans sa longueur, un peu plus large à la base qu'au sommet; la columelle, dans presque toute sa longueur, est épaissie par un bourrelet assez épais, qui se termine brusquement en dehors par des dentelures un peu obliques en dents de scie. Ce bourrelet est strié peu profondément en travers; à la base de la columelle, ce bourrelet est terminé par un sillon assez profond. A l'extérieur, cette coquille, sur un fond rose-violacé, est ornée d'un grand

grand nombre de lignes en zigzags triangulaires, nettement arrêtées; presque toutes partent du sommet d'un grand nombre de faisceaux de lignes onduleuses très-nombreuses et très-rapprochées.

Cette coquille vit dans les mers du Brésil et de l'Amérique méridionale; on lui donne vulgairement le nom d'Olive de Panama. Elle est longue de 11 centimètres, un peu plus de 4 pouces.

*.9 Olive anguleuse. *Oliva angulata.*

O. testâ cylindraceo-ventricosâ, ponderosâ, albido-cinereâ, spadiceo punctatâ; lineis fuscis, irregularibus, transversis; labro crasso, obsoletè angulato.

Martini, *Conch. tom.* 2. *tab.* 47. *fig.* 499. 500.

Encycl. *pl.* 363. *fig.* 6. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 420. *n°.* 6.

Oliva angulata. Ann. ibid. *n°.* 6.

Coquille ovalaire, ventrue, très-distincte comme espèce. Elle est très-épaisse, solide, et parfaitement différenciée dans sa forme par un angle obtus placé vers son tiers postérieur; sa spire est courte, pointue, composée de sept à huit tours séparés par un canal fort étroit; l'ouverture est fort étroite, presqu'également rétrécie dans toute sa longueur; la columelle est renflée par un bourrelet assez épais, rosé, foiblement plissé dans toute sa longueur, mais dont les plis n'aboutissent pas jusqu'à sa limite extérieure. A la base de la columelle il existe deux plis plus profonds que les autres, qui se continuent à l'extérieur. Le bord droit est très-obtus, fort épais, dans le milieu de sa longueur surtout. Sur un fond d'un gris-jaunâtre, cette coquille est ornée d'un très-grand nombre de ponctuations d'un brun assez foncé et irrégulièrement disposées : on observe de plus plusieurs taches formées par des lignes très-brunes, en zigzags interrompus et très-profonds, qui ont souvent une tendance à se confondre.

Cette coquille, rare et précieuse, vient, à ce qu'il paroît, des mers du Pérou. Elle a 80 millim. de longueur.

10. Olive maure. *Oliva maura.*

O. testâ cylindricâ, apice retusâ, nigrâ; labro extùs subplicato; ore candido.

Lister, *Conch. tab.* 718. *fig.* 2, et *tab.* 739. *fig.* 27.

Rumph. *Mus. tab.* 39. *fig.* 2.

Gualt. *Test. tab.* 23. *fig. b.*

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 55. *fig.* K. *b.*

Knorr, *Vergn. tom.* 5. *tab.* 28. *fig.* 6.

Martini, *Conch. tom.* 2. *tab.* 45. *fig.* 472. 473.

Encycl. *pl.* 366. *fig.* 2. *a. b.*

Oliva maura. Lamk. *Ann. loc. cit p.* 311. *n°.* 7.

Var. b.) *Testâ luteo-olivaceâ, lineis subfuscis perpaucis cinctâ.*

Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 147. *fig.* 1382.

Encycl. *pl.* 365 *fig.* 2, et *pl.* 366. *fig.* 1.

Var. c.) *Testâ fulvo-castaneâ, bifasciatâ.*

Knorr, *Vergn. tom.* 3. *tab.* 17. *fig.* 3.

Regenf. *Conch. tom.* 1. *tab.* 1. *fig.* 2.

Martini, *Conch. tom.* 2. *tab.* 45. *fig.* 474.

Var. d.) *Testa fulvo-virente, undatìm fusco maculatâ.*

Martini, *Conch. tom.* 2. *pag.* 47. *fig.* 503. 504.

Encycl. *pl.* 365. *fig.* 3.

Var. e.) *Testâ undiquè fuscâ.*

Martini, *Conch. pl.* 47. *fig.* 501.

Var. f.) *Testâ fuscâ, transversìm lineatâ.*

Martini, *Conch. pl.* 47. *fig.* 502.

Var. g.) *Testâ aurantiacâ.*

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 420. *n°.* 7.

L'Olive maure est une belle espèce très-variable dans ses couleurs; il suffira, pour que l'on en ait une idée, de rappeler qu'elle varie depuis le jaune-orangé jusqu'au brun-noir, et qu'elle y arrive successivement en prenant une teinte d'un brun clair, puis des fascies transverses d'un brun foncé sur un fond d'un brun-jaunâtre; elle devient ensuite d'un brun presque noir, avec une seule fascie médiane d'un noir intense : elle prend aussi une teinte verdâtre avec des ponctuations éparses, et d'autres fois avec deux fascies transverses, l'une postérieure et l'autre médiane. On reconnoît que ces diverses variétés appartiennent à la même espèce, parce que toutes conservent la même forme et présentent les mêmes accidens à la columelle. La forme est subcylindracée; la spire est très-courte, formée de cinq à six tours aplatis, dont le dernier est ordinairement relevé au moment où il se termine par l'ouverture. Cette ouverture, légèrement arquée, est presque partout d'une égale largeur. La columelle est blanche, légèrement ridée dans sa longueur, teintée de rose pâle à la base, où elle est pourvue de trois plis presqu'égaux, obliques et parallèles entr'eux. Ces plis sont carénés vers le bord postérieur. La lèvre droite, assez épaisse, est blanche ou violâtre en dedans.

Cette coquille, qui fait l'ornement des collections, n'est pas rare. Elle habite l'Océan indien, et sa longueur est de 55 à 60 millim.

.11. Olive épiscopale. *Oliva episcopalis.*

O. testâ cylindraceâ, crassiusculâ, albidâ, punctis luteo-fuscis nebulatâ; ore violaceo.

LISTER, *Conch. tab.* 719. *fig.* 3.

GUALT. *Test. tab.* 23. *fig. f.*

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 422. *n°.* 12.

Oliva episcopalis. Ann. ibid. *pag.* 313. *n°.* 12.

Coquille cylindroïde, presqu'également rétrécie à ses deux extrémités, généralement peu variable dans ses couleurs. Sa spire, conique et pointue, est assez alongée; elle est formée de six à sept tours aplatits, étroits : le canal qui les sépare est très-étroit et peu profond. L'ouverture est rétrécie, légèrement dilatée à la base. La columelle est chargée d'un bourrelet qui s'élargit à l'extérieur du sommet à la base; il est blanc, irrégulièrement plissé; il est chargé à la base de quatre gros plis anguleux, saillans, régulièrement décroissans pour la largeur. A l'extérieur, sur un fond d'un blanc-grisâtre, on remarque un très-grand nombre de points disposés irrégulièrement, d'un brun foncé, et ordinairement entourés d'une légère teinte d'un jaune-orangé. Dans quelques individus les taches, au lieu d'être éparses, se joignent obscurément et forment des lignes ondulées. Le bord droit est épais, arrondi, obtus, ordinairement blanc, mais d'un très-beau violet à l'intérieur. On ne sait où vit cette espèce, qui est assez commune cependant dans les collections. Les grands individus ont 55 millim. de longueur.

12. OLIVE veinulée. *Oliva venulata.*

O. testâ cylindraceo-ventricosâ, albido-lutescente; lineis flexuosis, angulatis, fusco punctatis; spirâ acutâ.

MARTINI, *Conch. tom.* 2. *tab.* 46. *fig.* 488.

ENCYCL. *pl.* 361. *fig.* 5.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 422. *n°.* 13.

Oliva venulata. Ann. ibid. *n°.* 13.

Espèce assez facile à distinguer, parce qu'elle est généralement peu variable de couleurs. Elle est cylindracée, ventrue; sa spire, conique et assez saillante, est formée de six à sept tours; le dernier, d'une couleur d'un blanc-grisâtre ou jaunâtre, parsemé d'un très-grand nombre de points d'un brun obscur, qui ont une tendance à se confondre en lignes brisées : on y voit de plus, surtout à la partie supérieure des tours, un assez grand nombre de taches blanches triangulaires, le tout interrompu, sur le plus grand nombre des individus, par deux zones obscures formées de taches plus foncées. L'ouverture, étroite supérieurement, est plus large et dilatée à la base; elle est d'un blanc-jaunâtre en dedans. La columelle est légèrement convexe dans sa longueur; son bourrelet est peu épais, blanc, lisse supérieurement, et pourvu à la base de quatre plis inégaux, graduellement décroissans depuis le postérieur jusqu'à l'antérieur.

Cette coquille, fort commune, vit, à ce qu'il paroît, dans l'Océan des Antilles. Sa longueur est de 48 à 50 millim.

13. OLIVE maculée. *Oliva guttata.*

O. testâ cylindraceo-ventricosâ, albidâ maculis fusco-violaceis sparsis; spirâ acutâ, ore aurantio.

LISTER, *Conch. tab.* 720. *fig.* 5.

RUMPH. *Mus. tab.* 39. *fig.* 6.

PETIV. *Amb. tab.* 22. *fig.* 5.

GUALT. *Test. tab.* 23. *fig. b.*

KNORR, *Vergn. tom.* 2. *tab.* 10. *fig* 6. 7.

MARTINI, *Conch. tom.* 2. *tab.* 46. *fig.* 491. 492.

ENCYCL. *pl.* 368. *fig.* 2. *a. b.*

Var. b.) *Testâ maculis minimis fuscatis confertis subnebulatâ.*

Var. c.) *Testâ albidâ luteolâve, in medio angulatâ; punctis obscuris, rarissimis, sparsis.*

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 423. *n°.* 14.

Oliva guttata. Ann. ibid. *n°.* 14.

L'Olive maculée est une fort belle espèce, dont l'Olive angulaire, *Oliva leucophæa*, n'est très-probablement qu'une variété. Assez variable dans sa forme, elle se reconnoît toujours à la dispositiou particulière des plis de sa columelle, qui tous, sans exception, sont bifides. La forme extérieure de cette espèce est subcylindracée, atténuée à ses extrémités, et terminée postérieurement par une spire longue et pointue à laquelle on compte six à sept tours aplatis et larges. Ces tours sont nettement séparés par une rigole large et profonde, dont le bord extérieur est marqué assez régulièrement de petites taches très-étroites, d'un brun très-intense. On trouve fort souvent des individus dont le dernier tour, à son tiers postérieur, est ceint d'un angle obtus. Cet accident, qui se retrouve aussi dans l'*Oliva leucophæa*, est déjà une induction favorable pour penser qu'elle n'est qu'une variété de celle qui nous occupe; mais on en demeurera convaincu si l'on voit les taches, d'un brun-rougeâtre ou violet, qui sont dispersées à la surface de cette coquille, diminuer successivement de nombre et d'intensité, et finir par laisser à nu le fond blanc-jaunâtre de la coquille. L'ouverture est étroite supérieurement, un peu dilatée à sa base, d'un beau jaune-orangé à l'intérieur; la columelle est presque droite, et l'on y compte ordinairement cinq à six gros plis larges et peu saillans, constamment divisés par un pli plus petit. Cette espèce remarquable vit

dans l'Océan des Grandes-Indes et dans celui de la Nouvelle-Hollande. Les grands individus ont 60 millim. de longueur.

14. Olive flammulée. *Oliva flammulata.*

O. testâ cylindraceâ, lineis rufis et angulatis undatâ; maculis albis, trigono-acutis, transversis, inæqualibus; spirâ acutâ.

Martini, *Conch. tom.* 2. *tab.* 49. *fig.* 526.

Le Girol. Adans. *Voyage au Sénégal, pl.* 4. *fig.* 6.

Encycl. *pl.* 367. *fig.* 5.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 424. *n°.* 17.

Oliva flammulata. Ann. ibid. *n°.* 17.

Var. a.) *Testâ albido-carneâ, flammulis rarissimis variegatâ.*

Var. b.) *Testâ flammulis maximis albidis ornatâ.*

Var. c.) *Testâ fasciis tribus cinctâ.*

Var. d.) *Testâ fuscâ, maculis triangularibus albidis ornatâ.*

Var. e.) *Testâ fossili, cylindraceâ; aperturâ basi angustiore.*

Coquille très-variable et cependant toujours assez facile à reconnoître. Elle est oblongue, cylindracée, à spire assez saillante et pointue, composée de six à sept tours fort étroits; le canal de la suture est un peu élargi, et bordé, dans le plus grand nombre des individus, d'un rang de petites taches d'un brun foncé. L'ouverture est étroite, un peu plus dilatée à la base qu'au sommet; elle est blanche en dedans. La columelle, légèrement convexe, est dentelée dans toute sa longueur, les plis sont égaux, si ce n'est à la base : on en remarque deux qui sont plus larges que les autres, mais qui sont sous-divisés par un petit pli intermédiaire. La couleur extérieure de cette coquille est très-variable; le plus ordinairement elle est d'un fond brunâtre, couvert de ponctuations éparses, au milieu desquelles on voit des flammule triangulaires plus ou moins nombreuses et plus ou moins grandes, blanches, et bordées de brun. Les variétés suivent un ordre qui nous dispensera d'entrer pour chacune d'elles dans une description détaillée. On trouve des individus qui sont d'un blanc-rosâtre ou violâtre, sur lesquels on n'aperçoit presqu'aucune flammules; d'autres qui, sur le même fond, ont seulement de petites taches brunes plus ou moins nombreuses; d'autres encore dont la coloration se compose et de petites taches et des lignes brunes en zigzag, qui indiquent l'origine des flammules; enfin, ces flammules paroissent et deviennent quelquefois très-grandes. La couleur du fond change elle-même; elle brunit de plus en plus, et l'on arrive, par des transitions insensibles, à des individus d'un brun assez foncé, sur lesquels se dessinent des flammules blanches peu nombreuses. On observe dans quelques individus deux ou trois fascies transverses plus ou moins apparentes qui résultent de la disposition particulière que prennent les taches du fond.

Cette coquille se trouve à l'état fossile aux environs de Dax et de Bordeaux; il n'y a de différence un peu sensible entre les individus vivans et fossiles que dans la forme de l'ouverture, qui est constamment un peu plus étroite à la base dans l'une que dans l'autre. Ces différences ne sont pas suffisantes pour former deux espèces distinctes de ces coquilles. Cette espèce vit dans les mers intertropicales, au Sénégal et dans le canal de Mosambique. Elle est longue de 35 millim.

15. Olive littérée. *Oliva litterata.*

O. testâ cylindraceâ, elongatâ, cinereo fulvoque undatâ; fasciis duabus characteribus castaneo-fuscis inscriptis; spirâ exserto-acutâ.

Encycl. *pl.* 362. *fig.* 1. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 425. *n°.* 20.

Oliva litterata. Ann. ibid. *n°.* 20.

Grande et belle espèce d'Olive cylindracée, étroite, à spire longue et pointue, dont la suture est formée par un canal assez large et profond. L'ouverture est longue et étroite, presque droite, un peu dilatée à la base; le bord droit est obtus, marqué de taches brunes dans sa longueur; il est d'un très-beau violet en dedans. La columelle porte à sa partie inférieure et moyenne un bourrelet blanc, peu épais, subplissé dans le milieu, et présente à la base quatre plis, dont les trois inférieurs sont égaux et parallèles, tandis que le supérieur, plus large à son extrémité interne, est constamment bifide.

Cette coquille, sur un fond d'un cendré-violâtre, quelquefois jaunâtre, est ornée d'un grand nombre de petites linéoles anguleuses, et, de plus, de deux fascies trasverses formées de lignes d'un beau marron, interrompues, et qui tranchent agréablement sur la couleur du fond. On remarque encore, et placées indistinctement sur toute la superficie, quelques flammules triangulaires blanchâtres, bordées de brun.

Cette grande espèce, qui vit dans l'Océan des Grandes Indes, a quelquefois 70 millim. de longueur.

16. Olive écrite. *Oliva scripta.*

O. testâ cylindraceâ, reticulo tenui fulvo coloratâ; fasciis characterum fuscorum obsoletis; spirâ brevi; ore cærulescente.

Encycl. *pl.* 362. *fig.* 4. *a. b.*

Var. b.) *Spirâ elatiore.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 435. *n°.* 21.

Oliva scripta. Ann. ibid. *n°.* 21.

Var. c.) *Testâ pallidiore, fasciis fuscis destitutâ.*

Espèce qui, par sa coloration, se rapproche un peu de la précédente, mais qui en diffère par la forme, et surtout par le raccourcissement de la spire. Elle est cylindracée, plus large postérieurement qu'antérieurement; sa spire est courte, les tours en sont étroits, et le canal qui les sépare est très-large et assez profond. Le bord externe de ce canal est orné d'un grand nombre de petites taches d'un brun foncé, qui ordinairement se bifurque en deux linéoles à la partie supérieure du dernier tour. L'ouverture est fort étroite, un peu arquée et dilatée à la base; elle est d'un blanc-violâtre ou grisâtre en dedans. La columelle est légèrement convexe; elle présente, à partir de son tiers postérieur, un bourrelet blanchâtre finement plissé dans sa longueur. A la base de la columelle on remarque cinq plis inégaux, dont le premier, plus large et plus oblique, est bifide, les autres sont parallèles et très-fins. A l'extérieur, cette espèce présente, sur un fond brunâtre ou jaunâtre, un grand nombre de linéoles d'un fauve-brun, qui ont une tendance à se confondre: deux larges fascies, formées de lignes interrompues, d'un brun foncé, parcourent transversalement le dernier tour. La première variété se distingue par une spire plus longue, mais la seconde est plus remarquable, en ce qu'elle offre des linéoles brunes en zigzag sur un fond jaunâtre, et manque entièrement des deux fascies de linéoles en forme de caractères.

Cette espèce, assez commune, vient, à ce qu'il paroît, de l'Océan de l'Amérique méridionale, et a 45 millim. de longueur.

17. Olive tricolore. *Oliva tricolor.*

O. testâ cylindraceâ, albo luteo-viridique subtessellatim maculatâ; zonis duabus aut tribus viridibus cinctâ; spirâ brevi, variegatâ.

Lister, *Conch. tab.* 739. *fig.* 26.

Gualt. *Test. tab.* 24. *fig.* L. L. *n.*

Martini, *Conch. tom.* 2. *tab.* 48. *fig.* 511. *a.*

Encycl. *pl.* 365. *fig.* 4. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans. vert. tom.* 7. *pag.* 425. *n°.* 22.

Oliva tricolor. Ann. ibid. *pag.* 316. *n°.* 22.

Var. a.) *Testâ minore, albido-lutescente, maculis numerosissimis, distinctis, griseis et aurantiacis adspersâ.*

Var. b.) *Testâ virescente, maculis triangularibus albidis luteo marginatis ornatâ.*

Coquille cylindracée, presque aussi large au sommet qu'à la base, à spire très-courte, formée de cinq à six tours rapprochés, distingués par un petit canal très-étroit, et remarquable par les taches jaune-orangé et verdâtre dont elle est ornée. L'ouverture est étroite, légèrement arquée dans sa longueur, blanche, quelquefois violâtre; la columelle, chargée dans sa longueur d'un bourrelet épais, est d'un jaune orangé, brillant à sa base. On remarque dans sa longueur quelques plis obscurs, et à la base, trois plis principaux fort larges, bifides et généralement fort aplatis. A l'extérieur, cette coquille, assez variable pour la couleur, est le plus ordinairement d'un fond blanc-bleuâtre, sur lequel sont dispersées en grand nombre de petites taches d'un jaune-orangé et verdâtre. Sur cette surface extérieure se dessinent deux zones transverses, d'un vert assez foncé, dont l'une est médiane et plus étroite, et l'autre postérieure. Des variétés que nous avons indiquées, la première est remarquable par son fond blanc, et les taches nombreuses verdâtres et d'un beau jaune-orangé dont elle est irrégulièrement couverte; la seconde n'a presque plus de taches, mais on y remarque de larges zones longitudinales, interrompues à des distances inégales par des flammules blanches, triangulaires, entourées de jaune-orangé.

Cette espèce habite l'Océan des Grandes-Indes, les côtes de Java, de Timor, etc. Sa longueur est de 45 millimètres

18. Olive sanguinolente. *Oliva sanguinolenta.*

O. testâ cylindraceâ, lineolis rufo-fuscis in fundo albo tenuissimè reticulatâ; zonis duabus fuscis cinctâ; columellâ aurantio-rubrâ.

Lister, *Conch. tab.* 739. *fig.* 28.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 53. *fig. h. i.*

Martini, *Conch. tom.* 2. *tab.* 48. *fig.* 512. 513.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 426. *n°.* 23.

Oliva sanguinolenta. Ann. ibid. *n°.* 23.

Var. b.) *Reticulo laxo.*

En examinant attentivement les caractères de cette espèce, et après les avoir comparés à ceux de l'Olive tricolore, nous avons reconnu qu'il n'existoit aucunes différences fondamentales: les plis de la columelle, qui sont constans dans leur forme dans chaque espèces, sont identiquement les mêmes dans celle qui nous occupe : les différences qui se montrent sont tout-à-fait dans la coloration extérieure. Nous avons vu en quoi elle consistoit dans l'Olive tricolore; dans celle-ci, elle est principalement composée de lignes onduleuse ou en zigzag, plus ou moins fines ou rapprochées,

tantôt d'un brun-verdâtre, bordées de fauve ou d'orangé, et tantôt d'un brun plus foncé sur un fond blanc ou grisâtre, et interrompues, dans la plupart des individus, par deux fascies transverses, brunes, qui occupent précisément la même place que dans l'Olive tricolore. Un des caractères distinctifs que l'on a dû donner à l'Olive sanguinolente, consiste en ce que la base de la columelle est ordinairement d'un rouge-orangé très-foncé; mais ce caractère est loin d'être constant, et l'on trouve des individus qui, à cet égard, ne diffèrent nullement de l'Olive tricolore. Nous pensons donc que les différences que Lamarck avait regardées comme spécifiques, ne peuvent être considérées actuellemement que comme d'une moindre valeur, et l'on devra admettre avec nous l'Olive sanguinolente à titre de variété de la tricolore.

19. Olive funébrale. *Oliva funebralis.*

O. testâ cylindraceâ, flavidâ; maculis olivaceo-fuscis; spirâ brevi; ore albido.

Martini, *Conch. tom.* 2. *tab.* 45. *fig.* 480. 481.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 427. *n°.* 26.

Oliva funebralis. Ann. ibid. *n°.* 26.

L'Olive funébrale est une coquille cylindracée assez courte, à spire obtuse; les tours en sont étroits, et le canal ne reste ouvert que sur le dernier tour, étant couvert, sur ceux qui précèdent, d'une callosité brunâtre qui le remplit. L'ouverture est étroite, blanche en dedans; la columelle, également blanche, est chargée de plis inégaux et nombreux dans presque toute sa longueur. Les plis de la base sont au nombre de quatre : le premier, qui est très-large, est plus oblique que les suivans, et divisé, à son origine, en trois petits plis inégaux; les quatre autres plis de la base sont graduellement décroissans. A l'extérieur, cette coquille est peu variable; sa coloration consiste en taches angulaires, brunes, sur un fond d'un jaune-verdâtre, traversé par deux fascies d'un brun foncé, et irrégulièrement découpées sur leur bord.

Cette coquille, assez commune dans l'Océan des Grandes-Indes, a 35 à 40 millim. de longueur.

20. Olive du Pérou. *Oliva peruviana.*

O. testâ ovatâ, subventricosâ, albidâ; punctis fusco-rubris, acervatim undatis; spirâ brevi, mucronatâ; ore albo.

Encycl. *pl.* 367. *fig.* 4. *a. b.*

Oliva peruviana. Lamk. *Ann. loc. cit. n°.* 28.

Var. b.) *Eadem, intensiùs coloratâ.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 427 *n°.* 28.

Var. c.) *Testâ undiquè violaceâ.*

Var. d.) *Testa longitudinaliter fasciis fuscis ornata.*

Var. e.) *Testâ undiquè bruneâ, maculis minimis, raris, sparsis.*

Var. f.) *Testâ maculis numerosioribus.*

Var. g.) *Testâ albido-violaceâ; maculis numerosis, in lineas longitudinales confluentibus.*

Var. h.) *Testâ lineis rubro-fuscis longitudinalibus fulgurata.*

Oliva senegalensis. Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 428. *n°.* 29.

Ibid. *Ann. pag.* 318. *n°.* 29.

Dargenv. *Conch. pl.* 13. *fig.* S.

Favanne, *Conch. pl.* 19. *fig.* R.

Encycl. *pl.* 364. *fig.* 3.

Var. i.) *Testâ supernè inflatâ, subangulatâ.*

Var. j.) *Testâ coniformi, supernè acutè angulatâ; spirâ planâ, conicâ.*

Il est peu d'espèces aussi importantes que celle-ci pour l'étude; elle rassemble des variétés de formes et un grand nombre de variétés de couleurs, et il suffiroit de ce seul exemple pour faire sentir aux conchyliologues que si ces caractères sont utiles pour la distinctions des espèces, il ne sont pas tellement fondamentaux qu'on doive se contenter d'eux seuls, et rejeter tous les autres, comme cela s'est fait le plus habituellement jusqu'ici. Il faut au contraire, dans ces espèces si variables, rechercher dans leurs diverses parties celles qui n'éprouvent que peu ou point de modifications, et s'en servir pour tracer les principes d'après lesquels les distinctions des espèces doivent se faire.

Lamarck avoit donné une variété de cette espèce comme type d'une espèce particulière, et lui imposa le nom d'Olive du Sénégal, quoiqu'elle ne s'y trouve jamais; aujourd'hui que l'Olive du Pérou est devenue très-abondante dans les collections, il a été possible d'établir une série de variétés dans laquelle l'Olive du Sénégal vient prendre naturellement sa place.

L'Olive qui nous occupe est glandiforme, plus élargie vers la spire qu'à sa partie antérieure; la spire est peu prolongée, conique et pointue, formée de sept à huit tours assez étroits, séparés à la suture par un canal assez profond, dont les bords sont tranchans. L'ouverture est assez large, un peu oblique et dilatée à la base; elle est blanche en dedans, quelquefois un peu violacée. La columelle a une forme constante, quelles que soient les variétés de forme et de couleur que prenne la coquille; elle est blanche, presque droite, terminée inférieurement par un large bourrelet chargé de six à sept plis transverses, presque égaux : ce

bourrelet est couronné à sa partie supérieure par un large pli aplati, divisé à son origine en deux et quelquefois en trois plis plus petits. Enfin, le bourrelet columellaire, qui, dans la plupart des individus, ne remonte guère au-delà de la moitié de la longueur de l'ouverture, présente quelques plis assez variable par le nombre, et qui s'effacent complétement dans les vieux individus.

Les variétés de coloration sont très-nombreuses; elles commencent par des fonds unis d'une seule couleur, tantôt d'un violet plus ou moins foncé, tantôt rosé et souvent d'un brun plus ou moins intense, soit interrompu par quelques fascies longitudinales, blanchâtres, soit d'une couleur uniforme. Sur ces diverses colorations qui peuvent servir à autant de séries de variétés, se montrent d'abord quelques ponctuations brunes ou rougeâtres, irrégulièrement éparses, puis des ponctuations plus nombreuses, mais toujours obscures; sur d'autres individus, elle se montrent très-nettement, deviennent plus larges et ont une tendance à se réunir en lignes longitudinales brisées; dans d'autres individus, ces lignes longitudinales sont moins interrompues, elles sont nombreuses et serrées, et on reconnoît facilement à leur structure qu'elles sont produites par la réunion des ponctuations. Ces lignes deviennent moins nombreuses, sont onduleuses, quelquefois fortement en zigzag; elles prennent une teinte ferrugineuse et sont souvent bordées d'une nuance violâtre. Outre cette série de variétés, il en existe une autre non moins étonnante, qui se montre dans la forme : certains individus se montrent plus obtus et à spire plus courte que d'autres. Il en est quelques autres qui, à l'endroit de la plus grande largeur de la coquille, présentent un angle très-obtus, et on voit successivement cet angle devenir de plus en plus aigu, en passant par des modifications individuelles presque insensibles : c'est alors que l'on voit avec surprise une coquille glandiforme offrir une spire aplatie, régulièrement conique, et une forme, en un mot, semblable à celle d'un cône. Mais ce qui prouve matériellement que cette forme dépend d'un même type, c'est que les individus qui la présentent offrent absolument les mêmes séries de variétés de coloration que ceux qui conservent la forme la plus ordinaire.

Cette coquille ne s'est trouvée jusqu'à présent que dans les mers du Pérou, où elle paroît fort abondante. Les plus grands individus ont 65 mill. de longueur.

21. Olive marquetée. *Oliva tessellata.*

O. testâ cylindraceâ, luteâ; guttulis violaceo-fuscis sparsis; spirâ brevi, callosâ; ore violaceo.

Lister. *Conch. tab.* 721. *fig.* 6.

Gualt. *Test. tab.* 25. *fig. t.*

Martini, *Conch. tom.* 2. *tab.* 46. *fig.* 490. 494.

Encycl. *pl.* 368. *fig.* 1. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 430. *n°* 33.

Oliva tessellata. Ann. ibid. *n°* 33.

Très-jolie petite coquille, l'une des plus faciles à reconnoître dans le genre, étant, à ce qu'il paroît, moins variable que la plupart des autres. Elle est cylindracée, à spire généralement peu saillante, pointue. Le canal qui en sépare les tours est peu profond, et ne reste ouvert que sur le dernier; sur les tours précédens, il est couvert par une large callosité, d'un blanc-jaunâtre. L'ouverture est fort étroite, d'un beau violet; la columelle est de la même couleur, si ce n'est à la base, où elle est blanche. On remarque dans sa longueur quelques plis qui se terminent brusquement. A l'extérieur, cette espèce est d'un jaune tantôt blanchâtre, tantôt orangé, et persemé de taches assez grosses et peu nombreuse, d'un beau violet.

Cette coquille n'est point rare; on ne sait quelle est sa patrie. Les plus grands individus ont 30 mill. de long.

22. Olive carnéole. *Oliva carneola.*

O. testâ cylindraceâ, luteo-aurantiâ, subfasciatâ; spirâ obtusâ, semicallosâ; ore albo.

Martini, *Conch. tom.* 2. *tab.* 46. *fig.* 495.

Voluta carneola. Gmel. *pag.* 3443. *n°* 24.

Encycl. *pl.* 365. *fig.* 5. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans. vert. tom.* 7. *pag.* 431. *n°* 39.

Oliva carneola. Ann. ibid. *pag.* 321. *n°* 39.

Var. a.) *Testâ indiquè aurantio-violaceâ.*

Var. b.) *Testâ in medio uniangulatâ, aurantiâ.*

Var. c.) *Testâ costulis duabus transversis albidis cinctâ.*

Var. d.) *Testâ maculis triangularibus fuscis variegatâ.*

Nous pourrions noter un plus grand nombre de variétés; nous indiquons les principales. Cette coquille est ovale, assez ventrue, à spire très-obtuse, et converte, si ce n'est sur le dernier tour, d'une callosité blanchâtre qui cache le canal étroit de la suture. L'ouverture est très-étroite, légèrement dilatée à la base; elle est blanche en dedans, et la lèvre droite est épaisse et obtuse. La couleur qui domine à l'extérieur est l'orangée plus ou moins intense. Cette couleur passe ordinairement au violet vers le sommet, et elle est souvent interrompue sur le milieu de la coquille par une zone moins foncée, quelquefois blanche. Il existe de cette espèce quelques variétés remarquables; l'une d'elles est presque partout violette, une autre partout d'un jaune-orangé très-pur, et pourvue dans le milieu d'un petit cordon blanchâtre légèrement saillant. On trouve assez fréquemment

des individus qui au lieu d'une seule côte saillante en ont deux parallèles, rapprochées sur le milieu du dernier tour. Ces côtes, que nous avons eu occasion de remarquer déjà dans d'autres espèces, ne doivent être considérées actuellement que comme des accidens individuels, et non comme devant servir à la distinction des espèces, ainsi que Lamarck l'avoit fait pour quelques-unes. Une variété non moins remarquable que celle qui précède, et qui pourroit bien être prise pour une espèce distincte, si on ne trouvoit quelquefois les deux colorations réunies sur un même individu, consiste en un réseau de taches onduleuses d'un brun foncé, interrompues par des flammules triangulaires, tantôt orangées, tantôt jaunes. Cette coquille ne prend jamais un grand volume; les plus grands individus ont 20 mill. de longueur. On la trouve assez communément dans l'Océan indien et jusque dans les mers de la Nouvelle-Hollande.

23. Olive ispidule. *Oliva ispidula.*

O. testâ cylindraceâ, angustâ, colore variâ; spirâ prominulâ, acutâ; ore fuscato.

Voluta ispidula. Lin. Gmel. *pag.* 3442. *n°* 23.

Var b.) *Testâ albâ, maculis parvis violaceo-fuscis insignitâ; zonâ cæruleo-violaceâ infrà spiram.*

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 53. *fig. x.*

Knorr, *Vergn. tom.* 3. *tab.* 19. *fig.* 3.

Martini, *Conch. tom.* 2. *tab.* 49. *fig.* 524. 525.

Var. c.) *Testâ albâ, zonis duabus vel tribus cæruleo-fuscis.*

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 369.

Rumph. *Mus. tab.* 39. *fig.* 7.

Petiv. *Gaz. tab.* 59. *fig.* 8, et *Amb. tab.* 22. *fig.* 7.

Martini, *Conch. tom.* 2. *tab.* 49. *fig.* 530.

Var. d.) *Testâ fulvo-lutescente, violaceo guttatâ.*

Martini, *Conch. tom.* 2. *tab.* 49. *fig.* 522. 523, et 527—529.

Var. e.) *Testâ fulvo-cærulescente nebulatâ; maculis violaceo-fuscis.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 431. *n°.* 40.

Oliva ispidula. Ann. ibid. *n°.* 40.

Nous aurions pu ajouter un grand nombre de variétés à celles qui sont ici mentionnées, et que nous avons empruntées à Lamarck. Nous indiquerons tout à l'heure, d'une manière générale, comment toutes ces variétés peuvent se rattacher à une même espèce. L'Olive ispidule est une coquille oblongue, cylindracée, un peu atténuée à la base; sa spire est ordinairement courte, pointue, fort étroite, composée de cinq à six tours distingués par une suture assez profondément canaliculée. L'ouverture est longue et étroite, droite à sa partie supérieure, un peu infléchie et dilatée à la base; elle est constamment d'un brun plus ou moins foncé à l'intérieur: la columelle est toujours blanche, droite dans presque toute sa longueur, coupée obliquement à la base, dépourvue de plis ou de rugosités, si ce n'est à son extrémité antérieure, où l'on en remarque trois ordinairement, dont le supérieur est le plus large et le plus enfoncé. Ces plis sont constamment aplatis et fort peu saillans. On trouve dans cette espèce trois systèmes bien distincts de coloration; on voit en effet des individus d'un fond blanc, d'autres d'un fond jaune plus ou moins intense, et d'autres d'un gris-brun, ou d'un brun plus ou moins foncé. Ces trois sortes de coloration fondamentales peuvent servir à former trois séries de variétés, dont les accidens divers se représentent dans chacune d'elles: on trouve d'abord des individus d'une couleur pure, soit blancs, soit jaunes, soit bruns; d'autres qui ont sur la partie du dernier tour une fascie plus ou moins large d'un brun-noirâtre. A cette fascie succèdent des ponctuations plus ou moins rapprochées, puis des linéoles interrompues et fortement en zigzag. A ces deux sortes de variétés s'en joint une troisième dans laquelle on trouve la fascie supérieure accompagnant soit les ponctuations, soit les lignes en zigzag. Dans quelques individus rares, outre la fascie supérieure, on en trouve quelquefois deux médianes très-étroites, et cet accident se montre aussi-bien dans les individus ponctués que dans ceux qui sont linéolés, ainsi que dans ceux dont la couleur du fond est sans taches. Si l'on fait attention que dans chaque série de variétés il entre quinze à vingt combinaisons diverses, ces combinaisons se reproduisant exactement les mêmes dans les trois séries de couleurs que nous avons indiquées, il s'ensuivra que l'on pourra compter quarante-cinq à cinquante variétés de cette même espèce, et c'est à peu près le nombre que nous en possédons, ou que nous avons pu remarquer dans quelques collections.

Cette coquille, très-abondamment répandue dans l'Océan des Grandes-Indes, est ordinairement d'une taille médiocre, de 25 à 30 millim. Un des plus grands individus que nous ayons vu a 48 millim. de long.

24. Olive oriole. *Oliva oriola.*

O. testâ cylindraceâ, angustâ, castaneâ; spirâ brevi, acutâ; ore albo.

Martini, *Conch. tom.* 2. *tab.* 49. *fig.* 537. 538?

Encycl. *pl.* 366. *fig.* 3. *a. b.*

Var. b.) *Testâ luteâ.*

Martini, *Conch. tom.* 2. *tab.* 49. *fig.* 534—536?

Encycl. *pl.* 377. *fig.* 2. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 432. *no.* 41.

Oliva oriola. Ann. ibid. *no.* 41.

En examinant attentivement les figures citées par Lamarck dans l'ouvrage de Martini, nous avons de la peine à nous persuader qu'elles représente en effet l'Olive oriole : une seule figure représentent bien cette espèce, c'est celle de l'Encyclopédie. Cette coquille est peu variable, oblongue, obtuse ; elle est plus large à son extrémité postérieure qu'à l'antérieure ; sa spire est peu prolongée, pointue, composée de sept à huit tours très-rapprochés, et distingués entre eux par un petit canal très-étroit et assez profond. L'ouverture est assez ample, légèrement arquée dans sa longueur ; elle est toujours blanche en dedans. La columelle est légèrement courbée ; elle est munie, vers sa moitié inférieure, d'une callosité assez épaisse, blanche, légèrement plissée supérieurement. A sa base on remarque constamment quatre plis obliques, dont le premier, plus large, est bifide à son origine ; les trois autres sont parallèles, obliques et graduellement décroissans. La couleur extérieure de cette espèce est peu variable : certains individus sont d'un brun-marron, sans aucune tache, présentant rarement quelques fascies transverses très-obsures ; d'autres, sur un fond également brun, laissent apercevoir un grand nombre de petites taches plus foncées, irrégulièrement éparses.

Cette coquille, assez commune, vit dans l'Océan indien. Sa longueur est de 35 millim.

25. Olive hiatule. *Oliva hiatula.*

O. testâ ventricoso-conicâ, albidâ vel cinereo-cærulescente, venis flexuosis fuscis undata; spirâ prominente, acutâ; ore infernè patulo.

An Gualt. *Test. tab.* 25. *fig.* 55?

Encycl. *pl.* 368. *fig.* 5. *a. b.*

Var. b.) *Testâ minore, maculis parvis pallidè fuscis notatâ.*

Lister, *Conch. tab.* 729. *fig.* 17.

Adans. *Sénég. pl.* 4. *fig.* 7. L'Agaron.

Martini, *Conch. tom.* 2. *tab.* 50. *fig.* 555.

Voluta hiatula. Gmel. *pag.* 3442. *no.* 20.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 435. *no.* 52.

Oliva hiatula. Ann. ibid. *pag.* 325. *no.* 52.

Testa fossilis. Oliva plicaria. Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 16. *pag.* 327. *no.* 2.

Ibid. *Anim. s. vert. loc. cit. pag.* 439. *no.* 2.

Lamarck avoit bien reconnu la grande analogie qui existe entre l'Olive hiatule et l'espèce fossile qu'il nomma *Oliva plicaria.* Il n'est pas douteux que s'il eût eu à sa disposition quelques individus dans l'un et l'autre état, qu'il auroit facilement reconnu leur identité parfaite. L'Olive hiatule est une coquille alongée, un peu ventrue dans le milieu, atténuée à ses extrémités ; sa spire est longue et pointue ; les tours, assez larges, sont pourvus à leur base d'un bourrelet blanc qui couvre en partie le canal étroit qui les sépare. L'ouverture est grande, fort large à la base, rétrécie vers le sommet, où elle est pourvue d'une petite callosité sur laquelle s'appuie l'extrémité du bord droit : ce bord droit est mince et tranchant à tous les âges, légèrement sinueux dans son milieu. La columelle, à la base, est chargée d'un bourrelet très-oblique, légèrement tordu ; il est ordinairement d'un violet-brunâtre, et toujours chargé de cinq à six petits plis extrêmement obliques et presqu'égaux. L'extrémité inférieure de ce bourrelet, séparée par une gouttière profonde, est d'un blanc pur ; l'intérieur de l'ouverture est d'un brun-violâtre très-foncé. A l'extérieur, cette coquille est ordinairement d'un blanc-grisâtre plus ou moins foncé, sur lequel se dessinent un assez grand nombre de petits points brunâtres qui ont une tendance à se confondre.

Nous ne connoissons que deux variétés de cette espèce : l'une est d'un beau brun, et l'autre d'un jaune-fauve, qui se voit aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de la coquille. Les fossiles ne diffèrent en rien des individus vivans ; ils se trouvent aux environs de Bordeaux et de Dax, et quelquefois dans les faluns de la Touraine, tandis que leurs analogues vivans habitent les côtes du Sénégal. Longueur 50 millim.

26. Olive conoïdale. *Oliva conoidalis.*

O. testâ ovato-conicâ, cinereo-lutescente aut virescente, venosâ; anfractuum margine superiore maculato; spiræ canali angustissimo.

Lister, *Conch. tab.* 725. *fig.* 13.

Petiv. *Gaz. tab.* 152. *fig.* 6.

Martini, *Conch. tom.* 2. *tab.* 50. *fig.* 556.

Voluta jaspidea. Gmel. *pag.* 3440, *no.* 21.

Var. b.) *Testâ punctiferâ.*

Lister, *Conch. tab.* 726. *fig.* 13. *a.*

Var. c.) *Testâ grandiore, achatinâ*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 437. *no.* 67.

Oliva conoidalis. Ann. ibid. *no.* 54.

L'Olive conoïdale est une jolie petite coquille alongée, subcylindracée, atténuée à ses extrémités,

mités; la spire est très-longue et pointue; elle est formée de cinq à six tours assez larges, séparés par un canal très-étroit, mais très-profond; le bord de ce canal est orné de petites taches alternativement blanches et brunes; les taches brunes sont formées de plusieurs linéoles très-fines qui se réunissent vers leur extrémité inférieure. L'ouverture est petite, blanche en dedans, rétrécie supérieurement, dilatée à la base. La columelle est légèrement oblique; elle est pourvue à la base d'un petit bourrelet blanc très-oblique, strié dans sa longueur. A l'extérieur, cette espèce est d'une couleur blanchâtre ou grisâtre, quelquefois teintée de rose; sur ce fond sont des ponctuations ou des veinules obscures, parsemées de petites taches blanches triangulaires dans quelques individus.

Cette petite espèce, assez commune dans les collections, se trouve dans l'Océan des Antilles. Sa longueur est de 23 millim.

27. Olive utricule. *Oliva utricula.*

O. testâ ovatâ, anteriùs ventricosâ, cinereo-cærulescente; basi zonâ obliquâ, luteâ, fusco flammulatâ; spirâ conoideâ, acutâ; columellâ callosâ, albâ.

Lister, *Conch. tab.* 723. *fig.* 10.

Petiv. *Gaz. tab.* 19. *fig.* 9.

Dargenv. *Conch. pl.* 13. *fig. m.*

Favanne, *Conch. pl.* 19. *fig. e.* 3.

Knorr, *Vergn. tom.* 2. *tab.* 12. *fig.* 4. 5.

Martini, *Conch. tom.* 2. *tab.* 50. *fig.* 541. 542. 554, et *tab.* 51. *fig.* 565. 566.

Voluta utriculus. Gmel. *pag.* 3441. *n°.* 19.

Encycl. *pl.* 365. *fig.* 6. *a. b. c.*

Var. b.) *Testâ medio fasciâ albâ cinctâ.*

Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 147. *fig.* 1369. 1370.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 433. *n°.* 46.

Oliva luteola. loc. cit. n°. 50.

Oliva utriculus. Ann. ibid. *pag.* 323. *n°.* 46.

L'Olive utricule est une espèce commune dans les collections. Elle prend un volume assez considérable, mais elle est généralement peu variable. Cette coquille a des rapports avec l'Olive du Brésil. Elle est large et renflée vers sa partie postérieure, plus atténuée à l'antérieure; sa spire est assez longue et pointue. Ce qui la rend très-remarquable, c'est que les tours, assez larges, sont occupés par une callosité arrondie et très-polie, tantôt blanche, tantôt rosée ou violâtre. Le canal de la suture est très-étroit, et en partie recouvert par la callosité. L'ouverture est très-ample et un peu plus dilatée à la base qu'au sommet; le bord droit reste mince et tranchant à tous les âges; il est parfaitement blanc en dedans, et la columelle est de la même couleur. La columelle, à la partie supérieure, est chargée d'une callosité considérable qui se continue avec celle qui couvre les tours de spire. A sa partie inférieure, on trouve une large zone qui descend obliquement, et qui est divisée en cinq plis presqu'égaux, aplatis et un peu tranchans. A l'extérieur, cette coquille est tantôt d'un gris cendré plus ou moins foncé, parsemé d'un grand nombre de taches obscures qui, à la base de la coquille, sont remplacées par une zone de taches brunes, longitudinales, irrégulièrement crénelées. La variété notée par Lamarck est remarquable par la fascie blanche qui parcourt son dernier tour. Il existe une autre variété ordinairement brunâtre, et l'on en cite une troisième dont les ponctuations sont d'un brun foncé; mais nous croyons que cette dernière est produite par une altération artificielle.

Cette espèce est fort commune dans l'Océan indien, à Ceylan, etc. Elle a 60 millim. de longueur.

L'*Oliva luteola* de Lamarck a été faite sur le jeune âge de cette espèce; il faut donc la supprimer.

28. Olive du Brésil. *Oliva brasiliana.*

O. testâ turbinatâ; strigis longitudinalibus, rectis, alternatìm albidis et pallidè fulvis; lineolis fuscis, capillaribus, transversis; spirâ latâ, depressâ; columellâ supernè callosâ.

Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 147. *fig.* 1367. 1368.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 433. *n°.* 45.

Oliva brasiliana. Ann. ibid. *n°.* 45.

Coquille fort extraordinaire par sa forme, ayant plus l'apparence d'un cône ou d'une volute que d'une olive. Elle est oblongue, turbinée, conique, plus large au sommet qu'à sa base; sa spire est courte, large, déprimée; une callosité épaisse, d'un blanc-jaunâtre ou grisâtre, cache la suture des premiers tours; le canal qui se montre sur le dernier est large et assez profond. L'ouverture est ample, triangulaire, terminée à la base par une vaste échancrure: le limbe poli qui l'entoure à l'extérieur est large, non divisé, d'un brun-roux. La columelle est blanche, concave dans sa longueur, chargée à sa partie supérieure d'une large callosité blanche, épaisse, qui s'étend assez loin sur la partie supérieure de l'avant-dernier tour; la base de la columelle présente trois plis très-obliques, dont le dernier est le plus profond: le bord droit est mince et tranchant; à son extrémité supérieure il est détaché de l'avant-dernier

tée par une échancrure triangulaire, profonde. A l'extérieur, cette coquille est d'un blanc-grisâtre, interrompu par des zones longitudinales, irrégulièrement espacées, d'un brun pâle ou d'un brun-rougeâtre.

Cette coquille singulière forme un passage vers les Volutes par ses caractères; elle est assez commune sur les côtes du Brésil. Sa longueur est de 60 millim.

29. Olive enflées. *Oliva inflata.*

O. testâ ovatâ, ventricosâ, albido-lutescente, fusco punctatâ; spirâ brevi, mucronatâ; columellâ callis tuberculatâ.

Encycl. *pl.* 364. *fig.* 5. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 429. *n°.* 32.

Oliva inflata. Ann. ibid. *pag.* 319. *n°.* 32.

Var. a.) *Testâ fasciis duabus transversis fulvo-fuscis ornatâ, punctis pallide cœruleis adspersâ.*

Oliva bicincta. Lamk *loc. cit. n°.* 33.

Encycl. *pl.* 364. *fig.* 1. *a. b.*

Var. b.) *Testâ cinereâ, lineis fuscis interruptis angulatis ornatâ.*

Var. c.) *Testâ albido-cinereâ, lineis fuscis flexuosis undatâ.*

Oliva undata. Lamk. *loc. cit. n°.* 31.

Lister, *Conch. tab.* 740. *fig.* 29.

Martini, *Conch. tom.* 2. *tab.* 47. *fig.* 507. 508.

Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 147. *fig.* 1373. 1375.

Encycl. *pl.* 364. *fig.* 7. *a. b.*

Cette coquille est ovoïde, également atténuée aux deux extrémités; la spire est très-courte, quelquefois enfoncée et en partie cachée dans les vieux individus, qui ressemblent par là à quelques Bulles; les tours sont très-resserrés, et distingués entr'eux par un canal extrêmement étroit. L'ouverture est fort longue, aussi large au sommet qu'à la base; elle est blanche en dedans ou légèrement violâtre. La columelle est un peu arquée dans sa longueur dans les vieux individus; elle présente à son extrémité postérieure une callosité épaisse qui cache une grande partie de la spire; elle est presque lisse dans toute sa longueur. A la base on remarque quelques plis qui sont le plus souvent au nombre de trois principaux: le supérieur est le plus large, et son bord droit conduit à une très-grosse callosité située à la partie antérieure et inférieure de la columelle. Cette callosité, qui est ordinairement brune à son sommet, est, conjointement avec la forme du pli columellaire, le caractère le plus fondamental pour reconnoître cette espèce, et en ramener à un même type les diverses variétés. La forme est peu variable. On voit des individus un peu plus ou moins ventrus, et cela tient souvent à l'âge; mais les couleurs sont variables, et c'est d'après elles que Lamarck avoit fondé les trois espèces que nous réunissons en une seule. Quelques individus sont d'un gris plus ou moins pâle, passant quelquefois au brun, et couverts d'un grand nombre de petites taches brunes; d'autres sont pourvus sur le dos de deux bandes transverses, quelquefois interrompues d'un brun assez foncé. Ces deux bandes existent quelquefois sur des individus qui, au lieu d'être converts de petites taches, le sont de grandes lignes onduleuses plus ou moins serrées. Ces lignes onduleuses, sur un fonds gris lorsque les deux bandes transverses n'existent pas, constituent une des plus belles variétés de cette espèce, variété dont Lamarck avoit fait son Olive ondée.

Cette espèce est fort commune dans les collections; on la rapporte ordinairement de l'Océan des Indes. Les plus grands individus n'ont pas plus de 2 pouces de longueur, 55 millim.

OLIVAIRE. *Olivaria.*

La seizième famille des Mollusques gastéropodes des Pectinibranches de M. Latreille (*Familles nat. du Règne anim. pag.* 198) est nommée ainsi; elle est formée aux dépens de la famille des Enroulées de Lamarck, et elle contient les trois genres Olive, Tarrière et Ancillaire. M. Latreille caractérisa cette famille de la manière suivante:

La coquille est cylindrico-ovalaire ou cylindrico-cônique, avec la Clavicule très distincte; l'un des lobes du manteau recouvre seul la coquille. Cette dernière partie de la caractéristique est la seule importante; elle explique pourquoi les coquilles de cette famille sont toujours lisses, polies et brillantes. D'après ce caractère, ces coquilles ne sont pas les seules qui auroient pu entrer dans la famille des Olivaires; si nous en croyons Adanson, son genre Porcelaine (Marginelle Lamk.) devroit aussi en faire partie, car l'animal recouvre aussi sa coquille avec son manteau; dont le lobe droit est toujours court et le gauche assez long pour couvrir la presque totalité de la coquille. Un autre genre que l'on ne peut séparer de celui là est le genre Volaire. Ainsi, selon notre manière de penser, si l'on conservoit la famille des Olivaires, on devroit y réunir les deux genres que nous venons de citer, et pour la rendre plus naturelle encore, il faudroit y joindre les Porcelaines et les Ovules; car, dans ces genres, le lobe gauche du manteau est aussi le plus grand. Dans ces divers genres alors, en supposant, comme nous le croyons, que le caractère tiré du manteau soit

suffisant, il n'y auroit de différence que du plus ou moins de développement de la partie caractérisante : ce qui indique toujours des rapports naturels.

OLYGIRE. *Olygira.*

M. Say a proposé depuis long-temps un genre auquel il donne ce nom pour quelques coquilles démembrées des Hélicines de Lamarck. Fondé sur un caractère d'une très-foible importance, ce genre ne peut être adopté. *Voyez* Hélicine.

OMALAXE. *Omalaxis.*

Lamarck, dans sa *Description des Fossiles des environs de Paris*, ainsi que dans les *Animaux sans vertebres*, a confondu, dans son genre Cadran, des coquilles qui n'ont avec lui qu'une analogie éloignée ; leurs caractères, tout particuliers, nous ont déterminé à faire de ces coquilles un genre à part, auquel nous avons donné le nom d'Omalaxe. Ce sont des coquilles fossiles, planorbulaires, dont l'un des côtés est plus plat, et dont les tours sont souvent disjoints un peu à la manière de ceux des Siliquaires ou des Vermets, mais avec cette différence que leur disjonction a lieu dans le sens horizontal, et jamais dans le sens longitudinal. Les axes sont largement découverts, et tous les tours de spire s'y voient très-distinctement. L'ouverture présente aussi des particularités remarquables ; ordinairement dilatée, son bord droit s'avance en une sorte de languette détachée par une echancrure assez profonde inférieurement et supérieurement. Ces caractères ne s'accordent certainement avec aucun de ceux des Cadrans, ni avec ceux d'aucun autre genre connu : il est donc nécessaire de séparer en genre distinct les coquilles qui les offrent. Les caractères génériques sont les suivans :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille discoïde, planorbulaire, à tours de spire quelquefois disjoints ; ombilic profond, caréné sur le bord ; l'ouverture longitudinale, subtriangulaire, un peu dilatée ; bord droit mince et tranchant, séparé profondément par une échancrure inférieure et supérieure.

Nous ignorons si ces coquilles étoient pourvues d'un opercule ; si elles en avoient un, il est à présumer qu'il étoit corné comme celui des Siliquaires. Nous avions pensé d'abord à rapprocher ce genre des Cadrans ; mais en considérant l'irrégularité souvent répétée des tours de spire et leur disjonction, nous croyons plus convenable de le mettre en rapport avec les Vermets, les Siliquaires et les Magiles, dans la famille que M. Cuvier nomme Tubulibranches.

1. Omalaxe disjoint. *Omalaxis disjunctus* Nob.

O. testâ discoideâ, lævigatâ, latè umbilicatâ, subtùs planâ, insuper convexâ ; ultimo anfractu valdè carinato, disjuncto ; umbilico serrato.

Solarium disjunctum. Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 4. *pag.* 54. *n°.* 8.

Cette coquille fort singulière a l'aspect d'un petit Planorbe ; sa face supérieure est tout-à-fait plane, l'inférieure est légèrement convexe, et la jonction de ces deux surfaces se fait à la limite du dernier tour, qui est fortement caréné. L'ombilic est profond, infundiliforme. On y compte facilement tous les tours de spire, et son bord extérieur, qui le recouvre en partie, forme une carène très-aiguë, finement dentelée. Cette carène se continuant sur les tours suivans, tourne en spirale dans l'intérieur de l'ombilic. Le dernier tour est disjoint dans une plus ou moins grande étendue, et ordinairement dévie assez fortement de la ligne spirale des autres. Cette disjonction n'a rien de régulier. Après avoir eu lieu à un certain âge, il arrive quelquefois que la partie du dernier tour qui avoisine l'ouverture vient s'appliquer de nouveau sur l'avant-dernier, laissant ainsi une anse complétement détachée. L'ouverture est petite, à bord mince et tranchant, triangulaire, terminé inférieurement par un angle très-aigu, angle qui correspond à la carène de l'ombilic. Son bord droit, assez saillant, est séparé du gauche, du côté de la spire, par une large échancrure. Le bord gauche, entièrement libre, est droit, fort mince, et produit, à sa jonction avec le bord droit, une échancrure moins profonde que l'autre.

Cette coquille est particulière au calcaire grossier parisien. Elle a 10 millim. de diamètre. On la trouve à Grignon, Courtagnon, etc.

2. Omalaxe à deux faces. *Omalaxis bifrons.* Nob.

O. testâ discoideâ, utroque umbilicatâ, lævigatâ, dorso rotundatâ, supernè subcarinatâ ; anfractibus involventibus ; umbilico angusto, carinato, profundè serrato.

Cette espèce est parfaitement distincte de la précédente. Elle est discoïde, comprimée de chaque côté, régulière, lisse, arrondie sur le dos ; sa face inférieure, qui est plane, se termine à sa circonférence par un angle très-obtus ; les tours sont nombreux, embrassans, ce qui est cause que la coquille présente un ombilic de chaque côté. Du côté de la spire il est très-aplati, et ses bords dentelés sont immédiatement appliqués. L'ombilic véritable est fort étroit, assez profond ; son bord extérieur est tranchant, caréné, profondément découpé en dents de scie, et le recouvre en grande partie. Le dernier tour n'est que très-rarement disjoint : l'ouverture qui le termine est un peu dilatée, triangulaire, oblique, à bord droit très-mince et

fort saillant. Cette coquille est lisse; on remarque seulement quelques accroissemens irréguliers. Elle se trouve avec la précédente, mais elle est beaucoup plus rare. Les grands individus n'ont pas plus de 8 millim. de diamètre.

OMALE. *Omala.*

Quelques espèces de Tellines sont légèrement inéquivalves. Schumacher, dans son *Essai d'un nouveau système*, etc., a proposé de former de ces espèces un genre auquel il a donné le nom d'*Omala*. Un tel genre ne peut supporter le moindre examen, et par conséquent doit être rejeté. *Voyez* Telline.

OMBILIC.

On nomme ainsi l'ouverture plus ou moins grande qui se voit dans un certain nombre de coquilles spirales à la base de l'axe ou de la columelle. Nous avons traité de cette partie à l'article Coquille, auquel nous renvoyons.

OMBRELLE. *Ombrella.*

Quoique Bruguière ait commis une faute en établissant son genre Acarde, du moins on ne peut lui reprocher d'y avoir rapporté la coquille patelliforme connue depuis long-temps sous le nom de Parasol chinois. Lamarck, le premier, a proposé ce rapprochement. On voit en effet, dans le *Système des Animaux sans vertèbres* (1801), que le genre Acarde adopté de Bruguière est composé non-seulement de ce que cet auteur regarde comme le type du genre, mais encore de la *Patella umbella*, ce qui place cette coquille parmi les Bivalves et la rapproche de corps qui n'appartiennent même pas aux Mollusques. Les judicieuses observations de M. de Roissy, dans le *Buffon de Sonnini*, auront eu sans doute beaucoup d'influence sur la réforme que Lamarck a faite lui-même dans le genre Acarde, car M. de Roissy avoit deviné juste en rapportant les Acardes de Commerson et de Bruguière à des épiphyses de vertèbres de Cétacées, et avoit été conduit par la connoissance des rapports en n'admettant point le *Patella umbella* au nombre des Acardes. Ce ne fut point dans sa *Philosophie zoologique* que Lamarck proposa le genre Ombrelle ; on ne le trouve que plus tard dans l'*Extrait du Cours*, faisant partie de la seconde section de la famille des Phyllidiens, associée aux Oscabrions, aux Patelles et aux Haliotides. Il semble que M. Cuvier ait ignoré l'existence de ce genre dont il ne parle pas ; il dit seulement dans une note (*Règne animal, tom. 2, pag. 402*) qu'il est probable qu'il faudra séparer des autres Patelles le *Scutus* de Montfort (genre Parmophore de Lamarck), ainsi que le *Patella umbella* de Martini, qui ont l'air de coquilles intérieures. Ces deux genres, que M. Cuvier croit devoir être séparés des Patelles, l'étoient déjà depuis long-temps; il ne falloit que les admettre. Ce fut quelques années après que M. de Blainville, de retour de son voyage en Angleterre, publia l'extrait de ses observations sur l'animal de l'Ombrelle qu'il eut occasion de voir et de disséquer au Muséum britannique, qui en possède un individu conservé dans l'alcool. La connoissance de cet animal fut rendue plus complète par la description détaillée qu'en fit M. de Blainville à l'article Gastroplace *du Dictionnaire des Sciences naturelles, tom.* 18, et par la figure fort bien faite, d'après ses propres dessins, qu'il donna dans la 44e fascicule de l'atlas du même ouvrage. La singulière anomalie que présente l'Ombrelle, d'après M. de Blainville, semble tellement hors de toute possibilité, que Lamarck, dans son dernier ouvrage, n'a point admis dans son entier l'observation de ce savant, pensant que, dans l'individu observé par ce savant zoologiste, la coquille avoit été en partie arrachée du dos de l'animal et renversée sur le pied ; ce qui semble confirmé, au rapport de Lamarck, par les observations faites sur le vivant à l'Ile-de-France par le colonel Mathieu. Malgré cela, M. de Blainville a persisté dans la validité de son observation ; et comme il parle de ce qu'il a vu, nous opposerons à ses observations celles que nous avons pu répéter sur un assez grand nombre d'individus de la Méditerranée que nous possédons.

M. Cuvier, dans la seconde édition du *Règne animal*, admettant le genre Ombrelle de Lamarck, l'a compris, dans son ordre des Tectibranches, avec les Acères, les Bursatelles, les Aplysies, etc. ; mais on voit qu'il reste dans l'esprit de M. Cuvier des doutes nombreux sur des points très-importans d'organisation de l'animal de l'Ombrelle. Il ne paroît pas certain, par exemple, que le tubercule placé dans l'échancrure du pied soit la tête, et que l'espèce de trompe placée au haut de cette échancrure soit un organe générateur. Nous donnerons à cet égard des détails qui remplaceront les doutes nombreux qui existent encore.

Nous avons pu nous procurer plusieurs beaux individus de l'animal de l'Ombrelle de la Méditerranée, et nous pourrons donner sur l'organisation de ce genre des détails plus complets que ceux qui sont connus jusqu'à présent ; et dès-lors la place qu'il doit occuper dans la méthode ne sera plus problématique.

L'animal de l'Ombrelle est fort grand comparativement à sa coquille. Il est circulaire ou légèrement ovalaire ; toute sa face inférieure est plane et présente un large disque propre à ramper. Le pied est un peu plus épais antérieurement qu'à sa partie postérieure : sa face supérieure est coupée en talus et couverte de très-gros tuber-

cules irrégulièrement disposés et de grosseur inégale. A la partie médiane et antérieure, on remarque une échancrure longitudinale assez profonde, qui aboutit à une cavité inférieure en forme de bourse, et qui contient, lorsqu'elle s'y retire, une grosse tête cylindrique terminée par une fente longitudinale, qui est la bouche. La surface supérieure du pied est circonscrite vers le centre par un sillon assez profond qui règne tout autour de l'animal. C'est de ce sillon que part une membrane mince et circulaire, irrégulièrement découpée sur ses bords, beaucoup moins étendue que le pied; c'est le manteau qui revêt une partie de la coquille. Dans ce sillon, entre le pied et le manteau, sur le côté antérieur et à droite, se trouve une branchie épaisse formée d'une série de pyramides lamelleuses, très-régulières et assez épaisses. A l'extrémité postérieure et droite de cette branchie se trouve un petit tube flottant: c'est l'extrémité anale de l'intestin. A la partie antérieure et médiane, à la jonction du pied et du manteau, et immédiatement au-dessous de l'extrémité antérieure de la branchie, se trouvent deux tentacules fort grands, parfaitement semblables, divisés à la base en deux parties inégales, et fendus extérieurement dans toute leur longueur; ils ont un peu la forme des longues oreilles de quelques quadrupèdes: leur face interne est garnie de lames transverses fort courtes, qui, dans la partie externe du tentacule, deviennent beaucoup plus saillantes et beaucoup plus fines. Les points oculaires noirs, et fort petits, sont placés antérieurement à la base de ces tentacules; entr'eux, et tout-à-fait sur la ligne médiane, se trouve une légère saillie qui descend vers l'échancrure, et qui bientôt se bifurque, se prolonge antérieurement en une sorte de trompe fendue à sa partie supérieure, et dans laquelle on trouve un petit organe mâle de la génération. Au côté droit de cette trompe, on remarque un enfoncement profond dans lequel vient aboutir le canal commun des organes femelles de la génération. En continuant à suivre la fente médiane, on trouve, à son extrémité au-dessus de la tête, une membrane peu épaisse qui se prolonge assez bas, et qui représente les tentacules bucaux. Lorsque la tête est saillante, ces tentacules forment deux petits paquets, foliacés de chaque côté, de cette masse bucale.

Comme dans les Aplysies, la masse bucale des Ombrelles contient des plaques cornées, rugueuses, qui tapissent l'intérieur de la bouche; dans l'intérieur de cette bouche se rendent deux canaux forts courts, qui partent de l'extrémité antérieure d'une glande salivaire jaunâtre, en plaque subquadrangulaire, située sur l'œsophage et la partie postérieure de la masse bucale. L'œsophage est assez court; il se plonge à la partie inférieure et en dessous de la masse viscérale; il se dilate peu à peu en un estomac membraneux, tout-à-fait pyriforme, dont la partie supérieure est enveloppée par le foie. Cet estomac se termine postérieurement par un cul-de-sac vers lequel se dirigent les vaisseaux biliaires, qui, réunis en très-grand nombre, y pénètrent dans plusieurs grandes cryptes situées dans le voisinage du pylore. Un intestin cylindracé, assez gros, part de la face supérieure de l'estomac, fait plusieurs circonvolutions dans le foie, qui est très-gros et très-épais, se porte antérieurement, devient superficiel, traverse obliquement d'avant en arrière la masse viscérale, et vient se terminer sur le côté droit, à l'anus flottant, à l'extrémité postérieure de la branchie.

Les organes de la génération sont situés sur le côté droit et antérieur de l'animal, où ils sont enveloppés dans une poche péritonéale particulière; ils ressemblent beaucoup à ceux des Aplysies. On trouve, pour les organes femelles, un grand ovaire jaunâtre, qui s'étend sur les parties postérieure et latérale gauche du foie. De son extrémité latérale droite part un oviducte assez épais dans son milieu, extrêmement atténué à ses extrémités, plusieurs fois infléchi sur lui-même, et toujours d'un gris-noirâtre. Ce premier oviducte aboutit à la base d'un organe jauni, tourné en spirale à son extrémité postérieure. Cet organe, que nous avons trouvé rempli d'œufs, est le second oviducte, ou ce que M. Cuvier nomme matrice dans les Hélices: cet organe se termine antérieurement par un canal charnu, ployé sur lui-même, vers le milieu duquel aboutit le canal d'une vésicule copulatrice. Cette vésicule ressemble assez bien à celle des Aplysies; elle est assez grande, molle, subsphérique, et le canal charnu qui en part est assez court. Le canal de la matrice et de la vésicule, réunis, s'avancent antérieurement et dans l'épaisseur de la peau, pour s'ouvrir dans le fond de la cavité du sillon antérieur que nous avons déjà indiqué. Sur la jonction du canal de la vésicule de la matrice se trouve une glande assez épaisse, d'un tissu très-serré, arrondie, qui, bien vraisemblablement, est le testicule; à sa partie latérale droite et supérieure on trouve un épididyme, en forme d'un petit sac alongé, tortillé sur lui-même. Nous n'avons pu, jusqu'à présent, trouver le canal déférent qui se termine probablement comme dans les Aplysies.

Le cœur est placé vers la partie médiane du dos et presque transversalement; il est formé, comme dans tous les Gastéropodes, d'un ventricule charnu et d'une assez grande oreillette; l'oreillette reçoit les artères branchiales, et le ventricule donne naissance à deux aortes assez considérable: la distribution des vaisseaux n'a rien de bien particulier dans ces animaux.

L'anneau œsophagien, dans les Ombrelles, est assez large; il se distingue assez facilement, au-

dessous de la glande salivaire, par sa couleur, ordinairement d'un rouge assez foncé. On trouve réunis, par une large bande transverse, supérieure, deux ganglions assez gros, légèrement détachés à leur bord interne; ils sont assez profondément bifides: de leur extrémité inférieure partent deux filets latéraux qui aboutissent à une paire inférieure de petits ganglions; des nerfs nombreux, qui se rendent à la masse bucale et aux tentacules, partent de chaque côté de l'extrémité de la bande nerveuse transverse supérieure; les filets qui s'échappent des ganglions eux-mêmes se rendent les uns dans les viscères de la digestion, les autres aux muscles du pied, et quelques filets se dirigent vers le cœur et les branchies. Le ganglion, du côté droit, fournit une grosse branche qui, après avoir traversé la glande salivaire à laquelle elle donne en passant quelques filets, se dirige vers la masse des organes de la génération dans lesquels elle se distribue. Les ganglions inférieurs sont plus petits que les supérieurs; ils fournissent aussi un très-grand nombre de filets qui se jettent principalement le long de l'œsophage, dans la partie inférieure de la masse bucale: ces filets sont très-nombreux et forment un lacis ou un plexus considérable.

Le système musculaire, dans ces animaux, ne diffère que très-peu de celui des autres Gastéropodes nus; les fibres musculaires du pied remontent sur les parties latérales et forment une excavation assez profonde pour loger les viscères. Ces fibres, après avoir remonté latéralement, viennent percer la peau circulairement, derrière l'origine du manteau, et s'insèrent sur le disque intérieur de la coquille. Un assez grand nombre de petits muscles, très-grêles, en forme de bandelette, se fixent autour de la masse bucale et se rendent ensuite à la partie épaisse de l'enveloppe musculo-cutanée commune, et ont pour usage de retirer la tête en arrière.

Les détails d'organisation que M. de Blainville a donnés sur ces animaux étoient exacts, mais incomplets; nous en exceptons cependant ceux relatifs à la position de la coquille, et nous avons de la peine à concevoir l'opinion qui en résulte de la part d'un homme aussi profondément instruit que l'est ce savant. Il est trop évident que la coquille des Ombrelles doit être placée sur le dos et non sous le pied, et nous en avons d'ailleurs donné assez de preuves pour qu'il nous paroisse peu nécessaire de combattre en détail une opinion que son auteur a sans doute rejetée actuellement.

D'après les détails anatomiques que nous venons de donner, les Ombrelles doivent faire partie des Gastéropodes monoïques, et leurs rapports s'établissent [illegible] avec les [illegible], [illegible], mais [illegible] la famille des [illegible], [illegible] les [illegible] et les autres Mollusques qui ont une branchie sur le côté droit, une famille particulière qui se rapprocheroit de cette dernière.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps ovalaire, épais, muni d'une coquille dorsale (inférieure d'après M. de Blainville), à pied très-ample, lisse et plat en dessous, débordant de toutes parts, échancré antérieurement et atténué en arrière; tête distincte, saillante, dans le fond d'une cavité en entonnoir, située dans le sinus antérieur du pied; quatre tentacules: deux supérieurs, épais, courts, tronqués, fendus d'un côté, lamelleux transversalement à l'intérieur; deux autres minces, en forme de crêtes pédiculées, insérées aux côtés de la bouche; branchies foliacées, disposées en cordon, entre le pied et le léger rebord du manteau, le long du côté droit tant antérieur que latéral; anus après l'extrémité postérieure du cordon branchial.

Coquille externe, orbiculaire, un peu irrégulière, presque plane, légèrement convexe en dessus, blanche, avec une petite pointe apicale vers son milieu, à bords tranchans; sa surface interne étant un peu concave et offrant un disque calleux, coloré et fauve, enfoncé au centre, et entouré d'un limbe lisse.

On ne rapporte encore que deux espèces à ce genre que M. de Blainville nomme Gastroplace, et auquel il convient cependant mieux de conserver celui d'Ombrelle, donné antérieurement. Les Ombrelles sont des coquilles peu régulières, non symétriques, ayant le sommet excentrique peu prononcé, duquel partent quelquefois des côtes rayonnantes, obtuses, sensibles, surtout dans le jeune âge. Des stries concentriques, peu sensibles, indiquent les accroissemens; elles sont toutes blanches au-dehors; en dedans se voit une grande tache d'un brun-marron plus ou moins foncé, qui n'est point au centre de la coquille, mais dont le centre correspond au sommet; une impression musculaire bien évidente entoure cette tache. Elle n'est point régulière, comme celle des Patelles ou des Cabochons; elle n'est même point en fer à cheval; elle est interrompue dans un seul endroit, qui correspond à la fente antérieure du pied, au fond de laquelle se trouve la bouche. Cette position de la coquille explique assez l'excentricité du sommet de la tache intérieure et de l'impression musculaire qui l'entoure, par la position des branchies rejetées à droite, comme toutes ces parties, par la place qu'occupent ces branchies et le sillon qu'elles remplissent; la face supérieure du pied s'en trouve diminuée de ce côté d'une manière fort notable, ce qui correspond à l'endroit le plus étroit du limbe de la coquille.

1. Ombrelle de l'Inde. *Umbrella indica.*

U. testâ subtùs concaviusculâ ; disco striis radiantibus distincto.

Patella umbrellata. Gmel. *pag.* 3720. *n°.* 146.

Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 169. *fig.* 1545. 1546.

Favanne, *Conch. tom.* 1. *tab.* 3. *fig.* H.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 343. *n°.* 1.

De Blainv. *Traité de Malacol. pag.* 474. *pl.* 44. *fig.* 1.

Cette espèce devient fort grande, et sa coquille, que l'on connoît dans le commerce sous le nom de Parasol chinois, ressemble à une grande Patelle irrégulière, obscurément rayonnée. Elle est sillonnée irrégulièrement par des accroissemens plus ou moins multipliés; elle est déprimée, son sommet est subcentral, ordinairement peu marqué, ayant une tendance à s'incliner à gauche. Cette coquille est toute blanche en dehors; en dedans, elle présente au centre une large tache brune, rugueuse, circonscrite par une impression musculaire, étroite, superficielle. Assez irrégulièrement découpée sur les bords, cette impression est d'un brun-jaunâtre, pâle, qui disparoît insensiblement vers les bords qui sont entièrement blancs; le bord est mince, tranchant, irrégulièrement onduleux, et présente souvent sur le côté droit une ondulation plus profonde.

Cette coquille, rare et recherchée dans les collections, a dix au onze centimètres dans son grand diamètre. Elle se trouve dans l'Océan indien : c'est son animal que M. de Blainville a vu et décrit.

2. Ombrelle de la Méditerranée. *Umbrella mediterranea.*

U. testâ complanatâ ; disco paginæ inferioris non radiato ; margine antico profundè flexuoso.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 343. *n°.* 2.

Cette espèce se distingue très-facilement de l'autre, non-seulement par son animal qui nous a servi pour la description que nous avons faite, mais encore par la coquille qui reste constamment beaucoup plus petite. Cette coquille est ovale-oblongue, patelliforme, très-déprimée; son sommet est excentrique, assez saillant dans les jeunes individus et dans ceux bien conservés, évidemment tourné en spirale et incliné à gauche et postérieurement. A l'extérieur, cette coquille est subrayonnée et couverte de rides concentriques, assez régulières, qui indiquent les accroissemens; elle est d'un blanc-jaunâtre, passant au brun au sommet et vers les bords. En dedans, elle présente une large tache d'un brun-rougeâtre plus ou moins foncé, légèrement rugueuse, mais non rayonnée, circonscrite par une impression musculaire très-étroite, et partout continue. Au-delà de cette impression la coquille prend une nuance moins foncée, qui passe insensiblement au blanc, qui est la couleur du bord; celui-ci est mince, tranchant, flexueux dans toute sa longueur, mais particulièrement à sa partie antérieure, où il présente une inflexion très-profonde.

Cette espèce, assez rare dans la Méditerranée, se trouve surtout sur les côtes de Sicile. Les plus grands individus n'ont que 52 à 55 millim. dans leur grand diamètre.

OMPHÉMIE.

Rafinesque a établi sous ce nom un nouveau genre qui est trop peu connu pour qu'on puisse l'adopter ou le rejeter définitivement. (*Journ. de Phys. tom.* 88. *pag.* 424.) Il indique deux espèces qu'il ne décrit pas, et les caractères génériques sont, à ce qu'il nous semble, insuffisans. Ce genre seroit un démenbrement de quelques Paludines dont l'ombilic seroit légèrement ouvert.

OMPHISCOLE.

Le genre Omphiscole a été crée par Rafinesque pour quelques coquilles qui appartiennent probablement aux Lymnées, dont elles se distingueroient, d'après cet auteur, par une lame saillante, détachée de la columelle. Ce caractère, dont on ne pourroit apprécier la valeur qu'en voyant les espèces qui peuvent le présenter, nous paroît d'une trop foible importance pour nécessiter la création d'un genre qui a été justement rejeté par M. de Blainville et la plupart des auteurs. *Voy.* Lymnée.

ONCHIDIE. *Onchidium.*

Buchanan le premier proposa ce genre dans les *Transactions de la Société linnéenne de Londres* (*tom.* 5. *pag.* 135). Ce fut un Mollusque terrestre pulmoné qui vit sur les bords du Gange qui servit de type à ce genre; malheureusement Buchanan n'observa pas cet animal assez complétement pour ne point laisser de doutes à son égard, et la figure qu'il en donna ne peut suppléer à ce que la description laisse d'incertain : il ne seroit point étonnant, d'après cela, que l'on ait commis quelques erreurs, soit en rapprochant de ce genre des animaux différens, soit en établissant de nouveaux genres pour des animaux semblables; il sera difficile de reconnoître ces erreurs avant que l'on ait fait de nouvelles observations sur l'animal de Buchanan. M. Cuvier a cru pouvoir rapporter au genre Onchidie un Mollusque marin trouvé par

Péron à l'Île-de-France; mais dans ce rapprochement il est probable que M. Cuvier a été dans l'erreur. Quoique la différence du milieu habité soit assez grande pour entrainer des modifications assez notables, ce ne seroit pourtant pas un motif suffisant pour rejeter les rapports indiqués par M. Cuvier. Ce qui seroit plus déterminant, ce sont les différences qui existent dans les organes de la génération ; les sexes sont séparés dans l'Onchidie de Buchanan, ils ne le sont pas dans l'Onchidie de Péron : c'est d'après ce motif que M. de Blainville a cru nécessaire de former un nouveau genre avec l'Onchidie de Péron, auquel il a donné le nom de Péronie. (*Voyez* ce mot.) Dans sa manière de voir, M. de Blainville ne le laisse pas dans les mêmes rapports, il le rapproche des Doris; ce genre ne seroit donc point pulmoné, comme on l'avoit cru, ou bien M. de Blainville réuniroit dans ses Cyclobranches des animaux branchifères et d'autres pulmonés.

Des animaux de genres très-voisins, peut-être même appartenant à un seul, ont servi à M. de Ferussac pour l'établissement de son genre Vaginule (*voyez* ce mot), et à M. de Blainville pour celui qu'il a nommé Véronicelle (*voyez* également ce mot); et il seroit possible que ces deux genres fussent non seulement semblables entre eux, mais qu'ils fussent aussi le même que celui de Buchanan. On voit, par cela seul, combien des observations bien faites sont nécessaires pour jeter quelque jour sur ces Mollusques et arrêter leurs rapports dans la série. Il est donc très-difficile, pour ne pas dire impossible, de se former une opinion qui soit hors de discussion ; il faut tout attendre du temps et de l'observation.

M. Cuvier, dans la seconde édition du *Règne animal*, a conservé le genre Onchidie dans les rapports qu'il lui avoit donnés dans ses premiers travaux : dans une note, il fait remarquer les changemens que M. de Blainville a apportés à ce genre, et persiste à le conserver dans son entier en tête des Pulmonés aquatiques. *Voyez* PULMONÉS et MOLLUSQUES.

ONCHIDORE. *Onchidoris.*

Un Mollusque nouveau observé par M. de Blainville dans la collection du Muséum britannique lui servit de type pour un nouveau genre qu'il caractérisa dans le *Bulletin de la Société philomatique*, 1816, et qu'il rangea avec les Doris dans sa famille des Cyclobranches. M. de Ferussac l'a adopté dans ses *Tableaux systématiques*, et l'a mis en rapport avec les Doris et les Polycères. M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, considère ce genre par ses caractères particuliers comme intermédiaire entre les Doris et les Péronies. Sans doute que par les caractères empruntés aux organes de la génération, ou plutôt à la position relative de ces organes, il existe des rapports entre les Péronies ou Onchidies et les Onchidores, et à ne considérer que ce seul caractère, et abstraction faite de ceux plus importans tirés des organes de la respiration, les rapports proposés par M. de Blainville seroient justes et devroient être conservés; mais pour cela, il faudroit d'abord, que les Onchidies fussent véritablement cyclobranches, et c'est ce que M. Cuvier nie de la manière la moins équivoque.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps ovalaire, bombé en dessus; le pied ovale, épais, dépassé dans toute sa circonférence par les bords du manteau; quatre tentacules comme dans les Doris, outre deux appendice labiales; organes de la respiration, formés par des arbuscule très-petits, disposés circulairement et contenus dans une cavité située à la partie postérieure et médiane du dos; anus également médian à la partie inférieure et postérieure du rebord du manteau; les orifices des organes de la génération très-distans et réunis entr'eux par un sillon extérieur occupant toute la longueur du côté droit.

D'après ces caractères que nous empruntons au *Traité de Malacologie* de M. de Blainville, on ne peut se refuser d'admettre avec lui qu'il existe des rapports très-grands entre ce genre et les Doris; il n'en diffère que par la distance qui sépare les deux issues des organes de la génération. Cela fait justement supposer *à priori* une différence très-considérable dans l'arrangement intime de ces organes. On ne connoît encore, dans le genre de M. de Blainville, que la seule espèce qu'il a mentionnée dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles* et dans le *Traité de Malacologie* sous le nom d'Onchidore de Leach. Nous renvoyons, pour plus de détails, aux ouvrages que nous venons de mentionner, n'ayant pas sous les yeux l'animal pour le décrire

ONGULINE. *Ungulina.*

Ce genre a été créé par Daudin, et publié la première fois par Bosc dans le *Buffon de Déterville*; il fut bientôt après consacré, car M. de Roissy l'adopta en le rapprochant des Bucardes dans le *Buffon de Sonnini*, enfin, Lamarck ne tarda pas lui-même à l'adopter aussi; on le voit dans la famille des Mactracées entre les Erycines et les Crassatelles dans ses tableaux de la *Philosophie zoologique*. Depuis lors presque tous les auteurs de conchyliologie admirent ce genre; Lamarck, dans ses différens ouvrages, toujours dans la même famille et les mêmes rapports que nous venons d'indiquer; M. Cuvier ne le mentionne pas; M. de Ferussac le laissa dans les rapports indiqués par Lamarck, mais avec un point de doute; M. de Blainville avoue ne pas connoître assez ce genre

pour

pour le placer convenablement : d'après cela on ne peut considérer comme définitive la place qu'il lui fait occuper dans son *Traité de Malacologie* à la fin de la famille des Conchacées, qui contient presque tous les genres des Conques, des Mactracées et des Corbulées de Lamarck. M. Latreille a conservé absolument les indications de Lamarck. On voit en effet, dans ses *Familles naturelles du Règne animal*, *pag.* 221, les Ongulines dans la famille des Mactracées entre les Erycines et les Crassatelles. Sowerby est le premier qui ait indiqué à notre avis les rapports naturels des Ongulines; il démontre, dans son *Genera of shells*, qu'elles ont la plus grande analogie avec les Lucines. Cette opinion est celle que nous nous étions faite depuis long-temps, et que nous avons conservée dès l'instant où nous avons eu dans notre collection cette précieuse coquille, et que nous pûmes l'examiner avec soin. La charnière se compose de deux petites dents cardinales sur chaque valve; elles sont placées sous les crochets; derrière elles se trouvent les ligamens, car il y en a un interne et l'autre externe : le premier occupe une surface triangulaire courbée, qui s'étend depuis le sommet des crochets jusque vers le bord cardinal. La plus grande partie de cette surface du ligament repose sur les nymphes, qui se trouvent enfoncées sous le corselet et cachées en grande partie par lui. C'est dans le sillon profond qui sépare les nymphes du corselet que s'insère le ligament externe, qui a tous les caractères des ligamens de cette espèce. Ce ligament s'enfonce profondément derrière ces nymphes et se prolonge au-delà de leur longueur sur la lame cardinale, ce qui y fait naître à côté de la première, où est le ligament externe, une seconde surface ligamenteuse qui est bien séparée, mais qui ne reçoit pas une partie du ligament interne, comme semble le faire croire la caractéristique de Lamarck, mais seulement le prolongement du ligament externe. Cette disposition des ligamens se retrouve dans plusieurs espèces de Lucines et notamment la *Lucina tigerina* et *punctata;* seulement la nymphe est moins saillante et le sillon d'insertion du ligament externe est moins profond. Les impressions musculaires des Ongulines sont presque égales; elles sont longues, étroites, et se communiquent par l'impression simple, non échancrée du manteau; l'impression musculaire antérieure est aussi la plus longue, comme dans toutes les Lucines. Il résulte de cet examen que les Ongulines doivent être placées près des Lucines dans la série générique; il seroit même possible par la suite, si l'on trouvoit quelques intermédiaires, de réunir les deux genres dont celui-ci seroit une petite section.

Il est nécessaire, avant de se décider à confondre définitivement les Lucines avec les Ongulines, de connoître l'animal de ces dernières. D'après les observations récemment faites par M. Rang, les Ongulines seroient perforantes et vivroient dans l'intérieur des masses madréporiques. Cette circonstance importante nous a déterminé, jusqu'à nouvel ordre, à conserver le genre Onguline et à lui donner les caractères suivans :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille orbiculaire ou oblongue, plus ou moins régulière; les impressions musculaires fort longues; charnière présentant sur chaque valve deux petites dents cardinales; ligament double, l'un externe, l'autre intérieur.

Les Ongulines, dont on ne connoît encore qu'une seule espèce vivante, sont des coquilles marines qui, par leur manière de vivre, sont sujettes à prendre des formes assez variables dans une même espèce; aussi les voit-on tantôt arrondies, quelquefois un peu transverses, et assez fréquemment longitudinales. Cette dernière forme a déterminé quelques conchyliologues à faire une seconde espèce de coquilles qui ne sont évidemment qu'une simple variété.

ONGULINE transverse. *Ungulina transversa.*

U. testâ rotundato-transversâ vel longitudinali, fulvo-fuscâ vel rubente, transversìm irregulariter rugosâ; umbonibus minimis, acutis.

LAMK. *Anim. s. vert. tom.* 5. *pag.* 487. *n°.* 2.

Ibid. *Ungulina oblonga. loc. cit. n°.* 1.

BOSC, *Hist. nat. des Coquilles, tom.* 3. *pag.* 76. *pl.* 20. *fig.* 1. 2.

Ungulina rubra de ROISSY. *Moll. du Buff. de Sonnini, tom.* 6. *pag.* 375. *pl.* 56. *fig.* 4.

SOW. *Gener. of shells, n°.* 10.

DE BLAINV. *Trait. de Malac. pag.* 562. *pl.* 73. *fig.* 6.

En conservant à cette coquille un des noms de Lamarck, nous avons senti qu'il n'étoit point convenable, puisqu'il indique une forme qui n'est pas constante; il seroit sans doute préférable de revenir au nom donné d'abord par Daudin, *Ungulina rubra;* mais ce nom avoit un autre inconvénient, puisque cette coquille est aussi souvent brune que rouge. Comme il n'existe que cette seule espèce vivante, elle sera toujours facilement reconnoissable. Elle est tantôt arrondie et tantôt alongée, et quelquefois transverse; on en trouve quelques individus qui sont irréguliers, qui présentent sur les bords des sinuosités, et ces variétés s'expliquent par la manière de vivre de cette coquille. A l'extérieur, la couleur est assez variable; elle est quelquefois d'un brun foncé, un peu rougeâtre, souvent d'un brun-rouge beaucoup moins foncé; la surface extérieure est cou-

verte de rides ou sillons transverses qui indiquent les accroissemens; les bords sont simples, minces, tranchans, et la couleur intérieure est le plus souvent d'un rouge sanguinolent, assez vif, passant au brun dans les individus qui ont cette couleur au dehors.

On ne sait quelle est la patrie de cette espèce dont la longueur est de 20 à 25 millim.

ONISCIE. *Oniscia.*

M. Sowerby a proposé de démembrer les Cassidaires de Lamarck et de former, avec le *Cassidaria oniscus* et quelques autres espèces voisines, un genre particulier qui semble, en effet, motivé par quelques caractères, mais qui auroit besoin d'être appuyé de la connoissance des animaux pour être définitivement adopté. *Voyez* CASSIDAIRE.

ONYCHIE.

Genre voisin des Seiches et des Sépioles, établi par Lesueur, et auquel on a donné depuis le nom d'Onychoteuthe. *Voyez* ce mot.

ONYCHITE.

Quelques espèces de Térébratules ou d'autres coquille bivalves, à crochet recourbé, en forme d'ongle crochu, ont été ainsi nommées par quelques anciens oryctographes.

ONYCHOTEUTHE. *Onychoteuthis.*

Plusieurs espèces de Calmars, avec un corps cylindracé et des nageoires terminales fort grandes et rhomboïdales, ayant aussi la grande paire de bras armée de ventouses et de crochets, sont devenues pour quelques auteurs le sujet d'un genre particulier que MM. de Ferussac et d'Orbigny ont adopté, mais qui a été justement rejeté par MM. de Blainville et Cuvier, qui ne l'ont admis, le premier qu'à titre de section des Calmars, et le second à titre de sous-genre. Nous croyons en effet, avec M. de Blainville, qu'il n'y a point de différences suffisantes, et que les Onychoteuthes doivent être joints aux Calmars. *Voyez* ce mot.

OPERCULE.

Une pièce testacée ou cornée, destinée à fermer plus ou moins complétement l'ouverture d'un certain nombre de coquilles, a reçu ce nom. Nous avons traité de cette partie à l'article coquille, auquel nous renvoyons.

OPERCULINE. *Operculina.*

Le genre Operculine a été créé par M. d'Orbigny dans son tableau méthodique de la classe des Céphalopodes, pour quelques coquilles très-aplaties, qui ont en effet de la ressemblance avec un opercule spiral; il place ce genre avec les Planorbulines dans sa section des Ammonoïdes de la famille des Hélicostègues. Nous n'avons point adopté, à notre article Céphalopodes, les rapports indiqués par M. d'Orbigny : nous avons fait remarquer que les Operculines avoient la dernière loge percée contre le retour de spire, absolument comme les Assilines et les Nonionines, et qu'elles différoient en cela d'une manière très-notable des Planulines et des Planorbulines qui ont l'ouverture en fente latérale et subdorsale. M. d'Orbigny ayant, selon nous, attribué trop d'importance à la forme extérieure, qui ne donne ordinairement que des caractères trompeurs, nous avons cherché à établir d'autres rapports fondés sur la structure, et c'est pour cette raison que nous avons fait entrer le genre qui nous occupe dans la première section de notre famille des Nautiliformes.

M. Basterot, qui a décrit une espèce de ce genre dans son *Mémoire sur les Terrains tertiaires du sud-ouest de la France*, l'a confondue avec les Lenticulites : ce qui prouve que cet observateur en avoit assez bien senti les rapports.

Les Operculines sont de petites coquilles discoïdales, très-aplaties, dont tous les tours sont visibles de chaque côté; ordinairement symétriques et très-régulières, elles se contournent quelquefois avec l'âge, comme cela a lieu, au reste, dans certaines Nummulites. Les cloisons sont nombreuses, serrées, subrayonnantes, ordinairement arquées dans leur longueur; la dernière est toujours percée à son extrémité inférieure d'une ouverture ronde extrêmement petite. Pendant longtemps on ne connut qu'une seule espèce fossile dans ce genre : MM. Quoy et Gaymard en ont rapporté plusieurs, vivantes, de la Nouvelle-Hollande, et il en existe une aussi à Madagascar.

1. OPERCULINE aplatie. *Operculina complanata.*

O. testâ orbiculatâ, utroque latere depressissimâ, spiratâ; anfractibus laxis, simplicibus, loculis numerosis, arcuatis, aperturâ minimâ, rotundatâ, symmetricâ, inferne.

D'ORBIGNY, *Tab. méthod. des Céph. Ann. des Scienc. nat. tom. 7. pag. 281. n°. 1. pl. 4 fig.* 7—10.

Ibid. *Modèle de Céph. 4e livr. n°. 80.*

Lenticulites complanata. Bast. *Terr. tertiaires du sud-ouest de la France, pag. 16.*

On rencontre très-fréquemment, dans les sables de Bordeaux et de Dax, un petit corps lenticulaire très aplati, mince, transparent, ordinairement blanchâtre ou d'un jaune-orangé; c'est l'Operculine aplatie. Cette coquille, l'une des plus grandes de l'ordre des Foraminifères, est entièrement lisse, parfaitement symétrique dans le jeune âge, mais souvent contournée dans les vieux individus; elle est tellement aplatie que les deux lames latérales

ne laissent entr'elles qu'un intervalle extrêmement étroit, dans lequel sont placées de nombreuses cloisons, simples, fortement arquées en arrière. Ces cloisons s'aperçoivent au-dehors par de légères stries qui les suivent, mais on les voit mieux encore par la transparence de la coquille.

Cette espèce, dont quelques individus ont jusqu'à 11 millim. de diamètre, se trouve à Bordeaux, à Dax et à la Superga, près Turin.

2. Operculine de Gaymard. *Operculina Gaymardi.*

O. testâ orbiculatâ, complanatâ, albo-griseâ, lævigatâ, lateribus convexiusculâ; anfractibus latis, dorso subcarinatis; loculis numerosis, radiantibus.

D'Orb. *loc. cit.* n° 5.

Nous supposons que l'espèce que nous allons décrire est celle à laquelle M. d'Orbigny a donné le nom de l'un des naturalistes distingués auquel la France est redevable de tant de précieux matériaux. Cette espèce est lenticulaire, toujours plus petite que la précédente, quoique très-aplatie latéralement : on voit que le centre est un peu plus élevé que la circonférence, qui est subcarénée; les tours sont fort larges, non embrassans, légèrement convexes et divisés par un grand nombre de loges, simples, rayonnantes, presque droites. Cette coquille, toute lisse, est blanche ou grisâtre et les loges s'aperçoivent par la transparence du test.

Cette coquille n'est point rare à Rawack, Nouvelle-Hollande, et à Guam. Son grand diamètre est de 5 millim.

OPIPTÈRE.

Genre proposé par Rafinesque dans le tome 89 du *Journal de Physique*; malheureusement il n'est décrit que d'une manière fort incomplète et pourroit bien avoir été fait sur le même Mollusque qui a servi à Meckel pour établir son genre Gastéroptère. *Voyez* ce mot.

OPIS.

M. Defrance est le premier qui ait proposé ce genre dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*, pour une coquille pétrifiée que Lamarck avoit rangée parmi les Trigonies sous le nom de Trigonie cardissoïde. M. Defrance n'a pu caractériser complétement ce genre, parce qu'il n'a connu qu'un fragment de valve sur laquelle la charnière est bien conservée. C'est ce fragment qu'il a fait figurer dans l'atlas du *Dictionnaire des Sciences naturelles*. M. de Blainville n'a admis ce genre qu'à titre de section des Trigonies; il en indique la figure à la planche 64 de son *Traité de Malacologie*, mais elle n'y est pas représentée, de sorte qu'il est fort difficile en ce moment de donner quelque chose de certain sur ce genre.

ORBACÉES (Les).

Dans la *Philosophie zoologique* de Lamarck, on trouve sous ce nom une famille composée des genres Cyclostome, Vivipare, Planorbe et Ampullaire. Cette famille n'a point été conservée par son auteur, qui, en la réformant, a substitué le nom plus convenable de Péristomiens. *Voyez* ce mot.

ORBICULE. *Orbicula.*

Muller, dans la *Zoologie danoise*, a fait connoître, sous le nom de *Patella anomala*, une petite coquille et son animal, qui a la plus grande analogie avec celui des Cranies et des Lingules. C'est avec ces matériaux que Lamarck créa, dès 1801, dans le *Système des Animaux sans vertèbres*, le genre Orbicule, qui a été conservé par tous les zoologistes. Cet illustre professeur sut dès-lors apprécier les rapports naturels de ce genre; il le plaça à côté des Lingules, avec lesquelles il a une analogie très-grande quant à la structure de l'animal; les rapports durent rester les mêmes, lorsque plus tard, dans sa *Philosophie zoologique*, il forma la famille des Brachiopodes. (*Voyez* ce mot.) M. Cuvier, de cette famille, et sans y apporter de changemens, fit sa cinquième classe de Mollusques, en leur conservant le nom de Brachiopodes, imposé par Lamarck. Par un double emploi, difficile à expliquer, la coquille qui servit à Lamarck pour son genre Orbicule s'étant présentée à lui avec quelques caractères différens, il en fit un nouveau genre sous le nom de Discine.

M. Sowerby, dans un Mémoire publié dans les Transactions de la Société linéenne de Londres, fit reconnoître l'erreur de Lamarck en démontrant l'identité des coquilles; dès-lors ce genre dut être supprimé, et nous voyons en effet M. de Férussac et M. de Blainville le rejeter de leurs méthodes.

Dans sa seconde édition du *Règne animal*, M. Cuvier modifie l'opinion qu'il avoit manifestée dans la première. Les Orbicules sont divisées par un sous-genre auquel il conserve le nom de Discine de Lamarck. Les Orbicules, comme le croit M. Cuvier, ne sont point adhérentes par la substance testacée de la valve inférieure, mais par un pédicule tendineux qui traverse cette valve; c'est ce qui arrive aussi exactement aux Discines, et il ne falloit que peu de recherches pour s'assurer de la ressemblance de ces deux genres, ressemblance que M. Sowerby a mise hors de doute. Ce qui fait l'erreur de M. Cuvier, c'est qu'il attribue le *Criopus* de Poli au genre Orbicule, tandis qu'il appartient en réalité au genre Cranie. On concevra dès-lors, quoique le genre Cranie soit admis actuellement par M. Cuvier, pourquoi les Discines sont admises comme sous-genre des Orbicules

L'animal des Orbicules doit être fort voisin de celui des Cranies; le manteau est composé de deux parties entièrement séparées, une supérieure qui revêt la valve supérieure, et l'autre inférieure pour l'autre valve. Il y a quatre muscles dont les valves portent les impressions bien marquées; elles forment une arête vers la partie postérieure de la coquille : comme les Lingules, les Cranies, etc., les Orbicules sont munies de deux bras ciliés roulés en spirale dans le temps du repos.

La coquille est souvent irrégulière, assez déprimée; les deux valves sont à peu près également concaves : la valve inférieure présente cela de singulier, qu'elle est fendue au centre du cercle que forment les impressions musculaires. Cette fente traverse toute l'épaisseur de la coquille, donne passage à quelques fibres musculaires au moyen desquels la coquille adhère aux rochers sous-marins. Voici les caractères de ce genre dans lequel on ne compte encore que quatre espèces, deux vivantes et deux fossiles.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps déprimé, arrondi; le manteau ouvert dans toute sa circonférence; deux appendices tentaculaires ciliées, comme dans les Lingules et les Térébratules. Coquille orbiculaire, très-comprimée, inéquilatérale, inéquivalve; la valve inférieure mince, adhérente au moyen des fibres tendineuses qui s'insèrent dans la fente; fente alongée, étroite, surmontée à l'intérieur d'une apophyse comprimée; valves supérieures patelliformes; sommet peu élevé, incliné postérieurement; aucune trace de charnières.

Les Orbicules vivent particulièrement dans les mers du Nord, où elles sont assez communes; on en trouve quelquefois sur les côtes d'Angleterre et sur les nôtres, dans notre Océan.

Orbicule de Norwège. *Orbicula norwegica.*

O. testâ orbiculatâ, irregulari, fusco-corneâ, concentricè striatâ; valvâ superiore patelliformi; margine postico læviter crenulato.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 242. *n°.* 1.

Patella anomala. Muller, *Zool.dan. tom.* 1. *pag.* 14. *tab.* 5. *fig.* 1—7.

Ibid. Lin. Gmel. *pag.* 3721. *n°.* 151.

De Blainv. *Trait. de Malac. pag.* 513. *pl.* 55. *fig.* 5.

Sow. *Trans. lin. tom.* 13. *pl.* 26. *fig.* 2. *a. b. c. d. e. f.*

Cette coquille est orbiculaire, quelquefois irrégulière; ses valves ressemblent à deux petites patelles subconiques, réunies base à base; elles sont généralement déprimées, d'un brun assez foncé, subtransparentes et cornées; elles sont striées circulairement par des accroissemens multipliés, plus ou moins réguliers : la valve supérieure, qui a été long-temps prise pour une petite patelle, est un peu plus petite que l'inférieure; son sommet n'est point central, et il est incliné postérieurement; les bords sont minces et tranchans; le postérieur de la valve supérieure est un peu plus obtus, et très-finement crénelé dans toute son étendue; les valves sont blanchâtres à l'intérieur, et dansla valve inférieure, on aperçoit vers le centre une apophyse perpendiculaire, comprimée et fort saillante.

Cette espèce vit dans les mers du Nord de l'Europe; elle a quelquefois 15 à 18 millim. de diamètre.

M. Defrance cite deux espèces fossiles d'Orbicules : l'une d'elles appartient évidemment au genre Cabochon; car on voit dans son intérieur une seule impression musculaire en fer à cheval, caractère qui ne s'accorde en aucune manière avec celui des Orbicules. L'autre espèce a été trouvée dans un sable quartzeux, qui remplissoit une coquille fossile de la Virginie. M. Defrance dit qu'elle a beaucoup d'analogie avec celle qui vit actuellement en Norwège. Depuis, M. Sowerby, dans le *Zoogical Journal*, a fait connoître quelques autres espèces d'Orbicules fossiles; mais ne les ayant pas à notre disposition, nous ne pouvons en donner la description.

ORBICULINE. *Orbiculina.*

Le genre Orbiculine se trouve mentionné pour la première fois par Lamarck dans l'*Extrait du Cours* (1812); il est compris dans la famille des Cristacées avec les Rénulites et les Cristellaires. Ce genre a été caractérisé depuis par son auteur dans le *Traité des Animaux sans vertèbres*, et il resta dans les mêmes rapports et dans la même famille; depuis cette époque, il fut généralement adopté. Avant que Lamarck ne le mentionnât, Fichtel et Moll l'avoient représenté plusieurs fois dans leur ouvrage remarquable (*Testacea microsc.*, Vienne, 1803). Ces auteurs, trompés par les formes diverses que prend ce corps à ses différens âges, formèrent plusieurs espèces d'une seule, et de ces espèces Montfort, fit dans son *Traité systématique de Conchyliologie*, les genres Archidie, Hélénide et Ilote. Ces genres ne furent point adoptés, tandis que celui des Orbiculines le fut, par M. de Férussac, dans ses *Tableaux systématiques*; par M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*; et par M. d'Orbigny, dans le *Tableau méthodique des Céphalopodes.* Dans ce dernier ouvrage, le genre qui nous occupe est compris dans la famille des Entomostègues, et il est mis dans des rapports naturels avec les Fabulaires, les Alvéolines, etc. : ce qui est certainement préférable à l'arrangement proposé, soit par Lamarck, soit par M. de Férussac ou par M. de Blainville. Le genre Orbiculine renferme des co-

quilles curieuses par leur structure ; elles sont discoïdales, comprimées latéralement ; le dernier tour cache les autres ; tout l'intérieur est rendu celluleux par un grand nombre de cloisons régulières, longitudinales et transverses ; toute la circonférence de la coquille est couverte d'une dernière cloison fort mince, percée régulièrement de plusieurs rangées de très-petites ouvertures arrondies. Ces ouvertures, aussi symétriques que la coquille elle-même, percent complétement le diaphragme sur lequel elles sont distribuées. D'après ce que nous venons de dire, les caractères du genre peuvent être exprimés de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille orbiculaire, discoïde, à sommet excentrique ; spire en partie visible, le dernier tour enveloppant tous les autres ; loges nombreuses, transverses, divisées régulièrement en petites cavités quadrangulaires par des cloisons perpendiculaires : le bord libre, aplati, est percé régulièrement d'un grand nombre de pores.

Les Orbiculines sont des coquilles microscopiques qui vivent actuellement dans les mers d'Amérique ; elles prennent quelquefois un volume assez considérable, et ressemblent, par leur forme extérieure, à de petites Nummulites. Formées comme les alvéolines d'un grand nombre de cloisons découpées, elles peuvent s'assimiler par leur structure avec ce genre, et elles lui ressemblent encore par les pores nombreux qui percent la dernière cloison. Quoique l'on trouve dans les auteurs plusieurs espèces d'Orbiculines, il n'en existe cependant qu'une seule, et M. d'Orbigny a fait voir que les modifications d'âge avoient servi à distinguer ces espèces.

ORBICULINE numismale. *Orbiculina numismalis.* LAMK.

O. testâ discoideâ, utroque latere depressâ, longitudinaliter striatâ, albâ, subdiaphanâ.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 609. *n°.* 2.

Var. a.) *Testâ minimâ, juniore.*

Nautilus angulatus. FICHELL et MOLL, *Testacea microscop. pag.* 113. *tab.* 22.

Archaias spirans. MONTF. *Conch. syst. tom.* 1. *pag.* 190.

Orbiculina angulata. LAMK. *loc. cit. n°.* 2.

ENCYCL. *pl.* 468. *fig.* 3. *a. b. c. d.*

Var. b.) *Testâ subovatâ.*

Nautilus orbiculus. FICHTEL et MOLL, *loc. cit. tab.* 21.

Ilotes rotalitatus. MONTF. *loc. cit. pag.* 198.

ENCYCL. MÉTHOD. *pl.* 468. *fig.* 1. *a. b. c. d.*

Orbiculina numismalis. DE BLAINV. *Malac. pag.* 373. *pl.* 7. *fig.* 4.

Var. c.) *Testâ majore.*

Nautilus aduncus. FICHTEL et MOLL. *loc. cit. tab.* 23.

Helenis spatosus. MONTF. *loc. cit. pag.* 194.

Orbiculina uncinata. LAMK. *loc. cit. n°.* 3.

ENCYCL. *pl.* 468. *fig.* 2. *a. b. c.*

D'ORBIGNY, *Tab. méth. des Céph. Ann. des Scienc. nat. tom.* 7. *pag.* 305. *pl.* 17. *fig.* 8.—10.

Ibid. *Mod. des Céph.* 1re *livr. n°.* 20.

Cette espèce, la seule connue, se distinguera facilement par sa forme orbiculaire, son sommet excentrique, sa spire presque entièrement cachée par les stries extérieures longitudinales dont elle est couverte ; elle est blanche, diaphane, subtransparente, et lorsqu'elle est arrivée à tout son développement, sa circonférence est percée de trois rangées symétriques de petits trous. Les cloisons longitudinales sont très-nombreuses, serrées et très-régulières ; elles sont plus épaisses que les cloisons transverses, qui sont beaucoup plus nombreuses, plus minces, et divisent leur cavité en un grand nombre de petites cavités quadrangulaires.

Cette coquille, qui vit actuellement, d'après M. d'Orbigny, aux Antilles et aux îles Marianes, a 4 ou 5 mill. de diamètre dans son plus grand développement.

ORBULITE.

Lamarck a proposé ce genre pour séparer des Ammonites toutes les coquilles de ce genre dont le dernier tour enveloppe tous les autres, c'est-à-dire dont la spire n'est nullement visible. Comme on arrive à ce degré par des nuances insensibles depuis les espèces dont tous les tours sont à peine enchâssés, il s'ensuit qu'on ne peut pas poser de limite certaine à un genre ainsi conçu : aussi il n'a été adopté que par peu de personnes, et seulement à titre de section sous-générique. M. de Haan, cependant, a conservé ce genre en lui donnant le nom de *Globites.* Les motifs qui font rejeter les Orbulites de Lamarck ne permettent pas d'adopter davantage les Globites de M. de Haan. *Voyez* AMMONITE.

ORÉADE.

Genre formé par Montfort sur des caractères de peu d'importance. Il fait partie du genre Cristellaire tel que l'ont conçu les conchyliologues les plus modernes, quoiqu'il en diffère un peu sous quelques rapports ; mais ces différences sont de trop peu de valeur pour que l'on adopte le genre de Montfort. *Voyez* CRISTELLAIRE.

ORILLE, OREILLON.

On employoit autrefois indistinctement ces deux noms pour désigner les appendices des Peignes et et autres genres de Bivalves auriculés. *Voyez* Coquille.

ORMIER.

Nom qu'Adanson donna aux coquilles d'un genre plus connu sous le nom d'Haliotide. M. Cuvier est le seul auteur qui ait admis cette dénomination. *Voy.* Haliotide.

ORTHOCÉRATE. *Orthocera.*

Nous verrons par les divers articles Orthocère, Orthocératite, etc., quelle confusion il existe à l'égard de ce genre dans les divers auteurs; pour l'éviter, nous adoptons la dénomination de M. Sowerby, qui, parmi les auteurs récens, a été le premier à distinguer nettement le genre qui va nous occuper. Breyne, long-temps avant M. Sowerby, avoit indiqué, dans sa *Monographie des Polythalames*, un genre Orthocérate qu'il joint aux Nautiles, aux Lituites et aux Ammonites. Ce genre de Breyne est exactement celui de M. Sowerby, et il est fâcheux que depuis lui, des auteurs aussi méthodiques que Linné, Bruguière, Lamarck et M. Cuvier, ne l'aient point complétement adopté; ils auroient évité cette confusion indéfinissable que l'on trouve sans exception dans la partie de leurs écrits qui a rapport aux Céphalopodes testacés. En ramenant le genre Orthocérate à ce qu'il doit être, M. Sowerby a trouvé des imitateurs. M. d'Orbigny, dans son *Tableau méthodique des Céphalopodes*, en conservant à ce genre le nom d'Orthocératite, l'a placé d'une manière convenable dans sa famille des Nautilacés, et n'a fait entrer dans sa composition que les coquilles qui ont en effet de l'analogie avec eux. M. de Haan a suivi les mêmes erremens que M. d'Orbigny, mais avec cette différence qu'il place les Orthocératites d'une manière moins naturelle entre les Hippurites et les Conilites. Il est de toute évidence que les Orthocérates sont, par rapport aux Nautiles, ce que sont les Baculites à l'égard des Ammonites: on peut dire, pour simplifier l'idée que l'on doit en avoir, que ce sont des Nautiles redressés. D'un autre côté, si l'on considère la structure des Bélemnites, dans lesquelles on trouve une pile d'alvéoles comparables en partie à l'emplacement des loges des Orthocérates, on voit entre ces genres une liaison naturelle qu'il seroit difficile de contester: la principale différence en effet consiste en ce que dans les Bélemnites, [illegible] est fort épais, et que l'alvéole n'atteint jamais jusqu'à son sommet. Les Bélemnites étoient, selon toute probabilité, des coquilles complétement intérieures, tandis que les Orthocérates, [illegible] nante, étoient des coquilles soit tout-à-fait extérieures, soit demi-intérieures, comme celles des Spirules. La liaison des deux genres Bélemnite et Orthocérate a lieu par celles des Bélemnites qui ont la cavité très-profonde, rapprochées des Orthocérates dont le test est assez épais vers le sommet. On a généralement confondu, parmi les Orthocérates, des coquilles qui, pour n'en être évidemment qu'une modification, n'en sont pas moins très-distinctes; ce sont celles qui ont une courbure générale qui les font ressembler à un arc de cercle, dont le diamètre est plus ou moins grand. Ces coquilles courbées, dont nous avons fait le genre Campulite, sont, dans la famille des Nautilacés, ce que sont les Ammonocératites (ou Hamites) dans celle des Ammonés. Outre leur courbure, qui les distingue éminemment, elles sont encore caractérisées par la position du siphon, qui paroît constamment subventral.

On remarque que dans les auteurs qui ont décrit les Orthocérates, ils y ont compris des tronçons de coquilles dont les cloisons multipliées sont obliquement inclinées à l'axe: cette inclinaison, dans une coquille originairement droite d'un bout à l'autre, nous semble peu probable; nous supposons que ces tronçons ne sont que la partie redressée soit de quelques Campulites, soit de grandes Lituites. Dans le plus grand nombre des Orthocérates, nous remarquons que les loges sont transverses, et nous avons eu plusieurs fois occasion de nous assurer quelles sont toujours obliques dans les Campulites.

Les Orthocérates sont de grandes coquilles coniques, parfaitement régulières, très-symétriques, dont le test est ordinairement très-mince, et occupé dans son intérieur par un nombre plus ou moins considérable, selon les espèces, de cloisons simples, convexes d'un côté, concaves de l'autre, et percées d'un siphon très-régulier, tantôt au centre, tantôt entre le centre et le bord ventral, mais rarement immédiatement sur le bord. Ce siphon, quelquefois très-grand dans certaines espèces, correspond exactement à ce que l'on observe dans les Nautiles; dans ce genre, le siphon est central ou situé entre le centre et le bord ventral, et dans quelques espèces, il est placé complétement au bord ventral. Il est assez remarquable que, dans les Nautiles comme dans les Orthocérates, le siphon est petit lorsqu'il est central, et devient plus grand à mesure qu'il se rapproche du bord externe.

Le genre Orthocérate a cela de particulier de ne se rencontrer communément que dans les terrains de sédiment les plus anciens, et à même on pensoit long-temps que ces corps étoient exclusivement situés dans ceux que l'on nomme de transition; cependant il en existe, [illegible] encore quelques [illegible]. Dans les couches les plus modernes, telles que celles du muschelkalk et [illegible]

de la règle générale admise chaque jour davantage par les observateurs, que ce sont les espèces qui caractérisent les terrains et non les genres.

Une particularité remarquable s'est rencontrée dans quelques individus d'Orthocérates à large siphon; un exemple en a été figuré dans l'Encyclopédie : on voit, dans ces individus, une petite Orthocérate engaînée dans le siphon. Il seroit possible que le hasard seul ait donné lieu à cette circonstance; mais si elle se représente souvent, elle pourroit s'expliquer sans doute en supposant que ces individus appartenoient au sexe femelle, et que la jeune coquille étoit contenue dans l'œuf, lorsque l'animal a péri. On pourroit l'expliquer encore, d'une manière plus probable peut-être, en disant que ces Céphalopodes, comme ceux d'aujourd'hui, recherchoient les coquilles vides ou les anfractuosités de rochers pour y déposer leurs œufs, et que l'un d'eux a pris son développement dans le siphon d'une coquille dont l'animal avoit péri.

Le nombre des espèces appartenant à ce genre n'est pas encore très-considérable; il est vrai de dire que l'on ne s'est pas encore occupé de leur recherche, le plus grand nombre a été représenté dans l'ouvrage de M. Sowerby, mais il en existe aussi, dans l'Amérique septentrionale, dont les figures se trouvent dans les beaux Mémoires de la Société géologique de Londres.

1. ORTHOCÉRATE simple. *Orthocera simplex*. NOB.

O. testâ elongato-conicâ, rectâ, lævigatâ, basi circulari angustâ; apice? loculis numerosis, siphone mediocri et centrali perforatis.

NOB. *Descript. des Coq. caractéristiques de terr. pag.* 217. *pl.* 6. *fig.* 1.

Cette coquille a la forme d'un cône alongé, étroit, à sommet obtus, mais par suite d'une mutilation; la base est peu élargie, arrondie, à peine ovale; les loges sont nombreuses, assez rapprochées, parfaitement transverses, simples et percées au centre par un siphon de petit diamètre. Ces loges étoient contenues dans un test qui, à en juger par quelques fragmens, étoit très-mince et presque tout lisse. Cette coquille vient des terrains de transition de la Belgique. Nous l'avons fait figurer plutôt pour servir d'exemple au genre, que comme caractérisant le terrain d'où elle sort : tout le genre pouvant faire reconnoître les terrains de transition, il importe peu que ce soit une espèce plutôt qu'une autre. Il arrivera sans doute un moment où on pourra indiquer, pour chaque partie de ce terrain, l'espèce qui lui est propre; mais actuellement cela seroit fort difficile, car les observations manquent pour le faire.

2. ORTHOCÉRATE annulée. *Orthocera annulata.*

O. testâ elongato-conicâ, cylindraceâ, leviter compressâ, transversim regulariter annulatâ; striis transversis, undulatis, tenuibus; loculis numerosis, siphone minimo subcentrali perforatis.

SOW. *Miner. conch. pl.* 133.

Cette coquille est alongée, très-régulière, conique, subcylindracée, légèrement comprimée d'avant en arrière, ce qui rend sa coupe transverse un peu ovalaire; elle est ornée à l'extérieur d'un assez grand nombre de côtes circulaires, saillantes, régulièrement espacées, dans l'intervalle desquelles on remarque des stries onduleuses très-fines. Les loges qui divisent l'intérieur paroissent correspondre assez exactement aux bourrelets de l'extérieur; elles sont multipliées, bombées régulièrement en verre de montre, et percées presqu'au centre d'un siphon d'un petit volume.

Cette espèce, dont on n'a ordinairement que des fragmens plus ou moins longs, pouvoit avoir à peu près un pied de long, en comparant son décroissement à la largeur de la base. Elle s'est trouvée dans les terrains de transition d'Angleterre.

ORTHOCÉRATES. *Orthocerata.*

M. Latreille a proposé cette famille dans son dernier ouvrage (*Familles naturelles du Règne animal, pag.* 162) pour rassembler toutes les coquilles cloisonnées droites ou projetées en ligne droite après une courbure plus ou moins prononcée. Voici les caractères que donne M. Latreille et l'arrangement des groupes qu'il propose : la coquille est percée d'un siphon, le plus souvent central, et formant à sa surface extérieure, lorsqu'il est latéral, une rainure longitudinale; elle est ordinairement presque conique ou empilée en forme de long cône, droite ou bien tantôt un peu arquée, tantôt contournée au sommet en manière de crosse. Cette tribu se partage en deux sections : la première, la plus considérable, renferme toutes les coquilles lisse, sans nœuds ou articulations annulaires transverses; la seconde, les coquilles noueuses ou annulées transversalement. Dans la première section les cloisons ont les bords simples ou découpés : parmi les coquilles dont les cloisons sont simples, on en trouve qui ont des côtes longitudinales, d'autres qui en sont dépourvues, ce qui établit deux groupes dont le premier est encore sous-divisé d'après l'existence ou non d'une gouttière latérale produite par le siphon. Cete division n'est point encore la dernière, elle se partage en deux autres d'après la forme du test.

1°. *Coquilles coniques.*

Genres : Bélemnite, Callirhoé, Ichthyosarcolithe.

2°. *Coquilles lancéolées.*

Genres : Hibolite, Porodraque.

Les coquilles qui n'ont point de gouttière latérale sont sous-divisées également en deux sections.

1re. Un espace étoilé au sommet de la coquille.

Genres : Acame, Cétocine, Paclite.

2e. Point d'espace étoilé au sommet de la coquille.

† Coquille droite.

Genres : Pirgopole, Télébcïte, Achéloïte, Chrysaore.

†† Sommet de la coquille incliné ou contourné.

Genres : Hortole, Lituite, Conilite.

Toutes ces sous-divisions et tous ces genres sont compris dans la section des coquilles sans côtes longitudinales. Les deux genres Nogrobe et Hippurite en sont pourvus.

Nous avons vu qu'une des grandes divisions de la famille a été faite d'après la forme des cloisons, dont les unes sont simple et les autres découpées : tous les genres que nous avons cités offrent des cloisons dont les bords sont simples ; les quatre suivant appartiennent à la dernière division :

Batholite, Tiranite, Baculite, Hamite.

La dernière division de cette famille contient les coquilles noueuses ou annelées transversalement ; les genres Echidné, Raphanistre, Molosse, Réophage, Nodosaire et Spiroline, se présentent pour la former. Telle est la composition de cette famille, sur laquelle nous avons quelques observations à présenter.

Dans la première section, à côté des Bélemnites, nous trouvons le genre Callirhoé de Montfort, qui est un dédoublement inutile. Ce genre, en effet, a été fait avec les piles alvéoliques détachées, isolées de l'intérieur des Bélemnites. Avec ces deux genres, qui renferment des coquilles droites et coniques, M. Latreille en admet au troisième qui n'a, avec les Bélemnites, aucun rapport, c'est le genre Ichthyosarcolithe de M. Desmarest ; il est tourné en spirale et son test a une structure tout-à-fait particulière. Cela paroîtra d'autant plus étonnant, que ce corp appartient à une coquille bivalve. Nous voyons que la section suivante ne contient que deux genres de Montfort : on ne sauroit les admettre comme genres ; ce sont des Bélemnites, il est vrai, d'une forme lancéolée, mais cette forme seule ne sauroit suffire pour leur admission dans la méthode. Il en est de même aussi des genres de la section suivante, qui ne sont que des démenbremens inadmissibles des Bélemnites. On a toujours beaucoup critiqué Montfort sur la manière peu naturelle dont il a fait tous ces genres ; le moindre caractère extérieur lui suffisoit : puisquil est reconnu depuis long-temps que son travail est généralement mauvais, il ne faudroit en admettre des parties qu'après les avoir soumises à la critique la plus sévère. La composition de la section suivante fait voir combien cela est nécessaire. Le genre Pirgopole de Montfort est le même que le genre Entale de M. Defrance ; c'est un tuyau calcaire, appartenant probablement aux Annelides ou à un Mollusque voisin des Dentales. Nous l'avons trouvé trop peu déterminable pour le comprendre dans la monographie des Dentales. Le genre Téléboite ne pouvoit non plus s'admettre qu'avec beaucoup de circonspection. Nous pensons, avec M. d'Orbigny, qu'il a eu pour type une tige d'encrinite. Le genre Achéloïte appartient aux Orthocératites tels que Sowerby les comprend (*voyez* ce mot) ; le genre Chrysaor enfin n'est bien probablement qu'une pile d'alvéoles de Bélemnite. Nous ferons remarquer que le genre Achéloïte a beaucoup de rapports avec les Echidnés ; ils doivent entrer tous deux dans le même genre, et ici ils se trouvent séparés par toute la série des coquilles droites à cloisons découpées, et rapprochés des genres microscopiques, qui en diffèrent bien essentiellement.

Nous ne voyons pas la liaison qui existe entre les genres que nous venons de citer les derniers et les Hortoles, les Lituites et les Conilites. Ces genres, il faut en convenir, ne sont point à leur place ; c'est près des Spirules ou des Nautiles qu'ils doivent se trouver. Quant au genre Conilite de Lamarck, il est probablement le même que celui que Sowerby nomme *Orthocera*. Il est à peine courbé ; et le plus souvent droit ; il n'est donc point non plus à sa place. Le genre Nogrobe, qui entre dans la section suivante, est fort incertain (*voyez* ce mot), et les Hippurites, comme nous l'avons démontré à ce mot, sont des coquilles bivalves. Ce qui est extraordinaire, c'est que M. Latreille ait séparé dans un autre groupe les Batolites, qui ne sont que des Hippurites plus alongées, et les ait associés aux Tiranites, aux Baculites et aux Hamites, qui ont des cloisons découpées comme les Ammonites. La dernière section enfin se compose des six genres : Echidné, dont nous avons déjà parlé ; Raphanistre, qui laisse du doute, mais qui n'est probablement qu'une Hippurite ; Molosse, auquel nous renvoyons, aussi bien qu'aux mots Réophage, Nodosaire et Spiroline, tous trois genres microscopiques qu'il est impossible de laisser dans cette famille. Il ne devra donc y rester que les Bélemnites et leurs sous-divisions et les Orthocératites. *Voyez* ce mot.

On ne sauroit trop déplorer l'introduction dans la science d'arrangemens méthodiques aussi mal fondés que celui dont il vient d'être question ; il consiste véritablement en noms génériques pris au hasard, et arrangés avec une espèce d'ordre qui ne sert qu'à cacher, aux yeux peu attentifs, le manque de connoissances préliminaires, nécessaires cependant à l'établissement d'une méthode quelle qu'elle soit.

ORTHOCÉRATITE. *Orthoceratites.*

Ce mot a été employé d'abord par Picot Lapey-

rouse, pour des coquilles soi-disant cloisonnées, que l'on confondit pendant long-temps avec les Polythalames, et qui appartiennent, comme nous l'avons démontré (*voyez* Hippurite), à la famille des Rudistes, où elles se placent à côté des Radiolites. Lamarck, n'ayant point adopté le nom de Lapeyrouse, y substitua celui d'Hippurite, et comme le mot Orthocératite a été employé ensuite pour d'autres coquilles entièrement différentes des Orthocératites de Lapeyrouse, il en est résulté une confusion d'autant plus grande, qu'il existoit déjà des genres Orthocère, Orthocérate. Nous avons vu à l'article Nodosaire, que le genre Orthocère devoit en faire partie, puisque ce sont des coquille foraminifères microscopiques. Quant au genre Orthocérate, il a été proposé par Sowerby, et il devra être conservé tel qu'il l'a présenté, pour qu'on ne le confonde plus à l'avenir avec les deux autres dont nous avons parlé.

ORTHOCÈRE. *Orthocera.*

Lamarck, sur des caractères de très-peu de valeur, sépara dans son dernier ouvrage les Nodosaires des Orthocères, sans que cependant la méthode y ait rien gagné, car la confusion entre les grandes coquilles siphonées et cloisonnées et les coquilles microscopiques n'existe pas moins; la réforme nécessaire devoit consister à placer, comme M. Sowerby l'a fait depuis, dans un seul et même genre toutes les coquilles droites, avec un siphon central ou latéral et des cloisons simples, et à grouper ensemble toutes les coquilles microscopiques, comme M. d'Orbigny en a donné l'exemple. Il est évident que la confusion qui existe dans les êtres auxquels on a donné des noms si rapprochés devient telle, que bientôt il ne sera plus permis de s'entendre; il est donc nécessaire de se souvenir que les Orthocères de Lamarck sont les mêmes coquilles que les Nodosaires, et que c'est sous ce dernier nom que M. d'Orbigny les a rassemblées. Il faut se souvenir encore que, sous la dénomination d'Orthocératite, on risque de confondre deux choses, les Orthocérates de M. Sowerby, qui sont des Nautiles redressés, et les Orthocératites de Lapeyrouse, qui sont des coquilles bivalves. Il faut se souvenir enfin que, dans quelques méthodes, toutes ces choses si diverses, portant des noms à peu près semblables, sont confondues quelquefois dans un seul genre, et quelquefois dans une même famille : cette famille, pour augmenter la confusion sans doute, porte aussi le nom d'Orthocères ou d'Orthocérées. Pour éviter une telle confusion, nous adoptons complétement le genre Nodosaire de M. d'Orbigny; nous adoptons également dans son entier, le genre Orthocérate de M. Sowerby, nommé à tort Orthocère par M. d'Orbigny, et nous rejetons absolument tout le reste comme nuisible à la science par la confusion extrême que cela y apporte. *Voyez* Orthocérate.

ORTHOCÉRÉES.

Sous cette dénomination, Lamarck a proposé de former une famille avec des genres qui n'ont entre eux aucun rapport, ce sont les suivans : Bélemnite, Orthocère, Nodosaire, Hippurite et Conilite. M. de Blainville, en adoptant cette famille, y a conservé à peu près les mêmes genres et la même confusion, il l'a même augmentée par le double emploi des Conilites et des Conulaires, et par la jonction du genre Baculite qui y forme une section particulière. Les observations que nous nous sommes permises au sujet de la famille des Orthocérates de M. Latreille dispensent de les répéter à l'égard de celle-ci.

ORTHOCÉRACÉES.

Nom employé par M. de Blainville comme synonyme d'Orthocérées. *Voy.* ce mot.

OSCABRELLE.

Genre fait par Lamarck pour des espèces d'Oscabrions des mers australes, qui ont les pièces testacées rudimentaires et fort petites, relativement au rebord du manteau. Elles sont larviformes, c'est-à-dire beaucoup plus étroites que la plupart des autres Oscabrions. Ce genre ne sauroit être admis, les caractères sur lesquels il repose étant de trop peu de valeur. *Voy.* Oscabrion.

OSCABRION. *Chiton.*

Le genre Oscabrion n'a point été connu des Anciens, à ce qu'il paroît, car on ne le trouve mentionné nulle part d'une manière claire et précise avant le renouvellement des lettres; la première figure que l'on en trouve est dans Rondelet, mais il n'en donne pas de description dans le texte, quoique la même figure soit reproduite à trois reprises différentes dans le cours de l'ouvrage. Aldrovande, dans sa *Compilation*, a recopié deux fois la figure de Rondelet et il n'a rien dit non plus sur les Oscabrions, de sorte que Valisnieri est le premier qui en ait fait mention sous le nom de de *Cimex marinus*. Dans le même temps, Frankeneau publioit, dans les *Actes de la Nature* (1727, *pag.* 63), une observation dans laquelle il présentoit un Oscabrion comme la couronne d'un serpent. Ce ne fut qu'après que l'on donna à ces animaux le nom d'*Oscabrion*, emprunté à la langue islandaise, ce qui pourroit faire supposer que les auteurs de ce pays ont parlé d'une manière particulière de ce genre; il n'en est rien cependant, car la citation de Wormius faites par Jacobéus a rapport, selon l'opinion de M. de Blainville lui-même, à quelques espèces de Cynothoés et non à des Oscabrions : ce nom d'Oscabrion se trou-

vant consacré, Petiver l'employa pour une grande espèce de la Carline. Rumphius, dans son *Thesaurus* d'Amboine, en figura une espèce (*pl.* 10, *fig.* 4) et lui donna le nom de *Limax marina*. Il avoit sans doute l'opinion que cet animal étoit de la classe des Crustacés, car c'est au milieu d'eux qu'il est représenté. Quelque temps après, Adanson fit connoître une petite espèce du Sénégal; mais cet auteur, doué à un haut degré de l'esprit de classification, rapprocha les Oscabrions des Patelles : c'est la première opinion raisonnable qui ait été émise jusqu'alors. Linné ne rassembla ces matériaux épars que dans la douzième édition du *Systema naturæ*, il en fit le genre *Chiton*, qu'il plaça dans la classe des Multivalves. Ainsi s'établirent deux opinions, celle d'Adanson qui les rapproche des Patelles, et celle de Linné qui les met en rapport avec les Balanes et les autres genres de cette classe peu naturelle.

Voilà donc deux opinions bien établies : celle de Linné fut d'abord adoptée par Bruguière et abandonnée presque entièrement par les auteurs jusque dans ces derniers temps. Ce qui fit prévaloir les rapports indiqués par Adanson, c'est que M. Cuvier les reproduisit en 1798 dans son premier ouvrage (*Tab. élémentaire d'Histoire naturelle*, pag. 391). Quelques années après, Lamarck, tout en adoptant la manière de voir de M. Cuvier, lui fit subir quelques modifications; il place en effet les Oscabrions à la fin des Céphalés nus, dans la section de ceux qui rampent sur le ventre, après les Doris et les Phyllidies, et commença la section suivante par les Patelles. Le genre Oscabrion est donc regardé comme un intermédiaire entre les Céphalés nus et les Céphalés conchylifères. On pourroit considérer comme bien établie une opinion émise par Adanson et sanctionnée par M. Cuvier et Lamarck; on ne devoit pas s'attendre à lui voir éprouver de fortes modifications : aussi c'est ce qui arriva; M. de Roissy, dans le *Buffon de Sonnini*, termine les Gastéropodes nus par les genres Bulle et Bullée, et commence les Gastéropodes testacé par les Oscabrions, ce qui change très-peu les rapports de Lamarck, si ce n'est que les caractères des deux genres Bulle et Bullée sont mieux appréciés. Quelques années après, lorsque Lamarck publia la *Philosophie zoologique*, on trouva les Oscabrions dans la famille des Phyllidiens, qui fut composée des six genres Pleurobranche, Phyllidie, Oscabrion, Patelle, Fissurelle et Emarginule. Voilà donc les Oscabrions plus intimement encore en rapport avec les autres Mollusques; ces rapports sont établis sur les organes de la respiration, ce qui auroit dû en éloigner les genres Fissurelle et Emarginule. Cette erreur fut bientôt rectifiée par Lamarck lui-même : dans l'*Extrait du Cours*, il conserva les Oscabrions dans la famille des Phyllidiens, mais elle ne contient plus les deux genres que nous avons mentionnés; ils forment, avec quelques autres nouveaux, la famille des Calyptraciens. La famille des Phyllidiens est partagée en deux sections, la première pour les Pleurobranches et les Phyllidies, et la seconde pour les Oscabrions, les Ombrelles, les Patelles, et avec un point de doute, les Haliotides. Ces rapports sont plus naturels que ceux établis précédemment, ils sont le résultat des connoissances acquises entre les deux publications de Lamarck; mais on doit remarquer que les changemens sont des perfectionnemens à l'opinion fondamentale dont la certitude semble s'accroître naturellement. Cette opinion, que nous avons vu prendre sa source dans l'ouvrage d'Adanson, reçut un nouveau degré de probabilité par les travaux de M. Cuvier; mais avant de donner une idée des travaux de ce célèbre zoologiste, nous devons dire que Poli, dans son magnifique ouvrage des *Testacés des Deux-Siciles*, présenta le premier des détails anatomiques sur les Oscabrions, dont il disséqua plusieurs petites espèces, ce qui fut cause qu'il laissa quelques lacunes que le Mémoire de M. Cuvier ne laissa pas subsister. Poli avoit adopté les trois classes de Linné; les Multivalves durent comprendre les Oscabrions. Le premier travail de M. Cuvier, sur les Oscabrions, fut publié d'abord dans les *Annales du Muséum*, et se reproduit dans les Mémoires pour servir à l'*Histoire naturelle des Mollusques*; il prouve que ces animaux n'ont que des rapports éloignés avec les Phyllidies, que celles-ci ont les deux sexes, tandis que les Oscabrions, aussi-bien que les Patelles, sont complétement hermaphrodites : ce qui a porté M. Cuvier (*Règne animal*) à former sa famille des Cyclobranches, des Patelles et des Oscabrions, et à la mettre la dernière des Mollusques céphalés. Malgré ces justes observations de M. Cuvier, Lamarck, dans son dernier ouvrage, persista toujours dans son premier arrangement modifié comme nous l'avons vu; les Oscabrions se trouvent dans sa famille des Phyllidiens, qui est réduite aux quatre genres Phyllidie, Oscabrelle, Oscabrion et Patelle. Ce genre Oscabrelle est nouveau; il a été démembré des Oscabrions pour les espèces larviformes dont les plaques osseuses sont rudimentaires. M. de Ferussac, dans ses *Tableaux des Animaux mollusques*, a suivi l'opinion de M. Cuvier, seulement il a élevé au degré d'ordre la famille des Cyclobranches, et il la divise en deux familles, les Patelles et les Oscabrions; il admet dans la famille des Oscabrions les Oscabrelles de Lamarck. M. Gray (*Classification naturelle des Mollusques*) a conservé à peu près les mêmes rapports que Lamarck; mais dans un ordre inverse, il établit une famille sous le nom de *Polyplaxiphora*, pour les deux genres Oscabrion et Oscabrelle de Lamarck. Cette famille se trouve entre les *Cyclobranchia* (les Patelles) et les *Diphyllo-branchia* (les Phyllidies), ce qui, au fond, change peu la question.

Nous avons vu jusqu'à présent qu'entre les deux opinions établies, celle d'Adanson avoit constamment prévalu sur celle de Linné : il sembloit, d'après les travaux des meilleurs zoologistes, que cette question étoit résolue, puisqu'ils ne différoient que par quelques rapports peu importans. Un savant des plus recommandables est cependant revenu sur ce sujet, et loin d'admettre l'opinion la plus généralement reçue, il préfère celle de Linné, en la modifiant. Nous voyons en effet M. de Blainville (*Traité de Malacologie*) diviser son sous-type des Mollusques, les *Malentozoaires*, en deux classes, les Nématopodes, qui correspondent au genre Lépas de Linné, et les Polyplaxifores (Genre Chiton); il rétablit presque par là les Multivalves de Linné, dont il retranche seulement un genre. M. de Blainville établit son opinion sur les faits anatomiques; M. Cuvier l'avoit également basée d'après les mêmes faits. Il nous semble bien difficile de les faire accorder toutes deux. Il faudroit donc dans l'état de la question des observations nouvelles qui soient concluantes pour l'une d'elles. Nous ne pouvons, pour asseoir une opinion qui soit utile à la classification, que comparer les faits rapportés par les deux auteurs que nous venons de citer; et d'abord nous trouvons une coïncidence, les Oscabrions ont tous une forme ovale plus ou moins alongée, presque autant arrondie à une extrémité qu'à l'autre; ils sont plats en dessous, convexes en dessus et formés, comme dans la plupart des Mollusques, d'une partie charnue et d'une partie solide qu'on ne devroit pas nommer coquille, car elle n'a de rapport avec les coquilles des Patelles que par l'ensemble de la forme, étant composée de huit parties séparables, que l'on désigne ordinairement par le nom de valves, qui n'est guère mieux approprié que celui de coquille. L'animal est lié à sa coquille d'une manière plus intime que la plupart des Mollusques, qui n'ont qu'un seul muscle d'attache, lorsque les Oscabrions en ont plusieurs pour chaque valve : la partie solide ou la coquille est bordée d'un repli plus ou moins large du manteau, fortement épaissi dans cet endroit pour donner insertion aux extrémités des valves. En dessous, ce bord est lisse et couvert d'une peau mince; en dessus, il est revêtu, soit par des granulations disposées comme des écailles de serpent, soit par des poils, quelquefois même des épines plus ou moins longues. Dans certaines espèces, ces poils sont réunis en fascicules, dont le nombre égale de chaque côté celui des valves. En dessous, ce bord du manteau se distingue d'un large disque charnu, ovalaire, coriace, le plus souvent ridé, semblable, en un mot, au pied des Mollusques gastéropodes : cette ressemblance pour cet organe locomoteur est telle, qu'il est impossible de la contester. La tête est foiblement séparée du pied par un sillon peu profond; elle est en fer à cheval ou subtriangulaire. Elle se compose d'une ouverture buccale froncée, médiane, entourée d'une large lèvre aplatie, très-mince au bord : cette lèvre semble être un organe de toucher, et on pourroit en quelque sorte la comparer au voile tentaculaire des Bulles. Cependant ici on ne trouve aucuns vestiges de tentacules et d'organes de la vue : sous ce rapport les Oscabrions diffèrent des Patelles, des Phyllidies, etc. Mais l'absence seule de ces parties est-elle suffisante pour faire rejeter des Mollusques le genre qui nous occupe? MM. Cuvier et de Blainville diffèrent en cela, que le premier, malgré l'absence des yeux, admet les Oscabrions au nombre des Mollusques, parce qu'il y a un bon nombre de véritables Mollusques qui en sont dépourvus, et M. de Blainville considère au contraire cette absence d'organes comme un motif de plus, qui, ajouté à d'autres faits, peut servir à faire conclure en sa faveur.

L'appareil musculo-cutané a été décrit par Poli dans son bel ouvrage, les *Testacés des Deux-Siciles*. M. Cuvier renvoie à cet ouvrage, parce qu'il n'a rien de plus à ajouter sur cette partie; M. de Blainville entre dans des détails qui se rapportent aux descriptions de l'auteur italien. Outre le disque charnu de la locomotion, qui est formé par un entrelacement presque inextricable des fibres, on trouve, pour le mouvement des valves, trois séries de muscles, une médiane et deux latérales. On voit très-bien ces muscles aussitôt que l'on a ôté les valves calcaires auxquelles ils adhèrent : les muscles médians sont longitudinaux; ils s'implantent directement d'une valve à l'autre dans l'endroit où viennent s'implanter les muscles obliques ou latéraux des deux autres séries; chaque valve est donc pourvue de trois muscles qui partent de la valve précédente pour se rendre vers le sommet de la suivante, le muscle médian, dans la ligne droite, et les latéraux, obliquement de la base des valves. On trouve encore des fibres musculaires dans l'endroit où s'insèrent les valves; elles s'implantent dans l'épaisseur du manteau, et il est impossible de les suivre.

Entre le pied et le bord du manteau il existe un profond sillon, dans lequel on remarque d'abord, à la partie moyenne et postérieure, dans la ligne médiane, un petit tubercule ouvert au centre; c'est l'anus : puis, autour du pied et de chaque côté, une série de petites appendices pyramidales, striées transversalement, fort rapprochées les unes des autres; ce sont les branchies, qui, il faut en convenir, ont beaucoup de rapports avec celles des Patelles, qui ne diffèrent que par la forme, laquelle est plus lamelleuse. Cette disposition des branchies et leur nature, si semblable à celle d'une famille entière de Mollusques, est un fait bien concluant pour leur réunion à ces derniers, et dans le cas où cette opinion seroit erronée, du moins auroit-elle des analogies bien fortes en sa faveur.

Les valves des Oscabrions sont au nombre de huit, et ce nombre est invariable dans toutes les espèces. Quoique quelques auteurs en aient cité à six ou sept valves, il est bien à présumer qu'ils étoient mutilés et incomplets; nous n'en avons jamais vu dans aucune collection qui aient plus ou moins de huit valves. M. de Blainville, qui a donné beaucoup de développement à son article Oscabrion du *Dictionnaire des Sciences naturelles*, dit également n'en avoir jamais vu, et il ajoute, en partant d'un principe certain, c'est que les espèces qui ont la coquille la plus rudimentaire ont aussi les huit valves. Les valves n'ont point d'autre dénomination que celle du nombre : la première est celle qui est au-dessus de la tête, la huitième, ou dernière, celle qui est au-dessus de l'anus. Ces deux valves ont une forme qui n'a point de ressemblance avec celle des valves intermédiaires : elles sont toutes deux demi-circulaires. La première est demi-circulaire antérieurement, et c'est par le bord antérieur qu'elle s'implante dans l'épaisseur du rebord du manteau; postérieurement est son bord droit et tranchant, taillé en biseau au-dessous de la face interne : ce bord, ou biseau, est destiné à recouvrir le bord antérieur de la seconde valve. La face inférieure est concave, lisse, présentant deux impressions musculaires latérales; à l'extérieur, elle est convexe, le plus souvent rayonnée, et en général ornée des divers accidens qui se remarquent dans chaque espèce. Les six valves intermédiaires ayant une ressemblance presque parfaite, il nous suffira d'en décrire une pour donner des autres une idée suffisante : elles ont la forme d'un carré alongé, droit, ployé dans son milieu en forme de toit, ou simplement courbé en demi-cercle; la face inférieure offre trois surfaces distinctes, triangulaires, une médiane très-grande et deux latérales parfaitement symétriques; la médiane occupe toute la partie antérieure : elle est séparée des latérales par une ligne anguleuse, oblique, qui aboutit latéralement à une échancrure sur les bords en partant du sommet. C'est dans cette grande surface, et de chaque côté, que l'on aperçoit deux impressions musculaires. Les deux surfaces latérales sont beaucoup plus petites; elles occupent la longueur du bord postérieur : elles partent du sommet, s'élargissent en descendant vers les bords latéraux. Ces deux surfaces latérales correspondent aux lames antérieures d'insertion, qui font saillie en dehors du bord antérieur. La surface externe présente les trois surfaces dont nous venons de parler : elles ont à peu près les mêmes dimensions dans la plupart des espèces; elles se distinguent non-seulement par une légère saillie, mais encore par la direction différente qu'affectent les stries. Le bord antérieur peut se diviser en deux parties dans son épaisseur; l'une externe, corticale, presque toujours en ligne droite ou presque droite, et l'autre formant deux saillies latérales minces, tranchantes, qui s'appuient sur les surfaces latérales internes dont nous avons parlé. Le bord postérieur est mince, tranchant, droit ou presque droit, parallèle au bord antérieur : c'est le bord qui recouvre les lames du bord antérieur de la valve suivante. Les bords latéraux sont aussi droits que les valves elles-mêmes; ils sont partagés dans leur épaisseur en deux parties bien distinctes, l'une plus mince, extérieure; l'autre interne, plus épaisse, destinée à l'insertion des valves dans l'épaisseur du bord du manteau. La valve postérieure se reconnoît facilement de la première, en ce que son sommet est antérieur au lieu d'être postérieur, et qu'elle est pourvue, à son bord antérieur, des lames d'insertion des autres valves, lorsque la première en manque toujours. Telles sont les diverses parties que l'on peut observer sur le plus grand nombre des espèces d'Oscabrions; un certain nombre d'autres sont toujours lisses, et ne présentent aucune surface extérieure. La face interne aussi ne se partage qu'en deux parties parallèles : l'une antérieure, où se trouvent les impressions musculaires; l'autre postérieure, qui correspond à la face interne des lames d'insertion de la valve précédente. Nous avons vu sur quels points MM. Cuvier et de Blainville sont d'accord; en continuant l'exposé des faits anatomiques, nous ferons apercevoir ceux sur lesquels ils sont dissidens.

Les organes de la digestion sont composés comme dans tous les Mollusques : la bouche, dont nous avons indiqué la position, est le seul organe spécial des sens qui soit à la tête; elle est percée à peu près au milieu de la lèvre plissée qui remplace probablement les tentacules. Elle communique avec une cavité bucale, assez grande, qui est partagée en deux parties : l'une supérieure, plus grande; l'autre inférieure, plus petite. Dans la supérieure et dans la partie supérieure, on voit deux petits organes dentelés que M. de Blainville considère comme des glandes salivaires. Dans la partie inférieure de la bouche, on voit un petit mamelon antérieur, dans lequel on trouve la langue, qui est un cordon assez long de dents cornées, noires ou brunes, comme articulées et reçues dans un sac particulier. C'est de cette cavité que part un œsophage court, qui aboutit à l'estomac. Celui-ci est membraneux, subgloboleux, collé à l'œsophage dont il est séparé par un étranglement. Cet organe est très-antérieur dans la cavité viscérale; il est enveloppé par un lobe du foie qui est l'antérieur. L'intestin qui naît de cet estomac commence d'abord par rester dans sa direction; mais étant très-long, il fait un grand nombre de circonvolutions, dans lesquelles il est suivi par le foie, qui est divisé, dit M. de Blainville, en un grand nombre de petites lanières semblables à des cœcums jaunes à peu près de la même longueur, qui s'ouvrent successivement dans un grand

canal biliaire, lequel s'augmente à mesure qu'il s'avance vers l'estomac, où il s'ouvre largement après avoir reçu le vaisseau du lobe antérieur. L'intestin se termine, comme nous l'avons dit, à un anus médian et postérieur placé entre le pied et le bord du manteau. Il existe beaucoup d'analogie entre les organes respiratoires des Oscabrions, des Patelles et des Phyllidies; ils se composent, comme nous l'avons dit, d'une série de petits appendices pyramidales, striées transversalement, placées entre le pied et le bord du manteau. Dans les Patelles, ces appendices sont lamellaires, et on ne peut douter que ce ne soient bien des organes de respiration, malgré l'opinion contraire émise par M. de Blainville. Quoi qu'il en soit, il est indubitable, pour les Oscabrions, que ces appendices ne soient les organes de la respiration, puisqu'on voit les veines branchiales en sortir pour donner naissance à un assez gros tronc placé dans le bord du manteau, se dirigeant de chaque côté symétriquement vers l'extrémité postérieure de l'animal, où il aboutit à l'oreillette.

Le cœur est composé, dans tous les Mollusques symétriques, de deux parties bien distinctes, le ventricule et les oreillettes, ce qui ne se voit que bien rarement dans ces animaux; il est fusiforme ou subglobuleux, placé dans la ligne médiane, postérieurement au-dessous des dernières valves. De son extrémité antérieure naît une artère dorsale qui se distribue aux viscères; de son extremité postérieure, il fournit un autre tronc qui se bifurque, s'enfonce près de la veine branchiale et se distribue d'une manière fort régulière aux branchies.

Les oreillettes sont symétriques, placées à la partie postérieure du cœur; elles sont minces, membraneuses, transparentes, leur forme est triangulaire; la base est vers le cœur, et le sommet est antérieur et interne, placé à l'endroit de la jonction des veines-caves. L'entrée des veines dans l'oreillette est simple; mais il paroît que dans plusieurs espèces, au moins, l'oreillette communique au cœur par deux petites ouvertures ovales, munies chacune d'un petit bourrelet qui sert de valvule; tandis que dans d'autres, et M. de Blainville en cite un exemple, l'ouverture de communication est simple. Il n'y a point de faits importans, relativement aux organes de la circulation, qui ne soient en accord dans les travaux da MM. Cuvier et de Blainville. Il n'en est point de même pour ce qui a rapport aux organes de la génération. Ni Poli, ni M. Cuvier lui-même, n'avoient aperçu la double terminaison de ces organes, terminaison dont on ne trouve pas d'exemple dans les Mollusques, et qui est bien dans le cas de modifier l'opinion que l'on a eue jusqu'à ce jour sur les Oscabrions. Nous allons rapporter textuellement cette partie très-importante des observations de M. de Blainville : « L'appareil générateur se compose d'un » ovaire considérable, un peu flexueux, qui occupe toute la ligne dorsale, depuis l'extrémité » antérieure du corps jusqu'à la postérieure. Il » est formé d'une partie longitudinale ou centrale, beaucoup plus épaisse au milieu, et » amincie aux deux extrémités, de chaque côté » de laquelle sort une foule de petits cœcums, » ou mieux, d'espèces de petits arbuscules, qui » vont se loger, dans leur développement, dans » les interstices musculaires jusqu'à la ligne de » jonction du manteau avec les branchies : leur » couleur est d'un blanc-grisâtre. L'ovaire lui-même est évidemment divisé en lobules aplatis, » palmés d'une manière fort irrégulière, et sa » membrane est excessivement mince. Outre cet » ovaire, on trouve à la partie postérieure, et » presque confondu avec lui, un autre organe » que Poli a regardé comme appartenant au » sexe mâle, mais que je serois plus volontiers » porté à croire l'organe de la glu ou de la viscosité, qui doit entourer tous les œufs avant leur » sortie. Cet organe est formé d'un double renflement, séparé par un étranglement dont le postérieur est pyriforme, le renflement en avant, » la pointe en arrière, et le bout enveloppé en » très-grande partie dans la membrane ovifère » qui lui adhère; les parois sont entièrement » minces et présentent à l'intérieur un corps » ovalaire, roulé comme une coquille de Bullée, » dont la partie renflée est creuse. Toutes les parties de cet organe étoient remplies, dans l'individu que j'ai disséqué, par une très-grande » quantité d'une matière coagulable, comme muqueuse. La terminaison de l'appareil générateur est réellement fort singulière, en ce » qu'elle a lieu à droite et à gauche. L'extrémité postérieure de l'ovaire, ou mieux, de la » partie terminale, arrivée à la pointe antérieure » du cœur, se bifurque ou donne naissance à un » canal plus étroit que lui, qui se dirige vers le » bord du manteau, où il passe dans la même » échancrure que l'artère pulmonaire, pour se » terminer à l'un des tubercules et peut-être aux » deux tubercules que nous avons dits exister sous » le rebord du manteau. » Ces tubercules sont situés, d'après M. de Blainville, « de chaque côté à » la partie postérieure du sillon du manteau, l'un » entre la racine des deux dernières branchies » et l'autre à deux ou trois branchies en avant; » ces orifices tuberculeux sont bordés de petites » lèvres comme squammeuses. » Nous citons encore ici M. de Blainville, parce que, après des recherches minutieuses sur plusieurs grands individus d'Oscabrions conservés dans la liqueur, nous n'avons pu découvrir ces ouvertures; cependant nous avons tant de confiance dans les observations du savant anatomiste, que nous admettons le fait tel qu'il l'a observé, malgré son extrême anomalie.

Ainsi, d'après ce que nous venons de rapporter sur les organes de la génération, il résulte à peu près ce que M. Cuvier avait pressenti, c'est-à-dire que les Oscabrions, n'ayant point d'organe excitateur mâle, sont hermaphrodites, qu'ils se suffisent à eux-mêmes; mais ces doubles ouvertures, à quel usage sont elles destinées dans les fonctions de la génération? doivent-elles donner seulement passage aux œufs? Leur position est d'ailleurs si singulière, qu'elle n'a rien de commun avec celle des autres Mollusques, qui les ont toujours d'un seul côté et ordinairement vers la tête. L'existence de l'organe mâle reste toujours incertaine, et c'étoit là, ce nous semble, le point essentiel à éclairer dans la question; on peut dire aussi qu'il est extrêmement probable que cet organe n'existe pas, puisqu'il a constamment échappé aux savantes recherches d'aussi habiles anatomistes que les Poli, les Cuvier et les de Blainville.

Pour terminer ce qui a rapport à l'anatomie, il nous reste à parler du système nerveux; Poli n'en a point parlé, et M. Cuvier l'a connu moins que M. de Blainville; ce sera donc encore à ce savant que nous emprunterons ce que nous allons en dire. « On voit de chaque côté » de la masse bucale, mais non pas appliqué » contre elle, un assez fort ganglion ou un » plexus nerveux, duquel part un très-gros » cordon médullaire, qui fait le tour du bord » antérieur du corps, logé dans une sorte de » sillon; il est cependant réellement au-dessus » de l'œsophage. C'est là ce qu'on doit regarder » comme le cerveau lui-même. Du bord interne » du ganglion latéral naît un petit cordon qui se » porte en dedans et qui va se réunir à un très- » petit ganglion placé sous la masse bucale, et » du bord antérieur duquel partent les filets qui » vont à la bouche. Il y a aussi un filet transversal qui sert à réunir les deux ganglions laté- » raux; en sorte que l'anneau œsophagien est » complet. Il part aussi de cet anneau inférieur » quelques filets qui vont à l'œsophage. Enfin, » de l'angle postérieur de chaque ganglion la- » téral naissent deux gros cordons, dont un ex- » térieur est bien plus considérable, suit tout le » bord du corps, ou mieux, du pied, contenu » dans une sorte de gaîne comprise entre la » peau proprement dite et la couche de fibres » transverses, argentées. Il se continue aussi tout » le long de la racine des branchies; il va pro- » bablement se terminer par anastomose à la par- » tie postérieure et moyenne du corps. Enfin, » l'autre rameau postérieur est beaucoup plus » grêle; il s'enfonce dans les fibres musculaires » et presque médianes du pied, auxquelles il se » distribue. »

C'est après avoir décrit avec soin les divers organes des Oscabrions que M. de Blainville aborde la discussion relativement à la place qu'ils doivent occuper dans la série. Comme il a l'opinion que les Oscabrions n'ont aucun rapport, non-seulement avec les Phyllidies et les Patelles, et n'en ont pas davantage avec les véritables Mollusques, tous les faits semblent concourir pour lui à la confirmation de son opinion; il est obligé d'avouer cependant que, pour la forme générale, paire et symétrique, il y a une très-grande ressemblance entre les Phyllidies et les Oscabrions; mais on doit convenir avec lui que les Oscabrions manquent d'yeux et de tentacules, ce qui n'a pas lieu dans les Phyllidies. Quant à l'organe du toucher, les Oscabrions en sont certainement pourvus; la large lèvre plissée doit tenir lieu de la paire inférieure de tentacules des autres Mollusques; et comme un certain nombre de Mollusques sont dépourvus de points oculaires, et qu'une classe très-nombreuse, les Acéphales, en est toujours privée, l'absence des yeux ne peut être un motif suffisant pour rejeter les Oscabrions des Mollusques. Dès que le test d'un Mollusque n'est plus d'une seule pièce, il doit en résulter des modifiations très-nombreuses qui doivent se faire sentir d'abord dans le système musculaire; ce motif, à lui tout seul, est insuffisant pour faire rejeter le genre qui nous occupe de l'ordre des Mollusques; car, supposons que l'on trouve un jour une Phyllidie avec des pièces détachées semblables à celles des Oscabrions, on n'en sera pas moins forcé de tenir ce genre ambigu avec les véritables Mollusques; ce qui prouve que cette modification musculaire ne suffit pas. Il en est de même de la coquille; car nous pourrions citer des Mollusques acéphalés qui ont des coquilles de plus de deux pièces, et qui n'en sont pas moins des Mollusques. Les orifices des organes de la digestion sont terminaux et médians : ce caractère, il faut le dire, est d'une grande importance, et suffiroit à lui seul pour éloigner les Oscabrions des Patelles, mais non des Phyllidies. Quoiqu'il soit rare de rencontrer des Mollusques qui offrent cette disposition, il en existe cependant, et nous pourrions citer les Dentales, les Doris, etc., qui sont de ce nombre. La masse bucale et la langue ont beaucoup d'analogie avec celle des Patelles; il en est à-peu-près de même aussi relativement à la disposition du foie, qui n'offre pas dans les deux genres de différences considérables. Quant à l'appareil de la respiration, il a beaucoup de ressemblance avec celui des Phyllidies et des Patelles, quoique, pour ce dernier genre, M. de Blainville ait une opinion absolument différente. Nous n'entrerons point ici dans cette discussion, que nous nous proposons d'approfondir à l'article PATELLE, auquel nous renvoyons. La circulation se fait dans les Oscabrions par les mêmes moyens que dans tous les Mollusques; seulement le cœur et les oreillettes sont rejetés bien plus en arrière que dans la plupart d'entr'eux, et leur forme, comme l'observe très-judicieusement M. de Blainville, rappelle assez

bien celle des mêmes organes dans les Bivalves.

L'appareil générateur, dit M. de Blainville, ne permet pas de rapprocher les Oscabrions des Phyllidies ou des Patelles. « En effet, ces dernières, sous ce rapport, n'offrent aucune différence avec les autres Mollusques hermaphrodites, c'est-à-dire qu'il y a un ovaire circonscrit, un oviducte, une sorte de matrice pour la partie femelle, un testicule, un canal déférent, un organe excitateur pour la partie mâle; les deux parties se terminant dans un seul et unique tubercule, situé du côté droit, et plus ou moins près du col. Or, y a-t-il rien de tout cela dans les Oscabrions, qui nous ont, au contraire, offert un ovaire non borné, et susceptible d'une extension énorme, comme dans les Bivalves; à peine, et d'une manière douteuse, une partie mâle fort incomplète; enfin une double terminaison, l'une à droite et l'autre à gauche, et dont je ne connois d'exemples que dans les Octopodes, les Décapodes, etc.? » On ne peut contester la justesse des observations du savant que nous venons de citer; il est bien certain que les organes de la génération diffèrent tellement, qu'on ne peut laisser les Oscabrions à la place qui leur a été assignée par les auteurs. Le système nerveux diffère sans doute un peu de celui des Mollusques, que l'on a voulu rapprocher des Oscabrions, néanmoins l'anneau œsophagien existe: c'est à M. Cuvier que l'on doit la connoissance de ce fait important. Ainsi, en résumant, tout porte à ranger les animaux qui nous occupent parmi les vrais Mollusques; ils en ont tous les caractères principaux, et ceux qui peuvent faire exception, ou se trouvent aussi, quoique rarement, parmi les Mollusques, ou sont propres aux Oscabrions: c'est la terminaison des organes de la génération. Ainsi on peut dire que les Oscabrions sont des Mollusques; mais il faut convenir qu'ils doivent y occuper une place à part, qu'ils doivent y constituer à eux seuls une famille que l'on devra placer vers le commencement des Mollusques céphalés, comme un type isolé. On ne sait point encore si les Oscabrions ont un accouplement; il est probable cependant, et c'est l'opinion vers laquelle penche M. de Blainville, qu'ils n'en ont point; mais alors à quoi sert donc la double issue des organes de la génération? Les mœurs de ces animaux ne sont point connues, on sait seulement qu'ils adhèrent très-fortement aux corps sous-marins sur lesquels ils vivent; on présume qu'ils se nourrissent de matières végétales plutôt que d'animales. Les Oscabrions se trouvent dans toutes les mers, dans celles du pôle comme celles de l'équateur; mais ils paroissent moins nombreux et moins grands dans les mers du Nord que partout ailleurs, et en cela ils suivent la règle commune au plus grand nombre de Mollusques.

D'après ce que nous avons vu, il est facile de caractériser les Oscabrions: voici de quelle manière M. de Blainville le fait.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps plus ou moins alongé, déprimé ou subcylindrique, obtus également aux deux extrémités; abdomen pourvu d'un disque musculaire ou pied propre à ramper, surtout à adhérer; dos subarticulé; les bords du manteau dépassant plus ou moins complétement le pied dans toute sa circonférence, et recouvert par une série longitudinale de huit pièces calcaires ou valves imbriquées et demi-circulaires; bouche antérieure et inférieure au milieu d'une masse considérable; point d'yeux, ni de tentacules, ni de mâchoires; une sorte de langue étroite, hérissée de denticules dans la cavité bucale; anus tout-à-fait postérieur et médian; les organes de la respiration branchiaux et formés par un cordon de petites branchies situées sous le rebord du manteau, surtout en arrière; les organes de la génération femelle seulement, et ayant une terminaison double de chaque côté entre les peignes branchiaux.

Cette caractéristique diffère peu de celle de Lamarck; le seul caractère important qu'il n'ait pas mentionné est celui des organes de la génération, dont la terminaison ne lui étoit pas connue.

Le genre Oscabrelle de Lamarck a été créé pour des espèces singulières d'Oscabrions, rapportées des mers australes par MM. Péron et Lesueur; elles sont étroites, larviformes; les bords du manteau sont très-larges et les valves très-petites et rudimentaires; les branchies sont absolument comme dans les Oscabrions. On peut conclure de la grande ressemblance des Oscabrelles avec les Oscabrions, que c'est un genre inutile, que l'on ne peut admettre que comme sous-division générique, comme l'a fait M. de Blainville. Ce savant, dans son *Traité de Malacologie*, a proposé six sous-divisions parmi les nombreuses espèces de ce genre; mais il en a augmenté le nombre dans son article OSCABRION du *Dictionnaire des Sciences naturelles*. Il conserve toujours les divisions principales, mais il les sous-divise; de sorte que cela porte à onze les divisions du genre.

1. OSCABRION géant. *Chiton gigas*.

Ch. testâ octovalvi, crassâ, convexâ, albâ; valvâ primâ crenatâ, postremâ dentatâ, mediis emarginatis. GMEL.

CHEMN. *Conch. tom.* 8. *tab.* 96. *fig.* 819.

Chiton gigas. GMEL. *pag.* 3206.

ENCYCL. *pl.* 161. *fig.* 3.

LAMK. *Anim. sans. vert. tom.* 6. *pag.* 320. *n°.* 1.

De Blainv. *Dict. des Scien. nat. tom.* 36. *pag.* 543.

On a cru long-temps que cet Oscabrion étoit celui qui acquéroit la plus grande taille; quoiqu'il soit resté un des grands du genre, quelques espèces, découvertes depuis peu dans les mers du Pérou, le surpassent néanmoins, et mériteroient mieux le nom de géant.

Cette espèce est oblongue, étroite, à valves très-épaisses, fort grandes, tectiformes, à dos bombé et subcaréné dans le milieu; les parties latérales sont occupées par des aires triangulaires, saillantes, lisses, à angle obtus; la partie médiane est également lisse, trapézoïdale, offrant quelquefois, sur le milieu de la carène, une ligne d'un brun foncé, limitée de chaque côté par une ligne blanche qui disparoît insensiblement vers le côté postérieur des valves. Les bords du manteau sont assez épais, dépourvus, à ce qu'il paroît, de petites écailles. Cette coquille est d'une coloration peu remarquable; elle est d'un blanc grisâtre ou verdâtre, et les valves, dans le milieu, sont quelquefois d'un brun pâle, avec la ligne médiane d'un brun plus foncé, dont nous avons déjà parlé.

Ce grand Oscabrion, qui est resté rare jusqu'à présent dans les collections, vient, à ce qu'il paroît, des mers du cap de Bonne-Espérance : quelques individus ont 90 millim. de longueur.

2. Oscabrion écailleux. *Chiton squamosus.*

Ch. testâ octovalvi, semistriatâ; corpore squamuloso. Lin.

Chiton squamosus. Lin. Gmel. *n°.* 5.

Chemn. *Conch. tom.* 8. *tab.* 94. *fig.* 788 *à* 791.

Encycl. *pl.* 162. *fig.* 5. 6.

Poli, *Test. tom.* 1. *tab.* 3. *fig.* 21. 22.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 320. *n°.* 2.

De Blainv. *loc. cit. pag.* 538.

L'Oscabrion écailleux est une jolie espèce, assez grande, ovalaire, d'un brun-verdâtre plus ou moins intense; ses valves, à l'exception de l'antérieure et de la postérieure, sont composées de deux parties bien distinctes : les aires latérales, sur lesquelles se voient des granulations oblongues, subarticulées, et la partie médiane, qui est ornée de petites côtes longitudinales très-régulières, légèrement courbées dans leur longueur. Le bord postérieur des valves est finement plissé et dentelé. La valve antérieure est demi-circulaire, couverte de granulations régulièrement disposées et représentant un véritable guillochis; la valve postérieure seroit semblable à la première si elle n'avoit une partie médiane chargée de côtes longitudinales, cachées en grande partie par l'avant-dernière valve. Le bord du manteau est assez épais; il est recouvert de granulations régulières semblables à celles d'une peau de chagrin : ce bord est marqué de taches alternativement noires et blanches.

Cet Oscabrion, assez rare dans les collections, acquiert rarement une grande taille. Chemnitz en a représenté un qui a plus de 87 millimètres de longueur; il est plus ordinaire de le trouver plus petit.

3. Oscabrion péruvien. *Chiton peruvianus.*

Ch. testâ octovalvi, albo-cinerascente, substriatâ; corpore crinis nigris echinato.

Encycl. *pl.* 163. *fig.* 7. 8.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 321. *n°.* 3.

Cette espèce est fort extraordinaire : ses valves, assez étroites, quadrangulaires, subtectiformes, et ayant les aires latérales à peine marquées, sont toutes couvertes de fines granulations nettement séparées : les unes, celles qui sont sur le milieu des valves, disposées en rangées longitudinales; les autres, qui sont sur les aires, le sont en rangées transverses. Ce qui rend surtout cette espèce très-remarquable, c'est qu'il passe entre les écailles un grand nombre de poils noirs assez épais, semblables à du crin. Les bords du manteau, qui sont assez épais, sont également revêtus d'un grand nombre de poils qui remplacent les écailles qui occupent cette place dans d'autres espèces. Les valves de cet Oscabrion sont d'un brun noir, et les poils sont d'un noir foncé.

Cette espèce rare vient des côtes du Pérou et du Chili; elle a quelquefois 55 à 60 millimètres de longueur.

4. Oscabrion magnifique. *Chiton magnificus.*

Ch. testâ ovatâ, depressâ, magnâ, nigrâ, dorso subcarinatâ; areis lateralibus, transversim sulcatis; valvis anticis et posticis, radiatim striatis.

Nob. *Dict. class. des Scienc. nat. tom.* 12. *pag.* 455.

Nous ne trouvons nulle part de figure ni de description qui puisse convenir à l'espèce que nous désignons par ce nom; elle est ovale, également obtuse aux deux extrémités; les deux valves terminales sont rayonnées du sommet à la base; ces stries sont fines, légèrement granuleuses, souvent divisées. Les valves intermédiaires sont assez étroites, bien imbriquées les unes sur les autres, présentant bien distinctement les aires latérales, séparées par une légère élévation; elles sont striées du sommet à la base de la même manière que les valves terminales, tandis que le

milieu

milieu des valves est recouvert de stries longitudinales très-fines et peu profondes. Le limbe, ou bord du manteau, est assez large; il est couvert d'écailles subgranuleuses très-serrées. Cet Oscabrion est d'un noir uniforme dans toutes ses parties. Ce qui le rend très-remarquable, c'est la grande taille qu'il acquiert parfois; il a 105 millimètres de long et 55 de large. Il y a très-peu d'Oscabrions qui parviennent à cette taille. On le trouve dans les mers du Chili.

5. Oscabrion fasciculaire. *Chiton fascicularis.*

Ch. testâ octovalvi; corpore ad valvulas utrinquè fasciculato. Lin.

Chiton fascicularis. Lin. Gmel. *n°.* 4.

Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 173. *fig.* 1688.

Maton, *Act. Soc. linn. tom.* 8. *pag.* 21. *pl.* 1. *fig.* 1.

Encycl. *pl.* 163. *fig.* 15.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 321. *n°.* 5.

De Blainv. *loc. cit. pag.* 551.

Les valves de l'Oscabrion fasciculaire, engagées profondément dans l'épaisseur d'un large bord paléal, paroissent, proportionnellement, plus courtes que dans les autres espèces, et semblent, sous ce rapport, faire le passage vers les Oscabrelles. La partie découverte des valves a la forme d'un écusson; elle est finement et régulièrement granuleuse, verte ou grisâtre dans le milieu, et panachée de blanc et de noir sur les parties latérales. Les valves sont larges, tectiformes, carénées dans le milieu. Les bords du manteau sont très-larges, épais et charnus, couverts de poils très-fins et cassant. A la base de chaque valve, de chaque côté et dans l'épaisseur du manteau, est enfoncé un petit faisceau de poils redressés, semblable à un petit pinceau; on compte huit de ces faisceaux de chaque côté.

Il existe d'autres espèces d'Oscabrions qui ont aussi des fascicules de poils de chaque côté du corps; mais ils se distinguent de celui-ci, soit par des aires latérales, soit par des granulations, et même par le nombre des faisceaux poilus.

Cette espèce se rencontre dans l'Océan d'Europe et la Méditerranée. La longueur des plus grands individus est de 30 à 35 millimètres.

OSCANE.

Genre douteux proposé par Bosc pour un animal parasite qui vit sur les branchies des Crevettes. La description et la figure données par ce savant sont insuffisantes, et personne, depuis, n'ayant observé ce genre, il n'a pu être adopté ni tout-à-fait rejeté. La manière dont cet animal vit et le peu que Bosc en dit, a fait penser à M. de Blainville qu'il pourroit bien appartenir au genre Bopyre ou au genre Lernée.

OSILIN.

Adanson a donné ce nom à un Troque fort commun au Sénégal, et qui est le *Trochus tessellatus* de Linné. *Voyez* Troque.

OSTRACÉES. *Ostracea.*

Le genre Huître de Linné renfermoit un grand nombre de coquilles qui furent successivement séparées en genres, qui, pour la plupart, présentant beaucoup d'affinités entr'eux, furent réunis en famille sous le nom d'Ostracées. Les démembremens du genre Huître furent presque tous proposés par Lamarck et successivement adoptés. C'est dans la *Philosophie zoologique* de cet auteur que l'on trouve pour la première fois cette famille; elle renferme les genre Radiolite, Calcéole, Cranie, Anomie, Discine, Vulselle, Huître, Gryphée, Plicatule, Spondyle et Peigne. Dans *l'Extrait du Cours*, cette famille n'éprouva aucun changement; elle ne commença à subir quelques modifications que dans l'ouvrage de M. Cuvier, qui y fit entrer un très-grand nombre de genres. Il la sous-divise, comme M. de Blainville l'a fait également depuis, en deux parties, les Ostracées à un seul muscle, qui comprenent les genres Huître, Anomie, Placune, Spondyle, Marteau, Vulselle, Perne; et les Ostracées à deux muscles, dans lesquels sont rassemblés les genres Aronde, Jambonneau et Arche. Ces genres contiennent eux-mêmes plusieurs sous-genres, comme on peut le voir à chacun de ces mots en particulier. Bientôt après, Lamarck, dans son dernier ouvrage, partagea les Ostracées en deux familles: les Rudistes (*voyez* ce mot) se composèrent des genres Sphérulite, Radiolite, Calcéole, Birostrite, Discine et Cranie. Les Ostracées se trouvèrent réduits aux Gryphée, Huître, Vulselle, Placune et Anomie.

M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, a conservé la famille des Ostracées à peu près telle que Lamarck l'avoit faite, c'est-à-dire que l'on trouve les genres Anomie, Placune, Huître et Gryphée, les Vulselles ayant été, avec juste raison, reportées à côté des Marteaux. Telles sont les modifications que cette famille a éprouvées. Nous pensons qu'elle peut rester composée des genres que M. de Blainville y a admis, en en exceptant cependant le genre Harpace, qu'il a reconnu, d'après nos observations, devoir faire partie des Plicatules. Nous pensons même que cette famille pourroit être réduite à trois genres seulement, parce qu'il est convenable de faire rentrer dans les Huîtres le genre Gryphée, qui en étoit détaché; dès-lors, elle se réduiroit aux seuls genres Placune, Anomie et Huître. Il seroit possible que, plus tard, elle reçût encore une modi-

fication, lorsque l'on connoîtra l'animal des Placunes. Cependant l'analogie des coquilles de ce genre avec les Anomies doit le maintenir dans la même famille jusqu'à nouvelles observations. Cette famille pourra alors être caractérisée de la manière suivante : animal ayant les lobes du manteau entièrement séparés et libres dans presque toute leur circonférence, si ce n'est vers le dos; abdomen caché par la réunion des lames branchiales dans toute la ligne médiane, et sans prolongement musculaire au pied.

Coquille plus ou moins grossièrement lamelleuse, irrégulière, inéquivalve, inéquilatérale, sans appareil régulier d'articulation, et avec une seule empreinte musculaire subcentrale.

OTALE.

M. Schumacher à proposé, sous ce nom, un genre distinc, pour quelques Hélices ce sont : les *Helix hemastoma*, *melanotragus* et *lactea*. Il suffit de citer ce genre pour faire voir quil est inutile. *Voyez* HÉLICE.

OTIDÉS (Les).

M. de Blainville a créé cette famille dans son *Traité de Malacologie ;* il y réunit deux genres qui certainement ne paroissent avoir aucune analogie, les Haliotides et les Ancyles. Nous avons vu, à l'article MOLLUSQUES, ainsi qu'à l'article HALIOTIDE, que ce genre diffère des autres Mollusques branchifères par la position singulière de l'organe de la respiration, qui est situé sur le côté gauche, au lieu d'être à droite, comme dans tous les autres Mollusques du même ordre. Ce même caractère à été rétrouvé, d'après M. de Blainvillle, dans le genre Ancyle, et c'est ce qui a déterminé ce savant à le joindre au premier pour en former la famille qui nous occupe. M. de Blainville est forcé de reconnoître lui-même que ces deux genres ne sont pas dans leurs rapports naturels; car il ne les rapproche que par ce seul fait, relatif à la position des branchies. Des rapports naturels ne peuvent s'établir que par l'ensemble de l'organisation, et comme on est très-loin de connoître dans son entier la structure des Ancyles, il s'ensuit que l'on ne peut encore déterminer rigoureusement leurs véritables rapports; cependant on peut dire, d'après la nature des coquilles, qu'il n'y a aucune convenance entre les genres de la famille des Otidés : nous voyons en effet, que les Haliotides sont des coquille marines, plus ou moins aplaties, ayant le sommet surbaissé et tourné en spirale, se rapprochant des Turbos par l'intermédiaire du genre Stomate de Lamarck; elles ont sur le côté gaucho des ouvertures en plus ou moins grand nombre, qui correspondent avec l'intérieur du sac branchial, et communiquent avec lui : les Ancyles au contraire sont des coquilles d'eau douce, très-petites et fort minces, patelliformes, quelquefois symétriques, ou ayant un sommet subcentral légèrement incliné postérieurementet à droite. A l'égard de l'animal, on a long-temps douté s'il étoit pulmoné ou branchifère; les observations de M. de Blainville le rapportent dans les branchifères; quand même ce dernier point resteroit incontestable, il faudroit toujours, avant de le rapprocher des Haliotides, s'assurer de la nature de ses organes générateurs. Les Haliotides son hermaphrodites; il faudroit donc que les Ancyles le fussent aussi pour rester dans les rapports qui leur sont assignés. Il est évident, d'après cela, que la question relative aux Ancyles est encore tout entière à décider : peut-être que la place que Lamarck leur a assignée est encore la plus convenable. Nous espérions trouver, dans la seconde édition du *Règne animal,* l'opinion de son savant auteur; mais nous avons été trompé dans notre espoir, car le genre Ancyle n'y est même pas mentionné : c'est sans doute par un oubli involontaire que ce genre, compris d'abord dans un supplément de la première édition, ne fait point partie de la clasification nouvelle. *Voyez* ANCYLE et HALIOTIDE.

OUBLI.

M. de Blainville à donné ce nom à une section du genre Tarrière, que déjà Montfort avoit séparée en genre sous le nom de Séraphe. *Voyez* TARRIÈRE.

OVÉOLITHE. *Oveolithes.*

Dans sa *Conchyliologie systématique,* Montfort a établi ce genre entre les Tomogères et les Concholépas. A voir la place qu'il occupe, on ne se douteroit guère que ce genre est le même que l'Ovulite de Lamarck, c'est-à-dire le Polypier, très-abondant aux environs de Paris. Ce Polipier qui ressemble, par sa forme, à un petit œuf percé à ses extrémités, n'a rien dans sa structure qui puisse le rapprocher des coquilles.

OVOÏDES.

M. Latreille a divisé la famille des Enroulés de Lamarck en deux autres, les Olivaire et les Ovoïdes. Cette dernière comprend seulement les deux genres Porcelaine et Ovule. Nous avons dit, à notre article OLIVE, pour quels motifs nous n'avions pas admis cette division dans une série simple et unique.

OVULE. *Ovula.*

Ce genre a été établi par Bruguière dans les planches de l'Encyclopédie, où il est placé entre les Porcelaines et les Bulles. La plupart des espèces de ce genre étoient confondues par Linné parmi les Bulles. On ne doit donc pas être étonné que Bruguière, tout en modifiant Linné, en ait conservé les rapports, lorsque plus tard, M. Cu-

vier, dans son premier ouvrage (*Tableau élémentaire d'Histoire naturelle, pag.* 398), n'a point opéré ce changement. Aussi le genre Ovule ne fut consacré que par les premiers travaux de Lamarck, où on trouve déjà ce genre placé dans ses rapports naturels, entre les Porcelaines, les Tarrières, non loin des Olives, des Ancillaires et des Cônes. M. de Roissy (*Buffon de Sonnini, tom.* 5 *des Mollusques, pag.* 419) admet les rapports indiqués par Lamarck, et fait observer judicieusement que l'animal doit être bien voisin de celui des Porcelaines : ce qui se conçoit par les rapports intimes qui existent entre les coquilles. Ces rapports ne pouvoient que se confirmer de plus en plus; aucun auteur ne les a contestés, et pour le plus grand nombre, ils ont admis la famille des Enroulées telle que Lamarck l'a proposée dans sa *Philosophie zoologique*. L'examen de l'animal, il est vrai, manquoit encore pour faire changer en certitude les probabilités que l'on avoit pour rapprocher les Ovules des Porcelaines; mais ces doutes n'existent plus depuis la publication du voyage de M. Freycinet, pendant lequel MM. Quoy et Gaymard ont recueilli l'animal de l'Ovule des Moluques qu'ils donnèrent à M. de Blainville. Ce savant publia ses observations dans l'ouvrage que nous venons de citer, où il a joint aussi une bonne figure de l'animal que l'on peut facilement comparer avec celui des Porcelaines. L'animal de la Porcelaine tigre s'y trouvant aussi représenté, n'ayant pas vu l'animal de l'Ovule, nous pensons ne pouvoir mieux faire que de rapporter ce qu'en dit M. de Blainville. « Il offre la plus grande ressemblance avec celui de la Porcelaine tigre, » comme pouvoit le faire présumer le grand rapprochement des coquilles : la forme générale » est tout-à-fait la même; le manteau qui enveloppe le corps se termine également dans sa » circonférence par deux lobes latéraux presque » égaux, un peu moins grands cependant que dans » les Porcelaines, et dont les bords sont moins » extensibles. Au-delà de cette bande marginale » en est une autre plus épaisse, évidemment plus » musculaire, et qui est garnie à l'extérieur de » petits cirrhes tentaculaires, pédiculés et un peu » renflés en champignon à l'extrémité. Ils sont un » peu moins nombreux et d'une autre forme que » dans les Porcelaines. En avant et en arrière, les » deux lobes du manteau sont réunis, ou mieux se » continuent sans former de canal proprement » dit, si ce n'est en avant, où l'on voit qu'à cet » endroit le bord du manteau est épaissi par un » rudiment de tube, ou plutôt par une expansion » musculaire venant du faisceau columellaire. Le » pied est tout-à-fait conformé comme dans les Porcelaines, c'est-à-dire fort grand, ovale, à bords » minces, l'antérieur étant également traversé par » un sillon marginal. Dans le seul individu que » nous avons disséqué, il y avoit en outre dans le » milieu de la partie antérieure du pied une » sorte de ventouse assez profonde à bords épais, » plissés et assez réguliers; mais nous ne saurions » assurer que ce fût une disposition normale. La » tête ressemble entièrement à celle des Porcelaines, ainsi que les tentacules et les yeux, qui » étoient cependant évidemment plus petits; la » bouche, également à l'extrémité d'une petite » trompe labiale, nous a paru susceptible de se » dilater en pavillon. Nous avons vu distinctement un rudiment de dent labiale supérieure en » forme de fer à cheval, fort étroit et collé à la » peau, de manière, sans doute, à n'avoir pas » une grande action dans la mastication. La masse » linguale est épaisse, ovale, s'avance en partie » libre dans la cavité bucale, et se prolonge dans » la cavité viscérale; elle est du reste armée de » petits crochets comme à l'ordinaire. Les Ovules » ont donc une grande analogie avec les Porcelaines sous tous les rapports. » Il sera cependant encore nécessaire de confirmer toute l'analogie par l'étude des animaux de différentes sections du genre, parce que l'on peut présumer qu'il existe plus de différence entre l'Ovule oviforme et l'Ovule navette, qu'il n'y en a entre la première et les Porcelaines. Les caractères de ce genre peuvent être exprimés ainsi :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille bombée, atténuée et subacuminée aux deux bouts, à bords roulés en dedans; ouverture longitudinale, étroite, versante aux extrémités, non dentée sur le bord gauche.

Les Ovules sont des coquilles marines qui se rapprochent, comme nous l'avons vu, des Porcelaines; cependant quelques espèces ont des caractères fort singuliers qui sembleroient devoir les en éloigner s'il n'existoit quelques passages d'une forme à l'autre. Nous voyons en effet que l'Ovule la plus commune, *Ovula oviformis*, conserve la forme des Porcelaines, tandis que l'Ovule navette présente cela de singulier, d'être terminée à ses extrémités par deux longs tuyaux canaliculés qui l'éloignent singulièrement de la première espèce. Mais si l'on met dans l'intervalle l'Ovule birostre et quelques autres analogues, on verra la liaison qui existe entre elles; dès-lors on devra rejeter le genre Navette proposé par Montfort et adopté par quelques zoologistes.

Le nombre des espèces n'est point encore très-considérable; cependant il est plus grand qu'on ne l'avoit cru d'abord, si l'on admet toutes celles figurées par M. Sowerby, dans le premier fascicule de sa *Conchyliologie générale*, dans laquelle on en trouve vingt-six espèces, c'est-à-dire plus du double que Lamarck en avoit indiqué; de sorte qu'en joignant à ce nombre celui des espèces fossiles, on auroit actuellement trente-deux espèces dans le genre Ovule. Nous n'indiquerons ici que les principales.

1. Ovule des Moluques. *Ovula oviformis.*

O. testâ ovato-inflatâ, medio ventricosâ, lævi lacteâ; extremitatibus prominulis, subtruncatis; fauce aurantiacâ.

Bulla ovum. Lin. Gmel. *pag.* 3422. *n°.* 1.

Lister, *Conch. tab.* 711. *fig.* 65.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 252.

Rumph. *Mus. tab.* 38. *fig.* Q.

Petiv. *Gaz. tab.* 97. *fig.* 7; et *Amb. tab.* 8. *fig.* 6.

Gualt. *Test. tab.* 15. *fig. a. b.*

Dargenv. *Conch. pl.* 18. *fig. a.*

Favanne, *Conch. pl.* 30. *fig.* 12.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 76. *figuræ tres.*

Knorr, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 33. *fig.* 1.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 22. *fig.* 205. — 206.

Encycl. *pl.* 358. *fig.* 1. *a. b.*

Ovula oviformis. Ann. du mus. 16. *pag.* 110. *n°.* 1.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 366. *n°.* 1.

De Blainv. *Malac. pag.* 423. *pl.* 31. *fig.* 1.

Cette espèce est la plus grande du genre; elle est ovale-oblongue et fort semblable à une Porcelaine. Elle est lisse à l'extérieur, brillante et polie, d'un beau blanc de lait; la spire est complétement cachée, involvée comme dans les Porcelaine. L'ouverture et fort longue, très-étroite, d'un brun-pourpré, très-intense à l'intérieur; le canal postérieur est peu prolongé, son échancrure est assez profonde, mais étroite; l'extrémité antérieure est un peu plus alongée que l'autre, et elle se termine par une échancrure fort large; le bord gauche est simple dans toute son étendue, sans dents, tandis que le bord droit, recourbé en dedans, est fort épais et plissé dans presque toute son étendue. Cette coquille, commune dans les collections, se trouve dans presque tout l'Océan indien, et principalement aux îles Moluques. Les plus grands individus ont 10 centimètres de longueur.

2. Ovule anguleuse. *Ovula angulosa.*

O. testâ ovato-ventricosâ, subglobosâ, albâ; ventre medio transversìm obtuse angulato, lineis prominulis cincto; extremitatibus obtusis; fauce roseo-violaceâ.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 367. *n°.* 2. *Ovula costellata. Ann.* ibid. *n°.* 2.

Ovula columba. Schubert et Wagner, *dernier Supplem. au Martini, pag.* 116. *pl.* 228. *fig.* 4043. 4044.

Cypræa tortilis. Martyns, *Univer. Conchol. tom.* 2. *fig.* 60.

Cette espèce avoisine la précédente par ses rapports; on l'a confondue quelquefois avec elle comme une simple variété, mais elle s'en distingue complétement par des caractères constans. Elle est constamment petite, ventrue, toute blanche et lisse; vers son tiers postérieur, on remarque sur le dos un angle transverse, obtus; l'ouverture est arquée dans sa longueur, fort étroite, non dilatée à la base, à peine prolongée à son sommet. Le bord gauche est simple, arrondi, calleux à sa partie postérieure; le bord droit est très-épais, très-arrondi, submarginé à l'extérieur, renversé en dedans et chargé sur son bord interne de dentelures irrégulières qui se prolongent quelquefois à l'extérieur sous forme de plis. A l'intérieur, l'ouverture est constamment d'un beau rose-pourpré.

Cette coquille, infiniment plus rare que la précédente, vient à ce qu'il paroît de l'Océan des Grandes-Indes. Les plus grands individus n'ont jamais plus de 45 à 48 millim.

3. Ovule à verrues. *Ovula verrucosa.*

O. testâ ovatâ, gibbosâ, transversè angulatâ, albâ; verrucâ globosâ, ad utramque extremitatem in foveâ inclusâ.

Bulla verrucosa. Lin. Gmel. *pag.* 3423. *n°.* 3.

List. *Conch. tab.* 712. *fig.* 67.

Rumph. *Mus. tab.* 38. *fig.* H.

Petiv. *Amb. tab.* 16. *fig.* 23.

Gualt. *Test. tab.* 16. *fig.* F.

Dargenv. *Conch. pl.* 18. *fig.* M.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 55. *fig.* 17.

Knorr, *Vergn. tom.* 4. *tab.* 26. *fig.* 7.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 23. *fig.* 220. 221.

Encycl. *pl.* 357. *fig.* 5. *a. b.*

Var. b.) *Testâ cærulescente.*

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 367. *n°.* 3.

Ovula verrucosa. Ann. ibid. *pag.* 111. *n°.* 3.

De Blainv. *Malac. pag.* 422. *pl.* 31. *fig.* 4 et 4 *a.*

Cette espèce singulière a été pour Montfort le motif d'un genre auquel il a donné le nom de Calpurne. Ce genre n'a point été adopté. L'Ovule à verrues se distingue de ses congénères par sa forme ovalaire régulière, par un angle assez aigu qui la traverse dans son milieu, et enfin par les deux verrues qui se trouvent à ses extrémités, immédiatement au-dessus des échancrures. La coquille est blanche, lisse, brillante; son ouverture fort longue et très-étroite; le bord columellaire, lisse dans toute son étendue, est calleux et fort saillant à l'extérieur; le bord droit, très-épais et convexe, est plissé et dentelé dans toute son étendue; le canal postérieur est court, mais son échancrure

est oblique et profonde; le canal antérieur est également très-court, il est incliné de gauche à droite. A l'intérieur cette coquille est blanche, mais ses extrémités sont teintes d'un beau rose-incarnat.

Lamarck cite une variété qui ne diffère que par la couleur, qui est jaunâtre au lieu d'être blanche; nous l'avons mentionnée d'après lui.

Cette espèce, qui vit dans l'Océan indien, a 30 millim. de longueur.

4. Ovule lactée. *Ovula lactea.*

O. testâ ovatâ, subgibbosâ, lævi, extùs intùsque candidâ; columellâ basi compressâ.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 368. *n°.* 4.

Ovula lactea. Ann. ibid. *n°.* 4.

L'Ovule lactée est une petite coquille qui, par sa forme, rappelle l'Ovule des Moluques qui est beaucoup plus grande. Elle est ovale-oblongue, toute blanche; son extrémité postérieure est couverte de fines stries transverses, le reste est parfaitement lisse. L'ouverture est très-longue, très-étroite, non dilatée à la base et à peine prolongée à ses extrémités; son bord gauche porte à son extrémité extérieure une petite callosité interne; le bord droit est peu épais, à peine bordé à l'extérieur et finement dentelé dans toute son étendue; l'échancrure postérieure est assez profonde, mais fort étroite, tandis que l'antérieure est à peine marquée.

Cette petite coquille, fort rare, se trouve dans les mers de Timor, d'après Lamarck. Sa longueur est de 18 millim.

5. Ovule incarnate. *Ovula carnea.*

O. testâ ovatâ, gibbâ, utrinquè subrostratâ, carneo-rubente; labro arcuato; columellâ anterius uniplicatâ.

Bulla carnea. Poiret, *Voy. tom.* 2. *pag.* 21.

Bulla carnea. Gmel. *pag.* 3434. *n°.* 50.

Encycl. *pl.* 357. *fig.* 2. *a. b.*

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 368. *n°.* 5.

Ovula carnea. Ann. ibid. *n°.* 5.

Schubert et Wagner, *Supplém. au Martini*, *pag.* 115. *pl.* 228. *fig.* 4041. 4042.

Il est très-facile de distinguer cette très-jolie petite coquille; elle est ovale-oblongue, ventrue, ornée de stries très-fines à ses extrémités; sa couleur est d'un beau rouge, tantôt violacé, tantôt pourpré, laissant sur le milieu de la coquille une zone ordinairement plus pâle. L'ouverture est proportionnellement plus étroite que dans les autres espèces; elle est courbée dans sa longueur, très-peu dilatée à sa base et légèrement prolongée à ses extrémités; le bord gauche est lisse, il présente à son extrémité postérieure une petite callosité située obliquement à la base de l'échancrure; l'extrémité antérieure de la columelle présente, après un aplatissement assez remarquable, un petit pli très-oblique; le bord droit est arrondi, recourbé en dedans et très-finement dentelé dans toute sa longueur.

Cette jolie espèce se rencontre assez communément dans la Méditerranée; son analogue fossile a été trouvé en Sicile. Les plus grands individus ont 15 millim. de longueur.

6. Ovule gibbeuse. *Ovula gibbosa.*

O. testâ ovato-oblongâ, utrinquè obtusâ, angulo elevato-obtuso cinctâ, albo-flavescente.

Bulla gibbosa. Lin. Gmel. *pag.* 3423. *n°.* 6.

Column. *Purp. pag.* 29. *tab.* 30. *fig.* 5.

Lister, *Conch. tab.* 711. *fig.* 64.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 249. et 339.

Petiv. *Gaz. tab.* 15. *fig.* 5.

Gualt. *Test. tab.* 15. *fig.* 3.

Dargenv. *Conch. pl.* 18. *fig. q.*

Favanne, *Conch. pl.* 30. *fig. g.* 1.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 55. *fig.* 18.

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 14. *fig.* 3. 4, et *tom.* 6. *tab.* 32. *fig.* 4.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 22. *fig.* 211 à 214.

Encycl. *pl.* 357. *fig.* 4. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 369. *n°.* 8.

Ovula gibbosa. Ann. ibid. *n°.* 8.

De Blainv. *Malac. pag.* 423. *pl.* 31. *fig.* 2.

Montfort avoit fait son genre Ultime avec cette coquille, qui ne doit être, sous aucun prétexte, séparée des Ovules. Elle est fort alongée, subcylindracée, d'un blanc-jaunâtre et quelquefois fauve; elle est toute lisse et traversée dans le milieu par un angle obtus, mais saillant. L'ouverture est alongée, étroite, un peu dilatée à la base, à peine courbée dans sa longueur; le bord gauche est simple, il présente à son extrémité postérieure une callosité pliciforme très-obtuse; les extrémités de la coquille sont à peine prolongées et les échancrures qui les terminent sont peu profondes; le bord droit est assez épais, à peine renversé en dedans et lisse dans toute son étendue.

Cette coquille, que l'on trouve assez fréquemment dans les collections, habite les mers du Brésil. Sa longueur est de 32 millim.

7. Ovule spelte. *Ovula spelta.*

O. testâ oblongâ, ad utramque extremitatem obsoletè rostratâ, lævi, albâ; dorso tumidiusculo; labro arcuato, margine intùs incrassato.

Bulla spelta. Lin. Gmel. *pag.* 3423. *n°.* 4.

Lister, *Conch. tab.* 712. *fig.* 68.

Gualt. *Test. tab.* 15. *fig.* 4.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 23. *fig.* 215. 216.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 370. *n°.* 10.

Ovula spelta. Ann. ibid. *pag.* 113. *n°.* 10.

Schubert et Wagner, *Supplément, pag.* 117. *pl.* 228. *fig.* 4047.

Cette petite espèce d'Ovule est fort alongée, étroite, pointue à ses extrémités, où elle est prolongée en bec; sa surface extérieure est d'un blanc tantôt jaunâtre et quelquefois d'un rose très-pâle; elle est toute lisse, si ce n'est à la base où elle offre quelques stries extrêmement fines. L'ouverture est très-alongée, presque droite, rétrécie postérieurement et dilatée à sa partie antérieure. La columelle est toute lisse, un peu calleuse à l'intérieur; son extrémité postérieure présente un pli obscur à la base du canal de ce côté; son extrémité antérieure est aplatie, elle recouvre un canal assez alongé, mais peu profond et terminé par une échancrure superficielle. Le bord droit est épais dans son milieu, beaucoup plus étroit à ses extrémités et lisse dans toute son étendue.

Cette petite coquille se trouve dans la Méditerranée, principalement dans le golfe de Toulon, où elle est cependant assez rare. Sa longueur est de 20 millim.

8. Ovule birostre. *Ovula birostris.*

O. testâ oblongâ, dorso tumidiusculâ, ad utramque extremitatem rostratâ, lævi, albâ; labro margine exteriore incrassato.

Bulla birostris. Lin. Gmel. *pag.* 3423. *n°.* 3.

An Lister, *Conch. tab.* 711. *fig.* 66.

Knorr, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 20. *fig.* 5.

Favanne, *Conch. pl.* 30. *fig. k.* 1.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 23. *fig.* 217. *a. b.*

Encycl. *pl.* 357. *fig.* 1. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 370. *n°.* 11.

Ovula birostris. Ann. ibid. *n°.* 11.

Schubert et Wagner, *Suppl. au Martini, pag.* 116. *pl.* 228. *fig.* 4045. 4046.

Testa fossilis. Lamk. *loc. cit. pag.* 371. *n°.* 2.

Cette jolie espèce sert de passage entre les Ovules précédemment décrites et l'Ovule navette. Elle est alongée, oblongue, fusiforme, terminée à ses extrémités par un canal pointu et assez prolongé; elle est toute lisse, si ce n'est à l'extrémité antérieure où l'on remarque quelques stries transverses; sa couleur est rosée, quelquefois blanche. L'ouverture est très-alongée et fort étroite, un peu dilaté à la base; le bord columellaire est simple, arrondi, sans pli ni callosité; le bord droit, un peu renflé dans son milieu, est très-étroit à ses extrémités : il se renverse un peu en dehors et reste constamment blanc. A l'intérieur, la coquille est toute blanche et ses extrémités sont ordinairement marquées d'une tache pourprée; le canal de l'extrémité postérieure est extrêmement étroit, il devient de plus en plus superficiel et l'échancrure qui le termine est à peine creusée; le canal antérieur est un peu plus court, plus ouvert et son échancrure plus profonde.

On trouve l'analogue fossile de cette Ovule dans le Plaisantin. Cette jolie espèce, fort rare dans les collections, vit actuellement dans les mers de l'Inde, sur les côtes de Java. Elle a 40 millim. de longueur.

9. Ovule navette. *Ovula volva.*

O. testâ medio-ventricosâ, tumidâ, utrinquè rostratâ, albido-roseâ; rostris prælongis, cylindraceis, obliquè striatis.

Bulla volva. Lin. Gmel. *pag.* 3422. *n°.* 2.

Lister, *Conch. tab.* 711. *fig.* 63. *mala.*

Dargenv. *Conch. pl.* 18. *fig.* I.

Favanne, *Conch. tab.* 30. *fig.* K. 2.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 55. *fig.* 13 – 16.

Knorr, *Vergn. tom.* 5. *tab.* 1. *fig.* 2. 3, et *tom.* 6. *tab.* 32. *fig.* 1.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 23. *fig.* 218.

Encycl. *pl.* 357. *fig.* 3. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 370. *n°.* 12.

Ovula volva. Ann. ibid. *n°.* 12.

(b) *Eadem albido-roseâ, transversìm striatâ.*

De Blainv. *Malac. pag.* 423. *pl.* 31. *fig.* 3.

L'Ovule navette est une singulière coquille formée d'un corps ovalaire, ovoïde, terminée à chaque extrémité par un long canal presque droit, comparable à celui qui termine quelques espèces de Fuseaux. Lorsque la coquille est entière, ce qui est extrêmement rare, les deux prolongemens sont presque égaux. Le corps de la coquille est ordinairement lisse dans le milieu; les stries sont situées aux extrémités et se continuent en devenant de plus en plus obliques sur les prolongemens terminaux. L'ouverture est extrêmement longue, assez large, dilatée à sa base; le bord gauche est simple, tandis que le bord droit, légèrement renversé en dehors, est épaissi dans le milieu, lisse et obtus dans toute son étendue. Ce bord est ordinairement d'un blanc-jaunâtre très-pâle, tandis que le reste de la coquille est d'un jaune-orangé uniforme; cette même couleur se répète à l'intérieur. Le canal postérieur est un peu

plus allongé que l'antérieur; il est assez étroit, légèrement relevé à son extrémité, où il est extrêmement mince et obliquement tronqué; le canal antérieur est absolument semblable au postérieur, seulement il est un peu plus court et un peu plus large. La variété est, nous le croyons, une variété d'âge dans laquelle les stries se seront continuées sur toute la surface extérieure.

Cette espèce, très-rare et fort précieuse, viendroit, d'après Lamarck, des mers d'Amérique; mais il est certain que c'est surtout dans celles de la Chine qu'on la rencontre. L'extrême ténuité des extrémités de cette espèce la rend très-fragile, ce qui donne un très-grand prix aux individus qui sont bien conservés. Dans ce cas la coquille prend une étendue assez considérable, et des individus, dont le corps est peu volumineux, ont jusqu'à trois pouces et demi ou quatre pouces de longueur; ce qui fait supposer, d'après le volume du corps de quelques individus mutilés, qu'ils ont dû avoir jusqu'à cinq et six pouces de longueur totale. Un individu de petite taille que nous possédons dans un état parfait de conservation a 90 millim. de longueur.

OXIGONES.

Famille proposée par M. Latreille dans ses *Familles naturelles du Règne animal* (*pag.* 221); elle est à peu près l'équivalent de celle que Lamarck a créée sous le nom de Malléacées. On remarque quelques différences dans l'arrangement et le nombre des genres. Les caractères de cette famille sont exprimés ainsi par M. Latreille : le ligament cardinal est marginal, long, étroit, fortement prolongé sur le corselet, où même, et le plus souvent, il s'étend uniquement ou presque uniquement sur cette partie de la coquille. Cette famille est divisée en deux sections principales.

† Ligament cardinal crénelé.

α. Point de byssus.

Genres : Mullerie, Crénatule, Gervilie.

β. Un byssus.

Genre : Perne.

†† Ligament cardinal continu ou point entrecoupé par des crénelures.

Genres : Marteau, Pentadine, Avicule, Pinne. *Voyez* ces mots

OXINOË.

Genre douteux proposé par M. Rafinesque dans le *Journal de Physique* (*tom.* 89, *pag.* 152), pour un animal qui paroît voisin des Sigarets, mais qui est trop peu connu pour l'admettre ou le rejeter définitivement. Il faut attendre à son égard de nouvelles observations.

OXISMA.

M. Rafinesque a proposé ce genre dans le *Journal de Physique* (1819, *pag.* 417) pour une coquille fossile bivalve, dont il ne dit pas la localité, qui paroît fort peu différer des Jambonneaux; la charnière est membraneuse et plissée: ce sont les seuls caractères positifs qu'il donne. Ils nous semblent insuffisans pour l'adoption de ce genre.

OXYSTOMES.

M. de Blainville a constitué cette famille, la cinquième et dernière de son second ordre, les Asiphonobranches, pour un seul genre qui a toujours été fort embarrassant à bien placer; nous voulons parler de celui des Janthines. Nous renvoyons à ce mot, parce que nous avons traité la question de sa place dans la série.

OXYTRÈME.

Quelques coquilles fluviatiles, qui paroissent voisines des Nérites, ont servi à M. Rafinesque pour l'établissement de ce genre, qui est trop peu caractérisé pour qu'on puisse l'adopter. M. de Blainville cependant le range parmi ses Pleurocères (*voy.* ce mot), dont il forme une sous-division.

PACHIMYE. *Pachimya.*

M. Sowerby, dans son *Mineral conchology*, a donné ce nom à un genre qu'il a institué pour une grande coquille du grès vert, que nous avons rapportée, d'après sa structure et son analogie, au genre *Catillus* du même auteur. *Voy.* ce mot.

PACHYPODES. *Pachypoda.*

Dans la méthode de M. Gray, on trouve sous cette dénomination un ordre particulier dans les Mollusques acéphalés conchifères. Cet ordre, qui est le second, comprend les genres Mye et Corbule, qui ont en effet beaucoup d'analogie. Dans notre arrangement méthodique des Mollusques, nous avons donné à la famille des Myaires la composition que propose M. Gray pour son ordre des Pachypodes, considérant que les ordres doivent être fondés sur des caractères beaucoup plus généraux que ceux qu'a employés cet auteur. *Voy.* Mollusques et Myaires.

PACHYTE.

Nous avons vu à l'article Mollusques, en rendant compte des méthodes de MM. de Blainville et Cuvier, pourquoi le genre Pachyte qu'a proposé M. Defrance ne peut être adopté dans une bonne méthode. Ce genre, en effet, a été conçu avec la louable intention de rendre le genre Plagiostome plus naturel. Dans ce dernier genre, on avoit introduit des coquilles qui, telles que le Plagiostome épineux, par exemple, présentent des caractères bien différens de ceux des Plagiostomes proprement dits; mais on ne fit pas attention, en les séparant, que ces caractères sont les mêmes que ceux des Podopsides et des Dyanchores. Nous avons fait voir, ailleurs, que ces deux derniers genres appartenoient aux Spondyles, et que les Pachytes devoient également en faire partie. Ce sera donc en traitant des Spondyles, que nous donnerons la preuve convaincante de ce que nous venons d'avancer. *Voy.* Spondyle.

PACLITE.

Genre proposé par Denis de Montfort (*Conchyl. syst. tom.* 1. *pag.* 318.) pour un corps que l'on s'accorde aujourd'hui à ranger parmi les Bélemnites. La manie qu'avoit Montfort, de faire des genres, le portoit à saisir la plus mince occasion pour satisfaire son goût. Déjà, plus d'une fois, nous avons adressé ce reproche à ses ouvrages, et ici il peut être justement appliqué. Le Paclite n'est autre chose qu'une Bélemnite courbée au sommet, probablement par accident, et offrant quelque usure. Ce genre, d'après les propres paroles de l'auteur, est pourtant un de ceux « qui se dessinent purement et avec fermeté. » Personne, malgré cela, ne l'a adopté. *Voyez* Bélemnite.

PADOLLE.

Genre tout-à-fait inutile proposé par Monfort pour une espèce d'Haliotide qui ne diffère de ses congénères que par une rigole décurrente qui se voit sur le dos de la coquille, suivant la direction de la spire, qui est bien visible dans cette espèce. L'*Haliotis canaliculatus* Lamk. a servi de type à ce genre inadmissible. *Voyez* Haliotide.

PAGODE.

Les conchyliologues du dernier siècle ont donné ce nom à quelques espèces du genre Troque, et principalement au *Trochus pagodus*, qui est devenu depuis la *Monodonta pagodus* de Lamarck. *Voyez* Troque.

PAKEL.

Dans son *Voyage au Sénégal*, Adanson nomme ainsi une coquille du genre Pourpre de Lamarck, adopté en partie de celui d'Adanson. (*Voyez* Pourpre.) Cette coquille, fort commune, n'est autre chose que le *Buccinum patulum* de Linné, Pourpre antique, *Purpurea patula* de Lamarck.

PALAIS CHAGRINÉ.

Nom vulgaire que les marchands donnent encore à quelques espèces de Nérites marines qui ont la columelle couverte de tubercules arrondis. *Voyez* Nérite.

PALLIOBRANCHES.

C'est ainsi que M. de Blainville désigne, dans son *Traité de Malacologie*, *page* 509 la classe de Mollusques acéphales à laquelle M. Duméril avoit, le premier, donné le nom de Branchiopodes. (*Voyez* ce mot.) Ce mot étoit devenu classique, puisque Lamark et M. Cuvier l'avoient adopté. Mais il ne pouvoit convenir au système de terminologie de M. de Blainville, qui cherche toujours des mots qui expriment le caractère essentiel de la classe ou de l'ordre. L'ordre des Palliobranches est le premier de la troisième classe des Mollusques, les Acéphalophores (Acéphales des

auteurs);

auteurs); il est divisé en deux sections. La première ne contient que les genres à coquilles symétriques; ce sont les suivans : Lingule, Térébratule, Thécidée, Strophomène, Pachyte, Dianchore et Podopside; la seconde renferme les coquilles non symétriques, irrégulières, constamment adhérentes. On y trouve les deux genres Orbicule et Cranie. (*Voyez* ces mots.) Nous ferons observer que, dans la première section, se trouvent, avec des coquilles pédiculées, celles du genre Thécidée qui, presque toutes, sont immédiatement adhérentes par la valve inférieure. Nous ferons observer encore que, dans la seconde section, sont introduits, avec les Strophomènes, démembrement des Térébratules, les trois genres Pachyte, Podopside et Dianchore, tous trois démembrés inutilement, et faisant double emploi du genre Spondyle. *Voyez* BRACHIOPODES.

PALMAIRE. *Palmarium.*

Genre inutilement démembré des Emarginules, par Montfort, dans sa *Conchyliologie systématique*. *Voyez* EMARGINULE.

PALOURDE.

On donne encore actuellement, sur les côtes de l'Océan, ce nom à une coquille bivalve qui y est très-abondante, qui paroît être le *Cardium edule*, ou la Vénus réticulée. *Voyez* BUCARDE et VÉNUS.

PALUDINE. *Paludina.*

Les anciens conchyliologues avoient séparé avec quelque exactitude les coquilles terrestres de celles qui vivent dans l'eau; les divisions d'Aristote reposoient même sur l'habitation : ce qui a été long-temps usité par le plus grand nombre des auteurs et par le célèbre Lister, entr'autres. Cet auteur cependant n'a point séparé les Paludines de ses autres Buccins fluviatiles. Ce genre doit être attribué à Guettard; il l'a proposé sous les noms de Vigneau, Demoiselle, Limaçon vivipare fluviatile, dans son mémoire intitulé : *Observations qui peuvent servir à former quelques caractères de coquillages*, publié le 26 mai 1756. Ce qui est remarquable, c'est qu'à cette époque Guettard donna l'exemple, bien rare avant lui, de tirer les caractères du genre d'après les animaux. Cette méthode, si naturelle, parut oubliée; car, jusqu'à Linné, nous ne comptons guère qu'Adanson et Geoffroy qui l'aient suivie; mais ce dernier est le seul qui, sous le nom de Vivipares à bandes, ait parlé d'une espèce de Paludine qu'il a laissée dans son genre Buccin. Linné, on ne sait pourquoi, confondit le genre de Guettard avec les Hélices : ce qui établissoit des rapports évidemment faux. Muller ne fit pas la même faute, et se rapprocha davantage de la vérité, en rangeant les Paludines dans son genre Nérite. Au moins n'est-ce pas, comme dans Linné, un mélange de coquilles terrestres et fluviatiles.

Si Bruguière n'a pas placé les Paludines dans son genre Bulime, d'autres ont eu soin de le faire, et nous pouvons citer Poiret.

On ne sait, lorsque M. Cuvier et Lamarck publièrent leurs premiers travaux, quelle a été l'opinion de ces deux savans sur ce genre, puisqu'on ne le trouve nulle part mentionné clairement. Draparnaud, conduit par la seule analogie des coquilles, se laisse entraîner hors des principes qu'il s'étoit tracés, et revient à l'idée de Linné, en confondant les Paludines avec des coquilles terrestres, les Cyclostomes. L'opinion de Draparnaud fut la seule adoptée jusqu'en 1808, que M. Cuvier publia son Mémoire sur les Vivipares d'eau douce; Mémoire où les faits anatomiques démontrent la nécessité de séparer en deux genres distincts les Cyclostomes terrestres des fluviatiles.

Aussi, bientôt après, Lamarck proposa, dans sa *Philosophie zoologique*, le genre Vivipare, qu'il plaça dans sa famille des Orbacées entre les Cyclostomes et les Planorbes. L'année suivante, Montfort adopta le genre Vivipare dans sa *Conchyliologie systématique*, et ce ne fut qu'un peu plus tard que Lamarck changea la dénomination de Vivipare contre celle de Paludine, et, après une étude plus approfondie, changea avantageusement les rapports de ce genre, en l'associant aux Valvées et aux Ampullaires, dans sa famille des Pérystomiens. M. Cuvier (*Règne animal*) ne suivit pas l'exemple de Lamarck; mais, conséquent avec les conclusions de son Mémoire anatomique que nous avons déjà cité, il plaça les Paludines dans sa grande famille des Pectinibranches, dans le genre Sabot, et seulement à titre de sous-genre, entre les Valvées et les Monodontes, tout près des Cyclostomes. Cette opinion de M. Cuvier, toute juste qu'elle est, pouvoit recevoir d'heureuses modifications, en admettant les rapports que ce savant n'avoit pas appréciés, tel que celui des Ampullaires, par exemple, qui est si naturel. Lamarck l'indiqua le premier, comme nous l'avons vu, et le conserva dans son dernier ouvrage, où l'on retrouve la famille des Péristomiens composée comme dans l'*Extrait du Cours*.

La première modification que nous rencontrons dans les auteurs qui suivirent M. Cuvier, est celle de M. Gray (*Classification naturelle des Mollusques*), qui, pour les divisions des Pectinibranches de M. Cuvier, se servant judicieusement de l'opercule, arrive à des coupes fort naturelles; et celle des Paludines, la quatrième de l'ordre, se rapproche de l'arrangement de Lamarck, puisqu'elle renferme les Paludines et les Ampullaires. Vient ensuite l'opinion de M. de

Ferussac, imitée en partie de M. Cuvier. Les Paludines, dans les Tableaux de cet auteur, sont placées en tête des Pectinibranches, dans la première famille du premier sous-ordre, avec les genres Turritelle, Vermet, Valvée et Natice, séparées des Ampullaires, et dans une série qui ne nous semble pas fort naturelle. Le genre Paludine se trouve divisé par M. de Ferussac en cinq sous-genres, dont les rapports ne paroissent pas mieux justifiés que ceux qui rassemblent les genres de la famille où se rencontre celui-ci. Le premier sous-genre contient les Paludines proprement dites, c'est-à-dire les espèces que Lamarck admet lui-même dans son genre Paludine; le second renferme les Mélanies; le troisième, le genre *Omphemis* de Rafinesque, qui est encore très-incertain; le quatrième contient le genre Rissoa, qui est marin; et le cinquième, enfin, est proposé par M. de Ferussac sous le nom de Littorine, pour la plupart des petites espèces, soit lacustres, soit des eaux saumâtres. Les Mélanies et les Rissoa sont des genres suffisamment distincts, pour qu'ils soient séparés des Paludines. Le genre *Omphemis* étant incertain, on trouve le sous-genre Littorine, qui peut rester; mais, suivant notre opinion, seulement à titre de sous-division dans le genre. Si on adoptoit celle de M. de Blainville, on conserveroit le genre Littorine, comme établissant le passage entre les Paludines et les Mélanies. Dans le dernier ouvrage du savant que nous venons de citer, les Paludines font partie de la famille des Cyclostomes (*voyez* ce mot), dans laquelle ne se trouvent pas les genres qui ont beaucoup d'analogie avec les Paludines; savoir: les Littorines et les Ampullaires. Aussi cet arrangement, certainement peu naturel, a été contredit par M. de Blainville lui-même, à l'article Paludine du *Dictionnaire des Sciences naturelles*, puisqu'il dit (*tome* 37, *page* 301): « Ce genre n'est pas » aussi facile à séparer des Ampullaires que des » Cyclostomes; et l'on peut même, à peu près, » assurer qu'ils devront être réunis, tant il y a » de ressemblance entre l'animal et l'opercule. » Il n'y a donc que la forme plus ventrue et om- » biliquée de la coquille qui puisse servir à dis- » tinguer les deux genres dont les animaux ont » du reste les mêmes habitudes, et vivent éga- » lement dans les eaux douces. » L'opinion que M. de Blainville manifeste ici, et qui est la mieux fondée, est, nous le répétons, en contradiction avec sa méthode, où l'on voit les Paludines et les Ampullaires dans deux familles différentes.

M. Latreille (*Familles naturelles du Règne animal*) imita à peu près M. de Ferussac; car sa famille des Péristomiens, divisée en deux sections, renferme les genres Paludine et Valvée, dans la première; et dans la seconde, les genres Vermet, Dauphinule et Scalaire: les Ampullaires sont aussi reportées dans la famille suivante. L'organisation des Paludines a été le sujet d'une dissertation de Lister, qui a développé assez bien l'anatomie de ces animaux, en y laissant cependant plus d'une lacune, que Swammerdam lui-même ne put remplir. M. Cuvier, le premier, dans son savant Mémoire, inséré parmi ceux du Muséum, donna une anatomie complète de ce genre. Nous ne répéterons pas ce que ce savant anatomiste a dit de ce genre, curieux sous le rapport de l'organisation, parce que cela est connu de tous les naturalistes. Il en est fort peu qui n'aient eu l'occasion de l'étudier par eux-mêmes, les Paludines étant répandues dans presque toutes les rivières de France, et les grandes espèces dans les fleuves ou les grandes rivières. Les Paludines sont particulières aux régions tempérées du globe: dans les pays chauds, elles sont remplacées par les Ampullaires, et cela, dans les deux continens. Voici les caractères que l'on peut assigner à ce genre:

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal spiral; le pied trachélien, ovale, avec un sillon marginal antérieur; tête proboscidiforme; tentacules coniques, obtus, contractiles, dont le droit est plus renflé que le gauche, et percé à la base pour la sortie de l'organe excitateur mâle; yeux portés sur un renflement formé par le tiers inférieur des tentacules; bouche sans dents, mais pourvue d'une petite masse linguale hérissée; anus à l'extrémité d'un petit tube au plancher de la cavité respiratrice; organes de la respiration formés par trois rangées de filamens branchiaux, et contenus dans une cavité largement ouverte, avec un appendice auriforme inférieur à droite et à gauche. Sexes séparés sur des individus différens, l'appareil femelle se terminant par un orifice fort grand dans la cavité branchiale. L'organe mâle cylindrique, très-gros, renflant quand il est rentré; le tentacule droit et sortant par un orifice situé à sa base. Coquille épidermée, conoïde, à tours de spire arrondis, le sommet mamelonné; ouverture arrondie, ovale, plus longue que large, anguleuse au sommet; les deux bords réunis tranchans, jamais recourbés en dehors; opercule corné, appliqué, squammeux ou à élémens imbriqués; le sommet subcentral.

Le nombre des espèces qui appartiennent au genre Paludine est assez considérable; nous en comptons vingt-cinq de vivantes et quarante et une de fossiles. Nous ne mentionnerons ici que les espèces principales dans les deux états.

1. Paludine vivipare. *Paludina vivipara*.

P. testâ ventricoso-conoideâ tenui, diaphanâ, longitudinaliter tenuissimè striatâ, viridi-fusces-

cente; fasciis transversis, fusco-rubris, obsoletis; anfractibus quinis, rotundato-turgidis; suturis valdè impressis.

Helix vivipare. LIN. GMEL. *pag.* 3646. *n°.* 105.

Nerita vivipara. MULL. *Verm. pag.* 182. *n°.* 370.

LISTER, *Conch. tab.* 126. *fig.* 26.

PETIV. *Gaz. tab.* 99. *fig.* 16.

GUALT. *Test. tab.* 5. *fig. a.*

DARGENV. *Zoomorph. pl.* 8. *fig.* 2.

FAVANNE, *Conch. pl.* 61. *fig. d.* 9.

SEBA, *Mus. tom.* 3. *tab.* 38. *fig.* 12.

KNORR, *Vergn. tom.* 5. *tab.* 71. *fig.* 4.

La Vivipare à bande. GEOFF. *Coq. pag.* 110. *n°.* 2.

Cyclostoma viviparum. DRAP. *Moll. pl.* 1. *fig.* 16.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 173. *n°.* 1.

PFEIFFER, *Syst. anord. pl.* 4. *fig.* 42. 43.

CUVIER, *Mém. du Mus. tom.* 8.

Coquille très-abondante dans les eaux douces de l'Europe, et prenant quelquefois une taille assez considérable. Sa spire est assez alongée, composée de six à huit tours très-arrondis, courts, dont le dernier est ventru et terminé par une ouverture orrondie, subovalaire, à péristome continu, mince, tranchant et médiocrement relevé au-dessus d'un ombilic peu ouvert. A l'extérieur, la coquille est revêtue d'un épiderme verdâtre ou brunâtre, qui laisse apercevoir deux bandes transverses, d'un brun ferrugineux, assez intense; le dernier tours présente constamment, vers la base, une troisième fascie semblable aux deux premières. La coquille est lisse et ses tours sont séparés par une suture simple, mais profonde, caractère qui, joint à celui de la forme de l'ouverture, est suffisant pour distinguer cette espèce de la suivante, malgré la grande analogie qu'elles ont entre elles. L'opercule est fort mince, corné, transparent

On trouve cette espèce dans toutes les eaux douces de France et de presque toute l'Europe. Les plus grands individus que nous ayons vus sont longs de 43 millim. et large de 30 à la base.

2. PALUDINE agathe. *Paludina achatina.*

P. testâ ovato-conicâ, tenui, albido-virente, fasciis rubro-fuscis cinctâ; striis longitudinalibus, tenuissimis, obliquis; anfractibus senis, rotondatis.

Nerita fasciata. MULL. *Verm. pag.* 182. *n°.* 369.

GUALT. *Test. tab.* 5. *fig. m.*

SEBA, *Mus. tom.* 3. *tab.* 39. *fig.* 33. 34.

Helix fasciata. GMEL. *pag.* 3646. *n°.* 106.

Cyclostoma achatinum. DRAP. *Moll. pl.* 1. *fig.* 18.

Paludina achatina. ENCYCL. *pl.* 458. *fig.* 1. *a. b.*

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 178. *n°.* 2.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec la précédente; on la distingue néanmoins en ce qu'elle a cinq à six tours de spire seulement, que ces tours sont plus élargis, beaucoup moins cylindracés, et ont la suture beaucoup moins profonde; l'ombilic est plus petit, plus recouvert; l'ouverture, plus arrondie, se termine postérieurement, à sa jonction avec le bord columellaire, par un angle obscur. Cette coquille est ordinairement plus épaisse que la Paludine vivipare; elle est revêtue d'un épiderme très-mince, d'un vert-jaunâtre, au-dessous duquel le test est blanc et orné, sur le dernier tour, de trois lignes brunes, dont la dernière, celle de la base, est un peu écartée des deux autres.

Cette coquille, très-commune dans la Seine et les autres rivières de France, se trouve aussi dans le nord de l'Allemagne, dans le Niéper, ainsi qu'en Italie et d'autres parties méridionales de l'Europe : ce qui prouve qu'elle peut supporter des différences très-considérables de climat. Les plus grands individus ont 40 millim. de long et 29 de large.

3. PALUDINE du Bengale. *Paludina bengalensis.*

P. testâ ventricosâ, ovato-acutâ, tenui, virescente, transversìm fusco lineatâ; striis exilissimis, decussatis, spirâ conicâ; anfractibus septenis, convexis.

LAMK. *Anim. sans vert. pag.* 174. *n°.* 3.

Var. a.) NOB. *Testâ tenui et eleganter decussatâ.*

Coquille qui n'acquiert jamais un aussi grand volume que les Paludines agathes ou vivipares; elle est alongée, oblongue, à spire pointue, composée de six à sept tours peu convexes, séparés par une suture simple, peu profonde; le dernier tour, assez ventru, est percé à la base d'une fente ombilicale fort étroite. L'ouverture est ovalaire, plus longue que large, blanche à l'intérieur, terminée, à son extrémité postérieure, par un angle bien prononcé à l'endroit de la jonction des bords droit et columellaire. La surface extérieure est lissse et brillante; on remarque vers l'ouverture des stries d'accroissement plus ou moins multipliées. L'épiderme est mince, transparent, d'un vert peu intense. Au-dessous de lui, la coquille est ornée d'un grand nombre de lignes transverses, très-nettes et étroites, d'un vert foncé, passant quelquefois au brun.

Cette espèce, assez rare dans les collections, se trouve dans les rivières du Bengale et notamment aux environs de Pondichéri, d'où elle a été rapportée par M. Bélanger. La variété que nous indiquons est remarquable en ce qu'elle est couverte de stries longitudinales et transverses, très-fines et d'une grande régularité. La longueur est de 34 millim. et la largeur de 18.

4. PALUDINE unicolore. *Paludina unicolor.*

P. testâ ventricoso-conoideâ, tenui, pellucidâ, glabrâ, corneo-virente; anfactibus subsenis, convexis, supernè planulatis; spirâ acutâ.

Cyclostoma unicolor. OLIV. *Voy. pl.* 31. *fig.* 9. *a. b.*

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 174. *n°.* 4.

CAILLAUD, *Voy. à Méroé. tom.* 2. *pl.* 60. *fig.* 7.

Comme l'indique son nom, cette coquille est en effet d'une seule couleur; elle est alongée, sa spire est assez élancée, pointue, formée de sept à huit tours convexes, lisses, dont les premiers sont subcarénés vers la suture et le dernier vers la base: celui-ci est ouvert par un ombilic assez large et peu profond. L'ouverture est presque ronde; elle se termine, à sa partie postérieure, par un angle très-obscur; le péristome est mince, simple et presque toujours brun. En dehors, la coquille est revêtue d'un épiderme mince, d'un vert plus ou moins foncé, quelquefois jaunâtre, au-dessous duquel elle est entièrement blanche. Les sutures sont assez profondes, mais toujours simples et linéaires. Il existe, aux environs de Paris, une Paludine fossile qui a quelqu'analogie avec celle-ci, quoique cependant elle se distingue assez facilement comme espèce; elle est toujours plus grande, plus épaisse, et la spire, comparée au dernier tour, est proportionnellement plus grande.

Cette coquille a été trouvée en Perse par Olivier, dans l'Inde par M. Bélanger, et en Egypte par M. Caillaud. Elle est longue de 25 à 30 mill. et large de 20 à 22.

5. PALUDINE semi-carénée. *Paludina semi-carinata.* BRARD.

P. testâ ovato-conicâ, turgidâ, tenui, lævigatâ, in medio aliquantisper subcarinatâ; anfractibus rotondatis, valdè separatis.

BRARD, 3. *Mém. Journ. de Phys. juin* 1811. *fig.* 4. 5.

FÉRUSSAC, *Mém. géol. pag.* 63. *n°.* 3.

NOB. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 127. *pl.* 15. *fig.* 11. 12.

Cette coquille, très-remarquable tant à cause de sa parfaite analogie avec une coquille actuellement vivante dans une région plus chaude, que par la dépression qui se remarque dans quelques individus vers le milieu des tours, ce qui la rend subcarénée, a d'abord été découverte par M. Ménard de la Groye à Crissay, puis par M. Dufresne à Beaurin, où on en trouve de magnifiques individus; et enfin elle a été retrouvée à Pontchartrain et à Septeuil par M. Héricart-Ferrand, qui a bien voulu mettre à notre disposition sa riche et savante collection des terrains d'eau douce des environs de Paris. La spire, plus saillante que dans l'espèce précédente, se compose de cinq tours arrondis, globuleux, séparés par une suture profonde; toute la surface est lisse ou seulement marquée de légers accroissemens; l'ouverture, arrondie, est peu anguleuse, inférieurement elle n'a pas l'épaississement que nous avons remarqué à l'espèce précédente; l'ombilic est moins prononcé.

On trouve cette coquille fossile aux environs de Paris, à Beaurin, Crissay, Pontchartrain, Septeuil, et vivante dans les eaux douces du Levant. Sa longueur est de 28 millim.

6. PALUDINE variable. *Paludina lenta.* SOW.

P. testâ ovato-conicâ, lævigatâ, crassâ, solidâ; apice obtuso; anfractibus quinque, rotundadis; aperturâ rotundatâ, marginibus crassis, continuis; umbilico nullo.

Helix lenta. BRANDER, *Foss. hant. fig.* 60.

Vivipara lenta. SOW. *Miner. conchol. pl.* 31. *fig.* 3.

NOB. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 128. *pl.* 15. *fig.* 5. 6.

D'un volume égal à l'espèce précédente, cette Paludine ne peut se confondre avec aucune de ses congénères, quoiqu'elle ait beaucoup de rapports avec la Paludine semi-carénée de Brard; elle offre encore un nouvel exemple d'analogie parfaite entre nos fossiles d'eau douce et ceux d'Angleterre. Cette coquille se compose le plus souvent de cinq tours de spire; elle en offre cependant quelquefois six: ils sont lisses, arrondis, mais moins que dans l'espèce précédente; ils sont tous dépourvus de cet aplatissement qui se voit dans la plupart des individus de cette espèce. La suture est simple, mais beaucoup moins profonde; le sommet est obtus, souvent carié; l'ouverture est arrondie, à peine anguleuse inférieurement; ses bords, sans être marginés, sont épais; le gauche s'applique sur l'avant-dernier tour de manière à cacher l'ombilic. Cette espèce, nouvelle pour les environs de Paris, nous a été communiquée avec la plus grande complaisance par M. Héricart-Ferrand. Nous la possédions déjà d'Angleterre.

Elle se trouve dans les environs de Soissons; en Angleterre, à l'île Wight, à Hordwel et à Barton. Elle est longue de 30 millim.

7. Paludine sale. *Paludina impura.*

P. testâ ovato-conoideâ, lævi, pellucidâ, corneo-lutescente; anfractibus quinis, ultimo ventricoso; spirâ acutâ.

Helix tentaculata. Lin. Gmel. *pag.* 3662. *n°.* 146.

Nerita jaculator. Muller, *Verm. page* 185. *n°.* 372.

Lister, *Conch. tab.* 132. *fig.* 32.

Gualt. *Test. tab.* 5. *fig.* 6.

La Petite Operculée aquatique. Geoff. *Coq. pag.* 113. *n°.* 3.

Pennant, *Brit. zool. tom.* 4. *pl.* 86. *fig.* 140.

Chemn. *Conch. tom.* 9. *tab.* 135. *fig.* 1245.

Bulimus tentaculatus. Poiret, *Prodr. pag.* 61. *n°.* 30.

Cyclostoma impurum. Drap. *Moll. pl.* 1. *fig.* 19.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 1751. *n°.* 5.

Pfeiffer, *Syst. anord. pl.* 4. *fig.* 40. 41.

Petite espèce très-abondamment répandue dans les eaux douces de l'Europe; vivant dans la vase, elle en est constamment souillée, ce qui lui a valu le nom qui lui est consacré. Cette coquille est ovale, subglobuleuse, à spire ordinairement peu alongée, mais pointue. Les tours, et surtout le dernier, sont globuleux, convexes, séparés par une suture simple et assez profonde; ils sont étroits, et au nombre de cinq à six. L'ouverture est petite, ovale-oblongue, terminée postérieurement par un angle assez prononcé; le péristome, dans les vieux individus, est un peu épaissi à l'intérieur et quelquefois un peu renversé en dehors. La base de la coquille offre une fente ombilicale très-étroite, en grande partie cachée par le bord columellaire, qui se renverse au-dessus d'elle. Au-dessous d'un faux épiderme, cette espèce présente un test transparent, mince, d'une couleur jaune-d'ambre, peu foncée. L'opercule est subcalcaire, assez épais, et ressemble beaucoup à celui d'un Cyclostome.

On trouve cette espèce dans presque toutes les eaux douces de l'Europe; elle présente quelques variétés locales assez importantes provenant de l'alongement ou du raccourcissement de la spire. On trouve son identique fossile en Italie. Les grands individus ont 13 millim. de longueur et 7 millim. de large.

8. Paludine saumâtre. *Paludina muriatica.*

P. testâ minimâ, conicâ, lævi, subepiderme fuscescente albidâ; vertice acuto.

Turbo thermalis. Lin. Gmel. *pag.* 3603. *n°.* 61.

Turbo muriaticus. Beudant, *Mém.*

Bulimus anatinus. Poiret, *Prodr. pag.* 471. *n°.* 15.

Cyclostoma ananinum. Drap. *Moll. pl.* 1. *fig.* 24. 25.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 175. *n°.* 6.

Très-petite coquille alongée, subturriculée, à spire pointue, composée de sept à huit tours étroits, lisses, convexes, à suture simple et assez profonde; le dernier tour est percé à la base d'un ombilic étroit et peu profond. L'ouverture est arrondie, subovalaire, un peu oblique, blanche en dedans, à péristome simple et très-mince. En dehors, la coquille est revêtue d'un épiderme d'un brun-verdâtre, au-dessous duquel elle est tout-à-fait blanche. L'opercule est corné et d'un brun très-foncé.

On trouve cette petite espèce très-abondamment dans quelques localités, et principalement dans les eaux douces du midi de l'Europe; mais elle se plaît aussi dans les lagunes d'eau saumâtre, où elle se multiplie en quantité prodigieuse. M. Ménard de la Groye nous a souvent répété qu'elle se trouvoit, en assez grande quantité, dans la mer Baltique, où elle sert à la nourriture des canards. Les grands individus ont 6 mill. de long et 2 mill. de large.

9. Paludine conique. *Paludina conica.* C. Prev.

P. testâ ovato-conicâ, lævigatissimâ, acuminatâ; spirâ productâ; anfractibus planulatis, suturâ superficiali separatis; aperturâ ovato-angulatâ; marginibus acutis.

C. Prévost, *Note sur un nouvel exemple*, etc., *extrait du Journ. de Phys. juin* 1821. *pag.* 11. *n°.* 2.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 129. *pl.* 16. *fig.* 6. 7.

Dans une note intitulée : *Nouvel exemple de la réunion des coquilles marines et de coquilles fluviatiles fossiles dans les mêmes couches*, publiée en 1821 dans le *Journal de Physique*, par M. C. Prévost, ce savant géologue a fait connoître deux nouvelles espèces de Paludines dont la découverte est due à M. Desnoyers. Cette espèce a de l'analogie avec la *Paludina impura*, mais elle est mince, subdiaphane, lisse, d'une forme conique, assez alongée, pointue, peu ventrue, le dernier tour ne formant pas la moitié de la hauteur totale; les tours, au nombre de six, sont à peine convexes; la suture qui les sépare est simple, linéaire, superficielle; l'ouverture est ovale, anguleuse inférieurement; le péristome est mince, continu; la lèvre gauche se détache un peu de l'avant-dernier tour; ombilic à peine marqué. M. Héricart-Ferrand nous a communiqué un individu

contenu encore dans une marne blanche de Septeuil. Nous devons ceux de Vaugirard à l'obligeance de MM. Prévost et Desnoyers. Longueur 9 millim.

10. Paludine de Desmarest. *Paludina Desmarestii.* C. P.

P. testâ ovato-conicâ, turgidulâ, tenuissimè transversìm striatâ; anfractibus sex, convexis, valdè separatis; aperturâ ovata, bimarginata; marginibus continuis.

C. Prevost, *loc. cit. n°.* 1.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 129. *pl.* 15. *fig.* 13. 14.

M. Prévost compare, avec juste raison, cette espèce à la *Nerita contorta* de Muller, *Helix contorto-plicata* de Gmelin, 13e édition de Linné, qui vit actuellement aux environs de Trieste. Mais il existe des différences suffisantes pour ne pas confondre les deux espèces, dont la principale ressemblance est dans le bourrelet marginal de l'ouverture. La Paludine de Desmarest est conique, subglobuleuse, pointue; sa spire est composée de six tours arrondis qui semblent lisses, mais qui, vus à une forte loupe, sont finement striés en travers; la suture est linéaire et profonde, le sommet est pointu et la base présente un petit ombilic. Ce qui rend cette Paludine très-remarquable, c'est le double bourrelet qui forme la marge de l'ouverture : ce caractère devroit placer cette coquille parmi les Cyclostomes; mais les circonstances particulières de son gissement, aussi bien que ses autres caractères, ne peuvent la faire éloigner des Paludines, où elle se trouve dans le voisinage de l'*Impura* et d'autres congénères.

On trouve cette coquille à Vaugirard, aux environs de Paris. Elle est longue de 9 millim.

11. Paludine verte. *Paludina viridis.*

P. testâ minimâ, subovatâ, lævi, pellucidâ, pallidè virente; anfractibus quaternis; vertice obtuso.

Bulimus viridis. Poiret, *Prodr. pag.* 45. *n°.* 14

Cyclostoma viride. Drap. *Moll. pl.* 1. *fig.* 26. 27.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 175 *n°.* 7.

Il ne faut pas confondre cette espèce avec la Paludine saumâtre; non-seulement elle est plus petite, mais elle a aussi une manière de vivre qui lui est particulière. Elle est alongée, pointue, turriculée, plus étroite proportionnellement que la *Muriatica*. Ses tours de spire sont au nombre de six ou sept; ils sont cylindracés, très-convexes, assez larges, lisses, séparés par une suture profonde; le dernier tour est ouvert à la base par une fente ombilicale très-étroite, en partie recouverte par le bord columellaire, qui se renverse au-dessus d'elle. L'ouverture est ovale-arrondie, un peu anguleuse au sommet. A l'extérieur, cette petite espèce est couverte d'un épiderme toujours d'un vert peu foncé, et son ouverture est fermée par un opercule corné d'un brun-noirâtre. Cette espèce a, comme nous le disions tout à l'heure, une manière de vivre qui lui est particulière; c'est en effet dans les sources froides des montagnes qu'on la rencontre en plus ou moins grande abondance. Elle est longue de 3 ou 4 mill.

12. Paludine de Desnoyers. *Paludina Desnoyerii.*

P. testâ ovato-conicâ, turgida, tenui, fragili, profunde umbilicatâ, tenuissime striatâ; aperturâ ovato-rotundâ, subangulatâ.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 127 *pl.* 16. *fig.* 7. 8.

C'est dans le même lieu et dans la même couche où nous avons trouvé la Physe colomnaire que nous avons découvert cette belle espèce de Paludine, que nous nous plaisons à dédier à notre estimable ami M. Desnoyers, dont les savantes observations sur la géologie ont beaucoup contribué à l'avancement de cette belle science. C'est aux recherches de ce savant que nous devons la connoissance de plusieurs espèces fossiles du bassin de Paris, notamment de plusieurs Paludines, et d'autres appartenant à différens genres qu'il a découvertes à Vaugirard, dans les lignites, au milieu du calcaire grossier.

La Paludine de Desnoyers est assez grande, mince, fragile, se trouvant presque toujours brisée ou comprimée entre les couches de la marne blanche qui la renferme. Sa spire est courte, terminée par une pointe mousse; les tours, au nombre de cinq, sont arrondis, séparés par une suture peu profonde; le dernier est très-grand, renflé, ce qui donne à la coquille une forme générale globuleuse. L'ouverture est grande, subovale, à péristome continu, et ayant à l'angle inférieur un épaississement remarquable. Derrière la lèvre gauche se voit un ombilic assez large et profond; des stries d'accroissement peu sensibles se remarquent sur la face extérieure.

Cette coquille se trouve à Epernay, aux environs de Paris. Elle est longue de 32 mill.

13. Paludine pygmée. *Paludina pygmea.* Nob.

P. testâ conoideâ, acuminatâ, lævigatâ substriatâve; anfractibus sex, subconvexis, aperturâ ovatâ, infernè angulata; marginibus continuis.

Bulimus pygmæus. Brong. *Mem. sur les terrains d'eau douce, Ann. du Mus. tom.* 15. *pag.* 376. *n°.* 1. *pl.* 23. *fig.* 1.

Cyclostoma pygmæa. Ferus. *Mém. géol. pag* 63. *n°.* 6.

An Bulime pygmée? Brard, *premier Mém. Ann. du Mus. tom.* 15. *pl.* 27. *fig.* 1—4.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 130. *pl.* 16 *fig.* 9. 10.

Ce n'est qu'avec doute que nous rapportons à cette espèce le Bulime pygmée de M. Brard, qui semble se rapprocher beaucoup plus des Paludines de Mayence que de celle décrite par M. Brongniart. Ce qui les distingue surtout, c'est l'ouverture plus arrondie et un tour de spire de plus dans celui de M. Brard que dans celui de M. Brongniart.

La Paludine pygmée est une petite coquille conique, composée de cinq à six tours de spire peu convexes, très-finement striés longitudinalement; la suture est simple, linéaire et peu profonde. L'ouverture est ovale, un peu anguleuse inférieurement; ses bords sont minces, et le péristome continu s'amincit beaucoup : en s'appliquant sur l'avant-dernier tour, il cache l'ombilic.

Cette pettite coquille se trouve aux environs de Paris, à Montmorency et à Palaiseau. Sa longueur est de 6 à 9 mill.

14. Paludine atome. *Paludina atomus.* Nob.

P. testâ minimâ, lævigatâ, ovato-conicâ, apice obtusa; anfractibus convexis; aperturâ ovatâ, infernè angulatâ; marginibus tenuissimis, continuis.

Bulimus atomus. Brong. *loc. cit. pl.* 3. *fig.* 4.

Cyclostoma atoma. Ferus. *Mém. géol. loc. cit. n°.* 9.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des environs de Paris, tom.* 1. *pag.* 130. *pl.* 16. *fig.* 1. 2.

Cette petite coquille, assez abondamment répandue dans les marnes de la première formation lacustre, est fort petite, mince, blanche, conique, obtuse au sommet, composée de quatre tours de spire seulement. Ces tours sont larges, assez arrondis; la suture est peu profonde; l'ouverture est médiocre, ovale, anguleuse inférieurement; le péristome est très-mince, tranchant, continu : il laisse apercevoir à la base de la columelle un très-petit ombilic.

Cette petite coquille se touve aux environs de Paris, à Saint-Ouen, Menil-Aubry, Fontenai-sous-Bois près Vincenne, Quiney près Meaux. Sa longueur est de 4 à 5 mill.

15. Paludine macrostome. *Paludina macrostoma.* Nob.

P. testâ ovato-conicâ, tenui, fragilissimâ, tenuissimè transversìm striatâ; anfractibus quinque, rotundatis; suturis profundis; apertura magnâ, ovatâ.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 131. *pl.* 15. *fig.* 23. 24.

Quoique ne se trouvant que dans le calcaire grossier et très-rarement, nous ne pouvons placer dans aucun autre genre cette jolie petite coquille; elle est conique, pointue, mince, fragile, composée de six tours dont le dernier est fort grand; la suture est simple mais profonde; des stries transversales, régulières, excessivement fines, se voient à la surface : ces stries sont coupées par des accroissemens irréguliers. Ce qui rend surtout cette espèce remarquable, c'est la grandeur de l'ouverture, qui, du reste, est ovale, à bords très-minces et très-tranchans. Le péristome est continu, et le bord gauche se détache et se relève dans une partie de son étendue; derrière lui se voit un petit ombilic. C'est à l'obligeance de M. Duchastel de Versailles, que nous devons des individus entiers de cette petites coquille fort rare.

On la trouve à Parnes et à Grignon. Sa longueur est de 3 mill.

16. Paludine globule. *Paludina globulus.* Nob.

P. testâ ovato-globulosâ, ventricosâ, lævigatâ; anfractibus quinis, rotundatis, suturâ simplici subprofundâ separatis; aperturâ ovatâ, obliquatâ; umbilico nullo.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des environs de Paris, tom.* 1. *pag.* 132. *pl.* 15. *fig.* 21. 22.

Petite espèce fort remarquable par sa forme et l'obliquité de son ouverture; elle est ovale, raccourcie, globuleuse, entièrement lisse; ses tours, au nombre de cinq, sont arrondis, convexes; la suture est assez profonde, le sommet est pointu; l'ouverture est petite, ovale, oblique à l'axe; ses bords, sans être marginés, sont assez épais; le gauche se réfléchit légèrement dans le plus grand nombre des individus, il cache alors l'ombilic : celui-ci n'est apparent que lorsque le bord n'est pas développé.

Cette petite coquille se trouve aux environs de Paris, à Maulette, près Houdan. Elle est longue de 2 millim. et demi.

17. Paludine miliaire *Paludina pusilla.* Nob.

P. testâ turritâ, lævigatâ, subcylindraceâ; anfractibus sex, convexis, valdè separatis; apertura rotundatâ; marginibus continuis.

Bulimus pusillus. Brong. *loc. cit. pl.* 23. *fig.* 3.

Bulimus pusillus. Brard, *second Mém. Ann. du Mus. tom.* 15. *pl.* 24. *fig.* 22—25.

Cyclostoma pusilla. Ferus. *loc. cit. n°.* 8.

Paludina pusilla. Bast. *bass. tert. du sud-ouest de la France, Mém. de la Soc. d'Hist nat. tom.* 2. *pag.* 31.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom. 1. pag. 134. pl. 16. fig. 3. 4.*

Cette petite coquille, que l'on trouve en quantités innombrables dans les marnes blanches de Saint-Ouen, est bien caractérisée par sa forme alongée, turriculée, subcylindracée; quelquefois son sommet est obtus, d'autres fois il est assez acuminé; ses tours de spire, au nombre de six, sont convexes, arrondis, lisses, bien séparés par une suture profonde. Le dernier grossit souvent assez subitement, ce qui le disproportionne d'avec les autres, mais cela ne se voit que très-rarement. L'ouverture est petite, ronde; ses bords sont minces, tranchans et continus; la base est percée d'un très-petit ombilic.

Il paroît, d'après M. Basterot, dans le Mémoire cité, que l'analogue vivant de cette espèce se rencontre sur nos côtes. Nous n'avions nulle connoissance de ce fait, et il nous a été impossible de le vérifier.

On trouve cette petite coquille aux environs de Paris, au Menil-Aubry et à Saint Ouen, aux environs de Bordeaux. Elle est longue de 3 mill.

PAMET.

Nom qu'Adanson (*Voy. au Sénég. pl.* 18) a donné à une coquille de son genre Telline, genre qui correspond en tout aux Donaces des auteurs. (*Voyez* ce mot.) Gmelin a confondu cette coquille avec le *Donax rugosa*, mais c'est une espèce distincte. Lamarck la nomme Donace alongée, *Donax elongata*.

PANDORE. *Pandora*.

La coquille dont Bruguière a fait ce genre étoit confondue dans les Tellines de Linné sous le nom de *Tellina inœquivalvis;* ce fut dans les planches de l'Encyclopédie qu'il le proposa et ne put le caractériser. Sans doute qu'il ne chercha pas à le mettre en rapport avec ses congénères, puisqu'on le trouve à côté des Lingules, et on ne peut supposer que Bruguière, cet excellent et judicieux observateur, ait pu trouver la moindre analogie entre ces deux genres. Lamarck fut le premier qui caractérisa les Pandores, et dès-lors elles furent adoptées, malgré le sentiment de Poli, qui les plaça dans le genre Solen par la grande ressemblance qui existe entre les animaux. Lamarck associa ce genre aux Corbules, et les plaça l'un et l'autre bien loin de leurs véritables rapports entre les Houlettes et les Anomies; il les changea de place dans ses tableaux de la *Philosophie zoologique* sans mieux réussir que précédemment. Entraîné à de faux rapprochemens par l'inégalité des valves, c'est dans la famille des Camacées qu'on les rencontre associés aux Ethéries, aux Cames et aux Dicérates. Il laissa subsister cet arrangement dans l'*Extrait du Cours*, seulement il divise sa famille des Camacées en deux sections, la première pour les coquilles fixes, la seconde pour les coquilles libres : elle renferme les Corbules et les Pandores. Ce fut donc M. Cuvier le premier (*Règne animal*) qui plaça les Pandores d'une manière naturelle et rationnelle, indiquée tout à la fois par l'animal et la coquille. C'est effectivement dans sa famille les Enfermés, et comme sous-genre des Myes, que se trouve ce genre. Cette indication de M. Cuvier devint profitable à Lamarck, qui enfin, dans son dernier ouvrage, proposa sa famille des Corbulées (*voyez* ce mot), où il renferma les deux seuls genres Corbule et Pandore; mais au moins il ne la laissa plus près des Cames, mais il lui donna un rang plus naturel entre les Mactracées et les Lithophages. M. de Ferussac s'est rapproché, autant qu'il a pu, de l'opinion de Poli : on trouve en effet le genre qui nous occupe dans sa famille des Solens.

M. de Blainville a eu à peu près la même idée en rangeant les Pandores dans la première section de sa famille des Pyloridés (*voyez* ce mot) avec des genres qui, tels que les Anatines et les Thracies, semblent s'en approcher assez naturellement. M. Latreille a adopté la famille des Corbulées de Lamarck sans y apporter de changemens, soit dans sa composition, soit dans ses rapports. Les caractères de ce genre peuvent être exprimés de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps comprimé, assez alongé, en forme de fourreau par la réunion des bords du manteau et sa continuation avec les lobes réunis et assez courts; pied petit, plus épais en avant et sortant par une fente assez grande du manteau; branchies pointues en arrière et prolongées dans le tube. Coquille régulière, inéquivalve, inéquilatérale, transversalement oblongue, à valve supérieure aplatie et l'inférieure convexe; deux dents cardinales, oblongues, divergentes et inégales à la valve supérieure, deux fossettes oblongues à l'autre valve; ligament interne.

Les Pandores sont des coquilles marines assez minces, aplaties, régulières, inéquivalves, nacrées à l'intérieur et pourvues d'une charnière qui, dans quelques espèces, se rapproche de celle de quelques Corbules aplaties. Ce genre se rapproche beaucoup des Corbules et ne peut être placé que dans leur voisinage.

On ne connoissoit encore qu'un petit nombre de Pandores. Il y a peu de temps, M. Sowerby, dans son *Species conchyliorum*, a porté le nombre des vivantes à douze ou treize, parmi lesquelles quelques-unes nous semblent de simples variétés. A ces espèces vivantes il faut joindre deux fossiles qui sont actuellement connues, l'une aux environs de Paris et l'autre dans le Plaisantin. L'une et l'autre sont très-rares

1. Pandore rostrée. *Pandora rostrata*.

P. testâ latere postico longiore, attenuato, rostrato, hinc in utrâque valvâ angulato.

Tellina inequivalvis. Lin. *Syst. nat. pag.* 1118. Gmel. *n°.* 23.

Poli, *Test. tom.* 1. *tab.* 15. *fig.* 5 et 9.

Chemn. *Conch. tom.* 6. *tab.* 11. *fig.* 106. *a. b. c.*

Pandora. Encycl. *pl.* 250. *fig.* 1. *a. b. c.*

Pandora margaritacea. *Syst. des Anim. sans vert. pag.* 137.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 498. *n°.* 1.

De Blainv. *Malac. pag.* 563. *pl.* 78. *fig.* 6. 6. *a.*

Sow. *Gen. of Schells, n°.* 2. *fig.* 1. 2. 3.

Coquille ovale-oblongue, obtuse antérieurement, étroite et rostrée à son extrémité postérieure; elle est très-inéquilatérale, inéquivalve, lisse ou presque lisse, marquée de zones concentriques, flexueuses, qui indiquent les accroissemens. La valve inférieure est médiocrement profonde; son crochet est petit, pointu; immédiatement au-dessous de lui et intérieurement le bord cardinal, assez épais, est coupé presque perpendiculairement par une fossette oblongue, étroite, oblique, qui reçoit la dent cardinale saillante de la valve supérieure. Au côté postérieur de cette fossette s'en trouve une autre un peu plus profonde, plus alongée, divergente, qui donne insertion au ligament de la charnière. La valve supérieure est aplatie, quelquefois un peu concave en dessus; son sommet est très-court et obtus; sa charnière présente une dent cardinale un peu saillante et à côté d'elle la fossette oblongue du ligament; la surface interne est lisse et polie, d'une nacre assez brillante. On remarque sur les parties latérales et supérieures deux petites impressions musculaires, très-superficielles et arrondies; elles sont jointes par une impression paléale simple, non échancrée postérieurement, quoique l'animal soit pourvu de deux siphons.

Cette espèce est très-commune dans l'Océan européen. Elle est longue de 35 millim. et large de 27.

2. Pandore obtuse. *Pandora obtusa*.

P. testâ latere antico versùs extremitatem dilatato, obtusissimo, hinc obsoletè angulato.

Pandora obtusa. Leach.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 499. *n°.* 2.

Cette espèce est très-voisine de la précédente; elle en diffère cependant par sa taille, qui est constamment plus petite, et parce qu'elle est obtuse à ses deux extrémités. Elle est ovale-oblongue, très-inéquilatérale, lisse, nacrée, un peu plus étroite antérieurement que postérieurement; le côté antérieur est très-court et arrondi; le bord cardinal de la valve inférieure, assez épais et saillant à son extrémité antérieure, présente sous le crochet une échancrure triangulaire, dans laquelle est reçue la petite dent cardinale de l'autre valve. La valve supérieure est très-aplatie, très-mince; son sommet ne fait aucune saillie, et au-dessous de lui se trouve une petite dent cardinale courte, à côté de laquelle se voit la petite fossette du ligament.

Cette espèce, plus rare que la précédente, se trouve dans la Manche, sur les côtes de France et d'Angleterre. Elle est longue de 10 à 12 millim. et large de 20 à 25.

3. Pandore de Defrance. *Pandora Defrancii*. Nob.

P. testâ minimâ, ellipticâ, depressâ, anticè subangulata, margaritaceâ, ad cardinem angulatâ; cardine bidentato.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 61. *pl.* 9. *fig.* 15. 16. 17.

Cette coquille, très-aplatie, a, pour la forme, quelque ressemblance avec la Pandore obtuse que l'on trouve sur les côtes d'Angleterre; cependant elle est toujours plus petite, moins obtuse, moins profonde; la petite valve est tout-à-fait plate, et l'autre l'est presque également comme dans les deux autres espèces du même genre. La petite valve porte deux dents divergentes et courtes qui correspondent dans l'autre valve à deux enfoncemens dans lesquels est placé le ligament. La charnière forme un angle assez saillant.

Cette espèce se trouve à Grignon. Elle est longue de 4 millim. et large de 7.

PANOPÉE. *Panopea*.

Ce genre fut établi par M. Ménard de la Groye, pour une des plus grandes coquilles bivalves qui soit connue et que les auteurs antérieurs à Linné nommoient *Chama glycimeris*, nom sous lequel Aldrovande, le premier, la représenta. Lister en donna ensuite une bonne figure en lui conservant le nom qu'Aldrovande lui avoit donné: cet auteur, plein de sagacité, sentit les rapports de cette coquille avec les Solens, car il la mit immédiatement après eux. Linné la plaça dans son genre Mye, quoiqu'elle n'en ait pas tous les caractères, et elle y resta jusqu'au moment où M. Ménard proposa pour elle le genre Panopée, qui fut adopté par tous les conchyliologues, qui furent, à son égard, d'un commun sentiment en le considérant comme très-voisin des Solens. Quoiqu'on ne connoisse point encore l'animal des Panopées, on ne peut douter qu'il ne doive avoir beaucoup d'analogie avec celui des Solens et le Solen rose ...

tr'autre. D'un autre côté, il est évident que la coquille par sa forme a aussi des rapports avec les Myes; la large ouverture postérieure que laissent entr'eux les bords de la coquille, sa profonde impression paléale, indiquent l'existence de deux siphons longs et charnus: cela dévoile aussi l'habitude de cet animal de vivre enfoucé dans le sable à la manière de presque tous les Acéphalés à longs siphons.

La Panopée d'Aldrovande étoit il y a quelques années encore très-rare dans les collections, il étoit donc fort difficile d'examiner comparativement des individus vivans et des individus fossiles; aujourd'hui qu'il a été possible de faire cette comparaison, il doit en résulter la réunion de deux espèces établies, la Panopée fossile n'étant certainement qu'une variété de la vivante. Ce n'est pas en Italie seulement que l'on trouve des Panopées fossiles; on en a découvert aussi aux environs de Bordeaux et nous en possédons une des terrains parisiens : elles forment des espèces évidemment distinctes. Lamarck caractérise ainsi le genre Panopée :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille équivalve, transverse, inégalement bâillante sur les côtés; une dent cardinale conique sur chaque valve, et à côté une callosité comprimée, courte, ascendante, non saillante au-dehors; ligament extérieur sur le côté postérieur de la coquille et fixé sur les callosités.

Il est probable que plus tard, lorsque l'on connoîtra l'animal des Panopées, on reconnoîtra son analogie avec celui du *Solen strigillatus* et autres espèces analogues, et que l'on fera de toutes ces coquilles un bon genre qui rendra plus naturel le genre Solen de Lamarck en le démembrant.

Aux espèces actuellement attribuées au genre Panopée, il faut ajouter une coquille que Lamarck a placée bien à tort dans son genre Glycimère (*Glycimeria arctica*); cette coquille n'est en effet autre chose qu'une petite espèce de Panopée des mers du Nord.

PANOPÉE d'Aldrovande. *Panopæa Aldrovandi.*

P. testâ ovato-oblongâ, magnâ, crassâ, utroque laterè obtusâ, hiante, extùs lævigatâ; umbonibus subprominulis; cardine subcalloso, unidentato; impressione musculari, posticâ, prælongâ. NOB.

Chama glycimeris altera. ALDROV. *Test. liber tert. pag.* 473. 474.

LISTER, *Conch. tab.* 414. *fig.* 258.

BORN, *Mus. tab.* 1. *fig.* 8.

Mya glycimeris. LIN. GMEL. *pag.* 3222.

CHEMN. *Conch. tom.* 6. *tab.* 3. *fig.* 23.

Testa fossilis. Panopæa Faujasi. MÉNARD, *Ann. du Mus. tom.* 9. *pag.* 131. *pl.* 12.

On avoit pensé que la coquille vivante qui sert de type au genre Panopée étoit d'une autre espèce que celles que l'on trouve assez abondamment dans les terrains tertiaires de l'Italie; un nouvel examen a démontré qu'il n'y avoit entre elles aucune différence quand on possédoit des individus de même taille et de même âge. La Panopée est une des plus grandes coquilles bivalves connues; elle est ovale-oblongue, presque équilatérale, très-renflée, subcylindracée; elle est très-bâillante à ses extrémités, mais surtout à la postérieure; l'extrémité antérieure est obtuse, arrondie, plus large que la postérieure. A l'extérieur, cette coquille est lisse ou sillonnée par des accroissemens irréguliers; les crochets sont grands, saillans, opposés, très-peu obliques; le bord cardinal devient fort épais dans les vieux individus; son côté postérieur porte une callosité nymphale très-épaisse, creusée à sa base extérieure par un sillon triangulaire, oblique et profond, dans lequel s'insère un grand ligament très-saillant en dehors. Immédiatement au-dessous du crochet se trouve dans la valve gauche une fossette médiocre et oblique, sur le bord antérieur de laquelle naît une petite dent cardinale, étroite, saillante en crochet, dont la face interne se met en contact avec une petite dent semblable qui se trouve sur l'autre valve, à l'extrémité antérieure de la nymphe. L'intérieur de la coquille est lisse; on y voit deux impressions musculaires, profondes dans les vieux individus, et réunies par une impression paléale assez large, profondément échancrée du côté postérieur. Les bords sont minces, tranchans, épaissis à l'intérieur.

Cette coquille, qui est très-rare dans la Méditerranée, est beaucoup plus commune à l'état fossile. Les individus vivans ont jusqu'à 13 cent. de long et 2 décim. de large.

PAPIER DE LA CHINE.

Nom vulgaire que l'on donne à quelques espèces de Cônes, *Conus marmoratus* et autres. *Voyez* CÔNE.

PAPIER MARBRÉ.

Nom vulgaire d'un Cône fort commun, *Conus marmoratus. Voyez* CÔNE.

PARACÉPHALOPHORES. *Paracephalophora.*

M. de Blainville, comme nous l'avons vu à l'article MOLLUSQUES, divise tous les animaux qui y sont contenus en trois classes; la seconde est celle à laquelle il donna le nom de Paracéphalophores : cette classe correspond assez bien aux Gastéropodes des auteurs, et aux Trachélipodes et Gas-

téropodes réunis de Lamarck. M. de Blainville a employé les organes de la génération comme caractères essentiels pour diviser cette classe en trois sous-classes : 1°. Paracéphalophores dioïques; 2°. Paracéphalophores monoïques; 3°. Paracéphalophores hermaphrodites. La première sous-classe est partagée en deux ordres, le premier, sous le nom de Siphonobranches (*voyez* ce mot), rassemble tous les Mollusques à siphons; le second, sous celui d'Asiphonobranches (*voyez* ce mot), renferme ceux qui en sont dépourvus et qui ont une coquille à ouverture entière. La seconde sous-classe est divisée d'après les organes de la respiration en deux sections, selon qu'ils sont symétriques ou non : dans la première, où on trouve ces organes symétriques, ainsi que la coquille, il y a trois ordres, les Pulmobranches, les Chismobranches et les Monopleurobranches. (*Voyez* ces mots.) La seconde section se partage en cinq ordres, qui sont les suivans : Aporobranches, Polybranches, Cyclobranches, Inférobranches et Nucléobranches, auxquels nous renvoyons. La troisième sous-classe contient trois ordres, les Cirrobranches, les Cervicobranches et les Scutibranches. *Voyez* également ces mots.

PARALLELIPIPEDUM.

Klein, dans sa *Méthode, page* 121, fait sous ce nom un genre particulier pour l'*Arca contorta* de Linné. Ce genre inutile n'a point été adopté. *Voyez* ARCHE.

PARMACELLE. *Parmacella.*

On doit l'établissement de ce genre à M. Cuvier, qui en donna une excellente anatomie dès 1805, dans le tom. 5 des *Annales du Muséum*, *pag.* 442. Ce fut le célèbre voyageur Olivier qui rapporta le premier ce Mollusque de la Mésopotamie, où il l'a trouvé vivant à la manière des Limaces. Ce genre, créé d'après les caractères extérieurs et des observations anatomiques, ne pouvoit manquer d'être universellement adopté; on ne pouvoit non plus contester les rapports évidens qu'il a avec les Limaces : aussi il n'est aucun auteur qui ne les ait admis; nous n'entrerons donc point dans plus de détails à cet égard. Pendant long-temps on ne connut que l'espèce d'Olivier; M. de Ferussac reçut de M. Taunay, et venant des environs de Rio-Janeiro, un animal qu'il rapporta à ce genre, et dont il publia l'anatomie d'après M. de Blainville, dans son grand ouvrage sur les Mollusques terrestres et fluviatiles. L'animal venant d'Amérique présente cependant, d'après M. de Blainville lui-même, des différences assez notables, mais qui ne lui ont pas paru suffisantes pour le déterminer à créer exprès un nouveau genre. Les caractères suivans ont été donnés à ce genre par M. de Blainville :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal ovalaire, déprimé, assez peu bombé en dessus, largement gastéropode, couvert d'une peau épaisse, formant, dans le tiers moyen du dos, un disque charnu, ovale, à bords libres en avant, dont la partie postérieure contient une coquille fort petite, très-pleine, en écusson; orifice pulmonaire au bord droit et postérieur du disque; l'anus du même côté, sous le bord libre de la même partie; orifice de la génération unique en arrière du tentacule droit.

N'ayant point eu la possibilité d'observer par nous-même la Parmacelle, nous nous servirons des travaux de MM. Cuvier et de Blainville pour donner une idée de son anatomie. La Parmacelle est un animal limaciforme, ayant à la tête quatre tentacules, dont les deux postérieurs sont oculifères; le milieu du dos est recouvert d'un manteau charnu, ovale, qui a un peu plus du tiers de la longueur du corps; l'extrémité postérieure se termine par une queue semblable à celle des Limaces et mieux encore à celle des Hélices. Vers le milieu du bord droit du manteau est une échancrure au fond de laquelle se trouve l'orifice de la cavité pulmonaire et celui du rectum; le manteau est adhérent au corps par la moitié postérieure seulement : c'est dans cette partie que se développe une coquille d'une médiocre grandeur, qui est placée au-dessus du cœur et de la cavité pulmonaire pour leur servir, comme dans la Limace, de corps protecteur. La masse de la bouche est ovale et plus saillante en dessous; il en part un œsophage court et mince qui se rend à la cavité de l'estomac, qui est une grande cavité membraneuse, assez large et fort longue. Les glandes salivaires multilobées se remarquent au-dessous de l'origine de l'estomac; elles remontent vers la masse bucale, dans laquelle vont s'insérer les canaux salivaires. Le canal intestinal est enveloppé du foie, dans lequel il fait quatre circonvolutions qui ont deux fois la longueur du corps environ; il se rétrécit sensiblement vers le rectum, qui se termine comme nous l'avons déjà dit. L'ovaire est enveloppé dans le foie; il donne naissance à un oviducte plissé qui aboutit à la partie postérieure et grosse du testicule; la partie mince et alongée de celui-ci est partagée selon sa longueur en deux moitiés, qui diffèrent par la couleur et par le grain : l'une est brune et grenue, l'autre blanche et homogène. L'extrémité de cette partie s'amincit subitement pour entrer dans une bourse en forme de cornemuse. La poche dite de la pourpre insère aussi son canal excréteur dans cette bourse, à l'endroit où celle-ci se rétrécit pour gagner l'orifice extérieur; elle reçoit ceux de deux petits sacs aveugles, de forme simple et conique, et immédiatement au-dessous l'orifice du fourreau de la verge; ce fourreau a lui-même un petit cœcum auquel s'insère un muscle qui vient du dos de l'animal;

la pointe postérieure de la verge communique avec le testicule par un petit canal déférent tortueux. Le cœur est très-petit comparativement à l'oreillette qui a près de trois fois son volume; il est contenu dans un péricarde, et il donne naissance à un système vasculaire semblable pour la distribution à celui des Limaces. Le cerveau ou ganglion œsophagien donne de chaque côté des rameaux nerveux pour les tentacules, et un autre pour la masse bucale; ensuite viennent ceux qui forment le collier nerveux. Celui-ci produit sous l'œsophage un ganglion double très-considérable; la partie supérieure donne les nerfs aux organes de la génération et ceux des viscères, parmi lesquels il y en a surtout deux très-longs pour le cœur et les poumons, et un intermédiaire pour le foie et les intestins. Les nerfs de la masse du pied viennent de la partie inférieure de ce ganglion. Tels sont les principaux faits rapportés par M. Cuvier; ils ne se rapportent pas tous avec ceux observés par M. de Blainville sur l'autre espèce de Parmacelle. Voici les principales différences : il n'y a pas de véritable bouclier, mais un manteau fort mince et échancré dans le milieu du bord droit; le tentacule et la masse bucale sont absolument semblables à ceux des Limaces, et diffèrent peu par conséquent de ces parties dans la Parmacelle de Perse. Les organes de la digestion, ceux de la respiration, n'offrent point de différences notables avec les Limaces; il n'en est pas de même pour les organes de la génération, qui non-seulement diffèrent de ceux de la Limace, mais encore de ceux de la Parmacelle observée par M. Cuvier. L'ovaire contenu dans le foie forme une masse hémisphérique composée d'un très-grand nombre de petits grains alongés et bien distincts. L'oviducte qui en sort est un canal blanc très-tortillé, qui devient très-fin en s'approchant du testicule, et se termine au cou d'une petite vessie ovale alongée, qui plonge ensuite dans la masse du testicule. M. de Blainville n'a pu observer sa continuation avec la seconde partie de l'oviducte. Cette seconde partie forme un gros canal cylindrique, boursoufflé, d'un aspect gélatineux, sur lequel est appliqué le canal déférent. Arrivé vers l'extrémité antérieure, l'oviducte reçoit le canal de la vessie. Celle-ci est longue et étroite, à parois minces, blanche, avec un trait noir dans toute sa longueur; son canal se colle contre l'oviducte au bord de l'orifice duquel il se termine. Le testicule forme une masse considérable d'un jaune assez foncé, et composé d'un grand nombre de lobules serrés, sans traces évidentes de granulations. On en voit naître le canal déférent, blanc, peu large d'abord, mais prenant plus d'ampleur; il se colle contre la seconde partie de l'oviducte, la suit dans toute sa longueur, et, arrivé à la partie antérieure encore très-fine, se termine à la racine de l'organe excitateur. Celui-ci est une espèce de cou alongé, étroit, attaché en arrière par un petit muscle au diaphragme; il se termine tout à côté de l'oviducte, dans le cloaque, par une espèce de cou; mais, ce qui est plus remarquable, c'est qu'il contenoit dans son intérieur un corps styliforme, comme translucide, peut-être analogue au dard des Hélices; en sorte que cet organe seroit aussi l'organe excitateur de ces animaux, puisqu'il reçoit la terminaison du canal déférent et la bourse du dard. Il n'y avoit du reste aucune trace des cœcums qui existent dans presque toutes les espèces d'Hélices, et comme M. Cuvier en décrit dans sa Parmacelle d'Olivier.

Nous avons rapporté textuellement ce que dit M. de Blainville sur les organes de la génération, parce que ce sont eux qui présentent le plus de différences avec ce qui existe dans l'autre espèce. Quoiqu'elles soient notables, nous ne pensons pas cependant qu'elles soient suffisantes pour faire un genre de chacune des espèces. On sait que les espèces sont d'autant meilleures qu'elles reposent sur des caractères plus appréciables, et que c'est principalement dans les organes de la génération qu'on peut en trouver de solides; car ce sont ces organes qui constituent les espèces, puisque ce sont eux qui empêchent leur confusion.

PARMOPHORE. *Parmaphora.*

Parmi les genres de Montfort, on doit distinguer, comme un des meilleurs, celui qu'il nomma Pavois *Scutus*. La coquille qui a servi de type au genre était confondue parmi les Patelles. Chemnitz lui avait donné le nom de *Patella ambigua*. Lamarck, lui-même, n'avoit pas d'abord senti la nécessité de ce genre, que M. de Blainville cependant confirma par l'anatomie, et il lui donna le nom de Parmaphore, que Lamarck et la plupart des conchyliologues ont adopté. La grande analogie que M. de Blainville a trouvée entre les animaux de ce genre et ceux des Fissurelles a fait admettre l'opinion de ce savant anatomiste sur les rapports qu'il convient d'établir entre ces deux genres; il en a aussi avec les Emarginules, de sorte que c'est bien dans la famille des Calyptraciens de Lamarck qu'il doit être placé. Ensuite, que l'on adopte ou non cette famille, les trois genres que nous venons de mentionner n'en devront pas moins rester voisins. Cela est d'autant plus vrai que depuis la publication de l'ouvrage de Lamarck, toutes les méthodes ont conservé les mêmes rapports pour les Parmophores, quoique l'on ait, à juste raison, démembré en deux autres la familles des Calyptraciens. *Voy.* ce mot.

Voici les caractères que Lamarck a donnés à ce genre :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps rampant, fort épais, oblong-ovale, un peu plus large postérieurement, muni d'un man-

teau dont le bord fendu en avant retombe verticalement tout autour, et recouvert plus ou moins par une coquille en forme de bouclier; tête distincte, placée sous la fente du manteau, portant deux tentacules coniques, contractiles; deux yeux presque pédiculés, placés à la base externe des tentacules; bouche en dessous, cachée dans un entonnoir tronqué obliquement; cavité branchiale s'ouvrant antérieurement et derrière la tête par une fente transversale et contenant les branchies, constituées par deux lames pectinées et saillantes; orifice de l'anus dans la cavité branchiale.

Coquille oblongue, subparallélipipède, un peu convexe en dessus, rétuse aux extrémités, échancrée antérieurement par un léger sinus, et ayant au-dessus, vers la partie postérieure, une petite pointe apiciale inclinée en arrière; face intérieure légèrement concave.

Il n'est pas étonnant que les Parmophores aient été long-temps confondus avec les Patelles; ce sont en effet, quant aux coquilles, celles qui ont le plus d'analogie avec elles : ce sont des coquilles alongées, oblongues, scutiformes, déprimées, convexes en dessus, concaves en dessous pour contenir l'animal; elles sont parfaitement symétriques, ont le sommet peu saillant, incliné et situé vers le tiers de la longueur totale. A l'intérieur, elles offrent une grande impression musculaire, étroite, courbée en fer à cheval comme dans les Patelles et les Fissurelles.

On ne connoît encore que quatre espèces de Parmophores, deux vivantes et deux fossiles : ces deux dernières sont propres au bassin de Paris.

PARMOPHORE austral. *Parmaphorus australis.*

P. testâ solidâ, glabrâ, dorsi animalis longitudinem æquante.

Patella ambigua. CHEMN. *Conch. tom.* 11. *tab.* 197. *fig.* 1918.

Scutus antipodes. DEN. MONTFORT, *Conch. tom.* 2. *pag.* 59.

Parmophorus elongatus. DE BLAIV. *Bull. des Scien. fév.* 1817. *pag.* 28.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 3. *n°.* 11.

DE BLAINV. *Malac. pag.* 501. *pl.* 48. *fig.* 2.

Coquille ovale-oblongue, étroite, patelliforme, obtuse à ses extrémités, symétrique, à sommet court, incliné postérieurement, et situé au tiers postérieur de la longueur totale. Le côté antérieur est ordinairement un peu subtronqué, quelquefois même il présente l'indice d'une échancrure très-superficielle. A l'extérieur, la coquille est blanche, lisse ou irrégulièrement striée par des accroissemens; à l'intérieur, elle est médiocrement profonde, polie, brillante : on y remarque une grande impression musculaire, étroite, qui fait presque tout le tour de la coquille, dont les extrémités viennent se terminer presque à la ligne médiane, du côté antérieur. Vers le sommet, on remarque deux petites impressions arrondies de chaque côté d'une ligne médiane un peu saillante qui se dirige du sommet vers le bord antérieur : les bords sont obtus, lisses et réguliers.

Cette coquille se trouve dans les mers australes, à la Nouvelle-Hollande, aux îles des Amis, &c.; elle est longue de 80 millim. et large de 35.

2. PARMOPHORE granulé. *Parmophorus granulatus.*

P. testâ supernè tuberculis parvis granulatâ.

Parmophorus granulatus. DE BLAINV. *Bull. des Scien.* ibid.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 3. *n°.* 2.

Le Parmophore granulé est plus petit et plus déprimé que le précédent; il est ovalaire, alongé, mais ses extrémités ne sont pas également obtuses, l'antérieure est plus rétrécie et assez profondément échancrée. A l'extérieur, cette coquille est blanche, couverte d'un grand nombre de stries concentriques, fines, régulières, accompagnées sur les parties latérales de rides onduleuses ou de granulations plus ou moins nombreuses; le sommet est court, il en part deux côtes obscures qui se dirigent en divergeant vers le côté antérieur, et se terminent aux extrémités de l'échancrure qui s'y trouve. A l'intérieur, la coquille est également blanche, et l'impression musculaire que l'on y remarque est semblable à celle de l'autre espèce.

On trouve cette espèce dans les mers australes, où elle est plus rare que l'autre. Elle est longue de 50 millim. et large de 23.

3. PARMOPHORE alongé. *Parmophorus elongatus.* LAMK.

P. testâ tenui, elongatâ, anteriùs integrâ, striis exiguis radiatâ; marginibus acutis.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 6. 2e *part. pag.* 5. *n°.* 4.

Patella elongata. LAMK. *Ann. du Mus. tom* 1. *pag.* 310, et *tom.* 6. *pl.* 42. *fig.* 1. *a. b.*

Parmophorus lævis. DE BLAIN. *Bull. des Sc. févr.* 1817. *pag.* 28.

NOB. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 13. *pl.* 1. *fig.* 15 et 16.

Puisque le nom de Patelle alongée avoit été depuis long-temps donné à cette coquille par Lamarck, M. de Blainville auroit dû conserver le nom spécifique à cette espèce, et ne pas le donner à un autre du même genre, ce qui porte indubitablement de la confusion dans la synonymie : il

est juste d'ailleurs de conserver aux espèces les noms distinctifs qui leur ont été imposés les premiers. Lamarck donne comme variété de cette espèce une coquille qui, à notre avis, doit faire une espèce distincte, comme nous allons essayer de le démontrer bientô .

Ce Parmophore se reconnoît par son peu d'épaisseur, par ses bords tranchans, par son sommet légèrement incliné; les rayons qui se voient à sa surface, dans quelques individus, ne sont point constans ni dans le nombre, ni dans les individus de localités différentes.

On trouve cette espèce à Grignon, Mouchy, Valmondois, la Chapelle, près Senlis.

Longueur des plus grands individus 46 millim., largeur 15.

4. Parmophore étroit. *Parmophorus angustus.* Nob.

P. testâ tenui, lævigatâ, perangustâ, non radiata; marginibus acutis.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 14. *pl.* 1. *fig.* 16—17.

Si on s'en rapportoit seulement à la figure citée, on auroit une idée peu juste de la coquille dont il est question, le dessinateur l'ayant représentée une fois plus large qu'elle ne l'est réellement; car l'individu que nous avons sous les yeux n'a pas tout-à-fait deux millimètres de large, sur une longueur de neuf millimètres, et les individus que nous avons observés, soit dans la collection de M. Defrance, soit dans celle de M. Lambotin, présentoient toujours la même proportion dans les dimensions, qui se trouvent elles-mêmes à un tel point hors de celles de l'espèce précédente, que je ne doute pas qu'elle ne soit différente : le sommet de cette espèce est plus aigu, plus élevé et moins courbé.

Cette espèce se trouve à Grignon et à Mouchy.

PARASOL. *Umbraculum.*

Tel est le nom que M. Schumacher, dans son *Essai de Conchyliologie*, donne à un genre que Lamarck depuis long temps avoit établi sous le nom d'Ombrelle. *Voyez* ce mot.

PARASOL CHINOIS.

Nom vulgaire et marchand d'une coquille assez rare dans les collections, *Patella umbrella* Lin., dont Lamarck a fait son genre Ombrelle *Voyez* ce mot.

PARTHENOPE. *Parthenopia.*

M. Ocken, par un double emploi, a donné ce nom à l'animal qui avoit servi à Mekel pour l'établissement de son genre Gastéroptère. *Voyez* ce mot.

PATTE DE CRAPAUD.

Nom vulgaire que l'on donne encore dans le commerce à une coquille assez rare du genre Rocher, *Murex scorpio* de Lamarck. *Voyez* Rocher.

PATELLE. *Patella.*

Les Grecs nommoient *Lepas* des coquilles convexes d'un côté, concaves de l'autre, et qui sont adhérentes aux rochers sous-marins; ils désignoient aussi un rocher par le même mot *lepas*, d'où il est à présumer que le nom donné aux coquilles est dérivé de celui de rocher ou petite éminence. Quelques auteurs ou commentateurs ont pensé que le mot *lepas* dérivoit plutôt du mot grec *lepis*, qui signifie écaille ou écorce : on pouvoit, en effet, appuyer cette opinion sur ce que les Patelles, fixées en grand nombre sur certains rochers, ressemblent assez bien à des écailles qui le revêtiroient comme celles d'une tortue. Les Latins, comparant les coquilles dont il s'agit à de petits vases ou de petits plats, leur ont donné le nom de Patelle, *Patella*, et leur ont conservé aussi quelquefois le nom de Lepas. Au renouvellement des lettres, ce fut sous ces deux noms, considérés comme synonymes, que les auteurs Belon, Rondelet, Aldrovande, désignèrent les Patelles. Des auteurs un peu plus modernes, comme Lister, rassemblèrent en groupe bien caractérisé les espèces de Patelles qu'ils connurent; cet auteur traça même les principaux genres que Linné ne fit pas, mais qu'il eut le bon esprit d'admettre pour les divisions principales de son genre Patelle. Langius, quelques années plus tard, associa les Patelles et les Balanes dans une même section, sans cependant confondre ces deux genres. Gualtieri n'apporta à ce genre aucun changement notable; il l'adopta de Lister avec les mêmes sous-divisions. Sous la dénomination de Monoconques, Klein a rassemblé toutes les coquilles que les auteurs avant lui rangeoient dans les Patelles; il ne les conserva pas dans leur intégrité, il les divisa en deux classes : la première, sous le nom de Patelle, renferme les deux genres *Patella integra* et *Patella lacera*, et la seconde, sous celui d'Ansata, contient les cinq genres *Calyptra*, *Cochlearia*, *Mitrula*, *Lagenaria* et *Cochlolepas*. Ces divisions de Klein auroient été utiles s'il les avoit fondées sur des caractères convenables : ceux de cet auteur étoient tirés de la forme extérieure, et quelquefois mal appréciés. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que Klein a placé les Patelles et ses démembremens entre les Monoconques proprement dits et les Acéphales, les considérant comme un intermédiaire entre les deux classes. Adanson ne fit pas de même, son esprit fut entraîné par d'autres rapports, les Mollusques operculés furent pour lui le passage aux bivalves; aussi voyons-nous les Patelles, sous le nom an-

cien de *Lepas*, faisant le septième genre de ses Limaçons univalves, dans la quatrième famille. Les Anciens avoient déjà mentionné l'animal des Patelles, mais d'une manière si peu exacte, que l'on peut attribuer à Adanson la première description bien faite d'un animal de ce genre; il est entré à l'égard de son Libot dans un grand nombre de détails qu'il ne donna pas ordinairement à la plupart des autres Mollusques; il décrivit les organes apparens sans les disséquer, ce qui laissoit encore un assez vaste champ pour l'observation. Linné, sans rien faire de ce côté, donna aux Patelles une place plus convenable qu'Adanson : elle a des rapports avec celle de Klein; mais Linné n'adopta aucune des sous-divisions de cet auteur, de sorte que le genre Patelle resta dans son entier tel que Lister et Gualtieri l'avoient compris; il y introduisit même un assez grand nombre de coquilles étrangères, même les valves de Lingule (*voyez* ce mot) : aussi étoit-il nécessaire de porter la réforme dans ce genre, ce que fit Bruguière le premier, en séparant d'abord le genre Fissurelle, et en créant ensuite le genre Lingule dans les planches de l'Encyclopédie. Ce savant conchyliologue plaça avec juste raison les Fissurelles et les Patelles au commencement de la grande classe des Mollusques, ce qui les met en rapport avec les Mollusques acéphales qui terminent la section précédente. Bruguière imita en cela l'immortel Linné, et perfectionna sa méthode. Quelques années après, en 1792, M. Cuvier publia, dans le *Journal d'Histoire naturelle*, ses observations anatomiques sur les Patelles; il avoit étudié avec soin celle qui se trouve abondamment sur nos côtes de la Manche. Il publia presqu'en même temps son *Tableau élémentaire d'Histoire naturelle*; le genre Patelle y est restitué dans son intégrité linnéenne : les Fissurelles, que Bruguière en avoit séparées, y sont de nouveau réunies. Dans l'ordre général des rapports, les Patelles sont rapprochées des Oscabrions et des Haliotides au commencement de la grande section des Mollusques testacés, se trouvant séparées des Acéphales par toute la série des Mollusques turbinés.

Lamarck a été le premier qui ait porté une réforme utile et nécessaire dans les Patelles de Linné; non-seulement il a admis les Fissurelles de Bruguière, mais il en a encore extrait les Emarginules, les Crépidules et les Calyptrées. C'est en 1801, dans le *Système des Animaux sans vertèbres*, qu'il opéroit ces changemens. Ils furent bientôt après adoptés par M. de Roissy dans le *Buffon de Sonnini*, où les mêmes rapports sont conservés. M. de Ferussac démembra aussi un genre des Patelles de Linné, genre que Lamarck et M. de Roissy confondirent sans doute avec les Crépidules, nous voulons parler du genre Septaire, que Lamarck, ne connoissant pas sans doute le travail de M. de Ferussac, nomma Navicelle, et que Montfort, après lui, nomma Cambry : c'est le seul démembrement nouveau que l'on trouve dans les *Tableaux de la Philosophie zoologique*. L'année suivante, Montfort, outre les genres de Lamarck qu'il adopta dans sa *Conchyliologie systématique* et celui que nous venons de mentionner, en établit encore un autre, un des meilleurs que ce naturaliste ait créé. Le genre Pavois a été en effet consacré par l'anatomie; mais M. de Blainville, auquel on doit ces recherches anatomiques, a changé le nom donné par Montfort contre celui de Parmophore qui a été plus généralement adopté. Outre ces divers genres, extraits des Patelles, Lamarck, en 1811, en sépara encore les Cabochons et les Ombrelles, de sorte que, déjà considérablement réduit, le genre Patelle offrit un ensemble bien plus satisfaisant. Sa famille des Phyllidiens fut partagée en deux sections : la dernière se compose des genres Oscabrion, Ombrelle, Patelle et Haliotide, mais ce dernier est justement avec un point de doute. Tels étoient les rapports établis entre les Patelles et les genres voisins; rapports qui sembloient d'autant plus incontestables qu'ils étoient sanctionnés par les anatomies plus parfaites de M. Cuvier, publiées dans les *Annales du Muséum*; qu'ils étoient consacrés par l'ouvrage méthodique de ce célèbre zoologiste, aussi bien que par le dernier ouvrage de Lamarck. Cependant un savant anatomiste, auquel la science est redevable de la connoissance positive de plusieurs genres de Mollusques, changea l'ordre établi avant lui, et rejetant, comme non prouvée, l'existence des branchies autour du corps des Patelles, il en fait, sous le nom de Rétifères, une famille à part dans les Cervicobranches. Mais nous pensons qu'à cet égard M. de Blainville est dans l'erreur; un examen attentif nous ayant prouvé que la partie cervicale du manteau ne peut servir de branchies, tandis que ces organes sont véritablement les lamelles qui se remarquent autour du pied. Nous avons vu ces lamelles à de très-fortes loupes, ainsi qu'au microscope, ce qui nous a confirmé dans notre opinion. Avant le *Traité de Malacologie* de M. de Blainville, dans lequel sont proposés les changemens que nous venons de mentionner, M. Defrance démembra encore des Patelles de Linné, des Cabochons de Lamarck, son genre Hyponice pour les espèces qui ont un support pierreux et fixe, ce qui les fait ressembler beaucoup aux coquilles bivalves : analogie qui se retrouve aussi, quoique d'une manière assez éloignée, dans la structure de l'animal. Après tant de coupures, le genre Patelle paroissoit suffisamment épuré, si on peut le dire ainsi; il sembloit tellement homogène, que l'on pouvoit croire qu'il étoit impossible à l'avenir d'y trouver matière à un genre naturel; cependant il n'en a pas été ainsi, puisque Sowerby y a puisé encore son genre Siphonaire. Avant lui nous avions formé ce genre dans notre collection, mais nous avons

été précédé par M. Sowerby, qui l'a publié avant nous. On pourroit affirmer que le genre Patelle ne subira plus de changement; cependant il est prudent de ne pas trop se hasarder, parce que les animaux de plusieurs sections qui ont des formes particulières ne sont point encore connus. Et en effet, MM. Quoy et Gaymard, de retour de leur dernier voyage, ont fait voir qu'un assez grand nombre de coquilles patelliformes, rangées dans les véritables Patelles de Lamarck, étoient habitées par un animal pourvu d'une seule branchie cervicale, placée de la même manière que dans les Ombrelles. Plusieurs considérations importantes résultent de ce fait curieux; d'abord c'est que, quoique les branchies ne soient pas symétriques, la coquille ne reste pas moins régulière et symétrique que les autres Patelles; ensuite, c'est que la présence de ce nouvel organe respirateur entraîne la suppression, dans les animaux qui le portent, des lamelles placées autour du pied des autres Patelles: lamelles que ce seul fait doit faire considérer comme des organes de respiration, contre l'opinion de M. de Blainville. Cette nouvelle combinaison d'un animal monopleurobranche, couvert d'une coquille patelliforme, régulière, doit être tranchée par la création d'un nouveau genre, ce que MM. Quoy et Gaymard ont fait en lui donnant le nom de Patelloïde. Comme c'est aux renseignemens bienveillans de l'un de ces zoologistes recommandables que nous devons les détails que nous venons de donner, nous ne pouvons, dans ce Dictionnaire, traiter par anticipation d'un genre dont la création appartient de droit à ceux qui l'on découvert.

Les caractères génériques peuvent être exprimés de la manière suivante:

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal ovalaire ou circulaire, conique en dessus, plane en dessous, et pourvu d'un long pied ovale ou rond, épais, dépassé dans toute sa circonférence par les bords du manteau, qui sont plus ou moins frangés; tête distincte, portant deux tentacules coniques, contractiles; yeux sessiles à leur base externe; branchies formées par une série complète de plis membraneux, verticaux, dans la ligne de jonction du manteau avec le pied.

Coquille conique, ovale ou circulaire, symétrique, à sommet droit ou recourbé en avant; cavité simple offrant une impression musculaire, symétrique, en fer à cheval, dont l'écartement est en avant; bord horizontal et bien complet.

L'anatomie des Patelles est aujourd'hui bien connue. Nous ne pourrions qu'en répéter ce qu'en ont dit MM. Cuvier et de Blainville; nous préférons renvoyer à leurs travaux. Quant aux mœurs des animaux de ce genre, on ne les connoît qu'imparfaitement; ils sont complétement hermaphrodites [illegible]; mais on ignore de quelle manière ils pondent leurs œufs, si les petits sortent vivans du corps de la mère, ou sont rejetés un à un ou en masse. Elles vivent sur les rochers qui sont quelquefois découverts aux basses marées; elles adoptent une place qui leur convient, et elles y retournent lorsqu'elles l'ont quittée quelques momens: c'est ce qui explique pourquoi celles qui vivent sur des rochers de craie y creusent leur demeure à quelques lignes de profondeur. C'est à M. d'Orbigny que l'on doit ces diverses observations. Si on veut enlever les Patelles du rocher où elles sont posées, il faut le faire brusquement; car si elles sont averties par le moindre choc, elles s'attachent avec leur pied, qui fait la ventouse avec tant de force, que l'on casse plutôt la coquille que de l'arracher. Elles marchent fort lentement, et l'on s'en aperçoit moins au mouvement qu'au bord de la coquille qui est soulevé et aux tentacules dont on voit une petite partie dépasser le bord de la coquille. Ce genre très-abondant se trouve dans toutes les mers. Ce sont les mers méridionales qui en offrent, et le plus abondamment, et les plus grandes, et les plus riches en couleur. Rassemblées surtout dans les lieux où croissent les plantes marines, elles semblent s'en nourrir, comme le fait présumer aussi la structure de l'appareil dentaire. On n'en a cependant pas la certitude. M. de Blainville partage les Patelles en sept sections, d'après la forme extérieure, dans son *Traité de Malacologie*; mais il n'en admet plus que quatre dans son article PATELLE du *Dictionnaire des Sciences naturelles*.

Les Patelles sont des coquilles régulières, symétriques, pour la plupart ornées de côtes rayonnantes qui descendent du sommet sur les bords; elles sont plus ou moins épaisses, et il n'y en a qu'un petit nombre qui soient nacrées à l'intérieur. Autant leur nombre est considérable à l'état vivant, autant il est rare de les rencontrer fossiles. Leur nombre s'élève actuellement à plus de cent espèces vivantes, et seulement à cinq ou six espèces fossiles: il est à présumer que le nombre des premières sera réduit, lorsque l'on en aura retiré celles qui appartiennent au nouveau genre Patelloïde de MM. Quoy et Gaymard; mais ce démembrement ne se fera sans doute que lentement, puisque les coquilles ne laissent aucun moyen artificiel de le faire sur-le-champ et qu'il faudra attendre la connoissance des animaux. On a remarqué que certaines espèces de Patelles qui vivent sur les tiges ou sur les feuilles des plantes marines prenoient des formes très-différentes, selon ces deux circonstances: celles qui vivent sur les feuilles, qui sont aplaties, ne diffèrent pas des autres espèces, tandis que celles qui s'attachent aux tiges et les embrassent, s'aplatissent sur les côtés, s'alongent d'avant en arrière, et les bords latéraux sont beaucoup plus saillans que ceux qui sont antérieurs ou postérieurs. Il arrive [illegible], dans ces variétés, que le sommet

me, de subcentral qu'il étoit, s'incline fortement sur le bord. Parmi les espèces que nous décrirons, nous donnerons quelques exemples de ces singulières modifications.

1. Patelle œil-de-rubis. *Patella granatina.*

P. testâ angulatâ; costis striisque numerosis, muricatis; apice intùs et extùs nigro-purpurascente.

Patella granatina. Lin. Gmel. *pag.* 3696.

Lister. *Conch. tab.* 533. *fig.* 12, et *tab.* 534. *fig.* 13.

Gualt. *Test. tab.* 9. *fig. f.*

Dargenv. *Conch. tab.* 2. *fig. g.*

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 30. *fig.* 2.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 9. *fig.* 71—74.

Favanne, *Conch. tab.* 2. *fig. b.* 4.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 324. *n°.* 2.

Cette coquille, assez grande, est ovale, subheptagonale; elle est plus large du côté postérieur que de l'antérieur. Son sommet, qui est presque central, est obtus et d'une couleur d'un brun très-foncé; il donne naissance à sept côtes principales, deux antérieures, rapprochées, et cinq postérieures, dont les deux premières, sublatérales, sont les plus saillantes : entre ces côtes principales il s'en trouve d'autres plus petites, et entre celles-ci des stries longitudinales assez fines et granuleuses. Ces divers accidens extérieurs de la coquille sont indiqués sur les bords par des crénelures inégales, selon qu'elles correspondent aux côtes ou aux stries. A l'extérieur, la couleur est d'un blanc-jaunâtre et quelquefois brunâtre, sur lequel se dessinent un grand nombre de linéoles transverses, d'un brun foncé, quelquefois assez larges, souvent interrompues et fortement en zig-zag. A l'intérieur, on voit au sommet une grande tache d'un brun foncé de la couleur de l'écaille : cette tache est ovalaire et très-nette dans son contour; le reste de la surface est d'un blanc de lait pur. L'impression musculaire est assez large, peu profonde, et elle circonscrit immédiatement la tache brune du sommet.

Cette coquille, qui est fort commune dans l'Océan des Antilles, est longue de 75 à 80 millim.; elle acquiert quelquefois une plus grande taille.

2. Patelle œil-de-bouc. *Patella oculus.*

P. testâ angulatâ; costis carinatis; vertice fundoque albo. Born.

Patella oculus. Born, *Mus. pag.* 418.

Dargenv. *Conch. tab.* 2. *fig. b.*

Gualt. *Test. tab.* 91. *fig. h.*

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 10. *fig.* 86.

Favanne, *Conch. tab.* 2. *fig. b.* 1.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 325 *n°.* 3.

Coquille fort voisine de la précédente, mais qui néanmoins en reste parfaitement distincte. Elle est ovale-oblongue, presque aussi large antérieurement que du côté postérieur. Son sommet est obtus, peu élevé, subcentral et antérieur; il donne naissance à un grand nombre de côtes longitudinales, anguleuses, dont les plus saillantes, au nombre de neuf, sont principalement sur le côté postérieur. Entre ces côtes se voient des stries écartées, peu saillantes et subgranuleuses. Le sommet est blanc ou jaunâtre, le reste de la coquille est d'un brun foncé, subtransparent, et rappelle assez bien la couleur de l'écaille de tortue. A l'intérieur, le sommet est occupé par une large tache ovale, d'un blanc pur ou tirant un peu sur le fauve : cette tache est limitée par l'impression musculaire, qui est également blanche mais terne; au-delà de cette impression la coquille est d'un brun foncé, semblable à celui de l'extérieur. Les bords sont découpés par la saillie des côtes qui y aboutissent. Lorsque cette coquille vieillit, elle devient très-épaisse, surtout vers l'insertion musculaire, dont le plan devient horizontal au lieu d'être dans la direction oblique des parois de la coquille.

Cette espèce, moins commune que la précédente, est aussi plus grande; elle vient, d'après Lamarck, des mers du Brésil. Elle a 95 à 100 mill. de long.

3. Patelle crépue. *Patella barbara.*

P. testâ dentatâ; costis novemdecim elevatis, fornicato-muricatis. Lin.

Patella barbara. Lin. Gmel. *n°.* 20.

Born, *Mus. pag.* 417.

Knorr, *Vergn. tom.* 5. *tab.* 13. *fig.* 3.

Schroet, *Einl. in Conch. tom.* 2. *tab.* 5. *fig.* 1.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 325. *n°.* 4.

Patella Lamarkii? Payraudaud, *Catal. des Annel. et des Moll. de Corse, pag.* 90. *n°.* 177. *pl.* 4. *fig.* 3. 4.

Il est à présumer que la Patelle que M. Payraudaud a désignée sous le nom du célèbre auteur des *Animaux sans vertèbres* n'est qu'une variété de cette espèce; elle en présente en effet les principaux caractères. Elle est ovale-obronde; le sommet est subcentral, assez aigu et peu élevé : les côtes qui en partent sont nombreuses, on en compte ordinairement dix-neuf, mais ce nombre est variable; il y a des individus qui n'en ont que dix-sept et d'autres vingt-une. Ces côtes sont très-saillantes, convexes, rugueuses, quelquefois

même subécailleuses : entre chacune d'elles il s'en trouve une ou quelquefois deux beaucoup plus petites. Ces côtes, en parvenant sur le bord, le découpe profondément en dentelures inégales. La couleur extérieure est un brun-grisâtre sur lequel on voit des taches anguleuses, irrégulières, d'un brun plus foncé. A l'extérieur, la coquille est toute blanche; l'impression musculaire est assez large et superficielle.

Cette espèce se trouve dans la Méditerranée, principalement sur les côtes de Barbarie; on la trouve aussi en Sicile et quelquefois en Corse. Les grands individus ont 95 millim. de long.

4. Patelle tête de Méduse. *Patella plicata.*

P. testâ angulatâ; costis obtusis, undulatis, transversìm rugosis. Born.

Patella plicata. Born, *Mus. tab.* 18. *fig.* 1.

Knorr, *Vergn. tom.* 3. *tab.* 30. *fig.* 1.

Davila, *Catal. tom.* 1. *tab.* 3. *fig. d.*

Patella plicaria. Gmel. *n°.* 83.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 325. *n°.* 5.

Il y a beaucoup d'analogie entre la Patelle tête de Méduse et celle qui précède; il est à présumer qu'elle n'en est qu'une variété, mais on ne pourroit l'affirmer qu'autant que l'on réuniroit un grand nombre d'intermédiaires. Cette coquille est ovale-oblongue, plus étroite que la précédente; son sommet est plus pointu et plus relevé; les côtes qui en descendent en rayonnant sont beaucoup plus nombreuses, plus étroites, rugueuses, et les intervalles qu'elles laissent sont dénués de la côte petite et intermédiaire que nous avons fait remarquer dans l'espèce précédente. Les bords sont minces, dentelés dans leur contour, mais les dentelures sont plus nombreuses et moins profondes. A l'intérieur, cette coquille est d'un blanc de lait vers le sommet et d'un blanc-grisâtre dans le reste de son étendue; à l'extérieur, elle est d'un brun terne, interrompu à des distances inégales par des zones horizontales, blanchâtres, qui indiquent les accroissemens.

Cette coquille, assez rare, habite, d'après Lamarck, au détroit de Magellan. Elle a 60 millim. de longueur.

5. Patelle en étoile. *Patella saccharina.*

P. testâ angulatâ; costis septenis, carinatis, obtusis. Lin.

Patella saccharina. Lin. Gmel. *n°.* 19.

Astrolepas. Dargenv. *Conch. tab.* 2. *fig.* M.

Lister, *Conch. tab.* 532. *fig.* 10.

Rumph. *Mus. tab.* 40. *fig. h.*

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 9. *fig.* 76.

Favanne, *Conch. tab.* 2. *fig. f.* 2. 3.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 326. *n°.* 7.

Il est fort difficile, d'après la phrase caractéristique, et même d'après les figures citées dans la synonymie, de reconnoître actuellement cette espèce au milieu de plusieurs autres qui offrent des caractères analogues. Nous adoptons de préférence celle qui présente le plus de ressemblance avec la figure citée de l'ouvrage de Martini.

Cette coquille est ovale-oblongue, heptagonale, à sommet assez saillant et subcentral; il en part, en rayonnant, sept côtes saillantes et obtuses, parfaitement symétriques : trois sont antérieures, deux sublatérales et obliques, et les deux autres postérieures.

A l'extérieur, cette coquille est preque lisse; elle est d'un brun terne, entrecoupé par des taches blanchâtres irrégulières, quelquefois disposées en zones horizontales. A l'intérieur, cette coquille est blanche, si ce n'est tout-à-fait au sommet, où elle offre une tache brune. Les bords sont minces, tranchans, et découpés en sept dentelures saillantes, produites par les côtes.

Cette coquille reste d'une taille médiocre; elle est longue de 25 à 30 millimètres. On la trouve principalement dans l'Océan des Grandes-Indes.

6. Patelle rose. *Patella umbella.*

P. testâ ovato-oblongâ, convexiusculâ, roseâ; costellis albis subasperis radiatâ; margine dentato.

Patella umbella. Gmel. *n°.* 71.

Lister, *Conch. tab.* 538. *fig.* 21.

Knorr, *Vergn. tom.* 5. *tab.* 19. *fig.* 2. 3.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 8. *fig.* 65.

An Libot? Adans. *Sénég. tab.* 2. *fig.* 1.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 327. *n°.* 15.

Coquille très-variable, et qui appartient vraisemblablement au nouveau genre Patelloïde de MM. Quoy et Gaymard. Elle est ovale-arrondie, assez mince, transparente, à sommet subcentral et peu saillant. Un grand nombre de petites côtes en partent en rayonnant; elles sont couvertes de fines stries, aussi bien que les espaces qui les séparent : ces stries sont légèrement granuleuses. A l'extérieur, la couleur consiste en linéoles longitudinales situées dans l'intervalle des côtes, d'un rose plus ou moins vif; les côtes, au contraire, sont blanchâtres, ou d'un rose plus pâle, mais chargé d'un très-grand nombre de ponctuations d'un blanc opaque. A l'intérieur, la coquille est blanche au sommet, et ornée de zones roses, longitudinales, sur un fond blanc transparent.

Cette jolie coquille, qui n'est point rare dans les

collections, habite l'Océan d'Afrique, d'après Lamarck. Sa longueur est de 50 millim.

7. PATELLE bleue. *Patella cœrulea.*

P. testâ ovali, tenui, convexâ, extùs cinereo-cœrulescente; striis radiantibus, inæqualibus, numerosis; margine inæqualiter dentato; subtùs cœrulea nitidâ.

Patella cœrulea? LIN. GMEL. *n°.* 24.

MARTINI, *Conch. tom.* 1. *tab.* 8. *fig.* 62. 65?

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 308. *n°.* 17.

La Patelle bleue est une coquille ovale-oblongue, à sommet peu élevé et obtus; il en part, en rayonnant, un grand nombre de petites côtes anguleuses, dans l'intervalle desquelles se trouvent une ou deux stries. Ces stries et ces côtes sont légèrement écailleuses à la base. En dehors cette espèce est d'une couleur uniforme, d'un brun-noirâtre et quelquefois grisâtre. A l'intérieur, le centre est occupé par une tache d'un blanc-rosé assez épaisse, circonscrite par une impression musculaire fort étroite et superficielle. Cette impression et le reste de la surface interne sont d'un bleu-noirâtre, légèrement glacé de blanc. Les bords sont minces, plissés et crénelés dans toute leur étendue; ils sont presque noirs.

Cette coquille se trouve particulièremet sur les côtes de l'île Sainte-Hélène. Sa longueur est de 40 à 45 millim.

8. PATELLE écaille de tortue. *Patela testudinaria.*

P. testâ ovato-rotundatâ, convexiusculâ, decussatim striatâ; striis longitudinalibus, eminentioribus; intùs argenteo-cœrulescente.

Patella testudinaria. LIN. GMEL. *n°.* 134.

LISTER, *Conch. tab.* 531. *fig.* 9.

DARGENV. *Conch. tab.* 2. *fig. p.*

RUMPH. *Mus. tab.* 40. *fig.* A.

GUALT. *Test. tab. b. fig. b.*

KNORR, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 21. *fig.* 1.

MARTINI, *Conch. tom.* 1. *tab.* 6. *fig.* 45—48.

FAVANNE, *Conch. tab.* 1. *fig.* Q. 1.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 329. *n°.* 21

Très-belle espèce de Patelle, qui prend, par le poli artificiel, la couleur et les taches irrégulières de la belle écaille de tortue. Cette coquille est ovale-obronde, généralement déprimée, à sommet peu saillant, et situé vers le tiers antérieur de la longueur: il en part, en rayonnant, un grand nombre de petits sillons, légèrement onduleux, interrompus par des accroissemens transverses, et modifiant à peine le bord, qui reste épais et très-entier. Lorsque cette coquille n'est point altérée, elle est, en dehors, d'un brun-verdâtre, quelquefois d'un blanc-vert, sur lequel se dessinent un grand nombre de taches irrégulières d'un beau brun très-foncé, dont les plus considérables sont disposées en rayons obscurs. A l'intérieur, la coquille est d'une belle nacre blanche, très-brillante, irisée de teintes brunes et rougeâtres sur les vieux individus. L'impression musculaire est superficielle, fort étroite; elle circonscrit une tache d'un blanc opaque, passant quelquefois au brun vers son extrémité postérieure et occupant tout le sommet de la coquille.

Cette espèce se trouve dans les mers de l'Inde; elle est longue de 65 millimètres.

9. PATELLE en cuiller. *Patella cochlear.*

P. testâ ovato-oblongâ, depressâ, anticè angustatâ, posticè dilatato-rotundatâ, albidâ; striis tenuibus et inæqualibus radiatâ; vertice obtusissimo; margine subintegro.

Patella cochlear. GMEL. *n°.* 155.

KNORR, *Vergn. tom.* 2. *tab.* 26. *fig.* 3.

BORN, *Mus. tab.* 18. *fig.* 3.

FAVANNE, *Conch. tab.* 79. *fig. b.*

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 329. *n°.* 22.

Cette espèce a une forme remarquable; elle est ovale-oblongue, très-déprimée, à sommet subcentral et à peine saillant. Le côté antérieur, très-rétréci, se prolonge en bec plus ou moins atténué; le côté postérieur est élargi, arrondi et obtus. Du sommet part, en rayonnant, un grand nombre de côtes aplaties, légèrement convexes, régulières et symétriques, quelquefois divisées; en aboutissant sur le bord, elles le rendent légèrement onduleux. En dehors, cette coquille est d'un blanc-jaunâtre, et montre souvent des zones transverses, concentriques, d'un brun-roussâtre. A l'intérieur, elle est, au centre, d'un blanc-violacé, circonscrit par une zône d'un violet obscur occupée par l'impression musculaire. Le reste de la surface est d'un blanc-jaunâtre.

Cette coquille, fort rare dans les collections, provient, à ce qu'il paroît, des mers du Pérou. Sa longueur est de 60 millim.

Cette espèce n'est pas la seule qui présente cette forme; nous en possédons trois autres qui ont avec elle de l'analogie, mais qui en diffèrent sous plusi eu rsrapports.

10. PATELLE en bateau. *Patella compressa.*

P. testâ oblongâ, tenuiter striatâ, luteo-

testâ lateribus compressis; vertice adunco; margine indiviso.

Patella compressa. LIN. GMEL. n°. 136.

LISTER, *Conch. tab.* 541. *fig.* 25.

KNORR, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 28. *fig.* 1.

MARTINI, *Conch. tom.* 1. *tab.* 12. *fig.* 106.

FAVANNE, *Conch. tab.* 3. *fig. b.* 3.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 330. *n°.* 23.

La Patelle en bateau est une des espèces remarquables du genre, et en même temps une des plus faciles à reconnoître. Elle est ovale-oblongue, étroite, comprimée latéralement, obtuse à ses extrémités. Son sommet, incliné en avant, est légèrement saillant : il est ordinairement lisse et poli; mais, non loin de lui, naissent un très-grand nombre de petits sillons longitudinaux, inégaux, un peu onduleux, et souvent interrompus par des accroissemens transverses assez réguliers dans le jeune âge. Les bords sont minces, tranchans et à peine modifiés par les sillons qui y aboutissent. A l'extérieur, cette coquille est d'un brun-fauve peu foncé, blanchâtre au sommet. A l'intérieur, la cavité est grande, profonde; le sommet est occupé par une tache blanchâtre, et le reste de la surface interne est de la même couleur que le dehors. Le test est mince, solide et subtransparent.

Dans les observations que Lamarck a ajoutées à l'indication de cette espèce, on trouve la phrase suivante, que nous rapportons textuellement : « Un fait curieux, et en quelque sorte » inexplicable, consiste en ce qu'un jeune indi» vidu de la *Patella compressa* a son bord con» tinué par une autre Patelle très-différente, » ponctuée de rose sur un fond blanc. » Ayant vu, dans la collection de Lamarck, la coquille dont il est ici question, nous avons cru reconnoître qu'elle appartenoit à la *Patella umbella*; mais avec cette circonstance particulière, que deux variétés fort distinctes de cette espèce se trouvoient réunies dans un même individu. Le fait, expliqué de cette manière, devient bien facile à comprendre; tandis qu'il seroit impossible de concevoir que deux individus d'espèces différentes eussent contribué à la formation d'une même coquille.

La Patelle en bateau vit dans les mers de l'Inde. Les grands individus ont 11 centimètres de longueur.

11. PATELLE granulaire. *Patella granularis.*

P. testâ fuscâ, costatâ; striis elevatis; angulis imbricatis; squamulis albis; maculâ centrali intùs fuscâ, limbo albo ante.

Patella granularis. LIN. GMEL. n°. 21.

LISTER, *Conch. tab.* 538. *fig.* 15.

GUALT. *Test. tab.* 8. *fig. d.*

DARGENV. *Conch. tab.* 2. *fig. h.*

MARTINI, *Conch. tom.* 1. *tab.* 8. *fig.* 61.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 330. *n°.* 24.

Il existe plusieurs espèces de Patelles que l'on pourroit facilement confondre avec celle-ci, si on n'indiquoit d'une manière précise les caractères qui les distinguent. Celle-ci est ovalaire, un peu rétrécie antérieurement. Son sommet subcentral est élevé, pointu, non incliné; il est d'un brun foncé, et quelquefois d'un brun-grisâtre, souvent rongé et carié dans les vieux individus : les côtes qui en naissent sont nombreuses; elles sont anguleuses et inégales, une plus petite se trouvant constamment entre les autres. Ces côtes sont chargées d'écailles courtes, subtuberculeuses, blanches, ce qui les fait ressortir sur le fond brun foncé de l'extérieur de la coquille. A l'intérieur, cette espèce présente au sommet une grande tache ovalaire, d'un brun très-intense, couleur café brûlé. Cette tache est entourée d'un large limbe d'un blanc pur, qui lui-même est circonscrit par un bord brun fort large; ce bord est mince, tranchant, et rendu onduleux par les côtes qui y aboutissent. Cette coquille n'est point rare dans les collections; elle se trouve, d'après Lamarck, dans les mers méridionales de l'Europe, mais plus particulièrement dans celles de l'Afrique et du cap de Bonne-Espérance. Les grands individus ont 50 mill. de longueur.

12. PATELLE rouge dorée. *Patella deaurata.*

P. testâ ovali, convexo-conicâ, costis creberrimis obtusis squamoso-asperis radiatâ; margine crenulato; vertice aurato; intus argenteâ.

Patella deaurata. GMEL. n°. 152.

MARTINI, *Conch. tom.* 1. *tab.* 17.

CHEMN. *Conch. tom.* 10. *tab.* 168. *fig.* 1616 *a. b.*

FAVANNE, *Conch. tab.* 1. *fig. d.* 1, et *tab.* 3. *fig. d.* 2. *d.* 3.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 330. *n°.* 25.

Fort belle coquille très-commune dans les collections, et recherchée cependant des amateurs à cause des belles couleurs que lui donne le poli artificiel. Cette coquille est régulièrement ovalaire, conique, à sommet obtus et subcentral. Un grand nombre de côtes longitudinales et symétriques en naissent; elles sont arrondies, convexes, distantes, quelquefois inégales, c'est-à-dire qu'une plus petite s'interpose entre les autres; elles sont subgranuleuses, rarement subécailleuses par les accroissemens irréguliers. A l'extérieur,

de la coquille, lorsqu'elle est polie, est d'un beau brun-doré, interrompu par des rayons obscurs d'un blanc-jaunâtre : ces rayons sont dus à la disposition des côtes. Lorsque la coquille n'a point subi d'altérations, elle est d'un brun obscur, ornée vers le sommet, qui est blanchâtre, de flammules irrégulières d'un brun foncé. A l'intérieur, elle est d'une nacre blanche ou jaunâtre très-brillante, glacée de brun, sur laquelle se dessinent des flammules longitudinales, onduleuses, d'un beau brun.

Cette espèce, assez grande, habite les côtes de Magellan; sa longueur est de 60 à 65 millim.

13. Patelle commune. *Patella vulgata.*

P. testâ formâ colorique variabili, extùs virente aut luteo-cinereâ, intùs flavo-aurantiâ, submaculatâ; costis tenuibus, subangulatis.

Patella vulgata. Lin. Gmel. *n°.* 23.

Lister, *Conch. tab.* 555. *fig.* 14.

Knorr, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 27. *fig.* 8.

Pennant, *Brit. zool. tom.* 4. *tab.* 89. *fig.* 145. 146.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 5. *fig.* 38.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 331. *n°.* 28.

Coquille très-variable dans la disposition de ses couleurs, et que cependant on reconnoît à quelques caractères qui lui sont particuliers. Elle est ovale-obronde, plus ou moins conique, selon les individus. Son sommet est pointu et subcentral; il est ordinairement obtus et rongé; il donne naissance à dix ou douze côtes principales, anguleuses, entre lesquelles s'en remarque d'autres plus petites, striées dans leur longueur et souvent finement écailleuses. A l'extérieur, cette coquille est d'une couleur terne, d'un brun-grisâtre, d'un jaune-doré vers le sommet, et marquée, entre les côtes principales, de petites lignes longitudinales d'un brun presque noir. A l'intérieur, la coquille est subnacrée; le sommet est occupé, dans le plus grand nombre des individus, par une tache d'un jaune quelquefois pur, quelquefois nuancé de brun. Cette tache est circonscrite par une petite zone blanche sur laquelle se voit l'impression musculaire. Au-dessous de cette zone, le reste de la surface interne est d'un beau jaune-safrané ou orangé, sur lequel ressortent très-agréablement un grand nombre de linéoles longitudinales, subrégulières, d'un brun-noir très-intense,

Cette coquille, très-commune sur les côtes de France et d'Angleterre, est longue de 40 mill.

14. Patelle points-roses. *Patella puncturata.*

P. testâ ovali, convexo-tumidâ, albâ, punctis sanguineis pictâ; costellis radiantibus, inæqualibus, separatis; intùs fornice citrino.

Lister, *Conch. tab.* 536. *fig.* 18.

An Patella sanguinolenta? Gmel. *n°.* 150.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 333. *n°.* 33.

Petite coquille ovale-déprimée, à sommet subcentral et obtus, chargée d'un assez grand nombre de côtes aplaties, obscures, régulières et symétriques, coupées en travers par un très-grand nombre de stries très-fines, très-régulière; la surface extérieure est d'un blanc-rosâtre, et ornée de taches plus ou moins nombreuses, inégales, et irrégulièrement éparses, d'un beau rose. Dans quelques individus, une tache sanguinolente, subtriangulaire, se voit de chaque coté du sommet. Les bords sont minces, légèrement onduleux. Lorsque la coquille est jeune, elle est d'un blanc-rosâtre en dedans, mais en vieillissant le centre devient d'un jaune-orangé peu foncé.

Cette jolie coquille se trouve, d'après Lister et Lamarck, à la Barbade. Les grands individus sont longs de 22 mill.

15. Patelle ponctuée. *Patella punctata.*

P. testâ ovali, convexâ, albâ, longitudinaliter et inæqualiter striatâ; punctis fuscis, per lineas longitudinales radiatìm pictâ; margine integro.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 333. *n°.* 34.

Payraud. *Catal. des Ann. et des Moll. de Corse, pag.* 88. *n°.* 173. *pl.* 3. *fig.* 6. 7. 8.

On distingue facilement cette espèce à sa forme conique, assez pointue, et à ses nombreux rayons ponctués dans leur longueur. Sa base est ovalaire; son sommet subcentral, assez aigu dans la plupart des individus, donne naissance à un grand nombre de stries longitudinales, inégales, ponctuées dans leur longueur; outre ces stries, on en remarque d'autres transverses, très-nombreuses et quelquefois régulières, qui indiquent les accroissement. Les stries longitudinales, ordinairement grisâtres, sont ponctuées de brun sur un fond grisâtre. Cette coquille est ornée à l'extérieur d'un assez grand nombre de fascies longitudinales, régulières et rayonnantes. A l'intérieur, elle est lisse, subnacrée, d'un brun-blanchâtre, passant au jaune vers le sommet, et ornée des fascies brunes, longitudinales, que nous avons fait remarquer à l'extérieur. Les bords sont minces et finement crénelés dans toute leur étendue.

Cette coquille se trouve dans presque toute la Méditerranée. Les grands individus ont 59 mill. de longueur.

16. Patelle mosaïque. *Patella miniata.*

P. testâ ovali, depressiusculâ, semipellucidâ,

alba, punctis maculisque roseis picta; striis longitudinalibus, tenuissimis; vertice albo, excentrali.

Patella miniata. Born, *Mus. pag.* 420.

Knorr, *Vergn. tom.* 5. *tab.* 8. *fig.* 4—6.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 7. *fig.* 52.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 333. *n°.* 38.

Cette espèce a des rapports avec la Patelle rose; elle est cependant en général plus étroite et plus déprimée. Elle est ovale-oblongue; son côté antérieur est un peu plus étroit que le postérieur; le sommet est excentrique, assez aigu, et situé vers le tiers antérieur de la longueur totale. Il en part en rayonnant un très-grand nombre de côtes inégales, onduleuses, irrégulièrement tuberculeuses. La surface extérieure est d'un rose-brunâtre sur lequel sont dispersées irrégulièrement un très-grand nombre de ponctuations blanches, opaques, qui sont quelquefois confluentes et forment ainsi des taches irrégulières. A l'intérieur, la coquille est d'un blanc-rosâtre; elle est mince, transparente, ce qui permet à la coloration extérieure de s'y reproduire entièrement.

Cette coquille, assez rare dans les collections, vient des côtes d'Afrique. Elle est longue de 40 millim.

17. Patelle pectinée. *Patella pectinata.*

P. testâ ovali, tenui, obliquè conicâ, fusconigricante; striis longitudinalibus, imbricato-squamosis, subasperis; verticis apice prope marginem inclinato.

Patella pectinata. Lin. Gmel. *n°.* 93.

Born, *Mus. tab.* 18. *fig.* 7.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 334. *n°.* 40.

On prendroit cette coquille pour un Cabochon; elle en a la forme, tout en conservant la régularité des Patelles; mais elle doit indubitablement faire partie de ce dernier genre, parce que son sommet est incliné du coté antérieur.

Cette coquille est ovale-arrondie, régulière, symétrique, à sommet fortement incliné sur le bord antérieur, au-dessus duquel il est prédominent. Il donne naissance à un très-grand nombre de petites côtes longitudinales, rayonnantes, inégales, et chargées, dans toute leur longueur, d'un très-grand nombre de petites écailles redressées, imbriquées et très-rapprochées. La couleur de cette coquille est assez variable; la plupart des individus sont noirâtres vers le sommet, et d'un jaune sale dans le reste de leur étendue : quelques individus restent noirs, ou bien sont jaunâtres, et les côtes seulement sont noires. A l'intérieur, cette coquille est blanchâtre vers le sommet, et jaunâtre dans le reste de son étendue. Il est rare de trouver cette coquille dans un bel état de conservation. Lamarck dit qu'elle vit dans la Méditerranée, mais nous ne l'avons jamais rencontrée parmi les coquilles de cette mer. Sa longueur est de 28 à 30 mill.

18. Patelle transparente *Patella pellucida.*

P. testâ tenui, pellucidâ, obovatâ, gibbâ; radiis cæruleis, subinterruptis; verticis apice versùs marginem inflexo.

Patella pellucida. Lin. Gmel. *n°.* 133.

Lister, *Conch. tab.* 543. *fig.* 27.

Muller, *Zool. dan. tom.* 3. *tab.* 104. *fig.* 1—4

Pennant, *Brit. zool. tom.* 4. *tab.* 90. *fig.* 151.

Knorr, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 28. *fig.* 6.

Born, *Mus. tab.* 18. *fig.* 9.

Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 168. *fig.* 1620. 1621.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 334. *n°.* 42.

Petite coquille fort commune dans l'Océan d'Europe, et principalement dans la Manche, sur les côtes de France et d'Angleterre. Elle est ovale-obronde, mince, transparente, d'un brun plus ou moins foncé, subcornée, ayant le sommet très-obtus et incliné sur le coté antérieur. La surface extérieure, presque lisse, présente cependant quelques stries distantes très-fines. Ce qui rend cette espèce très-remarquable, ce sont des linéoles rayonnantes, étroites, partant du crochet, et qui sont d'un beau bleu d'azur. A l'intérieur, cette coquille est de la même couleur qu'au-dehors, seulement elle n'a jamais de linéoles bleues. Cette espèce est ordinairement fort régulière; les bords, minces et tranchans, sont parfaitement horizontaux dans la plupart des individus; dans d'autres, ces bords, courbés dans leur longueur, ont une forme semblable à celle de la *Patella compressa.* Cette différence de forme tient, à ce qu'il paroît, à la manière devivre de ces individus, qui s'attachent aux tiges cilindroïdes des fucus, tandis que les autres sont attachés sur les feuilles. Les individus de moyenne taille sont longs de 20 mill.

19. Patelle tachetée. *Patella angulosa.*

P. testâ ovali, depressâ, albidâ, maculis rubris pictâ; costellis 10 ad 12, radiantibus; vertice submarginali; margine angulato.

Patella angulosa. Gmel. *n°.* 76.

Lister, *Conch. tab.* 538. *fig.* 21. *b.*

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 8. *fig.* 69.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 326 *n°.* 8.

Cette espèce a quelqu'analogie avec la Patelle

rose, mais on l'en distingue principalement à la forme de ses côtes et à la disposition de ses couleurs. Elle est ovale, régulière, déprimée, à sommet obtus et très-antérieur ; sa surface extérieure est occupée par dix ou douze côtes principales, rayonnantes, obtuses, dans l'intervalle desquelles on en voit de plus petites, qui toutes sont finement striées dans leur longueur. Des taches d'un brun-rougeâtre, qui ont une disposition rayonnante, sont situées principalement entre les grosses côtes. A l'intérieur, cette coquille est toute blanche, d'un blanc très-mat au centre et légèrement bleuâtre vers les bords. Ceux-ci sont minces, tranchans, et découpés assez profondément par les côtes qui y aboutissent.

Cette espèce, d'une taille médiocre, ne dépasse guère 60 mill. de longueur. Sa patrie est inconnue.

20. Patelle longues-côtes. *Patella longicosta.*

P. testâ convexo-depressâ, rufo-nigricante ; costis radiantibus, 12 *ad* 15, *subcarinatis, ultrà marginem valdè prominentibus ; vertice albido, brevi, obtusiusculo.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 326. *n°.* 10.

Cette coquille rare est certainement une des plus remarquables du genre. Elle est ovalaire, un peu plus étroite du coté antérieur que du postérieur. Son sommet, subcentral, est peu proéminent; il est blanc, et il donne naissance à douze ou quinze côtes très-saillantes, carénées, et dépassant le bord sous la forme de longues épines. Entre ces côtes principales, il s'en trouve ordinairement une et quelquefois deux plus petites, placées principalement à la base des premières. Lorsque cette coquille est bien fraîche, elle est presque partout d'un brun très-foncé passant au noir. En dedans, elle est d'un beau blanc, tandis que le bord est d'un brun aussi foncé que l'extérieur. Chacune des côtes est creusée en dessous en gouttière. L'impression musculaire est lisse, peu profonde, et placée assez bas dans l'intérieur de la coquille.

Cette belle Patelle, fort recherchée dans les collections, est longue de 60 mill. On ne sait de quelle mer elle provient.

PATELLOÏDES.

C'est ainsi que M. de Blainville nomma la troisième famille de son ordre des Monopleurobranches, qu'il caractérise ainsi : corps déprimé, aplati, couvert par une large coquille extérieure, non symétrique et patelloïde. Trois genres sont rangés dans cette famille : ce sont les Ombrelles, les Siphonaires et les Tylodines. *Voyez* ces mots.

PATROCLE.

Genre de Montfort établi sur une coquille multiloculaire microscopique, qui a été placée, par MM. de Blainville et de Ferussac, dans le genre Lenticuline, et par M. d'Orbigny dans son genre Robuline. *Voyez* ce mot.

PAVILLON. *Aplustrum.*

Dans son *Essai d'une méthode de Conchyliologie*, M. Schumacher a établi, sous ce nom, un genre démembré des Bulles, dont la *Bulla aplustra* de Linné est le type. Rompant tous les rapports établis, l'auteur que nous citons propose de placer ce nouveau genre entre les Harpes et les Tonnes. Les Bulles, dont il est ici question, ne peuvent, sous aucun prétexte raisonnable, être démembrées de leurs congénères, à plus forte raison transportées dans un ordre dont les animaux et leurs coquilles ont des caractères si différens. *Voyez* Bulle.

PAVILLON D'HOLLANDE.

Ce nom vulgaire s'applique tantôt à une petite espèce de Mitre, *Mitra stigmataria*, et quelquefois à une Agathine, *Agathina vexillum.*

PAVILLON D'ORANGE.

Nom vulgaire d'une belle espèce de Volute qui est restée long-temps rare et recherchée dans les collections, *Voluta vexillum* des auteurs. *Voyez* Volute.

PAVILLON DU PRINCE.

Nom sous lequel est encore connue, dans le commerce, une coquille rare du genre Bulime, *Bulimus inversus* Bruguière, tom. 1er de ce Dictionnaire, n°. 28. *Voyez* Bulime.

PAVOIS.

Genre institué par Montfort pour le *Patella ambigua* de Chemnitz. M. de Blainville, qui l'a confirmé, lui a donné le nom de Parmophore qui a été généralement adopté. *Voyez* ce mot.

PAVONIE. *Pavonia.*

M. Rang cite, sous ce nom, le genre Pavonine de M. d'Orbigny. *Voyez* ce mot.

PAVONINE. *Pavonina.*

Ce genre a été créé par M. d'Orbigny dans son travail général sur les Céphalopodes microscopiques; il l'a formé avec une espèce de coquille qui a beaucoup d'analogie avec les Péneroples, relativement à sa structure, et malgré cela, M. d'Orbigny place ce genre dans une famille fort éloignée dans sa méthode de celle qui contient l'autre. Les motifs qui ont déterminé M. d'Orbigny sont que, dans les Péneroples, la coquille commence par quelques tours de spire, et se pro-

posée ensuite en ligne droite, tandis que dans les Pavonines la coquille seroit formée de loges successivement empilées sur un même axe. Nous avons tout lieu de penser que la seule différence qui existe entre les Pavonines et les Pénéroples, consiste en ce que dans les premières la spire est très-courte et cachée dans l'épaisseur de l'extrémité de la coquille, ce qui n'empêche pas qu'elle n'ait en apparence une parfaite symétrie; tandis que dans les Pénéroples, cette spire, beaucoup plus grande, entraîne la non symétrie de la coquille. Déjà à l'égard des Frondiculaires, qui toutes paroissent dénuées de spire, nous avons fait remarquer qu'il en existoit véritablement une, ce qui cependant n'altère pas non plus la symétrie apparente de ces coquilles. Ces considérations nous ont engagé à retirer le genre Pavonine des rapports que M. d'Orbigny lui a donnés pour le placer, avec les Pénéroples, dans la première section de notre famille des Dimorphes.

Les Pavonines sont de petites coquilles qui ont assez exactement la forme d'un écusson; elles sont aplaties latéralement. Elles commencent par un sommet obtus formé d'une spire très-courte, sur laquelle s'empilent, sur un axe central, des loges arquées, étroites, embrassantes seulement à leur extrémité. La dernière loge, qui forme près des trois quarts d'un cercle, est fermée par un diaphragme assez mince, percé dans sa longueur et d'une manière régulière d'un grand nombre de pores disposés sur une seule ligne. Dans les Pénéroples, comme nous le verrons, ces pores sont constamment sur deux lignes parallèles. Les caractères génériques peuvent être exprimés de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille régulière, symétrique, comprimée, en forme d'écusson; sommet spiré; loges régulières, concentriques, étroites, la dernière d'une percée seule rangée de petites ouvertures.

On ne connoît encore de Pavonines qu'à l'état vivant, et une seule espèce a été signalée par M. d'Orbigny dans l'ouvrage que nous avons cité.

PAVONINE flabelliforme. *Pavonina flabelliformis*. D'ORB.

P. testâ subrotunda, scutiformi, basi dilatatâ, apice obtusa, subrugosâ, albâ; loculis angustis, numerosis, valdè arcuatis.

D'ORBIGNY, *Tabl. méthod. de la classe des Céphalopodes. Ann. des Scien. nat. tom.* 7. *pag.* 260. *n°.* 1. *pl.* 10. *fig.* 10. 11.

Ibid. *Modèles de Céphalopodes*, 3e. *livr. n°.* 56.

Coquille très-petite, fortement comprimée, aplatie de chaque côté, blanche, luisante, quoique sa surface extérieure soit un peu rugueuse par une multitude de ponctuations dont elle est couverte. Le sommet est obtus, et la spire dont il est formé est cachée dans l'épaisseur de la matière calcaire par les premières loges qui la contiennent. Les loges sont assez nombreuses, fortement arquées dans leur longueur, un peu plus épaisses au centre qu'à leurs extrémités; elles sont indiquées, au-dehors, par une ligne opaque qui marque leur point d'insertion dans un test subtransparent.

Cette coquille se trouve dans les sables de Madagascar. Nous l'avons observée et nous en avons recueilli quelques individus dans du sable que contenoit une coquille de l'Ile-de-France.

PAXIODONTE. *Paxiodonta.*

Nom donné par Schumacher aux coquilles dont Lamarck avoit fait depuis long-temps son genre Hyrie. *Voyez* ce mot.

PEAU.

On a donné le nom vulgaire de Peau, en y ajoutant quelqu'épithète, à un assez grand nombre de coquilles de divers genres; ainsi on nomme :

Peau d'âne, le *Cypræa flaveola* Lamk.; Peau de chagrin, le *Conus varius* et le *Conus granulatus*. Peau de chat, le *Cypræa fragilis* Lamk.; Peau de civette, le *Conus obesus* Lamk.; Peau de lièvre, le *Cypræa testudinaria*; Peau de Lion, le *Strombus lentiginosus* Lamk.; Peau de serpent, le *Turbo pellis serpentis*, l'*Helix pellis serpentis*, le *Conus testudinarius*, le *Cypræa mauritiana*; Peau de tigre, le *Cypræa tigris*, etc., etc.

PECTINIBRANCHES. *Pectinibranchia.*

M. Cuvier, le premier, employa ce mot pour caractériser un ordre de Mollusques qui ont les branchies pectiniformes. Cet ordre est très-considérable par le grand nombre de genres qu'il renferme : presque tous les Mollusques univalves marins à ouverture entière ou siphonifères y sont compris; ils sont divisés d'après ce caractère en deux parties, les Pectinibranches trochoïdes et les Pectinibranches buccinoïdes. Cette division ne fut point admise par Lamarck, mais adoptée dans son intégrité par M. de Ferussac dans ses *Tableaux systématiques*.

M. de Blainville n'a point admis cet ordre, qui dans son dernier ouvrage est représenté assez complétement par la première sous-classe, les Paracéphalophores dioïques. M. Latreille (*Familles naturelles du Règne animal*) a adopté, comme M. de Ferussac, les Pectinibranches, dont il conserve les deux principales divisions, en donnant à la première le nom de Gymnocochlides, et à la seconde, celui de Cryptocochlides. Les Gymnocochlides à eux seuls renferment tous les Pectinibranches de M. Cuvier, tandis que les Cryptocochlides ne contiennent qu'une seule famille,

celle des Macrostomes où se trouvent les genres Sigaret, Cryptostome et Lamellaire.

Dans la seconde édition du *Règne animal*, M. Cuvier a introduit dans les Pectinibranches une troisième division, sous le nom de Pectinibranches capuloïdes. Cette division est placée entre les deux premières; elle renferme des animaux qui, bien que Pectinibranches d'après l'acception rigoureuse de ce mot, ont cependant, dans l'ensemble de leur organisation, des différences très-considérables avec les Pectinibranches proprement dits. Il suffira de nommer les genres dont est composée cette section des Capuloïdes, pour être convaincu de ce que nous avançons; ces genres sont au nombre de dix, ce sont les suivans : Cabochon, Hipponice, Crépidule, Piléole, Navicelle, Calyptrée, Siphonaire, Sigaret, Coriocelle et Cryptostome. Sans aucun doute, dans ces genres, les branchies sont pectiniformes; mais ce caractère, quelle que valeur qu'on veuille lui donner, n'a qu'une importance relative, et ne peut lui seul déterminer l'ordre des rapports, car ces rapports ne sont véritablement bien établis que d'après l'ensemble de l'organisation. Déjà, à l'article Mollusques, auquel nous renvoyons, nous avons examiné cette question, dont la solution intéresse au plus haut degré une classification naturelle.

PECTINIDES. *Pectinides*.

Famille instituée par Lamarck dans son dernier ouvrage pour séparer de sa famille des Ostracées, établie précédemment, plusieurs genres à coquille régulière pour le plus grand nombre, mais tous ayant des oreilles latérales au bord cardinal; il la caractérise ainsi : ligament intérieur ou demi-intérieur; coquille en général régulière, à test compacte, non feuilletée dans son intérieur. Cette famille se compose des sept genres suivans : Houlette, Lime, Plagiostome, Peigne, Plicatule, Spondyle et Podopside. (*Voy.* ces mots.) M. de Férussac, en adoptant cette famille, y a ajouté les genres Hinnite de M. Defrance et Dianchore de Sowerby. Ce dernier, d'après notre manière de voir, n'est rien autre chose qu'un double emploi des Spondyles. M. de Blainville l'a laissée composée à peu près des mêmes élémens, et lui a donné le nom de Subostracées. (*Voyez* ce mot.) M. Latreille l'a réduite à deux genres seulement, Peigne et Spondyle, reportant dans la famille des Ostracées les genres que Lamarck en avoit fait sortir. Nous pensons que l'arrangement de Lamarck est le plus naturel : c'est celui que nous adopterons de préférence, après lui avoir fait subir cependant quelques modifications qui nous semblent actuellement nécessaires.

C'est ainsi que le genre Plagiostome peut en être facilement supprimé, puisque nous lui avons reconnu tous les caractères des Limes. (*Voyez* ce mot.) Il en est de même du genre Podopside, établi avec des Spondyles dont les caractères n'ont point été reconnus : c'est ainsi que cette famille se trouveroit réduite à cinq genres, s'il n'étoit convenable d'y introduire, comme l'a fait M. de Ferussac, le genre Hinnite, qui établit le passage entre les Peignes et les Plicatules. Nous avons établi l'ordre suivant dans les genres de cette famille : Lime, Houlette, Peigne, Hinnite, Plicatule et Spondyle. *Voyez* ces mots.

PÉDIFÈRES. *Pediferia*.

M. Rafinesque a proposé, sous cette dénomination, une famille dans laquelle il rassemble toutes les coquilles bivalves qui vivent dans les eaux douces de l'Amérique septentrionale; il y comprend tout à la fois les Mulettes et les Cyclades. Nous avons vu, à l'article Mulette, que cette famille ne pouvoit être adoptée, pas plus que les sous-familles, genres et sous-genres dont elle est composée. Nous n'insisterons pas ici sur un sujet que nous avons discuté ailleurs. *Voyez* Mulette et Mollusques.

PÉDONCULÉS. *Pedonculata*.

M. Latreille divise les Brachiopodes en deux ordres, les Pédonculés et les Sessiles. Les Pédonculés, caractérisés par un pédoncule tendineux supportant la coquille, sont partagés en deux familles, les Equivalves pour le genre Lingule, et les Inéquivalves pour les Térébratules. *Voyez* ces mots.

PEGON.

Adanson a nommé de cette manière, dans son *Voyage au Sénégal, pag.* 228, *pl.* 17, *fig.* 12, une assez belle espèce de Vénus, qui a quelque analogie avec la Vénus ailes de papillon, mais qui en diffère constamment; elle n'a point été citée par Lamarck dans ses *Animaux sans vertèbres*. Voyez Vénus.

PEIGNE. *Pecten*.

Les coquilles qui constituent le genre Peigne étoient connues des Anciens, puisque les Grecs, les comparant avec l'instrument propre à soigner la chevelure, leur avoient donné le même nom. Les Latins le traduisirent par *pecten*, qui signifie la même chose. Cette dénomination, résultant d'une comparaison peu juste, fut consacrée par Aristote, Pline et plusieurs autres auteurs, soit grecs, soit latins. La description qu'ils avoient faite des espèces communes a été assez précise pour qu'à la renaissance des lettres, Rondelet et Aldrovande ne commissent point d'erreurs. On ne peut donc douter que les coquilles qu'ils ont nommées Peignes ne soient véritablement les mêmes que celles désignées par les Anciens. Les espèces

de ce genre ont entr'elles tant d'analogie, qu'on ne doit pas s'étonner que ces auteurs les aient bien groupées, sans admettre parmi elles des coquilles étrangères. On peut donc les considérer comme les vrais créateurs du genre, d'autant mieux que Rondelet ayant vu l'animal, quoique d'une manière bien imparfaite, l'avoit pourtant distingué de celui des Huîtres. Il résulte de la séparation nette et entière des Peignes dans ces auteurs, que ceux qui les suivirent les imitèrent. Aussi trouve-t-on jusqu'à Linné les Peignes établis en genre. On doit s'étonner que le célèbre auteur du *Systema naturæ* n'ait point conservé un genre si naturel et consacré par tant d'écrivains, et lorsque surtout il ne falloit qu'un examen peu approfondi pour se convaincre qu'il étoit utile et nécessaire. C'est avec les Huîtres qu'il en confondit les espèces, ayant soin d'en former, dans ce genre si nombreux et déjà si hétérogène, une section à part. Bruguière, dans l'Encyclopédie, répara la faute que Linné et quelques-uns de ses imitateurs avoient faite : il rétablit le genre Peigne, qu'il éloigna considérablement des Huîtres, puisque toute la série des coquilles bivalves se trouve entr'eux. Il est mis en rapport avec les Arches et les Térébratules, genres entre lesquels il se voit. Poli, par les belles anatomies de son magnifique ouvrage, confirma la nécessité de ce genre, auquel il donna le nom d'Argus ou d'Argoderme. Depuis lors, tous les zoologistes ont adopté ce genre, et l'ont placé dans le voisinage des Huîtres et des Spondyles, où il est dans ses rapports naturels.

D'abord, la famille des Ostracées renfermoit les Peignes; ce ne fut que dans son dernier ouvrage que Lamarck proposa la famille des Pectinides (*voyez* ce mot), qui fut adoptée par M. de Ferussac, modifiée considérablement par M. Latreille, et admise sous un autre nom par M. de Blainville. (*Voyez* SUBOSTRACÉES.) C'est avec les Limes et les Plagiostomes que ces coquilles ont le plus de rapport; aussi est-ce avec ces deux genres et quelques autres non moins voisins, qu'elles se trouvent dans la famille des Pectinides. L'animal des Peignes diffère presque sur tous les points de celui des Huîtres; il est généralement orbiculaire, dans quelques espèces, plus bombé d'un côté que de l'autre. Il est composé, comme dans tous les autres Acéphales, d'un manteau, de branchies et d'un corps charnu. Le manteau est très-mince dans le centre, bilobé, à lobes séparés tout autour, excepté au bord céphalique ou cardinal; ses bords sont épaissis et frangés dans presque toute la circonférence; les franges ou cirrhes tentaculaires sont à double rang : le premier est simple, le second est triple ou quadruple. Entre ces rangées de franges, on remarque des corps durs, d'un beau bleu, bien régulièrement placés, auxquels on a donné le nom d'yeux, quoiqu'ils ne paroissent en avoir les fonctions. On ne sait point encore à quel usage ils sont destinés. La partie la plus épaisse, le corps proprement dit, est une masse charnue assez considérable, composée presqu'entièrement par un seul muscle adducteur énorme, sur lequel s'appuient les organes principaux de l'animal.

Le système digestif a son ouverture antérieure, la bouche, fort singulière; elle est tranverse, fort grande, en entonnoir, et les lèvres sont profondément découpées en arbuscules; l'œsophage, qui conduit de l'ouverture bucale à l'estomac, est un étranglement fort court qui est déjà enveloppé du foie, qui contient aussi l'estomac; presque tout l'intestin, qui y fait plusieurs circonvolutions, gagne la partie moyenne dorsale, où il est enveloppé par le cœur et se termine bientôt après à l'anus, qui est flottant. Il y a pour la position du cœur une très-grande différence avec ce qu'elle est dans les Huîtres (*voyez* ce mot); de chaque côté de l'ouverture bucale on remarque une paire de palpes labiaux subquadrangulaires, très-minces, très-faciles à déchirer, et revêtus de lamelles à leur face interne. Ces plis lamelleux sont transverses, assez réguliers et plus rapprochés supérieurement qu'inférieurement. Le cœur, comme nous l'avons dit, enveloppe le rectum presqu'à sa sortie du foie. La distribution des vaisseaux qu'il fournit et de ceux qu'il reçoit n'a rien de bien particulier; elle est très-analogue à ce qui a lieu dans les autres Acéphales. Les branchies sont fort grandes, paires et symétriques, demi-circulaires, fixées à leur base au pourtour de l'abdomen; elles diffèrent essentiellement des branchies des autres Lamellibranches en ce qu'elles sont composées d'une multitude de filamens capillaires, flexibles au sommet et plus roides à la base. C'est entre ces deux branchies que se voit un ovaire bien développé et un pied presque à l'état rudimentaire; ce pied a quelqu'analogie avec celui des Moules. Dans les grandes espèces qui sont dépourvues de byssus, cette partie se termine en une sorte de pavillon en entonnoir, qui sembleroit pouvoir, au besoin de l'animal, lui servir de ventouse; mais cela est peu probable quand on pense au peu de force de cette partie, qui n'a que des muscles très-foibles et qui ne s'attachent point à la coquille. Il en est autrement dans les espèces byssifères, qui ont des muscles rétracteurs plus puissans qui s'attachent à la coquille pour supporter les efforts qui peuvent tirailler le byssus. L'ovaire est fort grand, fixé en dessous de la masse abdominale; il est pourvu d'un oviducte qui se dirige d'avant en arrière pour se terminer à la partie postérieure de l'abdomen.

Il est peu de genres de coquilles qui soient plus abondamment répandues que celui des Peignes. On en trouve dans presque toutes les mers; fossiles ou pétrifiées, dans presque toutes les couches, et dans tous les pays. Ils habitent non loin des côtes, dans les endroits sablonneux, en

ils sont sur le flanc. Ils ne doivent avoir que des déplacemens bornés et difficiles. Cependant on présume qu'en fermant leurs valves plusieurs fois de suite, ils parviennent à aller assez loin. Quelques personnes assurent qu'ils peuvent même s'élancer hors de l'eau, ce qui est peu probable. Voici les caractères de ce genre :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps plus ou moins orbiculaire, comprimé; manteau frangé, garni de petits disques perlés, pédonculés, régulièrement espacés; bouche transverse, à lèvres profondément frangées; cœur dorsal; anus dorsal et flottant; un pied petit, rudimentaire, quelquefois byssifère. Coquille libre, régulière, inéquivalve, auriculée; à bord supérieur transverse, droit, à crochets contigus; charnière sans dents, à fossette cardinale, tout-à-fait intérieure, trigone, recevant le ligament.

On a distribué les Peignes d'après l'égalité des valves et des oreillettes ou appendices de la charnière. Le nombre des espèces est bien considérable, et on en trouve plus de fossiles que de vivans.

Les Peignes sont des coquilles généralement peu épaisse, mais d'une contexture très-serrée, ce qui leur donne une grande solidité. Tous ont la charnière droite et linéaire, et presque tous ont cette charnière simple et sans dents; quelques-uns de ceux qui ont des dents à cette partie, les ont divergentes, très-courtes, obsolètes et pouvant à peine s'articuler; d'autres, en moindre nombre encore, pour lesquels un genre Neithé a été proposé par M. Drouet, ont une charnière comparable à celle des Arches, sans en avoir cependant tous les caractères. Si l'on établissoit dans le genre Peigne des sous-divisions d'après les modifications de la charnière, on devroit en admettre trois, que l'on pourroit aussi sous-diviser d'après l'égalité ou l'inégalité des valves ou des oreillettes. Ce seroit sans doute les divisions les plus naturelles à établir dans un genre qui contient un si grand nombre d'espèces; mais la plupart de celles qui sont pétrifiées ne laissant aucun moyen d'examiner leur charnière, on ne pourroit arriver à leur distribution dans les groupes que d'une manière tout-à-fait arbitraire. Les deux grandes divisions proposées par Lamarck sont celles que nous adopterons de préférence.

1. Peigne côtes rondes. *Pecten maximus.*

P. testâ inæquivalvi, supernè planulatâ; radiis rotundatis, longitudinaliter striatis.

Ostrea maxima. Lin. Gmel. *pag.* 3315.

Lister, *Conch. tab.* 163. *fig.* 1.

Gualt. *Test. tab.* 98. *fig. a. b.*

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 14. *fig.* 1. 2. et *tom.* 2. *tab.* 14. *fig.* 1 et *tab.* 17. *fig.* 1.

Regenf. *Conch. tom.* 1. *tab.* 2. *fig.* 19, et *tab.* 7. *fig.* 3.

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 60. *fig.* 585.

Encycl. *pl.* 209. *fig.* 1. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 163. *n°.* 1.

Ce Peigne est l'un des plus grands du genre et habite en abondance dans presque tout l'Océan européen. Il est très-inéquivalve, sa valve droite, profonde en dedans, très-convexe en dehors, est pourvue de treize à quatorze côtes rayonnantes, convexes, non carénées et profondément striées dans leur longueur. La valve supérieure est aplatie et pourvue d'un nombre de côtes égal à celui de l'inférieur; elles sont en général plus étroites et plus saillantes; les stries sont moins nombreuses, et ce qui la distingue éminemment, c'est que l'intervalle des côtes est dépourvu de stries longitudinales. Ce qui différencie encore cette valve et l'empêche de se confondre avec d'autres espèces, c'est que sa surface extérieure est recouverte d'une multitude de stries lamelleuses transverses, très-fines et très-régulières. Les oreillettes des deux valves sont égales; elles sont chargées de côtes rayonnantes, aplaties et nombreuses; le bord cardinal est assez épais, et muni de chaque côté de trois à quatre dents alongées, peu saillantes et fortement divergentes. La valve inférieure de cette coquille est ordinairement blanche en dehors, quelquefois ornée de zones transverses, d'un rose pâle et quelquefois rouge; la valve supérieure est presque toujours rougeâtre et ornée, surtout vers le sommet, de taches brunes ou de linéoles en zigzag, qui généralement sont concentriques. A l'intérieur, cette coquille est blanche au centre et d'une couleur d'un rouge-violâtre ou purpuracé sur les bords. L'impression musculaire subcentrale et postérieure est très-grande, arrondie et superficielle. On trouve communément cette coquille dans la Manche; elle est l'objet des recherches spéciales des pêcheurs, parce que l'animal qu'elle contient est utile à la nourriture de l'homme.

Les grands individus ont 13 ou 14 centim. de longueur et 15 à 16 de large.

2. Peigne moyen. *Pecten medius.*

P. testâ inæquivalvi, supernè planulatâ; radiis rotundato-planulatis; striis longitudinalibus, subnullis.

An Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 60. *fig.* 586, 587 et 589?

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 163. *n°.* 2.

Cette espèce, comme l'indique son nom, est intermédiaire entre le *Pecten jacobæus* et le *Pecten maximus*; peut-être n'est-ce qu'une variété

de l'ancien monde, car cette coquille ne se rencontre que dans des mers fort éloignées de celles où vivent actuellement les deux espèces citées. Elle a absolument la même forme que le *Pecten maximus*; la valve inférieure est fort grande, profonde, et elle présente à l'extérieur quatorze côtes aplaties, légèrement convexes, toujours lisses, et n'offrant par conséquent jamais les stries ou côtes longitudinales qui sont particulières à l'espèce précédente : les intervalles qui séparent ces côtes sont étroits, peu profonds. La valve supérieure est très-aplatie, operculiforme, légèrement concave en dessus; les côtes qui s'y voient sont très-étroites, lisses, fort régulières, et leurs intervalles sont occupés par une multitude de stries transverses, extrêmement fines et très-régulières. Les oreillettes sont proportionnellement plus courtes que dans l'espèce précédente; celles de la valve inférieure sont obscurément rayonnées, tandis que celles de la valve supérieure sont lisses; la charnière est droite, assez épaisse et présente constamment quatre dents obliques, rayonnées, assez saillantes. En dehors, la valve inférieure de cette coquille est d'un blanc-rosé ou d'un brun-fauve peu foncé, avec des taches brunes irrégulières et nuageuses. La valve supérieure est rougeâtre, ornée d'un assez grand nombre de linéoles d'un brun-noirâtre, quelquefois rameuses et fortement anguleuses. Cette coquille reste ordinairement plus petite que celle qui précède. Elle vient des mers de la Nouvelle-Zélande, où elle paroît aussi commune que le *Pecten maximus* sur nos côtes. Sa longueur est de 70 millim. et sa largeur de 80.

3. Peigne de Saint Jacques. *Pecten jacobæus.*

P. testâ inæquivalvi, supernè planulatâ; radiis 14 ad 16, angulatis; valvæ inferioris longitudinaliter sulcatis.

Ostrea jacobæa. Lin. Gmel. *n°.* 2.

Lister, *Conch. tab.* 165. *fig.* 2.

Bonanni, *Recr.* 2. *fig.* 3. 4.

Gualt. *Test. tab.* 99. *fig. b.*

Poli, *Test. tom.* 2. *tab.* 27. *fig.* 1. 2.

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 60. *fig.* 588.

Encycl. *pl.* 209. *fig.* 2. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 163. *n°.* 3.

Ce Peigne est très-voisin du *Pecten maximus*; il acquiert ordinairement une taille aussi grande; il est suborbiculaire, très-inéquivalve. La valve inférieure est ornée au-dehors de quinze côtes longitudinales, rayonnantes, très-élevées, aplaties en dessus, fortement carénées sur les côtés; elles sont divisées par quatre à cinq sillons longitudinaux, ordinairement inégaux. Les intervalles de ces côtes sont profonds et ne présentent jamais que des stries transverses très-fines, sublamelleuses, qui, en se continuant sur la saillie des côtes, les rendent rugueuses et même écailleuses. La valve supérieure est très-aplatie, légèrement concave en dessus, surtout vers le crochet; elle est pourvue d'un nombre de côtes égal à celui de la valve opposée : ces côtes sont arrondies, non carénées, substriées dans leur longueur, et chargées, aussi bien que les intervalles qui les séparent, d'un très-grand nombre de stries transverses très-fines, sublamelleuses. Les oreillettes sont égales; celles de la valve inférieure sont rayonnées, tandis que celles de la valve supérieure sont seulement striées; le bord cardinal n'offre que trois dents très-obliques, fort courtes et fort étroites. A l'intérieur, la coquille est blanche, quelquefois d'un roux-brun vers les bords; la valve inférieure est blanche, si ce n'est vers les crochets, où elle est ordinairement d'un rouge-pourpré; la valve supérieure est presque toujours d'un rouge-obscur, et souvent ornée sur les côtes d'un grand nombre de taches transverses, d'un rouge obscur et pourpré.

Cette coquille ne se trouve habituellement que dans la Méditerranée, et on la rencontre assez fréquemment à l'état fossile en Sicile et en Italie. Sa longueur est de 11 centim. et sa largeur de 13.

4. Peigne bénitier. *Pecten ziczac.*

P. testâ inæquivalvi, infernè valvâ convexâ; radiis octodecim, explanatis, sulco divisis.

Ostrea ziczac. Lin. Gmel. *n°.* 3.

Lister, *Conch. tab.* 168. *fig.* 5.

Regenf. *Conch. tom.* 1. *tab.* 11. *fig.* 53.

Knorr, *Vergn. tom.* 2. *tab.* 19. *fig.* 3, et *tab.* 20. *fig.* 1.

Favanne, *Conch. pl.* 55. *fig. h.*

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 61. *fig.* 590—592.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 164. *n°.* 5.

Le Peigne bénitier est une jolie coquille qui, par sa forme, a de l'analogie avec ceux qui précèdent. Il est arrondi; sa valve inférieure est grande, très-convexe en dehors, presque lisse, présentant une vingtaine de côtes très-aplaties, indiquées par une strie peu profonde. La valve supérieure est très-aplatie, et le nombre des côtes que l'on y compte est précisément le double de celles de la valve inférieure; ces côtes sont très-plates, et indiquées par des stries un peu plus profondes que dans la valve inférieure. Les oreillettes sont égales; elles sont subrayonnées dans l'une et l'autre valve. La charnière est droite, et remarquable en cela qu'elle ne présente qu'une seule dent obsolète, qui suit la direction du bord. La valve inférieure est ordinairement d'un blanc-rosé vers le crochet, et d'un brun plus ou moins

foncé dans le reste de sa surface. La valve supérieure est variable quant à sa couleur; quelquefois elle est toute brune, souvent aussi elle présente vers le crochet une tache en forme d'éventail, terminée en zigzag et presque blanche; dans d'autres individus, la valve supérieure est obscurément rayonnée de brun sur un fond fauve, et toute sa surface est ornée de linéoles brunes, fortement en zigzag, qui circonscrivent à leur partie inférieure des flammules blanches plus ou moins nombreuses.

Ce joli Peigne, qui n'est point rare dans les collections, vient, d'après Lamarck, de l'Océan atlantique américain.

Les grands individus sont longs de 80 millim. et larges de 96.

5. Peigne hépatique. *Pecten Laurentii.*

P. testâ inæquivalvi, tenui, lævi; valvâ superiore planiore, spadiceâ; radiis vix prominulis; valvâ inferiore extùs albido-fulvâ.

Ostrea Laurentii. Gmel. *n°.* 7.

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 61. *fig.* 593.

Encycl. *pl.* 208. *fig.* 4.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 6. *pag.* 164. *n°.* 6.

Le Peigne hépatique est une jolie coquille orbiculaire, très-mince, inéquivalve; la valve inférieure est peu profonde, lisse en dehors, blanche ou légèrement fauve; la valve supérieure est aplatie, légèrement courbée dans sa longueur, subrayonnée, et toujours d'une belle couleur, d'un rouge foncé. Sa surface extérieure paroît lisse; mais examinée avec attention, elle présente un grand nombre de stries concentriques, très-fines et obsolètes. A l'intérieur, cette coquille est remarquable par sa belle couleur blanche, subnacrée, ou plutôt satinée; elle est remarquable aussi en ce que de ce côté elle est pourvue d'un assez grand nombre de côtes étroites, peu élevées, longitudinales et rayonnantes: celles de la valve inférieure sont disposées par paires, tandis que dans la valve supérieure, elles sont également distantes.

Il existe aux environs de Bordeaux une coquille fossile qui a une très-grande analogie avec celle-ci; elle n'en est peut-être qu'une variété: elle a reçu le nom de *Pecten burdigalensis.* Elle diffère principalement de l'espèce vivante que nous décrivons, en ce que le nombre des côtes intérieures est moins considérable, et que les côtes extérieures sont légèrement marquées vers le crochet de la valve inférieure. Ces différences peu importantes nous font regarder le *Pecten burdigalensis* comme une simple variété de celui que nous venons de décrire.

Cette coquille, assez rare dans les collections, vient des mers d'Amérique. Son diamètre est de 90 à 100 millim.

6. Peigne sole. *Pecten pleuronectes.*

P. testâ subæquivalvi, tenui, extùs lævi, utrinquè convexiusculâ; lineis radiantibus ante marginem evanidis.

Ostrea pleuronectes. Lin. Gmel. *n°.* 6.

Rumph. *Mus. tab.* 45. *fig. a. b.*

Dargenv. *Conch. tab.* 24. *fig.* G.

Bonan. *Recr.* 3. *fig.* 354.

Gualt. *Test. tab.* 73. *fig. b.*

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 61. *fig.* 595.

Encycl. *pl.* 208. *fig.* 3.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 164. *n°.* 7.

Le Peigne sole est une belle coquille qui avoisine par ses rapports le *Pecten Laurentii;* elle est orbiculaire, à valves très-minces, presqu'égales et toutes deux convexes: l'inférieure est blanche, lisse en dehors; la supérieure est rougeâtre, lisse, polie et ornée d'un assez grand nombre de rayons étroits, non saillans, rayonnant des crochets vers la base, mais disparoissant avant d'y être parvenus. Les oreillettes sont presqu'égales, courtes, lisses, et leur bord est obliquement tronqué. A l'intérieur, cette coquille est d'un beau blanc subnacré; on y remarque un assez grand nombre de côtes très-étroites, rayonnantes, fort semblables à celles que nous avons vues dans l'espèce précédente. Le bord cardinal est ordinairement arqué dans sa longueur; il est quelquefois couronné par un rang de petites écailles spiniformes fort saillantes.

Cette espèce, qui vit actuellement dans l'Océan indien, se trouve assez communément fossile en Italie et en Piémont: nous ne le connoissons pas de Saint-Paul-Trois-Châteaux, d'où il est cité par Lamarck.

Cette espèce a 110 ou 120 millim. de longueur.

M. Mesnard de la Groye en possédoit un individu fossile d'une parfaite conservation, et ayant un diamètre de plus d'un tiers de plus.

7. Peigne en écaille. *Pecten squamulosus.* Lamk.

P. testâ minimâ, rotundatâ, depressâ, regulari, æquilaterâ, æquivalvi, extùs lævigatâ, intùs octo ad decem costatâ; auriculis æqualibus; anticâ valvæ dexteræ basi profundè sinuosâ.

Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 8. *pag.* 355. *n°.* 37.

Ibid. *Anim. s. vert. tom.* 6. *pag.* 183. *n°.* 27.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 304. *pl.* 45. *fig.* 16. 17. 18.

Cette coquille est la plus petite du genre; elle est arrondie, lenticulaire, très-déprimée, équivalve, équilatérale, à oreillettes égales, toute lisse en dehors, et, comme le *Pecten pleuronectes,*

ornée en dedans de côtes saillantes, régulières et rayonnant, du sommet à la base. Ces côtes sont étroites, égales, distantes, et elles varient dans les individus de huit à dix. La charnière est droite, linéaire, simple; les oreillettes qui la prolongent sont égales, un peu obtuses, semblables sur les deux valves, si ce n'est l'antérieure de la valve droite, qui est échancrée assez profondément à la base. Ces oreillettes sont grandes relativement à la taille de la coquille.

Cette espèce, assez rare, n'a que 4 à 5 millim. de diamètre; on la trouve à Chaumont, Soissons et Laon.

8. Peigne concentrique. *Pecten japonicus.*

P. testâ magnâ, orbiculari, extùs lævi, utrinque convexiusculâ, supernè rubrâ; fasciis transversis, concentricis, flavidulis, numerosissimis; intùs ad limbum costis radiatâ.

Ostrea japonica. Gmel. *n°.* 8.

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 62. *fig.* 596.

Encycl. *pl.* 208. *fig.* 4.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 165. *n°.* 9.

Il y a une très-grande analogie entre cette espèce et le *Pecten pleuronectes;* elle est orbiculaire, à valves presque égales, à oreillettes courtes et obliquement coupées de chaque côté : les valves sont convexes, l'inférieure est à peine un peu plus profonde que l'autre; elle est lisse, toute blanche, si ce n'est vers les bords où elle prend une teinte jaunâtre. La valve supérieure est extérieurement d'un rouge assez intense; elle est presque lisse et ornée d'un très-grand nombre de linéoles, d'un rouge foncé, régulières, concentriques, quelquefois interrompues par quelques petites taches irrégulières. Cette valve ne présente jamais de rayons, comme cela a lieu dans le Peigne sole. A l'intérieur, cette coquille est d'un beau blanc subnacré et satiné; elle est pourvue d'un grand nombre de côtes étroites, semblables à celles des deux espèces précédentes. Les bords sont minces, tranchans, simples et bordés à l'intérieur d'une zone assez large, d'un beau jaune safrané.

Cette belle coquille, rare et recherchée, vient des mers de l'Inde et du Japon. Elle a 12 centim. de diamètre.

9. Peigne de Magellan. *Pecten magellanicus.*

P. testâ maximâ, orbiculari, supernè rubrâ, albido zonatâ, striis longitudinalibus, numerosissimis, subscabris; intùs lævi.

Ostrea magellanica. Gmel. *n°.* 9.

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 62. *fig.* 597.

Encycl. *pl.* 208. *fig.* 5.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 165. *n°.* 10.

Ce Peigne est très-voisin des espèces qui précèdent; mais il s'en distingue facilement, non-seulement par son aspect extérieur, mais encore par sa surface interne, qui ne présente jamais aucune trace des côtes rayonnantes. Cette coquille est orbiculaire; les deux valves sont presque également convexes, l'inférieure, différant en cela de celle des autres espèces, qu'elle est la moins profonde: toutes deux sont épaisses. L'inférieure est blanche, lisse, tandis que la supérieure est d'un rouge violacé, plus ou moins foncé, interrompu par des zones nombreuses et transverses, plus obscures et couvertes d'un grand nombre de stries rayonnantes, serrées, onduleuses et finement écailleuses. Ces stries sont interrompues par des accroissemens irréguliers, subscalariformes dans certains individus. Le bord cardinal est droit, assez long; la charnière est simple, sans aucune trace de dent. Les oreillettes sont courtes, assez larges et obliquement tronquées; le ligament est porté dans une fossette assez étroite et profonde, qui rappelle un peu celle des Hinnites.

Cette coquille rare et précieuse vient des mers de Magellan. Elle a 12 ou 13 centim. de diamètre.

10. Peigne semelle. *Pecten solea.* Nob.

P. testâ rotundatâ, subinæquilaterâ, lateraliter argutissimè striatâ; striis tenuissimis, divaricatis, undulatis, irregularibus; auriculis æqualibus, anticis radiatim striatis, alterâ profundè emarginatâ.

Var. b.) *Testâ subquinque costatâ; striis majoribus, regularibus.*

* Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 302. *pl.* 42. *fig.* 12. 13.

Il existe de l'analogie entre ce Peigne fossile et les vivans nommés *Pleuronectes* et *Concentricus;* mais cette analogie n'est point parfaite : il constitue une espèce très-distincte; elle est arrondie, régulière, équivalve, presque équilatérale, régulièrement convexe, mais déprimée et lentiforme. Sa surface extérieure paroît lisse, ne montrant que des stries d'accroissement irrégulièrement espacées; mais examinée à une très-forte loupe, on aperçoit un nombre considérable de stries très-fines, onduleuses, qui marquent ordinairement sur le milieu de la coquille, mais qui se remarquent toujours sur ses parties latérales où elles sont divergentes, et cessent à l'origine des oreillettes. Les crochets sont très-petits, pointus, et ne font aucune saillie au-dessus du bord cardinal. Les oreillettes de la valve gauche sont égales et semblables, la postérieure est lisse, l'antérieure est striée en rayonnant. Celles de la valve droite sont semblables aussi; seulement l'antérieure,

profondément échancrée à la base, est plus fortement striée que celle de l'autre valve. On remarque dans l'échancrure de l'oreillette de petites dents aiguës et peu nombreuses. Le bord cardinal est simple; la fossette du ligament est courte, profonde et triangulaire. A l'intérieur, les valves sont lisses; on y remarque presque au centre une grande impression musculaire blanche. A la base interne des oreillettes postérieures, on remarque un petit tubercule oblong et obtus.

La variété que nous avons indiquée se reconnoît facilement aux quatre ou cinq côtes rayonnantes, très-obtuses, qui se voient à l'extérieur. Dans cette variété les stries sont plus régulières, plus rapprochées, et elles se montrent aussi bien sur le milieu de la coquille que sur les parties latérales. On trouve cette espèce à Chaumont. Elle est longue de 45 mill. et large de 47.

11. Peigne à oreilles courtes. *Pecten breviauritus.* Nob.

P. testâ orbiculari, depressâ, obsoletè striatâ; striis longitudinalibus, lateralibus, profundioribus, punctatis; auriculis minimis, brevibus, posticalibus, lævigatis, anticis radiatim striatis.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 303. *pl.* 41. *fig.* 16. 17.

M. Graves, que nous avons eu souvent occasion de citer dans le cours de cet ouvrage pour les communications bienveillantes qu'il nous a faites, a découvert cette espèce dans la localité que nous indiquerons plus bas dans un sable quartzeux, semblable à celui de Bracheux et de Noailles. Les coquilles de ces localités sont très-fragiles, et M. Graves n'a recueilli que quelques valves de celle-ci. Ce Peigne a quelque analogie avec celui qui précède; il est toujours plus petit, et il offre des caractères qui le distinguent de toutes les espèces connues. Il est orbiculaire, équivalve, un peu inéquilatéral; sa surface extérieure est presque lisse, surtout dans le milieu; mais sur les côtés, on remarque des stries fines, longitudinales, régulières, qui sont finement ponctuées dans toute leur longueur. Outre ces stries longitudinales, il en existe de transversales qui résultent des accroissemens. Les oreillettes sont très-courtes et étroites; les postérieures sont lisses, les antérieures sont striées, et celle de la valve droite a une échancrure triangulaire et profonde à la base. La charnière est courte, droite, simple, et la fossette du ligament est petite.

On trouve cette coquille aux environs de Paris, à Saint-Martin-au-Bois. Elle a 18 à 20 millim. de diamètre.

12. Peigne manteau-blanc. *Pecten radula.*

P. testâ supernè planulatâ, albâ; radiis 12, convexis, spadiceo maculatis, longitudinaliter striatis transversimque rugulosis.

Ostrea radula. Lin. Gmel. n°. 11.

Rumph. *Mus. tab.* 44. *fig.* A.

Dargenv. *Conch. tab.* 24. *fig.* D.

Lister, *Conch. tab.* 175. *fig.* 12.

Gualt. *Test. tab.* 74. *fig.* L.

Knorr, *Vergn. tom.* 5. *tab.* 9. *fig.* 4.

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 65. *fig.* 599. 600.

Encycl. *pl.* 208. *fig.* 2.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 166. *n°.* 13.

Cette belle espèce de Peigne fait le passage de ce genre vers les Limes par sa forme étroite, légèrement oblique, et par son diamètre longitudinal qui l'emporte de beaucoup sur le transverse. Ce Peigne est pourvu de treize côtes longitudinales, convexes, presque égales, sillonnées longitudinalement, et couvertes d'un très-grand nombre de stries transverses, très-finement écailleuses. Sur la valve inférieure, les intervalles de ces côtes sont lisses tandis que dans la supérieure, ils sont striés et ornés de stries écailleuses transverses. Les oreillettes sont presque égales; elles sont pourvues de rides rayonnantes et leur bord supérieur ou cardinal est un peu tuberculeux. La valve inférieure de cette coquille est un peu plus profonde que la supérieure; elle est ordinairement blanche avec quelques zones transverses roussâtres; la valve supérieure, blanche supérieurement, devient d'un roux-ferrigineux vers la base, et ses côtes sont ornées de taches subquadrangulaires assez grandes, d'un brun foncé. La charnière de cette coquille est remarquable, en ce qu'elle présente presqu'à l'état rudimentaire celle des Spondyles; elle offre en effet sur la valve droite deux dents transverses, quadrangulaires et aplaties, séparées par des cavités d'une forme à peu près semblable, destinées à recevoir les dents de l'autre valve, qui sont au nombre de quatre. Pour être bien comprise, cette charnière auroit besoin d'être figurée avec tout le soin nécessaire pour faire voir les rapports qu'elle indique.

Le Peigne manteau-blanc est une coquille rare et recherchée; ses valves sont épaisses et blanches à l'intérieur. Sa longueur est de 80 millim. et sa largeur de 70. Elle se trouve dans l'Océan indien.

13. Peigne enflé. *Pecten turgidus.*

P. testâ ad umbones inflatâ, utrinquè convexâ, albâ rufo fuscoque variâ; radiis 20, glabris, subangulatis; interstitiis transversè et obsoletè striatis.

Ostrea turgida. Gmel. n°. 63.

Lister, *Conch. tab.* 169. *fig.* 6.

Ostrea nucleus. Born, *Mus. tab.* 7. *fig.* 2.

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 65. *fig.* 7. *a b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 167. n° 15.

Cette coquille est l'une des plus cordiformes qui existe dans le genre; elle est orbiculaire, très-convexe, à valves presque égales, parfaitement closes; la valve inférieure, un peu plus profonde que la supérieure, est pourvue d'une vingtaine de côtes arrondies, saillantes, lisses, assez larges à la base, et séparées par des intervalles étroits et profonds. Les côtes de la valve supérieure sont finement striées en travers; elles sont plus étroites et un peu plus saillantes; les crochets sont grands et un peu saillans au-dessus du bord cardinal. Celui-ci est droit et présente une charnière particulière à cette espèce; elle consiste en un petit cuilleron médian, destiné à contenir le ligament, de chaque côté duquel s'élève, parallèlement au bord, une dent fort étroite et assez longue. Les oreillettes sont presque égales; celle du côté antérieur de la valve droite est assez profondément échancrée à sa base. A l'intérieur, cette coquille est blanche; à l'extérieur elle est d'un brun foncé, sur lequel sont répandues irrégulièrement des taches blanches plus ou moins nombreuses, mais toujours en plus grand nombre sur la valve inférieure que sur la supérieure.

Cette coquille vient des mers d'Amérique; son diamètre est de 45 millimètres.

14. Peigne glabre. *Pecten glaber.*

P. testâ subæquivalvi; radiis decem, lævibus, externe dilatato-evanidis, alternis minoribus; striis longitudinalibus ad interstitia.

Ostrea glabra? Lin. Gmel. n°. 50.

Bonanni, *Recr.* 2. *fig.* 12.

Knorr, *Vergn. tom.* 2. *tab.* 10. *fig* 2, et *tom.* 5. *tab.* 10. *fig.* 5. 6.

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 67. *fig.* 642. 643.

Encycl. *pl.* 213. *fig.* 1.

Var. b.) *Testâ fulvâ, immaculatâ.*

Knorr, *Vergn. tom.* 5. *tab.* 9. *fig.* 2.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 16[illegible]. n° 20.

Coquille commune dans les collections; elle est orbiculaire, également convexe des deux côtés; ses valves sont pourvues de huit à neuf côtes rayonnantes, légèrement convexes et peu saillantes; elles sont striées, aussi bien que les intervalles qui les séparent. La valve inférieure est ordinairement blanche, quelquefois ornée d'une [illegible], ou de taches éparses d'un beau [illegible]. La valve supérieure est [illegible] de couleurs très-variées; elles [illegible] que toujours blanches, sur un fond tantôt fauve, tantôt rose, quelquefois rouge ou brun. Il est des individus qui réunissent presque toutes ces nuances, et il seroit impossible de décider s'ils sont de la même espèce, si l'on n'étoit dirigé par la forme des oreillettes et de la charnière, qui sont beaucoup plus constantes que les couleurs. Ces oreillettes sont larges, presque égales, plus larges au sommet qu'à la base; les antérieures sont rayonnées, les postérieures sont lisses; la charnière est simple, tout-à-fait sans dents.

Cette espèce se rencontre abondamment dans la Méditerranée, principalement dans le golfe de Tarente. La longueur est de 45 millim. dans les plus grands individus.

15. Peigne unicolore. *Pecten unicolor.*

P. testâ subæquivalvi, luteâ aut rubrâ, immaculatâ; radiis decem, crassis, glabris; interstitiis longitudinaliter striatis.

Var. a.) *Testâ luteâ.*

Regenf. *Conch. tom.* 1. *tab.* 11. *fig.* 6.

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 8. *fig.* 5.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 16[illegible]. n°. 25.

Var. b.) *Testâ minore, rubrâ.*

On distingue facilement cette coquille des espèces qui l'avoisinent par plusieurs caractères qui semblent assez constans; les valves sont inégales, orbiculaires, peu convexes, l'inférieure est la plus profonde, la supérieure est non-seulement plus aplatie, mais encore plus courte. On compte à la surface dix côtes longitudinales, rayonnantes, assez larges et convexes, striées longitudinalement, aussi bien que les intervalles qui les séparent: ces côtes sont un peu plus aplaties sur la valve supérieure que sur l'autre; les stries sont aussi moins marquées et elles manquent quelquefois complétement. Les oreillettes sont élargies, courtes; celle du côté antérieur légèrement sinueuse à la base; elles sont chargées de petits sillons étroits et rayonnans. La charnière est simple et le bord cardinal est très-finement strié perpendiculairement. Les couleurs de cette coquille sont peu variables et toujours uniformes, tantôt d'un beau jaune, tantôt rougeâtre et quelquefois d'un beau rouge-orangé.

Cette espèce vit dans la Méditerranée, où elle est assez rare. Elle a [illegible] millim. de diamètre.

16. Peigne gris. *Pecten [illegible].*

P. [illegible] remotis.

Encycl. *pl.* 213. *fig.* [illegible]

Var. [illegible]

Chemn. *Conch. tom.* 6. *tab.* 67. *fig.* 644.

Var. c.) *Testâ extùs intùsque piceatâ.*

Regenf. *Conch. tom.* 1. *tab.* 3. *fig.* 31.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 169. *n°.* 24.

Le *Pecten griseus* est une jolie coquille assez variable dans sa coloration, et que l'on a quelque peine à distinguer des espèces environnantes; elle est orbiculaire, médiocrement convexe, à valves égales, chargées de dix ou douze côtes régulières, convexes, striées dans leur longueur, ainsi que les intervalles qui sont entre elles. Ces côtes sont égales pour chaque valve; elles ne sont point carénées, si ce n'est à l'intérieur, où leur base est indiquée par un angle très-vif. Les oreillettes sont égales, larges, élégamment striées; l'oreillette antérieure de la valve droite est profondément échancrée et garnie de petites écailles dans l'échancrure; la charnière est droite et présente un pli obscur, parallèle au bord cardinal. La couleur extérieure est ordinairement d'un jaune-grisâtre en tirant sur le brun; un grand nombre de taches, blanches ou brunes, y sont irrégulièrement répandues et présentent souvent, dans leur disposition générale, quelques zones transverses. La variété la plus remarquable est la seconde, qui est d'une couleur uniforme d'un brun-noirâtre.

Cette coquille, qui habite la Méditerranée, est assez rare dans les collections. Elle acquiert ordinairement 40 à 45 millim. de diamètre. Il existe une espèce très-voisine, qui peut-être même n'est qu'une variété, et qui a constamment une de ses valves blanche et dépourvue de stries.

17. Peigne coraline. *Pecten nodosus.*

P. testâ longitudinaliter multisulcatâ, rubrâ aut rubro et albo variâ; radiis novem, crassis, nodoso-vesicularibus.

Ostrea nodosa. Lin. Gmel. *n°.* 43.

Dargenv. *Conch. tab.* 24. *fig. f.*

Lister, *Conch. tab.* 186. *fig.* 24.

Rumph. *Mus. tab.* 48. *fig.* 7. 8.

Gualt. *Test. tab.* 99. *fig. c. d.*

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 64. *fig.* 609.

Encycl. *pl.* 210. *fig.* 2.

Var. b.) *Testâ aurantiâ.* Chemn. *ibid. fig.* 610.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 170. *n°.* 27.

Grande et belle espèce de Peigne, recherchée dans les collections à cause de son élégance et de sa belle couleur. Cette coquille est oblongue-arrondie, peu convexe, à valves égales, sur lesquelles on compte neuf ou dix larges côtes, arrondies, saillantes, non carénées, inégales, une plus petite se trouvant entre les plus grosses, sur lesquelles sont disposés à des distances plus ou moins grandes, selon les individus, de gros tubercules obtus, placés ordinairement sur la limite de zones onduleuses et transverses qui indiquent les accroissemens. Ces nodosités sont beaucoup mieux marquées sur la valve gauche que sur la droite, où il est très-rare de les rencontrer. Toutes les côtes des deux valves sont fortement sillonnées dans leur longueur; ces sillons sont rapprochés, au nombre de six ou sept, sur les côtes médianes. Les intervalles des côtes présentent aussi des sillons, mais ils sont plus larges et moins nombreux; on n'en compte jamais que trois ou quatre dans les intervalles les plus larges. Les oreillettes sont inégales, les postérieures sont courtes, et les antérieures sont fortement sinueuses à la base; elles sont chargées de petites côtes rayonnantes. On trouve à la charnière deux dents obscures, larges et divergentes. A l'extérieur, cette espèce est d'un beau rouge vif, semblable à celui du corail; à l'intérieur, elle est d'un blanc-rosé et quelquefois d'un rouge-violacé.

Il existe plusieurs variétés de cette espèce: dans les unes, on remarque un grand nombre de taches blanches, irrégulières, vers les crochets; dans les autres, ces taches se montrent principalement sur les nœuds, qui quelquefois sont tout blancs.

Cette coquille se trouve dans les mers d'Afrique et d'Amérique; elle a quelquefois 12 ou 13 centimètres de diamètre.

18. Peigne manteau-ducal. *Pecten pallium.*

P. testâ subæquivalvi, albâ, rubro fuscoque variâ; radiis duodecim, convexis, striatis, squamoso-scabris.

Ostrea pallium. Lin. Gmel. *n°.* 40.

Rumph. *Mus. tab.* 44. *fig. b.*

Dargenv. *Conch. tab.* 24. *fig.* I.

Gualt. *Test. tab.* 74. *fig. f.*

Lister, *Conch. tab.* 187. *fig.* 25.

Regenf. *Conch. tom.* 1. *tab.* 6. *fig.* 59.

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 64. *fig.* 607.

Encycl. *pl.* 210. *fig.* 1. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 170. *n°.* 28.

Le Peigne manteau-ducal est une des plus belles espèces du genre; quoique commun dans les collections, il est cependant recherché à cause de la richesse de ses couleurs et de l'élégance des écailles, qui sont en triple rangée, sur les côtes. Cette coquille est arrondie, équivalve, peu convexe et chargée de onze à douze côtes arrondies, assez saillantes, et toutes divisées en trois parties,

ses côtes sont couvertes d'un très-grand nombre de petites écailles, très-fines, saillantes, subimbriquées, disposées en trois rangs sur chacune des côtes; les intervalles sont étroits, recouverts en partie par la saillie des écailles latérales des côtes. On y trouve ordinairement deux rangées très-étroites de petites écailles imbriquées. Les oreillettes sont inégales; elles sont garnies de petites côtes rayonnantes, qui sont écailleuses sur les antérieures et granuleuses sur les postérieures. Le bord supérieur de la coquille est armé d'un rang d'écailles en dents de scie. Les couleurs de cette espèce sont remarquables; elles sont d'un beau rouge sanguinolent ou pourpré, varié de taches plus ou moins nombreuses d'un beau blanc vers les crochets, et passant quelquefois au jaune orangé vers les bords. A l'intérieur, cette coquille est blanche vers les crochets, et les bords, ainsi que la charnière, sont d'un beau jaune doré, légèrement pourpré sur la saillie des côtes.

Nous possédons une variété fort remarquable, qui nous a été communiquée par M. Quoy; elle provient des mers de l'Australie. Les côtes ne sont point tripartites, si ce n'est vers les bords, et les écailles qui les couvrent sont grandes, relevées et entières. La couleur intérieure de cette variété diffère de ce que nous avons vu dans le plus grad nombre des individus; les bords sont d'un beau rouge de carmin, passant au rouge-violacé, qui lui-même, s'atténuant peu à peu, est remplacé par le blanc qui occupe l'intérieur des crochets.

Cette espèce vit dans les mers de l'Inde et dans l'Océan austral. Sa longueur est de 55 mill.

19. Peigne gibecière. *Pecten pes felis.*

P. testâ inæquilaterâ, rubro-rufescente; radiis novem interstitiisque longitudinaliter striatis, subscabris; auriculâ alterâ minutâ.

Ostrea pes felis. Lin. Gmel. nº. 44.

Bonnani, *Recr.* 2. *fig.* 7.

Poli, *Test. tom.* 2. *tab.* 28. *fig.* 16.

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 64. *fig.* 612, et *tab.* 65. *fig.* 615.

Encycl. *pl.* 211. *fig.* 1.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 170. nº. 29.

Il y a de l'analogie entre cette espèce et le *Pecten nodosa*; mais il en est facilement distingué par l'inégalité de ses oreillettes, qui au contraire sont égales dans l'espèce que nous venons de citer. Cette coquille est plus longue que large; elle est très-aplatie, flabelliforme; elle est pourvue à l'extérieur de sept à huit côtes larges, convexes, peu saillantes, distantes, striées dans leur longueur, ainsi que les intervalles qui sont entre elles. Ces stries sont au nombre de sept au lieu sur chaque côte, tandis que l'on n'en compte que quatre ou cinq dans les intervalles les plus larges. Toute la surface de ce Peigne, examinée à la loupe, présente un très-fin réseau des plus élégans et des plus réguliers, semblable à celui de la *Venus texta*, fossile aux environs de Paris. Les oreillettes sont très-inégales; les postérieures, très-courtes, dilatées en ailes, ont le bord supérieur couronné d'un rang de tubercules; celle de la valve droite est profondément échancrée à la base. Le bord cardinal est simple, et la fossette du ligament est courte et très-étroite. A l'extérieur, cette coquille est d'un rouge-brunâtre, peu foncé, d'une teinte à peu près égale, si ce n'est vers le bord, où il est interrompu par quelques zones transverses étroites plus foncées; quelques taches brunes et nuageuses, irrégulières, se remarquent principalement sur la valve gauche. A l'intérieur, la coquille est toute blanche.

Cette coquille, que l'on trouve dans la Méditerranée, où elles est très-rare, est longue de 55 mill. et large de 48.

20. Peigne besace. *Pecten imbricatus.*

P. testâ inæquivalvi, supernè planulatâ, albâ, purpureo tinctâ; radiis novem, inæqualibus, imbricato-squamosis.

Ostrea imbricata. Gmel. nº. 12.

Pecten venatoria. Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 69. *fig.* 6.

Encycl. *pl.* 214. *fig.* 2.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 171. nº. 31.

On pourroit rapporter plusieurs espèces à celle-ci, si l'on s'en tenoit exactement à la phrase caractéristique de Lamarck, ou seulement aux figures qu'il indique; nous nous arrêtons à celle de l'Encyclopédie, comme la plus propre à faire éviter les doubles emplois. Cette coquille est plus longue que large, flabelliforme, élargie à la base et fort rétrécie au sommet. Les valves sont un peu inégales; on y compte neuf côtes étroites, distantes et inégales, une un peu plus petite, alternant avec les autres. Toutes ces côtes sont pourvues de grandes écailles imbriquées, redressées, dilatées, distantes. Les intervalles des côtes sont lisses dans certains individus, et quelquefois légèrement sillonnés, surtout vers les bords et à la base des côtes, la partie médiane restant toujours lisse: les oreillettes sont très-inégales; les postérieures sont très-courtes et obliquement tronquées; les antérieures, plus grandes, sont dilatées et assez profondément sinueuses. La charnière est courte, et ne présente de chaque côté de la fossette qu'une seule petite dent obsolète. Cette coquille est presque blanche, si ce n'est à la base, où elle devient d'un rouge-violet. A l'intérieur, le bord

cardinal est violet, le crochet blanc, le limbe d'un jaune peu foncé, et les bords d'un violet pourpré peu intense.

Cette coquille fort rare vient, d'après Lamarck, de la mer Rouge. Sa longueur est de 40 mill.

21. Peigne rayé. *Pecten lineatus.*

P. testâ rotundatâ, albâ, longitudinaliter lineatâ; costarum carinâ purpureâ.

Ostrea lineata. Mat. *Act. soc. lin. tom.* 8. *pag.* 91.

Dacosta, *Conch. brit. tab.* 10. *fig.* 8.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 172. n°. 53.

Ce joli Peigne n'est peut-être qu'une variété de l'espèce suivante; il a en effet la même forme et le même nombre de côtes; la forme des oreillettes est peu différente, et les stries finement écailleuses qui s'y trouvent ne diffèrent pas sensiblement de celles qui se voient sur le Peigne operculaire. Les stries placées sur les côtes et dans les intervalles sont en général plus nombreuses, plus obscures, et les écailles sont également très-fines. La coloration de cette espèce est constante; elle est d'un beau blanc ou d'un blanc légèrement jaunâtre, et le rang d'écailles qui couronne chaque côte est d'un rose-pourpré ou d'un rouge foncé. A l'intérieur, cette coquille est toute blanche, et les côtes arrondies du dehors ont leur base indiquée par un angle fort aigu, mais à peine saillant, de chaque côté.

Cette coquille, assez rare sur les côtes de l'Océan, a les mêmes dimensions que le Peigne operculaire.

22. Peigne operculaire. *Pecten opercularis.*

P. testâ subrotundatâ, longitudinaliter striatâ, subscabra; valvâ superiore convexiore; radiis 18 ad 20, convexiusculis.

Ostrea opercularis. Lin. Gmel. n°. 51.

Var. a.) *P. opercularis luteus.*

Dacosta, *Conch. brit. tab.* 9. *fig.* 5.

Var. b.) *P. opercularis albo-purpurascens.*

Lister, *Conch. tab.* 190. *fig.* 27.

P. subrufus. Pennant, *Zool. brit. tom.* 4. *tab.* 61. *fig.* 65.

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 67. *fig.* 646.

Var. c.) *P. opercularis rufus.*

Var. d.) *Testâ albâ, maculis roseis eleganter pictâ; radiis ad latera compressis.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 172. n°. 54.

Cette coquille, commune dans presque tout l'Océan européen et la Méditerranée, peut servir d'utile exemple des modifications nombreuses de coloration et d'accidens extérieurs qu'une espèce peut éprouver en subissant les influences de localité et de température. Ce Peigne est orbiculaire, à valves minces, aplaties, égales, chargées de dix-sept à dix-huit côtes rayonnantes et régulières, peu élevées, quelquefois arrondies, légèrement carénées, d'autres fois différentes sur les deux valves, étant arrondies sur l'une et subcarénées et écailleuses sur l'autre. Ces côtes, ainsi que les intervalles qui les séparent, sont striées, et les stries, fines et nombreuses, très-régulières, sont chargées d'une multitude de petites écailles très-fines et très-rapprochées. Dans les individus dont les côtes sont arrondies, ces écailles manquent quelquefois sur leur sommet, tandis que ceux qui ont leurs côtes carénées ont cette carène produite par le rang supérieur d'écailles plus proéminent que les autres. Entre ces deux extrêmes, on trouve une foule de nuances individuelles dans lesquelles on voit successivement les écailles diminuer de hauteur et de largeur et les côtes s'arrondir de plus en plus dans une même proportion. Ce qui prouve que toutes ces modifications appartiennent à une seule espèce, c'est que plusieurs d'entre elles se trouvent quelquefois réunies sur les deux valves d'un même individu; dès-lors on ne peut plus mettre en doute l'identité parfaite de toutes les variétés de cette même espèce. Un autre caractère peut encore servir à la faire distinguer dans tous les cas, c'est la forme des oreillettes et les stries dont elles sont ornées: ces oreillettes sont assez larges, presque égales, un peu obliques; l'antérieure de la valve gauche à peine échancrée à la base, celle du même côté de la valve droite présentant une échancrure très-profonde, au bord inférieur de laquelle se trouvent quatre à cinq petites dents très-rapprochées.

Les couleurs de cette espèce ne sont pas moins variables que ses accidens extérieurs. Il y a deux sortes de variétés, celles d'une teinte uniforme et celles qui sont bigarrées. Dans la première série, on passe d'individus blancs à d'autres qui sont d'un jaune pâle, puis à ceux d'un jaune-orangé; on arrive ensuite à des individus d'un rouge-orangé ou d'un rouge-violâtre qui passe par des nuances insensibles, les uns au rose, les autres au violet. Dans la seconde série de variétés, on retrouve, sur des fonds colorés comme dans la première, des individus marqués de taches plus ou moins nombreuses, plus ou moins nettes, d'une nuance plus foncée sur une plus claire, comme du blanc sur le jaune, le rose, le rouge ou le violâtre, comme aussi du rouge sur ces diverses nuances de fonds; et en général dans toutes les variétés les couleurs ne se présentent ainsi que deux à la fois. Si nous considérons maintenant la distribution géographique des variétés, nous trouvons à en déduire quelques considérations importantes, lorsque nous

viendrions à comparer cette distribution à celles des variétés de cette même espèce, actuellement fossiles dans divers bassins. Il est à remarquer que les individus qui vivent dans la Méditerranée et dans la partie méridionale de l'Océan européen, sont ceux qui ont le plus fréquemment les côtes carénées et ornées des plus grandes écailles. C'est probablement une de ces variétés qui est devenue pour M. Payraudeau le type de son *Pecten Audouini*. Dans les mers plus tempérées, comme celles des côtes de France, les variétés que l'on rencontre plus fréquemment sont celles à côtes subanguleuses, finement écailleuses, rarement carénées; tandis que les individus des mers du Nord, des côtes de la Hollande et du nord de l'Angleterre, ont les côtes très-arrondies, couvertes de stries égales, dont les écailles sont extrêmement petites. Ces diverses variétés vivantes coïncident exactement à celles qui sont fossiles; les unes, en Italie et en Sicile, sont identiques avec les variétés de la Méditerranée et du midi de l'Europe; celles qui sont fossiles dans le crag d'Angleterre, pour lesquelles M. Sowerby a établi une ou deux espèces, se retrouvent identiquement les mêmes dans les mers du Nord. Il n'est pas étonnant que des auteurs qui n'ont pas suivi les diverses modifications de cette espèce aient pris les deux points extrêmes de la série pour des espèces distinctes. Et en effet, si l'on prenoit un individu vivant de la Méditerranée et qu'on le rapprochât d'un fossile du crag, on contesteroit et on rejeteroit même leur analogie; tandis que cette analogie devient de toute évidence si l'on rassemble un nombre suffisant de variétés des diverses mers pour les comparer aux variétés fossiles correspondantes.

De l'observation qui précède on peut tirer quelques conclusions d'une grande importance relatives à l'étude convenablement faite des analogues vivans et fossiles; ce n'est pas, comme on le voit, en réunissant au hasard quelques individus, dans les deux états, d'une même espèce que l'on peut obtenir des résultats satisfaisans, mais en embrassant l'espèce dans toutes ses modifications importantes, pour comparer toutes ces modifications entre elles autant dans les individus vivans que dans les fossiles.

Cette espèce ne prend jamais un bien grand volume; les individus de moyenne taille ont 50 à 55 millim. de diamètre. On la trouve fossile aux environs de Sienne en Italie, en Sicile, à Perpignan et dans le crag d'Angleterre.

23. Peigne courbé. *Pecten inflexus*.

P. testâ rotundato-flabellatâ, prope limbum ventricosâ; margine inflexo, radiis quinque, convexis, tribus longitudinalibus versus marginem.

Poli, *Test. tom.* 2. *tab.* 28. *fig.* 4 et 5. 17.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 173. *n°.* 39.

Cette jolie coquille est suborbiculaire, à valves presque égales; à oreillettes courtes, étroites, à peine inégales et semblables de chaque côté; on ne compte que quatre grosses côtes rayonnantes sur chaque valve; elles sont arrondies, obtuses, presque égales. La surface extérieure est complétement lisse, si ce n'est vers les bords, où naissent des stries nombreuses, longitudinales et régulières, qui s'arrêtent brusquement à un point déterminé de la circonférence. Les oreillettes sont presque égales, les postérieures sont cependant un peu plus petites et les antérieures ne sont jamais échancrées. Ce qui donne à cette coquille un aspect particulier, c'est qu'elle est taillée en forme de coin, dont le bord cardinal représente le tranchant et la partie la plus épaisse vers les bords; ces bords sont en effet singuliers en ce qu'ils s'infléchissent l'un vers l'autre de manière à devenir presque perpendiculaires. La coloration de cette espèce n'offre rien de bien remarquable; la plus grande valve est toute blanche, si ce n'est sur le crochet, où elle est rougeâtre. La valve supérieure est ordinairement d'un rouge peu foncé, couvert d'une foule de petites taches sanguinolentes très-rapprochées, mais très-irrégulièrement disposées.

Cette coquille rare vit dans la Méditerranée, principalement sur les côtes de la Sicile et dans la mer Adriatique. Les plus grands individus ont 30 millim. de longueur et 27 de large.

Il existe dans les mêmes mers une espèce très-voisine de celle-ci, qui a à peu près la même forme, mais qu'on distingue facilement par ses oreillettes, qui sont très-grandes, égales et aliformes. On trouve aussi cette espèce, à l'état fossile, en Sicile et en Italie.

24. Peigne du Nord. *Pecten islandicus*.

P. testâ suborbiculari, aurantiâ vel rufo aut fusco-rubente; striis concentricis, elevatis; radiis numerosissimis, [illegible], [illegible].

Ostrea islandica. Mull. Gmel. *n°.* 55.

O. fabr. Faun. groenl. pag. 415.

Lister, *Conch. tab.* 1057. *fig.* 4.

Gualt. *Test. tab.* 73. *fig.* *r*.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 65. *fig.* 615. 616.

Encycl. *pl.* 212. *fig.* 1.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 174. *n°.* 42.

Grande et belle espèce de Peigne à valves suborbiculaires, égales, médiocrement convexes, dont l'une, la droite, est toujours blanchâtre, tandis que l'autre est d'un jaune-safrané, avec des zones concentriques d'un jaune orangé et quelquefois violacé. La surface extérieure de ce Peigne

présente un très-grand nombre de petites côtes rayonnantes, serrées, inégales et chargées d'une très-grande quantité de petites écailles, courtes, imbriquées, plus saillantes sur les parties latérales des côtes que sur leur sommet. Le test est très-mince et toutes les côtes du dehors se reproduisent à l'intérieur. Les oreillettes sont inégales; les postérieures, les plus courtes, sont obliquement tronquées d'avant en arrière; elles sont semblables sur les deux valves, et elles sont chargées de petites côtes obliques très-élégantes, à cause des petites écailles imbriquées dont elles sont ornées. Des oreillettes antérieures, celle de la valve droite est plus profondément échancrée à la base que celle de la valve gauche; ces oreillettes sont aussi pourvues de côtes rayonnantes, écailleuses, mais à écailles plus droites, plus larges et imbriquées. A l'intérieur, la valve droite est toute blanche, tandis que la gauche présente constamment à sa partie supérieure une grande tache d'un beau violet.

Cette coquille, assez rare, vient des mers du Nord, et elle a quelquefois 90 à 100 millim. de longueur.

25. Peigne austral. *Pecten asperrimus.*

P. testâ suborbiculari, rubrâ vel aurantio-rubente; radiis 25, subcarinatis, lateribus longitudinaliter sulcatis, imbricato-squamosis; margine crenato.

Var. b.) *Testâ minore, pallidè fulvâ; radiorum lateribus unisulcatis.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 174. *n°.* 43.

Var. c.) *Testâ rotundatâ; costulis latioribus; intùs purpureo-violescente.*

Var. d.) *Testâ minore, obliquatâ, subovatâ; squamulis majoribus.*

Ce Peigne, rare, est un des plus élégans du genre; il est à peu près aussi grand que celui que nous venons de décrire, mais il en diffère d'une manière très-notable sous presque tous les autres rapports. Il est arrondi, équivalve, le plus souvent équilatéral ou à peine oblique. Ses deux valves sont toujours de la même couleur dans chaque individu; elles sont minces, et munies de vingt-quatre à vingt-cinq côtes rayonnantes, qui conservent une disposition constante et qui est propre à cette espèce. Elles sont divisées en trois parties inégales, l'une médiane, qui est la plus large, et les deux autres, à la base de celle-ci, beaucoup plus étroites. Chaque côte, dans son ensemble, est donc tripartite, et les intervalles qui sont entre elles sont ordinairement lisses, et quelquefois occupés par une ou deux stries extrêmement fines. Il existe même une variété dans laquelle ces intervalles sont constamment occupés par trois ou quatre fines stries. Toutes ces parties sont couvertes d'un très grand nombre de petites écailles, parfaitement régulières, redressées : les plus grandes sont placées sur la partie médiane des côtes, et les plus petites sur les parties latérales. Les oreillettes sont inégales; les antérieures sont les plus grandes et fortement échancrées à leur base, principalement celle du côté droit, qui l'est encore plus profondément que l'autre. Ces oreillettes sont, comme le reste de la coquille, chargées de côtes rayonnantes et écailleuses, mais toujours simples.

Cette belle coquille, des plus élégantes, est ordinairement d'un rouge obscur à l'extérieur, et d'un rouge-violâtre à l'intérieur. La première variété se distingue par sa belle couleur d'un jaune-citron; la seconde, par sa couleur d'un rouge-violet, obscur, remarquable surtout à l'intérieur des valves; la troisième enfin, toujours plus petite, moins arrondie, est constamment d'un beau rouge de corail, et les côtes, plus rapprochées, paroissent plus nombreuses. Ce Peigne ne s'est encore rencontré jusqu'à présent que dans les mers australes, à Timor, au port du roi Georges et à la Nouvelle Hollande. Sa longueur est de 80 mill.; les variétés sont généralement plus petites. Quoique Lamarck dise que cette espèce se trouve fossile en Europe, nous n'avons jamais eu occasion de la rencontrer dans cet état.

26. Peigne bigarré. *Pecten varius.*

P. testâ rotundato-oblongâ, colore variâ, utrinque echinata; radiis 26 ad 30, subcompressis, squamoso-scabris.

Ostrea varia. Lin. Gmel. *n°.* 48.

Dargenv. *Conch. tab.* 24. *fig. h.*

Knorr, *Vergn. tom.* 2. *tab.* 18. *fig.* 3, et *tom.* 5. *tab.* 11. *fig.* 3. *tab.* 13. *fig.* 2.

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 66. *fig.* 633. 634.

Encycl. *pl.* 213. *fig.* 5.

Peigne dégénéré. *Pecten pusio.* Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 177. *n°.* 55, et *tom.* 6. *pag.* 175. *n°.* 47.

Ce Peigne est à peu près aussi variable que l'operculaire; cependant ses variétés sont un peu moins nombreuses, et présentent en général beaucoup moins de constance. Il est ovale-oblong, très-déprimé; sa surface extérieure présente vingt-huit à trente côtes, saillantes, convexes, étroites, comme pincées, sur le dos desquelles naissent un grand nombre d'écailles spiniformes, plus ou moins espacées, et ordinairement peu serrées. Les oreillettes sont très-inégales; les postérieures, obliquement tronquées, sont extrêmement courtes, les antérieures au contraire, dilatées en ailes, sont grandes, triangulaires, échancrées à la base, et surtout celle du côté droit, qui, dans le sinus profond qu'elle présente, est toujours munie à son

bord inférieur d'une rangée de quatre à cinq petites dents très-régulières, disposées à peu près comme celles d'une scie : l'oreillette, de ce côté, a le bord supérieur ordinairement couronné par un rang d'écailles épaisses et peu saillantes; le reste de leur surface est occupé par des côtes rayonnantes et distantes, sur lesquelles se montrent un petit nombre d'écailles spiniformes.

Les variétés que l'on observe dans cette espèce consistent, pour ce qui a rapport aux formes extérieures, en individus plus petits, dont les côtes, plus serrées et plus nombreuses, sont ordinairement sans écailles, ou n'en présentent qu'en très-petit nombre et toujours très-courtes. L'une de ces variétés, qui vit dans les lagunes saumâtres de la Méditerranée, conservant à cause de cette manière de vivre une forme constante et une taille infiniment moindre que les individus de l'Océan, par exemple, a été distinguée par Lamarck comme espèce, et indiquée par lui sous le nom de *Pecten pusio*. Sous le rapport des couleurs, les variétés ne sont pas moins nombreuses; les individus que l'on observe le plus fréquemment sont d'un rouge de brique plus ou moins foncé, varié de taches irrégulières blanches, bordées de brun, qui se multiplient principalement vers les crochets. De cette variété on passe, par des nuances insensibles de plus en plus foncées, vers celle qui est constamment d'un brun très-obscur, avec une tache rougeâtre sur le crochet. Cette variété est tantôt d'une couleur uniforme et tantôt marbrée de taches blanches plus ou moins nombreuses. Une autre variété qui paroît non moins constante que les premières, est celle qui est d'un beau jaune-orangé, marbré de taches blanches et quelquefois de taches d'un jaune de soufre.

Cette coquille est très-commune dans la Méditerranée et dans presque tout l'Océan européen; elle est fossile en Italie, en Sicile et en Morée. Les individus vivans ont 62 mill. de long et 56 de large.

27. Peigne paré. *Pecten ornatus*.

P. testâ subæquivalvi, [illegible], fusco zonatâ; [illegible] albo maculato; radiis 30; [illegible].

An Lister, *Conch. tab.* 175. *fig. minor.*

Encycl. *pl.* 214. *fig.* 5.

Chemn. *Conch. tab.* 66. *fig.* 625.

Var. b?) *Testa albâ, [illegible] maculata.*

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 66. *fig.* 626. 627.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 176. n°. 30.

[illegible] espèce de Peigne fort jolie et assez rare [illegible] les collections [illegible] a de l'analogie par ses [illegible] avec le *Pecten* [illegible], mais elle s'en distingue éminemment par plusieurs caractères constans. Il est oblong, flabelliforme, arrondi à la base, atténué vers le sommet. Ses valves sont aplaties, égales, minces, et l'une d'elles, celle du côté gauche, est toujours plus vivement colorée que l'autre. Ces valves sont ornées d'environ trente-six côtes inégales, les unes plus fines, alternant avec les autres, toujours plus larges et plus saillantes. Ces côtes, sans exception, sont pourvues d'un très-grand nombre de petites écailles, courtes, peu saillantes, subimbriquées. Les intervalles des côtes présentent quelquefois une seule strie extrêmement fine. Les oreillettes sont très-inégales, les postérieures sont très-petites et sont obliquement tronquées; les antérieures sont plus grandes, un peu relevées, fortement sinueuses, surtout celles de la valve droite. Ces oreillettes sont ornées de stries égales et rayonnantes, très-serrées sur les oreillettes postérieures. La valve droite est presque blanche à l'extérieur, elle est quelquefois un peu rougeâtre vers les bords; l'autre valve est d'un rouge sanguin plus ou moins vif, agréablement varié de taches nombreuses, blanches ou d'un rouge peu foncé. La variété est remarquable en ce que la couleur blanche y domine; la couleur rouge y produit des taches plus ou moins multipliées, et dont les plus grandes sont vers les bords.

Cette jolie coquille vient, d'après Lamarck, de l'Océan atlantique austral. Sa longueur est de 25 millim.

28. Peigne de Tranquebar. *Pecten tranquebaricus.*

P. testâ subæquivalvi, [illegible], [illegible] maculatâ; radiis [illegible], dorso subangulatis, [illegible] crenulatis, [illegible].

Ostrea tranquebarica. Gmel. n°. 67.

Lister, *Conch. tab.* 179. *fig.* 16?

Knorr, *Vergn. tom.* 2. *tab.* 4. *fig.* 3.

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 67. *fig.* 647.

Encycl. *pl.* 212. *fig.* 4.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 170. n°. 32.

Coquille qui ne manque pas d'analogie quant à la forme seulement, avec le *Pecten varius*; il est cependant plus arrondi, et ses côtes sont plus larges et sans écailles. Ce Peigne, assez rare, est [illegible], un peu plus long que large, les valves sont égales, convexes, chargées de vingt côtes arrondies, plus larges que les intervalles qui les séparent; [illegible] lisse, [illegible], tandis que les intervalles et les parties latérales des côtes elles-mêmes sont [illegible]

rieures un peu plus petites que les autres ; les antérieures sont très-fortement sinueuses à la base, et surtout celle de la valve droite, qui présente une échancrure très-profonde sur le côté intérieur, de laquelle on compte trois ou quatre petites dents fines et rapprochées. Les couleurs de cette espèce paroissent assez constantes : sur un fond blanc, quel quefois jaunâtre, se dessinent de grandes taches brunes, ordinairement transverses, onduleuses et assez étroites. A l'intérieur, cette coquille est toujours blanche, si ce n'est le bord cardinal qui est toujours brun.

Le nom de cette espèce indique sa patrie. Son diamètre est de 35 millim.

29. Peigne cadran. *Pecten solarium.*

P. testâ suborbiculari, utrinquè convexiusculâ, maximâ; radiis 15 ad 18, distinctis, planulatis; striis longitudinalibus, subnullis.

Knorr, *Petrif. tom.* 4. *part.* 2. *tab.* 6. *fig.* 1. 2?

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 179. nº. 1.

Ce Peigne est l'un des plus grands connus à l'état fossile; il est arrondi, équivalve, équilatéral. Ses valves sont épaisses, solides, et munies au-dehors de quinze à seize côtes, dont les médianes sont les plus larges; celles qui sont placées sur les parties latérales, au nombre de trois ou quatre, sont fort déprimées et fort étroites; les autres sont régulières, aplaties, assez larges, et les intervalles qui les séparent ont une largeur égale. Ces intervalles sont lisses ou ne présentent que quelques stries longitudinales, obscures, légèrement onduleuses. Dans les individus bien conservés, on observe un très-grand nombre de stries transverses d'accroissement, fort régulières, qui passent en ondulant des côtes dans leurs intervalles. Les oreillettes sont fort grandes, fort larges, égales, légèrement sinueuses à la base, surtout les antérieures. Ces oreillettes sont presque lisses; on remarque sur les antérieures seulement quelques côtes obscures, légèrement onduleuses. La charnière est large, et elle présente sur la valve droite, de chaque côté d'une grande fossette pour le ligament, une grande dent assez saillante, divergente et triangulaire; sur la valve opposée, ces dents forment les bords relevés de la fossette du ligament. A l'intérieur, les valves offrent une très-grande impression musculaire, submédiane et postérieure. Les bords sont largement crénelés, mais les crénelures sont aplaties.

Cette grande et belle espèce de Peigne se trouve aux environs de Doué, département de Maine-et-Loire, dans un tuf calcaire appartenant à des terrainst ertiaires, supérieurs à ceux de Paris.

Un grand individu, de notre collection, a 17 centim. et demi de long et 2 décim. de large.

Nous avons marqué la figure de Knorr d'un point de doute, parce qu'elle représente une coquille dont les diamètres sont égaux, qui a proportionnellement les oreillettes plus courtes et plus étroites, et les côtes plus saillantes et plus arrondies.

30. Peigne côtes inégales. *Pecten versicostatus.*

P. testâ inæquivalvi, trigonâ; valvâ superiore planâ, alterâ tumidâ, incurvato-arcuatâ; radiis numerosis, confertis, quorum aliquot remotis, aliis elevationibus.

Encycl. *pl.* 214. *fig.* 10. *a. b. c.*

Lister, *Conch. tab.* 451. *fig.* 10?

Lamk. *Anim. sans. vert. tom.* 6. *pag.* 181. *n*º. 14.

Pecten quinquecostatus. Sow. *Miner. conchol. pl.* 56. *fig.* 4-8.

Pecten quinquecostatus. Cuv. et Brong. *Géognol. des terr. de Paris, pl.* 4. *fig.* 1. *a. b. c.*

Il n'est pas douteux que le *Pecten quinquecostatus* des auteurs ne soit le même que le *versicostatus* de Lamarck. Ce double emploi, qu'il auroit été facile d'éviter, vient probablement de ce que les auteurs n'ont point examiné la figure de l'Encyclopédie, qui ne peut laisser aucun doute à cet égard. Il n'en est pas de même des figures de Lister, l'une d'elles, la figure 9, représente très-fidèlement une espèce d'Inocérame, *Inoceramus sulcatus*, et il est très-douteux que l'autre appartienne à l'espèce qui nous occupe.

Le Peigne à côtes inégales est remarquable par la grande inégalité de ses valves. L'inférieure est très-convexe, très-profonde en dedans; son crochet est très-saillant et proéminent au-dessus du bord cardinal; il donne naissance à un grand nombre de côtes longitudinales, dont quatre ou cinq, régulièrement espacées, sont plus larges et plus saillantes. Le nombre des côtes que l'on voit entre ces premières est variable, quelquefois il y en a deux, quelquefois trois et souvent il y en a quatre : plus elles se multiplient et plus elles sont petites et étroites. La valve supérieure est beaucoup plus petite que l'inférieure; elle est ordinairement un peu concave en dessus, et les côtes rayonnantes dont elle est ornée sont semblables à celles de l'autre valve. Il y a des individus qui présentent cependant cette particularité remarquable, d'avoir les grosses côtes de la valve supérieure divisées dans leur longueur par une gouttière médiane et superficielle. Le bord cardinal est court, et les oreillettes qui le prolonge, égales des deux côtés, sont elles-mêmes courtes et étroites.

Cette coquille, fort commune dans le terrain de craie inférieur, se trouve en France, en Belgique et en Angleterre. Les grands individus ont jusqu'à 60 millim. de longueur.

31. Peigne rude. *Pecten asper.*

P. testâ suborbiculari, utrinquè convexâ; radiis 17 ad 20, sulcis longitudinalibus divisis, imbricato-squamosis, scabris.

Lister, *Conch. tab.* 470. *fig.* 28.

Cuv. et Brong. *Géogn. des terr. de Paris, pl.* 5. *fig.* 1. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 180. *n°.* 8.

Sow. *Miner. conchol. pl.* 370. *fig.* 1.

Ce Peigne, comme l'avoit justement pensé Lamarck, a quelque analogie avec le Peigne austral, mais en diffère par des caractères assez nombreux et assez saillans, pour qu'on ne puisse jamais songer à les regarder comme des analogues.

Cette coquille est arrondie; ses valves sont égales et aplaties; on y compte 16 ou 17 côtes rayonnantes et d'une grande régularité; elles sont divisées en trois parties, séparées entre elles par un sillon assez profond: la partie médiane la plus saillante est très-convexes, les parties latérales sont subanguleuses et plus étroites. Ces côtes sont chargées dans leur longueur d'un grand nombre d'écailles qui diffèrent entre elles selon les parties où elles sont placées: celles de la partie moyenne des côtes sont espacées, distantes, imbriquées; celles qui sont sur les parties latérales de ces mêmes côtes sont beaucoup plus nombreuses, plus courtes et redressées. Les intervalles qui sont entre les côtes sont rétrécis en gouttière, tantôt presque lisses et tantôt finement quadrillés par des stries très-fines, transverses et longitudinales, subécailleuses.

Cette belle espèce de Peigne ne s'est encore rencontrée, à l'état fossile, que dans les couches inférieures du terrain de craie, soit en France, soit en Angleterre. Sa longueur est ordinairement de 70 à 80 millim.

32. Peigne béni. *Pecten benedictus.*

P. testâ inæquivalvi, supernè plano-concavâ, [illegible] valvâ convexâ; radiis 12 ad 14, planulatis, [illegible], transversim striatis.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 455. *n°.* 9.

Ce Peigne a quelque analogie avec le *Pecten zigzag;* il est orbiculaire, à valves très-inégales; la supérieure plane et operculiforme; l'inférieure, très-concave et à crochet fort grand. On compte sur l'une et l'autre valve douze à treize côtes aplaties, séparées par des espaces assez rétrécis, lisses, [illegible] dans quelques individus, où l'on remarque quelques stries obscures et longitudinales, coupées en travers par des accroissemens irréguliers. Les côtes de la valve supérieure sont plus étroites, séparées par des espaces plus larges; il arrive très-fréquemment qu'elles sont pourvues de stries longitudinales qui remontent assez haut. Les oreillettes sont égales, assez large, non échancrées à la base, elles sont légèrement striées; les stries sont fines et simples. La charnière est particulièrement remarquable dans cette espèce; elle est assez large, et présente de chaque côté de la fossette du ligament et sur chaque valve quatre dents assez saillantes, inégales et rayonnantes.

Cette espèce de Peigne, connu seulement à l'état fossile, se trouve aux environs de Doué et de Perpignan; ceux de cette dernière localité appartiennent à un autre terrain que celui qui, dans les mêmes lieux, contient les espèces des collines subapennines.

Les grands individus ont 11 centim. de diamètre.

33. Peigne larges-côtes. *Pecten laticostatus.*

P. testâ suborbiculari, maximâ, utrinquè convexâ; radiis 7 ad 10, planulatis, [illegible], candidis; sulcis longitudinalibus [illegible].

Aldrovande, *Mus. metall. pag.* [illegible]. *fig.* 1. 2?

Brocchi, *Conch. foss. subap. tom.* 2. *pag.* 581. *n°.* 35.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 171. *n°.* 4.

Ce Peigne est actuellement le plus grand connu; Brocchi en cite un individu qui avoit treize pouces de diamètre. Cette coquille est arrondie, épaisse, solide, à valves un peu inégales, sur lesquelles on compte six larges côtes rayonnantes, aplaties, légèrement convexes et ayant une tendance à disparoître vers les bords; les intervalles de ces côtes sont un peu plus larges qu'elles. On y voit quelques sillons longitudinaux fort obscurs. Les côtes de la valve gauche, un peu plus saillantes vers le sommet, sont pourvues dans cet endroit de nodositées rangées ordinairement en lignes concentriques assez régulières. Les oreillettes sont égales sur les deux valves, elles sont lisses et nullement échancrées à la base. Dans les individus bien conservés, la surface extérieure est couverte d'une multitude de stries lamelleuses concentriques fort régulières, semblables à celles qui se remarquent sur la valve supérieure du *Pecten* [illegible]. La charnière est large, épaisse; elle présente, de chaque côté d'une cavité profonde pour le ligament, deux petites côtes rayonnantes, obscures. A l'intérieur, les valves sont pourvues d'une large impression musculaire superficielle, et les bords sont munis de larges crénelures, aplaties, qui par leur nombre et leur position correspondent aux côtes de l'extérieur.

Cette grande et belle coquille se trouve fossile en Italie, à Asti en Piémont, et en France aux environs de Perpignan. Les individus de moyenne taille ont 2 décim. de diamètre.

[illegible]

54. Peigne plébéien. *Pecten plebeius.* Lamk.

P. testâ orbiculatâ, radiatìm costatâ; costis subcarinatis, lateraliter tenuè striatis; interstitiis angustis, simplicibus vel minutè transversè striato-squamosis; auriculis subæqualibus, eleganter radiatis; radiis squamosis.

Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 8. *pag.* 353. *n°.* 1.

Ibid. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 183. *n°.* 25.

Def. *Dict. des Sc. nat. tom.* 38. *pag.* 264.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 310. *pl.* 44. *fig.* 1. 2. 3. 4.

Var. b.) Nob. *Testâ costis rarioribus, latioribus.*

Nous ne partageons pas l'opinion de M. Defrance, qui admet au nombre des variétés de cette espèce des coquilles des environs de Bordeaux, du Piémont, de Nice, d'Angers, etc. M. Defrance auroit sans doute reconnu que ces coquilles appartiennent à d'autres espèces, s'il en eût comparé un grand nombre d'individus de tous les âges; il se seroit convaincu que l'espèce qui nous occupe ne s'étend pas au-delà du bassin de Paris et des autres lieux qui contiennent les mêmes fossiles (Valognes, Londres, une partie de la Belgique). Nous ajouterons n'avoir jamais vu une coquille identique à celle-ci hors du bassin parisien.

Le Peigne plébéien est commun; il est de la même forme que l'*infumatus*, et il offre un nombre de côtes à peu près semblable, mais plus variable de vingt-deux à vingt-huit ou trente. Ces côtes sont le plus ordinairement étroites et saillantes, subcarénées, mais plus arrondies que dans le Peigne multicaréné; elles sont lisses au sommet, mais à leur base et sur leurs parties latérales elles sont munies de stries régulières, quelquefois écailleuses et imbriquées. Les intervalles des côtes sont étroits et le plus ordinairement lisses. Dans les individus qui se trouvent à Parnes, les stries écailleuses des côtes sont réunies par des stries transverses qui s'étendent d'une côte à la suivante. Les oreillettes, dans cette espèce, sont presque égales: les postérieures sont cependant un peu plus petites que les antérieures; elles se ressemblent dans l'une et l'autre valve. L'oreillette de la valve droite a une échancrure assez profonde à la base, et l'espace qui, dans l'oreillette, correspond à l'échancrure est strié en travers. De petites côtes rayonnantes, serrées, nombreuses et chargées de petites écailles, se voient sur les oreillettes, qui de plus sont munies de fines stries d'accroissement.

On trouve cette espèce à Grignon, Parnes, Mouchy, Mantes, Courtagnon, aux environs de Paris et à Valognes.

Le diamètre de cette espèce est de 25 à 30 millim.

55. Peigne tripartite. *Pecten tripartitus.* Nob.

P. testâ orbiculatâ, depressâ, radiatìm costatâ; costis numerosis, angulatis, tripartitis, squamulis regularibus distantibus ornatis; auriculis inæqualibus, costatis, squamosis, radiatis.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 308. *pl.* 42. *fig.* 14. 15. 16.

Ce Peigne présente la même forme que le précédent; il est arrondi, équivalve, équilatéral et peu bombé; il est remarquable par les trente ou trente-deux côtes longitudinales rayonnantes dont il est pourvu. Ces côtes, surtout celles du milieu, sont partagées en trois parties, deux latérales et une troisième médiane plus élevée que les deux autres. Ces trois parties sont très-nettement indiquées par deux stries assez profondes. Les côtes sont assez larges, mais les espaces qui les séparent sont étroits. Sur le côté postérieur de la coquille, où les côtes deviennent simples, les interstices sont obliquement et finement striés. Toutes les côtes sont chargées d'écailles assez épaisses et redressées, simples sur les côtes simples et divisées en trois lobes sur les côtes tripartites. Les oreillettes sont inégales: les postérieures, les plus petites, sont semblables dans les deux valves. L'oreillette antérieure de la valve droite est échancrée profondément à la base, et ses stries rayonnantes, au nombre de huit ou neuf, sont simples ou à peine écailleuses, tandis que les stries des autres oreillettes sont fort peu saillantes, mais chargées d'écailles imbriquées. La charnière est linéaire, droite et simple; la fossette du ligament est petite et peu profonde.

On trouve cette coquille à Chaumont et à Senlis. La longueur est égale à la largeur, qui est de 25 millim.

56. Peigne enfumé. *Pecten infumatus.* Lamk.

P. testâ orbiculatâ, radiatìm costatâ; costis rotundatis, simplicibus, lateralibus, subsquamosis; interstitiis in medio squamulis, minimis, asperatis; auriculis inæqualibus, radiatis, squamosis.

Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 8. *pag.* 353. *n°.* 2.

Def. *Dict. des Scien. nat. tom.* 38. *pag.* 266.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 309. *pl.* 44. *fig.* 8. 9.

Nous ne croyons pas, comme Lamarck l'a donné à entendre, que cette espèce soit une variété du Peigne plébéien. Nous trouvons dans l'un et l'autre des caractères constans qui empêchent de les confondre.

Dans cette espèce, comme dans la plupart de celles que nous avons décrites précédemment, il ne faut faire aucune attention à la couleur brunâtre qu'elles ont quelquefois accidentellement. Si l'on s'en rapportoit uniquement à cette colora-

tion, on comprendroit dans le *Pecten infumatus* cinq ou six espèces qui en sont véritablement distinctes.

Le Peigne enfumé est une coquille arrondie, peu convexe, régulière et équilatérale : on compte à sa surface trente à trente-quatre côtes arrondies, simples, non striées latéralement ; quelquefois celles du côté antérieur, mais plus souvent celles du postérieur, sont irrégulièrement écailleuses. Les interstices des côtes sont assez larges, et ils offrent une rangée de petites écailles très-fines et fort régulières. Les oreillettes sont inégales, finement striées, et les stries sont écailleuses.

Cette coquille, commune aux environs de Paris, se trouve à Grignon, Parnes, Chaumont et Senlis. Elle a 25 à 30 millim. de diamètre.

37. PEIGNE multistrié. *Pecten multistriatus*. NOB.

P. testâ orbiculatâ, radiatìm costatâ, transversè tenuissimè striatâ; costis numerosis, tenuibus, approximatis; interstitiis subsquamosis; auriculis inœqualibus.

Var. b.) *Testâ majore; striis rarioribus.*

Parmi les espèces fossiles de Peignes des environs de Paris, celle-ci se reconnoît particulièrement à ses côtes plus nombreuses et plus serrées. Cette coquille est orbiculaire, équivalve et équilatérale, peu convexe. Les côtes longitudinales dont elle est ornée sont au nombre de trente-cinq; elles sont convexes, arrondies, étroites, rapprochées et très-régulières. Celles qui sont sur les côtés sont plus étroites que les autres. Une multitude de stries très-fines, régulières, traversent les côtes, et deviennent un peu écailleuses en s'enfonçant dans les intervalles qui les séparent. Les oreillettes sont inégales : les postérieures, qui sont les plus courtes, sont semblables dans les deux valves : des antérieures, celle de la valve droite est profondément échancrée à sa base. Ces oreillettes sont couvertes de très-petites côtes rayonnantes, élégamment écailleuses; leur bord supérieur est couronné d'un bourrelet dont les écailles sont assez saillantes. Le bord cardinal présente au milieu une fossette triangulaire, de chaque côté de laquelle se voit une dent très-oblique et très-longue, mais peu saillante. La variété ne diffère que par ses stries un peu plus écailleuses et plus distantes.

On la trouve aux environs de Paris, à Chaumont et à Senlis. Elle a 20 à 25 millim. de diamètre.

38. PEIGNE imbriqué. *Pecten imbricatus*. NOB.

P. testâ orbiculatâ, radiatìm costatâ; costis numerosis, convexis, regulariter squamosis; interstitiis longitudinaliter tenuissimè striatis; auriculis inœqualibus, eleganter costellatis.

NOB. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom. 1. pag. 303. pl. 44. fig. 16. 17. 18.*

Cette espèce est fort jolie et bien facile à reconnoître; elle est arrondie, peu convexe, équivalve, régulière, équilatérale; elle est ornée de trente-six à trente-huit côtes longitudinales, rayonnantes, peu élevées, assez larges et laissant peu d'intervalle entre elles. Les côtes latérales sont plus serrées et plus fines que les autres : toutes sont chargées d'écailles arrondies, régulières, distantes et redressées, qui ne descendent pas dans les interstices des côtes. Ces interstices sont occupés par un grand nombre de stries longitudinales que l'on n'aperçoit qu'à l'aide d'une forte loupe. Sur les côtés de la coquille, ces stries deviennent un peu obliques et remontent sur les côtes dans l'intervalle des écailles. Les oreillettes sont inégales; elles ressemblent, pour la forme, à celles de l'espèce précédente : leur surface extérieure est garnie de fines côtes rayonnantes, finement écailleuses et peu saillantes. Le bord cardinal est simple et la cavité du ligament est petite et peu profonde.

On trouve cette espèce à Parnes et à Chaumont. Sa longueur est égale à sa largeur, qui est de 26 millim.

PÉLAGUSE.

Genre proposé par Montfort pour quelques coquilles du genre Ammonite, dont le dernier tour, embrassant tous les autres, les cache entièrement. Lamarck avoit aussi fait un genre Orbulite sur les mêmes caractères; mais ni le genre de Montfort, ni celui de Lamarck n'ont été adoptés. *Voyez* ORBULITE et AMMONITE.

PÉLERINE.

M. de Blainville nomme ainsi, d'après M. Schumacher, une division des Peignes, celle dans laquelle sont réunies toutes les espèces à valves très-inégales, comme le *Pecten jacobæus*. Voyez PEIGNE.

PELLERON.

Le Turbo cornutus a servi de type à ce nouveau genre de M. Schumacher. *Voyez* TURBO.

PÉLORE.

Montfort a proposé ce genre dans sa *Conchyliologie systématique* (*tom. 1. pag. 22*) pour quelques coquilles microscopiques que Lamarck et M. d'Orbigny ont rangées dans le genre Polystomelle. *Voyez* ce mot.

PÉLORIDE. *Peloris.*

Les anciens conchyliologues, et Rondelet le premier, donnent le nom de Came péloride, *Cama peloris*, à une coquille bivalve assez grande qui

est très-vraisemblablement la Mye des sables, ou une Lutraire. Aldrovande et Belon ont ajouté au *Pelors* de Rondelet d'autres coquilles dont les figures, trop grossières, ne permettent pas la détermination, et qui paroissent appartenir aux Vénus.

PÉLORONTE.

Genre inutilement établi par Oken (*Manuel de Zoologie*, 1re *part. pag.* 360), puisqu'il correspond complétement au genre Nérite de Lamarck adopté avant. *Voyez* NÉRITE.

PELOTE DE BEURRE.

Nom ancien du *Conus betulinus*, qui a été conservé par les marchands, qui le désignent aussi, et plus particulièrement, sous le nom de Tinne de beurre.

PELTOCOCHLIDES.

M. Latreille nomme ainsi la quatrième classe des Mollusques (*Fam. nat. du Reg. anim. pag.* 200). Il la divise en deux ordres, les Scutibranches et les Cyclobranches, partagés eux-mêmes en plusieurs familles. *Voyez* ces mots.

PELURE D'OGNON.

Quelques coquilles, soit bivalves, soit univalves, minces et de couleur de pelure d'ognon, ont été nommées ainsi par les marchands et par quelques anciens auteurs. La Tonne cannelée, l'Ampullaire idole, et surtout l'*Anomia cepa*, ont conservé cette dénomination vulgaire dans les collections.

PÉNÉROPLE. *Peneroplis.*

Le genre Pénérople a été institué la première fois par Montfort dans sa *Conchyliologie systématique, tom.* 1. *pag.* 258; il l'avoit d'abord confondu avec les Argonautes dans le *Buffon de Sonnini*. Lamarck ne l'adopta pas, et M. Cuvier n'en fit pas mention; mais Lamarck, dans son dernier ouvrage, rapporta aux genres Cristellaire et Rénuline les espèces du genre Pénérople de Montfort. M. de Ferussac, à l'imitation de Lamarck, rangea aussi ce genre parmi les Cristellaires, et adopta le genre Rénuline, ce que fit également M. de Blainville, qui de plus les confondit aussi avec les Placentules. Il étoit bien nécessaire d'examiner avec soin ces divers genres et d'en établir définitivement les divers rapports; M. d'Orbigny fils a rendu ce service à la science par son travail général sur les Céphalopodes microscopiques, où l'on voit qu'il a adopté le genre Pénérople de Montfort, dont il a modifié les caractères de manière à y faire entrer le genre Rénuline de Lamarck. Nous pensons qu'il a des rapports suffisans avec les autres espèces de Pénérople pour qu'il soit rangé avec elles dans le même genre. La famille des Hélicostègues, très-nombreuse en genres, a été partagée en trois sections; c'est dans la troisième, les Nautiloïdes, que se trouve ce genre.

Les rapports que M. d'Orbigny a indiqués pour le genre qui nous occupe ne sont peut-être pas aussi naturels qu'on peut le souhaiter. Il le place en effet à côté des Dendritines (*voyez* ce mot), qui sont des coquilles nautiloïdes dont la dernière loge a une ouverture branchue en arbuscule, et le fait suivre des Spirolines, qui s'en rapprochent un peu par la forme, mais qui en diffèrent par le nombre et la position des ouvertures. Nous avons cherché à éviter ces inconvéniens, en donnant au genre Pénérople des rapports qui nous semblent plus naturels; nous en avons rapproché les Pavonines, et ces deux genres constituent pour nous la première section de notre famille des Dimorphes.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Plusieurs ouvertures disposées sur une ou plusieurs lignes longitudinales; coquille très-déprimée, irrégulière, ombiliquée, variant de forme selon l'âge.

Les Pénéroples sont des coquilles multiloculaires, microscopiques, dont la structure est toute particulière; elles sont très-aplaties latéralement; leur sommet, tourné en spirale, en partie caché par le dernier tour, se prolonge en ligne droite ou légèrement infléchie comme dans les Lituoles: il y a cette différence cependant, que cette partie redressée de la coquille, au lieu d'être cylindracée, est toujours aplatie et fortement dilatée à la base. Ces coquilles sont formées d'un très-grand nombre de cloisons subtransverses plus ou moins arquées, selon l'âge et les espèces; ces loges, striées en dehors, ont le diaphrame percé d'un très-grand nombre de pores, régulièrement disposés sur deux rangs. Les Pénéroples diffèrent des Pavonines, en ce qu'elles ne sont symétriques que dans un seul sens, celui d'enroulement; tandis que les Pavonines semblent composées de quatre parties similaires; elles en diffèrent encore par les deux rangées de pores dont elles sont pourvues.

PÉNÉROPLE planulé. *Peneroplis planatus.*

P. testâ subtrigonâ, planulatâ, basi dilatatâ, arcuatâ, apice contortâ, ætate irregulariter flexuosâ, longitudinaliter tenuissimè striatâ, transversim sulcatâ; loculis numerosis, ultimo foraminis numerosis perforato; foraminibus rotundatis, in duabus lineis dispositis.

Peneroplis planatus. MONTF. *Conch. syst. tom.* 2. *pag.* 258.

Ibid. *Buffon de Sonnini, tom.* 4. *pl.* 42.

Nautilus planatus. FICHTELL et MOLL, *pag.* 91. *tab.* 16. *fig. a. i.*

SOLDANI, *tom.* 1. *pag.* 73. *tab.* 64. *fig.* I. K.

Cristellaria squamula. LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 607. *n°.* 1.

Ibid. *Cristellaria planata.* ENCYCL. *pl.* 467. *fig.* 1. *a. b. c.*

Ibid. *Cristellaria dilatata.* ENCYCL. *loc. cit. fig.* 2. *a. b. c.*

Peneroplis dilatata. DE BLAINVILLE, *Malac. pag.* 372

Peneroplis planatus. D'ORB. *Tabl. méthod. de la classe des Céphalopodes. Ann. des Scienc. nat. tom.* 7. *pag.* 285. *n°.* 1.

Ibid. *Mod. de Céphal.* 1re *livr. n°.* 16, et 2e *livr. n°.* 48.

Cette petite coquille est assez variable dans sa forme, selon l'âge où on l'examine. Elle est généralement subtriangulaire, très-aplatie, symétrique lorsqu'elle est jeune, mais devenant plus ou moins flexueuse à la base à mesure qu'elle s'accroît. Le sommet est obtus, contourné en spirale régulière, dont les tours sont en partie embrassant; une partie de la spire est cachée par le prolongement du dernier tour : celui-ci considérablement aplati et dilaté à la base, se prolonge sur un axe à peu près droit, en prenant en avant et en arrière des accroissemens considérables. Les cloisons sont nombreuses, assez rapprochées, peu arquées dans le jeune âge, mais prenant la forme d'un demi-cercle à mesure que la coquille grandit. La convexité des cloisons est en dehors; la dernière est fermée par un diaphragme aplati, fort étroit, peu épais, superficiel, sur lequel on distingue nettement deux rangées de très-petites ouvertures arrondies, au nombre de au moins trente dans les individus de moyenne taille. Les cloisons sont indiquées au-dehors par un petit sillon plus opaque que le reste de la coquille, sur laquelle on remarque aussi un très-grand nombre de stries longitudinales. Cette coquille est blanche, transparente, très-luisante et un peu irisée; elle se trouve dans la Méditerranée : M. d'Orbigny la cite des mers de la Nouvelle-Hollande, à Rawack. Les grands individus ont 2 ou 3 millim. de longueur.

PENTADACTYLES. *Pentadactylus.*

Les conchyliologues du dernier siècle donnoient ce nom à une coquille du genre Ptérocère, qu'ils nommoient aussi Araignée de mer. C'est le *Pterocera chyragra.* Voyez PTÉROCÈRE.

PENTAMÈRE. *Pentamerus.*

Quelques coquilles pétrifiées, très-analogues aux Térébratules, mais d'une structure fort singulière, ont été pour M. Sowerby un motif suffisant pour l'établissement du genre Pentamère. Le nom générique choisi par cet auteur indique un des caractères le plus essentiel des coquilles du genre : elles sont en effet susceptibles de se partager en cinq parties longitudinales; tous les conchyliologues savent combien sont variables dans les Térébratules les appendices osseuses qui soutiennent l'animal. Ce qui fait le caractère particulier des Pentamères, c'est que cet appareil est composé de lames septiformes, longitudinales et perpendiculaires, au nombre de trois, deux pour la valve supérieure, une seule pour la valve inférieure. Par suite du remplissage de ces coquilles par une matière durcie et cristalline, il arrive qu'on peut les diviser artificiellement par la cassure en cinq parties limitées par les diaphragmes intérieurs. Pour reconnoître ce genre, il faut donc nécessairement casser plus ou moins heureusement les coquilles qui peuvent lui appartenir, car sans cela on les prendroit pour de grandes Térébratules, dont elles offrent en effet tous les caractères extérieurs. C'est pour cette raison qu'aujourd'hui nous n'adoptons plus ce genre, que nous avons pu examiner avec tout le soin nécessaire. Il devra constituer l'une des nombreuses sections que nous nous proposons d'établir dans le grand genre des Térébratules. *Voyez* ce mot.

PENTASTÈRE.

Nom que par erreur M. de Blainville a donné au genre Pentamère de M. Sowerby. *Voyez* ce mot.

PERDRIX.

Quelques espèces de Tonnes qui ont la columelle perforée à la base, et le bord droit de l'ouverture toujours mince et tranchant, sans bourrelet à l'intérieur, ont été séparées du genre sous le nom de Perdrix par Denis de Montfort. (*Conch. syst. tom.* 11. *pag.* 447.) Ce genre, absolument inutile, n'a point été adopté. *Voyez* TONNE.

Les marchands ont donné le nom de Perdrix à diverses autres coquilles appartenant à des genres différens; ils ont conséquemment appelé petite Perdrix grise, le *Cypræa erosa*; Perdrix rouge, le *Natica canrena*, nom que l'on donne aussi à l'*Achatina perdix*, dont les variétés sont désignées par les noms de Perdrix violette, Perdrix bleue et de Perdrix de Juda.

PÉRIBOLE.

Adanson, trompé par quelques différences entre les jeunes et les vieux animaux des Porcelaines, différences plus remarquables encore dans les coquilles, institua le premier ce genre inutile, qui fut adopté cependant par M. de Blainville, par suite de la confiance que lui inspirent les observations d'Adanson : cependant le savant professeur est parfaitement revenu de son erreur; le genre Péribole est donc tout-à-fait supprimé. *Voyez* PORCELAINE, où nous nous proposons de donner de plus amples détails.

PÉRIPLE.

Genre de coquilles multiloculaires microscopiques proposé par Montfort dans sa *Conchyliologei syst. tom.* 1. *pag.* 270. Il n'a point été adopté, et il ne pouvoit l'être, ne présentant aucun bon caractère pour le distinguer. M. de Ferussac en a fait une sous-division des Cristellaires, avec lesquelles il a beaucoup d'analogie. M. de Blainville l'a fait entrer aussi à titre de sous-division dans son genre Crépiduline, que M. Defrance attribue à tort à Lamarck. *Voyez* CRÉPIDULINE et CRISTELLAIRE.

PÉRIPLOME. *Periploma.*

Nous avions depuis long-temps séparé quelques espèces du genre Anatine de Lamarck, pour en faire un genre particulier naturellement fondé sur des caractères qui lui sont propres. M. Schumacher nous devança dans la publication de ce genre curieux, et dans son *Essai de Conchyliologie*, il lui donna le nom de Périplome que nous avons adopté.

Les coquilles du genre Périplome sont voisines des Anatines, mais elles en diffèrent sous plusieurs rapports; elles n'ont pas, comme celles-ci, les sommets fendus, elles ne sont point bâillantes, leur test est plus solide, et les valves sont beaucoup plus inégales; elles sont très-inéquilatérales, fortement tronquées du côté postérieur; leur charnière se compose, sur l'une et l'autre valve, de deux petits cuillerons saillans à l'intérieur, obliques, qui ne sont point soutenus par une côte adnée et formant constamment avec le bord supérieur un sinus aigu et profond. Dans ce sinus est enclavé un osselet triangulaire, isolé de toutes parts, et retenu en place par une portion du ligament qui s'y insère. Cet osselet, qui fait saillie au-dessus du bord, sert de dent cardinale et solidifie considérablement la charnière.

Nous avons remarqué que dans le genre Anatine, tel que nous le concevons actuellement, il existoit aussi un osselet caduc à la charnière, mais qui diffère de celui du Périplome par sa forme et par la place qu'il occupe. Nous renvoyons, à cet égard, à ce que nous avons dit sur les Anatines. Les caractères du genre peuvent être exprimés de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille ovalaire, très-inéquivalve et très-inéquilatérale; le côté postérieur est très-court, subtronqué, à peine bâillant; la charnière présente dans chaque valve un cuilleron étroit, oblique, formant avec le bord supérieur une profonde échancrure, dans laquelle est placé un petit osselet triangulaire qui adhère par une partie du ligament. L'impression musculaire antérieure est très-longue, très-étroite et submarginale, la postérieure très-petite et arrondie.

D'après leur forme extérieure, on pourroit prendre facilement un Périplome pour une Corbule, à cause de la grande inégalité des valves; mais il suffit d'examiner la charnière pour reconnoître leur véritable genre. Ce sont des coquilles marines, blanches, transparentes, subnacrées à l'intérieur. On n'en connoît encore qu'un très-petit nombre d'espèces qui proviennent des mers d'Amérique.

PÉRIPLOME trapézoïde. *Periploma trapezoides.* NOB.

P. testâ rotundato-quadratâ, albâ, transversim irregulariter striata; valva dextra majore, profunda; sinistra, subplanulatâ, posticè subangulata; umbonibus minimis, inæqualibus, subemarginatis; dente cochleari, angusto, ossiculo, trigono, utrinquè planulato.

Anatina trapezoides. LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 464. *n°.* 6.

Corbula. ENCYCL. *pl.* 230. *fig.* 6. *a. b.*

Periploma inæquivalvis. SCHUM. *Essai d'un syst. de Conch. pag.* 115. *pl.* 5. *fig.* 1. *a. b.*

Osteodesma trapezoidalis. DE BLAINV. *Malac. nouvelles additions et corrections, pag.* 660. *pl.* 75. *fig.* 8.

Cette coquille est ovale-subquadrangulaire; elle est corbuloïde, très-inéquivalve et très-inéquilatérale; son côté postérieur est tronqué, légèrement bâillant, très-court; les crochets sont petits, rapprochés. Immédiatement au-dessous d'eux, le bord postérieur donne naissance dans chaque valve à un cuilleron assez épais, solide, étroit et horizontal; il s'avance presque parallèlement au bord supérieur en formant avec lui un sinus profond, dans lequel se place l'osselet cardinal: celui-ci ressemble à une petite plaque triangulaire, entièrement interne et solidement fixé, d'un côté au cuilleron dont il complète la cavité, et de l'autre en s'appuyant sur le bord supérieur auquel il est lié par un petit ligament particulier. Le ligament contenu dans les cuillerons adhère en partie à l'osselet, de telle manière que l'une des extrémités est destinée à la valve supérieure et l'autre à la valve inférieure. Les impressions musculaires sont petites : l'antérieure est alongée sur le bord et elle est très-étroite, la postérieure est arrondie et très-petite. L'impression paléale présente du côté postérieur une petite échancrure un peu oblique qui indique la position des siphons. Cette coquille est toute blanche, subnacrée à l'intérieur. Elle vient des mers du Brésil, et elle est très-rare dans les collections. Elle est longue de 24 millim. et large de 30.

PÉRISTELLÉES.

Nouvelle famille proposée par M. d'Orbigny fils dans son travail sur les Céphalopodes; elle est la quatrième et dernière de son ordre des Siphonifères (*voyez* ce mot), et il la caractérisa de la manière suivante : test présumé tout interne, composé d'un noyau divisé en loges et d'une enveloppe très-épaisse, formée par un réseau présumé analogue à celui du rudiment testacé des Seiches; cloisons unies; cavité supérieure à la dernière cloison peu profonde; siphon communément marginal. On voit par le doute qui existe sur plusieurs des caractères de la famille que les genres qui la composent ne sont point encore suffisamment connus ou ne sont point dans leurs rapports naturels; on sera confirmé dans cette opinion, lorsqu'on saura que les deux seuls genres Ichthiosarcolite et Bélemnite forment cette famille. (*Voyez* ces mots.) Le genre Ichthiosarcolite diffère en tant de points des Bélemnites, qu'il est fort difficile de se rendre compte du motif qui a pu déterminer leur réunion dans la même famille, d'autant plus qu'il a été établi sur des tronçons mal étudiés du moule intérieur d'une grande coquille bivalve. Il n'est donc point douteux que l'on doive rejeter cette famille des Péristellées par les raisons que nous avons indiquées à l'article CÉPHALOPODES, auquel nous renvoyons.

PÉRISTOMIENS. *Peristomida*.

On doit la famille des Péristomiens à Lamarck, qui l'a créée dans l'*Extrait du Cours* publié en 1812; elle réunit la plupart des coquilles qui, avec un opercule, ont les bords de l'ouverture ou le péristome continus; elle ne contient que les trois genres lacustres Paludine, Valvée, Ampullaire. M. Cuvier n'a point adopté cette famille, que l'on retrouve composée de la même manière et dans les mêmes rapports dans le dernier ouvrage de Lamarck; ni M. de Ferussac, ni M. de Blainville n'ont admis cette famille : chez le premier, les genres qui la composent sont partagés entre les familles des Sabots et des Trompes; dans le second (*Traité de Malacologie*), ils sont rassemblés avec plusieurs autres dans la famille des Cricostomes. (*Voyez* ce mot.) M. Latreille n'a point imité les deux auteurs que nous venons de citer, mais il a augmenté de plusieurs genres cette famille en l'adoptant. D'abord il en a retranché à tort, selon nous, le genre Ampullaire, qui par cela se trouve distrait de ses rapports naturels avec les Paludines. Il partage cette famille en deux sections : la première contient des coquilles fluviatiles à tours de spire contigus; ce sont les genres Paludine et Valvée; la seconde renferme des coquilles marines dont les tours de spire sont ordinairement séparés; ce sont les genres Vermet, Dauphinule et Scalaire. *Voyez* ces mots.

Il est évident que cet arrangement de M. Latreille n'a rien de naturel, et nous pensons qu'il faut en rejeter la seconde section et replacer le genre Ampullaire dans la première, c'est-à-dire rétablir la famille telle que Lamarck l'avoit d'abord conçue. Peut-être conviendra-t-il de rapprocher cette famille des Péristomiens de celle des Turbos, à cause de la grande ressemblance qui existe entre les animaux de ces deux groupes. *Voyez* MOLLUSQUES.

PERLE.

Les Perles sont des concrétions de substances nacrées, produites dans l'intérieur de coquilles appartenant à plusieurs genres; ce sont principalement les coquilles bivalves qui en fournissent. On en rencontre très-rarement dans les coquilles univalves, et ce sont les Haliotides qui jusqu'à présent en ont offert exclusivement. Presque toutes les coquilles bivalves peuvent produire des Perles, et on le comprendra facilement lorsque l'on saura de qu'elle manière elles se produisent; il suffira quelquefois de l'introduction d'un corps étranger dans l'épaisseur du manteau d'un animal pour que celui-ci cherche à en éviter la gêne, en l'enveloppant de couches plus ou moins nombreuses de la substance de sa coquille et en faire disparoître ainsi les aspérités. Il arrive souvent que les Perles se forment d'une manière plus ou moins irrégulière sur l'endroit de la coquille qui a été attaquée et percée par les vers marins. L'animal se garantit de l'attaque de son ennemi en bouchant l'ouverture qu'il fait à sa coquille par une lame boursoufflée : en vieillissant, la matière s'accumule sur cette première lame, et finit par produire un tubercule demi-sphérique, quelquefois pédiculé.

Les Perles se produisent principalement dans les impressions musculaires et dans l'épaisseur du muscle adducteur; ce fait s'explique, en ce que le muscle perce le manteau, produit une sécrétion qui lui est propre et ne peut réparer avec facilité les attaques qu'il reçoit du dehors; aussi il arrive très-souvent que dans les coquilles qui fournissent les Perles avec grande abondance, on les voit groupées en grappe sur l'impression du muscle, tandis que le reste de la coquille n'en présente aucun rudiment. Il arrive quelquefois que des Perles sont complétement isolées dans l'épaisseur de l'animal; mais il est à remarquer que le plus grand nombre se rencontre dans l'épaisseur des muscles. On explique difficilement la formation de ces Perles isolées, dont l'existence ne paroît avoir aucune cause bien déterminée. Un assez grand nombre de coquilles bivalves produisent des Perles : les Mulettes, parmi les coquilles d'eau douce, et parmi les coquilles marines, les Avicules, les Pintadines, les Moules, les Pinnes, les Pernes, les Vulselles et les Huitres.

Des concrétions calcaires, semblables aux Perles quant au mode de leur formation, se sont

rencontrées dans plusieurs autres genres toujours dépourvus de substance nacrée; tels sont les Solens, les Myes, les Cythérées et les Bucardes. Il est à présumer que ces concrétions se rencontreront dans tous les genres connus, puisqu'il suffit, comme nous l'avons vu, de très-petits accidens pour les produire. D'après ce que nous avons dit du mode de formation des Perles, il est possible d'en provoquer l'existence chez ceux des animaux qui n'en produisent pas le plus habituellement. C'est ainsi qu'en perforant avec soin le test de certaines Mulettes, ou en introduisant sous les lobes du manteau des grains de sable arrondis, on parvient à faire développer des Perles, en laissant vivre plus ou moins long-temps, dans des circonstances favorables, l'animal que l'on a soumis à cette épreuve.

Nous ne dirons rien sur la manière dont on se procure les Perles, la pêche en a été décrite avec tout le soin desirable dans plusieurs ouvrages, et notamment dans un des dictionnaires de cette Encyclopédie; nous y renvoyons le lecteur.

PERNE. *Perna.*

Genre de coquilles bivalves confondu par Linné et ses imitateurs avec les Huîtres, indiqué par Bruguière dans les planches de Encyclopédie, et caractérisé pour la première fois par Lamarck dans son *Système des Animaux sans vertèbres* (1801). Il lui trouva des rapports avec les Avicules et les Marteaux, et c'est près de ces genres qu'il prit rang dans la série. Depuis, Lamarck créa le genre Crénatule qui a plus d'analogie avec les Pernes, et tous deux furent placés assez naturellement dans la famille des Byssifères aussitôt que cette famille fut créée dans la *Philosophie zoologique*. La famille des Byssifères subsiste dans l'*Extrait du Cours* composée des mêmes genres, et les Pernes s'y trouvent entre les Crénatules et les Marteaux. M. Cuvier (*Règne animal*) reconnut en partie la justesse des rapports indiqués par Lamarck, quoique le genre qui nous occupe fît partie des Ostracées; on l'y trouve à côté des Vulselles et des Marteaux, non loin des Avicules, dont les Crénatules sont considérées seulement comme sous-genre. Lamarck, lui-même, portant la réforme dans sa famille des Byssifères, a formé à ses dépens la famille des Malléacées (*voy.* ce mot), dans laquelle on trouve les Pernes avec les Crénatules, Marteaux, Avicules et Pintadines. M. de Ferussac, dans ses *Tableaux des Animaux mollusques*, a adopté les Malléacées, et le genre Perne en fait partie; mais il n'y est plus dans les mêmes rapports; on le voit entre les Vulselles et les Inocérames, le genre Crénatule faisant partie de la famille des Aviculées qui suit celle-ci: en cela M. de Ferussac cherche à concilier la méthode de Lamarck avec celle de M. Cuvier, ce qui est très-loin de produire des rapprochemens naturels. M. de Blainville, ce nous semble, a mieux que M. de Ferussac rassemblé les genres de la famille des Malléacées de Lamarck; il est vrai qu'il ne conserve pas ce nom, qu'il lui donne celui de Margaritacées. Il l'augmente de quelques nouveaux genres que Lamarck n'avoit point connus, et à son exemple les Pernes sont en rapport immédiat avec les Crénatules, les Inocérames et les Catilles, genres qui ont tous la charnière plus ou moins crénelée et le ligament divisé. On ne connoît encore que fort peu l'animal des Pernes; M. de Blainville en a vu un qu'il n'a pu examiner complétement; cependant il a pu donner quelques caractères génériques tirés de l'animal, ce que n'ont pu faire ses prédécesseurs. Les voici:

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal très-comprimé, ayant les bords de son manteau libres dans toute leur circonférence, si ce n'est au dos, prolongés en arrière en une sorte de lobe, et frangés ou papilleux à son bord inférieur seulement; un appendice abdominal; un byssus; un seul muscle adducteur. Coquille irrégulière, lamelleuse, très-comprimée, subéquivalve, de forme assez variable, bâillante à la partie antérieure de son bord inférieur; sommet très-peu marqué; charnière droite, verticale, antérieure, édentée; ligament multiple, inséré dans une série de sillons longitudinaux et parallèles; une seule impression musculaire subcentrale.

Les Crénatules sont sans contredit les coquilles qui avoisinent le plus les Pernes; les Catilles et les Inocérames ont avec elles bien des rapports aussi, mais ils sont moins intimes: leurs formes sont différentes, la charnière seule a de l'analogie, présentant une série de crénelures pour recevoir un ligament multiple.

Les espèces de ce genre sont encore peu nombreuses; elles viennent toutes des mers chaudes et de la Nouvelle-Hollande: on en trouve de fossiles dans la plupart des terrains tertiaires, en Italie, en Amérique et en France, aux environs de Paris et de Valognes. Les coquilles pétrifiées que Lamarck et d'autres ont rangées dans le genre Perne, et qui viennent de terrains secondaires, appartiennent toutes, à ce qu'il paroît, à un autre genre institué par M. Defrance sous le nom de Gervilie. Cette distinction seroit utile autant pour la zoologie que pour la géologie, puisqu'elle offriroit les moyens de caractériser certains terrains et de débarrasser les Pernes de coquilles qui n'en ont pas tous les caractères.

1. Perne sellaire. *Perna ephippium.*

P. testâ compressâ, supernè orbiculari; latere postico productiore; margine acutissimo.

Ostrea ephippium. Lin. Gmel. *n°.* 126.

Lister, *Conch. tab.* 227. *fig.* 62.

Klein, *Ostr. tab.* 8. *fig.* 18.

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 58. *fig.* 576 577.

Encycl. *pl.* 176. *fig.* 2.

Var. b.) *Testâ tenui, submembranaceâ, albidâ, violaceo maculatâ.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 139 *n°.* 1.

La Perne sellaire est l'espèce vivante la plus commune du genre : elle est ovale-oblongue, plus longue que large, tronquée à sa partie supérieure, où elle est légèrement rétrécie; elle est très-aplatie, très-déprimée, et sa cavité intérieure a très-peu de profondeur. Sa surface extérieure est irrégulièrement foliacée et ordinairement d'une couleur d'un violet sombre. Le bord supérieur est droit, très-court; il est limité antérieurement par une échancrure assez profonde dans laquelle passe le byssus. La charnière est formée, sur chaque valve, d'un talon élargi, taillé obliquement, sur lequel on compte une quinzaine de sillons étroits et parallèles, dans lesquels est placé un ligament multiple. A l'intérieur, cette coquille est d'une belle nacre violette devenant blanchâtre vers la charnière. Une grande impression musculaire, peu profonde, subovalaire et transverse, se voit au centre des valves. Cette impression est particulière, en ce qu'elle offre une partie rétrécie postérieure qui en forme une sorte de prolongement. Le byssus est grossier, formé de filamens aplatis, très-flexibles, verdâtres, qui ont dans leur ensemble quelque ressemblance avec une pincée de plantes herbacées.

Cette coquille se trouve dans presque tout l'Océan indien, et aussi à la Nouvelle-Hollande, où elle présente une variété assez constante tachetée de blanc.

Les grands individus ont 15 à 16 centimètres de longueur.

2. Perne bigorne. *Perna isognomum.*

P. testâ compressâ, superne in alam curvatam vel obliquam elongatâ; basi transversâ, prolongatâ, in rostrum anterius productâ.

Ostrea isognomum. Lin. Gmel. *n°.* 125.

Rumph. *Mus. tab.* 47. *fig.* 1.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 91. *fig.* 7.

Var. b.) *Alâ subrectâ.*

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 59. *fig.* 584.

Encycl. *pl.* 176. *fig.* 1.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 91. *fig.* 6.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 140. *n°.* 3.

Cette coquille est l'une des plus singulières du genre; elle ressemble à un Marteau dont l'oreillette antérieure auroit été brisée. Elle est très-alongée longitudinalement, étroite, linguiforme, très-aplatie et à valves égales. Les crochets sont terminaux et antérieurs; ils sont placés au-dessus d'une échancrure peu apparente au-dehors, mais profondément sinueuse en dedans, et destinée au passage du byssus. Le bord supérieur ou cardinal est légèrement arqué; il se prolonge en arrière en une longue oreillette triangulaire, qui forme un angle presque droit avec le corps de la coquille. La charnière présente, sur chaque valve, une longue surface aplatie, obliquement coupée en biseau, plus large à sa partie moyenne qu'à ses extrémités, et sur laquelle on compte vingt à vingt-quatre sillons plus larges et plus espacés postérieurement qu'à l'extrémité antérieure. A l'extérieur, cette coquille est revêtue d'une couche fibreuse d'un violet foncé; elle est irrégulièrement lamelleuse, et souvent contournée à son extrémité inférieure. La surface intérieure est d'une belle nacre blanche, violacée à l'extrémité inférieure. L'impression musculaire est située à peu près au tiers de la longueur; elle est alongée, formée de deux parties inégales ployées fortement l'une sur l'autre; la partie postérieure est étroite et redressée presque perpendiculairement.

Cette coquille, assez rare, vient des mers de l'Inde. Elle a 14 ou 15 centimètres de longueur.

3. Perne fémorale. *Perna femoralis.*

P. testâ superne in alam longam subrectam productâ, intùs argenteâ; basi cardinali brevi, transversâ, sublobatâ.

Gualt. *Test. tab.* 97. *fig. a.*

Knorr, *Vergn. tom.* 4. *tab.* 10. *fig.* 1. 2.

Perna tranquebarensis. Leach, *Misc. zool. tom.* 2. *pl.* 114.

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 57. *fig.* 582. 584.

Encycl. *pl.* 175. *fig.* 4. 5.

Var. b.) *Testâ basi obliquè transversâ; natibus uncinatis.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 140. *n°.* 5.

Il seroit possible que cette espèce ait été faite avec des individus jeunes de la précédente : elle en diffère peu en effet, si ce n'est pour la taille et le prolongement postérieur, qui sont toujours moindres. Elle est alongée-oblongue, linguiforme, très-rétrécie; son bord cardinal est étroit, à peine prolongé en arrière, terminé antérieurement par un bec assez saillant, produit par le crochet. La surface extérieure est d'un violet foncé et vineux; elle est irrégulièrement lamelleuse par des accroissemens assez multipliés. La charnière, étroite et peu alongée, est tout-à-fait droite : on y voit douze ou quinze crénelures

assez larges pour le ligament. A l'intérieur, cette coquille est blanche, nacrée, et son impression musculaire ressemble en tout à celle de l'espèce précédente : ce qui nous porte à croire qu'elle n'en est qu'une variété d'âge.

Cette espèce vit dans l'Océan indien. Sa longueur est de 90 mill.

4. Perne sillonnée. *Perna sulcata.*

P. testâ obovatâ, basi subacutâ; cardine sæpiùs obliquo; sulcis longitudinalibus, radiantibus, transversìm substriatis.

Lister, *Conch. tab.* 228 *fig.* 63.

Klein, *Ostr. tab.* 8. *fig.* 19. 20.

Schroet, *Einl. in. Conch. tab.* 9. *fig.* 6.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 141. *n°.* 8.

Cette espèce se distingue très-facilement de toutes celles du genre; elle est d'une taille médiocre, subovalaire, irrégulière, à valves inégales; leur surface extérieure est sillonnée longitudidinalement, et les sillons sont suivis par une linéole d'un roux-brunâtre située au fond. Ces sillons sont multipliés, rapprochés, inégaux, onduleux, souvent interrompus par des accroissemens lamelliformes et transverses. Le bord cardinal est droit, court, terminé en bec à son extrémité antérieure. La charnière est très-étroite; on y compte cinq ou six crénelures très-régulières, assez étroites et un peu prolongées à l'intérieur. L'échancrure pour le byssus est assez profonde, surtout dans la valve droite. La surface interne est lisse et polie, nacrée dans une partie de son étendue seulement : cette tache nacrée centrale est entourée d'un bord très-mince, blanchâtre, sur lequel on distingue très-nettement les linéoles rougeâtres de l'extérieur.

Cette coquille, assez rare dans les collections, se trouve dans les mers de la Nouvelle-Hollande, et a été recueillie à l'île Vanicoro par MM. Quoy et Gaymard pendant leur dernier voyage. Les grands individus ont 50 mill. de long.

5. Perne maxillée. *Perna maxillata.*

P. testâ trigonâ, convexo-depressâ, crassâ; cardine latissimo, dentibus sulciformibus numerosis prœlongis exarato.

Knorr, *Petrif. part.* 2. *d. v. fig.* 1. 2. 3 ?

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6 *pag.* 142. *n°.* 1.

Nous pensons que sous ce nom de Perne maxillée, on a confondu deux espèces bien distinctes. Possédant les individus de la Perne maxillée rapportés de la Virginie par M. Palissot de Beauvois, nous avons pu les comparer avec ceux d'Italie, et nous assurer qu'ils présentoient des différences constantes; c'est pour cette raison que nous leur réservons exclusivement cette dénomination.

La Perne maxillée est une grande coquille très-épaisse, oblongue, à charnière un peu obliquement inclinée sur l'axe. Les crochets sont aigus, terminaux, tout-à-fait antérieurs; ils dominent une sinuosité antérieure, profonde, qui laisse entre les deux valves une fente lancéolée pour le passage du byssus. Le bord cardinal est très-large, formé sur chaque valve d'une large surface plane, coupée en biseau, et présentant, dans sa longeur, quatorze ou quinze sillons assez profonds, et séparés par des intervalles égaux. Ce caractère des sillons peu nombreux de la charnière est très-important, car il est constant dans un grand nombre d'individus. Si on compare ce nombre avec celui de l'espèce d'Italie, on trouve qu'il y en a près de moitié moins : c'est d'après cette raison que nous avons cité la figure de Knorr avec doute, parce que, d'après elle, la charnière de l'espèce auroit beaucoup plus de crénelures que dans celle d'Amérique. On ne connoît point encore en France d'individus bien entiers de cette espèce, qui devoit être fort grande à en juger d'après les morceaux que nous avons vus.

6. Perne mytiloïde. *Perna mytiloïdes.*

P. testâ ovato-oblongâ, depressâ, basi acutâ; cardine obliquo.

Ostrea mytiloides. Gmel. *n°.* 130.

Var. b.) *Testâ curvatâ; latere postico introrsùm arcuato.*

Ostrea torta. Gmel.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 142. *n°.* 2.

Coquille fossile, plus longue que large, équivalve, à crochets pointus, obliquement prolongés en avant; le côté antérieur est creusé, lorsque les deux valves sont réunies, d'une gouttière profonde et assez large, au fond de laquelle se trouve une fente lancéolée, étroite, pour le passage du byssus; le côté postérieur est presque droit, quelquefois un peu sinueux à sa partie supérieure. Le bord cardinal est peu alongé; il est incliné sur l'axe longitudinal. Sa surface interne est aplatie, obliquement taillée en biseau, et l'on y compte douze à quinze sillons peu profonds, dans lesquels s'inséroit le ligament. Ces sillons sont étroits, assez régulièrement espacés, et les espaces qui sont entr'eux sont plus larges qu'ils ne le sont eux-mêmes. La surface extérieure présente un assez grand nombre de stries ou lames transverses, irrégulières, souvent étagée, qui indique les accroissemens.

Cette coquille, connue à l'état fossile, se rencontre assez abondamment dans une couche argileuse des Vaches-Noires et de l'Alsace. Les

grands individus ont 14 centim. de longeur et 80 mill. de large.

7. Perne de Lamarck. *Perna Lamarckii.* Nob.

P. testâ ovato-oblongâ, æquivalvi, apice acutiusculâ, longitudinaliter incurvâ, lævigatâ, margaritaceâ, depressâ; cardine plano, crebrisulcato; sulcis angustis, inæqualibus.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 284. *pl.* 40. *fig.* 7. 8.

Nous dédions à la mémoire de l'illustre et respectable Lamarck, auquel les sciences doivent tant d'utiles travaux, l'une des coquilles les plus intéressantes qui aient été decouvertes nouvellement dans les terrains parisiens. Cet hommage est bien dû au célèbre auteur des *Mémoires sur les fossiles des environs de Paris.*

La Perne de Lamarck est une espèce très-facile à reconnoître; elle est ovale-oblongue, arquée dans sa longueur; elle est équivalve, régulière, déprimée, terminée par un sommet pointu, un peu élargi et déprimé à son côté inférieur. Le côté antérieur est fortement concave; il est limité par un angle assez aigu : il présente dans le milieu une fente lancéolée entre les valves pour le passage du byssus. Le bord antérieur est arqué en dedans; il est épais et arrondi. La charnière est formée par une surface plane, inclinée en forme de talon; son bord externe est arqué et tranchant, et l'interne est droit et crénelé dans toute son étendue. Cette surface cardinale est chargée de dix à douze sillons étroits, dont quelques-uns sont un peu plus larges et plus écartés que les autres. Les bords postérieur et inférieur sont minces, tranchans, simples et un peu renversés en dehors. A l'intérieur, les valves sont lisses et polies; on n'y aperçoit pas l'impression musculaire, tant elle est superficielle. A l'extérieur, elle sont également lisses, et l'on trouve quelquefois des parties brunâtres de la couche extérieure fibreuse. Dans quelques individus, des accroissemens plus ou moins nombreux, quelquefois subréguliers, se montrent à la partie inférieure de la coquille. On ne trouve ordinairement que des fragmens de cette coquille très-fragile. Nous en possédons un individu bivalve un peu mutilé (c'est le mieux conservé qui soit connu) et une valve isolée bien entière.

Cette précieuse coquille se trouve aux environs de Paris, à Senlis et à Valmondois. Elle a 106 mill. de longueur et 51 de large.

PÉRON.

Genre inutile proposé par M. Schumacher pour un démembrement du genre *Murex*, dont le *Murex peronnium* de Linné seroit le type. Ce genre n'a point été adopté. *Voyez* Rocher.

PÉRONÉE. *Peronæa.*

Genre établi par Poli (*Test. des Deux-Siciles*) pour des animaux conchifères qui se rapportent aux genres Telline et Donace de Linné. *Voyez* ces mots.

PÉRONIE. *Peronia.*

Genre créé par M. de Blainville pour les espèces marines d'Onchidies de M. Cuvier : ainsi toute la description que donne ce savant zoologiste de l'Onchidie de Péron dans le tom. 5 des *Annales du Muséum* se rapporte maintenant au genre Péronie. Le genre Onchidie subsiste, mais avec l'Onchidie du Tipha de Buchanan, qui est terrestre et qui a beaucoup plus d'analogie avec les Limacines et les Limaces que les Péronies, quoique dans l'un et l'autre genre on trouve une cavité respiratrice destinée à recevoir l'air. M. de Ferussac, dans ses *Tableaux des Animaux mollusques*, a opéré aussi la séparation des Onchidies marines des terrestres; il a donné le nom d'*Onchide, Onchis,* au genre Péronie. La grande ressemblance entre les noms de ces deux genres pouvant occasionner de la confusion, on adoptera sans doute de préférence celui donné par M. de Blainville. Quoique ce savant anatomiste reconnoisse que ce genre est pulmoné, ce qui, dans sa méthode, basée surtout d'après la nature des organes de la respiration, auroit dû le faire placer près des Pulmonés, on le trouve cependant fort éloigné de cette famille, puisqu'il fait partie des Cyclobranches avec les Doris et les Onchidores, qui ont une respiration tout-à-fait branchiale. Il est à présumer que M. de Blainville a été entraîné à cet arrangement par tout le reste de l'organisation des animaux de ce genre, la place de la cavité pulmonaire et surtout la disposition des organes de la génération, qui ne ressemblent point à ce que Buchanan a observé dans son Onchidie.

Dans la seconde édition du *Règne animal*, M. Cuvier a maintenu le genre Péronie tel qu'il l'avoit d'abord conçu, n'admettant pas le dédoublement proposé par M. de Blainville. M. Cuvier, dans une note, explique de la manière suivante pourquoi il rejette ce changement : « M. de » Blainville a changé le nom d'*Onchidium* en » *Peronia* et transporte le premier aux Vaginu- » les; il place ses *Peronia* parmi les Cyclobran- » ches, mais je ne puis apercevoir de diffé- » rence réelle entre leur organe respiratoire et » celui des autres Pulmonés. » Une autre note à la suite du genre Vaginule exprime mieux encore la pensée de M. Cuvier.

« Le genre Vaginule, dit M. Cuvier, est diffé- » rent de l'*Onchidium* avec lequel M. de Blain- » ville l'a réuni, en même temps qu'il en déta- » choit de vrais *Onchidium* pour en faire son » genre *Peronia.* » Il devient dès-lors évident, d'après l'opinion de M. Cuvier, que le genre

Péronie est inutile, à moins que l'on ne rejette les Vaginules ou les Onchidies.

Voici de quelle manière l'auteur du genre l'a caractérisé :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps elliptique, bombé en dessus; le pied ovale, épais, dépassé dans toute sa circonférence, ainsi que sa tête, par les bords du manteau; deux tentacules inférieurs seulement, déprimés, peu contractiles, et deux apendices labiales; organe respiratoire rétiforme ou pulmonaire, dans une cavité située à la région postérieure du dos et s'ouvrant à l'extérieur par un orifice arrondi, médian, percé à la partie postérieure et inférieure du rebord du manteau; anus médian, situé au-devant de l'orifice pulmonaire; orifices des organes de la génération très-distans, celui de l'oviducte tout-à-fait à l'extrémité postérieure du côté droit, se continuant par un sillon jusqu'à la racine de l'appendice labial de ce côté; l'orifice de l'appareil mâle fort grand, presque médian, à la partie antérieure de la racine du tentacule du même côté.

A ces caractères M. de Blainville ajoute : « Le » corps des Péronies ne peut mieux être comparé, » pour la forme générale, qu'à celui des Doris. Il » est très-épais, très-bombé en dessus et couvert » d'un grand nombre de tubercules irréguliers; » les bords du manteau sont épais et dépassant, » surtout en avant, toute la tête et le pied. Celui-ci » offre la particularité qu'on remarque souvent » dans les Doris et les Onchidores, c'est qu'il est » antérieurement garni d'espèces de boursouf- » flures transversales, un peu pellucides. Ses bords » sont du reste un peu plus larges que son pédi- » cule. Entre lui et le bord du manteau du côté » gauche, on ne voit rien digne de remarque; » mais en arrière et dans la ligne médiane, on » trouve deux orifices, l'un plus postérieur et » supérieur, arrondi, assez grand, communique » dans la cavité respiratrice; l'autre, plus anté- » rieur et bien plus petit, est l'anus. Dans toute » la longueur existe un sillon formé par deux » petites lèvres rapprochées; il communique en » arrière à un petit orifice situé à droite et peu » avant l'anus. Il est la terminaison de l'oviducte, » et il se termine en avant à la racine de l'appen- » dice labial de ce côté, sans aller jusqu'à l'ori- » fice de l'appareil excitateur mâle, qui est encore » plus en avant et presque dans la ligne médiane » en dedans du tentacule droit. La tête, qui est » cachée par les bords du manteau, comme le » reste du corps, est épaisse et assez peu dis- » tincte; elle porte à sa partie supérieure une » paire de véritables tentacules, un peu aplatis, » arrondis, peu contractiles; qui, eux-mêmes, » portent les yeux à leur face dorsale et presque terminale; outre cela, la masse bucale a de » chaque côté un large appendice déprimé, en » forme d'auricule. C'est au milieu de leur ra- » cine commune qu'est la bouche, tout-à-fait » inférieure et à bords plissés en étoile. »

Nous avons cru ne pouvoir mieux faire que de rapporter textuellement la description de M. de Blainville, ce savant ayant eu occasion de voir plus que d'autres zoologiques des animaux de ce genre. Ils sont tous, jusqu'à présent du moins, de l'hémisphère austral; ils rampent à la manière des Doris et des Aplysies au fond de la mer, non loin des bords. On n'a point encore observé leurs mœurs; on ne sait s'ils viennent respirer l'air à la surface de l'eau, comme cela semble probable, et l'on ignore de quelle manière se fait leur accouplement : la position des organes de la génération indique qu'il doit s'opérer comme dans les Lymnées et les Planorbes. La plus grande espèce est celle que l'on trouve à l'Ile-de-France; c'est elle qui a servi à M. Cuvier pour son Mémoire anatomique que nous avons cité.

PERROQUET PERLÉ.

Nom vulgaire que l'on donne encore quelquefois à une belle espèce de Turbo, *Turbo undulatus*, ou au *Turbo cidaris*.

PERSICULE.

Genre proposé par M. Schumacher, dans son nouveau système de conchyliologie, pour les espèces de Marginelles dont la spire n'est pas saillante. Ce genre est évidemment fait sur des caractères de trop peu de valeur pour être adopté. *Voyez* MARGINELLE.

PERSPECTIVE.

Nom vulgaire de plusieurs Cadrans dont l'ombilic est largement ouvert et régulièrement conique; il s'aplique cependant plus particulièrement au *Solarium perspectivum* Lamk. *Voyez* CADRAN.

PETIT ANE.

Nom vulgaire d'une jolie petite Porcelaine très-commune dans les collections, *Cypræa asellus*. Voyez PORCELAINE.

PETITE VÉROLE.

On donne encore ce nom à plusieurs espèces de Porcelaines, ordinairement chagrinées ou tuberculeuses extérieurement, et principalement aux *Cypræa staphylæa* et *nucleus* Lamk. *Voyez* PORCELAINE.

PÉTONCLE. *Petunculus*.

Les anciens auteurs de conchyliologie donnoient presque indistinctement ce nom à toutes les coquilles bivalves. L'ouvrage de Lister, celui de Klein et de plusieurs autres que nous pourrions

cher, en effet, la preuve. Personne n'avoit pensé avant Lamarck à faire de ce nom une application convenable à un genre rigoureusement déterminé; ce fut à un démembrement du genre Arche de Linné qu'il donna le nom de Pétoncle. Le nouveau genre parut pour la première fois dans le *Système des Animaux sans vertèbres* (1801), placé fort naturellement entre les Nucules et les Arches; il fut dès-lors généralement adopté; et Poli, par ses belles anatomies, a pleinement justifié le nouveau genre, ainsi que les rapports qu'on lui avoit établis. Un peu plus tard il fit partie de la famille des Arcacées (*voy.* ce mot), dans laquelle il est resté invariablement dans les différens ouvrages de Lamarck. M. Cuvier (*Règne animal*) n'a admis ce genre de Lamarck qu'à titre de sous-genre des Arches; mais, à bien dire, ce genre Arche est une véritable famille qui correspond, à une exception près, à la famille des Arcacées de Lamarck. M. de Ferussac a adopté sans modifications et le genre et la famille, ce que firent aussi MM. de Blainville et Latreille; seulement celui-ci donna indistinctement à cette famille le nom d'Arcacées ou de Polyodontes. Les caractères de ce genre peuvent être exprimés ainsi :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps arrondi, plus ou moins comprimé; le manteau sans cirrhes ni tubes; le pied sécuriforme et fendu à son bord inférieur et antérieur; les appendices bucales linéaires. Coquille orbiculaire, presque lenticulaire, équivalve, subéquilatérale, close; charnière arquée, garnie de dents nombreuses, sériales, obliques, intrantes, celles du milieu étant obsolètes, presque nulles. Ligament extérieur.

Les Pétoncles se reconnoissent facilement à leur forme orbiculaire et surtout à leur charnière, qui offre un grand nombre de dents sériales disposées sur une ligne courbe. Ce caractère les distingue essentiellement des Arches, des Nucules et des Cucullées. Tous ces genres, à l'exception des Nucules, ont le ligament disposé de la même manière; les crochets taillés en biseau laissent entre eux un espace plus ou moins grand, ordinairement triangulaire; le ligament revêt cette surface à la manière d'une toile qui y seroit collée: aussi est-il en général fort mince, mais d'une contexture serrée très-solide.

On trouve des Pétoncles dans presque toutes les mers, et fossiles dans presque tous les pays : dans ce dernier état, on commence à les rencontrer dans les couches inférieures de la craie et très-abondamment dans les terrains tertiaires.

1. PÉTONCLE large. *Pectunculus glycimeris.*

P. testâ orbiculatâ, transversâ, subaequilaterâ, longitudinaliter sulcatâ et striatâ, senione tumidâ, [illegible]

An Arca glycimeris? LIN. GMEL. n°. 7. BRUG. *Dict.* n°. 30.

GUALT. *Test. tab.* 82. *fig. c. d. e.*

LISTER, *Conch. tab.* 247. *fig.* 82? *Sulcis longitudinalibus omissis.*

KNORR, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 14. *fig.* 3.

POLI, *Test. tom.* 2. *tab.* 25. *fig.* 17. 18.

CHEMN. *Conch. tom.* 7. *tab.* 57. *fig.* 564.

Var. b.) *Testâ subinaequilaterâ, albo-flavescente, fulvo-zonatâ.*

PENNANT, *Zool. Brit. tom.* 4. *tab.* 58. *fig.* 58.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 49 n°. 1.

(c.) *Testâ fossili, transversiore.*

Pectunculus pulvinatus. Varietas taurinensis et pyrenaicus. BRONG. *Vicent. pag.* 77. *pl.* 6. *fig.* 15. *a. b.* et *fig.* 16. *a. b.*

Le Pétoncle large est une des grandes coquilles bivalves connues; elle est circulaire, subcordiforme, presque équilatérale, très-convexe de chaque côté; sa surface extérieure, revêtue d'un épiderme velu, très-dense et très-serré, fort tenace, est très-finement treillissée au-dessous de cet épiderme. Les stries longitudinales sont de deux sortes : les unes, régulièrement espacées, sont un peu plus larges et plus profondes que les autres, et elles indiquent des côtes aplaties et rayonnantes, qui aboutissent jusqu'au bord des valves et correspondent aux crénelures qui s'y voient; les autres stries sont très-fines, peu profondes, elles sont croisées à angle droit par des stries transverses, non moins fines que les autres, et chaque point d'intersection produit un petit pore enfoncé, dans lequel s'insère un des poils de l'épiderme. La charnière est fort large, foiblement arquée dans sa longueur. Les dents médianes sont obsolètes, tandis que les latérales, saillantes et intrantes, sont ordinairement ployées en deux : ces dents sont assez variables pour le nombre, elles sont d'autant moins nombreuses, en général, que les individus sont plus vieux. La surface du ligament est triangulaire; on y remarque plusieurs sillons anguleux, peu profonds, obsolètes dans les vieux individus. La surface interne est lisse, elle est limitée inférieurement, et tout près du bord, par une impression paléale, simple, qui joint deux grandes impressions musculaires latérales, presque toujours saillantes à leur bord antérieur.

Ce Pétoncle est brun à l'extérieur, quelquefois blanchâtre vers les bords, et alors orné d'un grand nombre de flammules longitudinales, peu régulières; à l'intérieur, il est blanc dans les crochets et d'un rouge-violâtre très-foncé dans le milieu des valves et sur le bord postérieur. On n'a pas reconnu dans les Pétoncles fossiles, abondamment répandus dans un grand nombre de localités, le

analogues du *Pectunculus glycimeris*; les auteurs les ont tous confondus avec le *Pectunculus pulvinatus* propre aux environs de Paris. En décrivant cette dernière espèce, nous indiquerons les modifications dont elle est susceptible. On trouve le Pétoncle large, à l'état vivant, dans la Méditerranée et dans l'Océan atlantique, et à l'état fossile, en Sicile, en Italie, dans le Piémont, à la Superga près Turin, à Perpignan, à Dax, à Bordeaux, dans les faluns de la Touraine, à Vienne en Autriche, en Podolie et en Volhinie. Les individus vivans ont 85 à 90 millim. de diamètre, et les grands individus fossiles ont jusqu'à 135 à 140 millim.

2. Pétoncle flammulé. *Pectunculus pilosus*.

P. testâ orbiculato-ovatâ, tumidâ, decussatim striatâ; natibus obliquis; epiderme fuscâ, pilosâ.

(a.) *Testâ gibbâ, fusco fulvoque nebulosâ; margine supero irregulari, producto.*

Lister, *Conch. tab.* 240. *fig.* 77.

Poli, *Test. tom.* 2. *tab.* 26. *fig.* 1—4?

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 57. *fig.* 565. 566.

Encycl. *pl.* 310. *fig.* 1. *a. b. c?*

(b.) *Testâ suborbiculatâ, tumidâ, albidâ, flammulis rufis pictâ; margine supero rotundato, subangulari.*

Arca pilosa. Lin.

Gualt. *Test. tab.* 72. *fig.* G.

Poli, *Test. tom.* 2. *pag.* 25. *fig.* 19.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 49. *n°.* 2.

Testâ fossili, arcâ pilosâ. Brocchi, *Conch. subap. tom.* 2. *pag.* 487. *n°.* 16.

On distingue ce Pétoncle du précédent par des caractères assez constans, soit dans sa forme, soit dans sa coloration. Il est orbiculaire, déprimé, lentiforme, à crochets peu proéminens; il est revêtu en dehors d'un épiderme d'un brun foncé, caduc, formé d'une multitude de poils très-courts, et souvent de lamelles déchirées sur les bords, qui lui donnent l'apparence d'un velours d'un tissu serré. Au-dessous de cet épiderme la surface est lisse, si ce n'est vers les crochets, où l'on remarque des stries longitudinales et transverses, nombreuses et très-fines, qui rendent cette partie finement granuleuse. La charnière est étroite, fortement arquée dans sa longueur. Les dents médianes sont nulles; les latérales, assez variables dans leur nombre, sont étroites, simples pour la plupart, quelquefois ployées à l'une de leurs extrémités. La surface du ligament est courte et étroite; elle est tout-à-fait lisse, et lorsque les valves sont rapprochées, l'espace qu'elles laissent entr'elles est très-étroit. Les impressions musculaires sont fort distantes, superficielles; leur extrémité est très-près du bord : celui-ci est assez épais, finement crénelé dans toute son étendue, et les crénelures sont au nombre de quarante environ. En dehors, cette coquille est blanche, ornée de flammules anguleuses et étroites, irrégulières, d'un roux plus ou moins foncé. Il existe des individus chez lesquels la couleur rousse prédomine, et alors ils sont marqués de courtes flammules blanches et angulaires, disposées en zones transverses plus ou moins larges. A l'intérieur, elle est blanche, quelquefois marquée d'une tache brunâtre, irrégulière et nuageuse sur le côté postérieur.

Cette coquille, fort commune, se trouve vivante dans la Méditerranée, sur les côtes de la Manche, tant en France qu'en Angleterre, ainsi que dans la mer du Nord; on la rencontre fossile en Italie et en Sicile, ainsi que dans le crag d'Angleterre, où elle offre une variété remarquable par sa dépression. Cette coquille a 55 à 60 millim. de diamètre.

Le Pétoncle marbré de Lamarck n'est qu'une simple variété de l'espèce que nous venons de décrire, variété qui nous paroît si peu importante, que nous ne croyons pas nécessaire de la mentionner autrement.

Nous avons reproduit ici la description de ces deux espèces, parce qu'il étoit important de la compléter en y comprenant les fossiles que Bruguière n'avoit point connus. Quant aux autres espèces vivantes appartenant au genre Pétoncle, l'auteur que nous venons de citer les a décrites à l'article Arche de ce Dictionnaire; elles forment la dernière section de ce genre, et aucune ne doit en être rejetée; nous y renvoyons.

3. Pétoncle oreiller. *Pectunculus pulvinatus.* Lamk.

P. testâ orbiculatâ, subobliquâ, ventricosâ, tenuissimè decussatâ et punctatâ, obsoletè longitudinaliter subcostatâ; cardine angusto; margine tenuè crenato; crenulis brevibus; areâ ligamenti perangustâ.

Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 6. *pag.* 216. *n°.* 2 et *tom.* 9. *pl.* 18. *fig.* 9. *a. b.*

Ibid. *Anim. sans vert. tom.* 6. 1re *partie, pag.* 54. *n°.* 1. *varietatibus exclusis.*

Defr. *Dict. des Scienc. nat. tom.* 39. *pag.* 223. *n°.* 1. *synonymis exclusis.*

Lamarck, dans les *Annales du Muséum*, avoit d'abord très-bien caractérisé cette espèce, sans la confondre avec aucune autre. Il n'en a pas été de même dans son dernier ouvrage : on voit qu'alors il a rapporté à cette espèce, à titre de variétés, des coquilles qui s'en distinguent très-nettement. L'erreur dans laquelle il est tombé a été l'origine de plusieurs autres que les auteurs ont commises après lui; il en est résulté que l'on a confondu

avec une coquille qui n'a jamais plus d'un pouce et demi de diamètre d'autres qui ont jusqu'à cinq ou six pouces. Cette confusion a eu cela de fâcheux, que les zoologistes, mais surtout les géologues, ont pensé que ce Pétoncle étoit généralement répandu dans les terrains tertiaires, et en conséquence de ce fait erroné, ils ont établi des analogies qui toutes sont fausses. Après avoir été cité dans tout le calcaire grossier parisien, à Valognes, dans les faluns de la Touraine, à Bordeaux, à Dax, le Piémont, le Vicentin, toute l'Italie, la Sicile, l'Allemagne et l'Angleterre, le *Pectunculus pulvinatus*, tel qu'il doit être circonscrit, ne se trouve pourtant qu'aux environs de Paris et de Valognes, et peut-être en Angleterre; mais nous n'en avons pas la conviction. Il faut donc, comme on le voit, abandonner toute idée d'analogie entre lui et ceux des localités que nous venons de mentionner. L'observation de M. Defrance étoit bien juste, puisqu'il a de la peine à se persuader que la même espèce ait pu vivre dans tant et de si diverses localités.

Telle que nous la caractérisons maintenant, cette espèce se distingue assez nettement de ses congénères: elle reste toujours d'une petite taille; sa forme est orbiculaire, un peu oblique, quelquefois légèrement transverse et ovalaire dans le sens de sa largeur; elle est renflée, subglobuleuse, cordiforme, presqu'équilatérale. Les crochets sont opposés, inclinés sur le bord, qu'ils touchent par leur sommet. Ce sommet donne naissance à un grand nombre de côtes à peine sensibles, tant elles sont aplaties; elles sont indiquées par une strie un peu déprimée : elles aboutissent sur le bord et correspondent aux nombreuses crénelures qui s'y voient. Si l'on examine la surface extérieure avec une loupe, on la trouve couverte de stries longitudinales et transverses excessivement fines, qui s'entrecroisent en donnant naissance à un petit point enfoncé dans l'endroit de l'entrecroisement. Cette disposition s'observe dans les jeunes individus d'une espèce que l'on trouve dans les faluns de la Touraine et aux environs d'Angers; mais on les distingue en ce qu'ils sont proportionnellement beaucoup plus aplatis et plus minces lorsque l'on compare des individus de même taille. Le nombre des dents de la charnière, ainsi que la forme et le nombre des crénelures du bord, sont d'autres moyens pour les séparer. Le bord cardinal est étroit, également courbé de chaque côté; on y compte huit à dix dents obliques, simples et jamais ployées en deux, comme cela a lieu dans un assez grand nombre d'espèces. Derrière les dents cardinales se trouve un espace triangulaire très-étroit, qui porte des stries divergentes; cet espace est incliné, et il est destiné à l'insertion du ligament. Le bord des valves est mince, crénelé dans toute son étendue; les crénelures [illegible], pointues, fort courtes et [illegible] dans leur longueur : elles sont plus serrées, plus nombreuses, sur le côté postérieur. Les impressions musculaires sont ovales-trigones, petites, placées tout près du bord et aux extrémités du bord cardinal.

Cette coquille se trouve abondamment dans tous les calcaires grossiers des environs de Paris, à Parnes, Chaumont, Grignon, Courtagnon, Mouchy, Valmondois, etc. Elle a 41 millim. de longueur et autant de largeur dans les grands individus.

4. Pétoncle déprimé. *Pectunculus depressus*. Nob.

P. testâ rotundatâ, obliquâ, inæquilaterali, depressissima, scutiformi, longitudinaliter obsoletè costatâ; umbonibus minimis, oppositis, approximatis; cardine angusto, multidentato; areâ ligamenti minima, abbreviatâ.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom. 1. pag. 222. pl. 35. fig. 13. 14.*

Cette espèce est facile à reconnoître parmi ses congénères. Sa forme est arrondie, mais se rétrécissant supérieurement vers les crochets; elle paroît plus longue que large, quoiqu'en réalité ses deux dimensions soient égales. Elle est un peu oblique et inéquilatérale; le côté postérieur est le plus grand. Le crochet est très-petit, fort étroit, pointu; il dépasse à peine le bord dans les individus de moyenne taille. La surface extérieure est presque lisse; on remarque cependant des stries obsolètes à peine marquées. Les bords sont minces et lisses antérieurement et postérieurement. Le bord cardinal est fort étroit relativement à la grandeur de la coquille; il est fortement arqué et plus alongé du côté postérieur. Les dents qu'il porte sont nombreuses, serrées, obliques, et elles ne laissent au centre de la charnière qu'un court espace du bord qui en soit dépourvu. Le ligament étoit inséré sur une petite facette triangulaire, oblique et sillonnée.

On trouve cette coquille à Acy-en-Multien et à Valmondois. Il est rare de rencontrer des individus de la grandeur de celui que nous avons fait figurer dans notre *Description des Fossiles des environs de Paris*. Il a 45 millim. de longueur et de largeur.

5. Pétoncle térébratulaire. *Pectunculus terebratularis*. Lamk.

P. testâ orbiculatâ, subæquilaterâ, ventricosâ, cordatâ, incrassatâ, radiatim sulcatâ; sulcis planiusculis, decussatis; cardine lato, paucidentato; dentibus lateraliter striatis.

Lamk. *Ann. du Mus. tom. 6. pag. 217. nº. 3.*

Var. a.) *Pectunculus planicostatus*. Lamk. *Anim. sans vert. loc. cit. nº. 4.*

Var. b.) Nob. *Testâ lævigatâ.*

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 221. *pl.* 35. *fig.* 10. 11.

Nous ne voyons pas pour quelle raison Lamarck a changé le nom de ce Pétoncle pour celui de *Planicostatus*. Des deux dénominations, nous choisissons la plus ancienne, qui lui fut donnée dans les *Annales du Muséum*. Le Pétoncle térébratulaire est le plus grand qui existe aux environs de Paris. Il est très-bombé, cordiforme; les crochets sont petits, peu saillans au-dessus du bord; mais la surface du ligament étant grande et formant un angle profond, ils semblent saillir plus que dans les autres espèces. Le test est fort épais et néanmoins très-fragile, à cause de la nature de la couche dans laquelle il se trouve. La surface extérieure est chargée d'un assez grand nombre de côtes très-aplaties, qui disparoissent presque complétement sur le côté postérieur, où elles sont d'ailleurs beaucoup plus étroites et plus nombreuses. En aboutissant sur le bord, elles y produisent des crénelures courtes, étroites, pointues, creusées en gouttière dans leur longueur. La charnière est large, aplatie, le plus souvent dénuée de dents dans le milieu, ou en présentant un petit nombre d'irrégulières et de très-courtes; les autres, grandes et obliques, quelquefois anguleuses ou ployées, sont en très-petit nombre, surtout dans les vieux individus, où l'on en compte quelquefois trois seulement; mais le plus souvent il y en a cinq ou six de chaque côté. Ces dents sont striées perpendiculairement sur leur face latérale. En avant des dents sériales, le bord cardinal présente une surface lisse, assez large, se terminant à l'intérieur des valves par un bord aigu. La surface du ligament est grande, triangulaire, en plan oblique, ce qui détermine l'écartement des crochets. Quand on a des individus bien conservés de cette espèce, ce qui est extrêmement rare, on voit que toute la surface est couverte d'un fin réseau produit par l'entrecroisement de fines stries longitudinales et transverses, beaucoup plus grosses que dans l'espèce précédente. La variété qui vient d'Etampes ne diffère des individus des autres localités qu'en ce qu'elle est lisse, si ce n'est sur les crochets, où l'on voit les côtes et les stries à leur naissance, mais elles disparoissent très-rapidement.

Cette espèce est fort commune à Bracheux, Noailles, Abbecourt, Saint-Martin-aux-Bois, les environs de Soissons, Joueurs près d'Etampes. Les grands individus ont 55 millim. de long et 56 de large; quelques individus d'Etampes sont encore un peu plus grands.

6. Pétoncle de l'Oise. *Pectunculus dispar.* Def.

P. testâ rotundatâ, subæquilaterâ, subventricosâ, posticè subangulatâ, longitudinaliter sulcatâ; sulcis planiusculis, eleganter decussatis; cardine angustissimo, multidentato; marginibus crenulatis. Nob.

Def. *Dict. des Scienc. natur. loc. cit. art.* Pétoncle.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 223. *pl.* 35. *fig.* 7. 8 9.

Cette espèce, comme l'a très-bien senti M. Defrance, se reconnoît facilement et se distingue très-nettement du *Pectunculus pulvinatus*. Elle est orbiculaire, sensiblement inéquilatérale, arrondie, ventrue, ou plutôt un peu en coin lorsque les deux valves sont réunies. Le test est mince; aussi la cavité intérieure de la coquille est proportionnellement plus grande que dans d'autres espèces: les crochets sont très-petits, arrondis, inclinés vers le bord, qu'ils touchent par leur sommet; il en part, en rayonnant, un nombre assez considérable de stries qui séparent les unes des autres des côtes aplaties, obsolètes, mieux marquées cependant que dans les espèces que nous avons décrites. Toutes les côtes de la partie antérieure et moyenne de la coquille sont élégament treillissées par de fines stries longitudinales et transverses; les côtes du côté postérieur sont simples, presque toujours lisses ou à peine striées en travers, mais elles sont toujours dénuées de stries longitudinales. C'est sans doute cette différence dans la nature des côtes qui a valu à ce Pétoncle son nom de *Dispar*. La charnière est largement arquée; elle est très-étroite, et présente sur le milieu du bord des dents nombreuses, petites et serrées. La surface du ligament est extrêmement étroite et courte, finement striée et peu oblique; les bords sont minces et finement crénelés à l'intérieur dans toute leur longueur.

On trouve cette espèce, qui n'est pas fort rare, à Parnes, Chaumont, Mouchy et Valognes. Sa longueur est de 32 millim. et sa largeur de 34.

7. Pétoncle à côtes étroites. *Pectunculus angusticostatus.* Lamk.

P. testâ orbiculatâ, convexâ, scutiformi, longitudinaliter costatâ; costis æqualibus, rotundatis, transversìm substriatis; umbonibus recurvis, minimis; cardine valdè arcuato, multidentato.

Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 6. *pag.* 216. *n°.* 1, et *tom.* 9. *pl.* 18. *fig.* 6. *a. b.*

Var. b.) Nob. *testâ costis angustis ornatâ, transversìm creberrimè striatâ.*

Pectunculus costatus. Sow. *Miner. conch. tom.* 1. *pl.* 27. *fig.* 2.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 234. *pl.* 34. *fig.* 20. 21.

On passe insensiblement par une série de variétés de l'espèce de Lamarck à celle de M. So-

werby, et toutes deux se trouvent dans le même lieu, dans le parc de Versailles, près l'ancienne ménagerie. Les individus de Valognes diffèrent un peu de ceux de Paris et d'Angleterre, mais ils appartiennent bien à la même espèce, dans laquelle ils constituent une seconde variété constante.

Cette belle espèce de Pétoncle est la seule qui, dans les terrains parisiens, soit ornée de côtes aussi saillantes; sa forme est orbiculaire, lenticulaire, très-convexe; elle est équilatérale, assez épaisse, à crochets très-petits, recourbés, très-rapprochés; ils donnent naissance à un grand nombre de côtes convexes, substriées régulièrement en travers. Dans le plus grand nombre des individus, ces côtes sont larges, égales, et séparées entre elles par un sillon étroit. De ces individus qui ont les côtes larges, et qui sont à peine striés en travers, on passe, par des transitions insensibles, à ceux qui ont des côtes très-étroites; mais ce qui est très-remarquable, c'est qu'à mesure que les côtes se rétrécissent et laissent entre elles des espaces plus larges, on voit les stries transverses se montrer de plus en plus, et finir, lorsque les côtes sont réduites en vive-arête ou sont devenues linéaires, par être profondes et d'une extrême régularité. On conçoit que les conchyliologues qui n'auroient que les deux points extrêmes de la série feroient facilement deux espèces pour une. La charnière de cette coquille est assez longue et fortement arquée; elle est étroite et porte des dents nombreuses qui ne laissent point d'intervalle nu sous le crochet. L'espace du ligament est triangulaire, peu incliné, court et étroit, présentant des stries très-fines, mais distantes et en petit nombre. Les bords, épaissis, sont finement crénelés dans toute leur étendue; les crénelures sont comme écrasées, courtes et anguleuses.

Le Pétoncle à côtes étroites est assez rare entier; on en trouve fréquemment des valves brisées. On le rencontre dans le parc de Versailles, à Pont-Chartrain, à Etampes, aux environs de Paris, à Barton en Angleterre, à Valognes. Sa longueur et sa largeur sont de 35 millim. Il y a des individus plus grands. La variété a été découverte à Etampes par M. Desnoyers, qui a bien voulu nous la communiquer.

8. Pétoncle nuculé. *Pectunculus nuculatus.* Lamk.

P. testâ ovato-transversâ, obliquatâ, inæquilaterali, transversim tenuissimè striatâ; striis [illegible], lamellosis, denticulatis; natibus [illegible] lato, paucidentato; marginibus integris.

Lamk. *Ann. du Mus. tom. 6. pag.* 217. *n°.* 3, *et tom.* 9. *pl.* 18. *fig.* 8. *a. b. mala.*

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 225. *pl.* 36. *fig.* 1. 2. 3.

Cette coquille est la plus petite de son genre; elle a la grosseur d'un grain de millet lorsque les valves sont réunies; elle est aussi la seule qui ait uniquement des stries transverses sans stries longitudinales et qui soit dépourvue de dentelures sur les bords : elle est ovale-oblongue, transverse, inéquilatérale, ce qui lui donne un peu la forme des Nucules. Son crochet est petit, arrondi, incliné en avant. Le bord cardinal est fort élargi à ses extrémités, plus rétréci dans le milieu; il présente le plus ordinairement cinq à six petites dents obliques du côté postérieur, séparées des deux ou trois antérieures par un espace nu. Les impressions musculaires sont assez grandes, enfoncées; les bords sont simples, sans la moindre crénelure; la surface pour le ligament est très-petite, triangulaire, enfoncée. Les stries concentriques et transverses qui se voient extérieurement sont fines, nombreuses, rapprochées, lamelleuses; leur bord, renversé en dessus, est finement denticulé.

On trouve cette petite coquille à Grignon, où il faut la chercher avec soin à cause de sa petitesse. Elle a 2 millim. de longueur et 2 et demi de largeur.

9. Pétoncle nain. *Pectunculus nanus.* Nob.

P. testâ ovato-elongatâ, ventricosâ, obliquâ, inæquilaterâ, minimâ, tenui, fragili, radiatim costatâ, transversim læve striatâ; cardine subrecto, angustissimo, marginibus crenulatis.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 226. *pl.* 36. *fig.* 4. 5. 6.

Coquille un peu plus grande que la précédente et non moins remarquable. Elle est mince, fragile, ovalaire, oblique, un peu plus longue que large, bombée, ventrue et très-inéquilatérale. Son crochet, très-petit et pointu, est à peine saillant au-dessus du bord cardinal; ce bord est très-étroit, et partagé en deux parties distinctes par un intervalle assez long, dénué de dents. La partie postérieure est légèrement courbée dans sa longueur, et elle présente six à huit petites dents obliques et fort courtes; la partie antérieure est beaucoup plus courte que la postérieure, et ne présente que trois ou quatre dents étroites, assez longues, parallèles et toujours longitudinales. La surface extérieure offre un grand nombre de petites stries rayonnantes tantôt simples, tantôt bipartites, qui se terminent sur le bord; elles sont coupées en travers par d'autres stries fines assez régulières, distantes, et qui paroissent produites par les accroissemens. Les bords sont minces et finement dentés, si ce n'est le postérieur, qui est tranchant et simple.

Cette espèce est plus rare que la précédente. On la trouve à Grignon, à Parnes et à Mouchy. Sa longueur est de 4 millim. et sa largeur de 3 et demi.

10. PÉTONCLE granulé. *Pectunculus granulatus.* LAMK.

P. testâ orbiculatâ, lenticulari, convexo-depressâ, subæquilaterali, decussatim striatâ; striis longitudinalibus, angustioribus, granulosis; cardine interrupto foveâ triangulari ligamenti.

LAMK. *Ann. du Mus. tom.* 6. *pag.* 217. n°. 4, et *tom.* 9. *pl.* 18 *fig.* 6. *a. b.*

NOB. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 227. *pl.* 35. *fig.* 4. 5. 6.

Cette coquille présente à la charnière une singulière modification, que nous avons retrouvée dans d'autres de Valognes et d'Italie, ainsi que dans quelques unes placées actuellement au nombre des Nucules. Il seroit possible, avec les cinq ou six espèces de coquilles fossiles dont nous parlons, de faire un petit groupe ou un genre nouveau qui viendroit se placer dans la méthode immédiatement après les Pétoncles. La charnière de cette coquille reste presque complétement celle des Pétoncles : on y voit une série de dents en ligne courbe; on remarque derrière un petit talon ou un espace semblable à celui qui donne insertion au ligament; mais immédiatement sous le crochet on observe une petite cavité triangulaire semblable à celle des Peignes ou des Limes, s'avançant jusqu'au bord cardinal, sans cependant interrompre dans toutes les espèces la continuité des dents cardinales. Il n'est pas douteux que cette cavité ne soit destinée à recevoir un ligament épais, différent de celui des Arches et des autres Pétoncles; on en reste d'autant plus convaincu qu'on ne trouve plus sur le talon des valves les sillons anguleux dans lesquels le ligament doit prendre ses points d'attache les plus solides.

Le Pétoncle granuleux présente cette modification de charnière : c'est un très-bon moyen de le reconnoître et de ne pas le confondre avec de jeunes individus d'autres espèces. Il est orbiculaire, lentiforme, convexe et peu bombé, inéquilatéral. Le crochet est excessivement petit, à peine s'il fait une légère saillie au-dessus du bord; il donne naissance à un grand nombre de stries longitudinales, étroites, quelquefois un peu onduleuses, qui sont traversées par un nombre non moins grand de stries transverses, plus grosses, plus serrées les unes contre les autres. Les stries longitudinales sont ornées dans toute leur longueur de petites granulations, ce qui donne à cette coquille un aspect particulier. Les bords internes sont légèrement crénelés, ou plutôt finement plissés à l'intérieur; c'est surtout sur le bord inférieur que ces crénelures se remarquent.

Le Pétoncle granuleux n'est pas fort rare dans le bassin de Paris; on le trouve à Grignon, Parnes, Mouchy, Senlis. Les deux diamètres sont de la même longueur, de 12 à 14 millim., selon les individus.

PÉTRICOLE. *Petricola.*

La plupart des coquilles que Lamarck a fait entrer dans son genre Pétricole et le suivant, les Vénérupes, étoient rangées par ses prédécesseurs dans le genre Vénus. La singulière propriété qu'on leur a reconnue leur avoit fait donner les noms de *Venus rupestris*, *Venus lithophaga*, *Venus lapicida*, etc., qui indiquent leur manière de vivre à l'intérieur des pierres où elle se creusent des loges. Lamarck, le premier (*Syst. des Anim. sans vertèbr.*, 1801), sépara ces coquilles des Vénus et en forma le genre qui nous occupe; mais il comprenoit alors les Vénérupes, qu'il en sépara depuis (*Extrait du Cours de Zool.*, 1811). Il adopta en même temps les genres Rupellaire et Rupicolle, proposés par M. Fleuriau de Bellevue sur des caractères de peu de valeur, ce qui l'obligea, dans son grand ouvrage, à réunir ces deux genres; mais il conserva les Vénérupes, quoique celles-ci ne soient point, par rapport aux Pétricoles, ce qu'étoient les Rupellaires par rapport au même genre, leur séparation ayant été faite d'après les charnières, qui sont très-variables dans les espèces, et offrent conséquemment des caractères peu solides aux genres; et cela est si vrai, que telle espèce pourroit être placée tantôt parmi les Pétricoles et tantôt parmi les Vénérupes : aussi M. Cuvier n'a point admis ces distinctions; ce célèbre zoologiste s'est contenté pour tout cela d'un seul genre, les Pétricoles, qu'il a placé parmi les Vénus. Peut-être auroit-il fallu en faire un genre; car si l'organisation de l'animal se rapproche des Vénus, la propriété remarquable dont il jouit, et surtout la disposition de la charnière et la forme générale des coquilles, semblent autoriser cette séparation : d'un autre côté, le bâillement des valves, la grandeur des siphons paroissent les rapprocher des Solénacées et des Myaires, comme c'est l'opinion de Lamarck. M. de Ferussac, dans ses *Tableaux systématiques*, a pris un terme moyen entre ces deux opinions, il a placé les Lithophages, dont les Pétricoles font partie, après les Vénus et avant les Mactracées, qui suivent immédiatement. M. de Blainville (*Traité de Malacologie*) n'admet pas ce genre, il le confond avec les Vénérupes, dont il forme une petite section; par cet arrangement, les Pétricoles se trouvent fort rapprochées des Vénus, ce qui s'accorde assez bien avec l'opinion de M. Cuvier. M. Latreille n'a adopté aucune des opinions que nous avons rapportées; il admet le genre Vénérupe de Lamarck pour le rapprocher des Vénus, et le genre Pétricole pour le placer dans la famille des Tellinides,

[illegible] *

avec les Saxicaves et les Pétricoles. (Voyez ces mots.) Lamarck a donné à ce genre les caractères suivans :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille bivalve, subtrigone, transverse, inéquilatérale, à côté postérieur arrondi, l'antérieur atténué, un peu bâillant; charnière ayant deux dents sur chaque valve ou sur une seule.

Les Pétricoles sont des coquilles en général d'une petite taille, qui ont pour habitude de vivre dans les pierres, qu'elles percent à la manière des autres Lithophages : elles s'y enfoncent plus ou moins, et choisissent de préférence les calcaires tendres à ceux qui ont une plus grande dureté; elles ne vivent pas non plus à une grande profondeur dans la mer, et c'est dans les rochers non loin des côtes, et quelquefois dans les pierres roulées, qu'il faut les chercher. On en trouve de fossiles dans plusieurs localités aux environs de Paris et en Italie.

Nous avons pu examiner les animaux de plusieurs espèces de Pétricoles, et nous les avons comparés à ceux de plusieurs Vénérupes; nous avons remarqué entr'eux des différences assez notables que l'on appréciera facilement en comparant ce que nous allons dire des Pétricoles avec l'article VÉNÉRUPE, auquel nous renvoyons.

Les Pétricoles ont une forme analogue à celle de leur coquille. Atténués du côté postérieur, ils se terminent par deux siphons séparés à leur sommet et réunis à leur base; ces siphons sont moins prolongés que dans les Saxicaves, et ils en diffèrent bien essentiellement, puisque dans ce dernier genre ils sont complétement réunis sous une même enveloppe charnue. Les siphons des Pétricoles sont inégaux en longueur et en diamètre; ils sont très-contractiles, et peuvent se retirer entièrement dans la coquille. Les lobes du manteau, très-minces dans presque toute leur étendue, sont épaissis vers leur bord, et réunis dans presque toute leur longueur. Vers le tiers antérieur de leur longueur, dans la ligne médiane, on aperçoit entre les deux lobes une très-petite ouverture arrondie, destinée à donner passage au pied. Lorsque l'on a ouvert le manteau, on aperçoit au-dessous du muscle antérieur, et placée à la base de la masse abdominale, une très-petite ouverture transversale, c'est celle de la bouche; elle est en grande partie cachée par une paire de lèvres très-minces, assez prolongées, qui se continuent de chaque côté en une paire de petites palpes triangulaires, libres dans presque toute leur étendue. La masse abdominale est subovalaire, globuleuse; elle est terminée, à sa partie moyenne et antérieure, d'un petit appendice charnu, conique, qui est un rudiment de pied. Les branchies sont [illegible]: elles sont plus longues que larges, très-inégales, la partie extérieure étant près de moitié moins grande que l'autre. Ces branchies sont fortement sillonnées, non prolongées en arrière, et les muscles adducteurs sont d'un médiocre volume. L'antérieur est aplati d'avant en arrière, et en examinant sa surface interne, on y aperçoit deux filets nerveux parallèles qui partent des ganglions antérieurs pour se distribuer dans les lobes du manteau. La Pétricole ochroleuque, dont nous avons examiné l'animal, semble intermédiaire entre les Pétricoles et les Vénérupes : l'ouverture paléale antérieure est plus grande que dans les Pétricoles et plus petite que dans les Vénérupes; il en est de même aussi par rapport aux siphons, qui sont dans un état intermédiaire.

Cette espèce, d'ailleurs intéressante en ce qu'elle n'a pas tout-à-fait les mœurs des autres Pétricoles, s'enfonce dans les argiles durcies, et peut vivre, à ce qu'il paroît, aussi avant que les Vénus et plusieurs Vénérupes.

1. PÉTRICOLE lamelleuse. *Petricola lamellosa.*

P. testâ ovato-trigonâ, obliquâ, lamellis transversis, reflexo-erectis; interstitiis tenuissimè striatis.

An Donax irus? LIN. *Syst. nat. pag.* 1128.

An Venus rupestris? BROCCH. *Conch. tom.* 2 *tab.* 14. *fig.* 1.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 5[illegible]. *n°.* 1.

Cette espèce a quelqu'analogie avec le *Venerupis irus* des auteurs; elle s'en distingue essentiellement par la charnière. Elle est ovale, subtrigone, souvent irrégulière, sinueuse dans le milieu ou à ses extrémités; ses crochets sont peu saillans, ordinairement lisses, tandis que le reste de la surface extérieure est chargée de lamelles obtuses, transverses, souvent obsolètes, peu régulières, entre lesquelles se voient un très-grand nombre de stries longitudinales, très-fines et très-rapprochées. Le bord cardinal est fort étroit, arqué dans sa longueur; il présente, au-dessous du crochet, sur la valve gauche, deux petites dents égales, dont la postérieure est bifide; sur la valve droite, il n'existe qu'une seule dent médiane, qui s'enfonce dans la cavité que laissent entre elles les deux dents de la valve opposée. Les nymphes pour le ligament sont peu saillantes, mais elles sont alongées et toujours violettes. A l'intérieur, la coquille est toute blanche, lisse; on y remarque deux impressions musculaires, réunies par une ligule paléale fortement échancrée postérieurement.

Cette coquille, toute blanche, se trouve vivante dans la Méditerranée et fossile en Italie et en [illegible]

2. Pétricole ochroleuque. *Petricola ochroleuca.*

P. testâ tenui, ovato-trigonâ, albo-lutescente: striis transversis, membranaceis, ad interstitia striis exilioribus verticalibus.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 503. *n°.* 2.

Cette Pétricole, dont nous avons déjà mentionné l'animal, est ovale-trigone, peu inéquilatérale; son côté antérieur est arrondi, le postérieur est atténué. Les valves sont minces, cassantes, peu bombées, couvertes en dehors de lamelles transverses plus ou moins nombreuses et plus ou moins saillantes; elles ont peu de régularité, et leurs interstices présentent une multitude de stries extrêmement fines, très-rapprochées et souvent onduleuses. Le bord cardinal est fort étroit, et il présente au-dessous du crochet deux petites dents divergentes sur chaque valve. A l'intérieur, la coquille est d'un jaune soufré peu foncé; à l'extérieur, elle est blanche, si ce n'est vers les crochets, où elle devient de la même couleur que l'intérieur. Ses bords sont minces, tranchans, et les impressions musculaires, très-superficielles, sont réunies entr'elles par une impression paléale peu apparente, assez profondément sinueuse postérieurement. Nous pourrions citer plusieurs variétés assez remarquables de cette espèce; dans les unes, soit vivantes, soit fossiles, les lamelles transverses sont largement espacées; dans les autres, elles sont beaucoup plus nombreuses, et les stries longitudinales ont une tendance à s'effacer; enfin, les stries transverses dans une troisième variété sont très-courtes et beaucoup plus nombreuses que dans les précédentes, et les stries longitudinales ont complétement disparu, si ce n'est aux extrémités de la coquille, où l'on en retrouve quelques-unes.

Cette espèce se trouve vivante dans presque toute la Méditerranée et sur les côtes de la Manche; elle est fossile en Italie, en Sicile, à Bordeaux et dans les faluns de la Touraine. Les grands individus sont longs de 30 millim. et larges de 40.

3. Pétricole rupérelle. *Petricola ruperella.*

P. testâ ovato-trigonâ; latere postico inflato, lævi, antico longitudinaliter rugoso.

Rupérelle striée. Fleuriau de Bellevue.

Var. b.) *Valvis subcylindraceis, longitudinaliter rugosâ.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 503. *n°.* 9.

La Pétricole rupérelle est une coquille très-commune dans les rochers calcaires des côtes de de l'Océan européen; elle a été d'abord observée à la Rochelle par M. Fleuriau de Bellevue, et retrouvée depuis dans un grand nombre de localités de la Méditerranée et de l'Océan d'Europe. Cette coquille est ovale-oblongue, subtrigone, claviforme, obtuse et renflée antérieurement, atténuée et subrostrée du côté postérieur; elle est très-inéquilatérale, à crochets assez saillans et subcordiformes: elle est souvent inéquivalve et presque toujours contournée du côté postérieur, probablement par suite de la gêne qu'elle éprouve dans la loge qu'elle habite. Sa surface extérieure est marquée d'accroissemens transverses irréguliers, sous forme de rides ou de plis, et sa moitié postérieure est chargée de stries longitudinales, onduleuses, étroites, assez distantes, qui disparoissent insensiblement vers le côté antérieur, qui en est dépourvu. Le bord cardinal est très-étroit, arqué dans sa longueur; il présente, immédiatement au-dessous du crochet, deux petites dents presque parallèles, dont la postérieure est bifide, sur la valve droite et sur la gauche une seule dent un peu en crochet. La variété qui se trouve particulièrement dans la Méditerranée et le golfe de Gascogne se reconnoît à ses stries longitudinales, également réparties sur toute la surface extérieure. Cette coquille, toute blanche en dedans et en dehors, est ordinairement longue de 15 millim. et large de 21.

4. Pétricole pholadiforme. *Petricola pholadiformis.*

P. testâ transversìm elongatâ; latere postico brevissimo, costis longitudinalibus lamellosis denticulatis utrinquè radiato; antico subglabro.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 505. *n°.* 11.

Coquille fort extraordinaire à cause de son aspect extérieur, qui la fait prendre pour une petite Pholade. Elle est très-alongée, fort étroite, très-inéquilatérale, subcylindracée; son côté antérieur, très-court, est plus étroit et plus pointu que le postérieur. La surface extérieure offre des lamelles transverses, irrégulièrement espacées, beaucoup plus saillantes du coté antérieur que du postérieur, et denticulées dans une partie de leur étendue: ces lames, aussi bien que les intervalles qui les séparent, sont couvertes de stries longitudinales, élégantes, régulières, plus fines et plus serrées sur le côté postérieur que sur l'antérieur. Le bord cardinal est fort étroit, et les dents qui s'y montrent au-dessous du crochet sont fort régulières; il y en a deux inégales sur la valve droite et une seule cannelée dans sa longueur sur la valve gauche. Ces dents sont courbées en demi-cercle et semblent sortir de la cavité du crochet, comme font les cuillerons de quelques Pholades. Les impressions musculaires sont superficielles, distantes, arrondies, et réunies par une impression paléale fortement échancrée postérieurement. Cette coquille, blanche en dedans et en dehors, est quelquefois teinte d'un brun très-pâle à son extrémité postérieure. On la croit des mers l'Amérique.

rique. Les grands individus ont 12 millim. de long et 38 à 40 de large.

5. Pétricole élégante. *Petricola elegans.* Nob.

P. testâ transversâ, eleganter anticè lamellosâ, striis radiantibus ornatâ, posticè glabrâ, hiante; latere postico brevissimo; cardine bidentato; dentibus sublamellosis, obliquissimis.

Var. a.) *Testa angustiore, minùs lamellosâ; striis glaberrimis.*

Nob. *Mém. de la Soc. d'Hist. nat. de Paris*, *tom.* 1. *pag* 255. *pl.* 15. *fig.* 12. *a. b. c.*

Ibid. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris*, *tom.* 1. *pag.* 67. *pl.* 10. *fig.* 1. 2.

La Pétricole élégante est une des plus rares coquilles que je possède de la localité de Valmondois; je l'ai trouvée dans des morceaux roulés de calcaire grossier, dans lesquels l'animal a pratiqué des cavités subcylindriques assez profondes et peu sinueuses, au fond desquelles je l'ai recueillie. Après bien des recherches, dirigées avec beaucoup de soin, je n'ai pu me procurer que trois individus de cette espèce; un seul est bien entier. Cette coquille est transverse, très-inéquilatérale, à crochets petits et peu saillans; la charnière a sur chaque valve deux dents très-obliques; la surface extérieure est élégamment ornée de lames transversales qui se relèvent surtout vers l'extrémité postérieure; elles sont coupées par des stries rayonnantes qui partent du crochet, et qui sont plus apparentes sur le côté postérieur que sur l'antérieur. La variété ne diffère qu'en ce qu'elle est plus étroite, a ses lames moins relevées et ses stries moins prononcées; elle est proportionnellement plus longue. Longueur 11 millim., largeur 26. Longueur de la variété 9 millim., largeur 28.

6. Pétricole coralliophage. *Petricola coralliophaga.* Nob.

P. testâ ovato transversâ, inæquilaterâ, lævigatâ; umbonibus minimis; cardine bidentato, altero unidentato.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris*, *tom.* 1. *pag* 68. *pl.* 10. *fig.* 8. 9. 10.

Le nom que j'ai donné à cette Pétricole indique sa manière de vivre. C'est en effet dans les Polypiers fossiles que se sont trouvés les individus que j'en ai vus. Ils sont petits, minces, lisses, profonds; leur forme est plus élargie postérieurement, presque anguleuse antérieurement; les crochets sont très-petits; la lame cardinale, très-étroite, présente deux dents sur la valve droite et une seule sur la gauche. M. Duchastel est le premier qui m'ait fait connoître cette espèce; depuis, je l'ai retrouvée dans des Polypiers de la même localité.

On trouve cette coquille à Chaumont. Elle est longue de 11 millim. et large de 6.

PÉTRICOLE.

Genre que M. Latreille, dans ses *Familles naturelles du Règne animal* (*pag.* 219), a démembré des Vénérupes de Lamarck. Ce genre, qui n'a point été caractérisé par son auteur, n'est point autrement connu que par son nom, aucune espèce n'ayant été indiquée pour lui servir de type.

PHACOÏDES.

M. de Blainville (*Traité de Malacologie*, *pag.* 450) donne ce nom à une des sections du genre Lucine. Il réunit dans ce groupe toutes les espèces lenticulaires qui ont la lunule et le corselet saillans. La Lucine de la Jamaïque Lamk. lui sert de type. *Voyez* Lucine.

PHANÉROGAMES.

Ce mot, consacré d'abord à la botanique, a été dernièrement employé par M. Latreille (*Familles naturelles du Règne animal*, *pag.* 157) pour caractériser une des grandes branches de la classe des Mollusques. Elle contient tous ceux de ces animaux qui ont les deux sexes, soit sur le même individu, soit séparément. Malgré la grande extension de ces caractères et le grand nombre de genres qu'il rassemble, M. Latreille n'y a établi que deux sections, les Ptérygiens et les Aptérygiens. *Voyez* ces mots.

PHARAME.

Genre proposé par Montfort pour une coquille microscopique confondue par Linné et Fichtell parmi les Nautiles, mais que les auteurs modernes, et entr'autres M. de Blainville, rapportent au genre Lenticuline de Lamarck. D'après les recherches récentes du jeune et savant d'Orbigny, cette coquille, qui a du reste beaucoup d'analogie avec les Cristellaires, est naturellement placée dans le genre Robuline. *Voyez* ce mot.

PHASIANELLE. *Phasianella.*

C'est dans le tome 4 des *Annales du Muséum* que Lamarck a proposé l'établissement du genre Phasianelle que les auteurs avant lui confondoient avec les Turbos. Outre la forme particulière de la columelle et de l'ouverture de la coquille, Lamarck avoit employé aussi pour faire ce genre un caractère plus important tiré de la nature et de la forme de l'opercule. Par cela même les rapports de ce genre étoient faciles à saisir; on ne pouvoit l'éloigner des Turbos: aussi Lamarck, dans sa *Philosophie zoologique*, le plaça en tête de la famille des Turbinacées (*voyez* ce mot) avec les Turbos, Monodontes, etc. Il changea un peu ces rapports dans l'*Extrait du Cours*; il le conserva dans la même famille, mais il le

considéra comme intermédiaire entre les Turritelles et les Turbos. Depuis plusieurs années, M. Cuvier avoit publié l'anatomie des Phasianelles dans les *Annales du Muséum*, *tom.* 11. Cette anatomie confirme l'opinion de Lamarck, et cependant, dans le *Règne animal*, on trouve les Phasianelles à titre de sous-genre seulement du genre Conchylie, en rapport avec les Mélanies, les Ampullaires et les Janthines. Aucun zoologiste n'a adopté cet arrangement; M. de Ferussac lui-même, quoique presque toujours l'imitateur de M. Cuvier, s'en est éloigné pour ceci en admettant le genre qui nous occupe dans sa famille des Trochoïdes : il est vrai qu'il y introduisit aussi les Ampullaires et les Janthines, ce qui est loin, à notre avis, de présenter des rapports naturels. M. de Blainville, qui a étudié les opercules avec soin, a rapproché les Phasianelles des Mélanies et des Ampullaire dans sa familles des Elliptostomes, qui avoisine celle des Cricostomes, où sont compris les Turbos, etc. Nous avons fait observer, à notre article Paludine, que M. de Blainville regardoit le genre Ampullaire comme le plus voisin des Paludines : sa méthode se trouve donc ici en contradiction avec son opinion; mais cette contradiction n'est peut-être pas aussi forte qu'elle le semble, si l'on veut faire attention que dans la classification du savant que nous citons, la coquille entre aussi pour quelque chose dans la détermination des rapports du genre. M. Cuvier a bien senti lui-même que les rapports des Phasianelles pouvoient être utilement modifiés. Dans la seconde édition du *Règne animal*, il supprima le genre Conchylie et rangea les Phasianelles dans ses Pectinibranches trochoïdes, entre les Monodontes et les Ampullaires. Quoique cet arrangement soit préférable au premier, nous ne croyons pas cependant qu'il soit à l'abri de quelques modifications dont nous avons donné les motifs à l'article Mollusques auquel nous renvoyons.

Personne, depuis M. Cuvier, n'a eu occasion de disséquer des Phasianelles; on ne peut donc rien ajouter à ce qu'en dit ce savant anatomiste, et son travail, qui est très-connu, nous dispense de répéter les détails anatomiques dans lesquels il est entré. Il en résulte seulement des caractères génériques certains, que l'on peut exprimer de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal spiral; le pied ovale, trachélien; un appendice orné de filamens sur chaque flanc; tête bordée en avant par une espèce de voile formé par une double lèvre bifide et frangée; deux tentacules alongés, coniques; les yeux portés sur des pédoncules plus courts, et situés à la partie externe de leur base; bouche entre deux lèvres verticales subcornées; un ruban lingual hérissé et prolongé en spirale dans la cavité abdominale; anus tubuleux au bord antérieur et droit de la cloison branchiale; branchies formées par deux peignes placés l'un en dessus, l'autre en dessous d'une cloison qui partage la cavité branchiale en deux. Coquille ovale ou conique, solide; ouverture entière, ovale, plus longue que large, à bords désunis supérieurement, le droit tranchant non réfléchi; columelle lisse, comprimée, atténuée à la base; un opercule calcaire, subspiré à l'une de ses extrémités, fermant complétement l'ouverture.

Les Phasianelles sont toutes des coquilles marines dont les grandes espèces se trouvent particulièrement dans les mers australes. Elles étoient très-rares autrefois dans les collections, depuis le voyage de Péron elles sont devenues beaucoup plus communes; on en trouve plusieurs petites espèces dans nos mers et surtout dans la Méditerranée. Les terrains tertiaires de différens pays en contiennent quelques espèces fossiles de petite taille. Sowerby, dans son *Mineral conchology*, a rapporté, bien à tort, selon nous, un grand moule de coquille turriculée, pétrifiée, parmi les espèce de ce genre. Entre les espèces vivantes introduites par Lamarck dans le genre Phasianelle, il y en a quelques-unes qu'il faudra très-probablement en retrancher; nous voulons désigner celles qui ont la columelle aplatie et qui sont fermées par un opercule corné. Ces espèces, qui pourroient être naturellement introduites dans les Littorines ou Paludines marines, n'ont pas ce *facies* particulier des véritables Phasianelles; elles n'ont pas ce brillant, ce poli de porcelaine qui est propre à ces coquilles et qui les rapprochent de certains Turbos. C'est après l'avoir ainsi réformé que nous consevons le genre Phasianelle et que nous le plaçons dans la méthode immédiatement après les Turbos.

M. de Blainville a introduit dans le genre Phasianelle de petites coquilles turriculées, blanches, lisses et brillantes, que Lamarck rangeoit dans les Mélanies. Nous pensons qu'elles n'appartiennent ni à l'un ni à l'autre de ces genres, et qu'elles devront en constituer un particulier, lorsque les animaux seront connus. Mais en attendant, leurs caractères se rapportent plus aux Mélanies qu'aux Phasianelles : c'est dans ce premier genre qu'il convient de les laisser provisoirement.

1. Phasianelle bulimoïde. *Phasianella bulimoides.*

Ph. testâ oblongâ, conicâ, tenuiusculâ, lævi, pallidè fulva, transversìm fasciatâ; fasciis crebris, diversimodè variegatis et maculatis; spirâ apice acutâ.

Chemn. *Conch. tom.* 9. *tab.* 120. *fig.* 1033. 1034.

Buccinum australe. Gmel. *pag.* 3490. *n°.* 175.

Phasianella varia. Encycl. *pl.* 449. *fig.* 1. *a. b.*

Phasianella varia. Sow. *Genera of Shells*, n°. 4. *fig.* 1. 2.

Phasianella picta. Blainv. *Malacol. pag.* 459. *pl.* 39. *fig.* 5. 6.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 52. n°. 1.

Cette coquille est extrêmement variable; elle l'est à un tel point, que l'on peut dire exactement qu'il n'existe pas deux individus semblables, relativement à la coloration; la forme est un peu plus constante, quoique cependant on y observe des variations assez nombreuses. Cette coquille est alongée, subturriculée, elle présente assez bien, comme son nom l'indique, l'aspect d'un Bulime; sa spire est pointue, plus longue que le dernier tour; les tours sont au nombre de huit ou neuf, ils sont légèrement convexes et réunis par une suture simple très-fine et très-régulière; l'ouverture, qui termine le dernier tour, est ovale-oblongue, longitudinale, atténuée à son extrémité postérieure; le bord droit est mince et tranchant, il est légèrement incliné sur l'axe longitudinal; le bord gauche est blanc, arrondi, aplati dans sa longueur; il est assez étroit, sans callosité, et recouvre cependant une partie de la base. La surface extérieure est complétement lisse, polie, et ornée des couleurs les plus agréables et les plus variées. Ces couleurs sont généralement disposées en bandes transverses, formées par des linéoles plus ou moins rapprochées, ou des ponctuations de couleurs diverses sur un fond qui est différent dans presque tous les individus. Outre ces lignes transverses, il est des individus qui présentent des flammules longitudinales plus ou moins nombreuses, articulées, souvent crénelées d'un coté et formant des système de coloration très-agréables par leurs diverses nuances.

Cette coquille, qui étoit autrefois très-rare dans les collections, est devenue très-commune depuis le voyage de Péron aux Terres-Australes: c'est en effet dans les mers de l'Australasie que cette coquille se trouve en abondance. Les grands individus ont [illegible] mill. de long.

2. Phasianelle pourprée. *Phasianella pulla.*

Ph. [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Sow. *Gener. of Shells*, n°. 4. *fig.* 4.

Payraudeau, *Catal. des Ann. et des Moll. de Corse*, *pag.* 140. n°. 281.

Cette coquille est l'une des plus petites du genre; confondue par Linné et Lamarck dans le genre Turbo, elle doit en être actuellement retirée pour être introduite parmi les Phasianelles. Comme toutes les espèces du même genre, elle est très-variable pour sa coloration, mais sa forme est assez constante. Elle est ovale-oblongue, formée de cinq à six tours convexes, dont le dernier est un peu plus grand que les autres; ils sont lisses, polis et ornés des plus vives couleurs, dans lesquelles dominent le rouge pourpré, le brun et le blanc, disposées tantôt en linéoles, tantôt en ponctuations, quelquefois, mais rarement, en grandes taches. L'ouverture, qui termine le dernier tour, est blanche en dedans; son bord droit est mince et tranchant; le bord gauche est fortement arqué, il est très-étroit, obtus et arrondi. Cette ouverture est presque ronde; son extrémité postérieure, terminée par un angle peu sensible, est occupée par une petite callosité sur laquelle s'appuie l'extrémité du bord droit. L'opercule de cette espèce est petit, subcirculaire, très-convexes en dehors.

Cette coquille, très-abondamment répandue dans l'Océan européen, se trouve aussi dans la Méditerranée et même au Sénégal. Son [illegible] analogue fossile se rencontre aux environs de Paris, de Dax et de Bordeaux, tandis que son analogue véritable se trouve quelquefois en Italie et en Sicile. Les grands individus sont longs de 10 à 12 mill.

PHILIN.

Nom qu'Adanson a donné à une coquille qui fait partie du genre Vitrine, [illegible] Lamk. Elle est figurée dans le *Voyage au Sénégal*, *pl.* 5. *fig.* 2.

PHILOMIQUE.

Genre nouvellement établi par Rafinesque pour des Mollusques assez voisins des Limaces, mais qui en diffèrent en ce que le bouclier n'est point distinct. Les tentacules ont aussi, à ce qu'il paroît, une forme particulière; les oculifères sont en masse, les autres sont latéraux. M. de Ferussac n'a admis ce genre qu'avec doute, et M. de Blainville en a fait une des sous-divisions de son genre Limace. *Voyez* ce mot.

PHOLADAIRE. *Pholadaria.*

[illegible]

[illegible]

est plus séparée des Ascidiens, qui forment la deuxième section des Acéphalés; les Pholadaires forment la première. Elle est aussi séparée des Solenacées par la famille des Lithophages, ce qui met dans le voisinage des Pholades les Saxicaves et autres genres analogues qui font partie de cette nouvelle famille. M. Cuvier n'a point adopté les Pholadaires; les genres qui la composent font partie des Enfermés, et sont mis en rapport avec les Byssomies et les Hiatelles. M. de Férussac aussi, d'après cette indication, a soin de réunir dans ses *Tableaux systématiques*, dans la famille à laquelle il donne le nom de Pholades, les genres Hiatelle, Saxicave, Gastrochène et Pholade. Cet arrangement n'est certainement point naturel; malheureusement M. de Férussac, dans l'ouvrage que nous citons, a toujours voulu être conciliateur entre les méthodes de M. Cuvier et de Lamarck; il a dû nécessairement en résulter des erreurs graves, surtout dans les occasions où ces célèbres naturalistes se sont trompés dans les rapports des genres: c'est ainsi qu'il a réuni pour un même genre deux opinions erronées. Le genre Gastrochène n'est point admissible quand on veut se donner la peine de bien l'étudier; il doit rentrer dans le genre Fistulane. (*Voy.* GASTROCHÈNE et FISTULANE.) Les genres Saxicave et Hiatelle, quoique d'une organisation assez voisine de celle des Pholades, en diffèrent cependant assez pour ne pas être mis en contact avec elles, et ils ont d'ailleurs une coquille qui les distingue suffisamment à défaut d'autres caractères. La manière dont Lamarck a formé sa famille des Tubicolées a eu beaucoup d'influence, il faut l'avouer, sur les rapports que l'on a voulu établir avec les Pholades. Si l'on avoit fait attention aux coquilles seulement des Tarets et des Térédines, comparativement à celles des Pholades, abstraction faite du tube et des pièces accessoires, on auroit trouvé tant d'analogie, qu'on n'auroit point hésité un moment de réunir ces trois genres dans une seule famille. Cet arrangement est celui que M. de Blainville a proposé dans son *Traité de Malacologie*, *pag.* 577; il a remplacé le nom de Pholadaire par celui d'Adesmacés (*voy.* ce mot); et effectivement, ce n'est plus la famille des Pholadaires de Lamarck que l'on trouve réduite dans son dernier ouvrage aux deux genres Pholade et Gastrochène. Outre les trois genres que nous avons cités dans la famille des Adesmacés de M. de Blainville, on trouve de plus le genre Cloisonnaire, qui n'est peut-être qu'une espèce gigantesque de Taret et un genre Fistulane, qui ne pourra être conservé parce qu'il est fait avec une coquille qui, comme nous le démontrerons à l'article TARET, doit faire partie de ce genre par tous les caractères que l'on en connoît. M. Latreille, dans ses *Familles naturelles*, *pag.* 223, n'a point fait les mêmes rapprochemens; il a conservé, sous le nom de *Térédinites*, la famille des Tubicolées de Lamarck; il a supprimé le genre Gastrochène, et a adopté la famille des Pholadaires pour le genre Pholade lui seul. Dans la seconde édition du *Règne animal*, M. Cuvier a conservé aux Pholades et autres genres de la famille, les Pholadaires de Lamarck, les rapports qui sont à peu près les mêmes, mais il a continué à rejeter cette famille et à comprendre les genres qu'elle renferme dans la famille des Enfermés. *Voyez* ce mot.

D'après ce que nous venons de dire relativement aux genres qu'il convient d'introduire dans les Pholadaires, on reconnoîtra qu'ils sont liés par des caractères communs et constans qui les séparent très-nettement de ceux des familles avoisinantes. Nous avons donné ces caractères dans le tableau méthodique qui fait suite à l'article MOLLUSQUES. Nous comprenons les quatre genres qui suivent dans la famille des Pholadaires: Cloisonnaire, Taret, Térédine, Pholade. *Voyez* ces mots.

PHOLADE. *Pholas.*

Pline est le seul parmi les Anciens qui ait fait mention de la Pholade, sous le nom de *Concha longa*. Rondelet a traduit littéralement ce nom, et, à l'exemple de Pline, l'a appliqué à une espèce de Pholade. Aldrovande a imité Rondelet en adoptant la *Concha longa* de Pline, mais il a fait figurer plusieurs autres espèces appartenant aux Pholades, et, à l'exemple de Rondelet, a employé le même nom pour une autre coquille qui est indubitablement du genre Lutraire: ainsi on ne peut dire que le genre Pholade existoit dans ces anciens auteurs. On peut dire que c'est Lister qui en est le véritable créateur; il lui donne le nom de Pholade, et le circonscrit très-nettement; il va même plus loin, il le place parmi les Multivalves dans une section séparée, arrangement long-temps après adopté par Linné, et que bien des personnes lui attribuent encore aujourd'hui. Langius, dans sa méthode, caractérise et circonscrit le genre Pholade, sans faire mention des pièces accessoires, ce qui n'empêche pas de le reconnoître dans sa phrase descriptive. On trouve également le genre Pholade dans la méthode de Tournefort; il n'est pas, comme dans celle de Lister, rapproché des coquilles multivalves; mais la phrase qui le caractérise est si obscure qu'elle laisse beaucoup de vague, à tel point qu'il seroit possible de ranger dans ce genre presque toutes les coquilles perforantes.

Dargenville, et peu après Favanne, ont conservé le genre Pholade dans son intégrité; il fait partie des Multivalves de ces auteurs. Klein, qui, dans son *Methodi ostracologicæ*, a caractérisé d'une manière si peu rationnelle le plus grand nombre de ses genres, et qui les a multipliés sans besoin, n'en a pas fait de même pour les Pholades; il les range dans sa classe des *Polythalames*, et

il les circonscrit par une phrase caractéristique suffisante.

Ce que nous venons de rapporter prouve d'une manière non équivoque que Linné n'a fait qu'imiter ses devanciers pour ce qui concerne le genre qui nous occupe; il l'adopte, le place dans les Multivalves, comme Lister et quelques autres, sans faire attention qu'il n'a de rapports ni avec les Oscabrions, ni avec les Cirrhipèdes. Adanson, qui avoit étudié les animaux des Pholades et des Tarets, vit bien qu'ils étoient liés par des rapports assez intimes : aussi ils firent à eux seuls sa troisième classe, les *Conques multivalves*, qu'il partagea en deux familles, qui ne renfermèrent chacune qu'un seul genre. On auroit dû imiter cette manière si naturelle d'envisager les rapports des deux genres; il n'en fut pas ainsi. Linné, pendant long-temps, imposa la puissance de son nom aux zoologistes, qui restèrent ses serviles imitateurs, au lieu de chercher à perfectionner ses immortels travaux. Il seroit superflu de citer ici ces auteurs, puisqu'ils ne changèrent rien à la classification linnéenne.

Nous arrivons ainsi aux premiers travaux de M. Cuvier et de Lamarck. Ces deux hommes de génie donnèrent une marche toute nouvelle et toute philosophique aux sciences naturelles; ils restèrent les admirateurs de Linné, mais ils osèrent se mesurer avec un tel colosse. Le temps n'étoit plus où l'on auroit traité de profanes et de sacriléges les hommes qui auroient voulu devenir les réformateurs des créations de Linné. Ils sentirent l'un et l'autre combien étoit défectueuse cette classe des Multivalves; ils virent bien, comme Adanson, que les Pholades et les Tarets étoient de véritables Bivalves, aussi bien que les Fistulanes de Bruguière. Ces idées furent reçues par tous les conchyliologues français. M. de Roissy, dans le *Buffon de Sonnini*, fut un des premiers qui les adopta. Quelques années après, Lamarck, en établissant des familles parmi les Invertébrés, rapprocha dans celle des Pholadaires (*voyez ce mot*) les quatre genres Pholade, Taret, Fistulane et Arrosoir; il la conserva dans l'*Extrait du Cours* (1811), en y ajoutant le genre Clavagelle, qui lie les Fistulanes aux Arrosoirs : et ainsi se préparoient les matériaux d'une nouvelle famille dont nous parlerons bientôt.

M. Cuvier (*Règne animal*) termina la longue [illegible] des Acéphales testacés par sa famille des [illegible], dont les derniers genres sont les Pholades, les Tarets et les Fistulanes. Ces trois genres [illegible] de la famille des Pholadaires. Lamarck réforme lui-même cette famille dans son dernier ouvrage; il sépare des [illegible] les Mollusques, qui ont la propriété d'envelopper leur coquille bivalve dans un tube, [illegible]

[illegible] en rapprocha à tort, selon nous, les Gastrochènes, qui ne sont autre chose qu'un double emploi inutile des Fistulanes. (*Voy.* GASTROCHÈNE et FISTULANE.) M. de Ferussac imita Lamarck en le modifiant, c'est-à-dire que, dans la famille des Pholades, il ajouta les genres Hyatelle et Saxicave, et rejeta aussi dans les Tubicolées les Tarets et autres genres analogues. M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, a rétabli, d'une manière fort convenable, les rapports des Pholades et des genres environnans dans sa famille des Adesmacés. *Voyez* ce mot.

L'organisation des Pholades est bien connue; elle n'a rien qui la distingue d'une manière essentielle des autres Lamellibranches siphonifères, si ce n'est le défaut de charnière, qui est remplacée par deux callosités produites par l'exubérance des lobes postérieurs du manteau, qui sécrètent aussi une ou plusieurs pièces calcaires accessoires à la coquille bivalve. Les Pholades ayant l'habitude de vivre enfoncées dans le sable, l'argile, le bois ou la pierre, sont, comme tous les perforans, munis de deux longs tuyaux charnus, réunis dans une seule enveloppe musculaire; ils sont destinés à recevoir et à rejeter l'eau nécessaire à la respiration et à la nutrition du Mollusque. Le manteau, formé comme à l'ordinaire de deux lobes, est fermé dans presque toute sa longueur; il ne laisse qu'une petite ouverture antérieure pour le passage du pied, qui est ordinairement assez peu développé. Les feuillets branchiaux sont médiocrement développés; ils se prolongent un peu dans la cavité du siphon branchial. Ce genre est caractérisé de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps épais, assez peu alongé, subcylindrique, ou cunéiforme; le manteau ouvert à sa partie [illegible] et [illegible], et formant en dessus un [illegible] qui déborde les sommets; pied court, large, aplati à sa base, passant par l'ouverture du manteau.

Coquille mince, ovale, alongée, équivalve, inéquilatérale; les valves ne se touchant qu'au milieu de leurs bords, les sommets sont peu marqués et cachés par une callosité produite par l'expansion des lobes dorsaux du manteau; charnière sans dent; une sorte d'appendice [illegible] courbé ou en cuilleron en dedans des sommets de chaque valve; ligament nul, remplacé par les expansions palléales [illegible], à la surface desquelles se développent une ou plusieurs pièces calcaires accessoires; un seul muscle adducteur plus ou moins [illegible], avec une impression palléale profondément sinueuse en arrière, et conduisant à la partie antérieure de la coquille.

On a d'[illegible], sur les côtes d'Angleterre, [illegible] [illegible]

de remarquable, qu'étant dépourvue de pièces accessoires postérieures, elle a, au bord postérieur de chaque valve, un appendice assez long, mince, lamellaire, qui, réuni avec son semblable, forme une cavité infundibuliforme entièrement extérieure, attachée aux valves par un ligament membraneux. Par cette modification, se trouve établi un intermédiaire entre les Pholades et les Térédines. (*Voyez* ce mot.) Les Pholades, que l'on nomme aussi Dails sur nos côtes, servent de nourriture à leurs habitans. Quelques grandes espèces sont même fort estimées sur les côtes de la Méditerranée. Il paroît que les Anciens y attachoient assez de prix pour en avoir fait un sujet de leur culte, s'il est vrai, comme l'a dit M. Desmarets père, que le temple de Jupiter Sérapis ait servi de réservoir pour les élever, ce qui expliqueroit leur présence dans les colonnes de ce monument; mais les géologues repoussent aujourd'hui, avec raison, cette explication. Ce temple, construit au-dessus du niveau de la mer, a été ruiné et enfoncé dans le sein des eaux par suite d'un tremblement de terre dont l'histoire a conservé la date; des décombres en grande abondance ont soutenu debout un certain nombre de colonnes : c'est dans cette situation que, plongées dans la mer, elles ont été perforées de toutes parts dans leurs parties découvertes par les Mollusques lithophages. Lorsqu'un demi-siècle après se produisirent les terribles phénomènes qui soulevèrent le *Monte-Nuovo* et toute la plage environnante, le temple de Sérapis fut ramené, hors de la mer, au-dessous de son ancien niveau, et recevant encore, dans ses parties les plus basses, les eaux marines. Les décombres dont le monument étoit rempli empêchèrent la chute des colonnes conservées, et le voyageur est surpris de les retrouver debout après deux catastrophes bien capables de les renverser sans cette circonstance fortuite. Il n'est point étonnant qu'après un séjour de plus d'un demi-siècle dans la mer, le temple de Sérapis ait été perforé à certaine hauteur par les Mollusques, sans que cependant il ait été originairement destiné à les nourrir.

On ne connoît encore qu'un petit nombre d'espèces de fossiles : une d'Angleterre, une de Touraine, deux d'Italie, et trois des environs de Paris. Ces dernières ne sont connues que depuis la publication de notre mémoire sur les Perforans de Valmondois; avant cela, le bassin de Paris sembloit être dépourvu de ce genre et de plusieurs autres : notre découverte intéressoit la zoologie en faisant connoître un assez grand nombre d'espèces nouvelles, et la géologie par les circonstances particulières où elles se trouvèrent. Elles s'étoient creusé des loges dans des morceaux roulés de calcaire grossier, et surtout de calcaire d'eau douce à Limnée; ce qui suppose un long séjour de la mer pour la formation des derniers dépôts du bassin de Paris.

1. Pholade dactyle. *Pholas dactylus.*

Ph. testâ elongatâ, posticè angulato-rostratâ, costis posticalibus dentato-muricatis; latere antico mutico, porrecto.

Pholas dactylus. Lin. List. *Conch. tab.* 433.

Pennant, *Zool. brit. tom.* 4. *tab.* 39. *fig.* 10.

Chemn. *Conch. tom.* 8. *tab.* 101. *fig.* 859.

Poli, *Test. tom.* 1. *pl.* 7.

Encycl. *pl.* 168. *fig.* 2—4.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5 *pag.* 444. *n°.* 1.

La Pholade dactyle se trouve assez abondamment dans l'Océan d'Europe, et quelquefois aussi au Sénégal. Elle est alongée, assez étroite, atténuée en bec à son extrémité antérieure, plus obtuse et arrondie à l'extrémité postérieure. A leur partie antérieure les valves sont largement bâillantes; le bâillement est produit par une échancrure presque demi-circulaire dans chacune d'elles : la surface extérieure est chargée de lamelles transverses assez régulières, très-serrées à l'extrémité antérieure de la coquille, et régulièrement denticulées à leur bord libre, ce qui rend la coquille très-âpre au toucher. Les callosités des crochets sont grandes, ovalaires, lisses, et l'on compte à leur bord postérieur dix à douze ouvertures triangulaires, séparées par autant de cloisons. Lorsque la coquille est entière, les callosités sont couvertes par un écusson ovale-subtrigone; l'intervalle qui se trouve entre les valves à leur bord supérieur est fermé par une seconde pièce calcaire, alongée et fort étroite. A l'intérieur, cette coquille est lisse, et le cuilleron qui est dans l'intérieur du crochet est grand, comme ployé en deux, et fortement arqué dans sa longueur. La variété indiquée par Lamarck nous est inconnue, à moins qu'il n'ait donné à ce titre une espèce fort distincte de celle-ci, et qui se trouve aussi dans l'Océan européen.

On trouve dans la Méditerranée une variété de cette espèce qui est généralement plus mince et plus étroite. Longueur 55 millim., largeur 15.

2. Pholade scabrelle. *Pholas candida.*

Ph. testâ elongatâ, posticè non rostratâ; undique costis striisque transversis denticuliferis.

Pholas candida. Lin. *Syst. nat. pag.* 1111.

Encycl. *pl.* 168. *fig.* 11.

Gualt. *Conch. tab.* 105. *fig. e.*

Pennant, *Zool. brit. tab.* 39. *fig.* 11.

Chemn. *Conch. tom.* 8. *tab.* 101. *fig.* 861. 862.

(L.) *Eadem minor et angustior.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 444 *n°.* 3.

La Pholade scabrelle a quelqu'analogie avec celle qui précède ; elle s'en distingue néanmoins avec assez de facilité en ce qu'elle n'est pas, à beaucoup près, aussi bâillante à son extrémité antérieure. Lorque les valves sont réunies, on ne remarque de ce côté qu'une fente lancéolée, et du côté postérieur un bâillement considérable. Sa surface extérieure présente des rides transverses, irrégulières, qui indiquent les accroissemens; ces rides sont obliquement traversées par des sillons longitudinaux, rayonnans, qui se relevent en écailles en passant sur les rides transverses. L'extrémité antérieure ainsi que la postérieure sont arrondies; les callosités des crochets sont peu épaisses, immédiatement appliquées, et jamais poreuses en dessous. La surface intérieure est lisse, et le cuilleron, qui est dans l'intérieur des crochets, est très-étroit, assez court, et fortement arqué dans sa longueur.

Cette coquille, très-commune dans l'Océan européen, vit dans les argiles plus ou moins endurcies qui forment une étendue assez considérable des côtes. Elle est mince, fragile et toute blanche. Longueur 23 millim., largeur 60.

3. Pholade grande-taille. *Pholas costata.*

Ph. testâ magnâ, oblongo-ovatâ, costis dentatis elevatis undiquè striatâ; latere postico rotundo.

Pholas costata. Lin. *Syst. nat. pag.* 1111.

Gualt. *Conch. tab.* 105. *fig.* G.

Chemn. *Conch. tom.* 8. *tab.* 101. *fig.* 863.

Lister, *Conch. pl.* 434.

Encycl. *pl.* 169. *fig.* 1. 2.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 445. *n°.* 6.

Cette coquille est la plus grande du genre; elle est alongée, étroite, cylindracée, non bâillante antérieurement, mais très-largement ouverte du côté postérieur. Sa surface extérieure présente un très-grand nombre de côtes longitudinales, rayonnantes, fort régulières, plus largement espacées antérieurement et postérieurement que dans la partie moyenne; ces côtes sont subcarénées et crénelées dans toute leur étendue. Si on regarde la coquille du côté antérieur, on remarque que les crochets sont très-grands, cordiformes, et qu'ils font à peu près un tour de spire; ils sont en partie recouverts par une grande callosité redressée, non poreuse, et qui n'est appliquée sur le test que par son extrémité postérieure. A l'intérieur, cette coquille est cannelée autant de fois qu'il y a de côtes à l'extérieur. Dans l'intérieur des crochets on trouve un très-grand cuilleron profondément creusé, très-large à la base, et qui a un peu la forme d'un cornet; les bords sont minces, tranchans et onduleux dans toute leur étendue.

Cette coquille, assez rare, vient des mers d'Amérique. Elle est longue de 45 millim. et large de 130.

4. Pholas crêpue. *Pholas crispata.*

Ph. testâ ovali, hinc obtusiore, hiantissimâ; crispato-striatâ; sulco longitudinali, unico, submediano.

Pholas crispata. Lin. *Syst. nat. pag.* 1111.

Pennant, *Zool. brit. tom.* 4. *tab.* 40. *fig.* 12.

Chemn. *Conch. tom.* 8. *tab.* 102. *fig.* 872 — 874.

Encycl. *pl.* 169. *fig.* 5. 7.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 445. *n°.* 7.

Cette coquille est singulière par les deux bâillemens très-considérables qu'elle présente à ses extrémités. Lorsque les valves sont réunies, elles ne se touchent que par deux points de leur circonférence, d'un côté à la charnière, et de l'autre vers le milieu du bord inférieur; le bâillement antérieur est ovale, arrondi, le postérieur tout-à-fait arrondi. La surface extérieure présente, principalement sur la moitié antérieure des valves, un très-grand nombre de sillons lamelleux, transverses, assez fortement denticulés à leur bord libre; ces denticules sont disposées sur des lignes rayonnantes et longitudinales. L'extrémité postérieure est très-nettement séparée de l'antérieure par une zone médiane ou une sorte de ceinture oblique un peu déprimée, dans laquelle les stries sont plus multipliées. La partie postérieure des valves est lisse, ou irrégulièrement sillonnée par des accroissemens. Les callosités des crochets sont assez grandes, très-lisses, non poreuses et immédiatement appliquées; elles sont couvertes, pendant la vie de l'animal, par une grande plaque membraneuse qui se continue et se joint à une autre inférieure, qui clôt le grand intervalle qui sépare supérieurement les valves. A l'intérieur, la coquille est lisse; on y remarque une côte peu saillante et oblique qui correspond à la zone médiane que nous avons mentionnée précédemment. Les cuillerons sont très-grands, très-étroits, subcylindriques, si ce n'est à leur extrémité libre où ils sont un peu aplatis.

Cette coquille se trouve abondamment dans l'Océan européen, et notamment dans la Manche, où elle habite dans la vase argileuse un peu durcie. Longueur 55 millim., largeur 65.

5. Pholade ouverte. *Pholas aperta.* Nob.

Ph. testâ ovali, subtetragonâ, striatâ, unico radio interiore eminente munitâ; striis superioribus radio crispis, inferioribus laevigatis; hiantissima truncatâve obliquè parte superiore; scuto incognito.

Nob. *Mém. de la Soc. d'hist. natur. pag.* 252. *n°.* 3. *pl.* 15. *fig.* 7.

Ibid. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 21. *pl.* 2. *fig.* 10. 11. 12. 13.

Des trois espèces que nous avons à citer, c'est, sans contredit, celle-ci qu'il est le plus facile de reconnoître; son bâillement supérieur la place une des premières du genre, car elle montre par-là des rapports avec les Fistulanes. Quoique je n'aie pas observé l'écusson de cette espèce, je ne suis pas moins persuadé de son existence, et tout me porte à croire qu'il étoit septifère, puisque les valves de la coquille portent les petits crochets destinés à le fixer : cette espèce est remarquable par le bâillement des valves, par ses stries supérieures, obliques et aiguës, tandis que les inférieures sont lisses.

Cette espèce se trouve à Valmondois; elle est longue de 5 millim. et large de 8 et demi.

6. Pholade conoïde. *Pholas conoidea.* Nob.

Ph. testâ ovato-conoideâ, eleganter striatâ; striis superioribus crispis, parte superiore sublævigatâ, occlusâ; sulco longitudinali, unico, interiore valvarum eminente; scuto minimo, subcordato, concavo, septifero.

Var. b.) *Testâ minimâ; scuto angulo posteriore valvarum posito.*

Nob. *Mém. de la Soc. d'hist. natur. pag.* 252. *n°.* 2. *pl.* 15. *fig.* 6.

Ibid. *pag.* 252. *n°.* 4. Pholade demi-striée. *Pholas semi-striata. pl.* 15. *fig.* 8. pour la variété.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 22. *pl.* 2. *fig.* 1. 2. 3. 4. 5, et 14. 15. 16. 17.

Lors de la publication du mémoire précité, j'avois regardé cette variété comme une espèce distincte; mais en l'examinant avec soin, j'ai reconnu qu'elle devoit appartenir à l'espèce qui nous occupe; elle n'en diffère en effet que par le volume qui est toujours moindre, et par l'écusson qui n'a pas la même forme et qui est plus relevé vers l'angle postérieur des valves qu'il recouvre entièrement. L'espèce d'ailleurs, quoiqu'elle ait bien des rapports avec la précédente, s'en distingue facilement par son écusson, par la disposition des stries supérieures qui sont moins obliques, par sa forme plus conoïde, et par la position du rayon unique qui coupe en deux parties presque égales les valves de la coquille. L'écusson est subcordiforme; il présente une petite cloison qui a le même usage que celle que nous ferons remarquer dans l'espèce suivante.

J'ai dans ma collection quelques individus de cette espèce qui sont d'une conservation telle que les petites palettes intérieures, à peine visibles à l'œil nu à cause de leur extrême ténuité, s'y voient dans leur entier.

On trouve à Valmondois et l'espèce principale et la variété. La première est longue de 7 millim. et large de 12, la seconde est longue de 4 millim. seulement et large de 8.

7. Pholade à grand écusson. *Pholas scutata.* Nob.

Ph. testâ oviformi, biradiatâ, striatâ, striæ distentiores inter radios, parte superiore lævigata; scutum carvatum, valvis æquale.

Var. b.) *Eadem uniradiatâ, striis continuè exiguis.*

Nob. *Mém. de la Soc. d'hist. natur. tom.* 1. 2e. *partie. pag.* 252. *n°.* 1. *pl.* 15. *fig.* 5.

Ibid. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 22. *pl.* 2. *fig.* 6. 7. 8. 9.

Cette espèce est très-reconnoissable par son grand écusson, dont la grandeur est égale à celle des valves; par les deux rayons extérieurs entre lesquels on observe des stries plus écartées; par ses stries supérieures, obliques, très-fines, un peu crêpues. L'écusson est recourbé sur lui-même de manière à suivre le contour des valves; il est rétréci dans le milieu, et dans l'endroit qui s'applique sur la charnière on remarque une petite élévation formée par une lame un peu relevée qui s'engage sous les deux petites appendices unciformes qui sont derrière les crochets, de manière à ce que cette partie se trouve fixée sans ligament, ou indépendamment de l'animal qui habitoit la coquille.

On trouve cette coquille à Valmondois; sa longueur est de 7 millim. et sa largeur de 11.

PHOLADES (Les).

M. de Ferussac donne ce nom à une famille qui renferme les genres Hyatelle, Saxicave, Gastrochène et Pholade. Nous avons vu, en traitant de la famille des Pholadaires de Lamarck et du genre Pholade lui-même, que cette famille n'étoit point admissible telle que M. de Ferussac l'a proposée. *Voyez* Pholadaires et Pholade.

PHOLADIDOÏDE.

Genre proposé par quelques auteurs anglais, au dire de M. de Blainville, pour une Pholade fort singulière des côtes d'Angleterre; ce genre ne présente pas de caractères suffisans pour être adopté. L'auteur que nous citons en a fait une des sous-divisions des Pholades; c'est à ce mot, auquel nous renvoyons, que nous en avons fait également mention.

PHOLADOMYE. *Pholadomya.*

Genre très-intéressant nouvellement découvert sur les côtes d'Islande, et qui rend facile à placer une foule de coquille pétrifiées des terrains se-

[illegible]laires que l'on confondoit parmi les Myes. Cette coquille fut publiée, pour la première fois, dans le n°. 19 du *Genera* de Sowerby. Elle a, d'une part, des rapports de forme et de couleur avec les Pholades, sans en avoir la charnière et les pièces accessoires, et, d'un autre côté, elle offre de l'analogie avec les Panopées, pouvant servir d'intermédiaire entre ces deux genres. Ce nouveau genre est doublement utile pour la zoologie et pour la géologie. On voit, par l'embarras où se trouvoient les personnes qui s'occupent de ces sciences, combien il étoit nécessaire de placer juste des coquilles si singulières, que l'on ne pouvoit rapporter aux Myes et aux Lutraires qu'avec beaucoup de doute, et qui, pouvant servir à caractériser certaines couches de terrains, étoient rejetées comme étant communes à beaucoup d'autres. Le genre Pholadomye a été caractérisé de la manière suivante sur la seule espèce vivante que l'on connoisse :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille mince, subtransparente, blanche, transverse, ventrue, ovale, inéquilatérale, le coté antérieur le plus obtus et le plus court, bâillante des deux côtés, mais plus postérieurement qu'antérieurement; charnière ayant une petite fossette alongée, subtrigone, et une nymphe marginale saillante sur chaque valve; ligament externe court, inséré sur les nymphes à leur face externe; deux impressions musculaires peu distinctes, tant elles sont superficielles : elles sont jointes par une profonde sinuosité de l'impression paléale; les crochets sont très-rapprochés.

Les Pholadomyes sont des coquille fort minces, le plus ordinairement ornées de côtes plus ou moins nombreuses ou de rides, soit longitudinales, soit transversales. Ces divers accidens se reproduisent à l'intérieur des valves, à cause de leur peu d'épaisseur, et se dessinent très-nettement en reliefs sur les moules pétrifiés que l'on trouve assez fréquemment dans certaines localités. Ces impressions, que l'on ne rencontre jamais dans les Lutraires et les Myes, étoient ce qui jetoit le plus d'embarras pour rapporter ces moules à leur véritable genre.

Parmi les espèces qui appartiennent aux Pholadomyes, plusieurs étoient citées au nombre des Trigonies; sans doute que cette erreur n'auroit pas été commise, si l'on eût fait attention que les Pholadomyes ne se trouvent qu'en moule, et que c'est ce moule que l'on comparoit à une coquille entière. D'autres espèces ont été aussi confondues parmi les Cardites, également d'après les formes extérieures du moule. Après les rectifications que nous venons d'indiquer, le genre qui nous occupe se trouva composé d'un assez grand nombre d'espèces qui, presque toutes, appartiennent aux terrains secondaires.

PHOLADOMYE blanche. *Pholadomya candida.*

Ph. testâ ovato-transversâ, inæquilaterâ, utrinquè convexâ, utroque latere hiante, tenuissimâ, albâ, in medio costis crenulatis longitudinalibus ornatâ; umbonibus magnis, approximatis.

Sow. *Gener. of Shells*, n°. 19.

Cette coquille rarissime, dont on ne connoît encore qu'un seul individu, a été figurée pour la première fois dans l'ouvrage de M. Sowerby : c'est d'après cette figure que nous en donnerons la description; car il est très-important de faire connoître exactement le type vivant d'un genre resté long-temps douteux.

Cette coquille est ovale-oblongue, transverse, très-inéquilatérale, obtuse, arrondie à ses extrémités, qui sont assez largement bâillantes. Les valves sont très-convexes en dehors; les crochets sont grands, très-rapprochés, et obliquement inclinés sur le coté antérieur, qui est presque lisse. Douze côtes assez larges, régulières, tuberculeuses, descendent en rayonnant des crochets sur le milieu des valves, et gagnent le bord inférieur, qu'elles rendent légèrement onduleux. Ces côtes manquent complétement sur les extrémités de la coquille. Le bord cardinal est très-mince, fort étroit, et présente beaucoup d'analogie avec celui des Panopées. On y remarque, au-dessous du crochet, une légère inflexion un peu saillante, qui n'est autre chose qu'une dent cardinale rudimentaire. Au-dessous de cette inflexion se voit une nymphe assez grande, saillante, destinée à recevoir un ligament externe. A l'intérieur, les valves sont profondes, lisses, brillantes, légèrement irisées. Le test est si mince que tous les accidens extérieurs se répètent exactement sur la surface interne.

Cette coquille précieuse a été trouvée sur les côtes d'Islande. L'individu figuré est long de 42 mill. et large de 87.

PHONÈME.

Genre proposé par Montfort pour une coquille microscopique qui pourroit faire partie du genre Vorticiale de Lamarck, et que M. de Ferussac a placé dons son genre Lenticuline, où il forme un groupe particulier. M. de Blainville l'a rapporté au genre Polystomelle. Nous pensons, d'après M. d'Obigny fils, qu'il doit faire partie du genre Robuline, auquel nous renvoyons.

PHORUS.

Voyez FRIPIÈRE et TROQUE.

PHOS.

Genre proposé par Montfort dans sa *Conchyliologie systématique* (*tom.* II. *pag* 494). Il ne pouvoit être adopté, parce que la coquille qui lui sert de type devra faire partie des Buccins dont elle a tous les caractères; Linné cependant l'avoit rangée parmi ses Rochers sous le nom de *Murex senticosus*.

Bruguière, dans l'Encyclopédie, la reporta avec justesse dans le genre Buccin, d'où Lamarck la fit sortir à tort pour la placer dans le genre Cancellaire, entraîné à cette erreur par un pli qui se voit à la base de la columelle. Mais, du reste, cette coquille n'a aucun des caractères des Cancellaires. *Voyez* ce mot et Buccin.

PHYLLIDIE. *Phillidia*.

M. Cuvier, le premier, dans le *Bulletin des Sciences naturelles*, n°. 51, a caractérisé ce genre, que bientôt après Lamarck adopta dans le *Système des Animaux sans vertèbres*. M. Roissy, dans le *Buffon de Sonnini*, suivit l'exemple de Lamarck. Ce genre avoit été caractérisé sur un seul individu assez mal conservé qui n'avoit pas permis des recherches complètes d'anatomie. M. Cuvier, au retour de M. Péron, ayant eu à sa disposition plusieurs individus et plusieurs espèces nouvelles, fit un nouveau travail sur ce genre; il fut publié en 1804, dans le tom. 5 des *Annales du Muséum*. La manière dont sont placées les branchies a fait penser à M. Cuvier, dès l'origine de ce genre, qu'il devoit le rapprocher des Oscabrions et des Patelles : cette opinion fut généralement admise; Lamarck créa même, dans la *Philosophie zoologique*, la famille des Phyllidiens pour consacrer invariablemenr ces rapports. Il est vrai qu'il y joignit aussi les Fissurelles et les Emarginules, qui n'ont de rapports avec ces premiers genres que par la coquille : mais alors les animaux en étoient peu connus; aussi dès qu'ils le furent, Lamarck corrigea son erreur, comme on le voit dans l'*Extrait du Cours*. Le genre Phyllidie est, avec le genre Pleurobranche, dans la première section de la famille des Phyllidiens; les Oscabrions, les Ombrelles, les Patelles, et avec doute les Haliotides, en forment la seconde. Dans le mémoire de M. Cuvier, que nous avons cité précédemment, il est à remarquer que le savant zoologiste établit les rapports les plus intimes entre les Phyllidies et les Pleurobranches; plus tard, la découverte de nouveaux genres lui ont fait modifier son opinion, de telle sorte que, dans le *Règne animal*, ces deux genres font partie de deux familles différentes, mais voisines. Le genre qui nous occupe, avec les Diphyllides, forment à eux seuls la famille des Inférobranches. (*Voyez* ce mot.) C'est d'après cela, sans doute, que Lamarck s'aperçut que les Pleurobranches et les Phyllidies ne pouvoient rester dans la même famille, ce qui le décida, dans son dernier ouvrage, à proposer la famille des semi-Phylidiens pour les genres Pleurobranche et Ombrelle. Les Phyllidies se trouvèrent alors en rapport avec les genres Oscabrelle, Oscabrion et Patelle. M. de Férussac, dans ses *Tableaux*, a adopté la dernière opinion de M. Cuvier, en la modifiant cependant. (*Voyez* Inférobranches.) Nous avons vu, à l'article Oscabrion, quelle étoit l'opinion de M. de Blainville sur les rapports que l'on avoit trouvés entre les différens genres de la famille des Phyllidiens de Lamarck; cela n'a pas empêché M. de Blainville d'admettre, dans sa *Méthode de Malacologie*, la famille des Tectibranches de de M. Cuvier; mais, comme le genre Diphyllide est trop peu connu, il ne l'a point admis, et l'a remplacée par son genre Linguelle, qui est certainement le même. Et on peut encore moins en douter aujourd'hui, que M. Cuvier, dans la seconde édition du *Règne animal*, a dit d'une manière positive que des Diphyllides étoient identiquement le même genre que les Linguelles de M. de Blainville. Quant aux rapports qui ont été établis par les zoologistes entre les deux genres que nous venons de mentionner, ils ne nous paroissent point encore suffisamment établis pour être définitivement admis; et on en sera convaincu, si l'on consulte ce que nous avons dit à l'article Linguelle, auquel nous renvoyons.

Lamarck a exprimé les caractères du genre Phyllidie de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps rampant, ovale-alongé, un peu convexe en dessus; à peau dorsale coriace, variqueuse ou tuberculeuse, formant un bord saillant autour du corps; branchies disposées sous le bord de la peau en une série de feuillets transverses, occupant la circonférence du corps; quatre tentacules, deux supérieurs sortant chacun d'une cavité particulière, et deux inférieurs et coniques situés près de la bouche; les orifices pour la génération sur le côté droit; anus dorsal et postérieur.

Les Phyllidies sont des Mollusques marins largement gastéropodes qui paroissent particuliers à la mer des Indes; elles sont revêtues d'un manteau épais et coriace, tuberculeux, qui déborde le pied dans toute sa circonférence, en laissant entre lui un sillon assez large et profond occupé tout autour, excepté à l'endroit de la tête, par une série de lames branchiales perpendiculaires. De chaque côté de la bouche, on voit deux tentacules que l'on peut nommer inférieurs relativement à leur position au-dessous de la seconde paire placée en dessus à la face externe et antérieure du manteau. Chacun de ces tentacules supérieurs est placé dans une cavité qui lui est propre. A la partie postérieure et médiane du corps, on voit un petit orifice qui est l'anus; il est ici placé comme dans les Doris, et éloigné des ouvertures de la géné-

ration que l'on découvre au côté droit dans le sillon, où sont aussi les branchies.

Ce caractère, de la position de l'anus, est tout-à-fait différent dans les Diphyllides, qui ont cette ouverture anale sur le même côté que les organes de la génération. A cet égard, les Phyllidies forment un type particulier très-distinct de tous les Mollusques dont on a voulu les rapprocher.

1. Phyllidie variqueuse. *Phyllidia varicosa.*

Ph. corpore ovali-elongato ; dorso nigricante; varicibus longitudinalibus, subnodosis, luteis, ternis.

Phyllidia varicosa. Lamk. *Syst. des Anim. sans vert. pag.* 66.

Phyllidie. Cuv. *Bull. des Scienc. n°.* 51.

Phyllidia trilineata. Cuv. *Ann du Mus. tom.* 5. *pag.* 266. *pl.* 18. *fig.* 1. 4.

Thetie. Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 1. *fig.* 16.

Phyllidia pustulosa. De Blainv. *Malac. pag.* 490. *pl* 47. *fig.* 1.

Lamk. *Anim. sans. vert. tom.* 6. *pag.* 315. *n°.* 1.

Nous ne connoissons les Phyllidies que d'après les figures qu'en a données M. Cuvier dans les *Annales du Muséum*, et ce sera d'après lui que nous donnerons sur chacune d'elles quelques renseignemens.

Nous ferons remarquer que la Phyllidie figurée par M. de Blainville dans son *Traité de Malacologie* n'est point la *Phyllidia pustulosa* de M. Cuvier, comme cela est dit dans le texte de l'ouvrage, mais bien la *Phyllidia trilineata* de cet auteur, qui est le même animal auquel Lamarck, bien antérieurement, avoit donné le nom de *Phyllidia varicosa*, qui doit être conservé.

La Phyllidie variqueuse est un animal oblong, limaciforme, dont le pied, fort alongé, présente des bords minces et onduleux ; la tête n'est point saillante, elle porte deux tentacules coniques, fort rapprochés à leur base. Le manteau forme une enveloppe coriace, assez épaisse ; à sa partie antérieure, on remarque deux pores assez grands, qui contiennent, presqu'entièrement caché, un petit tentacule conoïde ; à l'extrémité postérieure se voit une ouverture arrondie, dans laquelle flotte l'extrémité anale de l'intestin. La surface extérieure est d'un beau noir, et, sur ce fond, se montrent en saillie, sur le milieu du dos, trois rangées parallèles de gros tubercules oblongs, d'un beau jaune, quelquefois continus et quelquefois interrompus, surtout à leur extrémité postérieure ; sur les flancs se montrent d'autres tubercules plus irréguliers que les premiers et disposés en lignes transverses.

Cet animal, long de quelques pouces, vient des mers de l'Inde, où il paroît assez commun.

2. Phyllidie pustuleuse. *Phyllidia pustulosa.*

Ph. corpore subovali ; dorso nigro, pustulis latis, inæqualibus, sparsis, pallidè luteis, undiquè tecto.

Phyllidia pustulosa. Cuv. *loc. cit. pag.* 263. *pl.* 18. *fig.* 8.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 316. *n°.* 2.

Cette espèce a quelqu'analogie avec la précédente; elle se distingue néanmoins avec facilité, en ce qu'elle est constamment beaucoup plus petite. Elle est oblongue, limaciforme, très-convexe du côté du dos et plane en dessous; son pied est proportionnellement plus étroit que dans les autres espèces, et le sillon des branchies est aussi plus profond. La surface extérieure du manteau est chargée de gros tubercules irréguliers, fort rapprochés, d'un jaune pâle, sur un fond d'un noir très-intense et comme velouté.

Cette espèce vit, avec la précédente, dans l'Océan indien ; elle est longue de 33 millim.

3. Phyllidie ocellée. *Phyllidia ocellata.*

Ph. corpore subovali; dorso cinereo; ocellis quinis, annulatis, pedicellatis, subláceis ; interstitiis tuberculis minoribus.

Phyllidia ocellata. Cuv. *loc. cit. pag.* 269. *pl.* 18 *fig.* 7.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 316. *n°.* 3.

Cette Phyllidie est très-distincte des deux autres ; elle est ovale-oblongue, plus large proportionnellement et peu convexe du côté du dos. Son pied est large, et le sillon qui l'entoure assez profond; sa surface extérieure, d'un gris-cendré assez intense, est munie de cinq ocelles symétriquement disposés et supportés par un pédicule court et large : ces ocelles sont colorés de cercles jaunes et brunâtres ; l'un est antérieur et médian, les quatre autres sont par paire sur les côtés. Outre ces ocelles, la surface extérieure présente encore un grand nombre de petits tubercules arrondis ou oblongs, graniformes, irrégulièrement épars. L'anus, sous forme d'un petit tube, est flottant à l'extrémité postérieure du corps.

Ce joli Mollusque se trouve, avec les espèces précédentes, dans l'Océan indien; il a 33 à 40 millim. de longueur.

PHYLLIDIENS.

Quelque temps après que M. Cuvier eut fait connoître l'anatomie des Phyllidies et des Pleurobranches, Lamarck, dans sa *Philosophie zoologique*, proposa la famille des Phyllidiens : dont M. Cuvier avoit rapproché les Oscabrions des Patelles, d'après la valeur des organes de la respiration : les deux genres que nous venons de ce

ter y furent joints par les mêmes motifs ; et cette famille, dès son origine, se trouva formée des Mollusques dont les branchies sont composées d'une série de lames disposées autour du corps ou seulement d'un côté. Lamarck eut le tort d'y associer, et seulement d'après une analogie éloignée, les genres Emarginule et Fissurelle, que quelques années plus tard il plaça dans la famille des Calyptraciens : c'est alors que, dans l'*Extrait du Cours*, on trouva cette famille composée des genres suivans : Pleurobranche, Phyllidie, dans une première section ; dans la seconde, Oscabrion, Patelle, Haliotide. M. Cuvier, qui, dans son mémoire sur la Phyllidie et le Pleurobranche (*Ann. du Mus. tom.* 5) avoit insisté sur l'analogie de ces deux genres, les sépara dans le *Règne animal*; il fit la famille des Inférobranches avec les Phyllidies et les Diphyllides. Les Pleurobranches font partie des Tectibranches (*voyez* ce mot), tandis que les Patelles et les Oscabrions terminent la longue série des Mollusques gastéropodes que ceux-ci commencent. On ne voit rien dans cet arrangement qui ait quelque ressemblance avec la famille des Phyllidiens de Lamarck. Il ne persista pas moins à la conserver, en la modifiant. Il en extrait d'abord les genres Pleurobranche et Ombrelle, dont il fait une famille à part sous le nom de semi-Phyllidiens (*voyez* ce mot), et il ne laisse dans la famille qui nous occupe que les quatre genres Phyllidie, Oscabrelle, Oscabrions et Patelle.

M. de Ferussac a adopté la famille des Phyllidiens, dans laquelle il ne conserve que les deux genres Phyllidie et Diphyllide, qui à eux seuls forment les Inférobranches de M. Cuvier. Cette famille fait à elle seule un sous-ordre des Inférobranches, qui deviennent un ordre dans l'arrangement systématique de l'auteur que nous citons.

M. de Blainville n'a point imité ses prédécesseurs ; les Inférobranches, qu'il conserve comme ordre, et qui ne renferment que les deux genres Phyllidie et Linguelle, sont placés entre les Cyclobranches et les Nucléobranches. (*Voyez* ces mots et Inférobranche.) M. Gray, dans sa classification naturelle des Mollusques (*Bull. des Scienc. natur. fév.* 1824), manifeste aussi une opinion particulière sur la place et les rapports des Phyllidies ; elles seules composent l'ordre onzième, *Dipleurobranches* (*voyez* ce mot), qui est précédé de celui des *Polyplacophores* (Oscabrions), et suivi de la troisième sous-classe, qui commence par les Doris. C'est à l'article Dipleurobranches que nous avons donné quelques détails sur ces rapports indiqués par le savant anglais. M. Latreille (*Familles naturelles du Règne animal, pag.* 175) a conservé d'une manière générale l'ordre établi par M. Cuvier ; les Inférobranches sont divisés en deux familles : celle des Bifaribranches (*voyez* ce mot) est la première ; elle contient les genres Phyllidie, Diphyllide et Atlas. Ce dernier n'est point encore connu.

Dans la seconde édition du *Règne animal*, M. Cuvier a conservé dans son intégrité la famille des Inférobranches, séparée, par presque toute la série des Mollusques, des Patelles et des Oscabrions. M. Rang a imité M. Cuvier dans son *Manuel des Mollusques*, de sorte qu'il n'y a, relativement à cette famille, que deux opinions, celle de Lamarck, qui y joint les Oscabrions et les Patelles, et celle de M. Cuvier, qui les en éloigne considérablement. Nous avons vu à l'article Linguelle que cette famille des Tectibranches devoit recevoir des modifications importantes, puisque l'un des deux genres dont elle est composée a si peu d'analogie avec l'autre. Au reste, nous pensons, comme M. Cuvier, que les Tectibranches doivent être séparés des Patelles et des Oscabrions, et nous avons vu à l'article Mollusques, auquel nous renvoyons, que la raison de cet éloignement se trouvoit très-naturellement dans la différence des organes de la génération. Les Patelles et les Oscabrions sont en effet complétement hermaphrodites, tandis que les Phyllidies et les Diphyllides sont monoïques.

PHYLLIROÉ. *Phylliroe.*

Ce genre a été institué par MM. Péron et Lesueur dans leur mémoire sur l'ordre des Ptéropodes (*Ann. du Mus. tom.* 15. *pag.* 65). Il fut adopté depuis par tous les auteurs, excepté M. Cuvier, qui conserve sur sa place quelques doutes, et ne l'admet pas à cause de cela dans sa méthode. Les auteurs qui, comme Lamarck, n'ont connu ce genre que par ce qu'en disent Péron et Lesueur, ont été conduits, à leur exemple, à admettre ce genre parmi les Ptéropodes. Il paroît, qu'à cet égard, tous les savans ont été dans l'erreur. M. de Blainville, qui possède dans sa collection le seul individu connu de Phylliroé, celui qui a été trouvé par Péron et Lesueur dans la mer de Nice, et qui leur a servi pour l'établissement de ce genre ; M. de Blainville, disons-nous, après un examen des plus attentifs, a changé la caractéristique et place ce genre dans son ordre des Aporobranches, où il fait à lui seul la famille des Psilopomes (*voy.* ce mot), qui est voisine de celle où sont les genres Clio et Pneumoderme. Ce genre, d'après cette opinion, est plus rapproché des Gastéropodes que des Ptéropodes. Depuis lors, M. Cuvier, dans la seconde édition du *Règne animal*, a admis aussi les Phylliroés parmi les Mollusques, et il les a joints au genre Ptérotraché pour en former la famille qu'il nomme Hétéropode. Il est à remarquer que cette famille comprend une partie des animaux qui étoient autrefois rangés parmi les Ptéropodes, car ce genre Ptérotraché a pour sous-genre les Carinaires, Atlantes, Firoles, Timorienne et Monophore. Ainsi les Phylliroés font partie, dans la

nouvelle méthode de M. Cuvier, des Gastéropodes, comme M. de Blainville lui-même l'avoit établi quelques années auparavant.

Voici de quelle manière M. de Blainville caractérise ce genre :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps nu, libre, très-comprimé ou beaucoup plus haut qu'épais, terminé en arrière par une sorte de nageoire verticale ; céphalo-torax petit, et pourvu d'une paire d'appendices natatoires triangulaires, comprimées, et simulant des espèces de longs tentacules ou de branchies ; bouche subterminale, en fer à cheval, avec une trompe courte et rétractile ; anus au côté droit du corps ; orifice des organes de la génération unique du même côté et plus antérieur que l'anus ; organes de la respiration inconnus.

La description que donne M. de Blainville est trop concise et trop intéressante tout à la fois pour ne pas la rapporter ici dans toute son intégrité.

« Le corps du Phylliroé peut être divisé en deux » parties comme celui de l'Hyale et même des » Bulles et Bullées, une abdominale beaucoup » plus grande et une antérieure qui représente à » la fois la tête et le thorax ; ce qui me la fait dé- » signer sous le nom de céphalo-thorax. La partie » abdominale, à peu près quadrilatère, est re- » marquable par sa grande compression, en sorte » que le dos est mince, presque tranchant, que » le ventre et les côtés sont très-élevés ; il n'y » a aucune trace de pied ou de disque musculaire, » pas plus que de nageoire inférieure, comme » dans la Carinaire ; mais le corps se termine » par une sorte de nageoire verticale un peu élar- » gie en arrière et rétrécie en avant, ce qui la » fait assez bien ressembler à la *pinnule caudale* » des poissons. Les parois de cet abdomen sont » si minces et si gélatineuses, qu'on peut aisé- » ment apercevoir à travers tous les viscères de » la digestion et de la génération presque comme » s'ils étoient hors de la cavité. On y voit ce- » pendant quelques faisceaux de fibres longitu- » dinales qui se portent essentiellement sur les » côtés de la queue. Le céphalo-thorax, bien plus » petit que l'abdomen et plus épais que lui, forme » comme une sorte de tête [illegible] : de chaque » côté s'attache un appendice triangulaire, aplati, » plus épais en avant qu'en arrière, et que l'ac- » tion de la liqueur conservatrice a fait contracter » de manière à ressembler un peu à des espèces » de cornes. Péron y a vu des tentacules ; il y » a [illegible] vu encore des espèces de nageoires » [illegible], comme dans les Hyales, car on » peut y apercevoir aussi des [illegible] perpendiculaires à la longueur ; mais réellement ce sont des appendices natatoires sans [illegible], [illegible] comme dans les Hyales [illegible]. [illegible] » tincte par un petit étranglement à l'extrémité » tout-à-fait antérieure du corps. Je n'y ai pas » aperçu de tentacules proprement dits. Pour ter- » miner l'examen de ce qui existe à l'extérieur » du corps du Phylliroé, il ne reste plus qu'à » noter la terminaison du canal intestinal, ainsi » que celle de l'appareil générateur à droite dans » un tubercule commun, comme cela a été ex- » posé dans la caractéristique. L'anatomie de ce » singulier Mollusque peut être presque faite à » travers la peau ; on voit que la bouche, en » forme de fer à cheval, conduit dans une masse » bucale évidente, quoique petite, et pouvant » probablement sortir et rentrer un peu à la ma- » nière d'une trompe ; il en part un œsophage » bien distinct, assez long, étroit, droit, qui » bientôt se renfle en un estomac ovale, sim- » ple, complétement dans sa direction. Un peu » en arrière du pylore ou du commencement » de l'intestin, on voit très-aisément la réunion » des canaux hépatiques qui proviennent du foie, » divisés en quatre lobes alongés et divergens, » deux en dessus en avant et un en arrière, et » deux en dessous, un en arrière et un en avant. » Ce sont ces lobes que Péron, et par suite La- » marck, ont regardé comme des branchies in- » ternes. Le canal intestinal proprement dit est » court et se recourbe presqu'auprès de son ori- » gine pour aller à l'anus. Je n'ai pu voir d'une » manière distincte ni le cœur, ni les branchies » proprement dites, à moins que de croire que » les appendices antérieures en tiennent lieu, ce » que je ne pense pas. Péron et Lesueur figu- » rent le cœur d'une manière évidente vers le » milieu du corps, donnant un gros vaisseau en » arrière, ce qui peut être. Quant à la connexion » avec un des lobes du foie, ce n'est qu'une appa- » rence ; l'appareil de la génération est au con- » traire très-visible et disposé comme dans tous » les Malacozoaires [illegible] céphalés monoïques, ou » portant les deux sexes sur le même individu. » La partie femelle se compose d'un ovaire en » masse arrondie, située en arrière ; d'un ovi- » ducte, d'abord plus étroit, puis plus renflé et » droit, qui se continue jusqu'au tubercule exté- » rieur ; le testicule est au contraire assez éloi- » gné et antérieur, mais je n'ai pu suivre sa com- » munication avec sa partie femelle, ni connoître » la forme de l'organe excitateur, qui paroît » cependant être assez considérable. Je ne serois » pas très-éloigné de penser que son orifice seroit » très-distant de celui de l'oviducte et du céphalo- » thorax, comme dans l'Hyale. On voit [illegible] » à peu près dans la figure donnée par Péron, » mais dans des connexions évidemment erro- » nées, ce qui lui a fait supposer des branchies » internes. »

D'après ce que vient de dire M. de Blainville, plus d'une [illegible] a été commise par les [illegible] de ce genre, et [illegible]

par d'autres zoologistes. Comment est-il possible de figurer un cœur et des vaisseaux là où ils n'existent pas? Comment admettre des branchies internes quand on sait qu'il est nécessaire que le fluide ambiant y parvienne pour que l'acte de la respiration se fasse, et qu'il n'existe entre ces soi-disant branchies et le fluide aucune communication?

Quoique le travail de M. de Blainville satisfasse sous plusieurs rapports, qu'il rectifie des erreurs graves, il laisse cependant encore quelques lacunes bien importantes sur lesquelles il seroit bien à souhaiter que l'on jetât quelque jour, car il est bien difficile de placer, dans la méthode et dans des rapports certains et immuables, un animal dont on ne connoît ni le cœur ni les branchies. Cette raison nous le fait rejeter, quant à présent, du nombre des Mollusques, préférant, pour l'y placer, que toute son organisation soit complétement dévoilée.

PHYLLOBRANCHES.

M. Latreille a divisé son premier ordre des Mollusques hermaphrodites, les Nudibranches, en trois familles; la dernière porte le nom de *Phyllobranches*. Elle contient les genres Laniogère, Glauque, Eolide et Tergipède. (*Voyez* ces mots.) Cette famille correspond entièrement à celle des Glauques de M. de Ferussac sans aucun changement; elle se rapporte aussi à celle des Tétracères (*voyez* ce mot) de M. de Blainville, qui, outre les genres que nous venons de citer, y ajoute le genre Cavoline.

PHYLLODE.

Ce genre, proposé par M. Schumacher dans son *Essai d'un nouveau système de Conchyliologie*, ne peut être admis dans une méthode rationnelle; il l'a formé avec quelques espèces démembrées des Tellines, et lui a donné pour type le *Tellina foliacea*, qui ne diffère pas d'une manière notable des autres espèces du même genre. *Voy.* Telline.

PHYLLOPODES. *Phyllopoda.*

M. Gray, dans sa Classification naturelle des Mollusques (*Bulletin des Sciences, février* 1824), a proposé parmi les Conchifères cet ordre, qui est le quatrième, pour rassembler les genres Solen, Psammobie, Telline, Cyclade, Vénus, Cardium, Tridacne, Came, Pétoncle, Trigonie et Mulette. Nous ne pensons pas qu'un tel arrangement soit jamais adopté, puisqu'il s'y trouve des genres à siphons et des genres qui en sont dépourvus; des genres qui les ont très-longs et les bords du manteau soudés presqu'entièrement d'un bout à l'autre; d'autres qui n'ont que trois ouvertures sans de véritables siphons; d'autres enfin qui ont le manteau fendu dans tout son contour.

PHYSE. *Physa.*

Il est incontestable que c'est Adanson, le premier, qui a institué ce genre sous le nom de *Bulin*. Il ne fut adopté ni par Linné, ni par Müller, ni par Bruguière, ni par Lamarck dans son premier ouvrage; il étoit totalement oublié, du moins cela est probable, lorsque Draparnaud le reproduisit sous le nom de *Physe* dans son ouvrage sur les Mollusques terrestres et fluviatiles de France. Depuis cette époque il a été généralement admis; ses rapports avec les Limnées sont évidens, aussi aucun zoologiste jusqu'aujourd'hui ne les a contestés.

Les animaux des Physes ont beaucoup de ressemblance avec ceux des Limnées; on peut les considérer comme intermédiaires entre ce genre et les Planorbes: les Physes ont en effet les tentacules placés comme dans ceux-ci, tandis que, par la forme du corps et par conséquent de la coquille, elles se rapprochent des Limnées; elles vivent d'ailleurs de la même manière. Ce sont des animaux lacustres qui nagent renversés et fort vite; ils ont cela de particulier d'être presque toujours sénestres, d'avoir un manteau assez grand pour se développer sur une partie de la coquille, ce qui la polit et l'empêche de s'encroûter. Ce genre est caractérisé de la manière suivante:

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal presqu'en tout semblable à celui des Limnées; tentacules subconiques ou sétacés, élargis à la base; manteau digité ou simple sur les bords, pouvant se recourber en dessus et couvrir plus ou moins la coquille. Coquille enroulée le plus souvent à gauche, ovale ou oblongue, à spire saillante; ouverture longitudinale, rétrécie supérieurement; columelle torse; bord droit très-mince, tranchant, s'avançant en partie au-dessus du plan d'ouverture; point d'opercule.

C'est à M. de Ferussac que l'on doit la connoissance de ce genre à l'état fossile. Il a trouvé l'analogue du *Physa hypnorum* dans les terrains lacustres de Lauzerte: depuis, nous en avons trouvé une magnifique espèce aux environs d'Epernay d'après les indications de notre collègue M. de Basterot; nous l'avons fait connoître dans notre ouvrage sur les fossiles des environs de Paris. Le nombre des espèces vivantes n'est pas encore considérable; il est à présumer qu'il s'augmentera, puisque l'on trouve de ces coquilles dans presque tous les pays, en Europe, en Afrique, dans les deux Amériques et à la Nouvelle-Hollande.

1. Physe marron. *Physa castanea.*

Ph. testâ sinistrorsâ, ovato-oblongâ, ventricosâ, tenuissimâ, pellucidâ, castaneâ; striis exiguis, longitudinalibus, obliquis; spirâ brevissimâ, apice erosâ.

Encycl. *pl.* 459. *fig.* 1. *a. b.*

An Physa Novæ-Hollandiæ. Blainv. *Malac. pag.* 450. *pl.* 37. *fig.* 3?

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 6. *pag.* 456. *n°.* 1.

Lamarck a été dans l'erreur en indiquant cette espèce vivant dans la Garonne, quoiqu'en réalité elle ne se soit encore rencontrée que dans les eaux douces de la Nouvelle-Hollande. Nous en rapprochons, avec quelque doute, l'espèce figurée par M. de Blainville dans son *Traité de Malacologie*, parce que, si la figure en est bien faite, elle présente quelques différences assez notables dans la forme de la columelle.

Cette coquille est ovale, assez courte et ventrue; sa spire pointue, quelquefois rongée au sommet, est formée de cinq à six tours très-courts, très-convexes, réunis par une suture simple et peu profonde; le dernier tour est beaucoup plus grand que tous les autres réunis, il se termine par une ouverture ovale-oblongue, un peu rétrécie à son sommet. Le bord droit est très-mince, un peu relevé; le gauche se confond avec la columelle, qu'il borde dans une partie de son étendue: cette columelle, légèrement sinueuse dans son milieu, est épaisse sur la base et légèrement tordue dans sa longueur. La surface extérieure de cette coquille est lisse ou finement striée par des accroissemens: elle est d'un brun-marron foncé; à l'intérieur cette couleur est un peu moins intense, et la columelle est blanche.

Cette espèce, la plus grande connue à l'état vivant, se trouve à la Nouvelle-Hollande; mais elle n'est pas la seule qui habite ce pays, ce qui pourroit contribuer à la faire confondre avec d'autres qui s'en rapprochent. Longueur 20 millim., largeur 12.

2. Physe des fontaines. *Physa fontinalis.*

Ph. testâ sinistrorsâ, ovali, diaphanâ, lævi, luteo-corneâ; spirâ brevissimâ, acutiusculâ.

Bulla fontinalis. Lin. Gmel. *pag.* 3427. *n°.* 18.

Planorbis bulla. Muller, *Verm. pag.* 167. *n°.* 353.

Lister, *Conch. tab.* 134. *fig.* 34.

Gualt. *Test. tab.* 5. *fig. cc.*

La Bulle aquatique. Geoff. *Coq. pag.* 101. n°. 10.

Favanne, *Conch. pl.* 61. *fig. e.* 5.

Chemn. *Conch. tom.* 9. *tab.* 103. *fig.* 877. 878.

Bulimus fontinalis. Brug. *Diction. n°.* 17.

Physa fontinalis. Drap. *Moll. pl.* 3. *fig.* 8. 9.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 6. *pag.* 156. *n°.* 2.

Nous avons mentionné ici le *Physa fontinalis* pour en compléter la synonymie. Bruguière l'ayant décrite dans le premier volume de ce Dictionnaire sous le nom de *Bulimus fontinalis*, nous renvoyons à sa description, qui est aussi complète qu'on peut le desirer.

3. Physe des mousses. *Physa hypnorum.*

Ph. testâ sinistrorsâ, ovato-oblongâ, lævi, diaphanâ, nitidâ, lutescente; spirâ exsertâ, peracutâ, nigro maculatâ.

Bulla hypnorum. Lin. Gmel. *pag.* 3428. *n°.* 19.

Planorbis turritus. Muller, *Verm. pag.* 169. *n°.* 354.

Petiv. *Gaz. tab.* 10. *fig.* 8.

Dargenv. *Conch. pl.* 27. *fig.* 6. *figura septima ad dexterum.*

Chemn. *Conch. tom.* 9. *tab.* 103. *fig.* 882. 883. *a. b. c.*

Bulimus hypnorum. Brug. *Diction. n°.* 11.

Bulla turrita. Gmel. *pag.* 3428. *n°.* 20.

Physa hypnorum. Drap. *Moll. pl.* 3. *fig.* 12. 13.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 6. *pag.* 157. *n°.* 3.

Cette espèce a été aussi décrite par Bruguière sous le nom de *Bulimus hypnorum*, et nous ne l'avons non plus mentionnée que pour rendre plus complète la synonymie; nous renvoyons en conséquence à l'article Bulime de ce Dictionnaire. Dans l'intéressant ouvrage que vient de publier M. Michaud pour servir de supplément à celui de Draparnaud, nous trouvons parmi les observations importantes qu'il y a consignées quelques remarques relatives au genre qui nous occupe, et entr'autre à la Physe des sources, qui n'est autre chose que le jeune âge de l'*Achatina folliculus* de Lamarck. Déjà cette coquille, comme nous avons eu ailleurs l'occasion de le démontrer, a servi à M. Risso pour l'établissement de deux genres que nous avons dû rejeter.

PHYTHIE.

Genre proposé par M. Gray dans sa Classification naturelle des Mollusques (*Bullet. des Scienc. février* 1824) pour l'*Auricula myosotis* de Draparnaud. Nous ignorons les motifs qui ont déterminé le savant anglais à former ce genre, que l'on n'admettra sans doute que lorsque son auteur en aura démontré la nécessité.

PHYTIPHAGES.

Lamarck a partagé tous les Mollusques qu'il nomme Trachélipodes dans son dernier ouvrage, en deux grandes sections, sous le rapport de la manière de vivre et de la nature des alimens. Il est à remarquer que le plus grand nombre de Mollusques qui ont une coquille à ouverture entière ne se nourrissent que de matières végétales, d'où la dénomination de Phytiphages que Lamarck

leur a imposée, réservant le nom de Zoophages (*voyez* ce mot) à tous ceux qui ont l'habitude de se nourrir de la chair des autres Mollusques.

PIE.

On donne vulgairement ce nom à une grande espèce de Turbo, *Turbo pica* des auteurs. *Voy.* Turbo.

PIED-D'ANE.

On donnoit autrefois ce nom aux coquilles qui sont aujourd'hui comprises dans le genre Spondyle de Linné. *Voyez* Spondyle.

PIÉTIN. *Pedipes.*

Ce genre a été établi pour la première fois par Adanson (*Voy. au Séneg. pag.* 11. *pl.* 1) pour une singulière coquille habitée par un Mollusque plus singulier encore par quelques points de son organisation. Ce genre méritoit bien d'être adopté, ou au moins mentionné par les conchyliologues qui écrivirent depuis Adanson; cependant on n'en trouve aucune trace dans les ouvrages de Bruguière, ni dans les premiers travaux de M. Cuvier, de Lamarck et de leurs imitateurs. M. Cuvier ne le mentionna pas davantage plus tard dans le *Règne animal*, et Lamarck le confondit sans doute avec les Auricules, quoiqu'il n'en parle pas dans son dernier ouvrage. M. de Ferussac fut un des premiers qui ait adopté le genre Piétin; il le rapprocha des Tornatelles et des Pyramidelles dans la famille des Auricules. On ne connoissoit encore ces derniers que d'une manière imparfaite quant à l'organisation, et l'on ne connoissoit pas du tout celle des autres genres : aujourd'hui que l'on sait que les Tornatelles sont operculées, et que l'anatomie des Auricules a pu être faite sur de belles et grandes espèces, on a les moyens, par une comparaison plus exacte, de mettre plus convenablement en rapport ces divers genres. M. de Blainville, en adoptant le genre Piétin, ne connoissoit point encore ce fait si curieux de l'opercule dans les Tornatelles. Entraîné par quelques rapports, il crut pouvoir considérer les Tornatelles et les Conovules comme appartenant au même genre que le Piétin. M. de Blainville fut bientôt désabusé : aussi, dans les nouvelles additions et corrections à son *Traité de Malacologie*, qu'il publia à la suite de ce même traité avec le dernier fascicule de l'atlas, on voit que ce savant a rétabli le genre Tornatelle, qui désormais ne pourra plus faire partie de la famille des Auricules, et, à plus forte raison, du genre Piétin. *Voy.* Tornatelle.

Lamarck avoit, le premier, créé le genre Conovule, et l'avoit réuni ensuite aux Auricules; M. de Blainville, comme nous venons de le voir, l'a réuni aux Piétins : devoit-il y rester ou retourner aux Auricules ? C'est à quoi il seroit peut-être difficile de répondre jusqu'au moment où l'on connoîtra l'animal que M. de Blainville assure n'être pas operculé. Il suit de ce que nous venons de dire que la famille des Auricules, qui doit être placée non loin de celle des Limnées, ne doit plus contenir les genres Pyramidelle et Tornatelle, dont le génie de Lamarck avoit, ce nous semble, bien deviné la place.

Le Piétin, d'après ce qu'en dit Adanson, a, par la position des yeux, la forme des tentacules, ainsi que par la disposition des organes de la génération, des rapports évidens avec les Auricules; il en diffère par son pied divisé en deux parties par un sillon transverse très-profond, qui lui donne une manière de marcher tout-à-fait insolite parmi les Mollusques. Composé de deux talons, il s'appuie sur le postérieur pour porter en avant toute la partie antérieure de son corps; lorsqu'elle est appuyée sur le talon antérieur le postérieur se détache pour s'appliquer le plus près possible de l'antérieur, et donner à celui-ci la facilité de faire un nouveau pas : on peut comparer cette marche à celle de quelques sangsues, et mieux encore à celle des chenilles, qu'à cause de cela les entomologistes nomment *Arpenteuses*.

Voici les caractères que l'on peut donner à ce genre :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal spiral, tête non proboscidiforme, portant deux tentacules cylindriques oculés à la base interne, verticaux; pied partagé en deux talons par un sillon transversal, large et profond; organes de la mastication semblables à ceux des Planorbes; point d'opercule. Coquille ovoïde, épaisse, à spire beaucoup plus courte que le dernier tour; ouverture longitudinale, ovalaire, entière, garnie de plusieurs dents columellaires, dont une postérieure toujours plus grande que les autres, une ou deux sur le bord droit.

Les Piétins sont des coquilles marines qui vivent dans le creux des rochers, surtout de ceux qui sont battus par les flots; leur coquille est épaisse, d'un blanc sale ou brunâtre, et présentant toujours à la partie postérieure de l'ouverture une dent beaucoup plus grande que les autres, qui s'interpose entre les deux parties du pied lorsque l'animal est rentré dans sa coquille.

On ne connoît encore qu'un petit nombre d'espèces dans ce genre, et peut-être sera-t-il nécessaire d'y joindre l'*Auricula ringens* des auteurs et les autres espèces analogues que quelques naturalistes rangent à tort, selon nous, parmi les Marginelles. Il y a sans contredit beaucoup d'analogie entre les Piétins et les coquilles que nous citons, mais il y a quelques différences assez notables qui s'opposent à leur réunion actuelle, parce que l'on ne connoît pas les animaux aussi-bien que celui du Piétin. Dans les uns et les autres on ob-

serve des plis columellaires; mais ce qui distingue essentiellement les Piétins, c'est que leur bord droit est dépourvu de bourrelet marginal, et qu'il est denté dans toute sa longueur, ce qui n'a jamais lieu dans l'*Auricula ringens* et ses congénères.

PIÉTIN d'Adanson. *Pedipes Adansoni.*

P. testâ ovato-ventricosâ, subglobulosâ, anticè obtusâ, tenuissimè striatâ, subnudâ; aperturâ ovato oblongâ, posticè attenuatâ; columellâ triplicatâ, basi dilatatâ, albâ; plicâ posticali maximâ, obliquâ; margine dextro crasso, in medio bidentato; dentibus inaequalibus.

Le Piétin. ADANS. *Voy. au Sénég. pag.* 11. *pl.* 1. *genre* 4.

Pedipes Adansoni. DE BLAINV. *Malac. pag.* 352.

Cette coquille est fort remarquable; elle est ovale-oblongue, déprimée de haut en bas, obtuse à ses extrémités; son ouverture est fort oblique à l'axe, comme dans les Natices; sa spire est très-courte, formée de quatre tours très-rapprochés, fort courts et légèrement convexes; le dernier, beaucoup plus grand que tous les autres, est finement strié en travers. L'ouverture est médiocre, ovale-oblongue et longitudinale, rétrécie à son sommet; elle est grimaçante, comme dans les Scarabés; son bord columellaire, très-aplati à la base, présente trois plis, dont le postérieur est extrêmement grand et obliquement incliné d'arrière en avant. Le bord droit est obtus, mais non bordé en dehors; vers le milieu de sa longueur il porte deux petites dents inégales: l'antérieure est la plus grosse, et elle s'avance plus profondément que l'autre dans l'intérieur de l'ouverture.

Cette coquille, qui est restée rare dans les collections, est cependant, d'après Adanson, fort commune au Sénégal; elle est de la grosseur d'un petit pois. Sa longueur est de 7 millim. et sa largeur de 5.

PIGEON ou PIGEONNEAU.

Les marchands donnent encore quelquefois ce nom à des coquilles de genres différens; ils y ajoutent le plus souvent une épithète caractéristique: ainsi ils appellent Pigeon ou Pigeonneau blanc, le *Strombus epidromis*; Pigeonneau blanc pyracé, une variété de la même coquille; Pigeon ou Pigeonneau fauve, le *Strombus gibberulus*; Pigeon couvant ou Pigeonne couvante, le *Columbella mercatoria*. La même coquille est désignée aussi quelquefois par le seul nom de Pigeonneau.

PILA.

Nom que Klein, dans son *Tentamen ostracologicum* (*pag.* 83. *pl.* 5. *fig.* 100), a donné à un genre démembré des Nérites; il cite pour seul exemple une figure copiée dans Bonanni, et qui peut se rapporter au *Nerita plicata* de Linné. Ce genre n'a point été adopté.

PILÉIFORME. *Pileiformes.*

Seconde famille de l'ordre des Scutibranches de M. Latreille (*Familles naturelles du Règne animal, pag.* 201), proposée pour réunir toutes les coquilles patelloïdes que Lamarck avoit fait entrer pour la plupart dans sa famille des Calyptraciens. (*Voyez* ce mot.) Lamarck a eu le tort de faire entrer dans cette famille des coquilles symétriques et régulières, et d'autres qui ne le sont jamais; mais, par ce tact particulier qui lui faisoit deviner les rapports, il en avoit rejeté le genre Navicelle pour le transporter, contre l'opinion de M. Cuvier, dans la famille des Néritacées (*voyez* ce mot), quoiqu'alors l'animal n'en fût pas connu. Cependant l'observation directe qui a été faite par M. de Blainville a confirmé complétement les prévisions de Lamarck. M. Latreille n'a évité ni l'une ni l'autre de ces fautes, malgré les discussions relatives au genre Navicelle, qui, avant le travail de M. de Blainville, avoient déjà suffisamment éclairé la question; il le laisse dans cette famille, ce qui y entraîne aussi nécessairement le genre Piléole, qui a avec les Navicelles les plus grands rapports.

M. Latreille caractérise cette famille par la coquille, qui est peu ou point contournée en forme de bonnet ou de bouclier; il la divise en deux sections: la première, pour les coquilles chambrées ou ayant un diaphragme, renferme les genres Navicelle, Crépidule et Calyptrée; la seconde, pour les coquilles sans diaphragme, contient les genres Hipponice, Cabochon, Émarginule, Fissurelle et Parmophore. *Voyez* ces mots, ainsi que NÉRITACÉE et PILÉOLE.

Nous nous abstiendrons de critiquer cet arrangement non-recevable du savant entomologiste; nous avons donné aux articles MOLLUSQUES et NÉRITACÉE les motifs qui, selon nous, sont suffisans pour faire rejeter des groupemens de genres tels que celui-ci.

PILÉOLE. *Pileolus.*

Genre établi pour la première fois par M. Sowerby, dans le *Genera of Shells*, n°. 19, pour de petites coquilles fossiles découvertes dans l'oolite. Nous ne connoissions point ce travail de M. Sowerby lorsque nous lûmes, en 1825, à la Société d'Histoire naturelle, une notice sur ces coquilles qui nous avoient été communiquées nouvellement; nous proposions de les réunir en genre distinct avec une autre espèce fossile des environs de Paris. Au moment de la publication de notre notice dans le premier volume des *Annales des Sciences na-*

nelles, et lorsque déjà elle étoit imprimée, nous eûmes connoissance des observations du savant anglais, ainsi que du nom générique qu'il avoit choisi; nous ne pûmes apporter d'autres changemens à notre travail que de substituer le nom générique et les noms spécifiques de M. Sowerby aux nôtres. Notre opinion pour ce qui concerne la place à donner au nouveau genre fut entièrement conforme à la sienne. La forme et la structure de ces coquilles les rapproche des Nératines, et on peut les considérer comme intermédiaires entre ce genre et les Navicelles. Ces rapports ont été confirmés depuis par les travaux de M. de Blainville, et plus intimement établis, puisque ce savant, dans son *Traité de Malacologie*, *pag.* 445, réunit en un seul les genres Nérite, Nératine et Piléole. Pour les deux premiers, nous sommes entièrement de son avis; mais pour le troisième, nous lui trouvons des caractères génériques suffisans. Ils peuvent être exprimés de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille patelliforme, régulière, elliptique ou circulaire, conique; sommet droit ou légèrement en spirale, et alors incliné en arrière; face inférieure concave, tranchante sur ses bords; ouverture entière, petite, à peine du tiers de la face inférieure; bord columellaire denté ou strié, bord droit lisse; spirale très-courte, peu ou point sensible à l'extérieur.

Nous ne connoissons encore que quatre espèces dans ce genre, et toutes sont fossiles : deux d'Angleterre, une des environs de Paris, et l'autre de Hauteville. Ce sont de très-petites coquilles qui ressemblent, à l'extérieur, soit aux Patelles, soit aux Cabochons; elles sont régulières, à peu près symétriques; leur sommet subcentral est ordinairement incliné du côté postérieur, et contourné en spirale très-courte et à peine d'un tour et demi. Il existe à l'état fossile, aux environs de Paris, une fort grande coquille, connue sous le nom de *Nerita conoidea*. Lorsqu'elle est dans son entier accroissement, elle forme le passage le plus évident entre les Piléoles et les Nérites; sa spire, plus développée que dans les Piléoles, est cependant relevée au sommet, où elle forme plusieurs tours, de telle sorte que cette coquille a dans son ensemble la forme extérieure de certains Cabochons.

1. Piléole néritoïde. *Pileolus neritoides*. Nob.

P. testâ ovato-oblongâ, conicâ, patelliformi, lævigatâ; apice acuto, recurvo, spirali postico; aperturâ semilunari; columellâ crenato-dentatâ.

Nob. *Ann. des Scienc. nat. tom.* 1. *pag.* 191. *n°* 3. *pl.* 13. *fig.* 3. *a. b. c.*

Ibid. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, pl.* 17. *fig.* 17. 18.

Petite coquille oblongue-ovale, conique, toute lisse, qui a quelques rapports par sa forme extérieure avec une petite Patelle ou un Cabochon; le sommet est élevé, postérieur, légèrement tourné en spirale, et incliné sur le côté droit; la base de cette coquille ressemble à une Nératine. La columelle s'avance en un large diaphragme, dont le bord libre, légèrement arqué, est finement dentelé dans presque toute sa longueur. L'ouverture est très-petite, semi-lunaire; le bord droit, mince et tranchant, s'épaissit un peu sur les parties latérales de l'ouverture : on voit à la forme de celle-ci, et surtout aux accidens de la columelle, qu'elle doit être fermée par un opercule.

Cette coquille, fort rare dans le bassin de Paris, ne s'est encore rencontrée jusqu'à présent qu'à Houdan et à Mouchy-le-Châtel. Les plus grands individus ont 9 millim. de longueur.

2. Piléole lisse. *Pileolus lævis*. Sow.

P. testâ conico-depressâ, lævigatâ, suborbiculatâ, infrà concaviusculâ, marginatâ; vertice subcentrali; aperturâ minimâ, semilunari; columellâ sublævigatâ, callo ovato munitâ.

Sow. *Gener. of Schells, n°.* 19. *fig.* 5. 6. 7. 8.

Nob. *Ann. des Scienc. nat. loc. cit. pl.* 13. *fig.* 1. *a. b. c.*

Sow. *Miner. conchol. pl.* 432. *fig.* 5. 6. 7. 8.

Petite coquille fort singulière; elle ressemble à l'extérieur à une petite Patelle régulière, symétrique, à sommet presque central, et ne montrant aucune trace de spire; la surface extérieure est lisse, quelquefois un peu onduleuse vers les bords. La base est aplatie; elle présente un bord fort large qui entoure l'ouverture et sa callosité : cette ouverture est très-étroite, très-petite, plus large que longue. La columelle est assez épaisse, à peine dentelée; elle est surmontée d'une large callosité lenticulaire, aplatie, nettement séparée par une dépression.

Cette coquille, remarquable par sa forme, est pourvue d'une spirale intérieure; on ne peut donc l'éloigner du Piléole néritoïde, qui a de plus un commencement de spire extérieure.

On doit la découverte de cette coquille à M. Miller, qui l'a trouvée dans l'oolite, à Ancliff, près de Bath, en Angleterre. Les plus grands individus ont 8 ou 9 millim. de diamètre.

3. Piléole plissé. *Pileolus plicatus*. Sow.

P. testâ orbiculatâ, conicâ, patelliformi, regulari, symetricâ, costellis numerosis radiantibus ornatâ, infrà concaviusculâ, marginatâ; margine crenulato; vertice subcentrali, simplici; aperturâ semilunari, minimâ; columellâ recta, dentatâ, callo lenticulari munitâ.

Sow. *Miner. conchol. loc. cit. fig.* 1. 2. 3. 4.

Ibid. *Gener. of Schells*, nº. 19. *fig.* 1. 2. 3. 4.

Nob. *Ann. des Scienc. nat. loc. cit. pl.* 13. *fig.* 2. *a. b. c.*

Cette espèce se distingue facilement de la précédente; sa base est arrondie, elle est conique, patelliforme, régulière, symétrique, à sommet subcentral, pointu et sans aucune trace de spire. Ce sommet donne naissance à un grand nombre de petites côtes rayonnantes, régulières, qui, en aboutissant sur le bord, y produisent un grand nombre de crénelures; ces côtes sont arrondies, ordinairement lisses, quelquefois légèrement onduleuses. La base de la coquille est élargie: on y voit une très-petite ouverture semilunaire, plus large que longue, et terminée du côté droit par une sinuosité assez profonde. Le bord columellaire est droit, finement dentelé dans toute sa longueur; la columelle est chargée en dehors d'une large callosité sublenticulaire, bornée en dehors par un sillon assez profond.

Cette espèce a été trouvée avec la précédente dans une couche oolitique. Les plus grands individus ont 6 à 7 millim. de diamètre.

PILEOPSIS.

Nom latin du genre Cabochon de Lamarck. *Voyez* Cabochon et Hipponice.

PILON.

Les conchyliologues du dernier siècle donnoient ce nom à quelques Strombes ou Ptérocères jeunes. Cette expression est tombée en désuétude.

PINCE DE CHIRURGIEN.

Les marchands donnent ce nom à quelques espèces de Tellines très-alongées et terminées en bec, telles que la *Tellina Spengleri*, *rostrata*, etc. *Voyez* Telline.

PINCEAU DE MER.

Nom vulgaire de l'Arrosoir. *Voyez* ce mot.

PINNE. *Pinna.*

Des genres de coquilles bivalves que les Anciens connurent, celui-ci est un de ceux sur lequel il existe le moins d'équivoque; sa forme remarquable, facile à reconnoître, le byssus soyeux [illegible] Grecs donnoient déjà depuis long-temps le nom de Pinne [illegible] fixé perpendiculairement, en partie dans la vase ou dans le sable à l'aide de son byssus; il paroît même que Rondelet avoit vu l'animal, qu'il considère comme une masse de chaire molle dans laquelle on ne distingue rien, si ce n'est une partie plus dure et plus coriace, le muscle adducteur. Belon a donné aussi une figure qui représente d'une manière fort grossière une coquille de ce genre. Audrovande copie les figures des deux auteurs que nous venons de citer; il y ajoute plusieurs espèces qui jusque là étoient restées inconnues. Il est assez remarquable, malgré la facilité de reconnoître ces coquilles, que les Anciens n'y aient point confondu quelques coquilles étrangères; il dut en résulter nécessairement dans les auteurs qui vinrent après ceux que nous venons de citer, un groupement naturel qu'ils n'eurent qu'à imiter en faisant connoître successivement de nouvelles espèces: c'est ce que nous voyons dans le célèbre Lister, qui les a très-bien distinguées dans son *Synopsis conchyliorum*, où elles forment parmi les bivalves une section à part. Lister fut imité par Langius, Tournefort, Klein, etc., et enfin le genre fut définitivement consacré par Linné, qui sentit très-bien ses rapports avec les Moules, à côté desquelles il les rangea dans son Système. Adanson, qui en connut une espèce au Sénégal, lui trouva assez de ressemblance avec les Moules pour les confondre avec elles dans le genre assez peu naturel qu'il nomma Jambonneau. Sous cette dénomination, que quelques auteurs moderne sont adoptée pour le genre qui nous occupe, Adanson a réuni des coquilles fort différentes des Moules, des Modioles, des Avicules, des Pinnes et des Cardites. On ne suivit pas l'exemple d'Adanson, et on eut raison pour ceci; car, comme on vient de le voir, son genre Jambonneau ne vaut rien. Bruguière, tout en conservant le rapprochement de Linné des Pinnes avec les Moules, s'en éloigna en ceci, qu'au lieu de les placer tous deux à la fin des Bivalves, il les range, d'après des rapports mal compris, entre les Solens et les Tellines, se rapprochant en cela de Klein, dont Bruguière savoit apprécier les défauts. Poli, qui dans son grand et magnifique ouvrage a fait connoître dans ses détails l'anatomie des Pinnes, leur donne le nom de *Chimæra*. Il les associe avec son genre Callitriche, qui représente les genres Moule, Modiole et Lithodome de Lamarck, pour en faire la troisième famille de sa méthode. Ces genres ont, quant à l'organisation, les rapports les plus intimes, et comme ils en ont aussi avec les Avicules et les Pernes, on a dû changer les rapports établis par Bruguière; c'est ce qu'a fait Lamarck, et à son imitation tous les auteurs qui l'ont suivi. Quand Lamarck eut établi des familles parmi les Mollusques, dans sa *Philosophie zoologique*, on trouva celle des Byssifères, dans laquelle les Pinnes sont entre les Moules et les Modioles. Comme cette [illegible]

contenoit encore plusieurs autres genres qui n'avoient pas avec eux toute l'analogie desirable, Lamarck la réforma dans son dernier ouvrage, où la famille des Mytilacées est composée des mêmes élémens que celle de Poli, c'est-à-dire des genres Modiole, Moule et Pinne. M. Cuvier, malgré l'analogie reconnue de ces genres, les a pourtant séparés dans deux familles différentes. Le genre Pinne fait partie de la seconde division, de celle des Ostracées, et les Moules font partie de la famille des Mytilacées avec les Anodontes, les Mulettes, les Cardite et les Crassatelles.

Ces rapports entre des genres si différens, si éloignés les uns des autres par tout ce que l'on connoît, sont tels que personne ne les a adoptés, à l'exception de M. de Ferussac qui les a modifiés dans ses *Tableaux méthodiques*. La famille des Mytilacées de M. Cuvier devient un ordre dans lequel sont distribués en trois familles les mêmes genres : la première de ces familles est celle des Mytilacées littéralement imitée de Lamarck. M. de Blainville a également imité Lamarck en adoptant de lui la famille des Mytilacées ; on n'y trouve cependant que deux genres, les Moules et les Pinnes : cela vient de ce que M. de Blainville réunit aux Moules les Modioles et les Lithodomes. Dans la dernière édition du *Règne animal*, M. Cuvier n'a apporté aucuns changemens dans les rapports du genre qui nous occupe. Nous avons vu, à l'article Mollusques, qu'il étoit nécessaire de rapprocher les Pinnes des Avicules, et nous nous sommes fondé sur plusieurs points d'organisation, et surtout sur la distribution du système nerveux. Le savant que nous citons a caractérisé le genre de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps ovale, alongé, assez épais, enveloppé dans un manteau fermé en dessus, ouvert en dessous, et surtout en arrière, où il forme quelquefois une sorte de tube garni de cirrhes tentaculaires; un appendice abdominal, flabelliforme, subsillonné, et un byssus très-considérable ; bouche pourvue de lèvres doubles outre les deux paires d'appendices labiales ; deux muscles adducteurs, l'un très-grand, submédian et subpostérieur ; l'autre très-petit, inséré dans le sommet de la coquille ; coquille subcornée, fibreuse, cassante, régulière, équivalve, longitudinale, triangulaire, pointue antérieurement où est le sommet, qui est droit, élargi et souvent comme tronqué en arrière ; charnière dorsale, longitudinale, linéaire, sans dents ; ligament marginal occupant presque tout le bord dorsal de la coquille ; une seule impression musculaire très-large en arrière ; un indice de l'antérieure dans le sommet de la coquille.

Parmi les coquilles vivantes les Pinnes sont au nombre de celles qui ont une structure fibreuse ; les fibres ont même cela de remarquable d'être perpendiculaires aux valves et non longitudinales, comme on pourroit le penser. Cette disposition rend cassantes les coquilles de ce genre ; mais les cassures, comme on doit le penser, ne ressemblent pas à celles des autres coquilles. On doit distinguer, dans presque toutes les espèces de Pinnes, deux couches fort différentes : une corticale et extérieure, qui est fibreuse, et l'autre intérieure, adhérant fortement à la première ; elle est ordinairement nacrée, et elle offre la structure lamelleuse de tous les autres Conchifères. Cette composition se dévoile très-bien dans les coquilles fossiles de ce genre. On voit, comme nous l'avons observé sur celles des environs de Paris, la substance nacrée se réduire en lames brillantes d'une apparence talqueuse avec une telle facilité, que Lamarck a cru qu'elle étoit naturellement dépourvue de la couche corticale. Quelques coquilles fossiles, qui furent d'abord désignées par M. Saussure sous le nom de Pinnigène, semblèrent par leur structure se rapprocher des Pinnes ; bientôt après on découvrit dans les couches de la craie d'autres coquilles également fibreuses, mais tout-à-fait différentes des premières quant aux caractères du genre : on s'aperçut donc que cette organisation fibreuse pouvoit appartenir à plusieurs genres ; dès-lors on s'appliqua à les distinguer, ce que l'on ne put faire que peu à peu par la difficulté que l'on a de trouver de ces coquilles entières. Cependant on connoît déjà les genres Catille et Inocérame ; mais il en reste un que Guettard avoit nommé Trichite, qui est probablement le même que le Pinnigène de M. Saussure, sur lequel nous pourrons donner quelques éclaircissemens. (*Voyez* Trichite.) Ainsi, de ces coquilles pétrifiées, il n'en reste pas qui doive appartenir aux Pinnes.

Ce qui a contribué sans doute à rendre le genre Pinne plus célèbre que beaucoup d'autres, c'est le byssus que porte l'animal ; il a cela de remarquable en effet d'être assez gros, et composé de longs filamens soyeux, fins et d'une grande souplesse, d'une telle qualité enfin qu'ils peuvent être filés et employés à la confection de vêtemens très-souples, bien chauds et inaltérables dans leurs couleur : ils ont aussi cette propriété précieuse de conserver toujours le brillant de la soie. De toutes les mers, la Méditerranée est jusqu'à présent celle où l'on trouve les Pinnes en plus grande abondance : aussi est-ce sur certaines parties de son littoral que les habitans les pêchent, autant pour leur nourriture que pour le byssus. Il y a quelques siècles que le commerce des objets confectionnés avec cette laine étoit beaucoup plus étendu qu'aujourd'hui ; c'étoit en Sicile et en Calabre que l'on trouvoit surtout des étoffes, des gants, des bas, etc. Maintenant, le peu qui s'en fabrique est vendu aux étrangers comme objet de curiosité ; cependant, un des fabricans les plus distingués de France, M. Ternaux, a exposé, au milieu des brillans et

et les produits de ses vastes manufactures, une [illegible] d'étoffe souple et légère faite entièrement de byssus.

Les Pinnes habitent de préférence les mers calmes, et préfèrent les endroits profonds de quelques toises et à l'abri des forts coups de vent. Les crochets, qui sont longs et pointus, sont enfoncés dans le sable ou dans la vase, et l'animal se tient dans cette position au moyen de son byssus, qu'il fixe sur les corps qui l'environnent. Parmi les espèces, il en est un certain nombre qui sont constamment bâillantes par le côté postérieur; celles-là n'ayant pas besoin de s'ouvrir et de se fermer autant que les autres, ont un ligament beaucoup plus [illegible], et présentent quelquefois, comme nous en possédons un exemple, le singulier accident d'une soudure complète des valves, à l'exception d'un petit espace destiné au passage du byssus.

1. Pinne demi-nue. *Pinna semi-nuda.*

P. testâ fulvo-griseâ, posticè latissimâ, oblique truncata; sulcis longitudinalibus, squamiferis, lateris postici curvis, descensis, nudis.

Lister, *Conch. tab.* 372. *fig.* 213?

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 9[illegible]. *fig.* 3.

Knorr, *Vergn. tom.* 2. *tab.* 26. *fig.* 1.

Chemn. *Conch. tom.* 8. *tab.* 89. *fig.* 775.

Var. b) *Testâ minore, fusco-nebulosa; sulcis [illegible], mediatis præsertim squamiferis.*

Gualt. *Test. tab.* 79. *fig. a.*

Pinna exusta? Gmel. *n°.* 14.

Coquille alongée, subtrigone, à base large et tronquée un peu obliquement; son sommet est pointu, et il donne naissance, du côté supérieur, à un assez grand nombre de côtes longitudinales, [illegible], nettement séparées, qui occupent seulement une partie de la surface extérieure: ces côtes sont chargées d'écailles redressées, courtes, subtubuleuses, espacées. Le côté antérieur présente quelques stries obsolètes, et principalement des sillons irréguliers d'accroissement; le bord supérieur est [illegible] dans presque toute sa longueur à un ligament peu épais; le bord inférieur est sinueux dans sa longueur, il est oblique, très-mince, tranchant, légèrement bâillant à son extrémité antérieure pour le passage du byssus. Le côté postérieur est le plus étroit; il est peu oblique, bâillant, et les bords en sont onduleux. A l'intérieur, cette coquille présente une partie de sa surface couverte d'une lame nacrée, [illegible], quelquefois violâtre. A l'extérieur, la couleur est d'un brun sale, peu foncé. La variété se distingue par des [illegible], irrégulièrement [illegible].

Cette coquille [illegible] pro-vient, d'après Lamarck, des mers d'Amérique. Sa longueur est de 17 à 18 centimètres.

2. Pinne hérissée. *Pinna nobilis.*

P. testâ griseâ, rufescentè, echinatissimâ; sulcis longitudinalibus, crebris, supernè squamiferis, squamis confertis, [illegible], recurvis.

Pinna nobilis. Lin. Gmel. *n°.* 3.

Bonanni, *Recr.* 2. *fig.* 24.

Gualt. *Test. tab.* 78. *fig. b.*

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 92. *fig.* 4. *ultima.*

Chemn. *Conch. tom.* 8. *tab.* 89. *fig.* 777.

Encycl. *pl.* 200. *fig.* 1.

(b.) Chemn. *Conch. tom.* 8. *tab.* 89. *fig.* 776.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 131. *n°.* 5.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec la Pinne écailleuse; elle prend quelquefois un très-grand volume; elle est alongée, triangulaire, fort étroite, à sommet obtus lorsqu'elle est très-vieille. Sa surface extérieure présente un très-grand nombre de sillons longitudinaux, peu élevés et quelquefois onduleux; ils sont hérissés dans leur longueur d'un très-grand nombre d'écailles subtubuleuses, redressées, minces et très-rapprochées les unes des autres: on les voit disposées en rangées longitudinales. Le bord supérieur est légèrement arqué dans sa longueur; il donne insertion à un ligament étroit, fort solide, qui s'étend du sommet à la base. Le côté inférieur est convexe, un peu bâillant antérieurement pour le passage du byssus. Le côté postérieur est régulièrement arqué en demi-cercle; les bords en sont très-minces, papyracés et largement bâillans. A l'intérieur, cette coquille est grisâtre; on y voit deux grandes taches nacrées, qui s'étendent depuis le milieu jusque dans les sommets. Sur l'une d'elles, la supérieure, on voit une grande impression musculaire, superficielle, régulièrement ovalaire.

Cette coquille, assez commune dans les collections, prend une taille quelquefois très-considérable; elle est longue de 4 à 5 décimètres. Elle provient des mers d'Amérique, et on la cite aussi quelquefois de la Méditerranée, mais probablement par erreur, car il est facile de la confondre avec la Pinne écailleuse.

3. Pinne écailleuse. *Pinna squamosa.*

P. testâ [illegible]

Pinna squamosa. Gmel. *n°.* 6.

[illegible]

[illegible]

Gualt. *Test. tab.* 78. *fig. a.*

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 91. *fig.* 1.

Chemn. *Conch. tom.* 8. *tab.* 92. *fig.* 784. *è specimene juniore.*

Ejusd. *tab.* 93. *fig.* 787.

Encycl. *pl.* 200. *fig.* 2.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 132. *n°.* 6.

Espèce très-voisine de la précédente, qui, comme elle, devient très-grande, mais qui s'en distingue au premier aspect par la couleur rouge de l'intérieur des valves. Cette coquille est alongée, triangulaire; son sommet, très-pointu, est ordinairement dénué d'écailles, tandis que le reste de la surface extérieure en est complétement hérissé; ses écailles sont nombreuses, serrées, redressées, subimbriquées, courtes et quelquefois tuberculeuse. Elles sont disposées en rangées transverses, arquées dans leur longueur: ces rangées représentent les accroissemens, et elles ont absolument la même direction que le bord postérieur. Le bord supérieur est ordinairement droit, quelquefois concave; l'inférieur est droit aussi, mais légèrement sinueux vers l'extrémité antérieure à l'endroit où passe le byssus. Le bord postérieur est très-mince, arqué presque en demi-cercle et assez largement bâillant. A l'intérieur, cette coquille est toute lisse, d'un rouge briqueté, très-vif, si ce n'est vers l'extrémité antérieure, où se trouve dans chaque valve deux grandes taches nacrées.

Cette coquille, fort commune dans la Méditerranée, se trouve fossile en Italie et en Morée. M. Virelet, membre de l'expédition de Morée, a rapporté de ce pays des fragmens fossiles de cette espèce d'une épaisseur beaucoup plus considérable que ce que l'on remarque dans les individus vivans, ce qui nous fait présumer qu'autrefois cette coquille acquérait une taille plus gigantesque qu'aujourd'hui.

Les grands individus vivans ont jusqu'à près de 2 pieds de longueur; Lamarck en cite même un de 2 pieds 9 pouces.

4. Pinne pectinée. *Pinna pectinata.*

P. testâ tenui, pellucidâ, corneâ; latere antico longitudinaliter sulcato; margine recto, squamis serrato; postico rugis transversis obliquè curvis.

Pinna pectinata. Lin. Gmel. *n°.* 2.

Chemn. *Conch. tom.* 8. *tab.* 87. *fig.* 710 et 711.

Var. b.) *Testa lateris antici margine mutico.*

Gualt. *Test. tab.* 79. *fig. a.*

Pennant, *Zool. brit. tom.* 4. *tab.* 69. *fig.* 80.

Var. c.) *Testâ laevigatâ; sulcis longitudinalibus, obsoletissimis.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 133. *n°.* 9.

Cette coquille est alongée, très-étroite, très-mince, cassante, d'une couleur de corne peu foncée; les crochets sont pointus, nacrés et noirâtres. La surface extérieure présente quelques côtes longitudinales, fort étroites, inégales et onduleuses. Sur ces côtes on remarque, principalement vers leur extrémité postérieure, quelques écailles courtes, inégales, redressées: un rang de ces écailles, placé le long du bord supérieur, y produit de nombreuses crénelures assez régulières. Le bord inférieur est sinueux, bâillant à son extrémité antérieure pour le passage du byssus; l'extrémité postérieure est obliquement tronquée, très-largement bâillante. A l'intérieur, les valves sont lisses, à peine nacrées, si ce n'est vers l'extrémité antérieure, où se remarque une tache assez courte de cette couleur. L'impression musculaire postérieure est très-grande, superficielle, ovale-obronde et un peu prolongée postérieurement.

Cette coquille, assez rare dans les collections, provient, d'après Lamarck, des mers australes. Sa longueur est de 18 centimètres.

5. Pinne enflée. *Pinna saccata.*

P. testâ subirregulari, tenui, fragilissimâ, sulcis longitudinalibus undatim rugosa; postico latere medio sinu coarctato.

Pinna saccata. Lin.

Rumph. *Mus. tab.* 46. *fig. n.*

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 92. *fig. centralis.*

Favanne, *Conch. pl.* 50. *fig. c. mala.*

Encycl. *pl.* 200. *fig.* 4. *mala.*

Var. b.) *Testâ minore, rubro-fucescente.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 133. *n°.* 10.

Coquille fort singulière, très-précieuse à cause de sa rareté; elle n'a pas la régularité des autres espèces du même genre, elle se contourne de diverses manières, probablement pour s'accommoder au lieu qu'elle habite. Elle est ordinairement alongée et un peu déprimée, et d'autres fois plus courte et très-renflée. Son test est toujours très-mince, flexible, transparent, d'un jaune d'or ou d'un jaune safrané. L'extrémité antérieure pointue et la surface extérieure présentent un assez grand nombre de côtes obtuses, onduleuses, peu régulière, qui rendent les bords onduleux en y aboutissant. Le bord supérieur est ordinairement droit; il donne insertion à un petit ligament fort étroit, au-dessus duquel les bords se soudent entre eux, sans laisser aucune trace de la séparation des valves. Dans ce cas, l'élasticité du test est mise en jeu lorsque les valves s'ouvrent et se rapprochent. Le bord inférieur est toujours irrégulier, plus ou moins bombé et plus ou moins

sinueux, selon les individus. L'extrémité postérieure est obliquement tronquée et largement bâillante. A l'intérieur, les valves sont de la même couleur qu'au-dehors, si ce n'est à l'extrémité antérieure, où l'on remarque une petite tache nacrée.

Nous possédons un individu de cette espèce dans lequel les valves sont devenues immobiles par suite de la soudure de leurs bords. Cette coquille, qui provient de l'Océan indien, a quelquefois 14 ou 15 centim. de longueur; mais les individus de cette taille sont très-rares.

6. Pinne en hache. *Pinna dolabrata.*

P. testâ muticâ, supernè imbricato-lamellosâ; sulcis longitudinalibus, obsoletis; margine antico longiore, recto, subacuto.

An Pinna bicolor? Gmel. *n°.* 13.

Chemn. *Conch. tom.* 8. *tab.* 90. *fig.* 780?

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 133. *n°.* 12.

La figure citée de Chemnitz n'appartient pas, très-vraisemblablement, à cette espèce; elle a une autre forme, d'autres couleurs, et ses côtes autrement disposées.

Cette coquille est alongée, triangulaire, mince, subtransparente, lisse vers les crochets, d'où partent, en rayonnant, un petit nombre de côtes obsolètes, sur lesquelles se trouvent, surtout vers le côté postérieur, un grand nombre de lames légèrement relevées en écailles. Le côté supérieur est droit ou un peu concave; il est très-alongé et dépasse de beaucoup le côté inférieur : celui-ci est presque droit, un peu sinueux à la base, et légèrement bâillant pour le passage du byssus. Le côté postérieur est très-obliquement incliné et légèrement arrondi; il présente un bâillement assez large, et ses bords sont extrêmement minces.

Cette coquille, assez rare dans les collections, se trouve dans les mers de l'Inde; elle prend quelquefois un volume considérable. Lamarck en cite un individu de 360 millim. de long.

7. Pinne pavillon. *Pinna vexillum.*

P. testâ muticâ, brevi, latâ, rufo-nigricante, supernè retusâ; basi acutâ; sulcis longitudinalibus, tenuibus asperatis.

Pinna vexillum. Gmel. *n°.* 15.

Born, *Mus. tab.* 7. *fig.* 8.

Chemn. *Conch. tom.* 8. *tab.* 91. *fig.* 783.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 134. *n°.* 14.

Cette coquille est l'une de celles qui peuvent servir de passage aux Avicules; elle est oblongue, triangulaire, à base large et à sommet pointu, ses côtés forment un triangle presqu'équilatéral; elle est assez épaisse, solide, d'un brun-noir fort intense; sa surface extérieure présente quelques sillons étroits, onduleux, mutiques vers le sommet, et souvent écailleux vers la base. Le côté supérieur est droit, court, et reçoit un ligament assez épais, surtout vers le milieu de sa longueur; le bord inférieur est assez fortement sinueux vers l'extrémité antérieure; le côté postérieur est presque droit et largement bâillant. A l'intérieur, cette coquille est d'un brun très-foncé; elle présente, dans une partie de son étendue, une tache nacrée, brillante, d'un violet-brunâtre. Les impressions musculaires sont fort grandes; l'antérieure surtout est proportionnellement plus étendue que dans aucune autre espèce; l'impression musculaire postérieure est arrondie, superficielle, et se prolonge supérieurement en un appendice fort étroit.

Cette coquille, ordinairement d'un médiocre volume, vient des mers de l'Inde; elle est longue de 18 cent.

8. Pinne noirâtre. *Pinna nigrina.*

P. testâ ovato-rotundatâ, opacâ, extùs intùsque nigricante; striis longitudinalibus, squamiferis; squamis brevissimis, lunatis, superioribus remotioribus.

Rumph. *Mus. tab.* 46. *fig.* L.

Gualt. *Test. tab.* 81. *fig. a.*

Chemn. *Conch. tom.* 8. *tab.* 88. *fig.* 774.

Encycl. *pl.* 199. *fig.* 1. *a. b.*

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec la précédente, et n'en est peut-être qu'une variété; elle s'en distingue néanmoins par sa taille, toujours beaucoup plus grande, et un peu par sa forme, beaucoup plus ovalaire. Elle est en effet ovale-oblongue, très-large, ayant le côté supérieur plus court que le postérieur; elle est très-épaisse, bombée, presque lisse, et présentant quelquefois quelques rayons longitudinaux, obscurs, très-aplatis, sur lesquels on voit la base des écailles dont ils étoient pourvus: on remarque de plus un très-grand nombre de sillons d'accroissement, et vers le côté postérieur quelques grandes écailles irrégulièrement dispersées. Les crochets sont étroits, pointus; ils sont séparés par un sinus profond que forme le bord inférieur à l'endroit où passe le byssus. Le bord supérieur est droit, court, assez épais, et donne insertion à un ligament épais qui a de la ressemblance avec celui des Avicules. Le bord antérieur forme un angle presque droit avec le bord supérieur; le bord postérieur est très-alongé, arrondi et fortement bâillant. A l'intérieur, les valves sont d'un noir foncé, et elles offrent, comme dans l'espèce précédente, une surface d'une médiocre étendue, d'une nacre violacée. A l'extrémité des crochets se trouve une très-grande impression musculaire, triangulaire, divisée dans le milieu par une côte peu saillante;

l'impression musculaire postérieure est très-grande, arrondie, superficielle, et prolongée à son extrémité supérieure et antérieure par un appendice court et étroit.

Cette coquille, dont le test est très-épais, est toute noire en dedans et en dehors; elle est une de celles des espèces de ce genre dont la couche corticale est la plus épaisse, et offre le plus facilement un exemple de la structure fibreuse de cette couche.

Cette grande coquille, qui a 33 centimètres de longueur et 24 de largeur, se trouve dans l'Océan indien, où elle paroît assez rare.

9. Pinne nacrée. *Pinna margaritacea.* Lamk.

P. testâ elongatâ, cuneiformi, trigonâ, angustâ, sublævigatâ, vel sulcis longitudinalibus, superficialibus, undulatis instructâ; extùs fuscâ, fibrosâ, intùs albâ, margaritaceâ.

Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 6. *pag.* 218. *n*°. 1, et *tom.* 9. *pl.* 17. *fig.* 3.

Def. *Dict. des Sc. nat. tom.* 41. *pl.* 71.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 280. *pl.* 41. *fig.* 15.

Nous avons fait figurer un moule intérieur de cette coquille, sur lequel la partie nacrée seule existe, pour donner une idée plus satisfaisante de l'ensemble de la coquille que ne pourroient le faire des fragmens plus ou moins complets. Deux circonstances rendent presqu'impossible la conservation de cette espèce : son peu d'épaisseur, et la facilité avec laquelle la partie corticale abandonne la couche nacrée. Cette circonstance est si ordinaire, que Lamarck a décrit la partie nacrée seulement. Cette erreur fut rectifiée par M. Defrance dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles.*

La Pinne nacrée est une coquille alongée, triangulaire, cunéiforme, déprimée latéralement; son côté postérieur, qui forme le plus petit côté du triangle, a les angles obtus; il est bâillant, et il est incliné sur l'axe longitudinal. Les crochets sont petits, pointus, rapprochés; il en part en rayonnant un petit nombre de sillons superficiels, onduleux, qui s'effacent peu à peu vers le bord postérieur : quelquefois ces sillons n'existent pas, si ce n'est vers les crochets, où ils sont obsolètes. Le côté inférieur est plus obtus, et il est très-peu bâillant antérieurement pour le passage du byssus. A l'intérieur, les valves sont d'un blanc-nacré; elles sont de la même couleur en dehors lorsqu'elles sont dépouillées de la couche corticale : celle-ci est brune, fibreuse, cassante, et ne présente jamais de traces d'écailles ou d'épines.

On trouve cette coquille à Grignon, Courtagnon, Parnes, Mouchy, Sèvres, Chaillot, Paris (catacombes), Senlis, Valmondois, et en Belgique, aux environs de Mons, à Valognes, et aux environs de Londres. Sa longueur est de 95 mill.

PINNIGÈNE.

Genre proposé par Deluc et mentionné par Saussure, dans son *Voyage au Mont-Salève,* pour une coquille à contexture fibreuse que Guettard avoit avant cela nommée Trichite. *Voyez* ce mot et Pinne.

PINNITE.

On donnoit autrefois ce nom, non-seulement aux véritables Pinnes fossiles, mais encore aux fragmens de toutes les coquilles à contexture fibreuse, comme Catille, Inocérame, Pinnigène ou Trichite. *Voyez* ces mots.

PINTADINE. *Meleagrina.*

Lamarck avoit proposé ce genre pour des coquilles très-voisines des Avicules, et qui se confondent avec elles par des nuances insensibles; nous n'avons point adopté ce genre, que nous avons traité à l'article Avicule, auquel nous renvoyons.

PIQURE DE MOUCHE.

Nom vulgaire d'une espèce du genre Cône. *Voyez* ce mot.

PIQURE DE PUCE.

Nom vulgaire d'une espèce de Cône, *Conus pulicarius,* dont la description se trouve à l'article Cône, n° 17, de ce Dictionnaire.

PIRAZE.

Genre inutilement démembré des Cérites par Montfort dans sa *Conchyliologie systématique, tom.* 2, *pag.* 459. Le type de ce genre est le *Cerithium ebeninum* de Lamarck, qui ne diffère pas assez de ses autres congénères pour être raisonnablement séparé; à peine seroit-il permis d'en faire une sous-division secondaire dans le genre. *Voyez* Cérite.

PIREL.

On est encore incertain sur ce que peut être le Pirel d'Adanson (*Voy. au Sénég. pl.* 17. *fig.* 10); cette coquille paroît appartenir au genre Vénus, mais ni la figure ni la description ne suffisent pour décider la question. Gmelin l'a placée dans ses Tellines, sous le nom de *Tellina cancellata;* mais rien ne justifie cette opinion.

PIRÈNE.

Lamarck a proposé ce genre, dans l'*Extrait du Cours,* pour caractériser quelques espèces de coquilles lacustres qui ne diffèrent des Mélanopsides que par leur forme turriculée et une échancrure

marginale au bord droit, tous les autres caractères les rapprochant des Mélanopsides. M. de Férussac avec raison les y a confondus, ce que nous avons également fait. *Voyez* MÉLANOPSIDE.

PIRGO.

M. Defrance a institué ce genre dans le tome 41 du *Dictionnaire des Sciences naturelles*, où il est caractérisé et figuré dans l'atlas. M. de Blainville pense que cette coquille appartient aux Ptéropodes, et M. d'Orbigny croit au contraire qu'elle doit faire partie des Céphalopodes; il l'a placée, d'après cette opinion, dans son genre Biloculine. *Voyez* ce mot.

PIRGOPOLE.

Un corps fossile appartenant probablement au genre Dentale, et que M. Defrance a décrit dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles* sous le nom d'Entale, a été donné par Montfort, dans sa *Conchyliologie systématique*, pour une coquille multiloculaire, voisine des Bélemnites. Cela prouve avec quelle légèreté et quelle mauvaise foi Montfort faisoit ses genres, et combien on doit se méfier de ses travaux.

PIROGUE.

Nom vulgaire que les marchands donnoient à une espèce d'Huître, connue actuellement dans les ouvrages systématiques sous le nom d'*Ostrea virginica*. Voyez HUÎTRE.

PISIDIUM.

Pfeiffer a pensé, dans son *Traité des Coquilles terrestres*, que l'on pouvoit séparer des Cyclades, pour en former un genre distinct, quelques espèces dont les siphons ne sont point saillans; ce sont les *Cyclas obliqua*, *obtusalis* et *fontinalis*, qui composent ce genre, dont les caractères sont insuffisans pour être adoptés. *Voyez* CYCLADE.

PISUM.

Genre proposé par Mégerle, dans son *Nouveau Système de Conchyliologie*, pour le *Cyclas rivicola*; il fait conséquemment un double emploi du genre Cyclade, établi long-temps avant. *Voyez* CYCLADE.

PITAR.

Le Pitar d'Adanson (*Voyag. au Sénég. pag.* 226. *pl.* 16. *fig.* 7) est une coquille qui appartient au genre Cythérée de Lamarck, et non à la *Venus islandica* (*Cyprina islandica* Lamk.), comme Gmelin l'avoit cru. Cette espèce n'a point été indiquée par Lamarck dans son dernier ouvrage, et ne paroît pas connue dans les collections, quoique, d'après Adanson, elle soit très-répandue, très-commune sur toutes les côtes du Sénégal.

PITONILLE.

Dans la louable intention d'éviter la confusion qui peut résulter de deux noms génériques aussi voisins qu'Hélice et Hélicine, Montfort, dans sa *Conchyliologie systématique*, a proposé de substituer celui de Pitonille à celui d'Hélicine. On a prétendu que Montfort pour ce genre avoit pris des coquilles marines du genre Rotella de Lamarck; mais outre la synonymie, qui ne laisse point de doutes sur la coquille que désigne Montfort, et qui est une véritable Hélicine, on peut répondre qu'alors on ignoroit si les Hélicines étoient terrestres, fluviatiles ou marines. Au reste, cette dénomination de Montfort n'a pas prévalu. *Voyez* HÉLICINE.

PLACENTE. *Placenta.*

Retzius avoit formé le genre *Placenta* pour les coquilles que plus tard Lamarck comprit dans celui auquel il donna le nom de Placune. M. Schumacher, dans son *Essai de Conchyliologie*, a adopté le nom de Retzius de préférence à celui de Lamarck, qui est plus généralement adopté. *Voy.* PLACUNE.

PLACENTULE.

Ce genre fut proposé par Lamarck, dans l'Encyclopédie, d'abord sous le nom de Pulvinule, qu'il changea depuis, dans l'*Extrait du Cours*, pour celui de Placentule, qu'il a conservé dans son dernier ouvrage, et qui a été adopté par presque tous les conchyliologues. M. de Ferussac, cependant, le confond avec les Lenticulines, et M. de Blainville l'admet dans toute son intégrité. M. d'Orbigny fils, d'après des observations nouvelles, rapporte à son genre Nonionine (*voyez* ce mot) les deux seules espèces de Placentules de Lamarck; effectivement, on est forcé de convenir que ces espèces rentrent bien dans ce genre.

PLACOBRANCHE. *Placobranchus.*

Genre établi par van Hasselt pour un Mollusque nu de la côte de Java, qu'il considère comme voisin des Doris. On eut la première connoissance de ce genre dans le *Bulletin des Sciences naturelles*, *octobre* 1824, *pag.* 240, où il est complétement caractérisé. M. de Blainville l'a mentionné dans le Supplément de son *Traité de Malacologie*, *pag.* 628, en observant qu'il appartiendroit plutôt aux Cyclobranches. Nous ferons remarquer que parmi les Cyclobranches de l'auteur que nous citons, se trouve aussi le genre Doris, ce qui accorde assez bien l'opinion des deux naturalistes. Nous allons rapporter les caractères qui lui ont été donnés par van Hasselt, ou plutôt tels que M. de Blainville les a réduits d'après lui.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps très-déprimé, formant avec le pied un

distinct une sorte de lame un peu gibbeuse au milieu; tête distincte, arrondie en avant, avec un appendice ou tentacule concave en dessous de chaque côté; yeux rétractiles, très-petits, fort rapprochés sur le milieu de la tête; bouche inférieure avec une paire de tentacules labiaux, subaigus, sans trompe; branchies découvertes et formées par des lamelles très-fines, serrées, divergentes antérieurement d'un centre commun; anus supérieur à droite de la gibbosité dorsale; orifices des organes de la génération distans; celui de l'oviducte à droite en avant de l'anus, celui de l'appareil excitateur mâle à la base du tentacule droit.

Van Hasselt donne quelques observations anatomiques que nous allons rapporter textuellement : « L'anatomie de l'unique espèce de ce genre m'a » fait connoître une ouverture bucale sans trompe » et un canal intestinal tubiforme, large et si » court, qu'il ne s'étend pas plus loin que de la » bouche au côté droit du bourrelet central du » dos, s'y terminant en anus supérieur. L'ovaire, » que je vis dilaté par un grand nombre d'œufs » de diverses grandeurs, et dont les plus gros » étoient les antérieurs, est situé immédiatement » au-dessous de la surface respiratrice. Les tubes » réservoirs des œufs se réunissent au bourrelet » dorsal pour former un canal commun, situé au- » dessus de toutes les entrailles, excepté l'intes- » tin, et s'ouvre au côté droit en avant du der- » nier. La verge, prolongement terminé par un » bouton bleuâtre, est cachée dans un canal qui » n'est que la continuation du sillon creusé sous » les cornes latérales; un vaisseau déférent très- » fin s'y rend des testicules, organe glanduleux » et de forme alongée, situé au côté droit du » bourrelet central. Le cœur, placé au côté gauche » du bourrelet, est presque rond et d'une couleur » roussâtre. Les branchies sont continuellement » exposées à l'influence de l'eau ambiante, même » lorsque les côtés du corps sont relevés jusqu'à » se toucher par leurs bords supérieurs; car ces » parois forment alors au-dessus des branchies un » canal ouvert aux deux côtés où l'eau peut libre- » ment entrer. Elles ressemblent à des lamelles » très-fines qui, sur le devant du dos, partent » d'un point central, et se perdent sur le bord » extérieur. Dès qu'on expose la suface respira- » toire à l'air, elle se couvre d'un humeur blanche » et sans âcreté. »

Tout fait présumer, d'après ce que l'on vient de voir, que ce genre sera conservé, la disposition des branchies étant bien suffisante pour le caractériser et le distinguer.

On ne connoît encore qu'une seule espèce de ce genre, et c'est uniquement dans les mers de l'Inde, à Java, qu'elle s'est trouvée jusqu'à présent.

PLACOBRANCHES (Les).

M. Rang, dans son *Manuel de Conchyliologie*, a pensé qu'il étoit nécessaire de faire une famille distincte avec le genre Placobranche lui seul, et qu'il met à côté de celle des Doris. Il est à présumer que l'opinion de M. Rang sera adoptée plus tard; car il est vrai que les Placobranches ont une organisation très-distincte de celle des animaux compris dans la famille des Doris; mais nous remarquons que les Placobranches, sous le rapport des organes digestifs, ont beaucoup d'analogie avec les Linguelles, et pourroient peut-être s'en rapprocher. *Voyez* PLACOBRANCHE et LINGUELLE.

PLACUNE. *Placuna*.

Genre de la famille des Ostracées de Lamarck, et que Linné et ses imitateurs avoient confondu parmi les Anomies. Ce fut Bruguière le premier qui créa ce genre dans les planches de ce Dictionnaire, et lui donna le nom de Placune, qu'il a conservé depuis. Il l'avoit placé près des Anomies, des Acardes et des Pernes. Lamarck le caractérisa dans le *Système des Animaux sans vertèbres*, et le mit en contact avec les Pernes et les Peignes, entre lesquels il se trouve. Plus tard il le plaça plus convenablement, dans sa *Philosophie zoologique*, dans la famille des Ostracées, entre les Anomies et les Vulselles. Cet arrangement resta le même dans l'*Extrait du Cours*, ainsi que dans l'*Histoire des Animaux sans vertèbres*, quoique la famille des Ostracées ait été démembrée. (*Voy.* OSTRACÉES.) M. Cuvier suivit à peu près l'opinion de Lamarck; car on voit le genre qui nous occupe dans les Ostracées à un seul muscle, entre les Anomies et les Spondyles, non loin des Vulselles et des Pernes. M. de Ferussac propose des rapports fort différens dans ses *Tableaux systématiques* : les Placunes sont entre les Productes et les Huîtres; il est difficile de deviner dans quelle intention et par quelle convenance de caractères elles sont ainsi placées. M. de Blainville ne diffère pas notablement de Lamarck, si ce n'est que les Vulselles étant transportées avec juste raison dans la famille des Malléacées, les Placunes se trouvent entre les Anomies et les Huîtres.

M. Latreille (*Familles nat. du Règne animal*, *pag.* 210) admet aussi les Placunes parmi les Ostracées, mais dans la seconde division de la deuxième section, celle qui renferme les coquilles qui ont des dents cardinales; par ce caractère se trouvent réunis les deux genres Placune et Plicatule, qui diffèrent beaucoup entr'eux, et qui, dans notre manière de penser, doivent être dans deux familles séparées.

Les Placunes ont pour la contexture du test beaucoup d'analogie avec les Anomies; comme elles, elles sont minces, feuilletées, assez solides, nacrées et fort aplaties; l'animal doit en être très-mince, à en juger par le peu d'intervalle qui existe entre les valves lorsqu'elles sont fermées. Lamarck a exprimé les caractères de ce genre de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille libre, irrégulière, aplatie, subéquivalve; charnière intérieure offrant sur une valve deux côtes longitudinales, tranchantes, rapprochées à leur base et divergentes en forme de V; et sur l'autre valve deux impressions qui correspondent aux côtes cardinales, et donnent attache au ligament.

L'aplatissement considérable des Placunes, et surtout la disposition de la charnière, les rendent fort remarquables et très-faciles à distinguer. Lamarck met dans sa caractéristique que les impressions de l'une des valves correspondent aux côtes saillantes de l'autre valve. Cette manière de s'exprimer laisse du doute, parce que les impressions sont en dehors des dents cardinales, c'est-à-dire les débordent extérieurement, et cela tient à la manière dont le ligament est placé. Ce n'est point au sommet des dents cardinales qu'il adhère pour s'insérer dans le sillon, mais bien sur les parties latérales externes de chacune de ces dents. Si l'on y fait attention, en effet, on observe que le côté externe des dents cardinales est creusé d'une gouttière où l'on voit les traces de l'adhérence au ligament. Nous possédons deux individus de ce genre où cette disposition est facile à observer, le ligament n'ayant point été rompu. On remarque au centre des valves une impression musculaire, ovalaire ou ronde, médiocrement grande relativement à l'étendue de la coquille: celle-ci est ordinairement arrondie, plate, quelquefois contournée sur ses bords. La forme des dents cardinales, leur longueur, leur divergence, sont de bons caractères pour distinguer sûrement les espèces en les joignant avec les autres différences extérieures qu'elles peuvent offrir.

Lamarck, à l'imitation de Bruguière, a fait entrer dans le genre Placune une coquille pétrifiée des environs de Metz et de Nancy. Cependant, en examinant un grand nombre d'individus, on découvre facilement les traces de leur adhérence aux corps sous-marins dont ils conservent l'empreinte. Nous sommes parvenus à en ouvrir quelques-uns, et nous avons pu examiner avec soin leur charnière, qui est absolument semblable à celle des Plicatules. Ces deux caractères nous ont déterminé à reporter dans ce dernier genre cette coquille, dont Parkinson avoit fait un genre inutile, sous le nom de Harpax. (*Voyez* ce mot et Plicatule.) Le nombre des espèces connues est peu considérable: Lamarck en décrit trois et M. de Blainville quatre.

Jusqu'à présent il n'existe aucune espèce fossile parfaitement déterminée; car la coquille fossile qui se trouve en Égypte, et qui est figurée dans le grand et magnifique ouvrage qu'ont illustré les savans du gouvernement de l'expédition d'Égypte, pourroit fort bien, malgré les apparences, appartenir à un autre genre que celui-ci. Il est du moins permis de conserver du doute jusqu'au moment où on aura examiné la charnière.

1. Placune selle. *Placuna sella.*

Pl. testa subtetragona, curvata, sinuoso-repanda, cornea; striis longitudinalibus exilissimis.

Anomia sella. Lin. Gmel. *pag.* 3343.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 90. *fig.* 4. *mediana.*

Knorr, *Vergn. tom.* 4. *tab.* 18. *fig.* 1. 2.

Favanne, *Conch. pl.* 41. *fig. d.* 3.

Chemn. *Conch. tom.* 8. *tab.* 79. *fig.* 714.

Encycl. *pl.* 174. *fig.* 1.

(b.) Encycl. *pl.* 174. *fig.* 3.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 6. *pag.* 224. *n°.* 1.

Coquille fort grande, fort aplatie, ordinairement contournée et largement sinueuse à son bord inférieur; elle est arrondie, subtétragone, quelquefois plus large que longue; ses crochets terminaux ne sont point saillans et sont à peine indiqués. La surface extérieure est lamelleuse, chargée d'un très-grand nombre de stries très-fines, très-rapprochées, onduleuses, et souvent interrompues par des accroissemens. A l'intérieur, cette coquille est lisse, et présente vers le centre, dans la ligne médiane, une impression musculaire tout-à-fait arrondie et très-superficielle.

Cette coquille, répandue assez communément dans les collections, se reconnoît facilement à sa couleur d'un rouge pourpré, cuivreux, avec des reflets verdâtres.

D'après Lamarck, cette coquille se trouve dans l'Océan indien; son diamètre est de 15 à 16 centim.

2. Placune papyracée. *Placuna papyracea.*

Pl. testa subtetragona, planulata, albo-violacea, et spadiceo variegata; striis longitudinalibus, subundatis.

Gualt. *Test. tab.* 104. *fig. e.*

Chemn. *Conch. tom.* 8. *tab.* 79. *fig.* 715.

Encycl. *pl.* 174. *fig.* 2.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 5. *pag.* 224. *n°.* 2.

La Placune papyracée est toujours plus petite que la précédente; elle est subquadrangulaire, plus large que longue, extrêmement mince, papyracée, très-fragile, et d'une couleur tantôt blanchâtre, nuée de violâtre, et quelquefois d'une couleur violacée, avec des taches plus foncées et nuageuses. Sa surface extérieure présente un très-grand nombre de stries très-fines, onduleuses, très-rapprochées, et souvent interrompues par des accroissemens. Le bord supérieur est presque droit, tandis que l'inférieur est arrondi et se confond insensiblement avec les bords antérieur et postérieur. La surface interne est lisse, polie, brillante; les dents cardinales sont inégales, et l'impression musculaire est fort petite.

Cette coquille, assez rare, se trouve dans l'Océan indien, ainsi que dans la mer Rouge; elle est longue de 80 millim. et large de 90.

3. Placune vitrée. *Placuna placenta.*

Pl. testâ suborbiculari, planâ, pellucidâ, albâ; striis longitudinalibus, subdecussatis.

Anomia placenta. Lin. Gmel. *pag.* 3345.

Lister, *Conch. tab.* 225. *fig.* 60, et 226. *fig.* 61.

Chemn. *Conch. tom.* 8. *tab.* 79. *fig.* 716.

Encycl. *pl.* 173. *fig.* 1. 2.

(b.) Encycl. *pl.* 173. *fig.* 3.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 6. *pag.* 224. *n°.* 3.

Cette coquille est arrondie, suborbiculaire, un peu plus large que longue, quelquefois un peu contournée sur les côtés; elle est blanche, transparente, très-aplatie; sa surface extérieure, chargée de lamelles concentriques très-multipliées, présente aussi un très-grand nombre de stries longitudinales très-fines, onduleuses, souvent bifurquées ou anastomosées. En dedans la coquille est lisse, polie, brillante; sa nacre, terne dans les vieux individus, reflète de très-vives couleurs dans les jeunes. Les dents cardinales sont très-grandes, mais très-inégales; l'une d'elles, la plus grande, qui est aussi la postérieure, est tout-à-fait droite; l'autre est légèrement arquée dans sa longueur.

Cette coquille, à cause de sa blancheur et de sa transparence, a reçu le nom vulgaire de Vitre chinoise. Elle devient quelquefois très-grande, son diamètre étant souvent de 19 ou 20 centim. Elle vit, avec les précédentes, dans l'Océan indien.

PLAGIMYONES. *Plagimyona.*

M. Latreille, dans les *Familles naturelles du Règne animal* (*pag.* 212), partage l'ordre premier des Conchifères, ses *Patulipalla*, en deux sections, les Mésomyones et les Plagimyones. Ceux-ci, qui correspondent assez bien aux Ostracées à deux muscles de M. Cuvier, ne contiennent qu'une seule famille, celle des Arcacés, qui, sous le rapport de la disposition du manteau, qui est complétement fendu, peut servir d'intermédiaire entre les Monomyaires et les Dimyaires; cependant le trop grand rapprochement des animaux de cette famille avec ceux des Huîtres est, nous croyons, une faute de plusieurs méthodes dans laquelle Lamarck n'est pas tombé.

PLAGIOLE.

Premier sous-genre du genre Obliquaire de M. Rafinesque (*Monogr. des Coq. de l'Ohio*), caractérisé par l'axe extra-médial, la dent l'amellaire courbe, le ligament courbe, la forme variable, mais non oblique. Le genre Obliquaire ne pouvoit être conservé, parce qu'il est démembré inutilement des Mulettes, à plus forte raison les sous-genres qui le composent. *Voyez* Mulette.

PLAGIOSTOME. *Plagiostoma.*

Nous avons vu, en traitant le genre Lime, qu'il étoit nécessaire d'y joindre la plus grande partie des espèces du genre Plagiostome de Lamarck, tandis que les autres espèces devoient se ranger au nombre des Spondyles. Le genre Plagiostome tel que Lamarck l'avoit conçu est donc désormais inutile, et l'on pourra s'en convaincre en consultant les articles Lime, Spondyle et Mollusques, auxquels nous renvoyons.

PLAIN-CHANT.

Nom vulgaire et marchand du *Voluta musica.*

PLANAXE. *Planaxis.*

Les auteurs anciens, aussi bien que Linné et Bruguière, confondirent les coquilles de ce genre avec les Buccins: elles en ont effectivement l'apparence, mais ils ressemblent davantage à certaines Pourpres, ayant comme elles la columelle plate, mais l'échancrure beaucoup plus petite. Lamarck est l'auteur de ce genre; il le proposa dans le tome 7 des *Animaux sans vertèbres*, et lui trouvant des rapports avec les Phasianelles, il le plaça entre les Turbos et ce genre. Cependant, si l'on fait attention que Lamarck ne connoissoit pas l'opercule de ce genre, on se demandera quels ont été les motifs de sa détermination; car, rien dans ces coquilles ne ressemble aux véritables Phasianelles que la forme générale, encore d'une manière peu satisfaisante. Il faut dire que Lamarck réunissoit aux Phasianelles plusieurs Littorines (*voyez* Turbo) qui ont la columelle aplatie, mais point échancrée à la base, ce qui sans doute aura conduit le savant auteur des *Animaux sans vertèbres* à une erreur peu importante.

Depuis long-temps nous possédions dans notre collection plusieurs individus de ce genre avec l'opercule; cela nous conduisit, après une comparaison aussi complète que possible, à les rapprocher des Mélanopsides: nous donnâmes à M. de Blainville un de ces individus operculés, et il a jugé de la même manière que nous; car, dans son *Traité de Malacologie*, les Planaxes sont immédiatement après les Mélanopsides dans la famille des Entomostomes. Nous devons faire observer que les rapports établis par M. de Blainville sont peu différens de ceux de Lamarck; ce dernier place les Mélanopsides, aussi bien que les Planaxes, dans les coquilles à ouverture entière, et dont les animaux conséquemment ne sont point siphonifères. M. de Blainville, au contraire, les range parmi les Mollusques, qui sont toujours pourvus d'un siphon, tels que les Cérites, Vis, Eburne, Buccin, Harpe, Tonne, Cassidaire, Casque, Ricinule, Pourpre, Cancellaire et Concholépas. Si nous nous en rapportons à la description de l'animal des Mélanopsides que M. de Ferussac a donnée dans la monographie de ce genre

(*Mém. de la Soc. d'hist. nat. tom.* 1. *pag.* 133), il s[illegible] nettement séparé des Cérites et autres genres voisins, à tel point que cet auteur n'a point hésité dans sa méthode à laisser ces coquilles, à l'exemple de Lamarck, parmi celles qui ont l'ouverture entière. Si l'on admet le rapprochement des Planaxes et des Mélanopsides, ces deux genres, liés entr'eux par leurs rapports, devront subir les mêmes changemens de familles; peut-être la connoissance de l'animal des Planaxes pourra servir à déterminer leur place et celle des Mélanopsides dans la série. Voici les caractères de ce genre :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille ovale, conique, solide; ouverture ovale, un peu plus longue que large; columelle aplatie et tronquée à la base, séparée du bord droit par un sinus étroit et plus court que lui; face intérieure du bord droit sillonnée ou rayée, et une callosité dentiforme à son origine; opercule corné, presque complet, ovale, mince, subspiral. Animal inconnu.

Lamarck n'a caractérisé dans ce genre que deux espèces et signalé une troisième figurée par Born, sous le nom de *Buccinum sulcatum*. Nous croyons pouvoir y rapporter une petite coquille fort commune dans les collections, et qui a été rangée par Lamarck parmi les Pourpres sous le nom de *Purpura nucleus*. Nous l'avons munie de son opercule, et nous pouvons dire qu'il n'existe aucune différence avec celui des Planaxes, et que du reste la coquille que nous citons a tous les caractères du genre où nous proposons de l'introduire. Nous pensons qu'on pourroit y ajouter encore une coquille fossile du bassin de Paris, que Lamarck, avant l'établissement des Planaxes, avoit mise parmi les Cérites; il lui a donné le nom de Cérite muricoïde. Cette espèce, par ses accidens extérieurs, s'éloigne assez des autres Planaxes dont elle présente cependant les caractères essentiels, quant à la forme de la columelle, sa troncature et le bourrelet décurrent du bord droit; les stries internes de ce bord ne sont pas non plus si nombreuses ni si fortement marquées. Bruguière confondoit les Planaxes avec les Buccins, et réunit en une seule les trois espèces actuellement connues dans ce genre. On trouvera leur description à l'article Buccin de ce Dictionnaire, sous le nom de *Buccinum sulcatum*. Voyez Buccin.

PLANITES. *Planites.*

Genre proposé par M. de Haan pour les Ammonites qui sont à peine involvées, et dont l'accroissement se fait insensiblement, de sorte que ces coquilles restent discoïdes, mais très-aplaties. Nous ne croyons pas que ces caractères soient suffisans pour l'établissement d'un genre, surtout lorsque [illegible] on trouve entr'elles une fusion insensible de tous les caractères tirés de la forme. *Voyez* AMMONITE.

PLANORBE. *Planorbis.*

Ce genre fut autrefois indiqué par Lister dans son *Synopsis conchyliorum*; il fait à lui seul une petite section parmi les coquilles fluviatiles, et il les distingue de toutes les autres par leur mode d'enroulement. Lister ne fit pas la faute grossière de confondre les Planorbes avec les Ammonites; son exemple auroit dû servir aux conchyliologues plus nouveaux, qui tombèrent néanmoins dans cette erreur. Dès 1756, Guettard caractérisa ce genre d'une manière fort exacte en y faisant entrer les caractères de l'animal et ceux de la coquille; il lui donna le nom qu'il a conservé depuis, celui de *Planorbis*. C'est dans son Mémoire pour servir à former quelques caractères des coquillages, publié dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, que ce genre fut établi. L'année d'après, Adanson le confirma en proposant aussi un genre pour les Planorbes; il lui donna le nom de Goret, qui n'a point été adopté. Geoffroy, dans son excellent *Traité des coquilles de Paris*, a adopté le genre Planorbe, institué par Guettard; comme lui il le caractérisa d'après l'animal et sa coquille. Malgré ces antécédens, Linné confondit les Planorbes, ainsi que beaucoup d'autres genres non moins distincts, avec les Hélices, réunissant ainsi des types d'animaux divers pour la manière de vivre et l'organisation. Quoique souvent imitateur de Linné, Muller cependant sut éviter cette faute en admettant le genre Planorbe; en cela il fut imité par Bruguière. Ainsi, dès la fin du dernier siècle, le genre Planorbe avoit été sanctionné par des zoologistes célèbres, et caractérisé, dès son origine, aussi bien et aussi méthodiquement qu'on pouvoit le desirer, à tel point qu'il seroit à souhaiter que tous les genres de Mollusques le fussent aussi rationnellement que celui-là. Les travaux modernes n'ont fait que confirmer de plus en plus ce genre. Lamarck, Draparnaud, M. de Roissy, le consacrèrent dans leurs ouvrages; mais il manquoit ce qui manque encore à beaucoup de genres, une connanatomie bien faite et complète. M. Cuvier a rempli cette lacune importante en publiant, dans les *Annales du Muséum* d'abord, et ensuite séparément, un excellent Mémoire anatomique; il s'agissoit, non de confirmer le genre, tout ce que l'on en connoissoit étant bien suffisant pour cela, mais d'en établir définitivement les rapports : étoit-ce un Pectinibranche ou un Pulmoné? Il falloit décider la question. Draparnaud avoit pressenti les rapports de ce genre avec les Limnées et les Physes; il en fait une section de ses Gastéropodes : sans les caractériser par les organes de la respiration, il arrive, en ignorant leur nature, à un même résultat; mais Geoffroy déjà l'avoit fait, il faut le dire, d'une manière fort incomplète. Draparnaud a de plus le mérite [illegible]

les

les premiers travaux de Lamarck, qui, entraîné par quelques rapports de coquilles seulement, met dans sa méthode les Planorbes entre les Ampullaires et les Hélices, en les éloignant à tort des Limnées, qu'il venoit de séparer des Bulimes de Bruguière. Le travail de M. Cuvier ne laissa plus de doute, il vint confirmer l'opinion de Draparnaud et les rapports qu'il avoit établis.

Bientôt après Lamarck revint de son erreur, et proposa, dans l'*Extrait du Cours*, la famille des Limnéens qu'il composa des genres Limnée, Physe, Planorbe et Conovule, mais ce dernier avec un point de doute, et bien justement. Depuis cette époque, on ne remarque plus aucune variation dans les ouvrages des zoologistes relativement à la place des Planorbes dans la série générique : il est donc inutile de citer des opinions semblables quoiqu'elles soient celles de savans recommandables.

Les Planorbes ont une organisation très-voisine de celle des Limnées; ayant des habitudes semblables, vivant dans les mêmes lieux, ils diffèrent plus par la forme de la coquille et la modification qui doit en résulter pour la forme du corps que par des caractères anatomiques. La plus grande différence extérieure entre les animaux des Planorbes et des Limnées existe dans la forme des tentacules; ils sont longs, minces et pointus, et portent les yeux à la partie interne de la base. Le pied, toujours proportionné à l'ouverture de la coquille, est petit et fort court; il s'attache au col par un pédicule assez long et très-étroit. La bouche, qui est fendue en forme de T, présente à l'intérieur une dent semi-lunaire non dentelée et une langue courte qui ne se prolonge pas en arrière; elle est hérissée de petits crochets cartilagineux; elle aboutit à un œsophage qui, comme dans les Limnées, est fort long et étroit. L'estomac est fait de même, le gésier est seulement un peu plus alongé et cylindrique; le reste des intestins et le foie sont disposés d'une manière semblable : cependant le rectum est plus épais et plus renflé. L'espèce qui a été anatomisée est la plus grande de nos rivières. D'après M. Cuvier, elle est tournée à gauche, et tous les organes ont également changé de position, c'est-à-dire que ceux qui sont à droite ordinairement sont ici à gauche, tandis que ceux qui sont à gauche se trouvent à droite. Si l'on suivoit l'opinion de M. Cuvier, presque tous les Planorbes auroient leur coquille sénestre, en prenant comme point de ressemblance l'espèce dont il a fait l'anatomie; mais tous les auteurs n'ont point admis sa manière de voir, et il ne faut en effet qu'examiner avec quelqu'attention la plupart des Planorbes et les comparer soit avec les Limnées qui sont dextres, soit avec les Physes qui tournent à gauche, pour se convaincre que, dans la position normale, la coquille des Planorbes est véritablement dextre. Que l'on prenne en effet une Limnée et un Planorbe, qu'on les place sur un même plan et dans les mêmes rapports, et l'on verra que, dans l'une et dans l'autre, la partie supérieure de la lèvre droite s'élève, tandis que l'ouverture déprimée forme une large sinuosité. C'est d'après cela que nous avons jugé qu'il étoit possible de distinguer d'une manière certaine la face supérieure de la face inférieure des Planorbes. Des observations multipliées nous avoient fait sentir que la règle suivie par la plupart des conchyliologues ne pouvoit avoir une application générale; ils se fondoient, pour déterminer les deux surfaces, sur la profondeur de l'ombilic, plus grande d'un côté que de l'autre; ils donnoient le nom de face inférieure à celle où l'ombilic est le plus profond; mais il est des espèces qui échappent à l'application de cette règle, parce qu'elles ne sont pas plus concaves d'un côté que de l'autre, et d'autres qui ont cela de particulier d'avoir l'ombilic plus profond en dessus qu'en dessous. En s'attachant à la forme de l'ouverture, qui est une règle bien plus rationnelle, on peut arriver à dire, d'une manière positive, s'il existe des espèces dextres ou sénestres dans le genre qui nous occupe, et il ne faudra, pour s'en assurer, que rechercher si le plan de l'ouverture s'incline de même dans toutes les espèces : c'est par ce moyen que, dans notre ouvrage sur les fossiles des environs de Paris, nous avons pu déterminer d'une manière précise qu'il existoit deux espèces tournant à l'inverse des autres. Il est difficile peut-être de mettre en accord ce qui est relatif aux coquilles avec ce qui est connu de l'organisation des animaux. Nous avons vu, d'après M. Cuvier, et nous nous sommes assuré, par des observations directes, que tous les orifices des animaux des Planorbes étoient situés du côté gauche, c'est-à-dire à l'inverse de ce qui se voit dans les autres Mollusques : non-seulement ces orifices ne sont point à l'état normal, mais les organes eux-mêmes ont également changé de place. On peut donc dire que le Mollusque des Planorbes est réellement sénestre. Il semble que l'on doive conclure de ce fait si important de l'organisation, que la coquille est également sénestre; dès-lors il faudroit admettre que le plan de l'ouverture est incliné à l'inverse de celui de toutes les coquilles connues jusqu'à présent, ce qui ne paroît pas admissible. Cependant ne conviendroit-il pas mieux d'admettre qu'un animal sénestre porte une coquille dextre, que de dire que le plan de l'ouverture n'est pas dans la direction normale : on s'aperçoit qu'il y a une évidente contradiction entre l'animal et la coquille, comme elle existe d'ailleurs aussi dans les Haliotides, et probablement dans les Ancilles.

Cette question assez importante sur les Planorbes auroit besoin, pour être épuisée, de nombreuses observations anatomiques sur la plupart des espèces; ce seroit le moyen de s'assurer

si, sans exception, les ouvertures de la respiration, de la génération et des excrétions, sont toujours à gauche, et l'on pourroit s'assurer aussi s'il existe des espèces à l'inverse des autres, si les orifices de l'animal changent de direction aussi-bien que le plan de la coquille.

Les caractères de ce genre sont exprimés de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal conique, très-alongé, fortement enroulé; manteau simple; pied ovale; tentacules filiformes, sétacés, fort longs, yeux à leur base interne; bouche armée supérieurement d'une dent en croissant, et inférieurement d'une langue hérissée, presque exsertile. Coquille mince, discoïde, à spire aplatie, et dont les tours sont apparens en dessus et en dessous : ouverture oblongue, à bords désunis, non réfléchis, le droit plus saillant que le gauche; point d'opercule.

Les Planorbes sont des coquilles d'eau douce, où elles se trouvent quelquefois en grande abondance; elles sont toutes discoïdes, c'est-à-dire que la spire est horizontale de manière à ne faire aucune saillie; tous les tours dont elle est composée sont visibles aussi-bien en dessus qu'en dessous; elles sont minces, fragiles et légères. Les pays tempérés et froids des deux hémisphères paroissent leur convenir plus que les regions méridionales, d'où l'on n'en a pas encore rapporté, du moins à notre connoissance. On en trouve plusieurs espèces fossiles dans les terrains tertiaires de France, d'Angleterre et d'Allemagne; quelques-unes ont leurs analogues, mais le plus grand nombre sont, jusqu'à présent, des espèces perdues.

Une coquille remarquable par sa grandeur comparativement aux autres espèces de Planorbes, présentant presque tous les caractères de ce genre, y avoit été placée par presque tous les auteurs; cependant sa spire est un peu saillante : rien néanmoins n'eût déterminé à un changement à son égard, si l'on n'avoit su qu'elle est operculée. Sowerby, le premier, fit connoître ce fait, et transporta par suite le *Planorbis cornu arietis* parmi les Ampullaires.

1. PLANORBE corné. *Planorbis corneus*.

Pl. testâ opacâ, supernè plano depressâ, subtùs latè umbilicatâ; corneo aut castaneo fuscâ, anfractibus transversim striatis.

Helix cornea. LIN. GMEL. *pag.* 3623. *n°.* 53.

Planorbis purpura. MULLER, *Verm. pag.* 254. *n°.* 341.

LISTER. *Conch. tab.* 137. *fig.* 41.

PETIV. *Gaz. tab.* 92 *fig.* 5.

GUALT. *Test. tab.* 4. *fig. d. d.*

DARGENV. *Conch. pl.* 27. *fig.* 8; et *Zoomorph. pl.* 8. *fig.* 7.

PENNANT, *Brit. zool. tom.* 4. *tab.* 89. *fig.* 136.

SEBA, *Mus. tom.* 3. *tab.* 39. *fig.* 17.

KNORR, *Vergn. tom.* 5. *tab.* 22. *fig.* 6.

Le grand Planorbe. GEOFF. *Coq. pag.* 84. *n°.* 1.

CHEMN. *Conch. tom.* 9 *tab.* 127 *fig.* 1113—1120.

Planorbis corneus. DRAPARN. *Moll. pl.* 1. *fig.* 42—44.

Planorbis corneus. ENCYCL. *pl.* 460. *fig.* 1. *a. b.*

CUV. *Ann. du Mus. tom.* 7. *Mém. sur le Planorbe*, *fig.* 12—15.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 152. *n°.* 3.

PFEIFFER, *Syst. anord. pl.* 4. *fig.* 3. 4.

Cette espèce est l'une des plus grandes connues à l'état vivant : elle est très-répandue dans presque toutes les rivières d'Europe, où elle vit avec les Limnées, les Paludines et autres habitans de nos fleuves. Elle est orbiculaire, très-déprimée de chaque côté; a dos arrondi, non caréné. Les tours sont nombreux, subcylindracés, enroulés de manière à ce que la face supérieure de la coquille soit la plus concave. Ses tours sont au nombre de sept à huit, séparés par une suture simple assez profonde; ils sont un peu embrassans, et l'ouverture qui les termine est modifiée par la saillie qui produit l'avant-dernier tour. Cette ouverture est semi-lunaire, oblique à l'axe longitudinal; son bord droit ou supérieur s'avance d'une manière notable au-dessus du bord gauche, qu'il cache entièrement lorsqu'on regarde la coquille en dessus. Le péristome est mince, tranchant, non renversé en dehors et disjoint à l'endroit de la columelle; celle-ci n'existe réellement pas : l'avant-dernier tour, qui fait saillie dans l'ouverture, en tient lieu. Cette coquille est lisse; elle n'offre d'autres stries que celles de ses accroissemens; elle est d'un brun foncé en dessus, passant au brun-verdâtre et grisâtre en dessous : à l'intérieur, elle est d'un brun très-intense, et l'animal qui l'habite est d'un noir très-foncé. Les grands individus de cette espèce ont 35 millim. de diamètre.

2. PLANORBE arrondi. *Planorbis rotundatus*. BRONG.

Pl. testâ discoideâ, lævigatâ substriatâve, supernè subplanâ, subtùs concavâ, anfractibus teretibus, rotundatis.

BRONG. *Ann. du Mus. tom.* 15. *pag.* 370. *pl.* 22. *fig.* 4.

Planorbis similis. FER. *Mém. géol. pag.* 61. *n°* 1.

Planorbe arrondi. Brard, *Ann. du Mus. tom.* 14. *pl.* 27. *fig.* 19. 20.

Var. a.) *Testâ minimâ, subsymetricâ.*

Planorbis rotudatus. Fer. *loc. cit. n°.* 2.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 83. *pl.* 9. *fig.* 7. 8.

D'après M. de Ferussac, cette espèce, ainsi que sa variété, auroient leurs analogues vivans: l'un, que l'on voit quelquefois dans les collections sans désignation de localité; l'autre, qui a été rapporté par Olivier de son *Voyage au Levant.* Il est figuré, *pl.* 17. *fig.* 11. *a. b.* dans l'atlas de son voyage. Lamarck a adopté le nom que le savant voyageur français lui avoit donné, de *Planorbis orientalis.* (*Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 153. *n°.* 5.) M. de Ferussac a cru pouvoir séparer la variété en espèce distincte; comme il a proposé ce changement dans ses *Mémoires géologiques*, sans en expliquer les motifs, et, n'ayant pas sous les yeux probablement tous les matériaux qui ont pu le décider, nous considérons toujours cette coquille comme une simple variété du *Planorbis rotundatus.*

La variété A. de M. Brongniart n'est établie que sur des fragmens incomplets; ceux que nous avons paroissent avoir, comme le dit M. Brongniart lui-même, beaucoup d'analogie avec le *Planorbis corneus* que l'on trouve dans la Seine et dans presque toutes les eaux courantes ou stagnantes de la France. Aussi nous pensons que l'on pourra, lorsqu'on aura des échantillons plus complets, établir une espèce distincte avec cette variété. Le Planorbe arrondi est assez grand; il est assez plat en dessus, concave en dessous ou largement ombiliqué. Ses tours de spire sont bien réguliers et tous bien visibles des deux côtés; ils sont arrondis, non anguleux, au nombre de cinq ou six. L'ouverture est oblique à l'axe, et assez grande. Sur les individus bien conservés, et surtout ceux qui viennent des marnes de la Villette, on voit des stries obliques assez régulières, qui ne sont pourtant que des traces d'accroissement. La variété est plus petite, un peu plus aplatie et aussi concave d'un côté que de l'autre; ce qui la rend symétrique dans le sens du plan horizontal.

On trouve cette coquille à Saint-Prix, Palaiseau, Milon, près Versailles, Triel, forêt de Fontainebleau, la Villette, dans les fouilles du canal Saint-Martin, et Valmondois. Les plus grands individus que nous ayons observés, dans le bassin de Paris, ont jusqu'à 35 millim. de diamètre. La variété en a 15 à 18.

3. Planorbe cornet. *Planorbis cornu.* Brong.

Pl. testâ discoideâ, superne subplanâ, subtus profundè umbilicatâ; anfractibus quaternis, teretibus, ultimo maximo.

Brong. *Ann. du Mus. tom.* 15. *pag.* 371. *pl.* 22. *fig.* 6.

Fer. *Mém. géol. pag.* 62. *n°.* 8.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 83. *pl.* 9. *fig.* 5. 6.

Ce Planorbe assez rare se trouve principalement dans les silex de la formation d'eau douce supérieure; nous l'avons également trouvé dans une couche de marne calcaire blanche, que l'on a traversée en faisant à la Villette les fouilles pour le canal Saint-Martin. Il est bien probable que cette couche est inférieure au gypse. Cette espèce, quoique assez grande, est remarquable par le petit nombre de ses tours de spire: il y en a quatre, le dernier s'agrandissant promptement et enveloppant tous les autres, ce qui le rend en-dessous profondément ombiliqué; en dessus, il est peu concave. M. Brongniart a rapproché cette coquille du *Planorbis ispidus* de Draparnaud; mais outre que celui-ci reste toujours beaucoup plus petit, il a aussi une forme qui lui est particulière. M. de Ferussac n'a point admis ce rapprochement, du moins il ne le mentionne pas dans ses *Mémoires géologiques*, et, à cet égard, nous sommes du même avis.

On trouve cette coquille à Saint-Prix, Palaiseau, Milon, la Villette, aux environs de Paris; elle a 14 millim. de diamètre.

4. Planorbe de Prévost. *Planorbis prevostinus.* Brong.

Pl. testâ discoideâ, lævigatâ, subsymetricâ; anfractibus quaternis, rotundatis, ultimo magno, involventi; umbilico utroque latere minimo.

Brong. *Ann. du Mus. tom.* 15. *pag.* 371. *pl.* 22. *fig.* 7. *a. b. c.*

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 84. *pl.* 9. *fig.* 9. 10.

Ayant eu sous les yeux la coquille qui a servi de type à la figure de M. Brongniart, il nous a été facile de nous apercevoir que le dessinateur avoit exagéré la grandeur du dernier tour, et on s'en convaincra d'autant plus facilement, que c'est la même coquille qui a servi aux figures de nos planches.

Ce Planorbe reste assez petit; il n'est point caréné; ses tours sont arrondis à leur circonférence, et le dernier prend un assez grand développement pour les embrasser et les cacher en partie. Aussi, proportionnellement, l'ombilic est petit, un peu plus concave inférieurement, quoique la coquille paroisse assez bien symétrique, en la coupant par un plan perpendiculaire à l'axe. Il n'y a que trois tours et demi à quatre tours de spire. On pourroit le confondre avec le *Planorbe cornet*, mais il s'en distingue en ce qu'il est plus aplati et toujours moins grand.

On trouve cette coquille à Palaiseau, à Saint-

Prix, et dans presque tous les sites lacustres qui contiennent des coquilles. Son diamètre est de 9 millim.

5. Planorbe subovale. *Planorbis subovatus.* Nob.

Pl. testâ subovatâ, discoideâ, subirregulari, globosâ, supernè subplanâ, infernè profundè umbilicatâ, lævigatâ; anfractibus quaternis, ultimo magno, aliquantisper substriato.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 85. *pl.* 9. *fig.* 19. 20. 21.

Ce Planorbe est ordinairement ovalaire; c'est le dernier tour surtout qui lui donne cette forme; car il se développe subitement vers l'ouverture dans une proportion qui n'est plus celle des autres tours de la spire, et cette amplification augmente l'un des diamètres. Il a quelques rapports avec le *Planorbe cornet;* mais, outre la forme, il se distingue encore par la taille, étant toujours plus petit; par son épaisseur, qui est proportionnellement plus grande, et par son ouverture ovale dans le sens longitudinal. La face supérieure est peu concave; l'inférieure, au contraire, est profondément ombiliquée. Le dernier tour présente, surtout vers l'ouverture, plusieurs stries irrégulières d'accroissement qui, dans les plus grands individus, sont croisées par quelques stries transverses très-superficielles, et qui ne peuvent s'apercevoir qu'à une très-forte loupe.

Cette petite coquille se trouve à Épernay. Son diamètre est de 6 à 7 millim.

6. Planorbe oriental. *Planorbis orientalis.*

Pl. testâ discoideâ, utrinquè plano-depressâ, subrugosâ, fragili, corneâ; ultimo anfractu subangulato.

Planorbis orientalis. Oliv. *Voy. pl.* 17 *fig.* 11. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 153. *n°.* 5.

Le Planorbe oriental est une coquille d'un médiocre volume, discoïde, orbiculaire, fort aplatie des deux côtés, et un peu plus concave en dessus qu'en dessous. Les tours de spire sont arrondis, cylindracés, assez fortement embrassans, subcarénés en dessus dans le jeune âge, et séparés entre eux par une suture simple et profonde; ils sont lisses, ou marqués de stries d'accroissement irrégulières. L'ouverture est petite, semi-lunaire, très-oblique à l'axe, à bords simples et tranchans, désunis par toute la largeur de l'avant-dernier tour. Le bord supérieur est très-saillant au-dessus de l'ouverture, et il est légèrement arqué dans sa longueur. Lorsqu'elle est encroûtée, cette coquille est d'un brun-noir très-foncé et opaque; mais lorsqu'elle a été nettoyée elle devient d'un brun-jaunâtre peu intense, approchant de la couleur de la corne.

Cette coquille, rapportée par Olivier, est très-commune dans toutes les rivières de l'Asie, et peut-être pourroit-on y rapporter à titre de variété l'espèce rapportée de l'Inde par M. Bélanger.

Les plus grands individus que nous ayons vus ont 17 millim. de diamètre.

7. Planorbe caréné. *Planorbis carinatus.*

Pl. testâ discoideâ, supernè plano-depressâ, ad peripheriam angulato carinatâ, subtùs magis concavâ, pellucidâ, corneâ; anfractibus infrà angulum rotundatis.

Helix planorbis. Lin. Gmel. *pag.* 3617. *n.* 20.

Planorbis carinatus. Mull. *Verm. pag.* 157. *n°.* 344.

Lister, *Conch. tab.* 138. *fig.* 42.

Gualt. *Test. tab.* 4. *fig. e. e.*

Born, *Mus. tab.* 14. *fig.* 5. 6.

Pennant, *Brit. zool. tom.* 4. *tab.* 83. *fig.* 123.

La Planorbe à quatre spirales à arêtes. Geoff. *Coq. pag.* 90. *n°.* 4.

Planorbis acutus. Poiret, *Prodr. pag.* 91. *n°* 5.

Planorbis carinatus. Drap. *Moll. pl.* 2. *fig.* 13. 14.

Encycl. *pl.* 460. *fig.* 2. *a. b.*

Pfeiffer. *Syst. anord. pl.* 4. *fig.* 5. 6.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 153 *n°.* 3.

Cette jolie espèce de Planorbe est presque symétrique. Ses deux surfaces sont également concaves, et il seroit impossible de décider laquelle des deux est la supérieure si l'on n'avoit la forme de l'ouverture pour se déterminer.

Cette coquille est orbiculaire, très-aplatie latéralement, et le dernier tour est caréné sur le milieu du dos; cette carène est aiguë, saillante, ce qui distingue éminemment cette espèce du Planorbe marginé qui en est voisin. La spire est formée de six à sept tours peu convexes, lisses et légèrement striés par des accroissemens; ils sont joints par une suture simple et assez profonde. L'ouverture est ovale-oblongue, atténuée à ses deux extrémités, à bords minces, tranchans, et à peine désunis dans une très-petite portion de leur étendue. La lèvre droite ou supérieure est plus allongée que l'inférieure, et elle est beaucoup plus saillante. Cette coquille est partout d'une couleur uniforme, d'un fauve corné très-clair, quelquefois grisâtre: elle se trouve dans presque toutes les eaux douces de l'Europe, et elle se trouve fossile en Italie et à Tols en Bavière. Les grands individus ont 20 millim. de diamètre.

8. Planorbe spirorbe. *Planorbis spirorbis.*

Pl. testâ discoideâ, utrinquè plano-depressâ, corneâ; anfractibus subcontrariis, ultimo obsoletè angulato.

Helix spirorbis. Lin. Gmel. *pag.* 3624. *n°.* 36.

Planorbis spirorbis. Mull. *Verm. pag.* 161. *n°.* 347.

Le petit Planorbe à cinq spirales rondes. Geoff. *Coq. pag.* 87. *n°.* 2.

Var. b.) *Planorbis vortex.* Drap. *Moll. pl.* 2. *fig.* 6. 7.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 153. *n°.* 6.

Ce Planorbe est l'un des plus comprimés qui existe; il est de petite taille, et cependant composé de sept à huit tours très-étroits, cylindracés, dont le dernier est à peine subanguleux du côté supérieur. Les deux faces latérales sont également concaves; les sutures sont simples et profondes. L'ouverture qui termine ce dernier tour est obronde, peu modifiée par l'avant-dernier tour, qui ne fait qu'une saillie médiocre dans son intérieur; les bords en sont simples, tranchans, obliques, et le supérieur s'avance un peu au-dessus de l'inférieur. Cette coquille est d'une couleur cornée peu foncée; elle est transparente, mince et fragile. Elle se trouve assez communément dans les eaux douces de France, principalement dans les ruisseaux, sur les plantes, ou sur les pierres de leur fond. Son diamètre est de 5 à 6 millim.

9. Planorbe tourbillon. *Planorbis vortex.*

Pl. testâ discoideâ, planulatâ, supernè concaviusculâ, tenui, albidâ aut corneâ; anfractibus subsenis, ultimo angulato.

Helix vortex. Lin. Gmel. *pag.* 3620. *n°.* 30.

Planorbis vortex. Muller, *Verm. pag.* 158. *n°.* 345.

Lister, *Conch. tab.* 138. *fig.* 43.

Petiv. *Gaz. tab.* 92. *fig.* 6.

Gualt. *Test. tab.* 4. *fig. g. g.*

Le Planorbe à six spirales à arêtes. Geoff. *Coq. pag.* 93. *n°.* 5.

Chemn. *Conch. tom.* 9. *tab.* 127. *fig.* 1127. *a. b.*

Planorbis vortex. Drap. *Moll. pl.* 2. *fig.* 4. 5.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 154. *n°.* 7.

Quoique cette espèce ait beaucoup d'analogie avec la précédente, on la distingue néanmoins à plusieurs caractères constans; elle est plus grande, sa surface supérieure est légèrement concave, l'inférieure est tout-à-fait plane; elle est plus dédéprimée latéralement. De toutes les espèces de Planorbes il est le plus aplati. Les tours, au nombre de sept, sont très-étroits, subcylindracés, finement striés par des accroissemens; les sutures sont simples, plus profondes en dessus qu'en dessous. L'ouverture qui termine le dernier tour est très-petite, très-oblique; les bords à peine désunis à leur extrémité. Un des caractères qui distingue le mieux cette espèce de la précédente, c'est que le dernier tour a le pourtour anguleux inférieurement. La couleur de cette espèce est uniformément d'un brun corné assez foncé; son test est transparent, très-mince et très-fragile.

Cette petite espèce se rencontre assez rarement dans les eaux douces de France; on la trouve principalement sur les plantes qui vivent dans les ruisseaux. Elle a 8 millim. de diamètre.

10. Planorbe entortillé. *Planorbis contortus.*

Pl. testâ discoideâ, supernè centro excavatâ, subtùs umbilicatâ, albidâ; anfractibus senis, aut ultra, rotundatis.

Helix contorta. Lin. Gmel. *pag.* 3624. *n°.* 37.

Planorbis contortus. Muller, *Verm. pag.* 162. *n°.* 348.

Petiv. *Gaz. tab.* 92. *fig.* 8.

Le petit Planorbe à six spirales rondes. Geoff. *Coq. pag.* 89. *n°.* 3.

Chemn. *Conch. tom.* 9. *tab.* 127. *fig.* 1126.

Planorbis contortus. Drap. *Moll. pl.* 1. *fig.* 39 — 41.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 173. *n°.* 9.

Petite coquille fort singulière par la manière dont ses tours de spire sont disposés. Elle est orbiculaire, discoide, presque plane en dessus, et pourvue en dessous d'un ombilic assez profond, un peu infundibuliforme. Les tours de spire, au nombre de huit ou neuf, dans une coquille d'un très-petit diamètre, sont étroits et serrés les uns sur les autres; ils sont demi-cylindriques, très-embrassans, subcarénés sur leur partie latérale; le dernier tour a le dos convexe et sans carène: l'ouverture qui le termine est très-petite, en croissant, oblique, un peu plus large que longue, à bords très-désunis. Toute cette coquille est lisse, à peine striée par des accroissemens très-fins; elle est mince, fragile, d'une couleur uniforme, d'un brun-verdâtre peu foncé.

Cette espèce se trouve dans les eaux douces de France, principalemet dans les ruisseaux. Son diamètre est de 5 à 6 millim.

11. Planorbe tuilé. *Planorbis imbricatus.*

Pl. testâ discoideâ, supernè planâ, subtùs concavâ, tenui, pellucidâ, pallidè corneâ; anfractibus subternis, transversè lamellosis; lamellis ad marginem prominentioribus, imbricatis.

Turbo nautileus. Lin. Gmel. *pag.* 3612. *n°.* 98.

Planorbis imbricatus. Muller, *Verm. pag.* 165. *n°.* 351.

Le Planorbe tuilé. Geoff. *Coq. pag.* 97. *n°.* 8.

Planorbis imbricatus. Drap. *Moll. pl.* 1. *fig.* 49.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 155. *n°.* 12.

Ce Planorbe est le plus petit qui soit connu jusqu'à présent à l'état vivant. Il est discoïde, très-aplati, concave en dessous, plane en dessus; composé de trois tours de spire assez étroits, dont les sutures sont légèrement onduleuses. Ce qui rend ce Planorbe très-remarquable, ce sont des côtes lamelleuses, transverses, très-fines et redressées, qui, sur le dos, se prolongent en une série d'écailles triangulaires plus ou moins grandes, selon les individus; ces lames transverses sont plus saillantes en dessous qu'en dessus. L'ouverture est assez grande, ovale-oblongue, très-oblique, à bords minces et à peine désunis à leur insertion.

Cette petite coquille, très-mince et très-fragile, est uniformément d'un brun-verdâtre plus ou moins foncé. Elle habite les eaux douces de France; on la trouve dans la Seine, principalement dans les filamens de conferves qui se développent en abondance dans les endroits où l'eau est stagnante. Cette petite coquille n'a que 2 mill. de diamètre.

12. Planorbe poli. *Planorbis nitidus.*

Pl. testâ orbiculari, complanatâ, ad peripheriam carinatâ, subtus umbilicatâ, diaphanâ, nitidâ, pallidè corneâ, anfractibus quaternis.

Planorbis nitidus. Muller, *Verm. pag.* 165. *n°.* 349.

Helix nitida. Gmel. *pag.* 3624. *n°.* 58.

Planorbis complanatus. Drap. *Moll. pl.* 2. *fig.* 20—22.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 155. *n°.* 11.

Pfeiffer. *Syst. anord. pl.* 4. *fig.* 12.

Petite coquille polie, brillante, très-lisse, convexe en dessus, concave en dessous, où elle est percée d'un très-petit ombilic. Les tours de spire sont étroits, plus apparens en dessus qu'en dessous; ils sont joints par une suture simple et peu profonde: le dernier tour, plus grand que tous les autres, a la circonférence légèrement anguleuse; il se termine par une ouverture très-déprimée latéralement, alongée, subtriangulaire, fortement modifiée par l'avant-dernier tour. Les bords sont simples, tranchans, désunis par toute la largeur de l'avant-dernier tour sur lequel ils s'appuient; la lèvre droite est [illegible] dilatée, très-saillante au-dessus de l'ouverture, et fortement arquée en [illegible].

Cette petite coquille est très-mince, très-fragile, transparente, d'une couleur d'un jaune-ambré, uniforme. Elle est assez commune dans les eaux douces du midi de la France, et se trouve aussi en Allemagne aux environs de Heydelberg, où elle est plus grande que dans aucune autre localité. Les plus grands individus ont 7 millim. de diamètre.

13. Planorbe lisse. *Planorbis lævigatus.* Nob.

Pl. testâ discoideâ, lævigatissimâ, tenui, symmetricâ, depressâ, rotundatâ; anfractibus quaternis, valdè apparentibus; utroque latere umbilico æquali.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris. tom.* 1. *pag.* 85. *pl.* 10. *fig.* 1. 2.

Cette espèce n'est pas très-caractérisée : ce pourroit être de jeunes individus du *Planorbis rotundatus*, ou une variété de celui-ci. Cependant on ne le trouve jamais que d'un bien petit volume et dans une localité où on ne le rencontre jamais plus grand. On le distingue en outre par ses sutures plus profondes, ses tours plus égaux, bien arrondis, et au nombre de quatre seulement; le test est mince, fragile, jaunâtre, profondément et également ombiliqué des deux côtés. On n'aperçoit sur toute la surface aucune ride ni aucune strie; elle est parfaitement lisse. Ce petit Planorbe, fort rare, se rencontre dans les couches de mélange de coquilles d'eau douce et marines, qui appartiennent, dit-on, à la formation d'argile plastique. C'est à Epernay qu'on trouve cette petite espèce dont le diamètre est de 4 millim.

14. Planorbe d'Epernay. *Planorbis sparnacensis.* Nob.

Pl. testâ discoideâ, subdepressâ, lævigatâ, superne subconcavâ, inferne umbilicatâ; anfractibus senis, rotundatis; suturâ profundâ.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 86. *pl.* 10. *fig.* 6. 7.

On reconnoît ce Planorbe au premier aspect par ses tours de spire nombreux, assez serrés, mais bien apparens et séparés par une suture profonde; ils sont peu enveloppans, et le dernier ne l'emporte pas de beaucoup en volume sur l'avant-dernier. La face supérieure est peu concave, l'inférieure l'est un peu plus. On remarque vers l'ouverture quelques stries irrégulières d'accroissement. Il a beaucoup de rapports avec le *Planorbis lævigatus*; peut-être les réunira-t-on par la suite, lorsqu'on les connoîtra mieux; mais comme il est très-difficile d'en avoir un assez grand nombre d'individus des deux espèces pour constater irrévocablement leur réunion ou leur séparation, nous indiquerons les différences principales. D'abord il est plus grand, ses tours sont plus nombreux, il a plus de symétrie, il est géné-

latéralement moins épais, et l'ombilic est plus profond. C'est à Epernay, comme son nom l'indique, que l'on trouve cette espèce, qui a 9 millim. de diamètre.

15. Planorbe subanguleux. *Planorbis subangulatus*. Nob.

Pl. testâ discoideâ, infernè subplanâ, supernè convexo-depressâ, ad peripheriam subangulatâ; anfractibus quinis; umbilico minimo, supernè magis concavo.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom. 1. pag. 87. pl. 9. fig.* 14. 15.

Petite coquille assez difficile à distinguer, et qui pourtant a des caractères spécifiques constans. Ses tours de spire, au nombre de cinq, sont serrés, enveloppés les uns dans les autres. Le dernier est plus grand, lisse, arrondi, mais présentant deux angles très-obtus, l'un supérieur qui borde l'ombilic et qui le rend profond supérieurement, et l'autre inférieur à la circonférence. Cette disposition le rapproche du *Planorbis lens*, dont il se distingue cependant par son ombilic concave, par ses tours plus serrés et plus nombreux, et par plus d'épaisseur, ainsi que par ses deux angles obtus. On trouve cette petite coquille à Pantin et à la Villette; elle a 5 millim. de diamètre.

16. Planorbe lentille. *Planorbis lens*. Brong.

Pl. testâ discoideâ, depressâ, utrinquè planâ, laevigatâ; anfractibus quaternis, ad peripheriam in medio subangulatis.

Brong. *Ann. du Mus. tom.* 15. *pag.* 372. *pl.* 22. *fig.* 8.

Ferus. *Mém. géol. pag.* 62. *n°.* 10.

An Planorbis lens? Sow. *Miner. conchol. pl.* 140. *fig.* 4.

An Planorbe anguleux? Brard. *Ann. du Mus. tom.* 14. *pl.* 27. *fig.* 23. 24.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 87. *pl.* 9. *fig.* 11. 12. 13.

C'est à la complaisance de M. Brongniart que nous devons la connoissance de cette espèce; elle est aplatie, mince, lisse, un peu plus bombée en dessus qu'en dessous; les tours sont au nombre de trois et demi ou de quatre; le dernier est anguleux, presque dans le milieu, ce qui l'amincit dans le bord, et donne assez bien à toute la coquille la forme d'une lentille.

M. Brongniart pense que cette espèce a beaucoup de rapports avec le *Planorbis complanatus* de Draparnaud; mais cette analogie est trop éloignée pour être admise. C'est avec doute que nous rapporterons le Planorbe anguleux de M. Brard à cette espèce; la figure en est trop peu correcte pour se décider à cet égard. Nous devons prévoir que dans la figure citée de M. Brongniart, on a représenté ce Planorbe avec les faces bombées et la carène trop médiane. Les figures de nos planches et celles de M. Brongniart sont faites sur le même individu.

C'est à Pantin et aux Buttes Saint-Chaumont que l'on trouve cette coquille, qui a 8 à 9 millim. de diamètre.

PLANORBULINE. *Planorbulina*.

M. d'Orbigny, dans son travail sur les Céphalopodes, propose ce genre dans l'ordre des Foraminifères, famille des Halicostègues, pour de petites coquilles microscopiques multiloculaires, qui ont cette particularité remarquable d'être adhérentes aux corps sous-marins. Ce n'est pas le seul exemple qu'on en connoisse.

Nous n'avons pas entièrement adopté les rapports que M. d'Orbigny a proposés pour ce genre. Comme les coquilles qui le composent ne sont point symétriques, nous avons pensé qu'il étoit nécessaire de l'introduire dans une famille qui ne contiendroit que des coquilles de cette nature; c'est pour cette raison que nous avons établi la famille des Trochiliformes (*voy.* ce mot), et que nous avons compris le genre qui nous occupe dans la première sous-famille, entre les Planulines et les Gyroidines, l'éloignant ainsi des Operculines et des Soldanies, près desquelles M. d'Orbigny l'avoit placé, quoiqu'ils fussent symétriques. Le genre Planorbuline peut être caractérisé de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille orbiculaire, discoïdale, aplatie d'un côté, fixée par le côté plat, légèrement convexe de l'autre; tours de spire nombreux, apparens de chaque côté, formés d'une seule série de loges plus ou moins régulières; ouverture semi-lunaire, petite, contre l'avant-dernier tour de spire.

Les Planorbulines sont de très-petites coquilles qui se rapprochent, par leur manière de vivre, des Troncatulines; elles sont en effet adhérentes aux corps sous-marins, et principalement aux coralines. Le côté par lequel elles adhèrent est tout-à-fait aplati, tandis que l'autre est plus ou moins convexe, selon les espèces. Les tours de spire sont nombreux, serrés, à demi-embrassans et complétement visibles de chaque côté de la coquille. Les loges sont nombreuses, placées sur un seul axe; elles n'ont pas toujours une grande régularité, ce qui est produit par l'adhésion du test. Ce genre diffère des Troncatulines, non-seulement par la forme générale des coquilles, mais encore par la forme de l'ouverture : dans les Planorbulines, elle est semi-lunaire et perce la dernière cloison dans l'endroit de sa jonction

l'avant-dernier tour, et elle est située à l'angle intérieur de la dernière loge; tandis que dans les Troncatulines, l'ouverture se prolonge en dessous, en suivant la ligne spirale de l'avant-dernier tour. On ne connoît encore qu'un très-petit nombre d'espèces dans ce genre; nous indiquerons de préférence celles dont M. d'Orbigny a donné des exemples dans ses *Modèles de Céphalopodes*.

1. Planorbuline polie. *Planorbulina nitida*. D'Orb.

Pl. testâ orbiculatâ, utroque latere depressâ, basi latiore, planâ, insuper convexâ, centro subumbilicatâ, albâ, politâ; loculis numerosis, convexis, subseparatis.

D'Orbigny, *Tabl. gén. des Céphal. Ann. des Scienc. nat. tom.* 7. *pag.* 280. *n°.* 1.

Ibid. *Modèles de Céphal.* 4ᵉ. *livr. n°.* 78.

Petite coquille orbiculaire, aplatie, discoïdale, plus large à la base qu'en dessus. Cette base est tout-à-fait aplatie, lisse, c'est par elle que la coquille étoit adhérente; en dessus elle est convexe. Le centre est légèrement déprimé ou largement ombiliqué, et il laisse apercevoir tous les tours de spire, au nombre de quatre ou cinq; ils sont formés par une seule série de loges à demi-embrassantes, légèrement convexes, et indiquées, à l'endroit des cloisons, par un léger étranglement. Les loges sont assez régulières dans cette espèce; la dernière est percée d'une ouverture très-petite et semi-lunaire.

Cette coquille, toute blanche, lisse et polie, se trouve dans l'Océan européen, sur les côtes de Belle-Isle et ailleurs. Elle a 2 millim. de diamètre.

2. Planorbuline de la Méditerranée. *Planorbulina mediterranensis*. D'Orb.

Pl. testâ orbiculari, utrinquè depressissimâ, basi planâ, insuper concaviusculâ, multispiratâ, albâ, nitidâ; loculis numerosissimis, convexis, irregularibus.

D'Orbigny, *Tabl. gén. des Céphl. Ann. des Scienc. nat. tom.* 7. *pag.* 280. *n°.* 2. *pl.* 5. *fig.* 4. 5. 6.

Ibid. *Modèles de Céphal.* 4ᵉ. *livr. n°.* 79.

Soldani, *Test. micros. tom.* 3. *tab.* 162. *fig.* H, et *tab.* 161. *fig.* E. F. G.

Petite coquille assez irrégulière, ordinairement un peu contournée, quelquefois irrégulièrement ployée par suite de son adhérence. Elle est orbiculaire, très-aplatie, discoïdale, tout-à-fait plate en dessous et légèrement concave en dessus. Elle est formée de sept à huit tours de spire, étroits, peu embrassans, également visibles de chaque côté; ils sont formés par une multitude de loges, [illegible], convexes, souvent inégales et peu régulières, ce qui tient sans doute à leur adhérence immédiate; la dernière loge est percée d'une ouverture extrêmement petite, semi-lunaire, située vers l'angle inférieur de la cloison.

Cette petite coquille, toute blanche, ne s'est encore rencontrée que dans la Méditerranée, principalement à Rimini. Elle a 1 millim. ou 1 millim. et demi de diamètre.

PLANULACÉS.

Deuxième famille du second ordre des Céphalopodes cellulacés de M. de Blainville; elle ne contient que deux genres, dont l'analogie ne nous semble pas entière : ce sont les Rénulnes et et les Pénéroples, à titre de sous-division. Ils renferment des coquilles qui ne paroissent avoir qu'une analogie éloignée avec le type du genre. *Voyez* Rénuline et Pénerople.

PLANULAIRE. *Planularia.*

Genre établi par M. Defrance pour une coquille Multiloculaire microscopique qu'il trouva dans les sables à fossiles d'Italie; M. de Blainville l'adopta dans son *Traité de Malacologie* à titre de sous-genre des Pénéroples dans la famille des Planulacés. M. d'Orbigny l'adopta aussi dans son travail général sur les Céphalopodes; il l'a compris dans la famille des Sticostègues (*voyez* ce mot), où il est en rapport avec les Marginulines et les Pavonines. (*Voyez* ces mots.) Plusieurs espèces de ce genre étoient connues avant MM. Defrance et d'Orbigny; Fichtell et Moll et Soldani en avoient figuré quelques-unes. M. de Blainville confondit l'une d'elles avec les Pénéroples et l'autre avec les Polystomelles. M. d'Orbigny, après M. Defrance, est le premier qui ait bien groupé ces diverses coquilles, en général peu connues, et difficiles par cela même à bien mettre en rapports.

Nous avons pensé qu'en adoptant la famille des Sticostègues de M. d'Orbigny, il étoit convenable de la diviser en plusieurs groupes, d'après la position de l'ouverture : les Planulaires, qui ont l'ouverture latérale, sont mis en rapport avec les Marginulines et les Vaginulines, dans notre méthode des Céphalopodes. *Voyez* ce mot.

Voici les caractères qui les réunissent :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Ouverture arrondie, située au sommet de l'angle extérieur; test très-aplati, triangulaire ou elliptique, ayant à son origine l'empreinte volutatoire; loges obliques, superposées.

Les Planulaires sont de très-petites coquilles, fort aplaties de chaque côté; elles sont régulières, symétriques, et s'il est vrai, comme le dit M. d'Orbigny, que le sommet soit spiré, il sera nécessaire de chercher à ce genre d'autres rapports, puisque la

famille

famille dans laquelle il est encore compris ne contient que des coquilles droites, sans aucune trace de spire au sommet. S'il y a un commencement de spire, ce dont nous n'avons pu nous assurer, ce genre devra venir se placer dans notre famille des Dimorphes, à côté des Spirolines et des Vertébralines. Ce changement ne pourra se faire qu'après quelques observations auxquelles s'est opposée l'extrême petitesse des espèces de ce genre. Un fait assez curieux qui lui est relatif, c'est qu'il commence à se montrer à l'état fossile dans les calcaires blancs des environs de Caen, qui sont inférieurs au système craieux.

Planulaire barque. *Planularia cymba.* D'Orb.

Pl. testâ elongatâ, utrâque extremitate attenuatâ, apice incurvâ, basi obliquè truncatâ, dorso carinatâ, lateribus costatâ; aperturâ terminali, minimâ, rotundatâ.

D'Orb. *Tab. méthod. des Céphal. Ann. des Scienc. nat. tom.* 7. *pag.* 260. *n°.* 4. *pl.* 10. *fig.* 9.

Ibid. *Modèl. de Céphal.* 2ᵉ. *liv. n°.* 27.

Cette coquille est oblongue, subtriangulaire, très-oblique, très-déprimée de chaque côté; elle est régulière, symétrique. Le dos est armé d'une carène étroite et assez saillante; elle commence au sommet et se prolonge jusqu'à l'extrémité antérieure. De chaque côté, la coquille est ornée de quatre côtes longitudinales, peu saillantes, étroites, distantes, qui disparoissent insensiblement avant de parvenir aux dernières cloisons. Les loges sont nombreuses, à peine indiquées, plus épaisses du côté du dos, beaucoup plus étroites du côté opposé; elles ressemblent à de petits coins placés les uns sur les autres: la dernière loge est un peu plus grande que les autres; elle se termine, à son extrémité antérieure, par une très-petite ouverture arrondie.

Cette petite coquille, toute blanche, mince, transparente, se trouve dans l'Adriatique. Elle est longue d'un millim.

PLANULINE. *Planulina.*

M. d'Orbigny a donné ce nom à un genre de coquille microscopique multiloculaire qui se rapproche par ses caractères des Planorbulines. Il l'a placé dans sa famille des Hélicostègues, dans la seconde section, avec les Planorbulines, Operculines et Soldanies. Nous avons modifié légèrement l'opinion de M. d'Orbigny, en éloignant les deux derniers genres que nous venons de citer de celui qui nous occupe; ces genres en effet sont symétriques, tandis que celui-ci ne l'est pas. Nous avons indiqué à l'article Céphalopode, auquel nous renvoyons, quelle sorte de valeur on devoit donner à ce caractère; c'est par suite de ces légères modifications que nous avons introduit les Planulines dans la première section de notre famille des Trochiformes. *Voyez* ce mot.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille discoïde, aplatie de chaque côté; à spire plus saillante en-dessus qu'en dessous, non adhérente; tours de spire peu nombreux, également visibles de chaque côté: la dernière loge est ouverte par une ouverture en fente subdiane et subinférieure.

Les Planulines sont de très-petite coquilles microscopiques; elles ont des rapports avec les Planorbulines, mais elles en diffèrent principalement en ce qu'elles ne sont point adhérentes. Elles sont orbiculaires, non symétriques, la spire ayant un peu plus de saillie d'un côté que de l'autre: la dernière loge est percée d'une très-petite ouverture transverse, subtriangulaire, presque médiane, mais sensiblement dirigée vers la base de la coquille. Les tours de spire sont généralement très-nombreux, à peine ambrassans, et le dernier beaucoup plus grand que tous les autres. On ne connoît encore qu'un petit nombre d'espèces appartenant à ce genre; M. d'Obigny n'en indique que quatre, parmi lesquelles nous décrirons la suivante pour servir d'exemple.

Planuline de Rimini. *Planulina ariminensis.* D'Orb.

Pl. testâ orbiculatâ, discoideâ, utroque latere depressissimâ, subsymetricâ; anfractibus quaternis; loculis arcuatis, rugosis, planulatis, costulâ simplici depressâ separatis.

D'Orbigny, *Tab. méth. des Céph. Ann. des Sc. nat. tom.* 7. *pag.* 280. *n°.* 1. *pl.* 5. *fig.* 1.2.3.

Ibid. *Mod. des Céph.* 2ᵉ *livr. n°.* 49.

Hammonia foliacea. Soldani, *Test. microscop. tom.* 4. *App. tab.* 3. *fig.* O. P.

Hammonia subrotunda. Soldani, *loc. cit. tom.* 1. *tab.* 50. *fig.* E. E.

Cette Planuline est une coquille discoïde, orbiculaire, extrêmement aplatie de chaque côté, ce qui lui donne de la ressemblance avec la coquille que l'on trouve fréquemment fossile à Dax et qui appartient au genre Operculine. Celle-ci s'en distingue éminemment en ce qu'elle n'a point la spire symétrique. En dessus, cette coquille est tout-à-fait plate; en dessous, elle est légèrement concave; elle est formée de trois à quatre tours de spire peu embrassans, dont le dernier est beaucoup plus grand que tous les autres. Les loges sont assez nombreuses, arquées, plus épaisses du côté interne que de l'externe, ce qui est précisément l'inverse de ce que l'on voit dans les autres coquilles nautiloïdes; elles sont aplaties latéralement, très-finement ponctuées, légèrement convexes sur le dos et très-nettement séparées entr'elles par une petite côte décurrente, aplatie, lisse, qui en suit le contour.

Cette petite coquille blanche, quelquefois irisée, ne s'est encore trouvée jusqu'à présent que dans la mer Adriatique, dans les sables de Rimini. Elle a à peine un millim. de diamètre.

PLANULITE.

Lamarck est le premier qui ait constitué ce genre; il le démembra des Ammonites, et il y rangea toutes les espèces aplaties dont les tours sont nombreux, mais peu épais. Par les nuances insensibles qui confondent ce genre avec les Ammonites, Lamarck a été lui-même conduit à le supprimer. Montfort le reproduisit quelque temps après, et M. de Haan l'a conservé en lui donnant le nom de Planite. (*Voyez* ce mot.) Nous pensons, avec M. Defrance, que ce genre, quel que soit le nom qu'on lui donne, n'a pas des caractères suffisans pour être conservé; il doit rentrer dans les Ammonites, d'où il est sorti. *Voyez* Ammonite et Planite.

PLATYSTOME. *Platystoma.*

Klein a réuni des Hélices, des Ampullaires, des Natices, etc., et en a fait le genre *Platystoma*; mais ce genre n'a été adopté par aucun conchyliologue.

PLECTROPHORE. *Plectrophorus.*

M. de Ferussac a proposé ce genre pour un animal de la famille des Limaces, figuré depuis long-temps dans l'ouvrage de Favanne. Il paroît avoir beaucoup d'analogie avec les Testacelles; et comme il n'a point été observé depuis l'auteur assez peu exact que nous venons de citer, M. Rang, dans son *Manuel de Conchyliologie*, et M. Cuvier, dans la dernière édition du *Règne animal*, l'ont regardé comme trop incertain pour être conservé dans la méthode. Nous aurons occasion de revenir sur ce genre lorsque nous traiterons du genre Testacelle. *Voyez* ce mot.

PLEUROBRANCHE. *Pleurobranchus.*

Un Mollusque nu rapporté par Péron fut le sujet du genre qui va nous occuper et que M. Cuvier a proposé et décrit pour la première fois dans les *Annales du Muséum*, tom. 5. Quoique publié en 1804, le mémoire qui concerne ce genre ne fut probablement pas connu de M. Roissy, qui ne mentionna pas ce genre dans le *Buffon de Sonnini*, dont il acheva les Mollusques quelques années après. Lamarck l'adopta dans les tableaux de la *Philosophie zoologique*, où on le voit, en tête de la famille des Phyllidiens, en rapport avec les Phyllidies, Oscabrions, Patelles, Fissurelles et Haliotides, quoique la plupart de ces genres aient une organisation fort différente de celle des Pleurobranches. Aussi, dans l'*Extrait du Cours*, cette famille éprouva quelques modifications utiles; elle fut divisée en deux sections, dont la première est composée des deux seuls genres Pleurobranche et Phyllidie, rapports qui avoient été indiqués positivement par M. Cuvier; car, dit-il, pag. 1 du mémoire précité: « J'ai aujourd'hui la satisfaction d'ajouter à ces notions » superficielles la connoissance de l'organisation » intérieure des Phyllidies et celle des deux autres » espèces appartenant au même genre, ainsi que » d'y joindre la description d'un nouveau genre qui » se rapproche singulièrement de cette petite famille, que l'on pourroit presque nommer *demi-* » *Phyllidie*; car il n'a qu'à demi ce caractère si » singulier de branchies placées autour de la base » du pied, sous le rebord du manteau, etc. »

Cependant, à la page 5, en parlant des organes de la respiration et de la circulation, il dit, qu'à leur égard, les Phyllidies ont plus de rapports avec les Tritonies, et le Pleurobranche avec l'Aplysie; et certainement M. Cuvier a parfaitement raison: aussi ce savant zoologiste, se conformant à ces deux opinions, fait entrer le Pleurobranche dans la famille des Tectibranches avec les Aplysies et les Dolabelles, et cette famille suit celle des Inférobranches, qui contient les Phyllidies et les Diphyllides. Ces rapports, indiqués de cette manière par M. Cuvier dans le *Règne animal*, durent nécessairement modifier l'opinion de Lamarck: aussi remarque-t-on une grande différence dans la disposition respective des différens genres que nous avons vus groupés autour de celui qui nous occupe. La famille des Phyllidiens, déjà partagée en deux sections, fut divisée en deux familles, les Phyllidiens et les semi-Phyllidiens. Dans ce dernier furent compris les genres Pleurobranche et Ombrelle, réunis d'après la position de l'organe de la respiration; car Lamarck reconnoît que, pour le reste, ces deux genres ont entre eux fort peu de rapports.

M. de Ferussac cependant adopta, en la modifiant, l'opinion de Lamarck; la famille des semi-Phyllidiens devint le deuxième sous-ordre de ses Inférobranches, et il le divise en deux familles, les Ombrelles et les Pleurobranches. Celle-ci renferme trois genres: Pleurobranchée (Pleurobranchidie Blainv. *voyez* ce mot), Pleurobranche et Linguelle; d'où il suit que les rapports de Lamarck sont à peine changés. Bientôt après, M. Latreille, dans ses *Familles naturelles du Règne animal*, sépara, par la longue série des Pectinibranches, les Ombrelles, qu'il transporta près des Patelles, des Pleurobranches, qu'il conserve dans l'ordre des Inférobranches, où ils forment à eux seuls la famille des Unobranches (*voyez* ce mot), à laquelle il rattache, d'une manière peu positive, les genres Pleurobranchée et Linguelle. M. de Blainville, créateur de ce dernier genre, étoit en état mieux que personne d'établir ses rapports soit avec les Pleurobranches ou tout autre genre; c'est ce qu'il fit dans un mémoire dont un extrait fut publié dans le *Bulletin de la Société philomati-*

que, reproduit dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*, où il rapproche ce genre des Phyllidies; et enfin, dans le *Traité de Malacologie*, où il l'éloigne définitivement des Pleurobranches pour composer avec lui et les Phyllidies la famille des Phyllidiens. Dans l'ouvrage que nous venons de citer, les Pleurobranches font partie de la première famille des Monopleurobranches (*voyez* ce mot); elle porta le nom de Subaplysiens (*voyez* également ce mot), et elle contient les trois genres Berthelle, Pleurobranche et Pleurobranchidie. Le genre Berthelle diffère très-peu des Pleurobranches. M. de Blainville l'a reconnu le premier, et il réunit les deux genres dans son article Pleurobranche du *Dictionnaire des Sciences naturelles*, ayant soin de le diviser en deux parties. Les caractères donnés par M. de Blainville sont fort détaillés. Les voici :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps ovale ou subcirculaire, très-mince, très-déprimé, comme formé de deux disques appliqués l'un sur l'autre; l'inférieur ou le pied beaucoup plus large et débordant de toutes parts le supérieur; celui-ci, qui est le manteau, est échancré en avant comme en arrière, et contient dans son épaisseur une coquille fort mince. La tête, entre les deux disques, est à moitié cachée par le supérieur. Deux paires d'appendices tentaculaires, les antérieures à chaque angle de la tête, les postérieures unies à leur racine, plats et fendus; les yeux sessiles au côté externe de la base des antérieures; bouche cachée, transverse; une seule grande branchie latérale, profondément cachée et adhérente par toute sa longueur; terminaison de l'organe mâle au tiers antérieur en avant de la branchie; terminaison de l'oviducte à la racine de l'organe excitateur à la partie postérieure; l'anus tout-à-fait en arrière de la branchie à l'extrémité d'un assez long appendice flottant. Coquille grande, bien formée, à bords membraneux, ovale, concave en dessous, convexe en dessus; les bords tranchans et réunis; le sommet subspiré postérieur.

Pleurobranche de Péron. *Pleurobranchus Peronii.*

Pl. corpore ovato, depresso, lævigato, pallidè carneo; tentaculis superioribus cylindraceis, basi ocellatis.

Pleurobranchus Peronii. Cuv. *Ann. du Mus. tom.* 5. *pl.* 18. *fig.* 1. 2.

Ibid. *Règne anim.* 2e édit. *tom.* 3. *pag.* 58.

Le Pleurobranche que M. Cuvier a décrit dans les *Annales du Muséum*, est un animal ovale-obrond, déprimé, ayant un pied très-large, submembraneux, formant un large disque, au-dessus duquel se trouve le corps de l'animal, garni d'un très-large manteau qui le déborde de toute part, et qui est presque aussi grand que le pied lui-même. Entre le pied et le manteau règne un sillon circulaire profond, tout-à-fait nul du côté gauche, et présentant à droite une branchie d'une médiocre longueur, un anus très-court à l'extrémité postérieure de la branchie; et un peu en avant de l'extrémité antérieure de ce même organe, se voient les orifices de l'appareil générateur. Les tentacules supérieurs sont cylindracés, peu prolongés, réunis à la base. A leur côté externe se trouvent des points oculaires fort petits, noirs et sessiles. Au-dessous de cette paire supérieure de tentacules se voit un assez large voile quadrangulaire qui couvre la tête; les angles extérieurs de ce voile se prolongent en deux petits tentacules qui constituent la paire inférieure. La tête est à peine saillante; elle est peu volumineuse, et l'ouverture bucale qui la termine est en fente transverse. Tout ce Pleurobranche est d'une couleur pâle, tantôt rosée, tantôt jaunâtre. On trouve dans l'épaisseur du manteau et à peu près dans le milieu du dos, un rudiment testacé qui a quelqu'analogie avec celui des Aplysies; il est mince, transparent, aplati, ovale-oblong. Son extrémité antérieure est un peu contournée et indique un commencement de spire : ce rudiment testacé est situé immédiatement au-dessus du cœur.

Le Pleurobranche de Péron se trouve dans la Méditerranée, principalement dans la mer Adriatique et dans les mers de Sicile; nous en possédons un de cette dernière localité. Il est long de 40 millim.

PLEUROBRANCHÉE. *Pleurobranchea.*

Nom que M. Meckel avoit d'abord donné au genre que depuis il a désigné sous le nom de *Pleurobranchidie*, pour le distinguer davantage des Pleurobranches. *Voyez* Pleurobranchidie.

PLEUROBRANCHES (Les).

M. de Ferussac, dans ses *Tableaux systématiques des Animaux mollusques*, a proposé de former une famille avec les trois genres : *Pleurobranchea*, *Pleurobranchus* et *Linguella*. Si les deux premiers genres ont entr'eux de l'analogie, il n'en est pas de même du troisième, qui appartient à un autre type d'organisation. *Voyez* Pleurobranche, Pleurobranchidie et Mollusques.

PLEUROBRANCHIDIE. *Pleurobranchidium.*

Genre très-voisin des Pleurobranches, établi par M. Meckel, en 1813, et adopté depuis par M. de Ferussac sous le nom de *Pleurobranchée*, et par M. de Blainville sous celui de *Pleurobranchidie*, pour éviter de le confondre avec les Pleurobranches, à cause de la grande similitude des dénominations génériques : ce

changement de nom avoit été proposé par M. Meckel lui-même, il n'est pas douteux que ce genre ne soit très-voisin des Pleurobranches et ne doive entrer dans la même famille; c'est ce qu'ont fait les deux auteurs que nous venons de citer. Il n'est pas douteux, non plus, qu'il doive être adopté, puisqu'il offre dans son organisation intérieure des différences notables avec ce que M. Cuvier a décrit du Pleurobranche.

Le Pleurobranchidie a le corps ovalaire, assez bombé, lisse, pourvu d'un grand disque musculaire ou pied, qui déborde le corps; le manteau est fort petit, ne contient aucune coquille et ne peut en aucune façon recouvrir ou protéger la branchie. La masse bucale est fort considérable, presque en forme de trompe; elle est fendue antérieurement et verticalement. Les bords de cette fente bucale, ou les lèvres, sont épais, durs et garnis à l'intérieur d'une plaque cornée qui est dans la même direction. Dans l'intérieur de la bouche et inférieurement, on trouve une langue fort large, composée de deux plaques très-rudes par les faces qui sont en regard; réunies, elles formentt un demi-cercle. On remarque aussi les orifices de deux appareils glanduleux, tous deux salivaires, à ce qu'il paroît. Les glandes salivaires proprement dites sont la masse des viscères; elles sont formées de plusieurs lobes, et elles donnent naissance à un canal excréteur fort long, qui s'ouvre à la paroi supérieure de la bouche. L'autre glande salivaire est unique; elle est plus dure que ne le sont ordinairement les glandes. Cependant on ne peut douter que ce ne soit une véritable glande, puisqu'elle donne naissance à deux canaux très-fins qui s'enflent en forme de petites vessies, et finissent par s'ouvrir à la partie supérieure et postérrieure de la bouche. Un œsophage très-court naît de la partie postérieure de la bouche; il s'ouvre dans un estomac très-grand et membraneux : le premier estomac est séparé d'un second plus petit et plus charnu par un étranglement d'une médiocre longueur. C'est après s'être courbé un peu qu'il donne naissance à un intestin qui ne fait qu'une seule circonvolution de gauche à droite et d'arrière en avant, pour se terminer à un anus assez grand, placé à droite, au-dessus de la branchie et vers le milieu de sa longueur. Le foie, qui enveloppe une grande partie des organes digestifs, est de couleur verte; il fournit deux canaux biliaires qui s'ouvrent largement dans le second estomac. La respiration se fait par une seule branchie d'une médiocre grandeur, placée à découvert sur le côté droit de l'animal; elle est composée de lamelles triangulaires qui s'insèrent sur un vaisseau médian; elles sont au nombre de vingt-cinq de chaque côté. Ce vaisseau est la veine pulmonaire, qui bientôt se dilate en une oreillette assez grande, qui verse le sang dans le cœur; il est composé d'un ventricule qui fournit par son extrémité gauche trois troncs artériels, un postérieur, un moyen et un antérieur : le postérieur se partage en deux branches, l'une pour l'ovaire et l'autre pour le foie; le moyen se distribue à l'estomac, aux intestins et aux glandes salivaires; enfin, l'antérieur, après avoir donné les rameaux céphaliques, se répand dans la peau et les muscles qui en dépendent.

Les organes de la génération se composent d'un ovaire accolé à la partie postérieure du foie; cet ovaire diminue insensiblement et se change en un oviducte qui se partage en deux branches. Cette division n'a lieu qu'après l'amincissement considérable de l'oviducte et après un grand nombre de flexions. La première branche reçoit, avant de s'ouvrir dans le vagin, le canal d'une petite vessie ovale dont les fonctions sont sans doute les mêmes que celle des Hélices et autres genres; la seconde branche se rend à un organe arrondi assez petit, composé d'un grand nombre de filamens; c'est sans aucun doute le testicule : le canal entre dans le testicule, y fait un grand nombre de circonvolutions qui le remplissent presque entièrement, en sort, augmente insensiblement de volume, s'introduit dans une sorte de poche musculo-membraneuse, où il fait plusieurs circonvolutions, et va s'ouvrir à une papille un peu saillante, qui termine l'organe mâle qui est contenu dans la même poche. Dans le vagin aboutit aussi l'orifice d'une poche membraneuse qui contient une grande quantité de matière glutineuse qui sert d'envelope aux œufs avant d'être expulsés dehors. La verge est conique, grosse et courte; elle est rétractile, à l'aide de deux muscles. L'orifice du vagin et celui de la verge se réunissent à un tubercule commun extérieur placé du côté droit en avant de l'origine de la branchie.

Le système nerveux n'a rien de bien remarquable dans sa distribution. Le cerveau, ou anneau œsophagien, est formé de cinq ganglions réunis par des branches intermédiaires : l'un d'eux, plus petit, est exclusivement destiné à fournir des rameaux aux organes de la génération. M. de Blainville, auquel M. Meckel a envoyé deux individus de ce genre, l'a caractérisé, d'après eux, de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps assez épais, ovale, alongé, plat et formé en dessous par un large disque musculaire, plus étendu en arrière qu'en avant, sans autre indice du manteau qu'un petit bord libre, fort étroit, au milieu du côté droit; tête grosse, peu séparée du corps; deux paires de tentacules auriformes; les antérieurs à l'extrémité d'un bandeau musculaire transverse frontal, les postérieurs un peu plus en arrière et fort séparés l'un de l'autre; orifice bucal à l'extrémité d'une sorte de masse proboscidale et entre deux lèvres verticales; une seule branchie médiocre latérale,

adhérente au côté droit dans toute sa longueur et parfaitement à découvert; la terminaison des organes de la génération dans un tubercule commun; l'orifice de l'appareil dépurateur à la racine antérieure de la branchie; anus au milieu de la longueur de celle-ci. Aucune trace de coquille.

Ce Mollusque a été trouvé sur les côtes de Naples, par M. Meckel. On ne connoît que la seule espèce qu'il a décrite.

Pleurobranchidie de Meckel. *Pleurobranchidium Meckeli.*

Pl. corpore elongato, insuper convexo, subtùs plano; pallio brevi, vix prominente; tentaculis quatuor, subæqualibus, posticis, fissis; capite magno, cylindraceo, proboscidiformi.

Pleurobranchidium Meckeli. Levi, *Disser. de Pleurobranchidis.*

Meckel, *Fragm. d'Anat. comp. tom.* 1. *pl.* 5. *fig.* 33 — 40.

De Blainv. *Malac. pag.* 471. *pl.* 43. *fig.* 3.

Cet animal est alongé, presque demi-cylindrique, convexe en dessus, plane en dessous, étant pourvu de ce côté d'un disque musculaire qui sert de pied; le corps est partout d'une couleur verdâtre, quelquefois un peu rougeâtre vers l'extrémité postérieure. Cette extrémité est atténuée et prolongée en une sorte de queue comparable à celle des limaces. Le manteau forme une espèce de bouclier dorsal, dont les bords sont à peine saillans et incapables de couvrir les organes de la respiration, situés sur le côté droit du corps de l'animal. La tête est très-grosse, cylindracée, alongée en forme de trompe; elle se termine antérieurement par une ouverture bucale en fente perpendiculaire; la tête est en partie cachée, à son extrémité postérieure et supérieure, par un voile charnu assez court, mais très-large, et terminé à ses angles antérieurs par un tentacule conique assez court et simple; à la base de ce voile, et de chaque côté naît une seconde paire de tentacules plus grands que les premiers et qui sont fendus postérieurement dans presque toute leur longueur. La branchie est d'un médiocre volume; elle est située vers le tiers postérieur de la longueur totale du corps; son extrémité postérieure est libre et flottante; l'anus est situé immédiatement au-dessus d'elle et dans le milieu de sa longueur.

Cet animal, qui paroît assez commun dans la Méditerranée, principalement dans les mers de Sicile, est toujours dépourvu d'une coquille rudimentaire. Les plus grands individus que nous possédions ont près de 80 millim. de longueur.

PLEUROCERE.

Genre incertain proposé par Rafinesque dans le *Journal de Physique* (*juin* 1819, *pag.* 423) pour des Nérites lacustres de l'Amérique septentrionale; mais il paraîtroit, autant qu'il est possible de le présumer d'après le peu qu'on en sait, que ce seroient des Paludines qui ont l'ouverture ovale et la spire assez longue, et qui établissent le passage de ce genre aux Mélanies. Il seroit utile que M. Rafinesque donnât, à cet égard, de nouveaux renseignemens.

PLEURONECTITE.

M. Schlotheim, dans son *Traité des Pétrifications*, a proposé de réunir sans ce nom générique toutes les espèces de Peignes qui se rapprochent du *Pecten pleuronectes.* Ce genre ne peut être adopté, étant fondé sur de très-foibles caractères. *Voy.* Peigne.

PLEUROTOMAIRE. *Pleurotomaria.*

Genre que l'on ne peut placer convenablement que dans la famille des Turbinacés de Lamarck. Il a été proposé, pour la première fois, par M. Defrance dans l'atlas du *Dictionnaire des Sciences naturelles.* Il est établi sur des coquilles fossiles qui pour la plupart ont la forme des Dauphinules, mais qui présentent le singulier caractère d'avoir une fente profonde sur le bord droit. Semblables en cela seulement aux Pleurotomes, les Pleurotomaires se distinguent facilement en ce qu'ils ont l'ouverture entière non échancrée ni canaliculée à la base, caractère essentiel qui les retient dans le voisinage des Troques et des Turbos. Ce genre a été généralement adopté, comme cela devoit être, puisqu'il repose sur de bons caractères. Il ne renferma d'abord que des espèces dont la forme s'approchoit beaucoup de celle des Dauphinules; bientôt après, M. Defrance y joignit des coquilles absolument trochiforme, et que l'on avoit rapportés au genre Trochus jusqu'alors. M. d'Orbigny fils, qui avoit fait un petit genre Scissurelle pour quelques coquilles submicroscopiques qui ont la lèvre droite fendue, abandonna son genre pour ranger, peut-être à tort, ses Scissurelles parmi les Pleurotomaires. (*Voyez* Scissurelle.) Enfin, après des recherches multipliées, nous avons réuni un grand nombre de Pleurotomaires, et nous avons reconnu qu'ils affectent plusieurs formes, celle des Cadrans, celle des Dauphinulles, celle des Trochus et celle des Turbos. Il y a entre elles des passages insensibles qui s'opposent à ce qu'on établisse des coupes bien nettes. M. Defrance n'avoit d'abord connu que trois espèces, et M. de Blainville n'en cite pas davantage. Le premier de ces savans, à son article Pleurotomaire du *Dictionnaire des Sciences naturelles*, en ajoute deux, ce qui fait cinq espèces en tout; mais ce nombre est bien plus considérable, nous en avons réuni vingt espèces dans notre collection, et nous en connoissons quelques autres dans divers cabinets de la capitale et que nous ne possédons pas. Les caractères de ce genre peuvent être exprimés ainsi:

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille turbinée ou trochiforme, à ouverture entière, le plus souvent ombiliquée à la base; une fente plus ou moins large, mais profonde, sur le bord droit.

On avoit cru long-temps que les Pleurotomaires ne se rencontroient que dans les terrains secondaires; mais une observation nouvelle nous a démontré qu'ils existoient aussi dans les terrains tertiaires les plus anciens. Nous possédons une magnifique espèce de ce genre propre aux environs de Paris, où elle est jusqu'à présent excessivement rare; les autres espèces qui dépendent du même genre sont en plus grand nombre dans les terrains oolitiques que partout ailleurs.

1. Pleurotomaire ornée. *Pleurotomaria ornata* Def.

Pl. testâ discoideâ, subdepressâ, ad peripheriam angulatâ, subtus umbilicatâ; anfractibus supernè planulatis, transversìm elegantèr plicatis, basi marginatis; aperturâ obliquâ, subquadrilaterâ; labro dextro profundè fisso; fissurâ latâ, simplici.

Def. *Dict. des Scienc. nat. tom.* 41. *pag.* 162. *pl. de foss. fig.* 2.

De Blainv. *Malac. pag.* 429. *pl.* 61. *fig.* 2.

Cette belle espèce de Pleurotomaire ne s'est encore rencontrée que dans l'oolite ferrugineuse, soit de France, soit d'Angleterre; elle présente à peu près la forme d'un cadran. Sa spire est conique, mais courte et obtuse; elle est composée de cinq à six tours aplatis, finement plissés transversalement : ces plis sont arrêtés, vers la circonférence, par un petit bourrelet convexe, qui aboutit à la fente du bord droit. Le dernier tour est subcaréné à sa circonférence; il est bordé par un bourrelet convexe crénelé très-régulièrement. En dessous, la coquille est légèrement bombée, et l'on voit de ce côté se continuer les plis du côté supérieur; ils s'atténuent insensiblement près du centre, vers lequel ils convergent en devenant onduleux. Le centre est percé d'un ombilic étroit et profond. L'ouverture est subquadrangulaire, un peu plus large que haute, oblique à l'axe, comme dans la plupart des Troques; ses bords sont minces, fragiles, très-rarement entiers. Lorsqu'ils sont dans leur intégrité, on trouve sur le bord droit, immédiatement au-dessus du bourrelet marginal, une profonde échancrure, assez large, qui se continue, comme nous l'avons dit, en un bourrelet décurrent.

Cette coquille, assez commune aux environs de Caen, prend quelquefois une taille assez grande, et nous avons vu des individus qui avoient près de 50 millim. de diamètre.

2. Pleurotomaire alongée. *Pleurotomaria elongata.* Nob.

Pl. testâ conicâ, trochiformi, elongatâ, apice acutâ, basi planâ; anfractibus numerosis, concaviusculis, bimarginatis, elegantèr striis transversalibus et longitudinalibus decussatis; aperturâ quadratâ, supernè profundè fissâ.

Trochus elongatus. Sow. *Miner. conchol. pl.* 193. *fig.* 2. 3.

Ce Pleurotomaire est assez variable tant dans sa forme que dans ses accidens extérieurs. Il est conique, alongé, pointu au sommet, trochiforme, plat en dessous. Ses tours de spire sont nombreux, étroits et bimarginés à la base; ils sont ornés d'un grand nombre de stries transverses très-régulières, qui sont coupées un peu obliquement par de petites côtes longitudinales, finement granuleuses. Ces côtes sont plus saillantes à la partie supérieure des tours qu'à la base. Tous les tours sont légèrement concaves; ils sont bordés au-dessus de la suture par deux bourrelets inégaux, dont le premier, qui est le plus large, est finement crénelé; l'autre, très-étroit et peu saillant, vient aboutir à la fente du bord droit. La base de la coquille est ornée de stries concentriques et nombreuses; on voit au centre une petite dépression ombilicale. L'ouverture est quadrangulaire, comme dans les Troques; elle est oblique à l'axe; ses bords sont minces, tranchans, et le bord droit est coupé par une fissure profonde et assez large, immédiatement au-dessus du bourrelet marginal.

Cette jolie coquille se trouve en France à Bayeux, département du Calvados, et en Angleterre à Dandry, dans la grande oolite. Sa longueur est de 40 millim.

3. Pleurotomaire fasciée. *Pleurotomaria fasciata.*

Pl. testâ trochiformi, conicâ, elongatâ, basi convexiusculâ, subumbilicatâ; anfractibus numerosis, convexiusculis, in medio angulatis, transversìm tenuè striatis; aperturâ subrotundâ, supernè fissâ.

Trochus fasciatus. Sow. *Miner. conchol. pl.* 220. *fig.* 1.

Belle et grande espèce de Pleurotomaire alongée, conoïde, trochiforme, pointue au sommet, légèrement convexe à la base; ses tours sont nombreux, assez larges, légèrement convexes, subcarénés dans le milieu, et très-finement striés transversalement. Les tours de spire sont divisés en deux parties presque égales par la carène médiane, qui est formée par un petit bourrelet arrondi, très-régulier, qui aboutit à la fissure de l'ouverture. Cette fissure est assez large, profonde, et placée beaucoup plus haut que dans la plupart des autres espèces, car elle divise en deux parties égales la partie supérieure du bord droit. La base de la coquille est assez large, légèrement convexe dans les jeunes individus, un peu

convexe dans les vieux, et percée au centre par un ombilic médiocre et peu profond. L'ouverture est obronde, subquadrangulaire, peu oblique à l'axe; ses bords sont minces et très-fragiles.

Cette coquille, plus rare que la précédente, se trouve dans les mêmes lieux en France et en Angleterre. Les grands individus ont jusqu'à 100 millim. de hauteur.

4. Pleurotomaire sillonnée. *Pleurotomaria sulcata*. Nob.

Pl. testâ conicâ, brevi, basi latâ, apice acutâ, longitudinaliter tenuè plicatâ; anfractibus numerosis, planis, basi transversìm tenuè striatis, basi umbilico perforatâ; umbilico magno, margine tenuè crenulato; fissurâ labri profundissimâ et angustissimâ.

Trochus sulcatus. Sow. *Miner. conchol. pl.* 220. *fig.* 2.

Cette belle espèce de Pleurotomaire ressemble beaucoup à un Cadran dont la spire seroit un peu plus saillante qu'elle ne l'est ordinairement dans ce genre. Cette coquille est conique, à spire pointue et un peu surbaissée; elle est formée de neuf tours aplatis, ornés de plis peu saillans et souvent irréguliers; à leur partie supérieure seulement ils sont nettement interrompus par un petit sillon peu profond et très-étroit qui aboutit à la fissure de l'ouverture. Au-dessous de ce sillon, les tours à la base sont finement striés en travers. La circonférence du dernier tour est légèrement carénée; il est lisse en dessous, et percé au centre d'un ombilic assez grand, dont le bord, en carène saillante, est finement crénelé, comme dans les Cadrans. L'ouverture est presque parallèle à l'axe; ses bords sont minces, et le droit est pourvu, à sa partie supérieure, d'une fissure extrêmement étroite, et tellement profonde, qu'elle s'étend à plus du tiers de la longueur du dernier tour.

Nous possédons un individu de cette coquille qui a conservé des traces évidentes de sa coloration primitive. Nous lui trouvons en effet des taches ocracées, quadrangulaires, d'une grande régularité, disposées à la partie supérieure des tours, interrompues par la fissure de l'ouverture et le sillon qui en résulte, et se continuant en dessous du dernier tour en flammules étroites.

Cette espèce se trouve avec les précédentes. Les plus grands individus ont 30 mill. de hauteur et 35 de diamètre à la base.

PLEUROTOME. *Pleurotoma*.

Genre que Linné confondoit avec les Rochers et Bruguière avec les Fuseaux, et qui a été nettement séparé par Lamarck, d'abord dans son *Système* de 1801. Il avoit proposé en même temps le genre Clavatule, qui ne diffère des Pleurotomes que par le canal de la base, qui est un peu moins grand. Placés entre les Turbinelles et les Cérites, ces genres furent transportés dans la famille des Canalifères sans changer de rapports (*Philos. zoolog.*), et restèrent de même dans l'*Extrait du Cours*. M. Cuvier n'adopta que le seul genre Pleurotome, et seulement comme sous-genre des Rochers dans la section des Fuseaux. Ce savant sentit fort bien qu'il n'existoit point assez de différence entre les Pleurotomes et les Clavatules pour les séparer. Conduit par cet exemple, Lamarck réunit en un seul ces deux genres dans son dernier ouvrage, et le maintint dans les rapports qu'il lui avoit assignés précédemment. Tous les conchyliologues ont adopté ce genre et l'ont placé dans le voisinage des Rochers et des Fuseaux, mais surtout de ces derniers, avec lesquels il a le plus de ressemblance. Si l'on remarque dans leurs ouvrages quelques nuances dans une même opinion, cela n'a point assez d'importance pour avoir modifié les rapports.

Cependant M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, les a modifiés d'une manière très-remarquable en plaçant le genre qui nous occupe en tête de la classe des Mollusques gastéropodes, en contact immédiat avec les Rostellaires et les Fuseaux. Nous avouons ne pouvoir comprendre les rapports des Rostellaires et des Pleurotomes, et sans doute que M. de Blainville a été dirigé par des observations qui n'avoient point été faites avant lui. Nous n'en trouvons cependant aucune trace dans les ouvrages qu'il a publiés, et nous sommes porté à rejeter ces nouveaux rapports, qui, du reste, n'ont point été admis non plus par M. Cuvier.

L'animal des Pleurotomes n'est qu'imparfaitement connu; il n'a été figuré qu'une seule fois, et c'est par Dargenville, dans sa *Zoomorphose*. Il offre cela de particulier, d'avoir pendant la marche le corps fortement séparé du pied par un pédicule gros et long qui s'implante au milieu et le sépare du manteau qui déborde sur la coquille, et qui se termine antérieurement par un canal charnu placé dans le canal de la base de la coquille. Cette disposition du pied séparé du corps fait que, pendant la marche, l'animal est susceptible de se renverser souvent à cause du poids considérable qu'il porte. Dargenville ne donne malheureusement pas assez de détails, et l'on ignore où il a pu avoir le moyen d'observer ce qu'il rapporte : ce qui donne à tout cela assez peu de certitude pour que les zoologistes desirent vivement avoir des détails pris sur le vivant, et par des hommes versés dans l'art difficile d'observer. Ce genre, comme celui des Cérites, est très-nombreux en espèces; ce sont celles fossiles qui sont les plus nombreuses; elles se trouvent dans presque tous les terrains marins tertiaires; on n'en trouve point dans les formations secondaires. Lamarck compte vingt-trois espèces vivantes, et M. Defrance quatre-vingt-quinze fossiles, et nous en connoissons davantage des unes et des autres. Voici les caractères de ce genre :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal voisin de celui des Rochers, d'après ce qui en est connu; coquille soit turriculée, soit fusiforme, terminée inférieurement par un canal droit plus ou moins long; bord droit, muni dans la partie supérieure d'une entaille ou d'un sinus.

Quelques espèces, soit vivantes, soit fossiles, présentent une petite différence dans la place de la fente qui est dans l'endroit de la suture, au lieu d'être prise complétement dans le bord droit au-dessous de la suture. Ce caractère est accompagné aussi d'une autre différence moins importante, c'est l'existence d'un bourrelet plus ou moins gros au bord droit, lorsque la plupart des autres Pleurotomes ont le bord mince et tranchant. Quelques personnes avoient pensé qu'on pourroit établir un nouveau genre, mais nous croyons que cela seroit inutile, car ces caractères sont de trop peu d'importance.

1. Pleurotome impérial. *Pleurotoma imperialis.*

Pl. testâ abbreviato-fusiformi, medio ventricosissimâ, tuberculiferâ, squalidè rufâ; anfractibus supernè squamis complicatis, brevibus, coronatis; ultimo medio lævigato, basi striato.

Clavatula imperialis. Encycl. *pl.* 440. *fig.* 1. *a. b.*

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 91. *n°.* 1.

Coquille courte, fusiforme, renflée, à spire conique et pointue, formée de onze ou douze tours fort courts, dont le dernier est aussi grand que tous les autres; ils sont anguleux à leur partie supérieure et couronnés sur l'angle par une rangée de tubercules écailleux, assez alongés et dirigés en arrière : la base du dernier tour se prolonge en un canal très-court, un peu tordu et finement strié en dehors. L'ouverture est petite, ovale-oblongue; la columelle, un peu calleuse à sa partie supérieure, forme un petit canal décurrent par sa jonction avec le bord droit. Cette columelle est épaisse, arrondie, blanche et excavée dans le milieu de sa longueur. Le bord droit est mince et tranchant, fortement arqué; il présente à sa partie supérieure, immédiatement au-dessous du rang de la couronne de tubercules, une échancrure assez profonde, qui se continue au-dehors par un sillon lisse, légèrement déprimé.

Cette coquille, ordinairement grisâtre, est marquée de quelques taches irrégulières, d'un brun-vineux, sur la partie supérieure de la spire.

Cette coquille, fort rare dans les collections, vient, à ce qu'il paroît, des mers du Pérou, mais on n'est pas certain de son habitation. Sa longueur est de 50 millim.

2. Pleurotome rayé. *Pleurotoma lineata.*

Pl. testâ subfusiformi, caudatâ, ventricosâ, lævi, [illegible], undulatis [illegible]tis, spadiceis; ultimo anfractu supernè angulato; spirâ minimâ, mucronatâ; caudâ longiusculâ, striatâ; columellâ supernè callosâ.

Clavatula lineata. Encycl. *pl.* 440. *fig.* 2. *a. b.*

Var. b.) *Testâ castaneâ, fusco lineatâ.*

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 95. *n°.* 10.

Schubert et Wag. *Suppl. à Chemn. tab.* 25. *fig.* 4104. *a. b.*

Coquille fusiforme, qui a peu l'apparence des Pleurotomes. Elle ressemble à une petite massue renflée dans le milieu, atténuée à ses extrémités; la spire est alongée, pointue, formée de huit à neuf tours très-rapprochés, dont le dernier est beaucoup plus grand que tous les autres : ces tours sont lisses, médiocrement convexes; le dernier, renflé dans le milieu, se prolonge à la base en un canal assez long, étroit, finement strié en dessus et terminé par une échancrure peu profonde. L'ouverture est fort étroite; le bord droit s'appuie à son extrémité postérieure sur une callosité fort épaisse qui termine de ce côté la columelle. Celle-ci est fortement arquée dans sa longueur et un peu contournée à la base; elle est blanche et bordée en dehors par un bord gauche fort mince; le bord droit est très-mince et très-tranchant, il présente une sinuosité peu profonde vers le tiers de sa longueur. En dehors, cette coquille est d'un blanc-jaunâtre et ornée d'un très-grand nombre de linéoles d'un brun-rougeâtre foncé, longitudinales, un peu flexueuses et souvent bifurquées. La variété citée est assez constante; les lignes, d'un brun foncé, se voient assez obscurément sur un fond d'un brun-marron.

On ne connoît pas la patrie de cette jolie coquille, qui est ordinairement longue de 25 à 30 millim.

3. Pleurotome escalier. *Pleurotoma spirata.*

Pl. testâ subfusiformi, caudatâ, læviusculâ, albidâ, luteo-nebulosâ; anfractibus supernè planis, acutè angulatis; parte superiore in aream planam spiraliter ascendente, caudâ longiusculâ.

Encycl. *pl.* 440. *fig.* 5. *a. b.*

An murex Peron? Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 164. *fig.* 1573. 1574.

Gmel. *pag.* 3559. *n°.* 167?

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 95. *n°* 11.

Il est fort douteux que la figure citée de Chemnitz appartienne à cette espèce. Quoiqu'elle présente quelqu'analogie dans les caractères extérieurs, il n'est même pas certain qu'elle appartienne au genre Pleurotome. Quant à l'espèce que nous allons décrire, elle est facile à reconnoître; elle est alongée, fusiforme; sa spire, assez longue et pointue, est aussi longue que le dernier tour; elle est formée de neuf à dix tours, peu alongés, aplatis et carénés à leur partie supérieure. La carène est simple, tranchante, et pendant une

rampe spirale qui remonte jusque près du sommet; le dernier tour est un peu cylindracé à sa partie supérieure, divisé presqu'au milieu par un angle obscur et prolongé à la base en un canal court, un peu tordu à son extrémité et terminé par une très-petite échancrure. L'ouverture est petite, blanche ou jaunâtre en dedans; son bord droit, très mince et très-tranchant, est très-fortement arqué dans presque toute sa longueur; il présente, supérieurement au-dessous de la carène, une échancrure large, triangulaire et peu profonde, qui ne laisse sur le dehors de la coquille aucune trace particulière. La coloration de cette coquille est assez variable; ordinairement elle est blanche et ornée de taches nébuleuses et irrégulières, fauves. Nous possédons une variété qui est d'une couleur brune-rougeatre, uniforme, et quelques individus d'une autre variété tout-à-fait blanche. Cette coquille, d'après Lamarck, se trouve dans les mers de Chine. Elle est longue de 35 millim.

4. Pleurotome buccinoïde. *Pleurotoma buccinoides.*

Pl. testâ turritâ, longitudinaliter costatâ, fulvâ aut fusco-nigritante; anfractibus convexiusculis; costellis subobliquis, è margine inferiori anfractuum enatis, ante suturas terminatis; aperturâ basi emarginatâ, ecaudatâ.

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 155. *fig.* 1464. 1465.

Buccinum phallum. Gmel. *pag.* 3505. *n°.* 146.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 94. *n°.* 14.

Il paroît peu probable que cette coquille reste parmi les Pleurotomes; elle a l'apparence des Buccins, et l'échancrure du bord droit étant peu profonde, ne seroit point un obstacle à ce qu'on lui cherchât d'autres rapports. Cette coquille est alongée, turriculée, à spire alongée et pointue, formée de neuf tours à peine convexes, larges, à suture linéaire, onduleuse; la suture est accompagnée à la partie supérieure de chaque tour d'un petit bourrelet peu convexe, régulièrement noduleux. Sur chaque tour se montre un grand nombre de côtes longitudinales, régulières, un peu obliques ou légèrement arquées; elles s'atténuent à la base du dernier tour, et viennent se terminer sur le bourrelet que produit l'échancrure. L'ouverture est blanche, assez large, terminée à la base par une échancrure profonde, sans canal, tout-à-fait semblable à celle des Buccins; le bord droit est mince, un peu arqué dans sa longueur, et il est pourvu, immédiatement au-dessous du bourrelet de la suture, d'une échancrure très-courte, ou plutôt d'une inflexion peu prononcée. La coloration de cette coquille est ordinairement d'un fauve pâle, ou d'un brun peu intense. Nous en possédons un individu revêtu d'un épiderme épais, lisse, d'un brun-marron très-foncé. Nous ne connoissons jusqu'à présent aucun exemple d'un Pleurotome pourvu d'un épiderme semblable. Cette coquille, ambiguë par ses caractères, est assez rare dans les collections; elle provient des mers de l'Inde, et sa longueur est quelquefois de 50 millim.

5. Pleurotome unicolore. *Pleurotoma virgo.*

Pl. testâ fusiformi, transversìm striatâ et carinatâ, albâ aut fulvâ, immaculatâ; anfractibus convexis, medio carinâ majore cinctis; caudâ elongatâ.

Dargenv. *Zoomorph. pl.* 4. *fig. b.*

Favanne, *Conch. pl.* 71. *fig. d.*

Martini, *Conch. tom.* 4. *pag.* 143. *vign.* 39. *fig. b.*

Encycl. *pl.* 439. *fig.* 2.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 94. *n°.* 16.

Grande et belle espèce de Pleurotome, facilement reconnoissable à sa couleur blanche, uniforme, ainsi qu'aux côtes transverses, anguleuses dont il est orné. Cette coquille est fusiforme, à spire alongée, pointue, aussi longue que le dernier tour; on y compte douze tours légèrement convexes, à suture simple, très-fine et peu apparente; ils sont ornés de trois côtes transverses, anguleuses ou carénées, dont la médiane est la plus grosse et la plus saillante. Ces côtes, ainsi que les espaces qui sont entr'elles, sont chargées de stries fines et transverses. Sur le dernier tour les côtes et les stries se continuent, et sur le canal de la base elles se rapprochent et s'amoindrissent. L'ouverture est assez étroite, ovale, et terminée par un canal long, assez étroit et sans échancrure à son extrémité; elle est blanche en dedans comme le reste de la coquille. Le bord droit est mince, tranchant, crénelé dans sa longueur par les côtes carénées qui y aboutissent; il offre à sa partie supérieure, dans l'endroit qui correspond à la carène la plus élevée, une échancrure assez profonde, étroite, et dont les bords sont extrêmement minces.

Cette coquille n'est point très-rare; elle vient de l'Océan indien, et principalement des côtes de Ceylan. Les grands individus ont 105 millim. de longueur.

6. Pleurotome tour de Babel. *Pleurotoma babylonia.*

Pl. testâ fusiformi-turritâ, transversìm carinatâ et cingulatâ, albâ; cingulis nigro-maculatis; maculis quadratis; anfractibus convexis; caudâ longiusculâ.

Murex babylonius. Lin. Gmel. *pag.* 3541. *n°.* 52.

Lister, *Conch. tab.* 917. *fig.* 11.

Rumph. *Mus. tab.* 27. *fig. b.*

Petiv. *Amb. tab.* 4. *fig.* 7.

Gualt. *Test. tab.* 52. *fig. n.*

Dargenv. *Conch. pl.* 9. *fig. m.*

Favanne, *Conch. pl.* 33. *fig. d?*

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 79. *figuræ laterales.*

Knorr, *Vergn. tom.* 4. *tab.* 13. *fig.* 2.

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 143. *fig.* 1331. 1332.

Pleurotoma babylonia. Encycl. *pl.* 439. *fig.* 1. *a. b.*

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 94. *n°.* 17.

De Blainv. *Malac. pag.* 395. *pl.* 15. *fig.* 3.

Ce Pleurotome, quant à la forme extérieure, a quelque ressemblance avec celui qui précède; il est alongé, à spire longue et pointue, et terminé à la base par un canal assez long. La spire est formée de douze tours assez larges, dont la suture simple est légèrement enfoncée; elle est suivie d'un très-petit bourrelet, finement crénelé dans toute sa longueur. Les tours de spire sont médiocrement convexes; on remarque à leur partie supérieure deux ou trois petits sillons transverses, et au-dessous d'eux un bourrelet arrondi, large et saillant, accompagné à sa base et de chaque côté d'un petit sillon un peu plus large en dessus qu'en dessous. Sur le dernier tour on compte cinq ou six de ces bourrelets demi-cylindriques, nettement séparés les uns des autres par une strie légèrement saillante. L'ouverture est ovale-alongée, atténuée à ses extrémités, blanche en dedans; le bord droit, mince et tranchant, est crénelé dans sa longueur; il présente au-dessus du premier gros bourrelet une profonde échancrure, dont les bords sont parallèles. La coloration de ce Pleurotome est généralement peu variable; elle consiste en taches d'un beau brun-noir, quadrangulaires, disposées régulièrement sur le bourrelet. Un rang de taches plus grandes et de même couleur, non moins régulières que les autres, se voit à la partie supérieure des tours.

Cette coquille, recherchée des amateurs, n'est point rare dans les collections. Elle vit dans l'Océan indien; sa longueur est de 90 millim.

7. Pleurotome tigré. *Pleurotoma tigrina.*

Pl. testâ fusiformi-turritâ, multicarinatâ, albido griseâ, nigro punctatâ; anfractibus convexis, medio carinâ majore cinctis; caudâ longiusculâ.

Pleurotoma marmorata. Encycl. *pl.* 439. *fig.* 6.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 95. *n°.* 20.

Coquille étroite, alongée, fusiforme, à spire longue et pointue, et prolongée à la base en un canal plus court que la spire; elle est formée de tours peu convexes, munis d'une forte carène transverse tout-à-fait dans leur milieu; ils sont de plus chargés d'un très-grand nombre de stries très-fines et subgranuleuses. Le dernier tour, outre la carène principale, en présente trois autres espacées, assez étroites et moins saillantes que la première; le canal est couvert en dehors de stries très-fines, obliques, et plus sensiblement granuleuses que les autres. L'ouverture est étroite, alongée, oblongue, atténuée à ses extrémités; elle se continue à la base en un canal étroit et sans échancrure à son extrémité. Le bord droit est mince et tranchant, et coupé supérieurement, à l'endroit qui correspond à la plus forte carène, d'une échancrure étroite et profonde dont les bords sont parallèles. La coloration de cette espèce consiste en un grand nombre de ponctuations assez régulières, d'un brun foncé, placées sur les stries ou les carènes, et ressortant très-nettement sur le fond blanc de la coquille; une rangée de taches triangulaires, brunes, plus large que les autres, se remarque immédiatement au-dessous de la suture.

Cette espèce, dont nous ne connoissons pas la patrie, a 155 millim. de long.

8. Pleurotome nodifère. *Pleurotoma nodifera.*

Pl. testâ fusiformi-turritâ, fulvo-rubente; anfractibus medio angulatis, ultra angulum laevibus, infrà transversim sulcatis; angulo nodulis oblongis obliquis uniseriatis cincto; caudâ spirâ breviore.

Pleurotoma javana. Encycl. *pl.* 439. *fig.* 5.

An Murex javanus? Lin. Gmel. *pag.* 3541. *n°.* 53.

Chemn. *Conch. tom.* 4. *pl.* 143. *fig.* 1334. 1335?

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 96. *n°.* 25.

Coquille assez commune, alongée, fusiforme, ayant le dernier tour plus court que la spire et renflé dans le milieu. La spire, conique et pointue, est formée de dix tours aplatis supérieurement, et rendus anguleux dans le milieu par une rangée de grosses nodosités régulières et toujours obliques. La suture, assez enfoncée, est bordée en dessus et en dessous par deux stries assez grosses. Un espace lisse se voit à la partie supérieure des tours, et s'étend jusqu'à l'origine des tubercules; des stries transverses très-fines, onduleuses, traversent ces tubercules et se continuent au-dessous d'eux. Sur le dernier tour ces stries sont remplacées par des cordelettes assez saillantes, nombreuses, qui s'étendent sur toute la partie inférieure de la coquille. Le canal de la base est peu alongé; il est infléchi et recourbé vers le dos, à son extrémité. L'ouverture est grande, ovalaire, d'un brun pâle, rougeâtre en dedans; sa lèvre droite, mince et tranchante, est finement crénelée dans sa longueur; elle est pourvue [illegible], au-dessus de la rangée

de tubercules, d'une échancrure large, peu profonde, et dont les bords sont presque parallèles. La couleur de cette coquille est partout d'un brun fauve très-pâle.

Cette espèce vit dans l'Océan indien. Les plus grands individus que nous ayons vus ont 66 mill. de longueur. Si celui figuré par Chemnitz appartient à cette espèce, ce qui nous paroît probable, il offriroit un volume plus considérable, puisqu'il a 80 millim. de longueur.

9. Pleurotome interrompu. *Pleurotoma interrupta.*

Pl. testâ fusiformi-turritâ, transversìm sulcato-rugosâ; striis longitudinalibus, tenuissimis, in areis planulatis, perundulatis; anfractibus infra medium angulatis, ultra angulum plano-concavis, propè suturas marginatis.

Encycl. *pl.* 441. *fig.* 7. *a. b.*

Murex interruptus. Brocch. *Conch. foss. subap. tom.* 2. *pag.* 433. *n°.* 59. *pl.* 9. *fig.* 21.

Pleurotoma turris. Lamk. *Anim. sans vertèb. tom.* 7. *pag.* 97. *n°.* 4.

Ce Pleurotome est une des grandes espèces connues à l'état fossile. Il est alongé, fusiforme; la spire est plus longue que le dernier tour, elle se compose de onze ou douze tours assez larges, légèrement anguleux dans le milieu, et nettement divisés en deux parties à peu près égales; la suture, finement crénelée, est bordée d'un bourrelet assez large et convexe, placé à la partie supérieure des tours: ce bourrelet est orné de stries transverses, régulières et de petites côtes longitudinales irrégulières. Au-dessus de lui se voit un espace lisse, légèrement concave, qui forme une zone circulaire, nettement tranchée à son bord inférieur par un grand nombre de rides transverses qui commencent un peu au-dessus de l'angle des tours: les rides situées sur cet angle sont obliquement découpées par de petites côtes courtes et rapprochées qui ne s'étendent que sur une petite partie de la surface inférieure des tours. Le dernier est chargé de rides transverses dans presque toute son étendue; il se prolonge à la base en un canal large et court, légèrement tordu à son extrémité. L'ouverture est assez étroite, ovale-oblongue; le bord droit est mince et tranchant, finement plissé, très-fortement arqué dans sa longueur, et terminé supérieurement, au-dessous du bourrelet de la suture, par une large échancrure subtriangulaire un peu oblique: l'espace lisse de la partie supérieure des tours vient y aboutir.

Cette coquille, dont l'analogue vivant n'est point connu, se trouve fossile en Italie et en Piémont. Les grands individus ont 80 millim. de longueur.

10. Pleurotome à filets. *Pleurotoma filosa.*

Pl. testâ ovato-fusiformi, lineis transversis elevatis distinctis cinctâ; labro alæformis.

Encycl. *pl.* 440. *fig.* 6. *a. b.*

Pleurotoma filosa. Ann. du Mus. vol. 3. *pag.* 164. *n°.* 1.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 97. *n°.* 6.

Coquille remarquable par sa forme; elle est alongée, subovalaire, renflée dans le milieu, atténuée à ses extrémités; la spire est à peu près aussi longue que le dernier tour, elle est formée de neuf à dix tours peu convexes, légèrement canaliculés à leur partie supérieure, et réunis par une suture bordée d'un petit bourrelet inférieur. Toute la surface de la coquille est couverte de petits filets saillans très-étroits, plus ou moins espacés, distans et réguliers, dont le nombre varie un peu, selon les individus. L'ouverture, qui termine le dernier tour, est alongée, étroite, atténuée au sommet, et ayant ses bords presque parallèles dans le reste de son étendue; la columelle est étroite, et elle se détache à la base en un petit bourrelet cylindracé, très-lisse et poli. La base de l'ouverture est terminée par un canal extrêmement court, à peine échancré. La lèvre droite est fort saillante, fortement arquée et presque en demi-cercle; elle se termine supérieurement, un peu avant sa jonction à l'avant-dernier tour, en une large échancrure peu profonde, oblique et subtriangulaire.

Cette coquille ne s'est encore rencontrée qu'à l'état fossile dans le bassin de Paris. Elle est assez commune à Parnes, Grignon, Mouchy-le-Châtel, etc.; mais il est très-rare de la rencontrer dans un bel état de conservation. Les grands individus ont 55 millim. de longueur.

11. Pleurotome à petites lignes. *Pleurotoma lineolata.*

Pl. testâ ovato-fusiformi, lineis transversis coloratis subinterruptis cinctâ; labro alæformi.

Encycl. *pl.* 440. *fig.* 11. *a. b.*

Pleurotoma lineolata. Ibid. *Ann. pag.* 165. *n°.* 2.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 97. *n°.* 7.

Var. a.) Nob. *Testâ puncticulis rubris transversis ornatâ.*

Ce Pleurotome est une des espèces remarquables des environs de Paris en ce qu'on la trouve fréquemment ornée de vives couleurs; elle est alongée, ventrue dans le milieu, atténuée à ses extrémités; la spire est pointue, à peu près aussi longue que le dernier tour, et formée de dix ou onze tours légèrement convexes, un peu déprimés au-dessous de la suture, et présentant sur cette dépression quelques stries régulières; le dernier tour, à la base, offre aussi des stries transverses, fines et rapprochées, qui ne remontent guère au-

dessus du tiers de sa longueur. L'ouverture est alongée, étroite; la columelle, presque droite, se termine à la base en un filet saillant, étroit et arrondi; le bord droit est fortement courbé et un peu dilaté en aile, il est mince, tranchant, et terminé supérieurement en une sinuosité large et profonde. La coloration de cette espèce est assez variable; elle consiste ordinairement en linéoles transverses, régulières, plus ou moins nombreuses, d'un jaune-ocracé sur le fond blanc de la coquille : ces linéoles sont interrompues irrégulièrement dans une première variété, et dans une seconde plus constante, elles sont formées par des ponctuations plus ou moins nombreuses et plus ou moins grandes, selon les individus.

Cette coquille se rencontre assez fréquemment à Grignon; les plus grands individus ont 40 mill. de longueur.

12. Pleurotome claviculaire. *Pleurotoma clavicularis.*

Pl. testâ fusiformi-turritâ, subglabrâ, basi transversè sulcatâ; marginibus anfractuum striato-marginatis; labro alæformi.

Encycl. *pl.* 440. *fig.* 4. *mala.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 98. *n°.* 8.

Pleurotoma clavicularis. Ibid. *Ann. n°.* 3.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec la précédente; on l'en distingue par sa taille toujours plus grande. Cette coquille est alongée, ventrue dans le milieu, atténuée à ses extrémités. La spire est ordinairement un peu plus longue que le dernier tour; elle se compose de dix ou onze tours peu convexes, légèrement déprimés à leur sommet. La suture est simple et légèrement enfoncée; elle est suivie de deux ou trois stries qui ont une tendance a s'effacer dans les vieux individus. A la base du dernier tour se voient quelques rides transverses, onduleuses, qui s'effacent en remontant vers le ventre de la coquille; tout le reste de la coquille est lisse. L'ouverture est alongée, un peu oblique, à bords presque parallèles; la columelle est légèrement sinueuse dans le milieu, et se termine à la base par un filet saillant au-dessus d'une trace d'ombilic; le canal terminal est assez large, extrêmement court et non échancré. Le bord droit est très-dilaté, fort saillant au-dessus de l'ouverture, fortement arqué dans sa longueur; il est simple, mince, fragile, terminé à sa partie supérieure par un sinus large et profond, subtriangulaire.

Cette espèce, assez commune aux environs de Paris, est très-rare entière. Elle se rencontre à Grignon, Courtagnon, Parnes, Mouchy-le-Châtel, ainsi qu'à Valmondois, Mary et à Tancrou. Les grands individus ont 70 millim. de longueur.

13. Pleurotome marginé. *Pleurotoma marginata.*

Pl. testâ fusiformi, glabriusculâ, basi transversè sulcatâ; sulcis et anfractuum marginibus impresso punctatis.

Encycl. *pl.* 440. *fig.* 9. *a. b.*

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 98. *n°.* 10.

Pleurotoma marginata. Ibid. *Ann. pag.* 166. *n°.* 65.

Var. b.) *Testâ minùs ventricosâ.*

Var. c.) *Testâ sulcis crispatis, impunctatis.*

Ce Pleurotome a quelque ressemblance, quant à sa forme, avec un Cône à spire longue; il est alongé, ventru dans le milieu et pointu à ses extrémités. Sa spire est un peu plus courte que le dernier tour; on y compte onze tours peu convexes, dont les sutures peu enfoncées sont bordées d'une ou deux stries finement plissées longitudinalement et finement ponctuées dans leur longueur; le dernier tour présente dans presque toute son étendue des stries transverses, nombreuses et assez rapprochées, finement ponctuées dans toute leur étendue. L'ouverture est fort étroite, à bords parallèles; la columelle est droite, non saillante à la base; le canal qui termine l'ouverture est très-court, aussi large qu'elle et sans échancrure terminale; le bord droit est dilaté en aile, courbé en arc de cercle dans sa longueur, et terminé supérieurement par une sinuosité large et peu profonde. Il seroit très-facile de confondre cette coquille avec un Cône, et l'on pourroit du moins la regarder comme un passage entre les deux genres.

M. Sowerby, dans son *Mineral conchology*, a donné, sous le nom de *Conus dormitor*, un Pleurotome qui n'est probablement qu'une variété de celui-ci; il n'en diffère en effet que parce qu'il a des stries ponctuées sur toute sa surface, tandis que dans le Pleurotome marginé ces stries disparoissent à la partie supérieure du dernier tour.

Cette coquille, fort rare aux environs de Paris, se trouve particulièrement à Parnes et à Grignon. Sa longueur est de 20 millim.

14. Pleurotome transversaire. *Pleurotoma transversaria.*

Pl. testâ fusiformi, transversìm sulcatâ, inferne decussata; sinu maximo anfractuum medio subcarinato.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 98. *n°.* 14.

Pleurotoma transversaria. Ibid. *Ann. n°.* 6.

Sous le nom de *Murex javanus*, Linné a signalé une coquille vivante qui appartient au genre Pleurotome de Lamarck, et qui a beaucoup de ressemblance, quant à la forme générale, avec l'espèce fossile des environs de Paris, que nous allons décrire. Ce *Murex javanus* a été représenté par Martini dans sa *Conchyliologie générale* (*tom.* 4. *pag.* 172. *fig.*

1336. 1337. 1338). Il existe aux environs de Bordeaux et de Dax une grande et belle espèce de Pleurotome qui n'est peut-être qu'une variété de celui des environs de Paris; nous ne l'admettons pas encore comme analogue, parce que nous n'avons pas un assez grand nombre de variétés qui puissent lier les deux types principaux.

Le Pleurotome transversaire est une coquille tout-à-fait fusiforme, prolongée à la base par un canal long et étroit; la spire est alongée, conique, pointue au sommet, formée de dix ou onze tours déprimés au sommet, arrondis dans le milieu, à suture simple, peu profonde, au-dessous de laquelle se voit, dans toute la largeur de la dépression, un grand nombre de stries transverses, fines et rapprochées. La partie inférieure des tours, celle qui est convexe, est tout-à-fait lisse; le dernier, plus alongé que la spire, est prolongé en un canal long et étroit, couvert de stries fines, obliques en dehors; ces stries remontent en s'atténuant jusque vers le milieu du dernier tour, où elles disparoissent. L'ouverture est ovale-oblongue, atténuée à ses extrémités; la columelle est concave à sa partie supérieure, et légèrement tordue à l'origine du canal. Le bord droit est mince et fragile, dilaté et très-arqué en dehors; il est pourvu, dans l'endroit de la dépression du dernier tour, d'une échancrure large et assez profonde dont les bords sont extrêmement minces.

Cette espèce, assez rare aux environs de Paris, ne s'y rencontre que très-rarement entière; elle se trouve principalement à Parnes et quelquefois à Grignon. Elle a 75 millim. de longueur.

15. Pleurotome à chaînettes. *Pleurotoma catenata.*

Pl. testâ fusiformi, undiquè decussatâ; striis transversis, majoribus, subtuberculatis, catenatis; spirâ nodosâ.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 98. *n°.* 12.

Pleurotoma catenata. Ibid. *Ann. n°.* 7.

Ce Pleurotome est l'un des plus rares et des plus remarquables des environs de Paris. Il est alongé, fusiforme, ayant la spire plus longue que le dernier tour, et formée de dix à onze spires; chacun des tours est anguleux dans le milieu, et cet angle est couronné par un seul rang de grosses nodosités au nombre de six ou sept sur chacun d'eux; ces nodosités se prolongent en côtes plus ou moins saillantes, selon les individus, et qui, sur le dernier tour, s'atténuent et disparoissent. Toute la surface extérieure de ce Pleurotome est couverte d'un très-grand nombre de stries transverses, fines, serrées, subgranuleuses, et traversées par des accroissemens multipliés, réguliers et très-fins. Parmi les stries transverses, il en est quelques-unes de plus grosses que toutes les autres, elles sont chargées de granulations oblongues, rapprochées, qui ressemblent à de petites chaînettes fort élégantes. La première est située immédiatement au-dessous de la suture, et les autres, au nombre de cinq à sept, sont disposées sur le dernier tour: celui-ci se prolonge à la base en un canal assez large et peu prolongé, non échancré à son extrémité. L'ouverture est assez étroite, ovale-oblongue; la columelle, presque droite, présente à sa partie supérieure quelques rides transverses. Le bord droit, mince, tranchant, fragile, est finement crénelé dans toute son étendue; il est un peu dilaté en aile et pourvu supérieurement d'une échancrure large, subtriangulaire, peu profonde.

Nous n'avons encore vu qu'un très-petit nombre d'individus de cette espèce, parmi lesquels deux seulement étoient bien conservés; ils ont été trouvés à Parnes et à Mouchy-le-Châtel. Longueur 51 millim.

16. Pleurotome denté. *Pleurotoma dentata.*

Pl. testâ fusiformi; striis transversis, tenuissimis, subundatis; anfractibus medio carinato nodosis.

An Murex extortus? Brand. *Foss. pl.* 20. *fig.* 32.

Encycl. *pl.* 440. *fig.* 8.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 99. *n°.* 13.

Pleurotoma dentata. Ibid. *Ann. pag.* 166. *n°.* 8.

Var. b.) *Caudâ abbreviatâ.*

Var. c.) *Spirâ prœlongatâ, multidentatâ.*

Si l'on suivoit les indications de M. Defrance, cette espèce se trouveroit à la fois dans un très-grand nombre de localités, ce que nous n'admettons pas comme lui, les variétés qu'il cite d'Italie et du Piémont, constituant pour nous une espèce très-distincte de celle qui se rencontre aux environs de Paris, de Valognes et en Angleterre. Le Pleurotome denté est une coquille oblongue-fusiforme, terminée à la base par un canal assez long et étroit; ses tours de spire, au nombre de douze ou treize, sont assez larges et divisés en deux parties presque égales par une carène tranchante et dentelée. La partie supérieure des tours est aplatie et même concave; on y trouve, vers la la suture, quelques stries très-rapprochées et très-fines, qui ne s'étendent pas ordinairement jusqu'a la carène médiane. Au-dessous de cette carène, les tours sont légèrement convexes et très-finement striés en travers. Ces stries transverses sont un peu onduleuses, très-rapprochées, et ne se voient bien qu'à l'aide d'un verre grossissant. Les sutures, ordinairement simples, sont quelquefois très-finement plissées; le dernier tour se prolonge à la base en un canal assez long et étroit, légère-

ment tordu à son extrémité. Les stries qui se voient à sa surface extérieure sont un peu plus grosses que les autres. L'ouverture est ovale-oblongue, étroite, atténué à ses deux extrémités; la columelle, légèrement arquée supérieurement, est un peu épaisse à l'origine du canal; la lèvre droite, très-mince et tranchante, dilatée en aile, fortement arquée dans sa longueur, est pourvue, à sa partie supérieure, immédiatement au-dessus de la carène, d'une échancrure large et profonde. Les variétés admises par Lamarck sont les seules que nous adoptions; la première est cependant fort remarquable et mériteroit bien d'être distinguée par sa constance : le canal de la base est toujours très-court. Dans la seconde, la spire est plus alongée, et les dentelures de la carène plus nombreuses.

Cette espèce, fort commune aux environs de Paris, à Grignon, à Parnes, etc., se rencontre aussi à Valognes et en Angleterre. Sa longueur est de 53 millim. et sa largeur de 19.

17. Pleurotome ondé. *Pleurotoma undata.*

Pl. testâ fusiformi turritâ, transversìm striatâ; spirâ costellis undato-arcuatis crenulatâ; caudâ breviusculâ.

An Murex innexus? Brand. *Foss. pl.* 19. *fig.* 30.

Encycl. *pl.* 10. *fig. a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 99. *n°.* 14.

Pleurotoma undata. Ann. Ibid. *n°.* 9.

Coquille alongée-fusiforme, étroite, aiguë au sommet, ayant la spire formée de quatorze tours très-étroits, dont le dernier se prolonge à la base en un canal court et étroit. Vers le milieu de chaque tour de spire se voient, disposées en une seule rangée, un grand nombre de petites côtes un peu obliques et fortement courbées dans leur longueur; ces côtes sont courtes et n'atteignant pas ordinairement la base des tours. La suture est simple dans la plupart des individus; elle est suivie d'une rangée de fines granulations dans une variété assez constante : des stries fines et régulières occupent toute la surface de la coquille; elles sont transverses, presque égales, et deviennent un peu onduleuses en passant sur les côtes longitudinales. L'ouverture est oblongue, étroite; la columelle, à peine arquée à sa partie supérieure, présente une légère torsion à l'origine du canal; la lèvre droite est mince et très-fragile, fortement arquée, et pourvue à son extrémité supérieure d'une échancrure profonde qui correspond aux côtes onduleuses.

Cette coquille, assez rare, se trouve particulièrement à Grignon et à Parnes. Les plus grands individus ont 36 millim. de long.

18. Pleurotome multinode. *Pleurotoma multinoda.*

Pl. testâ fusiformi-turritâ, transversìm striatâ; anfractibus submarginatis, medio nodulosis.

Encycl. *pl.* 440. *fig.* 7. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 99. *n°.* 15.

Pleurotoma multinoda. Ibid. *Ann. n°.* 10.

Cette espèce a de l'analogie avec celle qui précède; elle est alongée-fusiforme, et sa spire, composée de onze ou douze tours, est beaucoup plus longue que le dernier; les tours sont courts, légèrement convexes, à suture simple, submarginés et chargés de stries très-fines, transverses, dans toute leur étendue. Sur leur partie moyenne se trouve une rangée de nœuds ou de tubercules obliques, un peu arqués dans leur longueur; ils se prolongent en s'atténuant jusque vers les sutures : le dernier tour se prolonge par une queue courte et étroite. L'ouverture est fort petite, très-étroite, ovale-oblongue, rétrécie à ses extrémités; la columelle est courte, relevée un peu à la base, au-dessus d'une fente ombilicale; le bord droit est très-mince, relevé, courbé en demi-cercle, et pourvu supérieurement d'une échancrure courte et étroite, située au-dessus de la rangée de nodosités.

Cette petite coquille, commune aux environs de Paris, à Grignon, Parnes, Mouchy-le-Chatel, Courtagnon, etc., se trouve aussi à Valognes. Sa longueur est de 25 millim.

19. Pleurotome double-chaîne. *Pleurotoma bicatena.*

Pl. testâ fusiformi-turritâ, transversè striatâ; anfractibus supernè biseriatim nodosis; nodis marginalibus minoribus.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 99. *n°.* 17.

Pleurotoma bicatena. Ibid. *Ann. n°.* 12.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec le Pleurotome ondé et n'en est peut-être qu'une forte variété; elle est alongée, étroite, fusiforme, à spire longue et pointue, formée de onze ou douze tours, dont le dernier est plus court que les autres réunis. Ces tours sont à peine convexes; ils sont couverts de stries transverses assez fortes, rapprochées, quelquefois finement ponctuées dans leurs intervalles. Chaque tour présente, à sa partie supérieure, deux rangs de nodosités, dont le premier, où sont rangées les plus petites, borde la suture; le second est situé sur la partie la plus saillante des tours. Les nodosités qu'il présente sont plus alongées et légèrement courbées dans leur longueur. Un canal assez court et étroit, un peu tordu à son extrémité, termine le dernier tour. L'ouverture est étroite, petite, rétrécie à ses extrémités; la columelle est à peine arquée à sa partie supérieure; le bord droit est très-mince, extrêmement fragile et presque toujours mutilé.

L'échancrure étroite et profonde dont il est muni supérieurement correspond à la seconde rangée de tubercules, et l'on voit qu'ils sont produits par l'organe qui y passe.

Cette petite coquille n'est point très-rare à Grignon, si ce n'est dans un bon état de conservation. Elle est longue de 22 millim.

20. PLEUROTOME fourchu. *Pleurotoma furcata.*

Pl. testâ fusiformi-turritâ, transversè striatâ; costellis ultra medium coarctatis, infimis basi furcatis.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 100. *n°.* 22.

Pleurotoma furcata. Ibid. *Ann. n°.* 17.

Var. b.) *Minor et gracilior; costellis undato-curvis.*

Cette jolie espèce de Pleurotome est alongée, étroite, fusiforme, à spire plus longue que le dernier tour; on y compte onze ou douze tours, assez étroits, peu convexes, pourvus supérieurement d'un double rang de petites granulations, dont les inférieures, en se bifurquant, donnent naissance à de petites côtes longitudinales, courbées dans leur longueur, et qui se voient principalement à à l'extérieur du dernier tour. Celui-ci, comme tous les autres, est couvert de stries transverses, très-fines, régulières et un peu onduleuses. Le dernier tour se termine à la base par un canal court, non échancré à son extrémité. L'ouverture est fort petite, très-étroite, à bords presque parallèles; la columelle est presque droite, et elle est revêtue d'un bord gauche extrêmement saillant à son extrémité; le bord droit est très-mince, et il est séparé de l'avant-dernier tour par une échancrure fort large et assez profond.

Cette jolie espèce, qu'il est très-rare de rencontrer entière, se trouve assez fréquemment à Grignon, à Parnes et à Courtagnon. Sa longueur est de 20 millim.

21. PLEUROTOME térébral. *Pleurotoma terebralis.*

Pl. testâ fusiformi, subventricosâ; striis transversis, eleganter granulatis; anfranctibus exquisitè carinatis; carinis dentatis, rotaformibus.

LAMK. *Anim sans vert. tom.* 7. *pag.* 100. *n°.* 25.

Pleurotoma terebralis. Ann. Ibid. *n°.* 20.

Ce Pleurotome, dont Lamarck ne connut que de très-petits individus, est l'une des coquilles les plus élégantes qu'il soit possible de voir. Elle est alongée, fusiforme, à spire plus courte que le dernier tour, composée de onze ou douze tours, divisés en deux parties presque égales par une carène tranchante, très-régulière, et chargée de fines granulations d'une admirable régularité. La partie des tours qui est située au-dessus de la carène est tout-à-fait lisse. La suture est bordée par une rangée de granulations très-fines et très-régulières. La partie des tours qui est au-dessous de la carène offre constamment quatre stries granuleuses des plus régulières. Le dernier tour se prolonge à la base en un canal long et étroit; toute la surface de ce tour présente une multitude de stries transverses, quelquefois égales et quelquefois inégales : dans le dernier cas, une plus petite alterne avec les grosses. Toutes ces stries sont chargées de granulations arrondies, extrêmement fines et des plus régulières. L'ouverture est assez étroite, oblongue, rétrécie à ses extrémités; la columelle est presque droite, et le bord droit, très-mince et très-cassant, est finement dentelé dans toute sa longueur. Il présente, au-dessus de la carène, une large et profonde échancrure, qui correspond à la partie lisse des tours de spire.

Cette coquille, extrêmement rare, n'a encore été trouvée qu'à Parnes et à Mouchy-le-Châtel. Le plus grand individu que nous ayons vu a 42 millim. de longueur.

22. PLEUROTOME granulé. *Pleurotoma granulata.*

Pl. testâ subturritâ, undiquè granulatâ; granulorum seriebus transversis, in anfractuum medio elevationbus; caudâ brevissimâ.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 100.

Pleurotoma granulata. Ibid. *Ann. n°.*21.

Jolie petite coquille alongée-fusiforme, à spire plus longue que le dernier tour, pointue, formée de onze ou douze tours étroits, convexes, à suture assez profonde, bordée en dessous d'une rangée de granulations très-régulières, distinctes des suivantes par une strie un peu profonde. La surface extérieure des tours présente quatre rangs de fines granulations; l'un d'eux, situé sur le milieu, est formé de grains plus gros et plus saillans. Toutes ces granulations sont d'une grande régularité. Le dernier tour, prolongé à la base en un canal court, est subconique, pointu à son extrémité, et couvert, comme le reste de la coquille, de stries granuleuses d'une extrême régularité. L'ouverture est alongée, fort étroite, un peu oblique; la columelle est sinueuse supérieurement, un peu tordue à l'origine du canal; le bord droit est mince, très-fragile, finement plissé dans toute sa longueur : il est muni, à sa partie supérieure, d'une échancrure large et peu profonde.

Cette petite coquille, fort élégante, se trouve à Parnes, à Grignon, aux environs de Paris, et à Valognes. Sa longueur est de 11 millim.

PLICACÉE. *Plicacea.*

Sixième famille des Gymnocochlides pectini-

branches de M. Latreille (*Familles nat. du Règne anim. pag.* 191), complétement adoptée par Lamarck, qui l'a proposée, pour la première fois, dans l'*Extrait du Cours* publié en 1810, et reproduite sans altération dans son dernier ouvrage. Quelques zoologistes, et M. de Blainville entr'autres, ont rejeté cette famille, qui, composée des deux genres Tornatelle et Pyramidelle, leur sembloit inutile, parce qu'ils avoient l'opinion que ces deux genres pouvoient entrer dans la famille des Auricules. Mais cette opinion ne se confirma pas; elle fut même complétement détruite par ce seul fait rapporté par M. Gray, que les deux genres que nous venons de citer sont operculés, ce qui les éloigne pour toujours des Auricules. D'après cela, il est bien croyable que tous les conchyliologues adopteront par la suite la famille des Plicacés, comme M. Latreille en a donné si judicieusement l'exemple. *Voyez* TORNATELLE, PYRAMIDELLE et MOLLUSQUES.

PLICATULE. *Plicatula.*

Avant les premiers travaux de Lamarck sur les animaux sans vertèbres, les Plicatules étoient confondues avec les Spondyles, et le petit nombre d'espèces qui étoient connues étoit réuni en une seule sous le nom de *Spondylus plicatus*.

Démembré des Spondyles, ayant avec eux beaucoup d'analogie, les rapports du genre Plicatule furent invariablement fixés dès son origine : c'est en effet immédiatement après les Spondyles que le genre est placé dans le *Système des Animaux sans vertèbres* que Lamarck publia en 1801. Quelques années après, M. de Roissy, dans le *Buffon de Sonnini*, adopta et le genre et ses rapports; ce qui fut ensuite imité par presque tous les zoologistes qui ont traité de la conchyliologie. Dans ses ouvrages suivans, Lamarck ne changea rien de ce qu'il avoit fait d'abord pour le genre qui nous occupe, soit qu'il fit partie de la famille des Ostracées (*Philosophie zoologique*, 1809. *Extrait du Cours*, 1811), soit de celle des Pectinides (*Traité des Animaux sans vertèbres*, *tom.* 6, 1819).

Reconnoissant entre les Spondyles et les Plicatules des rapports très-intimes, M. Cuvier ne jugea pas nécessaire de conserver ce dernier genre autrement qu'à titre de sous-genre des Spondyles. Cette opinion n'a pas été adoptée, et M. de Férussac, dans ses *Tableaux systématiques*, a préféré celle de Lamarck. M. Latreille, dans ses *Familles naturelles du Regne animal*, n'a suivi l'arrangement d'aucun des auteurs qui l'avoient [illegible]. On trouve les Placunes formant avec les Plicatules [illegible] de la famille des Ostracées, tandis que les Spondyles et les Peignes constituent [illegible] la famille des Pectinides. Il sembleroit que le [illegible] a cet arrangement bizarre qui détruit tous les rapports naturels des genres, soit qu'on veuille les envisager en anatomiste, d'après les animaux, soit en conchyliologiste, d'après les coquilles. Comme nous l'avons vu précédemment, en traitant de la famille des Pectinides, M. de Blainville, dans son *Manuel de Malacologie*, n'a presque fait autre chose que de substituer le nom de Subostracés à celui de Pectinides, en plaçant le genre Hinnite entre les Spondyles et les Plicatules.

Nous avons fait observer depuis long-temps, dans le *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle*, aux articles HARPAX et PLICATULE, que ce premier genre, proposé par M. Parkinson, avoit pour type une coquille fossile que Bruguière et Lamarck confondirent parmi les Placunes. Un examen très-attentif des caractères de cette coquille nous a fait reconnoître qu'elle appartenoit aux Plicatules. Le genre Harpax doit donc être supprimé, et l'on ne doit plus admettre d'autre Placune fossile que celle qui se trouve en Egypte.

Voici les caractères de ce genre :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille adhérente, inéquivalve, inauriculée, rétrécie vers le sommet; à bord inférieur arrondi, subplissé; à crochets inégaux et sans facettes externes; charnière ayant sur chaque valve deux fortes dents divergentes en crochets striés latéralement; une fossette entre les dents cardinales recevant le ligament, qui est tout-à-fait intérieur.

Les rapports des Plicatules se déduisent de leurs caractères comparés à ceux des genres environnans. Les Hinnites sont des Peignes adhérens, dont le bord cardinal se prolonge en talon sur l'une et l'autre valve, et qui est creusé, pour le ligament, d'une gouttière plus longue et beaucoup plus profonde que dans les Peignes. Dans les Houlettes, dont la charnière n'est pas non plus articulée, le ligament s'enfonce davantage que dans les Hinnites; il est recouvert, comme dans les Spondyles. Dans les Plicatules, la charnière est articulée à la manière des Spondyles, mais moins fortement; le ligament devient tout-à-fait interne. Les oreillettes, que l'on retrouve dans les Spondyles, manquent entièrement; d'où résulte le rétrécissement de la partie supérieure de la coquille. Enfin, celui des caractères qui les distingue le plus particulièrement des Spondyles, c'est que les crochets, très-courts et rapprochés, ne sont point terminés par des facettes externes. On peut conclure de ce qui précède que les Plicatules sont intermédiaires entre les Hinnites et les Spondyles, et que leur adhérence immédiate les sépare des Peignes et des Houlettes.

Les Plicatules sont des coquilles marines de volume médiocre, épaisses, solides, longitudinales, parfaitement closes, presque toujours plissées sur les bords, et ornées au-dehors de côtes rayonnantes irrégulières, plus ou moins nombreuses,

breuses, tantôt simples, tantôt divisées, et souvent écailleuses. Le nombre des espèces connues est peu considérable. Lamarck en compte cinq vivantes et six fossiles; mais de ces dernières nous en connoissons actuellement quatorze, distribuées dans divers terrains. Les environs de Paris n'ont offert jusqu'à présent que trois espèces, dont l'une appartient exclusivement aux sables inférieurs des environs de Beauvais.

1. Plicatule rameuse. *Plicatula ramosa.*

Pl. testâ oblongo-trigonâ, valdè crassâ; plicis magnis, diviso-ramosis.

Spondylus plicatus. Lin. Gmel. *pag.* 3298.

Plicatula gibbosa. Anim. sans vert. pag. 132. 1re *édit.*

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 47. *fig.* 479-480.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 185. *n°.* 1.

Plicatula gibbosa. Sow. *Gener. of Schells, n°.* 3. *fig.* 1. 2.

Cette espèce est la plus grande du genre Plicatule; elle est subovalaire, spatuliforme, élargie à la base et rétrécie au sommet. Les valves sont presqu'égales; l'inférieure présente au sommet une surface médiocre d'adhérence: l'une et l'autre sont chargées de gros plis longitudinaux, anguleux, souvent écailleux, et pour la plupart divisés à leur extrémité. Les bords des valves sont profondément plissés, et se joignent dans toute la circonférence avec une parfaite exactitude. La charnière est étroite, ordinairement roussâtre; les dents cardinales de la valve inférieure sont médiocres et fort rapprochées; celles de la valve supérieure sont plus grandes, comprimées latéralement et assez profondément striées. A l'intérieur, les valves sont lisses et blanches; on y voit une impression musculaire subcentrale, ovale-obronde, un peu saillante inférieurement. A l'extérieur, elles sont d'un blanc-rosâtre, et ornées d'un très-grand nombre de petites linéoles longitudinales, irrégulières, d'un rouge ferrugineux. Cette coquille, assez rare, surtout dans un bel état de fraîcheur, a 48 millim. de long et 44 de large; elle est des mers d'Amérique.

2. Plicatule déprimée. *Plicatula depressa.*

Pl. testâ oblongo-trigonâ, depressiusculâ, albâ, maculis spadiceis pictâ; plicis numerosis, parvulis versùs marginem.

An Gualt. *Test. tab.* 104. *fig. f?*

Plicatula depressa. Anim. s. vert. pag. 132. 1re *édit.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 185. *n°.* 2.

Celle-ci a beaucoup d'analogie avec la précédente; elle est plus petite, ordinairement plus aplatie, quoique cependant les individus que nous en possédons ne soient pas plus déprimés que ceux de l'espèce que nous venons de décrire. Cette coquille est oblongue-ovalaire ou subtrigone; ses valves sont presqu'égales; le crochet de l'inférieure présente une surface d'adhérence plus ou moins étendue. A l'extérieur, les valves présentent un assez grand nombre de petits plis longitudinaux, simples, non bifurqués, anguleux au sommet et souvent écailleux; en aboutissant sur les bords, ils y produisent des crénelures réciproques dont les plus petites sont sur les côtés. La charnière est très-étroite, d'un brun foncé; les dents sont petites, comprimées et peu saillantes. A l'intérieur, les valves sont lisses, d'un brun assez foncé sur les bords, et blanchâtres ou grisâtres au centre. L'impression musculaire est petite, submédiane, un peu saillante, et toujours d'un brun très-foncé. A l'extérieur, la coquille est blanche, et ornée, principalement sur les côtes, d'un grand nombre de petites taches irrégulières, d'un brun-rougeâtre.

Cette coquille, d'une taille moins grande que la précédente, vient, comme elle, des mers d'Amérique. Sa longueur est de 30 millim. et sa largeur de 24.

3. Plicatule soufflet. *Plicatula follis.* Def.

Pl. testâ ovato-oblongâ, longitudinali, depressissimâ, basi bisinuatâ; striis longitudinalibus, exilissimis in utrâque valvâ; impressione musculari inferiore; cardine altero dentibus cardinalibus uncinatis; foveolâ ligamenti tubulosâ.

Def. *Dict. des Scienc. nat.* art. Plicatule.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 313. *pl.* 45. *fig.* 1—6.

Cette petite Plicatule est la première qui ait été citée d'une manière certaine dans le bassin de Paris. M. Graves, qui l'a découverte, l'a communiquée à M. Defrance, et depuis nous l'avons recueillie dans la seule localité où elle se soit rencontrée jusqu'à présent. Elle est ovale-oblongue, longitudinale, très-aplatie, presque aussi large au sommet qu'à la base; elle est divisée dans sa longueur par deux plis peu profonds et arrondis. Sa surface extérieure paroît lisse; mais, vue à la loupe, on la trouve ornée de stries longitudinales très-fines, onduleuses, aplaties et inégales. La valve inférieure est un peu moins aplatie que la supérieure; on distingue à peine au sommet le point de son adhérence. A l'intérieur, les valves sont lisses, et ce qui rend cette espèce remarquable, c'est l'impression musculaire qui est située tout près du bord inférieur. La charnière est étroite et les dents cardinales de la valve supérieure se relèvent en crochets, entre lesquels se voit la cavité du ligament, dont les bords sont saillans, comme ceux d'un petit tube.

Cette petite coquille, très-fragile, se trouve à Abbecourt, près Beauvais; elle a 12 millim. de longueur et 7 de large.

4. Plicatule écaille. *Plicatula squamula*. Nob.

Pl. testâ rotundatâ, depressissimâ, lævigatâ, simplici, non plicatâ; marginibus incrassatis, integris; cardine angusto; dentibus cardinalibus valdè divaricatis, in utrâque valvâ uncinatis.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 313. *pl.* 45. *fig.* 7—10.

Petite coquille très-rare, dont nous ne connoissons que le seul individu que nous possédons: il n'a dû sa parfaite conservation qu'à la manière dont il étoit fixé entre les lames relevées de la lèvre droite, très-épaisse, du *Cerithium giganteum* de notre collection.

Cette petite coquille n'a rien de l'aspect extérieur des Plicatules; car elle est arrondie, orbiculaire, et sans plis longitudinaux. Vue à l'extérieur, on la prendroit plutôt pour une petite Anomie que pour une Plicatule. Elle est très-aplatie, fort mince, toute lisse. Quand la coquille est fermée, il est difficile de reconnoître le point de jonction des valves. La valve inférieure, fixée dans toute son étendue, est un peu plus grande que l'autre; ses bords sont épaissis et un peu foliacés. La valve supérieure est légèrement bombée; ses bords sont épaissis en dedans, mais arrondis et simples dans toute leur étendue. La charnière est étroite, dépassant à peine la largeur du bord. Les dents cardinales sont fort divergentes, petites, étroites et en crochet: on remarque entr'elles une fossette peu profonde pour le ligament. L'impression musculaire est petite, arrondie et subcentrale.

On trouve cette petite espèce aux Groux, près Chaumont; elle est longue de 12 millim.

5. Plicatule élégante. *Plicatula elegans*. Nob.

Pl. testâ elongatâ, angustâ, cuneiformi, longitudinaliter multiplicatâ et striatâ, transversìm striato-squamosâ; apicibus productis, subæqualibus.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 314. *pl.* 45. *fig.* 11—13.

Nous ne connoissons encore qu'un seul individu de cette belle espèce de Plicatule; elle paroît très-rare, et nous l'avons trouvée complète dans le sable que contenoit une grosse coquille.

Cette espèce est beaucoup plus longue que large; elle est cunéiforme. Ses valves sont presqu'égales, et l'on distingue l'inférieure par le point d'attache qui a eu lieu sur un corps cylindrique, alongé et étroit. Les valves sont plissées longitudinalement, et les plis sont anguleux, nombreux, divergens, beaucoup plus petits, plus serrés, et plus nombreux vers le sommet qu'à la base. Outre ces plis, la surface extérieure est élégamment ornée de stries longitudinales peu nombreuses, que des stries lamelleuses transverses coupent en travers, en se relevant en petites écailles dans leur point de jonction. Les bords sont plissés dans toute leur étendue, plus finement vers le sommet qu'à la base; ils sont minces, tranchans, un peu épaissis à l'intérieur. Les crochets sont petits, presqu'égaux et peu saillans. La charnière est fortement articulée; il seroit impossible de désunir les valves sans la briser. L'impression musculaire est submédiane, petite, arrondie et superficielle.

On trouve cette jolie espèce à Parnes; elle est longue de 12 millim. et large de 6.

PLOCAMOCÈRE. *Plocamoceros.*

Ce genre a été proposé par M. Leuckard et figuré dans l'*Appendice des Invertébrés* de M. Ruppel (*pl.* 5. *fig.* 3). M. Cuvier, dans la seconde édition du *Règne animal*, a introduit ce genre dans sa méthode, dans l'ordre des Nudibranches, entre les Onchidores et les Policères. Ce genre, de l'aveu même de M. Cuvier, ne diffère en rien d'important des Onchidores, le seul caractère qui le sépare consistant en tentacules branchus dont le bord du manteau des Plocamocères est orné, tandis qu'ils manquent dans les Onchidores. Nous ne pensons pas qu'un genre établi sur des caractères d'aussi peu de valeur doive être conservé, à moins que cela ne soit à titre de sous-genre ou de section des Onchidores. *Voyez* ce mot.

PLURIVALVES.

Quelques conchyliologues, et notamment Denis Montfort, avoient proposé cette dénomination fautive et peu convenable pour les coquilles que Linné plaçoit, pour la plupart, dans ses multivalves. Cette dénomination n'a point été adoptée.

PNEUMONOBRANCHE. *Pneumonobranchia.*

Tel est le nom que M. Gray, dans sa classification des Mollusques, donne à sa première sous-classe; elle comprend, d'une manière assez naturelle, deux ordres, qui renferment tous ceux des Mollusques qui respirent l'air en nature; dans le premier, sont compris les Pulmonés proprement dits de M. Cuvier, et dans le second, ceux de ses genres pulmonés que M. Cuvier place encore parmi les Pectinibranches, tels que les Hélicines et les Cyclostomes. *Voy.* Pulmonés et Mollusques.

PNEUMODERME. *Pneumodermon.*

Genre établi par M. Cuvier dans le tom. 4 des *Annales du Muséum* pour un Mollusque voisin des Clios, découvert par M. Péron dans les mers du Sud. Ce fut à l'occasion de cet animal, comparé aux Clios et aux Hyales, que M. Cuvier proposa l'établissement d'un nouvel ordre, qu'il nomma

Ptéropodes; l'ordre et le genre furent adoptés. Ce fut Lamarck le premier qui en donna l'exemple, dès 1809, dans le tome premier de la *Philosophie zoologique*. Cet ordre commence la grande série des Mollusques, et il contient les trois genres Hyale, Clio et Pneumoderme. Dans l'*Extrait du Cours*, les rapports furent un peu changés par l'addition entre les Clios et les Pneumodermes des deux genres Cléodore et Cymbulie; enfin, dans son dernier ouvrage, Lamarck les sépara encore davantage, en ajoutant le genre Limacine entre les deux que nous venons de citer. M. Cuvier (*Règne animal*) ne changea rien a ces rapports, et M. de Ferussac en cela n'imita pas complétement M. Cuvier; il établit une famille presque pour chacun des genres de cet ordre. La quatrième est destinée aux Pneumodermes et aux Gastéroptères. M. de Blainville (*Traité de Malacologie*) n'a point partagé cette opinion; il range les Gastéroptères dans la famille des Acères, la quatrième des Monopleurobranches, tandis que les Pneumodermes avec les Clios font une petite famille dans l'ordre suivant, les Aporobranches. (*Voy.* ce mot.) Cette petite famille porte le nom de Gymnosomes.

M. Latreille (*Fam. nat. du Règ. anim.*) suivit une marche presque semblable a celle de M. de Ferussac, c'est-à-dire qu'il constitua une petite famille, les Pneumodermites, pour les deux genres Gastéroptère et Pneumoderme.

M. de Blainville caractérise ainsi ce genre :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps libre, subcylindrique, un peu aminci en arrière, renflé en avant, et divisé en deux parties : l'une postérieure ou abdominale, plus grosse, ovale et étroite en arrière; l'autre antérieure au céphalotorax, bien plus petite, formée par un petit appendice ou pied médian accompagné à droite et à gauche d'un appendice natatoire; bouche à l'extrémité d'une sorte de trompe rétractile, ayant à sa base un faisceau de suçoirs tentaculaires et pouvant se cacher dans une espèce de prépuce qui porte en dehors deux petites tentacules; anus à droite et un peu avant les branchies; celles-ci sont extérieures et en forme d'H, placées à la partie postérieure du corps; orifice des organes de la génération dans un tubercule commun situé à la racine de la nageoire du côté droit.

La description que donne M. de Blainville de ce genre diffère en quelques points de celle de M. Cuvier. Nous allons rapporter textuellement quelques-uns des passages principaux de ce premier savant, en faisant remarquer les endroits où il n'y a point de concordance entre les deux célèbres anatomistes.

« Le Pneumoderme est composé de deux parties » séparées par un rétrécissement : la postérieure, » beaucoup plus grosse que l'autre, est ovale, un » peu atténuée en arrière, et terminée par un » petit corps en forme de grain d'orge, qu'on » pourroit croire percé, mais à tort, et qui est » analogue à ce que l'on trouve dans le même » endroit, dans le Clio boréal. Outre cela, on y » remarque l'appareil respiratoire, composé de » deux branchies situées horizontalement et en- » tourant l'extrémité du corps de gauche à droite. » Chaque branchie est elle-même formée de deux » branches denticulées des deux côtés, réunies » par un gros pédicule commun, et les deux bran- » chies le sont entr'elles par un cordon transverse » et vertical, de manière à former une sorte d'H » couchée horizontalement, complétement à dé- » couvert. Il se pourroit cependant qu'il y eût un » rudiment d'opercule dermoïdal; du moins sur » un individu nous avons remarqué un repli qui » pourroit être regardé comme tel. C'est en avant » de ce rudiment d'opercule, et du côté droit, » que se trouve l'anus, à l'extrémité d'un rectum » formant une légère saillie sous la peau. M. Cu- » vier a désigné cette partie comme la veine pul- » monaire », ajoute M. de Blainville, et c'est un des points importans par où les deux auteurs diffèrent. Sans avoir l'animal sous les yeux, il est impossible de se décider; on l'auroit, qu'il faudroit en faire une anatomie bien complète avant de se prononcer; car M. Cuvier indique l'anus sous l'aile droite, et M. de Blainville y trouve au contraire l'orifice commun des organes de la génération.

« Cette région du corps du Pneumoderme est » enveloppée par une peau contractile à fibres » circulaires, de manière à former une sorte de » sac dans lequel la partie antérieure peut ren- » trer un peu, comme dans l'Atlas de M. Lesueur. » Cette partie, arrondie ou globuleuse, beau- » coup plus petite que l'autre, présente à sa » partie inférieure et médiane une sorte d'ap- » pendice très-comprimé, en forme de langue » alongée, plissée, striée transversalement, libre » en arrière dans une grande partie de son éten- » due, et qui commence par deux espèces d'au- » ricules ovales, verticales, réunies en avant en » fer à cheval. C'est cet organe, mal figuré dans » mémoire de M. Cuvier, dont M. Péron a fait » un Capuchon, parce qu'il a envisagé le Pneu- » moderne sens dessus dessous. C'est un véritable » pied conformé comme celui du Clio, et servant » sans doute de ventouse pour fixer l'animal et » peut-être pour ramper un peu. Il faut regarder » aussi comme en étant une dépendance, les ap- » pendices aliformes qui se trouvent de chaque » côté de cette partie du corps. Elles sont plus pe- » tites que dans les Clios; elles naissent également » de la peau du tronc, dans une sorte d'excava- » tion formée par la saillie des bords antérieurs » du manteau; elles sont minces sur les bords, et » quoiqu'on puisse aussi y apercevoir un peu les » stries obliques que l'on voit sur les ailes des

» Clios, il est certain qu'elles ne sont pas vasculaires, et que ce sont seulement des organes de locomotion. En dedans de l'aile, du côté droit, entre elle et l'appendice linguiforme du pied, est un tubercule assez gros, qui offre la terminaison des deux parties de l'appareil de la génération. Du milieu de l'extrémité antérieure de cette partie antérieure du corps peut sortir une sorte de trompe ou de masse buccale, assez grosse, subcylindrique, à rides ou replis circulaires. A la base, et de chaque côté, est un singulier tentacule aplati, ovale, et dont la surface interne est couverte d'une grande quantité de petits tubercules creux, pédiculés, servant probablement de suçoirs. Outre cela, il existe une autre paire de tentacules coniques, simples, vers l'ouverture de la trompe. » Ce que nous venons de rapporter suffira pour caractériser ce genre et le faire reconnoître; nous ne pousserons pas plus loin la description de l'organisation, qui, pour le reste, a une grande analogie avec celle du Clio.

PNEUMODERMITES. *Pneumodermites.*

Famille proposée par M. Latreille, dans ses *Familles naturelles du Règne animal*, pour les genres Gastéroptère et Pneumoderme. Nous avons vu, à l'article de ce dernier genre, ce que l'on devoit penser de cette nouvelle famille, empruntée à l'ouvrage de M. de Férussac. *Voyez* Gastéroptère et Pneumoderme.

PODOPSIDE. *Podopsis.*

Ce genre a été proposé par Lamarck et adopté par la plupart des conchyliologues. Dans un mémoire que nous avons publié dans les *Annales des Sciences naturelles*, en décembre 1828, nous avons mentionné une observation qui montre d'une manière évidente que les Podopsides, les Dianchores et les Pachites sont des doubles emplois du genre Spondyle, qui ont été introduits dans les méthodes par suite du peu de renseignemens que l'on avoit à leur égard. Nous donnerons à l'article Spondyle, auquel nous renvoyons, tous les détails nécessaires pour faire comprendre les motifs de la fusion de ces divers genres en un seul.

POGONOPODES. *Pogonopoda.*

Dans sa *Classification naturelle des Mollusques*, M. Gray propose de donner ce nom à son cinquième ordre des Conchifères, dans lequel il réunit les genres *Arca*, *Mytilus* et *Avicula*. Cet ordre n'a point été adopté, parce qu'il sépare les Pétoncles des Arches, introduisant ainsi un type d'organisation tout particulier avec un autre qui en diffère essentiellement, et cela d'après une seule considération relative à la forme du pied. *Voyez* Mytilacés, Arcacés et Mollusques.

POINÇON.

Les anciens conchyliologues donnoient ce nom à la plupart des coquilles longues et turriculées qui appartiennent actuellement au genre Vis. *Voyez* ce mot.

POINT D'HONGRIE.

Nom vulgaire que l'on donnoit autrefois et qui est encore en usage chez les marchands pour désigner une belle espèce de Cythérée, *Cytherea castrensis* de Lamarck. *Voyez* Cythérée.

POIRE.

Les naturalistes du dernier siècle donnoient ce nom à plusieurs coquilles, mais principalement à une espèce comprise par Linné dans son genre Volute, sous le nom de *Voluta pyrum*. Cette espèce appartient actuellement au genre Turbinelle de Lamarck. *Voyez* Turbinelle.

POLIDONTES.

Montfort a proposé ce genre pour quelques espèces d'Hélices qui ont l'ouverture garnie de dents plus ou moins nombreuses. M. de Férussac a renouvelé cette coupe par un sous-genre qu'il nomme Hélicodonte. *Voyez* ce mot et Hélice.

POLINICE.

Démembrement inutile proposé par Montfort (*Conch. syst. tom. 2. pag.* 222) pour des coquilles des genre Nérite de Linné et Natice de Lamarck. Il réunit dans ce groupe les espèces qui ont l'ombilic entièrement fermé par la callosité, le *Natica mamilla*, par exemple. *Voyez* Natice.

POLIPHÈME. *Polyphemus.*

Montfort, dans sa *Conchyliologie systématique*, *tom.* 2. *pag.* 414, a proposé d'établir ce genre pour un démembrement des Agathines. L'*Agathina glans*, qui, ainsi que plusieurs autres espèces, présente quelques caractères un peu différens des autres Agathines, sert de type à ce nouveau genre, qui n'a point été adopté. *Voyez* Agathine.

POLIXÈNE. *Polyxenes.*

Une petite coquille microscopique de la classe des Foraminifères a servi à Montfort pour l'établissement d'un genre que M. d'Orbigny a réuni à celui qu'il nomme Troncatuline. *Voyez* ce mot.

POLLONTE.

Genre établi par Montfort (*Conch. syst. tom.* 2, *pag.* 246), et qui est un double emploi de celui que Lamarck [illegible] sous le nom de [illegible], qui [illegible] généralement adopté. (*Voyez* ce mot.) [illegible] d'Orbigny [illegible] démembré [illegible]

genre, pense que le genre de Montfort pourroit bien faire partie de celui qu'il a nommé (*Quinquiloculine* (*voyez* ce mot); mais ce n'est qu'avec doute qu'il l'y admet.

POLYBRANCHES. *Polybranchia.*

C'est ainsi que M. de Blainville nomme, dans son *Traité de Malacologie*, le second ordre de ses Paracéphalophores monoïques. Cet ordre est caractérisé par des branchies en forme de lanières ou d'arbuscules nombreux disposés symétriquement, et à l'extérieur, de chaque côté du corps. Cet ordre est partagé en deux familles, d'après les tentacules : la première, les Tétracères, renferme les genres Glaucus, Laniogère, Tergipède, Cavoline et Eolide; la seconde, les Dicères, comprend les genres Scyllée, Tritonie et Téthys. Comme on le voit, cet ordre rentreroit très-bien dans les Nudibranches de M. Cuvier, et il comprend deux des familles que M. de Ferussac a établies dans cet ordre sous le nom de Tritonies et de Glauques. Nous renvoyons à tous les mots de familles et de genres que nous venons de citer.

POLYCÈRE.

Sous ce nom, M. Cuvier a démembré des Doris quelques espèces dont les branchies sont plus simples et recouvertes dans les momens de danger par deux lames membraneuses, et qui ont plus de deux paires de tentacules. Il y en a trois, quelquefois quatre. La valeur de ces caractères a semblé assez peu importante à la plupart des zoologistes pour ne pas adopter ce genre, dont on fait une petite section des Doris. *Voyez* ce mot.

POLYCONCHE.

Klein, dans son *Tentamen method. ostr. pag.* 174, a établi une section particulière pour rassembler les divers genres qui sont compris aujourd'hui dans la famille des Anatifes. M. de Blainville, en traduisant ce mot, en a fait une toute autre application, en s'en servant pour les Oscabrions.

POLYCONQUES.

M. de Blainville a d'abord employé cette dénomination pour les animaux que depuis il a nommés Polyplaxiphores; ce sont les Oscabrions des auteurs. *Voyez* POLYPLAXIPHORES et OSCABRIONS.

POLYCYCLIQUES. *Polycyclica.*

Dans les *Familles naturelles du Règne animal*, *pag.* 164, M. Latreille établit sous cette dénomination une seconde tribu dans la famille des Céphalopodes polythalames. Les caractères de cette tribu sont exprimés d'une manière assez vague, et cela devoit être par le nombre de genres et le peu de rapports qu'ils ont entr'eux. Elle est partagée, d'après la forme de l'ouverture, en deux grandes sections : 1°. coquilles à ouverture circulaire, à bord continu. Cette première section est elle-même partagée en plusieurs groupes : le premier contient les genres Spirule, Oréade, Misile et Charybde; le second, les genres Scortime, Linthurie et Périple : cette section répond aux Cristacés de Lamarck. Le troisième groupe renferme les genres Astacole, Cancride et Pénérople. Le quatrième, enfin, est pour le genre Turrilite lui seul. 2°. Coquille à ouverture non circulaire, quelquefois en forme de fente pratiquée dans l'épaisseur du test. Cette seconde section est divisée en trois groupes seulement : le premier pour les genres Cibicide, Cortale, Cidarolle et Storille; le second pour les genres Ellipsolite, Amalthé, Planulite et Ammonie; et le troisième pour le seul genre Simplegade. Cet arrangement de M. Latreille est bien loin d'être naturel; il résulte en partie de la trop grande confiance qu'il a eu dans les travaux de Montfort, et aussi de la fausse appréciation de plusieurs caractères qui font que dans la même section se trouvent les Spirules et les Turrilites, dont les coquilles offrent bien des différences avec toutes les autres, qui appartiennent à des genres de Microscopiques sans siphons, et qui, même à les croire pourvus de cette partie essentielle, ne pourroient aucunement s'allier par de bons caractères avec l'un des deux genres que nous venons de citer. Dans la seconde section l'arrangement n'est pas moins défectueux; M. Latreille semble ignorer que les Ellipsolites, les Amalthés et les Planulites sont de véritables Ammonites, ou bien croire avec Montfort que le Nautile ombiliqué, nommé par lui Ammonie, est véritablement le type vivant des Ammonites. Dans l'une et l'autre circonstance M. Latreille est dans l'erreur. Quant au genre Simplegade, il est intermédiaire entre les Ammonites et les Nautiles, mais appartient plutôt aux premiers qu'aux seconds. Quant aux genres qui composent le premier groupe de cette section, ils appartiennent, comme d'autres que nous avons signalés, aux Multiloculaires microscopiques sans siphons, et en conséquence ne peuvent appartenir ni aux Ammonites, ni aux Nautiles. D'après ce qui précède, nous ne croyons pas que l'on admette la famille des Polycycliques de M. Latreille. *Voy.* CÉPHALOPODES.

POLYGINGLYME.

Dénomination usitée autrefois parmi les conchyliologistes pour indiquer la manière dont les valves des Arches, des Pétoncles, des Nucules, etc., s'articulent entr'elles par leur charnière. Ce terme n'est plus employé.

POLYDONTE. *Polydonta.*

Sous ce nom, M. Schumacher propose, dans son *Essai de Conchyliologie*, un genre qui n'est

point admissible, pour séparer quelques espèces de Troques qui ont plusieurs dents à l'ouverture. Déjà on est obligé de rejeter le genre Monodonte, à plus forte raison celui-ci, qui n'en est qu'un double emploi. *Voyez* TROQUE.

POLYGONE.

M. Schumacher a établi ce nouveau genre pour quelques espèces de Turbinelles voisines du *Turbinella infundibulum*, qui, tout en ayant une forme particulière, ne doit pas cependant sortir des Turbinelles. *Voyez* ce mot.

POLYGYRE.

Démembrement proposé par M. Say (*Journ. de l'Acad. des Scienc. nat. de Philadelphie, tom.* 1) dans les Hélices, pour celles qui sont ombiliquées, carénées dans le milieu, et qui ont des dents à l'ouverture. On doit s'apercevoir, d'après cela, que ce genre rentre dans les Carocolles de Lamarck, et conséquemment dans les Hélices; il est donc inadmissible. *Voyez* HÉLICE.

POLYMORPHES. *Polymorphia.*

Le célèbre et infatigable micrographe Soldani a rangé sous cette dénomination un peu vague toutes les coquilles microscopiques qu'il ne put rapporter à des types bien déterminés. C'est dans cette partie de la *Testacéographie microscopique* que Montfort a trouvé matière à plusieurs de ses genres.

POLYMORPHINE. *Polymorphina.*

On doit ce genre à M. d'Orbigny; il l'a proposé dans son grand travail sur les Céphalopodes microscopiques. Il fait partie de la famille des Enallostègues du même auteur, et il l'a mis en rapport avec les Dimorphines et les Virgulines. (*Voyez* ces mots.) Le caractère principal des genres rassemblés dans ce groupe consiste en ce que les loges dont les coquilles sont composées sont constamment alternantes à tous les âges; cette disposition des loges donne lieu à des coquilles singulières, ordinairement droites, mais affectant des formes assez diverses. Le genre Polymorphine a été composé de celles de ces coquilles qui sont peu alongées, quelquefois irrégulières, et dont la dernière loge porte une ouverture arrondie à son sommet. Par leur aspect extérieur, la plupart des Polymorphines ressemblent à des Miliolites; mais en les étudiant avec soin, on reconnoît facilement qu'elles ont des caractères propres. Dans l'essai d'une classification pour les coquilles microscopiques, que nous avons présenté à l'article CÉPHALOPODES foraminifères, nous avons un peu changé les rapports du genre qui nous occupe, tout en conservant la famille de M. d'Orbigny; nous l'avons placé dans la troisième section des Multiloculés, dans laquelle nous avons compris les trois genres Valvuline, Polymorphine et Uvigérine, parce que tous trois ont l'ouverture placée au sommet de la coquille.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille plus ou moins alongée, formée d'un grand nombre de loges, plus ou moins apparentes, alternantes sur deux ou trois côtés; ouverture terminale, simple, arrondie au sommet de la dernière loge.

Les Polymorphines sont des coquilles extrêmement petites, ordinairement globuleuses, ovales ou arrondies, quelquefois alongées, étroites, quelquefois aussi très-raccourcies et subtriangulaires. Elles sont droites, et les loges, visibles au-dehors en plus ou moins grand nombre, sont alternantes sur un même axe. Quelques-unes ont, quant à l'extérieur, beaucoup de ressemblances avec les Triloculines; mais leur ouverture simple, dépourvue de l'apophyse bifide qui caractérise ce dernier genre, est un moyen facile de les distinguer. M. d'Orbigny divise son genre Polymorphine en quatre sous-genres, qui peuvent être admis pour faciliter le groupement des espèces; elles sont assez nombreuses, et on en connoît de vivantes et de fossiles. Parmi les vingt-huit que cite M. d'Orbigny, nous en choisirons quelques-unes pour servir d'exemple au genre.

1. POLYMORPHINE de Bordeaux. *Polymorphina burdigalensis.* D'ORB.

P. testâ ovato-oblongâ, extremitatibus acutâ, lateraliter subdepressâ, lævigatâ; loculis numerosis, depressis; aperturâ minimâ, rotundatâ, simplici.

D'ORB. *Tab. méthod. des Céphal. Ann. des Scienc. nat. tom.* 7. *pag.* 265. *n°.* 2.

Ibid. *Modèl. de Céphal.* 2e. *livr. n°.* 29.

Coquille extrêmement petite, que l'on n'a trouvée jusqu'à présent que dans les sables de Bordeaux. Elle est droite, lisse, ovale-oblongue, atténuée à ses deux extrémités, convexe, et cependant un peu aplatie de chaque côté; les loges sont nombreuses, embrassantes, non saillantes, mais aplaties et réunies par une suture simple, indiquées seulement par l'opacité qui résulte dans la coquille de l'insertion du diaphragme, qui sépare les loges immédiatement au-dessous de cette suture. La dernière loge est assez grande; elle se termine, à son extrémité antérieure, par une ouverture simple et arrondie, extrêmement petite.

Cette coquille, à peine longue d'un millim., est fossile à Bordeaux. Elle donne un exemple du premier sous-genre que M. d'Orbigny nomme Polymorphines proprement dites.

2. POLYMORPHINE commune. *Polymorphina communis.* D'ORB.

P. testâ subglobulosâ, ovato-trigonâ, apice acutâ, subtùs depressiuscula; loculis magnis, quaternis, lævigatis, vix separatis.

D'Orb. *Tab. méthod. des Céphal. Ann. des Scienc. nat. tom.* 7. *pag.* 266. *n°.* 15, *pl.* 12. *fig.* 1—4.

Ibid. *Modèl. de Céphal.* 3e. *livr. n°.* 62.

Cette petite coquille ressemble à une Miliole; elle est blanche, opaque ou subtransparente, subtriangulaire et presque globuleuse; elle est un peu aplatie d'un côté, et ses loges, au nombre de quatre seulement, sont assez grandes, embrassantes, et disposées sur un axe un peu oblique, relativement à l'axe de la plus grande longueur. Les loges sont à peine séparées; elles sont indiquées par une strie très-fine qui indique leur suture; la dernière, placée obliquement sur les autres comme une sorte de capuchon, se termine antérieurement par une ouverture arrondie, simple, extrêmement petite.

Cette coquille, qui est lisse et brillante, se trouve vivante dans l'Adriatique, et principalement à Rimini; elle est aussi fossile à Castel-Arguato, et M. d'Orbigny ajoute qu'on la trouve également aux environs de Bordeaux et de Paris. Nous ne pouvons contester l'observation de M. d'Orbigny; nous dirons seulement que nous ne l'avons pas encore rencontrée dans ces deux dernières localités. Cette espèce nous servira d'exemple au second sous-genre de M. d'Orbigny.

3. Polymorphine bossue. *Polymorphina gibba.* D'Orb.

P. testâ globulosâ, subsphericâ, lævigatâ, albâ; apice productiore; loculis tribus, magnis, vix perspicuis.

D'Orb. *Tab. méthod. des Céphal. Ann. des Scienc. nat. tom.* 7. *pag.* 266. *n°.* 20.

Ibid. *Modèl. des Céphal.* 3e. *livr. n°.* 63.

Très-petite coquille globuleuse, presque sphérique, régulière, d'un blanc-jaunâtre, lisse et polie; ses loges sont au nombre de trois seulement, ce qui rend difficile à concevoir leur alternance. Cependant, leur position respective annonce que leur réunion a été produite par ce mode de formation. Elles n'ont point une convexité qui leur soit particulière, elles se confondent entr'elles, et l'on ne peut les distinguer que par l'opacité que produit l'insertion des cloisons. La dernière loge est fort grande; elle se prolonge dans l'axe, et porte à son extrémité une très-petite ouverture, arrondie et simple.

Cette espèce, extrêmement petite, se rencontre, à l'état vivant, dans l'Adriatique, et à l'état fossile, à Castel-Arguato. M. d'Orbigny assure qu'elle se trouve aussi aux environs de Bordeaux, d'Angers et de Paris.

POLYODONTES.

La famille des Arcacées a reçu ce nom caractéristique de M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie.*

POLYPES D'ARISTOTE.

Aristote, dans son *Histoire des Animaux*, donnoit le nom de Polypes à des animaux mous, pourvus de longs bras, et que l'on a reconnu pour appartenir aux Mollusques céphalopodes. Au lieu de conserver cette dénomination du père de l'histoire naturelle, les auteurs, par une substitution qui est assez commune, ont donné le nom de Polype à des animaux très-simples en organisation, et qui sont connus aussi sous le nom d'Hydre, depuis les beaux travaux de Tremblai. M. Cuvier, dans le *Règne animal*, a été le seul des zoologistes qui ait conservé la dénomination aristotélienne pour ceux des animaux que cet auteur désignoit ainsi. Les Poulpes de M. Cuvier sont divisés en deux sous-genres, les Polypes et les Elédons; c'est à l'article Poulpe, auquel nous renvoyons, que nous donnerons les détails convenables sur ces sous-genres.

POLYPHÈME.

C'est avec quelques espèces du genre Agathine de Lamarck que Montfort, dans sa *Conchyliologie systématique* (*tom.* 2. *pag.* 415), a établi le genre Polyphème. Le *Bulimus glans* de Bruguière (*Agathina glans* Lamk.) lui sert de type. Les rapports de cette coquille et d'autres semblables avec les Agathines proprement dites, le passage insensible et la fusion des autres caractères sur lesquels Montfort a établi son genre avec les autres Agathines, prouvent avec évidence que ce genre est inutile et ne peut être adopté. *Voy.* Agathine et Hélice.

POLYPLACOPHORES. *Polyplacophora.*

C'est ainsi que M. Gray, dans son système naturel des Mollusques, nomme le genre Oscabrion des auteurs; depuis, M. de Blainville y a substitué le nom de Polyplaxiphores, qui veut dire absolument la même chose. *Voyez* Oscabrion.

POLYPLAXIPHORES (Les).

M. de Blainville a divisé son sous-type des Malentozoaires en deux classes; la seconde, à laquelle il donne le nom de Polyplaxiphores, ne contient que le genre Oscabrion, rapproché de cette manière de la famille des Lépadiens. Ce que nous avons dit à l'égard de cet arrangement, à l'article Mollusques, nous dispense d'y rien ajouter actuellement. *Voyez* Mollusques.

POLYSTOMELLE. *Polystomella.*

Le genre Polystomelle a été créé par Lamarck, et ensuite adopté par la plupart des zoologistes,

sans qu'ils aient été d'accord sur la place qu'il devoit occuper dans la série. M. d'Orbigny, en l'adoptant, lui a fait éprouver des modifications nombreuses, et ce sont seulement de celles-là dont nous aurons à nous occuper. Cet observateur réunit à ses Polystomelles les Vorticiales de Lamarck, et de plus un grand nombre des genres de Montfort; ce sont les suivans : Andromède, Cellulie, Sporulie, Théméone, Pélore, Géopone, Elphide. Ainsi conçu, le genre qui nous occupe présente plus d'extension, et devient beaucoup plus naturel qu'il n'étoit auparavant. C'est de cette manière que nous l'avons adopté, mais en modifiant et ses caractères et ses rapports.

M. d'Orbigny place ce genre dans sa famille des Hélicostègues, dans la section des Nautiloïdes, entre les Vertébralines et les Dindritines. Ces deux genres n'ont que des rapports fort éloignés avec celui-ci, les Vertébralines surtout, qui commencent par un enroulement spiral et se terminent en ligne droite; tandis que les Polystomelles sont enroulés à la manière des Nautiles, et d'une manière très-régulière à tous les âges. Quant aux Dentritines, elles ont, quant à la forme extérieure, beaucoup d'analogie avec les Polystomelles; mais leur ouverture a quelque chose de si particulier et si peu probable à la fois, que nous avons cru convenable d'éloigner ces divers genres. D'un autre côté, en examinant avec le plus grand soin plusieurs espèces de Polystomelles, nous avons reconnu une ouverture simple et médiane sur la dernière cloison, quelquefois entourée de ponctuations très fines, et non remplacée par ces ponctuations, comme semble le faire croire la caractéristique de M. d'Orbigny. C'est pour ces diverses raisons que nous avons introduit le genre qui nous occupe dans notre famille des Nautiliformes, dans laquelle sont rassemblées toutes les coquilles Nautiloïdes, régulières et symétriques; elles sont divisées en trois groupes, d'après la position de l'ouverture, qui est ventrale, dorsale ou médiane. Le genre Polystomelle étant le seul qui a l'ouverture médiane, constitue à lui seul l'un de ces groupes.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille discoïde, comprimée latéralement, non ombiliquée, ayant fréquemment les ombilics cachés par un petit disque. La dernière cloison, un peu enfoncée, est percée au centre d'une fente ou d'une ouverture triangulaire, souvent entourée d'un rang de fines ponctuations.

Les Polystomelles ressemblent à de très-petits Nautiles; elles sont très-régulières, parfaitement symétriques, à tours de spire embrassans, et le dernier n'ayant jamais d'ombilic : quelquefois aux centres se trouvent de petits disques ombilicaux, lenticulaires et un peu saillans. Le test est ordinairement strié; il est épais et semble poreux, à la manière des Orbiculines; mais si on vient à user de ces coquilles jusqu'au centre, on les trouve composées d'un grand nombre de loges simples, fort petites et d'une parfaite régularité. La dernière cloison est ordinairement un peu déprimée au-dessous des bords; elle présente une ouverture alongée en fente, assez souvent triangulaire; cette ouverture, fort petite, est entourée de fines porosités, qui résultent de la structure du test lui-même, et qui ne constituent en aucune façon les ouvertures de la coquille : elles ne sont point comparables par conséquent à celles des Pénéroples et autres genres analogues.

On connoit actuellement un assez grand nombre d'espèces de ce genre. M. d'Orbigny en cite dix, parmi lesquelles deux ou trois, selon leur âge, ont servi, non-seulement à l'établissement de plusieurs espèces, mais même de plusieurs genres. Nous avons été à même, par des observations directes, de nous assurer de la justesse des observations de M. d'Orbigny, et nous adoptons complétement les réformes qu'il a introduites parmi les espèces de ce genre curieux.

1. POLYSTOMELLE ridée. *Polystomella crispa.*

P. testâ lentiformi, orbiculari, utrinque depressâ, longitudinaliter, striato-crispâ; aperturâ minimâ, trigonâ.

Nautilus crispus. LIN. GMEL. *pag.* 3370.

Ibid. *Plancus de Conch. min. not. pag.* 10. *tab.* 1. *fig.* 2.

Ibid. GUALT. *Ind. test. tab.* 19. *fig.* A. D.

Ibid. GINANNI, *Adriat. tab.* 14. *fig.* 112.

Ibid. LEDERMULLER, *Microsc. tab.* 8. *fig.* B.

MARTINI, *Conch. cab. tom.* 1. *tab.* 20. *fig.* 172 — 174.

FICHTELL et MOLL, *Test. microsc. pag.* 40. *tab.* 4. *fig. d. e. f.*, et *tab.* 5. *fig. a. b.*

WALKER, *Miner. Schells. tab.* 3. *fig.* 65.

ADAMS, *Microsc. pag.* 640. *tab.* 14. *fig.* 30.

MONTAGU, *Test. pag.* 187. *tab.* 18. *fig.* 5.

DORSET, *Catal. pag.* 42. *tab.* 19. *fig.* 29.

PARKINSON, *Organ. rem. tab.* 2. *fig.* 25.

FAVANNE, *Conch. tom.* 1. *pag.* 728. *tab.* 7. *fig.* B 1, et *tab.* 69. *fig.* D 2.

Nautilus striatus. SOLDANI, *Test. microsc. tom.* 1. *pag.* 54. *tom.* 34. *fig. ee. cc. gh.*

Themeon rigatus. MONTFORT, *Conch. syst. tom.* 1. *pag.* 202.

Polystomella crispa. LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 625. *n°.* 1.

Vorticialis crispa. DE BLAINV. *Malacol. pag* 375. 2e. *groupe.*

Polystomella

Polystomella crispa. D'Orb. *tab. des Céphal. Ann. des Scienc. nat. tom.* 7. *pag.* 283. *n°.* 1.

Ibid. *Modeles de Céphal.* 2ᵉ. *liv. n°.* 45.

Nous empruntons cette synonymie presque complète à l'ouvrage de M. d'Orbigny; elle démontre que la petite coquille à laquelle elle se rapporte étoit connue depuis fort long-temps. Elle est en effet répandue avec assez d'abondance, et d'un volume assez considérable pour être plus facile à observer que la plupart des autres coquilles microscopiques. Elle est blanche, transparente, nautiliforme, discoïde, déprimée latéralement, et ayant le dos caréné. Sa surface extérieure présente des petites côtes transverses, arquées, fort multipliées, qui correspondent aux cloisons intérieures; les intervalles de ces côtes sont occupés par un grand nombre de stries longitudinales, obliques, fort régulières, qui rendent la surface extérieure plissée ou comme gaufrée. Les ombilics sont saillans, ils sont couverts par une callosité lenticulaire finement ponctuée; cette callosité est d'un blanc transparent, comme le reste de la coquille. L'avant-dernier tour rentre dans le dernier diaphragme jusqu'à la moitié de sa longueur: dans la partie de ce diaphragme qui est libre on voit, vers le milieu, une petite ouverture triangulaire, parfaitement symétrique.

Cette coquille se trouve communément dans la Méditerranée et sur les côtes de l'Océan. Les plus grands individus ont un peu plus de 2 millim. de diamètre.

2. Polystomelle craticulée. *Polystomella craticulata.* D'Orb.

P. testâ discoideâ, lentiformi, utrinquè convexâ, ad peripheriam carinatâ, albo-griseâ; longitudinaliter striatâ, transversìm costatâ.

Nautilus craticulatus. Fichtel et Moll, *Test. microsc. tab.* 5. *fig.* 40. *i. k.*

Cellanthus craticulatus. Monfort, *Conch. syst. tom.* 1. *pag.* 206.

Vorticialis craticulata. Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 626. *n°.* 1; et Encycl. *pl.* 470. *fig* 1. *a. b. c.*

Vorticialis craticulata. De Blainv. *Malacol. pag.* 375.

Polystomella craticulata. D'Orb. *Tab. des Céphal. loc. cit. n°.* 3.

Cette petite coquille ressemble beaucoup à une Nummulite de la section des Lenticulites; elle est orbiculaire, discoïde, lentiforme, carénée à sa circonférence, épaisse et convexe sur ses flancs; elle est blanche, subtransparente, et présente sur sa surface extérieure un assez grand nombre de stries concentriques très-fines, qui sont coupées presqu'à angle droit par un grand nombre de petites côtes transverses, droites, rayonnantes, du centre à la circonférence: ces côtes sont très-multipliées, et elles indiquent au-dehors la position des cloisons internes de la coquille. Les ombilics sont cachés par une large callosité lenticulaire, finement ponctuée dans toute son étendue. La terminaison antérieure de la coquille est extrêmement courte; le diaphragme qui la ferme est percé, presque contre le retour de spire, d'une grande fente triangulaire, parfaitement symétrique.

Cette coquille se trouve particulièrement dans l'Adriatique, à Rimini; elle a à peine 2 millim. de diamètre.

3. Polystomelle strigillée. *Polystomella strigillata.* D'Orb.

P. testâ discoideâ, lentiformi, utrinquè depressâ, ad peripheriam carinatâ; albâ; longitudinaliter tenue striatâ, transversìm costatâ; costis recurvis, planis, regularibus, numerosissimis.

Nautilus strigillatus. Fichtel et Moll, *Test. microsc. tab.* 5. *fig. c. d. e.*

Soldani, *Test. microsc. tom.* 1. *pag.* 54. *tab.* 34. *fig.* 1.

Andromedes strigillatus. Montf. *Conch. syst. tom.* 1. *pag.* 38.

Vorticialis depressa. Lamk. *Encycl. pl.* 470. *fig.* 2.

Vorticialis strigillata. Ibid. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 626. *n°.* 2.

Ibid. De Blainv. *Malac. pag.* 375.

Sporilus strigillatus. Montf. *Conch. syst. tom.* 1. *pag.* 42.

Vorticialis marginata. Lamk. *Encycl. pl.* 470. *fig.* 3.

Ibid. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 626. *n°.* 3.

Ibid. De Blainv. *Malac. pag.* 375.

Nautilus macellus. Fichtel et Moll, *pag.* 66. *tab.* 10. *fig. e. f. g.*

Geophonus macellus. Montf. *Conch. syst. pag.* 18.

Polystomella planulata. Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 625. *n°.* 3.

Ibid. De Blainv. *Malac. pag.* 388.

Var. b.) *Nautilus macellus.* Fichtel et Moll, *loc. cit. tab.* 5. *fig. h. i. k.*

Elphidium macellus. Montf. *loc. cit. pag.* 14.

Polystomella macellus. De Blainv. *Malac. pag.* 388.

D'Orb. *Tab des Céphal. loc. cit. n°.* 4.

Selon que cette coquille a atteint un développement plus ou moins complet, elle a été prise, soit pour des espèces de même genre, soit même pour des genres différens. Cette coquille se recon-

noît à sa forme orbiculaire, à l'aplatissement de ses côtés, à l'angle carénal de sa circonférence, angle qui devient plus ou moins saillant, et qui quelquefois est découpé en épine courte dans les plus vieux individus. La surface extérieure, qui est blanche et subtransparente, est ornée de stries longitudinales très-fines et très-régulières; elles sont interrompues par un grand nombre de côtes transverses, aplaties, courbées dans leur longueur et régulièrement rayonnantes. L'ombilic est très-petit; il est en grande partie caché par un petit disque lenticulaire, convexe, tout-à-fait lisse. L'avant-dernier tour rentre dans l'ouverture, et occupe à peu près les deux tiers de sa hauteur; le diaphragme qui la ferme est plat et percé dans le jeune âge, vers le sommet, d'un trou arrondi, qui est remplacé dans l'état adulte par une ouverture triangulaire subinférieure.

Cette petite coquille se trouve dans la Méditerranée, sur les côtes de France, à Marseille, à Toulon, et principalement dans l'étang de Tau; elle n'a pas 2 millim. de diamètre.

POLYTHALAMES.

M. Schumacher applique à tort cette dénomination aux Polypiers, puisque depuis long-temps Breyne, dans sa *Dissertation*, l'avoit consacrée aux coquilles formées de plusieurs loges. *Voyez* Céphalopodes.

POLYTHALAMACÉS (Les).

M. de Blainville a formé sous ce nom un troisième ordre dans les Céphalopodes; il le compose des sept familles suivantes : Orthocérés, Lituacés, Cristacés, Ammonacés, Nautilacés, Turbinacés et Turriculacés. (*Voyez* ces mots.) Ni l'ordre ni les familles qu'il renferme ne nous semblent naturels, et nous avons dit à l'article Céphalopodes les motifs de notre opinion. Nous ne les reproduirons pas ici. *Voyez* Céphalopodes.

POMATIA.

Nom qui sert souvent à désigner l'Hélice des vignes. *Voyez* Hélice.

POMME D'ACAJOU.

Nom vulgaire que l'on donnoit autrefois à une belle espèce de Natice, *Natica rufa* Lamk. *Voy.* Natice.

POPEL.

Le Popel d'Adanson (*Voy. au Sénég. pag.* 152. *pl.* 10) est sans aucun doute le *Cerithium radula* Lamk., et non le *Cerithium vulgatum*, comme l'ont cru quelques personnes. *Voyez* Cérite.

PORCELAINE. *Cypræa.*

Ce beau genre, qui rassemble un grand nombre de coquilles aussi remarquables par leur belle coloration que par le poli et le brillant de leur surface, est un de ceux qui ont excité l'admiration des Anciens, et même, disent quelques historiens, est devenu l'objet de leur culte. Le nom de *Cochlea* ou *Concha Veneris* qu'ils lui donnoient, indique assez par quelle comparaison ils l'avoient consacré à la déesse de la volupté, et ce nom, conservé au renouvellement des lettres par Rondelet, Aldrovande et d'autres, fut changé en France par celui plus vulgaire de Pucelage, qu'Adanson, lui seul, consacra dans la science. Le poli vitreux de ces coquilles les a fait comparer à celui des vases de porcelaine, et de cette comparaison est resté le nom de Porcelaine que tous les zoologistes ont adopté. Rondelet n'a fait connoître que quatre espèces, et elles sont toutes réunies; on pourroit donc le considérer comme le créateur du genre, aussi bien qu'Aldrovande; mais ces auteurs, on peut le dire, n'ont fait que se laisser aller à des rapports si évidens, si naturels, qu'il est impossible de ne pas les admettre. Lister est plutôt l'auteur de ce genre que ceux que nous venons de citer. Il en rassembla un assez grand nombre d'espèces dont il donna les figures dans le *Synopsis conchyliorum* que nous avons de lui; elles sont réunies dans une même section, et il y joint, dans des chapitres particuliers, les Ovules et les Bulles. Ce dernier genre est sans doute mal placé, mais cela est pardonnable dans l'état où étoit alors la science.

Adanson, le premier, fit connoître l'animal des Porcelaines; mais il tomba dans une erreur qui a trouvé sa source dans la grande différence qui existe entre les jeunes et les vieux individus de ce genre. Il donna le nom de Péribole à celui où il rassembla les premiers, et celui de Pucelage à celui qui renferme les seconds. Linné n'imita point Adanson, et donna à son genre *Cypræa* des caractères tels que les Bulles, que Lister y avoit confondues, durent en être séparées. Mais, par un rapprochement assez singulier, Linné confondit les Ovule avec les Bulles, ce que Lister avoit dû éviter. Cela prouve peut-être combien le genre Porcelaine est naturel, ne pouvant admettre aucune coquille étrangère. Bruguière sentit sans doute la justesse des distinctions de Lister, et réformant les Bulles de Linné, proposa, dans l'Encyclopédie, son genre Ovule, qui fut universellement adopté. Linné avoit placé ce genre entre les Cônes et les Bulles; ces rapports devoient par la suite éprouver quelques modifications. Bruguière interposa son genre Ovule entre lui et les Bulles; Lamarck éloigna les Bulles bien davantage, mais du reste il imita Bruguière. Dans la *Philosophie zoologique*, en instituant la famille des Enroulées, il la composa des six genres Ancillaire, Olive, Tarrière, Ovule, Porcelaine et Cône. Ces rapports furent maintenus par lui dans tous ses ouvrages, et ils ne furent même pas con-

testés par M. Cuvier, malgré la différence de méthode de ces deux illustres professeurs. Cependant, M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, a apporté quelques changemens qui ont eu lieu, surtout pour le genre Cône, qui fut transporté près des Strombes; mais les Porcelaines furent comprises dans sa famille des Angistomes (*voyez* ce mot), entre les Marginelles et les Ovules. M. de Blainville, conduit par la grande confiance que lui inspiroit les travaux d'Adanson, et aussi par les mêmes motifs que ce naturaliste si justement estimé, adopta le genre Péribole que bientôt il abandonna, ayant reconnu son inutilité, comme il se plaît à l'avouer à l'article PORCELAINE du *Dictionnaire des Sciences naturelles*.

Quelques individus d'une grande espèce de Porcelaine furent rapporté par MM. Quoy et Gaymard de leur voyage autour du monde; M. de Blainville, à qui ils furent remis, en donna une bonne figure dans l'atlas du voyage, et put entrer dans plusieurs détails anatomiques qui n'étoient point connus. Depuis, nous avons pu nous procurer quelques individus du *Cypræa lurida*, qui vit dans la Méditerranée, et principalement dans l'Adriatique et les mers de Sicile : nous pourrons, par son moyen, compléter plusieurs points de l'anatomie de ce genre.

Cet animal est ovale-globuleux; il est muni d'un pied large, aplati, à bords fort minces et onduleux; à sa partie antérieure, immédiatement au-dessous de la tête, il offre une duplicature transverse, qui divise son bord antérieur en deux lèvres courtes. La tête est peu prolongée; elle porte deux grands tentacules coniques subcylindracés, à la base desquels se trouve un pédicule court, où l'œil est placé au sommet. L'ouverture bucale est petite, transverse, à l'extrémité d'une courte trompe cylindracée. La masse bucale est assez considérable, formée de faiseaux musculaires diversement entrelacés; elle reçoit de chaque côté, et un peu postérieurement, deux canaux très-étroits, qui sont ceux des glandes salivaires. Celles-ci sont lobulées, et situées de chaque côté de l'estomac. A travers l'ouverture bucale passe un appendice lingual, fort long, cylindracé, et hérissé d'écailles brunes et cornées : cette langue descend jusque dans l'intérieur de l'estomac. Celui-ci naît d'un œsophage assez court; il est cylindracé, irrégulièrement boursoufflé, et prolongé postérieurement en un cul de sac vers lequel viennent aboutir les vaisseaux biliaires. Cet estomac, en partie caché par le foie, donne naissance à un intestin grêle assez court, dont les circonvolutions se font dans un foie subbilobé, aplati comme une sorte de ruban, pour s'adapter à la forme de la cavité des derniers tours de spire, dans lesquels il est contenu. L'intestin vient se terminer par un anus court, au fond de la cavité branchiale, non loin de l'organe des mucosités. La cavité branchiale est fort grande, ouverte assez largement au-dessus du cou, et sur le côté droit de l'animal elle contient, obliquement placé, un peigne branchial, fort alongé, attaché à son plancher. A côté de cette branchie et postérieurement se trouve un organe fort gros, qui lui est presque parallèle, formé de plis ou de lamelles, et destiné à fournir à une abondante sécrétion de mucosité. L'ovaire est assez volumineux, il occupe l'extrémité postérieure du foie; il est jaunâtre, formé de granulations, et il donne naissance à un oviducte tortillé, qui aboutit à un second oviducte ou à une matrice, qui elle même vient s'ouvrir sur le côté droit du corps. Dans les individus mâles, on trouve un petit testicule situé sur le bord du foie; un canal déférent, long et grêle, qui aboutit, sur le côté droit du corps, à une petite rainure qui descend obliquement vers le tentacule droit, où est situé l'orifice de la verge. Celle-ci est aplatie, alongée, linguiforme, complétement isolé, sur le côté droit du cou, du reste de l'appareil générateur. Dans l'espèce dont il est ici question, les lobes du manteau sont très-grands, très-minces, et nous n'avons point remarqué de cirrhes tentaculaires, comme dans l'espèce décrite par M. de Blainville.

Les caractères que M. de Blainville donne à ce genre sont assez étendus pour nous dispenser, en les rapportant, d'une description qui devient presque inutile. Les voici :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal ovale, alongé, involvé, gastéropode, ayant de chaque côté du manteau un large lobe appendiculaire, un peu inégal, garni en-dedans d'une bande de cirrhers tentaculaires pouvant se recourber sur la coquille et la cacher; tête pourvue de deux tentacules coniques fort longs; yeux très-grands, à l'extrémité d'un renflement qui en fait partie; tube respiranoire du manteau fort court ou presque nul, et formé par le rapprochement de l'extrémité antérieure de ses deux lobes; orifice bucal transverse, à l'extrémité d'une espèce de cavité au fond de laquelle est la bouche véritable, entre deux lèvres épaisses et verticales; un ruban lingual, hérissé de denticules et prolongé dans la cavité viscérale; anus à l'extrémité d'un petit tube situé tout-à-fait en arrière dans la cavité branchiale; organe excitateur linguiforme, communiquant par un sillon extérieur avec l'orifice du canal déférent, plus en arrière que lui. Coquille ovale, convexe, fort lisse, presque complétement involvée; spire tout-à-fait postérieure, très-petite, souvent cachée par une couche calcaire vitreuse, déposée par les lobes du manteau; ouverture longitudinale très-étroite, un peu arquée, aussi longue que la coquille, à bords rentrés, dentés le plus souvent dans toute leur longueur, et échancrée à chaque extrémité.

La partie postérieure de l'animal de la Porce-

laine est formée par les viscères de la digestion et de la génération, et en cela ces animaux suivent la règle commune à tous les Mollusques à coquille spirale; mais ce qui est particulier à ce genre, c'est la forme du muscle columellaire, qui s'attache au piel dans toute sa longueur, et qui, formé de faisceaux fibreux nombreux qui laissent entr'eux de petits intervalles, produit les dentelures de l'ouverture. Le manteau, dans les individus adultes, a une disposition particulière: formé de deux grands lobes, il se relève sur la coquille, l'enveloppe complétement, et sécrète sur la face extérieure cette matière calcaire vitreuse qui est douée d'un si beau poli. On est convaincu que c'est le manteau qui fournit cette sécrétion par l'observation facile à faire entre les jeunes et les vieux individus de même espèce; ils ont non-seulement une coloration complétement différente, mais à un certain âge ils ont une forme qui présente si peu de rapports, que des zoologistes très-recommandables n'ont pas hésité d'en faire un genre à part. Comme nous l'avons vu précédemment, cette différence de coloration tient, ainsi que le prouvent les observations d'Adanson, à ce que le manteau n'est point encore développé, et ne commence à prendre un accroissement considérable que lorsque la coquille de bulloïde qu'elle étoit cesse toute espèce d'accroissement en grosseur par le renversement en dedans du bord droit.

On ne conçoit guère aujourd'hui comment un aussi bon observateur que Bruguière a pu soutenir une hypothèse comme celle qu'il a publiée dans le *Journal d'histoire naturelle*. Remarquant que de la même espèce de Porcelaine on trouvoit des individus de tailles diverses, reconnoissant l'impossibilité d'un accroissement plus grand lorsque les Mollusques ont terminé l'entonnement des deux bords de leur coquille, Bruguière, au lieu de trouver là un fait naturel facile à expliquer, établit la supposition que lorsque l'animal d'une Porcelaine est trop à l'étroit dans sa coquille, il la quitte pour en sécréter une autre en harmonie avec le nouveau volume du corps de l'animal; mais outre que cet animal est lié à sa coquille d'une manière invariable, ne doit-on pas raisonner par analogie avec les autres êtres dont on trouve des individus de tailles variables? ce qui tient à des circonstances qu'il ne nous est pas toujours donné de pouvoir apprécier.

Dans les Mollusques, ce sont souvent les causes locales qui agissent le plus fortement sur le développement des espèces; mais, comme dans chaque individu le développement ne dépasse pas certain âge et certaines limites, il doit en être de même dans tous les Mollusques: dans les uns, le terme de l'accroissement se montre par un bourrelet à l'ouverture de la coquille; ici, il est marqué par le renversement du bord droit. Dans le genre qui nous occupe, le terme de l'accroissement peut être d'autant plus voisin du jeune âge, que l'animal a un puissant moyen de reporter au-dehors de sa coquille, par la sécrétion de son manteau, toute la matière calcaire qu'à l'exemple de presque tous les autres Mollusques il ne peut dépose à l'intérieur ou sur le bord droit.

Ce genre, qui a commencé avec les quatre espèces de Rondelet, s'est accru fort rapidement, et notamment par l'ouvrage de Lister. Gmelin porta le nombre des espèces à 114; Bruguière réduisit ce nombre, et Lamarck n'en décrivit que 66. M. Gray, dans une monographie, a augmenté ce nombre, que M. Duclos, après des rectifications nombreuses et bien entendues, a augmenté d'une vingtaine d'espèces. Il est à regretter que le travail approfondi de M. Duclos, travail fondé sur l'observation des espèces à tous les âges et dans tous les états, n'ait point été publié; il ne pouvoit marquer d'être d'une grande utilité à la science.

Les espèces fossiles de ce genre ne sont répandues que dans les terrains tertiaires. Leur nombre ne sauroit se comparer avec celui des vivantes; celles-ci se trouvent dans presque tous les parages: cependant nous n'en connoissons pas dans les mers du Nord, les grandes espèces sont toutes des régions équatoriales.

1. Porcelaine cervine. *Cypræa cervina.*

C. testa ovato-ventricosa, fulva aut castanea, guttis albidis, parvis, numerosissimis, sparsis; lineâ longitudinali, recta, pallida; labro intus violacescente.

Lister, *Conch. tab.* 697. *fig.* 44.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 267.

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 5. *fig.* 3. 4.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 26. *fig.* 257-258.

Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 145. *fig.* 1045.

Cypræa oculata. Gmel. *pag.* 3405. *n°.* 18.

Encycl. *pl.* 351. *fig.* 3.

Cypræa cervus. Ann. du Mus. vol. 15. *pag.* 447. *n°.* 1.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 375. *n°.* 1.

Gray, *Monog. des Porcelaines, Zoolog. journ. tom.* 1. *pag.* 140. *n°.* 10.

Var. a.) Nob. *Testâ minore, cylindraceâ, fuscâ; plerumque marginalibus impunctatis.*

Cette coquille est l'une des plus grandes du genre; elle est ovale-oblongue, très-convexe; la surface extérieure est d'un beau fauve-brun, interrompu un peu à droite par une ligne longitudinale d'une teinte plus pâle que le reste: toute cette surface est parsemée d'un grand nombre de taches blanches, arrondies, irrégulièrement épar-

ses, plus ou moins grandes, et presque toujours isolées les unes des autres. En dessous, la coquille est d'un brun-violacé, plus intense du côté gauche que du côté droit. L'ouverture est aussi longue que la coquille, étroite postérieurement, un peu dilatée à son extrémité antérieure : elle présente sur le côté gauche un assez grand nombre de plis ou de rides transverses qui disparoissent complétement à l'origine de l'échancrure postérieure ; elles sont d'un brun foncé, rapprochées, onduleuses, quelquefois bifurquées et se prolongeant en dehors en s'atténuant. A son extrémité antérieure, la columelle est déprimée et creusée à sa face interne par une gouttière oblique et subtransverse, assez large, qui sépare nettement les rides du bord gauche d'un bourrelet saillant qui forme le bord interne de l'échancrure antérieure. Le bord droit est épais, bien arrondi, terminé postérieurement sur une callosité qui cache presque toute la spire ; il est garni dans sa longueur de trente deux à trente-quatre plis bruns, transverses, qui se prolongent en s'atténuant sur la largeur du bord.

Lorsque cette Porcelaine est jeune, elle est très-mince, d'un gris plombé, et ornée de quatre fascies transverses, larges, régulières, d'un brun-violacé. La variété que nous avons signalée a été donnée comme espèce par quelques personnes ; elle paroît en effet, au premier abord, avoir les caractères suffisans pour être distinguée ; mais, étudiée avec soin sur un grand nombre d'individus, on reconnoît son identité avec le type de l'espèce ; elle est constamment plus petite, plus cylindracée, d'un brun plus foncé : quoique ce ne soit pas dans tous les individus, les taches paroissent plus nombreuses, et le côté gauche de l'ouverture présente, d'une manière assez constante, une large tache nuageuse d'un beau brun. Les plis de l'ouverture sont semblables quant au nombre et à leur disposition ; mais ils sont d'un brun beaucoup plus foncé, et se prolongent en dehors par des lignes brunes non saillantes.

Cette coquille, toujours mince et légère à tous les âges, devient quelquefois très grande. Lamarck possédoit un exemplaire de 11 centimètres de long, et nous en avons vu de plus grands encore.

Cette espèce se trouve dans l'Océan atlantique, à la Jamaïque, et la variété provient des mers du Pérou.

2. Porcelaine exanthème. *Cypræa exanthema.*

C. testâ ovato-cylindricâ, fulvâ; maculis albidis, rotundis, subocellatis, sparsis; lineâ longitudinali pallidâ; labro intùs violacescente.

Cypræa exanthema. Lin. Gmel. *pag.* 3397. *n°.* 1.

Ejusd. *Cypræa zebra, pag.* 3400. *n°.* 8.

Lister, *Conch. tab.* 669. *fig.* 15, *tab.* 698. *fig.* 45, et *tab.* 699. *fig.* 46.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 257. 266.

Gualt. *Test. tab.* 16. *fig. n. o.*

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 76. *fig.* 4. 5.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 28. *fig.* 289, et *tab.* 29. *fig.* 298-300.

Encycl. *pl.* 349. *fig. a. b. c. d. e.*

Favanne, *Conch. pl.* 29. *fig. b.* 1.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 353. *n°.* 2.

Cypræa exanthema. Ibid. *Ann. n°.* 2.

(b.) *Eadem maculis perparvis, ocellatis.*

Gray, *Monog. loc. cit. n°.* 9.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec celle qui précède, mais on la distingue non-seulement à la nature de ses taches, mais encore à sa forme générale, qui est plus alongée et plus cylindracée ; elle se distingue aussi en ce qu'elle est plus bombée en dessus, et que sa spire est généralement plus saillante.

Cette coquille est d'un fauve légèrement brunâtre, interrompu un peu à droite par une ligne longitudinale étroite, d'une nuance beaucoup plus pâle. Sur cette couleur fauve se dessinent, sur toute la surface du dos, un grand nombre de taches circulaires plus ou moins grandes, rarement confondues, d'un beau blanc laiteux, et au centre desquelles se trouve un point brun. Sur les flancs de la coquille les taches sont généralement plus nettes et le point brun du centre est plus grand. L'ouverture a beaucoup de ressemblance avec celle de la Porcelaine cervine ; elle est d'un fauve-cainéolé d'une très-belle nuance. Sur le côté gauche se voient un grand nombre de rides transverses d'un brun foncé, dont la première ou l'antérieure est fort courte et très-saillante. Au-dessous de cette première ride se trouve une gouttière oblique placée à la base de la columelle ; celle-ci est très-aplatie à sa face interne et antérieure. Au-dessous d'une dépression fort remarquable, elle est munie d'un gros pli longitudinal et oblique qui s'atténue et disparoît vers le tiers antérieur de la longueur totale de la columelle. Le bord droit est fort arrondi, épais, dentelé dans toute sa longueur ; les dents, au nombre de trente-deux à trente-six, sont d'un brun foncé et se prolongent en dehors par autant de linéoles légèrement saillantes.

Cette coquille fort commune provient de l'Océan des Antilles ; sa longueur est de 10 centimètres pour les plus grands individus. Lorsqu'elle est jeune, elle est d'un blanc-grisâtre ou d'un blanc-fauve, orné de quatre fascies transverses d'un gris plombé.

3. Porcelaine argus. *Cypræa argus.*

C. testâ ovato-oblongâ, subcylindricâ, albido-flavescente, ocellis fulvis adspersâ; subtùs maculis quatuor fuscis.

Cypræa argus. Lin. Gmel. *pag.* 3398. *n°.* 4.

Lister, *Conch. tab.* 705. *fig.* 54.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 263.

Rumph. *Mus. tab.* 58. *fig. d.*

Petiv. *Gaz. tab.* 97. *fig.* 6, et *Amb. tab.* 5. *fig* 9.

Gualt. *Test. tab.* 16. *fig.* T.

Klein, *Ostr. tab.* 6. *fig.* 101.

Dargenv. *Conch. pl.* 29. *fig. b.* 2.

Knorr, *Vergn. tom.* 3. *tab.* 11. *fig.* 5.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 28. *fig.* 285. 286.

Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 145. *fig.* 1344. 1345.

Encycl. *pl.* 350. *fig.* 1. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 376. *n°.* 3.

Cypræa argus. Ibid. *Ann. pag.* 448. *n°.* 3.

Gray, *Monog. loc. cit. n°.* 11.

Coquille ovale, cylindracée, ordinairement mince et légère, à spire courte et souvent enfoncée, ordinairement découverte en dessus. Cette coquille est d'un beau fauve pâle, ornée assez souvent de trois fascies brunes, transverses, plus ou moins visibles, selon les individus, ce qui tient vraisemblablement à leur âge. Sur cette couleur se dessinent très-nettement un grand nombre de taches circulaires irrégulièrement éparses, d'inégale grandeur, formées par un cercle brun, au centre duquel est une tache d'un brun-jaunâtre. En dessous, la coquille présente de chaque côté de l'ouverture deux taches nuageuses, d'un brun foncé, assez grandes, sur un fond d'un fauve clair. L'ouverture est étroite, à peine dilatée à sa base; elle est garnie de chaque côté de plis d'un brun-marron presqu'également nombreux. Ceux du côté gauche sont souvent flexueux : le premier est fort court et peu saillant; il forme le bord d'une gouttière oblique, située à la base de la columelle. Celle-ci est aplatie dans une grande partie de sa longueur, mais principalement au-dessus de la gouttière, où elle présente une assez large dépression. Les crénelures du bord droit sont courtes, au nombre de trente-six ou trente-huit, et elles ne se prolongent point en dehors comme dans les deux espèces précédentes.

Lorsque cette coquille est jeune, elle est d'une couleur d'un fauve-grisâtre très-pâle, et ornée de trois fascies transverses brunâtres : la première, vers l'extrémité antérieure; la seconde, fort large, occupe presque tout le milieu de la coquille, elle est quelquefois subdivisée dans le milieu; la troisième, assez étroite, se voit vers l'extrémité postérieure.

Cette coquille, assez recherchée des amateurs, vient de l'Océan des Grandes-Indes. Sa longueur est de 80 à 90 millim.

4. Porcelaine lièvre. *Cypræa testudinaria.*

C. testâ ovato-oblongâ, subcylindricâ, albido-fulvo castaneoque nebulosâ, punctulis albidis furfuraceis adspersâ; extremitatibus depressis; apertura alba.

Cypræa testitudinaria. Lin. Gmel. *pag.* 3399. *n°.* 5.

Lister, *Conch. tab.* 689. *fig.* 36.

Rumph. *Mus. tab.* 38. *fig.* C.

Petiv. *Amb. tab.* 8. *fig.* 7.

Knorr, *Vergn. tom.* 4. *tab.* 27. *fig.* 2.

Favanne, *Conch. pl.* 30. *fig.* O.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 27. *fig.* 271. 272.

Encycl. *pl.* 351. *fig.* O.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 376. *n°.* 4.

Cypræa testudinaria. Ibid. *Ann. n°.* 4.

Gray. *Monog. loc. cit. n°.* 8.

Celle-ci est l'une de celles qui devient la plus grande; elle est ovale-oblongue, subcylindracée, épaisse et pesante; sa surface extérieure offre de grandes taches irrégulières, d'un brun foncé, sur un fond d'un blanc-fauve. Outre ces grandes taches nuageuses, il s'en trouve d'autres ovalaires, petites, irrégulièrement éparses sur toute la surface de la coquille. Enfin, outre ces taches, et aussi bien sur elles que dans leurs intervalles, on remarque, sur tout le dos de la coquille, une multitude de petits points blancs qui, examinés à la loupe, correspondent à un enfoncement qui n'est pas plus grand qu'eux. En dessous, cette coquille est convexe, d'un fauve légèrement rosé, d'une teinte uniforme. L'ouverture est longue et étroite, à peine dilatée à la base; elle est garnie de chaque côté de plis très-fins, égaux, de la même couleur que l'ouverture, qui est blanchâtre. Dans toute la longueur du bord gauche, on remarque un canal longitudinal peu profond, qui aboutit à la base à un élargissement considérable de cette partie, élargissement creusé en une large gouttière, et que les rides columellaires parcourent dans toute son étendue. Au sommet de la columelle, ces rides sont courtes et ne s'étendent pas au-delà du renflement du bord; dans le milieu elles se prolongent davantage et sont souvent bifurquées à la base : elles sont toujours très-longues et onduleuses. L'échancrure antérieure est fort étroite, très-oblique en dehors; en dedans elle est circonscrite par la troncature columellaire,

formée par un bourrelet épais et arrondi, obliquement décurrent de dedans en dehors.

Cette coquille, fort recherchée des amateurs, vient de l'Océan des Grandes-Indes; elle a quelquefois 13 cent. de longueur.

5. Porcelaine maure. *Cypræa mauritiana.*

C. testâ ovato-triquetrâ, gibbâ, posteriùs depressâ, subtùs planâ, dorso fulvo-fuscâ, maculatâ, lateribus utrâque nigerrimis; labro intùs cærulescente.

Cypræa mauritiana. Lin. Gmel. *pag.* 3407, *n°.* 41.

Lister, *Conch. tab.* 703. *fig.* 52.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 261.

Rumph. *Mus. tab.* 38. *fig. e.*

Petiv. *Gaz. tab.* 96. *fig.* 8.

Gualt. *Test. tab.* 15. *fig.* 5.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 76. *fig.* 19.

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 13. *fig.* 1, *tom.* 2. *tab.* 27. *fig.* 5, et *tom.* 6. *tab.* 18. *fig.* 2.

Favanne, *Conch. pl.* 30. *fig. f.* 2.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 30. *fig.* 317. 319.

Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 144. *fig.* 1335. 1336.

Encycl. *pl.* 350. *fig.* 2. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 377. *n°.* 5.

Cypræa mauritania. Ibid. *Ann. n°.* 5.

Gray, *Monog. zoolog. journ. pag.* 79. *n°.* 6.

Coquille extrêmement commune et très-facile à reconnoître; elle est ovale-oblongue, très-convexe en dessus et un peu bossue sur le milieu du dos, plate en dessous et concave antérieurement. Sa surface extérieure présente deux sortes de coloration : l'une forme une zone assez large autour de la base, elle est d'un brun-noirâtre uniforme; l'autre est d'un brun tirant sur la couleur de l'écaille, et présente un grand nombre de taches arrondies, souvent confondues d'un brun-clair de lie de vin. En dessous, cette coquille est tout-à-fait aplatie, et cette surface inférieure est nettement circonscrite à son pourtour par un angle obtus. L'ouverture est étroite, arquée dans sa longueur, blanchâtre en dedans, et garnie de chaque côté d'une vingtaine de gros plis transverses, dont les plus gros sont à l'extrémité antérieure. Le bord droit est presqu'aussi large que le gauche, ce qui donne à cette coquille un aspect particulier. Les échancrures de l'ouverture sont fort étroites, très-profondes; la postérieure est presque perpendiculaire, tandis que l'antérieure est arquée. L'extrémité antérieure des bords de l'ouverture est amincie et d'un jaune-orangé. Il seroit difficile de reconnoître le jeune âge de cette espèce, si l'on n'en avoit tous les passages; c'est une coquille mince, ornée de trois zones transverses et d'un grand nombre de taches triangulaires flammulées, d'un blanc-jaunâtre sur un fond brun.

Cette coquille très-commune se trouve à Java, à l'Ile-de-France et dans d'autres lieux de l'Océan indien. Elle a 92 millim. de longueur.

6. Porcelaine géographique. *Cypræa mappa.*

C. testâ ovato-ventricosâ, albidâ, characteribus fulvis inscriptâ; lineâ longitudinali ramosâ; guttis albidis, sparsis.

Cypræa mappa. Lin. Gmel. 3397. *n°.* 2.

Rumph. *Mus. tab.* 38. *fig. b.*

Petiv. *Gaz. tab.* 96. *fig.* 6; et *Amb. tab.* 16. *fig.* 2.

Dargenv. *Conch. pl.* 18. *fig.* 6.

Favanne, *Conch pl.* 29. *fig. a.* 3.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 76. *fig.* 3. 13. 17.

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 26. *fig.* 3.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 25. *fig.* 245. 246.

Encycl. *pl.* 352. *fig.* 4.

(b.) *Eadem roseo tinctâ, lineâ dorsali latiore, fauce aurantiâ.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 378. *n°.* 6.

Cypræa mappa. Ibid. *Ann. pag.* 449. *n°.* 6.

Gray. *Monog. loc. cit. n°.* 2.

Nob. *Dict. class.* 4e. *fascicule de pl. fig.* 5. *a. b.*

Fort belle espèce de Porcelaine, remarquable surtout par sa ligne dorsale, sinueuse, et présentant de chaque côté des lacunes assez profondes et sinueuses. Cette coquille est ovale-oblongue, très-convexe en dessus, à peine déprimée en dessous, et atténuée à ses extrémités; sa surface extérieure dorsale est d'un brun asssz foncé. Cette couleur est produite par un très-grand nombre de petites linéoles longitudinales, irrégulières, souvent interrompues par d'autres petites linéoles transverses, et parfois par des taches irrégulières et généralement arrondies, de couleur fauve. Cette couleur brune de la coquille commence sur les flancs, à l'extrémité d'une zone irrégulièrement dentelée, d'un fauve-brunâtre, quelquefois rosâtre, et ornée de points nuageux, irréguliers, d'un brun assez foncé. L'extrémité antérieure présente autour l'échancrure de ce côté, de laquelle part la ligne dorsale branchue dont nous avons déjà parlé. En dessous, cette coquille est d'un blanc-rosé ou légèrement fauve, et ornée sur le côté gauche d'une tache transverse, subquadrangulaire, d'un brun foncé. L'ouverture est étroite, arquée dans toute sa longueur, à peine dilatée à la base; elle est ordinairement d'un jaune pâle à l'intérieur. Le bord gauche présente dans toute

sa longueur un canal peu profond, qui aboutit à la base à une dépression assez large, divisée dans le milieu par un bourrelet assez court. Les plis de ce côté sont très-multipliés, obtus, onduleux, et ils laissent à la base de la columelle un canal oblique assez large, qui en est dépourvu. Le côté droit est large, assez épais, et garni dans sa longueur de dents courtes, obtuses et rapprochées, qui ne dépassent pas l'épaisseur interne du bord. La variété que nous avons fait figurer dans le *Dictionnaire classique* est une charmante coquille remarquable par les belles couleurs de sa surface inférieure; elle se distingue d'abord par sa ligne dorsale, qui est beaucoup plus large et dont les rameaux sont plus étendus. Les linéoles brunes de l'extérieur sont moins serrées et moins nombreuses; le dessous est d'un rose-pourpré, orné de taches arrondies, d'un brun pourpré assez foncé: la nuance rose passe insensiblement, en gagnant l'ouverture, au jaune, puis au jaune-orangé très-vif. Cette variété est toujours d'un plus petit volume que le type de l'espèce; elle est extrêmement rare, surtout dans un bel état de fraîcheur.

Cette espèce, assez recherchée des amateurs, vient des mers de l'Inde, à Amboine, à Java, et l'on assure que la variété est de l'Ile-de-France. Sa longueur est de 75 millim.

7. Porcelaine arabique. *Cypræa arabica.*

C. testâ ovato-ventricosâ, albidâ, characteribus fuscis inscriptâ; lineâ longitudinali simplici; lateribus fusco maculatis, obsoletè angulatis.

Cypræa arabica. Lin. Gmel. *pag.* 3398. *n°.* 3.

List. *Conch. tab.* 658. *fig.* 3.

Gualt. *Test. tab.* 16. *fig.* V.

Knorr, *Vergn. tom.* 3. *tab.* 12. *fig.* 2, et *tom.* 6. *tab.* 20. *fig.* 2.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 31. *fig.* 328.

Encycl. *pl.* 352. *fig.* 1. 2.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 378. *n°.* 7.

Cypræa arabica. Ibid. *Ann. n°.* 7.

Var. b.) *Laterum angulo eminentiore, dorso maculis irregularibus notato.*

Dargenv. *Conch. append. pl.* 2. *fig.* 1.

Favanne, *Conch. pl.* 29. *fig. a.* 2.

Knorr, *Vergn. tom.* 2. *tab.* 16. *fig.* 1.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 31. *fig.* 331.

Encycl. *pl.* 352. *fig.* 5.

Gray. *Monog. loc. cit. n°.* 3.

Coquille très-commune et des plus variables; elle est ovale-oblongue, très-convexe en dessus, un peu atténuée antérieurement, plus large [illegible] du côté postérieur. Elle est légèrement dé-primée en dessous, et cette surface inférieure est circonscrite dans les vieux individus par un angle marginal obtus. La coloration extérieure est très-variable: tantôt on voit une multitude de linéoles irrégulières d'un brun-marron assez foncé, diversement entrecroisées et interrompues par des taches plus ou moins régulières, ordinairement arrondies, d'un brun-fauve ou blanchâtre; dans quelques individus, ces linéoles brunes sont réunies en taches irrégulières, éparses et confondues sur un fond d'un brun peu foncé. En dessous, la coquille est ordinairement d'un fauve-rougeâtre; et les flancs, de la même couleur, sont parsemés de points bruns plus ou moins nombreux, arrondis, et quelquefois ils sont confondus. L'ouverture est étroite, légèrement dilatée à la base; elle est garnie dans toute son étendue de plis nombreux, d'un brun foncé, et généralement peu variables, quant au nombre et à la position. Ceux du côté gauche sont fins et nombreux, les plus gros sont à la base de la columelle; tous semblent interrompus un peu au-dessous du bord interne: ce qui provient de ce qu'en s'enfonçant, de bruns qu'ils étoient, ils deviennent blancs. Les plis du bord droit sont moins nombreux; ils sont saillans, obtus et se prolongent davantage en dehors que ceux du bord gauche. Une des variétés des plus constantes de cette espèce, et dont quelques amateurs croient devoir faire une espèce, est remarquable, en effet, en ce qu'elle est plus étroite, plus atténuée à son extrémité antérieure; sa coloration a aussi quelque chose de particulier. Les linéoles brunes, beaucoup moins nombreuses, circonscrivent un grand nombre de taches quelquefois arrondies, mais le plus souvent diversement anguleuses: ces taches sont blanches et quelquefois légèrement nuées de brun. Cette variété a encore cela de particulier, d'avoir sa surface inférieure d'un blanc pur, passant au brun-violacé sur les côtés, et ornée, dans cette partie seulement, de grandes taches arrondies d'un beau brun-noirâtre. Une autre variété non moins constante, et qui fait le passage de cette espèce au *Cypræa histrio*, ne diffère de celle que nous venons de décrire que parce que le dessous commence à prendre une teinte brunâtre, et que les plis de l'ouverture se prolongent un peu plus de chaque côté. Une autre variété que nous signalerons, et qui paroît extrêmement rare, présente une coloration qui lui est particulière; les linéoles sont nettement espacées, diversement entrecroisées d'un brun noir foncé, interrompues assez régulièrement par des taches fort irrégulières, d'un blanc-grisâtre. Nous pourrions encore indiquer d'autres variétés; il en est une surtout, formée d'individus toujours petits, très-épais et comme écrasés, dont les linéoles, quoique souvent interrompues, sont assez régulièrement longitudinales. Lorsqu'elle est jeune, la coloration n'a plus le moindre

rapport

rapport avec celle des individus adultes. Lorsque la coquille est encore bulloïde, elle est agréablement panachée de taches brunes flammulées, fortement en zigzag : les teintes les plus foncées sont disposées le plus ordinairement en trois ou quatre zones transverses. Lorsque le bord droit est involvé, on remarque ordinairement sur le dernier tour deux zones brunes nettement tranchées, situées vers les extrémités, et entre elles une rangée médiane de larges taches onduleuses de la même couleur, sur un fond d'un gris-bleuâtre : dans quelques individus, les deux zones brunes continues sont remplacées par des taches subarticulées.

Cette espèce se trouve en très-grande abondance dans tout l'Océan indien. Les plus grands individus ont 85 millim. de longueur.

8. Porcelaine arlequine. *Cypræa histrio.*

C. testâ ovato-turgidâ, fulvâ, albido ocellatâ; ocellis subpolygonis; lateribus nigro maculatis.

Lister, *Conch. tab.* 659. *fig.* 3. *a.*

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 260.

Rumph. *Mus. tab.* 39. *fig. r.*

Petiv. *Amb. tab.* 16. *fig.* 3.

Knorr, *Vergn. tom.* 2. *tab.* 16. *fig.* 1.

Cypræa arlequina. Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 145. *fig.* 1346. 1347.

Testa incompleta.

Cypræa amethystea. Lin. Gmel. *pag.* 3401. *n*°. 10.

Lister, *Conch. tab.* 662. *fig.* 6.

Rumph. *Mus. tab.* 39. *fig. q.*

Petiv. *Amb. tab.* 16. *fig.* 5.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 76. *fig.* 32.

Knorr, *Vergn. tom.* 5. *tab.* 28. *fig.* 5.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 25. *fig.* 247—249.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 379. *n*°. 8.

Quelques personnes pensent que cette espèce doit être réunie, à titre de variété, à la précédente. M. Gray, dans sa *Monographie des Porcelaines*, a proposé cette réunion, et il est à présumer que cette opinion prévaudra lorsque l'on pourra examiner un assez grand nombre d'individus pour établir les passages. Cette coquille est généralement plus convexe, plus arrondie que la Porcelaine arabique. Le pourtour de sa face intérieure est formé par une callosité toujours plus large et plus épaisse. La face inférieure, plus large et plus aplatie, présente une ouverture à peu près semblable, mais dont les dentelures sont moins nombreuses et plus alongées. La coloration, quoique assez variable, présente aussi des différences assez constantes : en dessus, sur un fond brun-marron foncé, se dessinent des taches arrondies ou ovalaires, nombreuses, inégales, d'un blanc-jaunâtre, ou légèrement teinté de brun. Dans quelques variétés, ces taches sont fort petites et très-nettement séparées; dans d'autres, elles sont plus grandes et non moins nettes que les premières; dans d'autres, elles deviennent plus grandes encore et ne sont plus séparées que par des linéoles étroites. Enfin, il est des individus dont les taches, petites et obscures, sont presque entièrement brunes. En dessous, cette coquille est d'un brun violacé assez foncé, et présente toujours sur le côté gauche de l'ouverture, un peu au-dessus du milieu de sa longueur, une grande tache nuageuse d'un brun-noir. Les callosités latérales sont d'un brun-noirâtre ou violacé, très-foncé; elles sont ornées d'un grand nombre de grosses taches noires, un peu nuageuses vers les bords. Les plis de l'ouverture, d'un brun-marron, se prolongent de chaque côté des bords beaucoup plus loin que dans la Porcelaine arabique.

Cette coquille, qui est restée rare dans les collections pendant fort long-temps, est actuellement fort commune; elle vient de l'Océan indien, et principalement d'Amboine. Les grands individus ont 72 millim. de longueur.

9. Porcelaine tigre. *Cypræa tigris.*

C. testâ ovato-ventricosâ, turgidâ, albo-cœrulescente, subtùs albâ; dorso guttis nigris, majusculis, numerosis, sparsis; lineâ dorsali rectâ, ferrugineâ; anticè labiis retusis.

Cypræa tigris. Lin. Gmel. *pag.* 3408. *n*°. 44.

Lister, *Conch. tab.* 682. *n*°. 29.

Rumph. *Mus. tab.* 38. *fig. a.*

Petiv. *Gaz. tab.* 96. *fig.* 8.

Gualt. *Test. tab.* 14. *fig. g. i. l.*

Dargenv. *Conch. pl.* 18. *fig. f.*

Favanne, *Conch. pl.* 30. *fig. l.* 2.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 76. *fig.* 7. 9. 14.

Knorr, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 21. *fig.* 4.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 24. *fig.* 232 à 234.

Encycl. *pl.* 353. *fig.* 3.

Cypræa tigris. Ibid. *Ann. n*°. 15.

Testa incompleta.

Lister, *Conch. tab.* 672. *fig.* 18.

Gualt. *Test. tab.* 16. *fig.* 5.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 76. *fig.* 1. 2. 8.

Born, *Mus. tab.* 8. *fig.* 7.

Cypræa fœminea. Gmel. *pag.* 3409. *n*°. 47.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 382. *n*°. 15.

Gray, *Monog. Zool. Journ. tom.* 1. *pag.* 367. *n*°. 27.

Cette coquille est l'une des plus belles du genre, et elle fait l'ornement des collections; elle devient quelquefois fort grosse, lourde, pesante, et dans quelques variétés on trouve des callosités épaisses sur les côtés. Cette coquille est ovale-oblongue, oviforme, très-convexe en dessus, à peine aplatie en dessous, un peu prolongée en avant par un canal court. La coloration de cette espèce est très-variable : en dessus, elle consiste en général en ponctuations plus ou moins nombreuses, souvent confuses, quelquefois nuageuses, d'un brun plus ou moins vif, sur un fond blanc, quelquefois nuées d'un fauve très-clair, et quelquefois aussi d'un gris-bleuâtre avec quelques nuances pourprées. En suivant l'accroissement des couleurs, on peut regarder, comme première variété, les individus blancs ornés de taches brunes plus ou moins grandes; comme une seconde variété, ceux qui ont ces mêmes taches brunes sur un fond bleuâtre, nuées de rose; comme une troisième variété, les individus dont les taches ont une tendance à se confondre sur un fond d'une couleur fauve peu foncée; on peut former une quatrième variété avec les individus qui, sur un fond couleur d'écaille, sont ornés de grandes taches d'un brun intense qui se fond par leurs bords avec la couleur du fond : ces taches, souvent confondues entre elles, ne laissent plus que des marbrures nuageuses dans des individus qui constituent une cinquième variété. Enfin, les taches brunes se confondent à tel point qu'elles produisent sur la surface extérieure une couleur presque uniforme, un peu nuageuse, d'un brun très-foncé. En dessous, la coquille est blanche et le bord gauche présente un aplatissement remarquable, qui forme un plan incliné vers l'ouverture : celle-ci est assez fortement arquée vers son extrémité postérieure; elle est assez étroite, blanche en dedans, un peu dilatée à la base. Le bord gauche présente vingt-six à trente plis, fins et rapprochés du côté postérieur; beaucoup plus gros, plus alongés et plus éloignés les uns des autres vers la base de la columelle. Le côté droit est très-arrondi, épais, et présente dans sa longueur une série de dentelures grosses et courtes, au nombre de vingt à vingt-trois. Lorsqu'elle est jeune, cette coquille diffère essentiellement de l'état adulte; elle est également fort grande, mince, légère, d'un blanc-fauve sur lequel se dessinent un grand nombre de lignes transverses de points bruns : dans les individus un peu plus âgés, ces points bruns ont une tendance à se confondre, et les lignes transverses ne sont plus marquées.

Cette coquille, très-commune dans tout l'Océan indien, a quelquefois plus de quatre pouces de longueur, 115 millim.

10. Porcelaine tigrine. *Cypræa tigrina.*

C. testâ ovatâ, ventricosiusculâ, albidâ, subtùs albâ; dorso guttis fusco nigris, parvulis, punctiformis, sparsis; lineâ dorsali undosâ, ferrugineâ; anticè labiis prominulis.

Lister, *Conch. tab.* 681. *fig.* 28.

Gualt. *Test. tab.* 14. *fig. h.*

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 26. *fig.* 4.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 24. *fig.* 255. 256.

Encycl. *pl.* 353. *fig.* 5.

(b.) *Eadem castaneo-rubrâ.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 383. *n°.* 11.

Cypræa guttata. Ibid. *Ann. pag.* 455. *n°.* 16.

Il y a quelque analogie entre cette espèce et la Porcelaine tigre; elle s'en distingue néanmoins avec une grande facilité. Elle est ovale-oblongue, proportionnellement plus alongée et plus étroite que l'espèce précédente; les extrémités, et l'antérieure surtout, se prolongent un peu, à la manière des Ovules. Sa coloration est assez variable, mais moins cependant que dans la Porcelaine tigre. Cette coloration consiste en ponctuations irrégulièrement éparses, inégales, un peu nuageuses sur leurs bords, d'un brun-pourpré sur un fond blanc nué de rose ou d'une légère teinte fauve. On peut distinguer, sous le rapport de la couleur, trois variétés principales : dans la première, sur un fond d'un blanc pur se voient des taches d'un brun pâle blanchâtre, généralement petites, non confuses, et irrégulièrement distribuées; dans la seconde variété, les ponctuations sont plus nombreuses, elles ont une tendance à se confondre, et elles se dessinent plus obscurément sur un fond fauve, nué de grandes taches brunes; dans la troisième, enfin, la surface extérieure est d'un beau brun d'écaille, parsemé d'un très-grand nombre de taches d'un brun plus foncé. En dessous, cette coquille est d'un beau blanc-laiteux, passant au rosé ou à la couleur de chair sur les côtés, et principalement vers l'extrémité antérieure. L'ouverture est fort alongée, toute blanche, rétrécie et arquée vers son extrémité postérieure, assez fortement dilatée vers l'extrémité antérieure. Le côté gauche, légèrement aplati, présente un grand nombre de rides transverses, rapprochées, onduleuses, blanches comme le reste de l'ouverture. Le bord droit est épais et arrondi; il présente des dentelures dans toute son étendue, qui sont plus grosses, plus saillantes, plus courtes, moins nombreuses et plus largement espacées que les rides du côté opposé.

Cette coquille, qui n'est point fort rare dans les collections, se trouve particulièrement dans la mer Rouge. Longueur 80 millim.

11. Porcelaine bouffonne. *Cypræa scurra.*

C. testâ ovato-cylindricâ, albo lividâ, chara-

teribus fulvis inscriptâ; ocellis dorsalibus pallidis, incompletis; lateribus fusco-punctatis.

Rumph. *Mus. tab.* 38. *fig. m.*

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 27. *fig.* 276. 277.

Cypræa scurra. Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 144. *fig.* 1338. *a. b.*

Cypræa scurra. Gmel. *pag.* 3409. *n°.* 122.

Encycl. *pl.* 352. *fig.* 3.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 379. *n°.* 9.

Cypræa scurra. Ibid. *Ann. n°.* 9.

La Porcelaine bouffonne est une jolie coquille fort rare encore dans les collections. Par sa coloration extérieure elle a de l'analogie avec la Porcelaine arabique, mais elle en diffère sous un très-grand nombre de rapports. Elle est alongée, étroite, subcylindracée, et preque aussi convexe en dessous qu'en dessus; sa coloration consiste en petites linéoles d'un brun assez foncé qui circonscrivent des taches irrégulières, généralement arrondies, très-rapprochées, d'un fauve pâle. Cette coloration a les plus grands rapports avec celle de quelques variétés du *Cypræa arabica*; une ligne dorsale assez étroite, un peu ondulée, s'étend d'une extrémité à l'autre de la coquille, un peu sur le côté droit : elle est de la même couleur que les grandes taches. En dessous et sur les flancs cette coquille offre une couche vernissée, d'une belle couleur fauve-orangé, ornée de nombreuses taches d'un bleu-grisâtre, quelquefois bordées de brun à leur partie supérieure. L'ouverture est presque droite, un peu infléchie postérieurement : elle est très-étroite dans toute sa longueur, à bords parallèles, ornée d'un grand nombre de fines dentelures aussi nombreuses sur un côté que sur l'autre. Ces dentelures se prolongent en dehors, et elles sont d'un brun très-foncé; les plus longues, du côté gauche, sont les médianes, tandis que sur le côté droit ce sont les antérieures.

Cette coquille ne paroît pas très-variable, à en juger du moins par le petit nombre d'individus qui sont connus dans les collections. Elle vient des mers de l'Inde, et sa longueur est de 50 mil.

12. Porcelaine livide. *Cypræa stercoraria.*

C. testâ ovato-ventricosâ, gibbâ, albido-virescente; lineâ dorsali nullâ; maculis fulvis, sparsis, raris; infimâ fascie dilatatâ, lividâ.

Cypræa stercoraria. Lin. Gmel. *pag.* 3399. *n°.* 6.

Lister, *Conch. tab.* 687. *fig.* 34.

Knorr, *Vergn. tom.* 4. *tab.* 13. *fig.* 1.

Adans. *Sénég. pl.* 5. *fig.* 1. *a.* Le Mujet.

Schroeter, *Einl. in Conch. tom.* 1. *tab.* 1. *fig.* 5.

Born, *Mus. tab.* 8. *fig.* 1.

Favanne, *Conch. pl.* 30. *fig.* C.

Chemn. *Conch. tom.* 11. *tab.* 180. *fig.* 1739. 1740.

Encycl. *pl.* 354. *fig.* 5.

Var. a.) *Cypræa rattus.* Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 380. *n°.* 10.

Cypræa stercoraria. Ibid. *Ann. n°.* 11.

Petiv. *Gaz. tab.* 96. *fig.* 7.

Gualt. *Test. tab.* 15. *fig.* T.

Encycl. *pl.* 351. *fig.* 4.

Cypræa rattus. Ibid. *Ann. pag.* 451. *n°.* 10.

Cypræa stercoraria. Gray, *Monog. loc. cit. pag.* 80. *n°.* 6. et *pag.* 138.

C'est avec juste raison que M. Gray, dans sa *Monographie*, a réuni les coquilles dont Lamarck faisoit deux espèces; elles ne présentent en effet qu'un trop petit nombre de différences pour être séparées. La Porcelaine livide est une coquille ovale-oblongue, très-convexe en dessus, aplatie en dessous, et bordée sur les côtés par une callosité épaisse, sensiblement aplatie à l'extrémité antérieure de la coquille. La coloration est généralement peu variable, elle consiste en ponctuations d'un brun foncé, irrégulièrement répandues, arrondies, inégales et souvent confondues : elles se dessinent sur un fond d'un vert-brunâtre, d'une teinte livide. Les variétés de coloration sont peu nombreuses; les unes sont formées d'individus dont les taches, très-multipliées, se confondent principalement vers le dos, et produisent sur cette partie des marbrures nuageuses. Dans une autre variété, les taches encore plus confondues produisent une teinte presqu'uniforme, d'un beau brun couleur d'écaille. Relativement à la forme, cette espèce présente quelques autres variétés tout-à-fait indépendantes de la coloration : dans les unes les callosités latérales sont larges et épaisses, et dans ce cas le dessous de la coquille est médiocrement convexe; c'est cette variété qui constitue principalement la Porcelaine livide de Lamarck. D'autres individus, et ce sont les plus nombreux, ont la callosité plus étroite, plus carénée sur les bords, la surface intérieure se trouve par cela même plus aplatie : c'est cette variété dont Lamarck a fait la Porcelaine rat. Enfin, une troisième variété est formée par des individus toujours plus petits, généralement plus étroits, dont la callosité est peu épaisse, et dont la surface inférieure est tout-à-fait plane. Dans ces diverses modifications de forme et de couleur, l'ouverture et ses accidens divers restent constamment les mêmes; elle est presque médiane, un peu flexueuse, étroite à sa partie supérieure, notablement dilatée à sa base; son échancrure postérieuse est remarquable en ce qu'elle est très-étroite inférieurement et dilatée à son sommet; ses bords se terminent par une callosité qui cache une partie de la spire,

qui, dans cette espèce, est toujours fort saillante; cette callosité est surmontée en dehors par une tache ordinairement semi-lunaire, d'un brun très-foncé. L'ouverture est garnie sur le côté gauche d'un grand nombre de rides blanches, régulières, dont les médianes sont transverses et plus fines que les supérieures et les inférieures, qui sont obliques. L'extrémité inférieure de la columelle est singulièrement dilatée, elle présente en dedans une large dépression, bordée intérieurement par un gros bourrelet saillant, longitudinal, fortement dentelé dans sa longueur. Le bord droit est épais, plissé dans toute sa longueur, et les plis de la base sont plus fins, très-alongés et rayonnans.

Cette coquille, fort commune, provient de l'Océan africain. Les grands individus ont 90 millim. de longueur.

13. Porcelaine saignante. *Cypræa mus.*

C. testâ ovatâ, gibbâ, subtuberculatâ, cinereâ, anteriùs maculâ fusco-sanguineâ insignitâ; lineâ dorsali albâ, guttis rufo-fuscis utroque latere seriatìm pictâ; lateribus undatìm nebulosis.

Cypræa mus. Lin. Gmel. *pag.* 3407. *n°.* 43.

Rumph. *Mus. tab.* 39. *fig.* 5.

Petiv. *Amb. tab.* 16. *fig.* 4.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 76. *fig.* 33. 34.

Knorr, *Vergn. tom.* 3. *tab.* 12. *fig.* 3.

Favanne, *Conch. pl.* 30. *fig. a.*

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 23. *fig.* 222. 223.

Encycl. *pl.* 354. *fig.* 1.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 381. *n°.* 12.

Cypræa mus. Ibid. *Ann. n°.* 12.

Gray, *Monog. loc. cit. pag.* 496. *n°.* 64.

Coquille d'un médiocre volume, ovale, arrondie, globuleuse, présentant sur le milieu du dos une ligne dorsale assez étroite, de chaque côté de laquelle sont disposées irrégulièrement un assez grand nombre de petites taches arrondies, quelquefois confondues, d'un rouge de sang; le reste de la surface supérieure de cette coquille est d'un gris-blanchâtre parsemé de linéoles flammulées, quelquefois interrompues, d'un gris-fauve un peu foncé. Dans les vieux individus le dos de la coquille, vers son tiers postérieur, présente une gibbosité médiane, accompagnée quelquefois de chaque côté d'un tubercule obtus et aplati. En dessous, cette coquille est d'un blanc-jaunâtre, convexe; son ouverture est fort large, dilatée à la base, et garnie de chaque côté d'un fort petit nombre de dents obtuses, fort courtes, d'un brun-rougeâtre sur le côté gauche, et blanches sur le côté droit; le milieu du bord gauche est presque toujours dépourvu de dentelure. Dans le jeune âge, cette coquille est très-mince, bulloïde, et ornée de flammules longitudinales, onduleuses, assez régulières, d'un brun-pâle, sur un fond grisâtre. D'après Lamarck, cette espèce se trouveroit fossile en Italie; elle vit actuellement dans l'Océan américain. Sa longueur est de 55 millim.

Elle est vulgairement connue dans le commerce sous le nom de *Porcelaine coup-de-poignard.*

14. Porcelaine gésier. *Cypræa ventriculus.*

C. testâ ovato-ventricosâ, castaneâ, subtùs albidâ; maculâ dorsali albâ, lanceolatâ; lateribus cinereo-lividis, transversìm lineatis.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 381. *n°.* 13.

Cypræa ventriculus. Ibid. *Ann. pag.* 452. *n°.* 13.

Coquille ovale-oblongue, aplatie en dessous, médiocrement bombée en dessus, chargée de chaque côté de callosités épaisses qui remontent assez haut sur le dos de la coquille. Sur le milieu le dos est brun, et cet espace est assez nettement circonscrit par une zone étroite, noirâtre: sur les parties latérales elle est d'un brun-blanchâtre, livide et comme fendillée un grand nombre de fois transversalement; mais ces fissures ne sont qu'apparentes, ce sont des linéoles blanchies, extrêmement fines, qui ont un peu l'apparence de poils roides et blancs, empâtés parallèlement les uns aux autres dans la matière vitreuse des callosités. En dessous, la coquille est d'un fauve-blanchâtre passant au blanc vers l'ouverture, qui est entièrement de cette couleur: celle-ci est étroite dans toute son étendue; le bord gauche, qui est pourvu d'une gibbosité assez remarquable, présente une surface intérieure aplatie et assez large, légèrement creusée dans toute sa longueur par une gouttière dont le bord le plus profond est garni de dentelures qui se continuent et remontent jusqu'au niveau extérieur de l'ouverture. Le bord droit est assez épais, garni de dentelures dans toute sa longueur, mais ces dentelures sont plus grosses et moins nombreuses que celles du côté gauche.

Cette coquille, peu variable, provient des mers de la Nouvelle-Hollande; elle est très-rare dans les collections, et recherchée, à cause de cela sans doute, par les amateurs. Les grands individus ont 60 millim. de longueur.

15. Porcelaine taupe. *Cypræa talpa.*

C. testâ ovato-oblongâ, subcylindricâ, fulvâ; zonis tribus pallidè albis, subtùs lateribusque fusco-nigricantibus.

Cypræa talpa. Lin. Gmel. *pag.* 3400. *n°.* 9.

Lister, *Conch. tab.* 668. *fig.* 14.

Rumph. *Mus. tab.* 38. *fig.* I.

Petiv. *Amb. tab.* 16. *fig.* 1.

Gualt. *Test. tab.* 16. *fig. n.*

Dargenv. *Conch. pl.* 18. *fig. h.*

Favanne, *Conch. pl.* 29. *fig. c* 1.

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 27. *fig.* 2. 3.

Regenf. *Conch. tom.* 1. *tab.* 10. *fig.* 37.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 27. *fig.* 273. 274.

Encycl. *pl.* 353. *fig.* 4.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 383. *n°.* 17.

Cypræa talpa. Ibid. *Ann. n°.* 17.

La Porcelaine taupe est une jolie coquille peu variable et très-facile à reconnoître; on la nomme vulgairement Porcelaine café au lait, parce qu'en effet elle est à peu près de cette couleur. Cette coquille est ovale-oblongue, alongée, assez étroite, subcylindracée; en dessus elle offre quatre zones transverses très-larges, d'une couleur d'un brun peu intense sur un fond d'un blanc tirant sur la couleur du café au lait; en dessous, elle est d'un beau brun de café brûlé, et cette couleur forme sur le pourtour une zone assez étroite, nettement tranchée. L'ouverture est très-longue, fort étroite, arquée postérieurement, à peine dilatée à la base; les deux côtés sont pourvus d'un très-grand nombre de fines dentelures égales, d'un brun de la même nuance que le reste de la surface inférieure, et dont les intervalles sont blanchâtres. A son extrémité la columelle est subtronquée par une gouttière oblique et profonde placée immédiatement après les derniers plis. Nous possédons un des plus grands et des plus beaux individus qui soient connus; ses quatre zones transverses sont d'un brun-marron foncé sur un fond d'un brun plus pâle; le dessous est d'un brun-noir des plus intenses et du plus beau poli.

Cette coquille, assez commune dans les collections, habite l'Océan indien et les mers de Madagascar. Notre grand individu a 78 millim. de longueur.

16. Porcelaine carnéole. *Cypræa carneola.*

C. testâ ovato-oblongâ, pallidâ, fasciis incarnatis cinctâ; lateribus arenoso-cinereis; fauce violaceâ.

Cypræa carneola. Lin. Gmel. *pag.* 3400. *n°.* 7.

Lister, *Conch. tab.* 664. *fig.* 8.

Rumph. *Mus. tab.* 38. *fig. k.*

Gualt. *Test. tab.* 13. *fig. h.*

Dargenv. *Conch. pl.* 18. *o.*

Favanne, *Conch. pl.* 29. *fig. c.* 5.

Knorr, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 17. *fig.* 4.

Born, *Mus. tab.* 8. *fig.* 2.

Martini, *Conch. cab.* 28. *fig.* 287. 288.

Encycl. *pl.* 354, *fig.* 3.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 384. *n°.* 18.

Cypræa carneola. Ibid. *Ann. n°.* 18.

La Porcelaine carnéole est une coquille d'un volume médiocre; ovale-oblongue, obtuse à ses extrémités, arrondie, convexe en dessus, un peu aplatie en dessous. Sa spire n'est point saillante, et dans les individus adultes elle est cachée par une callosité arrondie, lenticulaire. La couleur de cette espèce est peu variable; sur un fond d'un fauve-rougeâtre ou rosâtre on compte quatre ou cinq fascies transverses, assez étroites, d'un rouge briqueté peu foncé, et ordinairement assez nettement limité. Sur les flancs, cette coquille est pourvue de callosités aplaties, d'un roux-grisâtre, dont les bords sont chargés d'une multitude de ponctuations blanches qui se confondent pour la plupart; le dessous de la coquille est d'un blanc sale ou d'un blanc-jaunâtre. L'ouverture, qui est étroite dans toute sa longueur, a des dentelures presqu'égales de chaque côté, et ses bords sont constamment d'un beau violet : il existe cependant des individus qui constituent une variété constante, qui ont l'ouverture d'un beau rose-pourpré. Le jeune âge de cette espèce ne diffère presque en rien de l'état adulte; les callosités latérales manquent, et les zones transverses sont d'un rouge plus vif.

Cette espèce est assez commune dans les collections; elle provient des mers de l'Inde, et les grands individus ont 70 millim. de longueur.

17. Porcelaine souris. *Cypræa lurida.*

C. testâ ovato-oblongâ, luridâ; zonis binis pallidis; extremitatibus incarnatis, nigro bimaculatis.

Cypræa lurida. Lin. Gmel. *pag.* 3411. *n°.* 11.

Lister, *Conch. tab.* 671. *fig.* 17, et *tab.* 673. *fig.* 19.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 261.

Gualt. *Test. tab.* 13. *fig. e.* I.

Dargenv. *Conch. pl.* 18. *fig. c.*

Adans. *Sénég. pl.* 5. *fig. d.*

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 30. *fig.* 315.

Encycl. *pl.* 354. *fig.* 2.

Cypræa lurida. Ann. du Mus. vol. 16. *pag* 89. *n°* 19.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 384. *n°.* 19.

Cette espèce est l'une des plus faciles à reconnoître dans le genre Porcelaine; elle est ovale-oblongue, subcylindracée, très-convexe en dessus, un peu plus aplatie en dessous. Sa couleur

est uniforme, d'un gris-brun, passant au fauve sur les flancs. La spire est très-courte, subombiliquée et à demi-cachée par la callosité marginale. Celle-ci est peu prononcée, peu épaisse, surtout sur le bord gauche; elle est d'une belle couleur orangée à ses extrémités, et présente constamment, de chaque côté des échancrures antérieure et postérieure, une tache oblongue ou arrondie d'un brun-noir. En dessous, cette coquille est d'un blanc légèrement teint de fauve, principalement à ses extrémités. Son ouverture est submédiane, fort étroite, à peine dilatée à la base, mais sensiblement rétrécie vers le milieu par un léger renflement du bord droit. Les dentelures de l'ouverture sont presqu'égales de chaque côté, mais elles se prolongent davantage sur le côté droit que sur le gauche. La columelle, qui est aplatie à son extrémité antérieure, présente une gouttière oblique à sa base, en partie circonscrite par le bord relevé de l'échancrure antérieure.

Dans cette espèce, le jeune âge diffère très-peu de l'état adulte. Quant à la coloration, la coquille est d'un gris moins foncé, et l'on voit à sa surface trois larges zones transverses d'un gris-brunâtre.

Cette Porcelaine est assez commune dans les collections. Lamarck dit qu'elle vit dans l'Océan atlantique et au Sénégal; elle se trouve aussi dans la Méditerranée, sur les côtes de Sicile. Nous possédons son analogue fossile d'Italie. Elle est longue de 50 millim.

18. Porcelaine neigeuse. *Cypræa vitellus.*

C. testâ ovato ventricosâ, subturgidâ, fulvâ, guttulis punctisque niveis adspersâ; lateribus substriatis, arenaceis.

Cypræa vitellus. Lin. Gmel. *pag.* 3437, *n°*.42.

Lister, *Conch. tab.* 693. *fig.* 40.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 254.

Rumph. *Mus. tab.* 38. *fig. l.*

Petiv. *Gaz. tab.* 80. *fig.* 2.

Gualt. *Test. tab.* 13. *fig.* T. 8.

Knorr, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 20. *fig.* 3.

Favanne, *Conch. pl.* 30. *fig.* I 1. I 2.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 23. *fig.* 228.

Encycl. *pl.* 354. *fig.* 6.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 385. *n°*. 20.

Cypræa vitellus. Ibid. *Ann. n°*. 20.

Cette coquille est ovale-oviforme, très-convexe en dessus et plus aplatie en dessous, plus rétrécie antérieurement que du côté postérieur. Elle est ordinairement d'un fauve un peu rougeâtre, et présente vers le milieu du dos une large fascie transverse, obscure, de la même couleur, plus foncée. Tout le dessus de cette coquille est irrégulièrement parsemé d'un assez grand nombre de taches inégales, arrondies, plus ou moins nettes, d'un beau blanc; elle ressemble, comme le nom de l'espèce l'indique, à une légère couche de neige qui seroit tombée sur cette coquille. Sur ses parties latérales se trouve une callosité plus ou moins large, qui, quoique polie comme le reste de la coquille, semble cependant striée transversalement. Ces stries sont d'une grande régularité, et leurs interstices offrent un très-grand nombre de points généralement confondus, d'un blanc-fauve. En dessous, cette coquille est toute blanche; son ouverture, légèrement arquée, a ses bords parfaitement parallèles; sur le bord gauche se trouvent un grand nombre de plis transverses, rapprochés, très-réguliers; le bord droit, qui est épais et convexe, offre constamment vingt-quatre à vingt-six grosses dentelures très-régulières, presqu'égales, et se prolongeant en dehors en s'atténuant assez rapidement.

Lorsque cette coquille est jeune, elle est d'un fauve peu intense, ornée de trois fascies transverses plus foncées, et les taches blanches sont plus petites, plus confuses et fort rapprochées. Nous connoissons une variété dans laquelle les flancs de la coquille sont d'un brun assez foncé, et une autre qui est d'une couleur brune assez intense, presqu'uniforme.

Cette coquille est assez commune dans les collections; elle se trouve dans les mers de l'Inde, à Java, à l'Ile-de-France, etc. Les grands individus ont 78 millim. de longueur.

19. Porcelaine tête de serpent. *Cypræa caput serpentis.*

C. testâ ovatâ, scutellatâ, subtùs planulatâ; dorso gibbo, maculis punctisque albis reticulato; lateribus depressis, fusco-nigrantibus; fauce albidâ.

Cypræa caput serpentis. Lin. Gmel. *pag.* 3406. *n°*. 39.

Lister, *Conch. tab.* 702. *fig.* 50.

Bonnani, *Recr.* 3. *fig.* 258.

Rumph. *Mus. tab.* 38. *fig. f.*

Petiv. *Gaz. tab.* 96. *fig.* 9. 10; et *Amb. tab.* 16. *fig.* 7.

Gualt. *Test. tab.* 15. *fig.* I. O.

Adans. *Sénég. pl.* 5. *fig. g.*

Knorr, *Verg. tom.* 4. *tab.* 9. *fig.* 3.

Favanne, *Conch. pl.* 30. *fig. f.* 1.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 30. *fig.* 316.

Encycl. *pl.* 354. *fig.* 4.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 385. *n°*. 21.

Cypræa caput serpentis. Ibid. *Ann. pag.* 90. *n°*. 21.

Coquille des plus communes et généralement peu variable. Elle est régulièrement ovalaire, médiocrement convexe en dessus et tout-à-fait aplatie en dessous; l'aplatissement de la surface inférieure est produit, comme dans la Porcelaine maure, par une large callosité qui occupe toute la circonférence. Le dos de la coquille, dans les individus bien frais, est d'un beau brun-marron, orné d'un grand nombre de petites taches inégales d'un beau blanc : parmi ces taches on en remarque un petit nombre qui sont plus grandes, tantôt nettes et arrondies, tantôt irrégulièrement découpées. Cette partie médiane du dos est nettement circonscrite de toutes parts par la callosité, qui forme en dehors une large zone d'un brun-marron très-foncé : cette zone est divisée en deux parties par deux taches quadrangulaires d'un blanc-grisâtre ou foiblement orangé, situées aux extrémités, immédiatement au-dessus des échancrures. En dessous, la coquille est d'un blanc-grisâtre de chaque côté de l'ouverture, et cette couleur passe, par des nuances insensibles, d'abord au jaune-orangé peu foncé, puis au brun. L'ouverture est étroite, à peine dilatée à la base; elle présente dans toute sa longueur et de chaque côté de gros plis serrés, rapprochés, comme pressés les uns sur les autres, et se prolongeant assez loin à l'extérieur. Lorsque cette espèce est très-jeune, elle est mince et légère, subcylindracée, d'un brun-grisâtre peu foncé, avec une seule zone brune, transverse et médiane.

Cette espèce est généralement peu variable : selon les localités, les individus sont d'un brun plus foncé ou plus pâle. Elle est commune dans tout l'Océan indien, sur les côtes d'Afrique, soit au Sénégal, soit dans le canal de Mosambique. Les grands individus ont 43 millim. de longueur.

20. Porcelaine fasciée. *Cypræa zonata*.

C. testâ ovatâ, cinereo-cœrulescente, flammis fulvis undatis fasciatâ; lateribus albidis, purpureo guttatis.

Cypræa zonata. Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 145. *fig.* 1342.

Cypræa zonaria. Gmel. *pag.* 3414. *n°*. 119.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 386. *n°*. 23.

Cypræa zonata. Ibid. *Ann. n°*. 23.

Porcelaine assez rare, et qui a quelqu'analogie avec la sanguinolente. Elle est ovale-oblongue, très-convexe en dessus, peu aplatie en dessous, d'une couleur d'un gris-cendré, sur laquelle se dessinent sur le dos trois fascies transverses, formées par des taches flammulées, oblongues et longitudinales d'un brun foncé. Les callosités latérales sont peu épaisses et remontent quelquefois fort haut sur le dos de la coquille; elles sont d'un blanc teint de fauve, et ornées d'un assez grand nombre de petites taches arrondies, d'un brun-rougeâtre assez foncé. L'ouverture est étroite, toute blanche; ses bords sont ornés de dentelures presqu'égales de chaque côté, courtes, assez rapprochées et peu prolongées au-dehors. Sur ses extrémités et sur les parties latérales des échancrures, cette coquille offre deux taches nuageuses d'un brun assez obscur.

Cette espèce est encore peu étudiée dans ses variétés; on en connoît un trop petit nombre d'individus pour établir une série comme dans beaucoup d'autres espèces.

Cette coquille, d'après Lamarck, provient des côtes de Guinées; elle est d'une taille médiocre, 35 millim. de longueur.

21. Porcelaine sale. *Cypræa sordida*.

C. testâ ovato-ventricosâ, subcinereâ vel pallidè fulvâ, ad latera maculis sordidis minimis irregularibus notatâ; zonis binis, albidis.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 387. *n°*. 24.

Cypræa sordida. Ibid. *Ann. n°*. 24.

La Porcelaine sale est une coquille assez commune, mais qu'il est rare de trouver dans toute sa fraîcheur. Il est à présumer que la Porcelaine cendrée de Lamarck, ainsi que celle qu'il nomme Porcelaine ictérine, ne sont que des variétés de celle-ci. Cette coquille est d'une petite taille; elle est ovale-oblongue, très-convexe de chaque côté, légèrement atténuée à son extrémité antérieure : en dessus elle est ordinairement d'un gris-cendré, quelquefois d'un gris légèrement teint de fauve, et ornée de deux fascies transverses fort étroites, d'un gris pâle. Dans les individus bien frais, tous le dos de la coquille est parsemé d'un grand nombre de petites taches irrégulières, d'un noir intense, qui semblent avoir été faites par du noir de fumée : ces taches sont plus petites et plus multipliées sur l'extrémité postérieure et les flancs de la coquille. Ces taches latérales sont ordinairement les seules que présentent le plus grand nombre des individus. En dessous, cette coquille est d'un blanc sale; son ouverture, qui est fort étroite, légèrement dilatée à la base, est presque toujours, sur ses bords, d'un violet peu foncé; les dentelures des bords sont fines, égales de chaque côté et fort régulières.

Lorsque cette coquille est jeune, elle est fort mince, d'un gris fauve très-pâle; ses fascies transverses sont presque blanches; en dessous elle est toute blanche, et les côtés sont dépourvus de leurs taches noires.

Cette espèce, dont la localité est inconnue, est longue de 35 millim.

22. Porcelaine miliaire. *Cypræa miliaris.*

C. testâ ovato-ventricosâ, luteo-lividâ; punctis albis ocellisque pallidis adspersâ; lateribus albidis, fulvo guttatis.

Lister, *Conch. tab.* 701. *fig.* 48.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 30. *fig.* 323.

Cypræa miliaris. Gmel. *pag.* 3420. *n°.* 106.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 387. *n°.* 26.

Cypræa miliaris. Ibid. *Ann. n°.* 26.

Quoique cette coquille ait quelqu'analogie avec le *Cypræa erosa*, on peut cependant la distinguer avec facilité. Elle est assez variable, ovale-oblongue, atténuée antérieurement, large et obtuse à son extrémité postérieure. La coloration consiste en un grand nombre de petites taches arrondies, inégales, très-rarement confondues, d'un blanc pur sur un fond d'un fauve-chamois plus ou moins foncé. Sur ses parties latérales, cette coquille offre deux callosités peu épaisses, étroites, garnies dans leur longueur, mais principalement à la base et au sommet, de ponctuations enfoncées, placées sur une ligne longitudinale : souvent la callosité est blanche ou jaunâtre, sans aucune tache; quelquefois elle est ornée, sur un fond blanc, de petits points bruns qui, sur les extrémités antérieure et postérieure, se prolongent en petites linéoles courtes et obliques. Dans d'autres individus où les callosités sont plus larges, elles présentent des linéoles terminales d'une manière plus obscure, tandis que les ponctuations latérales sont plus grandes, plus nombreuses et ont une tendance à se confondre. Nous possédons une autre variété qui, sans doute, est produite par l'âge; elle est d'un fond grisâtre et partout parsemée d'une multitude de petits points bruns. On reconnoît que ces diverses variétés appartiennent à une seule et même espèce par les caractères constans de l'ouverture; elle est constamment blanche, ainsi que le dessous de la coquille; elle est étroite, assez fortement dilatée à la base, rétrécie dans le milieu, ce qui est produit par l'élargissement notable du bord droit. Le bord gauche est arrondi, convexe; on y compte treize à quinze plis, presqu'égaux, dont les supérieurs sont obliques, les moyens transverses et les inférieurs, plus saillans et plus espacés, sont fort rétrécis sur les côtés. A la base de columelle, entre le dernier pli et le bord de l'échancrure, assez large et profonde, qui, à son entrée, est garnie d'une ou deux petites rugosités, les dentelures du bord droit sont plus nombreuses, plus courtes que celles du bord gauche; celles de la base, prolongées en plis jusque vers le bord, y produisent ordinairement quelques aspérités.

Cette coquille assez rare provient des mers de l'Inde. Les grands individus ont 43 millim. de longueur.

23. Porcelaine rougeole. *Cypræa variolaria.*

C. testâ ovatâ, dorso flavescente, maculis albidis nebulato; lateribus incrassatis, albis, purpureo-guttatis.

Rumph. *Mus. tab.* 38. *fig.* o.

Petiv. *Amb. tab.* 8. *fig.* 8.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 29. *fig.* 303.

Encycl. *pl.* 353. *fig.* 2.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 387. *n°.* 27.

Cypræa variolaria. Ibid. *Ann. n°.* 27.

Var. a.) Nob. *Testâ latiore, margine crasso et lato circumdatâ.*

Cette coquille est recherchée des amateurs à cause de sa rareté et de sa coloration assez remarquable. Elle est ovale-oblongue, rétrécie à ses extrémités, peu convexe en dessus, médiocrement aplatie en dessous. Le dos de la coquille a une coloration différente de celle des parties latérales; elle est d'un brun-roux et présente sur cette couleur un grand nombre de taches blanchâtres, arrondies et obscures: elles sont interrompues un peu à droite par une ligne dorsale, étroite, assez vaguement exprimée, qui s'étend d'une extrémité à l'autre. Sur les parties latérales se voient des callosités peu saillantes, d'un fauve très-pâle, sur lesquelles se dessinent en grand nombre de petites taches arrondies d'un très-beau-rose pourpré légèrement violacé. L'ouverture est fort étroite; ses bords sont parfaitement parallèles : sur le côté gauche, on compte un grand nombre de petits plis très-fins, fort rapprochés, blancs, dont les interstices sont orangés. Les plis du côté droit sont un tiers moins nombreux; ils sont beaucoup moins gros, largement espacés, presqu'égaux, blanchâtres, tandis que leurs intestices sont orangés. La variété que nous avons signalée est fort remarquable; les individus sont proportionnellement plus courts, ce qui est produit par l'énorme callosité large et épaisse qui les entoure. La coloration du dessus est un peu différente, les taches arrondies ont un peu disparu, la couleur grisâtre est devenue prédominante, et l'on voit un très-grand nombre de petites ponctuations irrégulièrement agglomérées, d'un brun-verdâtre.

Cette coquille assez rare provient, d'après Lamarck, des mers de l'Inde, et nous sommes certain que la variété que nous venons de signaler est des mers de la Sénégambie. Longueur 40 millim.

24. Porcelaine roussette. *Cypræa rufa.*

C. testâ ovatâ, immarginatâ, fulvo rufescente, dorso subfasciato et maculis albidis nebulato, lateribus subtùsque fulvo-croceis, fauce dentibus albidis.

Martini.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 26. *fig.* 267. 268.

Cypræa pyrum. Gmel. *pag.* 3411. *n°.* 59.

Encycl. *pl.* 353. *fig.* 1.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 388. *n°.* 28.

Cypræa rufa. Ibid. *Ann. pag.* 92. *n°.* 28.

Var. a.) Nob. *Testâ fasciatâ, immaculatâ.*

Cette coquille est peu variable; elle est alongée, oblongue, étroite, pyriforme, atténuée antérieurement, large et renflée à son extrémité postérieure. Ses bourrelets latéraux sont courts, peu épais et d'une autre couleur que le reste de la surface extérieure. Cette surface offre ordinairement trois fascies blanchâtres, transverses, assez étroites, sur un fond d'un brun-roux : ces fascies, ainsi que le fond, sont couvertes de petites taches nuageuses, blanchâtres, irrégulières et confuses. Sur ses parties latérales cette coquille est d'une belle couleur fauve-orangée qui se prolonge sur toute la surface inférieure. L'ouverture est étroite, à peine dilatée à la base et légèrement courbée vers son extrémité postérieure. Les plis de chaque côté sont presque égaux, assez étroits, distans, blanchâtres, tandis que leurs interstices sont d'une couleur orangée foncée. L'échancrure antérieure se prolonge un peu en canal; elle est étroite et peu profonde. La postérieure, au contraire, est oblique, élargie et fortement creusée. Ses bords sont inégaux; celui qui est formé par l'extrémité du bord droit est le plus prolongé. Nous ne connoissons qu'une seule variété un peu notable de cette espèce : elle est, sur le dos, d'un roux-brun uniforme, avec deux fascies transverses, blanchâtres.

Cette espèce, d'un médiocre volume, vit dans l'Océan indien, dans la Méditerranée et au Sénégal, d'après Lamarck. Son analogue fossile, avec des vestiges de la première coloration, se trouve dans les terrains tertiaires de l'Italie et du Piémont. Longueur 43 millim.

25. Porcelaine lynx. *Cypræa lynx.*

C. testâ ovato-ventricosâ, albâ; dorso nebulato, subpunctato, fulvo vel cærulescente; guttis fuscis, raris, sparsis; lineâ dorsali flavescente; rimâ croceâ.

Cypræa lynx. Lin. Gmel. *pag.* 3409. *n°.* 48.

Lister, *Conch. tab.* 683. *fig.* 30.

Rumph. *Mus. tab.* 38. *fig. n.*

Petiv. *Gaz. tab.* 97. *fig.* 17.

Gualt. *Test. tab.* 13. *fig. z,* et *tab.* 14. *fig. b. c. d.*

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 55.

Knorr, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 23. *fig.* 6.

Born, *Mus. tab.* 8. *fig.* 8. 9.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 23. *fig.* 230. 231.

Encycl. *pl.* 355. *fig.* 8. *a. b.*

Cypræa lynx. Ibid. *Ann. n°.* 29. *Testa incompleta.*

Lister, *Conch. tab.* 684. *fig.* 31.

Gualt. *Test. tab.* 16. *fig. r.*

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 25. *fig.* 250. 251.

Cypræa squalina. Lin. Gmel. *pag.* 3420. *n°.* 101.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.*

La Porcelaine lynx est une des espèces les plus connues dans les collections; elle est généralement peu variable, si ce n'est par l'âge : elle est ovale-oblongue, très-bombée, un peu plus rétrécie à son extrémité antérieure qu'à la postérieure. Dans les individus adultes, la spire est entièrement cachée par la callosité. La surface supérieure semble couverte d'une couche vernissée d'un gris-blanchâtre, à demi-transparent, au-dessous de laquelle se voient, d'une manière plus ou moins nette, une multitude de taches brunâtres confondues entre elles : outre ces taches, on en remarque quelques autres irrégulièrement éparses, inégales, d'un brun-noir foncé, quelquefois entourées d'une petite linéole blanchâtre. Les callosités latérales sont généralement peu épaisses; elles sont blanches et agréablement ornées de taches d'un brun assez foncé, légèrement nuageuses sur leurs bords. En dessous, cette coquille est tout-à-fait blanche, et elle présente sur le côté gauche une surface étroite et tout-à-fait aplatie, qui s'étend dans toute sa longueur. L'ouverture est fort étroite, un peu dilatée à la base. Les dentelures sont fines, égales, aussi grosses d'un côté que de l'autre; elles sont blanches, et les intervalles qui les séparent sont d'un beau jaune-orangé. Lorsque cette coquille est jeune, elle est d'un blanc-jaunâtre, agréablement parsemée de petites taches brunes, irrégulières et inégales. Nous possédons une variété que nous a communiquée M. Quoy, et qui provient des mers de la Nouvelle-Zélande; elle a cela de remarquable, que son côté gauche, en dessous, au lieu d'être tout blanc, est muni d'une grande tache nuageuse d'un brun-marron peu foncé.

Cette espèce se trouve dans tout l'Océan indien. Les grands individus ont 62 millim. de longueur.

26. Porcelaine rôtie. *Cypræa adusta.*

C. testâ ovato-ventricosâ, subumbilicatâ; dorso fusco-rufescente; zonis binis, obscuris; lateribus subtùsque nigris.

Lister, *Conch. tab.* 657. *fig.* 2.

Cypræa adusta. Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 145. *fig.* 1341.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 389. *n°.* 30.

Cypræa adusta. Ibid. *Ann. n°.* 30.

Var. a.) Nob. *Testâ griseo-rufâ, obscurè bizonatâ.*

Var. b.) Nob. *Testâ pallidè fulvâ, subtùs aurantiacâ.*

Coquille pyriforme qui a beaucoup d'analogie, quant à la forme extérieure, avec le *Cypræa rufa*. Elle est ovale-oblongue, très-convexe en dessus, à peine aplatie en dessous, atténuée à son extrémité antérieure, obtuse et gonflée postérieurement. La spire est ombiliquée et cachée par une callosité peu épaisse. Cette coquille est presque uniformément partout de la même couleur; elle est d'un beau brun-marron foncé, passant à un brun plus foncé encore sur les côtés et sur la surface inférieure. Sur le dos, et distantes l'une de l'autre, on voit deux zones obscures, blanchâtres, étroites et transverses. L'ouverture est assez large, assez fortement dilatée à la base. Le côté gauche présente une vingtaine de rides transverses, dont les antérieures sont les plus saillantes et les plus écartées. Sur le côté droit, généralement peu épais, on compte dix-huit à vingt grosses dentelures, courtes, obtuses et égales. Le bord droit a son extrémité postérieure plus prolongée que le gauche, ce qui donne à l'échancrure postérieure une obliquité et une forme particulière. On reconnoît dans cette espèce plusieurs variétés qui annoncent un décroissement de couleur fort remarquable. Dans le type de l'espèce, cette couleur, comme nous l'avons vu, est d'un brun presque noir. Dans une première variété, ce brun devient un peu grisâtre, en dessus seulement; dans la variété suivante, la coquille est d'un gris-fauve, comme argenté. Quelques personnes pensent que cette variété doit faire une espèce. Enfin, une troisième variété, partout d'une belle couleur isabelle, termine la série décroissante de ces diverses variétés. Cette dernière variété, fort rare, est admise, par presque tous ceux qui la possèdent, comme une espèce distincte; ce que nous n'admettons pas, parce que, à l'exception de la couleur, elle présente très-exactement tous les caractères distinctifs du type de l'espèce.

Cette coquille, assez rare et recherchée des amateurs, provient de l'Océan indien, des îles Moluques, de Java, &c. Longueur 47 millim.

27. Porcelaine rongée. *Cypræa erosa.*

C. testâ ovato-oblongâ, [illegible], *punctis albidis ocellisque* [illegible], *marginatâ,* [illegible].

Cypræa erosa. Lin. Gmel. *pag.* 3413. *n°.* 84.

Lister, *Conch. tab.* 692. *fig.* 39.

Rumph. *Mus. tab.* [illegible] *fig. a.*

Petiv. *Gaz. tab.* 97. *fig.* 19.

Gualt. *Test. tab.* 15. *fig. h.*

Knorr, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 20. *fig.* 4.

Born, *Mus. tab.* 8. *fig.* 13.

Favanne, *Conch. pl.* 30. *fig. f.* 2?

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 30. *fig.* 320 321.

Encycl. *pl.* 355. *fig.* 4. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 389. *n°.* 31.

Cypræa erosa. Ibid. *Ann. pag.* 93. *n°.* 31.

La Porcelaine rongée est l'une des espèces les plus communes de ce genre; elle a quelques rapports de coloration avec la Porcelaine miliaire, mais on l'en distingue, au premier aspect, par deux larges taches brunes, qui sont sur ses flancs; elle est ovale-oblongue, oviforme, un peu atténuée à son extrémité antérieure, plus ou moins aplatie en dessous, selon l'âge et le développement des bourrelets latéraux; elle est assez variable dans sa coloration, mais les individus que l'on trouve le plus ordinairement et qui doivent, par conséquent, servir de type à l'espèce sont, en dessus, d'une assez belle couleur fauve, passant quelquefois au verdâtre. Cette surface est couverte d'une multitude de points blancs presque égaux, rarement confondus, très-rapprochés, mais irrégulièrement disposés. Sur les côtés de la coquille se trouve, dans les vieux individus, un bourrelet large et épais, mais plus épais sur le côté droit que sur le gauche : ce bourrelet est blanc et parsemé sur sa limite extérieure, mais principalement sur les extrémités de la coquille, de petites linéoles rousses, ordinairement saillantes. De chaque côté, sur ces bourrelets, et se prolongeant un peu en dessous, se voit une large tache subquadrangulaire, d'un brun assez foncé. En dessous, la coquille est toute blanche; son ouverture est étroite, graduellement dilatée à la base, et garnie de chaque côté de fortes dentelures qui se prolongent sur toute la largeur du côté droit : ces dentelures sont peu nombreuses; elles sont fort saillantes, et celles du côté gauche sont fort courtes. On peut compter deux variétés principales dans cette espèce : la première est assez jolie; elle est ocellée, et les ocelles consistent en un point blanc, entouré d'une auréole d'un fauve pâle : ces ocelles sont peu nombreux, irrégulièrement épars; leurs intervalles sont, comme dans le type de l'espèce, chargés d'une multitude de points blancs. Dans la seconde variété, la couleur du fond est verdâtre, quelquefois [illegible], et les ponctuations blanches sont plus fines et plus irrégulières. Dans le jeune âge, cette coquille diffère beaucoup de l'état adulte; elle est cylindracée, d'un gris verdâtre, avec une assez large zone transverse plus foncée sur le milieu du dos; c'est seulement dans un âge

un peu plus avancé que commencent à se montrer les linéoles des bords et les ponctuations dorsales.

Cette coquille, très-commune, se trouve dans presque tout l'Océan indien. Sa longueur est de 30 millim.

28. Porcelaine caurique. *Cypræa caurica.*

C. testâ ovato-oblongâ; dorso livido-lutescente, punctis fulvis nebulato; lateribus incrassatis, albidis, fusco guttatis.

Cypræa caurica. Lin. Gmel. *pag.* 3415. *n°.* 85.

Lister, *Conch. tab.* 677. *fig.* 24, et *tab.* 678. *fig.* 25.

Rumph. *Mus. tab.* 38. *fig. p.*

Gualt. *Test. tab.* 15. *fig. a. a.*

Favanne, *Conch. pl.* 30. *fig. e.* 1?

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 29. *fig.* 301. 302.

Encycl. *pl.* 356. *fig.* 10.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 390. *n°.* 32.

Cypræa caurica. Ibid. *Ann. n°.* 32.

Cette espèce n'est pas moins variable que quelques-unes de celles que nous avons précédemment décrites. Variable dans sa forme et dans ses couleurs, on éprouve de grandes difficultés pour la circonscrire d'une manière rationnelle, qui empêche à la fois la confusion d'espèces distinctes, ou la formation d'espèces inutiles. Pour arriver à ce résultat, il n'existe qu'un seul moyen, et c'est la forme et les accidens de l'ouverture qui nous le donne. Nous donnons comme type de l'espèce les individus qui sont le plus répandus : ils sont ovalaires, oblongs, un peu cylindracés; leur surface supérieure est ordinairement d'un brun-verdâtre, et cette couleur est due à une multitude de points irréguliers, confondus, dont quelques-uns, plus grands et plus foncés, produisent par leur agglomération une tache nuageuse, subquadrangulaire sur le milieu du dos. Sur les parties latérales se trouve, de chaque côté, un bourrelet arrondi, assez épais, qui devient très-gros et très-saillant avec l'âge. Ce bourrelet est d'un fauve-rougeâtre peu foncé, orné vers sa limite supérieure d'un assez grand nombre de points bruns-foncés, arrondis et quelquefois confondus. En dessous, la coquille est de la même couleur que les bourrelets. Son ouverture, submédiane dans les vieux individus, est beaucoup plus latérale dans ceux qui sont adultes. Elle est assez large, notablement dilatée à la base. Le côté gauche est arrondi et présente dix-sept à vingt rides transverses, blanchâtres, quelquefois bifurqués et dont les interstices sont d'un jaune-orangé assez foncé. Dans les vieux individus, les plis se prolongent assez loin en dehors, en s'atténuant un peu. Le bord droit est plus ou moins épais, selon l'âge; il offre une vingtaine de grosses rides saillantes fort espacées, qui se continuent sur toute sa largeur; elles sont égales, blanchâtres, et leurs interstices d'une couleur orangée obscure. On doit distinguer deux sortes de variétés : les unes résultant des modifications de la coloration; les autres produites par l'âge et les changemens de forme. Dans les premières, on trouve des individus d'un brun plus ou moins foncé, dans lesquels la tache médiane manque complétement et est remplacée par deux ou trois zones transverses d'un brun plus foncé que le reste. Dans d'autres, la couleur est très-pâle, d'un blanc-grisâtre, et l'on distingue très-nettement trois zones transverses, dont la médiane est la plus large. Quant à la forme, on trouve des individus jeunes, peu épais, cylindracés; d'autres plus élargis, déprimés en dessous et dont le bourrelet commence à s'épaissir, et l'on arrive graduellement, par des passages insensibles, à des individus très-larges, écrasés, garnis de chaque côté d'un énorme bourrelet, qui leur donne quelque ressemblance avec le *Cypræa obvelata.* Lorsqu'elle est arrivée à ce développement, cette coquille a ses bourrelets irrégulièrement découpés ou bossus, et les taches sont beaucoup moins nombreuses.

Cette coquille, fort commune, se trouve dans l'Océan indien et dans les deux Océans africains. Longueur 47 millim.

29. Porcelaine isabelle. *Cypræa isabella.*

C. testâ ovato-oblongâ, subcylindricâ, cinereo-fulvâ aut incarnatâ; extremitatibus aurantio maculatis; infimâ facie albâ.

Cypræa isabella. Lin. Gmel. *pag.* 3409. *n°.* 49.

Lister, *Conch. tab.* 660. *fig.* 4.

Rumph. *Mus tab.* 34. *fig. g.*

Petiv. *Gaz. tab.* 97. *fig.* 16; et *Amb. tab.* 16. *fig.* 16.

Dargenv. *Conch. pl.* 18. *fig. p.*

Favanne, *Conch. pl.* 29. *fig. c.* 6.

Knorr, *Vergn. tom.* 4. *tab.* 9. *fig.* 5.

Martini, *Conch. tom.* .. *tab.* 27. *fig.* 275.

Encycl. *pl.* 355. *fig.* 6.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 390. *n°.* 33.

Cypræa isabella. Ibid. *Ann. n°.* 33.

Porcelaine que l'on distingue très-facilement parmi ses congénères; elle est peu variable, ovale-oblongue, cylindracée, également obtuse à ses deux extrémités. En dessus, elle est d'une belle couleur isabelle, sans aucune tache; en dessous elle est toute blanche, et ses extrémités, sur le pourtour des échancrures, sont ornées d'une

zone demi-circulaire, d'un beau jaune-orangé. L'ouverture est submédiane, très-étroite, à peine dilatée à la base et finement dentelée dans toute sa longueur. Les dentelures sont égales de chaque côté, très-fines, nombreuses et fort courtes. Dans le jeune âge, cette coquille ne diffère presque en rien de l'état adulte; elle est absolument de la même couleur : seulement on y remarque deux fascies obscures, transverses. Nous ne connoissons qu'une seule variété; elle présente sur la coloration ordinaire des linéoles longitudinales, interrompues, d'un noir foncé.

Cette espèce, qui n'est pas très-rare dans les collections, provient, d'après Lamarck, de l'Océan asiatique, de l'Ile-de-France et de Madagascar. Sa longueur est de 40 millim.

30. Porcelaine ocellée. *Cyprœa ocellata.*

C. testâ ovatâ, turgidâ, submarginatâ, luteâ; dorso albo punctato; ocellis nigris circulo albo circumdatis confertim instructâ; lateribus rufo punctatis.

Cyprœa ocellata. Lin. Gmel. *pag.* 3417. *n°.* 91.

Lister, *Conch. tab.* 696. *fig.* 43.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 359.

Petiv. *Gaz. tab.* 9. *fig.* 7.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 31. *fig.* 333. 334.

Encycl. *pl* 355. *fig.* 7.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 391. *n°.* 34.

Cyprœa ocellata. Ibid. *Ann. pag.* 94. *n°.* 34.

Jolie petite espèce de Porcelaine ovale, globuleuse, aplatie en dessous, un peu plus rétrécie à son extrémité antérieure qu'à la postérieure. En dessus elle est d'une belle couleur orangée, et sur ce fond se montrent deux sortes de taches : les unes, très-petites, sont blanches, arrondies, ponctiformes; les autres sont ocellées, plus grandes, moins nombreuses et irrégulièrement dispersées comme les premières : elles consistent en un point noir plus ou moins grand, entouré d'un petit cercle très-étroit, d'un blanc-jaunâtre. Sur les côtés, cette coquille est munie de bourrelets fort étroits, nettement arrêtés par un bord ponctué ou plutôt dentelé; ces bourrelets sont blanchâtres, ainsi que le dessous de la coquille, et ils sont ornés d'un assez grand nombre de ponctuations d'un brun-rougeâtre. L'ouverture est étroite, à peine dilatée à sa base; les dentelures dont elle est munie de chaque côté sont nombreuses, égales, prolongées en dehors, mais nettement arrêtées à leur terminaison : celles du bord droit sont quelquefois teintes à leur sommet par une petite linéole fauve.

Cette petite coquille, fort peu variable, provient, dit-on, des côtes d'Afrique, à la Nouvelle-Guinée, où elle paroît assez rare. Sa longueur est de 28 millim.

31. Porcelaine crible. *Cyprœa cribraria.*

C. testâ ovato-oblongâ, subumbilicatâ, luteâ vel cinnamomeâ; maculis rotundis, albis, subæqualibus, confertis, ventre lateribusque albidis.

Cyprœa cribraria. Lin. Gmel. *pag.* 3414. *n°.* 80.

Lister, *Conch. tab.* 695. *fig.* 42.

Petiv. *Gaz. tab.* 8. *fig.* 3.

Dargenv. *Conch. pl.* 18. *fig. x.*

Favanne, *Conch. pl.* 29. *fig. b* 4. *b* 6.

Regenf. *Conch. tom.* 1. *tab.* 12. *fig.* 14.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 31. *fig.* 336.

Encycl. *pl.* 355. *fig.* 5.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 391. *n°.* 35.

Cyprœa cribraria. Ibid. *Ann. n°.* 35.

La Porcelaine crible est alongée, ovale-oblongue, à spire ombiliquée, et d'une coloration fort simple, très-peu variable. En dessus elle est d'un brun pâle, et sur ce fond se détachent d'une manière très-nette un assez grand nombre de grosses taches circulaires d'un blanc pur; ces taches sont inégales, et semblent avoir été faites au moyen d'un emporte-pièce. Sur les côtés, cette coquille présente de très-petits bourrelets aplatis, peu saillans et étroits, d'un blanc pur, laiteux, et qui limitent très-nettement la couleur brune de la surface supérieure. En dessous, cette coquille est toute blanche, légèrement convexe; son ouverture est très-étroite, les bords en sont parallèles dans toute leur longueur : le bord gauche est très-finement dentelé; les dentelures sont nombreuses, serrées, très courtes, ne dépassant jamais le bord de l'ouverture. Les dentelures du bord droit sont très-grosses, épaisses, beaucoup moins nombreuses que celles du côté gauche; elles se continuent en dehors dans presque toute la largeur du bord.

Cette jolie coquille est peu variable; sa couleur brune est plus ou moins foncée, mais sa forme est constante. On ignore la patrie de cette espèce, qui est longue de 32 à 35 millim.

32. Porcelaine grive. *Cyprœa turdus.*

C. testâ ovato-ventricosâ, turgidâ, albidâ; punctis fulvis, inæqualibus, sparsis; aperturâ basi dilatatâ.

Encycl. *pl.* 355. *fig.* 9.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 179. *n°.* 36.

Cyprœa turdus. Ibid. *Ann. n°.* 36.

Cette espèce paroît peu variable; comme elle est rare, on n'en possède habituellement qu'un petit nombre d'individus, et ceux que nous avons

vus étoient presque tous semblables. Elle est ovale, déprimée, bossue dans le milieu, garnie de chaque côté de bourrelets épais qui se fondent insensiblement sur le dos de la coquille, et qui sont de la même couleur. La surface extérieure est blanchâtre, toute parsemée de petits points bruns, dont les plus grands et les plus foncés sont sur les parties latérales. En dessous, cette coquille est toute blanche, elle est aplatie; son côté gauche, vers l'ouverture, forme un plan incliné sur lequel sont placées quinze à seize rides obliques ou transverses, alongées en dehors, mais brusquement tronquées en dedans de l'ouverture. Le bord droit est large et peu épais, fortement dentelé dans toute sa longueur. L'ouverture est assez étroite à son extrémité postérieure, assez fortement dilatée à sa base.

Cette coquille, dont on ignore la patrie, est longue de 30 millim.

33. Porcelaine tête de dragon. *Cypræa stolida.*

C. testâ oblongâ, albidâ; maculis dorsalibus fulvis, albo punctatis, quadratis, angulis decurrentibus; anticâ extremitate sursùm prominula; rimâ rufescente.

Cypræa stolida. Lin. *Syst. nat. tom.* 2. *pag.* 1180. *n°.* 360.

Petiv. *Gaz. tab.* 97. *fig.* 18.

Dargenv. *Conch. pl.* 18. *fig. y.*

Favanne, *Conch. pl.* 29. *fig.* 5.

Born, *Mus. tab.* 8. *fig.* 15.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 29. *fig.* 305.

Cypræa rubiginosa. Gmel. *pag.* 3420. *n°.* 105.

Chemn. *Conch. tom.* 11. *tab.* 180. *fig.* 1743. 1744.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 392. *n°.* 38.

Cypræa stolida. Ibid. *Ann. n°.* 38.

Cette espèce est fort rare, assez petite, ovale-oblongue, subcylindracée; ses extrémités se prolongent un peu, à la manière de certaines Ovules; sa surface supérieure est d'un blanc-grisâtre, ornée de grandes taches d'un brun foncé, au nombre de cinq ordinairement: la plus grande est située sur le milieu du dos; elle est subquadrangulaire, et par ses angles elle se confond avec les quatre autres taches. Ces taches sont aussi subquadrangulaires, mais plus alongées. En dessous, cette coquille est d'un blanc presque pur; son ouverture est extrêmement étroite, à bords parfaitement parallèles; les dentelures du bord gauche sont fines, serrées, fort courtes, et prolongées en dehors par autant de petites linéoles fauves. Les dentelures du bord droit sont plus grosses, un peu moins nombreuses, s'étendent dans presque toute la largeur, et se terminent à leur sommet par une petite linéole rousse. Sur les côtés cette coquille présente un bourrelet peu épais, tacheté, d'une manière assez obscure, d'un assez grand nombre de ponctuations rousses.

Cette jolie coquille, fort rare dans les collections, provient, à ce qu'il paroît, des mers du Pérou. Elle est longue de 30 millim.

34. Porcelaine ondée. *Cypræa undata.*

C. testâ ovato-ventricosâ, umbilicatâ, castaneo-violaceâ; zonis binis, albis; lineis fulvis, flexuosis, undatìm pictis; ventre albido, punctis fuscis notato.

Dargenv. *Conch. pl.* 18. *fig. n.*

Favanne, *Conch. pl.* 29. *fig.* I.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 23. *fig.* 226. 227.

Encycl. *pl.* 356. *fig.* 11.

(b.) *Eadem strigis albis longitudinalibus angustis undatis lineatâ.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7 *pag.* 393. *n°.* 40.

Cypræa zigzag. Ibid. *Ann. pag.* 96. *n°.* 40.

Petite coquille ovale-globuleuse, atténuée antérieurement, très-obtuse à son extrémité postérieure; sa spire est enfoncée, ombiliquée. En dessus elle présente, sur un fond brun, deux zones transverses, blanches, dans lesquelles se dessinent nettement un grand nombre de petites zones onduleuses, longitudinales, de la même couleur que le reste de la coquille. Il n'existe pas de bourrelets latéraux, mais seulement un bord blanc fort épais, orné d'un assez grand nombre de taches arrondies, d'un brun très-foncé; à la base et au sommet de la coquille les échancrures sont entourées d'une petite fascie d'un brun très-intense.

Cette coquille est peu variable: la seule variété un peu notable que nous pourrions citer consiste en ce que la zone brune, médiane, est obscurément divisée en deux. En dessous, cette coquille est blanche et ornée, comme sur les côtés, d'un assez grand nombre de taches d'un brun foncé. Son ouverture est étroite, à bords parallèles: les dentelures du côté gauche sont inégales; celles du milieu sont fines et peu prononcées; celles de la base sont grosses, saillantes et fort écartées les unes des autres. Les dents du bord droit sont égales, assez grosses, et se prolongent en dehors en autant de petites rides transverses.

Cette espèce, dont nous ignorons la patrie, est longue de 28 millim.

35. Porcelaine zigzag. *Cypræa zigzag.*

C. testâ ovatâ, cinereo-albidâ; lineis flavescentibus, undatis, flexuosis, pallidis; ventre luteo, punctis rubro-fuscis picto.

Cypræa zigzag. Lin. Gmel. *pag*. 3410. *n°*. 54.

Lister, *Conch. tab*. 661. *fig*. 5.

Petiv. *Gaz. tab*. 12. *fig*. 7.

Dargenv. *Conch. pl*. 18. *fig*. R.

Martini, *Conch. tom*. 1. *tab*. 25. *fig*. 224. 225.

Encycl. *pl*. 356. *fig*. 8. *a*. *b*.

Lamk. *Anim. sans vert. tom*. 7. *pag*. 394. *n°*. 41.

Cypræa undata. Ibid. *Ann*. *n°*. 41.

Cette coquille a beaucoup d'analogie avec celle qui précède, mais elle est constamment plus pâle; elle est généralement plus petite, moins ventrue. En dessus, elle est d'un fauve-grisâtre, et ornée d'un assez grand nombre de linéoles longitudinales d'un fauve pâle, qui, s'épaississant régulièrement aux mêmes endroits, produisent trois zones transverses assez nettement circonscrites de taches subarticulées. En dessous, cette coquille est presque aussi convexe qu'en dessus; elle est constamment d'un jaune-safrané assez foncé: sur cette couleur, et principalement de chaque côté, se trouvent un grand nombre de points d'un brun-marron très-intense, dont quelques-uns remontent un peu sur les parties latérales. Le sommet de la coquille est profondément ombiliqué, et autour de cet ombilic sont rangées, d'une manière fort régulière, de petites taches quadrangulaires d'un beau brun.

Cette coquille est peu variable, et généralement d'un petit volume: nous ne savons de quelle mer elle provient. Sa longueur est de 25 millim.

36. Porcelaine flavéole. *Cypræa flaveola*.

C. testâ ovatâ, marginatâ, luteo-nebulatâ, subtùs albâ; lateribus albidis, fusco punctatis.

Martini, *Conch. tom*. 1. *tab*. 31. *fig*. 335.

Cypræa acicularis. Gmel. *pag*. 3421. *n°*. 107.

Encycl. *pl*. 356. *fig*. 14.

Lamk. *Anim. sans vert. tom*. 7. *pag*. 394. *n°*. 42.

Cypræa flaveola. Ibid. *Ann. pag*. 97. *n°*. 42.

Cette Porcelaine est ovale-oblongue, pyriforme, très-convexe en dessus, à peine aplatie en dessous. Elle est d'un brun-fauve plus ou moins foncé, et couverte de points bruns plus intenses, nombreux et souvent confondus. Sur les côtés se trouvent des bourrelets courts, peu saillans, nettement limités par un bord dentelé en feston, dont les dentelures sont d'un brun assez foncé. En dessous, cette coquille est d'un blanc pur, ou légèrement fauve: on remarque à la suite de cette [illegible] [illegible]. L'ouverture est fort [illegible], surtout dans le milieu; les rides du côté gauche sont très-obliques postérieurement, transverses dans le milieu et peu obliques à la base; elles ne sont point égales, les supérieures sont fort longues, mais aplaties, tandis que les trois ou quatre inférieures sont très-grosses, larges, obtuses et fort saillantes. Les dentelures, du côté droit, sont plus régulières et plus égales; elles sont nombreuses et se prolongent en dehors sur presque toute la largeur du bord.

Cette coquille, qui est assez rare, se trouve dans la Méditerranée, principalement dans l'Adriatique et dans les mers de Sicile. Sa longueur est de 33 millim.

37. Porcelaine sanguinolente. *Cypræa sanguinolenta*.

C. testâ ovato-oblongâ, cinereo-cœrulescente, fulvo vel fusco-fasciatâ; lateribus incarnato-violaceis, sanguineo punctatis.

Martini, *Conch. tom*. 1. *tab*. 26. *fig*. 265. 266.

Cypræa sanguinolenta. Gmel. *pag*. 3406. *n°*. 38.

Encycl. *pl*. 356. *fig*. 12.

Lamk. *Anim. sans vert. tom*. 7. *pag*. 394. *n°*. 42.

Cypræa sanguinolenta. Ibid. *Ann*. *n°*. 43.

Coquille assez commune et peu variable, qui se trouve dans les mers du Sénégal, et dont nous avons reconnu l'analogue fossile parmi les espèces des faluns de la Touraine. Cette coquille est ovale-oblongue, un peu rétrécie; en dessus, elle est d'un gris-cendré sale, et marquée de très-petites taches brunes qui se réunissent vers le centre et produisent une assez grande tache nuageuse, brune, sur le milieu du dos. En dessous, cette Porcelaine est légèrement aplatie, d'un blanc-violacé passant à un violet plus foncé sur les parties latérales. Auprès de l'ouverture on ne remarque aucune tache, tandis que sur les côtés elles se multiplient et sont d'un violet-pourpré assez foncé. L'ouverture est étroite, foiblement dilatée à la base; les dentelures du côté gauche sont très-courtes, et à peine sensibles sur le milieu, plus grosses et obliques à l'extrémité antérieure de la columelle; le côté droit est peu épais et sensiblement infléchi dans le milieu; ses dentelures sont assez nombreuses, égales et fort courtes. Il existe de cette espèce une variété assez constante. La surface supérieure, d'un gris-cendré, quelquefois violacé, offre trois zones transverses d'un brun foncé, très-nettes, formées de taches flammulées, longitudinales, plus ou moins distinctes et subarticulées.

Cette coquille a 30 millim. de longueur. Les individus fossiles sont généralement un peu plus grands.

38. Porcelaine coccinelle. *Cypræa coccinella*.

C. testâ ovato-ventricosâ, albido-fulvâ aut

rubellâ ; striis transversis, lævibus ; lineâ dorsali nullâ ; labro longiore, extùs marginato ; rimâ infernè dilatatâ.

Lister, *Conch. tab.* 707. *fig.* 57.

Encycl. *pl.* 356. *fig.* 1. *b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 404. *n°.* 66.

Cypræa coccinella. Ibid. *Ann. n°.* 66.

(b.) *Eadem minima, dorso sublævigato.*

On a quelquefois confondu cette espèce avec celle qui suit ; elle a en effet quelque ressemblance avec elle tant pour la taille que pour la coloration ; mais elle est constamment dépourvue de la ligne dorsale, ce qui la distingue au premier aperçu. Elle est ovale-globuleuse, renflée, blanche en dessous, rosée ou d'un gris-rosâtre en dessus ; elle est partout couverte de stries transverses, peu saillantes, dont quelques-unes sont bifides lorsqu'elles parviennent sur les parties latérales. Ces stries se continuent en dessous, gagnent l'ouverture, dans laquelle elles s'enfoncent, ou produisent de fines dentelures sur ses bords. L'ouverture est assez large, courbée postérieurement, légèrement dilatée à la base ; les échancrures terminales sont à peine creusées : on trouve ordinairement sur le milieu du dos, dans la ligne médiane, trois taches d'un brun noir, dont la plus grande est celle du milieu.

Cette coquille, que l'on trouve très-abondamment dans tout l'Océan européen et dans la Méditerranée, est connue, à l'état fossile, en Sicile, en Italie, et une variété dans le crag de Suffolek, en Angleterre. Sa longueur est de 13 millim.

39. Porcelaine pou-de-mer. *Cypræa pediculus.*

C. ovato-ventricosâ, albido-rubellâ, fusco maculatâ ; striis transversis, subgranosis ; lineâ dorsali impressâ ; ventre convexiusculo, striato ; rimæ labiis inæqualibus.

Cypræa pediculus. Lin. Gmel. *pag.* 3418. *n°.* 93.

Lister, *Conch. tab.* 706. *fig.* 56.

Gualt. *Test. tab.* 15. *fig. p.*

Dargenv. *Conch. pl.* 18. *fig. l* ; et *Zoomorph. p.* 3. *fig.* I. K.

Favanne, *Conch. pl.* 29 *fig. h.* 1.

Knorr, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 17. *fig.* 6.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 29. *fig.* 310. 311.

Encycl. *pl.* 356 *g. fig.* 1. *a.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 403. *n°.* 64.

Cypræa pediculus. Ibid. *Ann.* 64.

On confond assez ordinairement cette coquille avec une espèce qui en est assez voisine, la *Cypræa coccinella* ; celle-ci est ovale-globuleuse, très-convexe en dessus, un peu moins en dessous ; toute sa surface extérieure est chargée de stries transverses, fines, régulières, quelquefois bifides, un peu onduleuses, et interrompues sur le milieu du dos par une ligne dorsable, étroite et assez profonde. Ces stries se continuent sur les parties latérales de la coquille, passent en dessous et entrent dans l'ouverture, sur les bords de laquelle elles produisent des dentelures régulières. Cette ouverture est étroite, dilatée à la base et à peine échancrée à ses extrémités. Cette coquille est partout d'une couleur rosée-pâle, et elle est ornée en dessus, de chaque côté de la ligne dorsale, de trois grandes taches brunes, subquadrangulaires. De ces taches, les médianes sont les plus grandes.

Cette espèce est très-commune dans l'Océan d'Amérique. Lamarck dit qu'elle est fossile à Grignon et dans les faluns de la Touraine. Nous rejetons complétement ces analogies. L'espèce de Grignon est entièrement différente de celle-ci, tandis que celle des faluns de la Touraine, quoique s'en rapprochant davantage, en diffère cependant assez pour constituer une espèce distincte. Les grands individus ont 15 millim. de longueur.

40. Porcelaine cauris. *Cypræa moneta.*

C. testâ ovatâ, marginatâ, albido-lutescente, marginibus tumidis, nodosis ; ventre planulato, pallido.

Cypræa moneta. Lin. Gmel. *pag.* 3414. *n°* 81.

Lister, *Conch. tab.* 709. *fig.* 59.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 233.

Rumph. *Mus. tab.* 39. *fig. c.*

Petiv. *Gaz. tab.* 97. *fig.* 8 ; et *Amb. tab.* 16. *fig.* 14.

Gualt. *Test. tab.* 14. *fig.* 3—5.

Dargenv. *Conch. pl.* 18. *fig.* K.

Favanne, *Conch. pl.* 29. *fig. g.*

Knorr, *Vergn. tom.* 4. *tab.* 24. *fig.* 4.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 31. *fig.* 337. 338 ; et *Specimina decorticata, fig.* 339. 340.

Encycl. *pl.* 356. *fig.* 3.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 401. *n°.* 59.

Cypræa moneta. Ibid. *Ann. pag.* 102. *n°.* 59.

Coquille des plus communes et dont on faisoit autrefois un commerce assez considérable, parce qu'elle servoit en Afrique à l'achat des esclaves. Cette coquille est assez variable pour sa forme ; elle est ovale, très-large postérieurement, plus rétrécie à son extrémité antérieure ; elle est très-aplatie, et présente constamment à son extrémité postérieure quatre tubercules plus ou moins saillans, selon les individus : deux de ces tuber-

cules sont latéraux, les deux autres sont terminaux et placés au-dessus de l'échancrure postérieure. En dehors, cette coquille est d'une coloration uniforme, tantôt toute blanche, quelquefois d'un jaune pâle et très-rarement d'un jaune doré. La surface inférieure est aplatie, de la même couleur que le reste, et présente ordinairement de chaque côté trois ou quatre tubercules saillans et pointus. L'ouverture est submédiane, presque droite, à peine dilatée à la base; elle présente de chaque côté un petit nombre de plis presqu'égaux, dont les postérieurs sont très-obliques et les autres transverses.

Cette coquille, qui est très-commune dans tout l'Océan indien, est longue de 30 millim.

41. Porcelaine anneau. *Cypræa annulus.*

C. testâ ovatâ, marginatâ, albidâ; marginibus depressis, lævibus; dorso lineâ flavâ circumdato.

Cypræa annulus. Lin. Gmel. *pag.* 3415, *n°.* 82.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 240. 241.

Rumph. *Mus. tab.* 39. *fig. d.*

Petiv. *Gaz. tab.* 6. *fig.* 8.

Gualt. *Test. tab.* 14. *fig.* 2.

Knorr, *Vergn. tom.* 4. *tab.* 9. *fig.* 4.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 24. *fig.* 239. 240.

Encycl. *pl.* 356. *fig.* 7.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 400. *n°.* 58.

Cypræa annulus. Ibid. *Ann. n°.* 61.

Cette espèce a quelqu'analogie avec la précédente, et cependant s'en distingue très-facilement. Elle est ovale-élargie, convexe en dessus, très-aplatie en dessous et presque également atténuée à ses extrémités; elle est blanche, ou d'un blanc légèrement jaunâtre; ses bourrelets, qui sont épais, sont limités en dehors par une ligne d'un beau jaune-orangé qui forme un anneau oblong vers le milieu de la surface dorsale. En dessous, la coquille est toute blanche; elle présente une ouverture assez large, dilatée à la base et garnie de chaque côté dans toute sa longueur de onze ou douze plis, dont les supérieurs et les inférieurs sont obliques, tandis que les médians sont plus courts et transverses.

Il est à présumer que la coquille à laquelle Lamarck a donné le nom de *Cypræa obvelata* n'est qu'une variété de celle-ci. Nous trouvons en effet que son ouverture est exactement la même; qu'elle est d'une couleur semblable, et que, sur le dos, se trouve aussi la ligne annulaire jaune à la limite des bourrelets. La différence entre ces espèces consisteroit donc en ce que, dans l'*Obvelata*, les bourrelets seroient infiniment plus développés et plus épais que dans l'*Annulus*, ce qui peut être produit par des influences locales.

La Porcelaine anneau, très-répandue dans l'Océan indien, a 30 millim. de longueur.

42. Porcelaine grenue. *Cypræa nucleus.*

C. testâ ovatâ, subrostratâ, marginatâ, albâ, dorso granosâ; granis lateribus sulcis coadunatis; ventre latè sulcato.

Cypræa nucleus. Lin. Gmel. *pag.* 3418. *n°.* 95.

Rumph. *Mus. tab.* 39. *fig.* I.

Petiv. *Gaz. tab.* 97. *fig.* 12; et *Amb. tab.* 16, *fig.* 11.

Gualt. *Test. tab.* 14. *fig. q. r. s.*

Dargenv. *Conch. pl.* 18. *fig. v.*

Favanne, *Conch. pl.* 29. *fig. q.* 1.

Knorr, *Vergn. tom.* 4. *tab.* 17. *fig.* 7.

Born, *Mus. tab.* 8. *fig.* 17.

Encycl. *pl.* 355. *fig.* 5.

Var. b.) *Testâ depressiusculâ, albo-violacescente.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 400. *n°.* 57.

Cypræa nucleus. Ibid. *Ann. n°.* 57.

La Porcelaine grenue est ovale-oblongue, très-convexe, subcylindracée, ordinairement toute blanche; elle est remarquable en ce que la surface extérieure est chargée de nombreuses granulations inégales, irrégulièrement placées, et qui, pour la plupart, se joignent par de petites rides transverses qui s'étendent de l'une à l'autre. Sur le milieu du dos, il existe une ligne longitudinale à peine flexueuse et assez profonde. En dessous, cette Porcelaine est toute blanche; son ouverture est très-étroite, à bords parallèles: il en part de chaque côté un grand nombre de rides transverses très-régulières, fort étroites et saillantes, qui s'étendent sur toute la largeur des bords et se bifurquent quelquefois en arrivant à la limite de la circonférence.

Nous possédons une variété de cette espèce dans laquelle la coquille est d'un blanc-grisâtre et les granulations d'un jaune-orangé pâle.

Cette espèce, que l'on trouve principalement dans les mers de l'Inde et dans l'Océan pacifique, est longue de 25 millim.

43. Porcelaine graveleuse. *Cypræa staphylæa.*

C. testâ ovatâ, subspadiceâ, punctis albidis elevatis scabriusculâ; extremitatibus croceis; ventre sulcato.

Cypræa staphylæa. Lin. Gmel. *pag.* 3419. *n°.* 97.

Gualt. *Test. tab.* 14. *fig.* T.

Dargenv. *Conch. pl.* 18. *fig.* 5.

Knorr,

Knorr, *Vergn. tom.* 4. *tab.* 16. *fig.* 2.

Born, *Mus. tab.* 8. *fig.* 18.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 29. 313. 314.

Encycl. *pl.* 350. *fig.* 9. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 399. *n°.* 55.

Cypræa staphylea. Ibid. *Ann. n°.* 55.

Petite coquille assez remarquable, ovale-oblongue, très-convexe et également atténuée à ses extrémités ; en dessus, elle est d'un beau brun et parsemée d'un très-grand nombre de taches blanchâtres, qui sont toutes saillantes et rendent la surface chagrinée. En dessous, cette coquille est blanchâtre et reconnoissable particulièrement aux rides très-longues du côté gauche, rides qui sont souvent onduleuses et quelquefois bifides ; elles sont assez nombreuses, fort étroites, peu saillantes, d'un jaune-fauve pâle, et produisent de fines dentelures sur les bords de l'ouverture en y entrant. Le bord droit est assez étroit ; il est plissé dans toute sa longueur, mais les plis sont simples et moins nombreux que ceux du côté gauche. L'ouverture est très-étroite, fortement arquée à son extrémité postérieure ; les échancrures qui la terminent sont petites et teintes d'un beau jaune-orangé.

Nous ignorons d'où vient cette petite coquille, qui n'est point très-rare. Sa longueur est de 20 millim.

44. Porcelaine étoilée. *Cypræa helvola.*

C. testâ ovato-turgidâ, subtriquetrâ, marginatâ ; dorso albido, maculis fulvis substellatis picto ; lateribus fulvo-fuscis ; ventre aurantio.

Cypræa helvola. Lin. Gmel. *pag.* 3417. *n°.* 90.

Lister, *Conch. tab.* 691. *fig.* 38.

Rumph. *Mus. tab.* 39. *fig. b.*

Petiv. *Amb. tab.* 16. *fig.* 17.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 30. *fig.* 326. 327.

Encycl. *pl.* 356. *fig.* 13.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 398. *n°.* 53.

Cypræa helvola. Ibid. *Ann. pag.* 100. *n°.* 53.

Cette Porcelaine, l'une des plus communes, a quelques rapports de forme et un peu de coloration avec la Porcelaine tête de serpent ; il est facile cependant de l'en distinguer : elle est ovale, élargie, garnie de chaque côté d'un bourrelet fort épais. En dessus, elle est de deux couleurs très-nettement tranchées, d'un brun-marron très-foncé sur les côtes, et d'un blanc-fauve ou verdâtre sur le milieu du dos. Cette partie centrale offre une multitude de petits points blancs très-serrés, inégaux et latéralement confus : outre ces points blancs, on trouve en plus ou moins grand nombre des taches brunes dont les bords sont quelquefois assez régulièrement découpés en étoile. Les individus qui présentent la coloration que nous venons d'indiquer peuvent être regardés comme type de l'espèce. L'une des variétés constantes consiste en ce que les taches brunes étoilées se confondent et ne laissent plus apercevoir qu'un petit nombre de points blancs. En dessous, cette espèce est d'un jaune-orangé foncé, et ses bourrelets sont de la même couleur : elle est fort aplatie, et son ouverture submédiane, fort étroite, est foiblement dilatée à la base. Son côté gauche offre treize plis, dont les supérieurs sont fort longs et fort obliques : ces plis ont cela de particulier d'être fort saillans, séparés entr'eux par des intervalles fort étroits, et de se terminer brusquement au-dehors. Les plis du côté droit sont fort saillans, plus nombreux, et se prolongent dans presque toute la largeur du bord.

Cette espèce se rencontre dans presque tout l'Océan indien, et quelques personnes croient qu'elle vit aussi au Sénégal. Les grands individus ont 26 millim. de longueur.

45. Porcelaine globule. *Cypræa globulus.*

C. testâ ovato-ventricosâ, subglobosâ, utrinquè rostratâ, luteo-fulvâ ; punctis rufo-fulvis, sparsis ; lineâ dorsali nullâ.

Cypræa globulus. Lin. Gmel. *pag.* 3419. *n°.* 99.

Rumph. *Mus. tab.* 39. *fig. l.*

Petiv. *Gaz. tab.* 97. *fig.* 14 ; et *Amb. tab.* 16. *fig.* 19.

Gualt. *Test. tab.* 14. *fig. m.*

Murray, *Testacéol. tab.* 1. *fig.* 12.

Knorr, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 21. *fig.* 7.

Born, *Mus. tab.* 8. *fig.* 20. *optima.*

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 24. *fig.* 242.

Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 145. *fig.* 1339. 1340. *optima.*

Encycl. *pl.* 356. *fig.* 2.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 398. *n°.* 51.

Cypræa globulus. Ibid. *Ann. n°.* 51.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec la précédente ; elle est ovale, alongée, très-globuleuse, et prolongée à ses extrémités par de petits canaux cylindracés ; sa couleur est uniformément d'un beau fauve, sur lequel on distingue obscurément sur le dos et sur les côtés quelques ponctuations brunâtres ; la surface du dos, tout-à-fait lisse, ne présente jamais la moindre trace de ligne dorsale. En dessous, la coquille est très-convexe, divisée dans le milieu par une ouverture linéaire très-étroite, un peu courbée postérieurement, et dont les bords sont parallèles ; ces bords sont pourvus

dans toute leur longueur d'un nombre à peu près égal de plis transverses très-fins, qui se prolongent de chaque côté sur presque toute la surface inférieure.

On trouve cette petite coquille dans l'Océan asiatique et dans l'Océan indien. Sa longueur est de 18 millim.

46. Porcelaine piqûre de mouche. *Cypræa stercus muscarum.*

C. testâ ovato-oblongâ, exiguâ, albido-carneâ; punctis rubiginosis, sparsis; rimâ flavescente.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 28. *fig.* 290. 291.

Cypræa atomaria. Gmel. *pag.* 3412. *n°.* 67.

Encycl. *pl.* 355. *fig.* 10.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 396. *n°.* 48.

Cypræa stercus muscarum. Ibid. *Ann. n°.* 48.

Petite coquille ovale-oblongue, étroite, subcylindracée, un peu plus atténuée à son extrémité antérieure qu'à la postérieure; elle est quelquefois blanche, et souvent d'un blanc-jaunâtre safrané. En dessus, ainsi que sur les côtés, on remarque des ponctuations d'un brun foncé, très-irrégulièrement disposées, qui ressemblent parfaitement à des piqûres de mouches. Sur les extrémités de la coquille, et de chaque côté des échancrures, se trouve constamment une tache brune plus grande que les autres et subquadrangulaire. En dessous, cette coquille est blanchâtre; l'ouverture est fort étroite, à peine dilatée à la base. Le côté gauche présente un grand nombre de rides transverses, très-fines, qui se prolongent en dehors par autant de petites linéoles d'un jaune-orangé; le bord droit est fort étroit, sensiblement renflé dans le milieu : les dentelures dont il est pourvu dans toute sa longueur sont plus grosses et moins nombreuses que celles du côté gauche; elles sont peu prolongées en dehors, et leur sommet est teint en jaune-orangé. Le bord de l'échancrure antérieure est ordinairement d'un beau jaune.

Cette petite coquille, assez rare dans les collections, provient, à ce qu'il paroît, des mers australes. Les grands individus ont 21 millimètres de longueur.

47. Porcelaine pois. *Cypræa cicercula.*

C. testâ ovato-globosâ, turgidâ, utrinquè rostratâ, granulosâ, albâ aut pallidè fulvâ; lineâ dorsali impressâ; rimâ perangustâ.

Cypræa cicercula. Lin. Gmel. *pag.* 3419. *n°.* 98.

Lister, *Conch. tab.* 710. *fig.* 60.

Bonanni, *Recr. fig.* 243. *ampliata.*

Rumph. *Mus. tab.* 39. *fig. k.*

Petiv. *Amb. tab.* 16. *fig.* 21.

Born, *Mus. tab.* 8. *fig.* 19.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 24. *fig.* 243. 244.

Encycl. *pl.* 355. *fig.* 1. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 397. *n°.* 49.

Cypræa cicercula. Ibid. *Ann. pag.* 99 *n°.* 49.

Cette Porcelaine, d'une forme singulière, établit un passage bien évident avec les Ovules; elle est ovale, très-globuleuse, presqu'aussi convexe en dessous qu'en dessus; elle est partout d'une couleur uniforme, tantôt blanche, tantôt d'un jaune très-pâle, et quelquefois légèrement fauve. Sa surface extérieure est divisée en deux parties presque égales par une ligne dorsale, longitudinale, fort étroite et légèrement enfoncée; tout le reste de la surface est finement et irrégulièrement chagriné. En dessous, cette coquille est très-convexe, et son ouverture submédiane est extrêmement étroite; elle se prolonge à chaque extrémité en un canal court et cylindracé, qui, par l'échancrure, est divisé à son extrémité. Les plis de l'ouverture sont très-nombreux, aplatis, et prolongés de chaque côté dans presque toute la largeur des bords.

Cette petite coquille, assez rare dans les collections, vient de l'Océan indien. Sa longueur est de 20 millim.

48. Porcelaine aselle. *Cypræa asellus.*

C. testâ ovato-oblongâ, albâ; zonis tribus fusco-nigris; extremitatibus lateribusque immaculatis; aperturâ dentibus inæqualibus.

Cypræa asellus. Lin. Gmel. *pag.* 3411. *n°.* 56.

Lister, *Conch. tab.* 666. *fig.* 10.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 236.

Rumph. *Mus. tab.* 39. *fig. m.*

Petiv. *Gaz. tab.* 99. *fig.* 11; et *Amb. tab.* 16. *fig.* 18.

Gualt. *Test. tab.* 15. *fig. m. cc. dd.*

Dargenv. *Conch. pl.* 18. *fig.* T.

Favanne, *Conch. pl.* 29. *fig. p.*

Adans. *Sénég. pl.* 5. *fig. h.*

Knorr, *Vergn. tom.* 4. *tab.* 25. *fig.* 3.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 27. *fig.* 280. 281.

Encycl. *pl.* 356. *fig.* 5.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 396. *n°.* 46.

Cypræa asellus. Ibid. *Ann. n°.* 46.

Cette coquille, fort abondamment répandue dans les collections, est très-facile à distinguer de ses congénères; elle est ovale-oblongue, étroite, subcylindracée : à l'extérieur, elle est d'un beau blanc-laiteux, et elle porte sur le dos trois larges zones transverses, parallèles, d'un beau brunnoir; ces zones sont plus larges vers le bord droit que du côté gauche; dans quelques individus elles sont bordées d'une petite linéole jaunâtre. Nous possédons une variété qui paroît très-rare, dans laquelle les zones brunes sont devenues tellement larges qu'elles ne sont séparées entr'elles que par de petites linéoles blanches. En dessous et sur les côtés cette coquille est toute blanche; son ouverture est fort étroite, non dilatée à la base; les plis sont très-fins, serrés et peu prolongés en dehors.

Cette petite coquille, que l'on nomme vulgairement le Zèbre, ou le petit Ane, provient de l'Océan asiatique. Sa longueur est de 20 millim.

49. Porcelaine poraire. *Cypræa poraria.*

C. testâ ovatâ, fulvâ; punctis ocellisque ceruleo-fusco circumvallatis; lateribus ventreque incarnato-purpureis immaculatis.

An Cypræa poraria? Lin. *Syst. nat. tom.* 2. *pag.* 1180. *n°.* 363.

Born, *Mus. tab.* 8. *fig.* 16.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 24. *fig.* 237. 238.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 395. *n°.* 44.

Cypræa poraria. Ibid. *Ann. n°.* 44.

La Porcelaine poraire est une coquille ovale-oblongue, large, peu convexe en dessus, aplatie en dessous, et également atténuée à ses extrémités. En dessus, elle est d'un blanc-vineux assez clair, uniforme, et sur cette couleur sont dispersées irrégulièrement un très-grand nombre de ponctuations qui sont de deux sortes : les unes, simples et blanches; les autres, plus apparentes, consistent en un point blanc entouré d'un petit cercle brunâtre. En dessous, cette coquille est d'un rouge-violacé, quelquefois d'un violet clair passant au blanc vers l'ouverture. Cette ouverture est étroite, foiblement élargie à la base; les plis sont un peu plus fins et plus nombreux du côté gauche que du côté droit, et ils se prolongent assez loin sur les bords. Les échancrures sont petites, peu profondes, l'antérieure plus large que la postérieure : elles sont bordées en dedans d'une petite zone violette.

Cette petite coquille provient, d'après Lamarck, des mers du Sénégal; elle se trouve aussi dans l'Océan austral, d'où elle a été rapportée par MM. Quoy et Gaymard. Sa longueur est de 22 millim.

PORCELLANA.

Klein, dans son *Tent. method. ostrac. page* 83, a donné ce nom latin aux coquilles du genre Porcelaine, auquel on a substitué depuis celui de *Cypræa*, généralement adopté. (*Voyez* Porcelaine.) Adanson, dans son *Voyage au Sénégal*, avoit donné le nom de Porcelaine, *Porcellana*, à un genre qui contient à la fois les Marginelles et les Olives; et il donnoit le nom de Pucelage, *Cypræa*, au genre Porcelaine actuel. Ce genre *Porcellana* d'Adanson n'a point été admis dans son intégrité. *Voyez* Marginelle et Olive.

PORODRAGUE. *Porodragus.*

Montfort, dans le premier volume de sa *Conchyliologie systématique*, propose ce genre pour celles des Bélemnites qui sont lancéolées. Il n'a point été adopté. *Voyez* Bélemnite.

PORON.

Adanson nomme ainsi, dans son *Voyage au Sénégal, pl.* 17, *fig.* 9, une très-petite coquille bivalve, qui appartient vraisemblablement au genre Vénus, mais que l'on ne peut sûrement déterminer, parce qu'elle est mal figurée et incomplétement décrite.

PORPHYRE.

On appeloit autrefois de cette manière une des belles espèces du genre Olive, que l'on nomme aussi *Olive de Panama;* c'est le *Voluta porphyria* Lin., *Oliva porphyria.* Lamk. *Voyez* Olive.

PORTE-PLUMET.

Geoffroy, dans sa *Conchyliologie des environs de Paris*, a donné ce nom à l'animal de la *Valvée*, parce qu'il porte sa branchie exsertile, et en forme d'arbuscule, en dehors de la cavité branchiale. *Voyez* Valvée.

POSIDONIE. *Posidonia.*

Ce genre a été établi pour des corps singuliers fossiles, dans des terrains très-anciens, et que l'on rapprocheroit d'une manière naturelle des Aplysies, si M. Brown n'avoit démontré que ces corps ont le sommet dirigé tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et qu'ils appartiennent par conséquent à une coquille bivalve. Malgré les observations de M. Brown, nous n'adoptons pas, jusqu'à nouvelles recherches, les conclusions qu'il en tire; car si les Posidonies sont des impressions de coquilles cartilagineuses ou submembraneuses, très-aplaties et très-minces, comme celles des Aplysies, il n'y auroit rien d'étonnant que dans leur enfouissement un certain nombre eussent été retournées en quelque sorte, c'est-à-dire que la face convexe seroit devenue concave. Dans ce

cas, on conçoit facilement que l'on peut faire, en ne considérant que la concavité ou la convexité de la coquille, une coquille paire ou bivalve d'un corps qui doit son origine à un Mollusque céphalé. Cette incertitude, relative au genre Posidonie, nous a empêché de l'admettre, quant à présent, parmi les Mollusques bivalves, comme l'a fait M. Rang.

POTAMIDE.

M. Brongniart a institué ce genre dans sa *Description zoologique des environs de Paris*, pour y ranger celles des espèces de Cérites que l'on trouve assez constamment associées aux coquilles d'eau douce et qui semblent avoir vécu avec elles; mais comme ces coquilles ne présentent aucun caractère qui les distingue d'une manière fondamentale des Cérites, nous pensons que le genre de M. Brongniart ne peut être admis qu'à titre de section dans le genre Cérite. *Voyez* ce mot.

POTAMOPHILE.

M. Sowerby, dans son *Genera*, a proposé de substituer ce nom à celui de Galathée, que Lamarck avoit donné à un beau genre de coquilles bivalves: c'est parce qu'il existe déjà un genre Galathée parmi les Crustacés, que le zoologiste anglais a proposé un nom nouveau pour éviter toute confusion; mais cette confusion n'ayant jamais eu lieu depuis que ces deux genres de deux classes si différentes portent le même nom, il y auroit peut-être quelque inconvénient, après une longue habitude, de changer l'un d'eux. *Voyez* Galathée.

POTAN.

C'est ainsi qu'Adanson nomme une coquille de son genre *Peribolus*, coquille qui en réalité n'est autre chose qu'une Porcelaine encore jeune. *Voyez* Porcelaine.

POUCHET.

Le Pouchet d'Adanson (*Voyage au Sénégal*, *pl.* 1. *fig.* 2) est une jolie coquille du genre Hélice, à laquelle les auteurs ont conservé le nom que lui a donné Adanson. *Voyez* Hélice.

POULE ou POULETTE.

Les conchyliologues du siècle dernier donnoient ce nom à la plupart des Térébratules, soit vivantes, soit fossiles. *Voyez* Térébratule.

POULE SULTANE.

Nom par lequel on désigne, dans le commerce, une très-belle espèce de coquille terrestre fort rare et fort recherchée, qui est le *Bulimus gallina sultana* de Chemnitz et des auteurs. *Voy.* Bulime.

POULPE. *Octopus.*

Ce genre est de ceux dont la connoissance remonte à une haute antiquité, puisqu'Aristote l'a mentionné d'une manière toute particulière: ce père de la science en a fait une histoire assez complète, et il est entré dans des détails anatomiques tellement exacts que les naturalistes plus modernes ont eu peu à y ajouter. Nous devons observer que parmi les animaux, ceux qui ont été le mieux connus autrefois sont ceux qui, par leur forme bizarre et particulière, leurs propriétés et leur abondance réunissoient toutes les qualités convenables pour exciter la curiosité. Pendant long-temps on se contenta de copier Aristote, et ce ne fut guère qu'au renouvellement des lettres que l'on commença à ajouter quelques faits nouveaux. Rondelet distingua très-bien les Sèches, les Calmars et les Poulpes; ce fut lui, le premier, qui imposa à ces animaux le nom de Poulpe qu'on leur a restitué dans ces derniers temps: cet auteur distingue aussi le Poulpe de l'Argonaute, ce qu'Aristote avoit fait avant lui. Aldrovande le compilateur, Jonston son abréviateur, et d'autres, se contentèrent de ce qui étoit connu. On peut donc dire que ce fut Swamerdam le premier qui donna des détails nouveaux sur l'anatomie de la Sèche. Ce fut dans son ouvrage si célèbre, *Biblia naturæ*, que parurent les observations de ce grand anatomiste; il commit cependant plus d'une erreur. Monro d'abord, dans sa *Physiologie des Poissons*, en rectifia plusieurs; Scarpa rétablit aussi quelques faits mal observés sur les nerfs et l'organe de l'ouïe; Tilésius, dans deux mémoires fort étendus, mais dans lesquels, comme l'observe très-bien M. Cuvier, il s'est introduit des erreurs, a donné des détails sur la structure de l'os et l'arrangement des nerfs de la Sèche. Jusque là les anatomistes s'étoient occupés seulement de la Sèche et du Calmar; M. Cuvier fut le premier qui, dans l'étude des Céphalopodes, prit le Poulpe comme type et en donna une excellente anatomie dans les *Annales du Muséum*. Depuis cette époque, nous ne connoissons aucun travail qui ait eu le même sujet.

Aristote avoit nettement séparé les animaux mous sans coquille extérieure de ceux qui sont couverts de coquille; les Céphalopodes et d'autres animaux limaciformes y furent compris. Cet arrangement fut généralement imité long-temps même après le renouvellement des lettres, puisqu'il se retrouve encore dans les ouvrages de Linné et de Bruguière; ce fut donc M. Cuvier le premier qui réunit sous le nom de Mollusques des types d'organisation qu'on ne pouvoit plus séparer à l'avenir. Linné avoit cru pouvoir s'abstenir d'admettre les divisions indiquées par Aristote; il fit un grand genre Sèche, dans lequel sont compris tous les Céphalopodes nus; mais, entraîné par la présence de la coquille de l'Argonaute, il plaça des animaux semblables dans deux classes

différentes. Bruguière, si judicieux, ne sentit pas cela sans doute; il laissa subsister cette faute de classification dans toute son intégrité, et conserva le genre Sépia tel que Linné l'avoit donné. M. Cuvier, comme nous l'avons dit, rassembla dans un même cadre tous les vrais Mollusques, mais suivant trop le système de Linné dans son tableau élémentaire, laissa les Calmars dans le même genre que les Sèches et en sépara les Poulpes, qu'il rapprocha des Argonautes et des Nautiles, ce que personne n'avoit fait avant lui. Lamarck ne suivit pas d'abord un aussi bon exemple dans son *Système des Animaux sans vertèbres,* il sépara en genres les trois divisions d'Aristote; mais tout en les réunissant aux Mollusques, il les place à la tête des Mollusques non céphalopodes ou limaciformes, les éloignant des Nautiles et des Argonautes par toute la série des coquilles univalves. Il est vrai que le beau mémoire de M. Cuvier n'avoit point encore paru, il ne fut publié que l'année suivante. Un travail aussi important ne pouvoit manquer de porter son heureuse influence dans l'esprit des classificateurs. Lamarck, un des premiers, en profita dans sa *Philosophie zoologique.* L'arrangement des Céphalopodes fut établi sur de bons principes, et les Argonautes y furent placés non loin des Poulpes, qui font partie des trois genres dont se compose la famille des Sépiacés. Montfort, dans le *Buffon de Sonnini,* avoit déjà, à l'imitation de M. Cuvier, opéré ce rapprochement, que personne par la suite ne contesta plus. Le genre Poulpe resta donc caractérisé d'après M. Cuvier et Lamarck. Ce ne fut que dans ces derniers temps que M. Leach proposa de faire un genre à part, déjà indiqué par Aristote et par Rondelet, pour les espèces qui n'ont qu'un seul rang de ventouses, telles que l'*Octopus moschatus.* Ce genre ne fut point adopté. M. Rafinesque, dans son petit *Traité de Somiologie,* proposa un genre Ocythoé pour les espèces qui ont deux bras palmés à l'extrémité. M. de Blainville s'aperçut le premier que ce genre avoit été fait sur le Poulpe de l'Argonaute trouvé sans coquille. Après un examen très-approfondi, M. de Blainville, dans un mémoire d'un haut intérêt, combattit l'opinion généralement reçue, que le Poulpe que l'on trouve dans la coquille de l'Argonaute en fût le véritable constructeur. Nous avons présenté aux articles ARGONAUTE et CÉPHALOPODES la discussion qui s'est élevée à ce sujet dans tous ses détails. Nous y renvoyons.

Dans son *Traité de Malacologie,* M. de Blainville divisa, comme nous l'avons vu, les Céphalopodes en deux familles, dont la première, sous le nom d'Octocères, ne contient que le seul genre Poulpe, divisé en trois sections. La première, pour les Poulpes proprements dits; la seconde, pour les Elédons, qui n'ont qu'un seul rang de ventouses sur les bras; et la troisième, pour les Ocythoés de Rafinesque, qui ont les deux bras supérieurs largement palmés. L'arrangement de M. Latreille (*Fam. nat. du Regne anim.*) est fort différent de celui de M. de Blainville; il divise les Octopodes en deux familles, d'après la présence ou l'absence d'une coquille. Dans la première se trouvent les genres Poulpe, Elédon et Léachie; dans la seconde, on voit avec étonnement les trois genres Ocythoé, Argonaute et Bellérophe. Il faut se souvenir que les genres Ocythoé et Argonaute sont les mêmes, et que le genre Bellérophe se rapproche des Atlantes bien plus que des Argonautes. Cette seconde famille est donc entièrement à réformer et même à supprimer. A l'égard des Céphalopodes qui nous occupent, M. Cuvier a proposé fort peu de changemens dans leurs rapports. Dans la seconde édition du *Règne animal,* les Poulpes sont toujours considérés comme sous-genres des Sèches, et à côté d'eux on trouve les Elédons, les Argonautes et les Bellérophes, puis les différens démembremens de la famille des Décapodes des auteurs. Tel est l'état actuel de la classification relativement aux Poulpes et à quelques-uns des genres qui en ont été retirés.

Les Poulpes sont des animaux d'une forme singulière, formés de deux parties bien distinctes: l'une, postérieure, a la forme d'un sac ou d'une bourse; tandis que l'autre, antérieure, formée principalement par la tête, est terminée par huit lanières charnues, auxquelles on a donné le nom de pieds ou de bras. Ces deux parties sont réunies par une espèce de col étranglé, fort court; les bras sont disposés autour de la tête en rayons réguliers; une membrane plus ou moins large les réunit à la base. Ces bras, dans les Poulpes proprement dits, sont garnis dans toute leur longueur d'un double rang de ventouses, sur la structure desquelles nous reviendrons plus tard. Au centre des bras se trouve l'ouverture bucale, armée de deux dents en forme de bec, comparable à celui d'un perroquet: la peau qui revêt les Poulpes est toujours molle, presque toujours rougeâtre, lisse, peu épaisse et assez semblable aux membranes muqueuses des vertébrés. Le corps de l'animal, ou ce que l'on appelle plus ordinairement le sac, est partagé en deux parties: l'une qui contient la masse des viscères, et l'autre qui est largement ouverte au fluide ambiant et qui représente la cavité branchiale des autres Mollusques.

M. Cuvier, dans le mémoire que nous avons cité de lui sur les Céphalopodes, a donné des détails très-étendus sur l'anatomie des Poulpes en particulier. Ce travail, le plus complet qui ait été publié jusqu'à présent, doit être consulté par les personnes qui veulent se faire une idée exacte de la structure de ces animaux. Obligé comme nous le sommes de réduire l'étendue des articles de ce Dictionnaire, nous renvoyons à l'ouvrage de M. Cuvier et à ce que nous disons en général à l'article SÈCHE.

POURPRE. *Purpura.*

Genre établi par Lamarck (*Hist. des Animaux sans vertebres, tom. 7. pag.* 235) aux dépens des Buccins et des Rochers, et caractérisé de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille ovale, soit mutique, soit tuberculeuse ou anguleuse; ouverture dilatée, se terminant inférieurement en une échancrure oblique, subcanaliculée; columelle aplatie, finissant en pointe à sa base.

La coquille des Pourpres se distingue essentiellement de celles de plusieurs des genres voisins par l'existence d'un canal à la base de l'ouverture; mais ce canal est très-court, et il conduit naturellement à ce qu'on observe dans les Harpes, les Buccins, &c., dans lesquels il a complétement disparu. Adanson (*Voyage au Sénégal, pag.* 100, *pl.* 7. *fig.* 1) a décrit, sous le nom de *Sakem*, l'animal de la Pourpre hémastome. Il nous apprend que la tête de l'animal qui remplit la coquille est petite, eu égard au reste du corps; elle est cylindrique, de longueur et de largeur presque égales; de son extrémité, qui paroît comme échancrée et creusée en arc, sortent deux tentacules épais, de figure conique et près de deux fois plus longs qu'elle. Ces tentacules sont renflés considérablement depuis leur racine jusqu'au milieu et coupés en dessous par un sillon qui en parcourt la longueur. C'est sur ces appendices que les yeux sont placés, au milieu de leur longueur & à leur côté externe; ils sont noirs, fort petits et semblables à deux points qui ne saillent point audehors. La bouche se fait reconnoître par un petit trou ovale, ouvert transversalement au-dessous de la tête, vers son milieu. Il y a apparence qu'elle renferme une trompe ou une langue en forme de tuyau. Le manteau consiste en une membrane peu épaisse, tapissant les parois intérieures de la coquille, sans s'étendre au-dehors. Ce manteau est ondulé et comme légèrement frisé sur les bords; à sa partie antérieure, il se replie en un tuyau qui sort par l'échancrure de la coquille, se déjette à gauche, et atteint en longueur le sixième de la coquille. Le pied est un gros muscle elliptique, obtus à ses extrémités, une fois plus long que large et près de moitié plus court que la coquille. On remarque en dessous deux sillons, dont l'un traverse son extrémité antérieure, pendant que l'autre parcourt sa longueur en croisant le premier à angle droit; le reste de sa surface est encore coupé d'un nombre infini de petits sillons longitudinaux. Lorsque l'animal marche, ce pied cache la tête en dessous et une partie des tentacules. Un opercule mince et cartilagineux est attaché entre le manteau et le pied de l'animal, un peu au dessus du milieu de sa longueur : il a la forme d'une demi-lune : sa longueur est double de sa largeur et une fois moindre que celle de l'ouverture de la coquille; il la bouche cependant très-exactement en rentrant avec l'animal jusqu'au milieu de la première spire, qui se trouve beaucoup rétrécie dans cet endroit. Sa surface est lisse, d'un brun-noir, et marquée de cinq sillons légèrement creusés en arc, dont les cornes sont tournées en haut. Adanson ajoute à cette description extérieure bien complète, que les sexes sont bien distincts.

M. de Blainville a aussi décrit l'animal des Pourpres, sa description s'accorde avec celle d'Adanson : de plus, il parle des branchies, qui sont au nombre de deux, pectiniformes, presque parallèles, la droite plus grande que la gauche. Le nom de Pourpre, appliqué par Lamarck à un genre distinct, avoit été employé antérieurement par un grand nombre d'auteurs, et surtout par ceux de l'antiquité, pour désigner certaines coquilles qui fournissoient des couleurs plus ou moins rouges. Tout le monde a entendu parler de la pourpre des Anciens et du coquillage qui la fournissoit. Cette espèce de coquille, qu'on croit avoir retrouvée, n'appartient pas au genre Pourpre de Lamarck, mais à celui de Rocher (*voyez* ce mot); c'est probablement le *Murex brandaris*. Quoi qu'il en soit, plusieurs espèces du genre Pourpre de Lamarck sont pourvues d'un appareil qui sécrète une liqueur colorante dont on ne paroît tirer aucun usage important.

Les Pourpres se distinguent essentiellement des autres coquilles buccinoïdes, en ce qu'elles ont une échancrure terminale ordinairement étroite et fort courte; elles se distinguent encore par la forme de la columelle, qui est ordinairement arquée dans sa longueur et aplatie à sa base. Ces caractères sont suffisans pour que l'on ne confonde jamais les véritables Pourpres avec certaines espèces de Buccins, de Fuseaux ou de Pyrules à queue courte. Dans ces genres, en effet, les coquilles se terminent par un véritable canal constamment dépourvu de l'échancrure terminale, et n'ayant d'ailleurs presque jamais cet aplatissement columellaire si caractéristique du genre qui nous occupe. Ainsi, quelle que soit la forme d'une coquille, elle ne peut entrer dans le genre Pourpre, si elle est canaliculée. On reconnoit une coquille canaliculée, lorsqu'en la plaçant devant soi, on n'aperçoit au-dehors aucune trace d'échancrure. Nous revenons sur ces caractères, parce qu'il y a quelques personnes qui croient pouvoir introduire parmi les Pourpres un assez grand nombre de coquilles buccinoïdes non échancrées, à columelle arrondie, et ne présentant, par conséquent, aucun des caractères fondamentaux du genre Pourpre. Elles fondent leur opinion sur ce que, dans quelques-unes des coquilles dont nous venons de parler, on a trouvé des opercules identiquo-

ment semblables à ceux des véritables Pourpres. Non-seulement nous n'avons pas eu occasion de vérifier ce fait, mais nous dirons que les opercules de certains genres se rapprochent singulièrement, et que l'on aura pu confondre des choses qu'un examen plus approfondi auroit fait distinguer.

A côté des Pourpres, Lamarck a placé dans sa méthode plusieurs genres qui en sont très-voisins, et que quelques zoologistes n'avoient mentionnés qu'à titre de sous-genres : tels sont entre autres les Concholépas et les Monocéros. Ces coquilles ont en effet, quant à leurs caractères fondamentaux, l'analogie la plus grande avec les Pourpres véritables. Dans le jeune âge, le Concholépas a une petite échancrure à la base de la columelle comme dans les Pourpres ; il ne diffère de celle-ci que par son bord gauche, largement étalé. Dans les Monocéros, il n'y a de différence avec les Pourpres que par la dent pointue qui est située à l'extrémité antérieure du bord droit. Les Ricinules diffèrent davantage des Pourpres que les deux genres précédens ; mais il faut les juger lorsqu'elles n'ont pas acquis toute leur épaisseur, et que la columelle n'est pas encore chargée de plis plus ou moins nombreux qui la renflent dans le milieu. Ces coquilles diffèrent encore en ce que le bord droit est muni dans sa longueur, et surtout dans le milieu, d'un large bourrelet intérieur dentelé. L'ouverture prend alors la forme d'une fente longitudinale plus ou moins contournée, dans laquelle on a peine à concevoir, de la part de l'animal, l'introduction d'un opercule comparable à celui des Pourpres Malgré cela, on voit combien les Ricinules ont de rapports avec les Pourpres, non-seulement par leur ressemblance dans le jeune âge, mais encore par des passages insensibles qui ne permettent pas de trancher d'une manière bien nette et bien certaine entre les deux genres.

Conçu d'après un ensemble de caractères, le genre Pourpre peut rassembler aujourd'hui les genres Ricinule, Licorne et Concholépas, à titre de sous-division. On pourroit encore, pour faciliter la recherche des nombreuses espèces, ajouter une quatrième division pour celles des espèces qui ont la columelle moins aplatie, l'échancrure plus large, et qui forment ainsi le passage des Pourpres aux Buccins.

Il est assez difficile de déterminer l'ordre dans lequel on doit placer les sections. On voit en effet que si les Concholépas se lient aux Pourpres proprement dites par les *Purpura planospira* et *neritoides*, les Ricinules s'y joignent également par les *Purpura histrix, mancinella,* etc., qui ont des dentelures plus ou moins fortes sur le bord droit, et quelquefois un simple renflement sur le gauche : d'un autre côté, les *Monocéros* forment une section très-tranchée, qui ne présente dans le caractère exceptionnel aucune transition vers les Pourpres proprement dites. On pourroit, pour concilier le plus grand nombre des caractères, commencer par le Concholépas, puis les Pourpres proprement dites ; faire suivre les Ricinules, ensuite les Licornes, et enfin les Pourpres buccinoïdes.

Lamarck ne comptoit dans son genre Pourpre qu'une cinquantaine d'espèces, parmi lesquelles plusieurs devoient être reportées parmi les Buccins. Aujourd'hui, ce qui en est connu dans les collections s'élève à plus du double, sans y comprendre celles des espèces réparties entre les genres Concholépas, Licorne et Ricinule. Dans le premier volume de ce Dictionnaire, Bruguière a confondu dans son genre Buccin un assez grand nombre de véritables Pourpres ; nous renverrons le lecteur aux excellentes descriptions qu'il en a données, après en avoir complété la synonymie. Comme, dès le commencement de nos travaux pour cet ouvrage, nous avons admis ceux des genres de Lamarck que nous confondrions actuellement parmi les Pourpres, et qu'il a été traité de ces genres aux articles qui les concernent en particulier, nous ne donnerons ici la description que des Pourpres proprement dites, telles que Lamarck les avoit comprises.

1. Pourpre persique. *Purpura persica.*

P. testâ ovatâ, transversìm sulcatâ, asperiusculâ, fusco-nigricante; sulcis obsoletè asperatis, albo maculatis ; spirâ brevi ; aperturâ patulâ ; columellâ luteâ, medio longitudinaliter excavatâ ; labro margine interiore sulcato, nigricante et intùs albo, lineis luteis picto.

Buccinum persicum. Lin. Gmel. *pag.* 3482. *n°.* 49.

Lister, *Conch. tab.* 987. *fig.* 46.

Rumph. *Mus. tab.* 27. *fig. e.*

Petiv. *Amb. tab.* 12. *fig.* 7.

Gualt. *Test. tab.* 51. *fig. h. l.*

Dargenv. *Conch. pl.* 17. *fig. e.*

Favanne, *Conch. pl.* 27. *fig. d* 2.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 72. *fig.* 10. 11.

Knorr, *Vergn. tom.* 3. *tab.* 2. *fig.* 5.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 69. *fig.* 760.

Buccinum hauritorium. Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 152. *fig.* 1449. 1450.

Buccinum haustorium. Gmel. *pag.* 3498. *n°.* 175.

Purpura persica. Encycl. *pl.* 397. *fig.* 1. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 235. *n°.* 1.

De Blainv. *Malac. pag.* 412. *pl.* 24. *fig.* 7.

Cette coquille, assez commune, est l'une des

plus grandes des Pourpres proprement dites; elle est ovale, renflée dans le milieu et atténuée à ses extrémités; elle est très-convexe en dessus et fort aplatie du coté de l'ouverture. Sa spire est courte, formée de cinq à six tours étroits, peu convexes, à suture linéaire, peu visible; le dernier tour est très-ample et orné dans toute sa longueur de fines stries transverses, très-régulières et fort multipliées, d'un blanc-jaunâtre sur un fond d'un brun-marron foncé. Outre ces stries, on remarque ordinairement six petits cordons tranverses, largement espacés, formés de taches blanches, oblongues et quadrangulaires, alternant avec d'autres taches semblables, d'un brun presque noir. L'ouverture est fort grande, subsemi-lunaire; elle est à l'intérieur d'un blanc-roussâtre, et ornée dans toute l'étendue de la lèvre droite de fines linéoles transverses, non saillantes, d'un rouge-orangé assez foncé. Le bord droit est un peu épaissi à l'intérieur; son extrémité est brune, tranchante et finement plissée; son extrémité postérieure est faiblement séparée de la columelle par une échancrure assez large et peu profonde. La columelle est large et aplatie; elle est arrondie dans le milieu, mince et tranchante à son extrémité antérieure; son bord interne est d'un beau jaune-orangé dans toute sa longueur, elle est blanchâtre dans le reste de sa surface. L'échancrure terminale est petite, étroite et triangulaire, lorsqu'on la regarde du côté du dos.

La Pourpre persique est une coquille assez commune, qui vient de l'Océan des Grandes-Indes. Elle a 80 millim. de longueur et 60 de largeur.

2. Pourpre tachetée. *Purpura Rudolphi.*

P. testâ ovatâ, transversim sulcatâ, nodulosâ, fusco-nigricante, albo maculatâ; anfractibus superne angulato-nodosis; spirâ exsertiusculâ; columellâ luteâ.

Lister, *Conch. tab.* 987. *fig.* 47.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 72. *fig.* 12—16.

Knorr, *Vergn. tab.* 3. *fig.* 4.

Favanne, *Conch. pl.* 27. *fig. d.* 3.

Buccinum Rudolphi. Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 154. *fig.* 1467. 1468.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 235. *n°.* 2.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec la précédente, à tel point que quelques auteurs l'ont prise pour une variété. Nous n'admettons pas cette opinion, et en cela nous sommes d'accord avec la plupart des conchyliologues modernes. Cette coquille est ovale, ventrue, pointue à ses extrémités; sa spire, un peu plus alongée proportionnellement que dans d'autres espèces, est formée de six tours, dont les cinq premiers sont [illegible] dans le milieu; le dernier tour,

est très-grand, il est finement strié en travers. Les stries sont enfoncées, régulièrement espacées, et un peu plus pâles que le reste de la surface, qui est d'un brun-marron, grisâtre, souvent entremêlé de fascies longitudinales, irrégulières, d'un blanc-jaunâtre. Sur cette surface extérieure du dernier tour se voient très-distinctement cinq à six rubans assez larges, très-espacés, légèrement saillans, ornés de taches quadrangulaires plus ou moins longues, blanches, alternant avec d'autres taches semblables, d'un brun très-foncé. L'ouverture est proportionnellement plus petite que dans l'espèce qui précède, et les linéoles rouges de l'intérieur sont moins nombreuses; les plis du bord droit sont plus larges. La columelle est arquée dans sa longueur, un peu arrondie dans le milieu, très-aplatie et tranchante à sa base; elle est d'un jaune-orangé très-pâle, et recouvre à peine une petite échancrure terminale, triangulaire.

Cette coquille, plus rare que la précédente, est ordinairement d'un plus petit volume; elle est longue de 60 millim. Elle vit dans l'Océan indien.

3. Pourpre antique. *Purpura patula.*

P. testâ ovatâ, transversim sulcatâ, tuberculato-nodosâ, rufo-nigricante; spirâ breviusculâ; aperturâ patulâ; columellâ luteâ, rufescente; labro intus albido; limbo sulcato.

Buccinum patulum. Lin. Gmel. *pag.* 3485. *n°.* 51.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 368.

Lister, *Conch. tab.* 989 *fig.* 49.

Petiv. *Gaz. tab.* 152. *fig. h.*

Dargenv. *Conch. pl.* 17. *fig.* 3.

Favanne, *Conch. pl.* 27. *fig. d.* 4.

Adans. *Sénég. pl.* 7. *fig.* 3. le Pakel.

Knorr, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 24. *fig.* 1.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 69. *fig.* 758. 759.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 236. *n°.* 3.

Schubert et Wagner, *dern. Suppl. à Chemnitz, pl.* 233. *fig.* 4087. 4088.

Coquille fort remarquable par la forme de son ouverture et par les tubercules nombreux dont elle est ornée au-dehors. Elle est ovalaire, oblongue, déprimée, à spire courte et pointue, formée de cinq à six tours convexes, étroits, à suture simple et peu apparente. Le dernier tour est beaucoup plus grand que tous les autres; il est généralement peu épais, chargé à l'extérieur de stries nombreuses que l'on aperçoit facilement entre cinq ou six rangées transverses de tubercules coniques et pointus, espacés inégalement. La couleur de cette coquille est d'un brun assez foncé,

foncé, très-irrégulièrement marbré de taches nuageuses, d'un blanc-jaunâtre ou grisâtre. L'ouverture est très-ample, ovale-oblongue, d'un blanc-bleuâtre ou grisâtre à l'intérieur; le bord droit est mince, tranchant et finement plissé dans toute sa longueur: le bord columellaire est arqué dans toute sa longueur; il présente en dehors une surface plane, inclinée vers l'ouverture, terminée en dedans par un bord mince et tranchant. Cette columelle est très-pointue à la base, et elle recouvre à peine une petite échancrure triangulaire, que l'on n'aperçoit que foiblement au-dehors. Cette columelle est d'un jaune-orangé dans toute sa longueur.

Cette coquille, très-commune dans les collections, se trouve principalement dans l'Océan atlantique et au Sénégal. Lamarck la cite dans la Méditerranée, mais nous ne connoissons jusqu'à présent aucune observation qui justifie cette citation. La longueur des grands individus est de 70 à 80 millim.

4. Pourpre columellaire. *Purpura columellaris.*

P. testâ ovatâ, crassâ, transversìm rugosâ et striatâ, rufescente; spirâ brevi; columellâ planâ, uniplicatâ; labro crassissimo, dentibus validis intùs muricato.

Encycl. *pl.* 398. *fig.* 3. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 236. *n°.* 4.

Schubert et Wagner, *dem. Suppl. à Martini, tab.* 232. *fig.* 4079. 4080.

Cette coquille a, quant à sa forme et à ses divers caractères, beaucoup d'analogie avec celle qui précède; on la distingue néanmoins avec facilité en ce qu'elle a constamment le test très-épais et très-solide, et l'ouverture proportionnellement plus petite. Cette coquille est ovale-oblongue, très-convexe en dessus: sa spire, assez longue et pointue, est formée de six tours convexes, assez larges; le dernier, beaucoup plus grand que tous les autres, présente à sa surface huit à dix gros cordons convexes, transverses et assez rapprochés, chargés de tubercules obtus qui deviennent obsolètes dans les vieux individus. Entre chacune de ces côtes transverses se voient deux ou trois stries étroites et peu profondes. La couleur extérieure est d'un brun-marron peu foncé, d'une nuance uniforme. L'ouverture est ovale-oblongue, rétrécie, d'un blanc-jaunâtre à l'intérieur, d'un jaune-orangé sur l'extrémité du bord droit. Celui-ci est très-épais et chargé dans toute sa longueur de gros plis en forme de dent, dont les deux ou trois médians sont bifides. La columelle est arquée dans sa longueur; elle présente, à son extrémité postérieure et externe, une large surface plane qui semble produite par une érosion artificielle; le bord columellaire est épais et obtus dans le milieu, où il présente sur sa tranche une dent obtuse assez large. L'extrémité antérieure de la columelle est très-fortement arquée, très-aplatie et tranchante; elle se termine en pointe à une petite échancrure subtriangulaire, à peine visible du côté du dos.

Cette coquille, beaucoup plus rare que la précédente, vient, à ce qu'il paroît, des mers d'Amérique; sa longueur est de 55 millim.

5. Pourpre cordelée. *Purpura succincta.*

P. testâ ovatâ, crassiusculâ, transversìm striatâ, rugis crassis obtusis elevatis costæformibus cinctâ, griseâ; spiræ anfractibus subintrusis; labro intùs sulcato.

Buccinum succinctum. Martyns, *Conch. tom.* 2. *fig.* 45.

Buccinum orbita. Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 154. *fig.* 1471. 1472.

Gmel. *pag.* 3490. *n°.* 183.

Purpura succincta. Encycl. *pl.* 398. *fig.* 1. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 236. *n°.* 5.

Grande coquille épaisse et solide, qui s'éloigne un peu des pourpres et se rapproche des Buccins; elle est ovale-oblongue, ventrue, sa spire est assez longue, pointue: on y compte cinq à six tours, convexes, assez larges, dont le dernier est beaucoup plus grand que tous les autres; ils sont d'une couleur uniforme, d'un blanc sale, tirant légèrement sur le fauve; leur surface présente un grand nombre de grosses côtes transverses, arrondies, convexes, simples, finement striées en travers, ainsi que les espaces qui sont entre elles. A la partie supérieure des tours, on remarque, dans la plupart des individus, une surface aplatie, en forme de rampe, qui remonte jusqu'au sommet. Les côtes transverses sont en nombre variable; on n'en compte quelquefois que huit sur le dernier tour, et nous avons vu des individus qui en avoient treize. L'ouverture n'est pas très-ample; elle est ovalaire, d'un blanc-jaunâtre en dedans, d'un fauve pâle sur l'extrémité du bord droit. Le bord est plus ou moins épais, selon l'âge des individus; il est régulièrement plissé et festonné dans toute sa longueur. La columelle présente une surface aplatie, très-inclinée en dedans; son bord interne est arrondi dans presque toute sa longueur, il s'amincit vers la base, au-dessus d'une échancrure oblique, triangulaire, fort profonde.

Cette coquille, qui étoit très-rare autrefois dans les collections, y est devenue plus commune depuis qu'elle a été rapportée, par les dernières expéditions scientifiques, des mers de la

Nouvelle-Zélande, où elle habite. Sa longueur est de 70 millim.

6 Pourpre hémastome. *Purpura hæmastoma.*

P. testâ ovato-conicâ, crassiusculâ, transversìm striatâ, nodulosâ, fulvo-rufescente; anfractibus supernè obtuse angulatis, nodulifens; ultimo nodulis quadrifariam seriatis cincto; aperturâ luteo purpurascente; labro intùs sulcato.

Buccinum hæmastoma. Lin. Gmel. *pag.* 3483. *n°.* 52.

Lister, *Conch. tab.* 988. *fig.* 48.

Rumph. *Mus. tab.* 24. *fig.* 5.

Gualt. *Test. tab.* 51. *fig. a.*

Adans. *Sénég. pl.* 7. *fig.* 1. le Sakem.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 101. *fig.* 964. 965.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 238. *n°.* 11.

Coquille ovale-oblongue, atténuée à ses extrémités, épaisse, solide et peu variée de couleur; sa spire, assez longue, conique et pointue, est formée de sept tours peu convexes, à suture simple, quelquefois carenés et tuberculeux dans le milieu : le dernier, beaucoup plus grand que tous les autres, offre vers le tiers postérieur deux rangées distantes de gros tubercules obtus, très-courts; ceux du rang supérieur sont les plus gros. Au-dessous de ces deux rangs de tubercules, on voit trois ou quatre côtes aplaties, transverses et peu saillantes. Dans quelques individus, la première de ces côtes est tuberculeuse; dans d'autres, il n'y en a que deux au lieu de trois, et, dans ce cas, elles sont plus larges. Toute la surface extérieure de la coquille est couverte de stries fines et assez profondes, transverses, régulières, ordinairement brunes ou fauves, sur un fond d'un brun clair ou fauve. L'ouverture est médiocre, ovale-oblongue, d'un beau jaune-orangé, très-intense sur tout son pourtour. La columelle est aplatie à la base seulement; le bord droit est mince, tranchant, dentelé dans toute sa longueur et finement plissé : à l'intérieur, il se joint à l'avant dernier tour, en formant une rigole assez profonde, limitée par un bourrelet intérieur décurrent sur l'avant-dernier tour.

On trouve la Pourpre hémastome non-seulement au Sénégal et dans l'Océan indien, mais aussi dans la Méditerranée, sur les côtes de Sicile.

7. Pourpre bourgeonnée. *Purpura mancinella.*

P. testâ ovato-ventricosâ, crassâ, tuberculis subacutis [illegible] rubris transversìm striatis muricatâ, albo-rubente, spirâ conoideâ; aperturâ flavâ; labro intùs striato; striis rubro coloratis.

Murex mancinella. Lin. Gmel. *pag.* 3538. *n°.* 47.

Rumph. *Mus. tab.* 24. *fig.* 5.

Murex pyrum nodosum sylvestre. Chemn. *Conch. tom.* 11. *tab.* 192. *fig.* 1847. 1848.

Purpura gemmulata. Encycl. *pl.* 397. *fig.* 3. *a. b.*

Var. b.) ***Testâ minore, oblongâ, albido-flavescente; tuberculis gemmiformibus, aurantiis.***

Petiv. *Gaz. tab.* 48. *fig.* 14.

Knorr, *Vergn. tom.* 3. *tab.* 39. *fig.* 6.

Born, *Mus. tab.* 9. *fig.* 19. 20.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 239. *n°.* 12.

Coquille ovale, ventrue, épaisse, très-convexe, à spire courte et pointue, à laquelle on compte six ou sept tours peu convexes, à suture simple et superficielle, et anguleux dans le milieu : cet angle est le plus souvent tuberculeux. Sur le dernier tour, on compte cinq rangées transverses de gros tubercules à base élargie et très-pointus au sommet; ils sont d'un rouge-orangé très-vif à la base et blanchâtre au sommet : cette coloration les fait ressortir sur le fond fauve pâle de la coquille. Entre ces rangées de tubercules, on trouve dans quelques individus des stries fines, quelquefois de petits cordons écailleux, ou un rang intermédiaire de tubercules beaucoup plus petits. L'ouverture est médiocre; elle est ovale-oblongue, blanche en dedans et d'un beau jaune-orangé; dans tout son pourtour, son bord gauche est large, aplati, surtout à la base; le bord droit est épais, tantôt finement linéolé de jaune-orangé, tantôt dentelé; l'extrémité postérieure de l'ouverture est creusée d'une petite gouttière superficielle; sa base offre une échancrure étroite, profonde et fort oblique.

Cette coquille, assez commune dans les collections, vit dans les mers de l'Inde. Les grands individus ont 55 à 60 millim. de longueur.

8. Pourpre néritoïde. *Purpura neritoïdes.*

P. testâ ovato-abbreviatâ, ventricosâ, crassâ, transversìm striatâ, tuberculato-nodosâ, squalide albâ; ultimo anfractu nodis quadriseriatis cincto; spirâ brevissimâ, retusâ; columellâ planâ, medio bipunctatâ; punctis nigris, inæqualibus.

Lister, *Conch. tab.* 990. *fig.* 50.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 174.

Gualt. *Test. tab.* 66. *fig. bb.*

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 100. *fig.* 959. 960.

Murex fucus. Gmel. *pag.* 3538. *n°.* 44.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 240. *n°.* 11.

Martini, dans son grand ouvrage de conchyliologie, a confondu deux espèces bien distinctes sous une seule dénomination. Gmelin et Lamarck, en citant les figures de cet ouvrage, n'ont pas rectifié l'erreur, et l'ont au contraire propagée. En rejetant de la synonymie les figures 961 et 962 de Martini, le reste doit être conservé. La Pourpre néritoïde est fort rare; elle est subglobuleuse, à spire très-courte et obtuse; elle est formée d'un petit nombre de tours étroits et aplatis : le dernier constitue à lui seul presque toute la coquille; il est très-convexe, d'un blanc sale, et présente au-dehors cinq rangs de gros tubercules obtus. Le premier rang est immédiatement au-dessous de la suture; les autres sont distribués à des distances inégales; leurs intervalles sont occupés par des stries fines assez largement espacées. L'ouverture est petite, ovale-oblongue, toute blanche en dedans. La columelle est arquée dans sa longueur; elle est large, très aplatie, tranchante et formant un plan incliné vers l'ouverture. Sur le milieu de cette columelle, il y a deux taches rondes inégales, dont la plus petite est l'antérieure; elles sont d'un brun presque noir; le bord droit est assez mince, obtus; à sa jonction sur l'avant-dernier tour, il est creusé d'une gouttière assez profonde, oblique de droite à gauche et d'avant en arrière.

On ignore d'où vient cette espèce rare; elle a 40 millim. de longueur.

9. Pourpre planospire. *Purpura planospira*

P. testâ obovatâ, ventricosâ, apice retusissimâ, crassâ; costis subacutis distantibus cinctâ, albâ, luteo lineatâ; spirâ planâ; fauce sulcis aurantiis lineata; columellâ medio profundè excavatâ; labro crasso.

Purpura lineata. Encycl. *pl.* 397. *fig.* 5 *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 240. *n°.* 16.

Schubert et Wagner, *dernier Suppl. au Martini, pag.* 143. *pl.* 232. *fig.* 4081. 4082.

Cette espèce est extrêmement rare et l'une des plus précieuses du genre. Elle est des plus remarquables, en ce qu'elle est très-aplatie, que sa spire est tout-à-fait tronquée; ce qui, joint à la forme de l'ouverture, donne à la coquille quelque ressemblance avec les Concholepas. Elle est obronde-ovalaire, très-déprimée, à spire courte, aplatie, quelquefois même un peu enfoncée, à laquelle on ne compte que trois ou quatre tours très-étroits. Le dernier présente en dehors cinq côtes transverses, étroites, carénées et espacées; ces carènes sont peu élevées, simples, et, dans le jeune âge, la seconde et la troisième, qui sont les plus saillantes, sont chargées de gros tubercules. Les interstices des carènes sont striés; les stries sont fines, peu profondes et d'un jaune-fauve sur un fond blanchâtre. En dessous, la coquille est fort singulière. L'ouverture est ovale-oblongue; la columelle est large, aplatie son bord libre est subtranchant, arqué dans sa longueur; à sa partie moyenne et supérieure, la columelle présente une large excavation, dans le milieu de laquelle se voit une petite côte étroite, d'un brun-noir, qui descend obliquement. La base de la columelle, ainsi que le bord droit, dans toute sa longueur, sont ornés d'un grand nombre de linéoles obliques ou transverses, saillantes, d'un rouge-orangé très-intense, qui tranche vivement sur le fond blanc de l'ouverture. L'échancrure de la base est peu profonde, assez large, et à peine recouverte par l'extrémité de la columelle.

On ne connoît pas la patrie de cette coquille; elle est longue de 45 millim.

10. Pourpre couronnée. *Purpura coronata.*

P. testâ ovato-acutâ, ventricosâ, transversè striatâ, tuberculiferâ; anfractibus angulato-tuberculatis; ultimo cinereo, anteriùs tuberculis elongatis rectis coronato; spirâ conicâ, fusco-nigricante; suturis laciniato-crispis; aperturâ lævi, lutescente.

Adans. *Voy. au Sénég. pl.* 7. *fig.* 2. le labarin.

Encycl. *pl.* 397. *fig.* 4.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 241. *n°.* 18.

Coquille ovale-ventrue, à spire presque aussi longue que le dernier tour. Elle est conique, pointue, formée de six à sept tours anguleux dans le milieu, et couronnés sur l'angle d'un rang de tubercules obtus, plus ou moins élevés et ordinairement au nombre de dix ou douze sur chaque tour. Sur le dernier, outre l'angle carénal, qui est placé vers le quart supérieur de la longueur totale, on remarque au-dessous une seconde carène, moins saillante, dont les tubercules sont moins gros. Toute la surface de la coquille est couverte de stries fines et transverses, subécailleuses, ordinairement d'un roux-brun sur un fond blanc. Ce qui rend cette espèce remarquable, ce sont de grandes écailles lamelleuses et relevées qui remplissent l'angle des sutures. L'ouverture est médiocre, ovale-oblongue, rétrécie à la base. La columelle est presque droite, légèrement aplatie, d'un jaune pâle, et ouverte à sa partie inférieure par un ombilic plus ou moins grand, selon les individus. Le bord droit est mince et tranchant, d'un brun-blanchâtre à l'intérieur et finement crénelé dans toute sa longueur. Les crénelures sont ordinairement marquées par autant de petits points bruns. Un sinus assez profond sépare l'extrémité du bord droit de l'avant-dernier tour. L'échancrure de la base est étroite, fort oblique et assez profonde.

Cette coquille, fort commune dans les mers du Sénégal, a 40 millim. de longueur.

11. Pourpre carinifère. *Purpura carinifera.*

P. testâ ovato-acutâ, transversìm striatâ et carinatâ, muricatâ, fulvo-rufescente; carinis tuberculato-muricatis; tuberculis distantibus; aperturâ lævigatâ.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 60. *fig.* 30—32?

An Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 100. *fig.* 951?

Purpura carinata. Schubert et Wagner, *Suppl. au Martini, pag.* 141. *tab.* 232. *fig.* 4078, et *tab.* 233. *fig.* 4091. 4092.

La Pourpre carinifère est une coquille ovale-ventrue, à spire assez longue et pointue, composée de cinq à six tours fortement carénés à leur partie inférieure. La carène est presque continue. Dans le jeune âge, elle se découpe en tubercules pointus ou spiniformes, au nombre de six ou sept sur les derniers tours. Outre cette carène supérieure, le dernier tour en présente une seconde non moins saillante, située sur la partie la plus convexe du dos de la coquille; cette carène est tuberculeuse comme la première. Toute la surface extérieure de cette espèce est chargée de stries fines et serrées, transverses, assez profondes, souvent inégales, qui sont coupées à angle droit par d'autres stries longitudinales moins apparentes et beaucoup plus nombreuses, qui résultent des accroissemens. La base de la coquille est large, relevée en angle assez saillant, qui circonscrit au-dehors la surface demi-circulaire d'un large ombilic, qui est en partie caché par le renversement du bord gauche. L'ouverture est fort oblique, ovalaire, large au sommet, rétrécie à la base. La columelle, arrondie à sa partie supérieure, s'aplatit d'une manière notable à son extrémité antérieure; elle est d'un blanc-jaunâtre, ainsi que le reste de l'ouverture. Le bord droit est dilaté, crénelé, et il présente ordinairement dans sa longueur trois petites échancrures, dont les deux premières correspondent aux deux carènes extérieures. Une échancrure beaucoup plus profonde, très-comparable à celle de certains Pleurotomes, sépare le bord droit du sommet de la columelle. La couleur de cette coquille est peu variable; elle est d'un blanc-jaunâtre ou brunâtre sale, avec quelques taches nuageuses obscures d'une nuance un peu plus foncée.

Cette coquille, assez commune dans les collections, provient, à ce qu'il paroît, de l'Océan atlantique austral. Sa longueur est de 48 millim.

12. Pourpre écailleuse. *Purpura squamosa.*

P. testâ ovato-acutâ, subdecussatâ, scabriusculâ, luteo-castaneâ; striis longitudinalibus, tenuibus; sulcis transversis, acutis, squamuloso-scabris: anfractibus convexis; suturis coarctatis; aperturâ albâ; labro denticulato.

Encycl. *pl.* 398. *fig.* 2. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 242. *n°.* 22.

On pourroit facilement prendre cette Pourpre pour un Buccin, parce que sa columelle est arrondie dans presque toute son étendue et ne s'aplatit sensiblement qu'à la base. Cette coquille est ovale-oblongue, atténuée à ses extrémités. Sa spire est alongée, pointue, formée de six ou sept tours convexes, dont le dernier est un peu plus grand que les autres réunis; ces tours sont assez grossièrement quadrillés par des côtes longitudinales et transverses, inégales et chargées de fines écailles. Les côtes transverses sont les plus constantes; elles persistent sur le dernier tour, sur lequel les côtes longitudinales ont presque complétement disparu pour faire place à de simples ondulations. Entre les côtes transverses se trouvent plusieurs stries inégales, écailleuses, comme les autres, et dont la médiane est ordinairement la plus saillante. L'ouverture est ovale-oblongue, d'un blanc-jaunâtre-corné à l'intérieur. La columelle est arquée dans sa longueur, arrondie, si ce n'est à son extrémité, où elle s'aplatit et devient tranchante. Le bord droit est mince et tranchant; il est finement plissé dans toute son étendue, et une échancrure peu profonde le sépare supérieurement de la columelle. Le canal de la base est étroit, peu profond et très-oblique; il se relève un peu, à la manière de celui des Buccins.

Cette coquille, qui n'est pas commune dans les collections, est longue de 48 millim. Sa patrie est inconnue.

13. Pourpre bicostale. *Purpura bicostalis.*

P. testâ ovato-acutâ, tuberculiferâ, transversìm striatâ, griseâ; strigis longitudinalibus angulato-flexuosis rufo-fuscis pictâ; anfractibus supernè angulatis, tuberculato-coronatis; ultimo biseriatìm tuberculato; labro intùs sulcato.

Encycl. *pl.* 398. *fig.* 5. *a. b.*

Var. b.) *Testâ cinereâ, subimmaculatâ; tuberculis biseriatìm minoribus.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 245 *n°.* 34.

Coquille ovale-oblongue, pointue à ses extrémités, à spire assez longue, conique et pointue, formée de sept tours légèrement convexes et anguleux dans le milieu. Le dernier, plus grand que tous les autres, offre, sur la partie la plus saillante du dos, deux carènes inégales, chargées de tubercules assez nombreux, gros et pointus. Ces carènes sont variables, selon les individus: fort saillantes dans quelques-uns, elles s'effacent

complétement dans d'autres. Toute la surface extérieure de cette espèce est couverte de stries fines et transverses peu profondes, souvent coupées en travers par des stries longitudinales, très-multipliées et irrégulières, qui résultent des accroissemens. Les couleurs de cette coquille sont peu variables; celle qui domine est le gris-blanchâtre, sur lequel on remarque, principalement à la partie supérieure des tours, des ponctuations nombreuses, rangées régulièrement sur les stries transverses. Sur la partie médiane du dernier tour, quelquefois aussi à sa base, se montre une large zone de taches d'un brun foncé, en zigzag, irrégulièrement articulées et d'un brun très-intense. La zone de la base, lorsqu'elle existe, est principalement formée de flammules longitudinales assez régulières. L'ouverture est ovale-oblongue, d'un blanc-jaunâtre à l'intérieur. La columelle, qui est d'un jaune-orangé pâle, est arrondie dans presque toute son étendue, et ne s'aplatit sensiblement qu'à la base, où elle laisse à découvert une échancrure assez large et profonde, très-comparable à celle des Buccins. Le bord droit est mince et tranchant, d'un brun assez foncé, et très-profondément sillonné dans toute sa longueur.

Cette coquille, dont on ignore la patrie, n'est pas très-rare dans les collections. Sa longueur est de 50 millim.

14. Pourpre hérisson. *Purpura hystrix.*

P. testâ obovatâ, ventricosâ, transversìm striatâ, spinosâ, lutescente; spinis longiusculis, canaliculatis, transversìm quadriseriatis; spirâ brevi, acutâ; fauce roseâ; labro margine interiore dentifero.

Murex hystrix. Lin. Gmel. *pag.* 3538. *n°.* 46.

Gualt. *Test. tab.* 28. *fig. r.*

Knorr, *Verg. tom.* 6. *tab.* 24. *fig.* 7.

Regenf. *Conch. tom.* 1. *tab.* 3. *fig.* 32.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 101. *fig.* 974. 975.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 247. *n°.* 41.

Cette coquille fait le passage des Pourpres aux Ricinules. Elle est globuleuse, très-ventrue, à spire courte, composée de cinq à six tours aplatis, très-courts, dont le dernier est beaucoup plus grand que tous les autres; ce dernier tour est très-convexe, et il est hérissé de six rangées transverses, de longues épines squamiformes, subspatulées. Le nombre de ces épines est assez variable, selon les individus; on en compte de sept à neuf pour chaque: dans les intervalles, on remarque dans la plupart des individus quelques stries obsolètes légèrement onduleuses. L'ouverture est petite, ovale-oblongue, plus rétrécie à son extrémité antérieure qu'à la postérieure; elle est teinte d'un beau rose-pourpré. La columelle est droite inférieurement, fortement arquée à son extrémité postérieure; elle est arrondie dans presque toute son étendue, elle s'aplatit seulement à la base, où elle cache en partie un ombilic assez large, circonscrit au-dehors par un angle saillant chargé de longues écailles. Le bord droit est épais; il présente en dehors quatre ou cinq petites digitations qui correspondent aux rangées extérieures de tubercules : à l'intérieur, il est chargé d'un assez grand nombre de dentelures courtes et obtuses. La couleur extérieure de cette coquille est uniformément d'un fauve pâle.

Cette espèce, assez rare, et dont la patrie est inconnue, a 43 millim. de longueur.

15. Pourpre pavillon. *Purpura vexillum.*

P. testâ ovatâ, lævigatâ, nitidâ, rufo-rubente, fasciis fuscis cinctâ; spirâ brevi, obtusâ; aperturâ albâ, basi effusâ; canali brevissimo.

Strombus vexillum. Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 157. *fig.* 1504. 1505.

Gmel. *pag.* 3520. *n°.* 52.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 249. *n°.* 48.

Cette jolie coquille, assez rare, est fort recherchée des amateurs. Elle est ovale-oblongue, rétrécie, à spire courte et pointue, à laquelle on compte quatre tours médiocrement convexes; le dernier est beaucoup plus grand que tous les autres : tous sont très-finement striés en travers; les stries sont tellement fines qu'elles ne peuvent être aperçues qu'avec une forte loupe, et elles sont d'une extrême régularité. A l'extérieur, la couleur est d'un brun-rougeâtre peu intense, sur lequel se dessinent très-nettement sept à huit zones transverses d'un brun beaucoup plus foncé et très-nettement séparées : ces zones sont comparables à celles qui ornent la Volute pavillon-d'orange. L'ouverture est toute blanche, ovale-oblongue, rétrécie à ses extrémités; la columelle est aplatie, surtout à la base, et elle est plus courte que l'extrémité du bord droit : celui-ci est un peu dilaté, assez épais et crénelé dans toute son étendue.

Cette coquille, d'après Lamarck, vient de l'Océan indien. Les grands individus ont 22 millim. de longueur.

POURPRES (Les).

M. de Ferussac, un peu à l'imitation d'Adanson, a formé sous ce nom une famille qui correspond à la presque totalité des Pectinibranches buccinoïdes de M. Cuvier; il y comprend les cinq genres Pourpre, Colombelle, dans une première section; Rocher dans une seconde, et Fuseau et Rostellaire dans une troisième. Chacun de ces genres, et surtout les Pourpres, les Rochers et les Fuseaux, sont divisés en un grand nombre de

sous-genres, au nombre de dix-neuf. Dans les Pourpres se trouvent comme sous-genres : 1°. les Pourpres proprement dites; 2°. les Nasses; 3°. les Tonnes; 4°. les Harpes; 5°. les Casques; 6°. les Cassidaires; 7°. les Struthiolaires; 8°. enfin, les Ricinules. Dans le genre Rocher se trouvent comme premier sous-genre, les Rochers proprement dits; pour le second, les Brontes; pour troisième, le genre Chicoracé de Montfort; pour quatrième, les Ranelles; et pour cinquième, les Tritons. Quant au genre Fuseau, il contient les six sous-genres suivans : Turbinelle, Fasciolaire, Pyrule, Fuseau, Pleurotome et Clavatule.

Il faudroit plus d'espace que nous n'en avons pour examiner dans tous ses détails cette famille des Pourpres de M. de Ferussac : nous ne pensons pas qu'elle soit admissible, et nous ferons remarquer que les genres Nasse et Struthiolaires ne sont point dans leurs rapports naturels, et qu'en général les sous-genres ne sont pas d'une égale valeur, eu égard à l'importance de leurs caractères. Nous avons discuté à l'article Mollusques l'ensemble de la méthode de M. de Ferussac, nous y renvoyons, ainsi qu'aux mots que nous avons cités dans cet article.

PRÉPUCE.

Nom que l'on donnoit autrefois à plusieurs coquilles dont la spire est terminée par un mamelon obtus, comme cela se remarque principalement dans le *Voluta olla, cymbium*, etc., et quelques autres espèces du même genre. *Voyez* Volute.

PRISODONE.

M. Schumacher, ignorant sans doute l'existence du genre Hyrie de Lamarck, lui a donné un nom nouveau qui doit être rejeté, puisqu'il est en double emploi d'un genre établi antérieurement. *Voyez* Hyrie et Mulette.

PROCÉPHALES. *Procephala.*

M. Latreille, dans ses *Familles naturelles du Règne animal*, a donné ce nom à la première famille de son ordre des Ptéropodes mégaptérygiens. Il divise cette famille en deux sections : la première, pour les genres Limacine et Atlante; et la seconde pour les genres Clio, Cléodore et Cymbulie. *Voyez* ces mots et Ptéropodes.

PRODUCTE. *Productus.*

Parmi les genres créés par M. Sowerby, dans son *Mineral conchology*, aux dépens du grand genre Térébratule de Bruguière, celui-ci est, selon nous, le seul admissible, parce qu'il est fondé sur des caractères d'une grande valeur; ces caractères sont bien autrement importans que ceux assignés aux autres démembremens des Térébratules, car ils dénotent des modifications profondes dans l'organisation des animaux. Dans toutes les Térébratules on trouve au sommet de la grande valve une ouverture tantôt arrondie, tantôt triangulaire; cette ouverture donne passage à un tendon au moyen duquel l'animal est invariablement fixé aux corps sous-marins. Dans les Productes cette ouverture n'existant pas, la coquille n'offrant d'ailleurs aucune trace d'adhérence, il est évident que son animal a vécu librement à la manière du plus grand nombre des Mollusques acéphales. Comme cette manière d'être s'éloigne d'une manière assez notable de ce que l'on connoît dans la famille des Brachiopodes, à laquelle ce genre a été constamment rapporté, on auroit pu croire qu'il étoit nécessaire de faire sortir les Productes des rapports généralement adoptés pour les reporter dans une autre famille : c'est en effet ce qu'a fait M. de Ferussac, qui, dans ses *Tableaux systématiques des Mollusques*, a mis le genre qui nous occupe dans la famille des Huîtres, entre les Anomies et les Placunes. Il ne falloit qu'examiner avec quelqu'attention la structure des Productes pour se convaincre que M. de Ferussac ne les avoit pas placés d'une manière convenable.

Depuis le travail de M. Haninghaus, on n'a pu se dispenser de reconnoître l'extrême analogie qui existe, quant à la structure, entre les Productes et certaines Térébratules : ce savant a fait représenter les moules intérieurs de plusieurs espèces de ce genre dans lesquels se voient très-distinctement l'empreinte assez singulière des osselets intérieurs; ces empreintes sont différentes selon les espèces, et on pouvoit présumer *à priori* qu'il devoit en être ainsi, puisque cela a lieu invariablement dans toutes les Térébratules. On ne peut donc, pour aucun motif raisonnable, éloigner les Productes des Brachiopodes, dans lesquels nous pensons qu'ils doivent constituer une famille, aussi bien que les Térébratules et les autres types de ces animaux.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille inéquivalve, quelquefois symétrique, souvent inéquilatérale; valve supérieure operculiforme, plane ou concave, valve inférieure fort grande, à crochet plus ou moins saillant, non perforé; charnière linéaire simple ou subarticulée dans le milieu, le plus souvent droite et transverse, rarement arquée; des apophyses branchues en arbuscule dans l'intérieur des valves.

M. Sowerby, en caractérisant le genre Producte, n'a rien dit de sa charnière; M. Defrance, à l'article Productes du *Dictionnaire des Sciences naturelles*, dit que, plus heureux que M. Sowerby, il a pu examiner cette partie, et qu'il l'a trouvée finement dentelée dans toute sa longueur, à la manière des Arches. Nous avons vu en effet dans quelques espèces que la charnière étoit dentelée, mais ce caractère ne se présentant pas d'une ma-

nière invariable, il nous a paru convenable de ne pas le mentionner.

Les auteurs qui ont parlé du genre Producte depuis qu'il est introduit dans la science sont en petit nombre, et n'avoient point encore discuté sa valeur; c'est pour cette raison sans doute que la plupart d'entr'eux l'ont adopté à la suite des Térébratules et autres genres, tandis que d'autres conchyliologues, et notamment M. de Blainville, ne l'ont admis qu'à titre de sous-genre des Térébratules; mais ces deux opinions méritoient d'être examinées, et on ne pouvoit le faire avec quelque succès qu'après avoir répété un très-grand nombre d'observations sur une collection considérable d'espèces des deux genres. C'est après cet examen que nous avons eu la conviction que l'on ne pouvoit désormais reconnoître que deux genres, fondés comme nous l'avons vu sur des caractères d'une grande valeur. Dans celui-ci sont comprises, sans exceptions, toutes les coquilles térébratuliformes dont le sommet est entier; parmi ces coquilles il y a deux types bien particuliers, dont on fera peut-être plus tard deux genres distincts : dans l'un sont des coquilles symétriques, parfaitement régulières, le plus souvent très-inéquivalves; dans l'autre, les coquilles sont plus ou moins obliques, inéquilatérales, les valves sont plus égales, la supérieure est quelquefois bombée; mais il reste à savoir si cette irrégularité, si ce défaut de symétrie ne sont pas accidentels dans quelques espèces ou leur sont véritablement inhérentes. Nous faisons part ici d'un doute qui résulte de quelques observations d'espèces plus ou moins contournées, selon les couches solides dans lesquelles elles ont été recueillies. Comme les Productes ne se sont encore rencontrés que dans des terrains de transition qui ont subi, pour la plupart, des altérations et des contournemens violens, on peut supposer que, dans certaines circonstances, les corps organisés, renfermés dans une couche tourmentée, ont pu être déformés, sans que cependant ils en montrent des traces très-évidentes, et on concevra que ces traces de déformation ont pu se perdre, puisque ce n'est plus la coquille elle-même que l'on trouve, mais une matière calcaire, cristallisée, qui a rempli le creux qu'elle a laissé. Il est à présumer que les Productes étoient les coquilles des rivages des mers dans lesquelles se sont déposés les terrains de transition, car on les trouve particulièrement sur les points les plus élevés, et sur ceux qui paroissent former la limite des bassins de ces anciennes mers. La plupart de ces coquilles avoient, à ce qu'il paroît, un test mince, fragile, d'une forme assez variable, souvent plus large que long, à bords très-minces, relevés, tranchans, et présentant presque toujours des stries ou des côtes longitudinales, tantôt simples, quelquefois treillissées par des lames ou des stries transverses. Le nombre des Productes connus jusqu'à présent est beaucoup moins considérable que celui des Térébratules; il est à présumer que la proportion dans ce nombre sera toujours à peu près la même, parce que les Productes sont propres à une petite partie des terrains qui constituent la surface terrestre, tandis que les Térébratules se trouvent non-seulement dans ces mêmes terrains, mais encore, sans exception, dans tous ceux qui leur ont succédé. Nous allons indiquer quelques-unes des principales espèces dans les deux types que nous avons signalés. Dans un opuscule dans lequel l'un des plus savans géologues de l'Europe, M. Buch, a décrit avec un grand soin plusieurs fossiles de divers terrains, on trouve des observations précieuses sur la structure de certains Productes; l'auteur donne à ses Productes le nom générique de *Leptæna*, que nous n'adopterons qu'autant que ses caracteres se présenteroient d'une maniere constante. Voici ce que M. Buch a observé : le bord cardinal d'une coquille qui a complétement la forme et les caractères des Productes a présenté à l'intérieur, immédiatement au-dessous du bourrelet de la charnière, plusieurs trous à des distances égales, et dont la constance ne peut être contestée. Ce qui est remarquable, c'est que ces trous, au nombre de trois ou quatre de chaque côté, se continuent en dehors en longs tubes annulés, qui se terminent par un bourrelet ou une sorte d'empâtement : ces tubes, communiquant avec l'intérieur de la coquille, donnoient vraisemblablement passage à de petits tendons semblables à celui qui est resté unique dans les Térébratules. Dès-lors, les Productes auroient été adhérens comme les Térébratules, mais d'une manière tellement particulière, qu'ils n'en mériteroient pas moins d'en être complétement distingués. Les tubes séparés de plusieurs espèces de Productes étoient connus depuis plusieurs années, lorsque M. de Buch fit les observations que nous venons de rapporter. M. de Shlotheim, dans son *Traité de Pétrification*, a figuré ces tubes de Productes, et leur a donné le nom de Tentaculite; mais, ne connoissant point leur origine, il pensa, et quelques auteurs avec lui, que ces corps pouvoient se rapprocher de certaines Orthocérates, ce qui ne pourroit être admis maintenant. Les observations si curieuses de M. de Buch font vivement desirer que d'autres personnes, placées dans des circonstances favorables, les continuent sur le plus grand nombre possible d'espèces de Productes, pour savoir si tous sont pourvus de tubes cardinaux, ou si ce caractère est propre seulement à un certain nombre d'entr'eux. Dans ce dernier cas, il faudroit nécessairement admettre le genre *Leptæna* de M. Buch, tandis que, dans le premier, il ne faudroit que modifier la phrase caractéristique des Productes.

Possédant une série assez considérable de beaux échantillons des Productes de Dublin et des environs de Namur, nous avons cherché, mais toujours vainement jusqu'à présent, la trace des tubes

caractères signalés par le savant géologue allemand.

1. Producte de Martin. *Productus Martini.* Sow.

P. testâ rotundato-subquadratâ, gibbosâ, longitudinaliter striatâ; valvâ superiore concavâ; cardine recto, lateraliter subauriculato; auriculis valdè rugosis.

Sow. *Miner. conchol. tab.* 317. *fig.* 2. 3. 4.

Anomites productus. Martini, *Petr. du Derb. pl.* 22. *fig.* 1. 2. 3.

Productus lobatus. Nob. *Descript. de Coq. caract. pag.* 118. *pl.* 9. *fig.* 6. 7.

C'est par erreur que nous avons donné le nom de *Productus lobatus* à cette coquille dans l'ouvrage que nous venons de mentionner; elle a été produite par la fausse désignation de la page de l'ouvrage de M. Sowerby; car ce *Productus lobatus* est représenté *planche* 318, *fig.* 2, tandis que celui-ci l'est à la *planche* 317, *fig.* 2 et suivantes.

Cette coquille est assez bien caractérisée pour qu'il soit facile de la distinguer parmi celles du même genre; elle est arrondie, subquadrangulaire, ressemblant pour l'ensemble de sa forme à un Peigne très-concave. Sa valve inférieure est fort grande, très-convexe, et partagée symétriquement dans son milieu par une sinuosité qui la divise en deux lobes; elle se termine par un crochet très-saillant, bombé, recourbé en dessus. Son sommet, non perforé, aboutit au milieu du bord cardinal. La valve supérieure est operculaire; elle est concave en dessus et convexe en dedans: sa forme s'oppose à ce qu'elle puisse avoir un crochet saillant. Cette valve, dépourvue de crochet, est beaucoup plus quadrangulaire que l'autre, son bord cardinal se terminant en ligne droite. La charnière est linéaire, droite ou à peine courbée; elle n'offre au-dehors aucun indice de ligament; à ses extrémités la coquille s'aplatit, à peu près comme les Peignes, en une sorte d'oreillette, qui n'est pas séparée cependant par un sinus inférieur. Les bords inférieurs et latéraux des valves se réunissent en formant un angle très-aigu et très-tranchant, qui, en se relevant en dessus, augmente encore la concavité produite par la valve supérieure.

La surface extérieure de cette coquille est couverte de stries longitudinales et transverses, qui, par leur entrecroisement, produisent sur elles un réseau à mailles carrées, assez fines et assez régulières.

Le Producte lobé est exclusivement répandu dans le calcaire de transition; il y est assez commun, et peut servir à le caractériser d'une manière convenable. Il se trouve dans la même position à de grandes distances, aux environs de Dublin, à Visé, près Namur, et, nous a-t-on assuré, en Amérique, non loin de New-York. Longueur 65 millim.

2. Producte hérissé. *Productus scabriculus.* Sow.

P. testâ rotundatâ, inferne convexâ, superne concavâ, spinis retroversis raris, irregulariter sparsis armatâ; cardine subarcuato.

Sow. *Miner. conchol. pl.* 68. *fig.* 4.

Martini, *Pétrif. Derb. tab.* 37. *fig.* 9. 10.

Nob. *Descript. de Coq. caract. pag.* 119. *pl.* 8. *fig.* 3. 4.

Espèce plus petite et plus arrondie que la précédente. La valve inférieure est convexe, arrondie, terminée par un crochet bombé, médiocre, recourbé en dessus, et se terminant sans ouverture sur le bord cardinal. La coquille étant symétrique, le crochet, ne s'inclinant ni d'un côté ni de l'autre, la partageroit en deux parties égales, si une ligne perpendiculaire se continuoit jusqu'au bord inférieur. La valve supérieure, plus petite que l'autre, est concave; l'une et l'autre sont lisses ou presque lisses: on y aperçoit quelques ondulations transverses qui indiquent les accroissemens. Sur la surface extérieure sont éparses de courtes épines pointues, assez nombreuses, qui, au lieu de se projeter en avant, comme cela se voit le plus ordinairement, prennent une direction inverse, c'est-à-dire que leur pointe est tournée vers le crochet. La charnière est simple, linéaire, un peu arquée dans sa longueur, et elle ne se termine pas par des oreillettes. D'après M. Sowerby, la charnière seroit sans dents et ne présenteroit qu'un bord arrondi.

Cette coquille assez rare se trouve dans les terrains de transition, et quelquefois dans les couches inférieures des terrains secondaires, d'après M. Sowerby. Sa longueur est de 15 millim.

3. Producte sillonné. *Productus sulcatus.* Sow.

P. testâ ovato-oblongâ, transversâ; valvâ inferiore gibbosissimâ, longitudinaliter sulcatâ, bilobatâ; apice subdecussato, prodiente; auriculis lateralibus brevibus, transversim rugosis; valvâ superiore concaviusculâ, subdecussatâ.

Sow. *Miner. conchol. pl.* 319. *fig.* 2.

Coquille d'une forme singulière, se rapprochant un peu de celle de certaines Gryphées, mais présentant cette différence remarquable qu'elle est plus large que longue; la valve inférieure, que l'on trouve assez fréquemment, sans qu'on puisse voir la supérieure, est extrêmement convexe en dessus; elle est bossue, son crochet est grand et saillant; elle est symétrique, et elle est partagée, dans sa ligne médiane et longitudinale, par une dépression en forme de gouttière, qui la partage en deux lobes égaux. La valve supérieure est très-petite, concave, à bord mince et relevé; elle est à peine bilobée. Le bord cardinal est droit, et il se termine en se dilatant de chaque côté en une oreillette légèrement évasée. Toute la surface ex-

térieure de cette coquille est couverte de gros sillons parallèles et longitudinaux; ceux qui sont dans la gouttière médiane sont ordinairement plus fins que les autres: sur le crochet et les oreillettes les sillons sont coupés en travers par des rides onduleuses assez rapprochées.

Cette coquille, assez commune aux environs de Dublin et de Namur, n'a été trouvée jusqu'à présent que dans les terrains de transition, qu'elle peut servir à caractériser. Sa longueur est de 25 millim., sa largeur de 44.

4. Producte très-large. *Productus latissimus.* Sow.

P. testâ transversâ, convexâ, longitudinaliter striata, utraque extremitate attenuata, subalata; valvâ superiore plano-concava; cardine prælongo, recto.

Sow. *Miner. conchol. pl.* 330.

Cette coquille devient presqu'aussi grande que le *Productus giganteus;* elle s'en distingue éminemment par sa forme transverse. Elle est beaucoup plus large que longue; ses extrémités latérales se prolongent en becs fort atténués à leur extrémité. La valve inférieure est très-convexe en dehors; son crochet est médiocre, assez saillant au-dessus du bord: il est médian, et la coquille est à peu près symétrique. La valve supérieure est plane ou à peine concave; toutes deux sont finement striées en longueur. Les stries sont nombreuses, rapprochées, simples, quelquefois un peu onduleuses; elles prennent naissance au crochet, et vont en rayonnant se terminer sur les bords. Le bord cardinal est extrêmement long, tout-à-fait droit, sans aucune trace d'articulation dans tout ce que nous en avons pu voir.

Cette coquille, assez commune dans les terrains de transition des environs de Dublin, est rarement un peu entière dans les collections; le prolongement considérable de ses extrémités la rend difficile à extraire de la roche très-dure qui la contient; nous en possédons un exemplaire fort bien conservé qui a 20 cent. de large et 75 mill. de long.

PRODUCTES (Les).

A l'article Mollusques nous avons fait sentir la nécessité de séparer les Productes des autres types de Térébratules d'une manière plus fondamentale que ne le comportent les divisions génériques; nous nous sommes fondé sur les mœurs présumées des animaux, d'après la structure de leur enveloppe. Les Productes n'ayant aucune trace d'ouverture au crochet, ont dû vivre libres, tandis que les Térébratules restent constamment attachées. C'est sur ce caractère, à nos yeux d'une grande importance, que nous avons proposé la famille des Productes, que nous avons caractérisée par l'absence d'un ligament tendineux extérieur; nous avons placé cette famille dans la première section des Brachiopodes, qui contient toutes celles des coquilles de cet ordre qui ont une charnière articulée. *Voyez* Brachiopode, Mollusques et Producte.

PROTO. *Proto.*

Déjà, sous le nom de Mesal, Adanson, dans le *Voyage au Sénégal,* avoit indiqué dans son genre Cérite une coquille du genre Turritelle de Lamarck, mais qui, par le renversement de sa base subéchancrée pouvoit servir de passage entre les Turritelles et le nouveau genre institué par M. Defrance sous le nom de *Proto.* Une coquille probablement vivante qui fut donnée à ce savant par Maraschini, ainsi qu'une autre fossile des environs de Bordeaux, ont servi, surtout la première, à l'établissement de ce genre, auquel M. Defrance assigne les caractères suivans:

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille univalve, turriculée, pointue au sommet, sans columelle apparente; à ouverture arrondie, presqu'inférieure et formée par la réunion du bord gauche, qui, passant circulairement au bord droit, va se terminer plus haut vers le milieu du dernier tour.

M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie,* a adopté ce genre, qu'il a justement placé près des Turritelles et des Scalaires; il en a rejeté l'espèce fossile, et, depuis, M. Defrance, après l'y avoir admise, n'en a plus fait mention: cependant les caractères de cette coquille sont tels, qu'il seroit impossible de la faire entrer ailleurs; ce qui nous fait présumer que l'individu de la collection de M. Defrance, comme le témoigne d'ailleurs la figure qu'il en a donnée, n'étoit point entier. M. Basterot, dans son intéressant mémoire sur les fossiles de Bordeaux, a rapporté cette coquille au genre Turritelle. On voit, par la figure, qu'il n'a connu que de trop jeunes individus pour pouvoir en reconnoître les vrais caractères: ainsi nous persistons, d'après les beaux échantillons que nous possédons, à ranger cette espèce dans le genre qui nous occupe.

Par leur forme générale, les Protos ressemblent à des Turritelles, mais ils en diffèrent d'une manière très-notable par la forme de l'ouverture. Cette ouverture a de l'analogie avec celle de certaines Potamides, et même avec celle de quelques Cancellaires; elle est très-ample, profondément et largement échancrée, et subcanaliculée à son extrémité antérieure; le bord droit est relevé, sinueux, tandis que le bord gauche revêt obliquement une extrémité columellaire qui semble tronquée. La forme particulière des Protos établit

un passage évident entre les Turritelles et les Cérites. N'ayant point à notre disposition l'espèce vivante qui sert de type à ce genre, nous décrirons seulement les espèces fossiles qui sont venues à notre connoissance.

1. Proto turriculé. *Proto turriculatus.* Nob.

P. testâ elongato-turritâ, conicâ, apice acutâ; anfractibus numerosis, planis, superne inflatis, transversim quadrisulcatis; suturis marginatis; aperturâ irregulariter ovatâ, basi late canaliculatâ, dilatatâ.

Turritella proto. Bast. *Descript. géol. du bass. de Bordeaux, Mém. de la Soc. d'Hist. natur. de Paris, tom. 2. pag. 30. n°. 7. pl. 1. fig. 7.*

On trouve assez communément cette coquille aux environs de Bordeaux et de Dax; on la rencontre aussi, mais beaucoup plus rarement, dans les faluns de la Touraine et à la Superga, près Turin. Elle est alongée, conique, turriculée, à sommet pointu; ses tours sont nombreux: les premiers sont légèrement convexes, les autres sont aplatis et [illegible] renflés en un bourrelet assez épais à leur extrémité postérieure. La suture est linéaire, assez profonde et bordée par un sillon décurrent. Les tours de spire sont sillonnés en travers: ces sillons sont plus ou moins nombreux, selon les individus, quelquefois il n'y en a que deux, et ils augmentent jusqu'à cinq, mais très-rarement à six. Sur le dernier tour, la base est circonscrite par une large rigole sur laquelle s'appuie l'extrémité de l'ouverture et vient se continuer jusque sur l'extrémité du bord droit. Cette dépression est [illegible] par un bourrelet assez large, irrégulièrement écailleux, qui est produit par les accroissemens successifs du canal de la base de l'ouverture. Celle-ci est ovale-subquadrangulaire, un peu auriculiforme; elle est très-versante à la base, largement échancrée et terminée par un canal court. Le bord droit est mince, subdilaté, sinueux dans sa longueur; le bord gauche est largement étalé, assez épais, et il se relève à son extrémité antérieure pour se confondre avec les bords du canal terminal.

Cette coquille se rencontre dans les lieux que nous avons cités; elle est extrêmement rare en[illegible] individus ont jusqu'à [illegible] centim. [illegible] de longueur.

2. [illegible] lisse. *Proto laevigatus.*

[illegible]

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec celle [illegible]; on l'en distingue très-facilement [illegible]. Elle est alongée, [illegible] pointue au sommet; ses tours de spire sont assez nombreux, tout-à-fait aplatis, entièrement lisses, si ce n'est les premiers, qui sont subsillonnés. La suture est ordinairement simple et à peine creusée; dans quelques individus, elle est bordée par un canal très-profond. Le dernier tour présente à la base une gouttière semblable à celle que nous avons fait remarquer dans la précédente espèce, elle est seulement un peu moins profonde; elle est aussi surmontée d'un bourrelet aplati, produit par les accroissemens du canal de la base. L'ouverture est semblable à celle de l'espèce précédente, seulement le bord gauche est beaucoup moins saillant et le bord droit moins sinueux.

Cette coquille est extrêmement rare; elle ne s'est encore rencontrée qu'à l'état fossile aux environs de Bordeaux. Sa longueur est de 110 mill.

PSAMMOBIE. *Psammobia.*

Genre de coquilles que Linné confondoit avec les Solens et les Tellines, et que Lamarck, le premier, groupa en un genre auquel il donna le nom de Psammobie. Ce genre s'avoisine des Solens et des Tellines, et il n'est pas étonnant que certaines espèces aient été confondues dans ces deux genres; cependant elles se rapprochent davantage des Tellines, et c'est pour cette raison que Lamarck les comprit dans sa famille des Nymphacées tellinaires. M. de Férussac imita en cela l'opinion de Lamarck, que M. de Blainville au contraire rejeta. Ce dernier savant, dans son *Traité de Malacologie*, s'aperçut que les deux genres Psammobie et Psammotée de Lamarck se joignoient par des transitions insensibles, et il en conclut justement qu'ils devoient être réunis; il créa, pour cette réunion, un nom générique particulier, celui de Psammocole. Il n'est pas douteux, pour ceux des conchyliologues qui ont examiné un grand nombre d'individus dépendant d'espèces des deux genres, qu'il n'existe aucun caractère certain pour les séparer, car il arrive quelquefois que des individus d'une même espèce pourroient être compris à la fois dans les deux genres. Ces genres, fondés sur des caractères de charnière, [illegible] des coquilles [illegible] ayant une charnière composée le plus ordinairement, dans les Psammobies, de deux dents divergentes sur une valve et d'une seule dent sur l'autre, tandis que, dans les Psammotées, il n'existe plus qu'une seule dent sur chacune des valves. Il arrive quelquefois, dans certaines Psammobies, que l'une des dents cardinales est avortée, de sorte qu'elle prend les caractères des Psammotées. Il est certain qu'en considérant les formes extérieures, le bâillement peu considérable des valves, ces coquilles se rapprochent beaucoup de certains Solens, tels que les *Solen [illegible], [illegible]*, etc. Il est évident aussi qu'elles se rapprochent de certaines Sanguinolaires, telles que les *Sanguinolaria rosea* et *occidens*, qui certainement n'appartiennent pas à ce genre. C'est d'après l'analogie des espèces que

nous venons de citer, que M. de Blainville a été porté à rapprocher de préférence les Psammobies des Solens plutôt que des Tellines; mais nous pensons qu'il seroit peut-être plus convenable de réformer le genre Solen, en transportant dans les Psammobies celles des espèces que nous venons de mentionner, en y joignant les Psammotées et les deux espèces de Sanguinolaires que nous venons de citer. Conçu de cette manière, le genre qui nous occupe peut être avantageusement conservé dans la méthode; et dès-lors, par ses caractères, il doit être de préférence rapproché des Sanguinolaires. Les caractères de ce genre, ainsi modifié, peuvent être exprimés de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille ovale-oblongue, transverse, équivalve, inéquilatérale, aplatie, légèrement bâillante à ses extrémités, sans pli postérieur; charnière présentant une ou deux dents cardinales sur chaque valve; point de dents latérales.

Les Psammobies sont des coquilles marines habitant les rivages sablonneux et vivant à la manière des Solens et des Tellines, enfoncées plus ou moins profondément dans le sable. Elles sont généralement peu épaisses, aplaties; les crochets sont petits et peu saillans : elles sont un peu bâillantes à leur extrémité; elles ne le sont jamais autant que les Solens, mais souvent un peu plus que les Tellines. Leur charnière est variable, tantôt on y voit deux dents sur la valve gauche et une seule sur la droite, quelquefois une seule dent sur chaque valve. Dans quelques espèces il n'existe qu'une seule dent sur une des valves, tandis que, dans d'autres, il existe deux dents sur chacune des valves. Ces variations sont peu importantes lorsqu'on a égard à l'ensemble des autres caractères. Le ligament est extérieur; il est ordinairement grand, très-bombé, solide et porté sur des nymphes larges, saillantes et quelquefois très-grandes. La surface extérieure des Psammobies est ordinairement revêtue d'un épiderme mince et caduc.

On ne compte encore qu'un assez petit nombre d'espèces dans ce genre; elles sont de presque toutes les mers : quelques-unes vivent sur nos côtes, soit de l'Océan, soit de la Méditerranée; il y en a quelques-unes fossiles dans les terrains tertiaires de France et d'Italie.

1. Psammobie vespertinale. *Psammobia vespertina.*

P. testâ ovali-oblongâ, albidâ; natibus fulvo-violaceis; radiis violaceo-rubellis; rugis transversis, anticè eminentioribus.

Solen vespertinus. Gmel. *pag.* 3228.

Chemn. *Conch. tom.* 6. *tab.* 7. *fig.* 59. 60.

(b.) *Eadem magis violacea; radiis irrentioribus.*

Born, *Mus. tab.* 2. *fig.* 6. 7.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 513. *n°.* 3.

Coquille que l'on trouve assez communément dans les mers européennes; elle est ovale-oblongue, transverse, déprimée, un peu inéquilatérale; ses crochets sont petits, à peine saillans au-dessus du bord cardinal. A son extrémité postérieure, elle présente un angle à peine marqué. Sa surface extérieure est presque lisse; elle est marquée de stries d'accroissement plus ou moins nombreuses, presque régulières dans certains individus. La coloration est peu variable; elle consiste en rayons quelquefois interrompus, plus ou moins nombreux, d'un violet-rougeâtre, obscur, sur un fond d'un blanc-jaunâtre. A l'intérieur, la coquille est lisse et polie, d'un blanc foiblement violacé et nuancé de jaune. Les bords sont simples et tranchans; le cardinal, ou supérieur, est légèrement épaissi, et il présente vers le milieu de sa longueur deux dents cardinales, divergentes, sur la valve droite, et une seule bifide sur la gauche. La nymphe est aplatie, assez saillante, et donne insertion à un ligament assez fort.

Cette coquille vit enfoncée dans les sables des côtes; elle est longue de 30 millim. et large de 55.

2. Psammobie fleurie. *Psammobia florida.*

P. testâ ovali-oblongâ, lutescente; radiis rubris, albo maculatis.

Tellina. Poli, *Test. tom.* 1. *tab.* 15. *fig.* 19 et 21.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 513. *n°.* 4.

Petite coquille ovale-oblongue, transverse, mince et fragile; elle est déprimée; ses crochets sont très-petits et l'angle postérieur est à peine indiqué. Sa surface extérieure est lisse; on y voit quelques stries d'accroissement irrégulièrement espacées; la couleur est d'un blanc-jaunâtre, sale, et sur ce fond se dessine agréablement un assez grand nombre de rayons d'un beau rose, qui sont souvent interrompus par des taches blanches. Deux de ces rayons, qui partent du crochet et s'arrêtent vers le tiers supérieur de la coquille, sont divergens et d'une nuance plus foncée que les autres : ces deux rayons se voient distinctement à l'intérieur, ce qui n'a pas lieu pour les premiers. La surface interne est d'un blanc-rosé uniforme; les bords sont minces et le cardinal n'est guère plus épais que les autres : à sa partie moyenne il présente deux très-petites dents divergentes sur la valve droite et une seule sur la gauche. La dent antérieure de la valve droite est plus longue et plus oblique que l'autre. Les nymphes sont petites et étroites, et elles donnent insertion à un petit ligament peu solide.

Cette coquille habite la Méditerranée, où elle paroît assez rare; sa longueur est de 14 millim. et sa largeur de 27.

3. Psammobie maculée. *Psammobia maculosa.*

P. testâ ovali, rubellâ; radiis spadiceis, interruptis; maculis albis, variis; rugis transversis striisque obliquis, decussantibus.

An Encycl.? *pl.* 228. *fig.* 2.

(b.) *Eadem major, testâ vix radiatâ.*

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 5. *pag.* 513. *n°.* 5.

Cette espèce fort rare est ovale-oblongue, presque équilatérale, obscurément anguleuse à son extrémité postérieure, où elle présente un bâillement assez considérable. A l'extérieur, elle est couverte de stries nombreuses, profondes, qui coupent obliquement les accroissemens, qui sont peu multipliés. Sur le côté postérieur, ces stries deviennent légèrement onduleuses; elles se redressent en lames courtes et obtuses. La coloration est peu variable; elle se rapproche un peu de celle de la *Psammobia vespertina.* Sur un fond d'un blanc-rosâtre se dessinent, en plus ou moins grands nombre, des rayons d'un rouge-violacé, souvent interrompus par des taches irrégulières, d'un beau blanc. A l'intérieur, cette coquille semble irisée de blanc, de violet et de rosé. Les rayons extérieurs se reproduisent en dedans, mais d'une manière plus obscure; les bords sont minces, tranchans, et la charnière présente deux petites dents cardinales sur la valve droite, et une seule assez grosse, bifide, sur la gauche.

Cette espèce, fort rare, se trouve dans l'Océan indien. Sa longueur est de 28 millim. et sa largeur de 48.

4. Psammobie bleuâtre. *Psammobia cærulescens.*

P. testâ ovali-oblongâ, anticè angulatâ, subviolaceâ; rugis transversis, tenuibus, furcatis, anostomosantibus; lineolis verticalibus, minimis.

An Tellina Gari? Lin. Gmel. *pag.* 3229.

Chemn. *Conch. tom.* 6. *pag.* 100. *tab.* 10. *fig.* 92. 93.

(b.) *Eadem multiradiatâ.*

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 5. *pag.* 513. *n°.* 6.

Fort jolie coquille, très-remarquable par la disposition particulière de ses stries; elle est ovale-oblongue, transverse, fort étroite, presque équilatérale, fort déprimée, à crochet petit et à peine saillant, duquel part postérieurement un angle assez saillant, qui descend obliquement jusqu'à l'extrémité postérieure et inférieure de la coquille : cette extrémité est un peu en bec. La surface extérieure est d'un violet-grisâtre, ordinairement ornée de rayons plus ou moins nombreux, d'un violet-bleuâtre assez foncé. Sur le côté antérieur de la coquille, on remarque des stries transverses, régulières, assez grosses, qui, parvenues vers le tiers de la longueur totale, se bifurquent subitement, et donnent naissance de cette manière à des stries très-fines, fort régulières, dont le nombre est le double des premières. Ces stries, parvenues vers l'angle postérieur, sont traversées obliquement par quelques stries longitudinales et rayonnantes. A l'intérieur, cette coquille est d'un beau bleu-violacé. Sa charnière est submédiane, et elle présente, sur la valve droite, deux dents divergentes, presque égales, dont la postérieure est bifide; et sur la valve gauche, une seule dent étroite, profondément bilobée.

Cette coquille, assez rare, vient de l'Océan indien. Sa longueur est de 30 millim. et sa largeur de 60.

5. Psammobie rosée. *Psammobia rosea.*

P. testâ semi-orbiculatâ, læviter convexâ, albâ; natibus roseis; striis transversis, arcuatis.

Lister, *Conch. tab.* 397. *fig.* 236.

Knorr, *Vergn. tom.* 4. *tab.* 3. *fig.* 4.

Solen sanguinolentus. Gmel. *pag.* 3227.

Sanguinolaria rosea. Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 511. *n°.* 2.

Nous rapportons cette coquille au genre Psammobie, parce qu'en effet elle en a tous les caractères. Elle est ovalaire, transverse, arrondie antérieurement, subrostrée à son extrémité postérieure. Elle est peu bombée, et ses crochets, fort petits, ne sont que peu saillans. La surface extérieure de cette coquille est lisse, on y remarque seulement des accroissemens irréguliers, plus ou moins multipliés. Elle est d'un rose-pourpré sur les crochets, et d'un blanc-rosé sur tout le reste de sa surface. A l'intérieur, la couleur rose est d'une teinte plus uniforme, et s'étend presque également partout. Les bords sont minces, le postérieur plus bâillant que dans la plupart des espèces; le supérieur ou cardinal présente, sur la valve droite, deux dents divergentes très-inégales, dont la postérieure est la plus grosse et la plus longue. Sur la valve gauche se montrent aussi deux dents cardinales, mais une d'elles, la plus postérieure, est presque avortée.

Cette coquille, assez commune dans les collections, vient de la Jamaïque. Elle est longue de 40 millim. et large de 60.

6. Psammobie violette. *Psammobia violacea.*

P. testâ oblongo-ovali, extremitatibus rotundatâ, violaceâ; radiis binis; cardinibus unidentatis; nymphis prominentibus.

Solen violaceus. Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 5. *pag.* 453. *n°.* 20.

Grande et belle coquille, fort rare dans les collections, et que nous devons à l'obligeance de notre ami M. Lesson, qui en a recueilli quelques beaux exemplaires à l'île de Bourou dans les Moluques. Elle est ovale-transverse, arrondie antérieurement, subanguleuse à son extrémité postérieure. Elle est notablement bâillante; les crochets sont submédians, ils sont très-petits, et ne font presque aucune saillie au-dessus du bord cardinal. A l'extérieur, la coquille est lisse, polie, revêtue d'un épiderme mince et brunâtre, au-dessous duquel se voit la couleur d'un brun-violet très obscur, interrompu par quelques zones transverses un peu plus pâles. A l'intérieur, cette espèce est d'un beau violet, plus foncé dans le milieu des valves que sur le bord. Les impressions musculaires sont très-grandes, rapprochées; la postérieure est arrondie, et l'antérieure est oblongue et très-oblique. La charnière se compose sur la valve droite d'une seule dent obsolète, postérieure, et sur la valve gauche de deux dents obliques, dont la postérieure est avortée. Cette articulation cardinale, très-foible, est rendue solide par un ligament très-puissant, fixé sur deux nymphes blanches, fort grandes, calleuses et épaisses.

Cette coquille, recherchée des amateurs, a 50 millim. de long et 106 de large.

7. Psammobie rostrée. *Psammobia rostrata.*

P. testâ transversìm obongâ, violaceâ; radiis pluribus, obscuris; latere postico attenuato, rostrato; cardine altero bidentato.

Solen diphos. Chemn. *Conch. tom.* 6. *pag.* 68. *tab.* 7. *fig.* 53. 54.

Gmel. *n°.* 13.

Encycl. *pl.* 226. *fig.* 1.

An Solen virens? Lin. *Syst. nat. pag.* 1115.

Solen rostratus. Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 5. *pag.* 456. *n°.* 21.

Ainsi que celle qui précède, nous retirons cette espèce du genre *Solen* de Lamarck pour la mettre dans celui-ci, parce qu'elle en tous a les caractères principaux. Elle ressemble beaucoup à la Psammobie violette; elle est ovale-oblongue, transverses, obtuse à son extrémité antérieure, rostrée et fort bâillante à son extrémité postérieure; les crochets sont petits, peu bombés et peu saillans. La surface extérieure est irrégulièremens sillonnée par des accroissemens plus ou moins multipliés; cette surface, revêtue d'un épiderme brun fort mince, est d'un violet obcur, brunâtre, interrompu par quelques zones transverses d'un violet plus pâle. A l'intérieur, les valves sont lisses, d'un beau violet foncé, avec quelques taches nuageuses, blanchâtres, irrégulièrement répandues; les bords sont minces et tranchans; le cardinal, plus épais, offre immédiatement au-dessous du crochet une seule grande dent subpyramidale sur la valve droite, et une dent obsolète et très-oblique sur la valve gauche. Les nymphes sont grandes et saillantes, proportionnellement plus petites que dans l'espèce précédente; elles sont violettes, comme le reste de la coquille.

Cette espèce assez rare se trouve dans l'Océan des Grandes-Indes. Elle est longue de 52 millim. et large de 100.

8. Psammobie grossière. *Psammobia rudis.* Nob.

P. testâ oblongo-ovatâ, transversâ, sublævigatâ; striis transversis, inæqualibus, obsoletis; postico latere obtusè angulato.

Tellina rudis. Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 7. *pag.* 145. *n°.* 9, et *tom.* 12. *pl.* 42. *fig.* 1. *a. b.*

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 74. *pl.* 10. *fig.* 11. 12.

Ayant recueilli cinq ou six valves de cette espèce, ainsi qu'un individu entier, et les ayant constamment trouvées sans dents latérales et sans le pli irrégulier des Tellines, je ne doutai pas alors qu'elles ne dussent faire partie d'un autre genre, et je fus obligé, par leurs caractères de forme et de charnière, de les placer dans celui-ci. Elles présentent d'ailleurs une forme ovale-oblongue, transverse; elles sont presque lisses à l'extérieur; on n'y voit que des stries inégales et irrégulières des accroissemens. La partie antérieure forme un angle obtus qui se continue sur les deux valves jusqu'aux crochets; la charnière se compose de deux dents cardinales sur la valve gauche et d'une seule sur la droite; il n'y a jamais de dents latérales.

Cette coquille se trouve à Grignon et à Valmondois. Sa longueur est de 22 millim. et sa largeur de 41.

PSAMMOCOLE. *Psammocola.*

Ce genre, institué par M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, pour réunir les genres Psammotée et Psammobie de Lamarck, a été compris par son auteur dans la famille des Pyloridés, et rapproché des Solens, ainsi que les Solétellines et les Sanguinolaires; mais ce genre n'a point été conçu, selon nous, de manière à rester dans la science sans modifications. Nous voyons en effet que M. de Blainville, dans ses Psammocoles, introduit le Solen violet, tandis qu'il prend le Solen rostré, qui en est si voisin, pour type de son genre Solételline. Nous voyons aussi que pour le genre Sanguinolaire, il donne pour type la Sanguinolaire soleil-couchant, dont les caractères sont aussi ceux des Psammobies. Nous avons pensé que le genre Psammobie pouvoit être utilement conservé, en y introduisant non-seulement les Psammotées de Lamarck, comme l'avoit fort bien senti M. de Blainville, mais encore deux de de ses Sanguinolaires et ceux des Solens qui,

comme le violet et le rostré, ont la plus grande analogie avec les Psammobies proprement dites. De cette manière, le genre Psammobie contiendroit non-seulement les Psammocoles de M. de Blainville, mais encore son genre Solételline et probablement ce qu'il nomme Sanguinolaire. *Voy.* PSAMMOBIE.

PSAMMOTÉE. *Psammotea.*

Genre que Lamarck a proposé dans son dernier ouvrage pour quelques coquilles bivalves qui ne diffèrent en rien d'essentiel des Psammobies. L'auteur des *Animaux sans vertèbres* pensa que l'on devoit distinguer ces coquilles parce qu'elles n'ont à la charnière qu'une seule dent cardinale sur chaque valve. Ayant observé que, dans certaines espèces, des individus présentoient tantôt une seule et tantôt deux dents cardinales, et que, selon ces modifications de peu d'importance, il faisoit partie tout à la fois de deux genres, nous avons conclu la nécessité de réunir les Psammotées aux Psammobies, et nous nous sommes fondé sur d'autres analogies, comme nous l'avons exposé en traitant de ce dernier genre. *Voy.* PSAMMOBIE.

PSEUDAMUSIUM.

Klein, dans son *Tentamen ostracologicæ*, forme un genre auquel il donne ce nom pour ceux des Peignes qui sont lisses et qui ont des oreillettes courtes, tels que les *Pecten solea*, *concentricus*, etc. Ce genre n'a point été adopté.

PSEUDOSTROMBUS.

Ce genre a été créé par Klein, dans son *Tentamen ostracologicæ*, pour un assez grand nombre de coquille appartenant à des genres fort divers, tels que Buccin, Mitre, Vis, etc. Ce genre est tombé dans l'oubli et mérite à peine d'être mentionné.

PSEUDOTROCHUS.

Sous ce nom, Klein (*Tent. ostrac.*) a formé un genre dans lequel il joint l'*Agathina virginea* le *Cerithium telescopium*. Ce genre est tombé dans l'oubli et n'a jamais été adopté.

PSILOSOMES (Les).

Le genre Phylliroé a été introduit parmi les Mollusques par la plupart des auteurs, quoiqu'il existe sur son organisation des doutes nombreux. M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, a établi pour lui seul la famille des Psilosomes, qui est la troisième de son ordre des Aporobranches. *Voyez* ce mot, ainsi que MOLLUSQUES et PHYLLIROÉ.

PSYCHÉ. *Psyche.*

M. Rang a proposé ce genre, dans son *Manuel de Conchyliologie*, pour de petits Mollusques nus de la classe des Ptéropodes. Ce Mollusque ne nous étant connu que par la phrase caractéristique, il nous est impossible de donner des renseignemens à son égard. Il nous semble qu'il auroit besoin d'être examiné de nouveau avant d'être admis ou rejeté. *Voy.* PTÉROPODES.

PTÉROCÈRE. *Pterocera.*

Les auteurs du renouvellement des lettres crurent reconnoître dans les Ptérocères la coquille nommée Aporrhaïs par Aristote; mais la description de ce père de la science est trop incomplète pour qu'on puisse rien statuer de positif à cet égard. Plus tard, Lister, confondant ces coquilles avec les Strombes et d'autres, leur appliqua la dénomination assez vague de Buccins, ce que ne fit pas Gualtieri. Cet auteur peut être considéré comme le créateur de ce genre; il lui conserva le nom d'Aporrhaïs. Il est si nettement formé, que je suis étonné que l'on n'ait pas encore rendu justice à cet égard à l'auteur italien; il n'a pas confondu en effet une seule coquille qui y fût étrangère. Linné, trouvant trop peu de différence entre des coquilles d'ailleurs si voisines, les rapporta toutes au genre Strombe, parmi lesquelles furent placés aussi les Rostellaires. Bruguière ne changea rien à cette disposition; il laissa subsister une confusion que certainement il auroit détruite, si la mort ne l'avoit trop tôt enlevé aux sciences. Lamarck, le premier, dès 1801, reforma le genre strombe de Linné; il créa à ses dépens les genres Rostellaire et Ptérocère, qui, bientôt après, furent adoptés. Lamarck constitua avec eux sa famille des Ailées, qui ne fut point généralement adoptée, quoiqu'il l'ait reproduite dans ses divers travaux sans aucuns changemens. M. Cuvier (*Règne animal*) rétablit le genre Strombe dans son intégrité linnéenne; les genres de Lamarck y furent à titre de sous-genres. M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, démembra la famille des Ailées de Lamarck; les Rostellaires furent portés près des Fuseaux, et les Ptérocères confondus avec les Strombes, avec lesquels et dans la même famille se trouvent les Cônes, les Mitres et toute la famille des Enroulés de Lamarck. Cet arrangement, qui nous semble peu naturel, n'est point basé sur la connoissance exacte des animaux de ces divers genres; il y en a plusieurs de complétement inconnus, plusieurs qui sont operculés et d'autres sans opercule. Nous ajouterons aussi qu'il n'y a que l'animal du genre Ptérocère qui soit connu, que celui des Strombes ne l'est pas, et que, quelle que soit l'analogie des deux genres, elle peut être raisonnablement contestée jusqu'à preuve certaine du contraire.

Pendant leur voyage autour du monde, MM. Quoy et Gaymard ont recueilli l'animal d'un Ptérocère qui a été figuré dans la partie zoologique du voyage de ces deux naturalistes. M. de Blain-

ville en a donné une description, et c'est d'après elle que, dans son *Traité de Malacologie*, il a caractérisé le genre Strombe.

A l'article Ptérocère du *Dictionnaire des Sciences naturelles*, ce savant ne parle en aucune manière de l'animal de ce genre, à l'égard duquel il a donné très-peu de détails. Nous croyons, d'après ce qui précède, qu'il est plus convenable de rapporter ici la caractéristique du genre Strombe de M. de Blainville pour ce qui concerne l'animal, puisqu'elle appartient véritablement aux Ptérocères. La voici :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal spiral; le pied assez large en avant, comprimé en arrière; le manteau mince, formant un pli prolongé en avant, d'où résulte une sorte de canal; tête bien distincte; bouche en fente verticale, à l'extrémité d'une trompe pourvue, dans la ligne médiane inférieure, d'un ruban lingual garni d'aiguillons recourbés en arrière, un peu concave, comme dans les Buccins; les appendices tentaculaires, cylindriques, grosses et longues, portant à leur extrémité épaissie les yeux en dedans; les véritables tentacules cylindriques, obtus, et plus petits que les pédoncules oculaires. Anus et oviducte se terminant fort en arrière. Coquille ovale-oblongue, ventrue, terminée inférieurement par un canal alongé. Bord droit se dilatant avec l'âge en aile digitée, et ayant un sinus vers sa base. Spire courte; opercule corné, long et étroit, à élémens comme imbriqués; le sommet terminal.

Le nombre des Ptérocères est peu considérable; Lamarck n'en a décrit que sept, et il paroît qu'on n'en connoît qu'une ou deux espèces de plus : elles viennent presque toutes de la mer des Indes. On a douté long-temps qu'il en existât de fossiles, cependant aujourd'hui cela est incontestable. MM. Bronguiart et d'Orbigny fils en ont décrit plusieurs espèces, et nous en possédons une très-bien caractérisée; mais le moule seulement, que nous avons trouvé nous-même à Saint-Mihel, département de la Meuse, dans l'oolite blanche. Les coquilles de ce genre sont remarquables par les digitations du bord droit, digitations qui deviennent quelquefois fort longues dans quelques espèces. Elles ne se développent que dans l'âge adulte de l'animal, et après avoir formé un canal assez large, elles finissent peu à peu par s'oblitérer complétement avec l'âge. Le canal antérieur, toujours beaucoup plus long que dans les Strombes, qui ne sont pour ainsi dire qu'échancrées, c'est un bon caractère pour séparer les deux genres. Le sinus profond qui se voit à la base du bord droit n'est pas susceptible non plus de s'oblitérer, car il est destiné au passage de la tête de l'animal.

1. Ptérocère tronqué. *Pterocera truncata*.

Pt. testâ ovato-oblongâ, ventricosâ, dorso tuberoso, subgibbosâ, heptadactylâ, albidâ; digitis undulato-nodosis; spirâ tuberculatâ, apice truncato-retusâ, aperturâ lævissimâ, roseâ.

Aldrov. *de Testaceis. lib.* 3. *pag.* 343 344.

Lister, *Conch. tab.* 882. *fig.* 4.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 63. *fig.* 3.

An Favanne, *Conch. pl.* 21. *fig. e* 1? *e* 2? *e* 3?

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 93. *fig.* 904 905.

Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 159. *fig.* 1512 à 1515.

Strombus bryonia. Gmel. *pag.* 3520. *n°.* 33.

Museum calceolari, sectio prima, pag. 33.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 193. *n°* 1.

Cette grande coquille est remarquable non-seulement parce qu'elle est le géant du genre, mais encore par sa spire, naturellement tronquée au sommet. Ce sommet est aplati et très-obtus; on y voit l'enroulement spiral des premiers tours, qui se continue ensuite sous la forme d'un cône court, dont les premiers tours sont couronnés d'un rang de gros tubercules obtus. Le dernier tour est très-grand; il offre, vers la partie médiane du dos, une ou deux gibbosités inégales, qui font suite à une zone aplatie. Cette zone est dépourvue de sillons transverses, tandis que le reste de la surface en présente en plus ou moins grand nombre qui viennent aboutir vers le bord, dans les intervalles des digitations. Le bord droit est très-dilaté; il se prolonge en six longues digitations subcylindracées, dont la première, celle qui correspond au sommet, est la plus longue, les autres vont graduellement en décroissant. Toute la surface extérieure est revêtue d'un épiderme écailleux, facile à détacher, d'un brun peu intense, au-dessous duquel la coquille est d'un jaune-fauve peu foncés. L'ouverture est très-longue; elle se prolonge, à la base, par un canal tordu et un peu relevé, qui est un peu plus grand que la digitation, située au sommet. A la base de ce canal, le bord droit fait une inflexion assez considérable, sur laquelle on compte ordinairement trois ou quatre plis. Entre elle et la dernière digitation se voit une large échancrure, dont le bord présente à sa partie médiane une longue apophyse en forme d'épine. Le bord columellaire est arrondi, assez régulièrement courbé dans sa longueur; il est chargé, à sa partie inférieure, d'une très-grosse callosité, large et épaisse, d'un blanc-rosé; le bord droit, à l'intérieur, est de la même couleur.

Cette coquille, que l'on trouve rarement bien conservée dans les collections, provient des mers

des Indes; elle a plus de 14 pouces de longueur (38 centim.).

2. Ptérocère lambis. *Pterocera lambis.*

Pt. testâ ovato-oblongâ, tuberculato-gibbosâ, heptadactylâ, albo-rufo et fusco variegatâ; digitis terminalibus rectis; spirâ conico-acutâ; aperturâ lævissimâ, roseâ.

Strombus lambis. Lin. Gmel, *pag.* 3508. *n°* 3.

Lister, *Conch. tab.* 866. *fig.* 21.

Rumph. *Mus. tab.* 35 *fig. d. e. f. h*, et *tab.* 36. *fig. g.*

Petiv. *Amb. tab.* 14. *fig.* 4—6.

Gualt. *Test. tab.* 30. *fig. a. tab.* 35. *fig. e*, et *tab.* 36. *fig. a. b.*

Dargenv. *Conch. pl.* 14. *fig. e.*

Favanne, *Conch. pl.* 22. *fig. a.* 4.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 82. *figuræ plures.*

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 28. *fig.* 1, *tom.* 2. *tab.* 27. *fig.* 4, et *tom.* 3. *tab.* 71. *fig.* 1.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 86. *fig.* 855, *tab.* 87. *fig.* 858. 859, *tab.* 90. *fig.* 884, *tab.* 91. *fig.* 888. 889, et *tab.* 92. *fig.* 902. 903.

Strombus camelus. Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 155. *fig.* 1478.

Lamk. *Anim. sans vert tom.* 7. *pag.* 196. *n°* 2.

Le Ptérocère lambis est une espèce beaucoup plus commune que la précédente; elle est constamment beaucoup plus petite; elle est ovale-oblongue; sa spire est régulièrement conique et pointue, composée de neuf à dix tours, assez fortement carénés à leur partie inférieure, et couronnés sur la carène de très-petits tubercules. Le dernier tour est fort grand, sillonné en travers; il offre, à sa partie supérieure, une zone lisse qui aboutit sur le dos à deux ou trois gros tubercules obtus, dont celui du milieu, quelquefois extrêmement saillant dans quelques individus, est fortement comprimé d'avant en arrière, et semble donner naissance par sa base aux deux digitations moyennes. Au-dessous de cette première zone, on en remarque ordinairement deux autres qui lui sont presque parallèles, et qui viennent aboutir aux deux digitations inférieures. Le bord droit est assez fortement dilaté; il devient très-épais dans les vieux individus, et il est découpé en sept longues digitations cylindracées, fort minces, dont la première, la plus grande, s'appuie fortement par sa base tout le long de la spire. Les quatre digitations qui sont latérales sont un peu en forme de crochet, et se relèvent un peu vers l'extrémité postérieure. Le canal de la base est [illegible]; il est séparé de la dernière digitation par [illegible] du bord droit dans la longueur de laquelle on compte [illegible] dents assez aiguës. En dedans, cette coquille est d'un fauve pâle, quelquefois un peu rougeâtre. L'ouverture, dilatée à l'extérieur, se termine dans son fond par une fente longue et étroite; elle est lisse dans toute sa surface, et le bord columellaire est est chargé d'une épaisse callosité, lisse et arrondie, de la même couleur que le reste de l'ouverture. A l'extérieur, cette coquille est d'un brun plus ou moins foncé, marbré de petites taches irrégulières, blanches ou fauves.

Cette espèce est ordinairement rapportée des mers de l'Inde, mais il est rare de la voir dans un état parfait de conservation. Lorsqu'elle est bien conservée, sa longueur, depuis l'extrémité de la première digitation jusqu'à celle du canal de la base, est de 19 centimètres et demi, (7 pouces 2 lignes).

3. Ptérocère mille-pieds. *Pterocera millepeda.*

Pt. testâ ovato-oblongâ, tuberculato-gibbosâ, sulcato-nodosâ, decadactylâ, rufescente; digitis medianis et posticis brevibus, inflexis; caudâ breviusculâ, contortâ; fauce rubro-violacescente, albo rugosâ.

Strombus millepeda. Lin. Gmel. *pag.* 3509. *n°.* 6.

Lister, *Conch. tab.* 868. *fig.* 23, et *tab.* 869. *fig.* 25.

Bonanni, *Recr.* 3 *fig.* 311.

Rumph. *Mus. tab.* 36. *fig.* I.

Petiv. *Amb. tab.* 14. *fig.* 7.

Dargenv. *Conch. pl.* 15. *fig. b.*

Favanne, *Conch. pl.* 22. *fig. a.* 6.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 88. *fig.* 861. 862, et *tab.* 93. *fig.* 906. 907.

Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 155. *fig.* 1479. 1480, et *tab.* 157. *fig.* 1494. 1495.

Pterocera millepeda. Encycl. *pl.* 410 *fig.* 1. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 196. *n°* 3.

Ce Ptérocère est beaucoup plus rare que ceux qui précèdent; sa coquille est ovale-oblongue, à spire assez longue, formée de neuf tours subcanaliculés à leur partie supérieure, carénés à la base, et chargés de tubercules sur la carène. Le dernier tour est sillonné, et il présente en outre trois rangées de tubercules gros et obtus, mais dont la supérieure n'en offre qu'un plus petit nombre, qui sont plus gros et plus saillans. Le bord droit est assez fortement dilaté; il s'épaissit beaucoup avec l'âge, et il présente, dans sa longueur, neuf ou dix digitations inégales, dont les deux premières sont les plus longues, les autres vont graduellement en décroissant d'arrière en avant.

et se terminent à une échancrure assez profonde et étroite. Entre cette échancrure et le canal terminal, on remarque une sorte d'aile recourbée en dessous, dont une partie recouvre la base du canal terminal, tandis que le reste se relève en demi-cercle et est découpé, dans sa longueur, par quatre grosses dentelures. La première digitation est assez fortement arquée pour s'appuyer par sa base sur une partie de la spire, dont elle se détache au sommet. La base de cette digitation est large et bifide. L'ouverture est alongée, étroite et irrégulièrement quadrangulaire. Le bord gauche est formé par une callosité assez épaisse, nettement bornée au-dehors: cette calosité est d'un violet-brunâtre et chargée de plis transverses; bifides, d'un beau blanc. Le bord droit présente une coloration à peu près semblable; il est d'un jaune-fauve dans le fond, et il présente, dans presque toute sa longueur, une large zone d'un violet obscur, sur laquelle se dessinent en relief un grand nombre de rides transverses, quelquefois bifides, d'un beau blanc. En dehors, cette espèce est d'un blanc sale, marbré de taches irrégulières, d'un brun plus ou moins foncé.

Cette espèce, d'après Lamarck, vit dans l'Océan des Indes. Les grands individus ont 16 centim. de long.

4. Ptérocère scorpion. *Pterocera scorpio.*

Pt. testâ ovato-oblongâ, tuberculato-gibbosâ, transversìm rugoso-nodosâ, heptadactylâ, albidâ, rufo-maculosâ; dactylis gracilibus, per longitudinem nodosis; anterioribus caudâque prœlongis, curvis; fauce rubro-violaceâ, albo-rugosâ.

Strombus scorpius. Lin. Gmel. *pag.* 3508. *n°.* 4.

Rumph. *Mus. tab.* 36. *fig. k.*

Petiv. *Amb. tab.* 3. *fig.* 2.

Gualt. *Test. tab.* 36. *fig. c.*

Dargenv. *Conch. pl.* 14. *fig. b.*

Favanne, *Conch. pl.* 22. *fig. b.*

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 82. *fig. duæ.*

Knorr, *Vergn. tom.* 2. *tab.* 3. *fig.* 1.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 88. *fig.* 860.

Pterocera nodosa. Encycl. *pl.* 410. *fig.* 2.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 197. *n°.* 5.

Cette coquille, très-facile à distinguer de ses congénères, est vulgairement connue sous le nom de Scorpion goutteux; ses digitations, au nombre de sept, sont grêles et noueuses dans leur longueur. La spire est courte, conique, formée de six ou sept tours légèrement creusés en rigole, subcarénés à la base, et dont la suture recouvre une partie de la carène. Le dernier tour est sillonné dans toute sa surface, et il présente cinq rangs inégaux de tubercules obtus, dont trois sont plus gros que les autres; le premier rang de tubercules n'en offre que trois ou quatre qui sont plus gros que tous les autres. Les trois premières digitations sont les plus longues; elles sont divergentes, presqu'égales, presque droites, tandis que les trois autres sont courbées en crochet et plus courtes que les premières. Le canal de la base est fort prolongé, fortement courbé vers son extrémité, et il est noueux dans sa longueur comme les autres digitations. Le bord droit est moins dilaté que dans la plupart des espèces, il s'épaissit beaucoup dans les vieux individus; à sa base, il présente une échancrure assez étroite, mais profonde, séparée de la base du canal terminal par une petite aile demi-circulaire, infléchie en dessous, et découpée en quatre dents obtuses. L'ouverture est longue et étroite, d'un rouge-violacé obscur, quelquefois brunâtre, sur lequel se dessinent très-nettement un grand nombre de rides transverses, rarement bifides, d'un blanc pur, quelquefois teinté de fauve.

Cette coquille, assez rare dans les collections, vient des mers de l'Inde; sa longueur est de 135 millim. (environ 5 pouces).

5. Ptérocère orangée. *Perocera aurantia.*

Pt. testâ ovatâ, tuberculato-gibbosâ, transversìm rugosâ, heptadactylâ, albo et luteo-nebulosâ; dactylis gracilibus peracutis, obsoletissimè nebulosis; caudâ prœlongâ, gracillimâ, lævi, curvâ; fauce aurantiâ, lævissimâ.

Knorr, *Vergn. tom.* 5. *tab.* 4. *fig.* 3.

Schroetter, *Einl. in Conch. tom.* 1. *tab.* 2. *fig.* 15, et *tom.* 2. *tab.* 7. *fig.* 1.

Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 158. *fig.* 1508. 1509.

Lamk. *Anim. sans. vert. tom.* 7. *pag.* 198. *n°.* 6.

Cette espèce a quelqu'analogie avec celle qui précède; elle en a aussi avec le *Pterocera lambis*, mais elle se distingue assez facilement de l'une et de l'autre. Elle est ovale-oblongue, à spire courte et conique, formée de cinq à six tours aplatis, subcarénés à la base, et présentant de petits tubercules sur la carène. Le dernier tour est sillonné en travers; il présente trois rangées transverses de tubercules; sur le premier rang ces tubercules sont moins nombreux et plus gros que sur les deux suivans. Le bord droit est fort dilaté et découpé en sept longues digitations très-grêles et subcylindracées, dont les trois premières et celles de la base sont les plus longues. La première de ces digitations s'incline à sa base vers la spire, dont elle cache le sommet; elle est légèrement courbée dans sa longueur. La seconde est parfaitement droite et un peu moins longue que la première. La troisième est courbée en crochet, mais beaucoup moins que les suivantes, qui sont ployées en

épaisse. Le canal de la base est très-long et très-grêle; il est fortement courbé dans sa longueur, et recouvert à la base par un lobe dentelé et infléchi du bord droit. L'ouverture est fort longue, subquadrilatère, fort rétrécie par une callosité lamellaire très-épaisse, lisse, d'un jaune-orangé très-intense. La couleur extérieure de cette coquille est d'un brun pâle, marbré de petites taches blanches, irrégulières.

Cette espèce est moins rare que celle qui précède, mais il est fort difficile de l'avoir dans un bel état de conservation, à cause du peu de solidité de ses longues digitations.

Cette espèce, d'après Lamarck, vient de l'Océan des Indes Orientales; sa longueur est de 12 centim. et demi.

6. Ptérocère araignée. *Pterocera chiragra.*

Pt. testâ ovato-oblongâ, crassâ, dorso tuberoso-gibbosa, hexadactylâ, albâ, rufo-maculosa; digitis longiusculis, sursùm curvis, utroque latere prominentibus, fauce roseâ, albo striatâ.

Strombus chiragra. Lin. Gmel. *pag.* 3507. *n°.* 3.

Lister, *Conch. tab.* 870. *fig.* 24, *tab.* 873. *fig.* 21, et *tab.* 883 *fig.* 6.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 314. 315.

Rumph. *Mus. tab.* 35. *fig. a. b. c.* et *tab.* 37. *fig.* 1.

Petiv. *Amb. tab.* 14. *fig.* 1—3.

Gualt. *Test. tab.* 35. *fig. a. b.*

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 82. *fig. septem.*

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 27. *fig.* 1.

Favanne, *Conch. pl.* 21. *fig.* c2.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 85. *fig.* 851. 852, *tab.* 86. *fig.* 853. 854, *tab.* 87. *fig.* 856. 857, et *tab.* 92. *fig.* 895. 896. 898. 900 et 901.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 198. *n°.* 7.

Le *Pterocera chiragra* est, après le *truncata*, celui qui prend le plus grand volume. Il est ovale-oblong, son bord droit est très-dilaté, et sa surface extérieure, sillonnée, présente quatre ou cinq cordons plus ou moins saillans, sur lesquels se trouvent habituellement des tubercules très-obtus. Le premier et le second rang de ces tubercules sont les plus épais. La spire est courte et conique; elle se compose de huit ou neuf tours, dont les premiers sont très-courts, aplatis en dessous, et très fortement carénés à la base; les derniers sont plus convexes, et la carène est remplacée par des tubercules courts et arrondis. Les digitations sont au nombre de six seulement; elles ont une disposition toute particulière qui ne se remarque absolument que dans cette espèce : la première s'infléchit de chaque côté de la spire, lui forme une sorte de capuchon, et vient se prolonger à gauche, en formant avec l'axe longitudinal un angle presque droit. La seconde digitation se relève presque perpendiculairement dans le sens de l'axe; elle est plus longue que la première, mais ordinairement un peu plus courte que la troisième; cette dernière se relève en arrière, et se recourbe légèrement dans sa longueur. La quatrième est la plus courte; elle est à peu près à égale distance de la troisième et de la cinquième; elle est courbée en crochet. La cinquième est fort longue; elle occupe une partie de la base de la coquille, et elle présente, avec la sixième, la figure d'un V très ouvert : elle a la forme d'un crochet dont la pointe est dirigée en haut et en arrière. La sixième digitation est séparée de la précédente par une profonde échancrure triangulaire; elle est fortement inclinée à gauche, devient presque parallèle à la première, et forme avec l'axe longitudinal un angle droit. L'ouverture est fort remarquable, assez dilatée; ses bords sont d'un brun-violet, et chargés, dans toute leur étendue, d'un grand nombre de rides saillantes, onduleuses, souvent bifides, et quelquefois anostomosées; ces rides sont blanches et quelquefois d'un jaune-orangé. A l'extérieur, cette coquille est d'une coloration généralement peu variable; elle est brune et marbrée d'un grand nombre de petites taches blanches, quelquefois en flammules et souvent en ponctuations irrégulières; chacune des digitations est ornée en dehors de deux lignes parallèles d'un brun presque noir.

Cette coquille vit dans l'Océan des Indes, où elle est fort commune; il y a des individus qui ont jusqu'à 10 pouces de longueur, et il y en a d'autres qui, non moins complets, ont une taille moitié moindre.

PTÉRODIBRANCHES.

Nom que M. de Blainville a proposé pour la classe des Ptéropodes, après en avoir retiré le genre Carinaire, que MM. Péron et Lesueur y avoient à tort introduit. Depuis, ce savant a abandonné cette dénomination, parce qu'il a reconnu que les organes de la respiration n'étoient point placés sur les appendices natatoires, comme on le croyoit et comme il l'avoit pensé lui-même. *Voy.* Ptéropodes.

PTÉROPODES. *Pteropoda.*

Linné ne connoissoit de cet ordre qu'une seule coquille, qu'il rangea dans son genre Anomie. Bruguière la rejeta de ce genre, mais on ignore complétement ce qu'il en auroit fait. Lamarck, dans son premier *Traité sur les Animaux sans vertèbres*, proposa le genre Hyale pour l'*Anomia tridentata* de Forskal et de Linné, et, se conformant à l'opinion de ce dernier, le laissa parmi les coquilles bivalves, entre les Calcéoles et les Orbicules; il étoit bien facile de voir cependant que les deux pièces dont paroissent formées les

Hyales étoient soudées et point jointes en charnière. Peu de temps après, M. Cuvier publia, dans les *Annales du Muséum*, un excellent travail sur le *Clio borealis*, ensuite sur les genres Hyale et Pneumoderme, et proposa pour ces trois genres un ordre nouveau auquel il donna le nom de Ptéropodes. Lamarck le premier adopta le nouvel ordre et les genres que M. Cuvier y avoit placés; il crut voir dans l'organisation de ces animaux un passage sensible entre les Mollusques acéphales et les Mollusques céphalés; en conséquence de cette opinion, les Ptéropodes commencèrent la série des Mollusques céphalés, pour être le plus près possible des Acéphales. Péron et Lesueur publièrent, dans les *Annales du Muséum*, un mémoire sur les Ptéropodes; ils ajoutèrent deux nouveaux genres, Cléodore et Cymbulie, aux trois premiers que nous avons mentionnés; ils proposèrent même de faire entrer dans le même ordre les Carinaires et les Firolles, ainsi qu'un genre Callianire. Il existe une trop grande différence entre les Carinaires et les autres Ptéropodes, pour qu'on adopte ce rapprochement. Lamarck, dans l'*Extrait du Cours*, se contenta d'augmenter l'ordre des Ptéropodes des deux nouveaux genres Cléodore et Cymbulie. M. Cuvier (*Reg. anim.*) les adopta aussi, et en ajouta un sixième sous le nom de Limacine, que Lamarck admit aussi dans son dernier ouvrage. L'ordre des Ptéropodes, toujours placé en tête des Mollusques céphalés, se composa de six genres disposés dans l'ordre suivant: Hyale, Clio, Cléodore, Limacine, Cymbulie et Pneumoderne. En 1817, M. Lesueur publia, dans le *Journal de Physique*, un mémoire sur un nouveau genre de Ptéropodes, qu'il proposa sous le nom d'Atlante. Quoique cette publication ait été faite près de deux ans avant celle du tom. 6 de l'*Histoire des Animaux sans vertèbres*, son célèbre auteur n'en parla cependant pas. Un autre genre avoit été proposé aussi dans cet ordre par Péron: c'est le genre Phylliroë, qui ne pouvoit pas y être plus introduit que le genre Carinaire. Enfin Mékel voulut aussi introduire un nouveau genre parmi les Ptéropodes; cependant son genre Gastéroptère n'en a pas les caractères, ce qui doit l'en faire rejeter, malgré l'opinion de M. de Ferussac, qui l'a rangé dans cette classe. Cet auteur admet neuf genres, qu'il partage en cinq familles, dont plusieurs sont inutiles. Après de nouveaux travaux, M. de Blainville changea d'opinion à l'égard des Ptéropodes; au lieu de reconnoître, comme ses devanciers, les organes de la respiration sur les nageoires, il les découvrit à l'intérieur du corps, où elles sont pectinées, comme celles de la plupart des Mollusques; de là un démembrement des Ptéropodes et un changement notable dans la place qu'ils doivent occuper dans la série. Au lieu d'être en tête des Mollusques, ils furent rejetés à la fin et dispersés dans plusieurs familles de l'ordre des Aporobranches (*voyez* ce mot), et les Ptéropodes, réduits à trois genres, constituèrent la seconde famille des Nucléobranches, composée des trois genres Atlante, Spiratelle et Argonaute. Un travail anatomique très-bien fait de M. Rang prouve assez clairement que le genre Atlante n'étoit connu que d'une manière insuffisante. Si la coquille de l'Argonaute n'est pas produite par un Poulpe, comme cela est probable, elle est trop voisine des Carinaires pour en être séparée dans une autre famille. Le genre Spiratelle est le même que la Limacine de M. Cuvier, et a beaucoup de rapports avec le genre Atlante. Tel étoit l'état de cette classe de Mollusques, lorsque M. Rang, naturaliste distingué, fit un travail spécial sur eux, et les fit tous figurer avec le plus grand soin. Nous ne connoissons de ce travail que les planches que nous avons sous les yeux; elles renferment, dans l'ordre suivant, les genres Cymbulie, Limacine, Hyale, Cuviérie, Cléodore, composés des sous-genres Cleodora, Creseis, Triptère, Eurybie, Psyché, Clio et Pneumoderme. Dans la seconde édition du *Règne animal*, M. Cuvier maintint les Ptéropodes comme classe, à la suite des Céphalopodes et avant les Gastéropodes. Nous avons discuté cet arrangement général à l'article Mollusques, auquel nous renvoyons. Quant aux Ptéropodes en eux-mêmes, M. Cuvier y a introduit quelques modifications importantes: il a d'abord supprimé cette division des Ptéropodes avec une tête et sans tête; il a introduit parmi eux les Pneumodermes, et adopté, à titre de sous-genres des Cléodores, les quatre genres précédemment établis par M. Rang sous les noms de Creseis, Cuviérie, Psyché et Eurybie; de plus, M. Cuvier a cru nécessaire d'admettre parmi les Ptéropodes le genre Pyrgo de M. Defrance, qui nous semble être le même que celui nommé Biloculine par M. d'Orbigny. *Voyez* Biloculine.

Nous renvoyons aux mots que nous venons d'indiquer. Nous prions le lecteur de consulter les articles de familles ou de genres que nous avons cités dans le cours de cet article.

PTÉROTEUTHE. *Pteroteuthis.*

M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, donne ce nom à l'une des sections de son genre Calmar, pour celles des espèces qui ont les nageoires fort grandes, un peu plus supérieures, et dont les grands bras ont plus de ventouses et moins de crochets que dans les Onychoteutes. *Voyez* Calmar.

PTEROTRACHEA.

Nom que Forskal avoit donné aux animaux que, depuis, Bruguière, on ne sait sur quels motifs, changea pour celui de Firole, qui a été adopté par tous les zoologistes de ce siècle. (*Voy.* Firole.) Depuis, M. Cuvier, dans ses mémoires sur l'anatomie des Mollusques, a également donné

le nom de Ptérotraché à un animal de Carinaire mutilé, dont il fit la description comme s'il eût été complet. *Voyez* CARINAIRE.

PTÉROTRACHÉES (Les).

M. de Ferussac, dans ses *Tableaux systématiques des Mollusques*, a donné ce nom à sa quatrième famille de l'ordre des Scutibranches; imitateur maladroit de M. Cuvier, M. de Ferussac place cette famille d'une manière très-bizarre, entre les Calyptraciens patelloïdes et les Patelles, de sorte que les genres Carinaire, Firole et Firoloïde se trouvent entre les Calyptrées et les Patelles. Cet arrangement, qu'il n'est point possible d'adopter, a subi des changemens notables, comme nous l'avons vu à l'article MOLLUSQUES, auquel nous renvoyons. *Voy.* également CARINAIRE et FIROLE.

PTÉRYGIENS. *Pterygia.*

M. Latreille, dans son dernier ouvrage (*Fam. nat. du Règ. anim.*) a partagé les Mollusques en deux sections inégales : la première, celle qui nous occupe, est celle qui est la moins nombreuse; elle réunit les Mollusques qui n'ont point de pied pour ramper, ce qui rassemble les Céphalopodes et les Ptéropodes, qui y forment deux classes distinctes. Nous ne pensons pas que dans l'état de la science on puisse admettre cet arrangement, qui met dans un contact forcé des êtres éloignés par leur organisation. Les Céphalopodes forment à eux seuls un type tellement tranché, qu'aucun auteur jusqu'à présent n'a essayé de les réunir sous un caractère quelconque avec d'autres Mollusques; ils ont senti la difficulté et l'impossibilité de le faire d'une manière satisfaisante : cela vient de ce qu'il manque dans la série une organisation intermédiaire, que l'on découvrira peut-être plus tard. *Voy.* MOLLUSQUES et CÉPHALOPODES.

PUGILINE.

Genre établi par M. Schumacher pour une coquille qui ne diffère pas notablement des Fuseaux. Le *Fusus morio* en est le type, et nous ne devinons pas sur quels caractères il a pu être distingué. *Voyez* FUSEAU.

PULMOBRANCHES (Les).

M. de Blainville, réunissant dans un même ordre les Pulmonés terrestres et aquatiques de M. Cuvier, leur a donné ce nom, qui convient peut-être mieux que celui de Pulmonés, en ce qu'il entraîne l'idée d'une branchie aérienne, idée que Lamarck s'étoit faite du soi-disant poumon des Hélices et autres Mollusques qui respirent l'air en nature. M. de Blainville partage cet ordre en trois familles : 1°. les Limnacés, pour les genres Limnée, Physe et Planorbe. Cette famille correspond exactement à celle des Limnéens de Lamarck. 2°. Les Auriculacés, qui contient les genres Piétin, Auricule et Pyramidelle. Au genre Piétin sont joints, comme section, les Tornatelles et les Conovules. Plus tard M. de Blainville reconnut que les Tornatelles et les Pyramidelles n'étoient point à leur place, puisqu'elles sont operculées, et revint à l'opinion si judicieuse de Lamarck. 3°. Les Limacinés. Dans cette grande famille, M. de Blainville rassembla tous les Mollusques terrestres. Les passages entre les Hélices et les Limaces, par des genres intermédiaires dont l'organisation suit la même dégradation, sont les motifs qui ont déterminé M. de Blainville à réunir dans un même groupe les genres Ambrette, Bulime, Agathine, Clausilie, Maillot, Tomogère, Hélice, Vitrine, Testacelle, Parmacelle, Limacelle, Limace et Onchidore, contre l'opinion de quelques auteurs qui l'ont précédé. *Voy.* les mots cités dans cet article.

PULMONÉS (Les).

M. Cuvier, dans ses mémoires sur les Hélices et les Limaces, et ensuite dans le *Règne animal*, a donné ce nom à une série assez considérable de Mollusques qui respirent l'air en nature. Ce savant zoologiste les a divisés en deux sections, les Pulmonés aquatiques et les Pulmonés terrestres. M. de Ferussac fit de ces sections des sous-ordres dans lesquels il institua plusieurs familles, qui, pour la plupart, n'ont pas été adoptées. M. de Blainville a substitué le nom de Pulmobranches à celui de Pulmonés. Nous pensons que cette dénomination est plus convenable; nous en avons dit les raisons à l'article MOLLUSQUES, ainsi qu'à ceux où nous avons traité des Hélices et des Limaces. *Voyez* ces mots.

PULVINITE.

Genre proposé par M. Defrance pour des coquilles bivalves dont on ne trouve que des empreintes incomplètes dans la craie des environs de Valognes. Ces coquilles auroient, d'après la description et la figure de M. Defrance, beaucoup de rapports avec les Pernes; elles en diffèrent cependant par la disposition des dents sériales et des fossettes qui les séparent. Dans les Pernes elles sont parallèles; ici elles sont divergentes et aussi moins nombreuses. Nous pensons, au reste, que ces corps sont trop peu connus pour admettre le nouveau genre avant un nouvel examen.

PUNAISE DE MER.

Quelques conchyliologues du dernier siècle donnèrent ce nom dans leurs catalogues aux Oscabrions. *Voyez* ce mot.

PURPURACÉES.

Nom que Lamarck donna d'abord, dans sa

Philosophie zoologique, à une famille qu'il nomma plus tard Purpurifères. *Voyez* ce mot.

PURPURIFÈRES (Les).

Lamarck a reproduit sous ce nom, dans son dernier ouvrage, une famille considérable de Mollusques, à laquelle il avoit précédemment imposé le nom de Purpuracées. Elle fut d'abord composée de dix genres, auxquels Lamarck ajouta celui qu'il créa sous le nom de Cassidaire. La famille des Purpurifères se trouve donc composée de onze genres, divisés en deux sections : la première contient les deux genres Cassidaire et Casque, parce qu'ils ont un canal ascendant ou recourbé vers le dos. Les genres dont les coquilles sont simplement échancrées à la base sont rangés, dans la seconde, dans l'ordre suivant : Ricinule, Pourpre, Licorne, Concholépas, Harpe, Tonne, Buccin, Eburne, Vis. (*Voyez* ces mots.) Cette famille, assez naturelle, est caractérisée non-seulement par l'échancrure dont les coquilles sont pourvues à la base, mais encore en ce qu'elles ont la columelle simple et sans plis. Sous ce rapport les Colombelles, convenablement réformées, doivent y entrer et se placer à la suite des Buccins.

PYGOBRANCHES. *Pygobranchia.*

Dans sa *Classification naturelle des Mollusques*, M. Gray a proposé sous ce nom un ordre dans lequel il met le genre Doris lui seul. (*Voy.* ce mot.) Quoique les Doris aient une organisation particulière, elle ne s'éloigne pourtant pas de celle des autres Nudibranches à tel point qu'il soit nécessaire d'en faire un ordre; nous pensons qu'elles doivent constituer une petite famille. *Voyez* Mollusques.

PYLORIDÉS. *Pyloridea.*

M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie* (*pag.* 568), a établi cette nombreuse famille pour toutes les coquilles bivalves bâillantes aux deux extrémités. Elle renferme plusieurs des familles de Lamarck, une partie des Tubicolés, les Solénacées, les Myaires, une partie des Corbulés et des Mactracés, des Lythophages et des Nymphacées. Cette famille est partagée en deux groupes de genres, d'après la position du ligament. Dans le premier il est interne; les genres Pandore, Anatine, Thracie, Mye et Lutricole y sont contenus. Ce dernier, qui semble nouveau, est composé des genres Ligule et Lutraire, et ne diffère par conséquent en rien du genre Lutraire de Lamarck, qui y réunissoit aussi les Lavignons, qui sont les mêmes coquilles que les Ligules. Le second groupe, destiné aux coquilles dont le ligament est externe, se compose des genres suivans : Psammocole, Solételline, Sanguinolaire, Solécurte, Solen, Solémye, Panopée, Glycimère, Saxicave, Byssomie, Rhomboïde, Hyatelle, Gastrochène, Clavagelle et Arrosoir. L'arrangement de ces genres ne nous semble pas naturel. Il est difficile de trouver entre les premiers et les derniers des rapports assez intimes pour les voir dans la même famille; aussi nous ne pensons pas que celle-ci soit généralement adoptée sans modifications. Nous ferons observer que dans cette famille n'est pas compris le genre Corbule, qui est si voisin des Myes qu'à peine s'il y a des caractères suffisans pour l'en séparer. Nous observerons encore que le genre Psammocole, créé pour réunir les Psammobies et les Psammotées de Lamarck, n'est point naturel, en ce qu'il ne contient pas tout ce qu'il doit renfermer. Le genre Solételline en est un double emploi, et dans les Sanguinolaires, M. de Blainville laisse des coquilles qui devroient encore rentrer dans les Psammocoles. (*Voyez* ce mot et Psammobie.) Quant à l'arrangement et aux rapports des genres, nous renvoyons aux articles qui les concernent en particulier et à l'article Mollusques.

PYLORIS.

Dans son *Tentamen ostracologicæ* (*pag.* 163), Klein donne ce nom à sa cinquième classe de coquilles bivalves, dans laquelle il réunit en neuf genres toutes celles, sans exceptions, qui sont bâillantes. C'est sous ce caractère mal apprécié que sont joints aux Solens et aux Panopées, aux Pholades, etc., les Pinnes, les Arches et quelques Moules. Cette famille ne pouvoit être adoptée, mais on pouvoit, comme Lamarck et quelques auteurs, grouper ou rapprocher toutes les coquilles réellement bâillantes qui ont entr'elles de grands rapports.

PYRAMIDE.

Le genre Troque est très-naturel, et ne laisse aucun démembrement générique possible après ceux qu'a faits Lamarck. Cependant M. Schumacher, dans son *Essai de Conchyliologie*, propose de former un genre Pyramide pour quelques Troques qui n'offrent aucune différence avec les autres espèces; ce genre n'est donc point admissible. *Voyez* Troque.

PYRAMIDELLE. *Pyramidella.*

Lamarck, dès 1801, créa ce genre dans le *Système des Animaux sans vertèbres*, où il est placé entre les Mélanies et les Auricules. Il est à présumer, d'après cela, que selon l'opinion la plus généralement reçue, Lamarck considéroit ces coquilles comme fluviatiles. Avant lui, en effet, Muller les avoit confondues avec les Hélices, et Bruguière avec les Bulimes. Lamarck ne crut pas devoir conserver ce genre; il ne se trouve plus dans la *Philosophie zoologique*, il a été confondu avec les Auricules. M. de Roissy (*Buffon de Sonnini*) adopte le genre Pyramidelle; il appuie son

opinion sur ce qu'il est à présumer que ce genre est marin, que probablement il est operculé, et qu'il devra être placé dans la méthode non loin des *Trochus* et des Monodontes, opinion qui, d'ailleurs, a été aussi manifestée par M. Cuvier dans ses *Tableaux élémentaires*. Montfort n'oublia pas non plus ce genre dans sa *Conchyliologie systématique*, et Lamarck ne le réhabilita dans sa méthode qu'en 1811, dans l'*Extrait du Cours*, où il forme, avec les Tornatelles, une petite famille sous le nom de Plicacés. Il eut soin de l'éloigner des Auricules, se conformant ainsi aux rapports indiqués par M. Cuvier et par M. de Roissy. Revenant à d'autres principes, le premier de ces zoologistes reporta les Pyramidelles près des Auricules, dans la famille ou l'ordre des Pulmonés aquatiques, comme cela se voit dans le *Règne animal*. Lamarck, dans son dernier ouvrage, persista dans sa nouvelle opinion, et il eut raison. MM. de Blainville et de Ferussac préférèrent celle de M. Cuvier, et l'observation a prouvé qu'ils avoient eu tort. Aussi M. de Blainville, dans le Supplément à son *Traité de Malacologie*, est obligé de rectifier la place qu'il avoit assignée à ce genre, qui est operculé, comme l'a dit M. Gray, et comme nous en avons la preuve dans notre collection. M. Sowerby, dans son *Genera*, a assimilé le *Bulimus terebellatus* des auteurs, coquille fossile sans plis à la columelle, aux Pyramidelles; il a été en conséquence forcé de changer notablement les caractères du genre, et de les rendre plus vagues et plus difficiles à appliquer. A l'égard de cette coquille, nous ne partageons pas l'opinion de M. Sowerby, quoique nous soyons bien convaincu qu'elle n'est ni terrestre ni fluviatile, et qu'elle ne convient pas plus au genre Bulime qu'à celui qui nous occupe. Elle devra former un genre à part. Dans la seconde édition du *Règne animal*, M. Cuvier a abandonné la première opinion pour se rapprocher de celle de Lamarck. On trouve en effet les genres Pyramidelle et Tornatelle entre les Mélanies et les Janthines, non loin des Nérites, ce qui est préférable que de les voir dans la famille des Auricules.

Les Pyramidelles ont été caractérisées de la manière suivante:

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal inconnu; coquille turriculée, dépourvue d'épiderme; ouverture entière, demi-ovale, à bord extérieur tranchant; columelle saillante inférieurement, subperforée à sa base et munie de trois plis transverses; opercule corné, ovalaire, fragile, obliquement rayonné.

On ne connoît encore qu'un fort petit nombre d'espèces de Pyramidelles, soit vivantes, soit fossiles; ces dernières ne se sont rencontrées jusqu'à présent que dans les terrains tertiaires. Ce sont des coquilles d'un médiocre volume; elles sont lisses, brillantes, sans aucune trace d'épiderme, régulièrement coniques et formées d'un assez grand nombre de tours de spire légèrement convexes. L'ouverture est peu considérable; la lèvre droite est mince et tranchante; à sa base elle se recourbe pour gagner la columelle, où elle forme avec elle une gouttière peu profonde. La columelle est droite ou légèrement arquée dans toute sa longuer; elle est munie de trois plis inégaux, dont le premier est le plus gros. Dans quelques espèces elle est perforée à sa base, ce qui a sans doute porté M. Sowerby à faire le rapprochement dont nous avons parlé. Parmi les coquilles fossiles, principalement du bassin de Paris, il y en a quelques-unes de turriculées et que Lamarck a comprises au nombre des Auricules. Bien certainement ces coquilles ne sont point des Auricules, quoiqu'elles n'aient qu'un seul pli sur la columelle; elles ont, du reste, toute l'apparence de petites Pyramidelles. Le pli contourné à la partie supérieure de la columelle a beaucoup de ressemblance avec le gros pli des Pyramidelles vivantes. Si on admettoit ces espèces parmi les Pyramidelles, ce qui nous semble nécessaire, dès-lors il faudroit modifier d'une manière convenable la caractéristique du genre: ce qui ne présente aucune difficulté.

Bruguière, comme nous l'avons dit, confondit, à l'exemple de Muller, les deux Pyramidelles qu'il connut parmi les coquilles terrestres de son genre Bulime. On en trouvera la description dans le premier volume de ce Dictionnaire, aux numéros 98 et 99 de l'article BULIME. Ces deux espèces, distinguées par Muller et Bruguière, maintenues par Lamarck et la plupart des conchyliologues, nous semblent n'en faire qu'une; nous avons vainement cherché à les distinguer, après avoir réuni un grand nombre d'individus. Les couleurs, la forme générale, celle de la columelle, sont identiquement semblables; seulement, dans certains individus encore jeunes ou qui ont la lèvre droite mutilée, on voit des dents le long du bord droit. Ces individus sont nommés *Pyramidella dolabrata*, et l'on a donné le nom de *Pyramidella terebellata* à ceux qui, ayant le bord droit complétement développé, ne laissent apercevoir aucune dentelure de ce côté, parce qu'elles sont trop enfoncées. A titre de variété de son *Bulimus dolabratus*, Bruguière donne une coquille qui doit former une espèce distincte. Lamarck lui a donné le nom de *Pyramidella maculosa*, mais sans rectifier Bruguière et sans mentionner les auteurs où elle est bien figurée.

1. PYRAMIDELLE tachetée. *Pyramidella maculosa*. LAMK.

P. testâ turrito-subulatâ, longitudinaliter striatâ, albidâ, maculis punctisque rufis sparsim pictâ; anfractibus angustis, numerosis, ultimo spirâ multò breviore.

Bonanni, *Recreat. part.* 3. *fig.* 42.

Lister, *Conch. tab.* 844. *fig.* 72. *b.*

Martini, *Conch. tom.* 5. *tab.* 157. *fig.* 1493. 1494.

Var. b.) *Bulimus dolabratus.* Brug. *Encycl. tom.* 1. *pag.* 336. *n°.* 99.

Encycl. *pl.* 452. *fig.* 1. *a. b.*

Pyramidella punctata. Schubert et Wagner, *Suppl. au Chemnitz, tab.* 234. *fig.* 4099 *a. b.*

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 6. *pag.* 223. *n°.* 5.

Coquille alongée, turriculée, pointue au sommet, peu élargie à la base; la spire est formée de dix-sept à dix-huit tours légèrement convexes, à suture linéaire et profonde. La surface est brillante; elle paroît lisse, mais, examinée à la loupe, on la voit couverte de très-fines stries longitudinales, régulières. Le dernier tour n'est pas perforé à la base; il est court, et se termine par une petite ouverture subovalaire fort rétrécie à ses extrémités. Elle se termine antérieurement par une petite échancrure fort étroite et peu profonde. La columelle offre trois plis inégaux : le premier, ou postérieur, est le plus saillant et se contourne presque horizontalement; les deux autres sont petits, très-obliques et parallèles. Le bord droit est régulièrement arqué; il est mince, tranchant, et son profil présente une légère convexité. Cette coquille est blanche, quelquefois d'un blanc-gris; elle a des taches brunes, nuageuses, irrégulièrement parsemées; elles sont ordinairement étroites et longitudinales. De plus, les tours sont ornés de trois rangs transverses de ponctuations subquadrangulaires, régulières, d'un brun foncé. Sur le dernier tour on compte cinq rangées de points.

Cette coquille, assez rare dans les collections, vient de l'Océan pacifique; les grands individus ont 45 millim. de longueur.

2. Pyramidelle plissée. *Pyramidella plicata.* Lamk.

P. testâ ovato-oblongâ, solidâ, longitudinaliter plicatâ, albâ, punctis rufis seriatim cinctâ; plicis lævibus; interstitiis transversè striatis; ultimo anfractu turgidulo; spirâ breviore.

Encycl. *pl.* 456. *fig.* 3. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 223. *n°.* 3.

Schubert et Wagner, *Supplém. au Martini, pag.* 153. *pl.* 234. *fig.* 4100. *a. b.*

Cette Pyramidelle est ovale, alongée, plus enflée dans le milieu que les autres espèces. La spire n'est guère plus grande que le dernier tour; elle se compose de onze ou douze tours très-étroits, aplatis, nettement séparés par une petite rampe supérieure qui suit la suture. Tous les tours sont chargés de plis ou de petites côtes longitudinales, nombreuses, saillantes, régulières, rapprochées, le plus souvent terminées à la partie supérieure par un petit tubercule. Les intervalles des côtes laissent voir de très-fines stries transverses. L'ouverture est alongée, étroite, oblique, atténuée à ses extrémités; elle offre à la base une très-petite dépression ou échancrure oblique. Le bord droit est épais, blanc et régulièrement arqué; le bord gauche est un peu saillant à la base de la columelle. Celle-ci n'est point perforée; elle offre trois plis inégaux, dont le premier est le plus gros : il est horizontal, mince, tranchant, tandis que les deux autres sont très-petits, parallèles et fort obliques. Cette coquille est blanche et ornée de fascies transverses, formées par des ponctuations brunes, régulières, placées sur les côtes. On compte cinq de ces fascies sur le dernier tour.

Cette espèce n'est pas fort rare; elle provient, d'après Lamarck, des mers de l'Ile-de-France. Sa longueur est de 23 millim.

PYRAZE.

Montfort, dans sa *Conchyliologie systématique*, a fait un genre particulier pour une grande espèce de Cérite dont le canal n'est pas aussi profond que dans la plupart des autres. Le *Cerithium ebeninum* est le type de ce genre, qui n'a pas été adopté. *Voyez* Cérites.

PYRGO.

M. Defrance, après avoir créé ce genre dans les planches du *Dictionnaire des Sciences naturelles*, paroît l'avoir abandonné, puisqu'il ne le mentionne plus à la place où il auroit dû se trouver. Cependant M. de Blainville l'avoit adopté dans son *Traité de Malacologie*, où il est placé dans les Ptéropodes; mais nous croyons que M. de Blainville a été dans l'erreur pour ce genre. M. d'Orbigny le rapporte aux Biloculines (*voyez* ce mot) démembrées des Milioles. L'examen de cette petite coquille microscopique, qui est fossile, nous a fait adopter l'opinion de M. d'Orbigny.

PYRULE. *Pyrula.*

Les auteurs qui précédèrent Linné placèrent les coquilles de ce genre dans un genre qu'ils nommoient Buccin, et dont il seroit difficile d'assigner les limites. L'établissement du genre Murex par Linné diminua le chaos de cet ancien genre Buccin : toutes les coquilles canaliculées furent comprises dans les Rochers; les Pyrules, qui le sont toutes, y sont placées, à l'exception d'un petit nombre qui, par leur peu d'épaisseur, se trouvèrent, on ne sait pourquoi, dans le genre Bulle. Ce genre Murex de Linné pouvoit être facilement démembré, le grand nombre d'espèces qu'il contenoit exigeoit même qu'il le fût. Bruguière, le premier, proposa le genre Fuseau pour séparer les coquilles qui n'ont pas de varices de celles qui

en ont ; les dernières restèrent dans le genre Rocher ; les Pyrules furent donc entraînées et confondues avec les Fuseaux : il est peu de coquilles qui aient en effet avec eux plus d'analogie. Lamarck, le premier, proposa la séparation des Pyrules des Fuseaux de Bruguière, motivée sur des caractères pris dans les proportions relatives du canal et de la spire ; il devoit être difficile à limiter. Il existe un certain nombre d'espèces qui se refusent d'entrer dans l'un ou dans l'autre ; ce qui montre, avec quelqu'évidence, que l'un des deux genres est artificiel. Cependant le genre Pyrule rendit l'étude du genre Fuseau plus facile en diminuant le nombre des espèces, déjà fort considérable : c'est sans doute pour ce motif que la plupart des conchyliologues l'ont adopté comme genre ou comme sous-genre ; aucun n'a cherché à les éloigner, et on trouvoit même bien suffisante la distinction des Pyrules. Montfort cependant trouva moyen de tirer un genre des Pyrules pour celles qui sont sénestres ; il nomma ce genre *Comeau-fulgur*. Il ne pouvoit être adopté, et il ne le fut pas en effet.

Quoique l'animal des Pyrules ne soit pas connu, on peut penser cependant par analogie qu'il doit être bien semblable à celui des Fuseaux ; il possède un opercule corné qui ne diffère pas de celui des Fuseaux. Le genre Pyrule a été caractérisé de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal inconnu. Coquille subpyriforme, canaliculée à sa base, ventrue dans la partie supérieure, sans bourrelet au-dehors, et ayant la spire courte, surbaissée quelquefois ; columelle lisse ; bord droit sans échancrure.

Les Pyrules, comme nous l'avons dit, ont des rapports intimes avec les Fuseaux, elles en ont également avec certaines espèces de Pleurotomes à spire très-courte. Quelques espèces sublamelleuses ont de la ressemblance avec les Murex foliacés ; mais il est bien facile de ne confondre aucun de ces genres, si l'on fait attention que les Fuseaux ont la spire égale ou plus grande que le canal de la base ; que les Pyrules ont la spire toujours plus courte que le canal ; enfin, que les Rochers, s'il y en a quelques-uns de foliacés, le sont régulièrement, et ne sont pas, pour cette raison, dépourvus de varices.

Les coquilles attribuées au genre Pyrule peuvent assez facilement se diviser en deux sections : les ficoïdes, telles que le *Pyrula ficus* et autres, et celles dont le test, plus épais, est ordinairement couronné de tubercules. On pourroit croire que ces deux sortes de coquilles appartiennent à des types différens d'organisation ; mais pour peu que l'on ait un certain nombre d'espèces sous les yeux, on voit s'établir entre les deux sections des nuances insensibles qui s'opposent à leur séparation nette et tranchée. Nous avons vu que, d'un autre côté, les Pyrules se lioient aux Fuseaux par le raccourcissement insensible de la spire de ceux-ci, et aux Rochers par les espèces foliacées mais non variqueuses. Il est donc à présumer que, plus tard, on réunira les Pyrules aux Fuseaux, et que cette réunion sera confirmée par la ressemblance des animaux.

Lamarck a rangé parmi les Pyrules quelques coquilles qui conviennent bien mieux aux Pourpres, et parmi lesquelles nous les reportons ; nous citerons particulièrement les *Pyrula neritoidea* et *abbreviata*. Quant aux autres espèces, elles nous paroissent devoir rester dans le genre Pyrule tant que ce genre subsistera et que l'on n'aura pas pour les en ôter des motifs suffisans, tels que la connoissance des animaux, ou du moins des opercules.

Lamarck cite vingt-huit espèces vivantes de Pyrules ; il y en a au moins trente-cinq actuellement connues dans les collections, auxquelles il en faut joindre vingt et une de fossiles dans les terrains tertiaires.

1. PYRULE réticulée. *Pyrula reticulata*.

P. testâ ficoideâ vel ampullaceâ, cancellatâ, albâ ; striis transversis, majoribus, distantibus ; spirâ brevissimâ, convexo-retusâ, centro mucronatâ ; aperturâ candidâ.

GUALT. *Test. tab.* 36. *fig. m.*

SEBA, *Mus. tom.* 3. *tab.* 68. *fig.* 1 et 3. 4.

KNORR, *Vergn. tom.* 3. *tab.* 23. *fig.* 1.

MARTINI, *Conch. tom.* 3. *tab.* 66. *fig.* 733.

ENCYCL. *pl.* 432. *fig.* 2.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 141. *n°.* 9.

La Pyrule réticulée, que Linné confondit avec le *Pyrula ficus*, s'en distingue très-nettement ; elle est ficoïde, ovale-oblongue, un peu en massue ; sa spire est courte, obtuse, formée de six tours fort étroits, dont les premiers sont blancs, lisses et légèrement saillans au centre ; le dernier tour constitue à lui seul presque toute la coquille ; sa surface extérieure présente un assez grand nombre de petite côtes transverses, distantes, régulières, entre lesquelles se montre un réseau assez fin de stries transverses et longitudinales : parmi les transverses, l'une, médiane, est un peu plus saillante que les autres. Le canal de la base est peu alongé ; il est assez large, peu profond, et les côtes transverses de l'extérieur sont plus rapprochées et fort obliques. L'ouverture est très-ample, oblongue, tantôt blanche en dedans, tantôt d'un blanc-violacé et quelquefois brunâtre dans le fond, avec des zones étroites qui correspondent aux côtes du dehors. La columelle est contournée dans sa longueur ; elle est revêtue d'un bord gauche très-mince, étalé et appliqué. Le bord droit s'é-

paissit

paissit avec l'âge, mais il reste néanmoins fort mince. En dehors, cette coquille est d'un blanc-roux ou grisâtre, et elle est ornée de taches d'un brun peu intense, subquadrangulaires, irrégulièrement disposées sur les grosses côtes transverses.

Cette coquille, fort rare, a son analogue fossile dans les faluns de la Touraine, et elle vit actuellement, d'après Lamarck, dans l'Océan indien. Longueur 90 à 100 millim.

2. Pyrule figue. *Pyrula ficus.*

P. testâ ficoideâ vel ampullaceâ, tenuissimè decussatâ, griseo-cærulescente, maculis rariis spadiceis aut violaceis adspersâ; striis transversis majoribus confertissimis; spirâ brevi, convexâ, centro mucronatâ; fauce violaceo-cœrulescente.

Bulla ficus. Lin. Gmel. *pag.* 3426. *n°.* 14.

Lister, *Conch. tab.* 75. *fig.* 26. *a.*

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 15.

Rumph. *Mus. tab.* 27. *fig. k.*

Petiv. *Amb. tab.* 6. *fig.* 9.

Gualt. *Test. tab.* 26. *fig.* I.

Dargenv. *Conch. pl.* 17. *fig.* O.

Favanne, *Conch. pl.* 23. *fig. h.* 5.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 68. *fig.* 5. 6.

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 19. *fig.* 4.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 66. *fig.* 734. 735.

Pyrula ficus. Encycl. *pl.* 432. *fig.* 1.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 141. *n°.* 10.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec celle qui précède; elle est pyriforme, un peu en massue, renflée et obtuse postérieurement, rétrécie et terminée par un canal assez court à son extrémité antérieure. La spire est très-courte, aplatie et un peu saillante dans le centre. Les tours sont au nombre de six; ils sont étroits, et les premiers sont lisses et blanchâtres; le dernier est si grand qu'il forme à lui seul presque toute la coquille. La surface extérieure présente un très-fin réseau formé de stries transverses très-rapprochées, nombreuses, assez grosses, coupées à angle droit par des stries longitudinales plus fines, plus serrées et plus nombreuses. Dans le jeune âge, les stries transverses et longitudinales sont égales et forment un beau réseau fenestré. L'ouverture est presqu'aussi longue que la coquille; elle est d'un beau violet en dedans. La columelle est sinueuse dans le milieu; elle est arrondie, et se termine à la base par un bord mince, relevé au-dessus du canal. Cette coquille, sur un fond blanc-bleuâtre, est comme aspergée d'une multitude de petites taches irrégulières, brunes.

Cette espèce, commune dans l'Océan indien, se trouve fossile en Italie. La longueur est de 90 millim.

3. Pyrule ficoïde. *Pyrula ficoides.*

P. testâ ficoideâ, cancellatâ, albo-lutescente, fasciis albis spadiceo-maculatis cinctâ; striis transversis, distantibus; spirâ brevissimâ, plano-retusâ, centro mucronatâ; aperturâ albo canalescente.

Lister, *Conch. tab.* 750. *fig.* 46.

Knorr, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 27. *fig.* 7.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 142. *n°.* 11.

Schubert et Wagner, *Supplém. au Martini*, *pag.* 95. *pl.* 226. *fig.* 4014. 4015.

Cette coquille, par ses caractères, est intermédiaire entre la Pyrule réticulée et la Pyrule figue; se distinguant bien de l'une et de l'autre, mais se rapprochant plus de la figue que de l'autre: elle a absolument la même forme que la *Pyrula ficus*; elle en diffère par le réseau qui la couvre. Les stries transverses sont inégales; les unes, plus grosses, sont distantes à des intervalles égaux; les autres, au nombre de trois ou quatre, sont entre les premières; elles sont régulièrement traversées par des stries longitudinales, fines et régulières. La coloration de cette coquille est assez variable; quelquefois sur un fond blanc elle est irrégulièrement ponctuée de brun et de fauve, ou bien elle est ornée de deux fascies brunes assez larges, et de trois ou cinq rangées de taches brunes assez foncées et fort distantes; enfin, dans la plupart des individus, le fond est d'un brun pâle tirant sur le fauve, et sur cette couleur se dessinent nettement cinq zones étroites, blanches, sur lesquelles sont disposées assez irrégulièrement des taches inégales et irrégulières, d'un brun assez intense. Dans cette variété l'ouverture est violâtre, tandis qu'elle est blanche dans les autres, et, de plus, les stries les plus saillantes sont ponctuées de brun.

Cette espèce, qui vit dans l'Océan indien, se trouve fossile en Italie et dans le Piémont. Nous en possédons un individu des argiles subapennines qui a conservé les ponctuations brunes sur les stries.

4. Pyrule à gouttière. *Pyrula spirata.*

P. testâ pyriformi, subficoideâ, caudatâ, transversìm striatâ, albâ, luteo rufoque nebulosâ; anfractibus ad suturas canaliculatis; spirâ exsertiusculâ, mucronatâ; labro intùs albo, sulcato.

Lister, *Conch. tab.* 877. *fig.* 1.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 66. *fig.* 736. 737.

Encycl. *pl.* 433. *fig.* 21. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 142. *n°.* 12.

Pyrula canaliculata. Schubert et Vagner, *Supplém. au Martini, tab.* 226. *fig.* 4010. 4011.

Cette espèce se rapproche, par sa forme, des *Pyrula ficoides, ficus,* etc. Elle a la spire plus saillante, et se distingue d'une espèce très-voisine, *Pyrula canaliculata*, par plusieurs caractères constans : celle-ci est ovale-oblongue, claviforme, ventrue; sa spire, assez saillante, est formée de huit à neuf tours; les premiers sont courts, carénés dans le milieu, aplatis au-dessus de la carène. Dans les vieux individus, la carène s'efface sur le dernier tour; cette carène est mince, tranchante, un peu saillante sur les premiers tours, où elle est finement crénelée. La suture est bordée par un canal étroit et assez profond. Le dernier tour est très-grand, il est strié transversalement; les stries sont fines, inégales, un peu onduleuses, et de plus en plus obliques sur l'extrémité inférieure. L'ouverture est fort grande, large dans le milieu et rétrécie à ses extrémités. Dans les vieux individus, le bord droit est strié et d'un violet vineux foncé : à l'extérieur ce bord droit reste néanmoins mince et tranchant dans toute son étendue. La columelle est arquée dans le milieu, un peu contournée à la base; elle est blanche, arrondie, présente deux légères inflexions vers l'origine du canal, et elle est munie d'un seul pli oblique peu profond. Le canal de la base est long, assez étroit, et légèrement relevé en dessus à son extrémité. Il existe une variété de cette espèce que l'on pourroit confondre avec la Pyrule canaliculée, parce que la partie supérieure des tours est presque horizontale, et que la carène est un peu saillante. Nous pensons que cette variété est due au sexe mâle; elle est plus petite, moins ventrue, et le canal de la base est proportionnellement plus long. La coloration consiste en grandes flammules nuageuses d'un brun roussâtre sur un fond blanc-jaunâtre.

Cette coquille, assez rare, vient des mers de l'Amérique du Nord. Les grands individus sont longs de 12 centim.

5. Pyrule canaliculée. *Pyrula canaliculata.*

P. testâ pyriformi, ventricoso-tumidâ, tenui, laevigatâ, pallidè fulvâ; anfractibus supernè angulatis, supra planulatis, ad suturam canaliculatis; anfractuum superiorum angulo crenulato; caudâ longiusculâ.

Murex canaliculatus. Lin. Gmel. *pag.* 3544. *n°* 65.

Gualt. *Test. tab.* 47. *fig. a.*

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 66. *fig.* 738--740. et *tab.* 67. *fig.* 742. 743.

Pyrula canaliculata. Encycl. *pl.* 435. *fig.* 3.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 137. *n°.* 1.

Grande coquille, mince et légère, ventrue, pyriforme, à spire peu prolongée et terminée par une queue assez longue et grêle. La spire est étagée; on y compte huit à neuf tours carénés dans le milieu, aplatis en dessus, et canaliculés contre la suture. Le canal est large, peu profond, et limité en dehors par un angle arrondi. La carène est assez large, saillante, et crénelée à tous les âges. Toute la surface extérieure est striée transversalement; les stries sont fines, rapprochées, un peu plus grosses et plus distantes à l'origine du canal. L'ouverture est ovale-oblongue, fort grande, d'un jaune-safrané en dedans. Le bord droit est mince, tranchant, et présente supérieurement deux sinuosités qui correspondent au canal de la suture et à l'angle de la carène. La columelle est excavée dans le milieu et un peu tordue dans sa longueur; elle est blanche, peu épaisse, et offre vers le milieu de sa longueur un pli obscur. Le canal de la base est peu profond, largement découvert et un peu relevé en dessus à son extrémité.

Cette coquille, assez rare dans les collections, est d'une couleur uniforme d'un fauve pâle. Elle vient des mers glaciales. Elle a quelquefois 17 ou 18 centim. de long, 6 pouces et demi.

6. Pyrule bombée. *Pyrula carica.*

P. testâ pyriformi, ventricosâ, tumidâ, crassâ, ponderosâ, transversìm tenuissimè striatâ, albido-fulvâ; ultimo anfractu supernè unicâ serie tuberculato, superioribus basi tuberculiferis; caudâ breviusculâ.

Lister, *Conch. tab.* 880. *fig.* 3. *b.*

Gualt. *Test. tab.* 47. *fig. b.*

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 30. *fig.* 1, et *tom.* 6. *tab.* 27. *fig.* 1.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 67. *fig.* 744, et *tab.* 69. *fig.* 756. 757.

Murex carica. Gmel. *pag.* 3545. *n°.* 67.

Pyrula carica. Encycl. *pl.* 435. *fig.* 5.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 138. *n°.* 2.

Coquille grande, épaisse, pesante, ventrue, à spire conique et à queue courte et large. Sa spire est formée de huit ou neuf tours aplatis ou un peu creusés; le dernier est couronné à sa partie supérieure par un seul rang de grands tubercules coniques à peine relevés et projetés en rayonnant presqu'horizontalement lorsque l'on place la coquille perpendiculairement. Toute la surface extérieure est couverte de stries fines, transverses, très-rapprochées, tremblées ou légèrement onduleuses. L'ouverture est assez grande, ovalaire, rétrécie à ses extrémités; elle est blanche en dedans, et son bord droit est obscurément sillonné dans toute sa longueur; ce bord, à sa partie supérieure, a un angle qui correspond au rang de tubercules, à

est mince et tranchant dans toute sa longueur. La columelle est excavée supérieurement, elle forme un angle très-obtus et saillant à l'origine du canal; au-dessus de cet angle se trouve un pli obscur. Le canal de la base est court, large et peu recouvert. La coloration de cette coquille est variable, tantôt d'un blanc fauve, tantôt d'un brun assez foncé : elle est toujours ornée de flammules longitudinales fort étroites, d'une nuance plus foncée que le reste.

On ignore dans quelles mers habite cette coquille. Lamarck dit qu'elle a plus de 6 pouces de long; les individus que nous avons vus étoient plus petits.

7. Pyrule sinistrale. *Pyrula perversa.*

P. testâ sinistrorsâ, pyriformi, valde ventricosâ, glabrâ, albido-fulvâ, lineis longitudinalibus latis rufo-fuscis ornatâ; ultimo anfractu supernè tuberculis coronato, superioribus basi tuberculiferis; caudâ longiuscula, striatâ.

Murex perversus. Lin. Gmel. *pag.* 3546. *n°.* 72.

Lister, *Conch. tab.* 907. *fig.* 27, et *tab.* 908. *fig.* 28.

Gualt. *Test. tab.* 30. *fig.* 28.

Dargenv. *Conch. pl.* 15. *fig. f.*

Favanne, *Conch. pl.* 23. *fig. h.* 2.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 68. *fig.* 21. 22.

Born, *Mus. tab.* 11. *fig.* 8. 9.

Chemn. *Conch. tom.* 9. *tab.* 107. *fig.* 904 — 907, et *tab.* 106. *fig.* 900 — 903.

Pyrula perversa. Encycl. *pl.* 433. *fig.* 4. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 138. *n°.* 3.

On pourroit prendre cette coquille pour une variété sénestre de la *Pyrula carica*; mais on l'en distingue par plusieurs caractères constans indépendans de la maniere dont tourne la spire. Cette coquille est la seule des Pyrules connues qui soit constamment sénestre. Elle est alongée, pyriforme, très-ventrue, en massue, terminée par un canal assez long, mais large à son origine. La spire est régulièrement conique, large, courbée, pointue au sommet, formée de huit tours dont le dernier est caréné à sa partie supérieure. La carène est couronnée par une seule série de tubercules ordinairement courts et obtus, et quelquefois alongés, coniques et relevés de gauche à droite. La surface est simple, linéaire, mais onduleuse, parce qu'elle a lieu sur la carène des tours précédens, et se met au niveau des tubercules qu'elle embrasse en partie. Le dernier tour est très-grand; son sommet et sa base sont striés en travers. L'ouverture est oblongue, d'une médiocre grandeur; elle est blanche ou violâtre, et son bord droit, mince et tranchant dans toute son étendue, est sillonné à l'intérieur. La columelle est blanche, arrondie, et est munie, à l'origine du canal, d'une callosité saillante. Le canal est plus long que l'ouverture; il est presque droit. La coloration de cette coquille est peu variable : elle est d'un blanc-grisâtre ou jaunâtre et ornée de lignes brunes longitudinales qui sont en même nombre que les tubercules; elles remontent sur la spire.

Cette coquille, assez commune, vient de l'Océan des Antilles. Elle a quelquefois plus de 6 pouces de longueur.

8. Pyrule ternatéenne. *Pyrula ternatana.*

P. testâ pyriformi, anteriùs ventricosâ, longè caudatâ, transversìm striatâ, longitudinaliter plicatâ, luteo-rufescente; anfractibus medio angulato-tuberculatis, suprà planulatis, contabulatis, ultimo supernè tuberculis longiusculis coronato.

Lister, *Conch. tab.* 892. *fig.* 12.

Seba, *Mus. tom.* 3 *tab.* 52. *fig.* 5.

Knorr, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 15. *fig.* 4, et *tab.* 26. *fig.* 1.

Fusus ternatanus. Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 140. *fig* 1304 1305.

Murex ternatanus. Gmel. *pag.* 3554. *n°.* 107.

Fusus pyrulaceus. Encycl. *pl.* 429. *fig.* 6.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 143. *n°.* 15.

Coquille alongée, étroite, à spire plus longue que dans la plupart des espèces, mais plus courte que dans les Fuseaux. Cette coquille est sur la limite des deux genres; elle est peu épaisse, ordinairement d'une petite taille. Sa spire, formée de huit à neuf tours, est pointue au sommet; les tours sont anguleux dans le milieu, subcarénés et couronnés sur la carène par des tubercules courts et coniques, dont la base se prolonge en une petite côte longitudinale, peu saillante et arrondie. Ces côtes disparoissent insensiblement sur le milieu du dernier tour. Celui-ci se termine à la base par un canal plus long que la spire. La partie supérieure des tours est aplatie et forme une rampe qui remonte jusqu'au sommet. Toute la surface extérieure est sillonnée; les sillons sont larges, peu profonds, tantôt lisses et tantôt finement striés. L'ouverture est médiocre, oblongue, d'un fauve pâle. Le bord droit est mince, tranchant et finement plissé. La columelle est arrondie, peu flexueuse et lisse. Le canal de la base est long, assez étroit, peu profond et un peu recouvert. La surface de cette coquille est d'un brun-rougeâtre ou jaunâtre uniforme.

Cette coquille se trouve dans les mers des Moluques, à Ternate. Lamarck dit qu'elle a près de 5 pouces de longueur : les individus que nous avons vus étoient plus petits.

9. Pyrule bézoar. *Pyrula bezoar.*

P. testâ ovato-abbreviatâ, ventricosissimâ, crassâ, rudi, sulcis latis transversìm cinctâ, tuberculiferâ, squalide fulvâ; ultimo anfractu tuberculorum seriebus tribus muricato, anteriùs lamelloso; canali brevi, emarginato.

Buccinum bezoar. Lin. Gmel. *pag.* 3491. *n°.* 91.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 68. *fig.* 754. 755.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 143. *n°.* 16.

Cette coquille s'éloigne d'une manière assez notable de ses congénères; elle est très-courte, très-ventrue, et se rapproche assez de certains Buccins. La spire est courte et pointue; on y compte neuf tours courts, fortement carénés dans le milieu. La carène est tranchante dans le jeune âge; plus obtuse sur le dernier tour, elle est couronnée par un seul rang de tubercules pointus, squammiformes, plus ou moins nombreux, selon les individus. La partie supérieure des tours est aplatie : on y remarque deux ou trois gros sillons interrompus par un grand nombre de lames minces et peu relevées qui s'étendent le long de la suture à la carène. Le dernier tour est très-grand; outre la carène supérieure, il offre deux rangées transverses de tubercules obtus qui manquent dans quelques individus : entre ces rangées de tubercules, la coquille est sillonnée. Les sillons sont peu profonds, assez écartés, écailleux dans le jeune âge, lisses dans les vieux individus. La base de la coquille est largement ombiliquée; l'ombilic est grossièrement lamelleux à l'intérieur, et il est circonscrit au-dehors par un gros bourrelet contourné, chargé d'écailles courtes et épaisses. L'ouverture est grande, ovalaire, d'un jaune-fauve en dedans. Le bord droit est épais, sillonné dans toute sa longueur : les sillons sont bruns. Ce bord droit est plissé et il offre trois échancrures qui correspondent aux rangées de tubercules; l'échancrure médiane est la plus petite. La columelle est arrondie, fortement arquée en dedans. Le bord gauche est épais, et devient saillant au-dessus de l'ombilic, qu'il cache en partie. Le canal de la base est très-court, très-profond, étroit, relevé en dessus et terminé par une échancrure fort oblique. La couleur de cette coquille est uniformément d'un fauve peu foncé, un peu brunâtre.

Cette espèce vit dans les mers de la Chine : les grands individus ont 85 millim. de longueur et presque autant de largeur.

10. Pyrule radis. *Pyrula rapa.*

P. testâ pyriformi, posticè ventricosissimâ, solidiusculâ, transversìm striatâ, albo-rufescente; ultimo anfractu bifariam aut trifariam [illegible] lato; suturis impressis; spirâ brevi; caudâ latè umbilicatâ, depressâ, recurvâ.

Lister, *Conch. tab.* 894. *fig.* 14.

Knorr, *Vergn. tom.* 5. *tab.* 21. *fig.* 2.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 68. *fig.* 750 — 753.

Murex rapa. Gmel. *pag.* 3545. *n°.* 68.

Pyrula rapa. Encycl. *pl.* 434. *fig.* 1. *a. b. figuræ mediocres.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 144. *n°.* 17.

Cette coquille a beaucoup d'analogie avec la Pyrule bézoar et n'a guère la forme des autres espèces du genre; elle est très-ventrue et subglobuleuse. Sa spire est courte, pointue, étagée, formée de sept tours étroits, carénés, un peu convexes en dessus et canaliculés le long de la suture. La carène est festonnée par des tubercules aplatis, tantôt simples, tantôt en forme d'écailles. Le dernier tour est très-grand; il est traversé par deux ou trois séries de tubercules. Lorsque les tubercules manquent, on voit à la place un bourrelet convexe et peu saillant. Ce dernier tour se termine à la base par une queue courte, large, aplatie, obliquement tronquée, et relevée un peu vers le dos. Un large ombilic infundibuliforme perce la base et remonte presque jusqu'au sommet. Toute la surface extérieure de la coquille est couverte de très-fines stries transverses régulières, qui s'élargissent un peu sur le dos du canal de la base, et y deviennent obliques et souvent onduleuses. L'intérieur de l'ombilic est également strié; mais les stries sont subgranuleuses; cet ombilic est circonscrit en dehors par un bourrelet saillant, subspiral, sur lequel sont disposées régulièrement de grandes écailles, dilatées en pavillon de trompette. L'ouverture est grande, ovalaire, un peu moins large que haute; elle est d'un beau jaune-orangé, comme satiné, dans les grands individus bien frais. Le bord droit est mince et tranchant; il est finement dentelé dans toute sa longueur. A la partie supérieure, à sa jonction avec le bord gauche, se trouve une échancrure peu profonde, comparable à celle des Pleurostomes; trois autres échancrures plus petites correspondent aux rangées extérieures de tubercules. Le canal de la base est très-profond, recouvert, et se termine par une échancrure oblique. La columelle est arrondie, arquée et revêtue d'un bord gauche fort épais, qui se relève un peu au-dessus de l'ombilic. La couleur de cette espèce est le plus souvent d'un fauve pâle, avec quelques fascies transverses d'un brun pâle; quelquefois elle est brune et piquetée de brun-verdâtre.

Cette espèce, qui n'est pas très-rare, vient de l'Océan indien; elle est longue de [illegible] millim.

11. Pyrule papyracée. *Pyrula papyracea.*

P. testâ pyriformi, posticè ventricosissimâ, tenui, pellucidâ, transversìm tenuissimè striatâ; anteriùs sulcatâ, pallidè citrinâ; spirâ retusissimâ, mucronatâ; caudâ subumbilicatâ, recurvâ.

Bulla rapa. Lin. Gmel. *pag.* 3426. *n*°. 15.

Rumph. *Mus. tab.* 27. *fig. f.*

Petiv. *Amb. tab.* 9. *fig.* 8.

Gualt. *Test. tab.* 26. *fig. h.*

Dargenv. *Conch. pl.* 17. *fig. k.*

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 38. *fig.* 13 — 24, et *tab.* 68. *fig.* 7. 8.

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 19. *fig.* 5.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 68. *fig.* 747 — 749.

Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 146. *fig.* 1364 — 1366.

Pyrula papyracea. Encycl. *pl.* 436. *fig.* 1. *a. b. c.*

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 144. *n*°. 18.

Coquille fort singulière, autant par ses variétés de forme et de couleur, que par sa grande minceur et la fragilité de son test; elle est globuleuse, très-enflée, à spire rétuse et pointue au sommet, et terminée antérieurement par une queue grêle, plus ou moins prolongée selon les individus, et manquant dans certains d'entre eux. La spire est le plus souvent rétuse, quelquefois un peu prolongée : on y compte sept tours étroits, convexes, dont la suture linéaire est un peu enfoncée et plissée sur son bord. Le dernier tour est très-grand; dans sa partie supérieure il est très-finement strié : les stries sont transverses et tellement fines, qu'il sembleroit que cette partie de la coquille est lisse. A la base du dernier tour, et sur le canal qui le termine, les stries sont remplacées par de gros sillons raboteux, quelquefois écailleux. L'ouverture est ovale-oblongue, d'une médiocre ampleur; elle est plus longue que large, d'un blanc brillant en dedans. Le bord droit est mince et tranchant; il est simple, si ce n'est vers la base, qu'il est denticulé ou plissé. Le bord gauche est très-mince, appliqué, si ce n'est à la base, où il se détache et se renverse fortement au-dessus d'un petit ombilic, qu'il cache complétement dans la plupart des individus. Le canal qui termine la coquille est très-variable; quelquefois il est si court qu'il semble ne pas exister, et quelquefois il s'alonge au point d'être aussi grand que le dernier tour. On trouve ensuite tous les intermédiaires entre ces deux états. La couleur de cette coquille est ordinairement d'un jaune-citron pâle, passant quelquefois au rosé. Il en existe une variété constamment blanche.

Cette coquille, assez rare, se trouve dans l'Océan indien, ainsi que dans l'Océan austral; elle a quelquefois 65 millim. de longueur.

12. Pyrule trompette. *Pyrula tuba.*

P. testâ subpyriformi, caudatâ, transversìm sulcatâ, pallidè fulvâ; ventre superiùs ultrà medium disposito; anfractibus medio angulato-tuberculatis, ultimo supernè tuberculis longis armato; spirâ exsertiusculâ.

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 143. *fig.* 1333.

Murex tuba. Gmel. *pag.* 3554. *n*°. 103.

Fusus tuba. Encycl. *pl.* 426. *fig.* 2.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 139. *n*°. 5.

On pourroit prendre cette coquille pour un jeune *Fusus colosseus;* certains individus en ont la forme extérieure, et on se demande pourquoi cette espèce est plutôt au rang des Pyrules que des Fuseaux. Il est certain qu'elle sert de passage d'un genre à l'autre, à tel point, que certaines variétés à spire longue pourroient entrer dans les Fuseaux, et d'autres, à spire plus courte, rester parmi les Pyrules. Cette espèce n'est pas la seule qui soit dans le même cas, pour démontrer la nécessité de joindre les deux genres.

Cette coquille est oblongue, peu ventrue, atténuée à ses extrémités; sa spire est longue et pointue, formée de sept à huit tours assez larges et carénés dans le milieu. La carène est tuberculeuse, mais elle s'efface sur le dernier tour des grands individus. Dans le jeune âge, la base des tubercules se prolonge en dessous en une côte longitudinale; ces côtes s'effacent insensiblement et disparoissent aussi sur les derniers tours. Le sommet de la spire est formé par un mamelon lisse. Les tours suivans sont très-finement striés en dessus et sillonnés en dessous de la carène. Les tubercules s'accroissent graduellement et deviennent quelquefois fort grands et coniques sur le dernier tour; ils sont relevés vers le sommet. Dans une variété que nous possédons, ils sont très-grands, et ils s'abaissent vers l'extrémité antérieure. Au-dessous des tubercules, le dernier tour est sillonné transversalement dans toute son étendue; les sillons sont simples et légèrement anguleux. Dans certains individus, il y a une ou deux stries entre eux. L'ouverture est ovale-oblongue, atténuée à ses extrémités; elle est blanche ou jaunâtre. Le bord droit est mince, tranchant, finement plissé; sa jonction à l'avant-dernier tour produit une petite rigole intérieure. La columelle est simple, arrondie, peu excavée. Une légère saillie indique l'origine du canal; celui-ci est court, largement ouvert, et paroît une continuation de l'ouverture.

Cette coquille, assez rare, habite les mers de la Chine. D'après Lamarck, les grands individus ont 16 centimètres de long, 6 pouces.

13. Pyrule citrine. *Pyrula citrina.*

P. testâ pyriformi, posticè ventricosâ, muticâ, medio lævi, infernè sulcatâ, citrinâ; ...

anfractu supernè obtusè angulato, suprà depressiusculo ; spirâ brevi, acutâ ; aperturâ luteo-aurantiâ; labro crasso, margine interiore sulcato.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 94. *fig.* 909. 910.

Buccinum pyrum. Gmel. *pag.* 3484. *n°.* 56.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 146. *n°.* 23.

Coquille ovale, ventrue, à queue courte et large; la spire est courte et pointue, formée de sept tours étroits, aplatis ou un peu creusés en gouttière, surtout le dernier. Les premiers sont noduleux, et la suture s'étant faite sur les nodosités est festonnée d'abord et devient simple sur les derniers tours. Dans la plupart des individus, la partie supérieure des tours offre quelques sillons ou quelques stries qui manquent quelquefois; le dernier tour est fort grand, ventru, tantôt arrondi, tantôt subcaréné à sa partie supérieure; toute la partie moyenne est lisse, tandis que la base est régulièrement sillonnée en travers; l'extrémité antérieure est fort large, obliquement tronquée. L'ouverture est oblongue, ovalaire, d'un jaune-orangé à l'intérieur; le bord droit est épais, plissé en dedans, et il présente à sa jonction avec l'avant-dernier tour une gouttière étroite et assez profonde. Le canal de la base est court, profond, en partie recouvert par l'extrémité de la columelle; le bord gauche est mince, appliqué, et il se renverse dans un ombilic d'une médiocre étendue, qui perce la base de la columelle. La couleur de cette coquille est uniforme, d'un jaune-citron pâle, ou d'un jaune-fauve peu foncé. Elle vit dans l'Océan indien et dans la mer Rouge. Sa longueur est de 66 millim.

14. Pyrule écailleuse. *Pyrula squamosa.*

P. testâ pyriformi, posticè ventricosâ, transversim sulcatâ, albidâ, fulvo fasciatâ; ultimo anfractu penultimoque margine superiore squamosis; spirâ exsertiusculâ; caudâ subumbilicatâ, brevi, emarginatâ; labro margine interiore sulcato.

Seba, *Mus. tom.* 3 *tab.* 60. *fig.* 9.

Martini, *Conch. tom.* 2. *tab.* 40. *fig.* 402.

Pyrula myristica. Encycl. *pl.* 432. *fig.* 3. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 143. *n°.* 21.

Cette coquille ressemble un peu, pour la forme extérieure, à la Pyrule citrine ou à la noduleuse; elle est oblongue, ventrue, subcarinée, à spire assez longue et pointue, à laquelle on compte huit tours carénés dans le milieu, et couronnés, le dernier excepté, de tubercules courts et obtus. La suture est linéaire et onduleuse sur les deux derniers tours; elle est cachée par un rang d'écailles assez grandes, minces, redressées, dont une des côtés s'applique sur le tour qui précède. La partie supérieure des tours est plane et inclinée; elle devient légèrement convexe sur le dernier : celui-ci est grand, subcaréné à la partie supérieure. La carène est la continuation des tubercules qui couronnent les tours précédens. Toute la surface extérieure de cette coquille est couverte de sillons inégaux, rapprochés et un peu plus gros sur l'extrémité antérieure que sur le reste. Le canal de la base est à peine indiqué au dehors. L'ouverture est blanche en dedans; elle est petite, ovale-oblongue, terminée à sa partie supérieure par l'angle crénelé d'une gouttière intérieure, courte et peu profonde. Le bord droit est épais, un peu anguleux à l'endroit de la carène et sillonné dans toute sa longueur. La columelle est ouverte à la base par un ombilic médiocre; elle est épaisse, arrondie et revêtue d'un bord gauche, mince et largement étalé : il se détache au-dessus de l'ombilic, s'y renverse et la bouche en partie. Le canal de la base est très-court, profond et un peu oblique. Cette coquille est toute blanche, avec quelques zones transverses d'un brun-fauve. On ignore sa patrie. Sa longueur est de 70 millim.

15. Pyrule noduleuse. *Pyrula nodosa.*

P. testâ pyriformi, anteriùs ventricosâ, medio læviusculâ, infernè sulcatâ, pallidè luteâ, ultimo anfractu supernè nodis coronato, suprà depresso, concavo; spirâ brevi, acutâ; labro intùs striato.

Murex ficus nodosa. Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 165. *fig.* 1564. 1565.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 143. *n°.* 22.

Coquille d'une petite taille et qui ne manque pas de rapports avec la Pyrule citrine. Elle est oblongue et formée de deux cônes réunis base à à base, l'un fort caurt pour la spire, l'autre plus alongé pour le dernier tour. La spire est composée de six à sept tours étroits, aplatis, si ce n'est le dernier qui, en dessus, est creusé en gouttière. Ces tours sont couronnés d'un rang de tubercules obtus et rapprochés sur les premiers tours, qui sont coupés en deux par la suture, ce qui rend celle-ci onduleuse; toute la partie supérieure de la coquille est lisse; la base du dernier tour chargée de gros sillons transverses, convexes, déprimés et rapprochés. L'ouverture est petite, ovale-oblongue, d'un blanc-jaunâtre en dedans. Le bord droit, à sa jonction à l'avant-dernier tour, est creusé d'une gouttière profonde et étroite. Au-dessous, il offre un angle qui correspond à la série de tubercules. Ce bord est épais et sillonné transversalement dans toute sa longueur. La columelle est arrondie, faiblement excavée; elle forme une saillie obtuse à l'origine du canal. Le bord gauche dont elle est revêtue est blanc, mince et appliqué; il se détache et se renverse

fortement dans un ombilic médiocre dont la columelle est creusée à la base. Le canal qui termine l'ouverture est court, assez large et en partie recouvert par l'extrémité columellaire. Toute cette coquille est d'un blanc sale ou jaunâtre ; elle est rare dans les collections. Lamarck dit qu'elle vit dans la mer Rouge ; sa longueur est de 50 millim.

16. PYRULE chauve-souris. *Pyrula vespertilio.*

P. testâ subpyriformi, crassâ, ponderosâ, posticè muricatâ, spadiceo-rufescente ; ultimo anfractu supernè tuberculis compressis coronato ; spirâ exsertiusculâ ; suturis simplicibus ; caudâ sulcatâ, subumbilicatâ.

LISTER, *Conch. tab.* 884. *fig.* 6. *a.*

Fusus carnarius. MARTINI, *Conch. tom.* 4. *tab.* 142. *fig.* 1323. 1324, et 1326. 1327.

Murex vespertilio. GMEL. *pag.* 3553. *n°.* 100.

Pyrula carnaria. ENCYCL. *pl.* 434. *fig.* 3. *a. b.*

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 140. *n°.* 7.

Coquille oblongue, subpyriforme, ventrue supérieurement, à spire conique, pointue et assez courte. Les tours sont au nombre de sept ou huit ; ils sont courts, divisés en deux parties égales par une carène aiguë sur laquelle est une rangée de tubercules grands, coniques, comprimés et relevés du côté de la spire. La partie inférieure des tours est légèrement creusée en gouttière ; ils sont pourvus de côtes longitudinales et de sillons transverses. Ces deux choses disparoissent à peu près en même temps, et il n'y en a plus de trace sur le dernier tour. Celui-ci est fort grand, couronné, comme les précédens, par des tubercules comprimés ; toute sa partie supérieure est lisse, tandis que la base est toujours sillonnée transversalement. L'ouverture est oblongue, plus longue que large, partout d'un beau jaune-orangé ou d'un jaune-safrané. On voit une petite gouttière inférieure à l'endroit de la jonction du bord droit, à l'avant-dernier tour. A sa partie supérieure, le bord droit forme constamment un angle qui correspond à la carène extérieure du dernier tour. Dans toute son étendue, le bord droit est simple, tranchant, épaissi à l'intérieur, un peu crénelé vers la base. Le canal est court, large, profond et un peu relevé à son extrémité. Un ombilic ou seulement une fente ombilicale existent à la base de la columelle. Lorsque l'ombilic est étroit, il est presqu'entièrement recouvert par le bord gauche ; mais lorsqu'il est large, le bord gauche se relève au-dessus de lui.

Cette coquille est uniformément d'un brun-marron plus ou moins foncé ; elle vit dans l'Océan indien, où elle est fort commune. Elle est longue de 13 centimètres et demi, 5 pouces.

17. PYRULE mélongène. *Pyrula melongena.*

P. testâ pyriformi, ventricoso-turgidâ, glauco-cærulescente aut rufo-rubente, albo fasciatâ ; anfractibus ad suturas canaliculatis ; ultimo interdùm mutico, sæpius tuberculis acutis variis muricato ; spirâ brevi, acutâ ; aperturâ lævi, albâ.

Murex melongena. LIN. GMEL. *pag.* 3540. *n°.* 50.

LISTER, *Conch. tab.* 904. *fig.* 24.

BONANNI, *Recr.* 3. *fig.* 186. 295.

RUMPH. *Mus. tab.* 24. *fig.* 2.

GUALT. *Test. tab.* 26. *fig. f.*

DARGENV. *Conch. pl.* 15. *fig. h.*

FAVANNE, *Conch. pl.* 24. *fig. e.* 2.

SEBA, *Mus. tom.* 3. *tab.* 72. *fig.* 1—9.

KNORR, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 17. *fig. s*, et *tom.* 2. *tab.* 10. *fig.* 1.

MARTINI, *Conch. tom.* 2. *tab.* 39. *fig.* 389 à 393, et *tab.* 40. *fig.* 394—397.

CHEMN. *Conch. tom.* 10. *tab.* 164. *fig.* 1568.

Pyrula melongena. ENCYCL. *pl.* 435. *fig.* 3. *a. b. c. d. e.*

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 140. *n°.* 8.

Testa fossilis. DARGENV. *Conch. pl.* 29. *fig.* 10. *n°.* 4.

FAVANNE, *Conch. pl.* 66. *fig.* I. 8.

BASTEROT, *Bass. tert. de Bordeaux*, *Mém. de la Soc. d'hist. natur. de Paris*, *tom.* 2. *pag.* 68. *n°.* 4.

Grande coquille épaisse, pesante, très-variable, selon l'âge et les individus, tant pour les couleurs que pour les accidens extérieurs. Cette coquille est oblongue, très-ventrue, atténuée au sommet et à la base, et présentant à peine de ce côté en dehors un indice du canal. La spire est en proportion plus alongée dans les jeunes individus que dans les vieux, parce que, dans ces derniers, les derniers tours deviennent enveloppans et plus obtus, et ne laissent plus paroître que le sommet de la spire. Dans les plus grands individus, cette spire est formée de huit à neuf tours courts, dont les premiers, subcarénés dans le milieu, sont noduleux ; le dernier tour est très-grand, lisse à sa partie supérieure et sillonné transversalement à la base, selon les individus. Ce dernier tour est dépourvu de tubercules, ou bien il en a un seul rang soit au sommet, soit à la base. Ces deux rangs se trouvent sur les mêmes individus ; mais, à ce rang supérieur de tubercules pointus s'en joint un second, puis un troisième ; ils sont rapprochés, et les individus qui en sont pourvus ont quatre rangées de tubercules, celle de la base et trois au sommet. L'ouverture est très-ample, blanche

en dedans ou d'un blanc-carnéolé; elle est ovale-oblongue, et le canal de la base est si largement ouvert, qu'il semble se continuer avec elle. A sa jonction à l'avant-dernier tour, le bord droit offre une échancrure étroite et profonde, ou plutôt une gouttière oblique. Le bord droit, dans toute son étendue, est lisse en dedans, mince, tranchant et denticulé à la base; les dentelures correspondent aux sillons extérieurs. A sa partie supérieure, la columelle est arrondie, épaisse, et le bord gauche qui la revêt est largement étalé, épais, calleux, et toujours d'un beau blanc de lait. La base de la columelle est ombiliquée. Cet ombilic, d'une médiocre étendue, est circonscrit en dehors par un bourrelet saillant, épais, contourné et grossièrement sillonné. Le bord gauche vient s'étaler longuement dans l'ombilic et le cache entièrement; c'est ce qui est cause de l'aplatissement remarquable de cette partie de la columelle. Le canal de la base est très-court, extrêmement large, en partie recouvert par l'extrémité de la columelle.

Cette espèce est connue à l'état fossile; on la rencontre aux environs de Bordeaux et Dax, ainsi que dans les faluns de la Touraine. Nous croyons que Dargenville est dans l'erreur lorsqu'il dit qu'elle se trouve à Courtagnon à l'état fossile. Cette coquille est variable à peu près comme à l'état vivant; cependant les tubercules qui couronnent la spire sont généralement plus alongés et plus constamment à un seul rang. Pourtant il y a des individus qui en manquent, d'autres qui ont un seul rang supérieur, d'autres qui ont de plus le rang de la base, d'autres enfin dans lesquels les tubercules supérieurs se bifurquent à la base. A l'état vivant, cette espèce a une coloration constante d'un brun-violacé foncé, interrompu par des zones transverses plus ou moins nombreuses, ordinairement étroites, d'un blanc pur. Dans les vieux individus, la couleur violacée diminue peu à peu d'intensité, et passe au fauve, qui est la seule couleur qui reste. Les grands individus vivans et fossiles ont 19 ou 20 centim. de longueur, plus de 7 pouces.

18. Pyrule tête plate. *Pyrula spirillus.*

P. testâ posticè ventricosâ, longè caudatâ, transversim tenuissimè striata, albida, luteo maculatâ; ventre abbreviato, medio carinato, suprà planulato, infra medium tuberculato; spirâ depressissima, centro mamillifera.

Murex spirillus. Lin. Gmel. *pag.* 3544. *n°.* 64.

Knorr, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 24. *fig.* 3.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 115. *fig.* 1069.

Schroeter, *Einl. in Conch. tom.* 1. *tab.* 3. *fig.* 4.

Pyrula spirillus. Encycl. *pl.* 437. *fig.* 4. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 142. *n°.* 13.

Pyrula rusticula. Bast. *Mém. sur les env. de Bordeaux, Mém. de la Soc. d'hist. nat. de Paris, tom.* 2. *pag.* 66. *n°.* 5. *pl.* 7. *fig.* 9.

Coquille remarquable et des plus faciles à reconnoître parmi les Pyrules; elle est composée d'une tête aplatie d'avant en arrière, terminée par une longue queue cylindracée et fort grêle. Cette coquille est très-ventrue; sa spire, courte et aplatie, est formée de six tours aplatis au-dessus, conjoints et commençant au centre par un mammelon cylindracé, obtus, qui représente la coquille au sortir de l'œuf. La suture est simple, linéaire et superficielle; elle est située sur la carène, et lorsque celle-ci est festonnée ou tuberculeuse, elle en suit tous les contours. Le dernier tour est caréné à sa partie supérieure. La carène est saillante, aiguë, tantôt simple et continue, tantôt festonnée ou tuberculeuse; elle forme la partie la plus saillante de la coquille: au-dessus d'elle et au-dessous du milieu est placé un rang de tubercules courts et obtus qui manquent dans le jeune âge. Le canal de la base est long, subcylindrique, un peu contourné vers son extrémité. L'ouverture est médiocre, ovalaire, oblique; le bord droit est mince et tranchant, sillonné à l'intérieur, blanc ou brunâtre. A sa jonction à l'avant-dernier tour, il est creusé d'une petite gouttière. Le bord gauche, à son origine supérieure, est calleux; il devient mince ensuite et s'étale pour se relever et s'épaissir à la base de la coquille. La columelle est arrondie, très-excavée et munie à l'origine inférieure du canal d'un pli presque transverse. Toute la surface extérieure de cette coquille est striée finement en travers; elle est blanche ou fauve et marquée de taches irrégulières, petites, d'un brun assez foncé, qui se voient principalement sur la spire. Nous indiquons, comme appartenant à la même espèce, mais à titre de variété, les coquilles fossiles que l'on trouve à Dax, Bordeaux et les faluns de la Touraine: la forme extérieure est identiquement la même, la forme du canal et sa longueur sont semblables; ce qui diffère, c'est que, dans les fossiles, le bord gauche ne se relève pas à la base. La spire des fossiles est moins aplatie, toujours pointue et non mammelonnée au sommet; la carène supérieure est plus constamment tuberculeuse, même dans le jeune âge.

On trouve cette coquille vivante dans les mers de l'Inde, et fossile en Touraine et aux environs de Bordeaux et de Dax. Les grands individus ont 85 millim. de longueur et les fossiles 98 millim.

PYRULINE.

M. d'Orbygny a donné ce nom au quatrième sous-genre des Polymorphines. *Voy.* ce mot.

PYTHIE.

PYTHIE.

Sous ce nom, M. Ocken propose un genre démembré des Hélices et qui renferme toutes les espèces à ouverture ovale; les genres Bulime et Agathine de Lamarck y sont rassemblés. Ce genre n'a point été adopté; il en est de même de celui de M. Schumacher, qui porte le même nom; non-seulement il a le défaut d'avoir un nom semblable à un genre déjà publié, mais d'être aussi un double emploi du genre Scarabe de Montfort. Ces deux raisons sont bien suffisantes pour le faire rejeter.

QUADRANS.

Sous cette dénomination, Klein (*Tent. meth. ostrac. pag.* 155) a formé un genre inadmissible pour quelques Tellines et plusieurs Vénus qui ont une forme subquadrilatère.

QUADRIFORES.

M. Latreille a donné ce nom à un groupe des Balanes qui ont l'opercule formé de quatre parties. *Voy.* BALANE et BALANIDES.

QUADRULE. *Quadrula.*

Dans la monographie des Mulettes de l'Ohio, M. Rafinesque a établi sous ce nom un sous-genre dans son genre Obliquaire : le genre Obliquaire n'étant pas admissible, à plus forte raison le sous-genre qui en dépend. C'est à l'article MULETTE que nous avons donné les motifs qui nous font rejeter les sous-divisions de ce genre. *Voyez* MULETTE.

QUENOTTE SAIGNANTE.

Nom vulgaire et marchand d'une espèce de Nérite marine fort commune dans les collections, la *Nerita peloronta* de Linné et Lamarck. *Voy.* NÉRITE.

QUENOUILLE.

On donne vulgairement ce nom à une belle espèce de Fuseau, *Fusus colus* Lamk. *Voyez* FUSEAU.

QUEU D'HERMINE.

Les conchyliologues du dernier siècle donnoient ce nom à une belle espèce de Cône, *Conus capitaneus.* Depuis Bruguière et Lamarck, on donne le nom de Cône d'hermine à une autre espèce, *Conus mustellinus.* Voyez CÔNE dans le premier volume de ce Dictionnaire.

QUINQUELOCULINE. *Quinqueloculina.*

C'est à M. d'Orbigny que l'on est redevable de la création de ce genre : les coquilles qui le constituent étoient confondues par Lamarck parmi les Milioles. Tel que Lamarck et la plupart des conchyliologues l'avoient conçu, le genre Miliole renfermoit plusieurs bons genres qui, pour avoir entr'eux beaucoup d'analogie, ne méritoient pas moins d'être distingués. M. d'Orbigny, dans son *Tableau méthodique des Céphalopodes*, proposa la famille des Agathistègues. (*Voy.* ce mot.) Elle tient lieu du genre Miliole des auteurs, et elle contient six genres, au nombre desquels se trouve celui qui nous occupe. Ce genre Quinqueloculine se distingue de ceux de la même famille, en ce que les coquilles qu'il renferme ont toujours cinq loges apparentes au-dehors; outre ce caractère, il en est un autre non moins essentiel, c'est qu'à l'ouverture de la dernière loge se trouve, comme dans les autres Milioles, une apophyse simple ou bifide qui la traverse de haut en bas. Parmi les espèces que M. d'Orbigny a comprises dans le genre Quinqueloculine, il en est un certain nombre qui sont constamment pentagonales, qui ont l'ouverture très-petite et dépourvue de stylet; nous avons pensé qu'il étoit utile de faire de ces espèces un genre particulier qui a pour type le *Miliola saxorum* des auteurs : nous avons donné à ce genre le nom de Saxicoline. (*Voy.* ce mot.) Ainsi réformé, le genre Quinqueloculine peut être caractérisé de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille oblongue, souvent aplatie latéralement, formée de loges pelotonnées sur l'axe longitudinal ; les cinq dernières constamment apparentes. Ouverture simple ou bordée, traversée de bas en haut par une appophyse styloïde simple ou fourchue.

Les Quinqueloculines sont des coquilles marines microscopiques très-petites; on en connoît de vivantes et de fossiles. Elles sont généralement oblongues, aplaties sur les côtés, et quoique les loges n'aient pas leur axe dans la ligne centrale, elles ont une direction oblique sur cet axe commun, de manière à se recouvrir en partie et à former un pelotonnement oblong, dont la dernière partie est la plus considérable

L'ouverture des Quinqueloculines est presque toujours arrondie, quelquefois elle se prolonge au-delà de l'extrémité antérieure de la coquille; souvent cette ouverture est bordée, quelquefois simple et à bord tranchant. L'apophyse qui s'élève de la base de l'ouverture est ordinairement très-grêle, et lorsqu'on la regarde en profil, elle fait une légère saillie en dehors du péristome.

On peut établir parmi les espèces du genre Quinqueloculine deux divisions principales : dans la première seroient comprises les espèces très-alongées d'avant en arrière, qui ont pour la plupart l'ouverture prolongée, et une seconde section pour celles qui sont arrondies, quelquefois subglobuleuses, et dont l'ouverture est courte et simple. Ces dernières se rapprochent beaucoup par

leurs rapports des coquilles que M. d'Orbigny a comprises dans son genre Triloculine. C'est d'après ces rapports que nous avons conçu l'opinion que ces deux genres Triloculine et Quinqueloculine sont artificiels; probablement un examen ultérieur de leur structure déterminera la suppression de l'un d'eux. On connoît déjà un assez grand nombre de Quinqueloculines, soit vivantes, soit fossiles; les environs de Paris surtout en sont très-riches. M. d'Orbigny compte quarante-huit espèces en tout; mais nous pensons qu'il en existe bien davantage, puisque dans le seul bassin de Paris, on en trouve presque ce nombre.

1. Quinqueloculine de Ferussac. *Quinqueloculina Ferussaci.* D'Orb.

Q. testâ elongatâ, utrinquè attenuatâ, lateraliter compressâ; loculis quinis, tricannatis; aperturâ prælongatâ, valde marginatâ.

D'Orb. *Tabl. génér. des Céphal. Ann. des Scienc. nat. tom.* 7. *pag.* 301. *n°.* 18.

Ibid. *Modèle des Céphal.* 2e. *livr. n°.* 32.

Cette espèce est l'une des plus élégantes qui soient connues aux environs de Paris; elle est oblongue, alongée, atténuée à ses extrémités, comprimée latéralement; les loges, au nombre de cinq, sont étroites, et les deux dernières seulement se voient à peu près dans leur entier. Ces loges offrent constamment trois carènes, dont l'une, moins écartée que les deux autres, est toujours sublatérale. La dernière loge est fortement arquée dans sa longueur; elle se termine antérieurement par une espèce de col cylindrique et lisse, couronné par un bord circulaire, simple et saillant. Au centre de ce prolongement se voit une petite ouverture circulaire, de la partie inférieure de laquelle naît une très-petite apophyse cylindrique qui la traverse de haut en bas.

Cette espèce est propre au bassin de Paris; elle se rencontre à Parnes, Mouchy, Saint-Félix, et quelquefois à Grignon. Elle est longue d'un mill.

2. Quinqueloculine coupante. *Quinqueloculina secans.* D'Orb.

Q. testâ ovatâ, utroque latere compressâ, ad peripheriam carinatâ; carinis acutis; loculis quinque, subplicatis; aperturâ submarginatâ, brevi, ovatâ.

D'Orb. *Tabl. génér. des Céphal. Ann. des Scienc. nat. tom.* 7. *pag.* 303. *n°.* 43.

Ibid. *Modèle des Céphal.* 4e. *livr. n°.* 96.

Soldani, *Test. micros. tom.* 3. *pag.* 228. *tab.* 152. *fig.* C?

Cette espèce est vivante dans la Méditerranée; elle est ovalaire, très-déprimée latéralement, sa circonférence est formée par une carène assez saillante et fort tranchante. Les deux dernières loges constituent à elles seules presque toute la coquille; elles sont presque lisses et obscurément plissées en travers; la dernière se rétrécit sensiblement vers l'ouverture : celle-ci n'est point prolongée, elle est fort oblique, bordée d'un petit bourrelet obtus et d'une forme ovalaire. Le grand diamètre de l'ovale est placé de haut en bas; il est divisé en deux parties égales par un long stylet un peu en massue, c'est-à-dire qu'il est plus épais à son extrémité libre qu'au point de son insertion.

Cette petite coquille, assez commune dans la Méditerranée, est toujours toute blanche, polie et brillante. Elle a à peine un mill. de longueur.

3. Quinqueloculine lyre. *Quinqueloculina lyra.* D'Orb.

Q. testâ elongatâ, subquadrangulari, utroque latere compressâ, anticè attenuata; loculis arcuatis, dorso carinatis, extremitatibus striatis, in medio lævigatis; aperturâ prælongatâ, simplici, subovatâ.

D'Orb. *Tabl. génér. des Céphal. Ann. des Scienc. nat. tom.* 7. *pag.* 303. *n°.* 45.

Ibid. *Modèle des Céphal.* 1re *livr. n°.* 8.

Petite coquille fort distincte de ses congénères; elle est oblongue, un peu subtrapézoïde et fortement comprimée latéralement; les loges sont carénées sur le milieu du dos. Elle est peu saillante et obtuse; les loges sont arquées dans leur longueur, et la dernière rappelle un peu la forme d'un hameçon. Toutes les loges offrent cette singularité, d'être lisses dans le milieu et finement striées à leurs extrémités : la dernière se prolonge antérieurement en une sorte de tube subtriangulaire, terminé par une ouverture simple, non bordée, très-petite et subovalaire. Cette ouverture est partagée en deux parties égales par un petit stylet cylindracé, obtus à son extrémité, et s'avançant obliquement en dehors de l'ouverture.

Cette coquille, très-petite, se rencontre avec la précédente dans presque toute la Méditerranée; sa longueur est d'un millim. et demi.

RAC.

Adanson a donné ce nom à une petite coquille qu'il place parmi les Buccins, et qu'il a plutôt indiquée que décrite. Cette coquille est petite et ne paroît pas avoir été observée depuis Adanson.

RACINE DE BRIONE.

Les conchyliologues du dernier siècle donnoient ce nom à plusieurs coquilles, et notamment aux jeunes individus du Ptérocère tronqué et de quelques grandes espèces de Strombes. *Voy.* Ptérocère et Strombe.

RACROCHEUSE.

Ce nom a été quelquefois donné par les anciens conchyliologues à la *Ranella crumena* de Lamarck; mais on le donne plus particulièrement à une coquille du genre Troque que l'on nomme aussi la Fripière ou la Maçonne. *Voy.* Troque.

RADIOLÉES (Les).

Lamarck a institué cette famille dans l'*Extrait du Cours* pour trois genres de coquilles microscopiques, Rotalie, Lenticuline et Placentule. Reproduite sans changement dans son dernier ouvrage, cette famille de Lamarck a été abandonnée depuis le beau travail de M. d'Orbigny sur les coquilles microscopiques. *Voy.* Rotalie, Lenticuline et Placentule, ainsi que Céphalopodes.

RADIOLITE.

Nous étions depuis long-temps convaincu de l'identité générique des Radiolites et des Sphérulites. Toutes les observations nouvelles et notamment celles de M. Desmoulins, insérées dans le premier volume du *Bulletin de la Société linnéenne de Bordeaux*, nous ont confirmé de plus en plus dans cette opinion. Mais loin d'admettre l'hypothèse de l'auteur judicieux que nous citons sur la place que doivent occuper ces corps dans la série des Mollusques, nous sommes forcé de la rejeter complétement par suite d'une série de faits nouveaux que nous avons recueillis, soit sur ce genre, soit sur d'autres [illegible] problématiques. Nous nous proposons d'entrer dans les détails convenables aux articles Sphérulite et Rudiste auxquels nous renvoyons.

RADIS.

Montfort, dans le [illegible] *Conchyliologie systématique*, [illegible] sous ce nom un genre démembré des Limnées pour les espèces à spire courte, telles que le *Limnea auriculata* qui sert de type à ce genre, qui ne pouvoit être adopté. (*Voy.* Limnée.) M. de Blainville l'a cité comme section des Limnées dans son *Traité de Malacologie*.

RADIS.

On nomme vulgairement ainsi plusieurs coquilles appartenant principalement au genre Pyrule, telles que le *Pyrula radix* et autres d'une forme analogue. Par une extension peu convenable, quelques conchyliologues du siècle dernier, tels que Davila et Favart d'Herbigny, ont donné ce nom avec une épithète à quelques coquilles du genre Rocher.

RADIX BRYONIÆ.

Klein, dans son *Tentamen ostracologicæ*, a proposé sous ce nom un genre qui ne pouvoit être adopté pour une seule coquille, qui est le jeune âge du Ptérocère tronqué. *Voy.* Ptérocère.

RADULA.

Un genre qui représente assez exactement celui que Lamarck a nommé Lime a été créé par Klein, dans son *Tentamen methodi ostracologicæ*; mais cet auteur, ayant admis dans son genre quelques espèces qui lui sont étrangères, l'a rendu inadmissible. *Voy.* Lime.

RAFEL.

L'auteur de l'article Rafel du *Dictionnaire des Sciences naturelles* a dit que ni Gmelin ni Lamarck n'avoient mentionné cette coquille placée par Adanson (*Voy. au Sénég. pl. 4, fig. 2*) dans son genre Vis. Lamarck, à ce qu'il paroît, ne l'a pas rapportée dans son dernier ouvrage; mais Gmelin l'a confondue avec le *Buccinum vittatum*, *Terebra vittata* Lamk., aussi bien que le Miran. (*Voy.* ce mot.) Quoique ce soit deux espèces bien distinctes, le Rafel n'est point une Vis, comme le pense M. de Blainville. Nous possédons cette coquille qui appartient au genre Fuseau : elle est très-voisine par ses rapports du *Fusus nifat* Lamk., tandis que le Miran est un véritable Buccin, *Buccinum politum* Lamk.

RAMPHIDIONE.

Sous ce nom, M. Schumacher a proposé, dans son *Essai de Conchyliologie*, de séparer l'*Anatina*

pollicipes des auteurs en genre particulier distinct des autres Anatifes. Cette division, reposant principalement sur le nombre des pièces dont est composée la coquille de ce genre, a été proposée par d'autres auteurs sous des noms différens, comme nous l'avons vu à l'article Anatife, auquel nous renvoyons.

RANELLE. *Ranella*.

Les devanciers de Linné confondirent presque toutes les Ranelles dans le genre Buccin; mais il faut dire que le nom de Buccin s'appliquoit à presque toutes les coquilles univalves canaliculées ou échancrées à la base. Linné, par l'établissement de son genre Murex et de quelques autres, commença à débrouiller le chaos de cette partie de la conchyliologie. Les Ranelles firent partie des Rochers; elles ont en effet avec eux des rapports qu'on ne peut contester. Bruguière, en perfectionnant la méthode linnéenne, laissa cependant bien des réformes à faire, et ce fut Lamarck qui les opéra presque toutes. Le genre Murex étoit susceptible d'un grand nombre de divisions : après en avoir proposé plusieurs dans le *Système* (1801), il les continua dans l'*Extrait du Cours* (1811), et c'est à cette époque seulement que les genres Ranelle et Triton furent proposés. Compris dès-lors dans la famille des Canalifères, ils y restèrent dans le dernier ouvrage de Lamarck. M. Cuvier a rangé les Ranelles au nombre des sous-genres des Rochers; et, par un double emploi, il admit aussi le genre Apolle de Montfort, qui est absolument le *même* que celui de Lamarck, si ce n'est qu'il renferme des coquilles ombiliquées lorsque le genre Crapaud du même auteur contient celles des Ranelles qui n'ont point d'ombilic. Tout en reconnoissant que les Ranelles ont la plus grande analogie avec les Rochers et avec les Tritons, M. de Blainville adopte cependant ce genre dans son *Traité de Malacologie*; il fait partie de la seconde section de la famille des Siphonostomes, placés entre les Tritons et les Rochers : rapports que Lamarck avoit indiqués. L'animal des Ranelles n'étant point connu, on ne peut affirmer qu'il est semblable à celui des Rochers; mais par l'analogie des coquilles, on peut le présumer : cette présomption acquiert un degré de plus de certitude par la ressemblance qu'ont les opercules des deux genres. Dans les Ranelles néanmoins, il est plus mince, encore moins spiré et offre à peine un nucléus; il est de substance cornée, comme dans les Rochers. Voici les caractères de ce genre :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille ovale ou oblongue, subdéprimée, canaliculée à la base, et ayant à l'extérieur des bourrelets distiques; ouverture arrondie ou ovalaire; bourrelets droits ou obliques, à intervalle d'un demi-tour, formant une rangée longitudinale de chaque côté.

Le caractère principal de ce genre est pris dans la singulière disposition de ses bourrelets, qui forment une rangée longitudinale de chaque côté de la coquille. Cette disposition a lieu par la manière dont l'animal s'accroît régulièrement par demi-tour à la fois. Lamarck a supposé qu'il sortoit de la coquille d'un demi-tour à la fois, et qu'il sécrétoit toute cette partie dans le même temps. Cela est peu probable, car la coquille est faite pour protéger l'animal, et se trouvant ainsi hors d'elle, il ne seroit plus garanti des accidens extérieurs. En admettant cette hypothèse, il faudroit croire aussi qu'il n'y a point de stries d'accroissement, et l'observation directe prouve le contraire. M. de Blainville dit qu'il est probable que l'animal forme ses bourrelets à l'époque de la génération, qui se renouvelle périodiquement chez les Mollusques; mais cette supposition n'est pas plus admissible que la première, car il faudroit admettre que cette fonction de la reproduction s'exerceroit chez les Ranelles et autres genres analogues au sortir de l'œuf, puisque les bourrelets commencent dès cette époque de la vie de l'animal. On sait que, dans les Mollusques, la propagation n'a lieu que dans l'âge adulte; ce n'est donc pas à cette cause qu'il faut attribuer la formation périodique des bourrelets ou des varices. On peut avouer qu'à ce sujet l'observation manque.

Le nombre des espèces de Ranelles n'est pas considérable, et celui des espèces fossiles l'est moins encore. Ces dernières ne se sont encore rencontrées que dans les terrains tertiaires.

1. Ranelle géante. *Ranella gigantea*.

R. testâ fusiformi-turritâ, ventricosâ, transversìm sulcatâ et striata, albâ, rufo-nebulosâ; sulcis tuberculoso-asperatis; ultimo anfractu penultimoque medio tuberculis majoribus serie unicâ cinctis; caudâ ascendente.

Murex reticularis. Lin. Gmel. *pag.* 3536. *n°.* 57.

Lister, *Conch. tab.* 935. *fig.* 30. *mala.*

Bonanni, *Recr.* 8. *fig.* 195. *idem.*

Petiv. *Gaz. tab.* 153. *fig.* 6. *idem.*

Gualt. *Test. tab.* 49. *fig.* M, et *tab.* 50. *fig. a.*

Born, *Mus. tab.* 11. *fig.* 5.

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 128. *fig.* 1228.

Ranella gigantea. Encycl. *pl.* 413. *fig.* 1.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 150. *n°.* 1.

Cette coquille, que Lamarck a mise au rang des Ranelles, pourroit fort bien n'être qu'un Triton, dont les varices seroient plus régulièrement espacées que dans la plupart des espèces. Ses varices ont cela de particulier, qu'elles ne

sont pas parfaitement opposées, mais disjointes les uns des autres et formant dans leur ensemble un commencement de spirale. Cette coquille est alongée, subfusiforme, à spire très-longue, formée de douze ou treize tours larges, convexes, dont le dernier est très-ventru. Ces tours sont pour la plupart chargés de tubercules granuleux, disposés régulièrement sur cinq lignes transverses, dont la médiane est la plus saillante. Sur les deux derniers tours, le rang médian de tubercules grossit d'une manière notable, tandis que ceux qui sont au-dessous s'effacent entièrement dans certains individus, ou sont à peine aperçus dans certains autres. Le dernier tour se termine à la base en un canal cylindracé, assez long, un peu tordu et couvert en dehors de sillons obliques. L'ouverture n'est pas très-grande; elle est ovale-obronde, blanche en dedans, et garnie en dehors par un bourrelet assez épais, aplati en dessus, fortement dentelé à son bord interne dans toute sa longueur, et présentant au point de son insertion, à l'avant-dernier tour, une échancrure assez profonde, complétée au sommet de la columelle par une petite callosité sillonnée, qui s'étale sur le bord gauche. Celui-ci, assez étroit et peu épais, est arrondi, chargé de rides transverses, irrégulières vers son bord externe, et un pli assez saillant indique l'origine du canal. La couleur de cette coquille est peu variable; elle est d'un brun-roussâtre uniforme sur le milieu des tours et d'un blanc-fauve vers les varices.

Cette espèce, la plus grande du genre, comme son nom l'indique, se trouve dans la Méditerranée, où elle est assez commune. Sa longueur est de 18 centim. et demi.

2. Ranelle bouche-blanche. *Ranella leucostoma.*

R. testâ ovato-conicâ, transversìm tenuissime striatâ, rufo-castanea; anfractibus medio tuberculis parvulis serie unicâ cinctis; varicibus albo nigroque variis; fauce alba.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 150. *n°.* 2.

Cette coquille, que l'on trouve assez rarement dans les mers de la Nouvelle-Hollande, est ovale-oblongue, atténuée à ses deux extrémités. Sa spire, assez longue et pointue, se compose de huit à neuf tours assez étroits, convexes, subcarinés dans le milieu et couronnés sur la carène par un seul rang de tubercules obtus, courts, rapprochés, au nombre de huit sur chaque tour. La suture est superficielle, un peu onduleuse et assez finement ridée. Les varices sont assez régulièrement opposées; elles sont arrondies et marquées de taches d'un brun foncé, alternant avec d'autres un peu plus étroites, d'un beau blanc. Le dernier tour présente à l'extérieur, outre le rang supérieur de tubercules, trois rubans transverses, peu saillans, dont le premier seul est tuberculeux. La surface extérieure de cette coquille est couverte de fines stries transverses. L'ouverture est ovale-obronde, petite, blanche dans toutes ses parties; le bord droit en est épais, dentelé dans toute sa longueur; une dentelure supérieure et une petite callosité décurrente au sommet de la columelle complètent une échancrure supérieure, assez semblable à celle que nous avons remarquée dans l'espèce qui précède. La columelle est arrondie, arquée dans sa longueur, revêtue d'un bord gauche, mince, ridé à la base; le canal qui termine l'ouverture inférieurement est court, un peu relevé en dessus et assez profond.

Cette coquille est assez rare dans les collections: M. Basterot a cru y voir l'analogue d'une espèce fossile de Bordeaux; mais pour nous cette analogie est encore problématique, ou plutôt nous ne l'admettons pas avec les matériaux actuellement connus dans les collections. La longueur de cette coquille est de 60 à 65 millim.

3. Ranelle Argus. *Ranella Argus.*

R. testâ ovali, valdè ventricosâ, transversìm tenuissimè striatâ, longitudinaliter plicato-nodosâ, lutescente, spadiceo fasciatâ; nodis rubris, subocellatis; labro crasso, intùs albo, limbo interiore crenato.

Rumph. *Mus. tab.* 49. *fig. b.*

Petiv. *Amb. tab.* 6. *fig.* 6.

Knorr, *Verg. tom.* 5. *tab.* 3. *fig.* 3.

Favanne, *Conch. pl.* 32. *fig. f.*

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 127. *fig.* 1223.

Murex Argus. Gmel. *pag.* 3547. *n°.* 78.

Ranella polyzonalis. Encycl. *pl.* 414. *fig.* 3. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 151. *n°.* 4.

Cette coquille est ovale-oblongue, ventrue, à spire conique et pointue, plus courte que le dernier tour, à laquelle on compte sept à huit tours peu convexes, assez étroits, très-finement striés en travers et chargés de rangées transverses fort régulières, de granulations obtuses et arrondies, au nombre de huit ou neuf sur le dernier tour et de deux ou trois sur les premiers. Les varices sont régulièrement opposées; elles sont larges, convexes, peu saillantes et confondues insensiblement de chaque côté avec le reste de la coquille. L'ouverture, qui termine le dernier tour, est ovale-obronde; elle est toute blanche; son bord droit, très-épais, présente à sa partie interne huit grosses crénelures, bifides, dont l'avant-dernière et inférieure se prolonge en une dent saillante, comparable à celle de certains *Monoceros*, et mieux encore à celle du *Concholepas*. La columelle est arrondie, fortement arquée dans sa longueur, et a

est revêtue d'un bord gauche peu épais, muni de quelques rides transverses à la base. A la partie supérieure de la columelle existe une double callosité oblongue, qui circonscrit une gouttière profonde qui existe au point de jonction du bord droit à l'avant-dernier tour. Le canal qui termine l'ouverture à sa base est court, profond et un peu relevé en dessus. Lorsque cette coquille est bien fraîche et qu'elle vient d'être dépouillée de son épiderme, elle est d'un brun pâle, tandis que les tubercules et les zones sur lesquelles ils sont placés sont d'un brun très-foncé. Dans les individus long-temps exposés sur les rivages, la coquille prend un fond blanchâtre, sur lequel ressortent les tubercules, qui restent d'un brun foncé. C'est d'après cette disposition de couleurs qu'on a donné à cette espèce le nom d'Argus. La longueur de cette espèce, qui vit dans l'Océan indien, est de 83 millim.

4. Ranelle épineuse. *Ranella spinosa.*

R. testâ ovatâ, depressâ, tuberculis acutis brevibus sparsis muricatâ, griseo-fulvâ; varicibus lateralibus longè spinosis; caudâ sulcatâ; labro intùs crenato.

Lister, *Conch. tab.* 949. *fig.* 4.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 60. *fig.* 19.

Knorr, *Vergn. tom.* 3. *tab.* 7. *fig.* 5.

Favanne, *Conch. pl.* 32. *fig. b.* 2.

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 133. *fig.* 1274—1276.

Encycl. *pl* 412. *fig.* 5. *a. b.*

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 152. *n°.* 6.

Cette coquille est très-facile à reconnoître parmi les espèces du genre; elle est ovale-oblongue, atténuée à ses extrémités; sa spire est pointue, conique, plus courte que le dernier tour. On y compte sept tours convexes et munis à leur partie médiane d'un rang de tubercules coniques et pointus; les premiers tours sont ordinairement couverts de stries transverses, granuleuses, tandis que le dernier est presque toujours lisse. Les varices sont continues, peu saillantes, mais remarquables en cela, qu'elles se terminent supérieurement par deux longues épines, dont la supérieure est beaucoup plus longue que l'autre. Sur le dernier tour les varices ont trois épines; l'inférieure et la supérieure sont les plus grandes, et elles sont écartées et divergentes. L'ouverture est ovale-oblongue et terminée à ses deux extrémités par un canal dont le supérieur se continue sur l'épine qui le domine, tandis que l'inférieur a une disposition semblable à celle des autres espèces. Le bord droit est assez épais, dentelé dans toute sa longueur, séparé de l'avant-dernier tour par une échancrure assez profonde, comparable à celle de certains Pleurotomes. La columelle est arrondie, arquée et assez finement dentelée dans sa longueur.

Cette coquille, assez commune dans les collections, vit dans les mers de l'Inde; sa longueur est de 60 millim. Elle est uniformément d'un brun-fauve.

5. Ranelle gibbeuse. *Ranella bufonia.*

R. testâ ovali, gibbâ, crassâ, tuberculatâ, nodosâ, albo grisea, maculis minimis fuscis pictâ; laterum nodulis utrinquè tribus canaliferis; aperturâ albâ, subrotundâ; labro crassissimo; margine interiore dentato.

Dargenv. *Conch. pl.* 9. *fig. r.*

Favanne, *Conch. pl.* 32. *fig. b.* 1.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 60. *fig.* 14. 20.

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 129. *fig.* 1240, 1241.

Murex bufonius. Gmel. *pag.* 3554. *n°.* 32.

Chemn. *Conch. tom.* 11. *tab.* 192. *fig.* 1845. 1846.

Ranella bufonia. Encycl. *pl.* 412. *fig.* 1. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 150. *n°.* 7.

Cette coquille, assez commune dans les collections, offre plusieurs variétés remarquables que l'on pourroit prendre facilement pour des espèces distinctes si elles ne portoient quelques caractères constans qui servent à les faire rapporter à un seul type.

La Ranelle gibbeuse est ovale-oblongue, à spire plus longue que le dernier tour et sensiblement déprimée. Cette spire, partagée en deux parties égales par la double série de varices, est composée de sept à huit tours subcarénés dans le milieu, tuberculeux et grossièrement chagrinés. Les tubercules du dernier tour sont fort grands, et l'on n'en compte ordinairement que deux ou trois dans l'intervalle des varices. Ces varices sont très-épaisses, divisées en deux ou trois bourrelets transverses, profondément détachés à leur base par des enfoncemens quadrangulaires qui se trouvent entr'eux. L'ouverture est petite, ovale-obronde, toute blanche; elle se termine à ses deux extrémités par un canal presqu'entièrement recouvert. Le canal supérieur se montre à la jonction du bord droit et de l'avant-dernier tour; ce canal profond se relève obliquement en s'appuyant d'un côté sur la varice précédente, au-dessus de laquelle il forme une saillie assez considérable. Le bord droit est très-épais, dentelé dans sa longueur et renversé en dehors; le bord gauche est arrondi, arqué en demi-cercle, plus épais à la base que partout ailleurs, et chargé de rides onduleuses et transverses dans presque toute son étendue. Le canal de la base est étroit et profond; il se relève un peu vers le dos et se termine par une échancrure oblique et profonde. La coloration

de cette espèce est variable; les individus que l'on observe le plus ordinairement sont d'un blanc-jaunâtre ou brunâtre peu foncé, et ils sont pourvus d'un grand nombre de ponctuations, irrégulièrement éparses, d'un brun plus ou moins intense. Dans une variété remarquable que présentent les figures 1843 et 1844 de Chemnitz, la coquille a son ouverture d'un brun-marron, et les dentelures et les rides sont d'un blanc-fauve. A l'extérieur, la coquille est ornée de grandes taches brunes et les ponctuations sont beaucoup plus rares.

Cette coquille se trouve dans l'Océan indien; elle a 80 millim. de longueur.

6. Ranelle granuleuse. *Ranella granulata.*

R. testâ ovato-acutâ, striis granulosis confertis cinctâ, pallidè luteâ, fulvo zonatâ; columellâ sulcatâ; labro crasso, dentato.

Lister, *Conch. tab.* 995. *fig.* 56?

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 133. *fig.* 1272. 1273.

Encycl. *pl.* 412. *fig.* 4. *a. b.*

Var. b.) *Dorso ventreque unituberculatis.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 152. *n°.* 8.

Cette espèce est ovale-oblongue, atténuée à ses extrémités, très-déprimée, à spire pointue, conique, régulièrement bordée par des varices peu saillantes, et remarquables en cela qu'elles se terminent à chaque tour par une gouttière qui n'est que la trace du canal dont nous parlerons plus tard. Les tours sont au nombre de huit ou neuf; ils sont aplatis, étroits, leur suture est linéaire, bordée en dessous par un rang de petits tubercule; le dernier tour est subcaréné à sa partie supérieure, et il présente sur la carène, vers le milieu du dos, un seul tubercule court et conique: toute la surface extérieure de la coquille est chargée de stries transverses fort nombreuses et finement granuleuses. L'ouverture est ovale-oblongue, rétrécie à ses extrémités; elle se termine supérieurement par un canal large et court, redressé contre l'avant-dernière varice à l'endroit de la jonction du bord droit. Celui-ci est assez épais, d'un jaune-fauve à l'intérieur; il est dédoublé, et chacune de ses parties présente un rang de dentelures dont les internes sont les plus fines: le bord gauche est sensiblement déprimé, il présente quelques dentelures à sa partie supérieure et à sa base; il est régulièrement découpé sur son bord tranchant. Le canal qui termine l'ouverture à la base est fort court, large, peu recouvert et assez profond; il est à peine échancré à son extrémité. La coloration de cette espèce est peu variable; elle est ordinairement d'un gris-jaunâtre, et ornée de quelques zones transverses d'un brun assez foncé. On n'est point certain de la localité où cette espèce vit. Lamarck cite avec doute l'Océan indien. Sa longueur est de 65 millim.

7. Ranelle granifère. *Ranella granifera.*

R. testâ oblongâ, ovato conicâ, scabriusculâ, striis granosis cinctâ, albo-lutescente aut rufâ, albo fasciatâ; granis subacutis; columellâ sulcatâ; labro margine dentato.

Lister, *Conch. tab.* 939. *fig.* 34.

Seba, *Mus. tom.* 3. *pag.* 60. *fig.* 21—24.

Knorr, *Vergn. tom.* 6. *pag.* 24. *fig.* 6.

Favanne, *Conch. pl.* 32. *fig. b.* 6.

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 127. *fig.* 1224 à 1227.

Encycl. *pl.* 414. *fig.* 4.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 153. *n°.* 9.

Coquille que l'on reconnoît assez facilement, quoiqu'elle soit assez variable; elle est ovale-oblongue, à spire plus alongée que le dernier tour; elle est conique, pointue, déprimée, formée de sept à huit tours convexes et chargés de quatre rangs principaux de granulations, parmi lesquels on distingue principalement le premier et le second dont les granulations sont les plus grosses. Sur le dernier tour les rangs de granulations sont beaucoup plus nombreux: il y en a six principaux, et ce sont le premier et le troisième qui ont les granulations les plus grosses. Les varices, qui bordent régulièrement la coquille, sont peu épaisses, très-convexes, et découpées en travers par un assez grand nombre de bourrelets ou de cordelettes fortement détachés à la base par de petits enfoncemens subquadrangulaires. L'ouverture est petite, ovalaire, d'un blanc-fauve dans toutes ses parties; son bord droit est fort épais, dentelé dans toute sa longueur: les dentelures sont assez épaisses et disposées deux à deux. On remarque à la jonction du bord droit à l'avant-dernier tour une échancrure peu profonde et fort courte; le bord gauche est arrondi, régulièrement arqué dans sa longueur, il est finement ridé en travers dans toute son étendue. Le canal de la base est court, étroit, non échancré à son extrémité; en dessus, il est couvert de stries obliques, chagrinées ou granuleuses. La couleur de cette espèce est peu variable, elle est ordinairement d'un blanc-fauve ou jaunâtre, et les granulations sont d'un brun-rougeâtre peu foncé. Dans quelques individus, la couleur du fond est brune et les tubercules sont d'un brun un peu plus foncé.

Cette coquille, qui n'est point rare, vient, à ce qu'il paroît, des mers de l'Amérique méridionales. Les grands individus ont 48 millim. de longueur.

8. Ranelle bituberculaire. *Ranella bituberculans*

R. testâ

R. testâ ovato-acutâ, transversè sulcatâ et striatâ, albidâ; anfractibus dorso subtùsque bituberculatis; tuberculis distinctis, compressis, apice spadiceis; caudâ ascendente.

Encycl. *pl.* 421. *fig.* 6.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 153. *n.* 11.

Cette coquille est ovale-oblongue, à spire large et conique, un peu plus longue que le dernier tour, déprimée, à laquelle on compte huit tours régulièrement bordés de chaque côté par les varices, qui semblent continues. Les premiers tours présentent de petites côtes longitudinales traversées par quelques sillons transverses; sur les derniers tours les sillons transverses persistent, mais les petites côtes sont remplacées par deux tubercules peu saillans et oblongs sur chaque demi-tour: ces tubercules, très-espacés entr'eux, sont d'un brun-rougeâtre à leur sommet; le dernier tour se termine à la base par un canal long et cylindracé, qui se relève un peu vers le dos de la coquille. Dans l'intervalle des sillons transverses qui se remarquent facilement sur la surface extérieure, on peut voir, à l'aide de la loupe, des stries extrêmement fines et nombreuses. L'ouverture est petite, arrondie, blanche en dedans; son bord droit est fort épais, à peine dentelé; le bord gauche est arrondi, calleux à sa partie supérieure, et très-finement ridé dans toute sa longueur: les rides sont transverses et onduleuses. Le canal qui termine l'ouverture à sa base est fort étroit, et presqu'entièrement recouvert.

Cette coquille se trouve assez rarement à l'île Ceylan; elle est d'un blanc-jaunâtre, et les tubercules sont bruns. Sa longueur est de 38 millim.

9. Ranelle grenouillette. *Ranella ranina.*

R. testâ ovato-acutâ, striis granosis cinctâ, albâ, zonis rufo-castaneis pictâ; caudâ brevi; apertura rotundâ; labro margine dentato.

Murex gyrinus. Lin. Gmel. *pag.* 3531. *n°.* 24.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 60. *fig.* 25—27.

Knorr, *Verg. tom.* 6. *tab.* 25. *fig.* 5. 6.

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 128. *fig.* 1233 à 1235.

Ranella ranina. Encycl. *pl.* 412. *fig.* 2. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 153. *n°.* 12.

Petite coquille fort jolie, et qu'il est très-facile de distinguer; elle est ovale-oblongue, à spire alongée et pointue, à laquelle on compte huit tours légèrement convexes, sur chacun desquels on voit quatre rangs de granulations, dont les deux médians sont les plus saillans. Sur le dernier tour on compte sept rangées de ces granulations; elles sont parfaitement régulières, et elles forment des lignes longitudinales aussi bien que des transverses. Les bourrelets sont assez saillans, parfaitement réguliers, continus; ils sont découpés par quelques cordelettes transverses, simples, qui correspondent aux rangées de granulations. L'ouverture est fort petite, arrondie, blanche; son bord droit très-épais, et dentelé à l'intérieur dans toute sa longueur. La columelle est arrondie, fortement arquée, et le bord gauche qui la revêt est court, peu épais et granuleux. Le canal de la base est médiocrement long; il est presqu'entièrement recouvert comme celui des Rochers, et il se termine par une petite échancrure peu profonde. Sur un fond d'un blanc pur cette coquille est ornée, sur chaque tour, d'une zone d'un brun plus ou moins foncé qui occupe exactement les deux rangs médians de granulations; une seconde zone, semblable à la première, se montre à la base du dernier tour.

On a cru que cette espèce se trouvoit dans la Méditerranée. Linné, et Lamarck d'après lui, la citent de cette mer. Si elle s'y trouve elle doit y être extrêmement rare; car, malgré nos recherches, nous n'avons jamais pu nous en procurer un seul individu qui en provînt, tandis qu'il est certain qu'elle se trouve dans l'Océan pacifique, à la Nouvelle-Zélande et ailleurs. Cette coquille a 27 ou 28 millim. de longueur.

10. Ranelle pygmée. *Ranella pygmæa.*

R. testâ parvâ, ovato-acutâ, ventricosâ, decussatâ, cinereo-rufescente; costellis longitudinalibus, exiguis, crebis; caudâ brevi; labro denticulato.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 154. *n°.* 14.

Martini, *Conch. pl.* 128. *fig.* 1231. 1232?

Petite coquille dont la forme et les caractères se rapprochent beaucoup de ceux de la précédente; elle est alongée, pointue au sommet, fort déprimée, composée de huit tours convexes, découpés régulièrement par des côtes longitudinales, régulières, et des sillons transverses. Les varices sont continues, très-saillantes, et cependant fort minces; elles sont traversées par de petites cordelettes qui correspondent aux sillons transverses et qui les continuent; le dernier tour se termine antérieurement par une ouverture très-petite, arrondie, légèrement violacée, dentelée sur son bord droit: celui-ci est extrêmement épais, et son sommet n'offre aucune trace de canal ou d'échancrure. La columelle est arrondie, fortement arquée dans sa longueur; le bord gauche est court, mince, et ridé seulement à sa base; le canal qui termine l'ouverture est court, étroit, presqu'entièrement recouvert et un peu relevé vers le dos. La coloration de cette espèce n'a rien de remarquable; elle est d'un blanc-fauve, les varices sont brunâtres, et la base du dernier tour pré-

sente une zone de la même couleur que les varices.

Cette petite coquille, extrêmement rare, se trouve dans l'Océan européen, dans la Manche, sur les côtes de France. Nous connoissons une coquille fossile de Dax qui a la plus grande ressemblance avec l'espèce vivante, aussi nous la considérons comme une simple variété; elle est de la même taille, et ne diffère que par le canal de la base qui est un peu plus long. La longueur de cette coquille est de 20 millim.

11. Ranelle lisse. *Ranella lœvigata.*

R. testâ fossili, ovatâ, ventricosâ, lævi; caudâ spirâque brevibus; labio intùs crenulato.

Buccinum marginatum. Lin. Gmel. *pag.* 3486. *n*°. 63.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 120. *fig.* 1101. 1102.

Knorr, *Foss. tom.* 2. *tab.* 4. C. *fig.* 8. 9.

Buccinum marginatum. Brocchi, *pag.* 332. *pl.* 4. *fig.* 17. *testa junior*

Ranella marginata. Brong. *Vicentin, pl.* 6. *fig.* 7. *a. b.*

Basterot, *Bassin tertiaire du sud ouest de la France, Mém. de la Soc. d'hist. natur. tom.* 2. *pag.* 61. *n*°. 1.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 154. *n*°. 15.

Coquille fossile très-abondamment répandue dans plusieurs terrains tertiaires, et qui, lorsqu'elle est jeune, offre une analogie remarquable avec la Ranelle granuleuse que nous avons précédemment écrite; il arrive même quelquefois que des individus de Bordeaux et de Dax acquièrent plus d'un pouce de largeur en conservant l'identité la plus parfaite avec l'espèce vivante que nous venons de citer; mais en vieillissant, non-seulement la spire de cette coquille devient obtuse et très-courte, mais le dernier tour devient lisse, très-épais, ou seulement finement strié en travers. L'ouverture est remarquable, elle est médiocre, ovalaire, terminée à ses extrémités par des gouttières dont la supérieure est la plus longue et la plus profonde: cette gouttière est creusée profondément à l'endroit où le bord droit se joint à l'avant-dernier tour. Ce bord droit est extrêmement épais, arrondi, quelquefois lisse en dedans, mais le plus souvent dentelé à son bord interne. Le bord gauche est arrondi, très-épais, fortement arqué dans sa longueur; il est complétement lisse dans les vieux individus, et dentelé à la base dans les jeunes. Le canal de la base est assez largement ouvert; il est court, profond, un peu relevé à son extrémité, et terminé par une petite échancrure. Les varices de cette coquille sont très-aplaties: lorsqu'elle est bien entière on les trouve sur tous les tours de spire; mais lorsqu'avec l'âge cette spire est devenue obtuse, elles n'existent plus que sur les deux derniers tours. Si, comme nous le croyons, cette coquille n'est qu'une variété de la Ranelle granuleuse, il faut reconnoître que certaines espèces sont susceptibles d'une étonnante variation lorsqu'on peut les suivre à travers les siècles et les causes modifiantes.

Cette coquille fossile se trouve abondamment dans tous les terrains tertiaires d'Italie, en Sicile, en Morée, à Perpignan, et dans le bassin de la Gironde. Les grands individus ont 60 millim. de long et 45 de large.

RANULAIRE.

Nom que M. Schumacher donne à un genre démembré inutilement des Tritons de Lamarck, pour celle des espèces qu'il nomme *Triton retusum*, et que Linné, et d'autres auteurs après lui, confondoient avec d'autres espèces sous le nom de *Murex pyrum*. Ce genre de M. Schumacker faisant double emploi des Tritons, ne peut être adopté. *Voyez* Triton.

RAPA.

Klein a proposé ce genre dans son *Tentamen ostracologicœ, pag.* 62, pour une coquille qui fait partie du genre Pyrule de Lamarck, *Pyrula rapa.* Ce genre de Klein n'a point été adopté. (*Voyez* Pyrule.) M. Schumacher a reproduit ce même genre sous le nom de Rapane. *Voyez* ce mot.

RAPANE. *Rapanus.*

Genre proposé par M. Schumacher pour quelques espèces minces et fragiles de Pyrules, telles que la Pyrule navet, *Pyrula rapa.* Ce genre n'a pas été adopté n'ayant pas de caractères suffisans pour former un bon genre. *Voyez* Pyrule.

RAPE ou RATISSOIRE.

Nom vulgaire que l'on donne quelquefois à une coquille du genre Lime, *Lima squamosa* Lamarck. *Voyez* Lime.

RAPHANISTRE. *Raphanister.*

A l'article Orthocérate, nous avons manifesté du doute sur le genre Raphanistre de Montfort. Nous croyons qu'il ne peut rester parmi les Cloisonnés, et qu'il fait partie du genre Sphérulite, dont il seroit une espèce fort alongée. *Voyez* Sphérulite.

RASTELLUM ou RASTELLITE.

On donnoit autrefois ces noms aux huîtres, soit vivantes, soit fossiles, dont les bords profondément dentés offrent quelque ressemblance avec les dents d'un rateau.

RATEAU.

Nom vulgaire d'une grande et belle espèce

d'huître profondément plissée sur ses bords; ce sont les *Ostrea hyotis et imbricata* qui reçoivent particulièrent cette dénomination. *Voy.* Huître.

RÉNULINE et RÉNULITE.

Ce genre établi par Lamarck, et adopté assez généralement, a été reporté justement dans le genre Pénérople, où nous l'avons mentionné d'une manière particulière. *Voyez* ce mot.

RÉOPHAGE. *Reophax.*

Genre proposé par Montfort pour une coquille multiloculaire microscopique de la Méditerranée. Il ne fut point généralement adopté, et en effet il n'avoit pas les caractères suffisans pour un bon genre; la coquille qui en fait le type a été placée par M. d'Orbigny dans le genre Nodosaire, dans le troisième sous-genre qu'il nomme les Dentalines. *Voyez* Nodosaire.

RÉTAN.

Adanson (*Voy. au Sénég. pl.* 12. *fig.* 2) donne ce nom à une Monodonte qui est très-probablement le *Monodonta labio* de Lamarck, *Trochus labio* de Linné. *Voyez* Monodonte et Troque.

RÉTIFÈRES. *Retifera.*

Nous avons vu à l'article Patelle que la famille des Rétifères avoit été créée par M. de Blainville dans son *Traité de Malacologie* pour ce seul genre. Dans l'opinion de M. de Blainville, les Patelles respirent l'air par les parois de la cavité cervicale. Cette hypothèse, qui peut être contredite non-seulement par la distribution du système vasculaire, mais encore par la présence autour du pied de feuillets branchiaux, ne peut plus être actuellement soutenue depuis les observations si précieuses de MM. Quoy et Gaymard sur certains animaux recouverts d'une coquille en tout semblable à celle des Patelles, et dans lesquels les feuillets branchiaux ont disparu par suite de la présence d'une branchie pectinée placée sur le côté du cou. Comme dans les animaux dont il est ici question la cavité cervicale reste la même que dans les Patelles proprement dites, on peut en conclure rigoureusement que cette cavité n'est destinée à la respiration dans l'un ni dans l'autre de ces animaux. *Voyez* Patelle et Mollusques.

RHABDITE. *Rhabdites.*

Trop confiant dans les genres de Montfort, M. de Haan a formé le genre Rhabdite pour les coquilles pétrifiées que cet auteur a placées dans le genre Tiranite. Les Rhabdites, aussi bien que les Tiranites, doivent se ranger dans les Baculites. *Voyez* ce mot.

RHINCOLITE.

Nom que les anciens oryctographes donnoient tantôt aux pointes d'Oursins, tantôt à d'autres corps, que l'on a reconnu depuis appartenir aux Céphalopodes. Comme ces corps ne se sont encore trouvés qu'à l'état fossile ou de pétrification, et qu'on les rencontre, soit avec des Nautiles, des Ammonites, soit avec des Bélemnites, on a pensé qu'ils avoient appartenu à l'un de ces genres. Leur forme ayant un peu d'analogie avec les mandibules des Sèches et des Poulpes, on a cru aussi qu'ils provenoient de l'un de ces genres : ce qui n'est cependant pas probable. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire d'admettre la dénomination de Rhincolite pour les parties détachées de Mollusques que par analogie on peut rapporter à des mâchoires de Céphalopodes. Comme il n'en a pas encore été question aux divers articles où nous aurions pu en parler, nous en traiterons plus en détail à l'article Sèche, auquel nous renvoyons.

RHINOCURE. *Rhinocurus.*

Ce genre, établi par Montfort pour une coquille microscopique figurée dans l'ouvrage de Soldani, ne peut être adopté. Voisin des Cristellaires, il a été compris, avec beaucoup d'autres genres du même auteur, dans le genre Robuline de M. d'Orbigny. *Voyez* Robuline.

RHIZORE.

Montfort a établi ce genre dans sa *Conchyliologie systématique* (*tom.* 2. *pag.* 338) pour une petite espèce de Bulle figurée par Soldani. *Voyez* Bulle.

RHOMBE.

Montfort établit, dans le tome deux de sa *Conchyliologie sytématique*, un genre démembré des Cônes, dans lequel il ne range que les espèces couronnées. Ce genre est inadmissible. *Voyez* Cône.

RHOMBOÏDE.

Dans son *Traité de Malacologie*, M. de Blainville a proposé ce nouveau genre pour un animal et sa coquille que Poli a fait connoître sous le nom d'*Hypogæa barbata*. L'animal, qui porte un byssus, est semblable à celui de la Byssomie de M. Cuvier. Quant à la coquille, que M. de Blainville croit différente de celle de ce dernier genre, elle est pour nous tellement semblable, par rapport à la charnière, que nous ne doutons pas qu'après un sérieux examen, on ne retranche de la méthode le genre de M. de Blainville. *Voyez* Byssomie.

RHYNCHONELLE.

Dans une Notice sur les Térébratules, publiée à Moscou, dans les Mémoires de la Société impériale (1809), Fischer a proposé de faire un genre à part avec les espèces dont l'extrémité postérieure

se prolonge en bec et n'est point ouverte. Il cite pour exemple quelques espèces, et entr'autres deux qui sont figurées dans l'Encyclopédie, et qui n'offrent pas les caractères attribués à cette coupe, puisque le sommet du crochet est percé. Il reste donc quelques doutes sur ce genre, qui, de toute manière, nous semble inutile. *Voyez* TÉRÉBRATULE.

RICINELLE. *Ricinella.*

M. Schumacher donne improprement ce nom au genre Ricinule de Lamarck. *Voyez* RICINULE.

RICINULE. *Ricinula.*

Ce genre, créé par Lamarck, fut publié pour la première fois en 1811, dans l'*Extrait du Cours* : démembré des Pourpres, il ne devoit pas s'en éloigner, et c'est effectivement près d'elles, dans la famille des Purpurifères, qu'il est placé. Formé sans le secours de la connoissance de l'animal, ce genre a paru peu nécessaire. Indiqué aussi par Montfort, sous le nom de Sistre, il ne fut point adopté par M. Cuvier, qui ne le mentionna, dans le *Règne animal*, que comme une division très-secondaire parmi les Pourpres. Lamarck, comme on doit bien le penser, conserva le genre Ricinule dans son dernier ouvrage ; mais il le changea de place : il l'avoit d'abord mis après les Licornes, qui, elles-mêmes, suivoient immédiatement les Pourpres. Aujourd'hui, le genre qui nous occupe commence la seconde section de la famille des Purpurifères, et il est suivi des Pourpres : ce changement, qui est une amélioration, met en contact plus immédiat deux genres très-voisins. M. de Férussac qui, dans ses *Tableaux systématiques*, ne put profiter de la dernière partie de l'ouvrage de Lamarck, n'a adopté le genre qui nous occupe qu'à titre de sous-genre des Pourpres, et au lieu de le rapprocher de celles-ci, il le met le dernier, en interposant sept autres sous-genres, qui sont presque tous des genres de Lamarck. Nous ne pouvons dire de M. Latreille qu'il n'a pu profiter des travaux de son illustre collègue ; ce qui nous fait demander pourquoi il range plutôt les Ricinules dans sa famille des Cassidites, avec les Cassidaires et les Casques, que dans la suivante, les Dolianes, où se trouvent les Pourpres. Aussi, nous ne pensons pas que ni l'opinion de M. de Férussac, ni celle de M. Latreille, soient jamais adoptées. MM. Quoy et Gaymard rapportèrent de leur voyage autour du Monde l'animal de la *Ricinula horrida* : M. de Blainville en fit la description dans le voyage de cette expédition remarquable, et il est figuré dans l'atlas. M. de Blainville dit, dans son *Traité de Malacologie*, que cet animal est presque tout-à-fait semblable à celui des Buccins et des Pourpres, et présente cependant des différences qui, quoique foibles, peuvent suffire, avec les caractères de la coquille, pour faire conserver ce genre que M. de Blainville, lui-même, n'a point adopté : il dit cependant que c'est un genre évidemment artificiel ; il y trouve un Rocher et des coquilles qui, par leurs plis collumellaires, se rapprochent de certaines Turbinelles. Nous avouerons que nous ignorons encore quelles espèces de Ricinules l'auteur que nous citons a voulu signaler comme appartenant aux Rochers ou aux Turbinelles. Nous observerons que les coquilles de ces deux genres sont toutes canaliculées à la base, tandis que les Ricinules, sans exception, ont l'échancrure oblique et petite des Pourpres. Toutes les espèces que nous avons examinées, et nous en avons treize sous les yeux, nous semblent réunies par un ensemble de caractères satisfaisant pour admettre ce genre dans la méthode. M. de Blainville donne à l'animal les caractères suivans :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal presque tout-à-fait semblable à celui des Buccins et des Pourpres ; le manteau pourvu d'un véritable tube ; pied beaucoup plus large et comme auriculé en avant ; la tête semi-lunaire, avec des tentacules coniques, portant les yeux au milieu de leur côté externe ; organe excitateur mâle très-grand, recourbé dans la cavité branchiale.

Coquille ovale, le plus souvent tuberculeuse ou épineuse en dehors ; ouverture oblongue, offrant inférieurement un demi-canal recourbé vers le dos, terminé par une échancrure oblique ; des dents inégales sur la columelle et sur la paroi interne du bord droit, rétrécissant l'ouverture ; opercule corné, ovale, transverse, à élémens peu imbriqués ; sommet non spiré, marginal, au tiers de la longueur totale.

Les Ricinules sont, en général, des coquilles épaisses, tuberculeuses et d'un volume médiocre. Il n'y en a qu'un très-petit nombre d'espèces indiquées ; elles se remarquent surtout par le rétrécissement considérable de l'ouverture ; ce qui est dû à la diposition des dents de la columelle et surtout de celles du bord droit : car il y a un bon nombre d'espèces qui sont dépourvues de dents sur la columelle. Le nombre des espèces de ce genre est encore peu considérable ; celles dont on connoît la patrie viennent des mers de l'Inde. M. Defrance a annoncé que ce genre ne s'étoit point encore rencontré fossile : plus heureux que lui, nous possédons deux coquilles qui s'y rapportent fort bien ; l'une est de Dax, et l'autre de Bordeaux.

1. RICINULE muriquée. *Ricinula horrida.*

R. testâ obovatâ, subglobosâ, tuberculis crassis acutis nigris coronatâ, interstitiis albis, [illegible] *aperturâ angustâ, violaceâ.*

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 173.

Lister, *Conch. tab.* 803. *fig.* 13.

Klein, *Ostr. tab.* 1. *fig.* 33.

Knorr, *Vergn. tom.* 3. *tab.* 23. *fig.* 5. 6.

Favanne, *Conch. pl.* 24. *fig. a.* 1.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 101. *fig.* 972. 973.

Murex neritoideus. Gmel. *pag.* 3537. *n°.* 43.

Ricinula horrida. Encycl. *pl.* 395. *fig.* 1. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 231. *n°.* 1.

Coquille ovale, subglobuleuse, à spire courte et obtuse, composée d'un petit nombre de tours étroits, dont le dernier est beaucoup plus grand que tous les autres : ce dernier tour présente à l'extérieur quatre ou cinq rangées de gros tubercules tantôt très-obtus, et quelquefois coniques et pointus, d'un brun-noir, tandis que le reste de la surface, finement strié, est d'un blanc-grisâtre ou jaunâtre. L'ouverture est alongée, étroite, teinte d'un très-beau violet, et remarquable par la singulière sinuosité qu'elle présente : elle est contournée en *S* italique. Son bord droit, canaliculé à sa partie supérieure, présente un renflement médian fort épais, dentelé dans sa longueur. Les dentelures sont divisées en deux parties principales, par une échancrure étroite et profonde : sur la première partie on compte quatre dentelures, sur la seconde deux seulement, et vers la base de ce bord droit se voient deux dents isolées. La columelle est fort épaisse, arrondie supérieurement, renflée dans sa partie moyenne, aplatie et tranchante à sa base ; sur la partie renflée se trouvent constamment quatre rides, dont l'une est quelquefois bifide : ces rides sont transverses, rapprochées, un peu onduleuses et d'un blanc presque pur. L'échancrure de la base est fort petite et oblique.

Cette coquille, assez remarquable, se trouve dans l'Océan indien ; sa longueur est de 40 millim.

2. Ricinule gaufrée. *Ricinula clathrata.*

R. testâ ovatâ, muricatâ, costis spiniferis longitudinalibus et transversis grossè cancellatâ, aurantio-luteâ ; spinis breviusculis, canaliculatis ; aperturâ pallidè violaceâ ; columellâ tortuosâ, rugiferâ ; labro dentibus validis armato.

Encycl. *pl.* 395. *fig.* 5. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 231. *n°.* 3.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec celle qui précède, mais on l'en distingue avec facilité, non-seulement par la forme de l'ouverture, mais encore par ses divers accidens extérieurs. Cette coquille est ovale-subglobuleuse, à spire courte et obtuse, formée de quatre tours, dont le dernier est très-grand. Ce dernier tour présente à l'extérieur six côtes transverses, sur lesquelles sont disposées régulièrement des épines courtes, canaliculées en dessous, et qui sont de la même couleur que le reste de la coquille. Le premier rang de ces épines est situé immédiatement au-dessous de la suture ; le dernier découpe obliquement la base de la coquille : des stries transverses assez fines, au nombre de quatre ou cinq, se remarquent entre chacune des rangées d'épines. Les accroissemens produisent les côtes obscures longitudinales qui coupent en travers les côtes transverses ; ce qui établit un gros treillis sur toute la surface extérieure : les épines occupent les points d'entrecroisement des côtes longitudinales et transverses. L'ouverture est violette à l'intérieur ; elle est ovale, semi-lunaire, et reste toujours plus largement ouverte que dans la *Ricinula horrida.* Le bord droit est canaliculé à sa partie supérieure ; il est épais dans le reste de son étendue et garni, dans sa longueur, de cinq à six dents grosses et obtuses, simples, également espacées, et dont les dernières sont un peu plus petites que les autres. La columelle est presque droite, un peu renflée dans le milieu, teintée de violet, aplatie et tranchante à la base. Entre la partie renflée et l'extrémité antérieure de la columelle, se voient quatre rides transverses obtuses, à peine saillantes, graduellement décroissantes en longueur.

Cette coquille fort rare provient, à ce qu'il paroît, des mers de l'Inde ; elle est longue de 37 millim. Sa couleur est uniformément d'un blanc-fauve, quelquefois orangé pâle.

3. Ricinule arachnoïde. *Ricinula arachnoides.*

R. testâ obovatâ, spinis subulatis muricatâ, albo-lutescente ; spinis basi nigris, inæqualibus, propè labrum longioribus ; aperturâ ringente, albâ, luteo maculatâ.

Rumph. *Mus. tab.* 24. *fig. e.*

Petiv. *Amb. tab.* 11. *fig.* 11.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 60. *fig.* 39.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 102. *fig.* 976 et 977.

Encycl. *pl.* 395. *fig.* 3. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 232. *n°.* 4.

Cette espèce est l'une des plus communes du genre ; elle est ovale-oblongue, obtuse au sommet, un peu déprimée. Sa spire est très-courte, formée de quatre ou cinq tours très-courts, subcarénés, et présentant dans le milieu un seul rang de tubercules. Le dernier tour est très-grand, atténué à son extrémité antérieure ; il est chargé de cinq à six rangées de longues épines pointues, le plus souvent d'un brun-noir, sur le fond blanc ou jaunâtre de la coquille. Dans certains individus ces épines restent blanches comme le reste,

mais on trouve entre elles des stries fines et transverses. L'ouverture a beaucoup de ressemblance avec celle de la *Ricinula horrida*; elle est étroite, en fente. Le bord droit est canaliculé à sa partie supérieure, et le canal se continue sur l'épine supérieure. Un renflement notable se voit sur le milieu de ce bord droit; il est formé de deux parties notables : la première, plus large que l'autre, est ordinairement divisée en trois petites dentelures courtes et obtuses; la seconde partie, beaucoup plus étroite, est inégalement divisée en deux. La columelle est presque droite, renflée dans son milieu et aplatie à la base. Le renflement est produit par trois dents inégales dont la médiane, toujours bifide, est la plus grosse. L'ouverture est blanche et présente à sa circonférence extérieure une ligne d'un beau jaune-safrané, interrompue sur la columelle.

Cette coquille se rencontre sur presque tous les points de l'Océan indien. Sa longueur est de 25 millim.

4. RICINULE digitée. *Ricinula digitata.*

R. testâ obovatâ, depressâ, lutescente; costis transversis tuberculato-nodosis; spirâ brevissimâ; aperturâ angustatâ, luteâ; labro anteriùs digitis duobus armato.

LISTER, *Conch. tab.* 804. *fig.* 1.

SEBA, *Mus. tom.* 3. *tab.* 60. *fig.* 48.

MARTINI, *Conch. tom.* 3. *tab.* 102. *fig.* 978. 979.

ENCYCL. *pl.* 395. *fig.* 7. *a. b.*

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 232. *n°.* 5.

Coquille fort singulière, ovale-oblongue, déprimée, à spire courte et obtuse, et terminée vers le bord droit par un seul rang de tubercules spiniformes inégaux. Cette coquille est tantôt blanche et tantôt d'un brun-marron peu foncé. Sa spire, très-courte et très-obtuse, est formée de cinq tours, dont le dernier constitue à lui seul presque toute la coquille. On compte sur ce dernier tour cinq à six côtes transverses, obtuses et subnoduleuses supérieurement; dans leurs intervalles se montrent quelques stries chargées, dans les individus bien frais, de petites écailles imbriquées : ces côtes transverses se terminent sur le bord droit par des épines graduellement décroissantes de haut en bas. L'ouverture est petite, ovale-oblongue, blanche en dedans, brune sur ses bords; elle est assez profondément canaliculée à sa partie supérieure, et le canal se continue obliquement dans toute la longueur de la première épine. La réunion du bord droit à l'avant-dernier tour a lieu par une callosité épaisse, située à la partie supérieure de la columelle. A sa partie interne, le bord droit est denticulé dans toute sa longueur. A la base de la columelle se trouve un large ombilic infundibuliforme, peu profond, calé à sa partie supérieure par la callosité columellaire, et circonscrit en dehors par un bourrelet saillant, subsquammeux dans toute sa longueur. Le bord gauche est assez épais, simple, étalé supérieurement en une large callosité, mais étroit et aplati à la base. Le canal qui termine l'ouverture est fort court, oblique, et il aboutit à une petite échancrure qui remonte vers le dos.

Cette coquille, qu'il est assez rare de trouver bien fraîche, a 30 millim. de longueur. Sa patrie est inconnue.

5. RICINULE mûre. *Ricinula morus.*

R. testâ ovatâ, nodulis crebis transversìm seriatis cinctâ; interstitiis albidis; spirâ obtusiusculâ; aperturâ violaceâ, dentibus validis angustatâ.

LISTER, *Conch. tab.* 954. *fig.* 4. 5.

PETIV. *Gaz. tab.* 48. *fig.* 14.

MARTINI, *Conch. tom.* 3. *tab.* 101. *fig.* 970.

Ricinula nodus. ENCYCL. *pl.* 395. *fig.* 6. *a. b.*

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 232. *n°.* 7.

Coquille d'un volume médiocre, ovale-oblongue, à spire plus longue et plus saillante que dans la plupart des autres espèces du même genre; elle est conique, pointue au sommet; on y compte cinq à six tours rétrécis, à suture simple et un peu enfoncée. Le dernier tour est plus grand que la spire; il est chargé, ainsi que les tours précédens, de bourrelets transverses, convexes, au nombre de six, et sur lesquels sont disposées régulièrement de grosses granulations obtuses et arrondies, d'un beau noir, tandis que le reste de la coquille est blanc : entre chacun des bourrelets transverses existe une strie étroite, simple. L'ouverture qui termine le dernier tour est très-étroite, sinueuse, d'un beau violet, et obstruée par les dentelures qui sont sur les bords. Le bord droit, à sa jonction avec l'avant-dernier tour, est muni d'une petite gouttière peu profonde dans le milieu, et est épaissi par deux grosses dents, dont la supérieure est la plus grosse. Au-dessus de ces deux dents, on en voit ordinairement à la base du bord droit deux ou trois autres très-petites. La columelle est renflée dans son milieu, aplatie et oblique à son extrémité antérieure. Cette partie renflée offre trois petites rides transverses, inégales. L'échancrure terminale est fort étroite, peu profonde et s'aperçoit à peine au-dehors.

Cette coquille, qui n'est point rare, ressemble assez bien au fruit du mûrier; elle se trouve dans l'Océan indien, à l'Ile-de-France, et elle a été recueillie au port Praslin par M. Lesson. Les grands individus ont 26 millim. de longueur.

6. RICINULE mutique. *Ricinula mutica.*

R. testâ parvulâ, ovato-globosâ, muticâ,

crassâ, transversè striatâ, fusco-nigricante; spirâ obtusissimâ; aperturâ angustâ, albo-violascente; labro crassissimo, valdè dentato.

Encycl. *pl.* 395. *fig.* 2. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 233. *n°.* 8.

Petite coquille extrêmement rare, obtuse, globuleuse, à spire courte, composée de quatre ou cinq tours très-étroits, à peine convexes et continus : le dernier est très-grand; il est mutique comme ceux qui précèdent; sa surface extérieure présente quelques stries transverses, fines et écartées. L'ouverture est très-petite, toute blanche, fortement contournée et très-étroite. Le bord droit, qui est extrêmement épais, est renflé à sa partie moyenne un peu, comme dans les Colombelles; il est pourvu dans sa longueur de six dentelures inégales, dont la seconde et la troisième sont les plus grosses et les plus saillantes. La columelle est presque droite; elle est épaisse, un peu renflée dans le milieu, aplatie et en pointe à son extrémité inférieure : elle est presque lisse et n'offre ordinairement qu'une ou deux petites granulations sur la partie renflée. L'échancrure de la base est très-étroite, peu profonde et remonte un peu vers le dos. La coloration de cette coquille est uniformément la même; elle est partout d'un brun noir très-intense. On ignore où vit cette espèce très-rare. Sa longueur est de 20 millim.

RIFET.

Adanson nomme ainsi (*Voy. au Sénég. pl.* 12. *fig.* 4) une petite coquille qu'il place dans son genre Toupie, et qui semble appartenir au genre Littorine de M. de Ferussac. Cette coquille paroît n'avoir pas été retrouvée depuis Adanson.

RIMULAIRE ou RIMULE.

M. Defrance, dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*, a établi, pour deux espèces de petites coquilles patelloïdes, voisines des Emarginales pour la forme, mais qui s'en distinguent très-bien par la position de la fente, ce petit genre; il lie par ses caractères le genre Emarginule à celui des Fissurelles. Quoiqu'établi sur de bons caractères, M. de Blainville ne l'a adopté que comme section des Emarginules; mais nous croyons qu'à l'exemple des Parmophores, il doit être maintenu, quoique bien probablement l'animal qui l'habitoit ne différât des Emarginules que par la position des ouvertures anale et branchiale. Ce genre, qui n'a encore été trouvé que fossile dans les faluniéres de Valognes, peut être caractérisé de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille patelloïde, à bords simples et entiers, à sommet incliné postérieurement jusque sur le bord; cavité simple; une fente médiane, symétrique, lancéolée, est placée sur le dos entre le bord et le sommet.

Ne connoissant pas ce genre en nature, nous ignorons complétement la forme et la position de l'impression musculaire; il est bien probable qu'elle ne diffère pas de celle des Emarginules. Les Rimules sont de fort petites coquilles minces, fragiles, transparentes et parfaitement symétriques. Ne connoissant ces coquilles que par la description que M. Defrance en a donnée, nous ne pouvons décrire les espèces, et nous engageons le lecteur à consulter, dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*, l'article du savant dont nous venons de parler.

RIMULINE. *Rimulina.*

On doit ce genre à M. d'Orbigny fils, qui l'a institué dans son travail général sur les Céphalopodes foraminifères (*Ann. des Sc. nat. tom.* 7). Ce genre, qui sera probablement adopté, fait partie de la famille des Stichostègues (*voyez* ce mot), entre les genres Linguline et Vaginuline, avec lesquels il a en effet des rapports évidens. En adoptant la famille des Stichostègues dans l'arrangement que nous avons proposé à l'article Céphalopodes de ce Dictionnaire, nous avons un peu modifié les rapports donnés par M. d'Orbigny, en faisant du genre qui nous occupe une section à part fondée sur la forme de l'ouverture. M. d'Orbigny le caractérise de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Ouverture formant une fente longitudinale; test en forme de gousse, à loges obliques et embrassantes.

Si le savant auquel on doit le genre qui nous occupe n'avoit eu le soin d'en donner un exemple dans les modèles, modelés avec tant de soin et de perfection, il auroit été impossible de s'en faire une juste idée par la seule indication nominative de l'unique espèce qui est actuellement connue.

La Rimuline est une petite coquille microscopique, oblongue, droite, et dont la dernière loge, très-grande, présente sur la ligne médiane une longue ouverture en fente. M. d'Orbigny ne signale dans ce genre qu'une seule espèce, qui est la suivante.

Rimuline glabre. *Rimulina glabra.*

R. testâ elongatâ, subfusiformi, utrinquè attenuatâ, albâ, diaphanâ; apice obtusiusculo, anticè acutâ; loculis tribus, simplicibus; aperturâ angustissimâ, lanceolatâ.

D'Orbigny, *Tabl. gén. des Céphal. Ann. des Scienc. nat. tom.* 7. *pag.* 257. *n°.* 1.

Ibid. *Modèles de Céphal.* 3e. *livr. n°.* 53.

Cette petite coquille est oblongue, atténuée à ses extrémités. La ligne dorsale est droite, tandis que la ventrale est régulièrement bombée. Ces deux lignes partagent la coquille en deux parties parfaitement semblables; elle est toute lisse, blanche, transparente, pointue à son extrémité antérieure et un peu obtuse à son sommet. Elle est composée de trois loges très-obliques, simples, embrassantes, dont la dernière est plus grande que les autres: cette dernière loge présente dans la ligne ventrale, entre deux petites lèvres redressées, une fente longue et étroite, lancéolée, qui occupe les deux tiers de la longueur de la dernière loge.

Cette petite coquille, longue à peine d'un millimètre, est vivante dans l'Adriatique.

RISSOAIRE. *Rissoaria.*

Genre établi par MM. Fréminville et Desmarest (*Bull. de la Soc. philomat. tom.* 4) en l'honneur de M. Risso, naturaliste distingué de Nice, pour un certain nombre de petites coquilles qu'il étoit impossible de faire entrer nettement dans un des genres de Lamarck. Ce dernier, dans ses *Mémoires sur les Fossiles des environs de Paris*, avoit fait entrer plusieurs espèces de Rissoaires dans le genre Mélanie; il a avec lui plus d'analogie pour la forme qu'avec tout autre; il s'en distingue cependant d'une manière tranchée. M. de Férussac s'est rapproché de cette opinion en admettant ce genre comme sous-genre des Paludines entre les Mélanies et les Littorines, qui y sont rangées au même titre. M. de Blainville, en admettant ce genre, le considère comme voisin des Phasianelles et intermédiaire entre ce genre et les Turbos. Parmi ces opinions, nous avons préféré celle de Lamarck, en la modifiant. C'est ainsi que nous adoptons le genre qui nous occupe, en le plaçant, à côté des Mélanies, à titre de Mélanies marines, de la même manière que les Littorines à côté des Paludines. Ce genre peut être caractérisé de la manière suivante:

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille alongée, turriculée, à ouverture entière; bord droit, épais, saillant au-dessus de l'ouverture, et produisant, à cause de cette saillie, un angle ou une petite échancrure à sa base. Animal inconnu.

Il existe dans les collections un grand nombre de petites coquilles qui appartiennent à ce genre; M. Michaud, auquel on est redevable de plusieurs bons travaux de conchyliologie, s'est occupé, dans un mémoire spécial, à décrire et à figurer la plupart des espèces qui se trouvent sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée.

Les Rissoaires sont des coquilles généralement petites, presque toutes sont blanches ou peu colorées; elles sont alongées, turriculées, assez épaisses. L'ouverture, un peu oblique à l'axe de la coquille, est toujours petite, ovale ou semi-lunaire. La columelle, à sa base, présente une sorte de troncature comparable à celle de certaines Agathines; le bord droit est toujours très-épais, arqué en dehors; et lorsqu'on le voit de profil, il cache complétement l'ouverture et souvent la déborde. Toutes les Rissoaires sont marines; on n'en connut d'abord qu'un très petit nombre d'espèces: aujourd'hui nous pourrions en signaler vingt quatre vivantes dans notre collection et quatorze espèces fossiles. Nous indiquerons seulement les principales pour servir d'exemple au genre.

1. Rissoaire semi-striée. *Rissoa semistriata* Lamk.

R. testâ turritâ, elongatâ; anfractibus planulatis, superioribus laevigatis, inferioribus semi-plicatis; aperturâ ovato-oblonga, basi sinuatâ, labro dextro crasso.

Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 4. *pag.* 432. *n°.* 9.

Ibid. *Anim. sans vert. pag.* 556. *n°.* 9.

Def. *Dict. des Scienc. nat. loc. cit.*

On peut faire servir cette espèce de passage entre les Mélanies proprement dites et les Rissoa. Sa lèvre droite, quoique épaisse, se trouve dans le plan de l'axe, au lieu de le dépasser, comme dans les Rissoa, ou de lui être postérieur, comme dans les Mélanies: du reste, cette coquille se reconnoît très-facilement, tant par la forme que par la disposition des stries, qui sont, seulement au sommet de la spire, sur les quatre premiers tours; le reste de la surface est entièrement lisse. Les tours, au nombre de huit, sont aplatis, non convexes, réunis par une suture linéaire très-simple. Longueur 6 millim.

Fossile de Grignon.

2. Rissoaire buccinale. *Rissoa buccinalis.*

R. testâ conoideâ, turritâ, transversim striatâ, anfractibus convexis; aperturâ rotundâ, basi vix sinuatâ, subangulatâ.

Bulimus buccinalis. Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 4. *pag.* 294.

Ibid. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 556. *n°.* 11.

Bulimus buccinalis. Def. *Dict. des Scienc. nat. tom.* 5. *pag.* 124. *de Supp.*

Voy. *Deshayes. Desc. des Coq. foss. des env. de Paris*, *pag.* 116. *pl.* 14. *fig.* 11. 12.

Cette espèce peut encore servir d'intermédiaire entre les Mélanies et les Rissoa: le plan de son ouverture étant le même que celui de l'axe.

Lamarck,

Lamarck, en la rangeant parmi les Bulimes, ne l'y a placé qu'avec doute : il n'est point douteux qu'elle ne doive venir se mettre à côté de la Mélanie cuilleronne et de ses congénères, avec lesquelles elle a des rapports évidens. Elle est conique, turriculée, mince, striée assez finement en travers; ses tours de spire, au nombre de huit, sont convexes et bien séparés; la suture est peu distincte, à cause des stries qui l'avoisinent. La base de la coquille est assez large; les stries y sont plus larges et plus profondes. L'ouverture est grande, ovale, subanguleuse à la base, dans l'endroit de la réunion des deux bords. La lèvre droite est peu épaisse, garnie d'un bourrelet médiocre; la lèvre gauche est très-mince et se reploie sur la columelle.

Longueur 9 millim.

3. Rissoaire à côtes. *Rissoa costata.*

R. testâ turritâ, albâ, pellucidâ, minutissimè rufo punctatâ, lineisve spadiceis transversis confertis ornatâ, longitudinaliter costato-nodosâ; anfractibus convexiusculis; aperturâ ovatâ, fauce violaceâ; labro marginato, incrassato.

Desmar. *Bull. des Scien. de la Soc. phil. de Paris*, 1814. *pag.* 7. *n°.* 1. *pl.* 1. *fig.* 1.

Payr. *Cat. des Annel. et des Moll. de Corse, pag.* 109. *n°.* 235.

Cette petite coquille est alongée, turriculée, très-pointue au sommet; elle est d'un blanc-corné transparent. Sa spire, formée de neuf tours médiocrement convexes, est très-pointue au sommet. Tous les tours, si ce n'est le dernier, présentent des côtes longitudinales, noduleuses et régulières. Le dernier tour est lisse, et se termine par une ouverture ovalaire entière, dont le bord droit, en formant un bourrelet au-dehors, est épaissi à l'intérieur. Cette ouverture, blanche dans le fond, est violette à son pourtour. La coloration de cette coquille la rend facile à distinguer de ses congénères : sur un fond blanc transparent se voient un grand nombre de lignes transverses, d'un brun-roux, tantôt continu, tantôt formé de petites linéoles interrompues et assez souvent représentées par de fines ponctuations.

Cette petite coquille n'est point rare dans la Méditerranée; elle se trouve presque partout dans cette mer. Sa longueur est de 10 millim.

4. Rissoaire aiguë. *Rissoa acuta.*

R. testâ elongato-acutâ, angustâ, albâ; costis longitudinalibus, tenuibus; anfractibus latis, subplanulatis; aperturâ marginatâ, dilatata, apice violascente.

Desmar. *loc. cit. pag.* 8. *n°.* 6. *pl.* 1. *fig.* 4.

Payr. *Cat. des Ann. et des Moll. de Corse, pag.* 110. *n°.* 238.

Par la forme extérieure, cette coquille ressemble à certaines Clausilies; elle est alongée, turriculée, fort étroite, très-pointue au sommet, qui est ordinairement teinté de violet, tandis que le reste de la coquille est d'un blanc transparent ou de couleur de corne. Les tours sont au nombre de dix ou onze; ils sont aplatis, à peine convexes; ils présentent ordinairement de très-petites côtes longitudinales peu saillantes, qui manquent dans certains individus. Le dernier tour est enflé, presque toujours lisse, et terminé par une ouverture ovalaire, dilatée en forme de pavillon, ayant le bord droit marginé en dehors, très-épaissi en dedans et se continuant avec le bord gauche, sans former avec lui aucune interruption. Le pourtour de cette ouverture est foiblement teinté de violet dans la plupart des individus.

Cette petite coquille, plus rare que la précédente, se trouve, avec elle, dans la Méditerranée; elle est longue de 8 millim.

5. Rissoaire polie. *Rissoa polita.*

R. testâ turritâ, lævigatâ, politâ; anfractibus subconvexis; aperturâ oblongâ; labro dextro crasso, basi sinuato.

Nob. *Descript. des Coq foss. des env. de Paris, pag.* 116. *pl.* 14. *fig.* 20. 21.

Nous avons établi cette espèce sur un seul individu : il nous semble suffisamment distinct pour qu'il ne soit pas confondu avec la Mélanie cuilleronne, dont il pourroit être cependant une forte variété. Outre qu'il est d'un plus petit volume, il est aussi un peu moins renflé à sa base. Les tours de spire, au nombre de sept seulement, sont à peine convexes, ne présentent aucune strie, sont lisses et polis. L'ouverture est oblongue, oblique, sinueuse à la base. La lèvre droite est épaissie en un bourrelet assez gros; elle est saillante dans son milieu.

Longueur 6 millim.

6. Rissoaire chevillette. *Rissoa clavula.*

R. testâ turritâ, conicâ, longitudinaliter costatâ; costis grossiusculis; aperturâ ovatâ, basi sinuatâ, angulo inferiore subcanaliculatâ.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, pag.* 117. *pl.* 14. *fig.* 18. 19.

Il existe beaucoup d'analogie entre cette espèce et une autre que l'on trouve vivante dans la Méditerranée. L'analogie est si grande, que l'on pourroit les regarder comme de simples variétés. Cependant dans les fossiles, les côtes sont moins saillantes et moins nombreuses sur les tours de spire. L'ouverture a aussi une forme un peu différente. Notre fossile, composé de huit tours de spire légèrement convexes, est terriculé, pointu au sommet; il présente sur tous ses tours des côtes arrondies peu saillantes et peu courbées. L'ouver-

ture est de moyenne taille, ovale, oblique, fortement sinueuse à la base et subcanaliculée à l'angle inférieur : ce qui est produit par un petit bourrelet qui se trouve sur le bord gauche, tout près de l'angle. La lèvre droite est arrondie et fort épaisse.

Longueur 6 millim.

7. Rissoaire cuilleronne. *Rissoa cochlearella.* Lamk.

R. testâ turrito-conicâ, abbreviatâ, longitudinaliter striatâ; striis minoribus recurvis; aperturâ ovatâ, basi subangulata; labro dextro crasso, productiore.

Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 4. *pag.* 432. *n°.* 10.

Ibd. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 546. *n°.* 10.

Def. *Dict. des Sc. nat. tom.* 29.

Var. a.) Nob. *Testâ longiore, varricosâ, subtilissimè striatâ.*

Var. b.) Lamk. *Testâ longiore, labro minùs producto.*

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, pag.* 117. *pl.* 14. *fig.* 13. 14. 15. 16. 17.

Cette espèce est assez raccourcie, conique, turriculée. Sa spire est composée de sept à huit tours à peine convexes, striés longitudinalement; les stries sont fines régulières et un peu courbées. L'ouverture est oblique, assez grande, profondément sinueuse ou subcanaliculée à la base. Lèvre droite épaisse, arrondie, saillante au-dessus de l'ouverture; bord gauche simple, mince, bordant la columelle sur laquelle il s'applique.

La variété *a.* est plus alongée, moins sinueuse à la base de l'ouverture. La lèvre droite est moins avancée; ses stries sont très-fines et elle présente souvent des varices disposées irrégulièrement.

La variété *b.* est aussi plus alongée; ses stries sont plus fines que dans les individus qui servent de type; mais moins que dans la variété *a.* Le sinus de la base est à peine sensible. La lèvre droite est moins épaisse et moins saillante. Longueur 9 millim., largeur à la base 4 millim.

Variété *a.* même longueur, largeur 3 millim. et demi.

Variété *b.* longueur 11 millim., largeur 3 et demi.

RIVURALES.

Montfort donne ce nom aux coquilles qui habitent les rivages et les eaux douces, par opposition avec celles qu'il désigne sous le nom de Pélagiennes, qui ne se trouvent que dans les hautes mers.

ROBE DE PERSE.

Nom vulgaire que l'on donne à un grande espèce de Fasciolaire, *Fasciolaria trapezium* Lamk. *Voyez* Fasciolaire.

ROBET.

Adanson (*Voy. au Sénég. pl.* 18. *fig.* 6) a donné ce nom à une coquille de son genre Pétoncle. Cette espèce, qui, à ce qu'il paroit, n'a pas été retrouvée depuis qu'elle fut découverte, appartient au genre Arche de Lamarck. Bruguière, qui ne connoissoit que la description d'Adanson, l'a reproduite textuellement à l'occasion de l'Arche robet, pag. 107, n° 18 du premier volume de ce Dictionnaire.

ROBULE. *Robulus.*

Ce genre Robule, établi par Montfort, dans sa *Conchyliologie systématique* (*tom.* 1. *pag* 214), pour une coquille microscopique, fait double emploi avec les genres Phonème, Hérione, Patrocle, etc. du même auteur. Ce genre fait partie de celui nommé Robuline par M. d'Orbigny. *Voy.* ce mot.

ROBULINE. *Robulina.*

M. d'Orbigny a introduit dans l'arrangement des Mollusques céphalopodes de grands et utiles changemens; le genre qui va nous occuper se reproduit sous divers noms presqu'autant de fois qu'il contient d'espèces anciennement connues, et souvent la même espèce reproduite dans ses différens âges comme des genres particuliers : c'est un exemple des plus frappans de la grande utilité du travail de M. d'Orbigny.

Fichtel et Moll ont décrit et figuré quelques espèces de ce genre; ils les rangeoient, à l'exemple de Linné, dans les Nautiles, ce qui ne pouvoit être long-temps imité. Ce qui a le droit de surprendre, c'est que dans ce seul genre Montfort, cet intrépide fabricateur de genres, en a fait dix non-seulement avec des espèces distinctes, mais aussi avec la même, à l'état de variétés. Dans quel dédale impénétrable ont dû se jeter les auteurs trop confians qui ont basé des méthodes long-temps élaborées sur de tels travaux! On ne sauroit cependant sans injustice les blâmer, car s'ils ont commis des erreurs, c'est à Montfort qu'ils le doivent; ils ne peuvent donc être responsables d'erreurs qui ne sont pas les leurs. Si, moins borné par l'espace, il nous étoit permis de faire l'histoire complète d'un genre comme celui-ci, ce seroit avec quelque plaisir que nous ferions remarquer combien sont nuisibles aux sciences les travaux faits de mauvaise foi, et à combien de fautes ils conduisent ceux-là même qui sont doués de plus de bonne foi, de sincérité et de prudence. Mais ce n'est pas le lieu où ces recherches longues et minutieuses conviennent. La plupart des auteurs méthodiques

ayant adopté les genres de Montfort, les ont mis dans des rapports qui ont naturellement découlé de ce que cet auteur en a dit. Le genre Robuline tel que M. d'Orbigny le conçoit rassemble aujourd'hui les genres Lenticuline et Polystomelle de M. de Blainville, les genres Phonème, Pharame, Hérione, Clisiphonte, Patrocle, Lampadie, Anténore, Robule, Rhinocure et Sphinctérule de Montfort. L'auteur le comprend dans sa famille des Hélicostègues, section des Nautiloïdes; il a les caractères suivans :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille orbiculaire, nautiloïde, l'avant-dernier tour rentrant dans le dernier; ouverture marginale à l'angle carénal, en fente triangulaire; coquille bombée; un disque central.

Les Robulines sont de petites coquilles microscopiques, lenticulaires, discoïdes, généralement carénées. L'avant-dernier tour rentre dans la grande ouverture de la coquille et la modifie. La dernière cloison la ferme complétement sans être bombée en dehors. C'est à l'angle dorsal de cette ouverture que se voit une autre ouverture fort petite qui perfore la dernière cloison; elle est triangulaire. Toutes ces coquilles sont symétriques, et se distinguent essentiellement de celles des genres environnans par la forme et la position de l'ouverture.

1. Robuline tranchante. *Robulina cultrata.* D'Orb.

R. testâ discoideâ, lentiformi, symetricâ, albâ, lævigata, dorso valdè carinatâ; carina integrâ; aperturâ trigonâ, corrugatâ.

Nautilus calcar. Lin. Gmel. *pag.* 3370.

Lenticulina marginata. Soldani, *Test. micros. tom.* 1. *pag.* 54. *tab.* 35. *fig.* B.

Gualt. *Ind. test. tab.* 19. *fig.* B.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 19. *fig.* 168.

Fichtel et Moll, *pag.* 72. *tab.* 11. *fig. d. e. f.*

Plancus, *de Conch. min. not. pag.* 85. *tab.* 1. *fig.* 12. S. T. V, et *fig.* 13. *z.* Z.

Razoumousky, *Observ. minér. sur les env. de Vienne, tab.* 1. *fig.* 1. 2.

Lampas trithemus. Montf. *Conch. syst. tom.* 1. *pag.* 242.

Var. ζ.) *Nautilus calcar, pag.* 75. *tab.* 12. *fig. d. e. f.*

Var. η.) Ibid. *pag.* 76. *tab.* 12. *fig. g. h.*

Patrocla querelans. Montf. *Conch. syst. tom.* 1. *pag.* 218.

Plancus, *loc. cit. tab.* 1. *fig.* 3.

Ledermuller, *Microsc. tab.* 8. *fig. e.*

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 19. *fig.* 171.

Robulus cultratus. Montf. *loc. cit. pag.* 214.

Var. λ.) *Nautilus calcar, pag.* 78. *tab.* 13. *fig. e. f. g.*

D'Orb. *Tab. gén. des Céphal. Ann. des Scienc. nat. tom.* 7. *pag.* 287. *n°.* 1.

Ibid. *Modèles de Céphal.* 4e. *livr. n°.* 82.

On voit par la synonymie qui précède, et que nous avons extraite du travail de M. d'Orbigny, que cette coquille a été placée dans divers genres, selon qu'elle a été vue dans des âges différens; il falloit une suite d'observations faites avec patience, comme celles de M. d'Orbigny, pour dévoiler les erreurs multipliées que les auteurs ont introduites dans l'étude des coquilles microscopiques.

La Robuline tranchante est une petite coquille qui se rapproche beaucoup de certaines Lenticulites; elle est orbiculaire, discoïdale, déprimée latéralement, toute lisse, blanche, subtransparente. Le dernier tour, dont le centre est médian, cache entièrement les tours précédens; il se termine antérieurement par un diaphragme un peu enfoncé, ouvert à l'angle supérieur ou dorsal par une fente triangulaire peu considérable. Les bords extérieurs de cette fente sont chargés de stries très-fines et courtes. La circonférence de la coquille est pourvue d'une carène simple, continue, tranchante, fort saillante, qui aboutit, en s'atténuant peu à peu, à l'angle supérieur de l'ouverture. Les cloisons sont plus ou moins nombreuses, selon les individus; elles sont indiquées en dehors par une ligne légèrement déprimée et d'un blanc opaque.

Cette petite coquille, qui prend quelquefois un développement assez considérable pour la classe à laquelle elle appartient, se trouve vivante dans la Méditerranée et surtout l'Adriatique, et fossile aux environs de Vienne en Autriche. Les grands individus ont jusqu'à 7 millim. de diamètre.

2. Robuline éperon. *Robulina calcar.* D'Orb.

R. testâ discoideâ, lentiformi, utroque latere depressâ; disco centrali proeminente, lævigato; carinâ marginali acutissimâ, spinis rectis plus minùsve longis armatâ; aperturâ trigonâ, latâ.

Nautilus calcar. Gmel. *pag.* 3370.

Schreibers, *Conch. keuntn. tom.* 1. *pag.* 2. *n°.* 11.

Soldani, *tom.* 1. *tab.* 59. *fig. qq. rr.*

Fichtel et Moll, *pag.* 69.

Gualt. *Ind. test. tab.* 19. *fig.* C.

Martini, *Conch. cab. tom.* 1. *tab.* 19. *fig.* 169. (*ex* Gualt.)

Var. γ.) Fichtel et Moll, *Nautilus calcar, pag.* 73. *tab.* 11. *fig. g. h.*

Var. δ.) *Ibid. pag.* 73. *tab.* 11. *fig.* 1. *k.*

Phaame perlé. MONTF. *genre* 9. *pag.* 34.

Lenticulina margaritacea. BLAINV. *Malac. pag.* 390. *septième groupe.*

Var. ι.) *Ibid. pag.* 77. *tab.* 13. *fig. a. b.*

Antenor diaphaneus. MONTF. *genre* 18. *pag.* 70.

Lenticulina diaphanea. BLAINV. *Malac. pag.* 390. *huitième groupe.*

Rhinocorus arenaosus. MONTF. *genre* 59. *p.* 234.

Lenticulina arancesa. BLAINV. *Malac. pag.* 390. *dixième groupe.*

Clisiphontes calcar. MONTF. *genre* 57. *pag.* 226.

Ibid. *Buffon de Sonnini, Moll. tom.* 4. *pl.* 47. *fig.* 4.

Lenticulina calcar. BLAINV. *Malac. pag.* 390. *neuvième groupe.*

D'ORB. *Tabl. des Céphal. Ann. des Scienc. nat. tom.* 7. *pag.* 289. *n°.* 12.

Cette espèce a quelques rapports avec celle qui précède, mais elle s'en distingue constamment par plusieurs caractères qui lui sont propres. Elle est discoïde, lenticulaire, semblable à un très-petit Nautile; elle est blanchâtre ou grisâtre, déprimée de chaque côté, et son centre est occupé par un petit disque légèrement saillant et régulièrement convexe. Le dernier tour est embrassant; sa circonférence est fortement carénée; la carène est très-mince, saillante et découpée en dentelures spiniformes plus ou moins longues et plus ou moins nombreuses, selon les individus. Quelquefois elles sont aussi nombreuses que les loges et leur correspondent; mais, dans plusieurs individus, elles n'ont aucune régularité. Les loges sont assez nombreuses; elles sont indiquées au-dehors par une ligne arquée, légèrement déprimée et d'un blanc opaque; la dernière forme un diaphragme extérieur qui est percé, à son angle supérieur ou dorsal, d'une petite ouverture triangulaire. La surface extérieure de cette coquille est lisse, polie et brillante; dans le jeune âge son disque central est quelquefois granuleux, et les cloisons sont indiquées par des séries de granulations semblables à celles du centre.

Cette petite coquille se trouve vivante dans les sables de Rumini, et fossile aux environs de Sienne; elle a quelquefois 5 à 6 millim. de diamètre, non compris la longueur des épines.

ROCHER. *Murex.*

Aristote, au chapitre quatre de son *Traité des Animaux*, désigne par le nom de kérix (κηρυξ) les coquilles qu'il rapproche des Pourpres et des autres coquilles turbinées. Les traducteurs latins d'Aristote ont généralement traduit par *buccinum* cette expression du père de la science; Pline cependant se sert quelquefois du mot *murex*, qui, d'après Belon, ne seroit qu'une corruption du mot grec. Il est curieux de voir cet auteur, commentateur intrépide, assurer que cela est d'autant plus probable, qu'il suffit de changer la plupart des lettres; ainsi de mettre un *m* à la place du *k*, un *u* à la place de *r* et un *e* au lieu de l'*i*. Il est certain qu'après de telles mutilations, dignes des Vadius, on lira *murex* au lieu de *kerix*. On doit rire de pitié en voyant les efforts de ces graves savans du renouvellement des sciences, qui traduisent et commentent les écrits de l'immortel Aristote à l'aide de telles supercheries, donner un exemple funeste aux traducteurs plus modernes de Sophocle et d'Euripide, qui acquirent au commencement du dernier siècle une réputation d'habileté qu'ils méritoient bien peu. Il n'est pas certain aujourd'hui que les coquilles qu'Aristote a nommées *Kérix* et Pline *Murex* étoient les mêmes que celles auxquelles Linné a donné le nom de *Murex*, traduit en François par Rocher; il paroîtroit au contraire, et cela semble plus probable, que nos Rochers sont les mêmes coquilles que celles que les Anciens nommoient Pourpres; c'est ce que la dissertation de Rondelet tendroit à faire croire, ainsi que les écrits de plusieurs savans distingués qui, tout récemment encore, ont émis une opinion conforme. Ce que Rondelet nomme Pourpre est un véritable *Murex* de Linné; ce qu'il nomme *Murex* appartient aux Strombes ou à d'autres genres. Aldrovande suit strictement l'opinion de Rondelet; il rapproche de la Pourpre de cet auteur six espèces bien évidemment du même genre, et range parmi les Murex tous les Strombes et Ptérocères qu'il connoissoit. Ceci nous fournit un exemple de ces transmutations de noms qui ne sont pas très-rares, et qu'il est aussi difficile que peu important d'expliquer.

Lister, sous le nom vague de Buccin, rassembla presque toutes les coquilles enroulées et canaliculées ou échancrées à la base. Longius ne l'imita pas, et l'on voit que cet homme judicieux conserva la manière de voir de Rondelet et d'Aldrovande, en donnant le nom de Pourpre aux Rochers véritables. Tournefort, dont la méthode a reçu son application dans l'ouvrage de Gualtieri, conserva religieusement l'opinion des Anciens, transmise par Rondelet, Aldrovande et Langius jusqu'à lui; il sépare bien nettement différens genres, donne le nom de *Murex* aux Strombes et celui de *Purpura* à nos Rochers. Klein fut, ce nous semble, le premier qui transposa les noms consacrés par les Anciens, en donnant celui de *Murex* aux véritables Pourpres de Rondelet; il établit une famille particulière sous ce nom, et il y comprend les deux genres *Murex frondosus* et *Murex costosus*. Quoique présentant un assemblage assez peu naturel, le genre Pourpre d'Adanson réunit avec les Pourpres telles qu'elles sont maintenant définies les Pourpres des Anciens, c'est-à-dire les Rochers de Linné. Entraîné sans doute par l'exem-

ple de Klein, le législateur suédois a complétement changé dans leur application les dénominations en usage avant lui. Le genre Pourpre est rayé de son système, et à sa place se présente le genre Murex; les coquilles réunies avant lui sous ce nom reçoivent celui de Strombes. Ce genre Murex devint immense par la quantité d'especes, et peu naturel par le peu de rapports qu'un certain nombre d'entre elles ont avec les autres; d'où naquit à Bruguière l'idée de réformer ce genre, ce qu'il tenta d'une manière assez complète, il faut le dire, dans le premier volume de cette Encyclopédie méthodique. Mais Bruguière eut le tort, et il lui étoit bien facile de l'éviter, de ne pas rétablir, dans le démembrement des Murex, les noms des Anciens que Linné n'avoit pas adoptés. Bruguière a suivi un précepte qui est bon, de laisser le nom primitif du genre au groupe le plus nombreux en espèces; mais cette fois il auroit pu utilement déroger à la règle, puisqu'il rétablissoit un genre *Purpura*. Sans doute que l'habile auteur de l'Encyclopédie, se trouvant sous l'influence du savant mémoire de Réaumur, avoit adopté son opinion sur la Pourpre des Anciens, opinion qui ne coïncide pas avec celle de Rondelet et d'Aldrovande. Quoi qu'il en soit, Bruguière créa aux dépens des Murex les genres Pourpre, Casque, Fuseau et Cérites. Ainsi débarrassé il devint beaucoup plus naturel, mais pas encore assez pour qu'il restât tel qu'il l'avoit laissé. Lamarck continua la réforme qui étoit encore bien nécessaire; car il en sépara d'abord les Fasciolaires et les Pyrules, puis les Ranelles et les Struthiolaires, dans l'*Extrait du Cours*, et enfin les Tritons dans son dernier ouvrage. Ces sages réformes, en rendant ce genre tout-à-fait naturel, furent successivement adoptées par les auteurs à mesure qu'elles s'opérèrent; d'autres auteurs, et Montfort est du nombre, ont tenté inutilement de faire avec des Rochers de nouveaux genres; ils n'ont pas été adoptés.

Quant à la place que ce genre a occupée dans les méthodes, elle a en général peu varié. Linné l'avoit mis à la fin des coquilles canaliculées, après les Strombes et avant les Turbos; il se trouve entre les Strombes et les Fuseaux dans Bruguière, à cause de la création des genres Fuseau et Cérite qu'il en a extraits. On le trouve dans des rapports analogues dans les ouvrages de Lamarck, où il est entré dans la famille des Canalifères (*voyez* ce mot), et où il est resté dans son dernier ouvrage. M. Cuvier, ce célèbre auteur du *Règne animal*, n'adopta comme genre que le seul démembrement des Cérites; tous ceux qui furent institués successivement, comme nous l'avons vu, ne furent admis qu'à titre de sous-genres dans le genre Rocher, qui devint par cela d'une immense étendue. On peut le considérer comme une famille naturelle, et c'est en effet ce que fit à peu près M. de Ferussac par l'établissement de la famille des Pourpres, qui n'est pas naturelle, en ce qu'elle contient les Pourpres, les Colombelles et les Ricinulaires avec les Rochers et les Fuseaux. Si l'on ajoute qu'à titre de sous-genres sont rattachés la presque totalité des coquilles qui constituent la grande classe des Siphonifères, on aura une idée de cette famille des Pourpres.

M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, conduit par de meilleurs principes, considéra le genre Rocher de Linné comme le type d'une famille à laquelle il donna le nom de Siphonostome. (*Voyez* ce mot.) Adoptant les genres démembrés des Murex de Linné par Lamarck et par Bruguière, on trouve dans sa méthode le genre Rocher réduit à ses limites naturelles. M. Latreille a considéré aussi le genre Rocher comme le type d'une famille; il lui donne le nom de Variqueux. (*Voyez* ce mot.) On y trouve la plupart des genres de Montfort, ainsi que ceux de Lamarck : les uns ou les autres sont, à notre avis, inutiles, puisqu'ils se remplacent et comprennent les mêmes espèces.

L'animal des Rochers est connu depuis longtemps; une espèce, très-commune dans la Méditerranée, et qu'Adanson a retrouvée au Sénégal, a été figurée par Dargenville dans sa *Zoomorphose, pl.* 4. *fig. c.* Le même auteur en a aussi figuré une autre espèce, même *planche, fig.* D. M. le docteur Leiblein a donné, dans les *Annales des Sciences naturelles* (*tom.* 14. *pag.* 177), une anatomie complète du *Murex brandaris*, que l'on trouve abondamment dans toute la Méditerranée. Le travail de cet anatomiste, fait avec une grande exactitude et accompagné d'exellentes figures, mériteroit d'être introduit tout entier dans cet article; mais manquant d'espace, nous engageons fortement le lecteur à consulter ce travail, dans lequel on trouve des particularités remarquables sur l'animal dont il est question. M. de Blainville lui a donné les caractères suivans :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps ovale, spiral en dessus, enveloppé dans un manteau dont le bord droit est garni de lobes ou de lanières en nombre et de forme variables, pourvu en dessous d'un pied ovale, assez court et sous-trachélien; tête avec les yeux situés à la base externe de tentacules longs, coniques, contractiles et rapprochés; bouche pourvue d'une longue trombe extensible, armée de denticules crochus en place de la langue, mais sans dent supérieure; anus au côté droit dans la cavité branchiale; organes de la respiration formés de deux peignes branchiaux inégaux; terminaison de l'oviducte dans les femelles au côté droit, à l'entrée de la cavité branchiale; celle du canal déférent à l'extrémité d'une verge longue, exserte, aplatie,

contractile, située au côté droit du cou. Coquille ovale ou oblongue, canaliculée à sa base, ayant à l'extérieur des bourrelets rudes, épineux ou tuberculeux; ouverture arrondie ou ovalaire; bourrelets triples ou plus nombreux sur chaque tour de spire, les inférieurs se réunissant obliquement avec les supérieurs par rangées longitudinales; opercule corné, à élémens lamelleux, subimbriqués, commençant à une extrémité.

Malgré toutes les réformes dont le genre Murex de Linné a été le sujet, il ne laisse pas, tel que Lamarck l'a fait, de contenir encore un grand nombre d'espèces; elles se groupent assez facilement et se distinguent des genres environnans avec la plus grande facilité, si l'on a présent à la mémoire que le genre Struthiolaire n'a qu'un seul bourrelet marginal, que le genre Ranelle n'a jamais plus de deux bourrelets sur chaque tour, mais qu'ils sont disposés en deux rangées longitudinales, opposées de la base au sommet; que le genre Triton offre aussi des bourrelets disposés sans ordre, et qu'enfin le genre Rocher a trois ou un plus grand nombre de ces bourrelets, toujours réguliers, et par rangées longitudinales du sommet à la base. Les Rochers se distinguent aussi de certains buccins en ce qu'ils sont toujours canaliculés à la base de la columelle, tandis que les Buccins sont seulement échancrés. Le canal dans ce genre est variable quant à la forme et à la longueur; il peut servir à grouper les espèces: dans quelques-unes, il est long et droit, simple ou chargé d'épines; le sommet de la coquille est alors fort court. Dans d'autres, il est moins long, très-grêle et obliquement relevé vers le dos de la coquille; il devient successivement plus court, plus large, plus oblique, à mesure que les espèces prennent davantage la forme buccinoïde. Dans toutes les espèces que nous avons pu examiner à l'état adulte et bien conservées, nous avons trouvé le canal de la base recouvert par une lame mince, attachée au bord gauche et s'avançant vers le droit, où elle ne laisse quelquefois qu'une fente très-étroite, comme dans le *Murex haustellum;* quelquefois même elle joint le bord droit, s'y soude et réduit en un véritable tuyau le canal de la base.

Lamarck, dans son dernier ouvrage, a caractérisé soixante-six espèces vivantes de Rochers; il en existe presque autant de fossiles, parmi lesquelles on en cite un grand nombre d'analogues dans les terrains les plus nouveaux de l'Italie. Ce nombre croît jusqu'à trente, si l'on en croit Brocchi.

1. Rocher cornu. *Murex cornutus.*

M. testâ subclavatâ, anterius ventricosâ, longè caudatâ, transversim striatâ, albidâ, fasciis rufis zonatâ; ventre magno, bifariam spinoso; spinis canaliculatis, crassiusculis, curvis; spirâ brevissimâ; caudâ spinis sparsis armatâ.

Murex cornutus. Lin. Gmel. *pag.* 3525. *n.* 3.

Lister, *Conch. tab.* 901. *fig.* 21.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 283.

Rumph. *Mus. tab.* 26. *fig.* 5.

Gualt. *Test. tab.* 30. *fig. d.*

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 78. *fig.* 7—9.

Favanne, *Conch. pl.* 38. *fig. c.* 2.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 114. *fig.* 1057.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 156. *n.* 1.

Le *Murex cornutus* est une des belles espèces du genre; il est formé de deux parties très-distinctes, l'une postérieure qui constitue la masse principale de la coquille, et l'autre à sa partie antérieure formée par un long canal subcylindracé, assez grêle. La spire est en cône court, pointue au sommet, formée de huit tours arrondis, convexes, sur chacun desquels on compte sept bourrelets variqueux: le dernier tour est très-convexe, enflé, et couronné d'un double rang de longues épines recourbées dans leur longueur et légèrement infléchies de droite à gauche. Le canal terminal part de la base du dernier tour. A son origine, se montre un rang oblique de cinq épines assez longues, et dans le milieu de la longueur de ce canal, on voit un ou deux autres rangs plus obliques que le premier d'épines plus courtes; le reste du canal est glabre ou à peine strié en travers, tandis que la surface du dernier tour offre des sillons réguliers, très-déprimés, sur lesquels se voient bien nettement un très-grand nombre de stries très-fines et régulières, souvent onduleuses et interrompues par les varices. L'ouverture qui termine le dernier tour est petite, courte, ovale-oblongue, d'un brun assez foncé, et terminée par un bord assez épais, garni à sa base de quatre ou cinq dents. Le bord gauche, d'un blanc-jaunâtre, se relève fortement à la base de la columelle, devient extrêmement mince, et après une forte inflexion se continue pour couvrir, presque en entier, le canal de la base. La couleur de cette coquille est peu variable; elle est ordinairement d'un brun pâle, avec deux ou trois zones transverses d'un brun plus foncé: quelques individus sont d'un jaune-chamois uniforme.

Cette coquille vit dans les mers du Sénégal; on dit aussi qu'elle se trouve dans l'Océan indien. Sa longueur est de 15 centim.

2. Rocher droite-épine. *Murex brandaris.*

M. testâ subclavatâ, anterius ventricosâ, caudatâ, albido-cinereâ; ventre magno, bifariam spinoso; spinis canaliculatis, rectis; spirâ prominulâ, muricatâ; caudâ versus extremitatem nudâ.

Murex brandaris. Lin. Gmel. *pag.* 3526. *n°.* 4.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 282.

Lister, *Conch. tab.* 900. *fig.* 20.

Rumph. *Mus. tab.* 26. *fig.* 4.

Petiv. *Gaz. tab.* 68. *fig.* 12.

Gualt. *Test. tab.* 30. *fig. f.*

Dargenv. *Zoomorph pl.* 4 *fig. c.*

Favanne, *Conch. pl.* 36. *fig. e*, et *pl.* 71. *fig.* 33. *n°.* 1.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 78. *fig.* 10. 11.

Knorr, *Vergn tom.* 6. *tab.* 17. *fig.* 1.

Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 164. *fig.* 1571.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 114. *fig.* 1058. 1059.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7 *pag.* 157. *n°.* 2.

Ce Rocher est l'un des plus communs de la Méditerranée; il a quelque ressemblance avec celui qui précède, mais il en diffère constamment d'une manière si notable, qu'il n'est pas permis de les confondre. Il est de petite taille, composé d'une partie principale subglobuleuse, terminée par une queue droite et fort grêle. Sa spire est plus ou moins alongée, selon les individus; elle est généralement courte, très-pointue, formée de neuf tours, aplatis en dessus, carénés dans le milieu, et couronnés sur la carène d'un rang d'épines droites, canaliculées en dessous, et ordinairement au nombre de six ou sept sur chaque tour. Ces épines sont placées sur les varices. Le dernier tour est beaucoup plus grand que les précédens; il présente, dans le plus grand nombre des individus, deux rangées transverses d'épines, dont la seconde les a ordinairement plus courtes. Ce dernier tour se termine à la base par une queue cylindracée, droite, dont l'origine est indiquée par un seul rang oblique de quatre ou cinq petites épines. Dans quelques individus, ce rang d'épines manque complétement, tandis que dans d'autres, qui sont extrêmement rares, le dernier tour porte sur le milieu du dos trois rangs d'épines égales. Toute cette coquille, qui est d'un fauve pâle, est couverte de sillons transverses assez étroits, sur lesquels se montrent, ainsi que dans leurs intervalles, des stries extrêmement fines, interrompues par les varices. Ces varices, selon les individus, sont plus ou moins saillantes; elles sont arrondies, convexes, au nombre de six ou sept, et se continuent sur la spire, en tournant légèrement en spirale. L'ouverture est ovale-oblongue, fort petite; son bord droit, épaissi en dehors, est dentelé dans sa longueur. Le bord gauche, étalé à sa partie supérieure, se détache à la base de la columelle, et se relève perpendiculairement dans presque toute sa longueur; il devient ensuite horizontal pour couvrir le canal de la base.

Cette espèce, vivante dans la Méditerranée, se trouve fossile dans tous les terrains tertiaires de l'Italie, de la Sicile, de la Morée, ainsi qu'aux environs de Toulon. Les grands individus ont 95 millim. de longueur.

3. Rocher forte-épine. *Murex crassispina.*

M. testâ anterius ventricosâ, longè caudatâ, per totam longitudinem trifariàm spinosâ, pallidè fulvâ; spinis longis, validis, infernè crassis; ventre majusculo, transversè sulcato et striato; spirâ prominente.

Murex tribulus. Lin. Gmel. *pag.* 3525. *n°.* 2.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 269.

Lister, *Conch. tab.* 902. *fig.* 22.

Rumph. *Mus. tab.* 26. *fig. g.*

Gualt. *Test. tab.* 31. *fig. a.* (*ultima dextra excepta*).

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 78. *fig.* 4.

Knorr, *Vergn. tom.* 1 *tab.* 11. *fig.* 3. 4.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 113. *fig.* 1052—1054.

Murex tribulus maximus. Chemn. *Conch. tom.* 11. *tab.* 189. *fig.* 1819. 1820.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 157. *n°.* 3.

On reconnoît le Rocher forte-épine à plusieurs caractères constans qui le distinguent assez nettement d'une espèce très-voisine qui semble n'en être qu'une simple variété; nous voulons parler du Rocher fine-épine. La spire de cette espèce est assez alongée, conique, pointue, formée de huit à neuf tours convexes, divisés régulièrement en trois parties par trois varices décurrentes du sommet à la base. A la partie moyenne des tours et sur chacune des varices est implantée une très-longue épine, presque droite, assez épaisse et légèrement infléchie en arrière; sur le dernier tour, qui est très-convexe et ventru, ces longues épines sont placées à sa partie supérieure, et elles sont suivies, sur trois rangées longitudinales, d'autres plus courtes, au nombre de deux sur le dernier tour, et de cinq dans la longueur du canal. Ce canal termine le dernier tour; il est alongé, fort grêle, droit, et divisé en trois parties qui sont la continuation et la terminaison des varices. L'ouverture est petite, ovale-obronde; son bord droit, épaissi par la dernière varice, présente, outre les trois grandes épines, cinq ou six petites épines placées à la base et entre les premières. L'extrémité du bord est finement dentelée. Le bord gauche, étalé à sa partie supérieure, se relève à sa base, mais il reste toujours plus court que dans les espèces précédentes. Parvenu à l'origine du canal, il se continue en une lame mince qui le recouvre en ne laissant ouverte qu'une fente très-étroite. La surface extérieure de cette coquille est sillonnée en travers; les sillons sont subgranuleux ou rugueux: entre eux se trouvent quelques stries fines. La sur-

[illegible] extérieure de cette coquille est uniformément d'un fauve pâle, quelquefois grisâtre. Recherchée des amateurs, qui lui donnent vulgairement le nom de grande Bécasse épineuse, elle est assez rare dans les collections. Elle vit dans les mers de l'Inde. Les grands individus ont jusqu'à 15 centim. de longueur.

4. Rocher fine-épine. *Murex tenuispina.*

M. testâ anteriùs ventricosâ, longè caudatâ, per totam longitudinem trifariam elegantissimè spinosâ, griseâ; spinis longissimis, tenuibus, creberrimis, supernè aduncis; ventre mediocri, transversìm sulcato et striato; spirâ prominente.

Rumph. *Mus. tab.* 26. *fig.* 3.

Gualt. *Test. tab.* 31. *fig. b.* (*fig. a. ultima dextra.*)

Dargenv. *Conch. pl.* 16. *fig. a.*

Favanne, *Conch. pl.* 38. *fig. a.* 1. *a.* 2.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 78. *fig.* 1—3.

Knorr, *Vergn. tom.* 5. *tab.* 27. *fig.* 1.

Murex tribulus duplicatus. Chemn. *Conch. tom.* 11. *tab* 189. *fig.* 1821, et *tab.* 190. *fig.* 1822.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 158. *n°.* 4.

Coquille fort belle et très-rare, qui quoique voisine de la précédente en diffère de manière à ne pouvoir jamais être confondue avec elle. Elle est ovale-oblongue, ventrue; sa spire, alongée et pointue, est formée de neuf tours divisés dans leur longueur par trois varices qui se correspondent sur tous les tours et parcourent toute la coquille du sommet à la base. Les tours sont convexes, pourvus d'un petit canal étroit au-dessous de la suture; le dernier, ventru, se prolonge à la base en un canal très-long, très-grêle, cylindracé, droit, et divisé dans sa longueur en trois parties distinctes qui sont la continuation des varices du dernier tour. Toute la partie supérieure de la coquille est chargée de gros sillons transverses, convexes, noduleux, entre lesquels se voient quelques stries fines, traversées régulièrement par des stries longitudinales non moins régulières et non moins fines. L'ouverture est médiocre, ovalaire, d'un brun-rougeâtre en dedans; le bord droit, épaissi par la dernière varice, se prolonge un peu au-delà et se termine en crénelures dont le fond est brun. Le bord gauche est blanc, relevé dans presque toute son étendue, et se continue au-dessus du canal de la base en une lamelle largement dentelée, qui ne laisse d'ouverture qu'une fente très-étroite en zigzag. Ce qui rend cette coquille très-remarquable, ce sont les épines dont elle est hérissée: le sommet de chaque varice et chaque tour en présente une fort longue, pointue, qui se redresse en arrière. Sur le dernier tour, on compte huit grandes épines sur chaque varice, et il en existe un triple rang de neuf de plus grandes encore sur le canal. Ces épines, droites d'abord, sont à leur extrémité courbées en crochet. Cette coquille est d'une couleur fauve plus ou moins foncé uniforme; elle vient des mers de l'Inde, et les individus bien entiers sont d'une grande rareté. La longueur de cette espèce est de 13 centim.

5. Rocher rare-épine. *Murex rarispina.*

M. testâ anteriùs ventricosâ, longè caudatâ, trifariam spinosâ, griseo-violacescente; sulcis transversis, submuricatis; spinis anterioribus longis, raris, subcurvis, cæteris brevioribus, inæqualibus; caudâ versùs extremitatem nudâ.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 105. *fig.* 1050.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 158. *n°.* 5.

Quoique voisine par sa forme des espèces qui précèdent, celle-ci s'en distingue néanmoins avec facilité; elle est alongée, ventrue dans le milieu, pointue au sommet; sa spire, assez alongée, est composée de huit à neuf tours convexes, régulièrement divisés en trois parties égales par trois varices régulières, qui descendent du sommet à la base. Sur les premiers tours, le milieu de chaque varice offre une longue épine conique, redressée, un peu inclinée en arrière, appuyée par une base large et canaliculée en dessous. Le dernier tour est ventru, et les varices qui le parcourent, plus grosses que celles qui précèdent, présentent dans leur longueur, d'abord au sommet, une très-longue et très-forte épine, au-dessous d'elle cinq autres inégales, mais beaucoup plus courtes. Le dernier tour se prolonge à la base en un canal fort long, très-grêle, subcylindracé, divisé dans sa longueur en trois parties, qui sont produites par le prolongement et la terminaison des varices: l'extrémité inférieure de ce canal, tout-à-fait dénudée, se relève légèrement en dessus, et s'infléchit un peu à droite, vers le côté droit. Sur la partie supérieure du canal, les épines sont au nombre de trois ou quatre seulement. L'ouverture est ovale-oblongue, petite; son bord droit, épaissi au-dehors par la dernière varice, se prolonge en une lamelle assez mince, plissée en dedans et obscurément crénelée: ce bord droit est d'un blanc-grisâtre en dedans. Le bord gauche est tout-à-fait blanc; il est assez épais, court, médiocrement relevé à sa base, et se terminant au-dessus du canal en une lamelle très-mince qui le recouvre presque entièrement. La surface extérieure de cette espèce est couverte de gros sillons distans, transverses, régulièrement noduleux. Sur le dernier tour des grands individus, les nodosités sont remplacées par un seul tubercule conique, court, presque médian, et dès-lors les sillons deviennent simples, seulement un peu rugueux par les accroissemens. La coloration de cette coquille n'a rien de remarquable; elle est d'un fauve pâle, quelquefois

grisâtre

grisâtre ou un peu brunâtre. Les varices et les épines sont d'un brun peu foncé, et dans quelques individus, les tubercules sont de la même couleur.

Cette coquille, qu'il est rare de rencontrer dans les collections dans un bel état de conservation, est moins rare que les espèces qui précèdent; les grands individus ont 97 millim. de longueur. Ils proviennent des mers de Saint-Domingue.

6. ROCHER tête de bécasse. *Murex haustellum.*

M. testâ anteriùs ventricosâ, nudâ, submuticâ, fulvo-rubente, spadiceo-lineatâ; ventre rotundato, tuberculorum seriis tribus transversis intrà varices instructo; caudâ longissimâ, gracili; spirâ brevi; fauce subrotundâ, rubente.

Murex haustellum. LIN. GMEL. *pag.* 3524. *n°.* 1.

LISTER. *Conch. tab.* 903. *fig.* 23.

BONANNI, *Recr.* 3. *fig.* 268.

RUMPH. *Mus. tab.* 26. *fig. f.*

PETIV. *Amb. tab.* 4. *fig.* 8.

GUALT. *Test. tab.* 30. *fig. e.*

DARGENV. *Conch. pl.* 16. *fig. b.*

SEBA, *Mus. tom.* 3. *tab.* 78. *fig.* 5. 6.

KNORR, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 12. *fig.* 2. 3.

MARTINI, *Conch. tom.* 3. *tab.* 115. *fig.* 1066.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 159. *n°.* 8.

Cette coquille, fort singulière, sembleroit avoir été dépouillée de ses épines, tant elle a de ressemblance par sa forme générale avec les espèces que nous avons précédemment décrites. Elle ressemble à une massue composée d'une tête globuleuse, prolongée à la base en une queue très-longue et très-grêle, tout-à-fait dénudée. La spire est un peu prolongée, pointue; on y compte neuf à dix tours très-courts, convexes, partagés longitudinalement par trois varices régulières, entre lesquelles se montrent trois à quatre côtes longitudinales, subanguleuses dans le milieu, et présentant dans cet endroit un tubercule court et conique. Le dernier tour est très-court et très-ventru; il se prolonge à la base en un canal cylindracé, très-long et tout-à-fait droit. Il est divisé au-dehors en trois parties inégales, qui correspondent aux varices du dernier tour. L'ouverture est petite, ovalaire, d'un beau rose; son péristome a de l'analogie avec celui des coquilles à ouvertures entières, en ce qu'il semble continu, et que le bord gauche, fortement relevé, vient se mettre à l'égal du bord droit. Celui-ci est épaissi en dehors par la dernière varice, mais il se prolonge au-delà d'une manière notable en un bord mince, dentelé et sillonné à l'intérieur. Le bord gauche, relevé dans toute son étendue, est ridé transversalement à sa partie supérieure; recourbé à sa base, il vient rejoindre l'extrémité du bord droit, en ne laissant pour les séparer qu'une fente extrêmement fine, qui s'obstrue quelquefois dans les vieux individus. Le bord gauche se continue à la base en une lamelle très-mince qui recouvre le canal dans toute sa longueur. Outre les stries fines et transverses dont cette coquille est couverte au-dehors, on remarque sur le dernier tour deux ou trois rangées de tubercules qui sont disposées, surtout à la base. Cette coquille a une coloration qui lui est particulière; elle est d'un fauve peu foncé, ornée, principalement sur les tubercules et les varices, de taches irrégulières d'un brun foncé; les stries transverses sont souvent marquées de petites linéoles interrompues, d'un brun-rougeâtre.

Cette coquille n'est point rare dans les collections; elle habite l'Océan des Indes et des Moluques. Les individus de moyenne taille ont 12 centim. de longueur; il en existe qui ont une taille beaucoup plus considérable, mais ils sont extrêmement rares.

7. ROCHER motacille. *Murex motacilla.*

M. testâ ventricosâ, posticè caudatâ, submuricatâ, longitudinaliter plicato-nodosâ, albâ, lineis spadiceis cinctâ; caudâ nudâ, longiusculâ, ascendente.

Murex motacilla. CHEMN. *Conch. tom.* 10. *tab.* 163. *fig.* 1563.

GMEL. *pag.* 3530. *n°.* 165.

Var. b.) *Ventre minore, albido-rufescente; spirâ scabrâ; caudâ anteriùs bispinosâ.*

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 160. *n°.* 10.

Le Rocher motacille est une coquille oblongue qui, par sa forme et ses caractères, s'éloigne un peu de ceux qui précèdent. Il a quelques rapports avec le *Murex crassipina*; mais il est dépourvu des longues épines qui caractérisent cette espèce. La spire est alongée en pyramide triangulaire; elle est pointue au sommet, formée de neuf tours à peine convexes, dont les varices sont saillantes, régulièrement continues, et présentant dans leur milieu, sur les premiers tours, une épine très-courte, qui manque dans certains individus. Entre chaque varice, on remarque deux côtes longitudinales, divisées par quelques sillons transverses, ce qui les rend régulièrement tuberculeuses; entre les sillons, au nombre de trois ou quatre, se remarque ordinairement quelques stries fines qui se montrent principalement sur le dernier tour. Celui-ci est ventru, prolongé à la base en un canal assez long et étroit, tout-à-fait dénudé et relevé assez fortement vers le dos. La base de ce canal, assez large, présente ordinairement une épine oblique, qui n'est autre chose que l'extré-

mité de la coquille avant son dernier accroissement. L'ouverture est petite, ovale-obronde, garnie en dehors d'un bourrelet très-épais, qui, dans les individus bien frais, est orné dans une partie de son contour d'une lamelle très-mince, finement plissée. Le bord droit, blanc en dedans, est légèrement crénelé dans toute sa longueur. Le bord gauche, assez mince, est appliqué dans toute sa longueur; il présente à sa base trois ou quatre dents obliques, et il se prolonge ensuite en une lamelle très-mince qui recouvre le canal dans toute son étendue. En dehors, cette coquille est d'un blanc presque pur, et elle est ornée de trois zones transverses assez étroites, d'un brun plus ou moins foncé.

Il existe un autre Rocher qui n'est peut-être qu'une variété de celui-ci; il en diffère notamment en ce que, sur un fond blanc, il est orné de fines linéoles d'un brun ou d'un rouge pourpré d'une grande régularité.

Cette espèce se trouve dans l'Océan des Grandes-Indes. Sa longueur est de 65 millim.

8. Rocher palme de rosier. *Murex palmarosæ.*

M. testâ fusiformi, elongatâ, angustâ, trifariàm frondosâ, transversè striatâ, luteo-rufescente, lineis fuscis cinctâ; frondibus brevissimis, dentato-crispis, in summitate roseo-violacescentibus; interstitiorum tuberculis parvis inæqualibus; spirâ longâ; aperturâ albâ.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 275.

Lister, *Conch. tab.* 946. *fig.* 41.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 161. n°. 13.

Schubert et Wagner, *dernier Suppl. au Chemn. pag.* 20. *tab.* 219. *fig.* 3044. 3045.

Cette espèce est l'une des plus belles du genre qui nous occupe; elle est alongée, assez étroite; sa spire est longue et pointue, en pyramide triangulaire; on y compte huit à neuf tours convexes, assez larges, divisés en trois parties égales par trois varices fort épaisses, ordinairement continues et quelquefois disjointes, surtout sur les premiers tours. Sur le milieu de chacune de ces varices s'élève un gros tubercule alongé, terminé par une épine légèrement branchue, présentant deux divisions principales et inégales. Ce tubercule, canaliculé en dessous, est un peu infundibuliforme, et toute sa partie intérieure est peinte d'une très-belle couleur d'un rose tendre. Le dernier tour est convexe et ventru; les varices qui le divisent sont chargées de quatre digitations dont la première est la plus grosse; ces digitations sont branchues comme les premières et largement canaliculées en dessous. Le canal qui termine à la base du dernier tour est assez large, triangulaire, presque droit et un peu relevé vers le dos à son extrémité. Deux ou trois digitations plus grêles que celles de la spire s'élèvent de chacun des angles de ce canal et se prolongent à leur base en autant de côtes transverses et obliques. Dans l'intervalle des varices, on remarque sur chaque tour un ou deux gros tubercules obtus, traversés par des sillons assez nombreux et des stries très-fines et onduleuses, quelquefois très-finement granuleuses, entre ces sillons. L'ouverture est petite, ovale-obronde, blanche en dedans, teinte de rose vers ses bords. Le bord droit est crénelé à sa partie interne dans toute son étendue. Le bord gauche est lisse, légèrement arqué, souvent un peu redressé et se terminant à la base par une lamelle très-mince qui ferme le canal presque complétement. La couleur de cette coquille est assez variable; on trouve des individus qui sont d'un brun-marron très-foncé, et dont les sillons, les digitations et les varices sont d'un brun de café brûlé; d'autres sont d'un fauve un peu foncé; les sillons sont d'un brun peu intense et les digitations sont d'un beau rose à leur extrémité; d'autres enfin sont d'un fauve pâle presque blanc, avec les sillons et les varices brunâtres, mais les digitations ne sont point teintes en rose à l'intérieur.

Cette coquille, recherchée des amateurs à cause de sa belle couleur, provient de l'Océan indien, où elle n'est pas fort rare. L'un des plus grands individus que nous ayons vus a 13 centim. et demi de longueur.

9. Rocher chausse-trappe. *Murex calcitrapa.*

M. testâ subfusiformi, transversè sulcatâ, trifariàm frondosâ, luteo-rufescente, lineis fusco cinctâ; frondibus anticis longissimis, dentato-muricatis; tuberculis inter varices; aperturâ rotundatâ, parvulâ, albâ.

Dargenv. *Conch. pl.* 16. *fig. c. mala.*

Favanne, *Conch. pl.* 36. *fig. h.* 1. *idem.*

Knorr, *Vergn. tom.* 3. *tab.* 11. *fig.* 1.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 103. *fig.* 982.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 162. n° 15.

Cette espèce a quelqu'analogie avec la Palme de rosier; elle est oblongue, ventrue, divisée en trois parties par un nombre semblable de varices longitudinales. La spire est alongée, pointue au sommet; on y compte huit à neuf tours alongés, convexes, tuberculeux dans l'intervalle des varices. Ces tours sont sillonnés en travers, et entre les sillons se voient des stries fines, principalement sur les digitations. Celles-ci sont extrêmement grandes, recourbées en arrière, fort grosses, branchues et muriquées en avant. Celles qui sont à la partie supérieure du dernier tour sont les plus grandes; les suivantes, au nombre de cinq sur chaque varice, sont inégales, et deux surtout sont fort étroites. Le canal qui termine

le dernier tour est triangulaire, alongé, presque droit, et de chacun de ces angles naissent trois digitations inégales, dont les deux premières sont les plus longues. L'ouverture est très-petite, presque ronde, blanche en dedans; son bord droit, très-épaissi par la dernière varice, s'amincit subitement à son extrémité, qui est finement dentelée dans toute sa longueur; entre chaque dentelure se montre un point brun. Le bord gauche est fortement arqué dans sa longueur; il est peu saillant, et se continue à la base en une lame assez large et fort mince qui recouvre le canal dans toute son étendue. La coloration de cette coquille la rapproche de certaines variétés du *Palmarosæ*; elle est d'un brun-marron peu foncé, et les sillons transverses, ainsi que les nodosités, les varices et les digitations, sont d'un brun foncé.

Cette coquille, qui n'est point rare dans les collections, vient de l'Océan indien. Sa longueur est de 90 millim.

10. Rocher chicorée brûlée. *Murex adustus.*

M. testâ abbreviato-fusiformi, subovali, ventricosâ, crassâ, trifariàm frondosâ, transversìm sulcatâ, nigerrimâ; frondibus brevibus, curvis, hinc dentato-muricatis; interstitiorum tuberculo maximo; aperturâ parvâ, subrotundâ, albâ.

Dargenv. *Conch. pl.* 16. *fig. h.*

Favanne, *Conch. pl.* 6. *fig. i.* 1.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 77. *fig.* 9. 10.

Knorr, *Vergn. tom.* 2. *tab.* 7. *fig.* 4. 5.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 105. *fig.* 990. 991.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 162. *n°.* 16.

Cette coquille, pour être commune dans les collections, n'en est pas moins recherchée des amateurs, à cause de sa belle coloration. Elle est oblongue, fusiforme, divisée par trois varices subrégulières. Sa spire est alongée, pointue; on y compte huit à neuf tours convexes, dont les varices, sur les premiers surtout, ne sont point continues: entre ces varices se montre un gros tubercule obtus, dont la base en occupe presque tout l'intervalle. Le dernier tour est enflé; il se prolonge à la base d'une manière insensible en une queue courte, triangulaire, un peu relevée à son extrémité, et sur laquelle se prolongent les varices. Ces varices, dans toute leur longueur, sont chargées de digitations branchues, étroites et nombreuses, au nombre de onze ou douze sur le dernier tour. Ces digitations sont inégales; les premières sont les plus grandes et les plus épaisses, les suivantes vont graduellement en décroissant. La surface extérieure de cette espèce présente, à des distances égales, des sillons transverses qui aboutissent à la base des digitations. Ces sillons, ainsi que les intervalles qui les séparent, sont chargés de stries extrêmement fines, fort régulières et quelquefois subgranuleuses. L'ouverture est petite, obronde; les bords semblent continus; le droit, épaissi en dehors, est tout-à-fait blanc à l'intérieur: le gauche est d'un blanc-jaunâtre; il est assez épais, et il offre à sa jonction avec le bord droit une petite échancrure oblique assez profonde. Le canal est recouvert dans toute sa longueur par une lame fort large, qui ne laisse ouverte qu'une fente extrêmement étroite.

Cette coquille, qui vient de l'Océan des Indes, est toujours épaisse et solide; elle est d'un brun presque noir, si ce n'est à la base des varices, où elle est blanchâtre ou d'un brun très-foncé dans quelques individus. Sa longueur est de 75 à 80 millim.

11. Rocher petites feuilles. *Murex microphyllus.*

M. testâ subfusiformi, crassiusculâ, transversìm sulcatâ, trifariàm frondosâ, albidâ, fusco lineatâ; frondibus brevissimis, posterioribus subramosis; interstitiis bituberculatis; spirâ exsertâ.

Favanne, *Conch. pl.* 37. *fig.* 9.

Encycl. *pl.* 415. *fig.* 5.

Lamk. *Anim. sans vert. pag.* 7. *pag.* 163. *n°.* 21.

Coquille fusiforme, assez étroite, à spire longue et pointue, composée de huit à neuf tours convexes, divisés avec assez de régularité par trois varices longitudinales. Ces varices sont très-convexes, sillonnées, mais à peine digitées; des digitations courtes et inégales se montrent seulement à la base des varices du dernier tour. Entre chaque varice se montrent trois petites côtes longitudinales, sur lesquelles passent en travers quatre ou cinq gros sillons subanguleux, dans l'intervalle desquels se montrent des stries fines, chargées de granulations extrêmement petites. Le dernier tour se prolonge à la base en un canal court, triangulaire, un peu oblique et dont l'extrémité se relève vers le dos. L'ouverture est petite, ovalaire, blanche dans toute ses parties; son bord droit, fort épaissi en dehors, est découpé par des dentelures régulières, fort pointues, dont la base se prolonge à l'intérieur en autant de plis transverses. Le bord gauche est fortement arqué; il est d'un blanc-jaunâtre, très-pâle; il se continue à sa base avec la lame très-large et très-mince qui recouvre le canal dans toute sa longueur.

Cette coquille, sur une couleur d'un fauve pâle ou d'un brun peu intense, a ses sillons, ainsi que ses varices et quelquefois ses stries, d'un brun-marron assez foncé. Les digitations très-courte,

creusées en gouttière, et quelquefois d'un rosé-pourpré à l'intérieur.

Cette espèce est assez rare dans les collections; on ignore dans quelle mer elle vit. Sa longueur est de 70 millim.

12. ROCHER capucin. *Murex capucinus.*

M. testâ elongatâ, fusiformi-turritâ, crassâ, transversè sulcatâ, trifariàm varicosâ, rufo-fuscescente; varicibus subdepressis, scabris; aperturâ albâ; labro margine crenato.

Murex monachus capucinus. CHEMN. *Conch. tom.* 11. *tab.* 192. *fig.* 1849. 1850. (*Specimen junius.*)

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 164. *n°.* 22.

Ce Rocher est très-voisin de l'espèce que nous venons de décrire; il est régulièrement triangulaire, alongé, fusiforme, à spire longue et pointue, à laquelle on compte dix tours à peine convexes, régulièrement divisés par trois varices, décurrentes du sommet à la base. Ces varices sont peu saillantes et remarquables en cela qu'elles sont dépourvues de digitations. Le dernier tour, médiocrement enflé dans le milieu, se prolonge insensiblement à la base en un canal très-court, un peu relevé vers le dos et rendu triangulaire à l'extérieur par la prolongation des varices. La surface extérieure est régulièrement sillonnée en travers; les sillons sont rapprochés, nombreux, simples, et passent sur les varices qui ne les interrompent pas. L'ouverture est presque ronde, blanche en dedans, fort épaissie à son bord droit par la dernière varice. Le bord droit est dentelé à l'intérieur. Le bord gauche est arqué en demi-cercle; il est assez épais, à peine relevé, et il se continue à sa base en une lame assez large et courte qui recouvre tout le canal.

Cette coquille est partout de la même couleur; elle est d'un brun plus ou moins intense, quelquefois noirâtre. On ne sait d'où vient cette coquille, qui est très-rare dans les collections. Lamarck dit que les individus parfaits ont près de 5 pouces de longueur.

13. ROCHER raboteux. *Murex asperrimus.*

M. testâ fusiformi, valdè ventricosâ, scaberrimâ, transversìm striatâ et carinato-muricatâ, trifariàm varicosâ, fulvo aut rufo-fuscescente; varicibus lamellis complicatis, brevibus, echinatis; aperturâ majusculâ, lutescente; lamellâ columellari margine erectâ.

LISTER, *Conch. tab.* 944. *fig.* 39. *a.*

FAVANNE, *Conch. pl.* 37. *fig. b.* 2.

MARTINI, *Conch. tom.* 3. *tab.* 109. *fig.* 1021 à 1025.

Murex pomum. GMEL. *pag.* 3527. *n°.* 6.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 164. *n°.* 23.

Cette belle coquille acquiert quelquefois un assez gros volume. Quoique fort commune dans les collections, il est rare de la rencontrer dans tout son développement et dans toute la beauté de sa coloration. Elle est ovale-oblongue, très-ventrue, à spire alongée, à laquelle on compte huit ou neuf tours assez régulièrement divisés par trois grosses varices, rarement continues, de la base au sommet. Ces tours de spire sont assez larges, très-convexes, fortement sillonnés en travers : entre chaque varice on remarque un ou deux tubercules assez gros et courts. La base du dernier tour se prolonge peu à peu en un canal triangulaire en dessus, large, comme écrasé. Sur ce canal et un peu au-dessus de lui les varices sont divisées en quatre ou cinq digitations simples, étroites, canaliculées en dessous; l'extrémité inférieure du canal se relève fortement vers le dos; toute la surface extérieure est grossièrement sillonnée en travers. Entre les sillons se montrent des stries; les uns et les autres passent sur les varices et sont ordinairement tuberculeux ou granuleux et interrompus par des accroissemens longitudinaux plus ou moins multipliés. L'ouverture est jaunâtre en dedans; le bord droit est orné dans sa longueur de quatre taches quadrangulaires, fort larges, d'un brun presque noir. Ce bord, plissé dans toute sa longueur, est dentelé à l'extérieur, et les dentelures forment l'extrémité du bord des varices. Le bord gauche est largement étalé à sa partie supérieure; il est rétréci à la base et relevé presque perpendiculairement, et quelquefois même il est creusé d'une gouttière longitudinale dont le bord se renverse en dessus. Une lame très-mince et très-large, rugueuse et aplatie, couvre le canal de la base dans toute sa longueur et ne laisse qu'une fente très-étroite, ouverte. La coloration de cette coquille est assez variable; les individus bien frais sont d'un brun assez foncé, marqués d'une multitude de petites taches blanchâtres, placées au sommet des rugosités. Sur les varices on remarque deux ou trois grandes taches brunes, quadrangulaires, assez foncées.

Cette coquille, commune dans les collections, vient de l'Océan atlantique et de la Méditerranée. Les grands individus ont 12 centim. et demi de longueur.

14. ROCHER acanthoptère. *Murex acanthopterus.*

M. testâ oblongâ, fusiformi, trialatâ, transversìm sulcatâ et striatâ, albâ; alis membranaceis, supernè incisis, ad spiram interruptis et subspinosis; anfractibus angulatis; aperturâ ovato-rotundatâ.

SCHROETT. *Einl. in Conch. tom.* 1. *tab.* 3. *fig.* 8.

Encycl. *pl.* 417. *fig.* 2. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 165. *n°.* 25.

Coquille alongée, subfusiforme, à spire longue et pointue, formée de neuf à dix tours assez larges, convexes, subcarénés dans le milieu et très-régulièrement divisés par trois varices lamelleuses qui descendent du sommet à la base. Du milieu de chaque tour et sur chaque varice naît une assez longue digitation lamelliforme, largement canaliculée en dessous. Sur le dernier tour, cette digitation lamelleuse se continue en une varice extrêmement mince, submembraneuse, fort saillante et tranchante, plissée dans sa longueur. Le dernier tour se prolonge à la base en un canal assez long, triangulaire en dessus, et sur lequel se continuent les trois varices aliformes qui parcourent toute la coquille. L'ouverture est fort petite, ovale-oblongue, terminée en dessus de la dernière varice par un bord droit très-mince et finement dentelé. Le bord gauche est fort court, un peu relevé vers la base, mais il laisse le canal découvert dans toute son étendue. Toute la surface extérieure est chargée de stries régulièrement granuleuses, quelquefois même rugueuses, au point qu'on les distingue à peine. Sur le dernier tour, entre l'angle supérieur, on remarque deux ou trois stries un peu plus saillantes que les autres.

Cette coquille, extrêmement rare dans les collections, est d'un blanc subtransparent. Elle est fort mince, fragile. On ignore quelle est sa patrie. Sa longueur est de 70 millim.

15. Rocher gibbeux. *Murex gibbosus.*

M. testâ oblongo-trigonâ, infernè trialatâ, supernè gibboso-callosâ, rufâ; varicibus anticè perobtusis, callosis; tuberculo interstitiali majusculo; tuberculis varicibusque albis.

Adans. *Sénég. pl.* 9. *fig.* 21. le Jatou.

Murex lingua vervecina. Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 161. *fig.* 1540. 1541.

Murex jatonus. Encycl. *pl.* 418. *fig.* 1. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 166. *n°.* 30.

Coquille fort singulière, ovale-oblongue, à spire courte, formée de six tours très-convexes, fort courts, et présentant à leur partie supérieure des lacunes singulières, produites par la manière dont les varices passent d'un tour à l'autre. Ces varices, au nombre de trois sur le dernier tour, sont obtuses, un peu lamelliformes à la base. Dans leurs intervalles se voit un seul tubercule très-obtus. La surface extérieure présente quelques stries obscures et transverses. L'ouverture est petite, ovale-oblongue, blanche en dedans; elle est bordée en dehors par la dernière varice, qui est également blanche et irrégulièrement écailleuse. L'extrémité du bord est mince, quelquefois dentelée, et offrant habituellement, vers la base, une dent plus saillante que les autres. Le bord gauche est assez épais, fortement arqué et un peu relevé à son extrémité inférieure. Ce bord se joint sans interruption à celui du côté droit. La lame qui recouvre le canal de la base offre ce fait particulier d'être soudée dans toute sa longueur; ce qui change le canal en un véritable tuyau.

Cette coquille est d'un brun foncé. Ses varices, ainsi que le sommet des tubercules, sont blancs.

Cette espèce se trouve au Sénégal, où elle fut découverte par Adanson, qui lui donna le nom de *Jatou*. Sa longueur est de 40 millim.

16. Rocher triquètre. *Murex triqueter.*

M. testâ oblongâ, subfusiformi, trigonâ, trifariàm varicosâ, longitudinaliter subplicatâ, transversè sulcatâ, albâ, interdùm rubro maculatâ; varicibus muticis, dorso rotundatis; aperturâ ovato-rotundatâ.

Murex triqueter. Born, *Mus. tab.* 11. *fig.* 1. 2.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 111. *fig.* 1038.

Murex trigonatus. Encycl. *pl.* 417. *fig.* 4. *a. b.*

Var. b.) *Testâ minore, magis ventricosâ et plicatâ, rubro tinctâ.*

Encycl. *pl.* 417. *fig.* 1. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 166. *n°.* 31.

Coquille alongée, fusiforme, étroite, atténuée à ses extrémités, ayant la spire aussi longue que le dernier tour, formée de neuf à dix circonvolutions, larges, convexes, le plus souvent régulièrement divisés par trois varices décurrentes du sommet à la base. Ces varices sont quelquefois disjointes et irrégulièrement éparses, comme dans les Tritons; elles sont convexes, simples, et dans leurs intervalles il existe deux ou trois petites côtes longitudinales qui sont traversées par un grand nombre de sillons, réguliers et transverses, entre lesquels existent quelques fines stries écailleuses. Le dernier tour est oblong, un peu ventru supérieurement, atténué à son extrémité inférieure, où il se prolonge en un canal court, triangulaire et fort élargi. L'ouverture est fort petite, toute blanche en dedans. Son bord droit, très-épaissi en dehors par la dernière varice, est légèrement plissé en dedans. Le bord gauche est assez épais, court, un peu relevé à la base, où il se continue avec la lame qui recouvre le canal. La dernière varice qui borde l'ouverture se continue le long du côté externe du canal; et ce qui est particulier à cette espèce, c'est que, dans cette partie, elle est dilatée en aile assez mince et profondément plissée. Les plis sont écailleux en dessous. La coloration de cette espèce est assez variable : le plus souvent elle est blanche et elle est ornée de quel-

ques zones transverses et étroites d'un brun-rougeâtre.

Dans une variété assez constante, la coquille est d'un brun peu foncé, blanchâtre vers les varices et les côtes longitudinales, et les varices elles-mêmes sont d'un brun plus intense.

Cette coquille vient de l'Océan indien, où elle n'est pas très-rare. Lamarck n'a connu que des individus très-petits, comparativement à l'un de ceux que nous possédons. Sa longueur est de 85 millim.

17. Rocher feuille de scarole. *Murex saxatilis.*

M. testâ subfusiformi, valdè ventricosâ, sexfariàm frondosâ, transversìm rugosâ et striatâ, albâ, roseo aut purpureo zonatâ; frondibus simplicibus, erectis, foliaceis, complicato canaliculatis; caudâ umbilicatâ, compressâ; fauce roseo-purpurascente.

Murex saxatilis. Lin. Gmel. *pag.* 3529. *n°.* 15.

Rumph. *Mus. tab.* 26. *fig.* 2.

Regenf. *Conch. tom.* 1. *tab.* 9. *fig.* 26.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 108. *fig.* 1011. 1014.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 167. *n°.* 34.

Grande et belle espèce de Rocher, facile à reconnoître par le nombre et la disposition de ses varices. Elle est fusiforme, oblongue, très-ventrue dans le milieu. Sa spire, médiocrement longue, se compose de sept à huit tours très-convexes, dont le dernier est beaucoup plus grand que tous les autres. Sur ces tours on compte, selon les individus, six à huit varices qui se continuent du sommet à la base; elles sont peu saillantes, foliacées, et sur le dernier tour elles sont pourvues de longues digitations profondément canaliculées en dessous. Au sommet des premiers tours, et sur chacune des varices, naît une longue digitation, au-dessous de laquelle on en remarque quelquefois une ou deux autres beaucoup plus petites. Sur le dernier tour, les digitations sont au nombre de six sur chaque varice. Le canal de la base est peu prolongé; il est fort large en dessus, convexe, un peu déprimé à son extrémité, et sa surface est divisée longitudinalement en six parties, qui ne sont autre chose que la continuation des varices du dernier tour. A l'origine du canal se montre un rang oblique de longues épines, et l'ombilic, qui est largement ouvert derrière la columelle, est circonscrit par un bord divisé en six pointes inégales, qui ne sont autre chose que le résultat de l'accroissement de l'extrémité antérieure du canal. Toute la surface extérieure de cette coquille est occupée par de larges sillons, entre lesquels s'en montre un beaucoup plus étroit. Ces sillons, ainsi que leurs intervalles, sont creusés par des stries rugueuses assez fines et profondes. L'ouverture est grande, ovale-obronde; son bord droit reste mince, et dans sa longueur il est divisé en gouttière qui se prolonge dans les digitations de la dernière varice. Ce bord, ainsi que celui du côté opposé, sont d'une belle couleur rouge-orangé, plus ou moins foncé, selon les individus. Le bord gauche est court, appliqué dans presque toute son étendue; il se détache seulement au-dessus de l'ombilic pour aller se joindre à la lame mince et fort large qui couvre le canal de la base.

A l'extérieur, cette coquille est d'une couleur d'un fauve pâle, et elle est ornée, sur le dernier tour, de trois zones transverses assez larges, d'un brun-rougeâtre, plus ou moins foncé, selon les individus.

Cette espèce vit au Sénégal, où elle est assez commune; Lamarck dit qu'elle vit aussi dans l'Océan des Grandes-Indes. Elle a quelquefois 2 décimètres de longueur.

18. Rocher endive. *Murex endivia.*

M. testâ ovato-subglobosâ, ventricosâ, sexfariàm frondosâ, transversè sulcatâ, albâ, interdùm rufo zonatâ; frondibus foliaceis, complicato-canaliculatis, laciniato-muricatis, breviusculis, curvis, nigris; caudâ depressâ, ascendente.

Dargenv. *Conch. pl.* 16. *fig.* *k*.

Favanne, *Conch. pl.* 36. *fig.* *k*.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 77. *fig.* 5. 6.

Knorr, *Vergn. tom.* 3. *tab.* 9. *fig.* 2.

Regenf. *Conch. tom.* 1. *tab.* 1. *fig.* 6.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 107. *fig.* 1008.

Murex cichoreum. Gmel. *pag.* 3530. *n°.* 17.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 168 *n°.* 35.

Voisine pour la forme de l'espèce précédente, celle-ci s'en distingue avec facilité par plusieurs caractères qui lui sont propres; elle est oblongue, fusiforme, à spire courte et conique, à laquelle on compte huit à neuf tours très-convexes, courts, divisés par six varices longitudinales, qui descendent du sommet à la base. Ces varices, fort régulières, sont foliacées, peu épaisses et divisées en longues lanières recourbées en dessus, branchues et profondément canaliculées en dessous. Ces digitations sont au nombre de deux seulement sur les premiers tours, tandis qu'il y en a cinq presque égales sur le dernier. Celui-ci se prolonge à la base en un canal assez large et déprimé, divisé en dessus en cinq parties régulières qui correspondent aux varices du dernier tour. Un rang de digitations redressées se voit à l'origine de ce canal, et au-dessus de lui s'en montrent deux autres de digitations plus épaisses et beaucoup plus obliques. La base de la coquille

est ouverte par un ombilic assez grand et profond; il est circonscrit en dehors par un bord découpé en cinq épines fort longues, creusées en gouttière. L'ouverture est presque ronde, blanche dans toutes ses parties. Le bord droit reste mince, il est échancré supérieurement à l'endroit de sa jonction au bord gauche; il est dentelé dans toute sa longueur et plissé en dedans. Le bord gauche est assez épais, détaché dans presque toute son étendue; il se continue par son extrémité inférieure avec la lame mince et large qui couvre le canal de la base dans toute sa longueur. La coloration de cette espèce est remarquable; elle est ordinairement blanche, quelquefois brunâtre, et les varices, ainsi que leurs digitations, sont d'un brun-noir très-intense. Toute la surface extérieure est sillonnée assez régulièrement. Les sillons sont presque égaux, distans, et ils sont couverts, ainsi que leurs intervalles, de stries fines et rugueuses.

Cette coquille, assez recherchée des amateurs, se nomme vulgairement *la Tête d'endive*; elle vient de l'Océan des Indes, où elle est assez rare. Sa longueur est de 70 à 80 millim.

19. Rocher scolopendre. *Murex hexagonus.*

M. testâ subfusiformi, hexagonâ, sexfariàm spinosâ, albidâ aut fulvâ; spinis tenuibus, simplicibus, breviusculis, crebris, rufis; spirâ exsertâ.

Encycl. *pl.* 418. *fig.* 3. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 169. *n°.* 38.

Petite coquille alongée, fusiforme, que l'on trouve quelquefois dans la Méditerranée, où elle paroît extrêmement rare. Sa spire est aussi longue que le dernier tour, elle est conique, pointue; on y compte neuf à dix tours peu alongés, à peine convexes, subcarénés dans le milieu, et divisés régulièrement par six varices simples et convexes, obliquement continues d'un tour à l'autre : c'est de ces varices que naît une épine située à l'angle carénal de chaque tour. Le dernier tour se prolonge à la base en un canal étroit, presque droit, à l'extrémité duquel viennent converger les six varices dont il est pourvu. Ces varices, plus saillantes que sur les tours précédens, offrent dans leur longueur cinq ou six épines principales, entre lesquelles s'en montrent d'autres plus petites. Entre les varices on remarque des côtes transverses, étroites, qui correspondent à la base des épines principales, et entre ces côtes il existe des stries extrêmement fines chargées de très-fines écailles qui ne se voient que dans les individus bien frais. L'ouverture est fort petite, ovale-oblongue; le bord droit est un peu épais, il est simple en dedans, écailleux sur sa limite extérieure. Le bord gauche est appliqué dans toute son étendue, et la lame qui recouvre le canal est fort étroite et la laisse presqu'entièrement à découvert. La couleur de cette coquille n'a rien de remarquable; elle est d'un blanc-laiteux, quelquefois un peu fauve, et les varices, ainsi que les épines, sont brunâtres, quelquefois jaunâtres.

Cette coquille, fort rare et précieuse, vit dans la Méditerranée. Sa longueur est de 38 ou 40 millimètres.

20. Rocher scorpion. *Murex scorpio.*

M. testâ oblongâ, quinquefariàm frondosâ, albido-rufescente; varicibus dentatis, nigris; unicâ laterali majore; frondibus apice dilatatis, subpalmatis; corpore apice subcapitato; suturâ ultimâ valdè coarctatâ; spirâ brevissimâ.

Murex scorpio. Lin. Gmel. *pag.* 3529. *n°.* 14.

Rumph. *Mus. tab.* 26. *fig. d.*

Petiv. *Amb. tab.* 9. *fig.* 14.

Gualt. *Test.* 37. *fig. m.*

Dargenv. *Conch. pl.* 16. *fig. d.*

Favanne, *Conch. pl.* 36. *fig. g.* 3.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 77. *fig.* 13—16.

Knorr, *Vergn. tom.* 2. *tab.* 11. *fig.* 4. 5.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 106. *fig.* 998 à 1003.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 169. *n°.* 39.

Coquille des plus singulières par la manière dont elle s'accroît, son dernier tour étant presque entièrement détaché des précédens, comme cela a lieu dans les Vermets ou les Scalaires. La spire est peu alongée, elle est composée de cinq à six tours fort courts, très-convexes, dont les sutures sont profondes, et surtout celle du dernier tour. Ces tours sont parcourus dans leur longueur par six ou sept varices longitudinales, simples d'abord, et digitées ensuite sur le dernier tour. Celui-ci est globuleux, très-convexe, prolongé à la base par un canal long et étroit et fort déprimé; ce canal est divisé dans sa longueur en trois parties distinctes qui correspondent aux trois dernières varices du dernier tour. L'ouverture est très-petite, arrondie; son bord droit, très-épaissi en dehors par la varice dilatée qui le suit, est divisé dans sa longueur en six longues digitations dilatées en spatule à leur sommet, et souvent divisées en deux lobes fort courts. Le bord gauche de l'ouverture est fort court, épais, non saillant à sa base, il se continue avec la lame transverse qui ferme complétement le canal dans toute sa longueur. Cette coquille, d'un brun-marron foncé, est ornée de zones longitudinales blanches à la base de chaque varice.

Cette coquille, recherchée des amateurs à cause de sa forme singulière, est nommée vulgairement *la Patte de crapaud*. Sa longueur est de 45 mill. Elle habite l'Océan indien.

21. Rocher fascié. *Murex trunculus.*

M. testâ subfusiformi, ventricosâ, transversìm sulcatâ et striatâ, tuberculiferâ, anteriùs muricatâ; sexfariàm varicosâ, albo et fusco zonatâ; anfractibus angulatis, ad angulum tuberculato-coronatis; spirâ exsertâ; caudâ subumbilicatâ, ascendente.

Murex trunculus. Lin. Gmel. *pag.* 3526. *n°.* 5.

Lister, *Conch. tab.* 947. *fig.* 42.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 271.

Gualt. *Test. tab.* 31. *fig. c. mala.*

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 52. *fig.* 15. 16.

Knorr, *Verg. tom.* 3. *tab.* 15. *fig*, *tom.* 5. *tab.* 13. *fig.* 4, et *tab.* 19. *fig.* 6.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 109. *fig.* 1018 20.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 170. *n°.* 43.

Coquille très-commune dans la Méditerranée et très-variable, soit dans ses formes, soit dans ses couleurs; elle est oblongue, subfusiforme, très-ventrue dans le milieu. Sa spire est plus ou moins alongée, selon les individus; elle est conique, pointue, l'on y compte ordinairement neuf à dix tours convexes assez larges, souvent un peu déprimés en dessus et couronnés à l'endroit des varices par des tubercules spiniformes plus ou moins nombreux et plus ou moins saillans, selon les individus. Les varices qui parcourent cette coquille ne se correspondent pas toujours d'un tour à l'autre: elles sont disjointes dans les jeunes individus, et l'on en compte ordinairement de cinq à sept, entre chacune desquelles se montre assez souvent une côte longitudinale. Tous les tours présentent des sillons transverses plus ou moins nombreux; ils sont ordinairement distans, et l'on voit facilement entr'eux un très grand nombre de stries transverses, rugueuses et fort régulières. L'ouverture est assez grande, ovale-obronde; son bord droit, épaissi par la dernière varice, se prolonge un peu au-dessus d'elle, et il est garni de dentelures saillantes et pointues dans toute sa longueur. Il est blanc en dedans, et l'on remarque sur cette couleur trois larges zones d'un brun assez foncé, qui correspondent à celles de l'extérieur. Le bord gauche est assez épais, appliqué dans toute son étendue; il se relève au-dessus d'un ombilic plus ou moins large, selon les individus, pour se continuer avec les lames transverses qui couvrent le canal de la base dans toute sa longueur. Cet ombilic, infundibuliforme, est circonscrit en dehors par un bord épais et obtus, découpé en cinq ou six lanières obliques creusées en gouttière. La coloration de cette espèce est un peu variable; elle est d'un blanc-grisâtre, quelquefois jaunâtre, et ornée de zones brunes plus ou moins foncées, plus ou moins larges, au nombre de trois sur le dernier tour.

On trouve cette coquille, à l'état fossile, dans plusieurs localités, et elle offre des variétés fort remarquables qui semblent faire suite à celle que l'on connoît à l'état vivant: ces variétés se trouvent en Sicile, en Italie, ainsi que dans les faluns de la Touraine. Cette espèce vit actuellement dans la Méditerranée et l'Océan atlantique. Sa longueur est de 75 millim.

22. Rocher angulifère. *Murex anguliferus.*

M. testâ abbreviato-fusiformi, valdè ventricosâ, subtrigonâ, crassâ, transversìm striatâ, trifariàm aut quadrifariàm varicosâ, albo-flavescente; varicibus vel muticis vel antice tuberculatis; interstitiis tuberculo magno, posticè in plicam terminato; caudâ ascendente, spinis muricatâ.

Adans, *Sénég. pl.* 8. *fig.* 19. le Sirat.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 110. *fig.* 1029. 1030.

Murex costatus. Gmel. *pag.* 35. *n°.* 86.

Ejusd. *Murex senegalensis. pag.* 3537. *n°* 40.

Lamk. *Anim. s vert. tom.* 7. *pag.* 171. *n°.* 44.

La plupart des figures de cette espèce en donnent une assez mauvaise idée. Elle est épaisse, très-ventrue, à spire courte, très-pointue, à laquelle on compte sept à huit tours aplatis, divisés par quatre varices, desquelles s'élève dans le milieu un gros tubercule conique, renversé en dessus et canaliculé en dessous. Entre chacune de ces varices se montre un très-gros tubercule oblong, obtus, simple, presque égal en hauteur à celui qui couronne les varices. Le dernier tour est extrêmement ventru, dilaté au sommet, conique et pointu à la base, et terminé de ce côté par un canal assez long et un peu relevé vers le dos. Toute la surface extérieure de cette coquille est couverte de stries extrêmement fines, transverses, régulières, subécailleuses, presque toujours finement rugueuses. L'ouverture est arrondie, teinte le plus ordinairement d'un beau rose-pourpré sur ses bords, quelquefois d'un beau rouge-orangé dans toutes ses parties. Son bord droit est très-épais, canaliculé obliquement au point de sa jonction avec le bord gauche; il est fortement dentelé dans toute sa longueur, et présente ordinairement vers sa base une dent beaucoup plus saillante que les autres. Le bord gauche est assez épais, régulièrement courbé en arc de cercle; il se détache à la base seulement lorsqu'il se continue avec la lame transverse, large et mince, qui couvre le canal dans toute son étendue.

Cette coquille, assez rare, est peu variable dans sa coloration; tantôt elle est d'un fauve très-clair, et tantôt d'un brun-marron peu foncé. Lorsqu'elle est fauve, l'ouverture est blanche et bordée de rose; lorsqu'elle est brune, l'ouverture est d'un

rouge très-vif dans toutes ses parties. Adanson a été le premier qui ait signalé cette espèce, qui se trouve à l'île Gorée et sur les côtes du Sénégal. Sa longueur est de 10 centim.

23. Rocher érinacé. *Murex erinaceus.*

M. testâ ovatâ, subfusiformi, transversìm sulcato-rugosâ, quadrifariàm ad septifariàm varicosâ, albido-fulvâ; varicibus valdè elevatis, frondoso-muricatis; spirâ contabulatâ, echinatâ; caudâ recurvâ; canali clauso.

Murex erinaceus. Lin. Gmel. *pag.* 3530. *n°.* 19.

Gualt. *Test. tab.* 49. *fig. h.*

Pennant, *Brit. zool. tom.* 4. *tab.* 76. *fig.* 95.

Knorr, *Vergn. tom.* 4. *tab.* 23. *fig.* 3.

Born, *Mus. tab.* 11. *fig.* 3. 4.

An Favanne, *Conch. pl.* 37. *fig.* 1?

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 110. *fig.* 1026—1028.

Murex decussatus. Gmel. *pag.* 3527. *n°.* 7.

Murex erinaceus. Encycl. *pl.* 421. *fig. a. b. c.*

Var. b.) *Testâ minore, rugarum interstitiis imbricato-squamosis.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 172. *n°.* 48.

Coquille fort commune dans la Méditerranée, ainsi que sur les côtes de la Manche, mais présentant dans ces deux localités principales des variétés dignes de remarque pour l'étude de ses analogues fossiles. Cette coquille est alongée; sa spire est longue et pointue, on y compte sept à huit tours dont les premiers sont ordinairement pourvus de sept à huit varices foliacées, tandis que, dans la plupart des individus, le dernier n'en présente plus que trois. Ce qui rend difficile à reconnoître les variétés, c'est qu'il en est quelques-unes dont le dernier tour, au lieu de trois varices, en a quatre ou cinq, qui quelquefois sont presque effacées et ressemblent à des côtes longitudinales comparables à celles de certains Fuseaux. Lorsqu'elles sont bien développées sur le dernier tour, ces varices sont découpées en cinq digitations étroites, rapprochées, simples et obtuses au sommet. Ces cinq digitations correspondent à un nombre égal de côtes transverses, arrondies et fort saillantes, subécailleuses, dont elles semblent être la continuation. Entre chacune de ces côtes il existe un rang de petites écailles très-serrées, disposées très-régulièrement sur une strie à peine saillante. Dans les grands individus, le canal de la base est triangulaire, assez court, et un peu relevé à son extrémité. L'ouverture est petite, ovale-obronde, toujours blanche en dedans; son bord droit, épaissi au-dehors par la dernière varice, est quelquefois fort dilaté par suite de l'aplatissement considérable de la surface inférieure de cette varice: du reste, le bord est simplement denticulé, ou plutôt festonné. Le bord gauche est un peu dilaté à sa partie supérieure, il est obtus et assez épais; il donne insensiblement naissance à sa base à une lame très-mince et transverse, dont les bords se soudent de toute part avec ceux du canal, et le changent ainsi en un véritable tuyau. La couleur de cette espèce est peu variable; elle est le plus ordinairement d'un fauve sale passant au brun terne, ou au blanc-grisâtre, et laissant apercevoir dans quelques individus des linéoles transverses d'un brun assez foncé. Les variétés que l'on trouve à l'état vivant se rencontrent, pour la plupart, à l'état fossile: dans ce dernier état, cette espèce se trouve en Italie, en Sicile, aux environs de Bordeaux et dans les faluns de la Touraine. Les grands individus sont longs de 65 millim.

24. Rocher râpe. *Murex vitulinus.*

M. testâ ovato-oblongâ, ventricosâ, scabriusculâ, septifariàm varicosâ; varicibus obtusis, asperulatis, rufo-rubentibus; interstitiis albidis; caudâ angustâ, subacutâ; aperturâ albâ; labro internè dentato.

Knorr, *Vergn. tom.* 3. *tab.* 29. *fig.* 5. *mala.*

Martini, *Conch. tom.* 3. *pag.* 303. *vign.* 36. *fig.* 1—5.

Murex purpura scabra. Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 161. *fig.* 1532. 1533.

Murex miliaris. Gmel. *pag.* 3536. *n°.* 59.

Murex vitulinus. Encycl. *pl.* 419. *fig.* 1. *a. b.* et *fig.* 7. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7 *pag.* 173. *n°.* 53.

Coquille singulière, qui ne manque pas d'analogie avec une coquille fossile des environs de Bordeaux, et que M. Basterot a nommée *Murex lingua bovis.* Elle est ovale-oblongue, ventrue dans le milieu et atténuée à ses deux extrémités. La spire est plus ou moins longue, selon les individus; elle est conique, pointue au sommet, et l'on y compte sept à huit tours fort étroits, subanguleux à leur partie moyenne, et couronnés sur l'angle par un rang de tubercules obtus qui correspondent à chacune des varices. Celles-ci sont nombreuses, anguleuses à leur sommet, obliquement décurrentes, quelquefois foliacées, d'autres fois plus obtuses et simples. Ces varices, ainsi que leurs intervalles, présentent un très-grand nombre de petites rugosités irrégulières, qui, dans certains individus, prennent la disposition de stries tantôt obliques et tantôt transverses. Le dernier tour, très-renflé supérieurement, s'atténue insensiblement à la base, où il se termine en un canal court et étroit qui ne s'infléchit jamais vers le dos. L'ouverture est ovale-oblongue, toujours

évasée en dehors ; le bord droit, épaissi par la dernière varice, est plissé à l'intérieur ou seulement dentelé. Ce bord droit est ordinairement marqué de trois taches quadrangulaires d'un beau brun qui ressortent sur la couleur blanche, brillante, qui y domine. Le bord gauche est simple, mince, il se relève à sa base au-dessus d'un ombilic très-petit, et s'avance en lamelle très-mince au-dessus du canal très-étroit qui termine la coquille. La coloration de cette espèce est assez variable ; nous en possédons un individu tout blanc, un autre d'un brun-obscur. Le plus grand nombre des individus sont d'un brun-rougeâtre, orné sur le dernier tour, tantôt de fascies longitudinales, brunâtres, qui suivent la direction des varices; tantôt de trois fascies transverses, assez ordinairement décomposées en grandes ponctuations, dont le nombre égale celui des varices.

Cette coquille, que l'on nomme vulgairement *la Langue de veau*, vient, à ce que l'on croit, de l'Océan atlantique. Elle est longue de 55 millimètres.

25. Rocher triptéroïde. *Murex tripteroides.*

M. testâ fossili, elongatâ, subfusiformi, trigonâ, transversè sulcatâ, trialata; alis membranaceis, indivisis; tuberculis interstitialibus majusculis; labro crenulato, intùs dentato.

Murex tripterus. Ann. du Mus. vol. 2. *pag.* 222. *n*°. 1.

Murex tripterus. Encycl. *pl.* 417. *fig.* 3. *a. b.*

Favanne, *pl.* 66. *fig.* N. 1. N. 2. N. 4?

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 177. *n*°. 67.

Lamarck avoit à tort donné le nom de Triptère à cette espèce; déjà il en existoit une vivante, ainsi désignée par les auteurs, et il étoit à craindre qu'on ne les prît pour des analogues d'une même espèce.

Le Rocher triptéroïde est une coquille oblongue, fusiforme, assez étroite, ayant une spire longue et pointue, composée de huit à neuf tours aplatis, à peine convexes, très-régulièrement partagés par trois varices lamelliformes, parfaitement continues de la base au sommet; de sorte que la coquille, par cette disposition, semble formée de deux pyramides triangulaires à angles très-aigus, accolées base à base. Entre chaque varice, et sur le milieu de chaque tour, se montre un tubercule oblong, peu saillant, qui semble se continuer d'un tour à l'autre, à la manière des varices. Le dernier tour se termine à la base en un canal déprimé en dessus, très-large, ce qui est produit par la grande dilatation en aile de la dernière varice. L'ouverture est petite, ovale-oblongue, atténuée à son extrémité inférieure; son bord droit, dilaté en dehors, est épaissi en dedans par une rangée de six ou sept dentelures, assez grosses et obtuses. Le bord gauche est un peu dilaté à son sommet, appliqué dans toute son étendue, et il se continue avec une lamelle excessivement mince, très-fragile, et qui ferme le canal de la base si complément qu'elle semble soudée de chaque côté; il n'en est pas ainsi cependant, car on trouve entr'elle et le bord une fente capillaire extrêmement étroite. La surface extérieure de cette coquille présente un assez grand nombre de sillons transverses, simples, entre lesquels on n'aperçoit aucune strie; ces sillons, en aboutissant sur les varices lamelleuses, les plissent dans presque toute leur étendue.

Cette espèce ne s'est encore rencontrée qu'aux environs de Paris; il en existe un autre, qui en est très-voisine, dans les falunières de Dax, mais elle s'en distingue par plusieurs caractères constans.

Les grands individus, qui se trouvent principalement à Grignon, sont longs de 60 millim.

26. Rocher tricaréné. *Murex tricarinatus.*

M. testa fossili, ovato-oblonga, trigona, transversè sulcata, trifariam varicosa; varicibus dentato-crispis, anticè subspinosis; cauda ascendente.

Murex asper. Brand. *Foss. tab.* 3. *fig.* 77. 78.

Encycl. *pl.* 418. *fig.* 5. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 177. *n*°. 68.

Murex tricarinatus. Ibid. *Ann. pag.* 223. *n*°. 2.

Coquille oblongue-ventrue, atténuée à ses deux extrémités; la spire est plus courte que dans l'espèce précédente, très-pointue au sommet : elle a la forme d'une pyramide triangulaire fort régulière. Chacun des angles de la pyramide est formé par une varice lamelliforme, très-mince, qui sur chaque tour se termine supérieurement en une épine fort aplatie, très-courte et canaliculée en dessous. Entre chacune des varices les tours de spire présentent un très-petit tubercule oblong, obtus, qui est en partie caché par le tour qui suit. Le dernier tour est très-ventru à sa partie supérieure; il se termine peu à peu en une queue assez longue, un peu relevée en dessus et infléchie à droite. L'ouverture est ovale-oblongue; son bord droit est épaissi par la dernière varice, et il est assez finement plissé à sa partie interne. Le bord gauche est fort mince, très-étroit, appliqué dans presque toute son étendue, un peu relevé à la base, pour se continuer avec une lame transverse très-mince, qui couvre le canal dans toute sa longueur. Toute la surface extérieure de cette coquille est ornée de sillons transverses fort réguliers, entre lesquels on n'aperçoit aucune strie. En aboutissant aux varices, ces sillons y produisent des plis d'une grande régularité, lesquels, dans certains individus, se terminent en petites épines crochues.

Cette coquille, assez commune dans le bassin de Paris, se trouve aussi aux environs de Valognes. Les grands individus ont 50 millim. de longueur.

ROJEL.

Gmelin, dans la treizième édition du *Systema naturæ,* a donné le nom d'*Ostræa senegalensis* à une coquille du genre Huître qu'Adanson (*Voy. au Sénég. pl.* 14. *fig.* 5) avoit désignée sous celui de Rojel.

RONCERA.

On donne à Gênes ce nom à une coquille très-communément répandue dans la Méditerranée, *Murex Brandaris* des auteurs. *Voyez* Rocher.

ROPAN.

Adanson a donné ce nom à une coquille bivalve dont la figure et la description laissoient trop à desirer pour que l'on pût facilement déterminer à quel genre elle pouvoit appartenir. Chaque auteur avoit eu une opinion particulière sur le Ropan; Lamarck croyoit que c'étoit un Taret, Bosc une Pholade, et M. de Blainville le rangeoit parmi les Gastrochènes. Après avoir lu attentivement la description d'Adanson, nous reconnûmes facilement que cette coquille n'appartenoit à aucun des trois genres cités, et nous cherchâmes, à l'article Ropan du *Dictionnaire classique des Sciences naturelles,* à provoquer à son sujet de nouvelles observations. M. Rang, conchyliologue fort distingué, de retour d'un voyage au Sénégal, dans une note publiée dans le *Bulletin universel des Sciences,* a appris que le Ropan n'étoit autre chose qu'une Modiole connue de presque tous les zoologistes, et que Lamarck a désignée sous le nom de Modiole caudigère. *Voyez* Modiole.

ROSALINE. *Rosalina.*

C'est à M. d'Orbigny fils que l'on doit l'établissement de ce genre de coquilles microscopiques multiloculaires dans son mémoire sur les Céphalopodes. Quoiqu'existant dans les sables des environs de Paris, il étoit resté inaperçu; cela semble étonnant, car il offre un volume plus considérable que beaucoup de coquilles du même ordre, et il est remarquable par une structure qui lui est propre. M. d'Orbigny a convenablement placé ce genre dans sa famille des Hélicostègues (*voyez* ce mot), entre les Valvulines et les Rotalies, dans la section des Turbinoïdes, et caractérisé de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Test fixé par la partie non spirale ou par la base, trochoïde et régulier; ouverture en fente, située à la région ombilicale et continue d'une loge à l'autre; point de disque ombilical.

Plusieurs espèces de ce genre sont sénestres, ce qui contribue avec la disposition des loges à leur donner une forme élégante. On voit par la forme de la plupart qu'elles étoient adhérentes; mais il est à présumer que c'est seulement par une partie molle et non par la soudure du test aux corps étrangers que ces coquilles y ont été attachées; si cela étoit autrement elles présenteroient les vestiges de ces adhérences, et cependant elles n'en ont aucuns.

M. d'Orbigny cite déjà neuf espèces dans ce genre, la plupart nous sont inconnues; nous n'avons observé que celle des environs de Paris et une autre qui en vient également, qui offre des caractères bien distincts. Si nous avions pu examiner quelques-unes des espèces vivantes, il nous auroit été possible de manifester nos doutes; mais nous n'avons pu établir nos comparaisons qu'entre les deux espèces que nous avons vues et celle de nos côtes que M. d'Orbigny a donnée dans ses modèles, et quoique nous ayons l'opinion qu'elles appartiennent à deux genres différens, nous ne pouvons encore l'assurer positivement.

Dans l'essai d'une classification des Céphalopodes microscopiques que nous avons présenté à l'article Céphalopodes de ce Dictionnaire, nous avons compris le genre Rosaline dans notre famille des Trochiformes, dans la seconde section, qui est formée de ce genre et des Discorbes; nous avons été entraîné à ces nouveaux rapports, que n'avoit pas sentis M. d'Orbigny, par la forme et la position de l'ouverture. Cette ouverture est située à la base de la coquille, et elle présente une fente qui embrasse presque tout le contour de la terminaison de la dernière loge. Une chose assez remarquable dans plusieurs espèces de ce genre, c'est que les loges ont une forme qui leur est propre; au lieu de s'élargir du centre à la circonférence, comme cela a lieu dans toutes les coquilles régulièrement enroulées, elles sont précisément à l'inverse, c'est-à-dire que leur partie la plus épaisse vient converger au centre.

Rosaline de Paris. *Rosalina parisiensis.* D'Orb.

R. testâ ovato-rotundatâ, depressâ, trochiformi, ad peripheriam carinatâ, supernè lævigatâ, infernè striatâ; loculis valdè arcuatis, margine attenuatis; aperturâ prælongâ, sinuosâ.

D'Orb. *Modèl. de Céphal.* 2ᵉ. *livr. n°.* 38.

Ibid. *Tabl. méthod. des Céphal. Ann. des Sc. nat. tom.* 7. *pag.* 271. *n°.* 5.

Petite coquille suborbiculaire, plate en dessous, un peu convexe en dessus, légèrement trochiforme, carénée à sa circonférence; elle est lisse en dessus, et les loges dont elle est formée, assez grandes et nombreuses, sont fortement arquées, et leur partie la plus épaisse vient s'appuyer vers le centre, tandis que la plus étroite vient former la carène de la circonférence. Ce

loges sont foiblement convexes, et elles sont très-nettement séparées les unes des autres par un sillon peu profond qui les circonscrit. En dessous elles sont aussi nettement séparées qu'en dessus, mais elles sont de plus chargées de fines stries transverses, assez profondément creusées. La dernière loge se termine en dessous par une petite languette dilatée à la base, et terminée dans le milieu par un rétrécissement en forme de bec: toute cette languette est isolée, à cause de l'ouverture qui en suit tout le contour.

Cette coquille, assez rare dans les sables du calcaire grossier de Paris, se trouve quelquefois aussi à Valognes. Les grands individus ont 2 mill. et demi de diamètre.

ROSTELLAIRE. *Rostellaria*.

Genre établi par Lamarck aux dépens des Strombes de Linné, dès 1801, dans le *Système des Animaux sans vertèbres,* et adopté depuis par presque tous les zoologistes. Ayant les plus grands rapports avec les Strombes et les Ptérocères, ce fut près d'eux que Lamarck marqua sa place; elle est si naturelle qu'elle est restée invariable dans les principales méthodes qui ont illustré la conchyliologie depuis cette époque. Il faut excepter cependant celle de M. de Blainville, qui, bien qu'excellente sous tant de rapports, a cru pouvoir ne pas suivre l'exemple de ses devanciers, et rangea de préférence les Rostellaires entre les Pleurotomes et les Fuseaux. Quelques espèces ont des rapports avec ces derniers, mais il est certains caractères qui les rapprochent des Ptérocères plutôt que de tout autre genre, et comme l'animal n'en est pas connu, on ne peut discuter que sur les rapports qu'offre la coquille; et c'est ce que nous allons faire.

Les Ptérocères ont la base terminée par un canal assez grêle, droit ou courbé, creusé par une gouttière peu profonde; postérieurement l'ouverture se termine par un canal qui remonte presque toujours vers le sommet de la spire et la dépasse; quelquefois il est compté, ainsi que le premier, au nombre des digitations du bord droit. Dans plusieurs Strombes l'ouverture se termine d'une manière analogue; il y en a même quelques-uns qui en cela avoisinent beaucoup les Rostellaires: ils sont pourvus d'un canal latéral, prolongement postérieur de l'ouverture, qui gagne le sommet et s'infléchit sur le côté gauche, où il se termine. Ce double caractère d'un canal pointu à peine creusé à sa base, et d'une ouverture prolongée, se trouve dans les Rostellaires et jamais dans les Fuseaux. Si une ou deux espèces de Rostellaires ont de l'analogie par leur forme avec certains Fuseaux, il en est d'autres aussi, et en plus grand nombre, dont il est impossible de nier les rapports avec les Strombes et les Ptérocères, et quand bien même on ne connoîtroit que ces espèces fusiformes dont nous venons de parler, nous serions encore porté à les rapprocher des Strombes de préférence aux Fuseaux. Ce genre a encore avec les Strombes cette ressemblance d'être dans le jeune âge différent de l'âge adulte, parce que ce n'est qu'à cette époque que se développe la lèvre droite.

On ne connoît encore qu'un petit nombre d'espèces dans ce genre; il en est quelques-unes fossiles fort singulière par le développement considérable de la lèvre droite, qui s'étend horizontalement en embrassant toute la longueur de la coquille. Voici de quelle manière Lamarck caractérise ce genre:

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal inconnu. Coquille fusiforme ou subturriculée, terminée inférieurement par un canal en bec pointu. Bord droit entier ou denté, plus ou moins dilaté en aile avec l'âge, et ayant un sinus contigu au canal.

Montfort, qui avoit le talent de faire des genres avec une extrême facilité, en proposa un sous le nom d'Hippocrène pour les espèces qui ont le bord droit dilaté; ce genre étoit inutile, et il n'a point été adopté, si ce n'est à titre de section.

1. Rostellaire bec-arqué. *Rostellaria curvirostris.*

R. testâ fusiformi-turritâ, crassissimâ, ponderosâ, lævigata, transversìm subtilissimè striatâ, fulvo-rufescente; anfractibus convexiusculis, supremis, obsolète plicatis; apertura alba; labro margine dentato; rostro breviusculo, curvo.

Strombus fusus. Lin. Gmel. *pag.* 3506. *n°.* 1.

Lister, *Conch. tab.* 854. *fig.* 12.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 56. *fig.* 1.

Knorr, *Vergn. tom.* 3. *tab.* 6. *fig.* 1, et *tab.* 7. *fig.* 1.

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 158. *fig.* 1495. 1496.

Rostellaria curvirostra. Encycl. *pl.* 411. *fig.* 1. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 192. *n°.* 1.

Grande coquille fusiforme, à spire longue et pointue, beaucoup plus grande que le dernier tour, et composée de quinze à seize tours fort larges, peu convexes, dont les premiers sont finement plissés dans leur longueur, les autres sont complétement lisses; leur suture est simple et superficielle; le dernier tour est ventru, ordinairement bossu à gauche, et il se termine, à la base, par un canal ordinairement tordu, aigu, fort étroit, et terminé en pointe. L'ouverture est petite, oblongue, atténuée à ses extrémités, d'un blanc de faïence à l'intérieur; son extrémité supérieure se prolonge, dans toute la longueur

des deux derniers tours, en un canal étroit et profond, formé d'un côté par une large callosité qui se continue avec celle de la columelle, et de l'autre par un prolongement du bord droit, qui remonte jusqu'au sommet de la callosité en se recourbant vers son extrémité. La columelle est arrondie, garnie dans toute sa longueur par un bord gauche calleux et épais; le bord droit, légèrement dilaté à la base, est bordé en dehors par un petit bourrelet, et il est découpé, dans sa moitié inférieure, par un nombre de dents assez variables, selon les individus. A sa base, ce bord droit est un peu détaché par une échancrure large et profonde, qui ressemble beaucoup à celle des Strombes. Cette coquille, d'un blanc-jaunâtre au sommet, devient d'un beau fauve-brun sur les derniers tours. Le bourrelet de l'ouverture est ordinairement environné d'une ligne d'un brun assez foncé.

Cette coquille, que l'on nomme vulgairement le Fuseau de Ternate, est assez rare dans les collections, et généralement recherchée des amateurs. Elle a quelquefois deux décimètres de longueur.

Il existe aux environs de Bordeaux une espèce fossile qui a quelqu'analogie avec celle-ci, et à laquelle M. Basterot a cru devoir donner le même nom; cependant, examinée avec attention, elle présente des différences assez constantes pour en être séparée comme espèce.

2. Rostellaire bec-droit. *Rostellaria rectirostris.*

R. testâ fusiformi-turritâ, medio lævigatâ, squalidè albâ; anfractibus convexiusculis, ultimo infernè transversìm sulcato, supremis convexioribus, cancellatis; labro margine dentato; rostro prælongo, gracili, rectissimo.

Lister, *Conch. tab.* 854. *fig.* 11, et *tab.* 916. *fig.* 9.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 121.

Dargenv. *Conch. pl.* 10 *fig. d.*

Favanne, *Conch. pl.* 34. *fig.* 63.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 56. *fig.* 2.

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 159. *fig* 1500, et *pag.* 355. *vign.* 41.

Eadem testâ juniore, labro indiviso.

Dargenv. *Conch. pl.* 10. *fig. a.*

Favanne, *Conch. pl.* 34. *fig. b.* 1.

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 159. *fig.* 1501. 1502.

Strombus clavus. Gmel. *pag.* 3510. *n*°. 7.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 162. *n*°. 2.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec celle qui précède; elle s'en distingue éminemment, en ce qu'elle est toujours beaucoup plus étroite, que le canal de la base est toujours droit et beaucoup plus long; enfin, en ce que le bord droit, moins prolongé à son extrémité supérieure, est fortement dentelé dans toute sa longueur. La spire est très-longue et pointue; elle est finement plissée au sommet, tandis que les autres tours sont complétement lisses, si ce n'est le dernier qui est fortement sillonné à sa base. L'ouverture est fort petite, atténuée à ses extrémités. Le canal qui la termine supérieurement est court, très-étroit et profond; celui de la base est au contraire très-alongé, mais il est extrêmement étroit. Le bord droit, assez épaissi, est renversé en dehors, à peine dilaté, et l'échancrure qu'il présente à la base est moins profonde que dans l'espèce qui précède. Ce bord offre ordinairement dans sa longueur cinq ou six grosses dentelures coniques, renversées en dehors.

Cette coquille, très-rare et fort précieuse, est recherchée des amateurs; elle provient, à ce que l'on croit, des mers de la Chine. Sa longueur est quelquefois de 15 centim.

La couleur de cette coquille est d'un brun-fauve uniforme, blanchâtre au sommet, et toute blanche à l'intérieur.

3. Rostellaire pied de pélican. *Rostellaria pes pelicani.*

R. testâ turritâ, griseo-rufescente; anfractibus medio angulato nodulosis; labro palmato, in tres digitos partito; digitis acutis, divaricatis; canali baseos obliquo, subfoliaceo.

Strombus pes pelicani. Lin. Gmel. *pag.* 3507. *n*° 2.

Lister, *Conch. tab.* 865. *fig.* 20. *tab.* 866. *fig.* 21, et *tab.* 1059. *fig.* 3.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 85. 87.

Petiv. *Gaz. tab.* 79. *fig.* 6.

Gualt. *Test. tab.* 53. *fig a. b. c.*

Dargenv. *Conch. pl.* 14. *fig. m.*

Favanne, *Conch. pl.* 22. *fig. d* 1. *d* 2.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 62. *fig.* 17.

Knorr, *Vergn. tom.* 3. *tab.* 7. *fig.* 4.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 85. *fig.* 848 à 850.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 193. *n*° 3.

Coquille d'une forme assez singulière; elle est alongée, à spire turriculée, pointue, à laquelle on compte neuf à dix tours convexes, ornés dans le milieu d'une rangée de nodosités oblongues et obliques. On remarque, sur toute la coquille, des stries transverses, extrêmement fines et d'une très-grande régularité. Les sutures sont simples, superficielles, et bordées en dessus par un petit bourrelet finement plissé. Le dernier tour est plus renflé que les autres; il présente au-dehors

trois carènes transverses, noduleuses, dont la supérieure est la plus grosse, et l'inférieure la plus petite. Le bord droit de l'ouverture est fortement dilaté en aile, et les deux premières carènes aboutissent à deux longues digitations pointues, coniques, plus ou moins prolongées, selon les individus. L'ouverture est ovale-oblongue, fort petite; elle se prolonge supérieurement en un canal qui remonte le long de la spire, y est accolé quelquefois dans toute sa longueur, et dans d'autres individus s'en détache vers le sommet. Le canal de la base est tordu sur lui-même; il est creusé sur un appendice assez large, aplati et très-aigu à son extrémité. La couleur de cette coquille est très-peu variable; elle est ordinairement d'un fauve pâle, quelquefois grisâtre, et d'un beau blanc à l'intérieur.

Cette coquille se trouve vivante dans les mers d'Europe et dans toute la Méditerranée, et on la rencontre à l'état fossile en Italie, en Sicile, en Morée et aux environs de Perpignan. Sa longueur est de 55 millim.

4. Rostellaire grande-aile. *Rostellaria macroptera.*

R. testâ fossili, fusiformi-turritâ, lævigatâ, apice acutâ; labro latissimo, in alam maximam rotundatam supernè spirâ adnatam ampliato; rostro breviusculo acuto, recurvo.

Var. b.) *Labro supernè sinu mediocri distincto.*

Strombus amplus. Brand. *Foss. pl. 6. fig. 76.*

Rostellaria macroptera. Ann. du Mus. vol. 2. pag. 220. *n°.* 1.

Sow. *Miner. conchol. pl.* 293. 299 et 300.

Lamk. *Anim. s. vert. tom. 7. pag.* 193. *n°.* 4.

Coquille des plus extraordinaires; elle est oblongue-fusiforme; sa spire pointue est formée de dix ou onze tours très-aplatis, coniques, à suture simple et superficielle; le dernier tour, un peu plus grand que la spire, est un peu renflé vers son milieu, et terminé insensiblement à sa base en un canal assez étroit, recourbé et pointu, qui dépasse le prolongement de la lèvre droite. L'ouverture est très-étroite, resserrée en fente longitudinale; elle se prolonge, à son extrémité supérieure, en un canal étroit et profond qui remonte jusqu'au sommet de la spire, se renverse du côté opposé, et redescend dans la longueur des premiers tours. Le bord droit est ce qui rend cette espèce des plus remarquables; il est largement dilaté en aile depuis la base de l'ouverture jusqu'au sommet de la spire, qu'il dépasse quelquefois; son bord libre, coupé demi-circulairement, est ordinairement très-mince à son extrémité, il s'épaissit un peu dans les vieux individus, et devient quelquefois calleux à son extrémité postérieure.

Cette coquille, la plus extraordinaire qui soit connue dans le genre Rostellaire, ne s'est encore rencontrée qu'aux environs de Paris et de Londres, et il est excessivement rare d'en rencontrer des individus entiers. Le plus grand individu de notre collection a 19 centim. de longueur et 12 centim. de large.

5. Rostellaire aile de colombe. *Rostellaria columbata.*

R. testâ fossili, fusiformi-turritâ, lævigatâ, apice acutâ, in alam sursum falcatam formato et parte internâ suprà spiram decurrente; rostro longiusculo, recto.

Knorr, *Petrif. tom. 2. tab. 102. fig. 1.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom. 7. pag. 193. n°. 5.*

Strombus fissura. Bullet. des Scienc. n°. 25. fig. 4.

Rostellaria columbaria. Ibid. *Ann. n°.* 2.

Rostellaria columbina. Encycl. *pl. 411. fig. 2. a. b.*

Ce Rostellaire a quelqu'anologie avec le Macroptère; mais l'aile du bord droit ne se joint jamais à la spire dans toute sa longueur, et il présente d'ailleurs des différences qui le caractérisent suffisamment comme espèce. Cette coquille est alongée, turriculée, fusiforme; sa spire, conique et pointue, est formée de treize à quatorze tours simples, aplatis, continus, dont le dernier, plus ventru que les précédens, est prolongé à la base en un canal étroit et pointu, assez alongé dans les individus bien entiers. Toute la surface extérieure de la coquille est lisse; elle est presque partout recouverte d'une couche vernissée qui cache les stries d'accroissement dont elle est munie. L'ouverture est rétrécie, ovale-oblongue; elle se prolonge à son extrémité supérieure en un canal droit, qui remonte jusqu'au sommet de la spire et redescend du côté opposé. Ce canal est formé de deux lèvres courtes: l'une interne, plus épaisse, est produite par la continuation de la callosité columellaire; l'autre externe est une dépendance du bord droit. Celui-ci est très-dilaté, fort mince; il s'élève au niveau de l'avant-dernier tour, et se prolonge latéralement en un lobe aplati, relevé, fort aminci. La base de ce bord droit offre une échancrure superficielle et assez large qui indique l'origine du canal de la base.

Cette coquille ne s'est encore rencontrée qu'à l'état fossile et seulement aux environs de Paris, où elle est beaucoup plus commune que la précédente. Les individus entiers sont cependant très-rares, à cause de l'extrême ténuité du canal de la base. Les grands individus sont longs de 98 millim.

6. Rostellaire fissurelle. *Rostellaria fissurella.*

R. testâ fossili, turritâ, longitudinaliter cos-

tulata; costellis dorso acutis; labro supernè in carinam fissam usquè ad apicem decurrente; rostro brevi, acuto.

Strombus fissurella. Lin. Gmel. *pag.* 3518. *n°.* 28.

Petiv. *Gaz. tab.* 73. *fig* 7. 8.

Dargenv. *Conch. pl.* 29. *fig.* 2.

Favanne, *Conch. pl.* 66. *fig. m.* 5.

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 158. *fig.* 1498. 1499.

Encycl. *pl.* 411. *fig.* 3. *a. b.*

Rostellaria lucida. Sow. *Miner. conchol. pl.* 91. *fig.* 1. 2. 3.

Rostellaria rimosa. Ibid. *pl.* 91. *fig.* 456.

Lamk. *Anim. sans vert. pag.* 193. *n°.* 6.

Rostellaria fisurella. Ibid. *Ann. pag.* 221. *n°.* 3.

Coquilles des plus communes aux environs de Paris, et qui, présentant quelques variétés aux environs de Londres, a reçu de M. Sowerby deux noms différens. Cette coquille est alongée, turriculée; sa spire, longue et pointue, offre treize ou quatorze tours plissés longitudinalement, et ordinairement ornés de stries transverses plus ou moins nombreuses, selon les individus. Le dernier tour est fort court; il est conique à la base, où il se prolonge en un bec droit et pointu. L'ouverture est fort petite, ovale-oblongue; le canal supérieur qui la prolonge remonte entre deux lèvres assez épaisses jusqu'au sommet de la spire, et se renverse quelquefois du côté opposé dans une grande partie de son étendue. Le bord droit est à peine dilaté; il est simple, un peu épaissi, et foiblement renversé en dehors. A sa base se montre une échancrure large et peu profonde, très-semblable à celle que nous avons remarquée dans les autres espèces du même genre. La columelle est oblique, arrondie, et garnie, dans toute sa longueur, d'un bord gauche épais et calleux, qui se continue supérieurement à la lèvre, qui forme une des parties du canal supérieur.

On trouve abondamment cette coquille à Grignon, Parnes, Mouchy, Courtagnon, Senlis, Valmondois, ainsi qu'à Valognes et dans l'argile de Londres. Les grands individus ont 45 millim. de longueur.

ROTALIE. *Rotalia.*

Genre depuis long-temps établi par Lamarck dans sa *Philosophie zoolgique* (1809), famille des Lenticulacées, faisant partie des Céphalopodes multiloculaires, adopté par Montfort et successivement par les autres conchyliologues. Lamarck modifia lui-même, dans l'*Extrait du Cours* (1811), la place qu'il avoit donnée à ce genre; il démembra la famille des Lenticulacées, qu'il remplaça par plusieurs autres à cause des genres nouveaux qui durent être compris dans la méthode. Le genre Rotalie est le premier de la famille des Radiolées et séparé de celui des Discorbes, qui fait partie de la famille suivante, les Nautilacées. M. Cuvier, qui n'adopta pas les diverses familles de Lamarck, a compris dans le genre Nautile, comme des sous-genres, les Rotalies et les Discorbes, ainsi que beaucoup d'autres qui les avoisinent. Lamarck, dans son dernier ouvrage, ne persista pas moins dans l'arrangement qu'il avoit établi dans l'*Extrait du Cours.* M. de Ferussac n'adopta ni l'une ni l'autre méthode. Il faut lui rendre cette justice, qu'il s'approcha plus que ses devanciers d'un arrangement naturel en rapprochant dans une même famille les genres Discorbe et Rotalie; mais il y mit aussi les Cristellaires, qui s'en éloignent assez notablement. M. de Blainville (*Traité de Malacologie, pag.* 391) fut moins heureux dans les rapports qu'il proposa, et le rapprochement qu'il fit de plusieurs genres de Montfort qui ont avec les Rotalies peu de ressemblance prouve la trop grande confiance qu'il avoit dans les travaux de cet auteur, et en même temps le peu de bons matériaux dont il étoit possible de se servir. M. d'Orbigny fils, qui a porté la réforme dans tous les Céphalopodes, et qui, par son travail spécial sur les Microscopiques, a jeté une vive lumière sur tous ces êtres, a admis le genre Rotalie, et comme il a un très-grand nombre d'espèces qui pouvoient s'y rapporter, il l'a partagé en quatre sous-genres; les Discorbes sont du nombre. M. d'Orbigny devoit opérer cette réunion avec d'autant plus de raison, que plusieurs espèces pouvoient servir de passage et démontrer l'identité des deux genres. C'est dans sa famille des Hélicostègues, entre les genres Rosaline et Calcarine, que se trouve celui-ci dans la méthode de l'auteur que nous citons; il le caractérise de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Test trochoïde et régulier; spire saillante ou déprimée; ouverture en fente longitudinale, contre l'avant-dernier tour de spire; pourtour généralement dépourvu d'appendices marginales, avec ou sans disque ombilical.

Les Rotalies sont de fort petites coquilles trochiforme ou à spire un peu surbaissée, presque toutes sénestres, orbiculaires, plus aplaties en dessous qu'en dessus, ayant une ouverture en fente droite, alongée et contre l'avant-dernier tour. En dessous, on trouve, au centre d'un assez grand nombre d'espèces, un mamelon ou disque ombilical arrondi, assez saillant. Avant M. d'Orbigny, on ne rapportoit à ce genre que des espèces fossiles, quoique Soldani en ait figuré plusieurs de vivantes. Nous terminerons nos observations sur ce genre en disant que nous avons l'opinion qu'il faudra séparer ce genre

distinct le troisième sous-genre de M. d'Orbigny ; il sera fort bien caractérisé par l'appendice styloïde qui partage l'ouverture.

A l'article Céphalopodes de ce Dictionnaire, nous nous sommes permis quelques changemens aux rapports indiqués par M. d'Orbigny au genre qui nous occupe ; ces changemens ont été la suite de l'application d'un principe que M. d'Orbigny a quelquefois négligé : nous avons réuni dans nos groupes ou familles, d'un côté les coquilles symétriques, et d'un autre celles qui sont trochiformes et par conséquent jamais symétriques. C'est pour cette raison que nous n'avons pu admettre la famille des Hélicostègues, et que nous avons compris dans celle que nous nommons les Trochiformes le genre Rotalie, entre les Gyroïdines et les Calcarines, avec d'autres genres qui ont tous une ouverture en fente subinférieure. Nous n'admettons pas dans le genre qui nous occupe toutes les coquilles que M. d'Orbigny y a introduite : parmi les espèces il y en a, et ce sont les Rotalines véritables, qui ont l'ouverture en fente, et d'autres, dont nous avons fait un genre à part sous le nom de d'Orbignye, qui ont l'ouverture arrondie et placée sur la dernière cloison, contre le retour de la spire. Ce qui est étonnant, c'est que, dans les sous-genres de M. d'Orbigny fondés sur la forme de l'ouverture, il n'en ait pas formé un pour les coquilles que nous venons de signaler.

Le nombre des Rotalies est fort considérable : M. d'Orbigny en cite cinquante-cinq dans son Catalogue, sur lesquelles il en faut retrancher quelques-unes appartenant au genre d'Orbignye. Ce sont des coquilles trochiformes, plus ou moins déprimées, et qui, pour la plupart, sont autant bombées en dessous qu'en dessus. La dernière cloison forme un diaphragme convexe, percé contre l'avant-dernier tour d'une fente étroite plus ou moins longue, selon les espèces.

1. Rotalie trochidiforme. *Rotalia trochidiformis*. Lamk.

R. testâ trochiformi, sinistrorsâ, apice obtusâ, infernè planâ, disco centrali minimo instructâ; loculis numerosis, infernè rugosis; anfractibus planis, evanidis.

Lamk. *Anim. s. vert. tom. 7. pag. 617. n°. 1.*

Id. *Ann. du Mus. tom. 5. pag. 184, et tom. 8. pl. 62. fig. 8.*

De Blainv. *Malacol. pag. 391. pl. 10. fig. 1. a. b. c.*

D'Orb. *Tabl. gén. des Céphal. Ann. des Scienc. natur. tom. 7. pag. 272. n°. 1.*

Cette espèce se rencontre assez fréquemment aux environs de Paris et de Valognes ; elle est sénestre, trochiforme, obtuse au sommet, lisse en dessus, et composée de trois à quatre tours, dont les premiers surtout ne sont que très-obscurément indiqués. En dessous la coquille est plane, et l'on voit au centre un petit disque ombilical un peu saillant : il part en rayonnant de ce disque un assez grand nombre de lignes presque droites qui indiquent les cloisons du dernier tour. Ces lignes, dans les vieux individus, sont accompagnées de granulations irrégulières qui, par leur disposition, leur donnent l'apparence de petits arbuscules. La dernière cloison est bombée ; elle est lisse, et elle offre contre le retour de spire une petite ouverture en fente dont le bord s'avance un peu en forme de bec.

Cette petite coquille, assez commune dans les calcaires grossiers, se rencontre à Grignon, Parnes, Mouchy, Courtagnon, ainsi qu'aux environs de Valognes. Les grands individus ont un peu plus de 2 millim. et demi de diamètre.

2. Rotalie rose. *Rotalia rosea*. D'Orb.

R. testâ sinistrorsâ, trochiformi, apice subacutâ, subtùs convexiusculâ, disco centrali instructâ, tenuè rugosâ; basi carinatâ; loculis numerosis; aperturâ angustâ, utrinquè attenuatâ.

D'Orb. *Tabl. méth. des Céphal. loc. cit. n°. 7.*

Ibid. *Modèl. de Céphal. 2e. livr. n°. 35.*

Très-petite coquille trochiforme, composée de trois à quatre tours étroits, dont les premiers sont très-obscurément indiqués ; le dernier est caréné à sa circonférence, à peine convexe en dessus, et pourvu au centre d'un petit disque ombilical, lisse et poli, tandis que le reste de la surface extérieure de la coquille est finement et irrégulièrement chagriné. Les loges du dernier tour sont au nombre de huit ou neuf ; elles sont légèrement convexes et nettement séparées par un sillon peu profond. Le diaphragme de la dernière loge est ouvert à sa base d'une petite ouverture très-étroite, atténuée à ses extrémités, et se cachant en partie derrière le disque ombilical. Ce qui rend cette espèce remarquable, c'est qu'elle est du petit nombre de celles qui, parmi les Céphalopodes microscopiques, ont une coloration particulière : celle-ci est d'un rose plus ou moins intense, selon les individus.

Cette espèce se trouve aux Antilles, et notamment à la Martinique. Elle n'a que 2 millim. de diamètre.

3. Rotalie à doubles pointes. *Rotalia bisaculeata*. D'Orb.

R. testâ orbiculatâ, sinistrorsâ, supernè depressâ, infernè convexâ, disco centrali instructâ, [illegible], ad peripheriam valdè carinatâ, carinâ [illegible], in medio loculorum bisaculeatâ; aperturâ angustâ, extremitate acutâ.

D'Orb. *Tabl. Méthod. des Céphal. loc. cit. n°. 20.*

Ibid.

Ibid. *Modèl. de Céphal.* 1re. *livr. n°.* 15.

Petite coquille subtrochiforme, un peu plus bombée en dessous qu'en dessus ; sa spire, déprimée, est composée de trois tours aplatis, dont le dernier, convexe et bombé en dessous, présente au centre un petit disque ombilical, saillant ; la circonférence du dernier tour est occupée par une carène assez épaisse mais peu saillante, qui, au milieu de la longueur de chaque loge qu'elle traverse, se divise en deux épines courtes mais rapprochées. Toute la coquille est lisse ; les loges, assez nombreuses, sont peu convexes ; la dernière, terminée par un diaphragme aplati, présente en dessous, entre la carène et le disque central, une petite ouverture fort étroite, arrondie d'un côté et terminée en pointe de l'autre.

Cette petite coquille, observée par M. d'Orbigny, a été recueillie vivante dans un sable dont il ne connoît pas la localité. Elle n'a guère qu'un millim. de diamètre.

4. Rotalie vésiculaire. *Rotalia vesicularis.* D'Orb.

R. testâ discoideâ, depressâ, lævigatâ, subtùs planâ ; loculis numerosis, arcuatis ; lineis bifidis, instructis ; disco centrali, minutissimo ; aperturâ marginatâ, perangustâ ; anfractibus latis, superioribus evanidis.

Discorbites vesicularis. Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 5. *pag.* 183. *n°.* 1, et *tom.* 8. *pl.* 62. *fig.* 7.

Ibid. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 623. *n°.* 1.

Encycl. *pl.* 466. *fig.* 7. *a. b.*

De Blainv. *Malacol. pag.* 384. *pl.* 5. *fig.* 3. *a. b.*

Rotalia Gervilii ? D'Orb. *Tabl. méthod. des Céphal, loc. cit. n°.* 36.

Ibid. *Modèl. de Céphal.* 3e. *livr. n°.* 72.

Ce n'est qu'avec doute que nous rapportons à cette espèce celle indiquée par M. d'Orbigny, parce qu'elle semble avoir peu de rapport avec les figures citées dans la synonymie qui précède ; mais ces figures ayant été mal faites, nous avons la conviction presqu'entière que la Discorbe vésiculaire et la Rotalie de Gerville appartiennent à une même espèce. Cette coquille est suborbiculaire, aplatie en dessous, à peine convexe en dessus, très-obtuse au sommet, et formée de trois tours, larges et à peine convexes, dont les premiers sont à peine indiqués ; le dernier tour, subcaréné à sa circonférence, est composé de six à sept loges, le plus souvent convexes et vésiculaires, toujours lisses, aplaties en dessous, et séparées de ce côté par des lignes assez profondes, arquées à leur extrémité, et qui sont divisées dans leur longueur par une très-petite loge ovalaire qui semble surajoutée. La dernière cloison est percée, contre l'avant-dernier tour, d'une ouverture longue et étroite dont la lèvre est légèrement bordée.

Cette espèce se rencontre à Grignon, Parnes, Mouchy-le-Châtel, ainsi qu'aux environs de Valognes. Elle a 2 millim. de diamètre.

5. Rotalie turbo. *Rotalia turbo.* D'Orb.

R. testâ trochiformi-conicâ, lævigatâ, ad peripheriam carinatâ, infernè disco centrali minimo instructâ ; loculis numerosis, infernè arcuatis ; lineis bifidis, separatis ; aperturâ angustâ ; labro in medio producto.

D'Orb. *Tabl. méthd. des Céphal. loc. cit. n°.* 39.

Ibid. *Modèl. des Céphal.* 3e. *livr. n°.* 73.

Cette petite espèce, particulière au bassin de Paris, est tout-à-fait trochiforme ; sa spire, assez large à la base, un peu obtuse au sommet, est formée de quatre tours très-aplatis, continus, et dont les premiers ne sont que très-vaguement indiqués ; la circonférence est formée par un bord aigu et simple. En dessous, la coquille est aplatie ; on trouve au centre un très-petit disque ombilical, lisse et poli. Les loges sont au nombre de huit ou neuf ; elles sont à peine convexes, et séparées par des linéoles assez profondes, bifurquées d'un côté seulement. La dernière loge est bombée ; l'ouverture dont elle est pourvue contre le retour de la spire est étroite, et singulière en cela, que la lèvre se prolonge en un petit bec qui partage l'ouverture en deux parties égales.

Cette petite coquille, toute lisse, se rencontre assez rarement dans les sables de Parnes et de Mouchy-le-Châtel. Elle a un millim. et demi de diamètre.

6. Rotalie des corallines. *Rotalia corallinarum.* D'Orb.

R. testâ orbiculatâ, supernè convexiusculâ, infernè subconcavâ, lineis divaricatis longitudinalibus instructâ ; loculis numorosis, convexis ; aperturâ angustissimâ, extremitate acutâ.

D'Orb. *Tabl. méthòd. des Céphal. loc. cit. n°.* 48.

Ibid. *Modèl. de Céphal.* 3e. *livr. n°.* 75.

Cette espèce s'éloigne davantage du type des Rotalies que celle que nous venons de décrire ; elle est orbiculaire, peu convexe en dessus, et lisse de ce côté, légèrement convexe en dessous, et creusée au centre d'un ombilic assez profond. La circonférence du dernier tour est obtuse et arrondie ; les loges qui le composent sont assez nombreuses, elles sont convexes, subvésiculaires, et séparées par un sillon assez profond. En dessous de la coquille il part de chacun de ces sillons un double rang de stries, légèrement arquées et longitudinales, lesquelles ne s'avancent pas tout-à-fait jusqu'au milieu de chaque loge. Le dia-

phragme, qui ferme la dernière, est strié dans presque toute son étendue; il présente à sa base une très-petite ouverture en fente, fort étroite, terminée en pointe d'un côté, et s'avançant depuis le milieu de la cloison jusqu'à l'origine de l'ombilic.

Cette coquille, qui est toute blanche, lisse et brillante, se trouve dans l'Océan européen, principalement dans la Manche, où elle vit sur les corallines. Son diamètre est de 2 millim.

ROTONDAIRE.

Sous-genre proposé par Rafinesque (*Monogr. des Coq. de l'Ohio*) dans son genre Obliquane. Il le caractérise ainsi : coquille arrondie, à peine transversale, presque équilatérale; ligament courbe, court, corné; dent lamellaire légèrement courbée; dent bilobée, à peine antérieure. Ces caractères, extrêmement vagues, doivent faire rejeter ce sous-genre dont le genre lui-même n'a point été adopté. *Voyez* Mulette.

ROULEAU.

Genre fait par Montfort aux dépens des Cônes; il n'a point été adopté.

Adanson, dans son *Voyage au Sénégal*, avoit établi sous la même dénomination, et sous des caractères zoologiques, ce que l'on n'avoit pas fait avant lui, un genre qui correspond également au genre Cône de Linné et des auteurs modernes. *Voyez* Cône.

ROULEAUX.

Les conchyliologues du dernier siècle donnoient le nom de Rouleaux aux Cônes et à la plupart des Olives. Tombée en désuétude, lorsque l'on appliqua à la conchyliologie le système linnéen, cette expression a été remplacée par des noms génériques plus convenables et consacrés dans la science. *Voyez* Cône et Olive.

ROULÉE.

On entend en général par coquille roulée celle qui, abandonnée depuis long-temps par l'animal qui l'habitoit, a été apportée sur les rivages, ou qui plus ou moins ballottée avec d'autres corps durs, a perdu avec ses couleurs ses aspérités ou son poli : on dit aussi que c'est une coquille morte. M. de Blainville dit que la même expression est employée par quelques personnes pour désigner les coquilles spirales; mais nous la croyons impropre : d'autres d'ailleurs sont consacrées. *Voy.* Coquille.

ROULETTE. *Rotella.*

Le *Trochus vestiarius* de Linné a servi de type à ce genre, que Lamarck a proposé pour la première fois dans le *tome 7 des Animaux sans vertèbres.* Ce petit genre, dont on ne connoît pas l'animal, a un aspect qui lui est tellement particulier que l'on peut croire, avec quelque raison, qu'il restera au nombre de ceux qu'une saine critique pourra faire admettre dans la liste générique. C'est entre les Cadrans et les Troques que Lamarck l'a placé, et il a en effet avec eux beaucoup d'analogie quant à la forme. On ignora pendant long-temps si les coquilles de ce genre sont operculées. M. Sowerby, le premier dans son *Genera*, représenta l'opercule, et cette partie est tout-à-fait semblable à celle des Troques, c'est-à-dire que c'est un opercule corné, multispiré, fort mince, et tout-à-fait orbiculaire. Lamarck, que quelques auteurs blâmèrent d'avoir mis les Roulettes en rapport avec les Troques, avoit fait preuve encore une fois, comme dans tant d'autres occasions, de l'étonnante sagacité qui caractérise ses travaux.

M. de Blainville n'a pas adopté ce genre dans son *Traité de Malacologie*, il en fait une section des Troques; mais il paroît que depuis le savant anatomiste a modifié sa manière de voir, puisqu'il le décrit et le caractérise comme genre, en faisant remarquer ses rapports avec les Hélicines, dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles.* Voici les caractères de ce genre tels que Lamarck les a donnés :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille orbiculaire, luisante, sans épiderme; à spire basse, subconoïde; à face inférieure convexe et calleuse; ouverture demi-ronde, mince, oblique à l'axe, et légèrement sinueuse dans le milieu.

Ces coquilles sont discoïdes, à spire conique, mais généralement peu saillante; elles sont lisses et brillantes comme les Olives, ce qui feroit croire que l'animal a un ample manteau destiné à les couvrir. La base est occupée par une large callosité arrondie, qui est beaucoup plus grande et plus épaisse que celle des Hélicines. On ne connoît pas d'espèces fossiles que l'on puisse rapporter à ce genre, dans lequel Lamarck n'a indiqué que cinq espèces, dont une est douteuse.

Le genre Pitonille, que Montfort proposa dans le tome 1er. de sa *Conchyliologie systématique*, offre une confusion que l'on a peine à comprendre. Dans sa synonymie il indique d'une manière positive l'une des Hélicines de Lamarck, tandis que par la description on reconnoît facilement qu'il avoit sous les yeux une coquille du genre Roulette. Il est facile de concevoir les difficultés qui s'élevèrent à l'égard de ce genre Pitonnille : les auteurs qui s'en rapportèrent uniquement à la synonymie le regardèrent comme un double emploi du genre Hélicine de Lamarck; ceux, au contraire, qui lurent la description, y reconnurent les coquilles du genre Roulette, et regardèrent cette dénomination comme inutile, puisque celle de Montfort existoit déjà. Nous pensons que ce

qui est préférable pour la science est d'adopter les genres Hélicine et Roulette de Lamarck, et d'oublier le genre Pitonille de Montfort, qui, par confusion, les renferme tous deux malgré leur grande dissemblance.

1. Roulette linéolée. *Rotella lineolata.*

R. testâ orbiculari, convexo-conoideâ, lævissimâ, pallidè carneâ; lineolis longitudinalibus, confertis, undulatis, fuscis; anfractibus contiguis; infimâ facie albâ.

Trochus vestiarius. Lin. Gmel. *pag.* 3578. *n°.* 75.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 355.

Lister, *Conch. tab.* 651. *fig.* 48.

An Petiv. *Gaz. tab.* 11. *fig.* 6?

Gualt. *Test. tab.* 65. *fig. h.*

Favanne, *Conch. pl.* 12. *fig. g. bona.*

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 166. *fig.* 1601. *e. f. g. mediocres.*

Rotella rosea. Lamk.

Lister, *Conch. tab.* 650. *fig.* 46.

Gualt. *Test. tab.* 65. *fig.* G.

An Knorr, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 22. *fig.* 7?

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 166. *fig.* 1601. *h.*

Rotella lineolata et rosea. Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 7. *n°.* 1 et 2.

Nous réunissons en une seule ces deux espèces de Roulettes, que Lamarck avoit séparées sur des caractères qui nous semblent d'une très-foible valeur: il est à présumer que le savant auteur des *Animaux sans vertèbres* n'avoit à sa disposition qu'un trop petit nombre d'individus pour apercevoir la liaison intime qui existe entre ces coquilles. Peut-être auroit-il été convenable de conserver à l'espèce, envisagée à peu près à la manière de Linné, le nom qu'il lui avoit donné; il l'a fait connoître le premier sous le nom de *Trochus vestiarius.*

Cette coquille, peu variable quant à sa forme, l'est d'une manière étonnante quant à ses couleurs; elle est d'une forme discoïde, aplatie en dessous, à spire conique, mais peu élevée, non carénée à sa circonférence. On compte sept à huit tours à la spire: ils sont étroits, parfaitement lisses, brillans, aplatis; leur suture est simple et superficielle. Le dernier tour se termine par une ouverture petite, un peu oblique à l'axe, semi-lunaire, ou plutôt en gueule de four. Le bord droit est très-mince, cassant; il offre dans son milieu une sinuosité peu profonde, qui est parfaitement représentée par les stries d'accroissement. En dessous, la coquille est aplatie ou à peine convexe; toute sa base est occupée par une large callosité calaire, plus ou moins épaisse, selon les individus, et variable dans sa couleur, passant, selon les variétés, du gris-noirâtre au blanc et au rose.

Les couleurs de cette espèce n'ont rien de constant; on peut même dire que sous ce rapport il n'existe pas deux individus identiquement semblables. On peut facilement distinguer deux sortes de variétés: celle dont les couleurs sont uniformes, et celle dont les couleurs sont disposées en taches ou en linéoles. Dans la première série, on trouve des individus presque noirs, d'autres d'un gris foncé, quelques autres d'un gris-brun fort clair, et de cette dernière nuance on en trouve qui ont une tendance à passer les uns vers les variétés tout-à-fait roses, et les autres vers celles qui sont blanches. Les variétés bigarrées suivent une dégradation à peu près semblable; on peut les distinguer cependant en deux séries: les unes, sur les couleurs uniformes que nous avons mentionnées, présentent une foule de ponctuations confuses, d'un brun plus ou moins intense, remplacées quelquefois par des taches irrégulières ou des linéoles transverses et onduleuses. Dans la seconde série, on trouve des coquilles ornées de deux ou trois fascies longitudinales, très-nettement tranchées, tantôt grises, blanches ou brunâtres sur un fond rosé, et tantôt d'un rose ou d'un brun plus ou moins foncé sur un fond blanc ou grisâtre. Sur ces fascies sont disposées, avec une admirable régularité, tantôt des ponctuations, mais le plus souvent de petites linéoles transverses ou obliques, de couleurs fort diverses, selon les individus.

Cette espèce vient, à ce qu'il paroît, des mers de l'Inde, et surtout d'Amboine; quelques personnes assurent qu'elle se trouve aussi dans la Méditerranée, mais nous n'avons jusqu'à présent aucune indication qui nous en donne la certitude. Les grands individus ont 17 millim. de diamètre.

2. Roulette suturale. *Rotella suturalis.*

R. testâ orbiculari, convexo-conoideâ, striis distantibus cinctâ, griseâ, lineolis fuscis longitudinalibus angulato-flexuosis numerosissimis pictâ; anfractuum margine superiore prominulo; infimâ facie disco purpureo.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 8. *n°.* 3.

La Roulette suturale est la plus grande espèce du genre; elle est orbiculaire, presqu'aussi convexe en dessous qu'en dessus; sa spire, assez saillante, est composée de sept à huit tours à peine convexes, striés dans leur longueur, et ayant une suture un peu enfoncée et bordée en dessous par un petit bourrelet décurrent. Le dernier tour est proportionnellement plus grand que dans l'espèce précédente; il se termine par une ouverture ovale-obronde, inclinée à l'axe, et dont le bord droit, très-mince et fragile, est foiblement sinueux dans le milieu de sa longueur. En dessous on trouve au centre une large callosité circulaire.

d'un rouge-pourpré, grisâtre ou blanchâtre : cette callosité est creusée, à la base du bord droit, d'une petite gouttière peu profonde. La coloration de cette coquille est beaucoup moins variable que celle de l'espèce précédente ; sur un fond blanchâtre, elle est ornée d'une multitude de petites linéoles onduleuses, souvent interrompues, obliques ou transverses. A l'intérieur, cette coquille est d'une belle nacre très-brillante.

Cette coquille, beaucoup plus rare que la Roulette linéolée, provient, à ce qu'il paroît, des mers de l'Inde. Les grands individus ont 27 mill. de diamètre.

Il est à présumer que la Roulette javanaise de Lamarck n'est qu'une variété de celle-ci, dont les stries transverses seroient au nombre de quatre seulement.

3. Roulette monilifère. *Rotella monilifera.*

R. testâ orbiculari, convexo-conoideâ, transversìm sulcatâ, luteo-virente, apice aureâ; sulcis nigro punctatis; anfractuum margine superiore nodis coronato; infimâ facie disco pallidè purpureo, centro gibboso.

Gualt. *Test. tab.* 65. *fig. e.*

An Schroeter, *Einl. in Conch. tom.* 1. *tab.* 3. *fig.* 12? 13?

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 8. *n°.* 4.

Sow. *Gener. of Schells, n°.* 14. *fig.* 1.

Cette coquille est moins grande que la précédente, et elle a avec elle quelque ressemblance dans la forme. Elle est orbiculaire, presqu'aussi convexe en dessous qu'en dessus ; sa spire, conique et pointue, est surbaissée ; on y compte six ou sept tours aplatis, striés dans leur longueur et couronnés à leur sommet, immédiatement au-dessous de la suture, d'un seul rang de granulations assez grosses et arrondies, régulièrement espacées. Le dernier tour n'offre de stries, dans la plupart des individus, qu'à sa partie supérieure ; en dessous, il présente une large callosité fort épaisse, d'un rose vif, creusée d'une gouttière peu profonde à l'endroit où s'insère l'extrémité du bord droit. L'ouverture est semi-lunaire ; le bord droit est mince, tranchant, très-fragile, sinueux dans le milieu de sa longueur.

La coloration de cette espèce est peu variable ; elle consiste, dans le plus grand nombre des individus, en fines ponctuations noirâtres, disposées assez régulièrement sur les stries longitudinales. Dans quelques individus les ponctuations se réunissent en linéoles transverses plus ou moins onduleuses : ces accidens de coloration se montrent sur un fond gris ou blanchâtre.

Cette espèce vient des mers de l'Inde ; elle a 15 millim. de diamètre.

RUBAN. *Liguus.*

Genre établi par Montfort pour quelques Agathines de Lamarck, qui ont la coquille turriculée et l'ouverture très-courte, telles que l'*Achatina virginea.* Ce genre ne pouvoit être adopté. (*Voy.* Agathine.) On donne vulgairement le nom de Ruban à d'autres coquilles, et on a appelé :

Ruban ou Limas rubané le *Turbo pethotatus* ;

Ruban ou Vis buccin rubané l'*Achatina virginea* Lamk., type du genre Ruban de Montfort ;

Ruban rayé quelquefois le *Dolium maculatum* Lamk.

Grand Ruban ou Ruban plat, petit Ruban ou Ruban convexe (Geoffroy), des coquilles terrestres : la première, l'*Helix ericerorum* ; la seconde, l'*Helix striata*, etc.

RUDISTES.

La plupart des genres avec lesquels Lamarck a composé cette famille, dans son dernier ouvrage, étoient compris dans les Ostracées de ses méthodes précédentes. En établissant cette famille, le savant auteur des *Animaux sans vertèbres* savoit que la plupart des genres étoient incomplétement connus ; aussi doit-on la considérer plutôt comme une *incertæ sedis* que comme une famille naturelle. Nous avons vu, à l'article Hippurite, combien Lamarck et tous les auteurs se sont mépris à l'égard de ce genre, placé dans la classe des Céphalopodes. M. Cuvier avoit exprimé un doute à ce sujet, et M. de Ferussac, l'imitant, l'avoit exprimé de même dans ses *Tableaux systématiques ;* mais, peu conséquent avec lui-même, M. de Ferussac, à l'article Batolite du *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle*, renvoie ce genre, ainsi que les Hippurites, aux Céphalopodes : ce qui prouve qu'il les regardoit comme dépendant de ce groupe. Ceci paroît assez étonnant quand on le rapproche de ce que dit M. d'Orbigny dans une note de son *Mémoire sur les Céphalopodes*, publié, comme on sait, sous l'influence de M. de Ferussac. Ce jeune savant annonce que depuis long-temps le rapprochement que nous avons fait il l'avoit opéré dans sa collection, qu'il l'avoit établi par des envois au Jardin du Roi et à plusieurs savans de la capitale. Comment se fait-il alors que M. de Ferussac ait ignoré tout cela en faisant son article Batolite, et qu'il vienne quelque temps après revendiquer pour lui et le jeune auteur la priorité de notre manière de voir, se faisant alors un mérite d'une phrase tellement dubitative et de si peu d'importance, qu'il ne la mentionne même pas à l'article Batolite dont nous venons de parler ? Quoiqu'habitué à la justice de M. de Ferussac, nous ne voulons pas cependant laisser un tel fait sans réponse.

En adoptant la famille des Rudistes, M. de Ferussac la réforma en éloignant justement les Discines et les Cranies, qui appartiennent évidem-

ment à une autre famille. M. de Blainville opéra la même modification dans son article Mollusques du *Dictionnaire des Sciences naturelles*, et ne mentionna nulle part le genre Hippurite. Éclairé par nos observations, il le rangea dans son ordre des Rudistes de son *Traité de Malacologie ;* car, dans cet ouvrage, il fit un ordre de cette famille de Lamarck. Il le composa de cinq genres dans l'ordre suivant : Sphérulite, Hippurite, Radiolite, Birostrite et Calécole. De ces genres, trois doivent se confondre en un seul : ce sont les Sphérulites, les Radiolites et les Birostrites, comme M. Charles Desmoulins l'a prouvé d'une manière incontestable dans une dissertation très-approfondie qu'il a publiée en 1827 dans le *Bulletin d'Histoire naturelle de la Société linnéenne de Bordeaux.* Ce travail considérable sur toute la famille des Rudistes mérite une mention toute particulière. M. Desmoulins propose de faire des Rudistes une classe à part au même degré que celle des Acéphales, relativement aux Mollusques. Les faits nombreux qu'il a recueillis le déterminent, après un examen scrupuleux, à placer cette classe près des Tuniciers. Il a été conduit surtout à cette opinion par cette observation constante dans le genre le plus considérable de cette famille, les Sphérulites, de l'existence d'un espace vide entre un noyau interne (birostre) et la face interne et actuelle du test. Ce fait, insolite en apparence, que l'on a cru appartenir uniquement à ce genre et à cette famille, est devenu le sujet de plusieurs conjectures. On a supposé d'abord que le birostre étoit un os interne contenu dans le milieu de l'animal dont la partie charnue occupoit l'espace actuellement vide de la coquille. Un birostre tronçonné a démontré qu'étant de la même pâte que la couche où est enfouie la coquille, ce ne pouvoit être un os interne. Comment le concilier, d'ailleurs, avec l'animal d'une coquille bivalve? Alors on a conjecturé que cet animal étoit formé de deux parties, l'une cartilagineuse et l'autre molle; que le birostre avoit été formé à la place de la partie molle, et que l'autre, ayant disparu ensuite, avoit laissé libre le birostre dans la coquille. Cette opinion a paru la plus plausible à M. Desmoulins; mais une objection se présentoit : on ne connoît rien de semblable parmi les Acéphalés, aucuns d'eux ne s'offre à nos yeux composé de deux substances de consistance différente. Il a fallu chercher des animaux qui fussent dans ce cas, et en parcourant la série des animaux invertébrés, se sont présentés les Tuniciers. Il étoit bien difficile sans doute d'assimiler ces animaux avec des coquilles bivalves de la nature de celles des Rudistes; cependant, le rapprochement que MM. Cuvier, Savigny, etc., etc., avoient fait des Biphores, des Ascidies et des autres Tuniciers, de la classe des Mollusques acéphalés, devenoit un motif plausible à M. Desmoulins de proposer le sien, et d'établir avec les Rudistes une classe intermédiaire entre les Tuniciers et les Acéphalés proprement dits. L'adhérence des coquilles des Rudistes fut le sujet de quelques observations que M. Hœninghaus soumit verbalement à M. Desmoulins : admises trop légèrement et pour ainsi dire d'enthousiasme, elles le portèrent à comparer aussi ces coquilles à celles des Balanes et des autres Cirrhipèdes, ce qui le conduisit à un autre rapprochement qu'aucun raisonnement, aucun fait ne peut justifier. Quand pour établir une théorie générale on n'a que des faits incomplets, que l'on entre dans le champ des suppositions, il est si vaste et si peu borné, qu'il n'est pas difficile de s'y égarer. Il n'est pas surprenant que cela soit arrivé à M. Desmoulins, et à l'exception de ce rapprochement avec les Balanes, qui ne vient pas de lui, nous nous plaisons à dire que l'état des observations le mettoit dans la nécessité de raisonner comme il l'a fait, et qu'il n'a pas dépendu de lui, pour ainsi dire, en admettant les observations sous le même point de vue que ses devanciers, d'arriver à d'autres résultats que ceux qu'il a obtenus. Aussi nous ferons observer que ce n'est pas dans un esprit de critique que nous avons examiné le travail de M. Desmoulins, mais pour mettre à même les observateurs de juger une question des plus intéressantes de la conchyliologie, en faisant cesser les conjectures qu'elle a fait naître.

Nous rejetons complétement, et comme inutile, la théorie de M. Desmoulins; nous n'admettons pas plus sa classe des Rudistes que l'ordre et la famille du même nom de M. de Blainville et de Lamarck, et voici comment nous avons été conduit à un résultat si peu probable. Il n'est pas difficile de s'assurer que presque toutes les coquilles bivalves ou univalves sont composées de deux couches, l'une interne et l'autre externe ou corticale, qui, quant à leur épaisseur, sont dans une relation inverse, c'est-à-dire que là où l'une est fort épaisse, l'autre y est très-mince, et *vice versâ.* On peut croire, puisque l'observation le prouve, que ces deux couches sont de nature différentes; car l'une, l'interne, dans certaines circonstances de la fossilisation, est toujours dissoute, tandis que l'autre se conserve complétement dénudée. Nous avons mis ce fait hors de doute à l'article Podopsis, auquel nous renvoyons, ainsi qu'à Spondyle, et nous avons pour d'autres genres un grand nombre d'observations qui coïncident parfaitement avec celle-ci.

Il est à remarquer que presque tous les Rudistes, et les Sphérulite spécialement, se trouvent dans les terrains où la décomposition des coquilles a lieu constamment. Pour faire l'application de ce qui précède à ce genre, par exemple, nous raisonnons de cette manière : les Sphérulites étoient composées, comme les Spondyles, les Cames, etc., de deux couches distinctes, l'une interne, l'autre corticale : la première, très-épaisse au sommet; l'autre, au contraire, fort mince et réciproque-

ment. C'est là la seule supposition que nous nous permettions, et l'on voit combien elle est fondée raisonnablement sur l'analogie. Lors de l'enfouissement, la Sphérulite a été remplie de la matière de la couche terreuse qui l'enveloppe; cette matière s'est solidifiée, et a pris ainsi l'empreinte de la cavité qu'occupoit l'animal. Si elle étoit très-atténuée, comme la craie, par exemple, elle a même pu s'introduire et se durcir dans les interstices des dents cardinales, et en conserver la forme; or, cette cavité qu'occupoit l'animal, ainsi que la charnière, étoit entièrement composée de la matière de la couche interne de la coquille; cette couche interne, par une cause qu'il ne nous est pas permis de connoître, a complétement ou presque complétement disparu après la solidification du moule intérieur; la couche corticale de la coquille, au contraire, s'est conservée, a résisté par sa nature à la cause dissolvante qui a détruit la couche interne. Qu'est-il résulté de cette opération? qu'un moule solide, qui a conservé la forme de la cavité occupée par l'animal, se trouve isolé dans une cavité actuelle qui n'a plus avec lui que des rapports fort éloignés. On ne peut se faire une idée de ce qu'étoit la cavité occupée par l'animal, qu'en remplaçant par un moyen artificiel la couche qui a été dissoute, et le moyen le plus simple c'est de prendre l'empreinte complète et séparément des deux valves du Birostre; c'est ce que nous avons fait sur un Birostre complet d'une grande Sphérulite de l'île de Ré. L'intérieur des valves ainsi régénérées nous ont offert chacune deux impressions musculaires fort grandes et latérales, et postérieurement une charnière des plus puissantes, ainsi que l'empreinte d'un ligament dont la force devoit être en rapport avec l'épaisseur et l'étendue des valves. Nous décrirons toutes ces parties à l'article SPHÉRULITE, auquel nous renvoyons. Depuis que nous avons fait toutes ces observations sur les Rudistes, les difficultés dont ils étoient environnés s'expliquent avec une extrême facilité, parce que les moyens de les faire sont très-simples. Nous croyons avoir atteint la vérité, et il nous semble que cette simplicité même et cette facilité dans l'explication des faits pourroient en être la preuve.

Les observations qui précèdent justifient, ce nous semble, l'opinion que nous avons émise de supprimer la famille des Rudistes telle que Lamarck l'avoit conçue, et même telle qu'elle a été réformée par MM. de Ferussac et de Blainville. Des trois genres qui lui restoient, celui des Calcéoles a évidemment de très-grands rapports avec les Cranies, ce qui nous a déterminé à le comprendre au nombre des Brachiopodes, tandis que les deux genres Hippurite et Sphérulite doivent être transportés parmi les Acéphalés dimyaires, où ils doivent former une petite famille.

Depuis que nos observations ont été faites sur la famille des Rudistes, M. Rang a publié son *Manuel de Conchyliologie* et M. Cuvier la seconde édition du *Règne animal*. Dans l'ouvrage que nous venons de citer, M. Rang fait des Rudistes le second ordre des Acéphalés testacés; il le place immédiatement après les Brachiopodes, et il est suivi du grand ordre des Lamellibranches. Dans les réflexions que M. Rang fait au sujet de notre manière de voir sur les Rudistes, il est entraîné à admettre les faits tels que nous les avons vus; mais il présente quelques doutes sur la nature de ces coquilles et du ligament qui lie leurs valves dans leurs rapports. C'est ainsi qu'il ne put reconnoître qu'une partie de ce que M. Desmoulins nomme improprement appareil accessoire représentoit la charnière plus ou moins complétement conservée dans ses formes; tandis que l'autre, ordinairement découpée et d'une forme toute particulière, n'étoit autre chose que l'empreinte faite dans la cavité du ligament. Quoique M. Rang eût reconnu sur le Birostre deux impressions musculaires non équivoques, ne tirant point de justes inductions de ce fait remarquable, il laisse les Rudistes loin de tous les genres qui, comme eux, ont aussi deux impressions musculaires. M. Cuvier, dans la seconde édition du *Règne animal*, a introduit en tête des Mollusques acéphalés un genre Acarde qui représente assez exactement la famille des Rudistes de M. Desmoulins; ses Acardes, qui sont comprises dans la famille des Ostracés, renferment cinq sous-genres, dans l'ordre suivant : Radiolite, Sphérulite, Calcéole, Hippurite et Batolite. Nous avons vu que les Radiolites et les Sphérulites dépendoient du même genre, et qu'il en étoit de même des Hippurites et des Batolites; nous avons vu également où les Calcéoles devoient être placées, de sorte qu'après ces rectifications, il nous semble impossible d'admettre les Acardes de M. Cuvier, et surtout de les laisser en rapport avec les Huîtres.

Si, à la suite de nos premières observations, nous avons dit que les Rudistes avoient de l'analogie avec les Cames, et devoient être rapprochés de ce genre, nous nous fondions uniquement sur la présence des deux impressions musculaires, d'une charnière articulée, ainsi que sur l'adhérence et l'irrégularité des coquilles des Rudistes. Ayant depuis continué nos observations, et soupçonnant, d'après la forme de la cavité destinée à recevoir les lobes du manteau, ainsi que d'après la position très-interne des impressions musculaires, que l'animal avoit les lobes du manteau désunis dans toute leur étendue, comme cela a lieu dans les Huîtres, et non percés de trois ouvertures, comme dans les Cames, nous avons pensé qu'il étoit nécessaire de les rapprocher des Ethéries, dont les animaux paroissent être dans le même cas, [illegible] la manière de voir de M. Cuvier. C'est pour cette raison que dans les Dimyaires nous avons [illegible] dans le second ordre, qui comprend tous les animaux à manteaux

ouverts, deux sous-ordres, dont le premier est destiné aux coquilles régulières et le second aux coquilles irrégulières. Ce sont les coquilles irrégulières qui constituent deux familles : l'une pour les Ethéries et l'autre pour les Rudistes, que nous réduisons à trois genres, qui sont Sphérulite, Hippurite et Caprine. Ce dernier genre, qui est incomplétement connu, pourroit, d'après les longues et laborieuses recherches de M. Rouland, n'être autre chose que des Hippurites à valves plus ou moins contournées en spirale. Nous aurons occasion de reparler de ce genre à l'article SPHÉRULITE, auquel nous renvoyons, ainsi qu'à HIPPURITE.

RUDOLPHE.

Le genre *Monoceros* étoit établi depuis assez long-temps, lorsque M. Schumacher a proposé celui-ci pour les mêmes coquilles. Il n'a point été adopté. *Voyez* LICORNE.

RUPELLAIRE.

Ce genre étant le même que celui nommé Pétricole, a disparu de la méthode. *Voy.* PÉTRICOLE.

RUPICOLE.

Genre proposé par M. Fleuriau de Bellevue sur des caractères peu constans de la charnière de quelques coquilles lithophages qui rentrent fort bien dans le genre Pétricole de Lamarck. *Voyez* ce mot.

SABLON.

Nom que l'on donne à La Rochelle, d'après Dargenville, à une coquille qui est probablement une variété du *Turbo littoreus*. Voyez Turbo et Littorine.

SABOT.

Adanson (*Voy. au Sénég.*) a formé ce genre d'une manière fort naturelle sur des coquilles et leurs animaux, qui présentent des caractères particuliers. Depuis, ce genre modifié a été adopté par tous les zoologistes, et Lamarck lui a laissé le nom de Turbo, auquel nous renvoyons.

Les conchyliologues du dernier siècle donnoient le nom de Sabot à plusieurs coquilles, soit du genre Turbo ou de celui des Trochus, auquel ils ajoutoient une dénomination spécifique. Cette manière de désigner les coquilles est aujourd'hui abandonnée. En indiquant les principales espèces de Turbos, nous donnerons leurs noms vulgaires. *Voyez* Turbo.

SABRE. *Ensis.*

Genre proposé par M. Schumacher pour séparer des Solens de Linné ou de Lamarck le *Solen ensis*, sur ce caractère sans importance de sa courbure. Ce qui est curieux, c'est que l'auteur place ce genre entre les Cardites et les Bucardes, c'est-à-dire très-loin de ses rapports avec les Solens. *Voyez* Solen.

SABRE HONGROIS.

Les conchyliologues du dernier siècle donnoient ce nom à une espèce assez commune de Solen, *Solen ensis*, et quelquefois aussi au *Solen cultellus*. Voyez Solen.

SABURON.

Ce nom a été donné par Adanson (*Voyag. au Sénég. pl. 7. fig. 8*) à une espèce fort intéressante du genre Casque. Bruguière, ainsi que Lamarck, ont conservé à cette coquille le nom d'Adanson. *Voyez* Casque.

SACCOPHORA.

Tel est le nom que M. Gray, dans sa *Classification naturelle des Mollusques*, propose de donner à une classe d'animaux que Lamarck nomme Tuniciers, et M. Cuvier Acéphalés nus. Nous ne croyons pas que ce changement soit adopté, non plus que les trois divisions qu'il établit dans cette classe sous les noms d'*Holobranchia*, *Tonobranchia* et *Phyllobranchia*. Voy. ces mots, ainsi qu'Acéphalés nus et Tuniciers.

SACCUS.

Quelques Turbos et des Paludines composent les élémens de ce genre, proposé par Klein (*Ostr. method. pag.* 42), mais non adopté.

SADOT.

Nom donné par Adanson (*Voyag. au Sénég. pl. 7. fig.* 4) à une coquille du genre Pourpre, *Purpurea lapillus*. Voyez Pourpre.

SAGITELLE. *Sagitella.*

Genre encore incertain, que M. de Blainville a mentionné dans son *Traité de Malacologie*, et sur lequel il a donné de nouveaux renseignemens dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*. C'est à M. Le Sueur que l'on en doit la découverte dans les mers de l'Amérique; il l'a observé autant que sa petitesse et sa transparence le lui ont permis. Cette transparence est telle qu'il seroit impossible de faire la moindre observation. M. Le Sueur a été obligé de mettre un morceau de serge bleu dans le vase où il les avoit recueillies pour les examiner. Malgré cette attention, il n'a pu découvrir ni la place des organes de la respiration, ni celle de ceux de la génération. Cependant, d'après les rapports des autres organes, M. de Blainville pense que ceux-ci doivent être placés comme dans les Firoles. Alors, il ne voit plus la nécessité d'un genre qui a tant d'analogie avec ces dernières. Il a été conduit par ces motifs à en faire une petite section de ce genre, dans son *Traité de Malacologie*. Il nous semble que, dans l'état actuel des observations sur ce genre, on ne pouvoit mieux le placer, en attendant des éclaircissemens nécessaires.

SAKEM.

Tel est le nom qu'Adanson (*Voy. au Sénégal*, *pl. 7. fig.* 1) donne à une coquille du genre Pourpre, *Purpura hemastoma* des auteurs. *Voy.* Pourpre.

SALAR.

Un Cône très-connu, le *Conus tulipa*, a été décrit sous ce nom par Adanson, dans son

Voyage

Voyage au Sénégal (*pl.* 6. *fig.* 8.) *Voy.* Cône, dans le premier volume de ce Dictionnaire, *n°.* 21.

SALPA.

Ce nom latin a été donné au genre que l'on nomme Biphore en français. Il auroit été plus convenable que ce genre fût traité à ce mot. Les Biphores sont connus depuis long-temps. Il est à présumer que les voyageurs avoient remarqué les longs rubans de feu qui se dessinent en ondoyant dans la mer pendant la nuit, et qui sont dus à la phosphorescence de ces animaux. Avant que les naturalistes les eussent soumis à leur observation, quoique fort remarquables sous plus d'un rapport, ils ne furent pourtant mentionnés d'une manière non équivoque que très-tard : la première fois, dans l'*Histoire naturelle de la Jamaïque*, par Brown; il proposa pour eux son genre *Thalia* que Linné, on ne sait pourquoi, n'adopta pas; mais dans sa dixième édition du *Systema naturæ*, il rassembla dans un seul les genres *Thalia* et *Arethusa* de Brown, sous la dénomination d'*Holoturie ;* ce qui mettoit la confusion à la place de la clarté que Brown avoit voulu jeter dans leur distinction. Dans la douzième édition, la confusion s'augmenta encore par l'addition, dans ce genre Holoturie, des animaux que Rondelet nommoit ainsi (*voy.* Holoturie); de sorte qu'il présentoit l'assemblage vraiment bizarre d'animaux fort différens. Pallas eut donc raison de le critiquer dans ses *Mélanges de Zoologie* et dans son *Spicilegia ;* lorsqu'il voulut débrouiller ce chaos, il proposa de partager les Actinies en deux sortes, celles qui sont fixes et celles qui sont libres. Ces dernières n'étoient autres que les Holoturies; mais comme ce nom se trouvoit sans application, il proposa de le donner aux animaux du genre que Brown avoit nommé *Thalia*, c'est-à-dire aux Biphores.

Forskal, auquel on doit de fort bons travaux sur plusieurs genres de Mollusques, observa un assez grand nombre de Biphores, et proposa un nouvel arrangement pour les animaux compris par Linné dans son genre Holoturie. D'abord, au lieu de laisser ce nom aux Biphores, comme Pallas, il rassembla dans ce genre les Velelles et les Porpites; il fit des véritables Holoturies un genre qu'il nomma Fistulaire, qui correspond aux Actinies libres de Pallas, et enfin créa le genre *Priapus* pour les Actinies fixes du même auteur. Le nom d'Holoturie n'eut donc plus pour lui la même application, et il donna le premier le nom de *Salpa* aux animaux que Pallas y comprenoit, c'est-à-dire aux Thalies de Brown. Malgré l'étude particulière qu'il avoit faite des Salpas, Forskal néanmoins confondit avec elles des Ascidies; ce qui fut probablement l'origine du rapprochement que l'on fit des Biphores et de ces animaux. Dans la treizième édition du *Systema naturæ*, Gmelin fit, à l'occasion du genre qui nous occupe, un double emploi, qui n'est pas le seul qu'on pourroit lui reprocher; il adopta tout à la fois et le genre Salpa de Forskal, en confondant toujours les animaux Thalies de Brown avec les Holoturies, et le genre Dagysa, qui, tout récemment, avoit été créé par Banks et Solander pour un animal du genre Salpa.

Bruguière, sur le prétexte que le nom donné par Forskal avoit appartenu autrefois à un poisson, le changea pour celui de Biphore. Tout en donnant, dans ce Dictionnaire, des caractères mieux circonscrits à son genre, qui lui permirent d'en écarter deux espèces d'Ascidies, qui y étoient confondues, comme nous l'avons vu, Bruguière ne laissa pas que de faire une faute semblable à celle de Gmelin, en admettant en même temps dans les planches de l'ouvrage que nous venons de citer et les Biphores et les Thalies de Brown; il confondit même les Physales avec ce dernier genre.

On ne sait pas quels rapports Bruguière auroit donnés aux Thalies, puisque ce genre n'est mentionné que dans les planches. Quant aux Biphores, il les place dans les vers mollusques dépourvus de tentacules. Nous avons dit, à l'article Mollusques, tout ce que cet arrangement avoit de défectueux. Les animaux dont il est question étoient généralement peu connus; leurs liaisons avec d'autres analogues étoient difficiles à établir. Il n'y a donc rien de bien étonnant que M. Cuvier, dans son *Tableau élémentaire d'Histoire naturelle*, en imitant Bruguière, quant au double emploi, ait placé d'une manière peu convenable le genre Thalie parmi les Mollusques gastéropodes et les Biphores, dans une classe toute différente, avec les Ascidies, dans les Acéphalés nus, sans coquille. Du moins, M. Cuvier avoit conservé ces deux genres dans les Mollusques. Lamark ne fit pas de même, dans son *Système des Animaux sans vertèbres* (1801) : on trouve bien les Biphores dans la classe des Acéphalés nus; mais il faut chercher les Thalies parmi les Radiaires mollasses.

M. Bosc, peu de temps après, démontra d'une manière évidente le double emploi de Gmelin, Bruguière, &c., &c., et donna quelques nouveaux détails sur les Biphores qu'il avoit vus pendant son voyage en Amérique. De nouveaux renseignemens avec de nouveaux matériaux furent rapportés par Péron de son voyage aux Terres-Australes. Des animaux conservés dans la liqueur, déposés par ce voyageur au Jardin du Roi, furent anatomisés par M. Cuvier, qui publia, à leur sujet, un excellent mémoire dans les *Annales du Muséum*. Il confirma l'opinion de M. Bosc, et il ajouta une anatomie qui mit hors de doute, pour le plus grand nombre des zoologistes, que les Biphores, par leur organisation, se rapprochent plus des Acéphalés que de tout autre type d'animaux.

M. Risso adopta cette opinion, et sut profiter du beau travail de M. Cuvier, lorsqu'il traita ce genre dans le *Buffon de Sonnini*. M. Lamarck, lui-même, comme le prouvent les tableaux de sa *Philosophie zoologique*, la partagea d'abord, pour l'abandonner, seulement dans son dernier ouvrage, après l'avoir reproduite une seconde fois dans l'*Extrait du Cours*. Ce respectable savant, après avoir admis les Biphores dans la section des Acéphalés nus de ses précédentes méthodes, abandonna tout-à-fait cette opinion dans son dernier ouvrage, et fit, avec les Ascidies et les Salpiens, une nouvelle classe, les TUNICIERS (*voyez* ce mot), qu'il considéra comme formant un type d'organisation intermédiaire entre les Radiaires et les Vers. A l'exception de M. Lamouroux, dans l'Encyclopédie, et de M. Latreille, dans ses *Familles naturelles du Règne animal*, nous ne connoissons aucuns zoologistes qui aient adopté la manière de voir de Lamarck. Cependant, avant les trois ouvrages que nous venons de mentionner, avoit paru un travail très-important sur les Ascidies, par M. Savigny. Là se trouve confirmée, d'une manière évidente, la justesse des rapports assignés aux Biphores par M. Cuvier, et, d'après cela, nous cherchons en vain à nous rendre compte des motifs qui ont déterminé Lamarck à proposer ce nouvel arrangement. Le travail de M. Savigny a été reproduit, quant à la classification, dans les *Tableaux systématiques* de M. de Ferussac. Le genre Biphore avec ses deux sous-genres, constitue à lui seul la dernière famille de la classe des Ascidies, les THALIDES. (*Voyez* ce mot.) Enfin, M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, établit dans les Ascidies deux familles : la seconde, celle des SALPIENS (*voyez* ce mot), partagée en deux sections, contient dans la première le genre Biphore, et dans la seconde le genre Pyrosome, qui se trouve, de cette manière, plus en rapport avec le premier que dans les méthodes précédentes.

Plusieurs travaux, quoique moins généraux que les précédens, ne laissent pas que d'avoir un grand intérêt, par le grand nombre d'observations qui y sont répandues. Ce sera donc avec fruit qu'on consultera le mémoire de M. Home; une dissertation de M. Chamisso qui est fort importante; le chapitre qui traite de ce genre, par MM. Quoy et Gaymard, dans le *Voyage autour du Monde*, par la corvette *l'Uranie*; et enfin, des renseignemens anatomiques donnés par Van Hasselt et par Kuhl.

C'est à l'aide de ces matériaux, auxquels il faut joindre l'art. SALPA du *Dictionnaire des Sciences naturelles*, de M. de Blainville, que l'on pourra se faire une idée, si ce n'est complète, du moins assez satisfaisante de l'anatomie des Biphores, et des rapports qu'ils ont avec d'autres animaux analogues.

Les Biphores sont des animaux cylindroïdes, transparens, gélatineux, plus ou moins alongés, tronqués ordinairement aux deux extrémités, composés d'une enveloppe extérieure subcartilagineuse ou membraneuse, que l'on nomme le manteau, et d'une autre partie ou corps qui paroît pouvoir s'en détacher facilement, comme l'observe Chamisso; de sorte que cette partie extérieure, d'après ce que dit ce savant, seroit plutôt un corps excrété que la véritable peau : celle-ci formeroit alors l'enveloppe mince du corps proprement dit. Elle est munie de bandes transverses, plus épaisses. Quelques personnes croient que ce sont des bandes musculaires; d'autres, et MM. Quoy et Gaymard entr'autres, affirment que ce sont des réseaux vasculaires. Les deux voyageurs que nous citons, ayant vu sur le vivant, sont assez croyables. D'après des animaux conservés dans la liqueur, M. de Blainville avoue qu'il est impossible de se décider. Cette membrane, quoique moins épaisse que le corps extérieur, s'en distingue cependant assez bien, et s'en détache facilement.

Les Biphores ont reçu leur nom des deux ouvertures dont ils sont percés. Ces ouvertures terminent antérieurement et postérieurement un canal ouvert dans toute la longueur du corps de l'animal; elles appartiennent à la face ventrale : la première, l'antérieure, est la plus grande; elle est ordinairement ovalaire ou semi-lunaire, et pourvue d'une lèvre, sorte d'opercule charnu, garni de muscles qui lui sont propres. C'est par cette ouverture que s'introduit l'eau, tant pour la respiration que pour la nutrition; le liquide repasse par l'ouverture postérieure, dépourvue le plus souvent de la lèvre operculaire, et se terminant quelquefois par un tube peu prolongé. Cette longue cavité viscérale offre à l'intérieur l'organe branchial et les ouvertures bucale et de l'anus; elles sont situées assez près l'une de l'autre : la première est une fente étroite, arrondie, garnie d'un petit bourrelet labial qui, d'après M. de Blainville, seroit festonné et même lobé; et le même zoologiste pense que la partie que M. Savigny décrit comme une seconde branchie, pourroit bien n'être autre chose que les appendices labiales, comme celles des Lamellibranches. Comme dans celles-ci, au reste, la bouche conduit, presque sans œsophage, à l'estomac, qui est volumineux, et enveloppé de toutes parts par une glande irrégulièrement lobée, qui est le foie. L'intestin qui naît de cet estomac est court; il fait plusieurs circonvolutions dans le foie et se porte en arrière, pour s'ouvrir dans la cavité viscérale, tout près de son ouverture postérieure. Cette réunion d'organes qui, à cause du foie qui les enveloppe, a une couleur particulière, auxquels il faut joindre le cœur et l'appareil générateur, a été désignée par Forskal sous le nom de *nucleus*, qui a été généralement adopté. Quoiqu'il n'ait pas une posi-

tion absolument constante dans toutes les espèces, cependant il est toujours placé postérieurement, et son volume est très-variable, selon les espèces. Ainsi, les ouvertures de la bouche et de l'anus, qui sont dépendantes de la position du nucléus, sont également très-postérieures dans les Biphores.

L'organe de la respiration est fort simple, composé d'un seul feuillet branchial, qui s'étend de l'ouverture antérieure de l'animal jusqu'à la bouche; elle a la forme d'un triangle scalène, dont la base est vers le nucléus; elle est placée perpendiculairement dans la ligne médiane. Dans plusieurs espèces, on distingue sur elles des stries perpendiculaires coupées par d'autres obliques. Cette branchie est soutenue par un canal médian, une sorte de bronche, comme dit M. de Blainville, qui porte sans doute les vaisseaux à la branchie. M. Savigny dit que ce canal contient une seconde branchie que M. de Blainville n'a pu découvrir; les autres auteurs n'en parlent pas.

La circulation se fait d'une manière très-singulière et dont on n'a point encore d'exemple parmi les animaux; si l'on en croit ce que disent MM. Quoy et Gaymard, le cœur, placé à la partie supérieure du nucléus, n'embrasse pas l'intestin, comme dans les Lamellibranches; il est fusiforme et paroît dépourvu de péricarde; antérieurement, il donne naissance à un tronc unique fort gros, médian et dorsal, qui est l'aorte, mais il est triangulaire; et ce qui a droit d'étonner davantage, puisqu'on ne retrouve nulle part rien d'analogue, c'est que ce vaisseau est composé de deux parties semblables accolées, qui se désunissent au moindre choc : dans ce cas le sang s'épanche, et la vie doit cesser. Ce fait a besoin d'être affirmé par les deux observateurs que nous venons de citer pour être cru. Cette singulière aorte, à mesure qu'elle s'avance, fournit des vaisseaux pairs qui paroissent symétriques et qui se distribuent au manteau; elle se termine antérieurement par trois branches principales, deux latérales qui se contournent autour de l'ouverture antérieure pour se rejoindre ensuite dans le canal branchial, et la troisième, moyenne, s'infléchit à l'intérieur du canal médian, sur la ligne où sont placées les ouvertures bucale et de l'anus et donne des rameaux au manteau. Tous ces vaisseaux se réunissent de tous les points du corps en une seule veine pulmonaire qui porte le sang au cœur; de sorte que, d'après les observations de MM. Quoy et Gaymard, il n'y auroit, à chaque impulsion, qu'une partie de ce fluide qui auroit été soumise à l'influence de l'organe respiratoire, et qui, se mélangeant avec l'autre, rentre dans le cœur. Mais un fait très-extraordinaire, relatif à la circulation des Biphores, est le suivant : le cœur se contracte en spirale et chasse par ce moyen tout le sang qu'il contient; après l'avoir poussé pendant quelque temps dans l'aorte antérieure, il se contracte tout-à-coup dans un sens opposé et le fait entrer dans la veine pulmonaire, et il circule dans tout le corps en suivant une direction inverse à la première et dans les mêmes vaisseaux. Voilà certainement la plus singulière circulation qui existe parmi les animaux. Aussi, quelque garantie d'exactitude que nous présentent les observateurs auxquels nous empruntons ces détails, nous pensons qu'ils ont besoin d'être confirmés pour qu'on les croie sans réserve.

Les organes de la génération sont à peine connus; cependant on distingue quelquefois, autour du nucléus, un organe granuleux, qui est bien probablement un ovaire : c'est la seule partie que l'on ait pu discerner. Il est donc bien croyable que les Biphores sont hermaphrodites, et que chaque individu se suffit à lui-même, comme dans les Lamellibranches. Les Biphores ont la faculté de s'attacher les uns aux autres dans un ordre régulier; ils peuvent être séparés sans que la vie cesse : cependant cette chaîne d'individus une fois rompue ne peut plus se réunir. Il y a des individus qui, dès leur naissance, vivent isolés, et, quoique provenant d'une espèce bien caractérisée, cet isolement les modifie d'une telle manière, qu'il est fort difficile de les rapporter à leur véritable type spécifique, à moins que l'on n'ait observé au moins deux générations : à cet égard, il paroît qu'il n'existe pas moins d'anomalie que dans les autres fonctions. M. Chamisso a observé, en effet, que les Biphores agrégés donnent naissance à des individus qui ne le sont jamais, ou vivant isolément; tandis que ceux-ci ne produisent que des Biphores réunis, qui, à leur tour, donnent de nouveau des individus solitaires. Qu'ils soient agrégés ou isolés, les Biphores ne vivent que dans la haute mer et toujours complétement immergés à une profondeur variable : les mers équatoriales en contiennent bien plus que les autres. On en trouve aussi dans la Méditerranée, mais il n'est pas certain qu'ils dépassent cette limite vers le nord. Ces animaux ont une progression lente qui leur est propre; elle est due au passage de l'eau dans le canal médian. Le liquide actuellement contenu est chassé par l'ouverture postérieure, à l'aide d'une contraction du manteau; elle ne peut prendre une autre direction : la valvule de l'ouverture antérieure s'y opposant, la force avec laquelle le liquide est poussé au-dehors détermine le fluide ambiant à devenir un obstacle, et l'animal s'avance par la même raison que l'oiseau s'élève et que le poisson nage. La sortie de l'eau agissant ici comme une nageoire, par un mouvement de relâchement du manteau, le canal se remplit de nouveau par l'ouverture antérieure, et une nouvelle contraction détermine un nouveau mouvement en avant de l'animal.

On est convenu, par une comparaison assez juste, de nommer les contractions alternatives

systole et *diastole*. On ne connoît rien sur le système nerveaux de ces animaux ; il est à présumer que leur transparence, qui s'étend à la plupart de leurs organes, est la cause qui l'a fait échapper jusqu'ici à la recherche des observateurs.

Voici les caractères que M. de Blainville donne à ce genre :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps oblong, cylindracé, tronqué aux deux extrémités, quelquefois à une seule, et d'autres fois plus ou moins prolongé à l'une, ou à toutes deux, par une pointe conique rarement caudiforme. Les ouvertures terminales ou non, l'une toujours plus grande, transverse, avec une sorte de lèvre mobile, operculaire, et l'autre plus ou moins tubiforme, quelquefois fort petite, béante. L'enveloppe extérieure molle ou subcartilagineuse, toujours hyaline, pourvue d'espèces de tubercules creux, faisant l'office de ventouses en nombre et en disposition variable, au moyen desquels les individus adhèrent entre eux d'une manière déterminée pour chaque espèce.

Si le mode d'adhésion étoit suffisamment connu, ce seroit le meilleur moyen de déterminer rigoureusement les espèces, mais l'observation manque pour un certain nombre ; de sorte qu'il est presque impossible de ne pas faire de doubles emplois. Une autre cause, bien faite pour augmenter l'embarras, est la différence qui existe entre les individus libres et agrégés d'une même espèce. M. Chamisso, à cause de cela, s'est vu dans l'obligation de faire une double description pour chaque espèce : exemple qui sera suivi, puisqu'il est le seul qui puisse lever tous les doutes.

On ne connut d'abord que peu d'espèces dans ce genre; mais les derniers travaux de M. Chamisso, et surtout de MM. Quoy et Gaymard, en augmentent considérablement le nombre, qui est maintenant de plus de trente. Il s'augmentera probablement encore beacoup.

Dans son *Traité de Malacologie*, M. de Blainville a porté à huit le nombre des divisions qu'il propose parmi les espèces de Biphores : dans l'une d'elles se trouve le genre Monophore de MM. Quoy et Gaymard, sur lequel il existe encore des doutes. (*Voyez* MONOPHORE.) Dans son article SALPA du *Dictionnaires des Sciences naturelles*, il les réduit à cinq ; peut-être deux seroient-elles suffisantes, l'une pour les espèces sans appendices, la seconde pour celles qui en sont pourvues.

SALPIENS.

Tel est le nom que M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, a donné à une famille de ses Hétérobranches (*voyez ce mot*) ; elle rassemble les genres Pyrosome et Biphore (*voyez ces mots*), qui, dans l'ouvrage de Savigny, constituoient chacun une famille, les Lucies pour le premier, les Thalides pour le second. Nous croyons que ce n'est pas sans motif que M. de Blainville a opéré cette réunion, qui semble autorisée par des rapports vraiment naturels.

SAMIER.

Gmelin, dans la troisième édition de Linné, est le seul qui ait fait mention de cette coquille, décrite par Adanson (*Voy. au Sén. pl.* 8. *fig.* 14). Il lui a donné le nom de *Murex trigonus ;* la disposition de ses varices la feroit placer aujourd'hui dans le genre Triton de Lamarck. *Voyez* ce mot.

SANDALE.

Nom vulgaire que l'on donne aux coquilles du genre Crépidule et quelquefois à la Calcéole. *Voyez* ces mots.

SANDALE.

Nom que M. Schumacher a donné au genre Crépidule de Lamarck. Il doit être abandonné puisqu'il fait double emploi. *Voyez* CRÉPIDULE.

SANGUINOLAIRE. *Sanguinolaria.*

Lister et quelques autres conchyliologues anciens connurent des coquilles de ce genre ; ils les plaçaient avec les coquilles qu'ils nommoient Cames ou Tellines. Linné les confondit avec les Solens et avec les Vénus, ce que firent également la plupart des auteurs qui le suivirent : cependant Bruguière, ce réformateur éclairé, sentit qu'il étoit nécessaire de former un genre pour ces coquillages. C'est ce qu'il fit dans les planches de l'Encyclopédie, et il lui donna le nom de Capse. Lamarck adopta ce genre dans son *Système des Animaux sans vertèbres* (1801), et indiqua comme type, à l'exemple de Bruguière, la *Venus deflorata* de Linné, et, de plus, il forma le genre Sanguinolaire avec le *Solen sanguinolentus* du même auteur. Plus tard, lorsque Lamarck s'aperçut que son genre sanguinolaire étoit le même que le genre Capse de Bruguière, au lieu de les réunir sous le nom le plus ancien, comme cela se devoit, il les rassembla sous celui qu'il avoit fait ; alors il donna le nom de Capse à une coquille que Bruguière regardoit comme une Donace, d'où sont venus les doubles emplois et les équivoques qui ont eu lieu à l'égard de ces genres. Ainsi, en résumant, Bruguière créa le genre Capse, Lamarck l'admet et fait un nouveau genre Sanguinolaire, auquel il réunit plus tard les Capses, et donne ensuite le nom de Capse à un autre genre que lui-même avoit déjà nommé Donacie. M. Cuvier (*Règne animal*) ne s'est point aperçu de l'erreur et ne l'a point relevée. Il donne, comme

l'a d'abord fait Lamarck, la *Venus deflorata* comme exemple de l'un, et le *Solen sanguinolentus* comme exemple de l'autre. M. de Ferussac, dans ses *Tableaux systématiques*, a rectifié le synonymie générique à cet égard en rendant à Bruguière son genre Capse, et en rétablissant le genre Donacile pour la Capse de Lamarck.

M. Latreille (*Fam. nat. du Règne anim. pag.* 219) a compris le genre qui nous occupe dans sa famille des Tellinides, qui ne diffère pas notablement de celle des Nymphacées de Lamarck. (*Voyez* ces mots.) M. de Blainville les éloigne davantage des Vénus et des Tellines pour les porter près des Solens dans la seconde section de la famille des Pyloridées. (*Voyez* aussi ce mot.) Nous nous expliquons facilement cette divergence d'opinions entre la plupart des conchyliologues; elle a dépendu de l'espèce qu'ils ont prise pour type. Ceux qui ont eu la *Sanguinolaria rugosa* ont laissé le genre près des Tellines; ceux qui ont observé les *Sanguinolaria occidens* et *rosea* l'ont transporté dans le voisinage des Solens : ce qui tient à ce que ces espèces appartiennent bien certainement à des genres différens. Les *Sanguinolaria occidens* et *rosea* ont trop d'analogie avec les Solétellines de M. de Blainville pour qu'on puisse les séparer, tandis que les autres espèces de Sanguinolaire doivent rester dans ce genre dans le voisinage des Tellines. Cette distinction une fois bien établie, il nous semble que les erreurs deviennent bien difficiles. Ainsi réformé, ce genre doit être caractéré de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille transverse, subelliptique, un peu bâillante aux extrémités; bord cardinal assez épais, courbé; deux dents cardinales à chaque valve; nymphe saillante portant un ligament très-saillant et fort solide.

Lamarck n'avoit compté que quatre espèces dans le genre Sanguinolaire; si l'on reporte à leur véritable place les deux premières, il n'en restera plus que deux pour celui-ci : ces deux premières espèces doivent faire partie, comme nous venons de le dire, du genre Solételline de M. de Blainville; mais si l'on examine ce genre lui-même, on reconnoît bientôt qu'il est fondé sur des caractères insuffisans, et que les espèces qui s'y rapportent peuvent entrer toutes dans le genre Psammobie de Lamarck. Nous avons dit, en traitant de ce genre, de quelle manière nous entendions sa composition, et il ne sera pas inutile, pour bien comprendre le genre qui nous occupe, de consulter l'article PSAMMOBIE.

1. SANGUINOLAIRE ridée. *Sanguinolaria rugosa.*

S. Testâ ovatâ, ventricosâ, longitudinaliter rugosâ, posteriùs violaceâ; nymphis violaceo nigris; ano nullo.

Venus deflorata. GMEL. *pag.* 3274.

LISTER, *Conch. tab.* 425. *fig.* 273.

CHEMN. *Conch. tom.* 6. *tab.* 9. *fig.* 79 — 82.

Var. b.) *Testâ extùs roseâ, non radiatâ.*

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 511. *n°.* 4.

Coquille très-variable dans ses accidens extérieurs, et qui peut donner une très-bonne idée des modifications que peut éprouver une même espèce en passant d'une localité dans une autre. Cette coquille est ovale-oblongue, transverse, sub-quilatérale, bombée, à crochets courts, mais renflés; toute la surface extérieure est couverte d'un grand nombre de petites côtes longitudinales et rayonnantes, très-fines sur les crochets : elles vont en s'augmentant vers les bords, qui, dans certains individus, en deviennent légèrement onduleux. Sur tout le côté postérieur, ces côtes sont beaucoup plus saillantes et plus grosses; elles sont toujours rugueuses ou subécailleuses. Le nombre de ces côtes est variable, selon les individus; ceux qui proviennent de l'Océan indien les ont en général fines et nombreuses, tandis que celles qui proviennent de l'Océan austral les ont toujours fort grosses, larges, peu nombreuses et souvent divisées dans leur longueur par quelques stries. Entre ces deux extrêmes, on trouve un grand nombre de variétés intermédiaires dont quelques-unes, les plus remarquables, proviennent soit de la mer Rouge et de l'Océan asiatique, soit de la Nouvelle-Hollande. Malgré ces modifications extérieures, la charnière reste constamment la même; elle se compose, sur l'une et l'autre valve, de deux dents inégales, dont la plus grande, relevée en crochet, est toujours bifide au sommet. Cette charnière, dans tous les individus que nous avons examinés, est d'un violet plus ou moins foncé. Le ligament est très-gros, très-bombé en dehors, il est adhérent sur des nymphes épaisses et fort saillantes en dehors. La coloration de cette coquille est assez variable; on peut distinguer sous ce rapport deux sortes de variétés : les unes d'un blanc-grisâtre, d'une teinte livide, et les autres d'un fond rose plus ou moins vif. Dans les unes comme dans les autres, on trouve des individus qui sont ornés de rayons violets plus ou moins multipliés qui descendent du sommet à la base; les autres ont seulement ou une tache violette sur le côté postérieur, ou sont simplement unicolores. A l'intérieur, la coquille est teinte dans le centre de jaune ou de rose plus ou moins foncé, et l'extrémité postérieure des valves est toujours ornée d'une grande tache d'un violet obscur plus ou moins foncé.

Cette coquille, commune dans les collections, a 50 millim. de long et 78 de large.

2. Sanguinolaire de Lamarck. *Sanguinolaria Lamarckii*. Nob.

S. testâ ovato-subtrigonâ, depressâ, inaequilaterâ, subinaequivalvi, irregulariter tenuissimè striatâ; cardine bidentato; umbonibus subnullis.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, pag.* 75. *pl.* 10. *fig.* 15. 16. 17. 18. 19.

Je ne crois pas que la coquille à laquelle M. Sowerby (*Mineral conchol. g. pl.* 159) a donné le nom de Sanguinolaire doive rester dans ce genre; elle présente plutôt les caractères des Psammobies, tant pour la forme générale que pour la charnière. Il n'en est point de même de celle-ci, à laquelle nous donnons le nom de Lamarck; elle est ovale, subtrigone, inéquilatérale, bâillante aux deux extrémités comme dans la Sanguinolaire rose. Les valves ne sont point parfaitement égales; les crochets sont petits, à peine saillans; le corselet est profond, il présente des nymphes enfoncées; toute la surface est couverte de stries irrégulières très-fines, qui paroissent être les vestiges des accroissemens. La charnière se compose sur la valve droite de deux petites dents, dont l'une est bifide, et sur la valve gauche de deux dents divergentes, entre lesquelles se voit un espace triangulaire occupé par les deux dents de l'autre valve. La coquille est généralement très-aplatie. Je ne possède qu'un seul individu de cette coquille très-rare, mais il est complet. Il est long de 20 millim. et large de 29.

SAPINETTE.

Sur les côtes de la Manche, on donne quelquefois ce nom aux Anatifes. *Voyez* ce mot.

SARACÉNAIRE.

Genre proposé par M. Defrance dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles* pour une petite coquille d'Italie qui a les plus grands rapports avec le genre Textulaire du même auteur. Nous pensons qu'il est convenable de les réunir. *Voyez* Textulaire.

SARCOPTÈRES.

Tel est le nom que Rafinesque donna à un genre que Meckel, depuis plusieurs années, avoit établi sous celui de Gastéroptère. L'antériorité de ce dernier a dû le faire préférer.

SARI.

Adanson (*Voy. au Sénég. pl.* 12. *fig.* 5) donne ce nom à une très-petite espèce de Turbo qui n'a point été reconnue jusqu'ici. M. de Blainville pense que c'est un jeune âge de quelque espèce commune au Sénégal.

SATAL.

Il est à présumer que la coquille qu'Adanson a désignée sous ce nom (*Voy. au Sénég. pl.* 14. *fig.* 7) appartient au genre Spondyle. Gmelin la confond avec le *Spondylus gœderopus*, mais elle doit en être séparée. Au reste, elle n'est point assez connue pour statuer à son égard.

SAXICAVE. *Saxicava.*

C'est à M. Fleuriau de Bellevue que l'on doit l'établissement de ce genre dans l'intéressant mémoire qu'il publia dans le *Journal de Physique* (an X) sur les Lithophages. Il en proposa en même temps plusieurs autres très-voisins, qu'en dernier lieu Lamarck réduisit à trois. Celui-ci est du nombre de ceux qu'il conserva; il le mentionna d'abord dans sa *Philosophie zoologique*, où il est compris, dans la famille des Solénacées, avec les Rupellaires et les Pétricoles. Bientôt après, dans l'*Extrait du Cours*, il divisa cette famille des Solénacées et proposa celle des Lithophages. (*Voyez* ce mot.) Le genre qui nous occupe s'y trouve le premier. Lamarck confondoit dans ses Saxicaves un petit genre que Poli avoit indiqué et que M. Cuvier sépara définitivement sous le nom de Byssomie. (*Voyez* ce mot.) Ce dernier auteur n'adopta pas cependant le genre Saxicave, quoiqu'il présente des caractères constans. Lamarck, dans son dernier ouvrage, conserva la famille des Lithophages et le genre Saxicave dans les mêmes rapports. D'après les indications de M. Cuvier, M. de Férussac rejeta cette famille, la démembra, en rapprocha une partie des Vénus, et les Saxicaves furent joints à la famille des Pholades. M. de Blainville eut une opinion, si ce n'est semblable, du moins conforme à celle-là; il place en effet les Saxicaves dans la famille des Pyloridées (*voyez* ce mot), à côté des Glycimères, des Rhomboïdes et des Byssomies (*voyez* ce mot), avec lesquels il a en effet de grands rapports.

Comme son nom l'indique, ce genre ne renferme que des coquilles qui ont la faculté de perforer les pierres pour y trouver un abri. C'est toujours près des côtes et dans les rochers calcaires, et souvent dans les galets roulés de cette substance, que l'on trouve le plus habituellement les coquilles de ce genre; elles sont presque toutes blanches, peu élégantes et souvent irrégulières. L'animal est enveloppé d'un manteau qui n'a antérieurement qu'une fort petite ouverture. Les deux bords sont soudés dans presque toute leur longueur. Postérieurement il se termine par les deux siphons réunis en une seule masse charnue et faisant constamment saillie hors de la coquille, comme dans les Pholades, par exemple. Le pied est très-petit, rudimentaire et probablement sans usage. La masse abdominale est peu considérable avec un ovaire plus ou moins déve-

loppé, selon la saison; elle contient les organes digestifs, qui ne diffèrent pas notablement de celui des Acéphalés en général. Il existe une paire de branchies de chaque côté du corps, et elles se prolongent postérieurement assez loin dans la cavité du siphon branchial.

Ce genre, dans lequel on ne connoît encore qu'un petit nombre d'espèces, peut être caractérisé de la manière suivante : animal perforant, claviforme, une très-petite ouverture paléale vis-à-vis un pied rudimentaire; siphons alongés, charnus, réunis; deux paires de petites branchies, libres postérieurement et engagées dans le siphon branchial. Coquille peu régulière, généralement transverse, très-inéquilatérale, bâillante aux deux extrémités, à crochets peu saillans; charnière n'ayant qu'une dent à chaque valve, quelquefois complétement avortée; deux impressions musculaires; impression paléale échancrée postérieurement.

Si le genre Byssomie se rapproche des Saxicaves, il en est une autre qui n'a pas moins d'analogie; nous voulons parler des Hyatelles, que Lamarck place cependant très-loin, à côté des Cypricardes. La manière dont ce genre Hyatelle a été conçu a déterminé la place qu'on lui a fait occuper dans les diverses méthodes. L'Hyatelle exotique a véritablement de fort grands rapports avec les Cypricardes, tandis qu'une autre coquille qui vit dans la Méditerranée et que l'on confond presque toujours avec l'Hyatelle exotique, est une véritable Saxicave, ou plutôt une Byssomie, et doit être en conséquence comprise dans l'un ou l'autre de ces genres.

La charnière des Saxicaves est variable, quelquefois elle est sans dents; elle consiste alors en un simple bourrelet, interrompu sous le crochet par un petit pli ou une petite cavité. Dans quelques espèces on aperçoit sur le bord cardinal une petite dent sur une valve et une petite cavité pour la recevoir sur l'autre; enfin, dans la plupart, il existe une petite dent plus ou moins oblique sur chaque valve.

On ne connoît pas encore un grand nombre d'espèces dans ce genre; quatre ou cinq vivantes et dix fossiles, dans les terrains tertiaires. Nous décrirons les principales.

1. Saxicave ridée. *Saxicava rugosa.*

S. testâ rudi, ovatâ, utraque extremitate obtusâ, transversè striatâ.

Mytilus rugosus. Lin. *Syst. nat. pag.* 1156.

Pennant, *Zool. brit. tom.* 4. *pl.* 63. *fig.* 72.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 5. *pag.* 501. *n°.* 1.

Sow. *Gener. of Schells, n°.* 25. *fig.* 2. 3. 4.

Cette coquille est ovale-oblongue, transverse, inéquilatérale, très-bâillante à ses extrémités, mais beaucoup plus du côté antérieur que du postérieur, ce qui donne à quelques individus beaucoup de ressemblance avec certaines Fistulanes. La coquille est épaisse, solide, subcylindracée, obtuse à ses deux extrémités; ses crochets sont courts, peu saillans. Toute la surface extérieure présente un grand nombre de stries transverses, irrégulières, assez serrées, souvent interrompues par des accroissemens irréguliers. Cette surface extérieure est d'un blanc-grisâtre, au-dessous d'un épiderme fort mince et d'un brun peu foncé; le ligament est long et étroit, peu saillant à l'extérieur; le bord cardinal, presque droit et simplement calleux, ne présente pour toute charnière qu'une légère inflexion produite par un petit pli, à l'intérieur. La coquille est toute blanche; les impressions musculaires sont petites, arrondies et réunies par une impression paléale, profondément échancrée. On trouve cette espèce, qui probablement est la même que la Saxicave gallicane de Lamarck, dans tout l'Océan du Nord, et jusque dans la Manche; elle est fort commune dans les pierres calcaires, qu'il faut briser pour l'en faire sortir. Sa longueur est de 14 millim. et sa largeur de 28.

2. Saxicave pholadine. *Saxicava pholadis.*

S. testâ oblongâ, rudi, transversìm rugosâ, posticè obtusiore.

Mytilus pholadis. Lin. *Mant.* Gmel. *pag.* 3357.

Mull. *Zool. dan. tom.* 3. *tab.* 87. *fig.* 1—3.

Mya byssifera. O. Fab. *Faun. groenl. pag.* 408. *n°.* 409.

Byssomie. Cuv. *Règn. anim. tom.* 2. *pag.* 490.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 5. *pag.* 502. *n°.* 3.

Byssomie pholadine. De Blainv. *Malac. pl.* 80 *bis. fig.* 5.

Il est facile de distinguer cette espèce de la précédente, quoiqu'elle ait des rapports assez nombreux avec elle; elle est oblongue, transverse, très-étroite, très-inéquilatérale, quelquefois un peu contournée, et constamment bâillante à ses extrémités. Les crochets sont assez grands et saillans; il en part du côté postérieur une côte obtuse qui descend jusqu'à l'angle inférieur et postérieur; le côté antérieur est très-obtus, tandis que le postérieur est subtronqué. La surface extérieure, revêtue d'un épiderme d'un brun peu foncé et caduc, est d'un blanc-grisâtre et chargé de stries ou de rides irrégulières, transverses. Le bord cardinal est presque droit; on y trouve sur la valve droite une très-petite dent cardinale rudimentaire, et sur la valve gauche une petite cavité destinée à recevoir cette dent. A l'intérieur, cette coquille est toute blanche; les impressions musculaires sont petites, superficielles et arrondies.

Cette espèce, d'un médiocre volume, vit dans l'Océan européen, aussi bien dans la Méditerranée que dans les mers du Nord. On la trouve fossile

en Sicile. Sa longueur est de 15 millim. et sa largeur de 28.

3. SAXICAVE de Grignon. *Saxicava grignonensis.* NOB.

S. testâ ovatâ, gibbosâ, subsinuatâ, transversìm irregulariter striatâ, hiante; cardine unidentato; umbonibus prominulis, subcordatis.

NOB. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, pag.* 64. *pl.* 9. *fig.* 18. 19.

Quoiqu'on ne trouve pas ordinairement cette coquille enfoncée dans des pierres, tout porte à penser cependant qu'elle doit rentrer parmi les Saxicaves; outre qu'elle en a le *facies*, elle en présente aussi la charnière; quelquefois même elle est irrégulière, comme beaucoup d'entr'eux: on voit par là qu'elle a pris la forme de la cavité qui la contenoit. Il est à présumer que cette cavité étoit formée dans des pierres fort tendres, ou simplement dans le sable. Il seroit difficile, sans cela, d'expliquer pourquoi on la trouve à Grignon avec les autres fossiles.

La Saxicave de Grignon est assez grande, bossue, assez profonde; ses crochets sont saillans et un peu cordiformes: elle devoit être fort bâillante antérieurement et postérieurement, à en juger par les valves séparées que j'ai sous les yeux. Elle est marquée de stries d'accroissement qui sont plus rapprochées et plus fines postérieurement. Elle est longue de 14 millim. et large de 24.

4. SAXICAVE modioline. *Saxicava modiolina.* NOB.

S. testâ ovatâ, transversâ, tenuissimâ, pellucidâ, transversìm tenuissimè striatâ; cardine unidentato; umbonibus productioribus.

NOB. *Mém. de la Soc. d'Hist. natur. tom.* 1. *pag.* 254. *n°.* 3. *pl.* 15. *fig.* 11; et *Descript. des Coq. foss. des envir. de Paris, pag.* 65. *pl.* 9. *fig.* 27. 28. 29.

On prendroit cette petite coquille pour une Modiole, tant sa forme est rapprochée de celles qui vivent dans les pierres, mais la charnière doit la placer parmi les Saxicaves: en effet, elle présente sur chaque valve une petite dent, et à côté une fossette. Ce qui la distingue aussi, c'est la position des crochets qui sont plus médians, quoiqu'ils soient un peu cordiformes, c'est-à-dire qu'elle est moins inéquilatérale que les Modioles avec lesquelles on pourroit la confondre. Elle est ovale, transversale, mince, fragile, et élégamment striée transversalement.

Sa longueur est de 4 millim., sa largeur de 8.

5. SAXICAVE nacrée. *Saxicava margaritacea.* NOB.

S. testâ ovato-depressâ, tenuissimâ, irregulariter striatâ, margaritaceâ, hiante; cardine subunidentato.

NOB. *Mém. de la Soc. d'Hist. natur. tom.* 1. *pag.* 254. *n°.* 1. *pl.* 15. *fig.* 9; et *Descript. des Coq. foss. des envir. de Paris, pag.* 65. *pl.* 9. *fig.* 22. 23. 24.

La fragilité extrême de cette coquille la rend très-difficile à recueillir entière. Comme elle s'enfonce dans les pierres, le choc nécessaire pour briser celles qui en contiennent suffit souvent pour la réduire en petits fragmens. Ce qui la rend très-remarquable, c'est la couleur nacrée intérieure qui n'est pas ordinaire à ce genre. Elle est sillonnée par des accroissemens irréguliers; les valves sont profondes, bâillantes aux deux extrémités; la charnière présente d'un côté une dent irrégulière, pyramidale, qui est reçue du côté opposé dans une fossette cardinale.

Cette coquille est longue de 5 millim. et large de 9 et demi.

6. SAXICAVE aplatie. *Saxicava depressa.* NOB.

S. testâ subrotundatâ, compressâ, submargaritaceâ, hiante, irregulariter sulcosâ; cardine unidentato.

NOB. *Mém. de la Soc. d'Hist. natur. tom.* 1. *pag.* 254. *n°.* 2. *pl.* 15. *fig.* 10; et *Descript. des Coq. foss. des envir. de Paris, pag.* 66. *pl.* 9. *fig.* 20. 21.

Comme la Saxicave nacrée, celle-ci présente aussi cette couleur, mais plus foiblement. Il seroit possible de la considérer comme une variété, si elle n'étoit beaucoup plus déprimée, plus mince, plus fragile, plus large; ses crochets sont à peine saillans; sa charnière ne présente qu'une seule dent sur une valve: cette dent est formée par la continuation du bord qui se prolonge jusque sous le crochet. Cette espèce est très rare: elle se trouve, comme la précédente, dans les calcaires tendres de Valmondois. Elle a 10 millim. de longueur et 12 de large.

7. SAXICAVE vaginoïde. *Saxicava vaginoides.* NOB.

S. testâ ovato-elongatâ, subcylindricâ, substriatâ; umbonibus minimis; cardine unidentato.

NOB. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, pag.* 66. *pl.* 9. *fig.* 25. 26.

C'est en cassant des Polypiers que j'ai trouvé incluse la Saxicave vaginoïde, qui est petite, régulière, alongée, presque cylindrique. Ses valves sont minces, ses crochets sont apparens; la lame cardinale, presque nulle, ne présente qu'une seule dent rudimentaire; la surface extérieure est presque lisse, ou marquée postérieurement de fines stries peu régulières et transversales.

La longueur de cette coquille est seulement de 3 millim. et sa largeur de 8.

SCALA.

Klein, qui formoit presque tous ses genres sur les caractères extérieurs des coquilles, a proposé celui-ci pour quelques coquilles turriculées, garnies de côtes qui leur donnent assez bien la forme d'un petit escalier : c'est probablement la l'origine du genre Scalaire. *Voyez* ce mot.

SCALAIRE. *Scalaria*.

On retrouve l'origine de ce joli genre de coquilles dans le genre nommé *Scala* par Klein. (*Tent. ostract. pag.* 52.) Quoique cet auteur ait fait un grand nombre de coupes de cette espèce, il en est fort peu qui méritent d'être conservées; il semble qu'elles soient le fruit du hasard, et cependant elles ne le sont que d'une étude mal dirigée. Ce genre Scala, confondu par Linné parmi les Turbos, fut établi définitivement par Lamarck, dès 1801, dans le *Système des Animaux sans vertèbres*, et placé sans doute à cause de la forme de l'ouverture et de l'opercule, à côté des Cyclostomes. Adopté par M. Roissy et Montfort, Lamarck le mentionna dans sa *Philosophie zoologique*, où il le plaça d'une manière beaucoup plus convenable dans sa famille des Turbinacées, entre les Dauphinules et les Turritelles. Quelques années après il sentit que l'on pouvoit encore améliorer ces rapports en créant une famille, celle des Scalariens (*voy.* ce mot), pour réunir aux Scalaires les genres Dauphinule et Vermet : cet arrangement se trouve dans l'*Extrait du Cours*, ainsi que dans le dernier ouvrage de Lamarck, où il n'a reçu aucune modification. M. Cuvier (*Règ. anim.*) ne mentionne le genre Scalaire que comme sous-genre des Turbos, et en cela il ne fut point imité par M. de Ferussac, qui, par des analogies que lui seul connut sans doute, le rangea dans la famille des Toupies entre les Pleurotomaires et les Mélanopsides, sans que nous ayons pu nous expliquer en quoi les Scalaires pouvoient servir d'intermédiaires entre les genres que nous venons de citer. M. Latreille (*Fam. natur. du Règn. anim. pag.* 189) divisa la famille des Péristomiens (*voy.* ce mot) en deux sections : la première, pour les genres Paludine et Valvée; la seconde, pour les trois genres de la famille des Scalariens de Lamarck. L'opinion de M. de Blainville, sans s'accorder complétement avec la plupart de celles que nous venons de rapporter, peut être considérée comme un terme moyen qui les concilient : il place en effet les Scalaires dans la famille des Cricostomes (*voyez* ce mot), entre les Turritelles et les Vermets, ce qui est plus naturel que l'arrangement de M. de Ferussac, et peut-être aussi que ceux de M. Latreille et de Lamarck.

On ne connoît encore l'animal des Scalaires que d'une manière imparfaite; quoiqu'abondamment répandu sur nos côtes, il n'a point encore été observé complétement. Cependant, d'après quelques remarques, il sembleroit se rapprocher, quant aux mœurs, de l'habitant des Cérites, étant zoophage comme lui, ce qui n'est pas ordinaire aux animaux qui ont une coquille à ouverture entière. Les caractères de l'animal, tirés d'une bonne figure de Plancus, sont exprimés de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal spiral, le pied court, ovale, inséré sous le cou; deux tentacules terminés par un filet et portant les yeux sur un renflement à la partie externe de la base des tentacules; une trompe; l'organe excitateur mâle très-grêle.

Coquille turriculée, garnie de côtes longitudinales, élevées, interrompues, obtuses ou tranchantes; ouverture obronde; les deux bords réunis circulairement, et terminés par un bourrelet mince et recourbé; opercule corné, mince, grossier et paucispiré.

Les Scalaires sont de jolies coquilles élancées, turriculées, garnies de côtes ou de lames longitudinales, plus ou moins nombreuses et variables dans chaque espèce; quelques-unes d'entr'elles ont cela de remarquable, qu'il n'y a point de columelle parce que les tours de spire sont séparés les uns des autres. Ces espèces sont pourvues de lames longitudinales fort élevées, qui ont été, à ce qu'il paroît, un obstacle à la soudure immédiate des tours de spire. La Scalaire précieuse qui présente cette disposition a été long-temps une des coquilles les plus chères et fort estimée des amateurs : elle étoit très-rare dans les cabinets, et les individus un peu plus grands que les autres se payoient jusqu'à 500 florins et quelquefois davantage. Aujourd'hui qu'un plus grand nombre se trouve dans le commerce, et qu'on l'a découvert, à ce qu'il paroît, dans la Méditerranée, on peut en trouver d'assez beaux pour 25 ou 30 fr.

On a cru jusque dans ces derniers temps que le genre Scalaire ne se trouvoit fossile que dans les terrains tertiaires; nous en avons cependant vu une très-belle espèce, et fort grande, de la craie de Cypli, dans la collection de M. Duchâtel. Les espèces fossiles de ce genre sont généralement rares, leur fragilité en est sans doute la cause. Lamarck n'a connu en tout que dix espèces; ce nombre est maintenant plus considérable. Nous en possédons vingt-six, et nous ne les avons pas toutes.

1. Scalaire précieuse. *Scalaria pretiosa.*

Sc. testâ conicâ, umbilicatâ, in spiram laxam contortâ, pallidè fulvâ; costis albis; anfractibus disjunctis, lævibus; ultimo ventricoso.

Turbo scalaris. Lin. Gmel. *pag.* 3603. *n°.* 62.

Rumph. *Mus. tab.* 49. *fig. a.*

Petiv. *Amb. tab.* 2. *fig.* 9.

Gualt. *Test. tab.* 10. *fig.* 22.

Dargenv. *Conch. pl.* 11. *fig. e.*

Favanne, *Conch. pl.* 3. *fig. a.*

Knorr, *Vergn. tom.* 4. *tab.* 20. *fig.* 2. 3 et 5, *tom.* 5. *tab.* 25. *fig.* 1, et *tab.* 24. *fig.* 6.

Regenf. *Conch. tom.* 2. *tab.* 3. *fig.* 44.

Martini. *Conch. tom.* 4. *tab.* 152. *fig.* 1426. 1427. 1430. 1431, et *tab.* 153. *fig.* 1432. 1433.

Scalaria pretiosa. Encycl. *pl.* 451. *fig.* 1. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 226. *n°.* 1.

Perry, *Hist. nat. des Coq. pl.* 28. *fig.* 3.

De Blainv. *Malac. pl.* 34. *fig.* 3.

Cette Scalaire, la plus grande des espèces connues, est alongée, turriculée, assez large à la base; on compte quinze ou seize tours dans les grands individus. Ces tours sont convexes, arrondis et détachés les uns des autres de manière à faire pénétrer entre eux des corps étrangers flexibles. Sur ces tours sont disposés, avec une grande régularité, des côtes lamelliformes, longitudinales, au nombre de huit ou neuf sur chacun d'eux. Ces côtes, minces et tranchantes dans le jeune âge, s'épaississent dans les vieux individus, et représentent exactement les anciens péristomes que l'animal a laissés derrière lui à mesure de ses accroissemens. La coquille est parfaitement lisse dans les interstices des côtes; elle est d'un beau blanc, et quelquefois, mais très-rarement, légèrement teintées de brunâtre et de violet. L'ouverture est arrondie, garnie en dehors d'un large bourrelet qui occupe toute la circonférence. A la base de la coquille se trouve un ombilic médiocre, lamelleux à l'intérieur, et par lequel on peut pénétrer entre tous les tours de la spire.

Cette coquille, qui a été très-rare et très-recherchée, avoit autrefois une valeur considérable dans le commerce. Aujourd'hui qu'elle est plus communément répandue, sa valeur est singulièrement diminuée. La longueur de cette coquille, qui vient des mers de l'Inde, est quelquefois de 80 millim. On en cite des individus d'une taille plus grande.

2. Scalaire lamelleuse. *Scalaria lamellosa.*

Sc. testâ subturritâ, imperforatâ, pallidè fulvâ aut rufescente; costis albis, tenuibus, lamelliformibus, denticulatis; anfractibus contiguis, laevibus, ultimo basi carinifero.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 227. *n°.* 2.

Coquille alongée, turriculée, à spire étroite et pointue au sommet, à laquelle on compte treize ou quatorze tours, étroits et arrondis, contigus et réunis. Sur ces tours sont disposées, avec une grande régularité, des côtes lamelliformes et fort minces, qui se joignent par leur sommet à chacun des tours, et qui semblent descendre du sommet à la base de la coquille sans interruption. Ces côtes lamelliformes sont au nombre de dix ou douze; très-tranchantes sur les premiers tours, elles deviennent un peu obtuses sur le dernier; leurs intervalles sont lisses, tantôt ornés de petites linéoles obliques ou de ponctuations, et tantôt d'un brun roussâtre assez foncé. L'ouverture est un peu plus longue que large: elle est bordée d'un bourrelet assez épais, interrompu, dans sa continuité, dans la longueur du bord gauche. Il n'y a aucune trace d'ombilic à la base de la coquille, mais le dernier tour présente de ce côté une petite carène peu saillante.

Cette coquille, assez commune dans les collections, vit actuellement dans la Méditerranée, sur les côtes de la Sicile; elle se trouve aussi dans l'Océan indien. Sa longueur est de 35 millim.

3. Scalaire couronnée. *Scalaria coronata.*

Sc. testâ turritâ, apice acutâ, imperforatâ, scabriusculâ, albidâ, punctis lineolisve rufis seriatìm cinctâ; costis tenuibus, lamelliformibus fimbriato laceris, creberrimis; costâ transversâ, basi coronatâ.

Encycl. *pl.* 55. *fig.* 5. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 227. *n°.* 3.

Coquille beaucoup plus rare et plus précieuse que la première espèce que nous avons décrite; elle est alongée, turriculée, composée de onze ou douze tours très-convexes, réunis et chargés d'un assez grand nombre de lamelles longitudinales, régulières, presque toutes continues d'un tour à l'autre, et descendant ainsi du sommet à la base de la coquille. Ces lamelles sont au nombre de dix-neuf ou de vingt sur chaque tour; elles sont blanches, et leurs interstices, tout-à-fait lisses, sont ornés de deux linéoles roussâtres, l'une à la base et l'autre au sommet de chaque tour; et, dans leur intervalle, on voit une rangée de petites linéoles obliques d'un brun très-pâle. L'ouverture est ovale; son bourrelet marginal est assez épais; la base du dernier tour est dépourvue d'ombilic, mais on y trouve une petite carène décurrente, plus saillante que dans l'espèce précédente.

La patrie de cette coquille n'est point connue. Sa longueur est de 38 millim.

4. Scalaire variqueuse. *Scalaria varicosa.*

Sc. testâ turritâ, apice imperforatâ, albâ; costis tenuissimis, incumbentibus, crenato-fimbriatis, creberrimis; varicibus crassiusculis, alternis, sparsis.

Scalaria fimbriata. Encycl. *pl.* 451. *fig.* 4. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom. 6. pag. 227. n°. 4.*

Coquille fort remarquable, alongée, turriculée, étroite, composée de treize à quatorze tours larges, profondément séparés, et présentant un grand nombre de lamelles longitudinales, crêpues, serrées, et de plus, sur chaque tour, deux ou trois grosses varices irrégulièrement disposées, comparables à celles qui se voient dans certaines petites espèces de Tritons. L'ouverture est petite, tout-à-fait arrondie, garnie en dehors d'un bourrelet fort épais, obtus, qui se continue même sur le bord gauche. A la base du dernier tour, il existe une côte saillante et décurrente, épaisse et obtuse, qui circonscrit une trace d'ombilic : cette côte n'est point interrompue ni par les varices, ni par les lamelles qui passent dessus. Cette espèce, extrêmement rare, est toute blanche; elle vient à ce qu'il paroît des mers d'Amérique. Quelques voyageurs nous ont assuré en avoir rencontré des individus roulés sur les côtes du Sénégal. Elle se trouve fossile à Dax. Sa longueur est de 38 à 40 millim.

5. Scalaire commune. *Scalaria communis.*

Sc. testâ turritâ, imperforatâ, albâ aut pallidè fulvâ ; costis crassiusculis, lævibus, subobliquis.

Turbo clathrus. Lin. Gmel. *pag.* 3603. *n°.* 63.

Lister, *Conch. tab.* 588. *fig.* 51.

Rumph. *Mus. tab.* 29. *fig. w.*

Petiv. *Amb. tab.* 13. *fig.* 10.

Gualt. *Test. tab.* 58. *fig. h.*

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 111.

Plancus, *Conch. tab.* 5. *fig.* 7. 8.

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 11. *fig.* 5.

Var. b.) *Testâ longiore, roseo-violaceâ; costis purpureo maculatis.*

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 153. *fig.* 1434 et 1438.

Encycl. *pl.* 451. *fig.* 3. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 228. *n°.* 5.

Cette espèce est très-communément répandue dans tout l'Océan européen ; elle est alongée, turriculée. La spire, très-pointue au sommet, est formée de onze à douze tours très-convexes, lisses, continus, chargés de côtes longitudinales, obtuses et étroites. Ces côtes, au nombre de onze ou douze, se joignent à l'endroit de la suture et se continuent ainsi du sommet à la base de la coquille. L'ouverture est presque ronde, un peu plus longue que large. Son bord est épais, légèrement évasé à la base. La coloration de cette coquille est assez-variable ; quelquefois elle est d'un blanc-grisâtre uniforme, mais le plus souvent sur un fond blanc ; elle est ornée de trois linéoles transverses, d'un rouge-vineux pâle. Dans une variété constante, toute la coquille devient rougeâtre, et les côtes sont ornées régulièrement de petites taches blanches.

Cette coquille se trouve fossile en Sicile. Sa longueur est quelquefois de 40 millim.

6. Scalaire australe. *Scalaria australis.*

Sc. testâ turritâ, gracili, apice obtusâ, albâ; costis lævibus, rectissimis, infra ultimum anfractum supra carinam impositis ; suturis vix excavatis.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 6. *pag.* 228. *n°.* 6.

Magasin de Conchyliologie, par M. Guérin, *pl.* 40.

Cette coquille fort rare est alongée, turriculée; sa spire, très-pointue au sommet, est composée de douze ou treize tours assez étroits, peu convexes, réunis par une suture peu profonde. Ces tours sont ornés dans leur longueur de dix côtes longitndiuales, obtuses, perpendiculaires, et qui se joignent d'un tour à l'autre avec tant de précision, qu'elles ne présentent aucune interruption du sommet à la base de la coquille. Comme elles sont perpendiculaires, la coquille ressemble à une pyramide décagonale. L'ouverture est petite, arrondie ; son péristome est peu épais, et il présente deux angles obtus à la base. Il n'y a aucune trace d'ombilic, mais le dernier tour est circonscrit par une carène peu épaisse.

Cette coquille est toute blanche, ou d'un blanc-jaunâtre. Les grands individus que l'on connoît dans les collections ont 22 millim. de longueur.

7. Scalaire crêpue. *Scalaria crispa.*

Sc. testâ subturritâ, imperforatâ, costis lamelliformibus, inæqualibus, confertissimis ; anfractibus ventricosis ; suturis excavatis.

Scalaria crispa. Ann. du Mus. vol. 4. *pag.* 213. *n°.* 1, et *tom.* 8. *n°.* 1. *pl.* 37. *fig.* 5.

Encycl. *pl.* 451. *fig.* 2. *a. b.*

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 2. *pl.* 21. *fig.* 9. 10.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 6. *pag.* 229. *n°.* 1.

Coquille rare et précieuse, fort singulière en cela que ses tours de spire, profondément disjoints, semblent ne se toucher par aucun point de leur conférence. Ces tours, très convexes, sont au nombre de neuf ou dix dans les plus grands individus ; toute leur surface extérieure est chargée d'un très-grand nombre de lamelles longitudinales très-fines, dont quelques-unes, plus larges, se renversent un peu en dehors et se terminent vers leur sommet en un petit angle saillant. L'ouverture est tout-à-fait arrondie, garnie dans tout son pourtour d'un bourrelet assez large, mais fort mince. Au côté gauche de l'ouverture se voit une

petite fente ombilicale fort étroite, circonscrite au-dehors par un petit bourrelet oblique et obtus.

Cette coquille, connue à l'état fossile seulement, ne s'est encore rencontrée qu'aux environs de Paris, et notamment à Grignon. Sa longueur est de 23 millim.

Sous le nom de *Scalaria denudata*, Lamarck a signalé comme espèce un individu presqu'entièrement dépouillé de ses lamelles longitudinales.

3. Scalaire treillissée. *Scalaria decussata*.

Sc. testâ turritâ, elongatâ, imperforatâ, transversìm striatâ, costis longitudinalibus minimis crebberrimis decussata; ultimo anfractu basi angulato.

Scalaria decussata. *Ann. du Mus. vol.* 4. *pag.* 213. *n°.* 2, et *tom.* 8. *pl.* 37. *fig.* 3.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 229. *n°.* 3.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 2. *pl.* 23. *fig.* 1. 2.

Coquille fort jolie et fort élégante, turriculée, alongée, pointue, présentant quatorze ou quinze tours. Ces tours sont convexes, profondément séparés par une suture simple; leur surface est ornée d'un très-grand nombre de lamelles longitudinales très-minces, un peu plissées, dans les intervalles desquelles se montre très-distinctement un grand nombre de stries transverses, régulières, qui, par leur entrecroisement avec les lames longitudinales, couvre la surface de la coquille d'un fin réseau très-élégant, à mailles carrées. L'ouverture est arrondie, à bord peu épais; la base ne présente aucune trace d'ombilic, mais elle est occupée par une sorte de callosité lisse dont le bord extérieur est saillant.

Cette espèce, fort rare aux environs de Paris, se trouve à Grignon, Parnes, Mouchy et Courtagnon, dans les calcaires grossiers. Les plus grands individus ont 30 millim. de longueur.

SCALARIENS.

Famille proposée par Lamarck dans l'*Extrait du Cours* pour trois genres qui étoient auparavant compris dans celle des Turbinacées et reproduite sans changemens dans son dernier ouvrage. Elle n'a point été adoptée par les conchyliologues, si ce n'est en partie par M. Latreille, qui, dans ses *Familles naturelles du Règne animal*, en a fait une section de la famille des Péristomiens. (*Voyez* ce mot.) Les trois genres Vermet, Scalaire et Dauphinule, que Lamarck y comprenoit, ont été répartis comme sous-genre dans le genre Sabot de M. Cuvier, et comme genre dans la famille des Cricostomes de M. de Blainville. On ne peut disconvenir, après un examen attentif, que la famille des Scalariens est peu naturelle; le genre Dauphinule a trop de rapports avec les Sabots pour en être séparé. Les Scalaires se rapprochent des Turritelles tant par l'opercule que par la forme de la coquille, tandis que le Vermet s'en éloigne également : aussi, si le rapprochement que M. de Blainville a fait de ce genre avec les Siliquaires et les Magiles se justifie, il faudra en faire un groupe particulier.

Nous avions publié ce qui précède dès 1829 dans le tome 15 du *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle*. Notre prévision sur la distribution des genres de la famille des Scalariens a été justifiée complétement par la seconde édition du *Règne animal* de M. Cuvier, dans laquelle on trouve une famille des Tubulibranches (*voyez* ce mot), composée des genres Vermet, Siliquaire et Magile. Quant aux Dauphinules et aux Scalaires, ils sont à titre de sous-genres des Sabots : le premier entre les Turbos et les Pleurotomaires, et le second à côté des Turritelles.

SCALATA.

Une belle espèce de Scalaire, la plus grande et qui fut long-temps très-recherchée et fort chère, la *Scalaria pretiosa*, est connue dans le commerce et du vulgaire sous le nom de *Scalata* ou grand *Scalata*. *Voyez* Scalaire.

SCALÉNAIRE.

Rafinesque (*Monog. des Coq. de l'Ohio*) propose ce sous-genre dans son genre Obliquaire (*voyez* ce mot) pour des coquilles qu'il caractérise ainsi : coquille triangulaire, oblique, à peine transversale, mais très-inéquilatérale; axe presque latéral; dent bilobée, à peine antérieure; dent lamellaire droite; ligament oblique. Ce sous-genre, pas plus que le genre d'où il vient, ne peut être adopté. *Voyez* Mulette.

SCANDEBEC.

Rondelet, dans son *Traité des Poissons*, nomme ainsi une espèce d'Huître qui vit dans la Méditerranée, et que l'on ne peut manger à cause de son goût âcre et brûlant. *Voyez* Huître.

SCAPHA.

Une petite espèce de Néritine, très-grossie par Bonanni (*Recr. ment. et occel. n°.* 197), est devenue pour Klein (*Meth. ostrac. pag.* 22) le type d'un genre auquel il donne ce nom, parce que l'animal renverse sa coquille pour nager, et ressemble à une petite barque. Ce genre est tombé dans l'oubli.

SCAPHANDRE. *Scaphander*.

Montfort, dans le second volume de sa *Conchyliologie systématique*, *pag.* 335, a proposé sous ce nom un genre démembré des Bulles. La

Bulla lignaria de Linné est le type de ce nouveau genre. Comme cette coquille et l'animal qu'elle contient ne diffèrent en rien des autres Bulles, ce genre n'a point été adopté. *Voy.* Bulle.

SCAPHITE. *Scaphites.*

Le genre Scaphite a été institué par M. Sowerby dans son *Mineral conchology*, et successivement adopté par MM. de Ferussac, de Blainville, de Haan, etc., et diversement placé, selon les caractères qu'on lui a reconnus. M. Sowerby n'avoit pas donné les caractères d'une manière complète, de sorte qu'il a été difficile, avant de les avoir étudiés convenablement, de placer ce genre dans la série. C'est ainsi que M. de Haan, croyant que les cloisons étoient simples, le mit près des Nautiles; ce qui arriva aussi à M. de Blainville dans son article Mollusques du *Dictionnaire des Sciences naturelles.* Trompé aussi par une figure mal faite dans l'atlas de cet ouvrage, il rectifia cette erreur dans son *Traité de Malacologie.* M. de Ferussac avoit reconnu la nature de ce genre, et l'avoit rangé dans la famille des Ammonés (*voy.* ce mot), la seule où il soit naturel de le trouver.

M. Brongniart, qui trouva ce genre dans la craie inférieure de Rouen, fut à même de le bien juger, comme on le voit dans son excellent ouvrage sur la géologie du bassin de Paris. M. d'Orbigny, dans son travail sur les Céphalopodes, s'est servi judicieusement du genre qui nous occupe pour lier les Hamites avec les Ammonites, et par sa structure il remplit en effet cette lacune.

Dans notre article Céphalopodes de ce Dictionnaire, nous avons entièrement adopté les rapports des Scaphites avec les Hamites et les Ammonites; nous sommes convaincu plus que jamais que c'est là la seule place que ce genre doive occuper dans une méthode naturelle. M. Puzos, amateur fort distingué d'histoire naturelle, a reçu, il y a peu de temps, du département des Basses-Alpes, une coquille fossile très-singulière, qui, tout en conservant tous les caractères des Scaphites, présente cependant une modification qui fait sentir toute la liaison qui existe entre ce genre et celui des Hamites : dans cette coquille, en effet, la spire ressemble complétement à celle d'une Ammonite; elle est très-aplatie de chaque côté, discoïde, régulière, mais le dernier tour se prolonge dans la tengente, fait une légère inflexion, s'alonge de plus d'un diamètre et demi, et finit par se recourber en crochet, dont la terminaison, en regard de la spire, étoit probablement formée par l'ouverture de la coquille. La différence principale qui existe entre ce fossile curieux et l'espèce de Scaphite déjà connue, consiste en ce que la spire, beaucoup plus considérable, a son prolongement horizontal infiniment plus long.

Maintenant, complétement connu, ce genre doit recevoir les caractères qui suivent :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille elliptique, à spire embrassante, roulée sur le même plan; tours contigus, excepté le dernier, qui se détache et se replie ensuite sur la spire; cloisons nombreuses, profondément découpées comme dans les Ammonites; la dernière loge fort grande, comprenant toute la partie détachée et droite de la coquille, se terminant par une ouverture rétrécie par un bourrelet circulaire et interne.

Les Scaphites sont des coquilles d'un volume médiocre que l'on ne connoît qu'à l'état de pétrification; on ne les a encore rencontrées que dans les terrains de craie, et seulement dans la craie inférieure : elles ont une forme ellipsoïde particulière. Quand elles sont jeunes, on les prendroit pour des Ammonites, car alors elles ont un mode de développement dans la spire absolument semblable; mais, parvenues à l'âge adulte, le dernier tour, qui est complétement dépourvu de cloisons, se détache, se prolonge en ligne presque droite, se recourbe près de l'ouverture, qui se renverse vers la spire. Cette ouverture, quand elle est complète, est rétrécie par un bourrelet interne fort épais, à en juger d'après l'étranglement qu'il produit. Lorsque les Scaphites n'ont pas été roulées, elles conservent les traces d'une nacre brillante; le test étoit, à ce qu'il paroît, très-mince, et il est très-rare d'en rencontrer des restes. M. Sowerby, dans l'ouvrage que nous avons cité, décrit et figure deux espèces de Scaphites; M. Defrance, dans le *Dictionn. des Sciences naturelles*, croit, avec raison, que la seconde espèce n'est qu'une variété de la première. Les variétés assez nombreuses que nous avons vues de ces coquilles nous font adopter la manière de voir de M. Defrance. Outre l'espèce de Scaphite que nous a fait connoître M. Puzos, et que nous avons mentionnée précédemment, il en existe une troisième espèce découverte dans l'Amérique septentrionale par M. le docteur Morton, et décrite par lui dans un petit mémoire publié probablement à Philadelphie ou à New-Yorck, en juin 1828, avec une très-bonne figure.

Nous ne mentionnerons que l'espèce suivante.

Scaphite égale. *Scaphites æqualis.*

Sc. testâ ellipticâ, lateraliter compressâ, nodosâ, dorso striatâ; anfractibus involutis; spirâ parvâ, umbilicatâ.

Sow. *Min. conch. pl.* 18. *fig.* 1—7.

Ibid. Parkenson, *Inetrod. to the stud. of fos. pl.* 6. *fig.* 6.

Cuvier et Brongn. *Géol. des envir. de Paris, pl.* 6. *fig.* 13.

De Blainv. *Trait. de Malac. pl.* 13. *fig.* 3.

De la craie inférieure de la montagne Sainte-Catherine, près Rouen; de la montagne des Fis, dans les Alpes de Savoie; en Angleterre, près de Brighton; et dans le comté de Sussex, près Lewis.

On voit par les localités que nous venons de mentionner que cette coquille se trouve à des distances fort grandes, sans que cependant elle ait éprouvé de modifications fort considérables. Elle est elliptique, comprimée latéralement; sa spire est parfaitement régulière et tout-à-fait semblable à celle d'une Ammonite; mais le dernier tour, un peu prolongé en ligne droite, s'infléchit bientôt vers la spire, de manière que l'ouverture qui la termine s'en rapproche considérablement. Le dernier tour est la partie la plus variable de la coquille; il est plus ou moins renflé, selon les individus; on y voit tantôt de petites côtes rayonnantes, nombreuses et régulières, et d'autres fois des tubercules oblongs, peu nombreux. Sans aucune exception, on trouve toujours sur le dos de la coquille des stries fines et transverses d'une grande régularité.

Cette coquille est longue de 30 millim.

SCARABE. *Scarabus.*

Parmi le grand nombre de genres que Montfort a créés, on en compte à peine quelques-uns qui resteront dans la science: on peut facilement s'assurer de ce que nous avançons en consultant, dans cet ouvrage, les articles où il est question de ces genres. Celui dont nous allons nous occuper est une des rares exceptions à la proscription que l'on pourroit mettre sur presque tout le travail de cet auteur.

Les coquilles du genre Scarabe étoient connues depuis fort long-temps, puisque Lister les a représentées dans son *Synopsis*. Recopiées par Klein, il les rapprocha des Hélices, dont l'ouverture est rétrécie par des dents, et fit de cet assemblage peu naturel un genre qu'il nomma *Angystoma* (*voyez* ce mot), qui n'a point été adopté. Linné les confondit dans son grand genre Hélice, d'où Bruguière les fit sortir pour les ranger d'une manière tout aussi peu convenable dans le genre Bulime: par leurs caractères elles durent entrer dans le genre Auricule aussitôt qu'il fut proposé; et c'est en effet ce qui arriva. *Voy.* AURICULE.

Lamarck, auteur du genre Auricule, ne connoissoit pas l'animal de l'*Helix scarabeus*, il n'est donc pas surprenant qu'il l'ait conservé parmi les [illegible]. Ce n'est que depuis quelques années que M. de Blainville, l'ayant reçu de l'île d'[illegible], en a publié une description dans le *Journal de Physique*. Dès-lors il ne s'éleva plus de doute sur le genre Scarabe, qui est définitivement conservé dans la méthode. On [illegible] qu'il n'ait avec les Auricules [illegible] à la coquille et aux [illegible] de l'animal, mais celui-ci diffère notablement de celui des Auricules, surtout si l'observation confirmoit ce que notre estimable et savant ami Lesson nous a communiqué à son sujet. Par une contradiction que nous expliquons difficilement, M. de Blainville, après avoir indiqué lui-même, le premier, la séparation des Scarabes et des Auricules, les réunit cependant dans son *Traité de Malacologie*, et les sépare de nouveau à l'article SCARABE du *Dictionnaire des Sciences naturelles*. Il résulte de cette vacillation une incertitude pénible pour ceux qui ne font qu'entrer dans la science. Les caractères de ce genre peuvent être exprimés de la manière suivante:

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal trachélipode, spiral, ovalaire; tête large, portant deux tentacules subrétractiles, cylindriques, oculés au côté interne de la base; cavité respiratrice dorsale, recevant l'air en nature par une ouverture ronde placée sur le côté droit du corps; coquille ovalaire, déprimée de haut en bas, à tours de spire nombreux et serrés. Ouverture ovale, pointue, à bord droit marginé en dedans et garni, ainsi que le gauche, d'un grand nombre de dents qui en rétrécissent considérablement l'entrée.

Ce genre ne s'est encore rencontré à l'état fossile qu'une seule fois, et le nombre des espèces qu'il renferme se réduit à trois: elles ont un aspect particulier; déprimées de haut en bas, elles sont plus larges dans un de leur diamètre, et il est encore augmenté par une série de bourrelets marginaux (traces des anciennes ouvertures) qui, se voyant de chaque côté du haut en bas de la coquille, comme cela a lieu dans les Ranelles, cette disposition, seul exemple qu'on en pourroit citer jusqu'à présent parmi les coquilles terrestres, annonce un accroissement à repos périodique.

Les animaux de ce genre ne sont pas marins, comme quelques personnes l'ont cru, ils ne vivent pas non plus au milieu des continens; ils ont besoin de l'influence de la mer, d'habiter sur ses bords, sur les plantes qui y croissent; ils peuvent même, comme les Auricules, être quelque temps immergés sans en souffrir.

M. de Blainville, dans l'article SCARABE du *Dictionnaire des Sciences naturelles*, a reconnu trois espèces appartenant à ce genre; ignorant sans doute qu'elles avoient reçu un nom spécifique, il leur en a donné d'autres qui ne seront point adoptés.

A l'article BULIME, que l'on doit à Bruguière, et qui est compris dans le premier volume de ce Dictionnaire, on trouve au n°. [illegible] réunies en une seule, deux espèces de Scarabes: la première, variété (a), a été nommée *Scarabus* [illegible] par M. de Férussac; la seconde, variété (b), est le *Scarabus* [illegible] de Montfort. Nous renvoyons le lecteur à la description de Bruguière, qui est

bien suffisante pour faire reconnoître l'une et l'autre espèce.

SCHISMATOBRANCHIA.

Nom que M. Gray, dans sa *Classification générale des Mollusques*, donne au septième ordre de ses Cryptobranches. Cet ordre renferme une partie des Scutibranches de M. Cuvier ; le genre Haliotide, lui seul, auquel M. Gray a réuni bien probablement les genres Stomate et Stomatelle de Lamarck. *Voyez* HALIOTIDE et SCUTIBRANCHES.

SCISSURELLE.

Genre de coquille presque microscopique que M. d'Orbigny a proposé dans le premier volume des *Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris*. Ce genre, très-voisin des Turbos, doit se fondre dans le genre Pleurotomaire, ayant comme lui une fente marginale qui lui a valu son nom ; il n'y a de différence marquée que dans sa taille. *Voyez* PLEUROTOMAIRE.

SCORPION.

Cette dénomination, presque générique pour les anciens conchyliologues, s'appliquoit spécialement aux coquilles du genre Ptérocère de Lamarck.

On nommoit Scorpion heptadactyle, le *Pterocera scorpio* Lamk.

Scorpion femelle hexadactyle, le *Pterocera chiragra* Lamk.

Scorpion orangé heptadactyle, le *Pterocera aurantia* Lamk. *Voyez* PTÉROCÈRE.

SCORTIME.

Genre inutile proposé par Denis de Montfort dans le premier volume de sa *Conchyliologie systématique*, *pag.* 250, pour une coquille qu'il a défigurée à sa manière en la copiant dans le bel ouvrage de Soldani. Ce genre a été compris dans les Cristellaires de M. d'Orbigny.

SCROBICULAIRE.

Les coquilles dont Schumacher s'est servi pour l'établissement de ce genre sont les mêmes que celles qui servent de type au genre Lutraire de Lamarck, Arénaire de Mégerle, et Ligula de Montagne et de Leach. (*Voyez* ces mots.) Voilà un genre qui certes ne pouvoit manquer d'être établi.

SCUTELLITES.

Espèces fossiles du genre Pavois de Montfort, adopté sous le nom de Parmaphore. *Voy.* ce mot.

SCUTIBRANCHES. *Scutibranchia.*

M. Cuvier (*Règne animal*) employa, le premier, cette dénomination, et l'appliqua à un ordre de ses Gastéropodes. Cet ordre est partagé en deux sections, les Scutibranches non symétriques, et les Scutibranches symétriques : les genres Ormier, Cabochon et Crépidule sont compris dans les premiers. Le genre Ormier est partagé en trois sous-genres, les Haliotides, les Padolles et les Stomates. Les Scutibranches symétriques renferment les genres Fissurelle, Marginule, Navicelle, Carinaire et Calypirée. Si l'on vouloit entrer dans un examen un peu minutieux de cet arrangement, on trouveroit plusieurs genres qui ne sont point dans leurs véritables rapports, comme les Carinaires, les Navicelles, les Calyptrées. En adoptant l'ordre des Scutibranches, M. de Ferussac, dans ses *Tableaux systématiques*, a cherché à mieux coordonner les élémens qui le composent ; mais il étoit difficile de ne pas échouer dans cette entreprise en suivant, comme il l'a fait, les erremens de M. Cuvier : même en établissant trois sous-genres et quatre familles, il sera toujours très-difficile de trouver les liens naturels entre la famille des Calyptraciens et celle des Hétéropodes (Nucléobranches de Blainv.). M. Latreille (*Fam. natur. du Règ. anim. pag.* 201) a bien senti que l'ordre des Scutibranches ne pouvoit rester tel qu'il avoit été d'abord présenté : il ne le composa que de deux familles, les Auriformes et les Piléiformes. Dans la première on ne trouve que les trois genres Haliotide, Stomate et Stomatelle, auxquels nous renvoyons ; et dans la seconde les genres Septaire, Crépidule, Calyptrée, dans une première section, et Hipponice, Cabochon, Emarginule, Fissurelle et Parmaphore dans une seconde. (*Voy.* ces mots.) M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, a distribué tous ces genres d'une autre manière ; il a réduit les Scutibranches à un petit nombre de genres divisés en deux familles, celle des Otidées (*voyez* ce mot) pour les Haliotides et les Ancyles, et celle des Calyptraciens pour les Calyptrées, les Crépidules, les Cabochons et les Hipponices. Nous ne pensons pas que les rapports de ces deux familles soient naturels ; nous ne croyons pas non plus que les genres qui constituent la première (*voyez* OTIDÉES) soient liés par des rapports bien appréciés ; mais nous croyons, au contraire, que ceux que l'on trouve dans la famille des Calyptraciens sont mieux coordonnés qu'ils ne l'avoient été jusqu'alors, et que, réformée de cette manière, cette famille n'éprouvera plus de changemens notables.

M. Cuvier a bien senti, lorsqu'il publia la seconde édition du *Règne animal*, que ses Scutibranches devoient être réformés ; il les réduisit en effet de manière à ce qu'ils coïncident presque complétement à deux des familles de Lamarck, les Calyptraciens et les Macrostomes. M. Cuvier continua à mettre en rapport les Ormiers, c'est-à-dire des coquilles non symétriques, tournées en spirale, avec d'autres qui sont patelliformes et d'une symétrie parfaite, telles que les Fissurelles,

les Émarginules et les Parmois. A l'article Mollusques, et surtout à l'article Haliotide, auxquels nous renvoyons, nous avons insisté sur les rapports que l'on doit donner aux genres que nous venons de mentionner.

SCUTIFORME.

M. Latreille (*Fam. natur. du Règn. anim. pag.* 202) nomme ainsi la seconde famille des Cyclobranches; il la compose des genres Patelle et Ombrelle, qui ne sont pas aussi rapprochés que M. Latreille semble le croire. *Voyez* ces mots.

SCYLLÉE. *Scyllæa.*

L'excellent mémoire que M. Cuvier a publié en 1805, dans le tom. 6 des *Annales du Muséum*, sur le genre Scyllée, mériteroit d'être copié dans son entier si la concision de cet ouvrage ne s'y opposoit; nous lui emprunterons des détails précieux.

Seba, dans son *Thesaurus* (*tom.* 1. *pl.* 64), est le premier qui ait figuré le Scyllée; mais comme il le prenoit pour un jeune poisson, il l'a représenté en conséquence le dos en bas et a donné le nom de nageoires aux appendices branchifères. Sans rectifier tout-à-fait l'erreur de Seba, Linné la fit sentir cependant lorsqu'il décrivit en 1754 le cabinet du prince de Suède, dans lequel il observa plusieurs individus de Scyllée; il leur donna alors le nom de lièvres marins. On trouve dans le *Voyage à la Chine* par Osbeck, 1757, une description de l'animal de Seba. Ce voyageur ne tomba pas dans l'erreur de cet auteur: il rendit à l'animal sa position, c'est-à-dire qu'il ne prit pas le ventre pour le dos; il observa très-bien que le sillon qui règne dans toute la longueur de la face abdominale est destiné à fixer l'animal aux tiges de fucus auxquelles il aime à s'attacher. Malgré ces observations d'Osbeck, Linné, en publiant la dixième édition du *Systema naturæ*, décrivit l'animal à l'envers, croyant qu'il s'attachoit par le dos aux fucus, et, sous le nom de Scyllée, proposa un genre qui depuis a été conservé. Il confondit sous le nom de bras et les tentacules et les appendices latérales. Il étoit difficile aux observateurs qui vinrent après cette époque de savoir à quoi rapporter la description de Linné; il falloit à Forskal une grande habitude pour rapporter au genre Scyllée l'animal qu'il trouva dans la mer Rouge, et l'on doit s'étonner que sans rectifier les caractères génériques de Linné, il décrive l'espèce qu'il croit nouvelle à la manière d'Osbeck, c'est-à-dire dans sa position naturelle. Vouloit-il par là faire une critique du genre de Linné, ou tout au moins de ses caractères? Pallas ne dit qu'un mot du genre Scyllée, et il indique qu'avec sa sagacité habituelle il avoit adopté l'opinion de Forskal; c'étoit la seule en effet qui fût soutenable par les personnes un peu exercées dans la science. Un contre-sens fort difficile à expliquer est celui qu'a fait Gmelin; il admet la caractéristique du genre telle que Linné l'a faite; il décrit l'espèce connue par lui comme s'attachant par le dos, et admettant l'espèce nouvelle de Forskal, il décrit le sillon ventral que tout à l'heure il indiquoit sur le dos de la première espèce. Bruguière, qui fit copier presque toutes les figures de l'ouvrage de Forskal dans l'Encyclopédie, oublia précisément celles-là, de sorte que nulle part, dans cet ouvrage, il n'est fait mention du genre qui nous occupe. Les incertitudes dont il étoit enveloppé déterminèrent M. Cuvier à en donner de nouveau la description et la figure d'après nature, dans son *Tableau élémentaire d'Histoire naturelle* publié en 1798: quoiqu'il ne connût pas alors ce qu'avoient publié Osbeck et Forskal, il tomba cependant d'accord avec eux sur la manière d'envisager l'animal. Lamarck, dans le *Systeme des Animaux sans vertèbres*, ne crut pas devoir adopter le genre Scyllée, il le confondit avec les Tritonies; c'est en effet avec elles qu'il a le plus de rapports. M. Bosc, dans son *Histoire naturelle des Vers*, a bien adopté le genre, mais il en a dénaturé tellement les caractères, que ce n'est plus le genre de Linné dont il s'agit, mais bien d'un animal du genre Glaucus: la confusion se trouve donc fort grande, et rend impossible, en suivant l'ouvrage de M. Bosc, de retrouver la Scyllée de Linné. L'embarras augmente encore par ce qu'il en dit dans le *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*; fort de ce qu'il avoit dit précédemment et que personne n'avoit relevé, il ne craint pas d'avancer qu'on peut rejeter comme incertaine la Scyllée de Linné, et distinguer fort bien son genre Scyllée des Tritonies par la position de l'anus, qui, dit-il, est dorsal dans ce genre et latéral dans le premier. Ceci prouve que M. Bosc parloit de deux genres qui lui étoient inconnus, et la rare assurance avec laquelle il les sépare et les caractérise a droit de surprendre de la part d'un naturaliste tel que lui: on ne conçoit pas non plus comment il a pu avoir des doutes sur un genre établi par Linné et confirmé par Osbeck, Forskal et M. Cuvier. L'ouvrage de M. Bosc, qui se répandit beaucoup lors de sa publication, fut cause certainement des erreurs que les naturalistes qui le suivirent ont commises; c'est à cela que l'on doit attribuer celle de notre savant ami et collaborateur, M. Bory de Saint-Vincent, qui, dans son *Voyage aux îles d'Afrique*, donna le nom de Scyllée au Glaucus, à l'imitation de l'auteur de l'*Histoire des Vers*.

Ici se termine le résumé historique de M. Cuvier, puisque c'est à cette époque qu'il publia le mémoire important dont nous avons parlé; nous allons examiner ce qu'est devenu le genre qui nous occupe chez les auteurs qui ont écrit depuis ce moment. Le mémoire de M. Cuvier dut avoir

eut en effet une grande influence sur les classificateurs, et nous voyons que d'abord Lamarck en profita; il adopta le genre Scyllée dans la *Philosophie zoologique*, où il fait partie de la famille des Tritoniens, placé entre les Eolides et les Tritonies. Cette amélioration fut maintenue sans changemens dans l'*Extrait du Cours*, aussi bien que dans son dernier ouvrage. Dans l'intervalle de ces deux ouvrages de Lamarck, où les indications de M. Cuvier sont si utilement et si habilement employées, parut le *Règne animal* de ce grand anatomiste qui les confirma, et forma la famille des Nudibranches des mêmes genres que celle des Tritoniens, en y ajoutant cependant les genres Polycère et Tergipe. Plusieurs genres ayant été établis par MM. Océen et de Blainville, et devant entrer parmi les Nudibranches, M. de Férussac les y introduisit, en divisant cet ordre en trois familles; la seconde, qui porte le nom de Tritonies, contient le genre Scyllée avec les Tritonies, Doto et Thétys.

M. Latreille (*Fam. nat. du Règn. anim. pag.* 174) adopte les trois familles de M. de Férussac, leur donne d'autres noms et y fait quelques changemens peu importans; il donne le nom de Séribranches (*voyez* ce mot) à la famille qui peut correspondre à celle des Tritonies : elle ne renferme que les trois genres Tritonie, Thétys et Scyllée. Cette famille est très-bien caractérisée et souffrira peu de changemens. M. de Blainville (*Trait. de Malac. pag.* 487) l'a composée absolument de la même manière, en lui donnant le nom de Dicères (*voyez* ce mot), quoiqu'il n'ait pas connu alors la famille des Séribranches de M. Latreille. Cette coïncidence est remarquable et prouve en faveur de la validité des rapports donnés en dernier lieu aux Scyllées, rapports qui confirment ceux qu'avoit indiqués M. Cuvier. Voici de quelle manière M. de Blainville caractérise ce genre :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps alongé, très-comprimé, convexe à son côté dorsal, pourvu d'un pied étroit et canaliculé ou ventral; tête distincte, avec deux grands tentacules auriformes fendus au côté externe; bouche en fente entre deux lèvres longitudinales et armée d'une paire de dents latérales semi-lunaires, fort grandes, agissant comme des lames de ciseaux; organes de la respiration en forme de petites houppes répandues irrégulièrement sur deux paires latérales d'appendices de la peau; organes de la génération réunis à une ouverture antérieure du côté droit; anus dans le milieu du même côté.

Nous avons vu que Forskal, trompé par la manière peu rationnelle dont Linné avoit caractérisé sa Scyllée pélagienne, avoit fait un double emploi bien excusable en établissant sa *Scyllœa ghomfodensis*, qui est le même animal; on ne doit donc pas suivre l'exemple de Gmelin, qui adopta ces deux espèces sans critique, et quoique leurs caractères fussent en opposition. Le genre Scyllée resta donc composé pendant très-long-temps d'une seule espèce; ce n'est en effet que depuis quelques années que MM. Quoy et Gaymard en firent connoître une seconde dans la relation du voyage de la corvette l'*Uranie*.

SCYLLÉE pélagienne. *Scyllœa pelagica.*

Sc. corpore oblongo, subcylindraceo, utrinquè attenuato, utroque latere bilascimato; disco ventrali, angustissimo, longitudinaliter canaliculato; tuberculis raris, irregulariter sparsis.

Scyllœa pelagica. LIN. GMEL. *pag* 3147.

CUV. *Ann. du Mus. tom.* 6. *pag.* 416. *pl.* 61. *fig.* 1. 3. 4.

Scyllœa ghomfodensis. GMEL. *n°.* 2.

FORSK. *Faun. arab. pag.* 103. *n°.* 13.

LAMK. *Anim. s. vert. tom.* 6. *pag.* 306. *n°.* 1.

Ce que nous avons dit précédemment sur le genre Scyllée ayant été pris de l'espèce nommée Scyllée pélagienne, il n'est pas nécessaire de la décrire, puisqu'il faudroit répéter une partie de ce qui précède.

SÈCHE. *Sepia.*

Plusieurs travaux anatomiques ont été publiés assez récemment sur les Céphalopodes, nous citerons d'abord celui de M. Cuvier. Une planche du recueil de l'ouvrage d'Egypte par M. Savigny annonçoit de cet habile observateur un travail important sur une nouvelle espèce de Sèche de la mer Rouge; enfin un travail considérable et fort complet de M. de Blainville, à l'article SÈCHE du *Dictionnaire des Sciences naturelles*, telles sont les sources où nous avons puisé les détails que nous allons donner. Les Sèches sont des animaux pairs et symétriques, qui se distinguent des Calmarts par la forme des nageoires, la structure de l'os dorsal, etc., etc. Dans son ensemble, le corps peut se diviser en deux parties; l'une antérieure, que M. de Blainville nomme céphalo-thorax, et l'autre postérieure. La partie antérieure, que l'on nomma aussi la tête, est nettement séparée du corps ou de la partie postérieure par un col court, libre dans toute sa circonférence; elle est surmontée tout-à-fait antérieurement par huit appendices d'une médiocre longueur : ces appendices, que l'on nomma bras ou pieds, sont charnues, musculeuses, très-fortes, et sont disposées d'une manière régulière, symétrique et circulaire autour d'un point central occupé par l'ouverture bucale. Ces quatre paires de bras ne sont pas d'une égale force : la paire inférieure est la plus grosse; les autres vont en diminuant jusqu'à la supérieure. Lorsqu'ils sont contractés il sont à peine aussi longs que la tête; ils sont cylindroïdes, un peu aplatis, et couverts de ventouses à leur face interne. En dehors, la peau en est lisse et semblable à celle qui couvre le corps et la tête. A la base de la paire inférieure

de bras, entre cette base et la masse bucale, on remarque deux lacunes assez profondes, du fond desquel es partent deux appendices longues et grêles, cylindriques dans la plus grande partie de leur étendue, et se terminant chacune par une espèce de pavillon élargi, couvert à la face interne de ventouses semblables à celles des huit autres bras. Cet arrangement des bras sur la tête est absolument semblable dans les Calmars; il diffère dans les Poulpes, où tous les bras étant également fort longs, les deux bras palmés des Sèches auroient été inutiles. Dans ce genre ils sont réunis à la base par une membrane, tandis que dans les Sèches ils restent divisés dans toute leur longueur. La tête, assez fortement aplatie, à peu près aussi convexe d'un côté que de l'autre, présente latéralement deux gros yeux, dont l'organisation est beaucoup plus avancée que dans aucun autre Mollusque. Ils sont dépourvus de véritables paupières: nous décrirons ces organes un peu plus tard et d'une manière complète.

Au centre des appendices branchiales se voit une ouverture bucale, grande, environnée d'une sorte de lèvre ou de bourrelet circulaire, et garnie de mandibules cornées, dont la forme est semblable à celle d'un bec de perroquet. Le col, aplati et court, est presqu'aussi large que la tête, mais beaucoup moins que le corps. A la jonction avec la tête se voit une ouverture fort ample, qui communique inférieurement avec le sac branchial et supérieurement avec une sorte de conduit infundibuliforme, médian, libre à son extrémité antérieure, où elle est ouverte en remontant jusqu'au niveau des yeux; c'est le canal des excrétions. Le corps est ovale, alongé, arrondi postérieurement, subtronqué antérieurement, aplati de haut en bas, un peu plus convexe sur le dos que sur le ventre. Sur les côtés et dans toute la longueur, à l'endroit où les faces dorsale et ventrale se réunissent en un angle aigu, on voit un appendice cutané, aplati, qui fait l'office de nageoire. La peau est mince, muqueuse, et se détache plus nettement et plus facilement du plan musculaire sous-posé; elle a une coloration qui lui est propre, et de plus elle présente, comme dans les Poulpes et les Calmars, un singulier phénomène, d'avoir des aréoles remplies d'un liquide coloré qui paroît et disparoît régulièrement, comme si son mouvement dépendoit de celui du cœur, et cependant ces aréoles ne communiquent en aucune manière avec le système sanguin. La peau est généralement plus foncée en couleur sur le dos que sur le ventre; elle forme sur le dos un vaste sac sans ouverture extérieure qui contient une coquille celluleuse, légère, que l'on nomme l'os de Sèche; cet os a une forme et une structure qui lui est propre, à tel point qu'il serviroit à la rigueur pour caractériser le genre, si déjà il ne se distinguoit par d'autres moyens. Dans ces derniers temps, M. de Blainville a proposé de lui donner le nom particulier de sépiostaire. Le sépiostaire est placé, comme nous le disions, dans le dos de la Sèche; sa forme est ovale-alongée, un peu plus large postérieurement qu'antérieurement; il est déprimé de haut en bas, et presqu'également convexe des deux côtés; il se termine postérieurement par un bord cornéo-calcaire, évasé, aliforme, fort mince, qui, après s'être un peu rétréci, se termine en diminuant graduellement sur les côtés de la coquille. La disposition de ce bord, qui se relève en s'évasant, produit à la partie postérieure et ventrale de la coquille une cavité large et peu profonde, que l'on peut comparer à celle des autres coquilles; le sommet de cette cavité se relève un peu vers le bord, et correspond à l'apophyse postérieure dont nous parlerons bientôt. C'est là que commencent les lames spongieuses qui constituent la masse principale de la coquille; elles se découvrent de manière à ce que la dernière ou la plus nouvelle cache la plus grande partie de toutes les autres, de sorte que par le mode d'accroissement et d'avancement des couches, elles laissent leur bord postérieur à découvert: ce que montrent les accroissemens réguliers. Le sépiostaire se termine postérieurement par une partie plus solide, ordinairement calcaire, en forme d'épine ou d'apophyse droite ou courbée; elle est fixée par sa base à la partie moyenne, marginale et postérieure de l'os de la Sèche, et en dedans, le centre de cette apophyse correspond au sommet de la cavité de la coquille. Dans les espèces fossiles des terrains tertiaires de Paris, l'apophyse terminale est fort épaisse et rendue plus solide à sa base par un bourrelet osseux longitudinal. L'os de la Sèche, très-poreux et très léger, et en même temps solide, représente en quelque sorte par sa position la colonne vertébrale des poissons. Loin de nous cependant la pensée de vouloir ramener cette partie testacée aux élémens de la vertèbre; rien dans notre manière de voir n'est plus éloigné d'une vertèbre qu'une coquille. Nous ne voulons pas partager l'opinion de quelques naturalistes, qui ont écrit que les coquilles étoient des vertèbres modifiées; étonnante modification en effet d'une imagination égarée qui transporte des fonctions internes d'une série d'animaux à des fonctions externes d'une autre série, et qui veut y trouver, malgré leur énorme différence, une analogie certaine, et encadrer ainsi tous les êtres dans un système d'unité de composition qui n'est pas dans la nature. Après avoir trouvé la vertèbre des Mollusques, nous attendons les mêmes naturalistes à la découverte de celle des Polypiers et des animaux microscopiques, les seuls qui maintenant soient restés rebelles à la vertèbre.

Le système digestif des Sèches se compose extérieurement d'une ouverture bucale pourvue, comme nous l'avons dit, de mandibules cornées semblables au bec d'un perroquet, mais avec cette différence dans la position de ces mandibules que

la plus grande est la ventrale, ce qui est l'inverse dans le bec du perroquet. Ce bec est entouré d'une masse charnue assez considérable, essentiellement composée de muscles destinés au mouvement des mâchoires et de la langue : celle-ci est épaisse, charnue, cylindracée, composée de muscles intrinsèques, comme dans la langue des mammifères. Sa surface est couverte de crochets cartilagineux renversés du côté de l'œsophage; ils sont destinés à y introduire le bol alimentaire et à l'empêcher de remonter. A l'intérieur de la bouche se voient aussi les ouvertures des canaux salivaires; les uns, postérieurs, sont fournis par les glandes salivaires supérieures placées de chaque côté de la masse bucale; ils s'ouvrent dans la partie supérieure de l'œsophage. Deux autres glandes salivaires beaucoup plus grandes, à peine lobées, placées dans la cavité viscérale de chaque côté du jabot, donnent naissance à un canal de chaque côté; ces canaux, convergeant l'un vers l'autre, se réunissent en un seul, qui perce la partie antérieure de la masse charnue, la traverse en dedans de la mandibule inférieure, et s'ouvre à la base de la langue. L'œsophage qui naît de la cavité bucale derrière la langue est cylindrique, membraneux, assez grand; il passe à travers l'anneau cartilagineux de la tête, à travers celui que forme la terminaison de l'aorte dans la poche placée derrière le foie. Lorsqu'il est descendu dans cette cavité, il s'y dilate subitement en une grande poche membraneuse, qui est le premier estomac; M. Cuvier le nomme le jabot, parce qu'en effet il a de la ressemblance avec le jabot des oiseaux : il est longitudinal, se prolongeant dans la direction de l'œsophage; sa membrane interne ou muqueuse est plissée en dedans et se termine au gésier; mais, pour l'atteindre, il est obligé de traverser l'espèce de diaphragme qui est formé par la membrane qui tapisse la cavité du foie. Le gésier est tout-à-fait comparable à celui des oiseaux; il est pourvu de muscles très-puissans et fort épais, et à l'intérieur, d'une membrane subcartilagineuse qui se détache très-facilement de la même manière absolument que celle des oiseaux. Ce gésier est contenu dans une cavité particulière du péritoine, ce qui a lieu également pour une autre cavité que M. Cuvier nomme *cæcum*, ou estomac en spirale, parce qu'en effet elle affecte cette disposition; elle est située à gauche et au-dessus du gésier dans une disposition telle, que son ouverture se trouve à peu près au même niveau, et peut recevoir en même temps que le gésier les alimens préparés dans le jabot. Cet organe fait un tour et demi de spirale; il est garni en dedans d'une lame spirale saillante : c'est sur son bord interne que rampent les vaisseaux biliaires pour s'ouvrir vers le sommet de la spire. L'intérieur de cette cavité est garni d'un grand nombre de replis membraneux dans lesquels on reconnoît des cryptes muqueux; c'est donc dans son intérieur que les alimens déjà avancés dans l'acte de la digestion se combinent avec la bile avant de passer dans l'intestin. Celui-ci est séparé des estomacs par un pylore au-dessus duquel il se renfle un peu en passant derrière le foie pour se loger dans une cavité péritonéale particulière, à droite, où il fait deux replis, soutenu par un mésentère; il repasse ensuite dessous le foie, se dirige alors en avant, à côté de la principale veine cave descendante entre les deux lames de la bride musculaire antérieure, et se termine à l'anus. On aperçoit cette partie à la face postérieure interne, à la base de l'entonnoir. Telle est la disposition des organes de la digestion dans les Poulpes; elle ne diffère que fort peu dans les Sèches. L'œsophage est plus long, non dilaté, et le gésier généralement plus petit. Le foie, dans les Poulpes comme dans la Sèche, est fort grand et placé dans une cavité péritonéale antérieure, avec l'œsophage, les glandes salivaires, etc., etc. Dans l'un il est sans lobule, et renferme la poche du noir; dans l'autre, la Sèche, il est profondément divisé en deux, et la bourse du noir, plus grande que dans les Poulpes, est située dans la cavité abdominale. Le foie, dans l'un et l'autre genre, donne naissance à deux canaux biliaires qui s'ouvrent à l'extrémité de la cavité spirale du cæcum.

Tout le monde connoît la singulière facilité qu'ont presque tous les Céphalopodes, et notamment les Poulpes et les Sèches, de répandre au moment du danger une liqueur noire, qui leur donne le moyen de troubler l'eau et d'échapper ainsi à la poursuite de leurs ennemis; cette liqueur noire est le résultat d'une sécrétion dont l'organe avoit été confondu par Mouro avec le foie, ce qui lui avoit fait dire que la liqueur noire étoit de la bile. La réunion dans une même masse de la poche au noir et du foie dans la Poulpe a donné lieu à cette erreur; elle a été facilement reconnue lorsque, dans les Sèches, on a vu les deux organes séparés : celui qui contient le noir est celluleux en dedans, et renferme, comme dans une éponge à tissu très-lâche, une bouillie noire dont une petite quantité suffit pour troubler beaucoup d'eau. La bourse au noir se termine antérieurement par un canal excréteur qui s'ouvre dans l'entonnoir, tout à côté de l'anus.

Les organes de la circulation et de la respiration sont fort développés dans les animaux qui nous occupent. La disposition circulaire des bras autour de la tête a entraîné une disposition analogue dans le système veineux de ces parties. Les veines qui descendent des bras se joignent à un tronc commun qui forme à leur base un anneau irrégulier dont les deux extrémités se réunissent en un tronc unique qui descend devant le foie, à gauche du rectum, dans l'épaisseur de la bride intérieure de la bourse jusqu'aux deux tiers de la longueur de celle-ci, où elle se partage. L'angle très-aigu sous lequel se fait la jonction des deux parties du cercle veineux de la tête donne naissance à une valvule semi-lu-

naire fort grande; le tronc, en descendant, reçoit les veines des diverses parties qui l'avoisinent; ainsi, le foie, l'entonnoir, l'enveloppe cutanée ou la bourse lui en envoient. Chaque branche qui résulte de la bifurcation du tronc en reçoit elle-même une autre presqu'aussi considérable, qui y about it dans une direction qui semble contraire à la marche du sang. Ces vaisseaux prennent leur origine du côté droit par les rameaux que donnent la partie inférieure du foie, les intestins, l'ovaire ou le testicule, selon le sexe, et du côté gauche des rameaux que fournissent l'œsophage, une partie de l'estomac et le côté gauche du foie. Après avoir reçu les deux branches dont nous venons de parler, les deux troncs principaux descendent encore un peû, se recourbent en dehors, et aboutissent enfin à des sinus veineux garnis à l'intérieur de piliers charnus, et qui sont les oreillettes des cœurs latéraux. Les oreillettes, outre ces deux troncs principaux, en reçoivent encore un autre de chaque côté, qui, plus petit, apporte le sang des parties latérales de la bourse et du ligament suspenseur de la branchie. Des oreillettes latérales, le sang est porté dans les cœurs branchiaux, qui le poussent dans le tissu de l'organe respiratoire.

Les deux grosses branches veineuses, que nous avons vu aboutir dans les veines latérales, immédiatement après la bifurcation du tronc principal, à la partie inférieure de la bourse, sont pourvues d'un grand nombre de petits corps spongieux qui sont implantés sur la surface et plongent dans les grandes cavités de l'enveloppe extérieure. Ces cavités, dont les ouvertures se voient à la base du cou, sont séparées l'une de l'autre par une cloison longitudinale et tapissées à l'intérieur d'une membrane muqueuse : M. Cuvier nomme ces cavités *cavités veineuses*, parce qu'elles contiennent les corps spongieux adhérens aux veines et communiquant avec elles. Ces organes sont très-singuliers, mollasses et très-vasculaires; ils communiquent directement avec les veines, d'une part, et de l'autre avec le fluide ambiant; de sorte qu'en injectant ou en insufflant les veines, on voit l'air ou le liquide passer de leur cavité à travers les corps spongieux et se répandre au-dehors. Si ces organes sont absorbans, ils peuvent faire passer dans les veines une certaine quantité d'eau; s'ils sont respiratoires, comme cela sembleroit assez probables, le sang seroit arrivé déjà modifié aux branchies; ce qui est peu croyable, lorsque l'on considère le grand développement de l'organe respiratoire. Comme en exprimant ces corps on en voit toujours sortir une mucosité jaunâtre et épaisse, il est bien plus probable qu'ils servent à une sécrétion dépurative qu'à toute autre fonction. Nous ne savons si l'on doit comparer cette disposition organique à celle des Aplysies, dont le système veineux communique directement et sans aucun organe intermédiaire avec la cavité viscérale. *Voyez* APLYSIE.

Dans les Céphalopodes connus jusqu'à présent, il existe trois cœurs; ce qui ne se voit dans aucuns Mollusques des autres classes. De ces trois cœurs, deux sont latéraux ou branchiaux, et le troisième médian, destiné à la circulation générale. Les latéraux sont placés à la base des branchies; ils sont pyriformes, le côté le plus large et le plus arrondi tourné du côté de la veine, la pointe, au contraire, dirigée vers l'artère branchiale. Ces cœurs sont d'une substance noirâtre assez épaisse, d'une apparence plutôt celluleuse que fibreuse, et creusés de cellules assez grandes et assez profondes dont l'usage est inconnu. L'orifice veineux est garni de deux grandes valvules mitrales qui peuvent s'opposer à la marche rétrograde du sang dans les veines. Les branchies, en forme d'arbuscules, sont situées de chaque côté dans le fond de la bourse, où elles sont retenues en place par la bride formée par les gros vaisseaux et par un appendice charnu qui se confond avec la paroi de la bourse; elles sont composées d'un grand nombre de feuillets qui se sous-divisent trois fois, et sur lesquels la peau du sac s'étend en pénétrant jusque dans leurs plus petits interstices. L'artère branchiale qui naît de chaque cœur latéral pénètre dans l'épaisseur de la bride charnue de la base de la branchie : elle donne un rameau à chacun des grands feuillets, et celui-ci se divise en ramuscules aussi nombreux que les lamelles dont le feuillet branchial est composé. Après avoir été vivifié par la respiration, le sang repasse dans un autre système vasculaire, celui des veines branchiale; leur tronc est placé à l'opposite des artères, à l'autre extrémité des feuillets branchiaux; elle reçoit successivement de chacun d'eux un rameau grossi par leur réunion; elle se dirige en remontant un peu vers le cœur central. Cet organe, charnu et blanc, est situé à la partie inférieure de la masse viscérale; il est globuleux, légèrement demi-circulaire, et reçoit les veines branchiales par les angles qui sont supérieurs; chacune de ces veines est garnie, à son entrée supérieure dans le cœur, d'une valvule dont le bord libre est dirigé vers l'intérieur de cet organe. Si l'on vient à l'ouvrir, on découvre dans son intérieur un assez grand nombre de piliers fibreux diversement entrelacés.

Destiné à la circulation générale, le cœur médian donne naissance à plusieurs vaisseaux, dont le plus gros, que l'on peut nommer l'aorte, remonte vers la tête, en fournissant d'abord, presque à son origine, un rameau pour le péritoine; un peu plus haut, un autre qui se divise en deux pour les parties latérales de la bourse ou du sac viscéral, à la hauteur des estomacs et de la masse intestinale; elle donne des branches à chacune de ces parties : le foie en reçoit deux, et la partie inférieure du jabot quelques autres. Lorsqu'elle est parvenue au haut de la cavité de la partie postérieure du foie, l'aorte se bifurque, et les deux branches qui en résultent forment un cercle com-

plet autour de l'œsophage, à la base de la tête, immédiatement au-dessous de la masse bucale. Cet anneau vasculaire donne naissance à un grand nombre de rameaux artériels qui se rendent aux organes environnans : les uns vont à l'œsophage, les autres à la masse bucale, d'autres aux glandes salivaires supérieures, puis deux autres plus grosses qui descendent dans les glandes salivaires inférieures; elles s'anastomosent entre elles par un rameau transverse qui fournit encore quelques petites branches au jabot et à l'œsophage. Les deux branches aortiques, en se continuant, passent ensemble dans un trou percé dans la plaque cartilagineuse de la tête : parvenues à la base des pieds, elles deviennent presque horizontales, et prennent une marche rétrograde d'arrière en avant, décrivent un demi-cercle de chaque côté, et se divisent en quatre branches dans les Poulpes, en cinq dans les Sèches; elles pénètrent dans le canal central de chaque bras, et s'y divisent à l'infini. Les veines des bras ne suivent pas le même trajet que les artères; il y en a deux pour chacun d'eux; elles sont sous-cutanées et latérales; elles se portent, comme nous l'avons dit, dans l'anneau veineux céphalique dont nous avons parlé. Outre cette aorte, le cœur central donne naissance à deux autres artères : la première naît de la face inférieure de cet organe; elle se porte sur l'ovaire ou sur le testicule, selon le sexe. La seconde, plus grosse que la première, fournit plusieurs branches, et d'abord deux longues et grêles qui partent de chaque côté de la base; elles se réunissent aux veines branchiales, remontent avec elles pour se distribuer probablement à l'organe respiratoire. Le tronc se divise ensuite en deux branches : l'une qui remonte à travers la bride antérieure de la bourse et se distribue dans l'épaisseur de cette partie; l'autre gagne l'intestin, sur lequel elle se ramifie. Le système vasculaire et branchial ne diffère que fort peu dans la Sèche de ce que nous venons de le voir dans la Poulpe. Cependant le cœur médian est trilobé, et les veines pulmonaires qui s'y rendent, étant renflées dans leur milieu, on les prendroit pour des oreillettes, quoiqu'elles n'en remplissent pas les fonctions.

Le système musculaire des Poulpes et des Sèches est fort considérable, à cause surtout des organes nombreux de locomotion et de préhension dont ils sont pourvus. Les huit bras qui couronnent la tête des Poulpes sont entièrement musculeux; à leur base ils se confondent, leurs fibres s'entrelacent fortement, forment une couche épaisse et solide, qui donne lieu à une sorte de cavité centrale dans laquelle est placée la masse bucale. C'est au-dessous d'elle qu'ils s'insèrent à la plaque cartilagineuse qui protége la masse encéphalique et les organes de l'ouïe. Tous les bras sont percés à leur centre d'un long canal dans lequel sont placés les artères et les nerfs; ils sont composés de plusieurs plans fibreux que l'on voit très-bien quand on les coupe transversalement. On peut comparer ces organes, comme l'a fait M. Cuvier, à la langue des mammifères, susceptible de tous les mouvemens. Cette coupe transverse des pieds présente, au centre, un espace rhomboïdal de substance presque homogène et dont on aperçoit difficilement les fibres, quoiqu'en puisse s'assurer qu'elles sont rayonnantes. A l'extérieur, on voit quatre segmens rentrans de cercle, fortement striés en rayons. Ces divers plans musculaires sont fortement réunis entre eux et solidement maintenus par une couche extérieure aponévrotique, mince, composée de fibres circulaires et longitudinales. Les ventouses, dispersées sur la face interne des bras, ont des muscles intrinsèques et d'autres qui forment le pédicule : ces derniers se confondent et s'entrecroisent avec les fibres des muscles des bras. Dans les Poulpes, les bras sont réunis à leur base par une membrane très-solide et musculaire; elle est composée de deux plans fibreux. Ces plans partent des parties latérales des pieds, se joignent et s'entrecroisent dans le milieu de l'intervalle qui les sépare; elles s'entrecroisent de telle sorte que les fibres internes deviennent extérieures, et celles-ci deviennent internes. Dans les Poulpes, le corps a vraiment la forme d'une bourse, ce qui lui a valu ce nom. Il a en effet la forme d'un sac peu alongé; il est entièrement charnu, contractile dans toutes ses parties, mais les fibres musculaires sont tellement enlacées qu'elles forment une couche qui paroît homogène. Extérieurement cependant, elles paroissent sensiblement longitudinales et transverses à l'intérieur. Cette bourse, sur le dos, contient dans son épaisseur deux petits stylets cartilagineux qui représentent à l'état rudimentaire la plume des Calmars ou l'os de la Sèche. Dans ces deux derniers genres, le corps a une forme différente; il est plus alongé et les parois dorsales de la bourse, dédoublées, présentent une grande lacune occupée par la coquille. Il existe une cavité viscérale assez grande, dont les parois sont charnues et musculaires; elle contient le foie et l'œsophage : elle est percée inférieurement à l'endroit du cardia. Les muscles qui forment cette cavité sont destinés principalement à unir fortement le corps avec la tête de l'animal; les faisceaux charnus qui s'y voient viennent, pour la plupart, de la face inférieure de l'anneau cartilagineux de la tête ou sont les continuations de ceux de la base des pieds; d'autre naissent à côté des yeux; d'autres, en se rendant à l'entonnoir, donnent un muscle à cette cavité. L'entonnoir est lui-même charnu et musculeux; sa composition est semblable à celle de la bourse; il est soutenu à la base et latéralement par un pilier charnu qui s'insère sur les parties latérales du corps. Sur les côtés de la base de l'entonnoir s'insèrent deux muscles venant du bord postérieur de la bourse, sous le grand muscle qui attache ce bord aux pieds; ils forment les calottes concaves vers la

bourse, et qui la bouchent aux côtés de l'entonnoir. Cette partie a encore deux paires de muscles qui sont destinés à la rapprocher de la tête; car l'une s'insère sur l'anneau cartilagineux, et l'autre de chaque côté au-dessous de l'œil.

Le système nerveux est considérablement développé dans les animaux de la classe des Céphalopodes; ils sont les seuls parmi les Mollusques qui aient un appareil cartilagineux représentant, jusqu'à un certain point, le système osseux de la tête, des vertèbres. Ce cartilage est une sorte d'anneau placé à la base des pieds, dans le centre duquel passent l'œsophage, l'artère aorte et le canal excréteur des glandes salivaires inférieures; sa partie postérieure, plus épaisse que sur les côtés, contient le cerveau ou ganglion œsophagien supérieur. Les parties latérales renferment les ganglions rayonnés, et la partie antérieure la plus épaisse et la plus dure est percée de deux petites cavités pour les organes de l'audition, et, de plus, protége le ganglion sous-œsophagien ou cervelet, qui complète l'anneau nerveux qui remplace la masse encéphalique des animaux vertébrés.

De chaque côté l'anneau cartilagineux offre deux cavités fort grandes, également cartilagineuses, infundibuliformes, qui contiennent et protégent les yeux. L'anneau nerveux se partage en deux parties. « L'une, dit M. Cuvier, est postérieure et de substance grise; on peut la comparer au cervelet : l'autre, aplatie et blanche, est antérieure; on peut la comparer au cerveau. » Les parties antérieures et latérales du cerveau fournissent des filets très-grêles qui traversent la base des pieds pour se rendre à la masse bucale, à la peau de la bouche, et donnent lieu à un ganglion bucal qui fournit des filets aux glandes salivaires. Des parties latérales et inférieures du cerveau naissent les grosses branches de jonction avec le cervelet ou ganglion inférieur. C'est celui-ci qui, étant plus considérable, répartit dans tout l'animal le plus grand nombre de nerfs; ils peuvent être distingués en antérieurs, en latéraux et en postérieurs. Les antérieurs partent en rayonnant du bord antérieur; ils forment ce que M. Cuvier nomme la patte d'oie : ils sont de chaque côté au nombre de quatre dans les Poulpes, et de cinq dans les Sèches; ils s'enfoncent dans la base des pieds, et pénètrent au centre de chacun d'eux; lorsqu'ils sont parvenus un peu au-dessous de la séparation de chacun des pieds, ils donnent de leurs parties latérales un filet anastomotique qui joint le premier nerf au second, celui-ci au troisième, et ainsi de suite, et constitue ainsi un anneau nerveux complet, qui met en relation tous les nerfs brachiaux. Des nerfs latéraux, les uns, très-courts, établissent la communication des deux ganglions du cervelet, et d'autres, comme nous l'avons vu, avec le cerveau. C'est par leur moyen que se trouve complété l'anneau œsophagien. A l'endroit de la jonction du cervelet avec le cerveau naît, de chaque côté, un tronc fort court qui entre dans l'orbite; c'est le nerf optique. A l'opposite du cervelet, sur les parties latérales de son bord, on voit sortir un petit nerf qui se rend à l'entonnoir, et, derrière lui, un autre du même volume; c'est le nerf acoustique. Les nerfs inférieurs du cervelet sont au nombre de deux principaux de chaque côté: l'un part de l'angle inférieur et postérieur; il est destiné tout entier aux viscères auxquels il se distribue: l'autre naît de l'angle inférieur et antérieur; il est destiné à la bourse ou à l'enveloppe extérieure. Ce dernier se termine sur les parties latérales de l'enveloppe musculo-cutanée par un ganglion aplati, dont les branches nombreuses partent en rayonnant de ce centre commun; toutes se perdent dans l'épaisseur de la bourse. Ces ganglions ont reçu de M. Cuvier le nom de *ganglions étoilés*. Le nerf viscéral descend parallèlement avec son congénère de chaque côté de la veine-cave; il donne supérieurement des filets à l'œsophage, aux muscles du cou, détache plusieurs branches derrière la veine, le rectum et le conduit du noir; elles forment une espèce de plexus. Le tronc descend un peu obliquement à côté de l'oviducte, et gagne le cœur latéral, où il produit un ganglion cardiaque, qui donne une branche pour le cœur médian; une autre qui donne naissance à un ganglion pulmonaire, d'où partent les branches qui se distribuent à la branchie; puis enfin une troisième qui paroît destinée à la partie la plus postérieure du sac ou de l'enveloppe cutanée.

Dans les Sèches, la distributions du système nerveux diffère peu de ce que nous venons de le trouver dans les Poulpes. La principale différence existe dans les nerfs de l'enveloppe extérieure, qui sont au nombre de deux et qui se divisent l'un et l'autre, de chaque côté, en deux branches : l'une produit le ganglion étoilé, l'autre perce latéralement la peau, au-dessus de la nageoire, et s'y répand en un grand nombre de filets.

Les organes de la génération sont séparés. Les Céphalopodes ne sont point hermaphrodites. Dans l'un et l'autre sexe, une cavité péritoniale particulière, occupant la partie la plus reculée du sac, est destinée à contenir les organes générateurs : dans la femelle, ils se composent d'un ovaire et d'un double oviducte; l'ovaire est assez considérable : il est revêtu d'une membrane solide à laquelle s'attachent, par des pédicules, de nombreuses grappes d'œufs. Au moment de la ponte, ces œufs passent d'abord dans un canal unique et supérieur, qui se divise bientôt en deux oviductes subcylindriques ou plutôt en longs cônes. Vers le tiers inférieur de leur longueur, on remarque un renflement qui est produit par une glande; au-dessus, l'oviducte est plus gros et se termine par une extrémité subtronquée; en dedans, la membrane qui le tapisse est toute ridée longitudinalement

Dans l'état ordinaire, l'oviducte est membraneux, mais dans le temps de la ponte il s'épaissit et grossit notablement; les œufs y séjournent quelque temps : c'est là probablement qu'ils sont enduits de viscosité. Dans les Sèches, ces oviductes sont accompagnés d'une masse glanduleuse considérable; elle est destinée probablement à fournir la masse visqueuse aux œufs : cependant il reste encore de l'obscurité sur leur usage.

Les organes générateurs du mâle sont composés d'un testicule, du canal déférent, d'une vésicule séminale, d'un corps glanduleux, que M. Cuvier nomme prostate, d'un réservoir spermatique, et enfin d'une verge.

Le testicule est fort gros et ressemble beaucoup par sa position et sa structure à l'ovaire, étant couvert comme lui d'une tunique épaisse, et contenant à l'intérieur de petits grains en grappe qui sont, sans aucun doute, les organes de sécrétion. Le fluide spermatique s'épanche entre cet amas glanduleux et la tunique qui l'enveloppe, et il sort par une ouverture étroite et supérieure qui donne naissance à un très-long canal déférent, très-grêle, un grand nombre de fois tortillé sur lui-même et s'ouvrant à la base d'un canal plus gros et moins long, que M. Cuvier compare à un vésicule séminal; ce canal, qui paroît musculaire, qui est ridé en dedans, semble destiné, en effet, non-seulement à recevoir une certaine quantité de liqueur spermatique, mais encore à l'expulser au-dehors. Ce canal se termine, en s'amincissant, à l'orifice d'une glande assez considérable, grenue, reployée sur elle-même, à peu près cylindrique. N'ayant point d'usage connu et déterminé, on a dû la comparer à la prostate, et penser qu'elle n'avoit que des fonctions accessoires. Son canal, devenu commun avec celui de la vésicule séminale, remonte et rencontre latéralement celui d'une poche ou d'un réservoir dans lequel il est à présumer que la liqueur spermatique peut s'introduire. Cet organe fort singulier est devenu célèbre par les grands animalcules que Néedhame découvrit dans son intérieur. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'au lieu d'être nageant dans un liquide, ils sont juxta-posés : ce qui a fait penser que ce n'étoient pas des animaux spermatiques. Cependant ils sont doués de mouvement, et M. Bory de Saint-Vincent, à son article Zoosperme de l'Encyclopédie méthodique, croit d'autant moins que ce sont des animaux de cette nature, qu'il prétend qu'on en trouve de véritables dans le sperme des Sèches : d'où il semble conclure que l'organe qui nous occupe est une laite comparable à celle des poissons. Ces filamens rangés à deux ou trois rangs les uns sur les autres sont maintenus en place par un repli spiral de la membrane interne de la poche qui les contient. « Long-temps après la mort, dit » M. Cuvier, ils jouissent encore de la faculté » d'éclater et de se mouvoir en différens sens, » sitôt qu'on les humecte. » Cette poche communique avec la verge par un canal étroit et court. Cette verge est petite, pyramidale, creuse en dedans et terminée par une petite ouverture; elle ne paroît pas être exsertile, et elle semble être plutôt destinée à produire la fécondation par l'aspersion du fluide spermatique sur les œufs, comme cela a lieu dans les poissons, que faite pour être introduite dans les organes de la femelle; cependant, dans la Sèche, où la verge est beaucoup plus grande, il seroit possible de supposer que l'introduction a lieu; mais l'observation manque à cet égard.

Pour terminer ce qui a rapport à l'histoire anatomique des Poulpes et des Sèches, il ne nous reste plus à examiner que les organes des sens, et d'abord se présente celui de la vue, qui est vraiment des plus remarquables par son développement, par sa belle organisation, que l'on peut mettre sur la même ligne que celle des animaux les plus élevés dans l'échelle, sans que cependant il cesse d'en rester bien distinct par quelques particularités. L'une des plus essentielles est de manquer de la chambre antérieure et de l'humeur aqueuse; aussi, à l'ouverture des paupières, la peau se réfléchit en dedans, forme un repli comparable à la troisième paupière de quelques animaux, s'enfonce ensuite profondément pour former la conjonctive, remonte sur la face antérieure de l'œil, et, se doublant de nouveau sur elle-même, donne naissance à l'iris et finit par couvrir d'une membrane transparente la surface extérieure du cristallin : mais, avant de parvenir sur cette partie, elle passe sur des procès ciliaires d'une admirable structure, qui couvrent la base de l'hémisphère externe du cristallin. Celui-ci est fort grand, plus convexe postérieurement qu'antérieurement, et d'autant plus dur qu'on s'approche davantage de son centre; toute sa partie postérieure est plongée dans l'humeur vitrée et paroît en être séparée par une capsule propre. L'humeur vitrée est contenue par trois membranes distinctes; la plus extérieure est une sclérotique presque cartilagineuse, percée d'un grand nombre de trous très-petits qui laissent passer les nombreux filets nerveux que produit le ganglion optique; la seconde, placée en dedans de la première, est une véritable rétine, puisqu'elle résulte de l'épanouissement des filets nerveux; enfin, en dedans de cette rétine se trouve une membrane très-mince, ou plutôt une couche de substance violette, semblable à la couche noire de la choroïde humaine. Ce qui doit étonner, c'est de trouver cette couche obscure au-dessus de la rétine, et non en dessous, comme dans les autres animaux. On doit se demander comment la vision est possible, et supposer, tout au moins, qu'elle doit être considérablement affoiblie par cette circonstance. Derrière la sclérotique se trouve un assez grand espace semi-lunaire, circonscrit par plusieurs membranes, et contenant, au milieu d'une substance mollasse, un énorme ganglion

optique, réniforme, et produisant de son bord antérieur un nombre très-considérable de filets qui traversent la sclérotique.

L'organe de l'ouïe est tout-à-fait interne, sans communication avec le dehors; il ne peut donc être d'une grande utilité à l'animal, ou du moins ne lui donner que des perceptions fort obscures. Ces organes sont placés dans la partie la plus dure et la plus épaisse du crâne; ils consistent en deux cavités à peu près sphériques, lisses, sans aucune anfractuosité, remplies par une vésicule d'un moindre volume, suspendue par des filamens nerveux revêtus par une membrane mince et transparente, contenant une petite quantité de liquide, et soutenue par un petit osselet lenticulaire jaunâtre. Le nerf acoustique, qui est fort petit, perce la cavité pour se rendre à la masse bulbeuse. Telle est la composition de cet organe réduit à l'état rudimentaire, et qui, dans sa simple composition, représente tout à la fois l'oreille interne et externe des autres animaux. Il n'existe aucun organe olfactique proprement dit, et cependant les Poulpes et les Sèches sont attirées par les substances alimentaires qui leur plaisent. On conçoit, en effet, que si l'odoration des matières plongées dans l'eau peut se faire, elle ne peut avoir lieu que par d'autres moyens que celle qui a lieu dans l'air. Il est à présumer, dès-lors, que le goût remplace l'odorat. Des animaux tels que ceux qui nous occupent, constamment plongés dans l'eau, ne peuvent s'empêcher de goûter à chaque moment le liquide, et perçoivent ainsi la saveur des particules qu'il tient en dissolution ou en suspension. Les caractères génériques des Sèches peuvent être exprimés de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps ovale, déprimé, bordé de chaque côté, dans toute sa longueur, par une nageoire étroite, tout-à-fait latérale; le dos soutenu dans toute sa longueur par un corps crétacé, contenu dans une vaste lacune cutanée; bouche terminale, entourée de dix bras, garnis à leur face interne de ventouses, si ce n'est deux d'entre eux, pédonculés et plus longs que les autres, terminés en spatule et garnis de ventouses seulement sur l'épanouissement; ventouses à bords cornés, non dentés; sépiostaire ou coquille ovale, également convexe des deux côtés, calcaire, composée d'une série de lames calcaires, spongieuses, superposées, terminée postérieurement en une cavité peu profonde, bordée par des appendices aliformes cornéo-calcaires, et, dans son milieu, sur l'extrémité postérieure, par une apophyse pointue, droite, ou légèrement recourbée.

Les Sèches sont répandues dans toutes les mers, mais on ignore si elles constituent un grand nombre d'espèces. Il en est de cela comme de beaucoup d'autre chose que les voyageurs ne rapportent pas, parce qu'ils croient rencontrer la même espèce partout. Il est bien probable cependant qu'il n'en est pas ainsi, et que chaque mer possède quelques espèces. Linné n'en connut qu'une seule, à laquelle M. Lamarck en ajouta une seconde, qu'il décrivit dans les *Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris* (an VII). M. Rafinesque en fit connoître une troisième, qu'il indiqua seulement; et M. de Savigny, dans le grand ouvrage d'Égypte, en représente une quatrième avec beaucoup de détails. Enfin, M. de Blainville, à l'article Sèche du *Dictionnaire des Sciences naturelles,* en porte le nombre à huit; mais, il faut le dire, le plus grand nombre de celles qu'il ajoute à celles que nous avons d'abord indiquées sont encore bien douteuses.

On connoît quelques restes de sépiostaire à l'état fossile. C'est à Grignon d'abord qu'ils furent trouvés, et ensuite dans beaucoup d'autres localités du calcaire grosssier des environs de Paris. On ne rencontre que la partie la plus solide, et par conséquent plus ou moins mutilée. Ils furent long-temps énigmatiques : M. Cuvier, le premier, détermina leurs rapports avec les Sèches; les espèces fossiles appartenoient, sans aucun doute, à d'autres espèces que celles qui sont actuellement connues vivantes. La grosseur de l'apophyse postérieure et la profondeur de la cavité ont fait supposer que ces restes dépendoient d'espèces beaucoup plus grosses que toutes celles dont les sépiostaires sont connus, qui peut-être étoient seulement plus solides.

D'autres corps, trouvés également fossiles, mais dans des terrains beaucoup plus anciens, ont de l'analogie avec le bec de Sèche, et paroissent avoir été les mandibules de quelque genre voisin. On ne peut être sûr auquel on doit les rapporter; ils pourroient dépendre soit du genre Bélemnite, soit du genre Ammonite, peut-être aussi de quelque Nautile; mais rien, jusqu'à présent, ne peut porter à former une conjecture plutôt qu'une autre : ces corps ont été indiqués sous le nom de Rhyncolite, dont on a fait un genre; mais nous ne devons pas admettre un tel genre, puisqu'il n'est fait que sur une très-petite partie d'un animal. Par le même principe, on pourroit en établir sur diverses parties d'un même animal, et l'on sent que cela n'est pas proposable.

Nous allons indiquer, parmi les Sèches, les espèces les mieux constatées, celles sur lesquelles il ne peut y avoir d'équivoque.

1. Sèche commune. *Sepia officinalis.*

S. Corpore utrinque laevi; brachiis pedunculatis, praelongis; osse dorsali elliptico.

(a.) *Cotyledonibus brachiorum breviorum multiserialibus.*

Sepia officinalis. Lin. Gmel. *pag.* 3149. n°. 2

Gesner, *Aquat. pag.* 1024.

Belon,

Belon, *Pisc. pl.* 338. *fig.* 341.

Salvian, *Aquat. pag.* 163.

Rond. *Aquat. pag.* 498, et id. *Gall. pag.* 363.

Aldrov. *de Mollib. pag.* 49 et 50.

Ruysch, *Thatr.* 2. *Exang. tab.* 1. *fig.* 2. 3.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 3. *fig.* 1—4.

Encycl. *pl.* 76. *fig.* 3. 6. 7.

Sepia officinalis. Lamk. *Mém. de la Soc. d'Hist. nat. in-4°. pag.* 7.

(b.) *Cotyledonibus brachiorum brevium biserialibus.*

Montf. *Hist. nat. des Moll. pag.* 265.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 668. *n°.* 1.

Cette espèce de Sèche, l'une des plus communes et la plus anciennement connue, est, à ce qu'il paroît, la plus grande du genre. Son corps est ovale, fort déprimé, bordé par une nageoire fort étroite, qui est placé sur l'angle carénal du pourtour. La peau est molle, lisse des deux côtés, d'une teinte grisâtre ou blanchâtre, et parsemée d'une multitude de petites taches irrégulières, rouges ou bleuâtres, qui donnent à tout le corps une teinte plombée ou pourprée. L'ouverture du manteau est subtrilobée; les bras pédiculés sont presqu'aussi longs que le corps, et à leur extrémité dilatée, ils sont chargés de ventouses pédiculées fort nombreuses. L'os intérieur est ovalaire, formé de deux substances fort distinctes; l'une interne, poreuse, et l'autre externe, très-solide; la partie poreuse, composée de lames superposées, dont les intervalles sont occupés par un très-grand nombre de petites tiges cylindracées, très-rapprochées les unes des autres. La partie solide se dilate postérieurement, creusée dans le milieu d'une cavité peu profonde; les bords se relèvent et se renversent fortement en dehors. Du sommet de cette cavité s'élève en dehors une apophyse styloïde, calcaire, médiane et symétrique, dont la base est cachée et enveloppée par des lames cartilagineuses assez minces, imbriquées les unes sur les autres, et qui vont s'étaler sur les bords de manière à les dépasser un peu. La surface extérieure de cette partie solide de la coquille est d'un blanc-jaunâtre, profodément chagrinée dans toute son étendue, mais surtout sur le milieu du dos.

Cette coquille, connue de tout le monde, à cause des fréquens usages auxquels on l'emploie, se trouve quelquefois en très-grande abondance sur les côtes de l'Océan et dans la Méditerranée. Elle a quelquefois plus de 2 décim. de longueur.

2. Sèche tuberculeuse. *Sepia tuberculata.*

S. dorso carinatoque tuberculatis, brachiis pedunculatis, brevioribus; osse dorsali spatulato.

Sepia tuberculata. Lamk. *Mém.* idem. *pag.* 9. *pl.* 1. *fig.* 1. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 668. *n°.* 2.

Il est très-facile de distinguer cette Sèche de celle qui précède; son corps, lisse en dessous, est chargé de gros tubercules inégaux en dessus. N'ayant pas à notre disposition cette espèce qui provient des mers de l'Inde, nous signalons seulement son caractère le plus saillant, et nous renvoyons à la description qu'en a donnée Lamarck dans les *Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris* (1799).

SÈCHES (Les).

M. de Ferussac a fait cette famille dans ses *Tableaux systématiques des Mollusques* pour y placer les deux genres Sèche et Calmar. L'auteur que nous citons place ce groupe dans de singuliers rapports à la fin des Décapodes et à la suite de la famille des Milioles. Nous avons dit notre opinion sur cet arrangement dans nos articles Céphalopodes et Mollusques.

SELLE POLONAISE.

Nom vulgaire d'une grande espèce de Placune, *Placuna sella* Lamk. *Voyez* Placune.

SELOT.

Depuis Adanson (*Voy. au Sénég. pl.* 13. *fig.* 4), qui a donné ce nom à une coquille du genre Nérite, Gmelin est le seul auteur qui l'ait citée dans son catalogue; il lui donne le nom de *Nerita tricolor.* Voyez Nérite.

SÉMÉLÉ. *Semele.*

M. Schumacher nomme de cette manière un genre qui correspond entièrement à celui que Lamarck avoit fait antérieurement sous le nom d'Amphidesme, et qui est généralemant adopté. *Voyez* Amphidesme.

SEMI-CASSIS.

Klein, dans son *Traité des Coquilles*, a formé ce genre pour une partie des Casques. Quoique, par extraordinaire, il ne contienne presque pas de coquilles étrangères à ce genre, il n'en est pas moins inutile. *Voyez* Casque.

SEMI-CORNU.

Klein (*Ostrac. pag* 5) donne ce nom à un genre qu'il propose pour une espèce d'Hélice à spire planorbique dont l'ouverture semi-lunaire est évasée en dehors. Ce genre est tombé dans l'oubli, comme il le méritoit.

SEMI-NAUTILUS.

Deux espèces d'Hélices à ouverture incomplète

lignées par Lister (*pl.* 574. *fig.* 25 et 27) ont servi à Klein pour l'établissement d'un genre qu'il place dans son *Methodi ostracologicæ*, *pag.* 4, à côté des Nautiles. On n'a pas besoin d'ajouter qu'un tel genre n'a pas été adopté.

SEMI-PHYLLIDIENS (Les).

Dans son dernier ouvrage, Lamarck a établi cette famille pour y placer deux genres de Mollusques qui, sans avoir entre eux la plus parfaite analogie, se ressemblent cependant par la position de la branchie que l'on voit sur le côté droit du corps, entre le pied et le bord du manteau. Nous voulons parler des genres Ombrelle et Pleurobranche. M. de Blainville n'a point adopté cette famille, ni le rapprochement qu'elle indique, tandis que M. Cuvier, dans la seconde édition du *Regne animal*, a compris dans ses Tectibranches (*voyez* ce mot) les deux genres Pleurobranche et Ombrelle, en les mettant en contact avec quelques autres qui ont avec eux des rapports plus éloignés.

SÉPIACÉES (Les).

D'après la nature de la coquille des Céphalopodes décapolodes, nous les avons divisés en deux familles. Dans celle des Sépiacées, nous ne comprenons que deux genres, les Sèches et les Béloptères, qui tous deux ont une coquille calcaire dilatée. Cette famille, dans l'arrangement méthodique que nous avons proposé, sert de passage entre celle des Colmars et des Nautiles, d'un côté par le genre Sèche mis en rapport avec les Calmars, et de l'autre par les Béloptères avec les Bélemnites, les Béloptères participant tout à la fois de la nature des Sèches et des Bélemnites. *Voyez* SÈCHE et BÉLEMNITE.

SEPIÆPHORA.

M. Gray, dans sa *Classification des Mollusques*, a donné ce nom au second ordre de ses Antlio-Branchiophores (Céphalopodes). Il ne contient que les deux genres Sépiole et Sèche. *Voyez* ces mots.

SÉPIAIRES (Les).

Lamarck nomme ainsi, dans son dernier ouvrage, la troisième division des Céphalopodes. Il y comprend, sans distinction du nombre des bras, les Poulpes, les Calmarets, les Calmars et les Sèches. Cet arrangement n'a point été adopté et ne pouvoit l'être ; nous avons vu pour quelles raisons aux articles CÉPHALOPODES et MOLLUSQUES, auxquels nous renvoyons.

SÉPIALÉES (Les).

Dans son arrangement des Céphalopodes, Lamarck n'a jamais attaché une grande importance, pour leur distinction en familles, au nombre des bras que Leach, plus tard, employa cependant d'une manière heureuse. Les Sépialées représentent, dans la *Philosophie zoologique*, la famille des Céphalopodes sépiaires du *Traité des Animaux sans vertèbres*. *Voyez* SÉPIAIRES, ainsi que CÉPHALOPODES.

SÉPIOLE. *Sepiola.*

M. Leach a proposé de former un genre pour un animal céphalopode décapode qui ne diffère des Calmars que par son corps obtus et ses nageoires arrondies et postérieures. Ce genre n'a été adopté que par un petit nombre de personnes.

SÉPIOLÉES (Les).

Nous avons donné ce nom à notre première famille des Céphalopodes décapodes, caractérisée par une coquille interne et dorsale, médiane, symétrique et toujours cartilagineuse. Quoique cette coquille manque quelquefois, les animaux de cette famille sont néanmoins bien reconnoissables par leurs nageoires postérieures, qui ont ordinairement la forme d'un trapèze, tandis que dans les Sèches les nageoires sont étroites et font le tour du corps. Les genres compris dans la famille des Sépiolées sont Cranchie, Sépiole, Onycoteuthe, Calmar et Sépioteuthe. (*Voyez* ces mots.) Il est à présumer que quelques-uns de ces genres, examinés avec toute l'attention desirable, seront retranchés d'une bonne méthode.

SÉPIOLIDÉES.

Dans ses *Miscellanea zool. tom.* 3, Leach a divisé les Céphalopodes décapodes en deux familles; la première est celle-ci, qui se compose des genres Sépiole et Cranchie. (*Voyez* ces mots.) Ces divisions, qui ne reposoient pas sur des caractères suffisans, n'ont pas été adoptées. Les genres que nous citons sont compris dans les Décapodes, qui constituent une famille naturelle. *Voyez* DÉCAPODE.

SÉPIOTEUTHE.

Coupe sous-générique faite par M. de Blainville dans son *Traité de Malacologie* pour grouper les espèces de Calmars qui ont une nageoire latérale dans toute la longueur du sac, comme dans les Sèches. Ce sous-genre correspond au genre Calmaret de Lamarck. Dans une note, M. de Blainville dit ne pas oser admettre ce dernier genre, parce qu'il n'est pas suffisamment connu, et que la combinaison organique dans laquelle il s'offre est trop anomale pour y croire avant de nouvelles observations. *Voy.* CALMARET.

SEPTAIRE.

M. de Férussac avoit proposé ce genre pour e

Patella borbonica. Lamarck, qui ne le connut pas sans doute, créa le genre Navicelle pour la même coquille, quoiqu'il n'ait été proposé qu'après celui de M. de Ferussac. Le genre de Lamarck a prévalu. *Voyez* NAVICELLE.

SÉRAPHE.

Montfort (*Conch. syst. tom.* 2. *pag.* 374) croit pouvoir séparer sous ce nom un genre dmembéré des Tarières sur un caractère de très-peu de valeur, l'ouverture paroissant se prolonger jusqu'au sommet de la coquille, tandis que, dans les Tarières, elle se termine un peu en avant. Ce genre a été adopté par MM. Sowerby et Defrance. Nous ne suivrons pas leur exemple. *Voyez* TARIÈRE.

SÉRIBRANCHES.

La famille à laquelle M. Latreille (*Fam. nat. du Règne anim. pag.* 174) a donné ce nom ne correspond point entièrement aux Tritoniens de Lamarck; elle ne contient que trois genres, Tritonie, Thétys et Scyllée. (*Voyez* ces mots.) M. de Blainville fait, avec les mêmes genres, sa famille des Dicères; l'une ou l'autre sera vraisemblablement adoptée. *Voyez* DICÈRE.

SERPENTULUS.

Les espèces d'Hélices à tours de spire rapprochées ou marquées de bandes plus ou moins nombreuses, plus ou moins comparables à un serpent enroulé sur lui-même, sont devenues le prétexte de ce genre de Klein : il est maintenant oublié.

SESSILES. *Sessilia*.

Un ordre dans lequel on ne trouve qu'une seule famille a été proposé par M. Latreille dans les familles naturelles du *Règne animal* pour ceux des Brachiopodes dont la coquille est immédiatement fixée. Cet auteur donne le nom de Fixivalves à la seule famille qu'il admet dans cet ordre. *Voyez* FIXIVALVES.

SIAME-BLANC.

Nom vulgaire et marchand du *Turbinella pyrum* Lamk.

SIAMOISE.

La *Turbinella lineata* Lamk. est nommée de cette manière par les marchands. *Voyez* TURBINELLE.

SIDÉROLINE. *Siderolina*.

Knorr, le premier, fit connoître, dans son grand *Traité des Pétrifications*, de petits corps singuliers que Faujas, un peu plus tard, retrouva dans la montagne de Saint-Pierre de Maestricht. Lamarck, trompé d'abord sur la nature de ces corps, les rangea dans les Madrépores (*Syst. des Anim. sans vert.* 1801. *pag.* 376.) Il les y laissa jusqu'en 1811, où l'on retrouve le genre Sidéroline, qu'il avoit proposé pour eux parmi les Céphalopodes dans la famille des Nautilacées, entre les Discorbes et les Vorticiales. Ce changement fut probablement provoqué par Montfort, qui fut le premier depuis que les Sidérolines étoient connues qui apprécia assez bien leur nature pour les rapprocher des Nummulites, avec lesquels elles ont des rapports intimes; il en sépara un genre sous le nom de Tinopore, qui ne sera probablement pas adopté. (*Voyez* ce mot.) Depuis Montfort, que le genre Sidéroline est mieux connu et rapporté à sa véritable place dans la série générique, il a été universellement adopté et rangé près des Nummulites dans la famille des Nautilacées par Lamarck, comme nous l'avons vu dans le genre Camérine par M. Cuvier, lequel correspond à la famille des Lenticulines de M. de Ferussac, et enfin dans la famille des Nummulacées par M. de Blainville. (*Traité de Malac. pag.* 373.) M. d'Orbigny, tout en modifiant le système général d'arrangement des Céphalopodes, n'en a pas moins laissé les Sidérolines dans les rapports indiqués par ses prédécesseurs; on les trouve à la fin de la famille des Hélicostègues nautiloïdes, immédiatement après les Nummulines. Cette unanimité des auteurs dans la manière de classer les Sidérolines doit convaincre qu'elles n'éprouveront plus de changemens importans. Au lieu du mot Sidérolite, précédemment consacré lorsque l'on ne connoissoit ce genre qu'à l'état fossile, M. d'Orbigny a substitué celui plus convenable de Sidéroline, que nous avons préféré. Ce genre peut être caractérisé de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille multiloculaire, discoïde, à tours contigus, le dernier enveloppant tous les autres; à disque convexe des deux côtés et chargé de points tuberculeux; la circonférence bordée de lobes inégaux et en rayons; cloisons transverses et imperforées; ouverture nulle ou sublatérale.

Lorsqu'on use avec soin une Sidéroline sur une pierre à rasoir, on peut se convaincre facilement que sa structure est semblable à celle des Nummulites, qu'elle n'en diffère réellement que par les appendices rayonnantes dont sa carène est armée. Si l'on fait la même opération sur une coquille du genre Tinophore de Montfort, auquel on attribue une ouverture latérale, on reconnoîtra une structure intérieure absolument semblable, et l'examen de la surface extérieure conduira à ce résultat, qu'il est impossible de séparer ces deux genres sur de bons caractères. On en sera d'autant mieux convaincu, qu'en recherchant parmi les Sidérolines fossiles de la montagne Saint-Pierre de Maestricht, on en rencontrera quelques-unes qui ont une ouverture latérale : pour le reste, elles sont telle-

rent semblables aux autres, qu'il seroit impossible de les distinguer sans une minutieuse attention. Ce caractère nous paroît d'une si mince importance, que nous ne croyons pas qu'il soit suffisant pour faire une espèce, à plus forte raison pour faire un genre, à l'exemple de Montfort, ou les porter dans le genre Calcarine (*voyez* ce mot), comme l'a fait M. d'Orbigny. Ce que nous venons de dire explique pourquoi, dans la caractéristique, nous avons mis ouverture nulle ou sublatérale.

Les Sidérolines sont de petites coquilles marines, le plus souvent tuberculeuses ou chagrinées, mais remarquables surtout par l'extrême variabilité du nombre des pointes rayonnantes dont leur circonférence est armée ; il n'y en a quelquefois que trois, et leur nombre s'augmente jusqu'à neuf dans la même espèce. Le nombre des espèces est peu considérable.

1. Sidéroline de Defrance. *Siderolina Defrancii*. Nob.

S. testâ discoideâ, utroque latere convexiusculâ, tenuè rugosâ, albâ ; ad peripheriam irregulariter spinosâ ; spinis inæqualibus, raris.

Cette espèce, la seule vivante qui soit actuellement connue, est d'une taille médiocre ; elle est orbiculaire, aplatie de chaque côté, légèrement convexe, d'un blanc-jaunâtre ; toute sa surface est finement chagrinée, beaucoup plus finement que dans l'espèce fossile de Maestricht. A sa circonférence se voient quelques épines courtes et tronquées, aussi variables par le nombre que par la longueur et la place qu'elles occupent. Quelquefois il y en a deux, et l'on en compte jusqu'à sept sur un même individu. On ne voit aucune trace d'ouverture ; mais, usée d'une manière convenable, cette coquille présente à l'intérieur une suite de petites loges subquadrangulaires, disposées, comme dans les Nummulites, en spirale assez régulière.

Cette coquille nous a été communiquée par M. Defrance ; elle provient d'un sable que contenoit la base d'un Polypier ; mais sa patrie est ignorée. Elle a un peu plus de 2 millim. de diamètre.

2. Sidéroline calcitrapoïde. *Siderolina calcitrapoides*.

S. testâ discoideâ, utroque latere convexâ, rugosâ ad peripheriam spinis prælongis armatâ.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 624. *n°.* 1.

Knorr, *Petrif. tom* 3. *suppl. fig.* 9-16.

Montfort, *Conch. syst. tom.* 1. *pag.* 150.

Faujas, *Montagne Saint-Pierre de Maestricht*, *pag.* 134. *pl.* 34. *fig.* 7-12.

De Blainv. *Malac. pag.* 373. *pl.* 5. *fig.* 7.

D'Orb. *Tabl. génér. des Céphal. Ann. des Scien. nat. pag.* 297. *n°.* 1.

Coquille non moins variable que celle qui précède ; elle est orbiculaire, bombée de chaque côté ; sa surface extérieure est très-rugueuse, et sa circonférence est armée d'un nombre très-variable d'épines plus ou moins longues, depuis deux jusqu'à onze : elles sont en général d'autant plus courtes qu'elles sont plus multipliées. Dans certains individus dont Montfort a fait son genre Tinopore, on trouve, sur l'un des côtés, une petite ouverture subquadrangulaire ; mais il est à remarquer qu'elle ne se rencontre que dans les jeunes individus ; ce qui a également lieu dans ceux du genre Nummuline.

Cette coquille ne s'est encore rencontrée qu'à l'état fossile dans les sables de Maestricht et de Ciply. elle a quelquefois 4 millim de diamètre, en y comprenant la longueur des épines.

SIDÉROLITE.

Nom que l'on donnoit au genre Sidéroline avant que l'on connût des espèces vivantes qui pussent s'y rapporter. *Voyez* Sidéroline.

SIGARET. *Sigaretus.*

Adanson fut le premier qui donna ce nom à une coquille qu'il comprenoit dans son genre *Haliotis ;* il n'avoit cependant aucun motif pour établir cet arrangement, puisqu'il ne connut pas l'animal du Sigaret. La seule analogie des coquilles l'a guidé. Linné ne l'imita pas, car il plaça les Sigarets dans son genre *Helix :* ce qui est loin d'être rationnel. Lamarck, dès ses premiers travaux zoologiques, créa le genre Sigaret, qui fut adopté par tous les conchyliologues, qui presque tous le rangèrent, à son exemple, dans le voisinage des Haliotides. M. de Blainville doit être excepté ; on voit en effet dans le *Traité de Malacologie* de ce savant, que le genre qui nous occupe fait partie des Chismobranches (*voyez* ce mot), tandis que les Haliotides, séparées par une longue série de genres, sont renfermées dans une autre famille appartenant à un autre ordre. M. de Blainville avoit des motifs puissans pour changer ainsi les rapports établis avant lui ; il connut l'animal des Sigarets, avantage que n'avoient point eu ses devanciers, si ce n'est M. Cuvier. Cet animal, que M. de Blainville décrit avec détail dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*, est un Gastéropodes à pied très-large, à manteau fort ample, contenant une coquille plus ou moins épaisse : ce manteau est échancré antérieurement, ce qui permet un libre accès au liquide ambiant sur l'organe de la respiration. La tête, cachée en partie par le manteau et séparée du pied par un sillon transverse,

présente deux tentacules déprimés et élargis à la base de manière à se toucher dans ce point. Assez longs et pointus au sommet, ils sont oculés à leur côté externe. L'ouverture bucale est ovalaire transversalement; elle est cuverte dans une masse céphalique très-considérable. Elle ne contient qu'une langue rudimentaire. L'organe respirateur est un peigne branchial, placé antérieurement dans une cavité particulière protegée par la partie antérieure de la coquille. Dans le reste de la cavité de celle ci sont compris le foie, l'ovaire, le testicule, l'intestin, les estomacs. La coquille est généralement déprimée, plus ou moins solide, très-lisse en dedans, à ouverture très-grande, terminée postérieurement par une spire peu saillante, de quelques tours seulement, et on pourroit dire sans columelle: les muscles d'attache, au reste, ne se fixent pas sur cette partie, mais ils sont latéraux, séparés en fer à cheval, et ressemblent à ceux des Cabochons.

Le genre Sigaret peut être caractérisé de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal à corps ovale, épais, plat et largement gastéropode en dessous, bombé en dessus, dépassé tout autour par un manteau à bord mince, vertical, échancré en avant et solidifié au dos par une coquille déprimée, plus ou moins solide. Coquille subauriforme, presque orbiculaire, à bord gauche court et en spirale; ouverture entière, plus longue que large, à bords désunis; impressions musculaires étroites, arquées, distantes.

Les Sigarets appartiennent à des animaux essentiellement marins; on en connoît dans presque toutes les mers, et nos côtes de l'Océan en offrent une belle espèce à coquille très-mince : les plus grandes viennent des mers chaudes. Les terrains tertiaires en offrent des espèces peu nombreuses, mais remarquables par l'analogie qu'elles ont à de grandes distances, et par celle qu'elles ont aussi avec des espèces vivantes : c'est ainsi qu'aux environs de Paris, de Bordeaux et de Dex, en Angleterre et en Italie, on trouve une espèce analogue dans ces divers lieux, et analogue aussi avec une des espèces vivantes les plus répandues dans les collections. Une autre se trouve dans les faluns de la Touraine, à Salle, près Bordeaux, en Italie, et vivante dans les mers de l'Inde.

Le nombre des espèces est peu considérable : Lamarck n'en indique que quatre et M. Defrance trois fossiles, dont un analogue, ce qui réduit à sept les espèces bien constatées; mais il y en a davantage, car nous en comptons douze dans notre collection.

On comprend ordinairement parmi les Sigarets des coquille qui, à cause de l'animal qui les contiennent, ne devroient peut-être pas y rester. Les Sigarets proprement dits, tels que le concave, par exemple, sont des coquilles demi-intérieures et dont l'animal, pourvu d'un pied glossoïde, porte en dessus de ce pied et profondément caché un opercule corné. D'autres espèces ont un animal fort différent dont le pied est petit, dépourvu d'opercule, et dont les lobes du manteau, complétement soudés sur le dos, contiennent une coquille tout-à-fait intérieure.

Entre ces deux types principaux, il existe plusieurs nuances relativement au plus ou moins grand développement du manteau et du pied. M. de Blainville a fait avec les principales des genres particuliers, ne laissant dans les Sigarets que les animaux qui ont la coquille presque entièrement extérieure, le manteau peu épais, et le pied médiocrement large, et pourvu d'un opercule. Nous avons vu, à l'article MOLLUSQUES, auquel nous renvoyons, que l'on devoit réunir dans le genre Sigaret tous les animaux à coquille extérieure ou subextérieure.

1. SIGARET déprimé. *Sigaretus haliotoideus.*

S. testâ auriformi, dorso convexo-depressâ, transversim undulato-striatâ, albidâ; spirâ umbilico tecto.

Helix haliotidea. LIN. GMEL. *pag.* 3663. *n°.* 152.

Bulla velutina. MULLER, *Zool. dan. tom* 3. *tab.* 101. *fig.* 1—4.

RUMPH. *Mus. tab.* 40. *fig.* 1.

PETIV. *Gaz. tab.* 12. *fig.* 4.

GUALT. *Test. tab.* 69. *fig. f.*

ADANS. *Sénég. tab.* 2. *fig.* 2. le Sigaret.

DARGENV. *Conch. pl.* 3. *fig. c.*

FAVANNE, *Conch. pl.* 5. *fig. c.*

KNORR, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 39. *fig.* 5.

MARTINI, *Conch. tom.* 1. *tab.* 16. *fig.* 150. à 154.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 208. *n°.* 1.

Coquille assez communément répandue dans les collections, et qui appartient vraisemblablement au genre Cryptostome de M. de Blainville. Cette coquille est ovalaire, fort déprimée, à spire courte, peu saillante, composée de quatre tours, dont le dernier fait la presque totalité. La circonférence est subcarénée, et le dessous offre une grande ouverture ovalaire, dont les bords sont minces et tranchans. La surface extérieure présente un grand nombre de stries fines, régulières et déprimées; elles sont longitudinales, et d'autres, plus fines et plus serrées, régulièrement arquées, sont transverses, et coupent les premières à angle droit. Cette coquille est toute blanche : par sa forme, elle ressemble à certaines Haliotides.

mais s'en distingue facilement par l'absence des trous qui caractérisent si singulièrement ce dernier genre.

Cette coquille, qui n'est point très-rare, vient de l'Océan indien, de l'Océan atlantique, et, d'après Lamarck, se trouveroit aussi dans la Méditerranée; mais nous ne l'avons jamais vue de cette dernière localité. Son analogue fossile se trouve aux environs de Bordeaux et dans les faluns de la Touraine. Sa longueur est de 43 millim.

2. Sigaret concave. *Sigaretus concavus.*

S. testâ ovatâ, dorso convexâ, transversìm undulato-stiatâ, fulvo-rufescente; spirâ albidâ, subprominulâ; aperturâ valdè concavâ; umbilico semitecto.

An Helix neritoidea? Lin. Gmel. *pag.* 3663. *n°.* 150.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 228. *n°.* 2.

Sigaretus haliotoideus. Sow. *Gener. of Shells, n°.* 19. *fig.* 2.

Par suite d'une confusion assez singulière, M. Sowerby, dans son *Genera*, a donné le nom de Sigaret concave à une espèce nouvelle des mers du Pérou, et il a transporté le nom de *Sigaretus haliotoideus* à l'espèce nommée Sigaret concave par Lamarck. Il est donc nécessaire de faire cette rectification pour faire servir utilement les indications de l'auteur anglais.

Le Sigaret concave est une coquille ovalaire, aplatie en dessous, très-convexe en dessus; à spire courte, légèrement proéminente: on n'y compte que trois à quatre tours fort étroits, dont le dernier constitue à lui seul presque toute la coquille. La surface extérieure est ornée d'un très-grand nombre de fines stries, longitudinales, fort serrées, très-étroite, presque toujours finement onduleuses: ces stries sont quelquefois interrompues par des accroissemens irréguliers. L'ouverture est très-grande, ovalaire, à bords simples et tranchans; elle est d'un blanc-roussâtre en dedans, et tout-à-fait blanche vers ses bords. En dehors, cette coquille est d'un blanc-ferrugineux, et présente assez souvent une fascie blanchâtre sur le milieu du dernier tour. On ne sait qu'elle est la patrie de cette espèce, qui a quelquefois 40 millim de de longueur.

3. Sigaret cancellé. *Sigaretus cancellatus.*

S. testâ ovali, dorso convexâ, scabriusculâ, transversìm striatâ, sulcis longitudinalibus decussatâ, albâ; spirâ obliquè versus marginem incumbente; umbilico partim tecto.

Nerita cancellata. Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 65. *fig.* 1596. 1597.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 208. *n°.* 3.

Il suffiroit d'examiner cette espèce, ainsi que quelques autres qui en sont voisines, pour se convaincre des rapports qui lient les Sigarets aux Natices. Cette espèce est en effet subglobuleuse, à spire courte, formée de quatre tours seulement; ils sont convexes, étroits, le dernier, très-ample, est très-convexe, et se termine par une grande ouverture ovalaire, dont les bords, régulièrement arqués, sont minces et tranchans dans toute leur étendue. Ce qui distingue essentiellement cette coquille des Natices, c'est que son bord columellaire reste mince, tranchant et courbé, comme dans les autres Sigarets. Derrière ce bord se montre un ombilic étroit, circonscrit à sa base par une petite carène. Toute la surface extérieure de cette coquille est cancellée par des stries longitudinales fort régulières et des lignes transverses, obtuses et onduleuses. Cette espèce est toute blanche, et elle provient, à ce qu'il paroît, des mers de l'Inde. Elle à 20 millim. de longueur.

SIGARETS (Les).

Cette famille a été proposée par M. de Férussac, dans ses *Tableaux systématiques des Mollusques*, pour rassembler trois genres: Sigaret, Criptostome et Lamellaire. Cette famille, que M. Rang a adoptée en la modifiant, correspond entièrement aux Chismobranches de M. de Blainville. *Voyez* Chismobranches et Mollusques.

SIGER.

Petite coquille qu'Adanson (*Voy. au Sénég. pl.* 9, *fig.* 28.) range sous cette dénomination dans son genre Pourpre; elle appartient au genre Colombelle de Lamarck: c'est le *Colombella rustica* de cet auteur. *Voyez* Colombelle.

SILIQUAIRE. *Siliquaria.*

Les coquilles comprises actuellement dans le genre Siliquaire étoient connues, pour la plupart, de presque tous les anciens conchyliologues, qui, les confondant avec tous les Tuyaux marins, en formoient, dans leurs classifications encore imparfaites, une classe particulière sous le nom de *Tubuli marini.* Linné imita ses devanciers, tout en les perfectionant; il conserva dans son genre Serpule un assez grand nombre de Tuyaux marins des anciens auteurs, quoique plusieurs d'entr'eux eussent des caractères particuliers. Ce fut Bruguière qui, le premier, en réformant le genre *Serpula* du *Systema naturæ*, créa le genre Siliquaire, et le fonda sur de fort bons caractères. Depuis cette époque, il fut généralement adopté; mais comme l'animal resta inconnu, les auteurs ne jugèrent de ce genre que par sa forme extérieure, ce qui les entraîna tous, sans exception, à le placer à côté des Serpules, d'où il avoit été démembré. Ce ne fut que dans ces derniers temps que M. de Blainville, entraîné par les rapports

de ce genre avec les Vermets, eut l'heureuse idée de l'introduire, ainsi que les Magiles, parmi les Mollusques, et de former de ces trois genres un petit groupe particulier qui fait partie de sa famille des Cricostomes. Après que ces rapports furent proposés par M. de Blainville, M. Audouin, ayant eu occasion d'observer l'animal d'une Siliquaire, confirma le rapprochement de M. de Blainville, et fit voir, dans un mémoire fort intéressant, que cet animal est un véritable Mollusque, et qu'il a beaucoup d'analogie avec le Vermet d'Adanson. Son pied, singulièrement modifié, porte un opercule corné, multispiré et conique, semblable à celui de certains Cadrans. Dans ce genre, comme dans les deux autres que nous venons de mentioner, les animaux étant vermiformes, le sac branchial devient très-long, en forme de tube, et sur ce caractère, qui nous semble de peu de valeur, M. Cuvier, dans la seconde édition du *Règne animal*, a proposé, sous le nom de Tubulibranches, un ordre particulier pour contenir ces genres. M. de Blainville avoit rapproché les Siliquaires et les Vermets des Scalaires et des Turritelles; il se fondoit, à cet égard, sur la nature de l'opercule, qui en effet par sa structure se rapproche de celui des genres que nous venons de citer. M. Cuvier au contraire, sur des rapports que nous ne pouvons concevoir, place son ordre des Tubulibranches à la suite de son grand ordre des Pectinibranches, et immédiatement avant celui de Scutibranches, de sorte que les Vermets, les Magiles et les Siliquaires, dans la série linéaire, sont entre les Strombes et et les Haliotides. Nous ne croyons pas que ce système de clasification soit jamais adopté; les Tubulibranches, conservés comme famille, doivent être transportés non loin de celle des Turbos.

Les Siliquaires sont des coquilles vermiformes, qui, semblables aux Vermets sous plus d'un rapport, sont contournées tantôt en spirale subrégulière à leur sommet, et continuées ensuite en un tube en tire-bouchon, et tantôt irrégulièrement pelotonnées à la manière des Serpules. Un caractère essentiel les distingue de tous les genres connus, c'est que la coquille, vers son extrémité, est constamment fendue ou percée dans une rigole d'un grand nombre de petites ouvertures. Outre ce caractère, il en est un autre qui a aussi de l'importance, c'est que l'animal, par ses accroissemens, s'avance rapidement dans son tube, le ferme derrière lui, à chaque période, par une cloison hémisphérique. On sait que dans les Serpules le tube doit rester ouvert dans toute sa longueur, parce que l'anus, placé à l'extrémité postérieure de l'animal, se décharge par l'ouverture postérieure du tube.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal vermiforme, ayant sur la tête deux tentacules coniques, oculés au côté externe de la base; sac branchial très-long, fendu dans toute sa longueur, et contenant, fixé à son plancher, un long peigne branchial fort étroit; anus situé à la base de la branchie; pied cylindracé, projeté en avant, et portant à son extrémité un opercule corné, conique, formé de lamelles circulaires, graduellement décroissantes et empilées sur le même axe. Coquille tubuleuse, subcylindracée, atténuée à son sommet, irrégulièrement contournée, quelquefois en spirale disjointe, ouverte à son extrémité antérieure, ayant une fente longitudinale subarticulée dans toute sa longueur.

Le nombre des espèces de Siliquaires est jusqu'à présent peu considérable: Linné les avoit toutes confondues sous le nom de *Serpula anguina;* Lamarck en a distingué quatre espèces vivantes et trois fossile des terrains tertiaire; mais de ces dernières, il en existe au moins le double: nous indiquerons les principales.

1. SILIQUAIRE anguine. *Siliquaria anguina.*

S. testâ tereti, muticâ, transversè striatâ, longitudinaliter sulcata; anfractibus baseos subcontiguis, spiram formantibus.

Serpula anguina. LIN. *Syst. nat. pag.* 1267.

BORN, *Mus. pag.* 440. *tab.* 18. *fig.* 15.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 337. *n°.* 1.

Cette coquille présente la forme extérieure de certaines Serpules; elle est alongée, tubuleuse et constamment tournée en spirale, quelquefois fort régulière, au sommet. Cette spire est tantôt aplatie en dessus et quelquefois longue et conique, pointue au sommet, dont les tours sont tantôt contigus et tantôt désunis. Après cette spire subrégulière, le tube se contourne plus ou moins rapidement en spirale très-alongée, et se termine quelquefois en ligne droite. La surface extérieure de cette espèce la rend très-facile à distinguer parmi ses congénères; elle est formée d'une couche peu épaisse d'une matière calcaire, finement fendillée, dont les fissures profondes sont circulaires; elles sont interrompues, à la partie supérieure du tube, par une fente longitudinale, ouverte dans presque toute sa longueur dans les jeunes individus, mais obstruée postérieurement dans les vieux : cette fente est étroite, à bords tranchans et un peu relevés. L'ouverture, qui termine ce tube, est subcirculaire; ses bords sont simples, minces, tranchans et légèrement évasés en dehors.

Cette coquille est d'un brun-roussâtre ou d'un gris sale; elle vit dans la la Méditerranée et dans l'Océan indien. Son extrémité spirale est enfoncée dans certaines éponges. Son analogue fossile se rencontre dans les terrains subapennins; on en

[illegible] variété dans les falunières de Dax et de la Touraine. Les grands individus ont 14 ou 15 centim. de longueur.

2. Siliquaire muriquée. *Siliquaria muricata.*

S. testâ tubulosâ, contortâ, irregulari, longitudinaliter costatâ; costis squamosis, fornicatis, seriatim muricatis.

Serpula muricata. Born, *Mus. pag.* 440. *tab.* 13. *fig.* 16.

Rumph. *Mus. tab.* 41. *fig.* H.

Var. b.) *Violaceâ; costis pluribus submuticis, squamis aliarum minimis.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 337. *n°.* 2.

Cette espèce est très-distincte de la précédente; elle est en général beaucoup moins régulière. Rarement elle commence par une spire à tours contigus; mais après quelques circonvolutions ordinairement disjointes, elle se contourne très-irrégulièrement, à la manière des Serpules. Sa surface extérieure présente des côtes longitudinales, subanguleuses, sur lesquelles sont disposées avec régularité des écailles assez grandes et imbriquées, aplaties latéralement et comme ployées en deux. Sur le côté supérieur du tube se voit une fente étroite et superficielle, percée d'une seule série de petits trous inégaux, ovalaires et très rapprochés.

Cette coquille est constamment d'un rouge pâle ou d'un rose-pourpré peu foncé; elle provient des mers de l'Inde, et elle vit, comme l'espèce précédente, enfoncée dans les éponges. Elle a 12 ou 15 centim. de longueur.

3. Siliquaire lisse. *Siliquaria lævigata.*

S. testâ tereti, obsoletè costatâ, laxè contortâ; rimâ articulatâ.

An Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 2. *fig.* 13. c?

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 338. *n°.* 3.

L'espèce que Lamarck désigne sous ce nom n'est peut-être qu'une variété de la précédente qui, ayant été roulée, a perdu ses écailles et n'est plus pourvue que de côtes obsolètes. Elle est irrégulièrement contournée; son sommet ne présente que très-rarement quelques tours d'une spire irrégulière. Sa surface extérieure offre cinq côtes longitudinales, irrégulières, assez distantes, obtuses, sans écailles, dont les intervalles sont tout-à-fait lisses. A la partie supérieure de ce tube, on aperçoit une fente superficielle, dans laquelle se montre une série de trous très-petits, arrondis ou un peu alongés. L'ouverture, qui termine ce tube, est tout-à-fait arrondie; ses bords sont minces et légèrement renversés.

Cette coquille est d'en [illegible] On ignore quelle est sa patrie, et sa longueur est très-variable, selon que les individus se sont plus ou moins tortillés sur eux-mêmes.

4. Siliquaire lime. *Siliquaria lima.*

S. testâ tereti, per longitudinem multistriatâ, laxè contortâ; striis squamulis, asperatis.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 338. *n°.* 6.

Cette espèce, que l'on ne connoît encore qu'à l'état fossile, est vermiforme, en spire disjointe, si ce n'est vers le sommet où l'on trouve quelquefois plusieurs tours réunis. Sa surface extérieure est rendue très-rugueuse par un grand nombre de petites côtes longitudinales, sur lesquelles sont disposées des écailles courtes, imbriquées et pointues. Dans les intervalles de ces côtes, la coquille n'offre que des stries d'accroissement transverses. Sur la partie supérieure du tube se montre, dans l'intervalle de deux côtes, une série de petits trous oblongs, subarticulés, fermés à l'extrémité postérieure de la coquille, mais toujours ouverts à quelque distance de l'ouverture. Celle-ci est tout-à-fait arrondie, à bords minces et tranchans.

Cette coquille, assez rare, ne s'est encore rencontrée qu'à Grignon et à Parnes. Elle est longue de 50 à 60 millim.

5. Siliquaire épineuse. *Siliquaria spinosa.*

S. testâ tereti, subcontortâ, echinatâ; costis longitudinalibus, squamato-spinosis.

Faujas, *Géol. tom.* 1. *pl.* 3. *fig.* 6.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 383. *n°.* 7.

La Siliquaire épineuse est une espèce remarquable par la disposition particulière de ses côtes; elle est vermiforme, irrégulièrement contournée en spirale dans sa longueur, et ordinairement terminée à son sommet par quelques tours assez réguliers. On compte en dehors neuf côtes inégales et longitudinales: les unes, du côté interne, et se montrant ordinairement dans l'ombilic, sont au nombre de quatre, fines, rapprochées et chargées de fines écailles; des cinq autres côtes, les trois plus extérieures sont fort distantes, étroites, carénées, saillantes, et elles offrent dans leur longueur un assez grand nombre de longues écailles spiniforme, très-aplaties latéralement, comme ployées en deux, et subimbriquées. Entre les deux premières côtes internes, on remarque une série de petits trous arrondis, assez distans, obstrués à l'extrémité postérieure et ouverts à la partie antérieure de la coquille. L'ouverture est arrondie, à bords minces et tranchans, et un peu renversés en dehors.

Cette espèce, connue à l'état fossile seulement, .

ne s'est encore rencontrée que dans la riche localité de Grignon. Les plus grands fragmens n'ont que 50 millim. de long.

SILUS

Adanson (*Voy. au Sénég. pl.* 9. *fig.* 33) désigne ainsi une petite espèce de Buccin qui n'a point été revue depuis lui, ni mentionnée par aucun auteur.

SIMERI.

Adanson (*Voy. au Sénég. pl.* 5. *fig.* 3) avoit fait avec de jeunes Porcelaines un genre Péribole qui n'a point été adopté (*voyez* ce mot); il y rangea plusieurs espèces de Volvaires, entr'autres celle-ci, que Lamarck nomme *Volvaria triticea*. Voyez Volvaire.

SIMPLÉGADE.

Genre proposé par Montfort dans le premier volume de sa *Conchyliologie systématique* (*pag.* 82) pour une coquille qu'on ne sauroit admettre ailleurs que dans le genre Ammonite. *Voy.* ce mot.

SIMPULUM.

Des Tritons, des Ranelles, des Fasciolaires et un Strombe, tel est l'assemblage de coquilles que Klein réunit sous ce nom générique, parce qu'elles ressemblent, à ce qu'il prétend, à un vase antique dont on se servoit dans les sacrifices.

SIPHO.

Genre de Klein dans lequel on trouve un plus grand nombre des Fuseaux à queue courte, des Mitres, des Buccins, etc. Il n'a été adopté de personne.

SIPHON.

Il existe dans les coquilles cloisonnées une partie très-importante, c'est un tuyau continu qui perce les cloisons et s'étend depuis la première jusqu'à la dernière. Cette partie, destinée à recevoir un organe particulier, se nomme siphon, et n'existe que dans les coquilles des vrais Céphalopodes. Le siphon dans ces coquilles est tantôt au centre des cloisons, sur le bord interne ou ventral, et tantôt sur le bord externe ou dorsal. Il est plus ou moins grand, mais toujours parfaitement régulier. *Voyez* Céphalopodes.

SIPHONAIRE. *Siphonaria*.

Ce genre ne pouvoit manquer d'être créé, car il fut pressenti par M. de Blainville d'abord, et par nous-même depuis long-temps dans notre collection, et enfin définitivement établi par Sowerby dans son *Genera*.

Adanson, le premier, dans son excellent ouvrage sur les coquilles du Sénégal, nous fit connoître, sous le nom de Mouret, une coquille qu'il rangeoit dans les Patelles, tout en reconnoissant qu'elle en diffère sous plusieurs rapports; il indique même des différences très-notables entre l'animal du Mouret et les autres Patelles : ainsi, à l'aide de ces connoissances, et par l'étude des coquilles rangées autrefois dans les Patelles, on pouvoit arriver à un bon genre en groupant toutes celles qui, n'étant pas symétriques, ont en dedans et latéralement une gouttière plus ou moins profonde, indiquée ordinairement en dehors, soit par des bords, soit par une côte plus saillante. Les caractères pris de l'animal étoient fort incomplets lorsqu'on ne pouvoit avoir recours qu'à Adanson. Depuis lui, Savigny, dans le magnifique ouvrage d'Egypte, figura une espèce de Siphonaire avec son animal. M. de Blainville, le premier, en profita pour compléter les caractères génériques qui se ressentoient nécessairement de l'ignorance presque complète où l'on étoit à l'égard de l'animal. L'auteur que nous venons de citer a exprimé les caractères de la manière suivante à son article Siphonaire du *Dictionnaire des Sciences naturelles :*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps subcirculaire, conique, plus ou moins déprimé; tête subdivisée en deux lobes égaux, sans tentacules ni yeux évidens; bords du manteau crénelés et dépassant un pied subcirculaire, comme dans les Patelles; cavité branchiale transverse, contenant une branchie probablement en forme d'un grand arbuscule (la branchie est inconnue), ouverte un peu avant le milieu du côté droit, et pourvue à son ouverture d'un lobe charnu de forme carrée, situé dans le sinus entre le manteau et le pied; muscle rétracteur du pied divisé en deux parties, une beaucoup plus grande, postérieure, en fer à cheval; l'autre très-petite à droite et en avant de l'orifice branchial.

Coquille non symétrique, patelloïde, elliptique ou suborbiculaire, à sommet bien marqué, un peu sénestre et postérieur; une espèce de canal ou de gouttière sur le côté droit, rendue sensible en dessus par une côte plus élevée et le bord plus saillant; l'impression musculaire divisée comme le muscle qu'elle représente.

D'après la caractéristique, on peut juger que l'animal des Siphonaires est fort différent de celui des Patelles, puisqu'il n'a ni tentacules ni yeux apparens, et que l'organe branchial, au lieu d'être placé autour du pied comme dans les Patelles, est contenu, à ce qu'il paroît, dans une cavité branchiale, transverse et cervicale. Cependant les figures d'Adanson et de Savigny laissent dans le doute à ce sujet, et même on voit dans celle de ce dernier une sorte de frange ou de bourrelet entre le manteau et le pied, ce qui pourroit bien représenter l'organe branchial des Patelles; mais

cela n'est pas probable, puisque la gouttière paroît destinée à transmettre dans la cavité branchiale le liquide ambiant : on voit qu'il existe encore des doutes sur l'animal des Siphonaires, doutes qui seroient depuis long-temps éclaircis si M. Savigny avoit pu donner des détails sur les figures qu'il a fait faire avec tant de soins et de perfection.

Les coquilles de ce genre vivent sur les rochers; quelques espèces semblent rester long-temps à la même place, car les difformités qui résultent d'un même accident de l'endroit où elles sont attachées, et qui se succèdent depuis long-temps comme les stries d'accroissement le démontrent, indiquent une habitude semblable à celle de plusieurs Cabochons, et nous croyons que, sous plus d'un rapport, les Siphonaires se rapprochent de ce genre, et devront entrer dans la famille des Calyptraciens : ce que l'on ne pourra décider, au reste, que lorsque l'animal sera plus complétement connu.

Le nombre des espèces n'est point encore considérable. Nous en possédons quatorze, et parmi elles il s'en trouve une fossile de Valognes; elle a été confondue, soit parmi les Patelles, soit parmi les Cabochons : ce nombre est plus considérable. Nous sommes certain d'en avoir vu plus de six espèces dans diverses collections, et que nous ne possédons pas.

1. Siphonaire élégante. *Siphonaria concinna.* Sow.

S. testâ patelliformi, conicâ, plus minùsve depressâ, longitudinaliter costatâ; costis simplicibus, albis griseisve; interstitiis nigricantibus; intùs albo-griseâ; margine fasciis radiantibus, alternatìm albis et nigris picto.

Sow. *Gener. of Schells*, n°. 21. *fig.* 2.

Coquille patelliforme, plus ou moins déprimée, conique, à sommet subcentral, ordinairement carié et obtus; il en part en rayonnant un assez grand nombre de côtes longitudinales, obtuses, simples et demi-cylindriques, blanches, ou d'un blanc-grisâtre, tandis que les intervalles qui les séparent sont d'un brun-noirâtre plus ou moins foncé, selon les individus. A l'intérieur, cette coquille est tantôt d'un blanc-grisâtre, et tantôt d'un brun pâle. Sur le côté droit on remarque une gouttière superficielle qui ne modifie presqu'en rien la surface extérieure de la coquille; le bord interne est crénelé, et il est rayé de linéoles nombreuses, alternativement blanches et noires.

Cette coquille vient de la mer du Chili, où elle paroît assez commune. Sa longueur est de 25 millim.

2. Siphonaire siphon. *Siphonaria sipho.*

S. testâ patelliformi, ovato-rotundatâ, longitudinaliter et radiatim costatâ; costis inæqualibus, alternis, minoribus; vertice subcentrali, acuto; costis duabus anticis in margine productioribus.

Sow. *Gener. of Schells.* n°. 21. *fig.* 1.

Coquille patelliforme, à sommet pointu et subcentral, duquel part en rayonnant un très-grand nombre de côtes inégales, dont les unes plus grosses sont plus saillantes et arrondies, et les autres, au nombre de trois ou quatre, toujours plus fines, sont dans les intervalles des premières : en aboutissant sur le bord, ces côtes y produisent de nombreuses crénelures. Sur le côté droit, et un peu antérieur, deux côtes réunies, plus saillantes que toutes les autres, viennent se prolonger au-delà du bord. A l'intérieur, la coquille est d'un brun d'écaille assez foncé vers le centre; elle est blanche sur les bords. Sur le côté droit, et correspondant aux deux côtés que nous venons de mentionner, se trouve une gouttière assez profonde, dont les bords sont relevés par suite de l'épaississement de l'impression musculaire : cette impression en fer-à-cheval, semblable à celle des Patelles, avec cette différence cependant qu'elle est interrompue vers son extrémité droite par le passage du canal de la respiration, qui occasionne la gouttière dont nous avons parlé.

Cette coquille, assez rare dans les collections, est d'un blanc-grisâtre ou verdâtre, et elle est ornée de petits points bruns plus ou moins multipliés, souvent disposés en zone circulaire. C'est sur les côtes du Pérou que se trouve cette espèce. Elle a 25 à 30 millim. de longueur.

SIPHONIFÈRES.

Dans son arrangement général des Céphalopodes, M. d'Orbigny fils a donné ce nom à son second ordre dans lequel il range tous les animaux céphalopodes pourvus d'une coquille dans laquelle existe un véritable siphon. *Voy.* Céphalopodes.

SIPHONOBRANCHES.

Dénomination employée par M. de Blainville dans son *Traité de Malacologie*, et appliquée au premier ordre de ses Paracéphalophores. Cet ordre renferme la grande série des Mollusques dont la coquille est canaliculée ou échancrée à sa base : il se partage en trois familles, les Siphonostomes, les Entomostomes et les Angystomes. (*Voyez* ces mots.) Nous renvoyons également à l'article Mollusques, où nous avons parlé de la distribution générale de ces êtres dans les diverses méthodes.

SIPHONOSTOMES. *Siphonostomata.*

M. de Blainville (*Trait. de Malac.*) a formé sous ce nom une famille qui représente le genre Murex de Linné; elle est la première de l'ordre des Siphonobranches : il la caractérise aussi bien d'après les animaux que d'après leur opercule et leur coquille, ce qui donne la conviction qu'elle [illegible]

vera peu de changemens. Il la sous-divise en deux sections : la première, pour les coquilles qui n'ont point de bourrelet au bord droit ; elle renferme les genres Pleurotome, Rostellaire, Fuseau, Pyrule, Fasciolaire et Turbinelle. La seconde, pour les coquilles qui ont un bourrelet persistant au bord droit. Les genres qu'elle contient sont : Colombelle, Triton, Ranelle et Rocher. (*Voy.* tous ces mots.) Nous avons dit, en traitant l'article ROSTELLAIRE, pourquoi nous n'admettons pas ce genre à la place indiquée par M. de Blainville : nous pensons qu'on ne peut le séparer des Struthiolaires, des Ptérocères et des Strombes ; nous croyons aussi que le genre Colombelle n'est pas ici à sa véritable place : ce genre n'est pas canaliculé, mais seulement échancré à sa base, ce qui le reporte naturellement dans une autre famille, celle des Entomostomes.

SIRAT.

Cette espèce de Rocher qu'Adanson (*Voy. au Sénég. pl.* 9. *fig.* 19) a nommé Sirat, a été mentionné par Gmelin sous le nom de *Murex senegalensis.* D'après la figure et la description, on ne peut guère douter que ce ne soit une variété du *Murex tenuispina* de Lamarck.

SISTRE.

Genre proposé par Montfort dans sa *Conchyliologie systématique* (*tom.* 2. *pag.* 594) pour les coquilles que Lamarck avoit rangées sous la dénomination générique de Ricinule. *Voy.* ce mot.

SOL.

Le genre nommé ainsi par Klein (*Tent. meth. ostract.*) est un démembrement inutile des Troques pour celles des espèces qui ont le bord découpé en épines plus ou moins longues et plus ou moins nombreuses. *Voyez* TROQUE.

SOLAT.

Adanson nomme ainsi, dans son *Voyage au Sénégal* (*pl.* 8. *fig.* 15) une coquille qu'il place dans son genre Buccin. Cette coquille dépend du genre Cancellaire de Lamarck; c'est la *Cancellaria nodulosa* de cet auteur. *Voyez* CANCELLAIRE.

SOLDANIE. *Soldania.*

Ce genre, établi par M. d'Orbigny dans son mémoire sur les Céphalopodes (*Ann. des Scienc. natur. tom.* 7), a pour but de rassembler cinq espèces de coquilles multiloculaires microscopiques figurées par Soldani, et connues seulement par lui ; car personne, depuis son immortel ouvrage, ne les a retrouvées pour les décrire de nouveau : aussi on ne doit l'admettre qu'avec réserve, et ce sera avec d'autant plus de raison qu'il y a quelque doute relativement au principal caractère. Ce genre a beaucoup d'analogie avec les Operculines : aussi est-ce immédiatement après lui, dans la famille des Hélicostègues, que M. d'Orbigny le place en lui donnant les caractères suivans :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille libre, déprimée ; spire régulière, également apparente des deux côtés ; ouverture présumée marginale, ou à l'angle extérieur des loges.

Nous ferons observer que les Operculines ne diffèrent que par la position de l'ouverture, laquelle est placée contre le retour de la spire : on remarquera que dans les Soldanies c'est précisément le point qu'il est difficile de constater, puisque les figures sont insuffisantes, et qu'il est seulement à présumer que l'ouverture est placée différemment. Cette seule induction est certainement de trop peu de valeur pour un caractère de genre.

Les espèces, au nombre de cinq, sont tirées de l'ouvrage de Soldani, et ne sont connues que de lui. Nous ne pouvons en donner la description, n'ayant jamais pu, malgré nos recherches, nous procurer quelques-unes des coquilles dont il est question.

SOLE.

Les marchands donnent ce nom à une espèce de Peigne fort plat, et dont les valves sont de couleurs différentes ; c'est le *Pecten pleuronectes* Lamk. On désigne quelquefois, mais rarement, le Pecten zigzag sous le nom de Sole en bénitier. *Voyez* PEIGNE.

SOLÉCURTE. *Solecurtus.*

Lamarck a partagé les espèces de son genre Solen en plusieurs sections fondées sur la position de la charnière, qui se trouve tantôt à l'extrémité, quelquefois au tiers de la longueur, et tantôt au milieu du bord dorsal de la coquille. M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, a pensé que l'on pouvoit faire un genre pour celles des espèces qui ont la charnière médiane ou submédiane. Le zoologiste dont nous parlons donna à ce nouveau genre le nom de Solécurte, et le caractérisa d'après les coquilles seulement ; il dit même dans sa phrase caractéristique que l'animal est inconnu. M. de Blainville oublioit sans doute que Poli, dans son bel ouvrage sur les Testacés des Deux-Siciles, avoit fait connoître deux des types qui sont compris dans le nouveau genre. Il est certain que l'animal du *Solen strigillatus* est fort différent, sous beaucoup de rapports, de celui du *Solen vagina* et autres semblables, et qu'il mériteroit bien de former un genre à part, s'il ne se lioit aux autres Solens par des nuances insensibles dans lesquelles on voit les caractères se nuancer de manière à rendre impossible la séparation de deux bons genres. C'est pour cette

raison que nous ne pensons pas que l'on doive adopter le genre qui nous occupe, ou bien il faudroit, pour être conséquent, en établir plusieurs autres sur des caractères d'aussi peu de valeur. Nous verrons à l'article SOLEN, auquel nous renvoyons, pour quel motif nous rejetons les démembremens proposés par M. de Blainville.

SOLEIL.

La disposition rayonnante des appendices marginales de certaines coquilles ou de quelques Astéries, leur a fait donner par le vulgaire le nom de Soleil ou Soleil marin. Les marchands ont donné le nom de Soleil levant ou Soleil couchant à quelques coquilles bivalves, qui, ayant des couleurs rosées ou aurore d'une grande fraîcheur, et toujours rayonnantes, pouvoient être, sous ce rapport, comparées au lever et au coucher du soleil. Des Tellines, des Solétellines et des Solens ont reçu ces dénominations.

SOLÉMYE. *Solemya.*

Poli, dans son grand ouvrage des Testacés des Deux-Siciles, est le premier, ce nous semble, qui ait donné la figure de la Solémye : soit que Lamarck ait confondu d'abord cette coquille parmi les Solens, soit que ses caractères singuliers lui aient échappé, il ne la mentionna que dans son dernier ouvrage, le *Traité des Animaux sans vertèbres*, dans lequel il établit pour elle le genre qui nous occupe. Depuis cette époque, ce genre fut généralement admis par les auteurs, qui ne le placèrent pas toujours dans les rapports que Lamarck lui avoit assignés. C'est en effet près des Amphidesmes qu'il le rangea, dans sa famille des Mactracées, tandis que M. de Blainville le comprend dans sa famille des Pyloridés, et le met dans le voisinage des Solens. C'est dans ces rapports que M. Cuvier a laissé ce genre dans la seconde édition du *Règne animal*; il le place d'une manière assez heureuse entre les Anatines et les Glycimères. Ces divers arrangemens furent proposés avant que l'on connût l'animal de ce genre : en ayant à notre disposition plusieurs beaux exemplaires de la Méditerranée, nous avons pu juger de ses rapports d'une manière plus exacte qu'on ne l'avoit fait avant nous. Déjà, par anticipation et sans connoître encore l'animal de la Solémye, nous avions cherché, dans le *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle*, à apprécier d'une manière convenable, d'après les caractères de la coquille, quelle place elle devoit occuper dans la série, et nous étions arrivés à cette conclusion, qu'elle a plus de rapports avec les Glycimères et les Solens qu'avec tout autre genre : depuis, l'étude de l'animal nous a confirmé dans l'opinion que nous nous en étions faite.

Cet animal est, comme sa coquille, ovale-oblong, subcylindracé; il est revêtu d'un manteau mince dont les bords sont réunis dans toute leur partie moyenne et inférieure. L'extrémité postérieure de ces lobes est percée de deux ouvertures inégales, ou siphons très-courts et peu charnus, semblables à ceux des *Solens ensis* et *siliqua*. Par l'ouverture paléale antérieure passe un pied légèrement comprimé latéralement, qui se projette tout-à-fait antérieurement, et qui est terminé à son extrémité antérieure par une sorte de troncature en forme de ventouse dont les bords sont finement ciliés : à son extrémité postérieure, qui est aussi son point d'attache au reste du corps, le pied est rétréci et étranglé. A la partie supérieure de sa base, et dans la ligne médiane, se voit, entre deux lèvres très-étroites, un très-petit orifice bucal, transverse et ovalaire, dont les extrémités se continuent à deux petites palpes latérales, très-minces et inégales. La masse abdominale est très-petite, comprimée latéralement; il en part de chaque côté un appareil branchial des plus singuliers, que l'on ne peut mieux comparer qu'à une petite plume dont la tige est formée par les vaisseaux, tandis que les barbes, libres et flottantes de chaque côté, sont détachées jusqu'à leur insertion sur le vaisseau central. Nous ne connoissons aucun autre Mollusque bivalve qui ait une branchie comparable à celle-ci. Entre les deux extrémités des branchies, à leur terminaison postérieure, se voit un petit tube anal fort court.

La coquille des Solémyes offre des caractères non moins singuliers que l'animal qu'elle contient; elle est très-mince, subcornée, revêtue d'un épiderme très-épais, qui déborde considérablement toute la partie calcaire. Lorsque l'animal est contenu dans sa coquille, on voit très-facilement qu'il est trop grand pour être contenu dans la seule partie calcaire, et le bord épidermique est évidemment destiné à couvrir la partie de l'animal qui, sans lui, seroit tout-à-fait à nu. Les valves sont retenues entr'elles par un ligament interne disposé comme une sorte de toile, qui s'enfonce entre deux cuillerons fort aplatis, et qui ne laissent entr'eux qu'un petit intervalle. Les impressions musculaires sont médiocres et superficielles; la postérieure est semi-lunaire et beaucoup plus grande que l'antérieure; l'impression du manteau consiste en une zone assez large qui s'étend sur l'extrémité du bord, et sur laquelle on remarque un grand nombre de petites rides qui résultent de l'insertion de la partie fibreuse de ce manteau. D'après ce qui précède, on peut caractériser le genre de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal ovale-transverse; lobes du manteau réunis dans leur moitié postérieure, terminés par deux siphons courts et inégaux; pied proboscidiforme, tronqué antérieurement par un disque ou ventouse dont les bords sont frangés; une seule

branchie de chaque côté en forme de plumule dont les barbes sont isolées jusqu'à la base; anus terminal, non flottant.

Coquille oblongue, transverse, équivalve, inéquilatérale, obtuse à ses extrémités, et revêtue d'un épiderme épais qui la déborde de toute part; crochets non saillans; ligament subinterne contenu dans une fente profonde entre le bord et un cuilleron peu épais. L'impression paléale large et simple.

Si nous voulons discuter actuellement les caractères de ce genre, comparativement à ceux qui l'avoisinent, nous verrons que, par l'animal, il se rapproche des Solens à cause de la forme du pied, celle de la bouche et des palpes bucales; qu'il s'en rapproche encore par la brièveté des siphons postérieurs; nous verrons qu'il en diffère, ainsi que de tous les genres connus, par la disposition particulière de l'appareil branchial. Si nous le comparons avec les Glycimères, nous trouverons plus d'analogie entre les coquilles qu'entre les animaux: dans ce dernier genre, en effet, l'animal est terminé postérieurement par deux très-grands siphons réunis en une seule masse charnue, conique et très-épaisse; mais la coquille est revêtue d'un épiderme épais qui la déborde, et la charnière calleuse, dont le ligament extérieur s'enfonce profondément derrière des nymphes peu saillantes, présente beaucoup d'analogie avec celle des Solémyes. Le genre qui nous occupe doit donc être placé de préférence dans la famille des Solénacés, non loin des Glycimères et des Solens, plutôt que dans la famille des Mactracées, avec les genres de laquelle celui-ci a beaucoup moins de rapport.

On ne connoît encore que deux espèces de Solémyes; elles ont entr'elles tant de ressemblance qu'on seroit porté à les considérer comme de simples variétés d'un même type; cependant elles conservent quelques caractères assez constans qui prennent ici une assez grande valeur, quand on songe que l'une vit dans la Méditerranée, tandis que l'autre est propre aux mers de la Nouvelle-Hollande.

1. Solémye australe. *Solemya australis.*

S. testâ oblongâ, fuscâ, nitidâ, radiatâ; valvis prope nates emarginatis.

Mus. n°. Mya margini pectinata. Péron.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 5. *pag.* 489. *n°.* 1.

A en juger par l'extérieur on prendroit cette espèce pour une variété de celle qui suit; cependant, en l'examinant avec soin, on voit qu'elle est proportionnellement un peu plus large; que ses extrémités, et surtout l'antérieure, sont plus obtuses; que l'épiderme a un bord plus large, qu'il est plus mince, un peu moins foncé, et à rayons longitudinaux plus obscurs. Mais les différences principales se montrent dans la charnière; le cuilleron est plus épais, sa base se continue en une côte obtuse et transverse qui s'atténue insensiblement en se dirigeant obliquement vers le bord inférieur. A l'extrémité postérieure de ce cuilleron le bord cardinal présente une échancrure assez profonde, qui est fermée par une expansion latérale du ligament.

Cette Solémye australe est généralement plus grande que celle de la Méditerranée; elle est plus cylindracée. Les grands individus ont près de 60 millim. de largeur.

2. Solémye méditerranéenne. *Solemya mediterranea.*

S. testâ oblongâ, fuscâ, nitidâ, flavo radiatâ; valvis ad nates indivisis.

Poli, *Test. tom.* 2. *pag.* 42, et *vol.* 1. *tab.* 15. *fig.* 20.

Solen. Encycl. *pl.* 225. *fig.* 4.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 5. *pag.* 489. *n°.* 2.

La Solémye méditerranéenne est une coquille étroite, transverse, très-inéquilatérale, obtuse à ses extrémités, très-mince, fragile, revêtue d'un épiderme d'un brun-noirâtre, orné de linéoles longitudinales, rayonnantes, d'un brun-fauve; les cuillerons de la charnière sont fort obliques, et ils ne s'appuient pas à leur base sur une côte interne, obtuse; le bord cardinal est simple, très-mince, et non échancré à l'extrémité du cuilleron.

Cette coquille ne s'est encore rencontrée que dans la Méditerranée, et principalement dans l'Adriatique et sur les côtes de Sicile. La largeur des plus grands individus est de 55 millim.

SOLEN. *Solen.*

Solen en grec signifie tuyau, un tube: aussi chez les Anciens, cette dénomination ne s'employa jamais que pour les Serpules et autres Tuyaux marins. Par suite d'une comparaison peu exacte, on assimila des coquilles bivalves, longues et étroites, ouvertes aux deux bouts, aux Tuyaux marins, et on leur donna le même nom, quoiqu'en effet il ne leur convînt pas. Par une bizarrerie qu'il est difficile d'expliquer, mais qui s'offre plus d'une fois dans l'histoire de la conchyliologie, les véritables Tuyaux marins ne conservèrent pas le nom de Solen qui leur convenoit, on l'appliqua au contraire aux seuls corps qui, mal à propos amalgamés parmi eux, n'auroient dû jamais le recevoir. Quoi qu'il en soit, consacré depuis long-temps, adopté par Adanson, Linné et tous les auteurs qui vinrent après lui, le mot Solen ne s'applique plus maintenant qu'à un genre de coquilles bivalves. Ce genre, très-abondant sur les plages sablonneuses de nos mers, fut bien connu des Anciens, qui étudièrent avec assez de soin les habitudes des animaux qui l'habitent. Linné, en formant le genre Solen, y fit entrer non-seulement des coquilles

[illegible] mais encore d'autres aplaties et larges, assez semblables aux Vénus ou aux Tellines, de sorte que le nom de Solen perdit, au moins pour ces espèces, toute sorte d'application possible. Cela devoit arriver pour les genres anciens établis comme celui-ci sur un seul caractère, à l'exclusion de tous les autres. Les progrès qu'avoit faits la science ne permettoient plus une marche arbitraire, il falloit que les genres fussent faits d'une manière rationnelle; on ne devoit plus en conséquence donner autant de valeur et d'importance à la forme extérieure que l'on sait être très-variable, mais au contraire en donner beaucoup à des caractères plus difficiles à étudier sans doute, mais beaucoup plus constans. C'est à Linné que l'on doit cette sage réforme; si elle rencontra quelque opposition, elle trouva un bien plus grand nombre d'imitateurs. Bruguière étoit du nombre; mais, plus attaché à l'esprit de Linné qu'à la lettre du *Systema naturæ*, il y porta une prudente réforme. Le genre Solen auroit mérité sans doute d'être démembré un des premiers; cependant Bruguière le laissa tel que Linné l'avoit fait, et Lamarck fut le premier qui le réforma; il en sépara d'abord les Sanguinolaires et les Glycimères, puis le genre Anatine, et forma en même temps la famille des Solénacées (*voy.* ce mot), et enfin le genre Solémye dans son dernier ouvrage. Lamarck eut plus de facilité que Bruguière à réduire le genre Solen à de plus justes limites, car il put profiter des connoissances anatomiques que l'on doit au bel ouvrage de Poli, dans lequel on trouve des détails précieux sur le genre qui nous occupe. Sa place dès-lors put être marquée avec certitude dans la série : ses rapports devinrent faciles à saisir, et restèrent à peu près invariables dans les diverses méthodes qui ont été publiées depuis quelques années. Il sembloit difficile, après les travaux de Lamarck, de pousser plus loin le démembrement des Solens, et de le faire du moins d'une manière rationnelle. M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, a proposé deux genres nouveaux sous les noms de Solécurte et de Solételline (*voy.* ces mots) pour des coquilles prises parmi les Solens de Lamarck. Quoique différentes sous certains rapports des autres Solens, celles que M. de Blainville a séparées sous le nom de Solécurtes se lient cependant à elles par des caractères insensibles, qui se trouvent aussi bien dans les animaux que dans les coquilles. On voit, en effet, que dans les Solens de la première section de Lamarck, le pied cylindracé se termine postérieurement par un empâtement considérable; ce qui a lieu d'une manière à peu près semblable dans le *Solen legumen*, qui appartient à la seconde section; tandis que dans le *Solen strigillatus*, le pied est linguiforme et dépourvu d'empâtement. Mais sous le rapport des siphons, dans le premier groupe, ils sont très-courts et réunis, tandis que dans le *Solen legumen*, ils sont fort longs et désunis dans toute leur longueur, et dans le *Solen strigillatus*, également fort longs, mais désunis seulement à leur extrémité. Si l'on étudie d'autres espèce, on leur trouve des modifications qui lient entr'eux les trois types que nous venons de mentionner. Il nous semble dès-lors qu'il est impossible d'admettre le genre Solécurte de M. de Blainville, comme au reste nous l'avons fait pressentir lorsque nous en avons traité. A l'égard du genre Solételline, il est encore moins admissible que celui que nous venons de mentionner : on peut voir, à l'article Psammobie, que les coquilles que M. de Blainville fait entrer dans ce nouveau genre Solételline ont tout-à-fait les caractères des Psammobies, avec lesquelles nous les réunissons.

Parmi les espèces introduites par Lamarck dans son genre Solen, il faut en rejeter celle qu'il nomma *Solen minutus*, qui appartient incontestablement au genre Saxicave, à la section des Byssomies de M. Cuvier. Non-seulement on en peut juger par les caractères extérieurs de cette coquille, mais nous avons pu nous en assurer par l'examen de l'animal lui-même.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal cylindroïde, alongé, les deux bords du manteau réunis dans toute leur longueur et couverts d'un épiderme épais; manteau ouvert aux deux bouts, l'extrémité antérieure donnant passage à un pied cylindrique terminé par un empâtement; l'extrémité postérieure terminé par deux siphons réunis. Coquille équivalve, très-inéquilatérale; les sommets très-petits, terminaux, à peine sensible; charnière linéaire, étroite, garnie vers les sommets d'une au deux dents cardinales; ligament bombé, extérieur, assez long; deux impressions musculaires, très-distantes; l'antérieure longue et étroite, la postérieure ovalaire; toutes deux réunies par une longue impression paléale, bifurquée postérieurement.

Les Solens sont des coquillages littoraux qui vivent enfoncés dans le sable, où ils se creusent un trou assez profond, dans lequel ils montent et descendent au moyen de l'empatement de leur pied, qui sert à les fixer dans un point quelconque de la longueur du trou. On aperçoit facilement les Solens, à marée basse, faire sortir leurs siphons, qui font saillie au-dessus du trou qu'ils habitent : on croiroit qu'il est facile alors de s'en saisir, mais on est dans l'erreur; à moins que l'on n'ait acquis à cette pêche une grande habileté, le Solen échappe presque toujours, tant il met de promptitude à à s'enfoncer dans son trou. Les habitans des côtes emploient un moyen plus sûr pour s'en emparer : lorsque la mer a laissé à découvert les plages de sable dans lequel les Solens se plaisent, ils voient les trous qu'ils habitent et y jettent une pincée de sel; l'animal, irrité par son âcreté, sort du trou pour rejeter ce qui le blesse : il le fait rapidement, et c'est dans ce moment qu'il faut le saisir, car si on

le manque, le même moyen ne le fait plus ressortir, préférant supporter l'âcreté du sel à courir un nouveau danger.

1. SOLEN gaîne. *Solen vagina.*

S. testâ lineari, rectâ; extremitate alterâ marginatâ; cardinibus unidentatis.

Solen vagina. LIN. *Syst. nat. pag.* 1113. GMEL. *n°.* 1.

LISTER, *Conch. tab.* 109. *fig.* 255.

GUALT. *Conch. tab.* 95. *fig. d.*

CHEMN. *Conch. tom.* 6. *tab.* 4. *fig.* 28.

ENCYCL. *pl.* 222. *fig.* 1. *a. b. c.*

(a.) *Testa majore, maculis variis pictâ.*

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 451. *n°.* 1.

Il nous semble que Lamarck a confondu une seconde espèce avec celle-ci; les figures citées pour sa variété (b.) représentent une espèce particulière qui est propre à l'Océan indien et qui a des caractères qui lui sont particuliers. Le *Solen vagina* est une coquille très-alongée, subcylindracée, très-étroite, bâillante à ses extrémités. L'une d'elles, l'antérieure, obliquement tronquée, est rétrécie par un bord étranglé en dehors et saillant à l'intérieur. La surface extérieure est lisse et polie. Sous un épiderme gris ou brunâtre fort mince, il présente une couleur blanche ou rosée, ornée de fascies plus ou moins multipliées, d'un blanc plus opaque ou d'un rose un peu plus foncé. Les deux extrémités sont entièrement ouvertes. A l'intérieur, la coquille est toute blanche; sa charnière, placée tout-à-fait à l'extrémité antérieure, est solidifiée par un ligament externe, fort long, mais peu épais. On trouve sur chaque valve une seule dent cardinale en forme de palette horizontale, et dont les surfaces aplaties sont en contact.

Cette espèce se trouve vivante dans tout l'Océan européen, dans toute la Méditerranée, et aussi sur les côtes d'Afrique jusqu'au Sénégal.

Lamarck a dit que son analogue fossile se trouvoit à Grignon, ce que nous avons répété après lui sans y apporter une assez scrupuleuse attention. Un examen plus approfondi nous a fait reconnoître des différences toujours constantes entre cette espèce et la fossile de Grignon : cependant le véritable analogue fossile du *Solen vagina* existe, mais il ne s'est encore rencontré que dans les collines subapennines. Les grands individus de cette espèce ont 16 ou 18 cent. de longueur.

2. SOLEN silique. *Solen siliqua.*

S. testâ lineari, rectâ; cardine altero bidentato.

Solen siliqua. LIN. *Syst. nat. pag.* 1113. GMEL. *n°.* 2.

(a.) *Solen siliqua major.* PENNANT, *Zool. britann. tom.* 4. *tab.* 45. *fig.* 20.

CHEMN. *Conch. tom.* 6. *tab.* 4. *fig.* 29, et *litt. d.*

KNORR, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 7. *fig.* 1.

LISTER, *Conch. tab.* 413?

ENCYCL. *pl.* 222. *fig.* 2. *a. b. c.*

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 451. *n°.* 4.

Ce Solen est très-voisin par sa forme de celui qui précède; il est alongé, transverse, subcylindracé et également large dans toute sa longueur; il est largement ouvert à ses deux extrémités. L'antérieure, obliquement tronquée, est épaissie à l'intérieur, mais elle est dépourvue de la rigole extérieure marginale que nous avons fait remarquer dans le *Solen vagina.* La surface extérieure est revêtue d'un épiderme d'un brun-verdâtre qui, sur les bords, dépasse le test et y forme une frange plus ou moins découpée. Au-dessous de cet épiderme, la coquille est ornée, sur un fond blanc-rougeâtre, de zones longitudinales d'un rouge violacé assez foncé, et de petites taches de la même couleur sur tout le côté antérieur. A l'intérieur, la coquille est toute blanche et la charnière est fort différente de celle de l'espèce qui précède; elle se compose sur la valve gauche de deux grandes dents épaisses, relevées en crochet, tout-à-fait parallèles et très-rapprochées. Entre ces deux dents vient se placer une dent très-étroite et lamelliforme de la valve opposée; un peu en arrière de cette charnière se voient deux petits crochets semblables à des dents latérales postérieures qui s'entrecroisent lorsque les valves se ferment.

Cette coquille, que l'on trouve abondamment dans tout l'Océan d'Europe, acquiert quelquefois un volume considérable. Nous en possédons un individu qui a 30 millim. de long et 2 décim. de large.

3. SOLEN sabre. *Solen ensis.*

S. testâ lineari, subarcuatâ; cardine altero bidentato.

Solen ensis. LIN. *Syst. nat. pag.* 1114. GMEL. *n°.* 3.

(a.) *Solen ensis major.*

SCHROET. *Einl. Conch. tom.* 2. *pag.* 626. *tab.* 7. *fig.* 7.

CHEMN. *Conch. tom.* 6. *tab.* 41. *fig.* 29?

ENCYCL. *pl.* 223. *fig.* 3.

(b.) Id. *minor et angustior.*

LISTER, *Conch. tab.* 411. *fig.* 257.

PENNANT, *Zool. brit. tom.* 4. *pl.* 45. *fig.* 22.

ENCYCL. *pl.* 223. *fig.* 1. 2.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 452. *n°.* 5.

Cette coquille a beaucoup d'analogie avec celle qui précède; mais elle s'en distingue de prime-abord par ce caractère qui lui est propre, qu'elle est toujours courbée dans sa longueur. A l'extérieur, cette coquille est revêtue d'un épiderme fort épais, d'un brun-verdâtre très-foncé. Cet épiderme déborde les valves; l'extrémité antérieure, largement bâillante, est à peine épaissie; à l'intérieur, les bords en sont légèrement renversés en dehors. En dessous de l'épiderme, la surface est ornée des mêmes couleurs que dans le *Solen siliqua*, avec cette différence cependant que les taches sur le côté antérieur sont plus multipliées. Le bord supérieur est légèrement arqué dans sa longueur; la charnière, placée à son extrémité antérieure, est tout-à-fait semblable à celle du Solen silique. Le bord inférieur est bombé en dehors, et la coquille est ordinairement plus large dans son milieu qu'à ses extrémités.

Cette coquille, très-commune dans l'Océan d'Europe, se trouveroit également dans les mers d'Amérique, d'après Lamarck; elle devient quelquefois fort grande. L'individu que nous possédons a 35 millim. de long et près de 21 centim. de large.

4. Solen ambigu. *Solen ambiguus.*

S. testâ lineari, subrectâ, pallidâ, obscurè radiatâ; cardinibus unidentatis.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 452. *n°.* 7.

Ce Solen a, quant à la forme, beaucoup d'analogie avec le Solen silique; il est alongé, subcylindracé; son extrémité antérieure, très-obliquement tronquée, est légèrement arrondie et fort épaissie à l'intérieur. La surface extérieure est revêtue d'un épiderme d'un brun-fauve pâle; il est très-mince et transparent, et très-souvent ridé vers l'extrémité postérieure de la coquille. Au-dessous de lui, celle-ci est tantôt d'un blanc-grisâtre uniforme et tantôt d'un fauve très-pâle, sur lequel se dessinent quelques rayons étroits, blanchâtres. A l'intérieur, cette coquille est toute blanche: le bord supérieur offre, vers son extrémité antérieure, une charnière qui n'est point tout-à-fait terminale; elle se compose sur chaque valve d'une grande dent relevée en forme de palette, et dont les deux surfaces planes se touchent. Le bord inférieur est parallèle au supérieur; il est mince et tranchant.

Cette coquille, plus rare dans les collections que celle qui précède, vient des mers d'Amérique. Sa longueur est de 28 millim. et sa largeur de 114.

5. Solen coutelet. *Solen cultellus.*

S. testâ tenui, ovali oblongâ, subarcuatâ, [illegible]losâ; cardine altero bidentato.

Solen cultellus. Lin. *Syst. nat. pag.* 1114. Gmel. *n°.* 5.

Rumph. *Mus. tab.* 45. *fig. f.*

Chemn. *Conch. tom.* 6. *tab.* 5. *fig.* 36. 37.

Encycl. *pl.* 223. *fig.* 4. *a. b.* (vulg. la Gousse de pois.)

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 453. *n°.* 8.

Coquille très-mince et très-fragile, remarquable en ce qu'elle est courbée dans sa longueur à la manière du *Solen ensis*, mais fort différente non-seulement par la taille, mais encore par l'aplatissement des valves. Les extrémités de cette coquille sont fort bâillantes et arrondies; l'antérieure n'est point épaissie. La surface extérieure, lisse et polie, est ornée, sur un fond d'un blanc-violâtre ou jaunâtre, d'une multitude de taches petites et confluentes, d'un brun souvent violacé ou rougeâtre. Le peu d'épaisseur des valves, en les rendant transparentes, permet d'apercevoir ces couleurs aussi facilement en dedans qu'au-dehors. Le bord supérieur est courbé dans sa longueur; vers son extrémité antérieure, il offre une petite charnière composée sur la valve gauche de deux petites dents parallèles fort rapprochées, dans l'intrevalle desquelles vient s'interposer une petite dent lamelliforme de la valve opposée. Derrière cette charnière, on remarque deux petits crochets saillans et obliques, qui s'entrecroiseut lorsque les valves se ferment.

On trouve aux environs de Paris une petite coquille fossile qui, par sa forme et son extrême ténuité, présente quelqu'analogie avec celle-ci, mais elle en diffère constamment par la charnière.

Cette petite espèce vient des mers de l'Inde. Sa longueur est de 16 ou 17 millim. et sa largeur de 55 à 60.

6. Solen plat. *Solen planus.*

S. testâ planulatâ, lineari, rectâ; extremitatibus rotundatis; cardinibus bidentatis.

Solen maximus. Gmel. *n°.* 15.

Chemn. *Conch. tom.* 6. *tab.* 5. *fig.* 36.

Encyc. *pl.* 223. *fig.* 5.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 453. *n°.* 9.

Coquille fort singulière et des plus rares; elle est ovale-oblongue, transverse, obtuse à ses extrémités et légèrement courbée dans toute sa longueur. Ses valves sont très-aplaties, très-minces et fragiles; elles sont un peu épaissies vers l'extrémité antérieure, où l'on voit une dépression en avant du crochet: celui-ci est à peine saillant. On remarque, sur le bord cardinal, deux petites dents inégales; sur la valve gauche et sur la valve droite, une seule petite dent peu épaisse, destinée à être reçue dans l'intervalle de celles de

l'autre

l'autre valve. Derrière cette charnière et à fort peu de distance se trouvent deux petits crochets saillans semblables à ceux du *Solen cultellus*. Le long du bord supérieur ou dorsal on voit, à l'intérieur, une côte décurrente, étroite et peu épaisse.

Cette coquille est partout d'un blanc-grisâtre ou d'un blanc-jaunâtre; elle provient, à ce qu'il paroît, de l'Océan indien. L'individu de notre collection est long de 38 millim. et large de 12 cent.

7. Solen gousse. *Solen legumen.*

S. testâ lineari-ovali, rectâ; cardinibus mediis bidentatis, altero bifido.

Solen legumen. Lin. *Syst. nat. pag.* 1114. Gmel. *n°.* 00.

Planc. *Conch. tab.* 3. *fig.* 5.

Born, *Mus. pag.* 25. *tab.* 2. *fig.* 1. 2.

Chemn. *Conch. tom.* 6. *tab.* 5. *fig.* 32.—34.

Var. b.) *Testâ transversìm longiore; cardine altero tridentato.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 453. *n°.* 11.

Cette coquille, par ses caractères, mérite une attention particulière; elle est alongée, étroite, transverse, un peu plus rétrécie à l'extrémité antérieure qu'à la postérieure; sa charnière est submédiane; les valves sont minces, fragiles, fort aplaties et bâillantes aux deux extrémités; leur surface est lisse et polie, quelquefois finement striée transversalement par des accroissemens assez multipliés: elles sont revêtues d'un épiderme fort mince, d'un vert pâle qui laisse ordinairement le côté postérieur et supérieur dénudé. Au-dessous de cet épiderme, les valves sont d'un blanc-jaunâtre ou d'un blanc-grisâtre. La charnière se compose, sur la valve gauche, de deux petites dents relevées, parallèles et fort rapprochées. Entre ces deux dents vient s'interposer une dent très-mince, lamelliforme, de la valve gauche. Derrière cette charnière se relèvent les deux petits crochets que nous avons déjà remarqués sur plusieurs autres espèces; mais, dans celle-ci, étant beaucoup plus rapprochés et beaucoup plus relevés, ils offrent une très-grande ressemblance avec deux dents cardinales divergentes un peu écartées. Cette circonstance mérite d'être notée, parce qu'il y a des espèces, voisines de celle-ci, dans lesquelles ces crochets ont été donnés comme dents cardinales. On ne peut contester au reste que ce ne soit là l'origine de certaines modifications dans la charnière de quelques Solens et des genres qui s'en rapprochent.

Cette coquille se trouve dans l'Océan d'Europe, mais principalement dans la Méditerranée; son analogue fossile se rencontre dans les terrains tertiaires d'Italie. Les grands individus ont 28 millim. de long et 13 centim. de large.

8. Solen de Dombey. *Solen Dombeii.*

S. testâ lineari-ovali, rectâ, radiatâ; cardinibus mediis subbidentatis; dente altero breviore, obsoleto.

Encycl. *pl.* 224. *fig.* 1. *a. b. c.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 454. *n°.* 12.

Coquille alongée, transverse, arrondie à ses extrémités, beaucoup plus bâillante du côté antérieur que du postérieur, légèrement courbée dans sa longueur, convexe en dehors et subcylindracée; les crochets sont à peine saillans, presque médians. La surface extérieure est lisse, revêtue d'un épiderme mince d'un brun assez foncé, au-dessous duquel la coquille est d'un violet-grisâtre très-pâle, obscurément rayonnée de quatre ou cinq linéoles longitudinales, blanchâtres. A l'intérieur, la coquille est toute blanche, teinte de violet pâle à ses extrémités. La charnière est souvent obsolète. Dans quelques individus elle se compose de deux petites dents cardinales très-rapprochées sur la valve gauche et d'une seule souvent avortée sur la valve droite.

Cette coquille, assez rare dans les collections, a été rapportée pour la première fois du Pérou par Dombey, dont elle porte le nom. Les grands individus ont 27 millim. de long et 90 de large.

9. Solen rétréci. *Solen coarctatus.*

S. testâ ovali-oblongâ, transversè striatâ, medio coarctatâ, utrinquè rotundatâ; cardine altero bidentato.

An Solen coarctatus? Brocch. *Conch. tom.* 2. *pag.* 497. *n°.* 10.

Chemn. *Conch. tab.* 198. *fig.* 1939.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 455. *n°.* 17.

Lamarck ne connut pas le type vivant de l'espèce décrite sous ce nom par Brocchi; c'est cependant dans la Méditerranée qu'il vit, et probablement il y est rare ou mal cherché, car il ne se trouve que dans un petit nombre de collections.

Cette coquille est ovale-oblongue, obtuse et bâillante à ses extrémités, un peu rétrécie dans le milieu. A l'extérieur, elle est couverte de stries inégales et transverses, produites par des accroissemens; elle est revêtue d'un épiderme très-mince, verdâtre, qui, étant enlevé, laisse voir que les valves sont toutes blanches. Les crochets sont submédians, très-peu saillans, et au-dessous d'eux on remarque sur la valve droite deux petites dents étroites, un peu divergentes, entre lesquelles vient se placer une seule dent de la valve gauche. Le ligament est fort court et peu épais.

Cette coquille, vivante dans le Méditerranée, se trouve fossile dans les terrains tertiaires du

Piémont, de l'Italie, de la Sicile et de la Morée. Sa longueur est de 18 millim. et sa largeur de 42.

10. Solen rose. *Solen strigillatus.*

S. testa ovali-oblongâ, valdè convexâ, roseâ; radiis binis, albis; striis obliquis, insculptis.

Solen strigillatus. Lin. *Syst. nat. pag.* 1113. Gmel. *n°.* 7.

Lister, *Conch. tab.* 416. *fig.* 260.

Gualt. *Conch. tab.* 91. *fig. c.*

Chemn. *Conch. tom.* 6. *tab.* 6. *fig.* 41. 42.

Encycl. *pl.* 224. *fig.* 3.

(b.) *Id. minor, cardinis dente unico recto.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 355. *n°.* 18.

Lamarck avoit donné, comme l'analogue fossile de cette espèce, une jolie coquille que l'on trouve aux environs de Paris, et que, dans le commencement de notre ouvrage sur les *Fossiles des environs de Paris*, nous avons regardée, d'après ce savant, comme cet analogue, tout en faisant remarquer cependant des différences que nous croyons suffisantes actuellement pour la distinguer comme espèce.

Le Solen rose est une coquille ovale-oblongue, transverse, subcylindracée, obtuse à ses extrémités, qui sont également bâillantes. La surface extérieure est remarquable par les stries obliques très-fines et un peu onduleuses qui descendent du côté postérieur vers l'antérieur, où elles s'arrêtent ordinairement d'une manière brusque vers le tiers antérieur. Ces stries sont parallèles, et ne partent point du crochet, comme cela a lieu dans les coquilles striées. Toute cette surface extérieure est d'un beau rose, interrompu vers le milieu par deux rayons transverses d'un beau blanc. La charnière, ordinairement obsolète, se compose, dans quelques individus, d'une seule dent en crochet sur la valve gauche, reçue entre deux dents écartées de la valve droite. A l'intérieur, les valves sont blanches au centre et d'un rose assez foncé vers les bords.

Cette espèce vit dans la Méditerranée et se trouve fossile en Piémont et en Italie. Une variété à stries plus fines se rencontre à Bordeaux, à Dax et dans les faluns de la Touraine. Sa longueur est de 36 millim. et la largeur de 72.

11. Solen radié. *Solen radiatus.*

S. testa oblongo-ovali, rectâ, violaceâ; radiis quatuor, albis.

Solen radiatus. Lin. *Syst. nat. pag.* 1114. Gmel. *n°.* 6.

Lister, *Conch. tab.* 422. *fig.* 266.

Gualt. *Conch. tab.* 91. *fig. b.*

Chemn. *Conch. tom.* 6. *tab.* 5. *fig.* 38. 39.

Encycl. *pl.* 223. *fig.* 2.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 453. *n°.* 10.

Ce Solen est un des plus beaux de ce genre; il est ovale-oblong, obtus et bâillant à ses extrémités; ses valves sont minces, aplaties et transparentes; son bord supérieur est droit, tandis que l'inférieur est arqué en dehors dans toute sa longueur. La surface extérieure est lisse et polie; elle est d'un beau violet et ornée de quatre rayons réguliers d'un beau bleu. Ces couleurs se montrent les mêmes à l'intérieur; mais, de ce côté, on s'aperçoit que le rayon antérieur, qui est le plus étroit, est produit par une côte blanche saillante, sur l'extrémité de laquelle s'appuie la charnière. Cette charnière est fort petite; elle se compose, sur la valve gauche, de deux petites dents fort rapprochées, entre lesquelles vient se placer une dent plus petite encore de la valve droite.

Cette jolie coquille se trouve dans l'Océan asiatique et dans les mers de l'Inde. Elle a 35 millim. de long et 86 de large.

12. Solen vaginoïde. *Solen vaginoides.* Nob.

S. lineari-rectus fine altero marginato, obliquo; cardinibus unidentatis.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 427. *n°.* 1, et *tom.* 12. *pl.* 43. *fig.* 3.

Ibid. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 451. *n°.* 1. *Var. b.*)

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, pag.* 25. *pl.* 2. *fig.* 20. 21.

Quoique Lamarck regarde cette coquille comme une variété du Solen gaîne des auteurs, nous avons pourtant à observer qu'elle diffère essentiellement de la variété citée dans Rumphius, *pl.* 45. *fig.* M, dont elle seroit, d'après lui, l'analogue. En effet, dans le Solen dont il est question, le bord antérieur est tronqué perpendiculairement au bord cardinal, ce qui n'a point lieu dans le fossile; la dent cardinale est placée tout-à-fait sur le bord; ici cette dent s'en éloigne et est placée à peu près comme dans le *Solen ambiguus*, de manière que je regarderois plutôt notre Solen fossile comme une variété de ce dernier que comme une variété du *Vagina*. Il est d'ailleurs très-facile de s'apercevoir que le Solen figuré dans les *Annales* n'a point de rapport avec celui figuré par Rumphius. L'individu de notre collection, qui est représenté dans les planches, a 3 pouces 3 lignes (11 centim.) environ de largeur; il est long de 18 millim. Nous possédons quelques fragmens dont la longueur indique une largeur proportionnelle beaucoup plus grande, de 4 pouces et demi environ.

13. Solen fragile. *Solen fragilis.*

S. ovato-oblongus, subarcuatus, tenuis, [illegible]; cardinibus [illegible]. Lamk.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 438. *n°.* 2, et *tom.* 12. *pl.* 43. *fig.* 2. *a. b.* (probablement grossie).

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, pag.* 26. *pl.* 4. *fig.* 3. 4.

S'il est vrai, comme le dit Lamarck, et je n'en doute nullement, que le Solen fragile ait beaucoup d'analogie avec le *Solen cultellus* Lin., cette analogie n'est point assez parfaite pour qu'elle soit rigoureusement admise. En effet, le *Solen cultellus* est toujours plus grand, plus large et moins courbé que le Solen fragile : la charnière de l'un et de l'autre est aussi différente, car, dans l'un, le Solen fragile, il y a deux dents écartées et bifides ; dans l'autre, il n'y en a souvent qu'une seule. Ce pourroit être une variété de l'espèce, encore faudroit-il le constater par un grand nombre de comparaisons faites sur beaucoup d'individus ; ce qui sera difficile, car le Solen fragile est rare, et d'une telle ténuité, que le moindre choc suffit pour le briser.

Les individus que j'ai vus, soit dans ma collection, soit dans celle de M. Defrance, ne dépassent pas 25 millim. de largeur.

14. Solen papyracé. *Solen papyraceus.* Nob.

S. testâ ovato-elongatâ, tenuissimâ, lævigatâ, intùs unicostatâ.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, pag.* 26. *pl.* 2. *fig.* 18. 19.

Je n'ai encore vu de cette espèce que la valve qui a servi à la figure citée. Elle est elliptique, alongée, très-mince, papyracée, lisse, ne présentant que quelques stries d'accroissement ; elle offre en dedans, comme quelques espèces vivantes, et entr'autres le Solen radié, une côte solide qui part de la charnière pour se rendre au bord inférieur, et destinée à rendre plus solide le point cardinal, ainsi que l'insertion du ligament.

Ce petit Solen est long de 5 millim. et large de 13.

15. Solen appendiculé. *Solen appendiculatus.*

S. ellipticus, lævis, basi ad ligamentum appendiculatus ; cardine unidentato, altero bidentato.

Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 7. *pag.* 228. *n°.* 5, et *tom.* 12. *pl.* 43. *fig.* 4. *a. b.*

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, pag.* 27. *pl.* 4. *fig.* 5. 6.

Ce Solen est ovale, petit, peu bombé ; on ne voit à sa surface que des stries irrégulières d'accroissement ; les nymphes sont très-saillantes, elles forment près des crochets une éminence assez remarquable, une sorte d'appendice, d'où le nom que Lamarck a donné à cette espèce : les valves sont minces, fragiles, et ont le côté antérieur plus large et plus obtus que le postérieur. Il y a deux dents cardinales sur une valve, une seule sur l'autre. Longueur 11 millim., largeur 2? millim.

16. Solen tellinelle. *Solen tellinella.* Nob.

S. testâ ovato-oblongâ, anticè angustatâ, parumper sicut tellinæ plicatâ ; cardine unidentato ; dente bifido ; valvâ depressâ, tenuissimè striatâ.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, pag.* 28. *pl.* 4. *fig.* 1. 2.

Ce joli Solen a des rapports avec le Solen versant et avec l'appendiculé ; il diffère de l'un et de l'autre par sa lunule enfoncée et striée, et par son pli semblable à celui des Tellines. D'ailleurs la charnière n'est pas dans le milieu, comme dans la première espèce, et elle n'est pas appendiculée, comme dans la seconde.

Longueur 11 millim., largeur 23.

17. Solen ovale. *Solen ovalis.* Nob.

S. ellipticus, papyraceus, tenuissimus, substriatus, depressus ; nymphis proeminentibus ; cardine unidentato.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, pag.* 28. *pl.* 2. *fig.* 26. 27.

Il y a peu de temps que nous avons connoissance de cette espèce remarquable ; nous l'avons découverte à Maulette, près Houdan, dans la partie inférieure de la couche coquillière, et depuis on l'a rencontrée à Mouchy. Elle est très-fragile, très-mince, très-aplatie ; ses nymphes sont longues, proéminentes ; ses crochets à peine sensibles ; la charnière ne présente qu'une seule dent, et, comme dans la plupart des espèces de ce genre qui sont très-minces, on remarque une côte saillante à l'intérieur, qui parcourt jusqu'à la charnière, qui est médiane, le bord supérieur et p[illegible]térieur. Cette coquille rare a 27 millim. de l[illegible]gueur et 47 millim. de largeur.

17. Solen strigillé. *Solen strigillatus.*

S. ovato-oblongus, medio subsinuosus, su[illegible]gosus ; striis obliquis, imbricatis ; cardine unidentato, altero bidentato.

Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 7. *pag.* 428. *n°.* 4, et *tom.* 12. *pl.* 43. *fig.* 5. *a. b.*

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, pag.* 28. *pl.* 2. *fig.* 22. 23.

Le Solen strigillé ne peut être considéré que comme une variété constamment plus petite du *Solen strigillatus* de Linné.

Cette variété se trouve aux environs de Paris principalement, et quelquefois aux environs de Bordeaux ; elle se trouve également vivante dans la Méditerranée, et elle est blanche au lieu d'être rose. Le type de l'espèce ne s'est point encore

trouvé dans le bassin de Paris, mais elle se rencontre à Bordeaux, à Dax, en Italie et aux environs de Vienne, d'après M. C. Prévost; on la trouve également dans l'état frais, soit dans la Méditerranée, soit dans les mers du Sénégal et d'Amérique. Cette coquille, très-bâillante aux deux extrémités, est très-facile à reconnoître par sa forme oblongue, et surtout par les stries obliques, onduleuses et imbriquées qui se voient à sa surface, mais qui disparoissent vers le côté postérieur. Elle est longue de 18 millim. et large de 45.

SOLEN BIVALVIS.

Solen signifiant tuyau, Klein a donné le nom de nom de Solen bivalve à quelques-unes des coquilles qui constituent le genre Solen des auteurs modernes. *Voyez* Solen.

SOLÉNACÉES.

La famille des Solénacées fut instituée par Lamarck dans la *Philosophie zoologique;* dès son origine elle fut composée des six genres Glycimère, Solen, Sanguinolaire, Péricole, Rupellaire et Saxicave. Elle éprouva des changemens notables dans l'*Extrait du Cours;* la famille des Lithophages en fut extraite, et d'un autre côté elle fut augmentée du genre Panopée, que M. Ménard de la Groye avoit publié depuis peu de temps. Quoique la famille des Solénacées fût composée d'élémens assez naturellement groupés, elle ne fut cependant pas adoptée par M. Cuvier, et son genre Solen ne la représente que d'une manière très-imparfaite. En la reproduisant dans son dernier ouvrage, Lamarck la réforma en écartant le genre Sanguinolaire, et elle se trouva réduite aux trois genres Solen, Panopée et Glycimère. Nous renvoyons à ces mots, ainsi qu'à Solen et à Solénides; cette dernière dénomination est celle employée par M. Latreille pour une famille à peu près équivalente de celle des Solénacées.

SOLÉNIDES.

M. Latreille, dans ses *Familles naturelles du Règne animal* (*pag.* 222), a proposé cette famille qui, en remplaçant celle des Solénacées de Lamarck, est destinée à rassembler un plus grand nombre de genres, sans cependant en contenir autant que la famille des Pylorides de M. de Blainville. Toutes les coquilles qui sont bâillantes aux deux extrémités sont pour M. Latreille des Solénides; c'est ainsi qu'il place dans un même cadre les genres Panopée, Hyatelle, Glycimère, Solen, Gastrochène, Pholadomie et Leptena. S'il est permis de joindre quelques genres aux Solénacées de Lamarck, tels que les Hyatelles, par exemple, nous croyons que pour les autres ils n'ont aucun des caractères pour faire de leur réunion une famille naturelle. Le genre Gastrochène, qui est un double emploi des Fistulanes, n'y est pas convenablement placé. *Voyez* Solénacées et les mots des genres que nous avons mentionnés.

SOLÉTELLINE. *Soletellina.*

M. de Blainville, en créant ce genre dans son *Traité de Malacologie*, a eu la bonne et louable intention de réformer le genre Solen de Lamarck, qui contient en effet quelques espèces qu'un examen plus attentif doit en faire rejeter; mais M. de Blainville ne fit pas attention que Lamarck lui-même avoit créé deux genres, Sanguinolaire et Psammobie, dans lesquels on pouvoit facilement introduire, sans altérer leur caractéristique, les espèces de Solens telliniformes pour lesquelles M. de Blainville a proposé le genre qui nous occupe. Entre ces deux genres de Lamarck que nous venons de citer, il y en un, celui des Psammobies, qui est particulièrement propre à recevoir les Solens dont il s'agit; dès-lors le genre de M. de Blainville devient évidemment inutile, comme ce qui précède semble le démontrer. Ce que nous avons dit à l'article Psammobie, auquel nous renvoyons, en est une preuve plus convaincante.

SONI.

Adanson nomme ainsi une petite coquille qu'il place dans son genre Buccin; elle semble en effet, par ses caractères, appartenir à ce genre, mais aucun des auteurs modernes ne l'a encore rapportée dans son catalogue. *Voyez* Buccin.

SORCIÈRE.

Nom vulgaire donné sur les côtes de Bretagne à quelques Troques, et surtout au *Ziziphinus*. *V*oyez Troque.

SORMET. *Sormetus.*

C'est à Adanson que l'on doit la connoissance du Sormet; depuis lui, cet animal singulier n'a pas été retrouvé et observé, il fut même pour ainsi dire oublié. M. Cuvier, le premier, le considéra comme une espèce de Bullée (*Règne animal, pag.* 399), et M. de Ferussac, dans ses *Tableaux systématiques des Animaux mollusques*, a proposé de faire du Sormet un genre distinct des Bullées, et de dédier à Adanson l'espèce unique qui est connue. M. Latreille (*Fam. nat. du Règne anim. pag.* 177) adopta le genre Sormet de M. de Ferussac, qu'il laissa à côté des Bulles et des Bullées; M. de Blainville, par les mêmes raisons que M. de Ferussac probablement, a établi aussi, dans son *Traité de Malacologie*, le genre Sormet, et dédié à Adanson l'espèce de ce genre. Plus tard, à son article Sormet du *Dictionnaire des Sciences naturelles*, M. de Blainville n'ayant pas eu connoissance de ce que nous venons de rapporter, crut être le premier et le seul qui en ait parlé; mais, comme on le voit, c'est une erreur.

Le genre Sormet n'est qu'incomplétement connu et seulement d'après la description d'Adanson ; on ne peut douter qu'il ne soit très-voisin des Bullées. Sa coquille, très-petite, unguiforme, mince et trans parente, offre de l'analogie avec celle des Bullées ; elle ne recouvre non plus qu'une petite partie de l'animal. Celui-ci est demi-cylindrique, plat en dessous, où existe un plan locomoteur entouré d'un sillon; mais il n'y a ni tête ni tentacules, seulement une ouverture bucale antérieure et une plus grande latérale et postérieure, qui est l'entrée de la cavité branchiale. Adanson dit que les excrémens sortent par cette ouverture branchiale; ce qui est peu croyable, à ce que pense M. de Blainville. Comme on le voit, le genre Sormet a besoin pour être confirmé d'être un peu mieux connu; il n'est pas rare à ce qu'il paroît. Nous recommandons aux voyageurs qui vont au Sénégal de le chercher dans les sables de l'embouchure du Niger, où il vit à peu de profondeur.

SORON.

Nom sous lequel Adanson (*Voyag. au Sénég. pl.* 2. *fig.* 3) désigne une petite espèce de son genre Lépas. Gmelin lui a donné le nom de *Patella nivea*.

SOURDON.

Nom vulgaire d'une espèce très-commune de Bucarde dans l'Océan européen : c'est le *Cardium edule* des auteurs. *Voyez* Bucarde.

SOURIS.

Nom vulgaire et marchand d'une Porcelaine, *Cypræa lurida* Lamk.

SPECTRE.

Les conchyliologues anciens donnoient ce nom à une espèce de Cône auquel les auteurs méthodiques ont conservé la même dénomination. *Voy.* Cône.

SPHÈNE. *Sphena*.

Etabli par Turton, ce genre n'a été adopté que par un petit nombre de personnes; et cela devoit être ainsi, car il est peu nécessaire : fait aux dépens des Corbules, il renferme celles qui, au lieu d'avoir une grande dent épaisse et conique plongeant profondément dans la cavité qui doit la recevoir, ne présentent qu'une petite dent triangulaire lamelliforme, reçue dans une cavité superficielle de l'autre valve. C'est là la différence essentielle. Les coquilles qui ont ce caractère sont généralement plus alongées, plus transverses que les autres Corbules; mais pour tous les autres caractères, il existe une identité absolue. Ces considérations nous avoient fait conclure depuis long-temps que le genre Sphène devoit former une section des Corbules et non un genre distinct. D'autres motifs nous ont encore conduit à ce résultat : c'est qu'il existe un passage insensible entre les Corbules et les Sphènes, de sorte qu'il seroit très-difficile, dans une grande série d'espèces, de déterminer la limite des deux genres.

Dans notre ouvrage sur les fossiles des environs de Paris nous avons fait les observations précédentes ; néanmoins M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, a conservé ce genre ; mais depuis, dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*, il dit qu'à peine si l'on peut le conserver, et semble par là l'abandonner.

SPHERA.

M. Sowerby, dans son *Mineral conchology*, a établi ce genre fort incertain encore pour une coquille fossile dont il n'a vu que des parties fort incomplètes de charnières ; il a représenté cette coquille globuleuse, comme l'indique son nom, planche 334 de l'ouvrage précité. Nous ne croyons pas que l'on puisse admettre ce genre avant d'avoir des caractères plus satisfaisans.

SPHÉROÏDINE. *Spheroidina*.

Nouveau genre proposé par M. d'Orbigny, dans son mémoire sur les Céphalopodes microscopiques, pour une petite coquille des côtes de Rimini ; elle est la seule connue qui se rapporte à ce genre, que l'auteur place dans sa famille des Enalostègues. (*Voyez* ce mot.) Il la caractérise de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Test sphéroïdal ; loges en partie recouvrantes, quatre seulement apparentes à tous les âges ; ouverture latérale semi-lunaire.

Nous avons vu la Sphéroïdine en nature, et nous pouvons dire que le modèle que M. d'Orbigny en a donné est d'une parfaite exactitude ; mais nous sommes surpris que ce zoologiste, qui a fait preuve de tant de sagacité et de savoir, n'ait pas placé son genre dans une autre famille ; il nous semble qu'il a beaucoup plus de rapports avec ceux qui forment la famille des Agathistègues (genre Miliole des auteurs). Nous savons que pour l'y introduire, il faudroit modifier un peu les caractères donnés à cette famille, qui n'admet que les genres qui ont l'ouverture alternativement aux deux extrémités ; mais ce caractère doit-il l'emporter sur celui tiré de la forme de l'ouverture, par exemple ? Nous ne le pensons pas, et comme cette ouverture est absolument semblable à celle des Milioles, nous ne voyons pas pourquoi on en sépareroit le genre qui nous occupe. Si on vient à le comparer avec le genre nommé Biloculine (*voyez* ce mot), on s'apercevra encore bien plus facilement de l'analogie dont nous parlons. Dans

les Biloculines, en effet, on voit les loges s'emboîtant l'une dans l'autre dans le même plan, sur le même axe, de manière qu'il y en ait constamment deux de visibles. Dans les Sphéroïdines, les loges, placées obliquement les unes sur les autres, dans des plans et des axes différens, s'emboîtent de manière à ce que la dernière loge en laisse trois à découvert au lieu d'une seule, et par la même raison l'ouverture n'est plus alternativement aux deux extrémités de la coquille. M. d'Orbigny, dans sa caractéristique, dit *ouverture semi-lunaire*; nous l'admettons ce caractère, mais nous devons ajouter qu'il en est de même dans les Milioles dont l'ouverture, comme ici, est semi-lunaire, et divisée de haut en bas par un appendice styloïde, saillant dans l'ouverture, et la divise symétriquement. Il nous semble que les motifs que nous venons de développer justifient l'opinion que nous avons que la Sphéroïdine appartient, par ses rapports, à la famille des Agathistègues bien plus qu'à celle où M. d'Orbigny l'a placée. C'est en effet dans cette famille que nous avons actuellement compris ce genre dans l'essai de classification que nous avons proposé à l'article CÉPHALOPODES de ce Dictionnaire.

SPHÉROÏDINE bulloïde. *Spheroidina bulloides.*

Sp. testâ globosâ, sphericâ, albâ, lævigatâ; loculis externis quaternis; aperturâ semilunari, appendiculo brevi divisâ.

D'ORB. *Tab. méthod. des Céphal. Ann. des Scienc. nat. tom.* 7. *pag.* 267. *n°.* 1.

Ibid. *Modeles de Céphal.* 3e. *liv. n°.* 65.

Petite coquille globuleuse, toute blanche, lisse et polie, brillante, formée à l'extérieur de quatre loges, dont la dernière, fort grande et embrassante, est placée en calotte demi-sphérique sur celle qui précède. A la base de cette loge, et sur le milieu de la première cloison visible, se voit une très-petite ouverture semi-lunaire, symétrique, divisée en deux parties égales par une petite apophyse à base large et à sommet obtus, qui s'élève dans la ligne médiane de l'ouverture.

Cette petite coquille, qui a à peine un millim. de diamètre, est vivante à Rimini, dans l'Adriatique, et fossile près de Sienne.

SPHÉRULACÉS. *Sphærulacea.*

Tel est le nom que M. de Blainville donne à une famille de Céphalopodes; il la compose des genres Miliole, Mélonie, Saracénère et Textulaire, genres qui n'ont entr'eux aucune analogie ni dans la forme ni dans la structure; aussi cette famille n'a point été adoptée. *Voy.* CÉPHALOPODES.

SPHÉRULÉES.

La famille des Sphérulées de Lamarck n'est plus admissible dans l'état de nos connoissances sur les Céphalopodes microscopiques. Les travaux de M. d'Orbigny, en jetant une grande lumière sur cette classe d'êtres si nombreuse et si digne de l'intérêt du zoologiste, ont fait voir les lacunes nombreuses des méthodes et les erreurs de ceux qui les avoient faites. C'est ainsi que l'on doit rejeter cette famille, proposée par Lamarck dans l'*Extrait du Cours*, et reproduite sans changemens dans le *Traité des Animaux sans vertèbres*; elle contient les trois genres Miliole, Gyrogonite et Mélonie. *Voyez* ces mots.

SPHÉRULITE. *Sphærulites.*

Bruguière confondit ce genre avec les Acardes, et Lamarck, dans ses premiers travaux, adopta ce groupe sans y rien changer: cependant, ce fut à peu près dans le même temps que M. de Lamétherie publia, dans le *Journal de Physique*, un mémoire dans lequel il proposa le genre Sphérulite pour une des espèces de Radiolite de Bruguière. Ce travail, long-temps oublié, ne fut plus mentionné depuis sa publication, si ce n'est par Lamarck qui, dans son dernier ouvrage, a adopté le genre Sphérulite, et dès ce moment il apparut dans les diverses méthodes qui furent publiées depuis. Lamarck plaça ce genre dans la famille des Rudistes, et en cela, il fut imité par tous les auteurs, comme nous l'avons fait voir à l'article RUDISTE, auquel nous renvoyons.

Nous ferons observer cependant que, par une fausse appréciation de caractères, Lamarck fut conduit à faire trois genres pour un, et que par le même principe, M. Defrance en ajouta un quatrième (Jodamie), aussi peu nécessaire que les Birostrites et les Radiolites (Lamk.). Nous avons depuis long-temps l'opinion qu'il étoit nécessaire de rassembler en un seul genre tous ceux que nous venons de citer. Notre article JODAMIE, qui n'est qu'un renvoi au genre que nous allons traiter, prouve ce que nous venons d'avancer. Il étoit difficile, en étudiant soigneusement la matière, de ne pas arriver à ce résultat. C'est aussi celui que, dans le même temps, M. Desmoulins de Bordeaux obtint après de longues et de laborieuses recherches. Ainsi, aujourd'hui, il est hors de doute que les Birostrites, les Radiolites et les Jodamies sont du même genre que les Sphérulites, et ne sauroient en être séparés comme genres. Nous avons dit, à l'article RUDISTE, pour quelles raisons et d'après quels principes cette réunion devoit avoir lieu; nous ne nous occuperons plus de ce point, mais nous entrerons dans des détails que nous croyons indispensables pour faire bien conoître notre nouvelle manière d'envisager les Rudistes en général, et le genre Sphérulite en particulier. Depuis que l'on sait que le Birostre n'est autre chose qu'un moule intérieur de Sphérulite, les zoologistes, pour expliquer toutes les anomalies qu'il présente, relati-

vement à la coquille qui le contient, ont éprouvé de très-grandes difficultés; elles sont même de telle nature que, jusqu'à présent, les théories qui se sont succédé ont toujours eu pour base principale des hypothèses et quelques faits entièrement différens des faits applicables à toute la conchyliologie. Ainsi, on trouve une coquille contenant un moule entre deux valves sans charnière; entre le moule et la paroi interne de la coquille, on voit un espace vide; il n'y a plus de rapports de forme et de grandeur entre la cavité de la coquille et ce moule lui-même : bien plus, le moule interne porte des traces constantes d'une organisation, d'une structure dont la coquille elle-même ne présente aucun vestige; et cependant, ce n'est pas le hasard qui a placé l'un dans l'autre des corps étrangers : il est constant, il est indubitable qu'ils appartiennent à un seul et même être. Il a fallu expliquer toutes les anomalies de ce corps singulier; et selon qu'on les a examinées d'après telles ou telles idées, il en est résulté des systèmes différens. Le premier que nous devions mentionner est celui de Lamarck; il est le plus simple, parce qu'il ignoroit que le Birostre fût contenu dans la Sphérulite : il ne voyoit dans ces coquilles ni charnière, ni ligament. On avoit un exemple d'une de ces coquilles dont la valve supérieure étoit munie d'apophyses saillantes; il lui a paru tout simple de comparer les Sphérulites aux Cranies et de les mettre dans la même famille. Ce résultat étoit la conséquence nécessaire des connoissances que Lamarck avoit de ces coquilles.

M. Defrance fut le premier qui démontra que le Birostre est le moule intérieur de la Jodamie, ou d'une Sphérulite, puisque c'est la même chose. Ce savant, qui observoit ce fait pour la première fois, le trouva si peu d'accord avec ce que l'on connoissoit déjà, qu'il créa un nouveau genre; et si l'observation a prouvé qu'il étoit inutile, certainement on ne sauroit blâmer M. Defrance, car tout autre à sa place auroit agi de même. Ce qui est très-remarquable, c'est qu'il ne paroît pas que M. Defrance ait reconnu le Birostrite dans le moule de Jodamie qu'il décrivoit, quoique ce fût bien effectivement lui qu'il avoit sous les yeux. Nous ferons observer que M. Defrance s'étoit bien aperçu que le moule de la Jodamie portoit des impressions qui ne pouvoient résulter que de l'intérieur d'une coquille; que cet intérieur avoit été dissous, avoit disparu après la solidification du moule; et, certes, aucune explication n'étoit plus satisfaisante que celle-là. Mais malheureusement elle étoit dénuée de preuves directes, et personne n'y fit attention; on ne remarqua que deux choses dans ce travail de M. Defrance : la preuve que le Birostre dépend d'une Sphérulite, et la preuve qu'il n'est point un os intérieur d'un animal, quoiqu'il y ait entre lui et la paroi du test actuel de la coquille un espace vide.

Au lieu de suivre les erremens de M. Defrance, M. Desmoulins s'attacha à créer une théorie au moyen de laquelle tous les faits s'expliqueassnt facilement; pour y parvenir, il fut obligé d'admettre comme non contestables des suppositions auxquelles il ne manque rien que d'être prouvées par des faits, ou seulement par des analogies un peu concluantes. Ces hypothèses, et la théorie qui en découle, l'ont conduit à cette conclusion, qu'il faut conserver le groupe des Rudistes, et en faire une troisième grande division des Mollusques, qui servira d'intermédiaire entre les Acéphales et les Tuniciers. Par des faits nombreux et incontestables, M. Desmoulins prouva que les Radiolites appartiennent, pour le genre, aux Sphérulites. Nous ne réfuterons point les hypothèses de M. Desmoulins; nous opposerons seulement des faits à des suppositions.

Dans l'état où se trouvoit la science au sujet des Sphérulites, il falloit, ou adopter les opinions de M. Desmoulins, ou créer encore une nouvelle théorie : nous avons tenté le dernier moyen, pour tâcher de ramener à des explications simples et naturelles les faits connus, et à faire ainsi rentrer les Rudistes dans toutes les conditions des autres coquilles bivalves. La route que M. Defrance avoit indiquée nous parut la meilleure, et nous y avons été conduit par un fait qui, bien qu'étranger aux Sphérulites, peut y trouver une utile application; ce fait, que nous avons consigné dans notre article Podopside (*voyez* ce mot), prouve d'une manière évidente la possibilité de la dissolution de certaines parties des coquilles bivalves. Il falloit prouver que ce qui étoit arrivé aux Podopsides avoit eu lieu pour les Sphérulites; il falloit démontrer, dans ce genre, cette dissolution de la couche interne de la coquille : il ne suffisoit plus de raisonner par induction, car le moule intérieur des Sphérulites est si différent de tous les moules de Conchifères, qu'il y auroit eu des objections à faire et du doute à laisser sur plusieurs points. Il nous semble que le moyen que nous avons employé pour régénérer l'intérieur des valves des Sphérulites, à l'aide du Birostre, étoit le plus simple et le meilleur, puisqu'il nous faisoit retrouver toutes les parties constituantes des coquilles bivalves : charnière, ligament, impressions musculaires. Quoique ces dernières eussent éprouvé une modification particulière dans la valve supérieure, leur usage n'en est pas moins évident. Ainsi deux sortes de preuves nous sont données pour notre théorie : l'induction, qui met en évidence la possibilité de la dissolution de la couche interne de la coquille, et la preuve directe, puisque l'impression du Birostre régénère l'intérieur de la coquille. Certainement cette régénération n'auroit pas lieu, si le Birostre, comme le suppose M. Desmoulins, s'étoit moulé dans la partie cartilagineuse d'un animal; car, comment croire que cette partie cartilagineuse auroit formé une charnière, auroit contenu un ligament et au-

ont donné attache à des muscles puissans, sans que rien de ces parties, qui ont besoin de corps solides pour s'attacher, aient pénétré jusqu'au test? Il nous semble bien plus simple d'admettre la disparition de la couche interne de la coquille : cette circonstance explique tout ce qu'il paroît si difficile de concevoir.

En décrivant succinctement toutes les parties d'une Sphérulite régénérée, et en indiquant sur le Birostre de quelle manière elles s'y trouvent représentées, on pourra facilement juger si notre théorie approche plus de la vérité que celles qui nous ont précédé.

La Sphérulite foliacée est une grande coquille dont la valve inférieure adhérente est formée par une couche corticale épaisse, divisée à l'extérieur par un grand nombre de lames circulaires épaisses, irrégulièrement découpées sur leur bord. En dedans, chacune des lames, qui est le produit d'un accroissement, est marquée par une strie circulaire qui aboutit, sur la paroi, à une crête peu saillante, qui la parcourt perpendiculairement de la base au sommet. La valve supérieure est conoïde, surbaissée, foliacée comme l'inférieure, mais moins profondément. La cavité, beaucoup moins considérable, laisse apercevoir des stries semblables à celles de l'autre valve, aboutissant également à une carène qui correspond à celle de la valve inférieure, lorsque les valves sont réunies. Le sommet de ces valves est infiniment plus mince que les bords; ce qui devroit être le contraire, si la coquille étoit complète. Entre ces valves, qui n'ont ni charnière, ni ligament, ni impressions musculaires, on trouve quelquefois un moule singulier présentant des cavités, des anfractuosités, en apparence insolites, et qui cependant n'est que la représentation pure et simple de la cavité interne de la coquille avant la dissolution de la couche interne. Cela est si vrai, que si l'on prend l'empreinte de ce moule, on retrouve toutes les parties constituantes d'une coquille bivalve. Dans la valve supérieure, on remarque postérieurement une cavité conique assez profonde qui correspond par son extrémité à la carène que nous avons mentionnée sur la surface de la couche corticale; dans cette cavité, on voit des stries parallèles dont la disposition est semblable à celle de toutes les cavités à ligament corné et interne. Cette cavité, par sa position, par sa disposition, ne nous laisse aucun doute sur la fonction qu'elle avoit de contenir derrière la charnière un ligament très-puissant. En avant de cette cavité, on aperçoit deux énormes dents cardinales pyramidales, triangulaires, larges et placées l'une à côté de l'autre sous un angle presque droit; elles sont séparées profondément, vis-à-vis le ligament, par une rainure terminée par une gouttière oblique, dont un des côtés se relève pour participer à la cavité du ligament. Ainsi séparées à leur bord interne, les dents cardinales le sont aussi latéralement de deux éminences placées latéralement en avant des deux dents cardinales; elles forment l'extrémité d'une courbe en fer-à-cheval, dont l'intersection médiane des dents cardinales est le point central. Ces éminences latérales, ovalaires, rugueuses, offrent à leur extrémité libre, ainsi que sur leur face externe, des accroissemens en tout semblables à ceux des impressions musculaires. La correspondance de ces éminences avec les impressions musculaires aplaties de la valve inférieure ne laisse point de doute sur la fonction qu'elles avoient à remplir; elles donnoient attache aux muscles adducteurs des valves. Ce sont ces impressions musculaires, assez bien conservées dans un bel individu, du *Spherulites foliacea*, de la collection de M. de Drée, qui donnèrent lieu à cette comparaison avec les Cranies.

L'ensemble des impressions musculaires et de la charnière, saillant dans la valve, en forme de fer-à-cheval, limite postérieurement une cavité conique, profonde, occupée par la masse principale de l'animal, et le fer-à-cheval est limité lui-même en dehors par une cavité, ou plutôt une large gouttière séparée en deux parties par la cavité du ligament et destinée, sans aucun doute, à contenir les lobes du manteau et une partie des feuillets branchiaux. La valve inférieure coïncide en tout à la supérieure. On trouve derrière la charnière une cavité triangulaire, profonde, correspondant à la cavité du ligament de la valve supérieure, mais plus profonde qu'elle et destinée à recevoir la plus grande partie du ligament. En avant, on voit deux grandes cavités profondes, subtrigones, à parois minces et recevant dans leur intérieur les deux grandes dents cardinales de la valve supérieure. De chaque côté et en avant de ces cavités sont placées les impressions musculaires, larges et aplaties, obliquement inclinées vers l'intérieur de la valve et correspondant parfaitement, et par leur position et par leur accroissement, aux impressions musculaires saillantes de la valve supérieure. La cavité de cette valve est profonde, conique comme dans la supérieure, mais plus arrondie et plus obtuse. On trouve également à la partie postérieure la gouttière du manteau, mais elle est moins large et moins profonde que dans la valve supérieure.

Si maintenant nous prenons un Birostre complet, ou si, pour nous faire mieux comprendre, nous renvoyons à une figure bien faite de ce moule (*voyez* Desmoulins, *Bulletin de la Société Linnéenne* de Bordeaux, *tom.* 1. *pl.* 4. *fig.* 5), on verra un bourrelet circulaire partageant le Birostre en deux parties inégales. Ce bourrelet a été moulé dans la gouttière circulaire du manteau; postérieurement il est interrompu par la cavité du ligament; il est dominé dans le centre par une saillie conique inclinée postérieurement. Cette partie du Birostre a été moulée dans la cavité centrale de la valve supérieure : aussi à sa base

et de chaque côté on remarque deux cavités profondes, obliques, qui sont dues aux impressions musculaires saillantes de cette valve supérieure. Enfin, plus postérieurement et plus profondément entre ces deux cavités, le bourrelet et la cavité du ligament, on voit deux cavités qui ont remplacé les deux dents cardinales. Pour la valve inférieure, on aperçoit, sur les parties latérales du Birostre, deux impressions musculaires superficielles. Postérieurement, entre le grand cône du Birostre et ce que M. Desmoulins nomme l'appareil accessoire, se trouvent deux, quelquefois trois appendices alongées, perpendiculaires, coniques, creuses en dedans, lesquelles ont été moulées dans les cavités cardinales de la valve inférieure, lorsque, articulées avec la supérieure, les dents de celle-ci occupoient un espace qui est représenté par la partie actuellement creuse de ces appendices. L'appareil accessoire n'est autre chose que la cavité du ligament remplie après la destruction de cette partie. Dans plusieurs espèces ce ligament devoit être très-grand et très-puissant; il étoit divisé en deux parties inégales et adhérant sur un grand nombre de lamelles dans le fond de l'espace qu'il occupoit.

D'après ce que nous venons de dire, on ne sera pas étonné des changemens considérables que nous apportons et dans les caractères du genre et dans ses rapports avec d'autres bien connus. Ainsi ce genre avec celui des Hippurites, qui sera vraisemblablement conservé, devront constituer une petite famille que l'on ne sauroit éloigner de celle des Cames. Ce rapprochement est fondé sur des analogies incontestables : ces genres étoient adhérens comme le sont les Cames; ils sont irréguliers, non symétriques, le plus souvent foliacés, comme le sont également les Cames; ils ont deux impressions musculaires, caractères qui les distinguent essentiellement des Huîtres. Enfin ils ont une charnière et un ligament, parties qui se retrouvent dans les Cames; mais ces parties ont éprouvé des modifications telles que les caractères qu'elles ont déterminés justifient l'établissement d'une famille particulière. Les caractères génériques peuvent être exprimés de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille conique, adhérente, très-inéquivalve, non symétrique, le plus souvent foliacée, parfaitement close; deux impressions musculaires saillantes dans la valve supérieure, aplaties, obliques dans l'inférieure, charnière ayant deux très-fortes dents longues et coniques à la valve supérieure, reçues dans deux cavités proportionnelles de la valve inférieure; ligament, interne ou subinterne, placé dans une fossette plus ou moins grande, souvent divisée en deux parties inégales, toujours comprises entre la charnière et le bord postérieur.

Les Sphérulites sont des coquilles ordinairement fort grandes, en corne d'abondance ou en champignon, adhérentes par le sommet de la valve inférieure, quelquefois par les parois; cette adhérence au sommet rend compte du trou presque constant que l'on observe dans certaines espèces : ouverture que l'on a crue naturelle et qui ne l'est cependant pas. Le sommet des valves est le plus souvent central et perpendiculairement opposé. Quelques espèces ont le sommet incliné vers le bord postérieur et ressemblent en cela à des Cames ou des Huîtres; d'autres sont beaucoup plus obliques et ont la forme des Spondyles et de certains Cames à long talon; ce qui, par une dégradation de formes, établit entre ces deux genres une liaison incontestable, et qui donne une plus grande force au rapprochement que nous avons proposé entre la famille des Cames et celle des Rudistes. Le genre qui nous occupe n'est connu qu'à l'état de pétrification; il est d'une abondance extraordinaire, ainsi que les Hippurites, dans les lieux où on le trouve. C'est principalement dans le calcaire du Jura et dans la craie qu'il se montre : on n'en a pas rencontré dans les terrains tertiaires, et nous n'avons pas connoissance qu'il se soit trouvé dans la craie supérieure.

On compte aujourd'hui un assez grand nombre de Sphérulites, depuis surtout qu'on y a joint les Radiolites et les Jodamies. Ces espèces sont très-variables pour la forme : souvent subcylindriques et fort longues, elles se rapprochent des Hippurites, et l'on seroit tenté de les confondre avec elles, si elles n'avoient la valve supérieure conique et dépourvue des deux ocelles distinctifs des Hippurites. Dans ces espèces alongées, il existe des concamérations ou cloisons transverses qui dépendent, comme nous l'avons fait voir pour les Hippurites, du mode d'accroissement de la coquille.

1. Sphérulites cratériforme. *Spherulites crateriformis*

Sp. testâ maximâ, brevi, conicâ, latissimâ, squamis lamelliformibus latissimis inclinatis instructâ, valvâ inferiore crassissimâ, superiore minore; cavitate infundibuliformi, regulari; cardinis duabus obtusis, crassis, remotis in valvâ inferiore, unicâ in superiore.

Desmoulins, *Essai sur les Sphérulites. Bull. d'Hist. nat. de la Soc. linn. de Bordeaux, tom.* 1. *pag.* 241. *n°.* 1. *pl.* 1 et 2.

Cette espèce est l'une des plus grandes qui soient connues. M. Desmoulins dit qu'il en existe des individus de près d'un pied de diamètre. La valve inférieure, toujours plus grande que la supérieure, est en cône surbaissé; elle est formée de grandes lames calcaires assez épaisses, empilées les unes sur les autres, de manière que les plus petites se trouvent au sommet de la coquille et les plus

grandes vers ses bords. Ces lames sont inclinées de haut en bas; elles sont poreuses, et l'on y remarque des sillons bifurqués qui sont, à n'en pouvoir douter, l'impression des vaisseaux de cette portion du manteau destinée à former cette partie de la coquille. On est étonné de trouver une cavité si petite en une coquille si grande : cette cavité, qui occupe le centre, est conique, régulièrement infundibuliforme; on y remarque des stries concentriques qui ne sont apparentes que par suite de la dénudation du test; ces stries sont divisées par deux arêtes obtuses, assez saillantes et longitudinales, qui se voient le long de la paroi postérieure. La valve supérieure est convexe en dessus, foliacée comme l'inférieure, et s'appliquant sur elle comme une sorte de calotte. Sa cavité intérieure est beaucoup plus petite que celle de la valve inférieure; elle est conique, munie de stries concentriques et pourvue d'une seule arête qui correspond à l'espace qui sépare les deux arêtes de la valve inférieure.

Cette grande et belle coquille se trouve fossile dans les falaises crayeuses de Royan, à l'embouchure de la Gironde. Elle se trouve aussi à Languais (Dordogne). Elle ne s'est encore rencontrée que dans la craie qui est particulière à ces localités. L'un des individus figurés par M. Desmoulins a 28 cent. de diamètre.

2. Sphérulite de Jouannet. *Sphærulites Jouanneti.*

Sp. testâ parvâ, orbiculari, ad peripheriam dilatatâ, basi angustâ, lamellis tenuibus regulariter plicatis instructâ; plicis inæqualibus, radiantibus; valvâ inferiore crassâ; cavitate subcylindricâ, vix obliquatâ; carenis duabus, obtusis, crassis, remotis; valvâ superiore incognitâ.

Desmoulins, *loc. cit. pag.* 246, n°. 2. *pl.* 3. *fig.* 1. 2.

Coquille beaucoup moins grande que celle qui précède; elle a assez souvent la forme d'un champignon, étant considérablement rétrécie vers le sommet de la valve inférieure, tandis qu'elle est fortement dilatée vers le bord de cette valve.

Cette coquille est formée de feuillets circulaires fort minces, appliqués les uns sur les autres, laissant à leur extrémité fort peu d'espace dans lequel ils soient libres. Ils sont plissés assez régulièrement; ces plis sont obtus et rayonnans. La cavité de la coquille est assez grande, conique et profonde : on y voit un très-grand nombre de stries concentriques qui correspondent à chacune des lames dont le test est composé. Sur la paroi postérieure on voit deux arêtes obtuses, longitudinales et convergentes, sur lesquelles les stries concentriques s'infléchissent. La valve supérieure est inconnue; mais, d'après la forme d'un reste de Birostre, elle devoit être fort conique et plus élevée que dans la plupart des autres espèces.

Cette espèce fort rare a été découverte par M. Jouannet, dans les champs du Périgord; elle est à l'état siliceux. Son diamètre est de 12 cent.

3. Sphérulite foliacée. *Sphærulites foliacea.* Lamk.

Sp. testâ maximâ, conicâ, crassissimâ, foliaceâ; lamellis latis, horizontalibus, marginibus disjunctis; valvâ superiore brevi, convexâ; cavitate inferiore minimâ; cardine bidentato; dentibus magnis; fossulis profundis, in valvâ inferiore receptis; fossulâ ligamenti parvâ, trigonâ.

Sphærulites de Lamétherie, *Journ. de Phys.* (an XIII.) *pag.* 398.

Ostracite. Favanne, *Conch. pl.* 67. *fig.* B. 1. 2. 3. 4. 5.

Acarde. Brug. *Encycl. pl.* 172. *fig.* 7-9.

Spherulites agariciformis. Blainv. *Dictionn. des Sciences natur.* art. Mollusques, 54. *cahier de planches, fig.* 1. *a. b. c.*

Ibid. *Traité de Malacolog. pag.* 516. *pl.* 57. *fig.* 1. 2.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 232. n°. 1.

Cette espèce devient aussi grande que celle nommée *Cratériforme* par M. Desmoulins. Sa valve inférieure est conique, très-épaisse, dilatée vers son bord; elle est formée d'un grand nombre de lames concentriques, horizontales, assez épaisses, disjointes vers les bords et irrégulièrement ondulées. Elles sont formées d'un tissu poreux, et l'on remarque à leur surface des sillons vasculaires. La valve supérieure est convexe, formée de lames concentriques plus fines et plus rapprochées. Lorsque la cavité de cette coquille est complétement dénudée, elle est grande, conique, infundibuliforme; on y remarque un assez grand nombre de stries concentriques, distantes, qui indiquent l'épaisseur de chacune des lames. On voit sur la paroi postérieure une seule arête très-petite et fort aiguë.

Cette coquille, dont nous avons pu régénérer la structure intérieure, au moyen d'un Birostre complet que nous possédons, présente toutes les parties que nous avons précédemment décrites dans les généralités de cet article. Il existe des individus fort grands de cette espèce : on en cite qui ont plus d'un pied de diamètre. Elle se trouve dans les terrains crayeux de l'île d'Aix (Charente-Inférieure).

SPHINCTÉRULE.

Pour Sphinctérule. (*Voyez* ce mot.)

SPINCTÉRULE.

Genre proposé par Montfort dans le premier

volume de sa *Conchyliologie systématique* (*page* 222), pour une coquille qui appartient au genre ROBULINE. (*Voyez* ce mot.)

SPIRATELLE. *Spiratella.*

M. Cuvier créa le genre qui va nous occuper, mais il lui donna le nom de *Limacine*, qui, pour un Mollusque marin pourvu d'une coquille en spirale et très-voisin des Clios, nous paroît, comme à Lamarck et à M. de Blainville, assez mal approprié, puisqu'il rappelle involontairement l'idée des Limaces ou d'un genre tout voisin. M. de Blainville a proposé de changer ce nom de Limacine pour celui de Spiratelle, qui ne peut produire aucune confusion.

Ce genre étoit connu depuis long-temps, mais Gmelin le confondit avec les Clios et Fabricius avec les Argonautes. Le rapprochement de Gmelin étoit certainement le meilleur : la création du genre et la place qu'on lui assigna auprès des Clios le prouve suffisamment. Aujourd'hui, ce genre est mieux connu qu'autrefois, depuis que Scoresby a publié son grand ouvrage sur la Baleine, dans lequel il donne des détails et de fort bonnes figures, d'après lesquelles M. de Blainville a fait sa caractéristique, qui diffère peu de celle de M. Cuvier et Lamarck. La voici :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps conique, alongé, mais enroulé longitudinalement, élargi en avant et pourvu de chaque côté d'un appendice aliforme subtriangulaire, arqué ; bouche à l'extrémité de l'angle formé par les deux lèvres inférieures ; branchies en forme de plis, à l'origine du dos ; anus et organes de la génération inconnus. Coquille papyracée, très-fragile, planorbique, subcarénée, enroulée latéralement, de manière à voir d'un côté un large ombilic peu profond, et de l'autre une spire d'un tour et demi à deux tours, peu élevée ; ouverture grande, entière, élargie à droite et à gauche ; le péristome tranchant.

La Spiratelle est un Mollusque presque microscopique, mais il se multiplie avec une telle abondance qu'il peut servir, ainsi que la Clio, de nourriture à la Baleine. On ne connoît encore qu'une seule espèce ; elle diffère essentiellement, d'après les caractères donnés par M. de Blainville, en quelques points importans, de ce qu'on l'avoit jugée d'abord. On avoit cru que les organes de la respiration étoient placés dans les nageoires, ce que l'on avoit supposé aussi dans les Hyales, les Pneumodermes, les Atlantes, &c. ; mais loin de se confirmer, cette supposition se détruit chaque jour davantage, et le genre Spiratelle en donne une nouvelle preuve. Cela est d'une grande importance, puisque la nature de l'organe de la respiration, la place qu'il occupe dans l'animal, sont les moyens les plus sûrs qu'aient les zoologistes pour établir des rapports naturels entre ces êtres. Aussi ne doit-on pas s'étonner des changemens considérables que M. de Blainville a proposés dans son *Traité de Malacologie*, à l'égard de toute cette famille des Ptéropodes. On ne connoît encore qu'une seule espèce dans ce genre, c'est la suivante :

SPIRATELLE arctique. *Spiratella arctica.*

Sp. testâ discoideâ, vitrinâ, fragilissimâ, heliciformi, tenuissimè striatâ ; aperturâ semilunari, marginibus integris, tenuissimis.

Argonauta arctica. OTHON FABRICIUS. *Faun. groenl. pag.* 386.

Clio helicina. LIN. GMEL. *pag.* 3149.

SCORESBY, *Pêche de la Baleine, tom.* 2. *pl.* 3 *fig.* 7.

Limacina arctica. CUV. *Règne anim.* 1re. *édit tom.* 2. *pag.* 380.

Limacina helicialis. LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 6. 1re. *part. pag.* 291. *n°.* 1.

Spiratella limacina. DE BLAINV. *Malacol. pag.* 494. *pl.* 48 *bis. fig.* 5.

La coquille de cette Spiratelle est fort petite ; elle a de l'analogie par sa transparence et sa structure avec celle de l'Atlante ; mais elle en diffère d'une manière très-notable, en ce que sa spire est saillante, à la manière de celle de certaines petites Hélices. Cette spire, conique en dessus, est formée de cinq à six tours fort étroits, convexes, à suture simple et superficielle. En dessous, la coquille est percée d'un large ombilic, dans lequel on peut compter presque tous les tours de la spire. L'ouverture est semi-lunaire. Les bords, coupés dans le plan de l'axe, sont simples et très-minces. Toute cette coquille est vitrée, lucide, extrêmement fragile, comparable en cela à celle des Atlantes. Sa surface extérieure est élégamment ornée de stries longitudinales très-fines et très-régulières.

Cette coquille est très-abondante dans tout l'Océan du Nord. Elle a 7 à 8 millimètres de diamètre.

SPIRE.

On désigne par ce nom cette partie d'une coquille univalve qui est régulièrement contournée sur elle-même en spirale. Cette spire éprouve des modifications assez nombreuses, dont les définitions ont été données à l'article COQUILLE du premier volume de ce Dictionnaire.

SPIRICELLE. *Spiricella.*

Tel est le nom que M. Rang a donné à un genre qu'il démembre des Cabochons de Lamarck pour

celles des espèces qui sont très-aplaties, et qui, pour la plupart, vivent dans l'intérieur des coquilles abandonnées : tel est le *Pileopsis squamæformis*, et quelques autres espèces fossiles qui ont avec celle-ci beaucoup d'analogie. Il nous semble que les caractères de ce genre ne sont point suffisans pour qu'il soit adopté ; car s'il l'étoit, il y auroit autant de raison pour en établir aux dépens des Crépidules, pour celles des espèces très-aplaties qui vivent aussi dans l'intérieur des coquilles. (*Voy.* Cabochon.)

SPIRIFÈRES. *Spirifer.*

Ce genre fut établi par M. Sowerby, dans son *Mineral conchology*, pour quelques coquilles pétrifiées que l'on confondoit avec les Térébratules, dont, en effet, elles ne sauroient se distinguer par des caractères extérieurs. Ce qui a servi le plus à l'établissement de ce genre, c'est l'enroulement en spirale et en forme de dé à coudre des bras de l'animal qui, probablement calcaires, ont pu être conservés par la pétrification. Ces organes occupent une grande partie de la cavité des valves, et tout singuliers qu'ils paroissent, ils ne sont pas pour nous des caractères génériques suffisans ; il faudroit pour qu'ils le devinssent qu'ils s'accordassent avec d'autres de l'extérieur, ce qui n'a pas lieu ; et l'ouvrage de Sowerby en donne la preuve, puisque parmi ces Spirifères on trouve des espèces qui ont le crochet percé, comme les Térébratules, d'autres qui n'ont aucune ouverture à cette partie, d'autres enfin qui ont une fente triangulaire au-dessus du crochet. Ces motifs nous paroissent suffisans pour joindre les Spirifères partie dans les Térébratules et partie dans les Productus. (*Voyez* ces mots.)

SPIROBRACHIOPHORA.

Dans sa *Classification naturelle des Mollusques*, M. Gray donne ce nom à une famille de Mollusques acéphalés, qui correspond exactement à celle nommée Brachiopodes par les auteurs. (*Voy.* Brachiopodes.)

SPIROLINE. *Spirolina.*

Avant le moment où on sépara les coquilles Multiloculaires microscopiques des Polythalames à siphon, la forme seule et non l'organisation décidoit des rapports de ces corps entr'eux : on sait que ces rapports étant établis d'après des caractères mal appréciés et souvent assez mal observés ont dû être très-défectueux : c'est ce qui a lieu pour les Spirolines aussi bien que pour les autres genres de la même classe. C'est ainsi que, créé par Lamarck et placé par lui près des Spirules et des Lituoles, tous les auteurs qui l'adoptèrent le laissèrent dans ces deux rapports, qui durent être détruits aussitôt qu'un examen plus attentif et une étude approfondie eurent déterminé M. d'Orbigny à poser les principes d'une meilleure et plus naturelle classification. Dans celle proposée par cet auteur, les Spirolines se trouvent dans sa famille des Hélicostègues, entre les genres Pénérople et Robuline (*voyez* ces mots), avec lesquels il a des rapports incontestables, avec le premier surtout. On a de la peine à concevoir pourquoi Lamarck sépara une des espèces de ce genre pour la placer parmi les Lithuites. Cette espèce, qui provient de la craie, ne diffère en effet en rien d'essentiel de toutes les Spirolines connues.

Les rapports que M. d'Orbigny a indiqués pour ce genre, quoique bien préférables à ceux des auteurs qui l'ont précédé, pouvoient être cependant améliorés, et c'est ce que nous avons hasardé de faire dans notre Essai d'une méthode de classification des Céphalopodes. Nous avons pensé que ce genre, ainsi que quelques autres, ne pouvoient rester dans la même famille que des coquilles nautiliformes, et nous avons constitué pour elle notre famille des Dimorphes, divisée en deux sections, d'après le nombre des ouvertures.

Le genre qui nous occupe se trouve, ce nous semble, assez naturellement placé entre les Frondiculaires et les Vertébralines, qui, comme lui, commencent par une spire plus ou moins visible, se projettent ensuite en ligne droite à un certain âge, et n'offrent jamais qu'une seule ouverture. Ce genre peut être caractérisé de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille en forme de crosse, commençant par une spire médiane, symétrique, à tours contigus un peu enveloppans, se projetant à un certain âge en ligne droite, et formant un tube cylindrique ou ovalaire, divisé, comme la spire, par des cloisons plus ou moins nombreuses. La dernière cloison se termine par une seule ouverture ; on en voit plusieurs dans le jeune âge.

Les Spirolines ne sont encore connues qu'à l'état fossile, et ce qui est remarquable, c'est qu'elles sont toutes particulières au bassin de Paris. M. d'Orbigny en compte six espèces, mais nous croyons qu'il en existe davantage.

1. Spiroline cylindracée. *Spirolina cylindracea.*

Sp. testâ elongatâ, posticè spiratâ, anticè rectâ, cylindricâ ; longitudinaliter tenuè striatâ ; loculis numerosis, regularibus, convexiusculis ; aperturâ rotundatâ, centrali.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 603. *n°.* 2.

Encycl. *pl.* 465. *fig.* 7.

Spirula cylindracea. De Blainv. *Malac. pag.* 382. *pl.* 5 *fig.* 1.

D'Orb. *Tabl. Méth. des Céphal. Ann. des Scienc. nat. tom.* 7. *pag.* 286. *n*°. 1.

Ibid. *Modèl. de Céphal.* 1re. *livr. n*°. 24.

Petite coquille fort commune dans les sables du calcaire grossier des environs de Paris; elle est très-variable, et sa spire est plus ou moins développée; elle est quelquefois si petite qu'à peine on peut l'apercevoir, tandis que dans d'autres individus elle est beaucoup plus grande et à tours enveloppans; le dernier se continue en ligne droite, et dès qu'il est détaché il devient cylindracé. Les loges de cette coquille sont nombreuses, médiocrement convexes, et chargées de stries longitudinales fort régulières; la dernière loge est fermée par une cloison médiocrement bombée, percée au centre d'une petite ouverture circulaire, à bords simples et tranchans.

Les plus grands individus de cette espèce ont 3 millim. de longueur.

2. Spiroline déprimée. *Spirolina depressa.*

Sp. testâ elongatâ, apice spiratâ, utroque latere depressâ, lævigatâ; loculis numerosis, planis; ultimâ aperturâ ovato-oblongâ, perforatâ.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 602. *n*°. 1.

Def. *Dict. des Scienc. nat. tab.* 2. *fig.* 2.

De Blainv. *Malac. pl.* 5. *fig.* 2. *a. b.*

Cette espèce diffère sensiblement de la précédente, non-seulement par la spire du sommet, qui est plus développée et plus largement ombiliquée, mais qui a aussi cela de particulier d'être déprimée latéralement. Les loges sont nombreuses, aplaties ou à peine convexes; la dernière est fermée par un diaphragme très-convexe, au centre duquel on aperçoit une petite ouverture ovale-oblongue.

Cette espèce, examinée à un fort grossissement, semble toute lisse, mais vue au microscope, on aperçoit des stries longitudinales, très-fines et très-serrées, d'une grande régularité.

Cette espèce se rencontre, avec la précédente, dans les sables de Parnes et de Grignon; elle a 3 millim. de longueur.

SPIROLOCULINE. *Spiroloculina.*

Genre établi par M. d'Orbigny (*Ann. des Scienc. nat. tom.* 7. *pag.* 298) dans sa famille des Agatisthègues, pour des coquilles dont les caractères génériques peuvent être exprimés de la manière suivante:

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille aplatie, formée de loges opposées dans un même plan, non embrassantes, toutes visibles, terminées par une ouverture petite, garnie d'une dent saillante; cette ouverture étant terminale, et les loges formant la longueur de la coquille, se trouve alternativement aux deux extrémités.

Les coquilles de ce genre ont des rapports intimes avec les Biloculines, d'une part, puisqu'elles sont comme elles symétriques et formées de loges opposées dans le même plan, mais elles en ont aussi avec les Triloculines, et surtout avec certaines Quinqueloculines, par l'aplatissement et la manière dont les loges se découvrent et paroissent plus en spirale. Dans le genre qui nous occupe, les coquilles étant presque discoïdes peuvent se comparer aux Ammonites, dont les tours sont peu embrassans: on voit à tous les âges, de chaque côté, un ombilic peu profond, ce qui peut également se remarquer dans les Spiroloculines, en même temps que l'enroulement spiral des loges. Toutes sont symétriques, aussi bien que l'ouverture qui les termine; cette ouverture est petite, quelquefois garnie d'un bourrelet marginal, et rétrécie par une dent saillante qui la partage en deux parties égales: quelquefois cette dent est bifurquée à son sommet, et prend assez bien la forme d'un Y. Le nombre des espèces est déjà assez considérable, M. d'Orbigny en cite quinze vivantes ou fossiles; quelques-unes ont été figurées dans le bel ouvrage de Soldani, mais les autres étant nouvelles, M. d'Orbigny n'en a donné que les noms, de sorte qu'il nous est impossible d'y rapporter diverses espèces que nous avons, et d'éviter les doubles emplois sans que cela puisse dépendre de nous.

1. Spiroloculine perforée. *Spiroloculina perforata.*

Sp. testâ ovato-elongatâ, symetricâ, utroque latere depressissima; loculis numerosis, quadratis; apertura ovatâ, stylo fisso divisa.

D'Orb. *Tab. méthod. des Céphal. Ann. des Scienc. nat. pag.* 298. *n*°. 2.

Ibid. *Modèl. de Céphal.* 4e. *livr. n*°. 29.

Coquille fort singulière, oblongue, subtrapézoïde, très-aplatie latéralement, et laissant apercevoir de chaque côté toutes les loges dont elle est formée. Ces loges sont au nombre de dix; elles sont quadrilatères, et posées régulièrement les unes sur les autres dans un même plan sans qu'elles paroissent embrassantes: la dernière se termine par une petite ouverture ovalaire assez grande, dans laquelle s'élève un petit stylet bifurqué dont les branches viennent se rapprocher du bord supérieur.

Cette espèce toute lisse se trouveroit, d'après M. d'Orbigny, à l'état fossile aux environs de Paris; mais nous croyons qu'il s'est glissé, à l'égard de cette citation, une erreur typographique qu'il appartient à M. d'Orbigny seul de rectifier; car nous l'avons inutilement cherchée dans la lo-

calité qu'il indique, tandis que nous l'avons vue vivante dans les sables de Rimini.

Cette coquille a 2 millim. de longueur.

SPIRULE. *Spirula.*

La coquille qui appartient à ce genre est connue depuis fort long-temps ; les auteurs s'étoient assez généralement accordés, même avant Linné, à la placer près des Nautiles, et même à la confondre dans ce genre : ce ne fut donc pas une innovation de la part de Linné que de ranger la coquille dont nous parlons dans le genre Nautile (*voyez* ce mot) sous le nom de *Nautilus spirula*. Ce rapprochement est le résultat des rapports évidens qui existent entre les Spirules et les Nautiles ; mais comme la Spirule n'a pas une dernière loge grande et engaînante comme le Nautile, on concevoit difficilement comment elle étoit attachée à son animal ; et puis, comme on ne connoissoit l'animal du Nautile que d'une manière fort incomplète, on devoit nécessairement éprouver de grandes difficultés pour établir des rapports distinctifs ; on reconnoissoit bien entre les coquilles des analogies, mais il étoit impossible de savoir à quelle sorte d'animaux mollusques elles appartenoient.

La découverte de l'animal de la Spirule, que l'on doit à Péron, est une des plus importantes qui ait été faite depuis long-temps dans cette partie de la zoologie qui traite des Mollusques ; elle a mis Lamarck et les autres naturalistes sur la voie des inductions les plus précieuses pour l'arrangement de toutes les coquilles cloisonnées qui appartiennent, sans aucun doute, à des animaux céphalopodes. Ce point une fois établi, on a présenté divers arrangemens méthodiques pour grouper dans l'ordre le plus naturel tous les genres appartenant aux Céphalopodes. Nous ne mentionnerons ici que ce qui a rapport à la Spirule ; nous avons vu que Linné la confondoit avec les Nautiles, et Bruguière l'imita ainsi que M. Cuvier (*Tabl. élém. d'hist. nat.* 1798). Lamarck proposa le premier le genre Spirule dans les *Mém. de la Société d'hist. nat.* (1799), le plaça entre les Camérines et les Baculites dans sa classe des coquilles multiloculaires. M. Roissy, dans le *Buffon de Sonnini*, mentionna l'animal de la Spirule d'une manière toute particulière ; il l'avoit vu entre les mains de Péron, et il le décrivit avec une grande précision. Cette description est d'autant plus importante qu'elle a été faite sous l'influence de souvenirs très-récens : nous la notons avec d'autant plus de soin qu'elle ne se rapporte pas complétement avec la figure que MM. Péron et Lesueur, un peu plus tard, donnèrent du même animal dans l'atlas *du Voy. aux Terres Australes.* La famille des Lenticulacées de la *Philosophie zoologique* de Lamarck contient le genre Spirule à la suite de quelques genres de coquilles microscopiques, à côté des Orthocères, des Hippurites et des Bélemnites, assemblage qui, il faut l'avouer, n'est point rationnel. Dans le dernier volume des planches de l'Encyclopédie, Lamarck donna au trait, d'après un dessin qu'il avoit fait de *visu* pour son *Cours*, la figure de l'animal de la Spirule ; cette figure est d'accord avec la description de MM. Roissy et de Montfort, mais point avec la figure de Péron. Depuis, cette dissidence entre les personnes qui avoient vu l'animal rapporté par le célèbre voyageur détermina parmi les zoologistes deux opinions, que la disparition de l'unique animal ne permet plus à personne de vérifier. Dans l'opinion de Péron, la Spirule auroit dix bras, mais égaux entr'eux, ce qui diffère des Sèches qui en ont un nombre égal, mais deux beaucoup plus grands que les autres. Dans l'opinion de MM. Roissy, Lamarck et Cuvier, les dix bras existeroient, mais comme dans les Sèches : cette différence est fort importante relativement à la classification, qui feroit de la Spirule, ou un nouveau type de Céphalopodes, ou seulement une modification des Sèches, et l'approcheroit ou l'éloigneroit de ce dernier genre. Il est à présumer que des zoologistes aussi habitués que MM. Roissy, Cuvier et Lamarck à juger de l'importance des caractères de cette nature n'ont pu se tromper ; leur opinion est donc la plus probable. Nous avons vu que M. Cuvier l'avoit adoptée, et en conséquence il plaça le genre qui nous occupe non loin des Sèches. Lamarck, dans son dernier ouvrage, négligea les caractères qu'il avoit pu tirer de l'animal, et plaça les Spirules dans sa famille des Lituolées, fort loin des Sèches et des Nautiles. M. Latreille (*Fam. nat. du Regn. anim. pag.* 164) suivit à peu près la méthode de Lamarck, sans que cependant il lui ait fait subir des changemens utiles. M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, modifie davantage la méthode ; les Spirules se voient en effet dans la famille des Lituacées (*voyez* ce mot), à côté des Ichthyosarcolites et des Lituoles, et suivies des Hamites et des Ammonocératites. Non-seulement cette famille, comme on le voit avec étonnement, contient des êtres fort différens quant à l'organisation de la coquille, mais le genre Spirule lui-même rassemble aussi des corps qu'il n'est plus permis de confondre avec lui, et que personne n'avoit jusque là réunis, ce sont les genres Hortole Montf. et Spiroline Lamk. (*voyez* ces mots) : le premier très-voisin sans doute des Spirules, mais suffisamment distinct, et l'autre appartenant à un type d'organisation tellement dissemblable que M. d'Orbigny en a fait depuis une des grandes divisions des Céphalopodes. Le zoologiste que nous venons de citer, dans son grand travail sur les Céphalopodes, n'imita en rien ses devanciers pour ce qui a rapport aux Spirules : il admet, avec M. Roissy et Lamarck, que l'animal a dix bras, dont deux sont plus longs et pédiculés ; mais, trouvant dans l'ensemble de son organisation et dans ses ra-

ports avec sa coquille des différences considérables avec les autres Céphalopodes, il proposa de former, pour le genre Spirule lui seul, une famille sous le nom de Spirulées (*voyez* ce mot); il l'introduisit la première dans son ordre des Siphonifères, de manière à ce qu'elle suive immédiatement les Décopodes, que les Sèches terminent, et entre ainsi en rapport avec elles tout en servant de point intermédiaire et de liaison avec les Nautiles. Cet arrangement nous semble le plus rationnel de tous ceux qui ont été proposés jusqu'aujourd'hui; il fait voir que, dans l'appréciation des caractères, M. d'Orbigny place en première ligne la présence ou l'absence du siphon, et ne prend le nombre des bras et leur forme que comme un caractère propre à trancher des familles dans l'une et l'autre grande division. M. de Haan, dans sa classification des Siphonifères, ne considérant que la coquille et non l'animal, la mit dans la famille des Nautiles à côté des Lituites.

M. Cuvier, dans la dernière édition du *Règne animal*, laissa les Spirules comme sous-genre des Nautiles. Il est bien à présumer en effet, à en juger par les rapports des coquilles, et quoique l'on ait dit sur l'animal des Nautiles, que ces deux genres sont très-voisins dans tous les point de leur organisation; il est bien à présumer que les Nautiles appartiennent aux Décapodes: ce qui nous a déterminé, lorsque nous avons traité des Céphalopodes, à supprimer la famille de M. d'Orbigny, et à ranger les Spirules dans la famille des Nautilacées, conçue sur un autre plan que dans la plupart des méthodes créées jusqu'aujourd'hui. Dans cet arrangement les Spirules servent d'intermédiaire entre les Lituites et les Nautiles.

La Spirule qui fut trouvée flottante à la surface de l'eau dans les hautes mers est un animal de petite dimension. Il est bursiforme; sa tête, peu distincte du corps, est armée de dix bras garnis de ventouses; deux de ces bras, pédonculés et plus longs que les autres, s'élargissent à leur extrémité, et ne sont munis de ventouses que sur l'élargissement. Au centre de ces bras doit se trouver une mâchoire en bec comme celle des Sèches. Le sac se termine postérieurement par deux lobes qui cachent en grande partie la coquille, qui est retenue par un filet tendineux qui pénètre dans le siphon. Cette coquills a à peine un pouce de diamètre; elle est symétrique, à tours de spire disjoints, formés d'une suite de loges régulières séparées par des cloisons concaves percées par un siphon ventral continu d'une cloison à l'autre: toute la coquille est comme poreuse, nacrée en dedans, blanche et légèrement rugueuse en dehors. Les caractères génériques peuvent être exprimés de la manière suivante:

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal céphalopode, bursiforme, portant dix bras sur la tête; deux de ces bras contractiles, pédonculés, tous munis de ventouses; corps terminé postérieurement par deux lobes cachant presque complétement la coquille. Coquille cylindroïde, mince, presque transparente, multiloculaire, discoïde, à tours disjoints; cloisons transverses, concaves, régulièrement espacées; siphon ventral non interrompu.

On ne connoît qu'une seule espèce de Spirule, répandue depuis long-temps dans les collections sous le nom de *Cornet de postillon*. Lamarck l'a nommée

SPIRULE de Péron. *Spirula Peronii.*

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 601

LISTER, *Conch. tab.* 550. *fig.* 2.

FAVANNE, *Conch. pl.* 7. *fig. e.*

MARTINI, *Conch. tab.* 20. *fig.* 184. 185.

Spirula australis. ENCYCL. *pl.* 465. *fig.* 5 *a. b.*

Spirule Guer. *Icon. du Règn. anim. pl.* 1. *des Moll. fig.* 8. *a. b. c.*

Cette coquille n'a pas besoin d'une longue description, puisqu'elle est la seule connue jusqu'à présent; elle est formée de trois à quatre tours disjoints dont le sommet s'aperçoit assez facilement, et est formé par un simple globule. Les loges sont nombreuses, transverses, simples, et indiquées au-dehors par une strie circulaire légèrement déprimée: la dernière loge n'est pas plus grande que les autres; on y trouve l'ouverture un peu évasée du siphon. On doit être surpris que l'animal qui produit cette coquille soit resté si long-temps inconnu, et ne soit pas plus répandu dans les collections qu'il ne l'est actuellement, car sa coquille est extrêmement commune: après certains coups de vent elle couvre les rivages de l'Amérique méridionale, et, comme elle flotte facilement, elle arrive quelquefois en grand nombre jusque sur les côtes de France, à La Rochelle et dans le golfe de Gascogne.

SPIRULÉES.

M. d'Orbigny (*Annales des Sciences nat.*) a proposé, le premier, cette famille pour le genre Spirule lui seul. (*Voyez* ce mot.) Trouvant des différences considérables entre ce genre et tous les autres Céphalopodes, voyant d'ailleurs qu'il pouvoit servir d'intermédiaire entre les Sèches et les Nautiles, il se détermina à un arrangement méthodique qui est la conséquence de ces opinions: il présenta sur toutes les classifications proposées jusqu'à ce jour cet avantage d'être aussi l'expression des faits connus pour ce qui a rapport à la Spirule et à son animal. La famille des Spirulées est placée la première de l'ordre des Siphonifères (*voyez* ce mot) de manière à se trouver le plus près possible des Sèches, qui terminent

les Décapodes. Nous pensons que cet arrangement de M. d'Orbigny sera adopté, mais modifié comme nous l'avons vu précédemment. *Voyez* Spirule.

SPONDYLE. *Spondylus.*

Le mot grec *spondyle*, qui signifie vertèbre, a été appliqué par les Anciens à quelques coquilles dont ils avoient remarqué la charnière solidement articulée. Pline paroît être le premier qui ait consacré cette expression à des coquilles que, de son temps, on nommoit plus particulièrement *Gaideropoda*, à cause de leur ressemblance avec le sabot du pied de l'âne.

On ne trouve dans Aristote qu'une indication très-vague des coquilles qui peuvent faire partie des Spondyles. Au livre V, chap. 15, ce père de l'histoire naturelle cite une coquille plus épaisse que les autres, et à l'usage des peintres, parce que la couleur en est en dehors. Nous n'aurions pas fait mention de ce passage d'Aristote, si des auteurs plus modernes, et Rondelet le premier, n'avoient cru retrouver dans les Spondyles la coquille à l'usage des peintres de l'auteur grec. Ce rapprochement est certainement erroné : il est établi sur ce que les Spondyles sont couverts d'une couche vivement colorée, que les peintres râcloient pour en obtenir une belle couleur; mais cette explication de Rondelet n'est pas admissible, puisque la moindre expérience démontre que la poussière des coquilles, même des plus fortement colorées, est toujours blanche, et ne peut être d'aucune utilité pour la peinture. Il est donc plus que probable que le Spondyle n'est pas la coquille à l'usage des peintres : d'ailleurs, Aristote ne dit pas si la coquille est ou n'est pas bivalve; on sent dès-lors tout ce qu'a de problématique l'explication de Rondelet et des auteurs qui l'ont prise de lui. Cette erreur a eu du moins cela d'utile, de signaler dans les auteurs du renouvellement des lettres des coquilles remarquables qui furent généralement séparées de toutes les autres. Une erreur est devenue l'origine d'un bon genre : à la coquille des peintres de Rondelet, Aldrovande en ajouta une autre qui est aussi un Spondyle, et les a fait suivre d'autres espèces du même genre qu'il nomme coquilles corallines : tout cela est très-nettement séparé des Huîtres, dont il n'est fait mention que plus loin.

Belon fait représenter un Spondyle, et impose à toutes les coquilles qui lui ressemblent le nom de *Gaideropoda*. Gesner, après lui, substitua le nom de *Spondylus*, en ajoutant quelques espèces à celle de Belon. On pourroit trouver, dans les auteurs que nous venons de citer, l'origine d'un genre que l'on attribue généralement à l'immortel Linné.

Ainsi, avant Linné, d'autres auteurs, tels que Lister et surtout Langius, séparèrent nettement les Spondyles des autres genres de coquilles. On peut envier à Langius l'exactitude rigoureuse de sa définition, qui n'est pas mieux faite dans les ouvrages modernes de conchyliologie. Linné trouva donc le genre Spondyle tout fait lorsqu'il voulut l'introduire dans sa méthode : ni les rapports qu'il lui donna, ni les caractères qu'il lui imposa ne sont de sa création.

Depuis Linné, le genre Spondyle a été invariablement admis par tous les auteurs; ses rapports ont seulement un peu changé par suite des perfectionnemens journaliers qui ont été introduits dans la science. Linné plaçoit les Spondyles entre les Vénus et les Cames; Bruguière les rangea d'une manière plus convenable entre les Huîtres et les Placunes, dans la section des coquilles bivalves irrégulières; M. Cuvier, dans son *Tableau élémentaire*, conserva exactement les rapports de Bruguière. Lamarck oublia complétement le genre Spondyle dans la classification qu'il publia en 1799 dans les *Mémoires de la Société d'Histoire naturelle.* Cet oubli fut réparé peu de temps après dans le *Système des Animaux sans vertèbres*, où il le mit entre les Cames et les Plicatules. M. de Roissy, dans le *Buffon de Sonnini*, ne suivit pas exactement ce qu'avoient fait ses devanciers; et en cela il eut raison, car les Cames, comme les anatomies de Poli l'avoient démontré, diffèrent beaucoup des Spondyles, et Lamarck avoit eu tort d'en faire le rapprochement. Dans l'ouvrage de M. de Roissy, les Spondyles se trouvent d'une manière convenable entre les Huîtres et les Plicatules, non loin des Placunes et des Peignes. Lamarck répara cette faute dans sa *Philosophie zoologique*, où, en comprenant les Spondyles dans la famille des Ostracées, entre les Peignes et les Plicatules, il fixa leurs rapports naturels de manière à ne plus permettre que des changemens de peu de valeur : tels sont ceux qui sont survenus depuis dans les méthodes, et que nous pourrions citer si cela étoit assez important pour être nécessaire. Ces changemens ont été d'ailleurs indiqués pour la plupart à l'occasion de la famille des Pectinides et des genres dont nous avons traités, ou seront mentionnés dans l'histoire de la famille des Ostracées. Voici les caractères ce genre :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille inéquivalve, adhérente, auriculée, hérissée ou ridée, à crochets inégaux; la valve inférieure offrant une facette cardinale externe, aplatie, souvent divisée par un sillon et qui grandit avec l'âge; charnière ayant deux fortes dents en crochets sur chaque valve et une fossette intermédiaire pour le ligament, communiquant par sa base avec le sillon externe; ligament intérieur

dans

dont les restes anciens se montrent souvent au-dehors dans le sillon.

Les Spondyles sont des coquilles marines très-épaisses, fort solides, à valves inégales, dont l'inférieure, la plus grande, est immédiatement adhérente aux corps sous-marins; les valves sont parfaitement closes dans tout leur contour, et elles sont pourvues d'une courte oreillette de chaque côté de la charnière. Ces oreillettes, comparables à celles des Peignes, sont plus courtes et plus larges, et elles sont aussi bien closes que le reste des valves. La valve inférieure a un crochet plus ou moins prolongé, selon l'âge et l'espèce; la face supérieure de ce crochet, prolongée en talon, est triangulaire, aplatie, inclinée et comme taillée à plaisir avec un instrument tranchant.

Quelle que soit la coloration extérieure de la coquille, cette surface triangulaire est toujours blanche, comme l'intérieur des valves. Dans le plus grand nombre des espèces, le talon est exactement divisé en deux par un sillon étroit qui laisse apercevoir le ligament qui, dans ce genre, comme nous le verrons, a une disposition particulière.

Lamarck, dans les caractères qu'il a donnés au genre Spondyle, a attribué trop de valeur au sillon du ligament. Il sembleroit, d'après lui, qu'il n'est aucune espèce qui soit dépourvue de ce caractère : cependant il n'en est pas ainsi, et nous connoissons plusieurs espèces qui ont le ligament complétement caché à tous les âges, et dans lesquelles, par conséquent, le sillon médian manque entièrement. La charnière des Spondyles est l'une des plus remarquables qui soit connue; elle est droite et composée sur la valve inférieure, tout près du point médian occupé par le ligament, de deux fortes dents relevées d'abord perpendiculairement et renversées au sommet en arrière, de manière à prendre la forme de crochets courts. De chaque côté de ces dents, le bord cardinal est creusé à sa partie interne de deux cavités profondes destinées à recevoir les dents en crochet de l'autre valve. Entre les deux grandes dents cardinales se trouve une longue cavité conique qui s'étend depuis le sommet jusqu'à la base du talon; c'est dans cette cavité étroite que le ligament est placé comme une cheville dans un trou. Nous avons vu que, dans la plupart des espèces, une fente étroite laisse apercevoir le ligament dans la cavité qu'il remplit. La valve supérieure n'a point de talon, ou du moins il est extrêmement court. La cavité du ligament est très-courte, et elle ressemble du reste à celle de la valve opposée; de chaque côté de cette cavité, on voit une grande fossette oblique un peu recouverte, dans laquelle s'enfonce l'une des dents en crochet de la valve inférieure. En dehors de ces fossettes sont situées deux grandes dents inclinées en arrière, et qui ont aussi la forme de crochets courts, mais très-forts. Ces diverses parties s'articulent entr'elles de telle manière que, dans quelques espèces, la séparation des valves est impossible, à moins que quelques parties de la charnière n'aient été brisées : dans tous les cas, les valves réunies ne peuvent être séparées, comme on le feroit de celles des Huîtres ou de toute autre coquille bivalve; elles ne se détachent qu'au moment où, en les ouvrant autant qu'elles peuvent le faire, on les a en quelque sorte dégondées. Les valves, à l'intérieur, sont lisses et blanches, si ce n'est le bord qui est de la couleur de l'extérieur. On remarque vers le milieu et un peu du côté postérieur, une impression musculaire arrondie, superficielle dans les jeunes individus, profonde et très-marquée dans les vieux. Tous les Spondyles sont ornés de lames ou d'épines plus ou moins grandes, tantôt simples et arrondies, tantôt aplaties et spatulées, toujours disposées sur des côtes ou des lignes rayonnantes, quelquefois égales, le plus souvent inégales.

Ce qui est remarquable, c'est que l'animal peut à volonté, pour fixer sa valve inférieure, produire des lames d'adhérence au lieu d'épines, ou des épines lorsqu'il ne peut plus atteindre des corps environnans.

En étudiant avec quelque soin la structure des Spondyles, on s'aperçoit facilement qu'ils sont composés de deux couches de nature différente; l'une extérieure, plus ou moins vivement colorée, extrêmement mince sur les crochets, plus épaisse vers les bords et manquant constamment sur la surface triangulaire du talon de la valve inférieure. C'est de la substance de cette couche que sont formées les épines ou les lames qui hérissent la coquille. La couche interne est toute blanche, plus épaisse que l'autre; elle est très-épaisse sous les crochets. La charnière en est entièrement composée, et elle forme toute la surface triangulaire du talon; son épaisseur diminue peu à peu vers les bords sur lesquels elle n'existe pas, laissant ainsi à découvert la couche externe dans une assez grande partie de sa surface interne. Cette disposition des deux couches dont les Spondyles sont formés sert à expliquer, d'une manière facile et naturelle, quelques particularités de leur fossilisation. C'est ainsi que, dans certaines circonstances, la couche extérieure se conserve dans son entier, tandis que l'interne est dissoute ou réduite en une fine poussière. La nature différente des deux couches rend compte de ce phénomène; mais on conçoit facilement que quand la dissolution de la couche interne a eu lieu, toute la charnière, ainsi que la surface triangulaire du talon et l'impression musculaire ont disparu; il ne reste plus, à la place d'une coquille complete, que sa couche corticale, dénuée des caractères du genre auquel elle appartient. Des Spondyles ainsi altérés se rencontrent souvent dans la craie; et comme on n'a pas d'abord reconnu leur véritable genre, Lamarck a proposé le genre Podopside; on en a placé une

partie dans le genre Plagiostome, qui a été long-temps admis dans toutes les méthodes. Pour d'autres espèces, M. Sowerby a établi son genre *Dianchora*; et enfin M. Defrance, pour détruire la confusion introduite par M. Sowerby dans le genre Plagiostome, a fait le genre Pachyte de ceux des Plagiostomes qui sont inéquivalves, et qui, en définitive, ne sont aussi que des Spondyles de la craie : c'est ainsi que la dissolution partielle des Spondyles fossiles dans la craie a donné lieu à trois genres inutiles et qui doivent disparoître de toute bonne méthode.

Dans une note spécialement consacrée au genre Podopside, et que nous avons publiée il y a quelques années dans les *Annales des Sciences naturelles*, nous avons donné en détail les preuves de l'inutilité des trois genres que nous venons de citer.

En joignant aux Spondyles toutes les espèces réparties dans les genres à supprimer, on augmentera d'une manière notable le nombre des espèces fossiles qui, malgré cela, ne sera pas encore considérable. D'après ce que nous en connoissons, ce genre ne commence à se montrer que dans la partie inférieure de la craie, et remonte dans les diverses formations tertiaires dans lesquelles on n'en compte qu'un petit nombre. Une seule espèce avoit été citée jusqu'à présent aux environs de Paris; trois autres nous sont connues : elles appartiennent au calcaire grossier ou aux sables qui en dépendent.

1. Spondyle pied-d'âne. *Spondylus gæderopus.*

Sp. testâ supernè rubrâ; striis longitudinalibus, exiguis, crebis, granulato-asperis; spinis sublingulatis, truncatis, mediocribus; ordinibus 6 ad 8.

Spondylus gæderopus. Lin. Gmel. *pag.* 3296. *synon. exclusis.*

Lister, *Conch. tab.* 206. *fig.* 40.

Poli, *Test. tom.* 2. *tab.* 21. *fig.* 20. 21.

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 44. *fig.* 459.

Encycl. *pl.* 190. *fig.* 1. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 188. *n°.* 1.

Coquille ovale ou suborbiculaire, convexe en dessus, souvent irrégulière en dessous, selon que le point d'adhérence est plus ou moins étendu. Le bord cardinal ou supérieur est droit, peu prolongé et terminé de chaque côté par deux oreillettes inégales. La valve droite est celle qui est adhérente; elle est la plus grande, et son talon se prolonge considérablement avec l'âge : ce talon n'est jamais divisé par un sillon médian; il est tantôt droit, tantôt recourbé. La surface extérieure de la valve inférieure est toujours blanche; elle est garnie de lames plus ou moins saillantes dans l'endroit où la coquille est adhérente, tandis que, dans le reste de son étendue, elle est hérissée de longues épines subcanaliculées en dessus et fortement inclinées en avant. La valve supérieure est fort différente de l'autre; vue isolément, on pourroit croire qu'elle appartient à une autre espèce; elle est d'un rouge-lie-de-vin foncé, et elle est hérissée de grandes épines redressées, canaliculées en dessous et disposées sur neuf à douze lignes rayonnantes longitudinales et un peu onduleuses : tout le reste de la surface présente, dans les individus d'une belle conservation, une multitude de petites aspérités disposées, comme les épines, en rangées longitudinales. A l'intérieur, les valves sont blanches, plissées sur leur bord et pourvues vers le centre, un peu sur le côté postérieur, d'une grande impression musculaire arrondie, creusée assez profondément dans les vieux individus. Les dents de la charnière sont inégales; les postérieures, sur l'une et l'autre valve, sont les plus petites.

Cette coquille, fort commune dans la Méditerranée, se rencontre aussi, mais rarement, dans l'Océan indien; on la trouve fossile dans les terrains tertiaires d'Italie. Elle a 10 à 11 centim. de longueur.

2. Spondyle d'Amérique. *Spondylus americanus.*

Sp. testâ albâ, basi aurantio-purpureâ, longitudinaliter sulcatâ; spinis præcipuis longissimis, lingulatis, apice subfoliaceis.

Favanne, *Conch. pl.* 44. *fig. b.*

Chemn, *Conch. tom.* 7. *tab.* 45. *fig.* 465.

Encycl. *pl.* 195. *fig.* 1. 2.

Var. b.) *Spinis purpurascentibus.*

Var. c.) *Valvâ inferiore laminis maximis, foliaceis, elegantissimis.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 188. *n°.* 2.

Il y a quelqu'analogie entre cette espèce et celle qui précède; elle se distingue au premier abord par un caractère constant, c'est que le talon de la valve inférieure est constamment fendu dans toute sa longueur. Cette coquille est ovale-oblongue; sa valve inférieure, ordinairement profonde, n'est adhérente que par un petit point de sa surface, et c'est vers ce point que se développe des lames solides plus ou moins larges, plissées dans leur longueur, et qui servent à fixer la coquille aux corps environnans. Les parties libres de cette valve présente des sillons longitudinaux, nombreux et rapprochés, sur lesquels sont disposées des rangées d'épines inégales; les unes, très-longues et épaisses, se dirigent en avant, les autres sont plus courtes et plus multipliées : toutes ces épines sont ordinairement d'un

jaune-orangé, tandis que le reste est tout-à-fait blanc. La valve supérieure est convexe : les sillons longitudinaux dont elle est pourvue sont plus profonds et plus réguliers ; ils se voient entre cinq à sept côtes longitudinales, saillantes et convexes, sur lesquelles naissent un grand nombre d'épines fort longues, subimbriquées, tantôt blanches, tantôt d'un jaune-orangé foncé. Les oreilles qui terminent de chaque côté le bord cardinal sont presqu'égales, et remarquables en cela que, sur l'une et l'autre valve, elles sont munies de grandes lames redressées, irrégulièrement découpées sur leur bord. A l'intérieur, cette coquille est blanche, et les valves, dans les vieux individus, sont bordées d'un jaune-orangé.

Cette coquille, fort commune dans les mers d'Amérique, est recherchée des amateurs à cause de la longueur de ses épines, qui sont ordinairement mutilées par suite de cette longueur même. Sa longueur est de 10 centim.

3. Spondyle à côtes. *Spondylus costatus.*

Sp. testâ albo et purpureo longitudinaliter lineatâ et costatâ ; costis aliis spinosis, subserratis, alteris ad interstitia submuticis.

Dargenv. *Conch. tab.* 19. *fig. g.*

Favanne, *Conch. tab.* 42. *fig. e.*

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 9. *fig.* 2.

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 44. *fig.* 460 à 462.

Var. b.) *Costis spinisque purpureis.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 189. *n°.* 6.

Coquille ovale-oblongue, très-bombée en dehors et ordinairement très-inéquivalve ; elle est fort remarquable en ce qu'elle est ornée de lignes longitudinales alternativement blanches et d'un rouge foncé. La valve inférieure, grande et épaisse, se prolonge postérieurement en un talon large dont la surface a la forme d'un triangle presque équilatéral ; cette surface n'est jamais divisée par un sillon médian. Vers le crochet, cette valve présente un point d'adhérence peu étendu, d'où partent en rayonnant un petit nombre de côtes longitudinales sur lesquelles s'élèvent des écailles ou des épines subimbriquées et fort rapprochées. Sur la valve supérieure, on remarque des côtes semblables à celles de l'autre valve, avec cette différence cependant qu'entre deux côtes armées d'épines, il s'en trouve une tout-à-fait mutique ou ornée de très-petites écailles. A l'intérieur, les valves sont blanches. L'impression musculaire est sublatérale ; elle est un peu creusée dans la valve inférieure, mais superficielle dans la supérieure : les bords sont plissés dans toute leur étendue ; ils sont d'un rouge obscur très-foncé et marqués de taches blanches qui correspondent aux côtes de l'extérieur.

Cette coquille, assez rare dans les collections, provient, d'après Lamarck, de la mer Rouge et de l'Océan indien. Les grands individus ont 12 centim. et demi de longueur.

4. Spondyle royal. *Spondylus regius.*

Sp. testâ rotundatâ, ventricosâ, aurantio-rubente, longitudinaliter sulcatâ et costatâ ; sulcis spinis brevibus ; costis 5 sive 6 ; spinis raris, longissimis, teretibus.

Spondylus regius. Lin. Gmel. *pag.* 3298. *n°.* 2.

Dargenv. *Conch. tab.* 20. *fig. g.*

Favanne, *Conch. tab.* 43. *fig. e.*

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 46. *fig.* 471.

Encycl. *pl.* 193. *fig.* 1.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 190. *n°.* 9.

Ce Spondyle est une coquille magnifique fort estimée des amateurs et l'une de celles dont le prix est le plus élevé ; elle est très-bombée en dehors, subcordiforme, à valves presqu'égales ; l'inférieure est un peu plus grande que la supérieure, et présente à peine une trace d'adhérence ; son crochet est très-petit et très-court, presque toujours symétrique, et divisée en deux parties égales par un sillon très-étroit. Sous le rapport des accidens extérieurs, les deux valves sont semblables ; elles sont d'un brun-rouge plus ou moins foncé et ornées de cinq grosses côtes longitudinales fort régulières, entre lesquelles se voient un grand nombre de sillons profonds, non moins réguliers qu'elles. Sur ces côtes naissent, à des distances à peu près égales, de très-longues épines pointues, canaliculées en dessous, un peu obliques et quelquefois un peu arquées dans leur longueur. Entre les épines, les côtes sont chargées de fines écailles lamelleuses ; les sillons qui sont entre les côtes sont inégaux et chargés d'une multitude de petites épines dont les plus grandes sont placées sur les plus gros sillons. Les oreillettes sont presqu'égales, saillantes, à la manière de celles des Peignes, et sillonnées dans leur longueur. A l'intérieur, les valves sont blanches ; les bords, finement plissés, sont bordés d'une zone étroite d'un rouge obscur.

Cette coquille, extrêmement rare, vient, d'après Lamarck, de l'Océan indien. On n'en connoît encore qu'un très-petit nombre dans les collections d'Europe. Celle figurée dans l'Encyclopédie appartenoit à la collection de Richard et a passé depuis sa mort dans celle de M. le duc de Rivoli. Elle a 10 centim. et demi de longueur, non compris les épines, dont quelques-unes ont plus de 50 millim. de long.

5. Spondyle écarlate. *Spondylus coccineus.*

Sp. testâ rotundatâ, longitudinaliter sulcatâ,

coccineâ aut purpurascente ; aculeis brevibus, subulatis ; basi extrorsùm fixâ.

(a.) *Aculeis ramusculis.* Gualt. *Test. tab.* 99. *fig. f.*

Dargenv. *Conch. tab.* 19. *fig. e?*

(b.) *Aculeis minoribus crebrioribus.*

(c.) *Sulcis omnibus muticis.*

Gualt. *Test. tab.* 99. *fig. e.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 190. *n°.* 11.

Coquille assez variable dans sa forme et aussi dans ses couleurs ; elle est d'une taille médiocre, ovale ou arrondie, très-inéquivalve. La valve inférieure, ordinairement grande et bombée, présente un point d'adhérence plus ou moins étendu, selon les individus, et cette adhérence est rendue plus solide par un grand nombre de lames concentriques, ordinairement fort larges et finement plissées dans leur longueur. La partie libre de cette valve est sillonnée. Les sillons sont inégaux ; les plus gros, distribués à des distances égales, sont armés de quelques épines courtes et très-pointues. La valve supérieure est médiocrement convexe ; on y remarque sept à neuf côtes rayonnantes, distantes, fort étroites, sur lesquelles naissent en assez grand nombre des épines courtes et très-pointues, canaliculées en dessous. Entre ces côtes longitudinales se voient des sillons assez fins, rendus rugueux par des épines courtes et obsolètes. Toute la coquille est d'un rouge plus ou moins vif, selon les individus, et passe par des nuances insensibles au jaune-orangé foncé. Les oreillettes sont presqu'égales, assez larges, mais fort courtes. A l'intérieur, les valves sont blanches, leur bord est plissé et d'un rouge vif.

Cette coquille, qui n'est point fort rare, vient des mers d'Amérique. Elle a 60 millim. de long

6. Spondyle spatulifère. *Spondylus spathuliferus.*

S. testâ purpureâ aut albido-purpurascente, longitudinaliter sulcatâ et costatâ; squamis spathulatis, indivisis, erectiusculis.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 88. *fig.* 4.

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 47. *fig.* 474. 475.

Encycl. *pl.* 191. *fig.* 4. 6. 7.

Var. b.) *Testâ albidâ, squamis purpureis.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 191. *n°.* 13.

Coquille ovale-oblongue, le plus souvent régulière, subsymétrique, à valves inégales. L'inférieure se prolonge en un talon triangulaire sur le milieu duquel on voit quatre stries divergentes, du sommet à la base. La surface extérieure est sillonnée et ornée de sept à neuf côtes longitudinales, sur lesquelles s'élèvent des épines assez longues, peu épaisses, et pour la plupart dilatées en spatule à leur sommet. La valve supérieure, un peu plus aplatie que l'autre, offre aussi des côtes longitudinales spiniferes et des sillons intermédiaires mutiques. Les oreillettes qui prolongent latéralement le bord cardinal sont grandes, sillonnées, inégales; l'antérieure est la plus petite. Toute cette coquille est d'un rouge obscur foncé, et les écailles sont quelquefois blanches et teintées de rose à leur extrémité. Dans la variété remarquable citée par Lamarck, la coquille est blanche et les écailles d'un rouge pourpré.

Cette coquille, recherchée des amateurs, n'acquiert jamais un bien grand volume. Sa longueur est de 70 à 80 millim. On croit qu'elle vit dans l'Océan indien, mais sa patrie est inconnue.

7. Spondyle orangé. *Spondylus aurantius.*

Sp. testâ utrinquè aurantiâ, longitudinaliter costatâ; costis 20 ad 26, spinosis; spinis subulatis.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 88. *fig.* 3.

Encycl. *pl.* 191. *fig.* 3.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 192. *n°.* 18.

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 45. *fig.* 466. 467.

Fort belle espèce de Spondyle, ordinairement ovale-oblong, très-inéquivalve, et plus ou moins contourné, selon l'étendue de l'adhérence. La valve inférieure se prolonge, à son extrémité supérieure, en un talon triangulaire fort alongé, qui, diversement incliné, est sans aucune trace de sillons. La valve supérieure est régulièrement convexe; elle est ornée, comme l'inférieure, d'un grand nombre de petites côtes longitudinales, rayonnantes, presqu'égales, d'un jaune-orangé foncé, et sur lesquelles s'élèvent un grand nombre d'épines subcylindracées, de la même couleur. Entre les côtes la surface de la coquille est lisse, et d'une couleur qui change avec l'âge. Vers les crochets elle est blanche, avec quelques taches d'un brun foncé. Au-dessous paroît une teinte rougeâtre, et les taches brunes deviennent nuageuses; enfin, cette teinte rougeâtre s'accroît en intensité, et les taches brunes disparoissent tout-à-fait. A l'intérieur, la coquille est d'un jaune pâle vers les crochets, blanche dans le reste de son étendue, et ornée sur ses bords, qui sont finement plissés, d'une zone d'un assez beau jaune-orangé, passant, à l'intérieur, au rouge-pourpré.

Cette belle espèce, recherchée des amateurs, vient des mers de la Chine; elle a 12 centim. de long.

8. Spondyle rape. *Spondylus radula.* Lamk.

Sp. testâ planiusculâ, obliquè rotundatâ, breviauritâ ; sulcis longitudinalibus tenuibus, numerosissimis, inæqualibus, squamoso-asperis ; aliis minoribus, interstitialibus, submuticis.

Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 8. *pag.* 351. n°. 1, et *tom.* 14. *pl.* 23. *fig.* 5.

Ibid. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 194. n°. 3.

Def. *Dict. des Sc. nat. tom.* 50. *pag.* 326.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 320. *pl.* 46. *fig.* 1—5.

Ce Spondyle étoit le seul connu, il y a quelques années, aux environs de Paris; il est facile de le distinguer des autres espèces fossiles. Il est arrondi ou un peu ovalaire, quelquefois légèrement oblique. La valve inférieure se termine supérieurement par un talon triangulaire divisé en deux parties égales par le sillon du ligament. Les oreillettes, fort courtes, sont placées de chaque côté du talon : elles sont lisses. En dessous, cette valve inférieure offre une surface irrégulière plus ou moins étendue, par laquelle elle étoit adhérente aux corps sous-marins; elle est suivie de lames concentriques très-minces, redressées, au moyen desquelles la solidité de l'adhérence étoit augmentée. Sur les points de la valve qui sont restés libres on observe des stries nombreuses, peu régulières, un peu tuberculeuses, irrégulièrement épineuses, surtout vers les bords. La valve supérieure est peu convexe; son crochet est petit et peu saillant. Au-dessus du bord cardinal il donne naissance à une multitude de stries rayonnantes, qui sont de plusieurs sortes : les premières, les plus grosses, sont au nombre de quinze à vingt; elles sont arrondies, étroites, plus saillantes que les autres et chargées, dans toute leur longueur, d'écailles spiniformes subimbriquées. Entre chacune de ces petites côtes se trouvent huit à neuf stries plus fines et inégales : les plus grosses, entre lesquelles se trouvent une ou deux stries très-fines, sont couvertes de petites écailles relevées, très-rapprochées les unes des autres. Les écailles des stries les plus fines sont encore plus nombreuses; mais comme elles sont obtuses, elles paroissent autant de petits tubercules. La disposition toute particulière des différentes stries dont cette coquille est ornée la rend facile à distinguer des espèces qui l'avoisinent le plus. Les dents cardinales de la valve inférieure sont étroites, comme pincées, saillantes et recourbées en crochet; celles de la valve supérieure sont plus aplaties et à base plus large. Sur cette valve la fossette du ligament est largement ouverte, comme dans les Peignes. Les oreillettes sont mieux marquées que dans la valve inférieure; les stries qui les couvrent sont presqu'égales, et couvertes de petites écailles nombreuses et redressées. Les bords des valves sont finement crénelés dans toute leur étendue.

Cette coquille, assez rare aux environs de Paris, se trouve à Grignon, Courtagnon, Mouchy, et à Valognes, Castel-Gomberto; elle est longue de 50 millim. et large de 44 à 48.

9. Spondyle rare-épine. *Spondylus rarispina.* Nob.

Sp. testâ ovato-rotundatâ, brevi-auritâ, gibbosâ; sulcis longitudinalibus, numerosis; majoribus spinis raris, echinatis; alteris subæqualibus, muticis.

Var. a.) *Testâ undiquè muticâ.*

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 321. *fig.* 6—10.

Cette espèce a beaucoup de rapports avec la précédente; peut-être n'en est-elle qu'une très-forte variété : ce que l'on ne pourra décider qu'en réunissant un grand nombre d'individus, chose qui est difficile à cause de la rareté de la coquille. Elle est ovale, arrondie, plus longue que large, un peu oblique; elle est épaisse, sa valve inférieure étant plus concave et la supérieure plus convexe que dans le Spondyle rape. La valve inférieure est adhérente par une grande surface, au-delà de laquelle elle est striée assez régulièrement. Les bords se relèvent presque perpendiculairement, et ils sont finement crénelés dans toute leur étendue. Le talon de cette valve est divisé en deux parties presqu'égales par le sillon du ligament; il est remarquable par les fines stries longitudinales qui s'y trouvent. La charnière est épaisse; les dents sont peu obliques, fort épaisses, saillantes et inclinées en arrière. La valve supérieure, à l'extérieur, est ornée d'un grand nombre de stries longitudinales; huit ou dix, plus saillantes, sont pourvues dans leur longueur de quelques épines obtuses, fort écartées et irrégulièrement distantes. Les stries beaucoup plus fines qui sont entre celles-ci sont presqu'égales et toujours mutiques. Les oreillettes de cette valve sont nettement séparées par un petit bourrelet décurrent, situé à leur jonction. Les stries dont elles sont couvertes sont sans écailles comme les autres. Les dents cardinales de la valve supérieure sont petites relativement à celles de l'autre; elles sont obliques, coniques, courtes et à base large. La variété que nous signalons se distingue en ce que ses grosses stries sont dépourvues d'écailles comme les autres : c'est celle que représentent les *fig.* 8 et 9 de la planche citée. Nous n'en connoissons que la valve supérieure; elle est longue de 53 mill. et large de 45. Les individus les plus grands ont 46 millim. de longueur et 44 de large. On la trouve à Chaumont.

10. Spondyle multistrié. *Spondylus multistriatus.* Nob.

Sp. testâ ovato-rotundatâ, obliquâ; valvâ superiore convexâ, gibbosâ; striis longitudinalibus, regularibus, numerosissimis, æqualibus, muticis.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 322. *pl.* 45. *fig.* 19. 20. 21.

Nous n'avons d'abord connu qu'une valve très-roulée de cette espèce; elle nous fut communiquée

avec la plus grande obligeance par M. Graves, qui l'avoit recueillie à Assy. Depuis que nous en avons fait la figure, nous nous sommes procuré plusieurs valves des autres localités mentionnées ci-dessous, et nous avons pu nous assurer par ce moyen que l'espèce étoit constante. La valve inférieure nous est inconnue, et nous avons présumé cependant que le fragment représenté *fig.* 21 lui appartenoit, parce que nous en avons rencontré de semblables dans les localités où la valve supérieure se trouve. Celle-ci est ovale-oblongue, très-rétrécie à son sommet, très-convexe en dehors et fort profonde en dedans; sa surface extérieure est ornée d'un très-grand nombre de stries fines, serrées, égales, mutiques. Sur le côté antérieur, il arrive souvent qu'une petite strie est interposée entre les autres. Les oreillettes sont très-courtes et lisses; le crochet est saillant et recourbé au-dessus du bord cardinal. Les dents de la charnière sont aplaties; mais celles de la valve inférieure doivent être fort grandes, à en juger par les cavités destinées à les recevoir.

On trouve cette coquille à Chaumont, Mary, Assy-en-Mulitien et Tancrou. Longueur 40 mill., largeur 35.

11. Spondyle granuleux. *Spondylus granulosus.*

Sp. testâ planiusculâ, ovato-obliquâ, subauriculatâ; striis longitudinalibus, granulosis, numerosissimis, alternatim minoribus; cardine angusto; marginibus tenuè plicatis.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 322. *pl.* 46. *fig.* 11. 12.

Quoique nous ne connoissions encore que la valve supérieure de cette espèce, elle nous a offert des différences assez grandes pour nous décider à la signaler. Elle est ovale-oblongue, obliqui, fort aplatie, presqu'aussi large au sommet qu'à la base. Le crochet est petit, pointu et à peine saillant au-dessus du bord. Les oreillettes sont fort courtes et peu séparées. La surface extérieure est couverte d'une multitude de stries longitudinales très-fines, rapprochées, les unes un peu plus fines que les autres et alternant avec elles : toutes ces stries sont finement granuleuses; les stries des oreillettes sont finement écailleuses. La charnière est étroite, assez courte; les dents cardinales sont peu saillantes. La fossette du ligament est étroite, peu profonde et découverte dans une grande partie de son étendue. Les bords sont minces, tranchans et finement plissés dans toute leur longueur.

Cette coquille rare se trouve à Chaumont; elle est longue de 34 millim. et large de 27.

SPONDYLOITE.

Quelques oryctographes ont donné ce nom à des portions détachées de Nautile pétrifié, et quelquefois aussi à des valves d'Huître ou de Spondyle dans le même état.

SPONDYLOLITE.

Même chose que Spondyloïte. *Voy.* ce mot.

SPORULIE.

Montfort, dans sa *Conchyliologie systématique*, a créé ce genre pour une petite coquille microscopique qui a du rapport avec les Cristellaires, mais qui s'en distingue néanmoins assez facilement. M. d'Orbigny, dans son travail sur les Céphalopodes (*Ann. des Scienc. nat.*), a compris ce genre dans celui des Polystomelles, que nous avons adopté tel que M. d'Orbigny l'a conçu. *Voyez* Polystomelle.

STARON.

Le *Columbella mercatoria* Lamk. a reçu ce nom d'Adanson. (*Voyag. au Sénég. pl.* 9. *fig.* 29.) *Voyez* Colombelle.

STELLA.

Genre proposé par Klein (*Method. ostr. pag.* 16) pour une espèce de Turbo dont la spire est garnie de cinq à six côtes rayonnantes qui aboutissent à autant de tubercules saillans sur le contour. Ce genre n'a point été adopté.

STÉNOSTRÈME. *Stenostrema.*

D'après les caractères fort incomplets que Rafinesque (*Journ. de Phys.* 1819. *pag.* 425. *tab.* ...) assigne à ce genre, et surtout d'après sa figure, nous pouvons le regarder comme inutile, car il est le même que celui nommé Carocolle par Lamarck, et nous avons vu à l'article Hélice combien ce genre lui-même étoit peu nécessaire.

STICHOSTÈGUES.

M. d'Orbigny a institué cette famille dans le troisième ordre des Céphalopodes, les Foraminifères, qui ne contiennent que des coquilles multiloculaires microscopiques. Cette famille ne renferme que des coquilles droites, formées par un seul rang de loges superposées; il n'y a jamais de spire. Elles offrent sans contredit le mode le plus simple d'accroissement. Nous adoptons cette famille parce que nous la croyons naturelle; elle doit être la première de l'ordre, puisque les corps qu'elle contient sont les plus simples. Elle se compose des huit genres suivans : Nodosaire, Linguline, Frondiculaire, Rimuline, Vaginuline, Marginuline, Planulaire et Pavonine. *Voyez* ces mots.

STIPON.

Il est à présumer que cette coquille, figurée par Adanson (*Voyag. au Sénég. pl.* 51. *fig.* 4) dans son genre Péribole, est le Volvaire grain de riz de Lamarck. *Voyez* Volvaire.

STOLA.

Sous ce nom, Klein (*Tent. ostrac.*) a institué un genre démembré des Térébratules pour la *Terebratula psittacea* Lamk. Ce genre n'a point été adopté. *Voyez* Térébratule.

STOMATE. *Stomatia.*

Genre créé par Lamarck aux dépens des Haliotides de Linné pour celles des coquilles de ce genre qui sont dépourvues de trous. Toutes celles qui présentent ces caractères furent comprises dans le nouveau genre sans distinction; il dut prendre place dans la méthode entre les Haliotides, et les Sigarets. Pouvant servir d'intermédiaire entre ces genres, Lamarck le conserva dans le *Système des Animaux sans vertèbres*, et bientôt après, M. Roissy l'adopta dans le *Buffon de Sonnini*. Il ne tarda pas a être démembré, et c'est accompagné des Stomatelles (*voyez* ce mot) que Lamarck le fit entrer avec les Haliotides dans la composition de sa famille des Stomatacées (*voy.* ce mot), qu'il proposa pour la première fois dans dans sa *Philosophie zoologique*. Dans l'*Extrait du Cours*, le nom de la famille fut changé, ainsi que les rapports précédemment établis entre les genres que nous avons cités: les deux genres Stomate et Stomatelle restèrent ensemble.

M. Cuvier (*Règne animal*) rangea, à titre de sous-genre, les Stomates dans le genre Ormier, dans la famille des Scutibranches non symétriques. Dans son dernier ouvrage, Lamarck revint à la première opinion qu'il avoit eue de rassembler dans une même famille, à laquelle il conserva le nom de Macrostome (*voyez* ce mot), les genres Stomate, Stomatelle et Sigaret. Dans sa *Malacologie*, M. de Blainville apporta de très-grands changemens dans les rapports admis jusqu'alors: parmi les genres que nous venons de citer, les uns font partie des Chismobranches, les autres des Otidés, familles fort éloignées l'une de l'autre. Le genre qui nous occupe est placé dans cette dernière, confondue avec les Haliotides, dont il ne fait qu'une section secondaire. S'il est difficile en effet de séparer beaucoup les Stomates des Haliotides, il ne nous semble pas moins difficile d'en éloiguer aussi quelques espèces de Stomatelle; cependant nous croyons qu'il existe des caractères suffisans pour distinguer nettement les Stomates des Haliotides, ainsi que des Stomatelles. Ces caractères peuvent être exprimés de la manière suivante:

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal inconnu. Coquille auriforme, imperforée, à spire proéminente; ouverture entière, ample, plus longue que large; le bord droit aussi élevé que le columellaire; une côte longitudinale et tuberculeuse sur le dos.

On ne connoît encore du genre Stomate que les deux espèces indiquées par Lamarck, car il est impossible d'y admettre, avec Brocchi, une coquille fossile qui appartient évidemment au genre Cabochon. Quant à la coquille que M. Risso nomme *Stomatia*, est-elle bien de ce genre? Les deux espèces vivantes sont très-rares; l'une d'elles cependant, la Stomate argentine, est plus connue, quoiqu'elle n'existe que dans un petit nombre de collections.

Stomate argentine. *Stomatia phymotis.*

St. testâ haliotideâ, ovato-oblongâ, dorso convexâ, striatâ, nodulosâ, argenteâ; spirâ parvulâ, contortâ; labro tenui, acuto.

Naturf. tom. 18. *tab.* 2. *fig.* 18. *e.*

Stomatia phymotis. Helbius, *Preatvg. tom.* 4. *tab.* 2. *fig.* 34. 35.

Favanne, *Conch. pl.* 5. *fig. f. mala.*

Haliotis imperforata. Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 166. *fig.* 1600. 1601.

Gmel. *pag.* 3690. *n°.* 11.

Stomatia phymotis. Encycl. *pl.* 450. *fig.* 5. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 211. *n°.* 1.

De Blainv. *Malac. pag.* 503. *pl.* 49 *bis. fig.* 4.

Coquille oblongue, très-convexe en dessus, fort concave en dedans, à spire saillante au-dessus du bord, formée de deux ou trois tours, courts et étroits; le dernier, très-grand, est obliquement traversé par une côte bifide, saillante, tandis que la surface est ornée de stries fines et distantes, rendues tuberculeuses par des accroissemens inégaux et transverses. L'ouverture est très-ample, ovale-oblongue, un peu atténuée à son extrémité supérieure: le bord columellaire est peu épais, régulièrement arqué dans sa longueur; il se joint, sans discontinuité, avec le bord droit, qui s'élève à la même hauteur que lui, de sorte que la coquille étant placée sur un plan horizontal, les bords de l'ouverture le touchent de toutes parts. Lorsque cette coquille est fraîche, elle est d'un blanc-rosé, pointillé de brun-rougeâtre, et ornée d'une série de taches irrégulières plus grandes à la base de la côte dorsale. A l'intérieur, elle est d'une nacre brillante.

Cette coquille, très-rare dans les collections, vient des mers de l'Inde. Les plus grands individus ont 35 millim. de long.

STOMATELLE. *Stomatella.*

Les Stomatelles, aussi bien que les Stomates, furent séparées en genres distincts par Lamarck, qui en trouva les élémens dans les Haliotides de Linné. Le genre Stomate, lui seul, contient

[illegible] toutes les Haliotides imperforées de Linné, et ce ne fut que dans la *Philosophie zoologique* que ce genre subit un démembrement, auquel son auteur, Lamarck, donna par analogie le nom de Stomatelles. Les rapports qu'il lui trouva avec les Stomates l'engagèrent à ne plus séparer ces deux genres; ils restèrent constamment dans la même famille, soit qu'elle ait le nom de Stomatacées, soit qu'elle reçût celui de Macrostomes. (*Voyez* ces mots et STOMATE.) Le genre Stomatelle fut adopté par presque tous les zoologistes, et n'éprouva presque point de changemens dans ses rapports. M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, est celui des auteurs qui lui en a fait subir les plus importans, puisqu'il le sépare considérablement des Stomates. Il seroit possible que l'auteur que nous citons ait fait un double emploi involontaire en établissant son genre Cryptostome, qui pourroit bien être, comme il le soupçonne lui-même, absolument le même que la Stomatelle. S'il en étoit ainsi, la séparation des genres Stomates et Stomatelle devroit paroître moins surprenante, sans que pour cela elle fût entièrement justifiée. La connoissance de l'animal lui seul pourra décider définitivement les rapports avec telle famille plutôt qu'avec telle autre. Lamarck a caractérisé ce genre de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal inconnu. Coquille orbiculaire ou oblongue-auriforme, imperforée; ouverture entière, ample, plus longue que large; bord droit évasé, dilaté, ouvert.

Ce qui distingue particulièrement les Stomatelles des Stomates, c'est qu'elles sont dépourvues d'une côte décurrente sur le dos, leur ouverture est plus versante, et le bord droit n'est pas aussi haut que le gauche. La spire dans la plupart est moins saillante et plus centrale; quelques-unes sont subturbinées et ressemblent assez bien à des Turbos, mais leur défaut de columelle et d'opercule, ainsi que la forme de l'ouverture, ne permettent pas qu'on puisse les confondre avec ce genre. Au reste, comme l'observe très-bien M. de Blainville à l'article STOMATELLE du *Dictionnaire des Sciences naturelles*, on peut distinguer deux formes bien tranchées parmi les coquilles de ce genre; ce qui, malgré le petit nombre des espèces, peut déterminer à y former deux sections : dans la première seroient les coquilles orbiculaires, dans la seconde les coquilles ovalaires. On ne connoît encore que cinq espèces vivantes dans ce genre; toutes sont nacrées à l'intérieur, et rappellent par leurs formes celles des Haliotides : aussi l'on ne peut contester les intimes rapports qui lient les deux genres. Il existe une coquille que Lamarck a nommée Haliotide douteuse; elle a la côte latérale des Haliotides et elle est dépourvue des trous qui caractérisent celles-ci : elle appartient donc aux Stomatelles ou aux Stomates, en faisant voir les rapports qui existent entre ces trois genres. Pendant long-temps on crut qu'il n'existoit aucune Stomatelle à l'état fossile; nous en possédons une cependant, ou plutôt son moule intérieur, en une pâte calcaire dure qui ressemble à du calcaire grossier; mais nous ignorons entièrement la localité d'où elle provient et à quel terrain, soit secondaire, soit tertiaire, il faut la rapporter.

1. STOMATELLE imbriquée. *Stomatella imbricata.*

St. testâ suborbiculari, convexo-depressâ, scabriusculâ, griseâ; sulcis transversis, confertis, imbricato-squamosis; spirâ subprominulâ.

ENCYCL. *pl.* 450. *fig.* 2. *a. b.*

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 20[illegible]. *n°.* 1.

DE BLAINV. *Malac. pag.* 468. *pl.* 49 *bis. fig.* 3.

SOW. *the Genera of Schells, pl.* 19. *fig.* 1.

Cette Stomatelle est la plus répandue dans les collections; elle est ovale-obronde, à spire assez saillante, formée de quatre à cinq tours très-convexes, dont le dernier est beaucoup plus grand que tous les autres : celui-ci se termine par une grande ouverture circulaire, oblique à l'axe, à bords minces et tranchans, finement crénelés dans presque toute leur longueur. Le bord columellaire est un peu plus épais; il est aplati, régulièrement arqué, recouvre la spire intérieure, et se confond insensiblement avec le bord droit. La surface extérieure de cette coquille est chargée d'un très-grand nombre de sillons longitudinaux, très-étroits, sur lesquels sont disposées une multitude de petites écailles, courtes, imbriquées et très-serrées. A l'extérieur, cette espèce est d'un blanc-grisâtre, et l'on remarque, vers le sommet des individus bien conservés, un petit nombre de petites taches d'un brun-rougeâtre. A l'intérieur, elle est d'une belle nacre très-irisée.

Cette coquille se trouve dans les mers de Java, ainsi que dans celles de la Nouvelle-Hollande. Sa longueur est de 38 millim. et sa largeur de 30.

2. STOMATELLE rouge. *Stomatella rubra.*

St. testâ orbiculato-convexâ, transversim striatâ et bicarinatâ, longitudinaliter obsoletè plicatâ, rubrâ, propè suturas albo maculatâ; carinis nodulosis; anfractibus supernè planulatis, spirâ brevi, acutâ.

Stomatella sulcata. ENCYCL. *pl.* 450. *fig.* 3. *a. b.*

LAMK. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 219. *n°.* 2.

Celle-ci a quelques rapports de forme avec la

précédente,

précédente, mais elle reste constamment moins grande; elle est toujours plus mince, et sa spire est plus centrale. Cette spire se compose de cinq tours aplatis en dessus, à suture simple et peu profonde; ils sont pourvus de deux carènes assez saillantes, convexes, noduleuses, et le reste de leur surface est couvert d'un grand nombre de stries longitudinales, simples et régulières. L'ouverture est proportionellement moins grande que dans l'espèce qui précède; elle est fort oblique à l'axe, d'une nacre-verdâtre en dedans; ses bords sont minces, le droit est finement plissé dans toute sa longueur. En dehors cette coquille est ordinairement d'un rouge assez foncé, et ornée vers les sutures d'un assez grand nombre de flammules blanches, qui descendent en rayonnant. Il existe des individus qui sont blanchâtres, et sur lesquels se dessinent un assez grand nombre de taches rosées, nuageuses et irrégulières, et des ponctuations brunâtres sur les carenes.

Cette coquille, fort rare, vient, d'après Lamarck, des mers de l'Inde. Elle a 20 millim. de longueur.

3. Stomatelle sulcifère. *Stomatella sulcifera.*

St. testâ suborbiculatâ, convexâ, tenui, transversim sulcatâ, longitudinaliter tenuissimè striatâ, griseo-rubente; sulcis scabriusculis, spirâ prominulâ.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 210. *n°.* 3.

La coquille que M. Sowerby a figurée sous le nom de Stomatelle sulcifère n'est point du tout la même espèce que celle de Lamarck. L'espèce désignée par Lamarck est très-reconnoissable; elle est petite, fort bombée, à spire très-courte, très-excentrique, composée de quatre tours convexes, dont le dernier est beaucoup plus grand que les autres. La surface extérieure offre une structure qui est tout-à-fait particulière à cette espèce, on y trouve des stries longitudinales, très-fines, très-serrées, d'une grande régularité, qui coupent en travers des sillons transverses, nombreux et réguliers, et font avec eux un treillis d'une grande régularité. L'ouverture est petite, circulaire, à bords minces; la columelle est tranchante, lisse, tandis que le bord droit est finement crénelé. A l'intérieur, cette coquille est d'une nacre verdâtre, très-brillante; à l'extérieur, elle est d'un blanc-jaunâtre, et ornée d'un très-grand nombre de petites ponctuations d'un brun-rougeâtre: ces ponctuations se réunissent quelquefois en taches flammulées.

Cette coquille, assez rare dans les collections, vient de la Nouvelle-Hollande. Les grands individus ont 14 ou 15 millim. de longueur.

4. Stomatelle auricule. *Stomatella auricula.*

St. testâ haliotideâ, ovato-oblongâ, dorso convexâ, lævigatâ, luteo-roseâ, fusco cinctâ; spirâ laterali, subprominulâ; labro sinu arcuato.

Patella lutea. Lin. Gmel. *pag.* 3710. *n°.* 94.

Rumph. *Mus. tab.* 40. *fig.* I.

Favanne, *Conch. pl.* 5. *fig. e.*

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 17. *fig.* 154. 155.

Stomatella auricula. Encycl. *pl.* 450. *fig.* 1. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 210. *n°.* 4.

De Blainv. *Malac. pag* 468. *pl.* 42. *fig.* 5.

Sow. *Genera of Schells, n°.* 29 *fig.* 5?

Coquille fort distincte, par sa forme, de toutes celles qui précèdent; elle est ovale-oblongue, à spire terminale, très-courte, à peu près comme dans l'Haliotide oreille-d'âne. Cette spire est composée de trois tours fort étroits et convexes: le dernier, très-ample, constitue à lui seul presque toute la coquille; il est lisse en dehors, d'une couleur rougeâtre très-claire, sur laquelle se distinguent très-nettement quatre à cinq linéoles brunes, assez régulièrement interrompues par de petites taches blanches. L'ouverture est très-grande, ovale-oblongue, à bords minces, simples; le columellaire, régulièrement arqué, est un peu relevé en dehors; le bord droit, fort mince et tranchant, est sinueux dans le milieu de sa longueur. A l'intérieur, cette coquille, dont le test est très-mince et fragile, est d'une belle nacre blanche, irisée de vert et de bleu métallique.

Cette coquille, fort rare dans les collections, vient des mers de la Nouvelle-Zélande. Sa longueur est de 28 millim.

5. Stomatelle planulée. *Stomatella planulata.*

St. testâ haliotideâ, oblongâ, planulatâ, dorso convexo-depressâ, tenuiter striatâ, virente, fusco maculatâ; spirâ minimâ, ad latus decumbente.

Encycl. *pl.* 450. *fig.* 4. *a. b.*

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 6. *pag.* 210. *n°.* 5.

Sow. *Genera of Schells, n°.* 19. *fig.* 6.

Il existe de très-grands rapports entre cette espèce et la précédente; elle est ovale-oblongue, et sa spire est plus courte et plus latérale que dans la Stomatelle auricule; elle est composée de quatre tours très-étroits, convexes, dont le dernier, fort alongé, est chargé de fines stries transverses, assez distantes, simples et très-régulières. L'ouverture est ovale-oblongue, proportionnellement plus étroite que dans l'espèce précédente; son bord columellaire, légèrement relevé, est simple dans toute son étendue, tandis que le bord droit, sinueux dans le milieu de sa longueur, est fine-

ment crénelé. A l'extérieur, cette coquille est d'un brun assez foncé, et ornée d'un grand nombre de petites taches blanches ou fauves, ordinairement triangulaires; à l'intérieur, la nacre est d'une belle couleur verte.

Cette coquille, non moins rare que la précédente dans les collections, habite les mers de la Nouvelle-Hollande. Sa longueur est de 26 millim.

STOMATOPTEROPHORA.

M. Gray, dans sa *Classification naturelle des Mollusques* (*Bull. des Scien.* février 1824), a donné ce nom à une classe qui est la quatrième de sa méthode; elle renferme tous les Ptéropodes des auteurs. *Voyez* PTÉROPODES.

STORILLE. *Storillus.*

Genre établi par Montfort (*Conchyl. syst.* tom. 1. *pag.* 150) pour une coquille multiloculaire microscopique que l'on ne connoît que par la mauvaise figure et la description incomplète qu'il en a donnée. Il est impossible avec de tels matériaux d'adopter ce genre et même de déterminer rigoureusement sa place dans une méthode naturelle.

STRAMONITE. *Stramonita.*

Genre inutilement démembré des Pourpres de Lamarck par M. Schumacher, dans son *Essai d'un Système de Conchyliologie*, pour celles des espèces qui ont le bord droit crénelé, la columelle un peu aplatie et excavée, comme dans le *Purpura hæmastoma*. *Voyez* POURPRE.

STRAPAROLLE. *Straparollus.*

Sous le nom de Straparolle, Montfort, dans sa *Conchyliologie systématique* (*tom.* 2. *pag.* 174) a établi un genre pour une coquille pétrifiée des environs de Namur; elle appartient au genre Evomphale de M. Sowerby, et par conséquent au genre *Solarium* Lamk. *Voyez* ces mots.

STRIÉE.

La grande Striée de Geoffroy est l'*Helix striata* Drap. *Voyez* HÉLICE.

STROMBE. *Strombus.*

En créant le genre Strombe, Linné ne fit que généraliser les opinions de plusieurs conchyliologues, et surtout de Lister, que l'on pourroit regarder comme le véritable auteur de ce groupe, auquel il donna le nom de *Purpura bilinguis*. Il n'y admit que de véritables Strombes et quelques Rostellaires, mais les Ptérocères en furent séparés sous la dénomination ancienne d'Aphorrais. Linné n'adopta pas cet Aphorrais d'Aristote, comme Aldrovande et d'autres l'avoient fait, il les confondit dans les Strombes. Jusqu'au moment où Lamarck publia son *Système des Animaux sans vertèbres*, tous les conchyliologues adoptèrent le genre Strombe tel que Linné l'avoit conçu; mais l'auteur que nous venons de citer réforma le genre et en sépara les Rostellaires et les Ptérocères. (*Voyez* ces mots.) Le genre Strombe devint par ce moyen beaucoup plus naturel; aussi tous les zoologistes s'empressèrent d'imiter Lamarck. Ce fut seulement quelques années après que ce savant professeur indiqua les rapports des Strombes avec d'autres genres voisins, en établissant la famille des Ailées (*voyez* ce mot), qui représente le genre Strombe de Linné, et qui a été jugée un groupe bien naturel; car personne, dans ces derniers temps, ne le contesta. M. Cuvier (*Règne animal*) n'y changea rien, qu'il n'admit pas la famille des Ailées; mais on peut regarder son genre Strombe, avec ses sous-genres, comme la représentant d'une manière complète. M. de Blainville fut le premier qui dérangea l'ordre adopté: on trouve en effet le genre Rostellaire placé dans la même famille que les Fuseaux, et dans le voisinage de ce genre; tandis que les Strombes, auxquels les Ptérocères sont réunis, font partie de la famille des Angistomes (*voyez* ce mot) avec les Cônes, les Olives, les Tarières, les Porcelaines, etc. Il nous semble que l'opinion de Lamarck, qui étoit une suite de celle de Linné, est préférable à celle de M. de Blainville; car, bien qu'on ne connût pas l'animal des Rostellaires, ces rapports avec les Ptérocères et les Strombes sont tellement évidens, d'après les coquilles, qu'il n'est pas probable que l'animal diffère beaucoup de celui des Strombes. Quant au rapprochement des Cônes avec le genre qui nous occupe, nous ne pensons pas qu'il puisse être adopté tel que M. de Blainville le propose, sur cette raison que les jeunes Strombes ont tout-à-fait la forme des Cônes; ce qui est vrai, mais il est vrai aussi qu'en principe on ne peut fonder un rapprochement de cette nature par la comparaison du jeune âge de l'un des genres avec l'âge adulte de l'autre. Puisque les deux termes de la comparaison ne sont pas identiques, la conclusion qui s'en déduit ne peut être qu'erronée.

L'animal des Strombes n'est point encore connu; celui des Ptérocères, rapporté par MM. Quoy et Gaimard, a été figuré et décrit par M. de Blainville dans la partie zoologique de la relation du voyage de circumnavigation de la corvette l'*Astrolabe*. Conduit par une analogie sans doute bien fondée, M. de Blainville, réunissant en un seul les deux genres, tira la caractéristique des Strombes (*Trait. de Malac. pag.* 41) de l'animal des Ptérocères. Doit-on adopter cette marche, ou bien attendre que l'animal d'un Strombe véritable soit connu? Il nous semble plus rationnel d'attendre que l'observation nous ait appris si l'identité présumée est réelle; en conséquence, nous

caractérisons ce genre à la manière de Lamarck dans les termes suivans :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal probablement analogue à celui des Ptérocères. Coquille ventrue, terminée à la base par un canal court, échancré ou tronqué; bord droit se dilatant avec l'âge en une aile simple, lobée ou crénelée supérieurement, et ayant inférieurement un sinus séparé du canal ou de l'échancrure de la base.

Les Strombes, très-nombreux en espèces, affectent presque toutes les dimensions. Il y en a de fort petits, d'autres sont presque les géans de la conchyliologie : ces derniers servent à l'ornement des cabinets, non-seulement à cause de leur grandeur et de leur forme assez bizarre, mais encore par la fraîcheur, la beauté de la couleur rose-incarnat qui se voit à l'intérieur. Tous marins, et presque tous des mers intertropicales, les Strombes sont couverts d'un épiderme mince, brunâtre et assez facile à détacher. On les distingue facilement des Ptérocères en ce qu'ils n'ont pas le bord droit découpé, et que le canal de la base est beaucoup plus court et plus relevé vers le dos ; on les sépare plus facilement des Rostellaires, puisque ceux-ci n'ont pas les deux échancrures à la base, et que le canal qui s'y trouve est droit le plus ordinairement : toujours très-étroit et peu profond, jamais il ne remonte vers le dos, il se rejette plutôt à droite. Le nombre des espèces de Strombes est assez considérable; Lamarck en compte trente-trois, mais nous en connoissons au moins quarante, sans y comprendre les espèces fossiles dont on compte huit ou dix.

1. STROMBE aile-d'aigle. *Strombus gigas.*

St. testâ turbinatâ, ventricosissimâ, maximâ, transversim sulcato-rugosa, alba; ventre superne spiraque tuberculis longis conicis patentibus coronatis; labro latissimo, supernè rotundato; apertura lævi, rosea.

Strombus gigas. LIN. GMEL. *pag.* 3515. *n°.* 20.

LISTER, *Conch. tab.* 863. *fig.* 18. *h.*

BONANNI, *Recr.* 3. *fig.* 404 *et* 405.

GUALT. *Test. tab.* 33. *fig.* A, et *tab.* 34. *fig.* A.

FAVANNE, *Conch. pl.* 20. *fig.* G. 1.

MARTINI, *Conch. tom.* 3 *tab.* 80. *fig.* 824.

LAMK. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 200. *n°.* 1.

Ce Strombe, le plus grand du genre, est aussi l'un des plus faciles à distinguer; il est turbiné, ventru ; sa spire, longue et pointue, est régulièrement conique, et ses tours, au nombre de dix ou onze, sont pourvus, un peu au-dessus de la suture, d'un rang de grands tubercules coniques, pyramidaux, qui s'alongent principalement sur les deux derniers ; le dernier tour, très-ventru à sa partie supérieure, est largement sillonné en travers dans toute son étendue ; les sillons sont distans, peu profonds, quelquefois simples, quelquefois striés dans leur longueur; le bord droit, fortement dilaté en aile, se prolonge un peu à sa partie supérieure en une sorte de large gouttière. Onduleux dans presque toute son étendue, il est lisse en dedans et orné d'une teinte d'un rose-pourpré d'une extrême pureté. La columelle est arrondie, lisse, infléchie à son extrémité inférieure; elle se termine par un canal court, légèrement relevé vers le dos. La columelle est teinte de la même couleur que le bord droit. A l'extérieur cette coquille est d'un fauve pâle ; elle est revêtue d'un épiderme mince, caduc, d'un brun assez foncé.

Cette coquille, très-commune, vient de l'Océan des Antilles. Elle a 28 ou 29 cent. de long.

2. STROMBE aile-d'autour. *Strombus accipitrinus.*

St. testa turbinatâ, ventricosâ, transversè sulcatâ, alba, subrosea; ultimo anfractu supernè tuberculis coronato, quorum unico maximo postice ad latera compresso; spirâ muticâ, acutâ; aperturâ lævi; labro crassissimo.

FAVANNE, *Conch. pl.* 20. *fig.* A 12.

MARTINI, *Conch. tom.* 3. *tab.* 8. *fig.* 829.

Strombus costatus. GMEL. *pag.* 3520. *n°.* 32.

LAMK. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 200. *n°.* 2.

Espèce toujours plus petite que celle qui précède et parfaitement distincte. Elle est oblongue, très-ventrue dans le milieu, à spire conique, pointue, assez alongée, composée de douze à treize tours fort étroits, subcanaliculés en dessus, striés en travers vers la suture et terminés à la base par un rang de nodules obtus, qui, sur le dernier tour, prennent une dimension et une forme particulière. En effet, sur le dos de ce dernier tour on n'en compte que trois ou quatre très-inégaux ; celui du milieu, très-grand, pyramidal, est comprimé d'avant en arrière et un peu latéralement. Au-dessous des tubercules la coquille offre des côtes transverses, distantes, onduleuses, qui modifient à peine le bord. Celui-ci, médiocrement dilaté, est extrêmement épais; il est blanc, lisse, et quelquefois un peu renversé en dehors. La columelle est droite, arrondie et revêtue d'un large bord gauche très-étalé, d'un beau blanc ; l'échancrure de la base est obliquement relevée vers le dos. Sous un épiderme d'un brun-verdâtre ou jaunâtre, cette coquille est blanche ou fauve, et sa spire est ornée, sur chaque tubercule, d'une tache brunâtre.

La patrie de cette espèce est inconnue ; elle a 13 à 14 cent. de longueur.

3. STROMBE aile-cornue. *Strombus tricornis.*

St. testâ turbinato-trigonâ, albo et rufo longi-

tudinaliter pictâ ; dorso trituberculato ; tuberculo medio majore, lateribus compresso ; spirâ acutâ, subnodosâ ; labro anteriùs in acumen elongatum producto ; aperturâ lævi, albâ.

Lister, *Conch. tab.* 873. *fig.* 29.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 84. *fig.* 843 — 845.

Encycl. *pl.* 408. *fig.* 1, et *pl.* 409. *fig.* 2.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 201. *n°.* 4.

Coquille assez variable dans sa coloration, mais assez constante dans ses formes. Elle est oblongue, ventrue dans le milieu ; sa spire, alongée et pointue, est régulièrement conique ; les tours, étroits et aplatis, sont quelquefois tuberculeux à la base, et assez souvent complétement lisses ; le dernier tour, subcaréné à sa partie supérieure, présente sur le dos trois gros tubercules inégaux, pyramidaux, dont le médian est le plus grand : la surface extérieure de ce dernier tour présente assez constamment vers la base quelques côtes inégales et onduleuses. Le bord droit, assez fortement dilaté, se prolonge à son extrémité postérieure en un bec fort long qui dépasse quelquefois la spire, mais qui, le plus souvent, n'a pas plus de longueur qu'elle. Dans sa longueur, le bord droit est un peu sinueux ; il est blanc en dedans, et orné à sa base d'une légère teinte de fauve. La columelle est droite, arrondie, et revêtue d'un bord gauche peu étalé, lisse, d'un beau fauve brunâtre.

La coloration de cette espèce est assez variable ; le plus grand nombre des individus sont d'un blanc-fauve, et ornés d'un grand nombre de linéoles flammulées et irrégulières : ces linéoles sont d'un brun foncé, et quelquefois interrompues par des taches blanches. Nous possédons une variété d'un brun-marron presqu'uniforme, et une autre d'un fauve pâle sans taches.

Cette coquille, assez rare dans les collections, vient de l'Océan des Grandes Indes. Elle est longue de 11 centimètres.

4. Strombe aile-d'ange. *Strombus gallus.*

St. testâ turbinatâ, tuberculiferâ, transversim striatâ, albo et rufo variegatâ ; ultimo anfractu supernè tuberculis magnis compressis coronato, infernè costis carinâ transversâ cingentibus ; labro tenui, supernè in lobum sæpius prælongum producto.

Strombus gallus. Lin. Gmel. *pag.* 3511. *n°.* 11.

Lister, *Conch. tab.* 874. *fig.* 30.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 309. 310.

Rumph. *Mus. tab.* 37. *fig.* 3.

Gualt. *Test. tab.* 32. *fig.* M.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 62. *fig.* 1. 2.

Knorr, *Vergn. tom.* 4. *tab.* 12. *fig.* 1.

Favanne, *Conch. pl.* 21. *fig.* A. 1.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 84. *fig.* 841. 842, et *tab.* 85. *fig.* 846.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 201. *n°.* 5.

Quoiqu'il y ait beaucoup d'analogie entre cette espèce et la précédente, on la distingue néanmoins avec facilité.

Cette coquille est oblongue ; sa spire, conique et pointue, se compose de neuf tours tuberculeux dans le milieu, et dont le dernier est couronné par des tubercules beaucoup plus gros, dont les trois derniers sont pyramidaux et comprimés d'avant en arrière : de ces trois tubercules le médian est le plus élevé. La surface extérieure est fortement sillonnée en travers, les sillons sont larges et assez profonds ; le bord droit est onduleux, dilaté ; et ce qui rend cette espèce remarquable, c'est qu'il se prolonge à son extrémité postérieure en un long appendice qui dépasse toujours considérablement la spire. En dessous, ce bord droit, assez épais, est d'un fauve-jaunâtre peu foncé. L'ouverture est blanche dans le fond, et la columelle, lisse et polie, est revêtue d'un bord gauche étalé, un peu calleux et d'un fauve-rougeâtre : la base de la columelle se prolonge en un canal un peu infléchi qui rappelle beaucoup celui qui termine certains Ptérocères. La coloration extérieure est assez variable : dans certains individus, d'un blanc-fauve, on voit un grand nombre de petites taches d'un brun-rougeâtre entrecoupées par des taches plus grandes d'un rouge-orangé ; dans d'autres individus les taches sont brunes sur un fond blanc.

Cette coquille, commune dans les collections, vient de l'Océan des Antilles et des mers de l'Inde. Elle a 13 cent. et demi de longueur.

5. Strombe bituberculé. *Strombus bituberculatus.*

St. testâ turbinatâ, tuberculiferâ, transversim sulcato-nodulosâ, albo et rufo fuscescente marmoratâ ; ultimo anfractu tuberculis duobus versus labrum, dorsi eminentioribus, trigonis, posticè compressis ; spirâ acuminatâ ; labro latere crassiusculo, supernè in lobum brevem terminato.

Lister, *Conch. tab.* 871. *fig.* 25.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 307. 308.

Gualt. *Test. tab.* 32. *fig.* F.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 62. *fig.* 4. 5. 9. 10. 12. 14. 15 et 27.

Knorr, *Vergn. tom.* 3. *tab.* 11. *fig.* 1.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 85. *fig.* 856. 857.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 202. *n°.* 6.

Coquille assez communément répandue dans les collections ; elle a quelqu'analogie dans sa forme

avec le *Strombus tricornis*. Elle est alongée, turbinée, enflée à sa partie supérieure; la spire est courte, conique, très-pointue, formée de onze tours aplatis, fort étroits, dont les premiers sont pourvus à leur base d'un rang de petits tubercules; le dernier tour, à sa partie supérieure, présente cinq ou six tubercules courts et rapprochés, et sur le milieu du dos deux grands tubercules pyramidaux, inclinés à droite, presqu'égaux et obtus à leur sommet : la surface extérieure de ce dernier tour est régulièrement sillonnée en travers. Le bord droit est dilaté, fort épaissi à l'intérieur, et renversé en dehors; son extrémité postérieure se prolonge en un bec court et large, qui n'est point creusé en gouttière. L'ouverture est rétrécie dans son fond; elle prend dans cet état une teinte rosée qui disparoît vers les bords, qui sont d'un blanc-jaunâtre. La columelle droite, dans presque toute sa longueur, s'infléchit fortement en dessus à sa base, et elle est garnie, à l'origine de cette inflexion, d'une callosité assez épaisse et saillante en avant. La coloration de cette espèce est peu variable; sur un fond brun assez foncé, quelquefois un peu grisâtre, on remarque un grand nombre de taches irrégulières, blanches, qui se multiplient principalement à la partie supérieure de la coquille. Le dernier tour offre sur le milieu une zone étroite formée d'un grand nombre de petites taches blanchâtres, quelquefois interrompues par de petites taches brunes.

Cette coquille, fort commune, provient de l'Océan des Antilles. Sa longueur est de 90 millim.

6. Strombe aile-de-hibou. *Strombus bubonius.*

St. testâ ovatâ, subturbinatâ, tuberculatâ et nodulifera, flavescente, albo maculatâ, roseo fasciatâ; spirâ conicâ, obtusiusculâ, nodulosâ, labrum superante.

Lister, *Conch. tab.* 860. *fig.* 17.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 307. 308.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 62. *fig.* 6—8.

Knorr, *Vergn. tom.* 3. *tab.* 17. *fig.* 1.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 82. *fig.* 833. 834.

Strombus fasciatus. Lin. Gmel. *pag.* 3510. *n°.* 9.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 203. *n°.* 9.

Ce Strombe est une coquille oblongue, subturbinée, à spire conique, pointue, peu alongée, dont les tours sont courts et rapprochés, chargés à leur base d'un rang de tubercules obtus; le dernier tour présente à sa partie supérieure des tubercules plus grands, mais graduellement croissans. Outre ce premier rang on en observe deux autres de beaucoup plus courts, dont l'un est médian et l'autre presqu'inférieur; le reste de la surface est lisse. Le bord droit est peu dilaté, épaissi en dedans et un peu renversé en dehors; il ne se prolonge pas postérieurement, comme dans l'espèce précédente : il est blanc à l'intérieur. La columelle est droite, arrondie et calleuse à sa base; elle est revêtue d'un bord gauche peu étendu, étalé, fort mince à sa partie supérieure. La coloration de cette espèce est peu variable; elle est ornée sur le dernier tour de deux zones transverses fort écartées, d'un beau rose-pourpré; le reste de la surface est occupé par de grandes taches nuageuses fort irrégulières, d'un brun foncé sur un fond blanc.

Cette coquille, assez commune dans les collections, vient des mers des Antilles. Elle a 95 millim. de longueur.

7. Strombe grenouille. *Strombus lentiginosus.*

St. testâ turbinatâ, crassâ, tuberculiferâ et undiquè nodosâ, squalidè albâ, cinereo-fuscescente nigroque maculosâ; ultimo anfractu supernè tuberculis majusculis subfurcatis coronato; labro crasso, supernè undatim tricrenato.

Strombus lentiginosus. Lin. Gmel. *pag.* 3510. *n°.* 8.

Lister, *Conch. tab.* 861. *fig.* 18.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 300.

Rumph. *Mus. tab.* 37. *fig.* Q.

Petiv. *Amb. tab.* 14. *fig.* 10.

Gualt. *Test. tab.* 33. *fig.* A.

Dargenv. *Conch. pl.* 51. *fig.* C.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 62. *fig.* 11 et 30.

Knorr, *Vergn. tom.* 3. *tab.* 13. *fig.* 2.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 80. *fig.* 825. 826, et *tab.* 81. *fig.* 827. 828.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 203. *n°.* 10.

Celui-ci est un des plus communs; il est ovale-oblong : sa spire, conique et pointue, est peu prolongée; on y compte dix tours aplatis en dessus, striés en travers, et terminés à leur base par un rang de tubercules courts et obtus. Sur le dernier tour ces tubercules se continuent, mais les quatre ou cinq derniers sont proportionnellement beaucoup plus gros; ils sont pyramidaux et comprimés latéralement. Au-dessous de ce premier rang de tubercules, le dernier tour présente trois côtes transverses, également espacées, sur lesquelles sont disposés de petits tubercules arrondis. Le bord droit est à peine dilaté, il est fort épaissi, renversé en dehors, il se relève postérieurement jusque vers le milieu de la spire; il est creusé d'un canal assez profond au point de jonction, et son extrémité, au lieu de se prolonger en bec, est obliquement divisée en trois échancrures onduleuses. L'ouverture est alongée, étroite; teintée de rose dans son fond, elle est blanche sur

ses bords. La columelle est droite, revêtue intérieurement d'une callosité épaisse dont l'extrémité antérieure se prolonge en une sorte de dent conique, obtuse au sommet et comprimée latéralement. La coloration de cette coquille est peu variable; elle est ornée, sur un fond blanc, de petites taches irrégulières, ou de marbrures d'un brun foncé.

Cette coquille vient de l'Océan indien. Les grands individus ont 2 centim. de longueur.

8 Strombe bouche de sang. *Strombus luhuanus.*

St. testâ oblongo-ovali, tenuiter striatâ, fulvâ, *albo fasciatâ; ultimo anfractu supernè obtuse angulato, spirâ brevi, mucronata; columella purpureo nigroque tincta; labro intùs striato, rubro.*

Strombus luhuanus. Lin. Gmel. *pag.* 3515. *n°.* 16.

Lister, *Conch. tab.* 851. *fig.* 6.

Rumph. ***Mus. tab.*** **37.** ***fig.*** **S.**

Petiv. *Gaz. tab.* 98. *fig.* 10; et *Amb. tab.* 14. *fig.* 12.

Gualt. *Test. tab.* 31. *fig.* H. I.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 61. *fig.* 11. 12. 20. 21.

Knorr, *Vergn. tom.* 5. *tab.* 16. *fig.* 5.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 77. *fig.* 789. 790.

Var. a.) Nob. *Strombus mauritianus.* Lamk. *loc. cit. n°.* 16.

Lister, *Conch. tab.* 849. *fig.* 4. *a*, et *tab.* 850. *fig.* 5.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 61. *fig.* 13.

Knorr, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 15. *fig.* 3.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 88. *fig.* 865 à 867.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 206. *n°s.* 15 et 16.

C'est après avoir examiné un grand nombre d'individus des deux espèces, nommées par Lamarck *Strombus mauritianus* et *Strombus luhuanus*, que nous nous sommes déterminé à les réunir, n'y ayant aperçu d'autres différences que dans quelques caractères variables de la coloration. Cette coquille est oblongue, étroite, à spire courte et conique, peu régulière. Le dernier tour est subcaréné à sa partie supérieure, il est atténué à sa base; il est lisse, ainsi que la spire. L'ouverture est alongée, fort étroite, non dilatée, tantôt d'un rouge sanguinolent à l'intérieur, et tantôt d'un rose-pâle qui ne s'étend pas toujours sur les bords. Le bord droit est tranchant, il est détaché à sa partie supérieure par une échancrure assez profonde, comparable à celle des Pleurotomes; à sa base il présente une autre échancrure, profondément creusée et séparée du canal de la base par une languette étroite et saillante. Le bord gauche est arrondi, fort étroit, quelquefois bordé de noirâtre et quelquefois blanc; il est peu épais, et n'est jamais ni calleux ni étalé.

La coloration de cette espèce est assez variable; elle est ordinairement blanchâtre ou légèrement fauve, et ornée d'un nombre assez variable de fascies transverses formées de taches ou de linéoles d'un brun peu foncé. Dans la variété que Lamarck a nommée *Strombe bouche-de-sang*, les fascies sont plus confondues entr'elles, de manière que la couleur brune domine; dans l'autre variété, les taches brunes sont plus éparses, mais on trouve des individus qui sont intermédiaires entre ces deux points extrêmes: il en est à peu près de même pour la coloration de l'ouverture, qui est cependant, en général, plus constante.

Cette coquille, très-commune dans les collections, se trouve dans tout l'Océan indien. Sa longueur est de 55 millim.

9. Strombe poule. *Strombus canarium.*

St. testâ obovatâ, dorso laeviusculâ, basi striata, albâ, lineis rufis confertissimis longitudinalibus flexuosis picta; spirâ brevi, mucronatâ, basi planulatâ; apertura intus alba, extus aureo tincta; labro crasso, dilatato, anterius sinu distincto.

Strombus canarium. Lin. Gmel. *pag.* 3517. *n°.* 24.

Lister, *Conch. tab.* 853. *fig.* 9.

Bonanni, *Recreat. fig.* 146.

Rumph. *Mus. tab.* 36. *fig.* N.

Petiv. *Amb. tab.* 14. *fig.* 17.

Gualt. *Test. tab.* 32. *fig.* N.

Dargenv. *Conch. pl.* 14. *fig.* Q.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 62. *fig.* 28. 29.

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 18. *fig.* 5.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 79. *fig.* 818.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 206. *n°.* 17.

Var. a.) Nob. *Strombus isabella.* Lamk. *Anim. sans vert. loc. cit. n°.* 18.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 147.

Gualt. *Test. tab.* 32. *fig.* L.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 62. *fig.* 23. 25.

Knorr, *Vergn. tom.* 3. *tab.* 13. *fig.* 3.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 79. *fig.* 817.

Il existe moins de différences entre les deux espèces que nous réunissons ici qu'entre les deux qui précèdent. Cette coquille est oblongue, très-ventrue, atténuée à ses deux extrémités; sa spire, conique et pointue, est formée de huit à neuf tours,

lisses, étroits, dont les premiers sont quelquefois subcarénés dans le milieu. Le dernier, très-renflé et bossu à la partie supérieure, est tout-à-fait lisse, si ce n'est à sa base, où il est finement strié. Le bord droit est épaissi, fort obtus, séparé supérieurement par une gouttière large et peu profonde. La columelle est arquée dans sa longueur, arrondie et calleuse à sa partie moyenne. L'ouverture est fort étroite, d'un beau blanc, et son échancrure latérale, à peine marquée, est réduite à une petite inflexion. La coloration de cette espèce est assez variable, et sous ce rapport on peut distinguer deux sortes de variétés: dans les unes, dont Lamarck a fait son *Strombus isabella*, la couleur est uniforme, et passe insensiblement du blanc au jaune-orangé et au jaune-brunâtre. Dans la seconde série de variétés, on observe des individus qui, sur les mêmes fonds de couleurs, sont ornés d'un grand nombre de petites linéoles, fortement contournées en zigzag. Dans les individus qui servent d'intermédiaires entre les deux séries de variétés, on trouve la coquille en partie d'une couleur uniforme et en partie couverte de linéoles.

Cette espèce, commune dans les collections, se trouve à l'île Ceylan et dans tout l'Océan indien. Une variété d'une coloration très-foncée a été rapportée de la Nouvelle-Zélande par MM. Quoy et Gaymard. Les grands individus ont 65 mill. de long.

10. STROMBE élancé. *Strombus vittatus.*

St. testâ fusiformi-turritâ, fulvo-lutescente, albo fasciatâ; ultimo anfractu supernè obtusè angulato, infernè sulcato; spirâ longitudinaliter plicatâ, transversìm tenuissimè striatâ; suturis marginatis; labro mediocri, rotundato.

Strombus vittatus. LIN. GMEL. *pag.* 3517. *n°.* 25.

LISTER, *Conch. tab.* 852. *fig.* 8.

RUMPH. *Mus. tab.* 36. *fig.* O.

PETIV. *Gaz. tab.* 98. *fig.* 12; et *Amb. tab.* 7. *fig.* 9.

DARGENV. *Conch. pl.* 9. *fig.* F.

SEBA, *Mus. tom.* 3. *tab.* 62. *fig.* 18. 20.

KNORR, *Vergn. tom.* 3. *tab.* 20. *fig.* 2.

MARTINI, *Conch. tom.* 3. *tab.* 79. *fig.* 819. 820, et 822. 823.

ENCYCL. *pl.* 409. *fig.* 1. *a. b.*

LAMK. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 207. *n°.* 19.

Ce Strombe est celui dont la spire est la plus étroite et la plus élancée; elle est alongée, turriculée, formée de onze ou douze tours assez larges, médiocrement convexes, et dont la suture est bordée. Ces tours sont ornés d'un grand nombre de petits plis longitudinaux, traversés par un grand nombre de stries transverses, fort régulières, qui se voient principalement dans leurs interstices. Le dernier tour est à peu près aussi long que la spire; il est rétréci à sa base et présente dans cette partie un assez grand nombre de stries transverses. Le bord droit est à peine dilaté; à sa partie moyenne et supérieure il présente un petit prolongement en forme de bec large et très-obtus. Ce bord, épaissi dans cet endroit, est mince et tranchant dans le reste de son étendue, il est blanc et ridé à l'intérieur. Le bord gauche est très-épais mais très-court; il est relevé en une sorte de bourrelet, décurrent le long de la columelle, et nettement détaché de la surface extérieure. L'échancrure de la base est à peine marquée; elle est indiquée, ainsi que celle du bord droit, par une inflexion large et peu profonde à son extrémité postérieure. Le bord droit remonte le long de l'avant-dernier tour, et il forme un petit canal étroit comparable à celui de certains Rostellaires. La coloration de cette espèce est peu variable; elle est d'un fauve-brunâtre peu foncé, et son dernier tour est orné de quatre linéoles étroites, transverses, blanches, interrompues par de petites linéoles longitudinales.

Cette coquille, assez rare dans les collections, se trouve dans l'Océan indien. Sa longueur est de 95 millim.

11. STROMBE aile-relevée. *Strombus epidromis.*

St. testâ ovato-oblongâ, apice acutâ, lævi, albo et luteo variâ; ultimo anfractu supernè subtuberculato; anfractibus spiræ angulatis, crenato-plicatis; labio dilatato, rotundato, crassiusculo; margine acuto, recurvo.

Strombus epidromis. LIN. GMEL. *pag.* 3516. *n°.* 22.

LISTER, *Conch. tab.* 853. *fig.* 10.

RUMPH. *Mus. tab.* 36. *fig.* M.

PETIV. *Gaz. tab.* 36. *fig.* 12; et *Amb. tab.* 14. *fig.* 18.

SEBA, *Mus. tom.* 3. *tab.* 62. *fig.* 21. 22 et 26.

KNORR, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 33. *fig.* 2.

MARTINI, *Conch. tom.* 3. *tab.* 79. *fig.* 821.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 208 *n°.* 20.

Cette coquille est oblongue; sa spire est longue, conique et pointue: on y compte neuf à dix tours, dont les premiers sont convexes et les autres carénés dans le milieu. Sa carène est tuberculeuse, et de ces tubercules naissent de petites côtes longitudinales qui se voient à la partie inférieure des tours seulement. Le dernier est fort grand, à peine caréné à sa partie supérieure, et présentant vers le milieu deux ou trois petits tubercules courts et coniques. L'ouverture a son bord droit largement dilaté; l'origine de ce bord remonte le long de l'avant-dernier tour, et c'est de ce point que le bord se courbe régulièrement en demi-cercle, va

présentant dans sa longueur d'autre échancrure que celle de la base. Le bord droit, épaissi à l'intérieur, est légèrement renversé en dehors; il est parfaitement lisse et partout d'un beau blanc. Le bord gauche est fort étroit, relevé en un bourrelet décurrent le long de la columelle. La coloration de cette espèce est généralement peu variable; elle est assez constamment d'un fauve peu foncé, avec quelques fascies de petites taches blanches : nous en avons une variété d'un blanc pur.

Cette coquille, assez commune dans l'Océan des Grandes Indes, a 80 millim. de long.

12. Strombe quadrifascié. *Strombus succinctus.*

St. testâ ovato-oblongâ, apice acutâ, transversìm subtilissimè striatâ, lutescente; ultimo anfractu fasciis quatuor albis fusco lineolatis cincto, supernè tuberculis raris instructo; anfractibus spiræ angulatis, plicato crenatis; labro angusto, margine incurvo, intùs striato.

Strombus succinctus. Lin. Gmel. *pag.* 3518. *n°* 20.

Lister, *Conch. tab.* 859. *fig.* 16.

Rumph. *Mus. tab.* 37. *fig.* X.

Petiv. *Gaz. tab.* 98 *fig.* 13; et *Amb. tab.* 14. *fig.* 19.

Gualt. *Test. tab.* 33. *fig.* B.

Dargenv. *Conch. pl.* 10. *fig.* C.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 61. *fig.* 15.

Born, *Mus. tab.* 10. *fig.* 14. 15.

Martini, *Conch. tom* 3. *tab.* 79. *fig.* 815, et *tab.* 891 *fig.* 877.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 208. *n°.* 22.

Coquille assez singulière; elle est oblongue-alongée, atténuée à ses extrémités; sa spire, longue et pointue, est formée de neuf tours étroits, dont les premiers sont finement treillissés; le dernier tour est lisse, son bord droit n'est point dilaté, il est peu épais, tranchant, et il présente dans sa partie moyenne une partie assez large plus saillante que le reste. Son extrémité postérieure remonte le long de l'avant-dernier tour, le dépasse quelquefois, et forme un canal très-profond à double lèvre, comparable à celui du Rostellaire fissurelle : ce bord droit est finement ridé dans toute son étendue. La columelle est droite, arrondie, et revêtue d'un bord gauche épais et fort étroit. La coloration de cette espèce est peu variable : sur un fond fauve généralement pâle, on remarque le plus souvent quatre fascies transverses, étroites, blanches, interrompues par de petites lignes brunâtres; mais ce caractère des quatre fascies n'est pas toujours constant, car nous avons un individu où il ne reste qu'une seule de ces fascies, et nous en avons vu d'autres où il en existe deux ou trois.

Cette coquille, assez commune dans les collections, vient des mers de l'Inde; sa longueur est de 50 millim.

13. Strombe aile-de-roitelet. *Strombus troglodytes.*

St. testâ ovato-acutâ, dorso lœviusculâ, luteo-rufescente, albo zonatâ; ultimo anfractu supernè tuberculiferâ; spiræ anfractibus angulatis, plicato-crenatis; labro crassiusculo, anterius sinu distincto, intùs flavescente, columellâ albâ, callosâ.

Strombus minimus. Lin. Gmel. *pag* 3510. *n°.* 23.

Rumph *Mus. tab.* 36. *fig.* P.

Petiv. *Amb. tab.* 14. *fig.* 16.

Gualt. *Test. tab.* 31. *fig.* L.

Schroetter, *Einl. in Conch. tom.* 1. *tab.* 2. *fig.* 11.

Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 156. *fig.* 1491. 1492.

Lamk. *Anim s. vert. tom.* 7. *pag.* 209. *n°.* 23.

Ce Strombe est une des petites espèces du genre : par sa forme, il a de la ressemblance avec le *Strombus epidromis.* Il est alongé, atténué à ses extrémités; sa spire est assez longue et pointue, formée de neuf à dix tours étroits, carénés dans le milieu, et chargés d'un grand nombre de petites côtes longitudinales qui disparoissent sur le dernier tour : elles sont remplacées par deux ou trois petits tubercules courts et coniques. Le dernier tour est lisse, si ce n'est à sa base, où il présente quelques stries. Le bord droit est dilaté en aile; il se prolonge supérieurement en un canal à bords fort épais qui remonte le long de l'avant-dernier tour, et souvent le dépasse; une échancrure peu profonde se voit à la base de ce canal, et détache le bord droit à sa partie supérieure. Ce bord est épais, blanc, lisse, un peu renversé en dehors. Le bord gauche est un peu appliqué; il est très-épais et calleux à sa partie antérieure. La coloration de cette coquille est peu variable; elle est d'un fauve pâle, ornée de taches blanches nuageuses très-irrégulières.

Cette espèce, fort rare dans les collections, habite l'Océan des Grandes-Indes. Elle a 35 millim. de long.

14. Strombe tridenté. *Strombus tridentatus.*

St. testâ oblongâ, supernè attenuato-acutâ, lævigatâ, longitudinaliter subplicatâ, luteo-rufescente; anfractibus spiræ convexis, labro angusto, basi tridentato, intùs striato, rufo fuscescente.

Lister, *Conch. tab.* 858. *fig.* 14.

Rumph. *Mus. tab.* 37. *fig.* Y.

Petiv. *Amb. tab.* 14. *fig.* 13.

Gualt.

GUALT. *Test. tab.* 33. *fig.* C. D.

SEBA, *Mus. tom.* 3. *tab.* 61. *fig.* 34 et 41—47.

MARTINI, *Conch. tom.* 3. *tab.* 78. *fig.* 810—814.

Strombus samar. CHEMN. *Conch. tom.* 10. *tab.* 157. *fig.* 1503.

Strombus tridentatus. GMEL. *pag.* 3519. *n°.* 30.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7 *pag.* 209. *n°.* 24.

Ce Strombe est ovale-oblong ; sa spire, alongée et pointue, est formée de huit tours, dont l'avant-dernier est proportionnellement plus large que les précédens. Sur cet avant-dernier tour, ainsi que sur le dernier, sont disposés régulièrement de petits plis longitudinaux, obliques, peu proéminens : le dernier tour est un peu plus grand que la spire, il est lisse, atténué à son extrémité antérieure, et son bord droit n'est point dilaté. L'ouverture est oblongue, très-rétrécie à son extrémité postérieure, et dilatée antérieurement. Le bord droit est mince, plus court que la columelle, et divisé à son extrémité en trois dentelures inégales, séparées entr'elles par de petites échancrures. A l'intérieur, ce bord droit est d'un jaune-orangé, puis d'un brun-violacé vers son extrémité antérieure, et sur cette tache se voient très-nettement un grand nombre de petites rides blanches, obliques et fort régulières. La columelle est légèrement arquée dans sa longueur, et un peu infléchie vers le dos, à son extrémité ; elle est garnie dans toute sa longueur d'un bord gauche épaissi en bourrelet. La coloration de cette coquille est peu variable ; elle est d'un blanc-fauve, et ornée de flammules très-onduleuses d'un brun pâle, interrompues par de grandes taches irrégulières, nuageuses, d'un brun plus foncé.

Cette coquille, qu'il est assez rare d'avoir bien entière dans les collections, vient de l'Océan indien. Elle est longue de 53 millim.

15. STROMBE bouche-noire. *Strombus urceus.*

St. testâ ovato-oblongâ, apice acutâ, transversè striatâ, cinereo-rufescente, suprà labrum caudâque nigricante ; anfractibus supernè angulato-tuberculatis, longitudinaliter subplicatis ; fauce nigrâ ; labro intùs striato.

Strombus urceus. LIN. GMEL. *pag.* 3518. *n°.* 29.

LISTER, *Conch. tab.* 857. *fig.* 13.

BONANNI, *Recr.* 3. *fig.* 144.

PETIV. *Gaz. tab.* 98. *fig.* 14.

GUALT. *Test. tab.* 32. *fig.* E.

SEBA, *Mus. tom.* 3. *tab.* 60. *fig.* 28. 29, et *tab.* 61. *fig.* 30. 31, etc.

KNORR, *Vergn. tom.* 3. *pag.* 13. *fig.* 5.

MARTINI, *Conch. tom.* 3. *tab.* 78. *fig.* 803 à 806.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 210. *n°.* 25.

Quoique ce Strombe ait en apparence des caractères bien tranchés, il se lie cependant par quelques variétés avec celui désigné sous le nom de *Strombus plicatus*, et il est à présumer, quand on aura recueilli un plus grand nombre de variétés, qu'on pourra réunir ces deux espèces en une seule. Le *Strombus urceus* est une coquille oblongue, étroite, à spire peu prolongée, conique, pointue, composée de sept à huit tours étroits, fortement carénés dans le milieu, tuberculés sur la carène, et pourvus de petites côtes longitudinales ; le dernier tour, anguleux supérieurement, est couronné sur l'angle de tubercules assez gros, obliques et comprimés latéralement. L'ouverture est fort longue, très-étroite, rétrécie à ses extrémités ; ses bords sont tout noirs et fortement ridés en dedans ; le bord droit est épaissi à l'intérieur, il n'est point dilaté ; le bord gauche, d'un noir foncé, forme un bourrelet arrondi, décurrent le long de la columelle. Celle-ci, un peu arquée dans sa longueur, s'infléchit un peu vers le dos, à son extrémité. La coloration de cette espèce paroît assez variable ; nous avons quelques individus blancs, noirâtres vers le bord droit, d'autres qui sont brunâtres et marqués d'une multitude de petits points blancs irrégulièrement épars.

Cette coquille, assez commune dans les collections, habite les mers de l'Inde. Elle a 50 millim. de long.

16. STROMBE fleuri. *Strombus floridus.*

St. testâ ovato-acutâ, suprà labrum infernèque striatâ, coloribus variis pictâ ; ultimo anfractu anticè tuberculifero ; spirâ brevi, longitudinaliter subplicata ; fauce striata, rubente.

LISTER, *Conch. tab.* 448. *fig.* 3, et *tab.* 859. *fig.* 15.

RUMPH. *Mus. tab.* 37. *fig.* W.

PETIV. *Amb. tab.* 14. *fig.* 20.

SEBA, *Mus. tom.* 3. *tab.* 61. *fig.* 26. 27. 32. 33. 40. 48. 50. 54. 65, et *tab.* 62. *fig.* 42. 43.

MARTINI, *Conch. tom.* 3. *tab.* 78. *fig.* 807 à 809.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 211. *n°.* 27.

Cette coquille est l'une des plus variables pour la coloration qui existe dans le genre Strombe ; elle est étroite-oblongue, un peu bossue sur le dernier tour. Sa spire est peu prolongée, elle est conique, pointue ; on y compte huit à neuf tours étroits, peu convexes, et quelquefois tuberculeux ; le dernier tour est grand, un peu renflé à sa partie supérieure, et présente vers le bord droit une dépression assez remarquable. Ce dernier tour offre ordinairement, à sa partie gauche et supé-

rieure, trois ou quatre tubercules courts et obtus; sa surface est lisse, si ce n'est à sa base, où l'on remarque quelques sillons obliques. L'ouverture est fort étroite, rétrécie postérieurement, et dilatée à son extrémité antérieure. Le bord droit n'est point dilaté, il est comparable à celui de certaines Colombelles, étant plus épais à sa partie moyenne qu'à ses extrémités. Sa couleur intérieure est assez variable; il est quelquefois blanc, mais le plus souvent il est rosé, fauve ou violâtre: il est toujours ridé à l'intérieur, ainsi que le bord gauche, qui est toujours épais et fort court. La coloration extérieure est très-variable : tantôt elle est d'une seule nuance, alors elle est blanche ou fauve. Sur l'une ou l'autre de ces couleurs apparoissent des ponctuations brunes qui se confondent peu à peu, et qui enfin, envahissant toute la coquille, ne laissent plus sur le dernier tour que deux zones blanchâtres, étroites, irrégulièrement ponctuées de brun.

Cette coquille est très-commune dans les collections; elle se trouve dans presque tout l'Océan indien, et notamment à l'Ile-de-France et à Madagascar, d'où proviennent quelques variétés remarquables. Les grands individus ont 40 millim. de long.

17. Strombe aile-de papillon. *Strombus papilio.*

St. testâ ovatâ, subacutâ, tuberculiferâ, albâ, luteo maculosâ; ultimo anfractu tuberculis triseriatis cincto; columellâ lævi, albâ; labro spirâ adnato, anteriùs sinu distincto, intùs striato, aurantio-fuscescente.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 52. *fig.* 17. 18.

Knorr, *Vergn. tom.* 3. *tab.* 36. *fig.* 23.

Strombus papilio. Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 158. *fig.* 1510. 1511.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 211. *n°.* 28.

Ce Strombe est une des belles espèces connues; il est ovale-oblong, enflé dans le milieu: il a quelques rapports avec le *Strombus lentiginosus*, mais il en diffère par un très-grand nombre de caractères qui ne permettent pas de le confondre avec aucune autre espèce connue. Sa spire est conique et pointue; on y compte neuf à dix tours légèrement convexes, dont les premiers ont souvent de petites varices longitudinales, tandis que les derniers sont tuberculeux : le dernier tour est ordinairement couronné à sa partie supérieure d'une rangée de grands tubercules subbifides, dont les quatre ou cinq derniers sont les plus grands; ils sont en pyramide quadrangulaire, légèrement comprimés latéralement. Au-dessus de ce premier rang de tubercules, on en voit trois autres dont les tubercules sont beaucoup plus petits et graniformes. Toute la surface extérieure de ce Strombe est couverte de stries transverses très-fines et inégales. L'ouverture n'est point dilatée, elle est oblongue et étroite; le bord droit est épaissi, marqué en dehors de dix ou douze linéoles brunes et transverses; en dedans il est d'un noir assez intense, et plus en dedans, c'est-à-dire dans le fond de l'ouverture, il est d'un jaune-orangé très-intense. Le limbe intérieur de ce bord droit est couvert de petites rides onduleuses, souvent bifurquées. La columelle est droite, arrondie, fortement infléchie à sa base, et revêtue dans cet endroit d'un bord gauche peu épais et largement étalé.

Cette coquille est agréablement colorée; sur un fond blanc, elle est ornée de linéoles flammulées, longitudinales, d'un brun-fauve, entrecoupées de taches plus grandes et nuageuses, de la même couleur.

Cette coquille, rare et recherchée des amateurs, a 55 millim. de longueur. Sa patrie est inconnue.

18. Strombe rayé. *Strombus lineatus.*

St. testâ ovato-acutâ, lævi, albâ, lineis nigris distantibus cinctâ; ultimo anfractu supernè tuberculis majusculis coronato; aperturâ striatâ; labro anteriùs sinu distincto.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 78. *fig.* 800 à 802.

Strombus polyfasciatus. Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 155. *tab.* 1483. 1484.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 311. *n°.* 29.

Coquille fort rare, à spire courte, conique, pointue, formée de sept tours étroits et aplatis, dont les deux derniers sont seuls tuberculeux : sur le dernier tour, ces tubercules sont grands, au nombre de sept à huit; ils sont coniques et pointus. Au-dessous d'eux, on remarque sur le dernier tour deux petites côtes transverses, peu saillantes. L'ouverture est étroite, oblongue, d'un beau jaune-orangé à l'intérieur, passant au jaune-safrané vers les bords; le bord droit, substrié à l'intérieur, est épaissi et détaché à son extrémité postérieure par un sinus profond. La columelle est droite, arrondie, revêtue d'un bord gauche peu épais, jaunâtre et finement ridé. A l'extérieur, cette coquille est blanche, lisse, et son dernier tour est orné de quatre ou cinq linéoles brunes, formées de taches transverses, quelquefois subarticulées et souvent interrompues. Ces linéoles sont également distantes, et elles sont rougeâtres dans quelques individus.

Cette coquille rare vient de l'Océan indien. Elle a 45 millim. de long.

19. Strombe caréné. *Strombus marginatus.*

St. testâ ovato-acutâ, transversìm striatâ, luteo-fulvâ, albo fasciatâ; anfractibus dorso carinatis, supra planulatis; spirâ brevi, mu-

coronatâ; aperturâ albâ; labro acuto, incurvo, intùs striato, spiræ adnato, anteriùs sinu distincto.*

Strombus marginatus. Lin. Gmel. *pag.* 3513. *n°.* 15.

Schroetter, *Einl. in Conch. tom.* 1. *tab.* 2. *n°.* 10.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 79. *fig.* 816.

Chemn. *Conch. tab.* 10. *tab.* 156. *fig.* 1489. 1490.

Lamk. *Anim. sans. vert. tom.* 7. *pag.* 211. *n°.* 30.

Ce Strombe est turbiné, formé de deux cônes inégaux, accolés base à base : l'un est formé par la spire et l'autre par l'extrémité inférieure du dernier tour. La spire est plus ou moins longue, selon les individus : lorsqu'elle est courte, les tours en sont réunis; lorsqu'elle est alongée, les tours sont carénés dans le milieu. La carène est fort aiguë, ordinairement simple, quelquefois finement granuleuse. Les tours sont striés à leur partie supérieure, tandis que le dernier, ordinairement lisse, n'offre de stries qu'à sa base, vers le renflement du bord droit. L'ouverture est longue et étroite ; elle n'est point dilatée, elle est toute blanche, et le bord droit reste mince et tranchant à tous les âges, de sorte que l'on pourroit prendre cette coquille pour de jeunes individus d'une espèce plus grande. L'extrémité postérieure du bord droit remonte le long de la spire dans toute la hauteur de l'avant-dernier tour, et y forme un canal profond, recouvert par une languette que lui fournit le bord droit. Au-dessous de ce canal, le bord droit présente une sinuosité large et assez profonde, au bas de laquelle il se relève en une sorte de bec court et large, dont l'extrémité s'infléchit vers l'intérieur de l'ouverture. La columelle est un peu arquée en dehors dans sa longueur; elle est arrondie, et s'infléchit à son extrémité antérieure de manière que le canal qui la termine est relevé vers le dos. Cette columelle est revêtue d'un bord gauche étroit et peu épais dans toute sa longueur ; on y remarque quelques rides transverses à la partie supérieure, ainsi qu'à la base, tandis qu'il en existe dans toute la longueur du bord droit. La coloration de cette espèce est un peu variable ; elle est ordinairement d'un brun-rousâtre, et son dernier tour est orné de quatre fascies transverses, blanches, plus ou moins larges, selon les individus, et souvent interrompues par de petites linéoles longitudinales.

Cette coquille commune se trouve dans l'Océan indien, et particulièrement à l'île Ceylan. Elle a 50 millim. de longueur.

20. Strombe treillissé. *Strombus cancellatus.*

St. testâ ovato turritâ, cancellatâ, albâ; varicibus interruptis, alternis; labro intùs striato, extùs marginato; columellâ callosâ.

Encycl. *pl.* 408. *fig.* 5. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 212. *n°.* 32.

Ce petit Strombe ressemble beaucoup, par sa forme et ses caractères, au Rostellaire fissurelle que l'on trouve abondamment fossile aux environs de Paris. Malgré cette ressemblance, on ne peut dire qu'il soit son analogue vivant, et un examen un peu attentif fait reconnoître facilement les caractères distinctifs des deux espèces. L'un des plus importans est précisément celui qui caractérise les Strombes, c'est-à-dire l'échancrure latérale du bord droit, qui n'existe jamais dans les Rostellaires.

Ce Strombe est alongé, subturriculé, atténué à ses extrémités; sa spire, plus longue que le dernier tour, est formée de neuf tours peu convexes, ornés d'un grand nombre de petites côtes longitudinales fort régulières, traversées par des stries transverses très-fines qui, par leur entrecroisement avec les côtes, produisent sur toute la surface de la coquille un réseau d'une grande régularité : le dernier tour se termine à sa base par un petit canal étroit et pointu, légèrement relevé vers le dos. L'ouverture est toute blanche, fort petite, rétrécie à ses extrémités, un peu dilatée dans le milieu ; son extrémité postérieure se termine, comme dans le Rostellaire fissurelle, en un canal étroit qui remonte le long de la spire et s'infléchit postérieurement, un peu avant de parvenir à son sommet. Le bord droit est très-épais, renversé en dehors : cette partie externe, épaissie, est régulièrement striée en travers. A l'intérieur, ce bord est finement ridé, et il est finement denticulé à son extrémité inférieure. La columelle est presque droite; elle est revêtue dans toute sa longueur par un bord gauche fort épais, en forme de bourrelet, lisse dans le milieu et ridé à son extrémité postérieure. La coloration de cette coquille est un peu variable; elle est d'un fauve pâle, et, sur le dernier tour, on remarque trois zones transverses, étroites, d'un fauve un peu plus foncé.

Cette petite coquille, rare dans les collections, vient, dit-on, de l'Océan américain. Elle a 28 millim. de longueur.

21. Strombe oreille-de-Diane. *Strombus auris Dianæ.*

St. testâ ovato oblongâ, tuberculiferâ, transversìm striatâ, griseâ; spirâ exsertâ, acutâ; caudâ recurvâ; fauce aurantio-nigricante; labro incrassato, posteriùs lobo digitiformi terminato, intùs lævigato.

Strombus auris Dianæ. Lin. Gmel. *pag.* 3512. *n°.* 12.

Lister, *Conch. tab.* 871. *fig.* 26, et *tab.* 872. *fig.* 27. 28.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 301. 302.

Rumph. *Mus. tab.* 27. *fig.* R.

Petiv. *Amb. tab.* 14. *fig.* 11.

Gualt. *Test. tab.* 32. *fig.* D. H.

Dargenv. *Conch. pl.* 14. *fig.* O.

Favanne, *Conch. pl.* 21. *fig.* A 3. A 6.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 61. *fig.* 1 — 6, et *tab.* 62. *fig.* 15 et 16.

Knorr, *Vergn. tom.* 2. *tab.* 15. *fig.* 1. 2.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 84. *fig.* 838. 839.

Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 155. *fig.* 1487. 1488.

Encycl. *pl.* 409. *fig.* 3. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 204. *n°.* 11.

Ce Strombe est fort singulier par la forme particulière qu'affecte la lèvre droite; il est oblong, peu élargi; sa spire est longue et pointue, formée de neuf à dix tours carénés dans le milieu et chargés d'un rang de tubercules sur la carène; le dernier tour, outre ce rang supérieur de tubercules, présente sur le milieu du dos deux côtes transverses distantes, sur lesquelles se voient des tubercules obtus beaucoup plus petits que les premiers. Outre ces rangées de tubercules qu'offre la coquille, on voit, sur toute la surface, des stries transverses, assez grosses et régulières, entre chacune desquelles il en existe quelquefois une plus fine. L'ouverture est fort alongée et très-étroite; les bords sont parallèles, et le bord droit, épaissi dans sa longueur, est détaché de la spire par une vaste échancrure. Ce qui le rend singulier, c'est que, du bord de cette échancrure, naît une longue apophyse étroite, pointue au sommet et légèrement canaliculée en dessous. A l'intérieur, le bord droit est lisse, blanc dans son pourtour, mais d'un beau jaune-orangé très-intense dans son fond. La columelle est fort épaisse, arrondie; elle est revêtue dans toute sa longueur d'une large callosité blanche, lisse et brillante, qui enveloppe toute la moitié inférieure de la coquille, et qui présente cette particularité remarquable de remonter le long de la spire jusqu'à son sommet, qu'elle enveloppe et cache en entier. L'extrémité inférieure de la columelle s'infléchit fortement et se termine par un canal court, fortement relevé vers le dos de la coquille. L'échancrure, qui est à la base du bord droit, est large et profonde. La coloration de cette espèce est peu variable; elle est d'un brun-grisâtre et parsemée d'un très grand nombre de petites taches blanchâtres confuses.

Nous avons quelques variétés remarquables de cette espèce. L'une d'elles, que nous citerons particulièrement, est tout-à-fait lisse en dehors et d'une belle couleur chamois, parsemée de petites taches blanches.

Cette coquille, recherchée des amateurs, vient de l'Océan des Grandes-Indes. Sa longueur est de 80 millim.

22. Strombe muriqué. *Strombus pugilis.*

St. testâ turbinatâ, ventricosâ, luteo-rufescente; ultimo anfractu supernè tuberculis coronato; medio lævi, basi sulcato; spirâ tuberculis patentibus muricata, transversè striata; labro anteriùs lobo brevi, rotundato et intùs versùs basi sulcato.

Strombus pugilis. Lin. Gmel. *pag.* 3512. *n°.* 13.

Lister, *Conch. tab.* 864. *fig.* 19.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 299.

Gualt. *Test. tab.* 32. *fig.* B.

Dargenv. *Conch. pl.* 15. *fig.* A.

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 9. *fig.* 1.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 88. *fig.* 830.

Encycl. *pl.* 408. *fig.* 830.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 204. *n°.* 12.

Cette espèce est l'une des plus communes, l'une des plus intéressantes à cause des variétés nombreuses qu'elle présente; elle est oblongue, turbinée. Sa spire, conique et pointue, est composée de dix tours étroits, dont les premiers sont subcarénés dans le milieu, tandis que les derniers sont armés à leur base d'un rang d'épines plus ou moins longues: ces épines, qui manquent dans quelques individus, sont alors remplacées par des tubercules courts et obtus. Sur le dernier tour, ces épines ou ces tubercules sont extrêmement variables; souvent on en remarque quelques-uns vers le côté gauche, tandis que tout le dos en est dépourvu. Sur d'autres individus, il en existe seulement un ou deux en dessus, et dans d'autres enfin ils sont aussi nombreux dans toute l'étendue du dernier tour que sur les précédens. Si le nombre de ces épines est variable, leur forme ne l'est pas moins; tantôt elles sont longues et pointues, d'autres fois plus courtes et obtuses. Dans quelques individus elles sont fortement comprimées latéralement, quelquefois même dilatées au sommet, et ressemblent alors à de petites palettes. Toute la surface du dernier tour est lisse; les premiers sont au contraire très-profondément striés. L'ouverture est peu dilatée; son bord droit, détaché à son extrémité supérieure par une large et profonde échancrure, est épaissi à l'intérieur, ordinairement lisse et quelquefois strié vers la base. Son échancrure latérale est large et profonde, et séparée de l'échancrure de la base par une languette proéminente assez large. La columelle est arrondie, revêtue d'un large bord gauche peu

épais et très-évasé. La couleur de cette coquille est uniformément d'un fauve-brunâtre peu foncé, mais l'ouverture est d'une coloration assez variable. Dans quelques individus, elle est d'un beau jaune-orangé-pourpré; dans d'autres, elle est d'un rouge pâle; et dans d'autres enfin, d'un jaune-safrané peu foncé. On remarque toujours à la base du bord droit et de la columelle une petite tache marginale d'un beau violet.

Lamarck dit que cette espèce vit dans la Méditerranée, mais nous doutons beaucoup de la véracité de cette citation; nous ne l'avons jamais vue dans aucune collection faite des produits de cette mer, tandis que nous l'avons presque constamment vue dans celles de l'Océan indien et de l'Océan atlantique. Sa longueur est de 95 millim.

23. Strombe bossu. *Strombus gibberulus.*

St. testâ oblongo ovali, medio lævigatâ, suprà labrum infernèque striatâ, luteo-rufescente, albo fasciatâ; anfractibus inæqualibus, gibbosis; spirâ brevi, acutâ; columellâ albâ; labro intùs striato, violaceo.

Strombus gibberulus. Lin. Gmel. *pag.* 3514. *n°.* 17.

Lister, *Conch. tab.* 847. *fig.* 1.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 150.

Rumph. *Mus. tab.* 37. *fig.* V.

Petiv. *Amb. tab.* 14. *fig.* 13.

Gualt. *Test. tab.* 31. *fig.* N.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 61. *fig.* 17—19 et 51—53, et *tab.* 62. *fig.* 48. 49.

Knorr, *Vergn. tom.* 2. *tab.* 24. *fig.* 3.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 77. *fig.* 792 à 798.

Strombus succinctus. Encycl. *pl.* 408. *fig.* 3. *a. b. è specimine juniore.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 205. *n°.* 14.

Coquille oblongue, irrégulière, dont les tours de spire, ordinairement variqueux dans le jeune âge, sont bossus et d'une largeur qui n'est point constante. Le dernier tour est plus bossu encore que ceux qui précèdent, et sa gibbosité se voit sur le côté gauche, et se remarque d'autant mieux que le côté droit est toujours déprimé. La spire est assez longue, conique, pointue; on y compte neuf à dix tours convexes; le dernier tour est lisse, si ce n'est à la base, où il est sillonné, et vers le bord droit, où il est finement strié. L'ouverture est longue et fort étroite, rétrécie à ses extrémités et un peu dilatée dans son milieu. Le bord droit remonte un peu sur l'avant-dernier tour, où il forme un canal court et profond. Au-dessous de ce canal se montre une légère inflexion qui détache le bord droit dans le reste de sa longueur; il reste mince et tranchant; il est fortement ridé à l'intérieur; il est bordé de blanc et d'un violet foncé dans le reste de son étendue. La columelle est arrondie; le bord droit qui la revêt est étroit, peu épais et toujours d'un beau blanc. La coloration extérieure de cette espèce est très-variable; on en voit des individus presque blancs, d'autres violacés ou brunâtres, ornés d'un nombre variable de petites linéoles onduleuses, blanches. Les individus que l'on voit dans les collections sont d'un brun assez foncé, parsemé de petites linéoles longitudinales, blanchâtres, souvent interrompues. Une variété assez rare semble couverte d'une sorte de tissu à grosses mailles; il est formé de linéoles brunes, longitudinales, fort serrées, traversées par d'autres linéoles blanchâtres, transverses.

Cette coquille très-commune vient des mers de l'Inde et des Moluques. Les grands individus ont 65 millim. de long.

24. Strombe à fissure. *Strombus canalis.*

St. testâ fossili parvulâ, ovato-turritâ, longitudinaliter costatâ; labro collumellâque supernè coalitis et carinam fissam usquè ad apicem currentem formantibus; caudâ brevi.

Strombus canalis. Bull. de la Soc. philom. n°. 25. *fig.* 5.

Strombus canalis. Ann. du Mus. tom. 2. *pag.* 219.

Encycl. *pl.* 409. *fig.* 4. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 213. *n°.* 33.

Petite coquille fossile qui ne s'est encore rencontrée que dans le bassin de Paris et celui de Valognes; elle est alongée, étroite, subturriculée, et fort comparable pour sa forme extérieure avec le Strombe treillissé que nous avons précédemment décrit. La spire, longue et pointue, se compose de huit à neuf tours à peine convexes, et ornés dans leur longueur de petits plis réguliers. Le dernier tour est court, et lui seul présente à sa base quelques stries transverses. L'ouverture est petite, rétrécie; son bord droit, épaissi en dehors, est lisse dans toutes ses parties; il est découpé à son extrémité antérieure par deux découpures assez profondes, séparées par une petite dentelure. Cette ouverture, à son extrémité postérieure, se prolonge en un canal très-étroit qui remonte jusqu'au sommet de la spire, s'y infléchit et redescend sur le côté opposé, quelquefois jusqu'au dernier tour. La columelle est légèrement arquée dans sa longueur; elle est lisse, arrondie, et suivie par un bord gauche épais, fort étroit et en forme de bourrelet.

Cette coquille est beaucoup moins abondante que le Rostellaire fissurelle. Elle se trouve à Grignon, Parnes, Mouchy, etc. Les grands individus sont longs de 20 millim.

STROMBES (Les).

M. de Férussac a proposé cette famille dans ses *Tableaux systématiques des Mollusques* pour les genres Strombe et Ptérocère réunis. Dans cette famille, M. de Férussac n'admet pas le genre Rostellaire, qui a cependant, avec les deux premiers, les rapports les plus intimes. Si cette famille étoit composée des trois genres cités, elle seroit inutile, puisqu'elle correspondroit parfaitement à celle des Ailées de Lamarck. *Voy.* ce mot.

STROMBUS.

Il s'en faut de beaucoup que le genre Strombus de Klein (*Tent. meth. ostrac.*) corresponde en quoi que ce soit à celui que Linné a nommé de la même manière. Les Strombes de Klein réunissent toutes les coquilles turriculées, alongées et pointues, comprises aujourd'hui dans les genres Turritelle, Cérite et Vis de Lamarck.

STROPHITE. *Strophites.*

C'est sous ce nom que M. Rafinesque a proposé un sous-genre parmi les Anodontes pour une seule espèce de ce genre, qui est l'*Anodonta undulata* de Say. *Voyez* ANODONTE.

STROPHOMÈNE. *Strophomena.*

M. de Blainville a adopté ce genre, dont on doit la création à M. Rafinesque, établi sur des coquilles pétrifiées très-voisines des Térébratules, ou plutôt des Productus. Nous ne voyons pas en quoi il en diffère d'une manière essentielle; ce qui nous détermine à ne pas l'admettre dans la méthode. *Voyez* PRODUDTUS et TÉRÉBRATULE.

STROPHOSTOME. *Strophostoma.*

Une coquille fort singulière, connue depuis long-temps par une assez bonne figure de Lister, fut rangée par Linné parmi les Hélices. Cette coquille, qui est effectivement terrestre, resta dans ce genre, quoique plusieurs auteurs l'aient mentionnée depuis et en aient même donné de bonnes figures. Montfort, le premier, proposa pour elle seule le genre *Tomogère*, que l'on trouve dans la *Conchyliologie systématique* de cet auteur; le peu de bonne foi qu'il mettoit dans l'établissement de ses genres fit rejeter, de la part des naturalistes, des travaux dont ils avoient plus d'un motif raisonnable de se défier. Il en résulta que le peu de bons genres que le hasard lui avoit fait faire ne furent point cités; on ne trouve en effet le genre *Tomogère* ni dans les ouvrages de M. Cuvier, ni dans ceux de Lamarck. Le premier de ces savans cite cependant d'une manière particulière la coquille qui a servi de type au genre, et le second, beaucoup plus tard, établit pour elle et une autre espèce moins connue le genre Anostome, qui depuis a été adopté par la plupart des conchyliologues.

L'animal de l'Anostome n'étant point connu, Lamarck caractérisa, d'après la coquille seule, le nouveau genre, et il le fit avec d'autant plus de sécurité, qu'il offre l'exemple d'un caractère qui étoit resté unique jusqu'alors parmi les coquilles univalves, celui du renversement de l'ouverture sur le dos de la coquille. Ce caractère dut être considéré comme essentiel au genre Anostome, tant qu'on ne trouva aucune coquille qui pût lui être comparé; mais aussitôt qu'un type voisin fut irrévocablement constaté, il fallut en faire une comparaison complete, soit pour l'introduire dans le genre Anostome, quoiqu'il offrît des différences notables, soit pour en faire un nouveau genre, après avoir examiné si ces différences sont suffisantes. La discussion de ces questions doit être faite maintenant, pour pouvoir en fixer des conséquences utiles par la suite.

Nous avons dit que le renversement de l'ouverture dans les Anostomes avoit dû être considéré comme le caractère le plus essentiel du genre; mais il n'est pas le seul, et comme il existe aussi dans d'autres coquilles, les caractères secondaires viennent se ranger en première ligne, car ce sont les seuls maintenant qui puissent servir à la distinction de ces sortes de genres : ils consistent dans la forme de l'ouverture, qui est horizontale, semi-lunaire et armée de dents plus ou moins grosses qui en obstruent l'entrée; dans l'aplatissement remarquable de la partie du dernier tour qui se projette en ligne droite pour gagner le bord de la coquille; et enfin dans le défaut d'ombilic, qui est entièrement caché par le fait de cet aplatissement. Si nous voulons introduire de nouvelles coquilles dans le genre Anostome, non-seulement elles devront avoir l'ouverture renversée, mais encore offrir toutes les conditions du genre; mais si le plus grand nombre des caractères manque, il faudra, ou donner plus d'extension à la caractéristique du genre ou établir un nouveau genre. En donnant plus d'extension aux caractères génériques, on tombe dans un doute, dans une incertitude qui doit résulter de leur peu de précision : défaut qu'il est important de savoir éviter, puisqu'il entraîne à beaucoup plus d'erreurs que le défaut contraire. Les deux coquilles fossiles que nous possédons n'offrent des Anostomes que le renversement de l'ouverture; mais cette ouverture est oblique au plan de la spire, au lieu d'être horizontale; elle est arrondie, elle est dépourvue de dents à l'intérieur; le dernier tour de spire n'est point aplati en dessous, et il laisse ouvert un ombilic assez grand. L'établissement d'un nouveau genre ne présentera donc pas le même désavantage que l'extension forcée des caractères des Anostomes; celles-ci restent suffisamment distinctes par les caractères que nous avons mentionnés précédem-

ment, et le nouveau genre se reconnoît aussi par ceux que nous venons de rapporter. Nous devons encore ne pas oublier une autre considération en faveur de l'établissement du nouveau genre. Les coquilles qui devront y entrer sont certainement terrestres, mais elles ont l'ouverture ronde; cette ouverture est bordée d'un péristome épais et réfléchi. Si nous cherchons parmi les coquilles terrestres un caractère semblable, ce ne sera pas parmi les Hélices que nous le rencontrerons; aucune n'a l'ouverture ronde : les Cyclostomes seuls la présentent de cette forme. Ne pourroit-on pas dire que nos coquilles fossiles sont aux Cyclostomes, ce que les Anostomes sont aux Hélices? Nous savons fort bien qu'il est impossible, du moins pour nous quant à présent, de répondre à cette question d'une manière satisfaisante; elle ne pourra se résoudre que lorsqu'on pourra dire positivement si les coquilles dont il s'agit sont ou ne sont pas operculées. Or, ces coquilles sont fossiles, elles sont très-rares; donc il sera très-difficile de se décider à leur égard, et il est possible que la question reste toujours en suspens.

En établissant un nouveau genre, nous restons dans les mêmes principes que Lamarck, lorsqu'il forma le genre Anostome, principe qui a été adopté par les zoologistes qui ont admis le genre. Nous sommes heureux de pouvoir citer de tels guides; nous espérons qu'en s'appuyant d'eux, nous arriverons plus sûrement à un but utile.

Nous proposons de donner au nouveau genre le nom de *Strophostome*, composé de deux mots grecs, qui signifient ouverture renversée, et de le caractériser de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille ovale-globuleuse; ouverture ronde, bordée, oblique, simple, sans dents, retournée en haut ou ouverte du côté de la spire; un ombilic plus ou moins grand; un opercule?

D'après ce que nous avons dit précédemment, nous placerons les Strophostomes près des Cyclostomes, de préférence aux Hélices; nous ne répéterons pas pour quels motifs nous ne connoissons que trois espèces fossiles : ce sont des coquilles d'une médiocre grandeur; elles ont une forme ovalaire à cause de la saillie considérable que fait l'ouverture en dehors de la spire. Celle-ci est régulière comme celle de toutes les Hélices, mais le dernier tour se courbe sur le bord. Il est saillant et bien arrondi en dessous, et laisse ouvert un ombilic assez grand.

1. Strophostome lisse. *Strophostoma lævigata*. Nob.

St. testâ ovato-globosâ, lævigatâ; spirâ obtusâ; anfractibus rotundatis; umbilico mediocri.

Nob. *Mém. sur le Strophostome, Ann. des Scienc. nat. tom.* 13. *pl.* 11. A. *fig.* 1. 2. 3. 4.

Nous avons figuré cette coquille sous quatre aspects différens, pour qu'on puisse bien juger de sa forme. Elle est toute lisse, ovalaire, à spire obtuse, peu élevée, plus cependant que dans l'espèce suivante. Les tours de spire sont arrondis, peu globuleux, séparés par une suture simple. En dessous, le dernier tour est bien arrondi, non déprimé; l'ombilic, qui est au centre de la coquille, est d'une médiocre grandeur, cependant il est assez ouvert pour laisser apercevoir quelques tours de spire.

Cette coquille vient de Dax, où elle est extrêmement rare.

L'individu que nous possédons a 26 millim. de long.

2. Strophostome strié. *Strophostoma striata*. Nob.

St. testâ ovato-depressâ, subcarinatâ, eleganter striatâ; striis tenuibus, numerosis; umbilico magno.

Nob. *Mém. sur le Strophostome, loc. cit. pl.* 11. B. *fig.* 1. 2. 3. 4.

Cette espèce est très-distincte de la première; elle est plus petite, plus déprimée, subcarinée, ornée de stries fines et nombreuses, plus saillantes en dessous qu'en dessus; l'ombilic est grand, de manière à laisser voir presque tous les tours de spire; la spire est peu élevée, formée de cinq tours aplatis, non saillans; suture simple. Le dernier tour est caréné dans presque toute son étendue, il ne s'arrondit que peu avant de se retourner sur le bord; en dessous, il est peu arrondi, presque plat. Elle est longue de 22 millim. et large de 16.

Nous l'avons trouvée en cassant un échantillon de calcaire d'eau douce de Bouxveiller, en Alsace, où elle étoit avec un Cyclostome, des Paludines et de fort beaux Planorbes.

STRUTHIOLAIRE. *Struthiolaria*.

C'est à Lamarck que l'on doit la création de ce genre; il le proposa pour la première fois sans le caractériser dans l'*Extrait du Cours* (1811), où on le voit placé à la fin de la famille des Canalifères, immédiatement après les Ranelles. Ayant divisé autrement cette famille dans son dernier ouvrage, Lamarck mit en tête de la seconde section le genre qui nous occupe, le distinguant des Ranelles, des Tritons et des Rochers, en ce qu'il n'a qu'un bourrelet à l'ouverture, tandis que les autres genres en ont plusieurs persistant sur la spire. La plupart des auteurs adoptèrent le genre Struthiolaire; M. de Blainville ne fut pas du nombre, il le confondit dans le genre Triton, quoique cependant il n'en ait pas les caractères. Non-seulement nous n'adoptons pas l'opinion de M. de Blainville, mais nous rejetons aussi celle de

Lamarck. Pour peu que l'on examine le genre avec soin, et qu'on le compare avec les Rostellaires, on s'apercevra bientôt qu'il a beaucoup plus d'analogie avec les genres de la famille des Ailées qu'avec ceux des Canalifères.

Le canal de la base est court et très-peu profond, terminé en gouttière superficielle, comme dans les Ptérocères; la columelle, très-excavée dans le milieu, se termine en pointe également, comme dans les Rostellaires : cette pointe est plus courte, ce qui constitue un des caractères du genre. Le bord droit, épaissi en dehors par un large bourrelet, est festonné par deux larges sinus que sépare une éminence arrondie. On peut considérer ces sinuosités comme un commencement des digitations que l'on remarque dans plusieurs espèces de Ptérocères. Enfin, à l'angle postérieur de l'ouverture on trouve une callosité saillante, comme dans quelques Strombes. Tous les caractères essentiels de ce genre se trouvent dans la famille des Ailées, et point dans celle des Canalifères. Nous croyons que ces motifs sont bien suffisans pour qu'on place à l'avenir les Struthiolaires à côté des Rostellaires et dans la même famille. Lamarck a caractérisé ce genre de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal inconnu. Coquille ovale, sinueuse, terminée à sa base par un canal très-court, droit, non échancré; bord gauche calleux, répandu; bord droit bisinué, muni d'un bourrelet externe.

Les Struthiolaires sont des coquilles marines restées très-rares dans les collections : on n'en cite encore que deux espèces vivantes. M. Defrance a cru reconnoître le caractère de ce genre sur une coquille fossile du bassin de Paris. Cette coquille, extrêmement rare entière, a un peu la forme des Struthiolaires. Ayant pu l'examiner dans son intégrité, nous avons facilement reconnu qu'elle avoisine, par ses caractères, le *Buccinum crassum* de Chemnitz, coquille qui, avec des caractères ambigus des Pourpres et des Buccins, offre sur le bord droit une très-petite dent saillante à l'extrémité d'un sillon obliquement décurrent, à l'extérieur, à la base de la coquille.

STRUTHIOLAIRE noduleuse. *Struthiolaria nodulosa.*

St. testâ ovato-conicâ, crassâ, transversìm striatâ, albâ, flammulis longitudinalibus undatis luteis pictâ; anfractibus supernè angulatis, supra planulatis, ad angulum nodulosis; suturis simplicibus, labro intùs luteo rufescente.

MARTINI, *Conch.* 2. *fig.* 53. 54.

FAVANNE, *Conch. pl.* 79 *fig.* 8.

Murex pes struthiocameli. CHEMN. *Conch. tom.* 10. *tab.* 160. *fig.* 1520. 1521.

Murex stramineus. GMEL. *pag.* 3542. *n°*: 55.

Struthiolaria nodulosa. ENCYCL. *pl.* 431. *fig.* 1 *a. b.*

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 148. *n°.* 1.

Coquille oblongue, à spire longue, conique et pointue, composée de huit tours assez larges, striés transversalement, anguleux dans le milieu, et chargés sur l'angle d'un seul rang de tubercules courts et pointus. Le dernier tour n'est pas plus long que la spire; il est ventru, couronné à sa partie supérieure par un rang de tubercules, et terminé inférieurement en une sorte de bec court et obtus. L'ouverture est ovale-obronde; le bord droit est très-épaissi, terminé par un bourrelet : il présente, vers le milieu de sa longueur, une saillie obtuse, au-dessous de laquelle se voit une inflexion assez profonde. La columelle est fortement arquée dans sa longueur et infléchie vers son extrémité; elle est arrondie et revêtue, comme certaines Nasses, d'une large callosité fort épaisse, dont le bord extérieur est détaché de l'avant-dernier tour. La columelle, à son extréminé antérieure, se termine en pointe et ne présente qu'une légère trace du canal de la base : ce canal est comparable à ce que l'on remarque dans certains Planaxes.

Cette coquille est d'une coloration constante; elle est d'un blanc-fauve ou grisâtre, et ornée d'un grand nombre de flammules longitudinales d'un brun-roux.

Cette espèce se trouve dans les mers de la Nouvelle-Zélande. Très-rare d'abord dans les collections, elle y est devenue plus commune depuis les derniers voyages scientifiques. Sa longueur est de 80 millim.

STRYGOCÉPHALE.

M. Defrance a proposé ce genre, dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*, pour une coquille fossile du genre Térébratule. (*Voy.* ce mot.) M. Defrance ne s'est décidé à former ce genre, que sur la singulière structure de l'appareil apophysaire interne; mais on sait combien il est variable dans les espèces : il ne peut donc servir à caractériser un genre.

SUBAPLYSIENS. *Subaplysiacea.*

M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, a proposé de donner ce nom à une famille qu'il met à côté de celles des Aplysiens; il y réunit les genres Berthelle, Pleurobranche et Pleurobranchidie. *Voyez* ces mot et MOLLUSQUES.

SUBMYTILACÉES. *Submytilacea.*

Famille que M. de Blainville proposa dans son *Traité de Malacologie* dans l'ordre des Lamellibranches, il y réunit, en deux sections distinctes, les Mulettes et les genres voisins, ainsi que les Cardites,

tes, dans lesquelles il mit les Cypricardes et les Vénéricardes. Cet arrangement, basé sur la connoissance des animaux, peut cependant recevoir des modifications qui rendroient nécessaire la formation d'une famille pour chacune des sections de celle-ci : ce qui ramèneroit à la manière dont M. de Ferussac a envisagé cette matière. Nous croyons qu'il existe dans l'organisation intime des animaux des différences suffisantes pour justifier cette séparation; on trouvera ces différences dans la forme du cœur et des oreillettes, la forme du pied et des branchies, et surtout dans le nombre et la disposition des tentacules labiaux et la longueur de l'œsophage. *Voyez* CARDITE et MULETTE.

SUBOSTRACÉS. *Subostracea.*

La famille que M. de Blainville nomme ainsi dans son *Traité de Malacologie* ne diffère pas de celle que Lamarck avoit établie depuis long-temps sous le nom de Pectinides : son antériorité doit la faire préférer. *Voyez* PECTINIDE, ainsi que SPONDYLE, PLICATULE, HINNITE, PEIGNE, *HOULETTE et LIME.

SUBULÉS. *Subulata.*

M. Latreille (*Fam. nat. du Règne animal, pag.* 196), croyant que le genre Vis est dépourvu d'opercule, profita de cete circonstance pour en faire à lui seul une famille; mais M. Latreille était dans l'erreur, car les Vis sont operculées comme les Buccins. On ne peut donc admettre la famille basée sur cette erreur. *Voyez* VIS.

SUCCINÉE. *Succinœa.*

Quelques personnes donnent ce nom au genre Ambrette. *Voyez* ce mot.

SUGA.

Petite coquille figurée par Adanson (*Voy. au Sénég. pl.* 9. *fig.* 24) qui a été oubliée depuis, et que M. de Blainville indique comme devant faire partie du genre Fuseau de Lamarck.

SULIN.

La coquille qu'Adanson (*Voy. au Sénég. pl.* 2. *fig.* 8) a décrite et figurée sous ce nom est le *Patella porcellana* de Linné, qui depuis est devenu le type du genre Crépidule. *Voyez* ce mot.

SUNET.

M. de Blainville a commis plusieurs erreurs à l'article SUNET du *Dictionnaire des Sciences naturelles;* il dit que cette coquille d'Adanson est une Vénus, cela est très-probable, mais il ajoute que Gmelin en a fait la *Venus scripta,* et c'est en vain que nous avons cherché cette citation d'Adanson à cette espèce ou à toute autre du genre Vénus de cet auteur : bien plus, si M. de Blainville avoit fait attention à un caractère donné par Adanson, il n'auroit point rapporté l'espèce d'Afrique à celle de Gmelin, car cette espèce d'Adanson a les bords des valves finement crénelés, ce qui n'a jamais lieu dans la *Venus scripta.* Linné rapporte cette coquille au genre Donax, et nous adoptons cette opinion, car elle nous semble une simple variété du *Donax meroe* de Lamarck. *Voyez* DONACE.

TADIN.

Ce nom a été donné par Adanson à une coquille du genre Nérite; c'est la *Nerita decussata* Lamk. *Voyez* Nérite.

TAFFETAS.

Nom vulgaire sous lequel les marchands désignent une espèce de Cône, *Conus tulipa. Voyez* Cône.

TAFON.

Nous avons lu avec attention la description qu'Adanson donne de la coquille qu'il nomme ainsi; il est impossible de la rapporter au *Purpura lapillus* ou à toute autre coquille connue. Elle doit faire partie, selon nous, du genre Fuseau.

TAGAL.

Adanson, dans son *Voy. au Sénégal* (*pl.* 19. *fig.* 1) a donné ce nom à une espèce de Solen qui a beaucoup de rapport avec le *Solen caribœus* de Lamarck, et que Gmelin confond à tort avec le *Solen strigillatus.* Ce Solen d'Adanson est une espèce qui a été négligée, et qui est probablement distincte de celles actuellement inscrites dans les catalogues.

TALON.

Ce mot est employé pour désigner cette partie des coquilles bivalves qui se prolonge derrière la charnière. Elle ne se trouve que dans un petit nombre de genres, et les Huîtres et les Spondyles offrent un exemple très-bien caractérisé de ce prolongement des crochets nommé talon.

TAPIS. *Tapes.*

M. Schumacher, dans son *Traité de Conchyliologie*, a donné ce nom à un démembrement des Vénus qui rassembleroit celles qui sont treillissées. Ce genre est inadmissible. *Voyez* Vénus.

TAPIS DE PERSE.

Les marchands désignent par ce nom une coquille qui appartient au genre Fasciolaire de Lamarck, *Fasciolaria trapezium.* Voyez Fasciolaire.

TARET. *Teredo.*

De tous les animaux mollusques, celui-ci est sans contredit le plus nuisible : vivant dans les bois qu'il crible de trous, les meilleurs pilotis ne résistent pas long-temps à ses attaques réitérées; affoiblis comme des bois vermoulus, les plus grosses pièces de bois, des vaisseaux même sont détruits, si on n'a pas su les garantir de ce fléau : la Hollande, plus que tout autre pays, en connoît les dommages. Les Tarets attaquent tous les bois plongés dans la mer au-dessous des plus basses marées : ils ne peuvent, comme beaucoup de Mollusques, supporter les alternances de ces dernières. Cette observation, dont on pourroit tenir compte pour quelques travaux maritimes, n'est d'aucune utilité pour ceux qui doivent être en permanence dans l'eau. Ces bois ne peuvent être préservés que par une assez profonde carbonisation, ou par le doublage en cuivre de la partie qui n'est jamais découverte par la mer.

Les Tarets appartiennent aux Conchifères de la famille des Tubicolés de Lamarck, et des Lamellibranches adesmacés de M. de Blainville. Ce sont de véritables coquilles bivalves qui long-temps furent méconnues, et qu'Adanson le premier, dans un beau mémoire qu'il publia parmi ceux de l'académie, ramène à leur place naturelle à côté des Pholades, qui ont en effet avec eux la plus grande analogie. Quelques-unes vivent effectivement dans les bois flottans et pourris, et d'autres dans les argiles, où, enfoncées assez profondément, la longueur de leurs siphons supplée au tube des Tarets.

Lamarck, en plaçant les Tarets dans la famille des Tubicolés, y a été entraîné par la présence du tube calcaire dont l'animal revêt, à mesure qu'il grandit et s'enfonce dans le bois, le trou qu'il y creuse. Cette circonstance, que Lamarck a regardée comme de première valeur, n'est cependant que secondaire devant d'autres caractères, principalement dans la nature et la structure de la coquille. Entraîné par le même motif, Lamarck plaça parmi les Fistulanes un véritable Taret à tube isolé, et déjà nous avons pu faire remarquer, à l'article Fistulane, une autre erreur à laquelle les figures de l'Encyclopédie copiées du *Journal de Schroetter* ont donné lieu, l'animal d'un Taret vu hors de sa coquille ayant été pris pour une Fistulane complète portant son tube lui-même. Cité comme une autre espèce que Lamarck range parmi les Fistulanes, la coquille qui a donné lieu à ces erreurs est la *Fistulana gregata*, qui est un Taret véritable. Un autre genre que Lamarck a placé aussi à tort que les Tarets, est le genre Térédine, que l'on n'a jamais trouvé que fossile, et qui pourroit fort bien servir de liaison entre les Tarets et les Pholades. Un autre genre dont on ne connoît que l'[illegible]

tube. La Cloisonnaire, viendra, selon toutes les probabilités, se ranger à côté des Tarets : ce qu'on ne sauroit décider maintenant, puisque la coquille n'est pas connue. La réunion de ces quatre genres formeroit pour nous une famille distincte de celle des Tubicolés, qui ne contiendroit plus que trois genres, Arrosoir, Clavagelle et Fistulane. Le genre Clavagelle devra se partager en deux, car on ne sauroit confondre celles dont les valves sont presque ostréiformes, avec celles qui sont épineuses et couronnées, comme les Arrosoirs.

Ce que nous venons de dire indique naturellement la place que doivent occuper les Tarets dans la série générique au commencement de la famille des Adesmacés et suivis des Cloisonnaires, des Térédines et des Pholades.

Le genre Taret, introduit dans la science par Adanson, fut compris malgré ce travail parmi les Multivalves de Linné, et il en en suivit le sort, c'est-à-dire qu'après y être resté jusqu'aux premiers travaux de Lamarck, il fut placé par celui-ci dans une petite famille formée seulement de lui et des Fistulanes. Depuis ce moment, il resta comme il devoit dans la classe des Acéphales, et ses rapports, qui ne furent plus contestés, restèrent les mêmes dans toutes les méthodes, ou du moins n'éprouvèrent que des changemens peu importans.

Les caractères que M. de Blainville a donnés à ce genre étant fort étendus, nous allons les transcrire ici, et il suffiront pour qu'on ait une idée satisfaisante de sa structure.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps très-alongé, vermiforme; le manteau fort mince, tubuleux, ouvert seulement en avant et à la partie inférieure, pour la sortie d'un pied en forme de mamelon; les tubes distincts, très-courts; l'inférieur ou respiratoire un peu plus grand que le supérieur et cirrheux; bouche petite; appendices labiales courtes et striées; anus à l'extrémité d'un petit tube flottant, et ouvert dans la cavité du manteau, assez avant l'origine des tubes; branchies fort longues, fort étroites, rubanées, réunies dans toute leur longueur, et librement prolongées dans toute l'étendue de la cavité tubuleuse du manteau; un seul gros muscle adducteur entre les valves; un anneau musculaire au point de jonction du manteau et des tubes, dans lequel est implanté une paire d'appendices au palmules cornéo-calcaires, pédiculées, jouant latéralement l'un vers l'autre.

Coquille épaisse, solide, très-courte ou annulaire, ouverte en avant comme en arrière; les valves égales, équilatérales, anguleuses et tranchantes antérieurement, ne se touchant que par les bords opposés, extrêmement courts; charnière nulle; un cuilleron interne considérable; une seule impression musculaire peu sensible; tube plus ou moins distinct de la substance dans laquelle vit l'animal cylindro-conique, droit ou flexueux, fermé avec l'âge à l'extrémité buccale, de manière à envelopper l'animal et sa coquille, toujours ouvert par l'autre et divisé intérieurement en deux siphons.

Il est une particularité remarquable dans la structure des Tarets, c'est qu'ils peuvent clore l'ouverture postérieure de leur tube au moyen d'une paire d'osselets qu'on nomme palmules : ces palmules sont tantôt simples, comme dans le Taret commun; tantôt articulées, comme dans le Taret de l'Inde; et tantôt enfin ils sont en entonnoirs, implantés les uns dans les autres. La manière dont les palmules sont articulées dans le Taret de l'Inde avoit fait émettre à Lamarck l'opinion que ces osselets portoient les branchies de l'animal, et que dans chaque individu, il y avoit non-seulement une paire de palmules articulées, mais encore une seconde paire de simples : nous avons pu nous assurer dans plusieurs espèces qu'il n'y avoit jamais qu'une paire de palmules, quelle que soit d'ailleur leur structure.

On connoît plusieurs Tarets vivans, et un assez grand nombre a été signalé à l'état fossile par Burtin dans son *Oryctographie de Bruxelles*, et on trouve quelquefois des restes d'une espèce assez grande dans les morceaux de bois silicifiés que l'on rencontre dans le terrain de transport qui borde la Seine.

1. TARET commun. *Teredo navalis.*

T. anticè palmulis duabus brevibus, simplicibus, callo operculiformi terminatis.

Teredo navalis. LIN. *Syst. nat. pag.* 1267.

Le Taret. *Adans. Sénég. pag.* 264. *pl.* 19.

ENCYCL. *pl.* 167. *fig.* 1—5.

BLAINV. *Malac. pl.* 81. *fig.* 6.

LAMK. *Anim. s. vert. tom.* 5. *pag.* 440. *n°.* 1.

Le tube calcaire de ce Taret devient quelquefois fort long; il est toujours enfoncé dans les bois, plongés dans la mer : il est diversement et irrégulièrement contourné; il offre souvent des renflemens irréguliers. Il est ouvert à ses extrémités, lorsque l'animal n'est point encore arrivé à tout son développement; mais il se ferme à son extrémité antérieure, lorsqu'il ne doit plus s'accroître. L'extrémité postérieure est toujours plus atténuée; son ouverture, ovale-obronde, est toujours divisée en deux tuyaux contigus, produits par une cloison longitudinale. On remarque dans ces tuyaux des lamelles transverses plus ou moins multipliées. Dans l'intérieur de ce tube, on trouve une coquille bivalve fort petite et très-bâillante. Les valves sont égales, subtrapézoïdales, fortement échancrées du côté antérieur; leur bord inférieur se termine par un bec pointu, à l'extrémité duquel se voit une petite apophyse; le bord cardinal est comme rongé : au-dessous de lui, et dans l'intérieur des valves, se voit une palette sembla-

ble à celle des Pholades, mais proportionnellement plus large. A l'extérieur, les valves sont striées transversalement avec une admirable régularité. L'extrémité postérieure du tube est fermée à l'intérieur par deux petites palettes calcaires triangulaires, et terminées postérieurement par un appendice cylindracé assez long.

Ce Taret, très-abondant dans toutes les mers d'Europe, détruit avec une grande rapidité les pilotis faits dans la mer, et, sous ce rapport, il est un des Mollusques les plus nuisibles à l'homme : aussi a-t-on cherché les moyens d'en préserver les constructions nautiques, et l'on y est parvenu en carbonisant profondément ou en doublant en cuivre les pièces de bois long-temps plongées dans l'eau.

2. Taret des Indes. *Teredo palmulatus.*

T. palmulis longiusculis, pinnato-ciliatis, subarticulatis.

Adans. *Act. de l'Académie des Scienc.* 1759. *pl.* 9. *fig.* 12.

Cuv. *Règn. anim. tom.* 2. *pag.* 494.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 440. *n°.* 2.

Celui-ci, d'un volume plus considérable que le précédent, s'en distingue très-facilement par la forme et la structure des palettes qui ferment l'extrémité postérieure du tube. Ce tube ressemble davantage à une massue; il est souvent irrégulier, et son extrémité antérieure contient une coquille subglobuleuse fort épaisse, dont les valves sont très-bâillantes. Ces valves, d'une forme subquadrangulaire, paroissent rongées à leur bord dorsal; elles sont pourvues à l'intérieur de larges palettes dilatées à leur extrémité. A l'extérieur, les stries transverses sont d'une parfaite régularité; elles sont très-fines et plus finement encore denticulées. Les bords sont minces et tranchans, et l'inférieur est profondément échancré. Cette espèce est aussi commune dans les mers de l'Inde que la précédente l'est dans les mers d'Europe; les voyageurs assurent que son tube a quelquefois près d'un pied de longueur et six lignes de diamètre à son extrémité antérieure.

TARIÈRE. *Terebellum.*

Ce genre fut établi pour la première fois par Klein (*Ostrac. pag.* 58), et, ce qui est étonnant, c'est qu'il est presque l'unique que l'on a pu conserver de cet auteur, qui a fait de ses genres, le plus souvent, de singuliers mélanges de coquilles diverses : oublié quelque temps, ce genre fut reproduit par Lamarck dans le *Système des Animaux sans vertèbres*, et depuis conservé comme genre ou comme sous-genre dans toutes les méthodes. Cependant tous les zoologistes ne lui conservèrent pas les mêmes rapports; Lamarck le mit entre les Porcelaines et les Ancillaires dans la famille des Enroulés; M. Cuvier le rangea entre les Ovules et les Volutes, tandis que M. Sowerby (*the Genera of recent and fossil Shells*) émet l'opinion qu'elles pourroient bien avoisiner les Strombes, parce qu'il leur trouve deux échancrures à la base de la lèvre droite. M. de Blainville se rapproche beaucoup de l'opinion de l'auteur anglais, en réunissant dans sa famille des Angystomes les Strombes et la famille des Enroulés de Lamarck, dans laquelle est également agglomérée celle des Columellaires du même auteur. Il est à présumer que cet arrangement ne sera pas conservé. Malgré le petit nombre d'espèces dont se compose le genre Tarière, sur un caractère de la plus mince valeur, Montfort (*Conchyl. syst. tom.* 2) a trouvé moyen de faire un genre Séraphe que presque personne n'a adopté; M. Sowerby cependant l'a conservé dans son *Mineral conchology*, et M. Defrance l'a également conservé dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*, où, après avoir décrit à cet article le *Terebellum convolutum* sous le nom de Séraphe, il l'a décrit de nouveau à l'article Tarière du même ouvrage. Les caractères génériques peuvent être exprimés de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal inconnu, mais ayant certainement un ample manteau couvrant la coquille. Coquille involvée, mince, étroite, luisante, pointue, à spire extérieure ou cachée; ouverture longue, étroite; bord droit subbisinueux à la base; columelle lisse, droite, plus longue que la base du bord droit.

Les Tarières ont un aspect particulier qui les rendent faciles à distinguer. Très-lisses, très-brillantes, comme les Olives et les Ancillaires, elles s'en distinguent et par la forme de l'ouverture beaucoup plus étroite, et par la columelle, qui est toute lisse et non terminée par un bourrelet, comme dans ces genres. On ne connoît encore dans ce genre que les trois espèces suivantes, dont deux sont fossiles dans le bassin de Paris.

1. Tarière subulée. *Terebellum subulatum.*

T. testâ cylindraceo-subulatâ, tenui, lævi, nitidâ; spirâ distinctâ; labio columellæ adnato.

Bulla terebellum. Lin. Gmel. *pag.* 3428, *n°.* 22.

Terebellum subulatum. Ann. du Mus. vol. 16. *pag.* 301. *n°.* 1.

Var. a.) *Testâ spadiceo-nebulosâ, quadrifasciatâ.*

Lister, *Conch. tab.* 736. *fig.* 30.

Gualt. *Test. tab.* 23. *fig. o.*

Dargenv. *Conch. pl.* 11. *fig. g.*

Favanne, *Conch. pl.* 19. *fig. d.*

KNORR, *Vergn. tom.* 2. *tab.* 4. *fig.* 5.

MARTINI, *Conch. tom.* 2. *tab.* 51. *fig.* 569.

ENCYCL. *pl.* 360. *fig.* 1. *a*. *b*.

Var. b.) *Testâ lineis spadiceis flexuosis obliquis transversìm pictâ.*

LISTER, *Conch. tab.* 736. *fig* 31.

KNORR, *Vergn. tom.* 2. *tab.* 4. *fig.* 4.

ENCYCL. *pl.* 360. *fig.* 1. *c*.

Var. c.) *Testâ punctatâ.*

LISTER, *Conch. tab.* 737. *fig.* 32.

RUMPH. *Mus. tab.* 30. *fig. s.*

PETIV. *Amb. tab.* 13. *fig.* 24.

Terebellum punctatum. CHEMN. *Conch. tom.* 10. *tab.* 146. *fig.* 1362. 1363.

Var. d.) *Testâ albâ.*

MARTINI, *Conch. tom.* 2. *tab.* 51. *fig.* 568.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 410. *n°.* 1.

Cette coquille, extrêmement variable, est la seule qui soit actuellement connue vivante. Elle est alongée, cylindracée, pointue a son extrémité postérieure : ses tours de spire sont peu nombreux, non enveloppans; ils sont larges et séparés par une suture superficielle, creusée, comme dans les Olives, par un canal très-étroit; le dernier tour est très-grand, il se termine par une ouverture alongée, triangulaire, légèrement dilatée à la base, tronquée et comme coupée de ce côté, de manière à laisser voir l'intérieur de la coquille; le bord droit, simple dans toute sa longueur, est un peu épaissi à son extrémité postérieure. La columelle est arrondie, elle se termine antérieurement en un bec pointu, droit, dépourvu du bourrelet marginal, qui se voit dans les genres voisins de celui-ci; un bord gauche, très-mince et très-court, toujours blanc, revêt la columelle dans toute sa longueur. A l'extérieur, cette coquille est parfaitement lisse, polie, brillante, semblable en cela aux Olives et aux Ancillaires. La coloration est très-variable; celle que l'on trouve dans le plus grand nombre d'individus consiste en ponctuations nuageuses d'un fauve-brun, interrompues par quatre fascies transverses et obliques, de ponctuations plus serrées, d'un brun plus foncé. Dans certains individus qui constituent une variété distincte et constante, la coquille est ponctuée de brun sur un fond blanchâtre; dans d'autres, les ponctuations sont remplacées par des linéoles fauves, quelquefois en zigzag, quelquefois simples et obliques. Cette coquille, fort commune dans presque tout l'Océan indien, a quelquefois 50 millim. de longueur.

2. TARIÈRE oublie. *Terebellum convolutum.*

T. testâ fossili, subcylindricâ, obtusiusculâ; spirâ nullâ; aperturâ longitudine testæ.

Bulla sapita. BRAND. *Foss. tab.* 1. *fig.* 29. *a*.

Ejusd. *Bulla voluta. tab.* 6. *fig.* 75.

ENCYCL. *pl.* 360. *fig.* 2. *a*. *b*.

Terebellum convolutum. Ann. ibid. *pag.* 302. *n°.* 2.

Seraphe convolutus. MONTF. *Conch. syst. tom.* 2. *pag.* 394.

Ibid. Sow. *Miner. conchol. pl.* 286.

LAMK. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 411. *n°.* 2.

DE BLAINV. *Malac. pag.* 416. *pl.* 27. *fig.* 2. 2 *a*.

Montfort a cru nécessaire de faire de cette coquille un genre particulier que quelques zoologistes ont adopté, sans que cependant les caractères sur lesquels il est fondé soient suffisamment distincts de ceux des autres Tarières.

Cette coquille oblongue, subcylindracée, un peu ventrue dans le milieu, est lisse et polie; le dernier tour semble envelopper les autres, mais il n'est pas enveloppant à la manière des Porcelaines ou des Ovules; la spire est à l'intérieur de la même forme que dans l'espèce précédente; l'ouverture est alongée, étroite, très-atténuée à son extrémité postérieure et terminée par un petit canal qui remonte jusqu'au sommet; la base de l'ouverture, dilatée et obliquement tronquée, est dépassée par l'extrémité de la columelle; celle-ci est arrondie, un peu oblique, et elle est revêtue d'un bord gauche très-mince, fort étroit, et qui se détache facilement par suite de la fossilisation. On trouve quelquefois des individus de cette espèce qui ont conservé quelques traces de leur première coloration; elle consiste en ponctuations d'un blanc-jaunâtre, subtransparentes, sur un fond d'un blanc opaque.

Cette coquille, qu'il est très-rare de recueillir dans son intégrité, se trouve fossile à Grignon, Parnes, Mouchy-le-Châtel, Courtagnon, aux environs de Valognes, et à Barton, en Angleterre, les grands individus ont 70 millim. de longueur.

3. TARIÈRE fusiforme. *Terebellum fusiforme.*

T. testâ fossili, cylindraceo-fusiformi, elongatâ; spirâ productâ.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 411. *n°.* 3.

Terebellum fusiforme. Ann. ibid. *n°.* 3.

Cette espèce fossile, propre au bassin de Paris, a beaucoup de ressemblance avec la Tarière subulée. Elle est alongée, subcylindracée et fort étroite; sa spire est obtuse; son dernier tour, fort grand, se termine par une ouverture longue et étroite, fortement tronquée à son extrémité. La spire est formée de quatre à cinq tours dont la suture est tellement superficielle, qu'on ne l'aperçoit qu'avec peine. L'ouverture est oblongue, triangulaire, très-atténuée postérieurement; elle se termine de ce côté

par un petit canal creusé entre deux lèvres étroites qui remontent perpendiculairement le long de l'avant-dernier tour : ce canal est semblable à celui de certains Rostellaires, et il ne se montre que dans cette espèce de Tarière. La columelle est droite et revêtue dans toute sa longueur d'un bord gauche très-mince, plus large dans le milieu qu'à ses extrémités.

Cette coquille très-rare reste toujours d'un assez petit volume; elle est proportionnellement plus étroite que la précédente, et son test, plus mince, la rend plus fragile. Elle se trouve à Mouchy-le-Châtel, ainsi qu'à Retheuil, non loin de Compiègne. Sa longueur est de 30 millim.

TASIER.

Guettard, dans le tome 3 de ses Mémoires, a établi sous ce nom d'une manière très-précise, d'après la coquille, le tube et l'animal, le genre Taret des auteurs. *Voyez* ce mot.

TASSE DE NEPTUNE.

On donne vulgairement ce nom à quelques grandes espèces de Volutes, mais particulièrement au *Voluta Neptuni* de Lamarck. *Voy.* VOLUTE.

TAUPE.

Les marchands donnent ce nom à une espèce de Porcelaine désignée sous le nom de *Cypræa talpa* par les auteurs. *Voyez* PORCELAINE.

TECTAIRE.

Montfort (*Conch. syst. tom.* 2) a proposé ce genre pour une coquille qui fait partie du genre Monodonte de Lamarck. *Voyez* MONODONTE.

TECTIBRANCHES.

M. Cuvier le premier rassembla dans une famille à laquelle il donne ce nom tous les Mollusques qui portent la branchie sur le dos cachée par les lobes du manteau. Cette famille contient les genres Pleurobranche, Aplysie, Dolabelle, Notarche et Acère. Ce dernier a pour sous-genres les Bullées, les Bulles et les Acères propres. M. Latreille, en adoptant les Tectibranches dans ses *Fam. nat. du Regne anim.*, les a partagés en deux familles, les Tentaculées pour les genres Pleurobranche, Notarche, Aplysie, Actéon, Dolabelle et Bulline; et les Acères pour les genres Bullée, Bulle, Sormet et Doridie. *Voy.* tous ces mots et MOLLUSQUES.

TÉLÉBOITE. *Telebois.*

Genre que proposa Montfort (*Conch. syst. tom.* 1. *pag.* 366) avec un fragment de tige d'Encrinite, qu'il place parmi les coquilles multiloculaires.

TÉLESCOPE. *Telescopium.*

Montfort, dans sa *Conchyliologie systématique*, a proposé ce genre pour une coquille qui appartient évidemment au genre Cérite : c'est le *Cerithium telescopium* de Lamarck. Entraîné par la manière de voir de Montfort, M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, et M. Cuvier, dans la seconde édition du *Regne animal*, placèrent ce genre à titre de sous-genre des Troques. Il auroit suffi cependant d'examiner une coquille entière de ce genre Télescope pour éviter l'erreur que nous signalons. *Voyez* CÉRITE.

TELLINA.

On trouve dans l'ouvrage de Klein (*Tent. meth. ostrac. pag.* 156) un ordre qui porte ce nom, et qui est destiné à rassembler six genres dans chacun desquels on trouve des coquilles bivalves fort diverses. Cet ordre n'a pas été plus adopté que les genres qu'il contient.

TELLINE. *Tellina.*

Les anciens conchyliologues, qui les premiers donnèrent ce nom à un certain nombre de coquilles bivalves, désignoient plutôt par là celles que nous nommons aujourd'hui Donaces, d'après Linné. Les autres Tellines étoient rangées par eux parmi leurs Pétoncles; ce fut donc avec raison qu'Adanson, en établissant un genre Telline dans sa *Méthode conchyliologique*, n'y plaça que des Donaces, ce que Linné auroit dû imiter; mais il lui est arrivé quelquefois, ainsi qu'à d'autres auteurs depuis lui, de faire de pareils changemens à la suite desquels les dénominations génériques sont totalement changées et ne s'appliquent plus aux mêmes êtres.

Linné comprenoit un assez grand nombre de coquilles diverses dans ses Tellines; lorsque l'on commença à reformer sa classification, elles subirent plusieurs démembremens qui furent successivement adoptés. Les animaux des Donaces et des Tellines ont entr'eux une grande analogie; Poli la trouva telle qu'il n'hésita pas à en faire un seul genre sous le nom de *Peronæa* : cependant il existe quelques différences, et surtout dans les coquilles, qui justifient très-bien la séparation que l'on en a faite. Lamarck, dans sa *Philosophie zoologique*, comprit le genre Telline dans la famille des Conques, entre les Donaces et les Lucines; il conserva ces rapports dans l'*Extrait du Cours*, et M. Cuvier ne les modifia que d'une manière peu importante dans la première édition du *Règne aminal*; il transporta le genre Telline dans la famille des Cardiacés, entre les Corbeilles et les Lutripèdes. Dans son dernier ouvrage, Lamarck modifia la famille des Conques, fit celle des Nymphacées, dans laquelle il plaça les Tellines, entre les Psammotées, les Tellinides et les Corbeilles.

M. de Blainville (*Trait. de Malac. pag.* 549)

adopta les rapports indiqués par Lamarck, mais il rejeta le genre Tellinide et en fit une petite section des Tellines. Cette amélioration doit être adoptée, et l'on verra bientôt pour quels motifs.

Voici les caractères que l'on assigne à ce genre.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal à peu près semblable à celui des Donaces, mais plus comprimé, à pied plus grand et plus aplati; siphons très-longs.

Coquille transverse ou orbiculaire, le plus souvent aplatie, à côté postérieur anguleux, offrant sur le bord un pli flexueux et irrégulier. Une seule ou deux dents cardinales sur la même valve, deux dents latérales souvent écartées.

Les Tellines sont de jolies coquilles dont on connoît un assez grand nombre d'espèces, soit vivantes, soit fossiles : ornées de belles couleurs, elles sont, à cause de cela, recherchées des amateurs. On les distingue assez facilement des genres qui les avoisinent par la charnière, dont les dents latérales sont écartées, par l'aplatissement et le peu d'épaisseur du test, mais surtout par le pli postérieur que l'on ne trouve sur aucun autre genre.

Lamarck a établi sous le nom de Tellinide un genre très-voisin des Tellines, et que probablement on n'adoptera pas, car il ne diffère que par le pli postérieur, qui est peu prononcé, et par le manque de dents latérales, caractères que Lamarck juge de peu d'importance, puisque dans le genre qui nous occupe (*tom.* 5. *pag.* 520), il place plusieurs autres espèces analogues sans faire attention qu'elles ont les caractères des Tellinides, et dit que dans quelques autres la charnière ressemble à celle des Capses, mais que le pli du bord les en distingue. D'après cela, on peut demander pourquoi Lamarck admet dans les Tellines des coquilles à charnière de Capse, lorsqu'il en sépare une seule sur un caractère de moindre valeur pour en faire le genre Tellinide. De deux choses l'une alors, ou mettre dans les Tellinides toutes les coquilles à pli postérieur peu prononcé qui manquent de dents latérales, ou supprimer le genre Tellinide pour le joindre aux Tellines à côté des espèces analogues : ce qui est indispensable. Nous pensons que le genre Telline étant défini avec des dents latérales et un pli postérieur, on pourroit bien réunir en un groupe particulier toutes les coquilles à pli postérieur et sans dents latérales; on diminueroit de huit ou dix espèces les Tellines proprement dites, sans que cependant il soit nécessaire de faire de ces espèces un genre particulier. Lamarck compte dans ce genre 54 espèces vivantes; il en existe au moins quarante de fossiles, dont plusieurs analogues ou subanalogues avec des espèces actuellement vivantes.

1. TELLINE soleil-levant. *Tellina radiata.*

T. testâ oblongâ, longitudinaliter subtilissimè striatâ, nitidâ, albâ; radiis rubris.

Tellina radiata. LIN. *Syst. nat. pag.* 1117.

GMEL. *pag.* 3232.

GUALT. *Test. tab.* 89. *fig.* 1.

CHEMN. *Conch. tom.* 6. *tab.* 11. *fig.* 102.

ENCYCL. *pl.* 289. *fig.* 2.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 520. *n°.* 1.

Cette espèce, l'une des plus belles et des plus communes du genre, est remarquable par la richesse de ses couleurs. Elle est oblongue-transverse, ovalaire, assez épaisse; ses crochets sont petits et rapprochés; sa surface extérieure est brillante; on y remarque des stries transverses, irrégulières, d'accroissement, et de plus des stries longitudinales très-obsolètes et rayonnantes. L'extrémité antérieure est arrondie; la postérieure, fortement sinueuse, se prolonge en un bec court et large. La charnière est presque médiane, cependant le côté postérieur est un peu plus court que l'antérieur : cette charnière consiste, sur la valve droite, en deux petites dents inégales dont la postérieure est bifide; et sur la valve gauche, en une seule dent bilobée, assez épaisse. Les dents latérales sont plus marquées sur la valve droite que sur la gauche; elles sont fort écartées. A l'intérieur les valves sont lisses, les impressions musculaires sont grandes et arrondies, et l'impression paléale forme une échancrure si profonde, qu'elle remonte jusqu'à l'impression musculaire antérieure. La coloration de cette coquille est peu variable : sur un fond blanc éclatant se dessinent un assez grand nombre de larges rayons d'un rose-pourpré plus ou moins intense. Cette coloration se répète à l'intérieur des valves.

Cette espèce, que Lamarck croit de l'Océan d'Europe, ne s'est encore rencontrée que dans les mers de l'Amérique. Sa longueur est de 45 mill. et sa largeur de 98.

2. TELLINE unimaculée. *Tellina unimaculata.*

T. testâ oblongâ, longitudinaliter subtilissimè striatâ, subpolitâ, albâ; natibus purpureis; intùs flavescente.

ENCYCL. *pl.* 289. *fig.* 3.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 521. *n°.* 2.

Lamarck a distingué comme espèce une coquille qui très-probablement n'est qu'une simple variété de celle qui précède; en effet, elle offre toujours la même forme. Son pli postérieur a les mêmes proportions; le côté antérieur est arrondi de la même manière; la charnière elle-même n'offre point de différence : le seul caractère qui différencie cette coquille de la précédente est

celui tiré de la coloration; et l'on sait combien elle est variable dans certaines espèces. Dans la Telline unimaculée, la coquille est lisse, polie et toute blanche si ce n'est sur les crochets, qui sont marqués d'une petite tache d'un rose-pourpré. A l'intérieur, les valves sont d'un blanc-jaunâtre. Nous aurions réuni sans hésitation cette espèce à la précédente, si parmi un assez grand nombre d'individus que nous avons examinés de l'une et de l'autre nous avions remarqué quelques passages que probablement on trouvera plus tard.

Cette coquille se trouve avec la précédente dans les mers d'Amérique. Elle a les mêmes dimensions.

3. Telline maculée. *Tellina maculosa.*

T. testa oblongâ, posticè rostrata, transversìm striata, subscabra, albida; maculis litturiformis, spadiceis; pube lamellosa.

Chemn. *Conch. tab.* 8. *fig.* 73.

Lister, *Conch. tab.* 399. *fig.* 238.

Favanne, *Conch. tab.* 49. *fig. f.* 1.

Encycl. *pl.* 288. *fig.* 7.

Var. b.) *Testâ albo radiatâ.*

Var. c.) *Testâ albida, immaculatâ.*

Chemn. *Conch. tom.* 6. *tab.* 11. *fig.* 104.

Encycl. *pl.* 288. *fig.* 5.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 521. *n°*. 4.

Cette coquille, assez variable dans ses couleurs, est très-constante dans sa forme. Elle est ovale-oblongue, transverse, subéquilatérale, assez aplatie, arrondie et obtuse du côté antérieur, atténuée et sobrostrée du côté postérieur. De ce côté on trouve un pli à double flexion, assez profond, divisé en deux parties inégales par une gouttière étroite. La surface extérieure est chargée d'un très-grand nombre de stries transverses très-régulières, rapprochées, qui deviennent lamelliformes sur le côté postérieur. Les valves à l'intérieur sont d'un blanc-jaunâtre, quelquefois d'un jaune-safrané assez foncé. La charnière consiste en une seule dent cardinale bifide sur chaque valve; les dents latérales de la valve droite sont très-grandes et fort saillantes. Les impressions musculaires sont grandes et arrondies, et l'impression paléale est largement échancrée postérieurement, et s'enfonce jusqu'à peu de distance du muscle antérieur.

Il y a plusieurs variétés de coloration de cette espèce : dans les unes, qui sont le plus communément répandues dans les collections, on remarque sur un fond d'un fauve très-pâle un grand nombre de petites taches irrégulières d'un brun peu foncé; dans quelques individus ces taches prennent une disposition rayonnante qui se prononce de plus en plus, et on passe ainsi des individus les moins maculés à ceux qui le sont le le plus. Une variété beaucoup plus rare offre des rayons de taches violettes qui prennent une disposition linéolée et en zigzag.

Cette coquille, abondamment répandue dans les mers de l'Inde, est assez commune dans les collections. Elle est longue de 41 millim. et large de 72.

4. Telline vergetée. *Tellina virgata.*

T. testa ovali, posticè angulata, transversìm striatâ, radiis virgata; maculis nullis.

Tellina virgata. Lin. Gmel. *pag.* 3229.

Rumph. *Mus. tab.* 45. *fig. h.*

Chemn. *Conch. tom.* 6. *tab.* 8. *fig.* 66 à 72.

Encycl. *pl.* 288. *fig.* 2 — 4.

Var. a.) *Testâ albâ, radiis rubris.*

Var. b.) *Testâ flavâ, radiis rubris.*

Var. c.) *Testa rubra, radiis albis.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 521. *n°*. 5.

Coquille non moins commune que celle qui précède, et qui fait l'ornement des collections par la beauté de ses couleurs. Elle est ovale-oblongue, transverse, mais proportionnellement plus large que les espèces précédemment décrites; elle est inéquilatérale, son côté postérieur étant constamment plus court que l'antérieur. Les valves sont aplaties, assez épaisses. L'extrémité antérieure, large et arrondie, est très-obtuse, tandis que la postérieure est atténuée et rostrée. La surface extérieure est ornée d'un très-grand nombre de stries transverses très-rapprochées, fines et arrondies, et devenant flexueuses sur le pli postérieur. La charnière a un bord cardinal assez large sur lequel on voit, pour la valve droite, une seule dent profondément bilobée, et sur la valve gauche deux dents inégales dont l'antérieure est bifide. Les impressions musculaires sont très-grandes et à peu pres égales; l'impression paléale, très-profondément échancrée, remonte dans l'intérieur des valves jusque vers l'impression musculaire antérieure, en formant une ligne courbe un peu onduleuse. La coloration de cette coquille est assez variable; elle consiste le plus ordinairement en rayons d'un blanc pur sur un fond rose légèrement pourpré : mais il arrive que dans certains individus la couleur blanche domine, et dès-lors ils sont rayonnés de rose. Une autre variété assez constante est d'un jaune-soufré assez foncé, sur lequel se montrent des rayons plus ou moins multipliés d'un rose-pourpre assez foncé. Enfin, une dernière variété que nous citerons est d'un rouge-violacé assez foncé sur les crochets, devient d'un blanc-jaunâtre sur le reste de la surface extérieure, et elle est ornée d'un petit nombre de rayons étroits d'un rouge peu foncé. A l'intérieur,

les

les valves sont tantôt blanches et tantôt jaunâtres.

On trouve cette coquille dans presque tout l'Océan indien, et jusque dans les mers de la Nouvelle-Hollande. Les grands individus ont 45 mill. de long et 75 de large.

5. Telline de Spengler. *Tellina Spengleri.*

T. testâ angusto-elongatâ, transversìm striatâ, subtùs utroque latere angulatâ; laterum angulis serratis.

Tellina Spengleri. Gmel. *pag.* 3234.

Chemn. *Conch. tom.* 6. *tab.* 10. *fig.* 88—90.

Encycl. *pl.* 287. *fig.* 5. *a. b.*

Var. b.) *An ejud.* Lister, *Conch. tab.* 398. *fig.* 237.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 522. *n°.* 8.

La Telline de Spengler est une coquille fort singulière; elle est oblongue, transverse et très-étroite, presqu'équilatérale. Elle est un peu ployée dans sa longueur, et son pli postérieur est très-profond. L'extrémité antérieure est peu arrondie; la postérieure, obliquement tronquée, se prolonge en un bec assez large. Une lunule et un corselet très-étendus, finement striés, sont circonscrits par un bord saillant et dentelé dans toute sa longueur. La surface extérieure est couverte de stries transverses, fines et arrondies. Le pli postérieur est limité par une petite côte saillante sur laquelle les stries deviennent écailleuses en la traversant. La charnière consiste en deux petites dents cardinales très-inégales sur chaque valve; les dents latérales sont assez grandes et saillantes, principalement sur la valve droite. Cette coquille est blanche ou d'un blanc-rosé vers les crochets à l'extérieur; en dedans elle est ornée au centre d'une assez grande tache d'un beau rose, tantôt orangé et tantôt pourpré.

Cette coquille, très-rare, se trouve, d'après Lamarck, aux îles de Nicobar. Sa longueur est de 24 millim. et sa largeur de 74.

6. Telline rostrée. *Tellina rostrata.*

T. testâ oblongâ, purpurascente, nitidâ, posteriùs angulato-rostratâ; rostro recto, supernè sinu separato.

An Tellina rostrata? Lin. Gmel. *n°.* 22.

Lister, *Conch. tab.* 382. *fig.* 225.

Rumph. *Mus. tab.* 45. *fig.* L.

Gualt. *Test. tab.* 88. *fig.* T.

Chemn. *Conch. tom.* 6. *tab.* 11. *fig.* 105.

Knorr, *Vergn. tom.* 4. *tab.* 2. *fig.* 3 et 5.

Encycl. *pl.* 289. *fig.* 1.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 323. *n°.* 9.

On reconnoît facilement cette coquille parmi ses congénères. Elle est alongée, fort étroite, et ses valves sont minces et fragiles. Son côté antérieur est arrondi et obtus, tandis que le postérieur se prolonge en un bec assez étroit et pointu, contourné à cause du pli postérieur qui y aboutit. Les valves sont très-aplaties; celle du côté gauche est tout-à-fait lisse, tandis que la droite est élégamment et très-finement striée. Les stries sont transverses, et sur le côté postérieur, à l'origine du pli, on en remarque quelques unes de longitudinales qui sont extrêmement fines. La charnière est très-simple; elle consiste, sur l'une et l'autre valve, en une seule dent profondément bilobée. La couleur de cette coquille paroît peu variable; elle est, en dedans et en dehors, d'un rouge pourpré assez intense, quelquefois interrompu par une ou deux zônes transverses blanchâtres.

Cette coquille, assez rare dans les collections, se trouve dans l'Océan indien, et principalement à Amboine. Sa longueur est de 20 millim. et sa largeur de 55.

7. Telline sulfurée. *Tellina sulphurea.*

T. testâ oblongâ, citrinâ vel albido-lutescente, posteriùs sinuato-angulatâ; ligamento immerso.

Tellina. Born, *Mus. tab.* 2. *fig.* 12.

Var. b.) *Testâ majore, albidâ, basi pallidè fulvâ.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 523. *n°.* 11.

Var. c.) Nob. *Testâ subradiatâ, purpurascente.*

Tellina latirostra. Lamk. *n°.* 10.

Lamarck a séparé, à tort selon nous, la Telline latirostre de celle qu'il nomme sulfurée. On trouve dans l'une et dans l'autre une identité parfaite sous le rapport de la forme et de la charnière, mais en même temps quelques différences de coloration: ce qui nous semble de trop peu d'importance pour la distinction des espèces.

Cette Telline est oblongue-étroite, mince et fragile, inéquilatérale, arrondie et obtuse antérieurement, plus courte, atténuée et rostrée du côté postérieur. Les valves sont lisses, si ce n'est vers l'extrémité antérieure, où l'on remarque quelques stries longitudinales rayonnantes extrêmement fines. Le bec postérieur est indiqué non-seulement par le pli de ce côté, mais encore par une sinuosité très-marquée du bord inférieur. La charnière est très-étroite et très foible; elle consiste, sur chaque valve, en une seule petite dent conique profondément bifide, et à côté une petite dent rudimentaire qui n'existe pas toujours. Les dents latérales ne se voient que sur la valve droite; l'antérieure se voit à peine, ce qui établit un passage très-évident entre les Tellines proprement dites et les coquilles dont Lamarck a fait un genre à part sous le nom de Tellinide. La coloration de

cette espèce est assez variable : nous avons des individus d'un blanc presque pur légèrement teinté de jaune vers les crochets, d'autres qui sont d'un jaune-soufré uniforme, et dans quelques autres de l'une ou de l'autre de ces couleurs, on remarque sur les crochets quelques rayons obscurs, qui, dans une dernière variété, descendent des crochets vers les bords. Ces rayons sont d'un rouge-pourpré ordinairement pâle.

Cette coquille, assez rare dans les collections, vient de l'Océan indien, et se trouve particulièrement à l'île d'Amboine. Sa longueur est de 54 mill. et sa largeur de 70.

8. Telline langue-d'or. *Tellina foliacea.*

T. testâ ovali, tenui, valdè depressâ, aureo-fulvâ; rimâ serratâ.

Tellina foliacea. Lin. Gmel. *n°.* 18.

Rumph. *Mus. tab.* 45. *fig.* K.

Chemn. *Conch. tom.* 6. *tab.* 10. *fig.* 95.

Encycl. *pl.* 287. *fig.* 4.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 523. *n°.* 12.

Cette espèce est l'une des plus recherchées du genre Telline. Elle est ovale-oblongue, à valves très-minces et extrêmement aplaties; elle est subéquilatérale, un peu plus large du côté postérieur que de l'antérieur. Ses crochets sont si courts qu'ils ne font aucune saillie au-dessus du bord. La surface extérieure est très-finement striée en travers; les stries s'arrêtent à l'angle postérieur qui forme le pli. Cet angle descend obliquement du crochet à l'extrémité du bord inférieur. L'extrémité postérieure est largement tronquée; toute la partie de la surface extérieure comprise dans la largeur du pli présente cinq à six stries longitudinales sur lesquelles sont disposées fort régulièrement de très-fines granulations. Les bords du corselet sont fortement relevés et découpés par cinq ou six grandes dentelures semblables à des dents de scie. La charnière, supportée par un bord cardinal un peu élargi au milieu, ne présente sur chaque valve qu'une seule dent cardinale, et des dents latérales, l'antérieure seule existe.

Cette coquille, d'un jaune doré à l'extérieur, est légèrement pourprée à l'intérieur. Elle vient, d'après Lamarck, de l'Océan indien. Elle est longue de 55 millim. et large de 65.

9. Telline bicolore. *Tellina operculata.*

T. testâ ovato-oblongâ, purpureâ, albo fasciatâ; latere postico productiore, subrostrato; valvâ alterâ convexiore.

Tellina operculata? Gmel. *n°.* 32.

Chemn. *Conch. tom.* 6. *tab.* 11. *fig.* 97.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 5. *pag.* 524. *n°.* 13.

Coquille fort singulière en ce qu'elle est toujours inéquivalve. Quoique ce caractère se montre dans quelques autres espèces, il n'existe cependant qu'à un foible degré, ce qui lui donne moins d'importance comme caractère spécifique.

Cette coquille est ovale-oblongue, transverse, inéquilatérale, plus longue du côté postérieur que de l'antérieur; de ce côté antérieur elle est arrondie et obtuse, tandis que du postérieur elle s'atténue insensiblement et se termine par un bec large et obtus. Le pli postérieur est peu profond. La surface extérieure paraît lisse, mais examinée attentivement on y découvre un grand nombre de stries longitudinales, arquées sur le côté antérieur, et simplement rayonnées sur le reste de la surface. La charnière ne présente, sur l'une et l'autre valve, qu'une seule dent bifide; on ne voit aucune trace de dents latérales. Par conséquent cette coquille devroit faire partie du genre Tellinide, si on ne sentoit combien il est nécessaire de la supprimer. La coloration de cette coquille est constante : elle est d'un blanc-rosâtre vers les crochets, et d'un rouge-pourpré sur les bords; elle est de la même couleur à l'intérieur.

Cette coquille, assez rare dans les collections, vient, d'après Lamarck, de l'Océan des Antilles. Sa longueur est de 32 millim. et sa largeur de 64.

10. Telline zonelle. *Tellina strigosa.*

T. testâ ovato-oblongâ, [illegible], obscurè zonatâ; dente cardinali [illegible] subunico.

An Tellina strigosa? Gmel. *n°.* 78.

Le Vagal. Adans. *Sénég. tab.* 17. *fig.* 19.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 525. *n°.* 19.

Testâ fossili.

Tellina zonaria. Lamk. *loc. cit. pag.* [illegible] *n°.* 4.

Idem. Basr. *Bassin du sud-ouest de la France. Mém. de la Soc. d'Hist. nat. de Paris, tom.* 2. *pag.* [illegible] *n°.* 1. *pl.* 5. *fig.* 5.

Tellina planata. Dub. de Montp. *Conch. foss.* [illegible] *pag.* 54. *pl.* 5. *fig.* 1. 2.

Espèce fort intéressante que Lamarck ne reconnut pas pour l'analogue vivant d'une coquille fossile très-commune aux environs de Dax et de Bordeaux.

Cette Telline est ovale-oblongue, transverse, inéquilatérale, arrondie et obtuse antérieurement, plus longue et rostrée du côté postérieur. Elle est partout finement et transversalement striée; la charnière se compose, sur l'une et l'autre valve, de deux dents très-inégales, dont la plus grosse est bifide. Les dents latérales sont obsolètes; l'antérieure, très-rapprochée des dents cardinales, est extrêmement petite, et ne se voit que sur la valve droite. La nymphe qui porte le ligament est profondément

enfoncée derrière les bords relevés du corselet. Les impressions musculaires sont grandes et superficielles, et l'impression paléale est remarquable autant par son échancrure profonde que par les sinuosités anguleuses que forme son bord supérieur. La surface de cette coquille est toute lisse, ou marquée seulement de stries d'accroissement irrégulières; elle est blanche en dedans et en dehors et marquée d'un petit nombre de zones transverses, d'un blanc-grisâtre subtransparent.

Cette coquille, qui vit actuellement au Sénégal, se trouve à l'état fossile non-seulement aux environs de Bordeaux et de Dax, mais encore dans presque tous les terrains tertiaires de la Podolie et de la Volhinie, où elle a été décrite par M. Dubois de Montperreux, sous la dénomination fautive de *Tellina planata*, qui appartient à une espèce très-distincte. La longueur est de 40 millim. et la largeur de 70.

11. Telline aplatie. *Tellina planata.*

T. testâ ovatâ, compressâ, transversim substriatâ, albidâ; umbonibus lævibus, fulvo-rubellis; intùs pallide roseâ.

Lister, *Conch. pl.* 386. *fig.* 233.

Tellina planata. Lin. Gmel. *n°.* 19.

Gualt. *Test. tab.* 89. *fig. g.*

Poli, *Test. tom.* 1. *tab.* 14. *fig.* 1.

Born, *Mus. tab.* 2. *fig.* 9.

Tellina complanata. Gmel. *n°.* 60.

An Chemn. *Conch. tom.* 6. *tab.* 11. *fig.* 98 ?

Encycl. *pl.* 289. *fig.* 4 ?

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 5. *pag.* 525. *n°.* 20.

Testâ fossili.

Tellina complanata. Brocc. *Conch. foss. subap. tom.* 2. *pag.* 510. *n°.* 1.

Cette espèce se distingue très-facilement; elle est ovale-oblongue, équilatérale, subinéquivalve, fort mince et très-aplatie. Son côté antérieur est large et obtus, et son côté postérieur, un peu plus atténué, présente un pli flexueux assez profond. La surface extérieure n'a d'autres stries que celles des accroissemens; elle est quelquefois revêtue vers les bords d'un épiderme très-mince, très-caduc, d'un brun-grisâtre. La charnière présente sur la valve gauche une seule dent assez grande, conique, et bifide au sommet. Sur la valve droite, il existe deux dents très-inégales dont la postérieure est la plus grosse. La nymphe, qui est longue et assez épaisse, est très-enfoncée et fortement débordée par les bords du corselet. Les impressions musculaires sont grandes et superficielles : la postérieure est arrondie, et l'antérieure, alongée sur le bord, est ovale et étroite. L'impression paléale présente une échancrure postérieure très-profonde, et sinueuse dans une partie de son contour. La couleur de cette coquille est peu intense; elle est d'un blanc-jaunâtre en dehors, et d'un jaune beurre frais en dedans.

Cette coquille vit dans la Méditerranée et principalement dans la mer Adriatique, et elle est fossile dans tout le terrain tertiaire d'Italie, en Piémont, ainsi qu'aux environs de Perpignan. Sa longueur est de 45 millim. et sa largeur de 65.

12. Telline pourprée. *Tellina punicea.*

T. testâ ovatâ, subtrigonâ, planulatâ, transversìm densè striatâ; dentibus cardinalibus bifidis.

Tellina punicea. Born, *Mus. tab.* 2. *fig.* 8.

Gmel, *n°.* 59.

Encycl. *pl.* 291. *fig.* 2.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 525. *n°.* 21.

Cette Telline, ovale-oblongue et transverse, est toujours inéquilatérale; elle est mince et très-aplatie. Son côté antérieur est arrondi, tandis que le postérieur, insensiblement atténué, est terminé en un bec très-court et subtronqué. Le pli postérieur est peu profond. La surface extérieure offre un très-grand nombre de stries convexes, fines et rapprochées, élégantes par leur grande régularité. La charnière est étroite; elle se compose, sur la valve droite, de deux dents presque égales, dont la postérieure est profondément bilobée; sur la valve gauche, il n'existe qu'une seule dent cardinale. La dent latérale antérieure est très-rapprochée des dents cardinales, tandis que la postérieure, qui est beaucoup plus petite, en est, au contraire, très-écartée.

Les impressions musculaires sont arrondies et presque égales; mais l'impression du manteau remonte profondément dans l'intérieur des valves et vient toucher l'impression musculaire antérieure. La couleur de cette coquille est peu variable; elle est d'un rose-pourpré pâle en dehors et d'un rouge-pourpré très-intense en dedans.

Cette coquille, assez commune dans les collections, se trouve, d'après Lamarck, dans la Méditerranée. Sa longueur est de 33 millim. et sa largeur de 56.

13. Telline palescente. *Tellina depressa.*

T. testâ ovatâ, inæquilaterâ, planiusculâ, tenuissimè striatâ, pallidè incarnatâ; umbonibus purpurascentibus.

Tellina. Gualt. *Test. tab.* 88. *fig.* L.

Tellina depressa. Gmel.

Tellina incarnata. Poli, *tom.* 1. *tab.* 15. *fig.* 1, et *tom.* 2. *pag.* 36.

Tellina squalida. Monta. *Test. brit. pag.* 56.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 526. *n°.* 22.

Payr. *Cat. des Ann. et des Moll. de Corse, pag.* 39. *n°.* 63.

Coquille ovale-oblongue, inéquilatérale, obtuse antérieurement, rostrée du côté postérieur. Elle est très-mince et très-aplatie. Sa surface extérieure est lisse ou finement striée par les accroissemens. Le pli postérieur est assez profondément flexueux. La charnière est étroite et composée, sur chaque valve, d'une seule dent bifide, au sommet. La dent latérale postérieure manque, et l'antérieure ne se voit distinctement que sur la valve droite. Les impressions musculaires sont petites, très-superficielles : l'antérieure est oblongue et réniforme, la postérieure est ovale et oblique. L'impression du manteau est très-profonde, et son bord supérieur, qui remonte dans l'intérieur des valves, est flexueux dans sa longueur.

Cette coquille, assez commune dans les collections, est peu variable dans sa coloration ; elle est d'un rouge pâle, interrompu par quelques zones transverses d'un rouge-blanchâtre.

On trouve cette coquille dans la Méditerranée et dans l'Océan d'Europe. Sa longueur est de 21 millim. et sa largeur de 36.

14. Telline gentille. *Tellina pulchella.*

T. testâ ovato-oblongâ, depressâ, nitidâ, posticè rostratâ, transversìm striatâ, rubrâ; radiis albidis.

Tellina rostrata. Born, *Mus. tab.* 2. *fig* 10.

Poli, *Test. tom.* 1. *tab.* 15. *fig.* 8, et *tom.* 2. *page* 38.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 526. *n°.* 23.

Payr. *Cat. des Ann. et des Moll. de Corse, pag.* 38. *n°.* 61.

Cette espèce mérite le nom qu'on lui a donné à cause des couleurs agréables dont elle est ornée. Elle est oblongue, transverse et très-étroite, subéquilatérale, très-mince et très-aplatie. Son extrémité antérieure, qui est la plus longue, est arrondie, et la postérieure se termine par un bec court et tronqué, auquel vient aboutir le petit pli flexueux postérieur. La surface extérieure est ornée d'un très-grand nombre de fines stries transverses d'une grande régularité. La charnière est très-étroite. On trouve sur chaque valve une seule dent cardinale très-petite, canaliculée à son sommet. Les dents latérales sont peu écartées, et l'antérieure, plus saillante que l'autre, est plus voisine des dents cardinales. L'impression musculaire antérieure est ovalaire ; la postérieure est arrondie. L'impression paléale est profondément échancrée, et remonte jusqu'au-dessous de l'impression musculaire antérieure.

La coloration de cette coquille est peu variable : sur un fond d'un rose-pourpré assez foncé, elle est ornée d'un assez grand nombre de rayons blancs nettement tranchés. Il existe une variété d'un rose uniforme, et une autre d'un blanc-jaunâtre, sans aucune trace de rayons.

Cette coquille se trouve dans la Méditerranée, où elle paroît assez commune. Sa longueur est de 14 millim. et sa largeur de 28.

15. Telline féverole. *Tellina fabula.*

T. testâ ovatâ, compressâ, posteriùs subrostratâ; valvâ alterâ lævi, alterâ obliquè substriatâ; striis reflexis.

Tellina fabula. Gmel. *pag.* 3239.

Monta. *Test. brit. pag.* 61.

Maton, *Act. Soc. linn. tom.* 8. *pag.* 52. *n°.* 7.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 526. *n°.* 24.

Petite coquille ovale-transverse, à valves très-minces et fort déprimées ; elles sont inéquilatérales. Le côté antérieur est arrondi ; le postérieur, qui est le plus court, est obtus et foiblement infléchi par un petit pli postérieur. Les crochets sont très-petits et à peine saillans. Ce qui caractérise essentiellement cette espèce, c'est que l'une de ses valves, celle du côté droit, est couverte de stries obliques, extrêmement fines, qui descendent du bord supérieur vers l'inférieur : ces stries sont simples, quelquefois un peu onduleuses. L'autre valve est complétement lisse : on y remarque seulement quelques stries d'accroissement. La charnière est très-étroite ; elle présente sur la valve droite deux petites dents inégales, dont la postérieure est bifide ; et sur la valve gauche une seule dent, profondément bilobée. Les dents latérales sont très-petites, à peine distinctes. Les impressions musculaires sont petites, arrondies et superficielles. L'impression paléale offre une échancrure très-profonde, qui remonte jusqu'au-dessous de l'impression musculaire antérieure.

La couleur de cette coquille est peu variable ; elle est blanche ou d'un blanc-jaunâtre. Elle se trouve dans la Méditerranée et dans l'Océan d'Europe. Elle est longue de 16 millim. et large de 24.

16. Telline mince. *Tellina tenuis.*

T. testâ ovato-trigonâ, tenui, planiusculâ, tenuissimè striatâ, rubellâ; supernè fasciis angustis, albicantibus.

Lister, *Conch. tab.* 405. *fig.* 251.

Tellina tenuis. Mat. *Act. de la Soc. linn. tom.* 8. *pag.* 52. *n°.* 8.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 526. *n°.* 25.

Var. β.) Nob. *Testâ albidâ.*

Petite coquille ovale-oblongue, transverse, très-inéquilatérale et donaciforme. Son côté postérieur est très-court, obliquement tronqué; son côté antérieur est arrondi, obtus, et se continue insensiblement avec le bord inférieur. La surface des valves est lisse; on n'y découvre que des stries d'accroissement. Les crochets sont très-petits, à peine saillans. La charnière, très-étroite, est composée, sur chaque valve, d'une seule dent étroite et comprimée, canaliculée à son sommet. Les impressions musculaires sont assez grandes, ovalaires, très-superficielles, et réunies par une impression paléale profondément échancrée postérieurement.

Cette coquille, très-comprimée, fort mince et très-fragile, est d'une couleur ordinairement d'un rose-pourpré tendre, interrompue par des zones transverses, plus ou moins nombreuses, d'un rose-blanchâtre. Il existe une variété, assez constante, qui est d'un blanc-jaunâtre uniforme.

Cette coquille, assez commune dans l'Océan d'Europe, est longue de 20 millimètres et large de 29.

17. Telline délicate. *Tellina exilis.*

T. testâ ovato-trigonâ, tenuissimâ, compressâ, pellucidâ, purpurascente; striis transversis subtilissimis.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 527. *n°.* 26.

Celle-ci est une des plus petites espèces du genre; elle est ovale-oblongue, transverse, inéquilatérale, donaciforme. Ses valves sont très-déprimées, très-minces, transparentes, et extrêmement fragiles; elles semblent lisses, mais examinées à une forte loupe, on les voit couvertes d'un grand nombre de stries obliques, extrêmement fines. Ces stries semblent transverses, mais on voit qu'elles ne sont pas tout-à-fait dans la même direction que les accroissemens. Le bord cardinal est très-étroit: il présente sur la valve droite deux petites dents très-inégales, dont la postérieure est bifide; sur la valve gauche il n'existe qu'une petite dent obsolète. Les dents latérales sont à peine marquées. La couleur de cette coquille est constante; elle est partout d'un rouge-pourpré assez intense et marquée d'une petite côte blanchâtre qui suit la direction du pli postérieur.

Cette petite coquille, dont on ne connoît pas la patrie, est longue de 10 millimètres et large de 17.

18. Telline donacée. *Tellina donacina.*

T. testâ ovatâ, compresso-planiusculâ, tenuissimè striatâ, posteriùs obtusissimâ, albidâ; radiis rubris, interruptis.

Tellina donacina. Lin. *Syst. nat. pag.* 1118.

Tellina variegata. Poli, *Test. tom.* 1. *tab.* 15. *fig.* 10, et *tom.* 2. *pag.* 45.

Tellina donacina. Mat. *Act. Soc. linn. tom.* 8. *pag.* 50. *tab.* 1. *fig.* 7.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 527. *n°.* 27.

Cette coquille est une des plus jolies que l'on trouve dans nos mers. Comme son nom l'indique, sa forme ressemble à celle de certaines Donaces; elle est oblongue, transverse, très-inéquilatérale. Son côté postérieur, extrêmement court, est obliquement tronqué et terminé inférieurement par un angle obtus. La surface extérieure offre des stries transverses très-fines et très-régulières. Le bord cardinal est très-étroit; il présente, sur l'une et l'autre valve, deux dents presque égales, comprimées, assez saillantes, dont une seule est bifide. Les dents latérales sont assez grandes, et se distinguent mieux sur la valve droite que sur la gauche. Les impressions musculaires sont petites: l'antérieure est ovale et très-oblique, la postérieure est arrondie. L'impression du manteau présente une échancrure postérieure très-profonde qui s'approche beaucoup par son extrémité de l'impression musculaire antérieure.

La coloration de cette coquille est peu variable; elle est ornée, sur un fond d'un blanc-jaunâtre, d'un assez grand nombre de rayons d'un beau rose-pourpré très-vif, souvent interrompus par des zones blanchâtres, transverses. A l'intérieur, la couleur est d'un beau jaune-orangé, et le bord est orné de petites taches oblongues et transverses d'un rouge vif, qui correspond à la terminaison des rayons.

Cette jolie coquille, assez rare, se trouve dans la Méditerranée et dans l'Océan d'Europe. Le plus grand individu que nous ayons vu est long de 17 millim. et large de 30.

19. Telline onix. *Tellina nitida.*

T. testâ ovato-trigonâ, oblongâ, compressâ, subæquilaterâ, eleganter striatâ, pallidè fulvâ; zonis lacteis; intùs aurantiâ.

Tellina nitida. Poli, *Test. tom.* 1. *tab.* 15. *fig.* 2. 4.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 527. *n°.* 28.

Payr. *Cat. des Ann. et des Moll. de Corse, pag.* 38. *n°.* 62.

La Telline onix est une coquille ovale-oblongue, transverse, subtrigone, inéquilatérale; elle est mince et très-aplatie; son côté antérieur, qui est le plus long, est arrondi; le postérieur, insensiblement atténué, se termine en un angle obtus, auquel vient aboutir un pli postérieur peu profond. La surface extérieure des valves offre un très-grand nombre de stries transverses, fines et

régulières, qui, dans quelques individus, se bifurquent vers le milieu de leur longueur, ce qui produit une disparité remarquable dans leur nombre, sur les deux moitiés de la même valve. Le bord cardinal est très-étroit; il présente, sur la valve droite, deux dents très-inégales, dont l'antérieure et la plus grosse est bifide; il n'existe qu'une seule dent profondément bilobée sur la valve gauche. Les impressions musculaires sont petites; l'antérieure est régulièrement ovalaire, la postérieure est arrondie; elles sont réunies par une impression paléale dont l'échancrure postérieure est très-profonde. La coloration de cette espèce est peu variable; elle est uniformément d'un fauve pâle, et traversée par des zones étroites, plus ou moins multipliées, d'un fauve-blanchâtre. A l'intérieur, elle est d'un jaune-orangé ou d'un jaune-citron uniforme.

Cette coquille, que l'on trouve assez rarement dans la Méditerranée, est longue de 26 millim. et large de 45.

20. Telline pétonculaire. *Tellina remies.*

T. testâ suborbiculatâ, compressâ, crassâ, albidâ; striis transversis tenuissimis; verticalibus interruptis, fissuriformibus.

Tellina remies. Lin. Gmel. *n°*. 66.

Lister, *Conch. tab.* 266. *fig.* 102.

Born, *Mus. tab.* 2. *fig.* 11.

Encycl. *pl.* 290. *fig.* 2.

Chemn. *Conch. tom.* 6. *tab.* 9. *fig.* 75.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 528. *n°*. 31.

Grande Telline arrondie, subinéquivalve, inéquilatérale, assez convexe, à crochets peu saillans, et offrant, du côté postérieur, un pli sinueux assez profond. La surface extérieure est finement striée en travers; les stries sont régulières, peu profondes, simples, et disparoissent ordinairement sur les crochets; elles s'atténuent insensiblement vers le côté postérieur, où elles disparoissent presque entièrement. Le bord cardinal est épais; on y voit, sur la valve gauche, deux dents très-inégales, dont l'antérieure, qui est aussi la plus grosse, canaliculée à son sommet. Sur la la valve droite se trouvent deux dents presque égales; la postérieure, un peu plus grosse que l'autre, est bifide à son sommet.

Les impressions musculaires sont presque égales; l'antérieure, cependant, est un peu plus grande et un peu plus ovalaire que la postérieure. L'impression paléale est circonscrite supérieurement par une ligne qui forme un sinus anguleux en remontant vers la charnière.

Cette coquille, fort épaisse et très-solide, est d'un blanc pur à l'extérieur, et d'un jaune très-pâle à l'intérieur. Elle est fort commune dans les collections, et elle vit dans l'Océan américain.

Sa longueur est de 65 millim. et sa largeur de 78.

21. Telline sillonnée. *Tellina sulcata.*

T. testâ suborbiculatâ, convexiusculâ, transversìm sulcato-rugosâ, albâ; natibus lævibus.

An Chemn. *Conch. tom.* 6. *tab.* 12. *fig.* 113?

Encycl. *pl.* 290. *fig.* 3.

Var. b.) *Testâ fasciis rubris obsoletis.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 528. *n°*. 32.

Cette espèce avoisine la précédente par ses rapports, mais elle est encore plus arrondie, plus bombée, et plus sensiblement inéquivalve. Les valves sont très-épaisses, finement striées sur les crochets, et chargées de rides transverses assez grosses, souvent onduleuses dans le reste de leur étendue. Le pli postérieur est peu profond; le bord cardinal, assez épais, offre sur chaque valve deux dents inégales, obliques, dont la plus grande est bifide. Les dents latérales de la valve gauches sont peu saillantes, tandis qu'elles se relèvent en crochet dans la valve droite. Les impressions musculaires sont semi-lunaires, très-superficielles; l'impression paléale qui les réunit, présente une échancrure postérieure profonde, très-élargie vers sa partie moyenne.

Cette coquille est toute blanche en dedans et en dehors; on trouve quelquefois des individus revêtus vers les bords d'un épiderme très-mince d'un brun-grisâtre.

Cette espèce, qui vit dans l'Océan indien et dans les mers de la Nouvelle-Hollande, est beaucoup plus rare que celle qui précède. Sa longueur est de 54 millim. et sa largeur de 58.

22. Telline rape. *Tellina scobinata.*

T. testâ lenticulari, convexâ, scabrâ; squamis lunatis, quincuncialibus.

Tellina scobinata. Lin. Gmel. *n°*. 68.

Gualt. *Test. tab.* 76. *fig. e.*

Chemn. *Conch. tom.* 6. *tab.* 13. *fig.* 122. 124.

Encycl. *pl.* 291. *fig.* 4. *a. b. c. d.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 5[illegible] *n°*. 31.

Cette espèce a une forme très-analogue à celle qui précède; elle est suborbiculaire, inéquivalve, presque équilatérale, convexe, fort épaisse, et pourvue, sur le côté postérieur, d'un pli profond qui produit un angle à peine saillant sur le bord. Ce qui rend cette espèce remarquable, et en même temps très-facile à reconnoître, c'est que la surface extérieure est couverte d'écailles redressées, disposées assez régulièrement en quinconce; ces écailles, sublamelliformes, sont légèrement courbées dans leur longueur. En avant du cro-

chet, qui est assez saillant et pointu, se trouve une lunule déprimée et lancéolée. Le bord cardinal est épais; il présente sur chaque valve deux dents très-inégales, dont la plus grande est pyramidale et bifide au sommet. Les dents latérales sont fort écartées, et plus saillantes sur la valve droite que sur la gauche. Les impressions musculaires sont superficielles, ovales et semi-lunaires.

La coloration de cette coquille est peu variable: sur un fond d'un blanc-laiteux on remarque quelques rayons longitudinaux, formés de taches irrégulières d'un brun-roussâtre pâle. A l'intérieur, les valves sont toutes blanches.

Cette coquille, assez commune dans les collections, se trouve dans l'Océan indien. Elle est aussi longue que large: son diamètre est de 56 millim.

23. Telline rayonnante, *Tellina crassa.*

T. testâ suborbiculatâ, incrassatâ, transversìm sulcatâ, albidâ, roseo radiatâ; umbonibus purpurascentibus, intùs sæpè sanguineo-maculatâ.

Lister, *Conch. tab.* 299. *fig.* 136.

Encycl. *pl.* 291. *fig.* 5.

Tellina crassa. Pennant, *Zool. brit. tom.* 4. *pag.* 73. *tab.* 48. *fig.* 28.

Venus crassa. Gmel. *pag.* 3288.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 529. *n°.* 35.

Cette coquille, ovale-obronde, est légèrement déprimée, inéquilatérale, sensiblement inéquivalve: son côté antérieur, qui est le plus grand, est arrondi comme le postérieur; le pli de ce côté est à peine marqué. La surface extérieure est ornée de stries transverses, nombreuses, arrondies, très-fines sur les crochets, mais grossissant assez rapidement vers les bords. Le bord cardinal est étroit, mais épais; on y observe sur chaque valve deux dents très-inégales, dont la plus grande est toujours profondément bifide. Les dents latérales sont fort saillantes sur la valve droite; l'antérieur est très-grande, pointue et pyramidale. Les impressions musculaires sont ovales, semi-lunaires, et l'impression paléale a une échancrure profonde qui remonte obliquement vers le bord cardinal.

La coloration de cette coquille est peu variable; elle est d'un blanc pur ou d'un blanc-grisâtre, sur lequel se dessinent un assez grand nombre de rayons étroits d'une belle couleur rose-pourprée. A l'intérieur, les valves sont d'un blanc-jaunâtre, et l'on y remarque quelques vergetures d'un rose vif.

Cette coquille, dont le test est fort épais, se trouve assez fréquemment dans l'Océan d'Europe. Sa longueur est de 42 millim. et sa largeur de 55.

24. Telline doigt-d'aurore. *Tellina lævigata.*

T. testâ orbiculato-ovatâ, disco lævigatâ, versùs marginem striato-sulcatâ, albidâ; radiis marginèque aurantiis; nymphis inflexis.

Tellina lævigata. Lin. Gmel. *n°.* 20.

Chemn. *Conch. tom.* 6. *tab.* 12. *fig.* 111.

Schroetter, *Einl. tom.* 2. *pag.* 649. *tab.* 7. *fig.* 10.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 529. *n°.* 36.

Cette coquille est une des belles espèces de Tellines; elle est ovale-oblongue, équivalve, inéquilatérale, mince; le pli postérieur est peu profond, il aboutit à un angle obtus qui forme l'extrémité postérieure. La surface extérieure est lisse et brillante; on y remarque des tries d'accroissement plus ou moins multipliées, selon les individus. La charnière est étroite; on y remarque une seule dent cardinale simple sur chaque valve, et de chaque côté des dents latérales peu saillantes. Les impressions musculaires sont ovalaires; elles sont tellement superficielles qu'on les distingue à peine.

La coloration extérieure consiste en rayons longitudinaux assez larges, d'une belle couleur aurore-pourprée, sur un fond d'un blanc-jaunâtre. A l'intérieur, les valves sont d'un jaune-soufré et d'un rouge-pourpré très-pâle sur les bords.

Cette coquille, recherchée des amateurs à cause de sa belle coloration, se trouve dans l'Océan indien. Sa longueur est de 50 millim., et sa largeur de 65.

25. Telline langue de chat. *Tellina lingua felis.*

T. testâ rotundato-ovatâ, posticè obtusissimâ, albâ, radiis roseis pictâ; squamulis lunatis, quincuncialibus.

Tellina lingua felis. Lin. Gmel. *pag.* 3229.

Rumph. *Mus. tab.* 45. *fig.* g.

Knorr, *Vergn. tom.* 2. *tab.* 2. *fig.* 1.

Chemn. *Conch. tom.* 6. *tab.* 8. *fig.* 65.

Encycl. *pl.* 289. *fig.* 6.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 530. *n°* 37.

Coquille très-élégante, qui a des rapports, par ses caractères extérieurs, avec la Telline rape, mais qui s'en distingue facilement par sa forme et sa coloration. Elle est ovale-subtransverse, inéquilatérale; son côté postérieur, qui est le plus court, obliquement tronqué, est muni d'un pli profondément sinueux. La surface extérieure est couverte d'écailles redressées, petites, étroites pointues, disposées en quinconce serré, d'une et grande régularité. La charnière est assez étroite: on y trouve sur la valve droite deux

dents très-inégales, dont la postérieure, qui est la plus grande, est profondément bilobée; sur la valve gauche on ne trouve qu'une seule dent antérieure, oblique et bifide au sommet. L'impression musculaire antérieure est ovale-oblongue, la postérieure est petite et arrondie; l'impression paléale est singulière, en ce que son bord supérieur remonte fort haut dans l'intérieur des valves.

La coloration de cette coquille est assez constante; le plus souvent le crochet est orné d'une belle couleur pourpre, tandis que le reste de la coquille est d'un blanc éclatant. Dans plusieurs individus, quelques rayons de la même couleur, mais plus pâles, descendent du crochet vers le bord inférieur.

Cette coquille, recherchée des amateurs, est assez rare dans les collections; elle vit dans l'Océan indien. Sa longueur est de 38 millim. et sa largeur de 50.

26. Telline contournée. *Tellina lacunosa.*

T. testâ rotundato-ovatâ, ventricosâ, tenui, transversìm striatâ, infernè medio depressâ, contorto-lacunosâ; dentibus lateralibus nullis.

Tellina lacunosa. Chemn. *Conch. tom.* 6. *tab.* 9. *fig.* 78.

Tellina papyracea. Gmel. *n*° 10.

Encycl. *pl.* 290. *fig.* 14.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 530. *n*°. 39.

Testâ fossili.

Tellina tumida. Brocch. *Conch. foss. subap. pag.* 513. *n*°. 9. *pl.* 12. *fig.* 10. *a. b.*

Cette coquille n'a pas complétement les caractères des Tellines, et cependant on ne pourroit pas la placer dans un autre genre. Elle est ovale-obronde, très-bombée, à crochets subcordiformes et proéminens; elle est équilatérale, équivalve; son test est mince et fragile. Sur le côté postérieur se trouve un double pli très-profond. La surface extérieure est lisse et marquée de stries d'accroissement plus ou moins multipliées. La charnière et assez épaisse; on y trouve sur chaque valve une seule dent cardinale, pyramidale, tantôt simple et quelquefois bifide au sommet. Les impressions musculaires sont très-grandes: l'antérieure est ovale-semi-lunaire, la postérieure est arrondie; toutes deux sont très-superficielles. L'impression paléale a une échancrure postérieure profonde, remarquable en ce que son bord supérieur remonte vers la charnière, et, après quelques inflexions, fait un large contour en demi-cercle pour se joindre au bord inférieur.

Cette coquille est toute blanche en dedans et en dehors; elle vit sur les côtes du Sénégal et sur celles de Guinée, et elle se trouve actuellement fossile aux environs de Bordeaux et de Dax, ainsi qu'en Morée et dans les terrains subapennins. Les grands individus ont 62 millim. de long et 74 de large.

27. Telline polygone. *Tellina polygona.*

T. testâ trigonâ, ventricosâ, transversìm striatâ, albâ; margine superiore sinuato, flexuoso.

Tellina guinaica. Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 170. *fig.* 1651 — 1653.

Tellina polygona. Gmel. *n*°. 91.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 531. *n*°. 43.

Cette coquille est obronde, très-inéquilatérale, comprimée, assez épaisse et solide. Son côté postérieur, obliquement tronqué, présente un corselet assez profond, limité à l'extérieur par un pli obscur; le côté antérieur est arrondi, et l'on voit en avant du crochet une petite lunule saillante. La surface extérieure est ornée de stries extrêmement fines, transverses, obsolètes et très-rapprochées. Le bord cardinal est assez épais; on y voit sur la valve gauche une très-grande dent saillante, profondément divisée en dessus, ce qui la rend cordiforme. Sur la valve droite, il existe deux petites dents divergentes, simples, séparées par une fossette assez profonde; la dent latérale antérieure manque complétement; la postérieure est très-petite et réduite à l'état rudimentaire. L'impression musculaire postérieure est grande et arrondie; l'antérieure est petite et ovalaire. L'impression paléale a une échancrure postérieure très-large et profonde.

Cette coquille, toute blanche en dedans et en dehors, vient, d'après Lamarck, des mers de la Nouvelle-Hollande et de l'Inde. Sa longueur est de 32 millim. et sa largeur de 36.

28. Telline solidule. *Tellina solidula.*

T. testâ orbiculato-trigonâ, convexâ, posteriùs subangulatâ, rubellâ aut flavescente; fasciis concentricis, albidis.

Bonanni, *Recr.* 2. *fig.* 44.

Petiv. *Gaz. tab.* 94. *fig.* 6.

Pennant, *Zool. brit. tom.* 4. *tab.* 49 *fig.* 32.

Dacosta, *Conch. brit. tab.* 12. *fig.* 14.

Maton, *Act. soc. lin. tom.* 8. *pag.* 58.

Var. b.) *Testâ minore subglobosâ.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 533. *n*°. 51.

La Telline solidule est une coquille d'un médiocre volume, ovale-obronde, inéquilatérale, lisse, assez épaisse et renflée vers les crochets. Le bord postérieur est obliquement tronqué; il se termine inférieurement par un angle assez aigu, auquel vient aboutir un pli postérieur peu prononcé. La charnière est assez épaisse, variable; offrant tantôt deux dents sur chaque valve, quelquefois

quelquefois une seule, et assez fréquemment l'une des valves est dépourvue de dents; les dents latérales sont presque nulles, l'antérieure seule est à peine saillante. Les impressions musculaires sont petites; l'antérieure est ovale et étroite; la postérieure est arrondie; l'impression, paléale très-profondément échancrée, remonte jusque près de l'impression musculaire antérieure. La surface extérieure, lisse, est étagée par des accroissemens irréguliers. Il existe plusieurs variétés de coloration de cette coquille. On trouve des individus d'un blanc-jaunâtre; d'autres d'un blanc-rosé, avec les crochets d'un rouge pourpré et quelques zones transverses d'un rose pâle; enfin, il en est d'autres qui sont d'un rose assez vif, uniforme. Les valves sont à l'intérieur de la même couleur qu'au-dehors.

On trouve très-communément cette coquille dans l'Océan d'Europe, et surtout dans la Manche. Sa longueur est de 22 millim. et sa largeur de 28.

29. Telline bimaculée. *Tellina bimaculata.*

T. testâ triangulo-subrotundâ, litiore, lævi, albidâ; intùs maculis duabus, sanguineis.

Tellina bimaculata. Lin. Gmel. n°. 71.

Chemn. *Conch. tom.* 6. *tab.* 13. *fig.* 127.

Encycl. *pl.* 290. *fig.* 9.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 533. n°. 52.

Coquille épaisse et solide, ovale-obronde, équilatérale, à crochets petits et peu obliques, et ne présentant sur le côté postérieur qu'un pli très-obscur. La surface extérieure est striée irrégulièrement par des accroissemens multipliés. La charnière est assez épaisse : on y trouve sur la valve droite deux dents simples, étroites et divergentes; sur la valve gauche se trouve une seule dent épaisse, conique, non bifide au sommet. Les impressions musculaires sont très-écartées; l'antérieure, oblongue et étroite, est légèrement excavée; tandis que la postérieure, petite et arrondie, est superficielle. L'impression paléale présente une échancrure à bords parallèles, proportionnellement moins étendue que dans la plupart des espèces. La coloration de cette coquille la rend facile à distinguer : sur un fond d'un blanc pur, elle est ornée, sur chaque valve, de deux taches pourprées, oblongues, qui descendent sur les côtés antérieur et postérieur, et disparoissent peu à peu. A l'intérieur, cette coquille est blanche et ornée d'une petite tache pourprée sur l'impression musculaire antérieure.

Cette petite coquille, rare dans les collections, vient de l'Océan d'Europe, d'après Lamarck. Sa longueur est de 15 millim. et sa largeur 19.

30. Telline patellaire. *Tellina patellaris.* Lamk.

T. testâ ellipticâ, compressiusculâ; striis transversìm subæqualibus, tenuissimis; cardine bidentato.

Var. a.) *Testâ minimâ, substriatâ.*

Lamk. *Ann. du Mus. tom* 7. 232. n°. 1, et *tom.* 12. *pl.* 41. *fig.* 9. *a. b.*

Ibid. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 534. n°. 1.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 77. *pl.* 11. *fig.* 5. 6. 13. 14.

Il n'est point douteux que cette coquille n'ait les plus grands rapports avec la *Tellina remies.* On peut la considérer comme une variété de grandeur, qui se distingue encore par son angle postérieur plus obstus et par ses stries plus profondes; du reste, même forme, même épaisseur et même charnière. Cette coquille est grande, peu bombée, elliptique, chargée de fines stries qui disparoissent vers le crochet; celui-ci est pointu, peu courbé; la lunule et le corselet sont profonds.

La variété diffère en ce qu'elle est plus petite, et ne présente que des stries superficielles et peu apparentes : ce qui, au premier aspect, la feroit prendre pour une coquille lisse d'une autre espèce.

La longueur est de 45 millim. et la largeur de 55. La variété a 28 millim. de long et 34 de large.

31. Telline érycinoïde. *Tellina erycinoides.* Nob.

T. testâ ovato-subtrigonâ, depressiusculâ, eleganter sulcatâ; sulcis transversalibus, planulatis; valvâ dextrâ profundiore.

Var. a.) *Testâ sulcis frequentioribus.*

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 78. *pl.* 11. *fig.* 11. 12.

La forme de cette Telline la rapproche de la *Tellina patellaris,* dont elle se distingue néanmoins au premier coup d'œil. Elle est ovale, subtrigone, assez mince; sa valve droite est constamment plus profonde que la gauche; elle est élégamment sillonnée comme la *Cytherea erycina,* seulement les sillons sont plus rapprochés; elle présente un pli foiblement marqué à son angle postérieur. La charnière offre deux dents cardinales sur la valve gauche et une seule sur la valve droite; ses dents latérales sont très-prononcées; la lunulaire est plus approchée de la charnière que l'autre : la variété ne diffère que par des stries plus fines. Cette espèce fort rare a 40 millim. de longueur et 52 de largeur.

32. Telline élégante. *Tellina elegans.* Nob.

T. testâ ovato-ellipticâ, tenuissimâ, fragilissimâ, striis regularibus transversis ornatâ; cardine bidentato, altero unidentato; dente profunde bifido.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 78. *pl.* 11. *fig.* 7. 8.

Cette charmante coquille n'est peut-être qu'une variété de la *Tellina erycinoides*, dont elle a à peu près la forme; cependant elle n'acquiert jamais le même volume, elle reste toujours petite : elle est plus mince et très-fragile. Ses stries, qui sont fines, rapprochées et très-régulière, rendent son aspect plus agréable : elles sont à peine flexueuses dans l'endroit du pli, qui est peu apparent et quelquefois nul, surtout sur la valve droite. Une des dents cardinales est profondément bifide. Longueur 22 millim., largeur 30.

33. Telline sinuée. *Tellina sinuata*. Lamk.

T. testâ ovato ellipticâ, posticè retusâ, depressâ, subsinuatâ; striis transversis, tenuissimis.

Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 7. *pag.* 233. *n°.* 4, et *tom.* 12. *pl.* 40. *fig.* 8. *a. b.*

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, pag.* 79. *pl.* 11. *fig.* 15. 16.

C'est avec juste raison que Lamarck (*loc. cit.*) demande si la Telline sinuée est suffisamment distincte de la *Tellina lacunosa* de Chemnitz (*Conchyl. tom.* 6. *pag.* 92. *tab.* 9. *fig.* 78), figurée dans l'Encyclopédie (*pl.* 290. *fig.* 14). A en juger d'après les figures, il y auroit une très-grande analogie. Cependant la fossile se distingueroit par les dents latérales qui ne sont point dans la *lacunosa*, et par le sinus qui est moins profond et plus vers l'extrémité de la coquille, qui est ovale, elliptique, à côté antérieur court, sinueux. Elle est finement striée, profonde; sa charnière a deux dents cardinales. Cette espèce est fort rare; elle est longue de 27 millim., et large de 35.

34. Telline lunulé. *Tellina lunulata*. Nob.

T. testâ suborbiculatâ, complanatâ, posticè retusâ, subplicatâ; striis transversis, subtilissimis.

Var. a.) *Testâ sublævigatâ.*

Donax lunulata. Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 7. *pag.* 230, et *tom.* 12. *pl.* 41. *fig.* 5. *a. b.*

Donax lunulata. Def. *Dict. des Scien. nat.*

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, pag.* 79. *pl.* 11. *fig.* 3. 4.

Je suis étonné que Lamarck se soit trompé sur le genre de cette coquille; il faut qu'il n'en ait vu qu'un individu, car s'il en avoit observé plusieurs, il auroit reconnu le pli irrégulier des Tellines, et l'auroit indubitablement placé dans ce genre. Ayant recueilli moi même à Houdan un assez grand nombre d'individus de cette espèce, et les possédant à tous les âges, il m'est facile de décider cette question. La Telline lunulée est suborbiculaire, très-mince, fragile, peu bombée, présentant, comme les Tellines, un pli qui est ici moins prononcé. Les stries qui couvrent la surface extérieure sont très-régulières, arrondies et extrêmement fines. La variété qui vient de Valmondois se reconnoît à sa surface presque lisse; les stries ne paroissent que sur les côtés et surtout celui du pli. Longueur 22 millim., largeur 24.

35. Telline rostrale. *Tellina rostralis.*

T. testâ oblongo-transversâ, angustâ, transversìm sulcatâ; latere postico rostrato, subangulato.

Var. a.) *Striis transversis, subitò in medio bifidis.*

Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 7. *pag.* 234. *n°.* 6, et *tom.* 12. *pl.* 41. *fig.* 10. *a. b.*

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, pag.* 80. *pl.* 11. *fig.* 1. 2.

Il n'est point d'espèces plus faciles à reconnoître que celle-ci; sa forme alongée transversalement, son bec assez long, séparé par une sinuosité du bord inférieur; les stries fines et obliques qui sont sur la surface et qui s'arrêtent subitement près de l'origine du bec; les stries lamelleuses qui sont entre les deux angles du bec, ainsi que la charnière, qui ne présente que des rudimens de dents latérales, suffisent pour la caractériser. Lamarck n'a connu que de petits individus de cette espèce. Nous en possédons qui ont 20 millim. de long sur 50 de large.

36. Telline à fines stries. *Tellina tenuistria.* Nob.

T. testâ ovato-transversâ, subtilissimè striatâ; striis depressis, planulatis, regularibus; dente cardinali unico, profundè bifido; dente laterali unico.

Var. a.) *Testâ transversiore; striis exiguioribus, subnullis.*

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, pag.* 80. *pl.* 11. *fig.* 9. 10, et *pl.* 12. *fig.* 5. 6.

Cette coquille, fort rare, est très-bien caractérisée par sa forme ovale, par ses crochets proéminens, par sa charnière qui n'a qu'une seule dent cardinale, bifide, jusqu'à la base, et une seule dent latérale placée au-dessus de la lunule; enfin, par ses stries très-fines, plates et irrégulières. Le pli de l'angle postérieur est bien prononcé; les stries y sont plus relevées. La variété qui m'a été communiquée par M. Brongniart est de Parnes. Elle est plus transversale et ses stries sont moins prononcées et plus rapprochées; elle semble lisse à l'œil nu. Longueur 32 millim., largeur 50.

37. Telline subronde. *Tellina subrotundata.* Nob.

T. testâ orbiculatâ, profundâ, crassâ, tenuissimè striatâ, lamellosâ, posticè subsinuatâ; cardine bidentato, altero unidentato; dente laterali unico.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, pag.* 81. *pl.* 12. *fig.* 16. 17.

Coquille assez grande, orbiculaire, qui a beaucoup de rapports avec la Telline rayonnante, *Tellina crassa* Lamk., mais qui n'est point son analogue; cependant, comme elle, elle n'a qu'une seule dent latérale; l'impression abdominale est parfaitement semblable, la disposition des dents cardinales et la forme du pli antérieur le sont également. Mais dans celle-ci, les stries sont lamelleuses et très-fines; dans celle là, elles sont obtuses et larges : l'espèce fossile a d'ailleurs plus de profondeur et d'épaisseur que la vivante. Longueur 34 millim., largeur 38.

38. Telline lamelleuse. *Tellina lamellosa*. Nob.

T. testâ rotundato-subtrigonâ, lamellosâ; lamellis obtusis, concentricis, regularibus; sinu postico ferè nullo.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, pag.* 81. *pl.* 12. *fig.* 3. 4.

L'individu que je possède de cette coquille constitue une espèce bien tranchée et très facile à caractériser; outre sa forme, qui la rapproche de la *Tellina lunulata*, elle est élégamment couverte de stries lamelleuses, concentriques, régulières, qui se rapprochent d'autant plus les unes des autres, qu'on les voit plus vers le crochet, qui au sommet est lisse. Le pli postérieur de cette Telline est peu sensible; il sembleroit même qu'il n'existe pas, si on ne voyoit la valve postérieurement du côté de l'angle. La charnière est étroite et munie de deux dents cordinales et de deux latérales, dont la postérieure est peu prononcée et plus rapprochée des cardinales.

Cette coquille, fort rare, a 19 millim. de longueur et 21 de largeur.

39. Telline scalaroïde. *Tellina scalaroides*. Lamk.

T. testâ ovato-ellipticâ, compressâ, subangulatâ; striis transversis, lamellosis, remotiusculis, tenuibus; cardine bidentato.

Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 7. *pag.* 233. *n°.* 2, et *tom.* 12. *pl.* 41. *fig.* 7. *a. b.*

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, pag.* 81. *pl.* 12 *fig.* 9. 10.

Cette coquille est assez grande, elle a pour la forme quelques rapports avec la *Tellina patellaris*. Elle est moins triangulaire, moins épaisse, plus équilatérale; elle est élégante, couverte de stries lamelleuses assez écartées, qui ressemblent, dit Lamarck, aux marches d'un large escalier. Le pli sinueux est peu profond, non indiqué par des côtes saillantes, et l'angle antérieur est peu prononcé. La charnière présente deux dents cardinales, dont la médiane est profondément bifide, et quelquefois une des parties est plus courte, et semble être une petite dent détachée; l'impression abdominale est médiocre. Les individus qui se trouvent à Senlis sont proportionnellement plus longs. Longueur 38 millim., largeur 51.

40. Telline biangulaire. *Tellina biangularis*. Nob.

T. testâ ovato-ellipticâ, tenuissimè striatâ, sublamellosâ, posticè biangulatâ; striis erectis, lamellosisque inter angulos.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, pag.* 82. *pl.* 12. *fig.* 1. 2.

Il seroit facile de confondre cette espèce avec la *Tellina scalaroides*; elle a effectivement avec elle beaucoup de rapports : ce n'est même peut-être qu'une variété, cependant elle se distingue par ses stries plus fines, moins régulièrement espacées, moins lamelleuses; par sa forme plus transverse, et par son pli très-fortement marqué; par deux angles saillans qui se dirigent obliquement vers les crochets. Entre ces angles, les stries se relèvent en lames régulières et élégantes. L'angle postérieur est assez large, saillant et bien indiqué par un sinus du bord. La lame cardinale est étroite; elle porte sur une valve deux dents cardinales dont l'une est bifide et sur l'autre une seule. Longueur 34 millim., largeur 50.

41. Telline petit-bec. *Tellina rostralina*. Nob.

T. testâ ovato-elongatâ, tenuissimè striatâ; striis anticè sublamellosis; cardine unidentato in utraque valvâ.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, pag.* 82. *pl.* 12. *fig.* 13. 14. 15.

Il est probable que l'on aura pris cette petite Telline pour de jeunes individus de la *Tellina rostralis*. Effectivement, comme elle, sa forme est transversale, ovale, presque équilatérale; mais ce qui la distingue, c'est d'abord sa taille, qui reste constamment bien moindre, et ensuite la forme de son bec, qui est petit, non anguleux, non indiqué par un sinus du bord, mais seulement un peu flexueux, et chargé dans toute sa longueur par des stries lamelleuses, qui s'abaissent vers l'angle postérieur pour devenir obtuses et être moins apparentes. On sait que cette disposition des stries est à l'inverse dans la Telline rostrale, où elle se voient beaucoup mieux postérieurement que vers le bec prolongé que forme l'angle antérieur. Ici cet angle est arrondi au lieu d'être carré. Le plus grand individu que je connoisse de cette espèce n'a que 10 millim. de longueur sur 22 de large.

42. Telline carinulée. *Tellina carinulata*. Lamk.

T. testâ orbiculato-ellipticâ, utroque latere

rotundatâ; lamellis tenuissimis, erectis, crenulatis; latere postico vix sinuato.

Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 7. *pag.* 252. *n°.* 3.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, pag.* 83. *pl.* 13. *fig.* 1. 2.

Cette coquille a du rapport avec la *Tellina scalaroides*; elle est intermédiaire entre elle et la *Tellina subrotunda* : on la distingue néanmoins de l'une et de l'autre avec facilité. Elle est plus épaisse et moins grande que la première; sa forme est plus arrondie; ses stries lamelleuses sont plus fines et plus tranchantes; son pli sinueux à peine marqué; sa lame cardinale est plus étroite; les dents cardinales sont au nombre de deux, une petite, simple, et une grande canaliculée en dessus. On ne peut la confondre avec la *Tellina subrotunda*, car elle est plus grande, plus transverse, son pli est moins prononcé, ses lames plus distantes et plus fines, sa dent cardinale moins grande et moins profondément bifide; elle n'a qu'une seule dent latérale très-forte, pyramidale, située postérieurement à la lunule, l'autre est avortée. Longueur 37 millim., largeur 47.

43. Telline donaciale. *Tellina donacialis.* Lamk.

T. testâ ovato-obliquâ, subtrigonâ, inæquilaterâ, lævigatâ, tenuissimâ; latere postico perbrevi, vix inflexo, subangulato.

Lamk. *Ann. du Mus tom.* 7. *pag.* 233. *n°.* 5.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, pag.* 83. *pl.* 12 *fig.* 7. 8. 11. 12.

Var.) *Testâ majore, substriatâ, subæquilaterâ.*

Quant à la forme de cette espèce, elle a beaucoup d'analogie avec la *Tellina elegans;* cependant elle est ordinairement moins grande, son bord antérieur est plus court et elle est d'ailleurs toute lisse. On n'aperçoit sur sa surface que quelques stries d'accroissement; sa forme subtrigone et son bord antérieur très-court lui donnent l'apparence d'une Donace; son angle postérieur est arrondi, peu saillant, et le pli sinueux qu'il porte est peu sensible. On remarque à la charnière deux dents cardinales dont une est profondément bifide et cunéiforme; les dents latérales sont bien saillantes. La variété ne diffère que par un peu plus de grandeur et par quelques stries assez régulières qui se voient surtout vers le bord postérieur. Son pli est un peu mieux marqué; elle est aussi moins inéquilatérale. Longueur 20 millim., largeur 28. La variété est longue de 23 millim. et large de 31.

44. Telline cornéole. *Tellina corneola.* Lamk.

T. testâ ovato-transversâ, pellucidâ, posticè subangulatâ; sinu perspicuo; striis transversis, subtilissimis.

Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 7. *pag.* 234 *n°.* 7.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, pag.* 84. *pl.* 14. *fig.* 4. 3.

Var. a.) *Testâ opaciore, lævigatiore; striis vix perspicuis.*

Var. b.) *Testâ opaciore, striis eminentioribus.*

Les stries de cette espèce sont si fines qu'elles s'aperçoivent à peine à l'œil nu; elles sont transversales et très-rapprochées, elles disparoissent sur les crochets; l'angle postérieur est petit, un peu obtus; le pli sinueux est assez bien marqué. Elle conserve une transparence assez grande, comme cela arrive à la plupart des coquilles de la couche inférieure de Grignon. Elle a quelques rapports avec la Telline donaciale : cependant, outre les stries qui l'en distinguent, elle est aussi plus transverse et moins inéquilatérale; elle est aussi plus petite. La variété *a.* semble aussi sans stries; elle est aussi moins transparente : elle vient de Maulle. La variété *b.* a au contraire les stries très-apparentes et sublamelleuses sur l'angle postérieure. Elle vient de Bracheux. Longueur 14 mill., largeur 21.

45. Telline lucinale. *Tellina lucinalis.* Nob.

T. testâ rotundatâ, subgibbosâ, lævigatâ, æquilaterâ; latere antico vix sinuato; dente laterali unico.

Nob. *Descript. des Coq foss. des env. de Paris, pag.* 83. *pl.* 13. *fig.* 7. 8.

Coquille obronde, assez semblable pour la forme à certaines Lucines, mais bien distincte de ce genre, quoique son pli sinueux soit indiqué seulement par une légère déviation des stries d'accroissement. L'existence de la sinuosité de l'impression du manteau, la disposition de la charnière, et surtout la forme des impressions musculaires, ne doivent laisser aucun doute sur son genre; elle est profonde, mince, lisse; son crochet est assez saillant; sa lame cardinale est étroite : elle porte deux dents cardinales simples et une seule dent latérale, la postérieure; l'antérieure étant entièrement avortée. Longueur 18 millim., largeur 20.

46. Telline ampoule. *Tellina pustula.* Nob.

T. testâ ovato-rotundâ, posticè subplicatâ, tenuissimis lamellis concentricis ornatâ, pellucidâ, fragilissimâ, subæquilaterâ.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, pag.* 85. *pl.* 13. *fig* 9. 10. 11.

Cette jolie coquille est extrêmement mince et très fragile; elle est petite, gonflée, chargée de lames très-fines, très-serrées et très-caduques, ne laissant à leurs places que des stries très-fines qui disparoissent sur les crochets; elle est presque

équilatérale. Son pli sinueux est plus ou moins marqué ; il est indiqué dans tous les cas par la déviation des stries. Sa lame cardinale est presque linéaire, excepté dans le milieu, où elle s'élargit pour donner insertion à deux dents cardinales sur une valve, à une seule sur l'autre. Dans quelques individus les dents latérales sont avortées ; dans d'autres, et nous en possédons une valve, elles sont bien apparentes. La longueur de cette coquille est de 12 millim. et sa largeur de 15.

TELLINIDE.

Genre établi par Lamarck dans son dernier ouvrage pour une coquille très-voisine des Tellines, qui n'en diffère que par le pli postérieur, qui est moins marqué, et par l'une des dents latérales, qui est très-voisine de la charnière. Nous ne pensons pas que ces caractères soient suffisans pour un bon genre, et, sous ce rapport, nous sommes d'accord avec M. de Blainville, qui a joint les Tellinides aux Tellines. *Voyez* ce mot.

TELLINIDES. *Tellinides.*

M. Latreille, dans ses *Familles naturelles du Règne animal*, a formé sous ce nom une famille qui comprend tout à la fois les familles des Lithophages et des Nymphacées de Lamarck. Nous n'avons pas compris pour quels motifs M. Latreille avoit ainsi réuni deux types de Mollusques assez différens dans leur organisation. *Voy.* MOLLUSQUES.

TÉNAGODE.

Guettard, dans ses *Mémoires sur les sciences et les arts* (*tom.* 3. *pag.* 128) a établi sous ce nom, dès l'année 1774, un genre qui est exactement le même que celui nommé plus tard Siliquaire par Lamarck. *Voyez* SILIQUAIRE.

TENTACULÉES (Les).

Cette famille, instituée par M. Latreille dans ses *Familles naturelles du Règne animal*, est la première dans l'ordre des Tectibranches de cet auteur. (*Voyez* ce mot.) Elle se compose, divisée en deux sections, des genres Phillirhoé, Notarche, Aplysie, Actéon, Dolabelle et Bulline. Cette famille est inadmissible, composée comme elle est d'animaux dissemblables par leur organisation.

TENTACULITES.

M. Schlotheim, dans son *Petrefactenkunde*, a décrit et figuré sous ce nom de petits corps fossiles que l'on pourroit prendre pour de petites Orthocérates ; mais, d'après les nouvelles observations de M. de Buch, ces corps pourroient bien appartenir à certains Productes qui ont sur le bord cardinal des tuyaux qui donnent vraisemblablement passage à des ligamens. *Voy.* PRODUCTUS.

TEREBELLUM.

Klein (*Meth. ostrac.*) a depuis long-temps établi ce genre, qui est absolument le même que celui que les auteurs modernes ont reproduit sous le nom de Tarières. *Voyez* ce mot.

TÉRÉBRATULE. *Terebratula.*

Linné, comme on le sait, confondoit les Térébratules dans son genre Anomie, genre indigeste, dans lequel on trouvoit les Hyales et d'autres coquilles étrangères à ce genre. On dut à Bruguière la création du genre Térébratule ; il le proposa et le caractérisa dans le premier volume de ce Dictionnaire, en lui conservant un nom que Linné et d'autres oryctographes avoient depuis long-temps appliqué à des coquilles fossiles de ce genre, parce qu'elles ont le crochet de la grande valve percé d'un trou arrondi. Dès que le genre Térébratule fut convenablement circonscrit et séparé des Anomies, il fut adopté, et l'on n'eut plus à décider que ses rapports. On ne put long-temps admettre ceux indiqués par Bruguière dont la classification est calquée sur celle de Linné. La classe des Mlutivalves, dans laquelle Bruguière introduisit son genre, ne pouvoit supporter un profond examen ; elle fut abandonnée par Lamarck dès ses premiers travaux : l'anatomie des Lingules, que l'on doit à M. Cuvier, servit puissamment à fixer les rapports de ce genre d'une manière définitive. Nous ne reviendrons pas sur ce sujet ; les détails que nous avons donnés à l'article BRACHIOPODES, auquel nous renvoyons, peuvent suffire pour faire connoître les changemens de peu d'importance qu'ont éprouvés les rapports des Térébratules.

Depuis quelques années que l'on a multiplié la recherche des corps organisés fossiles, on a observé, dans les coquilles qui présentent les caractères des Térébratules, des formes et des accidens remarquables qui ont déterminé la création de plusieurs genres, dont il reste actuellement à apprécier la valeur. Quelques-uns, tels que les Strigocéphales, Magas et Pentamère, ont été établis d'après la forme des appendices osseuses qui sont dans l'intérieur des coquilles. Un autre, celui des Strophomènes, est fait seulement d'après les formes extérieures; un autre enfin, les Spirifères, contient à la fois plusieurs formes extérieures, et il n'est fondé que sur ce caractère accidentel de la conservation plus ou moins parfaite de certaines parties dont tous les Brachiopodes sont pourvues. Aussi M. Sowerby, auteur de ce dernier genre, y a-t-il rassemblé, d'une manière artificielle, des Térébratules oblongues, ayant le sommet de la grande valve percé d'un trou rond, et d'autres Térébratules transverses à charnière droite, dont le talon de la valve inférieure est ouvert par une large fente médiane et triangulaire ; il y a même

introduit quelques espèces dont la valve inférieure n'a jamais aucune ouverture. Ces dernières coquilles qui, pour la plupart, sont comprises par M. Sowerby dans son genre Productus, méritent une attention particulière, parce qu'en effet elles ont des caractères qui leur sont propres. Les Térébratules, sans exception, quelles que soient leur forme extérieure et la structure des apophyses de l'intérieur, ont toutes le crochet de la valve inférieure percé plus ou moins largement, et cette ouverture donne issue à un tendon plus ou moins prolongé qui sert à les fixer aux corps sous-marins. Les Térébratules ne sont donc point des coquilles libres; elles portent avec elles le caractère indélébile de leur manière de vivre. Les Productus, au contraire, n'ayant aucune ouverture au crochet, ont dû vivre libres et avoir par conséquent des différences organiques en rapport avec les habitudes aussi dissemblables de celles des Térébratules. Ces caractères fondamentaux nous ont paru suffisans pour ne jamais confondre les deux types qui les présentent. C'est pour cette raison que, n'attribuant qu'une foible valeur aux formes extérieures, et ne considérant la forme des osselets intérieurs que comme des accidens spécifiques, nous réunissons aux Térébratules, et sans aucune exception, toutes les coquilles qui ont au crochet de la grande valve une ouverture ronde ou triangulaire, tandis que, sans exception aussi, nous rangeons dans les Productus toutes les coquilles térébratuliformes qui n'ont aucune ouverture au crochet de la grande valve. Nous avons la conviction que ces deux genres suffisent pour placer d'une manière rationnelle toutes les espèces qui sont actuellement connues. Voici de quelle manière on peut exprimer les caractères de ce genre:

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille inéquivalve, régulière, subtrigone, attachée aux corps marins par un pédicule court, tendineux; la plus grande valve ayant un crochet avancé, souvent courbé, percé à son sommet par un trou rond ou par une échancrure triangulaire; charnière à deux dents; à l'intérieur, deux branches presque osseuses, grêles, élevées, fourchues et diversement rameuses, naissent du disque de la petite valve et servent de soutien à l'animal.

Les Térébratules sont des coquilles généralement minces et cependant solides par la contexture serrée des lames dont le test est composé; elles sont régulières, symétriques, très-inéquivalves. La valve inférieure est la plus grande; le crochet de cette valve est ordinairement fort saillant, tandis que celui de la valve supérieure ne l'est pas, puisqu'il rentre en dedans de la coquille. Dans un très-grand nombre d'espèces, le crochet de la grande valve est percé à son sommet d'une ouverture arrondie plus ou moins grande, selon les espèces, et qui n'est point toujours en proportion avec leur volume. Dans d'autres espèces la charnière, ordinairement plus transverse, rarement courbée, ordinairement droite comme celles de certaines Arches, se prolonge dans la valve inférieure en une sorte de talon plus ou moins étendu, régulier, triangulaire, à surface supérieure plane et divisée dans son milieu par une fente triangulaire plus ou moins élargie et parfaitement symétrique. Cette fente, par sa base, coupe le bord cardinal, et son sommet remonte jusqu'à l'extrémité du crochet. Nous aurons, à l'égard de ces dernières coquilles, quelques observations importantes à faire qui feront voir qu'elles appartiennent sans aucun doute au type des Térébratules. Nous observerons d'abord qu'il existe, parmi les espèces vivantes comprises aujourd'hui par tous les auteurs au nombre des Térébratules, des espèces qui ont constamment une fente triangulaire au crochet de la grande valve, par exemple, la *Terebratula psittacea*, et d'autres qui ont un talon triangulaire postérieur, telles que la *Terebratula truncata*. Il est une autre observation plus importante que celle-ci; toutes les Térébratules, quelle que soit leur forme, ont l'ouverture postérieure du crochet complétée en partie par deux petites pièces calcaires, triangulaires, unies entre elles dans la ligne médiane, et foiblement fixées au test de la grande valve, dont elles forment cependant une des parties essentielles, puisqu'elles couvrent une partie assez considérable de la surface supérieure que présente le crochet. Lorsque ces deux pièces viennent à manquer, elles laissent une fente triangulaire qui prolonge l'ouverture ordinaire du crochet. Si l'ouverture du crochet est très-petite, si elle est faite entièrement dans l'épaisseur de ces pièces triangulaires, dès qu'elles n'existent plus, on ne peut pas avoir l'idée de ce que pouvoit être l'ouverture postérieure du crochet, et il ne reste plus à sa place qu'une grande fente triangulaire qui étoit close pendant la vie de l'animal. Ce que nous venons de dire n'est point seulement une induction inspirée par les principes et la théorie, mais elle est aussi le résultat de notre observation; car nous avons des individus dans lesquels la fente postérieure est encore fermée par les pièces, tandis que, dans d'autres de la même espèce, cette fente est entièrement ouverte. La charnière des Térébratules est telle, qu'on ne peut, sans la briser, séparer les valves. La valve supérieure présente à l'intérieur un appareil apophysaire plus ou moins compliqué, qui sert, à ce qu'il paroît, à soutenir les diverses parties de l'animal. M. de Blainville a remarqué un des premiers que, dans les Térébratules vivantes, chaque espèce présentoit dans cet appareil une forme et des accidens particuliers. Ce seroit donc par son moyen que l'on pourroit déterminer rigoureusement les nombreuses espèces du genre; mais si cela est praticable pour

les espèces vivantes, il est impossible d'en faire le moindre usage pour la grande quantité des espèces fossiles, dont le plus grand nombre ne se trouve que dans les roches dures dont elles sont remplies. Il faut donc, pour déterminer les espèces de Térébratules, avoir recours à des caractères artificiels, et c'est là précisément ce qui rend si grande la difficulté et augmente l'embarras du naturaliste au milieu d'un nombre considérable d'espèces variables par l'âge et les localités, et à un tel point qu'elles semblent passer les unes aux autres par des nuances insensibles. Ce que nous venons de dire suffit pour faire apprécier les difficultés sans nombre qu'il faut d'abord surmonter pour entreprendre avec succès une bonne monographie des Térébratules.

1. Térébratule vitrée. *Terebratula vitrea.*

T. testâ ovatâ, ventricosâ, hyalinâ, tenuissimè lævi; nate majore prominente; foramine parvo.

Dargenv. *Zoom. tab.* 16. *fig. e.*

Knorr, *Vergn. tom.* 4. *tab.* 30. *fig.* 4.

Born, *Mus. pag.* 116. *vign.*

Chemn. *Conch. tom.* 8. *tab.* 78. *fig.* 707—709.

Encycl. *pl.* 239. *fig.* 1. *a. b. c. d.*

Anomia vitrea. Gmel. *n°.* 38.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 6. *pag.* 245. *n°.* 1.

Coquille ovale-obronde, enflée, presqu'également convexe de chaque côté. Les valves sont lisses et étagées par des accroissemens plus ou moins multipliés. Examinées avec un verre grossissant, on les voit très-finement ponctuées. La valve inférieure est plus grande que la supérieure; son crochet, bombé et recourbé en dessus, offre à son sommet un trou arrondi fort petit. A l'intérieur des valves se voient deux apophyses latérales, lamelliformes, qui partent du bord cardinal, s'avancent jusque vers le tiers de sa longueur, et sont jointes à leur sommet par une lamelle transverse fortement courbée dans son milieu. Les bords des valves sont simples, à peine onduleux dans les vieux individus.

Toute cette coquille est mince, subtransparente et toute blanche. Elle se trouve vivante dans la Méditerranée et l'Océan indien, et elle est fossile en Sicile et en Morée. Sa longueur est de 37 mill. et sa largeur de 31.

2. Térébratule globuleuse. *Terebratula globosa.*

T. testâ rotundato-ovatâ, ventricosâ, antiquatâ, albidâ; nate productâ; foramine integro; margine haud sinuato.

Encycl. *pl.* 239. *fig.* 2.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 246. *n°.* 4.

Celle-ci est une des espèces vivantes qui acquiert le plus grand volume. Elle est toute blanche, ovalaire, bombée; sa surface extérieure est lisse et irrégulièrement étagée par les accroissemens. La valve inférieure est plus grande que la supérieure, elle est bossue dans le milieu; son crochet prolongé est fort grand, se relève en dessus, et il est obliquement tronqué au sommet et percé d'un trou arrondi fort grand. Les bords sont simples, mais ils offrent dans le milieu une inflexion assez profonde. A l'intérieur de la valve supérieure, on remarque dans la ligne médiane une crête saillante qui s'étend à peu près dans la moitié de sa longueur, et de chaque côté, partant des dents cardinales, se voient deux apophyses courtes, obliquement inclinées, triangulaires, et dont les angles se prolongent en pointe aiguë.

Cette coquille, beaucoup plus rare que la précédente, n'a point de patrie connue. Elle est longue de 68 millim et large de 54.

3. Térébratule bossue. *Terebratula dorsata.*

T. testâ subcordatâ, gibbâ, ex albido-cinereâ; striis transversis tenuibus; sulcis longitudinalibus crebris; margine denticulato, supernè flexuoso.

Anomia dorsata. Gmel. *pag.* 3348.

Chemn. *Conch. tom.* 8. *tab.* 78. *fig.* 710. 711.

Encycl. *pl.* 242. *fig.* 1. *a. b. c. d.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 246. *n°.* 8.

Cette Térébratule est arrondie, subtrigone. Ses valves sont inégales : la supérieure est creusée dans le milieu d'une gouttière peu profonde, et l'inférieure, très-convexe, est bossue dans le milieu. La surface extérieure, qui est très-finement ponctuée, présente un grand nombre de sillons longitudinaux fort réguliers, souvent bifurqués vers les bords. Ceux-ci sont dentelés dans toute leur longueur, fortement sinueux à leur partie inférieure et moyenne, et présentant des dentelures plus profondes dans la longueur du sinus. Le crochet de la valve inférieure est triangulaire; sa surface supérieure est presque plate, et elle est percée d'un très-grand trou arrondi un peu oblique : ce trou est complété vers le bord cardinal par deux petites pièces triangulaires très-courtes. L'appareil apophysaire intérieur est assez compliqué; une arête médiane de la valve supérieure lui donne naissance à son extrémité antérieure.

Cette coquille vient de l'Océan indien; elle acquiert quelquefois un assez grand volume. Les individus de moyenne taille ont 35 millim. de diamètre.

3. Térébratule rouge. *Terebratula sanguinea.*

T. testâ oblongâ, irregulari, rubrâ, creberrimè impresso-punctatâ; striis transversis undulatis; margine denticulato.

Terebratula sanguinea. Leach, *Zool. misc. pag.* 76. *tab.* 33.

An Anomia capensis? Gmel.

Chemn. *Conch. tom.* 8. *tab.* 77. *fig.* 703?

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 247. *n°.* 9.

Cette espèce, très-rare et très-recherchée dans les collections, est remarquable par sa couleur rouge, qui ne se montre que dans un très-petit nombre d'espèces. Elle est ovale-arrondie, subglobuleuse; sa valve inférieure, beaucoup plus grande que la supérieure, se prolonge en un crochet assez grand foiblement recourbé en dessus, et percé à son sommet d'un très-grand trou arrondi. La surface extérieure est très-finement ponctuée; elle est irrégulièrement étagée par des accroissemens, et ornée d'un assez grand nombre de petites côtes longitudinales, régulières et rayonnantes. Les bords sont finement dentelés, et l'inférieur présente une petite inflexion peu profonde. A l'intérieur de la valve supérieure, on trouve une arête longitudinale médiane qui donne naissance à son extrémité inférieure à des apophyses latérales fortement recourbées et remontant vers la charnière.

Cette coquille n'est point d'un grand volume; elle habite les mers de la Nouvelle-Zélande. Sa longueur est de 26 à 35 millim. et sa largeur de 18 à 24.

5. Térébratule tête de serpent. *Terebratula caput serpentis.*

T. testâ ovali, planiusculâ, albidâ; striis concentricis, longitudinales decussantibus; margine tenuiter denticulato, supernè e sinu exarato.

Encycl. *pl.* 246. *fig.* 7. *a. b. c. d. e. f.* (*fig. optima.*)

Anomia caput serpentis. Gmel.

Chemn. *Conch. tab.* 78. *fig.* 712.

Anomia aurita. Gmel.

Gualt. *Test. tab.* 96. *fig. b.*

Anomia pubescens. Gmel. *hujus speciei junior.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 247. *n°.* 10.

La Térébratule tête de serpent se distingue bien facilement de ses congénères; elle est ovale-oblongue, blanche, mince, presque équivalve. La valve inférieure est creusée dans le milieu d'une gouttière large et peu profonde; la valve supérieure est régulièrement convexe : toutes deux sont chargées d'un grand nombre de stries longitudinales, rayonnantes, plusieurs fois bifurquées dans leur longueur; elles produisent de très-fines dentelures sur le bord en s'y aboutissant. Le bord inférieur est assez large, et il offre une inflexion médiane dont la convexité est supérieure. A l'intérieur de la coquille, on voit une double apophyse saillante qui naît des dents cardinales de la valve supérieure, et qui se réunissent à leur sommet par une lamelle large et courbée, tronquée à son bord libre.

Cette coquille, mince et transparente, est blanche ou jaunâtre; le trou de sa valve inférieure est assez grand, et complété par sa valve supérieure. On la trouve dans la Méditerranée, et fossile en Sicile et en Morée. Les plus grands individus ont 26 mill. de long et 20 de large.

6. Térébratule tronquée. *Terebratula truncata.*

T. testâ suborbiculatâ, compressâ, ad cardinem truncatâ; striis transversis concentricis, longitudinalibus, tenuibus; margine supra amplicato.

Anomia truncata. Gmel. *pag.* 3343.

Lister, *Conch. tab.* 462. *fig.* 23.

Born, *Mus. tab.* 6. *fig.* 14.

Chemn. *Conch. tom.* 8. *tab.* 77. *fig.* 701. *a. b.*

Encycl. *pl.* 243, *fig.* 2. *a. b. c.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 247. *n°.* 11.

Cette espèce mérite de fixer d'une manière particulière l'attention des personnes qui s'occupent de l'application de la conchyliologie à la géologie; elle représente par sa forme certaines Térébratules des terrains intermédiaires, présentant comme elles un talon aplati pour la valve inférieure et un bord cardinal presque droit. Cette coquille est trigone-arrondie, très-aplatie, à valves presque égales. L'inférieure, un peu plus grande que l'autre, se termine supérieurement par un crochet court, aplati en dessus, triangulaire, et percé d'un très-grand trou arrondi qui occupe toute sa largeur : ce trou est accompagné, de chaque côté, de deux petites pièces triangulaires fort courtes, qui, venant à manquer, présentent dans cette espèce une fente triangulaire postérieure comparable à celle de certains Spirifères. Les bords sont très-minces, simples, un peu infléchis à leur partie médiane et inférieure. A l'extérieur, les valves sont ornées de stries longitudinales et et rayonnantes; à l'intérieur, elles sont fortement granuleuses, et les granulations sont rangées sur des lignes longitudinales. L'appareil apophysaire est très-court; il forme de chaque côté une petite arcade, et il se prolonge antérieurement en deux petites lamelles étroites obliquement dirigées l'une vers l'autre, ce qui leur donne la forme d'un V.

Cette petite coquille, fort commune dans la Méditerranée, se trouve fossile en Sicile. Sa longueur est de 15 millim. et sa largeur de 16.

7. Térébratule [illegible]. *Terebratula* [illegible]

T. testâ globosâ, gibbâ, cornéâ, [illegible]

[illegible]

transversìm striatâ; striis longitudinalibus, crebris; nate in apicem productâ; foramine canaliculato.

Anomia psittacea. Gmel. *pag.* 3348.

Lister, *Conch. tab.* 211. *fig.* 46.

Chemn. *Conch. tom.* 8. *pag.* 78 *fig.* 713. *a. b. c.*

Encycl. *pl.* 244. *fig.* 3. *a. b. c.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 248. *n*°. 12.

Coquille non moins singulière que la précédente, mais qui a une forme tout-à-fait différente. Elle est trigone-globuleuse, bossue, à valves presque égales, assez épaisse, subcornée, d'un brun-noirâtre, quelquefois grisâtre. La valve inférieure, un peu plus grande que l'autre, se prolonge à son sommet en un crochet long et pointu, fortement recourbé en dessus, et qui présente à tous les âges une fente triangulaire étroite, qui n'est jamais complétée en un trou arrondi, et qui n'est limitée inférieurement que par le crochet de la valve supérieure. Cette disposition singulière du crochet rappelle très-bien celle de certaines espèces des terrains de transition. La surface extérieure présente des stries longitudinales, serrées et nombreuses, mais peu saillantes. L'appareil apophysaire est très-simple, il consiste en deux petits stylets parallèles, recourbés dans leur longueur, qui naissent de la base des dents cardinales de la valve supérieure.

Cette coquille se trouve assez communément, à ce qu'il paroît, dans les mers du nord de l'Amérique. Elle est longue de 20 mill. et large de 18.

8. Térébratule à deux sinus. *Terebratula bisinuata.* Lamk.

T. testâ oblongâ, subdepressâ, antiquatâ, fragili, laevi, inferne biplicatâ; nate productâ, non incurvâ; foramine magno, obliquo.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 252. *n*°. 32.

Cette coquille est ovale-oblongue, rétrécie supérieurement et à sa partie inférieure; elle est régulière, symétrique, quelquefois cependant un peu plus oblique d'un côté que de l'autre. Ses valves sont bombées, convexes, très-minces et très-fragiles; l'inférieure se prolonge à sa partie supérieure en un crochet assez long, qui n'est jamais recourbé en dessus; le crochet est obliquement tronqué, et percé d'un trou arrondi, assez grand, dont les bords sont assez épais. Le caractère qui distingue le plus essentiellement cette espèce, c'est la forme de son crochet et la troncature oblique de son trou. A la partie inférieure, le bord des valves présente une double inflexion dont la médiane est assez profonde. Des apophyses articulaires de la valve supérieure naît de chaque côté une palette triangulaire, dont un des angles, le supérieur, se prolonge en un stylet pointu. La surface extérieure de cette coquille est lisse et étagée irrégulièrement par des accroissemens plus ou moins nombreux.

Cette espèce, assez rare à cause de sa fragilité, se trouve dans les calcaires grossiers du bassin de Paris et de Valognes, et ne peut se confondre, comme M. Defrance a cru pouvoir le faire, avec l'espèce propre aux terrains tertiaires d'Italie. Longueur 45 millim., largeur 30.

9. Térébratule ambrée. *Terebratula succinea* Nob.

T. testâ ovato-rotundâ rotundâve, depressâ, laevigatâ, subantiquatâ, angustissimè punctatâ; marginibus integris, inferne vix inflexis; nate brevi, insuper incurvâ.

On pourroit prendre cette espèce pour une variété de la précédente, mais elle s'en distingue par plusieurs bons caractères qui, quoique foibles en apparence, sont cependant d'une grande valeur par leur constance. Cette coquille est ovale-obronde, quelquefois tout-à-fait arrondie; elle est légèrement déprimée. Sa valve inférieure se termine par un crochet court, fortement relevé en dessus et terminé par une petite ouverture arrondie; les bords des valves sont simples, et ne présentent inférieurement qu'une sinuosité médiane à peine marquée. Des apophyses articulaires de la valve supérieure naît de chaque côté une petite palette triangulaire très-mince, obliquement relevée, et dont les angles aigus ne sont point prolongés. La surface extérieure de cette coquille semble lisse, mais examinée avec une forte loupe, on la voit très-finement ponctuée, et les ponctuations sont serrées, nombreuses, et semblables à un fin guillochis. Les valves de cette espèce sont minces, subtransparentes, très-fragiles, et toujours d'une couleur d'un jaune d'ambre.

Cette coquille, beaucoup plus rare que la précédente, se trouve dans le calcaire grossier parisien, à Parnes et à Mouchy-le-Châtel. Sa longueur est de 25 mill. et sa largeur de 22.

10. Térébratule ailée. *Terebratula alata.*

T. testâ subtrigonâ, dilatatâ, subgibbâ, supernè sinu cavo exaratâ, creberrimè sulcatâ; nate brevi.

Encycl. *pl.* 245. *fig.* 2. *a. b.*

Var. b.) *Testa minore, angustiore.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 254. *n*°. 45.

Cette Térébratule est très-facile à distinguer parmi ses congénères; elle est subtriangulaire, transverse, assez épaisse dans le milieu, dilatée et amincie sur ses bords. Elle est divisée en trois parties très-distinctes, l'une, médiane, est formée par une profonde sinuosité du bord inférieur; les

deux autres, latérales, sont amincies et dilatées. La valve inférieure est un peu aplatie; elle se termine supérieurement par un crochet court et très-pointu, médiocrement courbé, et percé d'un très-petit trou arrondi. La valve supérieure est très-convexe, bossue dans le milieu; l'une et l'autre sont ornées d'un grand nombre de petits sillons longitudinaux et rayonnans : en aboutissant sur les bords, ils y produisent des dentelures fines et aiguës.

Cette coquille semble assez commune, et se trouve uniquement, à ce qu'il paroît, dans la partie inférieure de la formation crayeuse. Elle est longue de 25 mill. et large de 35.

11. Térébratule à huit plis. *Terebratula octoplicata.* Sow.

T. testâ ovato-transversâ, utrinquè gibberulâ, rotundatâ, longitudinaliter tenuè costatâ; marginibus in medio valdè sinuosis, octoplicatis.

Sow. *Min. conch. pl.* 118. *fig.* 2.

Brong. *Géol. des env. de Paris. pl.* 4. *fig.* 8. *a. b. c.*

Nob. *Descript. des Coq. caractérist. des terrains, pag.* 114. *pl.* 9. *fig.* 3.

Coquille plus large que longue, très-bombée, très-inéquivalve, arrondie dans tous ses contours. La valve supérieure est plus convexe que l'inférieure; celle-ci est terminée postérieurement par un crochet peu saillant, qui présente au sommet un très-petit trou arrondi. Les bords des valves sont finement dentelés, et leur milieu offre une sinuosité profonde qui est d'une largeur assez constante pour n'avoir jamais plus de huit côtes, et par conséquent, sur cette partie correspondante du bord, n'avoir jamais plus de huit dentelures.

Cette coquille est lisse sur les crochets, mais à peu de distance naissent des côtes longitudinales rayonnantes qui aboutissent aux bords. Ces côtes, au nombre de vingt-six à vingt-huit, sont symétriques; neuf ou dix se comptent sur les parties latérales, et huit dans la partie moyenne, circonscrite par la sinuosité des bords. Toutes les côtes sont arrondies, peu saillantes, séparées entr'elles par une strie très-étroite. On parvient quelquefois à vider cette coquille, et on n'observe dans la valve supérieure ni lame médiane ni apophyses qui puissent en naître; il paroît qu'elles étoient courtes, et que leur point d'attache se faisoit de chaque côté de la charnière.

La Térébratule à huit plis se trouve exclusivement dans la craie blanche; nous la connaissons dans ce terrain en France, en Allemagne et en Angleterre. Elle peut se caractériser, car il paroît qu'elle ne dépasse pas ses limites. Sa longueur est de 20 millim. et sa largeur de 25.

12. Térébratule tétraèdre. *Terebratula tetraedra.*

T. testâ subtetraedrâ, gibbosâ, plicatâ, valvâ superiore valdè sinuatâ, in sinum et ad latera 3 vel 4 costis perangulatis; nate incurvâ.

Terebratula tetraedra. Sowerby, *Min. conch. tab.* 83. *fig.* 4.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 205. *n°.* 38.

M. Sowerby, dans son *Mineral conchology*, a distingué comme espèce une coquille qu'il nomme *Terebratula intermedia*, et qui n'est vraisemblablement qu'une simple variété de celle-ci.

Cette coquille est subtriangulaire, globuleuse à valves presque égales; l'inférieure est creusée en dessous d'une large gouttière médiane peu profonde, elle se termine supérieurement par un très-petit crochet très-pointu, fortement recourbé en dessus, et percé à son sommet, qui est très aigu, d'un trou comparable pour sa grandeur à celui d'une fine épingle. La valve supérieure est très-convexe dans le milieu; sa partie moyenne, fortement relevée, aboutit à un sinus très-profond du bord inférieur. Celui-ci, dentelé dans toute sa longueur, se relève à sa partie moyenne, et produit ainsi une grande inflexion, dans la largeur de laquelle on compte quatre ou cinq plis aigus. Toute la surface extérieure de cette coquille est sillonnée; les sillons sont nombreux, profonds; les uns, médians, aboutissent à la sinuosité inférieure; les autres, latéraux, se courbent fortement dans leur longueur pour arriver sur le bord.

On trouve cette coquille assez communément dans le lias d'Angleterre; sa longueur est de 20 millim. et sa largeur de 26.

13. Térébratule de Klein. *Terebratula Kleinii.*

T. testâ ovatâ, depressâ, subantiquatâ, lævi, supernè biplicatâ, creberrimè et subtilissimè punctatâ; nate incurvâ.

Anomia terebratula. Lin.

Terebratula. Klein, *Ostr. pl.* 11. *fig.* 74.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 6. *pag.* 252. *n°.* 33.

Il y a une très-grande ressemblance entre cette espèce et la *Terebratula angulata;* on la distingue néanmoins à ce caractère particulier, que sa surface extérieure est très-finement ponctuée, ce qui n'a pas lieu dans celle qui est citée. Elle se distingue encore en ce qu'elle est proportionnellement plus large, la valve supérieure plus petite, le trou du crochet encore plus grand; les plis du bord inférieur sont plus grands, plus profonds et beaucoup plus aigus. Un autre caractère non moins distinctif, c'est que les côtes longitudinales ne naissent que près du bord, la partie supérieure des valves étant régulièrement convexe et non interrompue.

Cette coquille, plus rare que celle qui précède, se trouve dans le terrain oolitique des environs de Caen; elle a 35 millim. de long et 28 de large.

14. Térébratule anguleuse. *Terebratula angulata.*

T. testâ subtrigonâ, ventricosâ, lœvi, margine supero valdè sinuato; tribus angulis acutis.

Anomia angulata. Gmel.

Mus. Tess. pag. 96. *tab.* 5. *fig.* 4.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 253. *n°.* 36.

Cette coquille est ovale-oblongue, convexe, mais plus en dessus qu'en dessous; elle est un peu déprimée latéralement. Le crochet de la valve inférieure est assez grand, pointu, fortement recourbé en dessus, et percé à son sommet d'un petit trou rond. Le bord inférieur des valves offre une sinuosité médiocrement profonde, dans la largeur de laquelle se voient trois plis longitudinaux, assez aigus, qui produisent trois dentelures sur le bord: ces plis longitudinaux ne remontent que jusque vers le milieu de la coquille; ils disparoissent insensiblement.

Cette coquille, toute lisse, se trouve aux environs de Nanci, en Allemagne, dans le lias; elle a 24 millim. de long et 20 de large.

15. Térébratule à deux plis. *Terebratula biplicata.*

T. testâ subrotundâ, subglobosâ, lœvi, supernè biplicatâ; striis concentricis; nate incurva.

Terebratula biplicata. Sow. *Conch. pl.* 90.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 252. *n°.* 31.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec celle qui précède; elle est ovale-oblongue, très-convexe de chaque côté; la valve inférieure, plus grande que l'autre, se termine à sa partie supérieure par un crochet fort grand et arrondi, recourbé en dessus, obliquement tronqué et percé à son sommet d'un trou rond, à bords fort épais. Deux côtes obtuses et assez saillantes descendent en divergeant sur le milieu de la valve supérieure; elles aboutissent à deux angles obtus qui forment la limite d'une sinuosité médiane, profonde, du bord inférieur: au lieu de ces deux côtes, on n'en trouve qu'une médiane sur la valve inférieure. Les bords sont simples et offrent inférieurement deux plis profonds. La surface de cette coquille est lisse, étagée par quelques accroissemens irréguliers.

Cette coquille fossile se trouve dans la partie supérieure du terrain oolitique, en Angleterre et en France. Sa longueur est de 38 millim. et sa largeur de 28.

16. Térébratule ampoule. *Terebratula ampulla.*

T. testâ subrotundâ, inflatâ, antiquatâ; margine supero obscurè triplicato.

Terebratula ampulla. Brocch. *Conch. tom.* II. *pag.* 466. *pl.* 10. *fig.* 5.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 250. *n°.* 24.

Cette coquille est l'une des plus grandes du genre qui soient connues dans les terrains tertiaires; elle est ovale, arrondie, très-convexe de chaque côte. La valve inférieure n'est guère plus grande que la supérieure; elle se prolonge en un crochet assez grand, très-convexe et fortement recourbé; il est percé à son sommet d'un trou assez grand, dont les bords sont fort épais. La surface extérieure est lisse, divisée par des accroissemens irréguliers et transvers. La valve supérieure présente deux côtes obtuses, longitudinales et divergentes, entre lesquelles se voit une gouttière peu profonde. Cette gouttière aboutit à une inflexion sinueuse assez profonde du bord inférieur. Outre cette inflexion médiane, on en remarque de chaque côte une autre plus large mais beaucoup moins profonde; elle semble le résultat d'une dépression accidentelle.

Cette coquille se trouve à l'état fossile dans les terrains tertiaires subapennins, ainsi que dans ceux de la Morée et de la Sicile. Sa longueur est de 68 millim. et sa largeur de 50.

17. Térébratule digone. *Terebratula digona.*

T. testâ elongatâ, subgibbâ, supernè sinuatâ, lævi, ad sinum duabus angulis; nate elevato-incurvâ.

Terebratula digona. Sow. *Min. conch. tab.* 96.

Encycl. *pl.* 240. *fig.* 3. *a. b. c.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 250. *n°.* 19.

Cette coquille est oblongue, atténuée supérieurement et terminée de ce côté par un crochet assez court et pointu, percé à son sommet d'un très-petit trou arrondi. Les valves sont médiocrement convexes, inégales, lisses, à bords simples et tronqués inférieurement dans toute leur largeur: cette troncature est droite, quelquefois un peu arquée en dedans et terminée de chaque côté par un angle aigu, quelquefois un peu saillans. Cette coquille est proportionnellement plus étroite et moins couvexe que la *Terebratula umbonella*. Se trouvant dans les mêmes lieux, elle offre quelque variétés intermédiaires qui donnent fortement à penser que l'une des deux espèces est inutile, et l'on pourroit s'en convaincre s'il étoit possible d'examiner la structure intérieure; mais cela est impossible à cause de la dureté de la pâte qui remplit la coquille.

Cette espèce se trouve dans les terrains oolitiques, en France, en Allemagne et en Angleterre. Sa longueur est de 19 millim. et sa largeur de 11.

18. Térébratule numismale. *Terebratula numismalis.*

T. testâ depressâ, subrotundâ, lævi, utrâque valvâ superne sinu instructa; striis concentricis, remotis; nate brevi; foramine minimo.

Encycl. *pl.* 240. *fig.* 1. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 249. *n°.* 17.

La Térébratule numismale mérite ce nom à cause de sa forme et de son aplatissement considérable; elle est obronde, obscurément pentagone. Ses valves sont également convexes; l'inférieure se prolonge par un crochet extrêmement petit, recourbé, assez aigu et percé d'un trou rond très-petit : il forme l'angle le plus saillant de la coquille. Le bord inférieur est tronqué, quelquefois un peu arqué en dedans, et c'est à ses limites que se voient deux angles très-obtus : les deux derniers angles sont latéraux et plus obtus que les trois autres. La surface extérieure de cette coquille est lisse, étagée par quelques accroissemens irréguliers.

Cette coquille, provenant de terrains durs, a ses valves constamment remplies de la matière de la couche qui la recèle, ce qui ne permet pas de voir les accidens de sa charnière et de l'appareil apophysaire.

Cette coquille est assez rare; elle se trouve dans les couches oolitiques des environs de Caen. Elle a 27 millim. de diamètre.

19. Térébratule umbonelle. *Terebratula umbonella.*

T. testâ elongatâ, turgidâ, transversim compressâ, suprà obtusâ, lævi; umbonibus perelevatis; nate incurva.

Encycl. *pl.* 240. *fig.* 5. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 249. *n°.* 18.

Cette espèce, que Lamarck a séparée de la Térébratule digone, ne nous semble cependant qu'une simple variété, dont le bord inférieur est proportionnellement un peu plus large.

Cette coquille est oblongue, presque également convexe de chaque côté; son extrémité supérieure s'atténue et prend une forme triangulaire; le sommet de la grande valve est aussi celui de ce triangle. Ce sommet est peu proéminent, peu recourbé en dessus et terminé par une ouverture arrondie, un peu oblique. Le bord inférieur est tronqué, droit, presqu'aussi large que la coquille, et terminé de chaque côté par un angle aigu, quelquefois un peu saillant. Ce qui distingue cette espèce de la *Digone*, c'est que son crochet est plus grand, que les valves sont plus convexes et le bord inférieur plus large.

Cette coquille, assez commune, se trouve fossile dans des terrains oolitiques des environs de Caen. Sa longueur est de 25 millim. et sa largeur de 20.

20. Térébratule rosée. *Terebratula carnea.*

T. testâ subrotundâ, subdepressâ, lævi; striis concentricis, tenuibus; nate elevatâ, incurvâ; foramine minimo.

Terebratula carnea. Sow. *Min. conch. tab.* 15. *fig.* 5. 6.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 248. *n°.* 14.

Coquille obronde, déprimée, également convexe de chaque coté; elle est lisse, irregulièrement étagée par des accroissemens : si on l'examine avec une très-forte loupe, on la voit couverte d'une multitude de granulations extrêmement fines. La valve inférieure, un peu plus grande que l'autre, se termine supérieurement en un crochet court, fortement recourbé en dessus et percé d'un très-petit trou arrondi. Les bords sont très-minces, simples et jamais flexueux : caractère qui distingue essentiellement cette espèce de quelques autres qui l'avoisinent. La valve supérieure présente à l'intérieur une crête médiane, à la base de laquelle, et naissant de la charnière, sont deux petites apophyses arquées en arceaux.

Cette coquille, assez commune, pourroit caractériser la craie blanche, car on ne l'a encore rencontrée que dans cette partie du terrain crayeux, soit en Allemagne, en Angleterre ou en France. Sa longueur est de 35 millim. et sa largeur de 31.

21. Térébratule bucarde. *Terebratula cardium.*

T. testâ elongato-ovatâ, convexâ, plicatâ, sulcis longitudinalibus crassis, rotundatis; nate prominula.

Encycl. *pl.* 241. *fig.* 6. *a. b. c.*

Var. b.) *Testâ compressiusculâ, sulcis crebrioribus.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 255. *n°.* 47.

Coquille subcordiforme, à valves très-bombées, presque égales, oblongue, ovalaire; le sommet de la valve inférieure assez court, à peine recourbé, obliquement tronqué par un trou arrondi, très-grand, dont les bords sont minces : l'une et l'autre valves sont ornées d'un grand nombre de côtes longitudinales, rayonnantes, très-régulières, subanguleuses, qui, en aboutissant sur les bords, y produisent de nombreuses dentelures, fort régulières. Les bords ne sont point onduleux ni infléchis. La surface extérieure de toute la coquille est très-finement et très-élégamment ponctuée.

On trouve cette espèce dans la partie supérieure des terrains oolitiques, aux environs de Caen et

en Angleterre. Sa longueur est de 33 millim. et sa largeur de 28.

22. Térébratule difforme. *Terebratula difformis.*

T. testâ trigonatâ, dilatatâ, subdepressâ; margine inequali, in medium sinuoso-deflexo; nate subproductâ.

Encycl. *pl.* 242. *fig.* 5. *a. b. c.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 255. *n°.* 48.

Cette singulière coquille, dépendant du genre Térébratule par ses caractères, sembleroit devoir en être rejetée par une circonstance qui lui est propre; elle n'est point symétrique comme le sont les autres espèces du genre; elle est composée de deux parties égales qui semblent avoir été tordues en sens inverse: cette torsion se remarque principalement sur le bord inférieur des valves. Ce bord, après avoir remonté dans toute sa partie gauche, descend subitement, presque à angle droit, dans le milieu, et se continue ensuite sur toute la partie droite, en remontant un peu vers la charnière. Cette singulière disposition pourroit être prise pour un accident individuel, si elle ne se reproduisoit dans un grand nombre d'individus. Outre ce caractère, cette espèce en présente d'autres qui lui sont propres; elle est oblongue, subtrigone, subglobuleuse; les valves sont régulièrement sillonnées dans leur longueur; les sillons sont nombreux, très-aigus et produisent des dentelures aiguës sur le bord. Le crochet de la valve inférieure est triangulaire, pointu, fortement relevé en dessus; il n'est point percé au sommet comme dans la plupart des espèces, mais il est fendu postérieurement de la même manière que dans la *Terebratula psittacea.*

Lamarck dit que cette coquille se trouve aux environs du Mans, ainsi qu'au cap la Hève, près le Havre: nous en possédons quelques exemplaires qui viennent des Pyrénées. La longueur est de 27 millim. et la largeur de 32.

23. Térébratule lyre. *Terebratula lyra.*

T. testâ subglobosâ, anticè coarctatâ; nate perproductâ, valvam minorem longitudine æquante.

Terebratula lyra. Sow. *Min. conc. tab.* 138. *fig.* 2.

Encycl. *pl.* 243. *fig.* 1. *a. b. c.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 255. *n°.* 49.

Cette espèce, très-remarquable, a une forme tellement singulière qu'elle ne peut être comparée à aucune autre coquille du même genre. Les valves sont très-inégales; l'inférieure ovale, oblongue à son extrémité, se prolonge supérieurement en un long talon en forme de stylet horizontal, percé à son extrémité. La comparaison que l'on a faite de cette coquille à une lyre est très-convenable, en ce que le long talon de la valve inférieure ressemble au manche, et la dilatation des valves ressemble au corps de cet instrument. Les valves sont ovales-oblongues, sillonnées dans leur longueur, très-finement ponctuées; les sillons médians sont larges, tandis que les latéraux sont beaucoup plus fins; les bords, dentelés dans toute leur étendue, ne sont point flexueux.

Cette coquille, très-rare dans les collections, prend quelquefois une longueur assez considérable; elle ne s'est encore rencontrée qu'au cap la Hève et à Horningsham, en Angleterre. Les grands individus ont 55 millim. de longueur.

24. Térébratule décussée. *Terebratula decussatâ.*

T. testâ subpentagonâ, subconvexâ; valvâ majore canaliculatâ; striis transversis, tenuibus, longitudinalibus decussantibus; nate subproductâ; foramine magno.

Encycl. *pl.* 245. *fig.* 4. *a. b. c.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 256. *n°.* 51.

Coquille élégante, subpentagone, à valves convexes, presque égales, divisées dans leur milieu par un double pli assez profond. La surface extérieure est ornée de stries longitudinales très-fines, fort régulières, traversées par des stries transverses, nombreuses, non moins régulières que les premières et qui produisent un petit tubercule au point de leur entrecroisement. Le crochet de la valve inférieure est peu proéminent; il est peu relevé en dessus et percé à son sommet d'un trou assez grand et arrondi. Les bords des valves sont très-finement crénelés, et ils offrent à leur partie inférieure deux plis profonds, auxquels aboutissent les plis longitudinaux des valves.

Cette coquille élégante n'est point très-rare; elle se trouve dans le terrain oolitique des environs de Caen. Sa longueur est de 15 millim. et sa largeur de 16.

TÉRÉBRATULES (Les).

Dans son *Manuel de Conchyliologie*, M. Rang a proposé cette famille pour placer une partie des Rudistes et une partie des Brachiopodes de Lamarck. Il y comprend en effet les genres Térébratule, Strophomène, Thécidée et Calcéole, c'est-à-dire des animaux qui, par les restes qu'on en connoît, ont vécu dans des conditions différentes: les uns, les Calcéoles, tout-à-fait libres; d'autres, les Térébratules, fixés par un pédicule tendineux; les autres enfin, Thécidées, immédiatement fixés par le test. Nous avons pensé qu'il étoit nécessaire de grouper les genres des Brachiopodes d'après les caractères qui indiquent ces

conditions de vie des animaux. Nous avons proposé un arrangement d'après ces principes dans le tableau des Conchifères qui est à la suite de l'article Mollusques. *Voyez* ce mot, ainsi que les genres cités dans cet article.

TÉRÉDINE. *Teredina.*

Genre curieux établi par Lamarck, et placé par lui dans sa famille des Tubicolés. La coquille qui lui a servi de type est le *Fistulana personata*, qui peut, comme Lamarck lui-même l'a fort bien senti, servir de passage entre les Tarets et les Pholades. On ne peut contester, en effet, les rapports qui lient ces deux genres; on trouve un tube libre en massue, terminé par deux valves adhérentes au pourtour de l'ouverture du tube, et elles sont parfaitement closes, lorsque celles des Tarets sont très-bâillantes; mais à cet égard nous présenterons tout à l'heure quelques observations que nous a suggérées l'état de ces coquilles. Les rapports entre les Tarets et les Pholades avoient été établis pour les Térédines d'après les caractères extérieurs seulement, tels que le tube et la forme de la coquille; nous avons pu y ajouter d'autres caractères plus essentiels, tels que l'existence, dans les Térédines, d'une pièce postérieure semblable à l'écusson des Pholades, et à l'intérieur des valves de véritables palettes courbées partant des crochets, et terminées en mammelon absolument identique à celles des Tarets et des Pholades. On doit faire attention que l'existence de l'écusson dans ce genre donne la preuve qu'il se rapproche plus des Pholades que des Tarets, dans lesquels cette pièce ne s'est point encore rencontrée; elle amène aussi à cette conviction que la coquille, à tous les âges, doit être extérieure en dehors du tube, ce qui n'a pas lieu chez les Tarets, où le tube se ferme au terme de l'accroissement de l'animal. Nous avons un groupe de Térédines toutes enfoncées dans un morceau de bois fossile : ce qui indique qu'elles ont une manière de vivre analogue aux Tarets et à quelques Pholades.

Lorsque l'on examine une Térédine, on doit être frappé de l'immobilité de ses valves, et nous sommes étonné qu'on ait admis le fait sans discussion, lorsque, de toute évidence, il est contraire à la manière de vivre de l'animal et à la structure de sa coquille. Si l'on faisoit à un zoologiste la question suivante : Une coquille bivalve, dont la charnière est semblable à celle d'une Pholade, pourvue comme elle d'une pièce calcaire postérieure, couvrant les crochets et ayant des palettes à l'intérieur, et vivant dans le bois, est-elle faite pour être immobile? Je pense qu'il n'hésitera pas à dire qu'elle est faite pour se mouvoir. L'analogie a tant de force pour valider cette conclusion, qu'on peut la prendre comme prouvée par l'observation directe; et cependant il en est autrement pour les Térédines, elles sont construites pour se mouvoir, et elles sont immobiles; l'animal n'a pu tarauder le bois sans qu'elles fussent libres et mobiles comme dans les Tarets : l'observation nous fait voir constamment le contraire.

Il y a ici, on ne peut le nier, une évidente contradiction dans la nature des faits : on ne peut admettre cependant une telle contradiction dans les fins de la nature, qui, dans l'organisation des êtres, ne fait rien de superflu : si elle crée un être pour percer le bois, elle lui en donne les moyens, qu'ils soient chimiques ou mécaniques. On sait que dans les Tarets ce moyen est mécanique : sa coquille est coupante, elle reçoit des muscles puissans, elle est, en un mot, disposée pour couper le bois fibre à fibre. On doit donc penser que, dans la Térédine, la coquille ayant la structure fort analogue et destinée à couper le bois, elle a dû jouir de toute la mobilité convenable pour le faire. Nous sommes donc ramené à conclure qu'elle a été mobile durant la vie de l'animal, et peut-être ne nous sera-t-il pas impossible de donner l'explication de ce fait, de résoudre cette espèce d'énigme.

Toutes les Térédines se sont trouvées à l'état fossile seulement; leur tube et leur coquille sont épais, solides, et partout d'une égale épaisseur : en dedans, on les trouve remplies d'un sable grossier dont on peut les débarrasser, et, outre cela, on y voit souvent des concrétions calcaires adhérentes, le plus ordinairement dans l'intérieur des valves. Si l'on vient à casser un de ces tubes, on s'apercevra que, non-seulement sa structure actuelle est absolument différente de tubes analogues, même ceux si solides des cloisonnaires, mais encore que les concrétions se lient aux valves par continuité de substance; de sorte que l'on seroit porté à croire qu'elles existoient pendant la vie de l'animal, et qu'elles sont le résultat d'une maladie. On ne tarde pas à se convaincre que ce n'est pas là leur véritable origine, puisqu'elles enveloppent de couches concentriques des grains de sable. On voit ces couches s'étendre assez régulièrement sur toute la surface du tube et de la coquille sans discontinuité entre ces deux parties; on les voit, dans quelques circonstances, s'épaissir dans un point plus que dans un autre, devenir onduleuses et presque stalactiformes. Lorsque ces corps n'ont pas été retirés du lieu d'habitation, on les trouve couverts d'une couche mince, testacée, qui se détache quelquefois assez facilement, et qui représente pour nous le tube lui-même, dans lequel se seroit fait une incrustation calcaire qui, s'emparant de toutes les parties de ce tube et de la coquille, l'auroit épaissie, obstruée, pour ainsi dire, en la couvrant de ses couches concentriques. Comme le moulage s'est fait dans une cavité creusée dans le bois, au fond de laquelle étoit la coquille, il en résulte que si cette coquille étoit bâillante, l'espace vide a dû se trouver comblé, et alors la couche calcaire s'est moulée sur le bois, et on y retrouve en effet l'empreinte de couches

fibreuses. Ceci ne peut se remarquer dans tous les individus, parce qu'il en est de cette coquille comme de quelques espèces de Pholades qui sont bâillantes à certain âge ou à certaine époque de leur vie, et qui se complètent ensuite. Les impressions ligneuses peuvent s'apercevoir sur les individus encore incomplets; elles ne peuvent exister sur les autres : aussi ces derniers sont toujours plus réguliers dans cette partie que les autres.

Par suite des observations que nous venons de présenter, il nous semble bien facile maintenant d'expliquer l'immobilité actuelle des valves des Térédines sur la partie antérieure du tube, et de détruire cette apparente contradiction dont on peut maintenant se rendre compte. On peut donc conclure que, pendant la vie de l'animal, les valves étoient détachées du tube, qu'elles étoient libres de leur mouvement, et que la fixité qu'elles ont actuellement provient d'une cause accidentelle qui fait le sujet de cet article. Déjà, dans notre ouvrage sur les fossiles des environs de Paris, nous avons rectifié en quelques points importans la caractéristique de ce genre : nous pensons qu'on peut aujourd'hui, d'après ce qui précède, l'exprimer de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille bivalve, équivalve, bâillante de chaque côté, ayant une charnière comme celle des Pholades, et garnie postérieurement d'une seule pièce accessoire en écusson; des palettes à l'intérieur des valves partant des crochets. Cette coquille pholadiforme, libre à l'extrémité d'un tube ordinairement droit, en massue, ouvert aux deux extrémités dont la postérieure, ovale, est partagée par deux arêtes longitudinales, comme dans les Fistulanes.

Malgré la grande analogie qui existe entre ce genre et les Pholades, on ne peut cependant le confondre avec elles; l'existence du tube et la forme de la coquille, qui est globuleuse, arrondie, séparent suffisamment ces deux genres, ainsi que le tube constamment ouvert, droit, en massue; l'écusson postérieur le distingue fort bien des Tarets. Ce qui différencie encore bien essentiellement ce genre de ceux que nous venons de citer, c'est la terminaison postérieure de son tube; elle paroît être formée d'une substance différente du tube lui-même : cette substance est d'un calcaire noirâtre, tandis que le reste de la coquille est d'un blanc-jaunâtre. Cette extrémité noire du tube ne paroît au-dehors que lorsque la couche extérieure a été enlevée, autrement elle ne s'aperçoit qu'à l'intérieur; l'ouverture qui la termine est tantôt arrondie et simple, tantôt ovalaire, et divisée à l'intérieur, comme dans les Fistulanes, par deux arêtes opposées et longitudinales. Enfin il arrive, et c'est le cas le plus rare, que cette ouverture est festonnée de la manière la plus régulière et la plus symétrique par dix arêtes longitudinales. Nous avons pu faire les observations qui précèdent sur quelques Térédines que nous avons recueillies à Courtagnon et à Damerie, dans les calcaires grossiers.

TÉRÉDINE masquée. *Teredina personata.*

T. tubo recto, tereti-elevato; clava sinubus lobulisque larvam simulante.

Fistulana personata. Ann. du Mus. tom. 7. *pag.* 429. *n°.* 4.

Ibid. *Vol.* 12. *pl.* 43. *fig.* 6. 7.

Ibid. *Anim s. vert. tom.* 5. *pag.* 438. *n°.* 1.

Teredo antenante. Sow. *Min. conch. tom.* 1. *pag.* 231. *tab.* 102. *fig.* 3.

An eadem species? fig. 122, * et 4 *même pl.*

NOB. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 18. *n°.* 1. *pl.* 1. *fig.* 23. 26. 28.

Les détails dans lesquels nous sommes entré précédemment ayant été tirés de cette seule espèce actuellement connue, il ne sera pas nécessaire d'en donner une description très étendue. Les valves ressemblent à celles d'un grand Taret; elles sont divisées dans leur milieu par un sillon semblable à une ceinture : au-dessus de ce sillon les stries des valves prennent une direction qu'elles n'ont pas au-dessous, elles deviennent très-obliques, tandis qu'au-dessous elles sont presque perpendiculaires. Derrière les crochets, qui sont très-protubérans, se trouve, comme dans les Pholades, une pièce accessoire ou écusson; il est ovale-oblong, assez épais. A l'intérieur des valves, on trouve aussi, comme dans les Pholades, deux palettes qui partent de l'intérieur des crochets; elles sont courtes et assez épaisses. Les valves sont séparées du tube par une sorte de collet; le tube est alongé, claviforme, lisse en dehors : l'extrémité postérieure, insensiblement atténuée, se termine par une partie qui semble cornée, noirâtre, percée d'une ouverture arrondie ou divisée, comme nous l'avons dit dans les généralités du genre.

Cette coquille rare se rencontre dans les calcaires grossiers de Courtagnon, mais principalement dans une couche de sable qui leur est inférieure; elle est contenue dans des morceaux de bois fossiles qui, ayant été comprimés dans les couches, ne contiennent qu'un très-petit nombre d'individus entiers de la coquille qui les a perforés.

Les grands individus ont 60 millim. de longueur et quelquefois davantage.

TÉRÉDINITES. *Teredinites.*

Dans les *Familles naturelles du Règne animal*, M. Latreille a donné ce nom à une famille qui correspond exactement à celle des Tubicolées de Lamarck, seulement M. Latreille en retire le genre Arrosoir pour le mettre parmi les Annelides, contre

toutes les inductions que fournissent les caractères connus de ce genre. *Voyez* TUBICOLÉES et MOLLUSQUES.

TERGIPÈDE. *Tergipes.*

Genre curieux dont Forskal le premier fit connoître le type sous le nom du *Limax tergipes.* Ce petit animal, admis par Linné au nombre des Doris, n'en fut séparé que fort tard par M. Cuvier (*Règne animal*), et placé par lui dans ses Nudibranches (*voyez* ce mot), après les Éolides, non loin des Doris. Lamarck n'adopta pas ce genre, mais il n'imita pas Linné, et rangea le Tergipède dans le genre Éolide, avec lequel il a en effet de grands rapports. M. de Férussac n'imita pas Lamarck, il suivit les rapports indiqués par M. Cuvier, et MM. Latreille et de Blainville ne changèrent rien à cet égard dans les rapports établis. On trouve les Tergipèdes, dans l'une et l'autre méthode, à côté des Éolides et des Laniogères : on peut donc regarder comme définitivement fixée la place de ce petit genre dans la méthode.

Les Tergipèdes sont de très-petits Mollusques nus, limaciformes, qui nagent souvent renversés, et qui, outre des tentacules, sont pourvus sur le dos de plusieurs paires d'appendices branchifères, en massue, terminées par une petite ventouse. Ces appendices, d'après Forskal, peuvent servir de pieds à l'animal; il marche alors au fond de l'eau sur les corps solides, renversé sur le dos, ce qui lui a valu le nom que M. Cuvier lui a donné.

Le disque locomoteur, ou le pied proprement dit, s'étend dans toute la longueur du corps et en est séparé par un sillon. Voici au reste comment sont exprimés les caractères de ce genre :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps conique, claviforme, avec un pied encore assez peu sensible, comme dans les Laniogères, pourvu en dessus d'espèces de branchies tentaculiformes, en petit nombre et disposées sur deux rangs : les deux paires de tentacules céphaliques de grandeur un peu variable.

Pendant très-long-temps on ne connut qu'une seule espèce de ce genre; c'est à M. Krusenstern qu'on en doit une seconde. Ne les possédant ni l'une ni l'autre, nous ne pouvons en donner la description et nous renvoyons à l'ouvrage de M. Cuvier.

TÉSAN.

C'est le nom qu'Adanson (*Voyage au Sénég. pl. 7*) donne au *Dolium perdix* Lamk. *Voyez* TONNE.

TEST.

On emploie souvent ce mot comme synonyme de coquille, mais il ne le remplace pas exactement. On en fait spécialement usage pour déterminer les qualités physiques d'une coquille, ses qualités ou propriétés extérieures, abstraction faite des caractères de formes et de rapports avec l'animal qui la produit : ainsi on dit qu'un test est fibreux, pesant, mince, subcorné, vitré, cassant, lamelleux, etc., etc.; mais on ne dit pas ordinairement qu'il est ovale, qu'il a une ouverture de telle forme, un tel nombre de tours, de spire, etc. Ces expressions s'emploient plus spécialement à la suite du mot coquille pour désigner ses caractères extérieurs de formes et de couleur.

TESTACELLE. *Testacella.*

Ce genre, très-voisin des Limaces, a été institué par Draparnaud dans son utile ouvrage sur les *Mollusques terrestres et fluviatiles de France.* Ce genre, adopté par Lamarck, lui fut attribué, ainsi qu'à Faure Biguet; peut-être plus justement à ce dernier, qui fut le premier, à ce qu'il paroît, qui observa l'animal singulier sur lequel ce genre a été constitué. Il ne pouvoit manquer d'être adopté, puisqu'il repose sur de bons caractères, et il le fut en effet par tous les zoologistes. La place qu'on devoit donner à ce genre dans la série étoit marquée invariablement par sa nature comme un terme moyen, comme un intermédiaire entre les Limaces et les Hélices. Jamais on a contesté ce point, et si l'on remarque quelques variations dans les méthodes, elles ne proviennent que de la manière d'envisager le degré d'affinité avec les genres circonvoisins analogues à celui-ci. La Testacelle est un animal alongé, limaciforme, plus étroit antérieurement que postérieurement, nu dans presque toute son étendue, pourvu à son extrémité postérieure d'une fort petite coquille rudimentaire, à ouverture très-large et revêtue en dedans d'un manteau mince et extensible. La tête est beaucoup plus petite proportionnellement que dans les Limaces; elle présente, comme dans celles-ci, quatre tentacules, une paire bucale plus courte que les autres, céphalique et oculifère au sommet. De la racine de ces tentacules partent deux petits sillons qui parcourent le dos et gagnent le bord de la coquille. On voit dans ce genre, comme on peut également le remarquer dans plusieurs autres, que la coquille a véritablement pour usage primitif de protéger les organes de la respiration : ici la cavité pulmonaire est postérieure; la coquille l'est également, le cœur, organe de circulation et de respiration tout à la fois, ne s'écarte pas de la cavité pulmonaire, tandis que les organes de la génération, indépendans de ceux dont nous venons de parler, n'ont point changé de place; leur entrée commune est, comme dans les Limaces, à la base du tentacule droit. A l'exception de ces différences, qui dépendent, comme on le voit, de la place relative des organes et non de leur modification profonde,

fonde, tout le reste de l'organisation des Testacelles est semblable à celle des Limaces. Voici de quelle manière les caractères de ce genre peuvent être exprimés :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps ellipsoïde, alongé, gastéropode ; le pied non séparé par un sillon latéral ; derme épais, couvrant également tout le corps, comme dans les Limaces, si ce n'est à sa partie postérieure, où il est protégé par une petite coquille extérieure ; manteau fort mince et pouvant prendre dans quelques occasions une extension telle, qu'il couvre tout le corps ; trou pulmonaire arrondi, postérieur à droite, au-dessous du sommet de la coquille ; anus tout près de cet orifice ; quatre tentacules complétement rétractiles, les postérieurs plus grands, oculifères au sommet ; orifice des organes de la génération à la base du grand tentacule droit.

Coquille très-petite, externe, presque auriforme, légèrement spirale à son sommet, à ouverture fort grande, ovale, obliquement évasée, ayant le bord gauche roulé en dedans.

On crut long-temps que les Testacelles étoient rares, parce que l'on n'avoit point encore étudié leurs mœurs et leur manière de vivre. Au lieu de rester, comme les Limaces, à la surface de la terre pour y chercher une nourriture végétale souvent en putréfaction, les Testacelles s'enfoncent dans la terre assez profondément, à ce qu'il paroît, y recherchent les vers lombrics qu'elles attaquent et en font leur nourriture habituelle. Cependant elles ne restent pas constamment dans la terre, elles en sortent le soir surtout, et quelquefois on les trouve en très-grand nombre là où, pendant le jour, on n'en aperçoit aucune : aussi doit-on les chercher à la lumière. Quelques conchyliologues ont cherché à établir plusieurs espèces dans la Testacelle de France ; mais il est reconnu que ce ne sont que des variétés. M. de Férussac, dans le prodrome de son ouvrage sur les Mollusques terrestres et fluviatiles, indique trois espèces, dont l'une est au moins fort douteuse.

TESTACELLE ormier. *Testacella haliotidea.*

T. corpore elongato, limaciformi, subcylindrico, maculis griseo-nigris adspersis marmorato. Testa depressa, pauci-spirata, suprà convexiuscula, lævigata; apertura integrâ, maximâ.

Testacella haliotidea. FAURE BIGNET, *Bull. des Scienc. n°.* 6.

DRAPARN. *Hist. natur. des Moll. terr. et fluv. pag.* 121. *pl.* 8. *fig.* 43—48, et *pl.* 9. *fig* 12. 13.

FERUS. *Méth. conch. pag* 40.

CUV. *Ann. du Mus. tom.* 5. *pag.* 440. *pl.* 29. *fig.* 6. 7.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 52. *n°.* 1.

FER. *Hist. gén. des Moll. terr. et fluv. pl.* 8. *fig.* 8—12.

L'animal est semblable à celui d'une Limace ; il en diffère au premier aspect en ce qu'il n'a point ce large écusson dorsal qui caractérise les Limaces proprement dites. L'ouverture de la respiration, ainsi que l'anus, sont placés à l'extrémité postérieure du corps, et ils sont recouverts par une très-petite coquille terminale et postérieure. Les grands tentacules sont fort grêles, les petits sont très-courts. La surface du corps est finement chagrinée ; elle est tantôt d'un roux pâle et presque uniforme, mais le plus souvent elle est grisâtre et marbrée d'un très-grand nombre de petites taches confluentes d'un gris-noirâtre.

La coquille est petite, ovale-oblongue, et semblable, pour la forme, à une très-petite Haliotide ; elle est très-déprimée. La spire est très-courte, tandis que l'ouverture est extrêmement ample, à bords entiers et continus. Le bord columellaire est fortement arqué dans sa longueur ; il est assez épais et se joint insensiblement au bord droit. En dedans, cette coquille est d'un blanc-subnacré, en dehors elle est brunâtre ou grisâtre.

Cette Testacelle est très-commune dans le midi de la France ; elle vit dans les champs et s'enfonce dans la terre pendant la chaleur ardente du jour. Le laboureur, intéressé à sa destruction à cause des dégâts qu'elle occasionne, est forcé de la rechercher à la lumière.

L'animal est quelquefois long de 70 millim., tandis que la coquille qu'il porte n'a que 10 millim. de longueur.

TESTACÉS.

On entend par ce mot, qui n'est plus d'usage, les coquilles des Mollusques prises isolément et abstraction faite de leurs habitans. *Voyez* MOLLUSQUES et COQUILLES.

TÊTE DE BÉCASSE.

Nom vulgaire du *Murex haustellum. Voyez* ROCHER.

TÊTE DE BŒUF.

Les anciens conchyliologues donnoient ce nom à une coquille lacustre du genre Paludine, *Paludina vivipara* des auteurs. *Voyez* PALUDINE.

TÊTE DE SERPENT.

On donne vulgairement ce nom au *Strombus lentiginosus* et à une espèce de Porcelaine, *Cypræa caput serpentis.* Voyez STROMBE et PORCELAINE.

TÉTRACÈRES. *Tetracerata.*

Première famille des Polybranches de M. de

Blainville, lesquels correspondent aux Nudibranches de M. Cuvier. Cet ordre fut partagé en deux groupes, d'après le nombre des tentacules. La famille des Tétracères renferme les Polybranches à quatre tentacules : ce sont les genres Glaucus, Laniogère, Tergipède, Cavoline et Eolide. (*Voyez* ces mots.) On ne peut disconvenir que ces genres ont entre eux beaucoup d'analogie, si l'on en excepte seulement le Laniogère, qui semble s'éloigner des autres.

TEXTULAIRE. *Textularia.*

Genre de coquilles microscopiques proposé par M. Defrance dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles* et caractérisé par M. de Blainville dans le *Traité de Malacologie.* Formé d'abord pour une seule espèce, M. d'Orbigny l'adopta et en ajouta vingt à la première ; il rectifia aussi le genre en lui donnant des caractères plus complets, car M. Defrance n'avoit point aperçu l'ouverture. C'est dans la famille des Enallostègues, à côté des Bigénérines, que M. d'Orbigny a placé ce genre. On ne peut contester que ce genre Bigénérine n'ait avec celui-ci beaucoup d'analogie ; il n'en diffère que par la position de l'ouverture et en ce que les Bigénérines, après avoir commencé par deux rangs de loges qui alternent entre elles, se terminent par une seule série, comme dans les Nodosaires ; tandis que les Textulaires, quel que soit leur âge, ont toujours deux rangs de loges. Le genre Textulaire devra donc être conservé, et il restera bien probablement dans les rapports indiqués par M. d'Orbigny. On devra le caractériser de cette manière :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille alongée, conique, rarement déprimée, formée de deux rangées de loges alternantes, de manière à former par leur jonction une ligne médiane ou raphée, angulo-sinueuse, étendue de chaque côté de la base au sommet ; ouverture en demi-lune au côté interne de chaque loge.

Dans la distribution que nous avons proposée de la famille des Enallostègues, nous avons cru nécessaire d'y introduire, quelles que soient leurs formes, toutes les coquilles qui sont composées de loges alternantes ; nous avons pensé que la forme et la position de l'ouverture étoient les meilleurs moyens de former des groupes de genres, et c'est ce qui nous a conduit à donner aux Textulaires des rapports qui ne sont pas entièrement semblables à ceux proposés par M. d'Orbigny. Dans une sous-famille, nous avons réuni les trois genres Textulaire, Valvuline et Virguline, parce qu'ils ont une coquille droite et une ouverture latérale ou centrale.

Les Textulaires sont de très-petites coquilles microscopiques, coniques ou pyramidales, composées de loges en forme de coin, empilées les unes sur les autres, de manière que la partie la plus épaisse de chacune d'elles est en dehors.

1. Textulaire bossue. *Textularia gibbosa.* D'Orb.

T. testâ conicâ, pyramidali, apice acutâ ; loculis numerosis convexis instructâ ; ultimâ aperturâ semi-lunari, basi perforatâ.

D'Orb. *Tabl. méthod. des Cephal. Ann. des Scienc. nat. tom. 7. pag.* 262. *n°.* 6.

Ibid. *Model. de Cephal.* 2e *livr. n°.* 28.

Soldani, *Test. microsc. tom.* 2. *pag.* 119. *tab.* 132. *fig.* I. K.

Petite coquille conique, légèrement comprimée latéralement, lisse, toute blanche, à sommet pointu, et formée d'un assez grand nombre de loges alternantes, convexes, séparées par des sutures simples et peu profondes : la dernière loge, proportionnellement plus grande que les autres, est embrassante. Elle est très-convexe en dehors, et elle est percée, contre l'avant-dernière loge, d'une ouverture assez grande, transverse et semi-lunaire.

Cette petite coquille se trouve vivante dans l'Adriatique et fossile à Castel-Arquanto. Sa longueur est d'un millim. et demi.

2. Textulaire pygmée. *Textularia pygmæa.* D'Orb.

T. testâ elongato-angustâ, longè conicâ, lateraliter compressâ ; loculis numerosis planis instructâ ; ultimâ aperturâ rotundâ, basi perforatâ.

D'Orb. *Tabl. loc. cit. pag.* 263. *n°.* 13.

Ibid. *Model.* 1re *liv. n°.* 7.

Petite coquille aciculaire, étroite, conique, comprimée latéralement, toute lisse, blanche et composée d'un très-grand nombre de loges à peine convexes, et séparées entre elles par des sutures simples et superficielles ; la dernière loge est aiguë au sommet ; elle est fermée par un diaphragme à peine convexe, percé contre l'avant-dernière loge d'une ouverture arrondie et d'une médiocre grandeur.

Cette coquille assez rare se rencontre dans les sables de Rimini. Elle a 2 millim. de longueur.

THALAMULE. *Thalamus.*

Montfort, dans son *Traité systématique de Conchyliologie* (*tom.* 11. *pag.* 322), a figuré un corps pétrifié qui a tous les caractères des Bélemnites, mais qui est arqué dans toute sa longueur. On s'est demandé si cette courbure étoit naturelle, et cela a semblé peu probable lorsque, malgré les recherches de plusieurs personnes sur les Bélemnites, cette coquille ne s'est pas retrouvée depuis Montfort. *Voy.* Bélemnite.

THÉCIDÉE. *Thecidea.*

Genre fort curieux, établi par M. Defrance, et que l'on devra conserver. Voisin des Térébratules sous plus d'un rapport, il s'en éloigne par un caractère d'une grande valeur, selon nous, par l'adhérence de la valve inférieure, qui, dans tous les cas, n'est jamais perforée, quand même, comme cela a lieu dans quelques espèces fossiles, on n'apercevroit aucune trace d'adhérence. Mais un autre moyen de reconnoître sûrement ce genre et de le distinguer, c'est la singulière disposition de l'appareil apophysaire de la valve supérieure : appareil tellement considérable qu'il remplit presque totalement la cavité des valves, à tel point que, dans certaines espèces, on conçoit à peine comment un animal a pu exister dans un si petit espace. Il est fort difficile qu'une description sans figures puisse suffire pour donner une idée exacte de la structure de l'appareil intérieur de ces coquilles; il est principalement formé d'une partie conique et centrale, sur laquelle s'implantent des lames demi-circulaires de chaque côté, qui, alternativement, se déploient sur elles-mêmes de manière à laisser entre elles un espace qui est occupé par une lame intermédiaire plus courte et non recourbée. Dans quelques espèces, ces lames ont les bords simples; dans d'autres, au contraire, elles sont couvertes de fines granulations, et se terminent par un bord libre, frangé très-finement et très-régulièrement. La valve inférieure est, comme dans la plupart des Térébratules, plus grande et plus profonde que la supérieure, qui est presque toujours operculiforme : tantôt elle est adhérente par une grande étendue de sa surface, et alors elle est très-irrégulière; quelquefois elle adhère seulement par une petite portion du crochet, alors elle conserve une grande régularité. En dedans, cette valve est couverte de fines granulations, qui deviennent un peu plus grosses sur le bord, qui ordinairement est large et aplati. Dans la valve supérieure, ces granulations sont moins prononcées, si ce n'est sur le bord, où elles sont aussi grosses que dans l'autre valve. Le sommet de la valve inférieure est plus ou moins long, selon les espèces, et il est souvent marqué en dessus d'un sillon médian qui correspond à l'échancrure médiane du bord cardinal. La charnière a de l'analogie avec celle des Térébratules : de chaque côté d'une échancrure médiane du bord cardinal de la valve inférieure se voit une apophyse oblique qui s'implante dans une cavité correspondante de la valve supérieure, de manière à retenir celle-ci fortement sans l'aide d'un ligament. Le bord cardinal de la valve supérieure présente à sa partie moyenne une saillie assez large et aplatie, qui s'engage dans l'échancrure de la valve inférieure, et de chaque côté, creusées dans son épaisseur et à sa base, se voient les cavités articulaires de la charnière.

Ce genre, encore peu considérable en espèces, peut être caractérisé de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille petite, arrondie ou ovale, inéquivalve, térébratuliforme, adhérente, plus ou moins régulière, selon le degré d'adhérence; valve supérieure plate, operculiforme, creusée à l'intérieur d'un appareil apophysaire considérable, composé de lames demi-circulaires; jamais d'ouverture au crochet de la valve inférieure.

Toutes les espèces de Thécidées sont petites; elles ont l'aspect de petites Térébratules. On en connoît une vivante dans la Méditerranée et cinq ou six autres fossiles. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'elles ne se sont trouvées jusqu'à présent que dans la craie, et surtout dans les parties supérieures de cette formation.

1. THÉCIDÉE de la Méditerranée. *Thecidea mediterranea.* DEF.

T. testâ subglobulosâ, inæquivalvi, irregulari, adherente, albâ, tenuissimè puncticulatâ; apophysis lamelliformibus, semicircularibus, concentricis.

DEF. *Dict. des Scienc. nat.*

RISSO, *Nice, tom.* 4. *fig.* 183.

Cette Thécidée est la seule vivante connue; elle est arrondie, très-convexe en dessous et plane en dessus. Les valves sont très-inégales; l'inférieure, qui est la plus grande, est largement adhérente par son crochet; la valve supérieure est plane et operculaire. A l'extérieur, la coquille semble lisse; mais examinée à la loupe, on la voit finement ponctuée de la même manière que quelques Térébratules. A l'intérieur, la valve inférieure est chargée de granulation assez grosses, principalement vers les bords. La valve supérieure offre un appareil apophysaire considérable fort saillant, divisé en deux parties égales par une crête médiane et longitudinale, de laquelle partent de chaque côté trois lamelles extrêmement fines, saillantes, ployées en demi-cercle et concentriques : les bords de ces lamelles sont finement dentelés. La valve supérieure se joint à l'inférieure au moyen d'une articulation particulière, qui consiste en une grosse apophyse quadrangulaire de la valve supérieure, qui est retenue entre deux condyles de la valve inférieure.

Cette coquille, qui n'est pas régulière par suite de l'adhérence de sa valve inférieure, est toujours blanche ou d'un blanc-jaunâtre. Elle vit dans la Méditerranée, et elle se trouve principalement sur les masses madréporiques. Elle a 5 à 6 millim. de longueur.

2. THÉCIDÉE rayonnée. *Thécidea radiata.* DEF.

T. testâ orbiculato-oblongâ, apice acutâ, de-

vexâ; valvâ superiore planâ, inferiore convexâ, imperforatâ; costis numerosis, radiantibus, subgranosis.

Def. *Dict. des Scienc. nat. tom.* 53. *atlas, fig.* 8.

Blainv. *Malac. pag.* 513 *pl.* 56. *fig.* 1.

Térébratule. Faujas, *Mont. de St.-Pierre de Maestricht, tab.* 27. *fig.* 8.

Coquille fort élégante, ovale-oblongue, peu épaisse, régulièrement convexe en dessous, plane en dessus; elle est régulière, symétrique, et n'offre aucune trace d'adhérence. La valve inférieure, convexe, se termine supérieurement par un crochet triangulaire, pointu, un peu courbé en dessus. La surface extérieure est ornée de petits sillons longitudinaux très réguliers, rayonnans, subgranuleux et ordinairement deux fois bifides dans leur longueur. A l'intérieur, la valve inférieure présente sur le bord un grand nombre de granulations très-fines, et dans le fond de la valve, en dedans du crochet, on voit une lamelle saillante en forme d'entonnoir, qui, dans sa longueur, ne dépasse pas le bord cardinal. La valve supérieure offre un bord élargi et finement granuleux, comme celui de l'autre valve: son centre est occupé par un appareil considérable formé de deux parties distinctes. Une lame demi-circulaire, qui parcourt presque toute la circonférence extérieure des valves, donne naissance de chaque côté à trois lamelles longitudinales foiblement arquées et graduellement décroissantes de l'extérieur vers l'intérieur. L'autre partie de l'appareil se compose d'une crête médiane et longitudinale, un peu onduleuse, qui se bifurque trois fois de suite en forme de V, et produit des lamelles ascendentes et obliques qui se placent régulièrement entre les lamelles descendantes. Le bord libre de toutes ces lamelles et celui de la crête médiane sont finement et régulièrement crénelés.

Cette petite coquille, connue à l'état fossile seulement, se trouve à Maestricht et aux les environs de Valognes dans la craie. Elle est longue de 9 millim. et large de 6.

3. Thécidée hiéroglyphique. *Thecidea hieroglyphica* Def.

T. testâ orbiculatâ, supernè planâ, subtùs convexâ, laevigatâ, latè apice adherente, irregulari; valvâ superiore intùs concavâ, utrinque [illegible] quatuor quinque foveolis oblongis obliquis [illegible].

Def. *Dict. loc. cit.*

Térébratule. Faujas. *Mont. de St.-Pierre de Maestricht, pl.* 27. *fig.* 13. 16.

Cette espèce étoit, comme la première, constamment adhérente aux corps sous-marins; elle est plane en dessus, convexe en dessous, irrégulière, lisse; la valve inférieure se termine par un crochet court, au sommet duquel se voit une large surface d'adhérence irrégulière. Les valves sont épaisses, leurs bords, larges et aplatis, sont taillés en biseau et à peine granuleux; la valve inférieure offre dans son crochet une lamelle saillante, infundibuliforme, qui s'avance jusqu'au bord cardinal. Celui-ci présente une échancrure quadrangulaire, médiane, dont la profondeur est augmentée par de petits condyles latéraux qui embrassent l'apophyse courte et quadrangulaire de la valve supérieure. Cette valve, plane en dehors, est très-convexe en dedans; son appareil apophysaire est très-singulier: il consiste en une crête médiane festonnée de chaque côté, à laquelle aboutissent cinq gouttières obliques qui partent de la circonférence; un petit bourrelet convexe est placé au fond de ces gouttières. Cette disposition, toute particulière, suffit pour faire distinguer très-facilement cette espèce de toutes celles qui sont connues.

Cette coquille se trouve fossile dans le terrain crayeux supérieur de Maestricht. Elle est longue de 10 millim. et large de 8.

THÉCOSOMES. *Thecosomata.*

M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, a donné ce nom à la première famille de son ordre des Aporobranches. (*Voyez* ce mot.) Cette famille, qui renferme une partie des Ptéropodes des auteurs, est composée des genres Hyale, Cléodore, Cymbulie et Pyrgo. Les rapports les plus évidens lient les trois premiers genres, tandis que le quatrième s'éloigne des autres. Le Pyrgo ne paroît pas en effet différer des Biloculines de M. d'Orbigny, et doit rentrer en conséquence dans les Céphalopodes microscopiques.

THEMA-MUSICUM.

Klein a formé sous cette dénomination un genre qui correspond assez bien à la seconde section des Volutes de Lamarck, qui a pour type le *Voluta musicalis*. *Voyez* Volute.

THÉMÉONE. *Themeon.*

Montfort a créé ce genre dans le premier volume de sa *Conchyliologie systématique*, *pag.* 202, pour une coquille microscopique multiloculaire, qui doit rentrer dans celui des Polystomelles, dont il n'est qu'un double emploi inutile. *Voyez* Polystomelle.

THÉODOXE.

Genre que Montfort, dans le tome 2 de sa *Conchyliologie systematique*, proposa pour le *Nerita fluviatilis* dont Lamarck a fait le genre Néritine, que tous les conchyliologues ont adopté. *Voyez* Néritine et Nérite.

THÉTYS. *Thetys.*

Genre de Mollusques nus que Linné créa avec

la troisième espèce de Lièvre marin de Rondelet, et que depuis tous les zoologistes ont adopté. Comme tous les autres Mollusques connus de son temps, Linné plaça ceux-ci dans la classe des *Mollusca*, qui comprenoit aussi bien des Mollusques véritables que des Radiaires et des Zoophytes. Les réformes que M. Cuvier et Lamarck apportèrent dans la méthode ne purent laisser subsister ce mélange que Bruguière avoit toléré. M. Cuvier, dans son *Tableau élémentaire de Zoologie*, et Lamarck, dans le *Système des Animaux sans vertèbres*, rapportèrent l'un et l'autre les Thétys aux Mollusques nus, et les rapprochèrent d'autres Gastéropodes analogues. Depuis, M. Cuvier donna une anatomie complète de ces animaux, et ne fit que fortifier l'opinion que les travaux de Bodadsch avoient laissée avec quelque incertitude. Placé par M. Cuvier (*Regn. anim.*) dans l'ordre des Nudibranches, entre les Tritonies et les Scyllées, il fut admis par Lamarck dans sa famille des Tritoniens sans changer les rapports, car cette famille contient presque tous les mêmes genres que les Nudibranches. Si l'on consulte les *Tableaux systématiques des Animaux mollusques* de M. de Férussac, on trouve dans l'ordre des Nudibranches une famille de Tritonies dans laquelle le genre qui nous occupe est compris dans les rapports assignés par M. Cuvier. M. de Blainville, en donnant le nom de Polybranches aux Nudibranches de M. Cuvier, les a partagés naturellement en deux familles, d'après le nombre des tentacules; il a nommé Dicères les Mollusques de la seconde, parce qu'ils n'en ont que deux, et les Thétys furent mises à la fin, aprè les Tritonies. La méthode de M. Latreille diffère assez notablement de celle que nous venons de citer; les divisions par familles sont établies d'après la disposition des branchies, et la seconde famille des Nudibranches, les Séribranches, est par ce moyen absolument la même que celle des Dicères de M. de Blainville : ce qui prouve que les deux moyens employés par ces zoologistes sont également bons. Les caractères génériques sont les suivans :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps ovale, déprimé, bombé en dessus, plane en dessous et pourvu d'un large pied dépassant de toute part le dos étroit et sans rebord; deux tentacules supérieurs fort longs, à la partie antérieure desquels est un tube contractile; bouche à l'extrémité d'un petit tube sans dents ni langue hérissée? au milieu d'un large voile frontal, demi-circulaire, frangé dans tout son bord; branchies alternativement inégales et disposées sur une seule ligne de chaque côté du dos.

Ce qui frappe d'abord dans les Thétys, c'est le grand voile frontal demi-circulaire qu'elles portent sur la tête. Ce voile membraneux et cilié sur ses bords ne se voit dans aucun autre Mollusque; il est séparé du bord par un étranglement profond : ce corps ovalaire, plane en dessous, convexe en dessus, ne diffère pas d'une manière notable des autres Gastéropodes nus. La tête, dont le voile fait partie, est séparée du corps par un étranglement; elle porte en dessus une paire de tentacules en cornet évasé, mais dépourvus de points oculaires. En dessous et dans la partie médiane et inférieure se voit l'ouverture bucale, qui est simple et d'où sort une petite trompe. Cette bouche est dépourvue de plaques ou de crochets cornés et même de langue, on y remarque seulement quelques papilles charnues; le bord antérieur, comme nous l'avons dit, s'étale en une large plaque charnue et fort mince, et dont le bord est terminé par un nombre considérable de franges tentaculaires, probablement extensibles pendant la vie de l'animal.

Le corps, plus étroit que la tête, est ovale-oblong; le pied est aussi large que toute la face inférieure, et il n'est séparé ni par un sillon ni par un manteau membraneux, même rudimentaire. On trouve sur le dos, sur deux lignes longitudinales et latérales, deux rangées de tubercules charnus, alternativement gros et petits; ils sont terminés par des cils et constituent des branchies. A la partie antérieure, dans l'étranglement qui sépare la tête du corps, on remarque à droite, postérieurement, l'anus, et un peu en avant un orifice double pour les organes de la génération. Nous ne donnerons pas plus de détails sur l'organisation des Thétys; elle a beaucoup d'analogie avec celle des Eolides, et nous renvoyons au beau mémoire de M. Cuvier, qui se trouve, comme nous l'avons dit, parmi ceux des *Annales du Muséum*.

THÉTYS léporine. *Thetys leporina.*

Th. corpore elongato, convexo, basi latè dilatato, griseo vel margine nigricante, filamentis longiusculis fimbriato, insuper tentaculis albis raris coronato.

Thetys leporina. GMEL. *pag.* 3136.

Thetys. CUV. *Ann. du Mus. tom.* 12. *pag.* 363. *pl.* 24.

ENCYCL. *pl.* 18. *fig.* 1. 2.

Gmelin, et après lui Lamarck, ont distingué deux espèces de Thétys : l'une dont le voile est frangé, et l'autre dont le voile est dépourvu de tentacule, mais il paroît que cette seconde espèce a été faite sur des individus mutilés, et cela semble d'autant plus probable que les tentacules du voile de la Thétys léporine sont facilement arrachés, même dans les individus conservés avec le plus de soins. La Thétys est formée de deux parties distinctes : la tête couronnée par un large voile infundibuliforme, et le corps comparable à

celui de la plupart des Gastéropodes marins. Tout l'animal est grisâtre ; son voile est bordé en dessous d'une zone d'un noir assez foncé, et en dessus, dans le voisinage du bord, on remarque un rang de petits tentacules blancs, distans les uns des autres, et entièrement distincts des cirrhes tentaculaires qui sont sur le bord même du voile. Le corps est largement gastéropode ; il est bordé dans presque toute la circonférence par une large expension du manteau, unie au bord du pied de toute part, sans en être cependant séparée par un sillon. Cette membrane, par son développement, peut être comparée à des nageoires et peut sans doute en tenir lieu.

Cet animal vit dans la Méditerranée, principalement dans les mers de Sicile et dans l'Adriatique. Les grands individus ont jusqu'à 2 décimètres de longueur.

THIARE, COURONNE PAPALE.

On donne vulgairement l'un ou l'autre de ces noms à une même coquille du genre Mitre de Lamarck, *Mitra papalis*. Voyez MITRE.

THRACIE. *Thracia.*

Nous avons depuis long-temps observé une coquille fort rare encore dans les collections ; dans celle de M. Brongniart elle portoit une étiquette de la main de M. Leach, avec le nom de *Thracia pubescens :* cette coquille n'est autre que le *Mya pubescens* de Linné. C'est de cette manière que nous avons su que cette belle espèce étoit devenue le type d'un nouveau genre du zoologiste anglais. Nous nous étions depuis quelque temps livré à des recherches assidues sur plusieurs genres voisins des Corbules et des Anatines, confondus surtout avec ces derniers et avec les Myes, lorsque la connoissance de la Thracie nous détermina à la séparation définitive non-seulement de ce genre, mais encore de plusieurs autres, sur un caractère qui étoit resté inaperçu jusqu'alors, l'existence d'une dent libre et caduque à la charnière : la forme de cette pièce osseuse supplémentaire, son mode d'articulation ou de jonction et les accidens qui résultent de sa présence sur le test lui-même, ont été les moyens qui nous ont utilement servi pour la distinction de ces genres. Nous avons réuni ces genres dans une famille que nous avons nommée Ostéodesmes (*Voy* ce mot), et le genre Thracie en fait partie. Nous avons pu le caractériser d'une manière plus complète que ne l'a fait M. de Blainville, parce que lorsque nous lui communiquâmes le *Thracia corbuloides* de notre collection, nous ignorions que cette coquille portât à la charnière un osselet ; maintenant que nous connoissons une troisième espèce de nos côtes, que nous l'avons avec cette pièce essentielle, nous avons pu conclure par analogie pour les espèces où elle manquent. Avant particulier les impressions qu'elle laisse à l'intérieur sur le bord cardinal, nos inductions ont dû prendre une bien grande force lorsque nous avons retrouvé ces impressions sur les autres espèces.

Nous pensons que le genre Thracie peut-être utilement conservé, puisqu'il pourra être facilement reconnu à l'aide des caractères suivans :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal inconnu. Coquille ovale-oblongue, transverse, subéquilatérale, inéquivalve, un peu bâillante aux extrémités ; valve droite plus profonde et plus grande que la gauche ; charnière présentant sur chaque valve un cuilleron plus ou moins grand, horizontal, contenant dans des fossettes un ligament interne dont le côté postérieur donne attache et retient fortement un osselet demi-cylindrique ; impression musculaire antérieure alongée, étroite, réunie à la postérieure, petite et arrondie par une impression paléale profondément échancrée postérieurement.

Les rapports de ce genre, comme l'a dit M. de Blainville, s'établissent entre les Corbules, les Anatines et les Myes ; mais ils sont plus grands avec les Annaties qu'avec les autres genres, puisque les coquilles de ce genre sont également pourvues d'un osselet cardinal. Elles se rapprochent des Corbules par l'inégalité des valves, des Lutraires par la forme des cuillerons, et des Anatines par l'un et l'autre de ces caractères, mais aussi par l'osselet. La forme de l'osselet, qui dans le genre qui nous occupe ressemble à un demi-anneau, n'est pas le seul caractère distinctif, quoiqu'il soit le plus essentiel. Dans les véritables Anatines, telles que nous les circonscrivons actuellement, l'osselet est tricuspide ; mais ce qui est remarquable, c'est que le test est fendu sous le crochet par suite du contact et de l'adhérence de l'osselet. (*Voy.* ANATINE.) Dans la Thracie, le test, plus épais, montre une petite trace de l'adhérence de l'osselet, mais il n'est pas fendu. Le genre Périplome offre une autre modification, l'osselet triangulaire est placé comme un coin entre le bord postérieur et les cuillerons.

Les coquilles qui appartiennent au genre Thracie sont ovales-oblongues, inéquivalves et ressemblent sous ce rapport à de grandes Corbules. Leur test, quoique plus épais que celui des Anatines, est cependant assez mince et cassant. Les valves sont liées entr'elles par un ligament interne placé dans les cuillerons ; il fait une légère saillie au-dehors dans le corcelet, de sorte qu'il semble double. Les valves sont peu bâillantes sur les côtés et surtout du côté postérieur ; elles ne sont point nacrées à l'intérieur, et les impressions musculaires qu'elles offrent sont inégales, l'antérieure est fort longue et fort étroite, et la postérieure est arrondie ; elles sont réunies par

une impression paléale assez profondément échancrée postérieurement.

Le nombre des espèces de Thracies est peu considérable; nous en connaissons quatre vivantes, dont trois ont leurs analogues fossiles et trois fossiles dont les types vivans paroissent perdus. Nous décrirons les principales espèces.

1. Thracie corbuloïde. *Thracia corbuloides.* Nob.

Th. testâ ovato-transversâ, griseâ, inæquivalvi, inæquilaterâ, bisinuatâ; umbonibus magnis, interiore emarginato.

Thracia corbuloides. Nob. *Dict. class. d'Hist. nat. tom.* 16. *atlas*, 6e *livr. fig.* 4.

De Blainv. *Malacol. pag.* 565. *pl.* 76. *fig.* 7.

Cette coquille fort rare est ovale-oblongue, transverse, très-inéquivalve, inéquilatérale, très-bombée en dehors, lisse, marquée d'accroissemens irréguliers, blanche en dessous, d'un épiderme tenace d'un gris foncé; les crochets des valves sont grands, protubérans, cordiformes; la valve droite, qui est la plus grande, a son crochet échancré au sommet pour recevoir le crochet de la valve gauche. Le bord cardinal est mince; il présente sur le côté postérieur une nymphe qui fait saillie à l'intérieur des valves et qui reçoit un ligament en partie interne et en partie externe. Il n'existe aucune dent cardinale, et il n'est point certain que la charnière soit pourvue de l'osselet en demi-cercle que l'on observe dans d'autres espèces. L'extrémité antérieure de la coquille est obtuse, arrondie; l'extrémité postérieure est tronquée. A l'intérieur, les valves sont toutes blanches; on y voit deux petites impressions musculaires fort écartées, dont l'antérieure est très-longue et très-étroite: elles sont réunies par une impression paléale largement échancrée postérieurement.

Cette coquille, extrêmement rare dans les collections, vit dans la Méditerranée, et elle se trouve fossile en Sicile. Sa longueur est de 46 mill. et sa largeur de 56.

2. Thracie pubescente. *Thracia pubescens.* Leach.

Th. testâ ovato-oblongâ, subdepressâ, inæquivalvi, æquilaterâ, albo-griseâ, anticè rotundatâ, posticè truncatâ et angulatâ; cardine foveolis internis instructo.

Mya pubescens. Pennant, *Zool. brith.*

Thracia pubescens. De Blainv. *Malac. pag.* 565.

Cette coquille, peu connue parce qu'elle est très-rare jusqu'à présent dans nos collections, est ovale-oblongue, transverse, équilatérale, inéquivalve, lisse, marquée de stries d'accroissement irrégulières plus ou moins nombreuses; elle est peu bombée. Les crochets sont courts, et celui de la valve droite est foiblement échancré à son sommet pour recevoir celui de la valve gauche. Les valves sont minces et fragiles, arrondies du côté antérieur, elles sont largement tronquées du côté postérieur : ce côté de la coquille est limité par un angle obtus qui descend obliquement des crochets jusqu'à la jonction des bords inférieur et postérieur. Le bord cardinal est peu épais; il est sans dents, et présente du côté postérieur des crochets un cuilleron interne fort court et fort épais. Le cuilleron est court, oblique et limité en dehors par un petit sillon dans lequel s'insère un petit ligament extérieur, enfoncé, tandis qu'un ligament interne puissant est placé dans les cuillerons des valves. A l'intérieur, celles-ci sont blanches, lisses et polies. On trouve sur le côté antérieur une impression musculaire longue et fort étroite, très-rapprochée du bord; l'impression musculaire postérieure est arrondie et assez grande. A l'extérieur, cette coquille est d'un blanc-roussâtre sale; elle est d'un blanc éclatant à l'intérieur.

Cette coquille, fort rare, s'est trouvée dans l'Océan britannique, ainsi que dans la Méditerranée et dans les mers de Sicile. Elle est longue de 48 millim. et large de 72. On la trouve fossile en Sicile.

3. Thracie plissée. *Thracia plicata.* Nob.

Th. testâ ovato-oblongâ, transversâ, equilaterâ, inæquivalvi, depressâ, transversim plicatâ, compressâ, albâ.

Cette espèce a plus d'analogie avec la Thracie pubescente qu'avec la corbuloïde. Elle est ovale-oblongue, transverse, équilatérale, inéquivalve, comprimée, à crochets petits et peu saillans; les valves sont minces et fragiles, arrondies du côté antérieur, obliquement tronquées du côté postérieur: ce côté est limité en dehors par un angle très-obtus, qui s'étend obliquement du crochet à l'angle que produit la jonction des bords inférieur et postérieur. La surface extérieure présente des plis transverses, arrondis, onduleux, plus ou moins nombreux, selon les individus. Le bord cardinal est étroit; il présente sur chaque valve un petit cuilleron horizontal, triangulaire, assez épais, dans lequel est limité un petit ligament interne qui se montre un peu à l'extérieur. A l'extérieur, les valves sont lisses et brillantes. L'impression musculaire antérieure, très-superficielle, est alongée et fort étroite; la postérieure est arrondie et petite, et elle est réunie à l'antérieure par une impression paléale largement échancrée postérieurement.

Cette coquille, toute blanche, est excessivement rare dans les collections; nous n'en avons jamais vu que deux valves, et l'on ignore de quelle mer elles proviennent. Nous possédons son analogue

fossile, qui se rencontre aux environs de Bordeaux, où il est très-rare. Cette coquille est longue de 40 millim. et large de 45.

THYASSIRE. *Thyassira.*

Ce genre est dû à M. Leach, et il paroît être un double emploi du genre Amphidesme de Lamarck. Il n'a point été adopté. *Voyez* AMPHIDESME.

TIGRE.

On donne vulgairement ce nom à une belle espèce de Porcelaine fort commune dans les collections, *Cypræa tigris*. Voyez PORCELAINE.

TIGRIS.

Sous ce nom, Klein (*Tent. ostrac. pag.* 41) propose de former un genre pour le *Turbo pica*. Ce genre n'a point été adopté. *Voyez* TURBO.

TILIN.

Nom qu'Adanson (*Voy. au Sénég. pl.* 6) a donné au *Conus reticulatus*. Voyez CÔNE.

TIMORIENNE. *Timorienna.*

Genre que MM. Quoy et Gaymard crurent pouvoir distinguer suffisamment des Biphores, mais qui n'en est séparé réellement que par de trop foibles caractères. M. de Blainville, dans le *Traité de Malacologie*, l'a admis seulement comme section ou groupe dans le genre *Salpa*. Voyez ce mot.

TINNE DE BEURRE.

Nom vulgaire d'une grande et belle espèce de Cône, *Conus betulinus*. Voyez CÔNE.

TINOPORE. *Tinoporus.*

Genre que proposa Montfort (*Conch. syst. tom.* 1. *pag* 146) pour un démembrement inutile des Sidérolites de Lamarck, et compris aujourd'hui dans les Calcarines de M. d'Orbigny. *Voyez* SIDÉROLITE et CALCARINE.

TIRANITE. *Tiranites.*

Montfort, dans le tome premier de sa *Conchyliologie systématique*, a proposé ce genre pour un tronçon probablement isolé d'une grande Baculite. (*Voyez* BACULITE.) Ce genre ne pouvoit être adopté.

TIRE-BARBE.

Les anciens conchyliologues donnoient ce nom à une Telline à long bec, *Tellina rostrata* Lamk. *Voyez* TELLINE.

TIRE-FOND. *Terebellum.*

Ce genre inutile fut créé par Montfort, dans le second volume de sa *Conchyliologie systématique*, pour une Turritelle fossile des environs de Paris, *Turritella imbricataria*, parce que sa suture enfoncée et ses tours anguleux la font ressembler à une vis prenante que les tonneliers mettent en usage et nomment tire-fond. *Voy.* TURRITELLE.

TIVEL.

Adanson (*Voy. au Sénég. pl.* 18) a nommé ainsi une coquille de son genre Telline, *Donax* Linné. Nous ne la trouvons mentionnée ni dans Gmelin ni dans Lamarck; il paroît que depuis Adanson cette espèce n'a pas été retrouvée.

TOIT CHINOIS.

Ce nom vulgaire s'applique à plusieurs espèces de Troques, mais surtout aux *Trochus pyramidalis* et *mauritianus*, ainsi qu'à la *Monodonta pagodus* Lamck. *Voyez* TROQUE.

TOMOGÈRE.

Montfort (*Conch. syst. tom.* 2. *pag* 359) avoit établi ce genre avant que Lamarck eût proposé celui qu'il nomme Anostome, fait pour les mêmes coquilles. On devoit choisir celui des deux noms qui avoit été publié le premier; il en a été autrement, la dénomination de Lamarck a prévalu. *Voyez* ANOSTOME.

TONNE. *Dolium.*

Ce genre est un de ceux que les anciens conchyliologues reconnurent sans les caractériser d'une manière rigoureuse; nous pourrions les citer presque tous, mais il nous suffira d'indiquer Lister et Gualtieri à l'appui de ce que nous avançons. Linné, pour ce genre, comme pour plusieurs autres, ne fit que suivre leur indication en faisant des Tonnes une section distincte des Buccins, section qui, conservée par Bruguière dans l'Encyclopédie, fut enfin érigée en genre par Lamarck, dans le *Système des Animaux sans vertèbres*. Il le plaça tout près des Harpes et des Buccins, et tous les zoologistes, depuis lui, l'adoptèrent en lui conservant les mêmes rapports. Lamarck lui-même, dans ses ouvrages suivans, ne modifia que fort peu les relations de ce genre, qu'il plaça dans la famille des Purpuracées ou Purpurifères.

M. Cuvier (*Règne animal*) fit des Tonnes un des nombreux sous-genres des Buccins, ramenant ainsi ceux-ci presqu'à l'état où les avoit laissés Linné. M. de Férussac suivit l'opinion de M. Cuvier, que M. de Blainville ne partagea pas d'abord dans son *Traité de Malacologie*, et à laquelle il revint un peu plus tard, à l'article TONNE du *Dictionnaire des Sciences naturelles*. Après avoir énoncé l'opinion de Linné, M. de Blainville fait remarquer que l'on ne peut mieux faire que de l'adopter complétement: par conséquent, le genre qui nous occupe ne deviendroit une petite section

des

des Buccins. Si l'animal des Tonnes étoit connu, s'il étoit semblable à celui des Buccins, s'il portoit comme eux un opercule, mais que la coquille seule présentât quelques différences sur la valeur desquelles les auteurs trompés auroient établi un genre, nous concevrions facilement la nouvelle manière de voir de M. de Blainville, et nous serions un des premiers à l'adopter; mais l'animal des Tonnes n'étant pas connu, et les coquilles présentant des différences telles avec les Buccins qu'il n'existe aucun passage entre les deux genres, nous croyons qu'il y a de plus fortes présomptions à penser que l'animal se trouvera différent des Buccins qu'à supposer le contraire. Quel que soit d'ailleurs le sort du genre Tonne, qui sans doute ne tardera pas à être connu complétement, voici de quelle manière il peut-être caractérisé :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal inconnu. Coquille mince, ventrue, globuleuse, à spire courte, cerclée transversalement; bord droit denté ou crénelé dans toute sa longueur; columelle excavée, tordue, plus ou moins ouverte à sa base; ouverture oblongue, échancrée à la base.

Le nombre des Tonnes connues jusqu'à présent est peu considérable : Lamarck en décrit sept, et Brocchi trois fossiles; mais parmi ces dernières, le *Dolium lampas* nous semble bien incertain et pourroit fort bien n'être qu'un Buccin encore jeune. Il s'en faut de beaucoup que cette coquille offre tous les caractères des Tonnes. Quant aux deux autres, elles ont cela de particulier d'avoir leurs analogues parfaits, vivans encore maintenant, soit dans la Méditerranée, soit dans la mer des Indes ou celle d'Amérique.

Quoiqu'il existe une très-grande et très-belle espece de Tonne dans la Méditerranée, très-abondante à ce qu'il paroît sur les rivages de Smyrne, aucun détail anatomique n'est cependant connu. M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie,* dit que, d'après Adanson, l'animal de ce genre seroit semblable à celui des Pourpres. Mais on sait qu'Adanson comprenoit dans ses Pourpres des coquilles de genres fort différens. Plus tard, en 1829, dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles,* M. de Blainville dit qu'il ne connoît du genre Tonne ni l'animal, ni même son opercule. Il seroit donc à desirer que les personnes qui s'occupent d'histoire naturelle et qui voyagent sur la Méditerranée conservassent quelques-uns de ces animaux dans la liqueur, et fissent des recherches sur leur anatomie.

Bruguière comprenoit les Tonnes dans son genre Buccin : il en a décrit six espèces dans le premier volume de ce Dictionnaire; elles sont placées les six premières du genre, et nous renvoyons à leur description.

TORNATELLE. *Tornatella*

Genre intéressant que Linné confondoit avec les Volutes sur le seul caractère des plis columellaires, sans faire attention à un autre caractère d'une plus grande valeur, l'intégrité de l'ouverture; tandis que les Volutes véritables sont toutes échancrées à la base. Bruguière sentit bien que ces coquilles ne pouvoient rester parmi les Volutes, et entraîné par des rapports meilleurs, sans doute, mais qui néanmoins sont erronés, il les confondit dans son genre si peu naturel des Bulimes, dans lequel il plaça, comme on le sait, tant de coquilles diverses. Lorsque Lamarck reforma le genre Volute de Linné dans ses premiers travaux zoologiques, il est à présumer que les Tornatelles furent comprises dans le genre Auricule. Plus tard (*Extrait du Cours,* 1811), elles en furent séparées et jointes aux Pyramidelles; elles constituèrent la famille des Plicacées, qui fut mise à une grande distance des Auricules, au milieu des Mollusques operculés; mais, guidé seulement par son génie, il devina des rapports que tous les zoologistes lui contestèrent. M. Cuvier, dans le *Règne animal,* fut un des premiers à rejeter la manière de voir de Lamarck, en réunissant les Tornatelles aux Auricules, et plusieurs autres genres, qui constituèrent la famille des Pulmonés aquatiques. Lamarck néanmoins persista dans sa première opinion sans y rien changer. M. de Ferussac, dans ses *Tableaux systématiques des Animaux mollusques,* divisa les Pulmonés aquatiques en plusieurs familles : l'une d'elles, celle des Auricules, contient le genre Tornatelle. Dans son *Traité de Malacologie,* non-seulement M. de Blainville partagea l'opinion de M. de Ferussac, mais encore l'exagéra en réunissant dans le genre Piétin les Tornatelles et les Conovules; ces dernières séparées ainsi à tort des Auricules. Dans le même temps, M. Gray, savant zoologiste anglais, annonça que la Tornatelle est pourvue d'un opercule; on fut alors obligé de revenir à l'opinion de Lamarck, et M. de Blainville (dernières additions et corrections au *Traité de Malacologie*), sans réparer complétement son erreur, rétablit le genre Tornatelle, en faisant la question, s'il devra rester ou non dans la famille des Auricules. Ce savant connoît trop bien l'importance d'un caractère tel que celui de l'opercule, pour hésiter un moment dans la réponse qu'il auroit pu faire à cette question. M. Latreille eut le sage esprit d'adopter sans changemens la famille des Plicacés de Lamarck, et de la laisser parmi les Mollusques operculés, dans des rapports fort convenables, à la fin de la longue série des Mollusques operculés dont la coquille a l'ouverture entière. M. Rang, par suite d'un oubli involontaire sans doute, n'a mentionné nulle part le genre Tornatelle dans son *Manuel de Conchyliologie* : nous remarquons le même oubli pour le genre Pyramidelle; ce qui nous fait croire que, réunis dans une même famille, c'est cette famille tout entière qui manque. Les caractères génériques peuvent être exprimés de cette manière :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal inconnu, operculé; opercule ovalaire corné. Coquille enroulée, ovale, cylindracée, le plus souvent striée transversalement et dépourvue d'épiderme; ouverture oblongue, entière, un peu versante à la base; un ou plusieurs gros plis sur la columelle; bord droit mince, tranchant, n'ayant jamais de bourrelet ni en dedans, ni en dehors.

Lamarck rapporte à ce genre une petite coquille marine, nommée *Piétin* par Adanson; mais c'est à tort, selon nous, qu'elle se trouve dans ce genre, ses caractères ne s'accordant pas avec ceux que nous venons d'indiquer pour les Tornatelles. Non-seulement la lèvre droite est épaisse et dentelée, ce qui ne se voit pas dans les Tornatelles; mais encore les plis du bord gauche ne sont pas tous persistans sur la columelle : deux caractères qui se retrouvent exclusivement dans les Auricules. Un autre motif non moins important pour réunir le *Piétin* à ce dernier genre, c'est qu'il manque d'opercule.

Les espèces de ce genre sont encore peu nombreuses; on en connoît douze à quatorze tant vivantes que fossiles : elles sont toutes marines. A l'exception d'une seule, toutes les espèces sont striées élégament en travers; elles sont généralement ovoïdes, cylindracées, à spire courte et obtuse; l'ouverture est alongée, rétrécie postérieurement, évasée et un peu versante à la base. Les plis de la columelle sont variables; on en compte ordinairement trois, mais dans certaines espèces, il n'y en a que deux ou un seul.

On a cru long-temps que les Tornatelles fossiles appartenoient exclusivement aux terrains tertiaires, mais on à la certitude que quelques espèces descendent dans les terrains de craie. M. Boué nous en avoit fait voir une espèce gigantesque, qui a été figurée dans le travail plein d'intérêt de MM. Sedwich et Murchission, sur les Alpes autrichiennes.

Comme nous l'avons vu précédemment, Bruguière rangeoit les Tornatelles parmi les Bulimes; c'est dans ce genre qu'on les trouvera décrites dans le premier volume de ce Dictionnaire : la *Tornatella flammea* sous le nom de *Bulimus variegatus*, n°. 67, et les autres espèces aux numéros 68, 69 et 73. *Voyez* BULIME.

1. TORNATELLE luisante. *Tornatella nitidula*.

T. testâ ovali-ventricosâ, basi transversè striata, albo-roseâ, nitidulâ; spira brevi, acutâ; columellâ biplicatâ.

ENCYCL. *pl.* 452. *fig.* 2. *a. b.*

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 221. n°. 5.

SOW. *Gener. of Shells*, n°. 24. *fig.* 2.

Jolie coquille, ovale-oblongue, toute lisse, à spire courte, pointue au sommet, composée de sept à huit tours très-rapprochés; le dernier, beaucoup plus grand que tous les autres, se termine par une ouverture oblongue, étroite, un peu dilatée à la base, où elle est versante. Le bord droit, épaissi à l'intérieur, est simple et tranchant dans toute son étendu. La columelle est peu oblique; elle est épaisse, et présente à la base un très-gros pli subquadrangulaire, très-saillant, séparé d'un autre petit pli qui lui est supérieur, et qui en est séparé par une échancrure demi-circulaire assez profonde. Le dernier tour présente à la base trois ou quatre stries obliques, très-fines et peu profondes.

Cette coquille, ordinairement d'un blanc pur, est quelquefois d'un rose tendre uniforme; son test est solide et épais. On trouve cette espèce dans les mers de la Nouvelle-Hollande. Sa longueur est de 20 millim.

2. TORNATELLE sillonnée. *Tornatella sulcata*.

T. testâ ovato-elongatâ, apice acutâ, basi obtusa, transversìm sulcatâ; sulcis numerosis, simplicibus; spira longiusculâ; anfractibus convexiusculis, suturâ profundâ separatis; aperturâ basi dilatatâ; columellâ uniplicatâ.

Auricula sulcata. LAMK. *Ann. du Mus. tom.* 4. *pag.* 434. n°. 1, et *tom.* 8. *pl.* 60. *fig.* 7.

Ibid. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 538. n°. 1.

Tornatella sulcata. DEF. *Dict. des Scienc. nat. tom.* 54.

SOW. *Gener. of Shells*, n°. 24. *fig.* 3.

NOB. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 2. *pl.* 22. *fig.* 3. 4.

Cette Tornatelle est ovale-oblongue, à spire longue et pointue, formée de neuf à dix tours légèrement convexes, dont le dernier est plus grand que tous les autres réunis : ils sont séparés entr'eux par une suture submarginée et assez profonde. Leur surface extérieure est élégamment sillonnée; les sillons sont simples, très-réguliers et jamais ponctués. L'ouverture est oblongue, très-rétrécie au sommet et un peu dilatée à la base, où elle est versante; le bord droit est mince et tranchant, finement plissé par les sillons qui y aboutissent. La columelle est arrondie et ne présente à sa base qu'un seul pli tordu, qui est peu saillant.

Cette coquille, connue à l'état fossile seulement, se trouve particulièrement dans le bassin de Paris, où elle est assez rare. Les grands individus ont 20 millim. de long et 8 de large.

TOROBRANCHE. *Torobranchia*.

Dans sa *Classification naturelle des Mollusques*, M. Gray nomme ainsi le deuxième ordre de la classe des *Saccophora* (Acéphalés nus de M. Cuvier).

lequel contient le genre Pyrosome lui seul. *Voyez* ce mot, ainsi que ACÉPHALÉS.

TOSAR.

Quoique Gmelin ait rangé le Tosar d'Adanson (*Voy. au Sénég. pl.* 17. *fig.* 14) parmi les Tellines, sous le nom de *Tellina senegalensis*, rien ne prouve que cette coquille appartienne effectivement à ce genre. Comme le remarque M. de Blainville, Adanson n'a point parlé de la charnière. Il est assez difficile de se décider pour le genre; cependant il annonce qu'elle est assez semblable à celle d'espèces précédemment décrites : alors on peut assurer, s'il en est ainsi, que le Tosar est une Vénus. Toujours est-il que cette coquille n'a aucunement l'aspect d'une Telline.

TOTOMBO.

Adanson (*Voy. au Sénég. pl.* 8. *fig.* 11) a décrit, sous ce nom, une jolie espèce de Buccin que Gmelin a nommée *Buccinum pullus*, dénomination que Lamarck lui a conservée en la rangeant parmi les Nasses. *Voyez* BUCCIN.

TOUPIE.

On donne vulgairement ce nom aux coquilles du genre Troque. *Voyez* ce mot.

TOUR DE BABEL.

Les conchyliologues du dernier siècle donnoient ce nom à une coquille du genre Pleurotome, *Pleurotoma babilonia* Lamk. Un autre espèce du même genre, le *Pleurotoma virgo* Lamk., est connue sous le nom vulgaire de Tour de Babel blanche. *Voyez* PLEUROTOME.

TOURELLE.

Rumphius et d'autres conchyliologues donnent ce nom à plusieurs espèces de Mitres connues aussi sous le nom de Minarets. *Voyez* MITRE.

TOURTERELLE.

On donnoit autrefois ce nom comme générique à plusieurs coquilles dépendant surtout du genre Strombe, tels que les *Strombus epidromis*, *columba*, *troglodytes*, etc., ainsi qu'à quelques espèces de Colombelles, *Colombella mercatoria*, *turturina*, etc. *Voyez* STROMBE et COLOMBELLE.

TOXÉRITE. *Toxerites*.

Rafinesque a établi ce genre, qui est resté fort douteux, pour une coquille cloisonnée que M. Rang rapproche des Hamites et M. de Blainville des Orthocères. Cette dernière opinion nous paroîtroit préférable, s'il est bien réel que le siphon de cette coquille soit central : mais les Cloisons sont-elles simples ou découpées? Il nous semble indispensable de répondre à cette question avant de pouvoir rien statuer sur le genre dont il est ici question.

TOXOTRÈME. *Toxotrema*.

Genre inutile proposé par Rafinesque pour quelques espèces d'Hélices sur lesquelles il est impossible de trouver motif, non-seulement pour une section du genre, mais encore pour un genre distinct. *Voyez* HÉLICE.

TRACHÉLIPODES.

Lamarck est le premier qui ait créé cette dénomination pour la donner à un ordre de Mollusques distrait des Gastéropodes des auteurs. Ces derniers se réduisent considérablement par celui seul, puisque dans le système de Lamarck tous les Mollusques à coquille extérieure sont trachélipodes. Il est bien vrai que le plus grand nombre est trachélipode; mais comme ils dérivent évidemment des Gastéropodes, qu'il n'y a point de faits particuliers dans l'organisation qui puisse servir à les séparer. Selon tous les principes de la zoologie, nous pensons qu'il sera inutile de conserver cette division, comme nous l'avons fait au reste pressentir à l'article MOLLUSQUES. *Voyez* ce mot.

TRACHÉLOBRANCHES. *Trachelobranchia*.

Ce mot indique des animaux qui portent leurs branchies sur le cou. Gray, dans sa *Classification naturelle des Mollusques*, a proposé de le donner à un groupe formé d'une partie des Macrostomes et des Calyptraciens de Lamarck. C'est en effet des huit genres suivans que cet ordre est composé : Sigaret, Cryptostome, Vélutine, Cabochon, Stomate, Crépidule, Calyptrée et Mitrule. Ce dernier est démembré des Calyptrées. On ne peut disconvenir qu'il n'existe une certaine liaison entre ces genres; cependant les Sigarets et les Cryptostomes qui sont operculés, et les Vélutines qui s'en rapprochent par leurs rapports, ne nous semblent pas à leur place avec les genres qui suivent. *Voyez* chacun des articles que nous venons de citer.

TRANSPARENTE TERRESTRE.

Nom que Geoffroy, dans sa *Conchyliologie des environs de Paris*, donne à une coquille terrestre qui depuis est devenue le type du genre Vitrine. *Voyez* ce mot.

TRAPÈZE. *Trapezium*.

Genre proposé par M. Schumacher pour quelques espèces du genre Fasciolaire de Lamarck, mais fondé sur de trop foibles caractères. Il n'est pas admissible. *Voyez* FASCIOLAIRE.

TRÉMÉSIE.

Genre encore incertain proposé par M. Rafi-

nesque à la fin de son mémoire sur les coquilles de l'Ohio; il lui donna ensuite le nom de *Notrena*, sans le mieux caractériser; de sorte qu'il est impossible de savoir quelle espèce d'animal il a voulu signaler : il sembleroit voisin des Hipponices, mais ce pourroit être aussi une Balane.

TRIBULUS.

Dans son *Tentamen ostracologicæ* (*pag.* 18), Klein propose sous ce nom un genre particulier qui représente assez bien le genre Ricinule de Lamarck. *Voyez* RICINULE.

TRIBULUS-ROSTRATUS.

Klein (*Tentam. ostr. pag.* 63) a formé ce genre pour quelques-uns des Rochers de Linné. Il ne peut-être conservé, n'étant fondé sur aucuns bons caractères. *Voyez* ROCHER.

TRICHITE.

M. Defrance est le premier qui ait rappelé ce nom, depuis long-temps oublié, pour l'appliquer à un genre de coquilles singulières. Ce nom avoit d'abord été employé par les anciens minéralogistes; ils le donnoient aux minéraux fibreux, tels qu'une variété d'alun, un sulfate de chaux fibreux, etc. Par suite de la ressemblance de contexture, le nom fut bientôt donné aux coquilles qui la présentoient, et ce furent Guettard et Bertrand qui les premiers l'employèrent de la sorte. Ces auteurs ne mettoient aucune distinction entre les coquilles qu'il nommèrent Trichites; dès qu'elles étoient formées de fibres, elles entroient dans ce genre. La découverte que l'on a faite de plusieurs genres à coquilles fibreuses n'a plus permis de ranger dans un même cadre toutes celles qui présentent ce caractère; dès-lors il a fallu restreindre le genre Trichite à certaines coquille fibreuses, et il paroît que M. Defrance y rassemble celles que de Saussure indiquoit assez vaguement sous le nom de Pinnigène, et de plus une grande coquille de l'oolite ferrugineuse, qui semble en différer sous quelques rapports. La coquille de de Saussure est libre, alongée, étroite, équivalve, parfaitement close, chargée de grosses côtes longitudinales irrégulièrement onduleuses; celle de l'oolite ferrugineuse est arrondie, inéquivalve, un peu bâillante au bord postérieur, et paroît avoir été adhérente par sa valve plate, qui est la plus petite. Nous présumons que cette coquille a été adhérente par quelques indices que nous trouvons sur la valve que nous possédons, la seule entière connue. Il existe sur ces coquilles beaucoup d'incertitude. Comme on ne connoît pas la charnière de la Pinnigène de de Saussure, on ne peut encore établir leurs rapports et admettre des genres qu'il faudra probablement changer.

TRICOLIE. *Tricolia.*

Genre non admissible proposé par Risso; il l'a formé avec deux espèces de Phasianelles. *Voyez* ce mot.

TRIDACNE. *Tridacna.*

Les coquilles de ce genre, ainsi que celles des Hippopes, avoient été comprises au nombre des Cames par Linné et ses imitateurs. C'est à Lamarck qu'est due leur séparation sur des motifs suffisans pour la justifier; aussi le genre Tridacne fut généralement admis dans toutes les méthodes. Dans le premier arrangement que donna Lamarck, le genre qui nous occupe fut très-éloigné des Cames et rapproché des Bucardes et des Isocardes, avec lesquels, par sa forme, il a beaucoup plus de rapports. Lamarck ne fit pas attention alors, pas plus que lorsqu'il rangea ce genre dans la famille des Cardiacées de sa *Philosophie zoologiste*, qu'il ne présentoit qu'une seule impression musculaire, ce qui les séparoit assez nettement et des Cames et des Bucardes, en attachant, comme il le fit plus tard, une grande importance pour la méthode au nombre des muscles des conchifères. Les idées de Lamarck à cet égard ne furent arrêtées que dans son dernier ouvrage, et par le nouvel arrangement qu'il proposa, il se rapprocha de l'opinion de Linné, qui reste cependant profondément modifiée. Lamarck, en effet, par l'importance qu'il donna au nombre des muscles, introduisit dans la section des Dimyaires les Cames et autres genres adhérens et irréguliers, justement éloignés des Spondyles, près desquels ils étoient restés jusqu'alors. Cette grande division fut terminée par ces genres, et la suivante, celle des Monomyaires, commença par la famille des Tridacnes (*voyez* ce mot), de sorte que les genres Came et Tridacne se trouvèrent rapprochés plus qu'ils n'avoient été dans aucune autre de ses méthodes précédentes. Lamarck en cela suivoit à peu près la marche de M. Cuvier, en la modifiant suivant d'autres principes de classification. M. Cuvier, en effet, dans le *Règne animal*, proposa le premier de faire des deux genres Tridacne et Hippope une famille des Bénitiers, qu'il plaça dans les Dimyaires entre les Mytilacés et les Cardiacés. Cette dernière famille commence par les Cames : ainsi que nous l'observions, la manière de voir de Lamarck en ceci n'est qu'une modification de celle de M. Cuvier. M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, a été plus loin que Lamarck et Cuvier en réunissant dans un seule famille les Cames et les Tridacnes, rentrant par là bien plus qu'eux dans l'arrangement linnéen. Nous ne pensons pas que cette opinion soit admise, et plus d'un motif s'y oppose. Les Tridacnes sont des coquilles non adhérentes, si ce n'est par un byssus. Quoique l'animal, comme celui des Cames, ait trois ouvertures au manteau, il est cependant comme renversé

dans sa coquille, et présente d'ailleurs une organisation assez différente pour justifier une famille à part. M. Latreille, comme on le sait, s'est utilement servi de la forme du manteau pour l'établissement des ordres et des familles dans ses familles naturelles du *Règne animal*; il a conservé néanmoins la familles des Tridacnes dans les rapports donnés par M. Cuvier, et on voit que maintenant l'opinion est arrêtée à ce sujet.

Les caractères génériques peuvent être exprimés de la manière suivante, d'après M. de Blainville; cette caractéristique est assez exacte pour donner une idée suffisante de la structure de l'animal :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps assez épais; les bords renflés et lobés du manteau adhérens et réunis dans presque toute la circonférence, de manière à n'offrir que trois ouvertures : la première en bas et en avant pour la sortie du pied; la seconde en haut et en arrière pour la cavité branchiale; la troisième, beaucoup plus petite, au milieu du bord dorsal ou supérieur, pour l'anus. Deux paires d'appendices labiales extrêmement grêles et presque filiformes, au milieu desquelles est un orifice bucal fort petit; branchies alongées, étroites, la supérieure beaucoup plus que l'inférieure, réunies entr'elles dans presque toute leur longueur. Un très-gros muscle adducteur, médian et presque dorsal, analogue du postérieur des autres bivalves, et réuni avec un muscle rétracteur du pied encore plus considérable; le muscle adducteur antérieur nul ou rudimentaire; masse musculaire abdominale considérable, donnant issue, comme d'un calice, à un gros faisceau de fibres musculaires byssoïdes.

Coquille épaisse, solide, assez grossière, irrégulière, triangulaire, plus ou mois inéquilatérale, et placée sur le côté de l'animal de manière que son dos correspond au bord libre des valves, ce qui le met dans une position renversée relativement à la coquille; l'extrémité bucale ou antérieure du côté du ligament; sommets inclinés en arrière; charnière dissemblable, tout-à-fait en avant d'eux; une dent lamellaire précardinale et deux dents latérales écartées sur la valve gauche, correspondantes à deux dents lamelleuses précardinales et à une dent latérale écartée de la valve droite; ligament externe antérieur, alongé; une grande impression musculaire submédiane, bifide, presque marginale, et souvent peu sensible; une autre antérieure beaucoup plus petite, moins marquée et peu distincte de l'impression paléale.

On ne connoît point encore un grand nombre d'espèces dans le genre Tridacne; toutes sont marines et habitent les mers intertropicales. L'une d'elles acquiert un volume gigantesque, quelquefois tel qu'on peut la considérer comme la plus grande des coquilles connues. La coquille qui sert de bénitier dans l'église Saint-Sulpice est surpassée en grandeur par quelques autres répandues en Italie. Une seule espèce est connue fossile.

1. TRIDACNE gigantesque. *Tridacna gigas.*

T. testâ maximâ, transversìm ovatâ; costis magnis, imbricato-squamosis; squamis brevibus, arcuatis, confertis; costarum interstitiis non striatis.

An Chama gigas? LIN. GMEL. *pag.* 3290.

RUMPH. *Mus. tab.* 43. *fig.* B.

BONNANI, *Recr.* 2. *fig.* 83.

LISTER, *Conch. tab.* 354. *fig.* 191.

CHEMN. *Conch. tom.* 7. *tab.* 49. *fig.* 493.

ENCYCL. *pl.* 235. *fig.* 1.

FAVANNE, *Conch. pl.* 51. *fig.* B. 4.

LAMK. *Anim. s. vert. pag.* 6. *tom.* 105. *n°.* 1.

Cette espèce est la plus grande et la plus épaisse des coquilles bivalves connues; elle aquiert un volume si considérable que l'on en cite des individus qui pèsent plus de cinq cents livres. Arrivée à ce développement, cette coquille est oblongue-subtriangulaire, transverse et inéquilatérale; ses valves sont égales, très-bombées, à crochets saillans et cordiformes : ces crochets dominent une lunule ovale-lancéolée, qui reste ouverte à tous les âges, mais qui est proportionnellement plus grande dans les jeunes individus que dans les vieux. Il part des crochets cinq grosses côtes rayonnantes, profondément séparées, et qui produisent sur les bords où elles aboutissent un nombre égal de grandes dentelures pointues, qui s'entrecroisent lorsque les valves sont réunies. Une charnière des plus puissantes et un ligament très-épais servent à joindre les deux valves de cette coquille.

On trouve sur chaque valve une grande dent cardinale, saillante et épaisse, et une dent latérale postérieure, à l'extrémité du corselet. La surface extérieure de cette coquille est rugueuse. Lorsqu'elle est jeune elle, est ornée d'écailles courtes, assez régulièrement disposées sur les côtes; mais en vieillissant, elles se changent en rides transverses, onduleuses, fort grossières.

Cette coquille n'est point très-rare; elle vit dans l'Océan indien, et elle est rapportée principalement pour l'ornement des églises, où elle sert de bénitier.

2. TRIDACNE alongée. *Tridacna elongata.*

T. testâ ovato-oblongâ, posticè productiore; limbo inferiore crenato; costis imbricato-squamosis; squamis crebris, semielevatis; ani aperturâ magnâ.

Var a.) *Testâ albidâ; interstitiis costarum obsoletè striatis.*

Var. b.) *Testâ albo-flavicante; costarum interstitiis longitudinaliter striatis.*

Gualt. *Test. tab.* 92. *fig.* E.

Var. c.) *Testâ albidâ; costis infernè interstitiisque costarum longitudinaliter striatis.*

Encycl. *pl.* 235. *fig.* 4.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 6. *pag.* 106. *n°.* 2.

Coquille oblongue-subtrigone, transverse, inéquivalve, à crochets assez courts et cordiformes, saillans, au-dessus d'une lunule ovale-lancéolée, dont les bords, épais et renversés en dehors, sont crénelés dans leur longueur. Les crochets donnent naissance à six ou sept côtes longitudinales, rayonnantes, très-convexes, profondément séparées, et chargées à leur sommet de nombreuses écailles assez grandes, redressées et subimbriquées. Les intervalles des côtes sont striés longitudinalement, et quelquefois les côtes elles-mêmes sont striées dans l'intervalle des écailles. Le côté postérieur est plus court que l'antérieur; il il est terminé par un angle assez aigu, et son bord supérieur, qui est fort épais, supporte la charnière. Celle-ci consiste, sur la valve droite, en une grande dent cardinale un peu oblique, qui est reçue entre deux dents presque parallèles de la valve gauche. A l'extrémité postérieure du bord cardinal se voit une seule dent latérale, très-grande, unique, sur la valve gauche, et reçue entre deux dents inégales et paralèlles de la valve droite. Les bords des valves sont profondément dentelés; les dentelures sont aigües, et présentent à leur sommet des plis rayonnans assez nombreux.

Cette coquille, assez variable dans ses accidens extérieurs plutôt que dans sa forme, se trouve dans l'Océan indien et dans l'Océan de l'Amérique méridionale; elle est ordinairement d'un blanc-jaunâtre en dehors et d'un blanc pur à l'intérieur. Sa longueur est de 79 millim. et sa largeur de 13 centim.

3. Tridacne faîtière. *Tridacna squamosa.*

T. testâ ovatâ, albâ, innore rubente; costis squamosis; squamis magnis, erectis, distantibus; costarum interstitiis multistriatis.

Rumph. *Mus. tab.* 43. *fig.* A.

Gualt. *Test. tab.* 92. *fig.* F. et *tab.* 93. *fig.* B.

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 19. *fig.* 3.

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 49. *fig.* 494.

Encycl. *pl.* 236. *fig.* 1. *a. b.*

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 6. *pag.* 106. *n°.* 3.

Cette espèce est la plus belle et la plus élégante du genre; elle n'est point très-rare, mais il est très-difficile d'en recueillir des individus d'une belle conservation, par suite de la fragilité des grandes et belles écailles dont elle est ornée.

Cette coquille est ovale, subtrigone, transverse; ses valves sont très-bombées et subcordiformes: elles sont pourvues de cinq larges côtes longitudinales, convexes et saillantes, sur lesquelles sont disposées avec assez de régularité de très-grandes écailles redressées, courbées dans leur longueur, et terminées par un bord demi-circulaire. Ces écailles, qui ne sont guère plus épaisses que du fort papier, sont striées transversalement. Les côtes sont lisses, mais les larges intervalles qui les séparent sont sillonnés dans leur longueur et foiblement treillissés vers les crochets par des stries transverses. Les crochets sont saillans et opposés. Au-dessous d'eux se voit une lunule dont l'ouverture, médiocre, est lancéolée; les bords en sont arrondis et épais, fortement renversés en dehors, et pourvus dans leur longueur de crénelures peu profondes et distantes. Le bord inférieur des valves est profondément dentelé, mais les deux dentelures médianes sont les plus grandes. Ces dentelures sont arrondies à leur sommet, ce qui leur donne l'apparence de profondes ondulations. La coloration de cette espèce est peu variable; elle est d'un beau jaune-orangé, assez foncé sur les crochets, et d'un blanc pur dans le reste de son étendue.

Cette coquille se trouve dans l'Océan indien. Sa longueur est de 11 centim. et sa largeur de 19.

4. Tridacne safranée. *Tridacna crocea.*

T. testâ ovali, longitudinaliter striatâ, subcroceâ, costis angustis, imbricato-squamosis; squamis crebris, plerisque brevissimis.

Lister, *Conch. tab.* 353. *fig.* 190.

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 49. *fig.* 496.

Encycl. *pl.* 235. *fig.* 2.

Var. b.) *Testâ penitùs albidâ.*

Gualt. *Test. tab.* 92. *fig.* A.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 6. *pag.* 107. *n°.* 4.

Coquille rare et précieuse que l'on distingue facilement de ses congénères par plusieurs caractères qui lui sont propres; elle est ovale-transverse, peu bombée, inéquilatérale; ses crochets sont peu saillans, et ils dominent une lunule ovale-lancéolée, largement ouverte: les bords de cette lunule sont épais, arrondis, et à peine crénelés dans leur longueur. Six côtes longitudinales et rayonnantes naissent des crochets; elles sont convexes, mais peu saillantes, et plus larges que les intervalles qui les séparent. Ces côtes, ainsi que leurs interstices, présentent des rides transverses, nombreuses et serrées, fortement onduleuses: parvenues sur le côté postérieur, ces rides deviennent sublamelliformes, et se changent ainsi en écailles courtes et serrées. Vers les crochets, les côtes et leurs intervalles sont treillissés par des sillons longitudinaux et transverses. Les bords des valves sont profondément dentelés. La coloration de cette espèce est remarquable: d'un blanc-jaunâtre sur les crochets, elle devient d'un jaune-rougeâtre sur les bords, et à l'inté-

rieur elle présente une large zone marginale d'un beau jaune-safrané.

On trouve cette espèce dans l'Océan indien. Les grands individus ont 100 millim. de longueur et 105 de large. Les individus de cette taille sont extrêmement rares.

TRIDACNÉES.

On trouve cette famille établie pour la première fois dans l'ouvrage de Lamarck (*Anim. sans vert.*). Elle est une imitation de celle proposée antérieurement par M. Cuvier (*Règne animal*) sous le nom de Bénitier : dans l'un et l'autre auteur, cette famille est composée des deux genres Tridacne et Hippope. (*Voyez* ces mots.) La plupart des auteurs ont adopté cette famille, qui en effet se distingue très-bien par les animaux, qui sont placés dans leur coquille d'une manière particulière. M. de Blainville est le seul qui ne l'ait pas adoptée, et qui, en réunissant les deux genres Hippope et Tridacne en un seul, la confonde dans la famille des Camacés. Nous croyons que cet exemple ne sera pas suivi, et, quels que soient les rapports que l'on donne à cette famille des Tridacnées, rien ne s'oppose à ce quelle soit conservée.

TRIDACNITES. *Tridacnites.*

Nom donné par M. Latreille à la famille des Tridacnées de Lamarck. *Voyez* ce mot.

TRIDONTE. *Tridonta.*

Le genre Tridonte de M. Schumacher (*Essai de Conchyl.*) est un double emploi du genre Astarté de M. Sowerby, reproduit par Lamarck sous le nom de Crassine. *Voyez* ASTARTÉ et CRASSINE.

TRIGONE. *Trigona.*

Genre proposé par M. Mégerle pour séparer quelques espèces de Cythérées de Lamarck qui, telles que la *Cytherea corbicula*, ont quatre dents cardinales au lieu de trois. Il y a du reste si peu de différence entre ces coquilles et les Cythérées proprement dites, que nous ne pensons pas que ce genre doive être adopté, si ce n'est comme section. *Voyez* CYTHÉRÉE.

TRIGONÉES (Les).

Lamarck a proposé cette famille dans son dernier ouvrage pour réunir deux genres qui n'ont pas entr'eux toute l'analogie desirable pour constituer une bonne famille : l'un, connu sous le nom de Castalie, est un démembrement actuellement inutile des Mulettes, comme nous l'avons vu en traitant de ce genre; l'autre, celui des Trigonies, semble former un type isolé qui se rapproche néanmoins sous certains rapports des Nucules, près desquelles Lamarck l'a placé. Nous ne pensons pas que cette famille des Trigonées puisse rester dans la méthode composée des deux genres précipités.

TRIGONIE. *Trigonia.*

On est redevable de ce genre à Bruguière, qui le proposa dans les planches de l'Encyclopédie, mais sans le caractériser. En l'adoptant dans ses premiers travaux, Lamarck lui imposa une caractéristique incomplète, qu'il rectifia lorsque Péron eut rapporté de son voyage aux Terres-Australes une Trigonie vivante. Connoissant mieux le genre, Lamarck fut à même de lui donner des rapports plus naturels : il l'avoit d'abord placé entre les Hippopes et les Arches; il le fit entrer ensuite dans la famille des Arcacées, dans laquelle il resta jusque dans son dernier ouvrage. La connoissance qu'il eut de la coquille qu'il nomme Castalie lui fit entrevoir d'autres rapports pour les Trigonies; il les sépara en conséquence des Arches, les joignit aux Castalies, et fit de ces deux genres la famille des Trigonées (*voyez* ce mot), qu'il plaça comme intermédiaire entre la famille des Arches et celle des Naïades. Ce rapprochement de Lamarck, qui fut généralement regardé comme faux, puisque presque personne ne l'adopta, sans être absolument juste, l'est pourtant beaucoup plus qu'on ne l'avoit cru; on a pu s'en convaincre depuis que MM. Quoy et Gaymard ont rapporté de leur voyage un animal du genre qui nous occupe : cet animal, dont le manteau est fendu dans toute sa circonférence, comme cela a lieu aussi dans les Mulettes et les Anodontes, paroît encore avoir d'autres rapports avec elles. M. Cuvier (*Règne animal*) pressentit aussi que l'animal des Trigonies avoit le manteau fendu dans toute sa longueur; car il comprit ce genre dans le genre Arche à titre de sous-genre, ce qui est une légère modification de la première opinion de Lamarck. M. de Blainville s'écarta entièrement de tout ce qui avoit été fait avant lui sur le genre Trigonie; il lui assigna des rapports auxquels on ne devoit pas s'attendre, il le mit à la fin de la famille des Camacés, ce qui donne à penser que l'animal a le manteau triforé, comme les autres genres de la même famille. Nous n'avons jamais pu nous rendre compte des motifs qui ont conduit M. de Blainville dans cet arrangement, ni par quelle induction, ne connoissant pas l'animal des Trigonies, il les a mises à côté des Tridacnes et des Isocardes.

Les coquilles du genre Trigonie sont remarquables par leur forme presque toujours triangulaire; elles se reconnoissent aussi à l'épaisseur de leur test et à la disposition toute particulière de la charnière. Comme le plus grand nombre des espèces n'est connu qu'à l'état fossile, et engagé dans les gangues dures, de manière qu'il devient presque toujours impossible d'en examiner la charnière, l'épaisseur de la coquille peut être d'un

grand secours pour empêcher de la confondre avec d'autres d'une forme à peu près semblable, mais qui, ayant le test très-mince, appartiennent, selon toutes les vraisemblances, au genre Pholadomie. (*Voy.* ce mot.) Les caractères génériques sont exprimés de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal subtrigone, ovalaire, aplati, à pied sécuriforme, à manteau dépourvu de siphons, et ouvert dans tout son pourtour, si ce n'est au bord dorsal. Coquille équivalve, inéquilatérale, trigone, quelquefois suborbiculaire; dents cardinales oblongues, aplaties sur les côtés, fort saillantes, divergentes, sillonnées transversalement, dont deux sur la valve droite sillonnées de chaque côté, et quatre sur l'autre valve sillonnées d'un seul côté; ligament extérieur marginal.

Quoique l'on trouve vivante une espèce de Trigonie, il est fort remarquable qu'on n'en cite aucune fossile dans les terrains tertiaires; toutes appartiennent aux terrains secondaires, où elles sont quelquefois répandues en grande abondance. Lorsque l'on aura étudié les Trigonies d'une manière convenable, nous avons la persuasion qu'elles deviendront d'un grand secours à la géologie, certaines espèces étant propres à quelques formations qu'elles ne dépassent jamais.

1. TRIGONIE pectinée. *Trigonia pectinata.*

Tr. testâ suborbiculatâ, radiatim costatâ, intùs margaritaceâ; costis elevatis, verrucosis, subasperis, margine plicato.

Trigonia margaritacea. Ann. du Mus. tom. 4. *pag.* 355. *pl.* 67. *fig.* 2.

LAMK. *Anim. s. vert. tom.* 6. *pag.* 63. *n°.* 1.

La Trigonie pectinée fut long-temps une des plus rares coquilles connues; un seul et grand individu rapporté des mers australes par Péron, et qui appartient à la collection du Muséum, étoit l'unique qui existât en France. Depuis, les voyages plus fréquens que l'on fit dans les mers de l'Australasie, firent découvrir un assez grand nombre d'individus, et MM. Quoy et Gaymard en rapportèrent l'animal de leur dernier voyage aux Terres-Australes.

Cette coquille est obronde, subtrigone, inéquilatérale, peu bombée, à crochets petits et peu saillans, desquels partent en rayonnant des côtes longitudinales, régulières, variables, selon les individus, de seize à vingt-deux, et chargées d'écailles courtes ou de tubercules. Le côté antérieur est le plus court, il est arrondi; le postérieur est subtronqué à son extrémité, et une côte un peu plus saillante en indique à peine la limite. Le bord cardinal est épais : sur la valve gauche il présente une grande dent ployée en forme de V, à la partie antérieure de laquelle s'en trouve une autre très-étroite et lamelliforme. Sur la valve droite se voient deux dents divergentes dans l'intervalle desquelles vient se placer la grande dent cardinale de l'autre valve. Les impressions musculaires sont petites, très-rapprochées de la charnière; l'antérieure est profondément creusée, et la postérieure est superficielle. A l'extérieur, cette coquille est d'un brun-vineux plus ou moins intense; à l'intérieur, elle est d'une très-belle nacre, tantôt blanche, tantôt d'un beau rouge-pourpré, avec des reflets verts ou violets.

M. Sowerby, dans son *Genera*, a représenté une valve de cette espèce qui est beaucoup plus grande que les individus que l'on avoit connus jusqu'à présent. Elle a 55 millim. de diamètre.

2. TRIGONIE à côtes. *Trigonia costata.*

Tr. testâ ovato-angulatâ, trigonâ; costis transversis, lævibus; nate magnâ, longitudinaliter sulcatâ, supernè carinatâ, altiore.

ENCYCL. *pl.* 238. *fig.* 1. *a. b?*

KNORR, *Petrif. part.* 2. B. I. *a. pl.* 17. *fig.* 7.

Trigonia costata. SOW. *Min. conch. n.* 16 *tab.* 85.

Var. b.) *Testâ latere postico lunulâ impressâ prædito.*

ENCYCL. *pl.* 238. *fig.* 2. *a. b. c.*

LAMK. *Anim. s. vert. tom.* 6. *pag.* 64. *n°.* 8.

Cette coquille est subtriangulaire, très-inéquilatérale, presqu'aussi longue que large; elle est bombée, subcordiforme, arrondie et obtuse antérieurement, obliquement tronquée du côté postérieur. Sa surface extérieure est divisée en deux parties très-distinctes : l'une, antérieure, présente des côtes transverses, arrondies et nombreuses, qui aboutissent à une carène saillante; l'autre, postérieure, est limitée en dehors par cette même carène qui descend obliquement des crochet jusqu'à l'angle inférieur et postérieur de la coquille. Ce côté postérieur est lui-même partagé en deux parties distinctes : l'une supérieure, presque plane, lisse, et distinguée par un angle assez aigu, constitue un grand corselet subcordiforme, lancéolé; le reste du côté postérieur est divisé en deux zones longitudinales presqu'égales, sur lesquelles se voient des stries longitudinales granuleuses. Il existe une variété de cette espèce dans laquelle le côté postérieur, très-aplati, est à peine strié.

Cette coquille se trouve assez communément dans les argiles des Vaches-Noires, ainsi que dans l'oolite ferrugineuse des environs de Caen et de Bayeux. Elle est longue de 70 millim. et large de 75.

3. TRIGONIE aliforme. *Trigonia alæformis* Sow.

Tr. testâ triangulari, anticè rotundatâ, posticè productâ,

proboscideâ, rostratâ, obliquè costatâ; costis nodulosis; apice obliquo, acuto; ano angulato, striato, bipartito.

Sow. *Miner. conchol. tab.* 215.

Parkinson, *Org. rem. tom.* 3. *pag.* 17. *tab.* 12. *fig.* 9.

Def. *Dict. des Scienc. nat. tom.* 55. *pag.* 297.

Nob. *Descript. de Coq. caract. des terrains, pag.* 33. *pl.* 10. *fig.* 6. 7.

Cette coquille a une forme qui la distingue bien nettement de toutes les espèces du même genre; elle est triangulaire, quelquefois subtransverse dans les individus encore jeunes; elle est un peu renflée, subcordiforme si on la regarde du côté antérieur; elle est arrondie de ce côté, devient sinueuse à son bord inférieur, qui se termine à la jonction avec le postérieur en un bec alongé et obtus. Le crochet est pointu, recourbé en arrière et saillant au-dessus du corselet: de son côté postérieur il part un angle aigu qui sépare le corselet du reste de la coquille; cet angle, après avoir été très-aigu, s'arrondit en s'élargissant, se bifurque vers son milieu, et va gagner l'extrémité du bec postérieur, dont il occupe toute la largeur. La partie postérieure de ce bourrelet s'incline vers le corselet et paroît en dépendre; le reste de cette partie est marqué de stries transverses subgranuleuses. Les côtes, nombreuses et subrayonnantes, ne prennent pas toutes leur origine du crochet, comme cela a lieu dans le plus grand nombre des coquilles bivalves, mais elles descendent obliquement de l'angle du corselet vers le bord. Les côtes placées sur le milieu de la coquille sont les plus grosses et les plus longues, et en même temps celles qui sont plus largement espacées: toutes les côtes sont arrondies, fort saillantes et granuleuses; le bord des valves, assez épais, présente autant de crénelures qu'il y a de côtes au-dehors.

On trouve la *Trigonia alæformis* dans le sable vert au-dessous de la craie: dans certains endroits elle est dissoute, et on ne voit que le moule; dans d'autres, elle est conservée en nature, mais alors elle est friable et comme pourrie. Il y a enfin des localités où, après la dissolution, le vide qu'elle a laissé a été rempli par une infiltration siliceuse, qui en a pris la forme et les accidens divers avec tant de précision que l'on pourroit croire que c'est la coquille elle-même, si l'on ne savoit qu'il est impossible qu'une coquille calcaire se transforme en silex. Dans cet état siliceux, les cassures démontrent qu'il n'y a plus le moindre vestige de l'organisation intérieure.

C'est en Angleterre que cette coquille s'est montrée le plus abondamment; la suivante paroît la remplacer en France dans la même position géologique.

4. Trigonie scabre. *Trigonia scabra.* Lamk. *Hist. Nat. des Vers. Tom. II.*

Tr. testâ ovato-trigonâ, anticè rotundatâ, posteriùs productâ, multicostatâ; costis elevatis, obliquis, tuberculato-scabris; tuberculis crebris, parvis, prominulis; ano magno, bipartito, angulato, valdè striato.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. 1re. *part. pag.* 63. *n*°. 2.

Encycl. *pl.* 237. *fig.* 1. *a. b. c. d.*

Nob. *Descript. de Coq. caract. des terrains, pag.* 35. *pl.* 13. *fig.* 4. 5.

Il existe une grande analogie entre cette coquille et la précédente, sans que cependant on puisse la confondre avec elle; elle est ovale, trigone, très-inéquilatérale, courte et arrondie antérieurement, alongée et terminée en large bec postérieurement. Le bord inférieur continue sans sinuosité la courbure du bord antérieur, et se termine par sa jonction avec un angle saillant, cariniforme, qui sépare le corselet du reste de la coquille: cet angle, étroit et subécailleux dans toute son étendue, commence à l'extrémité du crochet du côté postérieur, et descend obliquement jusqu'à l'angle inférieur et postérieur. Le corselet, circonscrit par cette ligne, est grand et incliné obliquement. Il est nettement divisé en deux parties: l'une plus petite, tout-à-fait supérieure, ovale, lancéolée, circonscrite par une ligne saillante et ornée de petites côtes transverses, irrégulières et granuleuses; elle se termine à l'angle postérieur et supérieur: l'autre partie du corselet est beaucoup plus grande, elle forme un angle très-alongé dont la base occupe toute la largeur du bord postérieur, et le sommet gagne obliquement l'extrémité du crochet; elle est circonscrite latéralement par l'angle saillant qui divise en deux le corselet, et par celui qui sépare le corselet du reste de la coquille. Un sillon peu profond partage en deux cet espace triangulaire, qui, dans toute son étendue, est orné de stries longitudinales, régulières et sublamelleuses. Des côtes nombreuses, sublongitudinales et obliques descendent des bords saillans du corselet jusque sur le bord des valves; elles sont étroites, saillantes, arrondies, largement espacées et granuleuses dans toute leur étendue: le plus souvent elles sont simples, et sur quelques individus elles sont bifurquées sur la partie antérieure de la coquille seulement. Le bord des valves est épais, largement crénelé et découpé en festons, dont les parties saillantes correspondent aux côtes de la surface.

La Trigonie scabre est, comme la précédente, ou dissoute dans les couches où elle est enfoncée, ou en pétrification siliceuse: lorsqu'elle se présente dans cet état, elle est si complétement représentée par l'infiltration silcieuse qu'on croiroit voir la la coquille elle-même; ce n'est cependant qu'une contre-empreinte. C'est dans le département de la Drôme, à Saint-Paul-Trois-Châteaux, que cette

coquille a été d'abord trouvée; elle a été revue depuis dans divers endroits, et, comme la précédente, dans le sable vert.

5. Trigonie bossue. *Trigonia gibbosa.* Sow.

T. testâ ovato subtrigonâ, tumidâ, gibbosâ, inæquilaterâ, sublævigatâ, aliquandò irregulariter granosâ; ano magno, angulo, obtuso, separato.

Sow. *Miner. Conch. pl.* 235.

Var. b.) Sow. *Testâ latiore, rugis transversalibus undato-granosis.*

Ibid. *loc. cit. pl.* 236.

Nob. *Descript. de Coq. caract. des terrains, pag.* 37. *pl.* 10. *fig.* 8.

Nous ne connoissons cette coquille que d'après la description et la figure de M. Sowerby. Elle est ovale-oblongue, subtrigone, inéquilatérale, très-enflée et obtuse antérieurement; son bord antérieur est arrondi, ainsi que l'inférieur : celui-ci, en se joignant au postérieur, forme un angle obtus, quelquefois précédé d'un léger sinus. Le bord postérieur est fort court, oblique et compris dans le corselet, qui est indiqué par un angle peu saillant et arrondi. Le corselet est partagé lui-même en deux parties très-inégales : la supérieure, qui est la plus petite, est ovalaire, lancéolée, et contient les nymphes et le ligament. Le corselet, ainsi que le reste de la coquille, sont lisses ou presque lisses, marqués seulement de rides plus ou moins nombreuses qui indiquent les accroissemens. Dans quelques individus ces rides deviennent plus régulières, et elles sont, dans leur milieu, chargées de nodosités irrégulièrement disposées; d'autres fois enfin, et c'est le cas de la variété, la coquille est régulièrement sillonnée, et les sillons sont rendus onduleux par des granulations obtuses qui se fondent, pour ainsi dire, les unes dans les autres : la partie postérieure de la coquille reste toujours lisse.

M. Sowerby fait observer que quelques-uns des individus qu'il a vus étoient siliceux, et que le ligament lui-même avoit été changé en cette substance : ce fait prouve que lors de l'enfouissement de cette coquille les valves étoient réunies par le ligament; que la matière de la couche étoit assez fine pour prendre exactement l'empreinte et de la coquille et de son ligament; que, par la suite, tout cela ayant été dissous, le vide qui en est résulté a été rempli par une infiltration de silice qui représente aujourd'hui la coquille telle qu'elle étoit dans son état de vie, ou au moment de l'enfouissement.

Cette coquille, assez grande, a été trouvée dans un calcaire à Tisbury, en Wiltshire.

6. Trigonie rude. *Trigonia aspera.*

T. testâ ovato-trigonâ, subcompressâ, posteriùs productâ, costis transversis, remotis, tuberculato-asperis; parte elevato-carinatâ, lævigatâ.

Encycl. *pl.* 237. *fig.* 4. *a. b. c.*

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 6. *pag.* 63. *n°.* 4.

Cette Trigonie est oblongue-trigone, très-inéquilatérale; son côté antérieur, court et arrondi, présente une petite lunule lisse, lancéolée; le côté postérieur est très-obliquement tronqué, et terminé par un angle fort aigu. Les valves sont peu bombées, et les crochets, petits, sont opposés. La surface extérieure est divisée en deux parties très-distinctes : l'une, plus grande, est ornée de côtes transverses, noduleuses, arquées dans leur longueur, et qui ne sont pas absolument parallèles au bord inférieur. Une carène oblique, obtuse, et sur laquelle sont régulièrement disposées des nodosités transverses, sépare la partie antérieure de la coquille de sa partie postérieure; cette partie postérieure est divisée supérieurement en une surface lisse, lancéolée, presque plane, constituant un corselet au sommet duquel se voient deux nymphes courtes qui donnoient attache au ligament. Entre ce corselet et la carène oblique dont nous avons parlé, se voit une zone triangulaire et oblique, couverte de rides longitudinales, interrompues dans le milieu de leur longueur par un petit sillon.

Cette coquille se trouve, dans certaines localités, dans un état particulier; elle forme des amas dans un sable marneux où elle est changée en silice; des plaques de la partie durcie de ce sable marneux présentent quelquefois sur une très-petite surface un grand nombre d'individus agglomérés entr'eux et d'une admirable conservation. C'est dans cet état qu'elle se présente aux environ de Vesoul, où elle a été découverte par notre ami M. Merley, amateur distingué d'histoire naturelle.

Cette espèce est longue de 45 millim. et large de 55.

7. Trigonie noduleuse. *Trigonia nodulosa.*

T. testâ ovato-trigonâ, posteriùs productâ, costis transversis, remotis, tuberculato-nodosis, tuberculis crassiusculis, obtusis, parte anticâ elevato-carinatâ.

Encycl. *pl.* 237. *fig.* 2. *a. b.*

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 6. *pag.* 64. *n°.* 6.

Cette espèce a quelque ressemblance avec celle qui précède, mais elle s'en distingue constamment par plusieurs caractères. Elle est triangulaire, oblongue, transverse, très-inéquilatérale, peu bombée, à crochets petits et rapprochés. Son côté antérieur est très-court et obtus; le postérieur, fort prolongé, est tronqué très-obliquement, et terminé par un angle fort aigu. La surface extérieure est divisée en deux parties fort inégales

par une carène étroite et aiguë irrégulièrement granuleuse ; la partie antérieure de cette surface présente un petit nombre de côtes transverses, arquées dans leur longueur, distantes et chargées de grosses nodosités arrondies. Au sommet de la partie postérieure on voit un grand corselet lancéolé, lisse, un peu enfoncé à ses limites extérieures, saillant et comme pincé dans le milieu : entre la limite de ce corselet et la carène se voit une large zone triangulaire, à peine striée, divisée en deux parties égales par un rang oblique de petites granulations.

Cette coquille, assez commune dans les argiles des Vaches-Noires, se trouve aussi en Angleterre et en Allemagne. Sa longueur est de 65 millim. et sa largeur de 80.

8. Trigonie navire. *Trigonia navis.*

T. testâ ovato-trigonâ, posteriùs producto-compressâ; costis longitudinalibus tuberculato-nodosis; areâ anticâ planulatâ, puppiformâ, transversè costatâ.

Encycl. *pl.* 237. *fig.* 3.

Knorr, *Petrif. Suppl. V. c. tab.* 175 *fig.* 1.

b.) *Eadem testæ areâ posticâ medio elevatiore.*

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 6. *pag.* 64. *n°.* 7.

Coquille d'une forme particulière, oblongue, transverse, triangulaire, ayant le côté antérieur extrêmement court et presque droit, tandis que le postérieur est foiblement arqué dans sa longueur. La coquille est peu bombée; ses crochets sont saillans et cordiformes; le côté antérieur, aplati, est borné à l'extérieur par un angle obtus sur lequel sont disposés régulièrement un rang de gros tubercules transverses qui se prolongent antérieurement en une petite ride avant de parvenir sur le bord. Le bord inférieur est fortement arqué dans sa longueur ; il est presque parallèle au bord supérieur, qui est également arqué, mais dans un sens opposé. La surface extérieure est partagée en deux parties distinctes par une carène obtuse et peu saillantes; sur la plus grande partie de cette surface se voient de grosses côtes longitudinales et obliques qui naissent de la partie supérieure de la carène et descendent en rayonnant jusque sur le bord inférieur : ces côtes sont irrégulièrement noduleuses. Le côté supérieur et postérieur de la coquille est partagé en deux parties fort inégales : l'une supérieure, presque plane, circonscrite par un petit angle granuleux qui constitue un corselet lancéolé, à la partie supérieure duquel se voient deux petites nymphes pour le ligament ; le reste de cette surface supérieure est lisse et divisé en deux parties inégales par un sillon peu profond.

Cette coquille, qui se trouve dans une couche ancienne de l'Alsace, a 50 millim. de longueur et 5? de largeur.

TRIGONIME. *Trigonima.*

Genre fort incertain, proposé par Rafinesque dans le *Journal de Physique*, 1819, pour une coquille qu'il dit cloisonnée : ce qui paroît fort peu probable d'après la caractéristique qu'il en donne.

TRILOCULINE. *Triloculina.*

Genre proposé par M. d'Orbigny, dans son travail général sur les Céphalopodes, aux dépens des Milioles de Lamarck. Ce genre fort utile, et que probablement on adoptera, ainsi que la plupart de ceux qui l'accompagnent, fait partie, dans la méthode de M. d'Orbigny, de la famille des Agathistègues, où il présente des rapports fort naturels avec d'autres genres Biloculines, Quinquéloculines, &c., dont l'analogie est incontestable. Voici les caractères de ce genre :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille microscopique, triangulaire, ovoïde-oblongue, formée de trois loges alternant sur le grand axe, présentant alternativement l'ouverture qui est terminale à l'une et à l'autre extrémité de la coquille. Ouverture ronde ou ovalaire, partagée longitudinalement par une apophyse styloïde implantée par la base : cette apophyse est tantôt simple, tantôt bifide.

Dans ce genre, la forme de la coquille et le nombre des loges visibles sont les mêmes à tous les âges; ce qui rend la détermination des espèces plus facile. Il n'y a jamais que trois loges visibles, d'où vient le nom du genre. C'est le caractère qui, en définitive, le distingue le mieux des Spiroloculines, des Biloculines et des Quinquéloculines, qui, comme les Triloculines, ont l'ouverture garnie d'un appendice styloïde. Cette apophyse est implantée perpendiculairement au-devant de l'ouverture, qu'elle partage, en longueur, en deux parties symétriques.

Les Triloculines sont très-abondantes dans les sables marins, soit à l'état vivant, soit fossiles : leur multiplicité est remarquable dans le bassin de Paris, où, dans quelques localités, elles forment presque à elles seules des couches puissantes de calcaire grossier.

1. Triloculine trigonule. *Triloculina trigonula.* D'Orb.

Tr. testâ oblongâ, subglobulosâ, trigonâ, lævigatâ; loculis tribus externis, inflatis, submarginatis; ultimâ extremitatibus acutâ; aperturâ terminali; minimâ, obliquâ, stylo bipartito diviso.

Miliolites trigonula. Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 612. *n°.* 3.

Ibid. Encycl. méth. *tab.* 469. *fig.* 2.

Ibid. *Ann. du Mus. tom.* 5. *pag.* 55. *n°.*, et *tom.* 9. *pl.* 17. *fig.* 4. (*mala.*)

Miliola trigonula. DE BLAINV. *Malac. pag.* 369.

Triloculina trigonula. D'ORB. *Tab. méthod. des Céphal. Ann. des Scienc. nat. tom.* 7. *pag.* 299. *n°.* 1.

Ibid. *Mod. de Céphal.* 4ᵉ. *livr. n°.* 93.

Coquille microscopique, très-abondamment répandue dans les calcaires grossiers du bassin de Paris. Elle est oblongue, atténuée à ses extrémités, renflée dans le milieu. Les trois loges qui se voient à l'extérieur sont lisses, convexes, séparées entre elles par des sutures un peu enfoncées, mais simples. La dernière loge, qui est la plus grande, se termine antérieurement par une petite ouverture arrondie, subtrigone, qui semble obstruée par une apophyse épaisse, bifide à son sommet, qui vient se placer dans la ligne longitudinale.

Cette coquille, fort commune, a été fort bien représentée par M. d'Orbigny. Elle se trouve aux environs de Paris et de Valognes. Les grands individus ont 2 millim. de longueur.

2. TRILOCULINE tricarénée. *Triloculina tricarinata.* D'ORB.

Tr. testâ oblongâ, triangulari, tricarinatâ, carinis acutis; loculis planis, lævigatis, striâ impressâ separatis; extremitatibus acutis; aperturâ terminali, minimâ, dente obtuso divisâ.

D'ORB. *Tab. méth. des Céphal. Ann. des Scienc. nat. tom.* 7. *pag.* 299. *n°.* 7.

Ibid. *Mod. de Céphal.* 4ᵉ. *livr n°.* 94.

Petite coquille facilement reconnoissable; elle est oblongue, pointue à ses extrémités et formée de trois surfaces presque égales, planes, lisses, limitées en dehors par trois carènes longitudinales fort aiguës, qui viennent aboutir aux extrémités. Les loges sont indiquées au-dehors par une strie qui marque leur point de jonction; la dernière, plus grande que toutes les autres, se termine par une très-petite ouverture arrondie, en grande partie obstruée par une grosse apophyse obtuse, qui naît de sa base.

Cette coquille se trouve actuellement vivante dans la mer Rouge; elle est longue d'un millimètre et demi.

3. TRILOCULINE oblongue. *Triloculina oblonga.* D'ORB.

Tr. testâ ovato-oblongâ, lateraliter depressâ, lævigatâ; extremitate posticali obtusâ; loculis convexis, suturâ simplici separatis; aperturâ magna, rotundatâ, stylo simplici divisa.

D'ORB. *Tab. méth. des Céphal. Ann. des Scienc. nat. pag.* 300, *n°.* 16.

Ibid. *Mod. de Céphal.* 4ᵉ. *livr. n°.* 95.

MONTAGU, *Test. Brit. pag.* 522. *tab.* 14. *fig.* 9.

M. d'Orbigny dit que cette espèce se trouve tout à la fois vivante dans l'Océan d'Europe, et fossile aux environs de Paris. Nous pouvons assurer, après un examen attentif, que la coquille des environs de Paris constitue une espèce parfaitement distincte de celle-ci.

La Triloculine oblongue est alongée, ovalaire, obtuse à ses extrémités, déprimée latéralement, mais beaucoup plus d'un côté que de l'autre; elle est lisse. Les loges sont courbées dans leur longueur, convexes, séparées par des sutures simples et peu profondes. La dernière se termine antérieurement par une ouverture non-prolongée, ovalaire, dont le grand diamètre est longitudinal. De la base de cette ouverture naît une apophyse styloïde, simple, cylindracée, qui remonte jusque près du bord supérieur et divise ainsi l'ouverture en deux parties égales.

Cette coquille se trouve dans presque toute la Méditerranée et dans l'Océan d'Europe; elle est longue de 2 millim.

4. TRILOCULINE étroite. *Triloculina angusta.* NOB.

Tr. testâ elongatâ, subcylindricâ, angustissimâ, extremitatibus acutâ; extremitate anticâ prælongâ, recurvâ; aperturâ perforatâ; loculis convexis, tenuissime striatis.

Coquille alongée, subcylindracée, très-étroite, aiguë à ses extrémités, foiblement renflée dans le milieu. Les trois dernières loges sont convexes, assez profondément séparées par des sutures simples; elles sont couvertes de stries élégantes extrêmement fines. La dernière loge se termine antérieurement en un petit tube cylindracé, recourbé à son extrémité et percé d'une très-petite ouverture arrondie, dans laquelle se voit une très-petite apophyse simple et cylindrique.

Nous n'avons jamais trouvé cette petite coquille qu'aux environs de Paris, à Parnes et à Mouchy-le-Châtel, où elle paroît assez rare. Elle n'a guère plus d'un millim. de longueur.

TRIPHORE. *Triphoris.*

C'est en 1824 que nous avons proposé ce genre pour de petites coquilles turriculées, que nous découvrîmes, fossiles à Valmondois. Depuis, quelques espèces furent trouvées vivantes; et l'une, entr'autres, vient de la Méditerranée. En citant notre genre, M. de Blainville le met à la suite des divisions qu'il propose dans le genre Cérite. Si ces petites coquilles ont une analogie incontestable avec les Cérites, elles ont aussi des caractères qui les en distinguent très-nettement. Leur nom indique celui des caractères qui en est le plus saillant et le plus important : c'est que la coquille se termine par trois ouvertures; ce qui ne s'observe dans aucun autre genre. Certains Cérites, tels que le *Cerithium sulcatum*, outre l'ouverture antérieure

terminale, ont le canal de la base recouvert antérieurement de telle sorte qu'il est réduit à un véritable trou. Dans les Triphores, on retrouve d'abord une disposition semblable; mais, de plus, il existe une troisième ouverture dorsale et postérieure dans une direction opposée à celle qui est antérieure. Cette ouverture dorsale se prolonge quelquefois en un petit tube fort court, garni d'un bourrelet marginal. Ce petit tube postérieur est certainement ce qu'il y a de plus extraordinaire dans ces coquilles. Il est sans doute destiné au passage d'un organe particulier, probablement celui de la génération; mais l'animal n'étant pas connu, on n'a pu s'assurer d'une manière directe à quel usage il étoit destiné. Les caractères génériques peuvent être exprimés de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal inconnu. Coquille alongée, turriculée, gonflée dans le milieu, toujours sénestre, terminée par trois ouvertures rondes : une antérieure, la plus grande; une à la base et tubuleuse; et la troisième, postérieure, le plus souvent garnie d'un bourrelet.

Les Triphores sont de très-petites coquilles marines qui ont cela de particulier d'être toujours à gauche, et d'avoir les tours de spire ornés de petites perles très-régulières; elles ont aussi le caractère d'être plus enflées dans le milieu qu'aux deux extrémités.

1. TRIPHORE plissé. *Triphoris plicatus.* NOB.

Tr. testâ elongatâ, turritâ, apice acutâ, in medio subinflatâ; anfractibus numerosis, planis, longitudinaliter plicatis; plicis subgranosis; apertura prodiente, rotundâ; sipho posticali, marginato.

Petite coquille oblongue, turriculée, pointue à son sommet, légèrement enflée dans le milieu, et un peu rétrécie à la base. Ses tours sont nombreux et serrés, et ils sont chargés de plis longitudinaux, onduleux, très-serrés et assez profonds. Le dernier tour se termine antérieurement par une petite ouverture arrondie, à bords continus, simples et saillans. La lèvre extérieure de cette ouverture est lisse. Le canal de la base est très-petit, court, cylindracé. Le siphon postérieur est court et bordé en dehors d'un petit bourrelet.

Cette coquille, fort rare, ne s'est encore trouvée qu'à Valmondois, dans le terrain marin supérieur du bassin de Paris. Sa longueur est de 6 millim.

2. TRIPHORE orné. *Triphoris ornatus.* NOB.

Tr. testâ sinistrorsâ, elongato-turritâ, apice acutâ, basi angustâ, in medio læviter inflatâ; anfractibus numerosis, planis, biseriatim granulosis; granulis superioribus rufis, alteris albidis; aperturâ rotundatâ, submarginatâ; sipho posticali brevi, simplici.

Cerithium tristoma. DE BLAINV. *Malac. pag.* 404. *pl.* 20. *fig.* 3. *a.*

Petite coquille turriculée, très-pointue au sommet, un peu renflée dans le milieu et un peu rétrécie à la base. Ses tours, qui tournent à l'inverse, sont nombreux et serrés; ils sont ornés, dans le plus grand nombre des individus, de deux à trois rangs de granulations d'une grande régularité, dont le supérieur est toujours garni d'une zone étroite, d'un brun plus ou moins foncé, tandis que le reste de la surface est blanc. L'ouverture qui termine le dernier tour est arrondie, à bords non saillans, légèrement renversés en dehors. Le canal de la base est assez prolongé et renversé en dessus. L'ouverture postérieure est très-petite, à bords simples et à peine saillans.

Cette petite coquille, fort élégante, dont nous ignorons la patrie, a 7 à 8 millim. de longueur.

TRIPTÈRES.

Par un double emploi, M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, donne ce nom à une section des Rochers, quoique MM. Quoy et Gaymard s'en fussent servis pour un genre nouveau auquel ils ont aussi donné le nom de TRIPTÈRE. *Voyez* PTÉROPODES et MOLLUSQUES

TRIQUETRA.

Klein, dans son *Tetamen method. ostrac.* (*pag.* 135.) donne ce nom à un genre de la classe des *Diconcha aurita*; il se compose d'une seule coquille qui appartient au genre *Unio*. *Voyez* MULETTE.

TRIQUÈTRE.

Nom que M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, a donné à une des sections du genre Vénus, section qui renferme toutes les espèces triangulaires. *Voyez* VÉNUS.

TRISIS.

Dans son *Manuel de Zoologie*, Oken a proposé ce genre pour une coquille assez singulière (*Arca tortuosa*), mais qui, malgré sa forme, appartient bien au genre Arche, et n'a pas de caractères suffisans pour former un genre à part. *Voyez* ARCHE.

TRISTOME. *Tristoma.*

M. de Blainville a cru à tort que nous avions primitivement donné ce nom à notre petit genre Triphore, qui, pour nous, n'a jamais porté que ce dernier nom, auquel nous renvoyons.

TRITON. *Triton.*

Montfort, dans sa *Conchyliologie systématique*,

démembra les Tritons des Rochers; mais, au lieu d'en faire un genre convenable et rationnel, il en proposa quatre, sur lesquels trois sont entièrement inutiles. Ces trois genres sont les suivans : Aquille, Lotoire et Masque. M. Perry, dans sa *Conchyliologie*, publiée en 1811, établit les trois genres *Monoplex*, *Distortia* et *Septa*, pour des coquilles qui dépendent évidemment d'un même genre. Aussi lorsque, plus tard, Lamarck, dans son dernier ouvrage, reproduisit le genre Triton, on dut lui en attribuer la création, puisqu'il est conçu d'une manière rationnelle et sur un tout autre plan que par ses devanciers. Le genre de Lamarck fut généralement adopté, et il n'en fut pas de même des genres de Montfort et de Perry. M. de Blainville, en introduisant les Tritons dans sa méthode, les divisa en plusieurs groupes, dans l'un desquels il place les Struthiolaires. Ce genre, très-différent des Tritons, comme nous l'avons vu à l'article qui le concerne, se rapprocheroit plutôt des Rostellaires.

Les Tritons diffèrent peu, en effet, des Ranelles et des Rochers. Dans le premier, les bourrelets sont opposés, latéraux et correspondans les uns aux autres; il n'y en a jamais que deux pour chaque tour de spire. Dans les Rochers, les varices sont au nombre de trois ou en plus grand nombre, se succédant à des intervalles égaux; elles descendent du sommet à la base de la coquille. Dans les Tritons, enfin, les varices ou bourrelets ne sont jamais épineux comme dans les Rochers et régulièrement disposés; ils sont épars, en nombre et à distances variables sur chaque tour, et ne se correspondant jamais d'une manière constante et régulière.

Les animaux des Tritons ne paroissent différer en rien de ceux des Rochers; ils habitent les mêmes mers et ont les mêmes mœurs : ils habitent surtout les mers chaudes. On trouve quelques espèces dans la Méditerranée; on en compte un assez grand nombre, soit vivantes, soit fossiles : soixante environ. Ces derniers sont beaucoup moins nombreux et ne comptent que pour un tiers. Voici les caractères de ce genre :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille ovale ou oblongue, canaliculée à sa base; bourrelets soit alternes, soit rares ou [illegible], jamais épineux et ne formant jamais de rangées longitudinales. Ouverture oblongue, [illegible] épais, à éléments [illegible] ou squameux, semblable à celui des [illegible].

1. Triton émaillé. *Triton variegatum*.

[illegible] elongato-conica, basi [illegible], anfractibus [illegible] lineis [illegible] sulcatis; varicibus [illegible] marginato-crispis; apertura rubra; columella albo-rugosa, superne umplicata; labro limbo nigro maculato : maculis albo-bidentatis.

Murex tritonis. Lin. Gmel. pag. 3549. n° 89.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 188.

Lister, *Conch. tab.* 959. *fig.* 12.

Rumph. *Mus. tab.* 28. *fig.* B. et 1.

Petiv. *Gaz. tab.* 151. *fig.* 5; et *Amb. tab.* 12. *fig.* 5.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 81. *fig. omnes.*

Knorr, *Vergn. tom.* 2. *tab.* 16. *fig.* 2. 3, et *tom.* 5. *tab.* 5. *fig.* 1.

Favanne, *Conch. pl.* 32. *fig.* G 1. G 2.

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 134. *fig.* 1277-1281, et *tab.* 135. *fig.* 1282. 1283.

Triton variegatum. Encycl. *pl.* 421. *fig.* 2 *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 179. n°. 1.

Grande coquille alongée, conique, à spire fort longue, pointue au sommet, formée de huit à dix tours médiocrement convexes, plus larges d'un côté que de l'autre, et dont le dernier, fort grand, est très-renflé dans le milieu; les premiers tours sont finement granuleux, les suivans sont sillonnés en travers, mais les sillons sont larges et aplatis, et séparés entr'eux par une petite côte intermédiaire. Les sutures sont bordées en dessous de plusieurs sillons plus profonds et plus étroits que ceux du milieu des tours : sillons dont les premiers sont assez finement ridés. On remarque sur chaque tour deux varices irrégulièrement espacées, peu convexes et plutôt indiquées par leur suture que par leur saillie. Le dernier tour se termine à sa base par un canal court, peu relevé vers le dos, sur la surface extérieure duquel se voient quelques stries obliques. L'ouverture est ovale-oblongue, le bord droit est très-épais, bordé, dentelé en dedans; les dentelures sont disposées par paire sur des zones transverses, brunes, dont elles se distinguent facilement par leur couleur blanche. Le bord gauche est peu épais et assez étroit; il est d'un brun foncé et pourvu dans toute sa longueur de rides transverses, onduleuses, d'un blanc éclatant. Les couleurs de cette coquille sont assez variables pour leur intensité : les sillons transverses sont ornés de taches subarticulées d'un brun foncé et d'un blanc-jaunâtre; les taches blanches sont souvent divisées par quelques zones arquées d'un roux-brun peu foncé.

Cette coquille, qui acquiert quelquefois un très-gros volume, puisqu'on en cite des individus qui ont près de deux pieds de longueur, est actuellement vivante dans la Méditerranée et dans l'Océan des Antilles. On trouve [illegible] fossile [illegible] dans la Méditerranée, mais [illegible] [illegible] qu'elle y vit [illegible]

reçu un individu pêché à Marseille et qui nous fut envoyé avec l'animal conservé dans la liqueur.

2. Triton nodifère. *Triton nodiferum.*

Tr. testâ ovato-conicâ, tubæformi, inferne ventricosâ, nodiferâ, albo et rufo-fucescente nebulosâ; anfractibus cingulato-nodosis, superne obtusè angulatis; columellâ superne uniplicatâ, inferne rugosâ.

Lister, *Conch. tab.* 960. *fig.* 13.

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 136 *fig.* 1284. 1285.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 179. *n°.* 2.

Cette espèce a de la ressemblance avec celle qui précède, mais outre qu'elle ne devient jamais aussi grande, elle s'en distingue encore par les tubercules dont elle est pourvue à la partie supérieure de la spire. Cette coquille est alongée, atténuée à ses extrémités et très-ventrue dans le milieu. Les tours, au nombre de neuf ou dix, sont à peine convexes, plus bossus et plus larges d'un côté que de l'autre; les premiers sont finement striés en travers, mais les suivans, sillonnés en dessous des sutures, sont pourvus à leur base de deux rangées de gros tubercules courts, obtus et comme pincés latéralement. Les sillons qui bordent les sutures sont au nombre de trois ou quatre et vont successivement en s'élargissant; ils ne sont point ridés. Le dernier tour présente un assez grand nombre de sillons transverses, fort larges et aplatis, séparés entr'eux par une petite côte intermédiaire. La base de ce dernier tour se termine par un canal alongé, strié en dessus et un peu infléchi. L'ouverture est très-grande, ovalaire, blanche en dedans. Le bord droit est épaissi et évasé; à sa jonction avec l'avant-dernier tour, il présente une échancrure peu profonde, au-dessous de laquelle se voit au sommet de la columelle un gros bourrelet transverse, blanc. Ce bord droit est dentelé à l'intérieur. Les dents sont placées sur des zones brunes, transverses, mais on n'en voit qu'une sur chacune d'elles. Le bord gauche est largement étalé; il se détache et se relève le long de la columelle; il est d'un blanc-jaunâtre, et les rides irrégulières qui sont à sa base sont de la même couleur. La coloration de cette espèce diffère peu de celle qui précède; elle consiste en taches d'un brun foncé, alternant sur les côtes avec des taches plus petites d'un blanc-grisâtre ou violâtre.

Cette coquille vit dans la Méditerranée, et se trouve fossile en Sicile et en Italie. Elle a quelquefois 1 pied de longueur.

3. Triton tuberculeux. *Triton lampas.*

Tr. testâ ovato-conicâ, infernè ventricosâ, transversìm striato-granosâ, tuberculis eminentibus crassè muricatâ, fulvo-rufescente; anfractibus angulatis; ultimo tuberculis magnis coronato; caudâ breviusculâ, contortâ; columellâ rugosâ; labro margine dentato.

Murex lampas. Lin. Gmel. *pag.* 3532. *n°.* 26.

Lister, *Conch. tab.* 1025. *fig.* 88.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 103.

Rumph. *Mus. tab.* 28. *fig.* C. D.

Petiv. *Amb. tab.* 12. *fig.* 17.

Gualt. *Test. tab.* 50. *fig.* D.

Dargenv. *Conch. pl.* 9. *fig.* D.

Favanne, *Conch. pl.* 31. *fig.* E. 2. E. 3.

Knorr, *Vergn. tom.* 2. *tab.* 28. *fig.* 1.

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 128. *fig.* 1236. 1237, et *tab.* 129. *fig.* 1238. 1239.

Triton lampas. Encycl. *pl.* 420. *fig.* 3. *a.* [illegible]

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* [illegible] *n°.* 4.

Cette espèce, qui acquiert aussi un assez grand volume, est très-distincte des précédentes; elle est alongée, très-ventrue dans le milieu; sa spire est longue et pointue, et composée de onze à douze tours, dont le dernier est très-grand et très-renflé : ces tours sont convexes, séparés par une suture assez profonde, bordés en desous d'une zone assez large, profondément froncée. Sur chaque tour on voit une ou deux grosses varices épaisses et convexes, profondément découpées par des sillons transversaux. Les premiers tours sont couronnés dans le milieu par un rang de gros tubercules coniques qui ont une tendance à s'effacer sur les derniers tours des vieux individus. Sur la surface extérieure de la coquille on voit un grand nombre de sillons transverses, inégaux, profonds, irrégulièrement rugueux, et dont les plus gros, sur le dernier tour, au nombre de trois ou quatre, sont pourvus de grosses nodosités. Le dernier tour se prolonge à la base en un canal assez long, contourné sur lui-même et dont les bords sont rapprochés. La dernière varice est toujours opposée à l'ouverture : celle-ci est grande et évasée, ovale-obronde, d'un jaune-safrané ou d'un jaune-orangé à l'intérieur. Le bord droit épaissi est renversé en dehors; il offre une gouttière profonde, prolongée par un canal redressé, semblable à celui de certaines Ranelles. Ce bord est pourvu de grosses dentelures simples dans toute sa longueur. La columelle est fort épaisse et arrondie; elle est très-arquée dans sa longueur et ridée transversalement. Le bord gauche est largement étalé; il est saillant au-dessus d'une fente ombilicale, profonde mais étroite. La coloration de cette coquille est peu variable : sur un fond d'un blanc-fauve elle est marquée d'une multitude de petites ponctuations irrégulières d'un brun plus ou moins foncé.

Cette grande coquille vient de l'Océan indien. Elle a quelquefois 11 pouces de langueur.

4. Triton scrobiculé. *Triton scrobiculator.*

Tr. testâ subturritâ, infernè ventricosâ, læviusculâ, fulvo et rufo variegatâ; varicibus nodosis ad latera scrobiculatis; aperturâ dilatatâ, intùs albâ; marginibus luteis, albo-rugosis.

Murex scrobiculator. Lin. Gmel. *pag.* 3535. *n°.* 36.

Lister, *Conch. tab.* 943. *fig.* 39.

Gualt. *Test. tab.* 49. *fig.* B.

Favanne, *Conch. pl.* 32. *fig.* E.

Chemn. *Conch. tom.* 10 *tab.* 16. *fig.* 1556. 1557.

Triton scrobiculator. Encycl. *pl.* 414. *fig.* 3. *a. b.*

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 180. *n°.* 5.

Quelques individus de cette espèce pourroient être confondus avec les Ranelles, parce que leur varices sont plus régulièrement disposées sur les parties latérales.

Cette coquille est ovale-oblongue; sa spire est assez longue et pointue, formée de huit à neuf tours convexes, à suture simple et assez profonde; les varices, au nombre de deux sur chaque tour, sont convexes, fort saillantes et irrégulièrement éparses dans le plus grand nombre des individus. Le dernier tour, un peu plus grand que la spire, est très-convexe; il se termine inférieurement par un canal assez long, fortement tordu et infléchi du côté droit. La surface extérieure de cette coquille est finement chagrinée; son ouverture, assez grande, est évasée; son angle supérieur présente un canal profond qui est limité à sa base interne par une ride saillante et décurrente au sommet de la columelle. Le bord droit est très-épais, fortement renversé en dehors; son contour extérieur est peu onduleux et pourvu à l'intérieur de dentelures peu saillantes, disposées par paires. Le bord gauche est largement étalé; il est assez épais et garni de grosses rides onduleuses, blanchâtres, dans toute sa longueur. La couleur de cette ouverture est d'un fauve-orangé plus ou moins foncé, selon les individus. La coloration extérieure est peu variable; elle consiste en petites marbrures jaunâtres sur un fond brun assez foncé, et le dernier tour est orné de quatre fascies transverses d'un brun plus intense que tout le reste.

Cette coquille vit dans la Méditerranée, où elle est assez rare; c'est principalement dans la mer Adriatique et la mer de Sicile qu'elle se trouve. Sa longueur est de 90 millim.

5. Triton ridé. *Triton Spengleri.*

Tr. testâ ovato-oblongâ, ventricosâ, transversìm rugosâ, albido flavescente; rugis transversè striatis, sulco excavato rufo-rubente separatis, anfractibus supernè tuberculato-nodosis; aperturâ albâ, amplâ, ætate valdè dilatatâ; caudâ brevi, rectâ.

Murex Spengleri. Chemn. *Conch. tom.* 11. *tab.* 191. *fig.* 1839. 1840.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 181. *n°.* 6.

Ce Triton est une coquille ovale-oblongue, ventrue dans le milieu. Sa spire, assez longue, est obtuse au sommet; elle se compose de sept à huit tours, dont les premiers sont fort convexes, tandis que les autres sont plus aplatis. Sur les tours on remarque quelques varices irrégulièrement disposées; elles sont grosses, épaisses, sillonnées en travers. Sur le milieu des tours se voit un angle obtus, sur lequel sont placés des tubercules gros et arrondis qui se continuent sur le dos du dernier tour : ce dernier tour est très-convexe, prolongé en avant par un canal assez large, infléchi à droite. L'ouverture est ovale-oblonge, toute blanche; le bord droit, plus ou moins dilaté selon les individus, est épais et profondément sillonné à l'intérieur; le bord gauche est mince, court et un peu relevé à la base, au-dessus d'une petite fente ombilicale. La surface extérieure de cette coquille est fortement sillonnée en travers; les sillons sont gros et arrondis, et entre chacun d'eux se voit une petite côte intermédiaire ou une double strie; des stries longitudinales très-nombreuses, assez profondes et très-régulières, descendent du sommet à la base de chaque tour, et sont interrompues fréquemment par les sillons, dans la profondeur desquels elles ne descendent pas. La couleur de cette coquille est peu variable; elle est d'un fauve clair, et le fond des sillons est d'un brun violacé peu intense, interrompu par les varices.

Cette coquille élégante est assez rare dans les collections; elle provient des mers de la Nouvelle-Hollande. Sa longueur est de 11 à 12 centim.

6. Triton foncé. *Triton corrugatum.*

Tr. testâ fusiformi-turritâ, transversìm rugosâ, noduliferâ, albâ; rugis elevatis, noduliferis; interstitiis striatis; aperturâ angustatâ, labro crasso, intùs valdè dentato, sulcato.

Encycl. *pl.* 416. *fig.* 3. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 181. *n°.* 7.

Ce Triton est assez variable; il est alongé, peu ventru. Sa spire est longue et pointue; on y compte dix à douze tours assez larges, convexes, à sutures assez profondes et sur lesquelles se voient deux côtes transverses, tantôt onduleuses, quelquefois noduleuses. Sur le dernier tour il existe un plus grand nombre de ces côtes, qui diminuent graduellement de longueur et finissent par

imp.

être remplacés par les stries obliques sur le canal de la base ; ces sillons transverses sont interrompus une fois sur chaque tour par une varice peu épaisse, dont la dernière est toujours opposée à l'ouverture. Cette ouverture est petite, ovalaire ; son bord droit, épaissi en dedans et en dehors, est fortement denticulé dans toute sa longueur ; les dents sont blanches, mais à leur base elles se prolongent en dehors par autant de petites zones brunes. Le bord gauche est très-mince, pourvu de quelques rides denticulées à la base ; à l'origine du canal il se relève au-dessus d'une fente ombilicale fort étroite. Le canal de la base est assez long, relevé vers le dos. Cette coquille est revêtue d'un épiderme composé d'un très-grand nombre de lamelles finement ciliées à leurs bords, ce qui lui donne l'aspect d'un velour grossier d'un brun-verdâtre. Au-dessous de cet épiderme la coquille est toute blanche, quelquefois d'un fauve pâle, et dans quelques individus les côtes transverses seules sont blanches et leurs intervalles sont brunâtres.

Cette coquille, que l'on trouve assez communément dans la Méditerranée, a quelquefois 10 centim. et demi de longueur.

7. TRITON cerclé. *Triton succinctum.*

Tr. testâ-fusiformi turritâ, ventricosâ, rugis elevatis succinctâ, decussatìm striatâ, albâ aut fulvo-rufescente ; anfractibus supernè angulatis, supra planulatis, ad angulum nodulosis ; aperturâ dilatatâ, marginibus fulvo-rubentibus, albo-rugosis.

LISTER, *Conch. tab.* 932. *fig.* 27, et *tab.* 936. *fig.* 31.

SEBA, *Mus. tom.* 3. *tab.* 57. *fig.* 29. 31.

KNORR, *Vergn. tom.* 5. *tab.* 21. *fig.* 1.

MARTINI, *Conch. tom.* 4. *tab.* 131. *fig.* 1252. 1253.

CHEMN. *Conch. tom.* 11. *tab.* 191. *fig.* 1837. 1838.

ENCYCL. *pl.* 416. *fig.* 2.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 181. *n°.* 8.

Lamarck dit que cette espèce se trouve à la Nouvelle-Hollande ; cependant il paroît hors de doute qu'elle vit uniquement dans la Méditerranée, où elle est fort rare. Elle est alongée, ventrue dans le milieu, atténuée à ses extrémités ; sa spire est aussi longue que le dernier tour. Les tours en sont convexes, séparés par une suture profonde et subcanaliculée ; les premiers ont rarement des varices, mais on en voit une et rarement deux sur chacun des suivans : la dernière est toujours opposée à l'ouverture. Le dernier tour, très-ventru, se termine inférieurement par un canal peu prolongé, à peine relevé en dessus et un peu contourné à droite. L'ouverture est assez grande, dilatée, blanche en dedans ; le bord droit, très-épaissi en dehors, est profondément sillonné à l'intérieur ; les sillons sont ordinairement bruns à leur sommet, et ils présentent sur cette tache brune deux petites dents blanches. La columelle est un peu tordue dans sa longueur ; elle est revêtue d'un bord gauche peu épais, fort court, d'un brun assez foncé et chargé dans toute sa longueur de grosses rides blanches, onduleuses. Toute la surface de cette coquille est régulièrement cerclée par des côtes transverses, décurrentes, fort régulières, entre chacune desquelles se voit un petit sillon fort étroit. Sous un épiderme d'un brun foncé, composé de grandes lamelles relevées, grossières et largement ciliées à leur bord libre, la coquille est d'un fauve-brunâtre, avec quelques flammules vagues, longitudinales, tantôt d'un brun plus intense et quelquefois blanchâtre. Les varices sont marquées entre les côtes de taches triangulaires d'un brun foncé.

Cette coquille, fort rare, est longue de 14 cent.

8. TRITON bouche-sanguine. *Triton pileare.*

Tr. testâ fusiformi-turritâ, transversè sulcatâ, striis longitudinalibus decussatâ, albo et rufo variegatâ ; anfractibus convexis, distortis, supernè nodiferis ; caudâ ascendente ; aperturâ longitudinali, sanguineâ, albo rugosâ.

Murex pileare. LIN. GMEL. *pag.* 3534. *n°.* 51.

LISTER, *Conch. tab.* 934. *fig.* 29.

GUALT. *Test. tab.* 49. *fig.* G.

DARGENV. *Conch. pl.* 10. *fig.* M.

FAVANNE, *Conch. pl.* 33. *fig.* G 4.

SEBA, *Mus. tom.* 3. *tab.* 57. *fig.* 23. 24.

KNORR, *Vergn. tom.* 3. *tab.* 91. *fig.* 5.

MARTINI, *Conch. tom.* 4. *tab.* 130. *fig.* 1242. 1243. 1246. 1249.

SCHROETTER, *Einl. in Conch. tom.* 1. *tab.* 3. *fig.* 3.

Triton pileare. ENCYCL. *pl.* 415. *fig.* 4. *a. b.*

LAMK. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 82. *n°.* 9.

Septaria rubecula. PERRY, *Conch. pl* 14. *fig.* 5.

Ce Triton a quelque analogie dans sa forme avec le *corrugatum* ; il est alongé, assez étroit, atténué à ses extrémités ; sa spire, assez longue et pointue, se compose de sept à huit tours médiocrement convexes, dont le dernier est un peu plus grand que tous les autres : ils sont séparés par une suture peu profonde et simple. Leur surface est sillonnée en travers : entre les sillons et quelquefois sur les sillons eux-mêmes sont des stries assez fines qui suivent la même direction qu'eux ; sur les derniers tours les sillons sont assez souvent tuberculeux. Le canal qui termine l'ouverture est assez long, relevé en dessus et strié dans

toute sa longueur. L'ouverture est petite, ovale-oblongue, rétrécie à ses extrémités; elle est d'un rouge de sang dans toute son étendue. Son bord droit, sillonné profondément, est finement dentelé à l'intérieur; le bord gauche, peu épais et fort court, est chargé de rides nombreuses, un peu onduleuses et transverses. Ces rides, ainsi que le sommet et les dents du bord droit, sont d'un blanc éclatant, ce qui les fait ressortir beaucoup sur la couleur rouge foncé du reste de l'ouverture. Les varices sont en général peu nombreuses, on en compte quatre ou cinq sur toute la spire; la dernière est toujours opposée à l'ouverture. Dans quelques individus on remarque des stries longitudinales assez nombreuses qui coupent en travers les sillons et les stries transverses. La couleur de cette coquille est d'un brun-grisâtre plus ou moins foncé, interrompu par des flammules longitudinales d'un brun assez intense, et par deux zones transverses, obscures, brunâtres qui se voient sur le dernier tour de quelques individus.

Cette coquille, commune dans les collections, se trouve, d'après Lamarck, dans la mer des Antilles. M. Quoy nous a communiqué quelques individus de la Nouvelle-Zélande, et nous en avons quelques autres recueillis dans la Méditerranée. Longueur 80 millim.

9. Triton baignoire. *Triton lotorium.*

Tr. testa fusiformi-turrita, infernè distortâ, valdè tuberculatâ, transversè rugosâ et striatâ, rufo-rubente; anfractibus superne angulato-tuberculatis; caudâ tortuosâ, extremitate recurvâ; apertura trigono-elongata, alba; labro intus dentato.

Murex lotorium. Lin. Gmel. *pag.* 3533. *n°.* 30.

Rumph. *Mus. tab.* 26. *fig.* B.

Petiv. *Amb. tab.* 12. *fig.* 3.

Dargenv. *Conch. pl.* 10. *fig.* B.

Favanne, *Conch. pl.* 35. *fig.* A. 3.

Regenf. *Conch. tom.* 1. *tab.* 2. *fig.* 21.

Knorr, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 26. *fig.* 3.

Triton distortum. Encycl. *pl.* 415. *fig.* 2.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 82. *n°.* 10.

Ce Triton est une des espèces remarquables du genre; il est ovale-oblong, très-convexe dans le milieu; sa spire, assez alongée, est formée de sept à huit tours assez étroits, aplatis en dessus, carénés dans le milieu et chargés sur la carène de quelques gros tubercules obtus, comprimés d'avant en arrière. Une seule varice épaisse, sillonnée, très-convexe, interrompt la rangée de tubercules. Sur le dernier tour, ces tubercules deviennent très-grands, et l'on n'en compte que trois ou quatre. A leur partie supérieure les tours de spire sont striés, tandis qu'au-dessous de la carène ils sont sillonnés en travers; mais les sillons sont obtus, peu profonds, et leurs intervalles, aussi larges qu'eux, sont striés. L'extrémité antérieure du dernier tour se prolonge en un canal fort large à la base, fortement contourné dans sa longueur et un peu relevé vers le dos à son extrémité. L'ouverture est petite, bordée d'une zone d'un jaune-orangé dans tout son pourtour, tandis qu'elle est d'un très-beau blanc à l'intérieur. Le bord droit est extrêmement épais; il est garni en dehors d'un bourrelet très-saillant, très-convexe, sillonné en travers et marqué entre les sillons de taches oblongues d'un brun très-foncé. Sur le bord interne de ce bourrelet se voit une rangée de dentelures assez saillantes, disposées par paires. En dedans du bord droit et assez profondément se trouve un second rang de dents fort saillantes, blanches, au nombre de sept à huit et qui rétrécissent considérablement l'ouverture. La columelle est fortement excavée dans le milieu; elle est revêtue d'un bord gauche assez épais, appliqué dans toute son étendue et prolongé jusqu'à l'extrémité du canal de la base.

La couleur de cette coquille est peu variable; elle est d'un fauve-brunâtre, uniforme, plus ou moins foncé, selon les individus; les varices sont blanchâtres et marquées de taches brunes entre les côtes qui les découpent.

Cette coquille, assez commune dans les collections, se trouve dans l'Océan des Grandes-Indes; elle est lourde et pesante. Sa longueur est de 13 centimètres.

10. Triton triangulaire. *Triton femorale.*

Tr. testa fusiformi-trigona, transversim sulcato-rugosa et striata, fulvo-rufescente; anfractibus superne angulatis; ultimo triangulari, ad angulum tuberculo majusculo instructo, cauda recta, longiuscula.

Murex femorale. Lin. Gmel. *pag.* 3533. *n°.* 28.

Lister, *Conch. tab.* 941. *fig.* 37.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 291.

Gualt. *Test. tab.* 50. *fig.* C.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 63. *fig.* 7—10.

Knorr, *Vergn. tom.* 4. *tab.* 10. *fig.* 1.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 111. *fig.* 1039.

Triton lotorium. Encycl. *pl.* 415. *fig.* 2.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 183. *n°.* 11.

Septa triangularis. Perry, *Conch. tab.* 14. *fig.* 6.

Coquille oblongue-trigone, ayant une spire peu prolongée, formée de sept à huit tours convexes et carénés dans le milieu; ils sont aplatis et striés en dessus, en dessous ils sont profondément sillonnés. La carène est assez aiguë et denticulée dans sa longueur par des tubercules assez gros

mais très-comprimés d'avant en arrière. Le dernier tour est plus grand que la spire; toute sa surface est profondément sillonnée et l'on voit quelques stries entre les sillons. L'ouverture est ovale-oblongue, blanche en dedans; son bord droit, profondément sillonné à l'intérieur, semble dilaté par le bourrelet extérieur très-large dont il est garni dans toute sa longueur : à son extrémité postérieure se trouve une éminence pyramidale saillante en arrière. Le canal de la base est peu prolongé; il est large et peu relevé à son extrémité vers le dos de la coquille. Sur le milieu du dernier tour se voit sur la carène un très-grand tubercule conique qui dépasse en grandeur tous les autres. Les varices sont peu nombreuses, les premiers tours en sont ordinairement dépourvus; la dernière est toujours opposée à l'ouverture, et comme elle est très-large, ce côté de la coquille est tout-à-fait aplati. La couleur de cette espèce est très-peu variable; elle est d'un brun-marron plus ou moins foncé, selon les individus, et les varices sont blanchâtres et marquées de taches d'un brun foncé dans les intervalles des côtes qui les découpent en travers.

Cette coquille, commune dans les collections, vient de l'Océan des Antilles. Sa longueur est de 90 millim., mais il existe des individus plus grands.

11. Triton poire. *Triton pyrum.*

Tr. testâ subpyriformi, ventricosâ, caudatâ, tuberculiferâ, transversim sulcatâ, longitudinaliter striatâ, luteo-rufescente; anfractibus supernè angulatis; spirâ brevi conicâ; fauce luteâ, albo rugosâ; caudâ ascendente, contortâ.

Murex pyrum. Lin. Gmel. *pag.* 3534. *n°.* 53.

Rumph. *Mus. tab.* 26. *fig.* E.

Petiv. *Amb. tab.* 12. *fig.* 4.

Gualt. *Test. tab.* 371. *fig.* F.

Dargenv. *Conch. pl.* 10. *fig.* O, et *pl.* 16. *fig.* I.

Favanne, *Conch. pl.* 34. *fig.* A. 2?

Knorr, *Vergn. tom.* 2. *tab.* 7. *fig.* 2. 3.

Regenf. *Conch. tom.* 1. *tab.* 6. *fig.* 60.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 112. *fig.* 1040—1043.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 183. *n°.* 12.

Coquille oblongue, ventrue, en forme de massue. Sa spire, peu prolongée, est obtuse au sommet; on y compte six à sept tours convexes, courts, séparés par une suture profonde : sur chacun d'eux se trouvent trois ou quatre côtes transverses assez saillantes, convexes, treillisées par de petites côtes longitudinales qui descendent du sommet à la base des tours et produisent de petits tubercules au point de leur entrecroisement. Sur le dernier tour les côtes transverses sont au nombre de sept; la première est toujours la plus saillante : les côtes longitudinales sont moins marquées et se terminent ordinairement à la troisième côte transverse. Outre les côtes dont nous venons de parler cette coquille est couverte d'un assez fin réseau de stries longitudinales et transverses. Les varices sont peu nombreuses, on n'en compte ordinairement que trois sur toute la coquille. L'ouverture est ovale-obronde; elle est d'un jaune-fauve très clair, et sur la partie supérieure et interne de la columelle se voit une assez grande tache d'un brun-marron. Le bord droit est épais, bordé en dehors par un bourrelet convexe, et en dedans il est garni de sept dents forts grosses et obtuses. Le bord gauche est assez épais, étalé et appliqué dans toute sa longueur. Le canal de la base est long et grêle; il est un peu contourné et légèrement relevé en dessus. Toute cette coquille est d'une couleur fauve uniforme; les varices sont blanchâtres.

Cette espèce vient de l'Océan des Grandes-Indes. Les grands individus ont 10 centimètres de longueur.

12. Triton à gouttière. *Triton tripus.*

Tr. testâ ovato-oblongâ, subtrigonâ, caudatâ, tuberculatâ, transversè sulcatâ et striatâ, albo flavescente; sulcis transversè striatis; anfractibus supernè angulatis, ad suturas canaliculatis.

Murex tripus. Chemn. *Conch. tom.* 11. *tab.* 193. *fig.* 1858. 1859.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 184. *n°.* 14.

Monoplex formosus. Perry, *Conch. tab.* 3. *fig.* 5.

Coquille assez semblable pour la forme à celle qui précède, mais constamment distincte par ses caractères; elle est oblongue, subclaviforme, à spire assez longue et pointue, à laquelle on compte neuf à dix tours convexes, dont les premiers, ceux du sommet, sont lisses et d'un brun foncé. Les suivans sont séparés par une suture profonde et canaliculée; ils sont sillonnés et striés en travers : les sillons et les stries sont élégamment granuleux. Une carène peu saillante se voit à la partie supérieure des tours; elle est pourvue d'un rang de tubercules pointus, au nombre de six ou huit sur chaque tour. Le dernier est court et enflé; il se prolonge à sa base en un canal grêle, un peu tordu, relevé à son extrémité. L'ouverture est petite, ovale-oblongue, blanche en dedans; son bord droit est garni d'un bourrelet extérieur fort épais, et il est pourvu à l'intérieur d'un double rang de dentelures grosses et obtuses. La columelle est arrondie, ridée transversalement dans sa longueur et garnie d'un bord gauche assez épais mais très-court.

Cette coquille est d'un brun-fauve uniforme;

elle est assez commune dans les collections; elle se trouve dans l'Océan indien. Les grands individus ont 75 millim. de long.

13. Triton dos-noueux. *Triton tuberosum.*

Tr. testâ ovatâ, caudatâ, transversim sulcatâ, rufo-rubente; ventre magno, tuberoso, superne angulato; anfractibus angulo tuberculiferis, tuberculo dorsali majore, compresso; caudâ adscendente; columellâ superne callosâ.

Lister, *Conch. tab.* 935. *fig.* 29. *a.*

Rumph. *Mus. tab.* 24. *fig.* I, et *fortè fig.* H.

Petiv. *Amb. tab.* 11. *fig.* 16 et 17?

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 112. *fig.* 1050. 1051.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 185. *n°.* 16.

Coquille assez singulière, oblongue, atténuée à ses extrémités, ventrue dans le milieu. Sa spire se compose de huit tours courts et convexes, séparés par une suture simple et assez profonde: ils sont sillonnés en travers, et les sillons sont coupés par des côtes longitudinales, obtuses. Sur le dernier tour on compte six côtes transverses entre lesquelles se voient quelques stries fines qui leur sont parallèles. Toute la surface de cette coquille est finement chagrinée; sur la partie moyenne et supérieure du dernier tour naît de la première côte un grand tubercule aplati d'avant en arrière et très-élargi latéralement. Le canal de la base est long et grêle; il est strié en dessus et assez fortement relevé vers le dos de la coquille. L'ouverture est petite, d'un rouge-orangé à l'intérieur et parfaitement blanche sur ses bords. Le bord droit est épais, garni en dehors d'un bourrelet convexe et en dedans d'une rangée de grosses dentelures obtuses qui se prolongent assez loin dans l'intérieur de l'ouverture. La columelle est fortement arquée en demi-cercle dans sa longueur; elle est arrondie et garnie d'un large bord gauche, calleux et étalé qui occupe toute la surface inférieure du dernier tour: ce bord gauche est lisse et poli. La couleur de cette coquille est peu variable; elle est d'un blanc-grisâtre, parsemé d'un grand nombre de très-petites ponctuations irrégulières d'un brun assez foncé. Les varices, qui sont peu nombreuses, sont blanchâtres.

Cette coquille, assez rare dans les collections, vient de l'Océan des Grandes-Indes. Sa longueur est de 68 millim.

14. Triton grimaçant. *Triton anus.*

Tr. testâ ovatâ, ventricoso-gibbosâ, distortâ, anfractibus planulatis, apice nodulosis, subcancellatâ, albidâ, rufo maculatâ; aperturâ coarctatâ, sinuosâ, irregulari, ringente; labro valde dentato; caudâ brevi, recurvâ.

Murex anus. Lin. Gmel. *pag.* 3536. *n°.* 33.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 279. 280.

Lister, *Conch. tab.* 833. *fig.* 57.

Rumph. *Mus. tab.* 24. *fig.* F.

Petiv. *Gaz. tab.* 74. *fig.* 9, et *tab.* 99. *fig.* 10; et *Amb. tab.* 6. *fig.* 4.

Gualt. *Test. tab.* 37. *fig.* B. E.

Dargenv. *Conch. pl.* 9. *fig.* H.

Favanne, *Conch. pl.* 31. *fig.* H 1.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 60. *fig.* 4. 6. 7.

Knorr, *Vergn. tom.* 5. *tab.* 3. *fig.* 5.

Martini, *Conch. tom.* 2. *tab.* 41. *fig.* 403. 404.

Triton anus. Encycl. *pl.* 413. *fig.* 3. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 185. *n°.* 21.

Distorta rotunda. Perry, *Conch. tab.* 10 *fig.* 2.

Coquille fort singulière, recherchée des amateurs à cause de la bizarrerie de sa forme; elle est ovale-oblongue, très-ventrue, distorte, irrégulièrement bossue. Sa spire, assez longue, est formée de dix à onze tours peu convexes, dont les premiers sont treillissés; le dernier tour est bossu et enflé, il se termine inférieurement par un canal assez long, fortement relevé vers le dos de la coquille, à la manière de celui des Cassidaires. Sur les derniers tours de spire on aperçoit des côtes transverses coupées par des côtes longitudinales, courtes et distantes: outre ces côtes on remarque sur toute la surface de la coquille un fin réseau produit par des stries longitudinales et trosverses. L'ouverture de cette espece est des plus singulières; elle est très-petite et très-contournée, elle est blanche ou légèrement fauve. Son bord droit, aplati et garni d'une lamelle dentelée à l'intérieur, est très-épaissi en dedans par un rang de huit grosses dents transverses, dont les trois postérieures sont les plus grosses. La columelle est fortement sinueuse dans le milieu; elle est garnie à sa base d'une grosse protubérance irrégulière, dentelée à son bord interne, creusée en dessus et irrégulièrement granuleux de ce côté. Ces accidens rendent l'ouverture extrêmement grimaçante en la rétrécissant. Ce qui contribue à augmenter la singularité de cette coquille, c'est que le bord gauche, largement étalé, déborde de toute part. La surface inférieure des deux derniers tours se prolonge en une lamelle mince, dentelée dans toute sa circonférence. La coloration de cette espèce consiste en deux bandes blanches, transverses, assez larges, sur un fond d'un blanc-rougeâtre assez intense.

Cette coquille, assez commune, est rarement dans un bel état de conservation; elle provient des mers de l'Inde. Sa longueur est de 80 millim.

15. TRITON gaufflé. *Triton clathratum.*

Tr. testâ fusiformi-turritâ, distortâ, dorso gibboso, obsoletè nodulosâ, sulcis eminentibus clathratâ, albâ; caudâ longiusculâ; aperturâ ferè præcedentis.

GUALT. *Test. tab.* 31. *fig.* D.

FAVANNE, *Conch. pl.* 31. *fig.* H. 2.

MARTINI, *Conch. tom.* 2. *pl.* 41. *fig.* 405. 406.

ENCYCL. *pl.* 415. *fig.* 4. *a. b.*

LAMK. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 186. *n°.* 22.

Distorta acuta. PERRY, *Conch. tab.* 10. *fig.* 1.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec celle qui précède, sa spire, assez longue et pointue, est formée de dix à onze tours, dont les premiers sont réguliers, tandis que les suivans sont irrégulièrement bossus; le dernier tours est assez grand, très-convexe, beaucoup plus gonflé à gauche que partout ailleurs. Son ouverture est très-étroite; elle forme dans son ensemble une ligne sinueuse, profondément coudée dans le milieu. Le bord droit, un peu épaissi à l'extérieur, est largement dilaté en dehors; il est garni à l'intérieur d'un rang de dentelures inégales, dont les médianes, qui correspondent à la sinuosité columellaire, sont les plus saillantes. La columelle est profondément échancrée dans le milieu, et elle est pourvue à sa base d'un bourrelet très-épais et très-saillant, convexe sur son bord et garni dans toute son étendue de dentelures graduellement décroissantes d'arrière en avant. Le bord gauche est largement dilaté; il s'étend sur toute la surface inférieure du dernier tour; il se détache dans toute sa circonférence en une lamelle extrêmement mince, fragile et dont les bords sont entiers. Toute la surface extérieure de cette coquille est élégamment treillissée; le réseau à mailles carrées qui la couvre est formé de petites côtes transverses, étroites et très-régulières, et d'autres petites côtes longitudinales, semblables aux premières, qui produisent sur les points d'entrecroisement une petite granulation. Le canal de la base est assez long, grêle et très-peu relevé vers le dos.

Il y a de cette espèce deux variétés de coloration: l'une est toute blanche; l'autre, d'un fauve-vineux, quelquefois rosâtre, est beaucoup plus rare que la première.

Cette coquille, assez rare dans les collections, vient des mers de l'Amérique méridionale, et la variété des mers de la Chine. Sa longueur est de 85 millim.

16. TRITON tour-tacheté. *Triton maculosum.*

Tr. testâ turritâ, crassâ, striis decussatâ, albâ, luteo et rufo maculatâ; aperturâ angustâ, albâ; columellâ medio lævigatâ; labro crenulato, intùs sulcato; caudâ brevi.

LISTER, *Conch. tab.* 1022. *fig.* 86.

BONANNI, *Recr.* 3. *fig.* 47.

RUMPH. *Mus. tab.* 49. *fig.* G.

PETIV. *Amb. tab.* 8. *fig.* 15.

SEBA, *Mus. tom.* 3. *tab.* 51. *fig.* 20. 21.

FAVANNE, *Conch. pl.* 33. *fig.* X. 3?

MARTINI, *Conch. tom.* 4. *tab.* 132. *fig.* 1257. 1258.

CHEMN. *Conch. tom.* 10. *tab.* 162. *fig.* 1552. 1553.

Murex maculosus. LIN. GMEL. *pag.* 3548. *n°.* 79.

Triton maculosum. ENCYCL. *pl.* 416. *fig.* 1. *a. b*, et *pl.* 420. *fig.* 2.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 189. *n°.* 35.

Ce Triton s'éloigne un peu de la forme de ses congénères; il est alongé, turriculé, fort étroit. La spire, longue et pointue, est beaucoup plus longue que le dernier tour; on lui compte onze tours peu convexes, rétrécis, chargés de varices; les sutures sont simples et superficielles. Le dernier tour, à peine ventru, se prolonge à la base en un canal court et un peu tordu. L'ouverture est toute blanche, fort rétrécie, ovale-oblongue; son bord droit, très-épaissi en dehors, est garni à l'intérieur d'un rang de dentelures obsolètes. La columelle, excavée dans le milieu, est très-épaisse et arrondie; elle est lisse et garnie d'un large bord gauche, blanc, mince supérieurement, mais fort épais et calleux à sa partie inférieure. La surface extérieure de cette coquille est ornée de côtes longitudinales, nombreuses et serrées, fort régulières; elles sont traversées par de petites côtes transverses, non moins regulières que les premières: leur entrecroisement produit à chaque point de jonction un petit tubercule pointu. De plus, toute la surface est couverte d'un très-fin réseau produit par des stries longitudinales et transverses d'une grande régularité. Les varices ont une structure particulière; les stries longitudinales sont assez grosses et profondes, tandis que les transverses sont presque effacées. La coloration de cette espèce consiste en un rang de petites taches brunes à la base des tours, et deux rangs des mêmes taches sur le dernier. Après chaque varice on voit une grande tache triangulaire, brune, et les varices sont marquées dans toute leur largeur de taches quadrangulaires également brunes: toutes ces taches ressortent fort bien sur le fond blanc de la coquille.

Cette espèce, assez rare dans les collections, vient des mers des Indes Orientales. Les grands individus ont 80 millim. de longueur.

17. TRITON filé. *Triton clandestinum.*

Tr. testâ oblongâ, fusiformi, transversim ele-

gantissimè sulcati, fulvo; sulcis laevibus, scandentibus; interstitiis longitudinaliter et subtilissime striatis; anfractibus convexis; cauda breviusculâ, ascendente.

Lister, *Conch. tab.* 940. *fig.* 36.

Knorr, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 29. *fig.* 5.

Murex clandestinus. Chemn. *Conch. tom.* 11. *tab.* 193. *fig.* 1856. 1857.

Triton clandestinum. Encycl. *pl.* 433. *fig.* 1.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 188. *n°.* 26.

On prendroit plutôt cette coquille pour un Fuseau que pour un Triton. Elle est oblongue, alongée, ventrue dans le milieu. Sa spire, d'une médiocre longueur, est obtuse au sommet; elle est composée de six à sept tours arrondis et convexes, dont les sutures enfoncées sont simples; ils sont dépourvus de varices : le dernier tour se termine antérieurement en un canal grêle, un peu tordu et relevé vers le dos. L'ouverture est ovale-oblongue; le bord droit, épaissi à l'extérieur, est dentelé en dedans, et il est orné dans toute sa longueur de petites taches quadrangulaires, noirâtres, passant au fauve à l'intérieur. L'ouverture est blanche en dedans. Le bord gauche est étroit, peu épais, garni à la base de petites rides onduleuses et transverses, et, au sommet, d'une dent blanche, saillante, décurrente à l'intérieur. A l'extérieur, cette coquille est ornée d'un assez grand nombre de petites côtes transverses, aplaties, régulièrement espacées; elles sont d'une couleur fauve-orangé sur un fond d'un blanc-fauve très-pâle et tout-à-fait lisse, si ce n'est au sommet de la coquille, où l'on voit quelques rides longitudinales qui semblent passer sous les côtes transverses.

Cette coquille, assez rare dans les collections, vient des mers de l'Ile-de-France. Sa longueur est de 35 millim.

18. Triton rouget. *Triton rubecula.*

Tr. testa ovato-oblongâ, crassâ, transversim striato-granosâ, aurantio-rubente; ultimo anfractu zona albâ cincto; spira obtusâ; columella albo-striata; labro intus albo, margine dentato; caudâ breviusculâ.

Murex rubecula. Lin. Gmel. *pag.* 3535. *n°.* 55.

Gualt. *Test. tab.* 49. *fig.* I.

D'Argenv. *Conch. pl.* 9. *fig.* K.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 49. *fig.* 1—6.

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 13. *fig.* 3. 4, et *tom.* 3. *tab.* 5. *fig.* 2. 3.

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 132. *fig.* 1259 à 1267.

Triton rubecula. Encycl. *pl.* 413. *fig.* 2. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 183. *n°.* 7.

Septaria scarlatina. Perry, *Conch. tab.* 14. *fig.* 2.

Ce Triton est remarquable par sa couleur d'un rouge briqueté très-vif; il est ovale-oblong, atténué à ses extrémités. Sa spire, assez alongée, pointue au sommet, est composée de sept tours, dont le dernier est presque aussi grand que tous les autres; chacun d'eux est pourvu d'une varice convexe, assez épaisse et blanchâtre. Sur les premiers tours, on compte trois ou quatre cordelettes transverses, régulières et finement granuleuses; sur le dernier tour, il y a huit ou neuf rangs de ces granulations. L'ouverture est petite, ovale-oblongue, blanche en dedans; son bord droit est garni à l'extérieur d'un bourrelet très-épais, un peu comprimé de chaque côté et terminé à l'intérieur par un rang de dentelures assez fines et aiguës. La columelle est arrondie, arquée dans le milieu; le bord gauche qui la revêt est court, peu épais et ridé transversalement dans toute sa longueur. Le canal de la base est peu prolongé; il est aplati en dessus, obliquement strié et contourné à son extrémité. Cette coquille est d'un rouge de brique plus ou moins foncé, et elle est ornée sur le dernier tour d'une ceinture blanche et étroite, qui occupe un seul rang de granulations.

Cette coquille vient de l'Océan atlantique; elle a 40 millim. de longueur.

19. Triton cutacé. *Triton cutaceum.*

Tr. testa ovata, ventricoso-depressa, cingulata, tuberculato-nodosa, fulvo-rufescente; cingulis prominulis, sulco divisis; anfractibus superne angulato-tuberculatis, sutura planulatis; caudâ brevi, umbilicatâ; labro intus crenato.

Murex cutaceus. Lin. Gmel. *pag.* 3535. *n°.* 29.

Lister, *Conch. tab.* 942. *fig.* 38.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 49. *fig.* 71 — 75.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 118. *fig.* 1085 à 1088.

Triton cutaceum. Encycl. *pl.* 414. *fig.* 2. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* [illegible] *n°.* 28.

Coquille ovale-oblongue, pointue au sommet, ayant la spire presqu'aussi longue que le dernier tour. Les sept tours dont elle est composée sont arrondis, sillonnés transversalement, et présentent une ou deux varices fort épaisses, ainsi que les côtes longitudinales obtuses et subnoduleuses à leur sommet. Le dernier tour est très-convexe; il se termine antérieurement par un canal court, très-large en dessus et fortement tordu sur lui-même. L'ouverture est ovale-oblongue; son bord droit, extrêmement épais en dehors, est garni

l'intérieur d'une rangée de six ou sept grosses dentelures blanches, qui se prolongent quelquefois en dedans comme autant de rides transverses. Le bord gauche est court, assez épais, appliqué dans presque toute sa longueur; il est relevé, à la base de la columelle, au-dessus d'un ombilic assez grand et profond. Les côtes transverses de cette coquille sont aplaties, bifides, et presque toujours rendues granuleuses par des stries longitudinales assez nombreuses et souvent fort régulières. La coloration de cette coquille n'a rien de remarquable; elle est d'un brun-fauve plus ou moins foncé et uniforme.

On trouve cette espèce dans la Méditerranée, l'Océan atlantique, la mer des Indes, &c., et fossile en Sicile. Elle a 70 millim. de longueur.

20. Triton rétus. *Triton dolarium.*

Tr. testâ ovato-ventricosâ, tenui, cinguliferâ, tuberculato-nodosâ, rufescente; cingulis elevatis, sulco divisis, transversè striatis, noduliferis; anfractibus supernè angulatis, suprà planis; spirâ brevi, apice retusâ; caudâ brevi, perforatâ.

Murex dolarium. Lin. Gmel. *pag.* 3552. *n°.* 96.

An Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 347?

Petiv. *Gaz. tab.* 101. *fig.* 14.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 52. *fig.* 10. 11.

Knorr, *Vergn. tom.* 2. *tab.* 24. *fig.* 5, et *tom.* 5. *tab.* 3. *fig.* 5.

Triton cutaceum. Encycl. *pl.* 422. *fig.* 1. *a. b*, et *pl.* 44. *fig.* 2. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 189. *n°.* 29.

Coquille assez singulière, et qui probablement n'appartient pas au genre Triton; elle est ovale, ventrue, à spire courte et obtuse, formée de six tours très-courts, aplatis en dessus et canaliculés. Le dernier tour, beaucoup plus grand que les autres, offre six ou sept côtes transverses, très-saillantes, fort étroites, distantes, obtuses à leur sommet, où elles sont profondément bifides. Entre ces côtes, on remarque des stries transverses, très-fines, ainsi que de petites côtes longitudinales, tranchantes, qui ressemblent à de petits arcs-boutans par la manière dont elles sont placées entre les côtes transverses. Les tours sont toujours dépourvus de varices; l'ouverture seule a le bord droit garni d'un bourrelet assez épais. Cette ouverture, blanche en dedans, dilatée, assez grande, est ovale-oblongue; son bord droit offre à l'intérieur six à sept sillons transverses, qui correspondent aux côtes de l'extérieur. Le bord gauche est mince, fort court, et renversé à sa base au-dessus d'une petite fente ombilicale, oblique. Le canal qui termine l'ouverture est très-court, un peu infléchi vers le dos, et ressemble un peu à celui de certaines Cassidaires. La coloration de cette coquille est très-peu variable; elle est uniformément d'un fauve pâle, rougeâtre, interrompue dans quelques individus par deux ou trois flammules longitudinales, très-étroites, d'un brun assez foncé.

Cette coquille, peu commune dans les collections, a 50 millim. de longueur. Sa patrie est inconnue.

21. Triton annelé. *Triton tranquebaricum.*

Tr. testâ ovatâ, ventricosâ, cingulatâ, nodulosâ, fulvo-rubente; cingulis prominulis; sulco divisis, transversè striatis, canalescentibus; spirâ contabulatâ, subacutâ; aperturâ albâ; columellâ rugosâ; caudâ brevi.

Encycl. *pl.* 422. *fig.* 6.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 189. *n°.* 30.

Celui-ci a beaucoup d'analogie avec celui qui précède, et il se rapproche également du Triton cutacé. Il est ovale, ventru dans le milieu, atténué à ses extrémités. Sa spire, assez longue, est fortement étagée; on y compte six à sept tours aplatis en dessus, non canaliculés, et dont les premiers sont pourvus de deux côtes transverses fort élevées et étroites, divisées dans leur milieu et rendues onduleuses par des côtes longitudinales peu nombreuses, sur lesquelles elles passent. Sur le dernier tour, les trois premières côtes transverses sont les plus saillantes; trois autres, placées à la base, sont très-aplaties, et ressemblent à de petits rubans. Entre ces côtes se voit une strie médiane fort étroite et peu saillante. Le canal de la base est court et un peu infléchi à droite. L'ouverture est toute blanche, ovale-oblongue; son bord droit est garni d'un bourrelet très-épais, et, en dedans, il est épaissi par un rang de grosses dentelures, entre lesquelles sont des sillons transverses qui se prolongent à l'intérieur de la lèvre droite. La columelle est arrondie, régulièrement arquée, et revêtue d'un bord gauche assez épais, étroit, appliqué dans toute sa longueur, si ce n'est à la base, où il se relève au-dessus d'un ombilic étroit et profond.

Cette coquille, dont la coloration est uniformément d'un fauve pâle, vient de l'Océan indien. Sa longueur est de 60 millim.

TRITONE. *Tritonium.*

M. Schumacher, dans son *Essai de Conchyliologie méthodique*, propose sous ce nom un genre qui a pour type le *Buccinum undatum* de Linné. Ce genre, qui fait double emploi de celui des Buccins, ne peut être admis. *Voyez* Buccin.

TRITONIE. *Tritonia.*

On doit le genre Tritonie à M. Cuvier, qui l'a proposé et décrit pour la première fois dans le

premier volume des *Annales du Muséum*. L'anatomie qu'il en donna le mit à même d'établir les rapports de son nouveau genre avec les Doris; et ces rapports sont incontestables. En adoptant le genre, M. de Roissy, dans le *Buffon de Sonnini*, le range dans les Gastéropodes, entre les Doris et les Onchidies. Suivant en cela les indications de M. Cuvier, Lamarck (*Philos. zool.*) proposa la famille des Tritoniens (*voyez ce mot*), dans laquelle six genres furent admis, et les Tritonies entre les Scyllées et les Thétys sont plus naturellement placées que ne l'avoit fait M. de Roissy. Les rapports assignés par Lamarck à ce genre n'éprouvèrent aucune modification dans la méthode qu'il publia en 1812 dans l'*Extrait du Cours*.

Les Nudibranches de M. Cuvier (*Règn. anim.*) correspondent assez exactement à la famille des Tritoniens de Lamarck. Le genre qui nous occupe s'y trouve naturellement placé entre les Polycères et les Théthys, plus éloigné des Doris que dans le principe. Lamarck, dans son dernier ouvrage, persista dans l'arrangement de la famille des Tritoniens, et n'y apporta d'autre changement que de mettre les Tritoniens entre les Eolides et les Scyllées, au lieu de les laisser entre les Scyllées et les Thétys. Les *Tableaux systématiques* de M. de Ferussac, tout en présentant en apparence de grands changemens dans les Nudibranches de M. Cuvier, les laissoient cependant, quant au fond, dans les mêmes rapports, les divisions des familles n'ayant rien changé dans l'ordre linéaire des genres : aussi les Tritonies n'en restent pas moins entre les Polycères et les Thétys. M. de Blainville (*Malacol.*) restreignit la famille des Dicères (*voy. ce mot*) à trois genres, et ils ont sans contredit une grande analogie. Les Tritonies sont entre les Scyllées et les Thétys, ce qui confirme des rapports de Lamarck, qui auroit peut-être fait deux familles à la place des Tritoniens, s'il avoit porté son attention sur le nombre des tentacules, caractère dont M. de Blainville s'est servi fort habilement.

L'arrangement de la famille des Séribranches de M. Latreille (*Fam. natur. du Règne animal*, pag. 174) correspond entièrement et exactement à la famille des Dicères de M. de Blainville, quoique ses caractères soient pris de la disposition des branchies et non du nombre des tentacules, les Tritoniens y sont placées dans les mêmes rapports que dans M. de Blainville. Les caractères génériques sont exprimés de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corps limaciforme, bombé, convexe en dessus, plat et pourvu d'un large disque musculaire propre à ramper en dessous; deux tentacules supérieurs rétractiles dans une sorte d'étui; une grande lèvre en voile circulaire frangée; bouche armée d'une paire de grandes dents latérales, tranchantes et denticulées sur les bords; branchies en forme de panaches ou d'arbuscules, rangées symétriquement de chaque côté du corps.

Les Tritonies ont assez l'aspect des Doris; leur corps limaciforme est pourvu d'un large pied qui occupe toute la face ventrale : ce pied, terminé par un bord mince, laisse en dessus une partie nue, au-dessus de laquelle sont rangées les branchies qui paroissent former des franges élégantes au bord du manteau. Au côté droit, cet espace nu de la partie supérieure du pied présente deux ouvertures séparées, distantes, pour l'anus et les organes de la génération. Le dos est granuleux, comme chagriné; un voile frangé, comparable en petit à celui si grand des Thétys, tombe au-dessus de la bouche. Les tentacules ne sont pas moins remarquables que dans certaines Doris : un étui cylindrique non rétractile les contient en entier; ils en sortent et y rentrent par le même mécanisme que ceux des Limaces. Nous ne pouvons entrer dans les détails d'organisation intérieure; ils ont été donnés par M. Cuvier dans le mémoire que nous avons cité et auquel nous renvoyons. Nous renvoyons également à l'article Tritonie donné par M. de Blainville dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*. On ne connoît encore qu'un petit nombre d'espèces, la plupart de l'Océan européen.

Tritonie de Homberg. *Tritonia Hombergii*. Cuv.

Tr. corpore oblongo, subtetragono, superne verrucoso; lateribus planulatis, lævibus; branchiis confertissimis.

Cuv. *Ann. du Mus. tom.* 1. *pag.* 483. *pl.* 31. *fig.* 1. 2.

Limace de mer palmifère. Diquemar, *Journ. de Phys. oct.* 1785. *pl.* 2.

Cet animal est ovale-oblong, limaciforme, convexe en dessus, aplati de chaque côté, tout-à-fait plat en dessous; le disque du pied ne déborde pas la circonférence. Le manteau est assez épais; il est chargé dans toute son étendue de petites verrues arrondies, plus multipliées sur l'extrémité postérieure que sur l'antérieure. Les branchies sont situées sur la limite de la circonférence du manteau; elles sont irrégulièrement frangées, minces, membraneuses, un peu plus épaisses antérieurement que du côté postérieur. La tête est obtuse, épaisse; elle porte deux tentacules rétractiles à sa partie supérieure; la bouche est percée inférieurement, et elle est entourée d'un petit voile subtriangulaire, frangé à sa circonférence. L'extrémité postérieure est atténuée, aplatie, et terminée par une sorte de queue qui, à son origine, est fortement ridée en dessus. Il est à présumer que le séjour dans la liqueur conservatrice a altéré la couleur des indi-

vidus

vidus de cette espèce que nous avons vus ; ils sont d'un gris-noirâtre en dessus et d'un blanc-jaunâtre en dessous et sur les côtés.

Cet animal se trouve dans l'Océan européen, et notamment dans la Manche. Les individus que nous avons vus n'avoient guère plus de 70 millim. de longueur. D'après Diquemar, il en existeroit cependant de 7 à 8 pouces.

TRITONIENS.

Lamarck proposa cette famille pour la première fois dans sa *Philosophie zoologique;* il y rassembla les six genres Glauque, Eolide, Scyllée, Tritonie, Thétys et Doris. Il la reproduisit sans changemens dans l'*Extrait du Cours* et dans son dernier ouvrage, et dans les mêmes rapports, au commencement des Gastéropodes. Les Nudibranches de M. Cuvier (*voyez* ce mot) représentent assez exactement cette famille des Tritoniens de Lamarck. Elle fut démembrée par M. de Ferussac, qui, en conservant son nom, lui laissa quatre genres seulement : Tritonie, Doto, Scyllée et Thétys. Elle ne fut admise ni par M. de Blainville, ni par M. Latreille, qui la partagèrent en divers groupes. *Voyez* NUDIBRANCHES et les autres six genres que nous avons cités.

TRITONIES (Les).

M. de Ferussac, dans ses *Tableaux systématiques des Mollusques,* a donné ce nom à une famille de Mollusques nus qui correspond exactement aux Polybranches dicères de M. de Blainville. *Voyez* POLYBRANCHES, DICÈRES et MOLLUSQUES.

TROCHITE.

Une coquille nommée *Patella chinensis* par Schumacher, et qui est probablement le *Patella sinensis* L. (*Calyptræa sinensis* Lamk.), a servi à cet auteur pour former un nouveau genre, qui ne sauroit être adopté s'il est, selon les apparences, un dédoublement des Calyptrées.

TROCHITES ou TROCHILITES.

Les anciens oryctographes nommoient ainsi tantôt des coquilles trochoïdes fossiles, tantôt des articulations de tiges d'ancrinites. Ces dénominations ne sont plus en usage.

TROCHO-COCHLEA.

Genre de Klein (*Tent. ostr. pag.* 42) qui représenteroit assez bien le genre Monodonte de Lamarck, s'il ne contenoit aussi quelques Cyclostomes. Ce genre est tombé dans l'oubli.

TROCHO-CONUS.

Mauvais genre formé par Klein (*Meth. ostr. pag.* 72), avec des Strombes, des Volutes, des Fuseaux, quelques Cônes, &c.

TROCHOÏDES.

M. Cuvier (*Règne anim.*) a partagé les Pectinibranches en deux grandes familles, les Trochoïdes et les Buccinoïdes. Les Trochoïdes renferment quatre genres seulement et un grand nombre de sous-genres. L'ensemble de ces genres et sous-genres représente, dans une distribution différente, six des familles des Trachélipodes de Lamarck. M. Latreille, dans les *Fam. nat. du Règne animal,* a proposé une famille des Trochoïdes, qui est la troisième des Gastéropodes pectinibranches. Il s'en faut de beaucoup qu'elle soit aussi considérable que celle de M. Cuvier ; elle est composée des genres Troque, Cadran, Roulette, Monodonte et Pleurotomaire ; elle représente la famille des Turbinacées de Lamarck. *Voyez* ce mot et les genres que nous venons de citer.

TROCHUS.

Voyez TROQUE.

TROCHUS-ROSTRATUS.

Klein a formé ce genre avec quelques Fuseaux à spire courte et large. Il n'a point été adopté. *Voyez* FUSEAU.

TROMPE MARINE.

Nom vulgaire que l'on donne aux grandes espèces de Tritons, *Triton variegatum* et *nodiferum.* Voyez TRITON.

TRONCATULINE. *Truncatulina.*

Lorsque l'on voit des coquilles microscopiques multiloculaires adhérer à des corps sous-marins par l'une de leurs surfaces, on doit se demander si ces corps sont bien des Céphalopodes ; et s'il est une objection sérieuse à faire contre l'opinion qui les admet parmi les Mollusques, elle doit surtout se trouver dans ce fait de l'adhérence qui ne permet guère de supposer aux petits êtres habitans de ces coquilles une organisation compliquée, comparable à celle des grands Céphalopodes. Il faut se souvenir que les raisonnemens à l'aide desquels les Céphalopodes microscopiques ont été introduits dans les Mollusques prenoient leur principal appui dans la supposition que ces coquilles étoient intérieures ou subintérieures, et par conséquent comparables à celle de la Spirule ou de la Sèche. Quelques genres, tels que les Nummulites, les Sidérolites et les Fabulaires, étoient très-probablement dans ce cas ; mais cela devient extrêmement douteux pour d'autres genres, et notamment pour celui dont nous nous occupons. La constance de l'adhérence des coquilles, l'extrême variabilité de quelques espèces qui ont été modifiées par le corps qui leur sert d'appui, sont des preuves sans réplique qu'elles n'étoient pas contenues dans un animal, mais qu'elles le con-

tenoient. L'analogie incontestable de structure entre les coquilles du genre Troncatuline et celles de quelques genres avoisinans peut faire conclure que leurs animaux étoient analogues, et par conséquent qu'ils étoient contenus dans la coquille. Cette conclusion tendroit, quant au résultat, à faire sortir tous ces genres des Mollusques céphalopodes. Si le genre Troncatuline, par sa structure, nous a conduit à ces aperçus, ce n'est pas dans un court article que l'on peut approfondir une discution fort intéressante, sur laquelle nous avons déjà donné quelques détails à l'article Céphalopodes, auquel nous renvoyons.

Quelques espèces du genre Troncatuline étoient connues avant le travail de M. d'Orbigny. Elles devinrent pour Montfort le sujet des deux genres Polyxène et Cibicide, qui furent adoptés par un assez grand nombre de zoologistes; mais ils doivent être actuellement rejetés de la méthode. M. d'Orbigny a placé le genre Troncatuline dans la première section de sa famille des Hélicostègues, à coté des Gyroidines. Nous croyons qu'un autre arrangement seroit préférable, et nous avons proposé, dans notre Essai d'un tableau méthodique des Céphalopodes inséré dans ce Dictionnaire, de faire du genre Troncatuline un groupe à part dans la même famille, fondé sur la forme et la position de l'ouverture. Voici les caractères de ce genre :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille trochiforme, spirale, tronquée et aplatie à la base; spire visible à la base seulement, constamment fixée par le côté plat; ouverture en fente paroissant un peu en dessus, et se continuant en dessous sur la ligne suturale jusqu'à la deuxième et la troisième loge. Les Troncatulines habitent le plus souvent sur les corallines, sur la tige desquelles elles se fixent en s'y moulant, et prenant des formes diverses, selon le lieu d'habitation. M. d'Orbigny fait observer qu'une espèce fort commune dans l'Adriatique est tellement variable, qu'elle a été le sujet de plus vingt planches du bel ouvrage de Soldani.

1. TRONCATULINE tuberculée. *Troncatulina tuberculata*. D'ORB.

Tr. testâ ovato-discoideâ, subtùs planâ, supernè convexiusculâ; loculis numerosis, convexis, supernè tuberculosis, infernè lævigatis; aperturâ rimulari, angustissimâ.

Hammonia tuberculata. SOLD. *tom.* 1. *pag.* 58. *tab.* 45. *fig. ii. kk. mm.*

Nautilus farctus. FICHTEL et MOLL, *pag.* 64. *tab.* 9. *fig. g. h. i.*

Nautilus lobatus. WALKERS, *Min. Schells*, *tab.* 3. *fig.* 71.

ADANS. *Microsc. pag.* 641. *tab.* 1 4. *fig.* 36.

MATON et RACKET, *in Lin. trans. tom.* 8. *pag.* 117.

DILLWIN, *Descript. cat. pag.* 344.

Serpula nautiloides. SCHROETTER, *N. litterat. tom.* 3. *pag.* 283. *tab.* 3. *fig.* 22. 23.

GMEL. *Syst. nat. pag.* 3739.

Serpula lobata. MONTAGU, *Test. pag.* 515, et *Suppl. pag.* 160.

Polyxenes cribratus. MONTF. *Conch. g.* 33. *pag.* 139. (*ex* FICHT.)

D'ORB. *Tabl. méthod. des Céphal. Ann. des Scienc. nat. tom.* 7. *pag.* 279. *n°.* 1.

Ibid. *Modèl. n°.* 15. 2ᵉ. *livr.*

Petite coquille ovale-obronde, plane en dessous, légèrement convexe en dessus, formée d'un assez grand nombre de loges subvésiculaires, dont la dernière est proportionnellement plus grande que les autres. Ces loges sont finement granuleuses; elles aboutissent au centre d'un côté, de l'autre laissent voir l'enroulement de la spire. En dessous, la coquille est lisse, et on aperçoit de ce côté, dans la direction de la suture de l'avant-dernier tour avec le dernier, une petite fente fort étroite, qui s'étend dans la longueur des deux dernières loges.

La circonférence de la coquille n'est point carénée; elle est circonscrite par un angle assez obtus.

Cette coquille, assez mince, blanche et transparente, se trouve vivante dans l'Océan d'Europe et dans toute la Méditerranée, et fossile en Italie et aux environs de Bordeaux. Elle a à peine 1 millim. de diamètre.

2. TRONCATULINE brillante. *Troncatulina refulgens*. D'ORB.

Tr. testâ orbiculato-conoideâ, subtùs planâ, insuper obtusâ, lævigatâ, albâ; loculis numerosis, planis; aperturâ trigonâ.

Hammonia balanus. SOLD. *tom.* 1 *pag.* 58. *tab.* 48. *fig. nn? oo?*

Cibicides refulgens. MONTF. *Gener.* 31. *pag.* 123.

DE BLAINV. *Malac. pag.* 391.

D'ORB. *Tab. méthod. des Céphal. tom.* 7. *pag.* 279. *n°.* 5.

Ibid. *Modèl. des Céphal.* 4ᵉ. *livr. n°.* 77.

Petite coquille fort singulière, parfaitement plane en dessous, très-bombée et conoide en dessus, lisse, toute blanche, subtransparente et formée d'un grand nombre de petites loges aplaties, qui ne se distinguent que par la ligne opaque que produit l'insertion du diaphragme qui les séparent. Ces loges viennent aboutir au centre qu'elles cachent sans y laisser la moindre trace d'ombilic. La spire est bien visible en dessous; elle se compose de quatre ou cinq tours à suture

simple et à peine déprimée. L'ouverture est proportionnellement plus large que dans l'espèce précédente; elle est placée sur la suture entre le dernier et l'avant-dernier tour, et elle coupe la base des quatre dernières loges.

Cette petite coquille se trouveroit presque universellement répandue d'après les indications de M. d'Orbigny; nous la connoissons de l'Océan indien et de la Méditerranée. Mais M. d'Orbigny ajoute qu'elle se trouve aussi à Rawac, dans l'Océan du Sud, à l'île de Madagascar et au cap de Bonne-Espérance. Elle a environ 2 millim. de diamètre.

TRONCILLE. *Truncilla.*

Rafinesque, dans sa monographie des coquilles de l'Ohio (*Ann. gén. des Scienc. phy. tom.* 5), propose de démembrer des Mulettes les espèces tronquées et triquètres, et de les rassembler sous cette dénomination générique. Voici les caractères qu'il donne au nouveau genre: coquille semi-triangulaire; axe presque médial; ligament oblique; troncature plane, oblique, postérieure; dent bilobée, lisse, denticulée et comprimée; dent lamellaire comprimée, oblique. Mollusque semblable à celui de l'Unio? Les caractères de ce genre sont insuffisans pour qu'on puisse le conserver. Peut-être pourra-t-on, lorsque l'on distribuera les Mulettes en sections naturelles, d'après les formes, en établir une pour celles qui sont triquètres. *Voyez* MULETTE.

TROPHONE. *Trophon.*

Genre établit par Montfort (*Conch. syst. tom.* 2. *pag.* 123) pour le *Murex magellanicus* de Gmelin. Cette coquille est loin d'offrir des caractères suffisans pour un genre. Nous ferons observer que généralement placée dans les Rochers, elle appartient, selon nous, au genre Fuseau; car les lames élégantes dont elle est embellie ne peuvent être comparées aux varices des Rochers, et n'en ont pas la structure. *Voyez* ROCHER et FUSEAU.

TROQUE. *Trochus.*

Genre très-beau et très-nombreux de coquilles institué par Linné, mais pressenti par Lister et quelques autres conchyliologues anciens. Linné rassembla dans ce genre un assez grand nombre d'espèces qui depuis en furent séparées et constituèrent plusieurs genres. Ces démembremens ne se firent que successivement, et tous sont dus à Lamarck. Le premier, le genre Cadran, parut dès 1801 dans le *Système des Animaux sans vertèbres;* le second, le genre Roulette, dans le dernier ouvrage du savant professeur; et le troisième, le genre Monodonte, pris en partie parmi les Troques et les Turbos, fut proposé à la même époque que le premier. Ces démembremens, en rendant plus naturel le genre Troque, le laissèrent cependant encore incertain sous plusieurs rapports, comme nous le verrons bientôt. L'analogie qui existe entre les Troques et les Turbos est trop généralement admise pour que nous ayons besoin de l'établir de nouveau. Depuis Linné, toutes les méthodes sont d'accord en ce point, que les Troques sont voisins des Turbos. Ces genres ont tant d'analogie, qu'il a paru nécessaire à M. de Ferussac de les réunir en un seul. Cette idée découle de l'observation, et elle nous semble juste, si l'on n'a égard qu'à la forme extérieure pour la séparation des genres. Il est incontestable qu'il y a un passage insensible entre les Troques et les Turbos, de telle sorte qu'il est impossible de rompre la série sans que ce soit arbitrairement. On voit dans la succession des espèces la forme de l'ouverture s'arrondir peu à peu, le bord de la coquille devenir moins anguleux, la columelle participer à ces changemens en se courbant de plus en plus; en un mot, on voit les Troques passer aux Turbos. Si, pour être naturel, un genre ne doit pas être circonscrit arbitrairement, on ne peut dire que celui qui nous occupe le soit, du moins pour ce qui a rapport à la forme, qui est cependant le caractère principal. A coté de ce caractère il en est un autre dont M. de Blainville a senti toute la valeur, mais dont il n'a pu cependant tirer tout le parti possible: nous voulons parler de la nature de l'opercule. Si ce caractère, comme cela doit être, prévaut sur celui de la forme extérieure pour la distinction des deux genres, il en résultera des changemens nombreux dans leur composition, c'est-à-dire que plusieurs Troques deviendront des Turbos, et réciproquement des Turbos rentreront dans les Troques. En ne considérant que l'opercule, les Troques se reconnoîtront à l'opercule corné, et les Turbos à l'opercule calcaire. Il s'établira pour chaque genre une série de formes comparables, passant de la trochoïde à la turbinacée. Il y aura des Turbos trochiformes et des Troques turbiniformes. Une objection se présente cependant relativement à la valeur que l'on doit donner à la nature de l'opercule. Si cette valeur est telle ici qu'elle puisse déterminer des genres, pourquoi dans les Natices, par exemple, n'en est-il pas de même? pourquoi ne feroit-on pas deux genres dans les Natices pour celles qui ont l'opercule corné et celles qui l'ont calcaire? Il nous semble très-difficile de concilier ces deux manières de procéder dans une même méthode, et de donner arbitrairement de la valeur à un caractère pour un genre voisin. Notre opinion à cet égard est toute faite: nous croyons que la nature de l'opercule est un caractère de trop peu d'importance pour être mis en première ligne.

Nous pensons qu'il en sera des genres Troque et Turbo comme du genre Natice, que l'on sera forcé de tout réunir pour établir ensuite des

groupes pour faciliter la recherche des espèces. Il est évident, d'après ce que nous avons vu et d'après ce que disent les auteurs et M. de Blainville lui-même, que les animaux des Troques et des Turbos ne diffèrent en rien d'essentiel. Il faut donc, par une conclusion toute simple, que les deux genres soient à l'avenir réunis. On doit d'autant moins contester cette conclusion, ce nous semble, que le raisonnement à l'aide duquel nous l'obtenons est admis en principe par tous les zoologistes. Les caractères génériques peuvent être exprimés de la manière suivante, d'après M. de Blainville :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal spiral, ayant les côtés du corps souvent ornés d'appendices digitées ou lobées, et pourvus d'un pied court, arrondi à ses deux extrémités. La tête munie de deux tentacules plus ou moins alongés, portant les yeux sur un renflement à la partie externe de leur base, et souvent assez distincts pour rendre l'œil subpédonculé; bouche sans dent supérieure, mais pourvue d'un ruban lingual en spirale; l'anus à droite, dans la cavité branchiale, qui renferme une ou deux branchies inégales en forme de peigne; les organes de la génération se terminant sur l'individu femelle, à droite, dans la cavité branchiale.

Coquille conique, à spire élevée, quelquefois surbaissée, à pourtour plus ou moins anguleux, souvent mince et tranchante, circonscrivant une base aplatie; ouverture déprimée transversalement, à bords désunis dans leur partie supérieure; columelle arquée, plus ou moins saillante à sa base; un opercule corné, à sommet submédian, enroulé régulièrement en spirale; les tours de spire étroits et nombreux.

Tel que nous venons de le circonscrire, d'après M. de Blainville, ce genre contient un grand nombre d'espèces, au nombre desquelles il faut compter celles qui ont la singulière propriété d'agglutiner des corps étrangers sur leurs coquilles. Ces coquilles, comme on le sait, avoient été le sujet du genre Fripière de Montfort, genre qui n'est pas admissible quant à présent. Il devroit en être de même du genre Monodonte, qui ne se distingue que très-foiblement des Troques, puisque le caractère principal, la dentelure du bord gauche, se voit dans les deux genres, mais à des degrés divers. En réunissant en un seul genre toutes les coquilles des Troques et des Monodontes à opercule corné, on pourroit facilement, d'après la forme de la columelle, former des groupes assez tranchés : 1° pour les espèces à columelle droite, tronquée à la base; 2° pour les espèces à columelle droite, tronquée à la base, dentelée dans sa longueur; 3° pour les espèces à columelle simple, arquée, subtronquée ou munie d'un petit tubercule; 4° enfin, pour celles qui ont la columelle arquée et fortement dentée à la base. On pourroit établir une cinquième division pour les espèces agglutinantes. Nous sommes assuré que les coquilles qui, avec toute la forme des Troques, ont le bord mince et découpé en épines plus ou moins longues, ont toutes l'opercule calcaire et se rangent par conséquent dans les Turbos.

Le genre Troque est très-nombreux en espèces soit vivantes, soit fossiles, surtout en y réunissant celles du genre inutile des Monodontes; nous en comptons plus de deux cents fossiles dans les terrains secondaires et tertiaires, et vivant dans toutes les mers. Nous ne décrivons ici que les principales espèces.

1. Troque impérial. *Trochus imperialis.*

Tr. testâ orbiculato-conoideâ, apice obtuso, suprà fusco-violacescente, infrà albâ; sulcis transversis imbricato-squamosis; anfractibus convexo-turgidis, margine squamoso-radiatis; squamis complicatis; umbilico infundibuliformi.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 173. *fig.* 1714, et *tab.* 174. *fig.* 1715.

Trochus imperialis. Gmel. *pag.* 3576. *n°.* 63.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 10. *n°.* 1.

Grande coquille rare et précieuse qui, par sa forme, se rapproche un peu de certains Cadrans; c'est pour cette raison sans doute que Montfort a cru nécessaire d'établir pour elle son genre *Imperator.* Elle est conique, orbiculaire, aplatie et même concave en dessous. Sa spire est courte, obtuse au sommet, composée de six ou sept tours légèrement convexes, à suture simple et assez profonde; la circonférence des tours est mince, aplatie et fortement carénée. La carène est découpée en épines plus ou moins longues, assez aiguës, très-comprimées latéralement et creusées en gouttières en dedans : ces épines sont couvertes en dessus et en dessous de stries obliques et rayonnantes. La surface supérieure des tours est striée transversalement; les stries sont régulières, serrées, granuleuses ou subécailleuses. En dessous le dernier tour offre au centre un grand ombilic infundibuliforme, simple, qui est assez largement ouvert pour laisser apercevoir les tours de la spire. A la limite de cet ombilic commence une zone assez large, formée de trois rangs de petites écailles ou de granulations dans l'intervalle desquelles se trouve une strie intermédiaire finement écailleuse. L'ouverture est arrondie, nacrée à l'intérieur, très-oblique; la partie supérieure du bord droit dépassant de beaucoup l'inférieure. La coloration de cette espèce est assez constante; elle est blanchâtre en dessous et d'un brun assez intense en dessus.

Cette coquille très-rare vient des mers de la

Nouvelle-Hollande et de la Nouvellle-Zélande. Elle a quelquefois 11 centimètres de diamètre à la base.

2. Troque indien. *Trochus indicus.*

Tr. testâ orbiculari, convexo-conicâ, apice acutâ, tenuissimâ, subtilissimè striatâ, albâ, supernè roseâ; peripheriâ dilatatâ, acutissimâ; infernâ facie profundè umbilicatâ; lamella laterali cavitatem formante.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 172. *fig.* 1697. 1698.

Trochus indicus. Gmel. *pag.* 3575 *n°.* 57.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 11. *n°.* 4.

Cette espèce est beaucoup plus rare que la précédente et elle est beaucoup plus extraordinaire; elle forme un cône surbaissé dont la base dilatée est parfaitement circulaire. La spire, courte et pointue, est formée de huit tours aplatis, étroits, dont les trois ou quatre premiers ont la suture cachée par des corps agglutinés, tandis que sur les derniers tours on ne trouve aucune trace d'agglutination semblable. La partie du test qui est découverte présente un très-grand nombre de stries extrêmement fines, onduleuses et souvent interrompues. La base de la coquille est très-élargie par un bord papyracé extrêmement mince, qui s'élève de la carène du dernier tour. A la base de ce bord la coquille présente une petite zone circulaire de trois ou quatre stries extrêmement fines et subgranuleuses. Le reste de la surface inférieure est parfaitement lisse. Au centre se voit un grand et large ombilic infundibuliforme, dans lequel s'aperçoivent facilement tous les tours de la spire. L'ouverture est petite, subovale, recouverte supérieurement par une large dilatation du bord droit, qui occupe dans sa longueur un demi-tour de la coquille. Cette espèce a une coloration peu variable; elle est blanche, mince, diaphane, quelquefois d'une teinte fauve et particulièrement vers les sutures.

Cette espèce très-rare se trouve dans l'Océan indien. Elle a 60 millim. de diamètre.

3. Troque étoile. *Trochus stella.*

Tr. testâ orbiculato-convexâ, apice depressâ, griseo-margaritaceâ; anfractibus costulatis, granulosis, margine radiatim spinosis, peripheriæ spissis, longiusculis; infernâ facie convexâ, asperatâ, subperforatâ.

Lister, *Conch. tab.* 608. *fig.* 46.

Gualt. *Test. tab.* 45. *fig.* N. P.

Dargenv. *Conch. pl.* 6. *fig.* R.

Favanne, *Conch. pl.* 13. *fig.* C. 3.

Knorr, *Verg. tom.* 4. *tab.* 4. *fig.* 2.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 164. *fig.* 1552.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 12. *n°.* 11.

Dans sa manie de faire des genres, Montfort en fit un sous le nom de *Calcar* pour cette espèce et quelques autres qui lui sont analogues.

Ce Troque est plus ou moins conique, selon les individus. Sa spire est ordinairement courte et très-obtuse au sommet; elle est formée de six ou sept tours aplatis en dessus, fortement carénés à la base et ayant la carène découpée en digitations rayonnantes et aiguës plus ou moins nombreuses: ces digitations sont quelquefois simples au sommet, d'autres fois elles sont sous-divisées, comme frangées et obtuses. Le dernier tour est médiocrement convexe en dessous; il est constamment dépourvu d'ombilic, et il offre un assez grand nombre de sillons concentriques finement écailleux, et dans l'intervalle desquels se voient des stries longitudinales extrêmement fines. Ces stries ne dépassent pas la circonférence de ce dernier tour; aussi la surface supérieure est toute lisse. L'ouverture a les bords assez épais; elle est ovale-obronde, d'une belle nacre blanche à l'intérieur et fermée par un opercule calcaire fort épais, chagriné en dehors.

Cette coquille a une coloration peu remarquable; elle est d'un blanc-jaunâtre ou grisâtre, uniforme; elle se trouve dans les mers de Saint-Domingue et dans celles de la Nouvelle-Zélande. Elle a 45 millim. de diamètre.

4. Troque agglutinant. *Trochus agglutinans.*

Tr. testâ orbiculato-conicâ, squalidè albâ; anfractibus angulatis, polygonis; areis vel conchylias vel lapides agglutinantibus; infernâ facie subconcavâ, rufâ; umbilico ætate occultato.

Trochus conchyliophorus. Born, *Mus. tab.* 12. *fig.* 21. 22.

Favanne, *Conch. pl.* 12. *fig.* C. 1. C. 2.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 172. *fig.* 1688 à 1690.

Trochus conchyliophorus. Gmel. *pag.* 3584. *n°.* 110.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 14. *n°.* 18.

Coquille assez communément répandue dans les collections, et qui est l'une de celles qui jouit au plus haut degré de la singulière propriété de se cacher sous un grand nombre de débris de corps sous-marins, qu'elle agglutine d'une manière très-solide à son test. Montfort a pensé que cette propriété qu'a ce Mollusque de faire entrer dans la composition de sa coquille des corps étrangers devoit faire établir pour lui un genre particulier, auquel il donna le nom de Fripière.

Cette coquille trochoïde est conique, à spire peu élevée, formée de sept à huit tours aplatis,

très-irrégulièrement impressionnés par suite de l'adhérence de corps étrangers qui y sont adhérens par une plus ou moins grande surface. Ces corps étrangers sont de diverses sortes, suivant les lieux habités par l'animal : tantôt ce sont de petites pierres ou des cailloux roulés, le plus souvent ce sont des débris de coquilles et même des entières, et d'autres fois on y trouve un mélange de ces deux sortes de corps. En dessous cette coquille est aplatie, sans ombilic; elle est ornée de stries arquées, subgranuleuses, qui suivent la direction du bord inférieur de l'ouverture. Celle-ci est assez grande, dilatée, ovale-obronde; son bord supérieur, étalé largement sur l'avant-dernier tour, recouvre complétement le bord inférieur, qui est régulièrement coupé en arc de cercle.

La coloration de cette espèce n'a rien de remarquable; elle est d'un blanc-roussâtre en dessus et en dessous : cette couleur est interrompue par des zones plus ou moins nombreuses, longitudinales, d'un brun plus ou moins foncé. On a regardé comme analogue de cette espèce presque toutes celles qui sont agglutinantes; cependant il existe des différences très-notables, et nous pourrions particulièrement citer l'espèce fossile de Grignon, celle de Bordeaux et une autre d'Italie.

Cette espèce vit actuellement dans la Méditerranée, la mer des Indes et l'Océan des Antilles, et se trouve fossile en Italie et en Sicile. Les grands individus ont 65 millim. de diamètre, non compris les corps étrangers qui les couvrent.

5. Troque raboteux. *Trochus cœlatus.*

Tr. testâ conicâ, asperatâ, longitudinaliter costatâ, cinereâ et viridi; costis lamellosis, imbricatis, convoluto-fistulosis, in ultimo anfractu duplici serie patentibus, spiniformibus; anfractibus convexis; infimâ facie sulcis imbricato-squamosis corrugatâ.

Lister, *Conch. tab.* 646. *fig.* 38, et *tab.* 647. *fig.* 40.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 60. *fig.* 1. 2.

Knorr, *Vergn. tom.* 5. *tab.* 12. *fig.* 3.

Favanne, *Conch. pl.* 8 *fig.* M.

Trochus cœlatus. Chemn. *Conch. tom.* 5 *tab.* 162. *fig.* 1536. 1537.

Trochus cœlatus. Gmel. *pag.* 3481. *n°.* 95

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 15. *n°.* 19.

Cette coquille est obliquement conique. Sa spire est assez longue et pointue; on y compte six à sept tours convexes, à la partie supérieure desquels se voit un rang de petites côtes longitudinales distantes, terminées à la base par un double rangs d'écailles subimbriquées, dont le plus inférieur est ordinairement compris dans l'épaisseur de la suture. A la circonférence du dernier tour se trouvent, au-dessous de ces deux premiers rangs, deux autres séries de grandes écailles subtubuleuses qui se dirigent vers la face inférieure. Entre les côtes et ces écailles se voient quelques stries irrégulières, longitudinales. La base du dernier tour est peu convexe; on n'y voit aucune trace d'ombilic, et elle est chargée de quatre ou cinq gros sillons très-réguliers, concentriques, profondément séparés et chargés d'écailles petites et imbriquées, plus ou moins saillantes, selon les individus. L'ouverture est à l'intérieur d'une belle nacre blanche; elle est ovale-obronde, à bords minces et à columelle aplatie et circonscrite en dehors par un sillon peu profond.

La coloration de cette espèce est peu variable; elle est d'un vert assez foncé, marbré de taches d'un vert-blanchâtre ou d'un brun-roussâtre peu foncé.

Cette coquille est assez rare et provient des mers des Antilles. Par sa forme et ses caractères elle appartient plutôt au genre Turbo qu'au genre Troque, et quoique nous n'ayons pu jusqu'à présent observer son opercule, nous avons la conviction qu'il doit être pierreux, à en juger du moins par la forme de l'ouverture. Cette coquille a 55 à 60 mill. de diamètre et autant de hauteur.

6. Troque turban. *Trochus tuber.*

Tr. testâ conoideâ, crassâ, noduliferâ, costatâ, viridi; costis longitudinalibus nodosis, cinereis, anfractibus convexo-turgidis; infimâ facie convexiusculâ, imperforatâ; fauce argenteâ.

Trochus tuber. Lin. Gmel. *pag.* 3578. *n°.* 77.

Dargenv. *Conch. pl.* 8. *fig.* 1.

Favanne, *Conch. pl.* 9. *fig.* C.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 74. *fig.* 12.

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 3. *fig.* 2.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 164. *fig.* 1561, et *tab.* 165. *fig.* 1572—1576.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 15 *n°.* 20.

Cette coquille est plus turbiniforme que trochiforme, et nous sommes d'autant plus étonné que Lamarck l'ait comprise dans son genre Troque, qu'elle a un opercule calcaire et que son ouverture est presque ronde.

Cette coquille est conique, pointue au sommet, peu dilatée à la base. Sa spire, assez longue, n'est composée que de six ou sept tours fort larges, très-convexes et subétagés; ils sont pourvus de côtes obliques, fort saillantes à leur partie supérieure et insensiblement atténuées vers la base, où elles disparoissent. Ces côtes sont striées obliquement, et quelquefois leurs intervalles le sont aussi. Le dernier tour est très-obtus à sa circonférence, peu convexe en dessous, et il présente de ce côté des stries obliques, obsolètes et fort

régulières. L'ouverture est très-oblique, ovale-oblongue, d'une belle nacre, irisée à l'intérieur; le bord droit est épais, onduleux supérieurement, simple inférieurement. La columelle est assez épaisse, nacrée en dehors et garnie extérieurement d'une callosité épaisse, non nacrée.

La coloration de cette coquille est peu variable; elle est d'un vert assez intense, et les côtes ressortent en blanc sur le fond; en dessous la coquille est ornée de flammules assez nombreuses, verdâtres ou rougeâtres sur un fond blanc.

L'opercule est calcaire; sur sa surface externe se trouve un large nucléus fort saillant, sur lequel sont des granulations demi-sphériques assez nombreuses.

Cette coquille, assez commune dans les collections, ne se trouve pas dans la Méditerranée, comme le disent Linné et Lamarck; elle provient de l'Océan indien. Elle a 50 millim. de diamètre à la base et 55 millim. de hauteur.

7. Troque mage. *Trochus magus.*

Tr. testâ conoideâ, crassiusculâ, transversìm striatâ, fulvâ, strigis longitudinalibus flexuosis purpureis ornatâ; anfractibus supernè tuberculis nodiformibus coronatis, infernè lineâ elevatâ cinctis; infernâ facie convexiusculâ, latè et profundè umbilicatâ.

Trochus magus. Lin. Gmel. *pag.* 3567. *n°.* 7.

Lister, *Conch. tab.* 641. *fig.* 32.

Gualt. *Test. tab.* 62. *fig.* L.

Dargenv. *Conch. pl.* 8. *fig.* S.

Favanne, *Conch. pl.* 8. *fig.* I. 4.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 41. *fig.* 4—6.

Knorr, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 27. *fig* 4.

Pennant, *Brit. zool. tom.* 4. *tab.* 80. *fig.* 107.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 171. *fig.* 1656—1660.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 15. *n°.* 21.

Coquille très-abondamment répandue dans la Méditerranée, assez variable dans ses couleurs et beaucoup plus constante dans ses formes. Elle forme une cône court, très-pointu au sommet, dont les tours, assez étroits, sont au nombre de six ou sept, aplatis en dessus et réunis par un suture simple mais profonde. A leur partie supérieure, ces tours sont ornés d'un rang de tubercules obtus, oblongs, lisses, au-dessous desquels le reste de la surface de chaque tour est assez finement strié en travers. A sa circonférence, ce dernier tour est bordé d'un bourrelet peu saillant et lisse. En dessous on voit un assez grand nombre de stries fines et concentriques, et au centre il existe un assez grand ombilic profond, dont la paroi est assez profondément sillonnée. L'ouverture est médiocre, très-oblique, subquadrangulaire; les bords en sont minces et simples dans toute leur étendue.

La coloration de cette coquille consiste en taches rougeâtres ou d'un rouge-brun assez grandes, placées entre les tubercules, et qui donnent naissance à des flammules plus ou moins nombreuses, qui viennent se perdre vers l'ombilic du dernier tour. Dans quelques individus ces flammules sont remplacées par des ponctuations de la même couleur, qui ont une tendance à se réunir en flammules; dans d'autres individus, la coquille est toute rouge et ornée en dessous de flammules ou de ponctuations blanches.

Cette coquille, fort commune dans toute la Méditerranée et l'Océan d'Europe, offre une variété à ombilic petit dans les mers du Sénégal; elle se se trouve fossile en Italie, en Sicile, en Morée et à l'île d'Ischia. Les grands individus ont 38 mill. de diamètre à la base.

8. Troque bouche-rose. *Trochus merula.*

Tr. testâ suborbiculari, convexo-conoideâ, glabrâ, nigrâ, apice detritâ et argenteâ; anfractibus convexis; ultimo ventricoso; infernâ facie convexo-planâ, imperforatâ; columellâ albâ, extùs purpureo tinctâ; fauce argenteâ.

Knorr, *Vergn. tom.* 5. *tab.* 3. *fig.* 1.

Favanne, *Conch. pl.* 9. *fig.* B. 1.

Trochus merula. Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 165. *fig.* 1564. 1565.

Trochus sinensis. Gmel. *pag.* 3583. *n°.* 103.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 16. *n°.* 22.

Coquille assez commune et très-facile à distinguer parmi ses congénères; elle est obliquement conique, à spire courte, obtuse au sommet, formée de six ou sept tours assez larges, médiocrement convexes, à suture simple et peu profonde. Le dernier tour est obtus à sa circonférence; en dessous il est aplati, vers le centre il présente à la base de la columelle la trace d'un ombilic peu profond. L'ouverture est ovale-obronde, d'une nacre blanche en dedans: son bord droit, très prolongé, est fort oblique; il est assez épais et se continue insensiblement avec la columelle, laquelle est pourvue à sa base d'un tubercule obtus. Toute la surface extérieure de cette coquille est lisse et d'un noir très-foncé; en dessous et sur le bord gauche, de l'ouverture elle est ornée d'une assez grande tache d'un beau rose ou d'un rouge-carmin.

D'après Lamarck, cette coquille se trouveroit dans les mers de la Chine et dans celles du cap de Bonne-Espérance. Elle a quelquefois 5 millim. de diamètre à la base.

9. Troque bouche-d'argent. *Trochus argyrostomus.*

Tr. testâ conoideâ, nigrâ, apice albidâ; sulcis longitudinalibus, obliquis, undulatis; striis obliquè transversis, remotiusculis, sulcos decussantibus; anfractibus convexis; infernâ facie plano-convexâ, imperforatâ, rubro et viridi tinctâ; columellâ basi truncatâ; fauce argenteâ.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 165. *fig.* 1562. 1563.

Trochus argyrostomus. Lin. Gmel. *pag.* 3583. *n°.* 102.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 16. *n°.* 23.

Cette espèce est voisine pour la forme et la couleur de celle qui précède; elle ressemble à un cône court, obtus au sommet, peu élargi à la base. Sa spire se compose de cinq à six tours assez larges, peu convexes, à suture simple et couverte de sillons longitudinaux, obliques, onduleux, quelquefois bifides et très-rapprochés. La base de la coquille est toute lisse; l'angle qui sépare cette base de la surface supérieure est obtus. L'ouverture est ovale-obronde; son bord droit est très-dilaté, très-oblique, et s'avance en formant un demi-tour de circonvolution et va en s'atténuant jusqu'à son extrémité. La columelle est déprimée; elle offre vers sa base deux dentelures obliques: à son origine elle part d'une callosité peu épaisse, d'un vert nacré assez foncé. A l'intérieur, cette coquille est d'une nacre argentée, fort brillante, et en dehors elle est toute noire.

Cette coquille, rare encore dans les collections, provient des mers du Pérou et de l'Océan austral. Elle a 50 millim. de diamètre à la base.

10. Troque de Cook. *Trochus Cookii.*

Tr. testâ orbiculato-conicâ, basi ventricoso-dilatatâ, longitudinaliter plicatâ, asperatâ, rufo-fuscescente; plicis creberrimis, confertis, obliquis, imbricato-squamosis; anfractibus convexis; infimâ facie convexiusculâ, concentricè rugosâ, imperforatâ.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 163. *fig.* 1540, et *tab.* 164. *fig.* 1551.

Trochus Cookii. Gmel. *pag.* 3582. *n°.* 97.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 17. *n°.* 24.

Très-belle coquille, grande et turbiniforme, que nous ne laisserions pas dans le genre Troque, où Lamarck l'a placée, et que nous placerions dans les Turbos, si nous ne considérions ces deux genres comme appartenant au même type d'organisation, et si nous n'étions persuadé de la nécessité de leur réunion prochaine.

La coquille dont il est ici question a une spire assez longue, formée de huit à neuf tours larges et convexes, à suture simple mais profonde. Dans certains individus les tours sont ornés de côtes longitudinales et obliques, simples, terminées à la base par une écaille épaisse et peu saillante; dans d'autres ces côtes longitudinales sont régulièrement noduleuses, et les nodosités sont quelquefois écailleuses. Des stries d'accroissement nombreuses, assez régulières, sublamelliformes, coupent obliquement les côtes et leurs nodosités. A sa circonférence le dernier tour est très-obtus; il est fortement sillonné en dessous, et les sillons profonds sont écailleux dans toute leur étendue. L'ouverture est ovale-obronde, à bords minces onduleux. La columelle est peu épaisse, oblique, simple et tordue sur elle-même; à sa base se voit une dépression ombilicale peu profonde. L'opercule est calcaire, à spire très-courte, garni à sa surface interne d'une couche cornée, noirâtre, assez épaisse, et en dehors il est subnacré, d'un blanc-jaunâtre et épaissi dans son milieu par une côte obtuse et contournée; cette surface est du reste toute lisse. La coloration de cette coquille est constante; elle est d'une belle-nacre blanche et irisée à l'intérieur, et d'un brun-violâtre à l'extérieur.

Cette coquille, qui étoit autrefois très-rare dans les collections, y est actuellement plus abondamment répandue depuis les voyages plus fréquens que l'on a faits aux Terres-Australes. Les grands individus ont 85 mill. de diamètre à la base.

11. Troque dilaté. *Trochus niloticus.*

Tr. testâ conico-pyramidatâ, basi dilatatâ, crassissimâ, ponderosâ, lævi, albâ, strigis longitudinalibus rufo-fuscis ornatâ, subtùs sanguineo-maculatâ; columellâ arcuatâ, basi truncatâ, supernè dentiferâ, sulcoque contorto umbilicum simulante.

Trochus niloticus. Lin. Gmel. *pag.* 3565. *n°.* 1.

Lister, *Conch. tab.* 617. *fig.* â.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 102.

Rumph. *Mus. tab.* 21. *fig.* A.

Petiv. *Amb. tab.* 3. *fig.* 12.

Gualt. *Test. tab.* 59. *fig.* B. C.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 75. (*in medio*).

Knorr, *Vergn. tom.* 2. *tab.* 5. *fig.* 1, et *tab.* 6. *fig.* 1.

Favanne, *Conch. pl.* 12. *fig.* B. 1.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 167. *fig.* 1605, et *tab.* 168. *fig.* 1614.

Encycl. *pl.* 444. *fig.* 1. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 17. *n°.* 25.

Cette coquille est une des grandes espèces du genre; elle est conique, pointue au sommet, dilatée à la base. On compte neuf à dix tours aplatis à la spire; les premiers sont ridés à leur partie

supérieure

supérieure et obscurément noduleux à leur partie inférieure; les derniers tours sont complétement lisses. Le dernier tour, dans les grands individus, est particulièrement remarquable par la dilatation de sa circonférence, qui reste cependant obtuse. En dessous, ce dernier tour est lisse, légèrement bombé, si ce n'est au centre, où il est percé d'un ombilic assez profond, lisse et nacré. L'ouverture est assez grande, très-oblique, subquadrangulaire; le bord droit, épaissi à l'intérieur, est mince et tranchant à son extrémité. La columelle est épaisse et arrondie, et elle présente cette singularité remarquable d'être profondément détachée de son point d'insertion par une échancrure étroite et profonde, qui semble faite artificiellement. Cette columelle, arquée dans sa longueur, est tronquée à sa base. La coloration de cette coquille est peu variable; elle consiste en grandes taches assez régulières, subquadrangulaires, d'un brun-rouge sanguin, qui descendent du sommet à la base des tours, et qui, sur le dernier, se changent en flammules onduleuses qui passent en dessous et vont gagner les bords de l'ombilic. A l'intérieur, la coquille est d'une nacre blanche peu brillante.

Le Troque marbré de Lamarck n'est autre chose qu'une variété jeune de celui que nous venons de décrire : dans cette variété la coloration est généralement d'un rouge plus foncé et entremêlée de nuances verdâtres; mais du reste ces coquilles sont identiquement les mêmes, et on les reconnoît à ce caractère si particulier de la columelle.

Les grands individus de cette coquille ont jusqu'à 13 centimètres de diamètre à la base. Elle vient de l'Océan indien.

12. Troque pyramidal. *Trochus pyramidalis.*

Tr. testâ conico-pyramidatâ, tuberculiferâ, cinereo et roseo variâ; tuberculis magnis, obtusis, distantibus, ad anfractuum marginem inferiorem dispositis; infimâ facie planulatâ, lineis viridibus concentricis zonatim pictâ; umbilico nullo.

Forsk. *Egypt. descript. anim. pag.* 125. *n°.* 67.

Favanne, *Conch. pl.* 13. *fig.* A.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 161. *fig.* 1516. 1517.

Trochus foveolatus. Gmel. *pag.* 3580. *n°.* 84.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 17. *n°.* 26.

Fort belle espèce de Troque recherchée des amateurs à cause de sa forme et de sa rareté; elle est conique et pointue, à spire assez longue, sur laquelle on compte treize ou quatorze tours aplatis et très-étroits. Ces tours sont terminés à leur base par un seul rang de gros tubercules obtus, aplatis en dessous et qui font fortement saillie au-dessus des sutures; celles-ci sont simples et peu profondes. Le reste de la surface supérieure de la coquille est lisse ou marqué de petites rides obliques, fort irrégulières. La circonférence du dernier tour est subcarénée; elle est découpée par des tubercules semblables à ceux des tours précédens. La surface inférieure est aplatie, pourvue vers le centre de quelques stries concentriques, lisse dans le reste de son étendue. L'ouverture est subquadrangulaire, plus large que haute, extrêmement oblique; le bord droit, très-étendu, est mince, tranchant, et sa partie inférieure est coupée en demi-cercle. La columelle est très-courte, obtuse, peu épaisse, fortement tordue dans sa longueur, fort saillante et tronquée à la base; son extrémité inférieure est pourvue d'une échancrure interne assez profonde, qui se voit au point d'insertion avec l'extrémité du bord droit. A l'intérieur, cette coquille est d'une nacre blanche peu brillante. La base de la columelle est entourée d'une zone étroite d'un vert assez foncé; tout le reste de la coquille est d'un fauve-blanchâtre uniforme.

Cette espèce, assez rare, provient de la mer Rouge. Elle a 60 millim. de diamètre et autant de hauteur.

13. Troque obélisque. *Trochus obeliscus.*

Tr. testâ conico-pyramidatâ, nodulosâ et granulatâ, viridi et albo coronatâ; anfractibus margine inferiore tuberculato-nodosis, cingulisque pluribus granosis cinctis, ultimo dempto; inferna facie planulatâ; labro basi sinuato.

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 12. *fig.* 4.

Favanne, *Conch. pl.* 13. *fig.* etc.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 160. *fig.* 1510—1512.

Trochus obeliscus. Gmel. *pag.* 3579. *n°.* 81.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 18. *n°.* 29.

Ce Troque est assez grand, régulièrement conique, pointu au sommet, assez dilaté à la base; sa spire, assez longue, est composée de douze tours légèrement convexes, dont les premiers sont tuberculeux à la base, tandis que les suivans sont simplement anguleux. La surface de ces tours présente constamment cinq à six rangées transverses de granulations assez régulières et assez fines. Les sutures sont simples et assez profondes. La circonférence du dernier tour est subanguleuse; en dessous il est aplati, déprimé vers le centre et pourvu d'un petit nombre de stries concentriques assez profondes; le reste de cette surface est lisse. L'ouverture est quadrangulaire, très-déprimée, beaucoup plus large que haute, extrêmement oblique. Son bord droit est mince et tranchant; une échancrure assez profonde le sépare de la base de la columelle, qui est détachée de

cette échancrure il est pourvu à l'intérieur de sillons profonds, dont l'extrémité correspond à celle des stries concentriques dont nous avons parlé. La columelle est très-courte, épaisse, arrondie, fortement contournée dans sa longueur et dilatée à sa base interne : cette base est creusée d'une large et profonde gouttière. La coloration de cette espèce est peu variable : sur un fond-blanc elle est marbrée de grandes taches d'un beau vert; en dessous ces taches se changent en flammules nombreuses et étroites qui viennent converger vers le centre.

Cette coquille, assez rare dans les collections, vit dans l'Océan indien. Elle a 70 millim. de diamètre et 75 de hauteur.

14. Troque cardinal. *Trochus virgatus.*

Tr. testa conico-pyramidali, medio subinflata, granosa, strigis longitudinalibus alternatim rubris et albis ornata; sulcis transversis granosis; inferna facie plano-concava, concentrice sulcata, lineis rubris picta.

Lister, *Conch. tab.* 631. *fig.* 17.

Gualt. *Test. tab.* 61. *fig.* E.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 160. *fig.* 1514. 1515.

Trochus virgatus. Lin. Gmel. *pag.* 3580. *n°.* 85.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 19. *n°.* 30.

Coquille conique, assez alongée, légèrement renflée dans le milieu, non dilatée à la base et anguleuse à sa circonférence. Ses tours sont nombreux, courts et aplatis; ils sont ornés de sept à huit rangées transverses de petites granulations, dont les inférieures sont les plus fines et les plus nombreuses. A la base du dernier tour, ces rangées de granulations sont remplacées par des stries concentriques, régulières, peu saillantes, étroites et nombreuses. Cette surface inférieure est aplatie, déprimée au centre par un ombilic peu profond et légèrement dilaté. L'ouverture est subquadrangulaire, fort petite, presque aussi large que haute et très-oblique : son bord droit, fortement épaissi à l'intérieur, est tranchant à son extrémité; il est simple dans toute son étendue. La columelle est assez épaisse, oblique, arquée dans sa longueur et légèrement tordue sur elle-même; elle est tronquée à sa base et pourvue à l'intérieur d'une gouttière peu profonde. A l'intérieur, cette coquille est d'une nacre blanche, irisée; en dessus, ses stries sont ornées de ponctuations ou de linéoles courtes, d'un rouge vif sur un fond blanc. En dessus, la coquille présente un grand nombre de taches flammulées, longitudinales, souvent bifides à leur extrémité, d'un beau rouge sanguin sur un fond-blanc ou d'un blanc-rosâtre.

Cette coquille, assez commune dans les collections, vit dans l'Océan indien. Elle a 45 millim. de diamètre et 53 de hauteur.

15. Troque maculé. *Trochus maculatus.*

Tr. testa conico-pyramidali, notulata, roseo-rubro viridi et albo varia; sulcis transversis creberrimis, nodulosis; inferna facie planulata, lineis rubris flexuoso-angulatis radiata; cavitate contorta, umbilicum simulante, columella dentata.

Trochus maculatus. Lin. Gmel. *pag.* 3566. *n°.* 2.

List. *Conch. tab.* 632. *fig.* 20.

Gualt. *Test. tab.* 61. *fig.* D. D.

Regenf. *Conch. tom.* 2. *tab.* 4. *fig.* 30.

Favanne, *Conch. pl.* 13. *fig.* C.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 168. *fig.* 1615 a 1618.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 19. *n°.* 31.

Jolie coquille qui a quelqu'analogie avec celle qui précède, et qui en est constamment distincte par plusieurs caractères constans; elle est conique, assez large à la base, fort pointue au sommet et légèrement enflée dans le milieu. Ses tours sont aplatis, au nombre de neuf ou dix; les premiers sont noduleux à la base et les derniers sont terminés à leur circonférence par un angle assez aigu. La surface des tours offre le plus ordinairement sept rangées transverses et inégales de granulations; la première et l'avant-dernière de ces rangées sont les plus larges. La base du dernier tour est aplatie, couverte de stries concentriques, granuleuses, d'une grande régularité. Au centre se voit un ombilic infundibuliforme, blanc, surnacré, très-profond, dans lequel la columelle, profondément échancrée et amincie, se contourne fortement. L'ouverture est subquadrangulaire, presque aussi haute que large; le bord droit, très-épaissi en dedans, est sillonné à l'intérieur dans presque toute son étendue; mais les sillons de la base, beaucoup plus profonds que les autres, produisent sur ce bord quatre dentelures égales et assez aiguës. La columelle est oblique, à peine arquée dans sa longueur, et elle est divisée transversalement par quatre ou cinq gros plis, dont le supérieur est le plus gros et le plus obtus. La coloration de cette coquille est en général peu variable; en dessous ses stries concentriques sont ornées de petites taches quadrangulaires, d'un rouge plus ou moins vif sur un fond blanc. Dans quelques individus ces ponctuations se réunissent pour former des linéoles en zigzag, qui se rendent en convergeant vers l'ombilic. En dessus cette coquille est ornée de taches nuageuses d'un rouge obscur sur un fond d'un blanc-jaunâtre; quelquefois ces taches sont verdâtres ou violâtres, et assez souvent elles sont remplacées par de petites linéoles irrégulières, brunes, sur un fond d'un blanc rosé.

Cette coquille vit dans l'Océan indien. Elle a 50 millim. de diamètre et 60 de hauteur.

16. Troque papilleux. *Trochus mauritianus.*

Tr. testâ conico-pyramidatâ, tuberculis papillosis decumbentibus obsitâ, rubro-viridi et albo variâ; tuberculis ad anfractuum basim dispositis; infimâ facie planulatâ, concentricè striatâ, albidâ; labro sinu duplici.

Lister, *Conch. tab.* 625. *fig.* 11.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 90.

Gualt. *Test. tab.* 61. *fig.* D. F.

Favanne, *Conch. pl.* 13. *fig.* S.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 163. *fig.* 1537. 1538.

Trochus mauritianus. Gmel. *pag.* 3582. *n°.* 99.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 21. *n°.* 38.

Coquille conique, assez élancée, très-pointue au sommet et peu dilatée à la base. Ses tours sont nombreux et très-courts, et sont divisés en deux parties inégales : l'une, supérieure, est formée par une zone assez étroite de petites côtes obliques et longitudinales assez régulières; l'autre, plus large, occupe la base des tours, et elle offre un seul rang de gros tubercules papilleux, quelquefois divisés transversalement par trois stries peu profondes et assez ordinairement chargées de trois ou quatre côtes longitudinales, obliques, plus ou moins saillantes, selon les individus. La circonférence du dernier tour est anguleuse, et sa surface inférieure est tout-à-fait aplatie; cette surface est pourvue de stries concentriques fines et nombreuses. L'ouverture est quadrilatère, très-déprimée, beaucoup plus large que haute et extrêmement oblique. Le bord droit est mince et tranchant dans toute son étendue; il est séparé de la base de la columelle par une échancrure large et profonde. La columelle est extrêmement courte, fortement contournée, dilatée et saillante à sa base, et creusée en dedans d'une gouttière profonde, circonscrite à sa partie interne par une côte saillante, décurrente à la base du bord. En dessous cette coquille est toute blanche, et en dessus elle est marquée de petites taches rosâtres, fort irrégulières, sur un fond blanc, et de taches plus grandes d'un rouge plus obscur à la base des tours et entre chaque tubercule.

Cette coquille, commune dans les collections, vient de l'Océan indien; elle a 48 millim. de diamètre et 54 de hauteur.

17. Troque concave. *Trochus concavus.*

Tr. testâ orbiculato conoideâ, apice obtusiusculâ, longitudinaliter obliquè plicatâ, viridi et rubro-violacescente coloratâ; infimâ facie concavâ, infundibuliformi, concentricè sulcatâ, [illegible].

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 158. *fig.* 1620. 1621.

Trochus concavus. Lin. Gmel. *pag.* 3579. *n°.* 21.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 25. *n°.* 44.

Coquille fort singulière à laquelle on donne vulgairement le nom d'Entonnoir; elle est en cône court, à peine oblique, pointue au sommet, dilatée à la base. Les tours sont peu nombreux, au nombre de six ou sept, tout-à-fait aplatis, à suture simple et superficielle. Ces tours sont ornés de petites côtes obliques, très-aplaties, qui descendent du sommet à la base des tours, et sur lesquelles se voient, aussi bien que dans les intervalles, de très-fines stries qui en suivent la direction. La circonférence du dernier tour forme un angle très-aigu; en dessous il est concave, infundibuliforme et pourvu au centre d'un ombilic profond. Cette surface inférieure est chargée de stries obtuses, régulières et concentriques. L'ouverture est quadrangulaire, petite. Le bord droit est très-étendu, très-oblique, et forme dans son développement un demi-tour de spire; il est peu épais et finement crénelé dans presque toute son étendue. La columelle est assez longue, largement échancrée à son extrémité supérieure, où elle est très-amincie et fortement tordue dans l'ombilic; elle est oblique dans le reste de son étendue, mince et subtranchante.

La coloration de cette coquille est peu variable; elle est d'un vert peu foncé à la base et d'un vert obscur ou brunâtre au sommet; en dessus elle est blanche, légèrement orangée sur la circonférence, et d'une belle nacre blanche et irisée à l'intérieur.

Cette coquille n'est point très-rare dans les collections; elle vient des mers de l'Inde. Elle a 40 millim. de diamètre et 35 de hauteur.

18. Troque marginé. *Trochus zizyphinus.*

Tr. testâ orbiculato-conicâ, apice acutâ, luteo-fulvâ; anfractibus planis, lævibus, inferne cingulo crassiusculo marginatis; cingulis albo et aurantio articulatis; aperturâ dilatatâ, subtetragonâ.

Trochus zizyphinus. Lin. Gmel. *pag.* 3579. *n°.* 80.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 95.

Lister, *Conch. tab.* 616. *fig.* 1.

Gualt. *Test. tab.* 61. *fig.* C.

Pennant, *Brit. zool. tom.* 4. *tab.* 80. *fig.* 103.

Favanne, *Conch. pl.* 13. *fig.* T.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 166. *fig.* 1592 à 1594.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 25. *n°.* [illegible].

Il seroit possible que ce Troque, ainsi que le conuloïde et le *conulus*, appartinssent à la même espèce, variant selon les localités et présentant aussi quelques différences relatives à l'âge. Si le conuloïde a des caractères plus constans, il n'en est pas de même du *conulus*, qui est le jeune âge de celui que nous allons décrire.

Le Troque marginé est une coquille conique, assez alongée, très-aiguë au sommet. Sa spire, assez longue, est composée dans les grands individus de treize à quatorze tours aplatis, lisses, dont les quatre ou cinq premiers seulement sont très-finement granuleux. Ces tours offrent à la base un bourrelet arrondi et obtus, parfaitement lisse et limité en dessus par un angle peu saillant et assez aigu. La circonférence du dernier tour est obtuse; en dessous il est strié : les stries sont obsolètes, concentriques et distantes. L'ouverture est petite, oblique, subquadrangulaire; son bord droit, épaissi à l'intérieur, est tranchant à l'extérieur. La columelle est épaisse et arrondie, arquée dans sa longueur et tordue sur elle-même; elle est obliquement dirigée de gauche à droite, et se termine à la base par une troncature obtuse.

La coloration de cette espèce est assez variable; tantôt elle est d'un fauve pâle et ornée sur le bourrelet d'une série de taches d'un brun-vineux ou d'un fauve foncé. Dans d'autres individus de la même couleur, les tours sont ornés de taches flammulées, irrégulières, brunâtres ou rosâtres. Dans une variété assez constante, la coquille est d'un fauve foncé, et les taches dont ses bords sont marqués sont bordées de blanc. Enfin, il est une troisième variété, plus rare que la première, qui est d'un rouge-violacé peu foncé, avec de grandes taches de la même couleur, mais d'une nuance plus obscure.

Cette coquille se rencontre fréquemment dans la Méditerranée et dans les mers d'Europe, et fossile en Sicile. Les grands individus ont 37 millim. de diamètre et 42 de hauteur.

19. Troque conuloïde. *Trochus conuloides.*

Tr. testâ conicâ, basi dilatatâ, lævigatâ, cingulatâ, fulvâ, flammulis rufis aut spadiceis ornatâ; anfractibus planis, cingulis quatuor obvelatis; cingulo ultimo marginali majore; aperturâ ut in præcedente.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 166. *fig.* 1590. 1591.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 24. *n°.* 47.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec la précédente; elle est proportionnellement plus petite, plus courte, plus élargie à la base; la spire est composée de six à sept tours aplatis, à suture simple, peu profonde, ordinairement bordée à sa partie inférieure par un bourrelet étroit et arrondi. Tous les tours sont sillonnés en travers : les sillons sont au nombre de quatre ou cinq, lisses, parfaitement réguliers, et très-finement granuleux au sommet. Le dernier tour à sa circonférence est garni d'un bourrelet obtus, simple, quelquefois divisé par une strie superficielle. En dessous, la coquille est légèrement bombée, et couverte de stries concentriques, régulières et assez profondes. L'ouverture est subquadrangulaire, oblique, nacrée à l'intérieur; son bord droit est tranchant, et sa columelle est épaisse, obtuse, très-oblique, tordue dans sa longueur et tronquée à sa base.

Cette coquille offre plusieurs variétés de coloration. Dans la première, elle est d'un fauve pâle ou d'un blanc-jaunâtre uniforme; dans une seconde, on peut placer des individus d'un fauve-grisâtre, orné de taches subarticulées, blanches et brunes sur les bords, et d'un rouge-vineux plus ou moins grandes sur le reste de la spire; une troisième variété est constamment d'un blanc-violâtre, et ses taches sont d'un rouge-vineux plus ou moins foncé.

Cette coquille est très-communément répandue dans l'Océan d'Europe. Elle a 30 millim. de diamètres et 33 de hauteur.

20. Troque pavot. *Trochus jujubinus.*

Tr. testâ conico-acutâ, transversìm striato-granulosâ, rubrâ, supernè nigricante, maculis oblongis albis ornatâ; anfractibus medio concavis, margine inferiori elevatis; infimâ facie rubrâ, perforatâ; centro albo.

Favanne, *Conch. pl.* 12. *fig.* L. (*mala*).

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 167. *fig.* 1612. 1613.

Trochus jujubinus. Gmel. *pag.* 3570. *n°.* 19.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 25 *n°.* 49.

Le Troque pavot est une jolie coquille conique, élancée, pointue au sommet et peu élargie à sa base; sa spire, assez longue, est composée de neuf à dix tours étroits, légèrement concaves, et bordés à leur partie inférieure par un bourrelet très-obtus et peu saillant. La surface des tours est ornée d'un grand nombre de stries transverses, extrêmement fines, entre lesquelles on en remarque quatre ou cinq d'un peu plus larges et très-régulièrement granuleuses; des stries longitudinales et obliques, extrêmement régulières, très-fines, coupent obliquement les premières, et produisent sur toute la surface un réseau extrêmement fin de la plus grande régularité. La circonférence du dernier tour est circonscrite par un bourrelet obtus, très-finement strié en travers. La face inférieure est tout-à-fait aplatie, percée au centre d'un petit ombilic profond, tout blanc. Cette surface inférieure offre des stries concentriques, inégales, finement granuleuses. L'ouverture est quadran-

gulaire, aussi longue que large, nacrée en dedans; son bord droit est très mince et tranchant, médiocrement oblique. La columelle est un peu oblique, légèrement arquée, mince, blanche et tronquée à la base. La coloration de cette coquille est peu variable; elle est ordinairement d'un rouge briqueté ou d'un rouge-vineux, pâle, quelquefois d'un brun-rougeâtre foncé, et ornée sur ses tours de taches régulières, blanchâtres, étroites et arquées dans leur longueur.

Cette jolie coquille se trouve à l'Ile-de-France. Elle a 23 millim. de diamètre et 27 de hauteur.

21. Troque annelé. *Trochus annulatus.*

Tr. testâ orbiculato-conicâ, valdè obliquâ, apice acutâ, transversìm sulcato-granulosâ, pallidè luteâ; anfractibus convexis; peripheriâ suturisque violaceo annulatis; infimâ facie convexâ, imperforatâ; centro violaceo; fauce argenteâ.

Trochus annulatus. Martyns, *Conch. tom.* 1. *tab.* 33.

Favanne, *Conch. pl.* 79 *fig.* I?

Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 165. *fig.* 1581. 1582.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 25. *n°.* 15.

Ce Troque est une des jolies espèces du genre. Il est obliquement conique, très-pointu au sommet: on compte neuf tours à sa spire, ils sont étroits; très-réguliers, tout-à-fait aplatis, et réunis par une suture simple et superficielle. Ces tours présentent cinq ou sept rangées transverses de granulations très-régulières; dans l'intervalle de chacune d'elles se voit une très-petite ponctuation d'un brun-rougeâtre. La circonférence du dernier tour est formée par un angle assez aigu, divisé assez profondément par une strie, et présentant ainsi une double carène granuleuse dans toute son étendue. En dessous, la coquille est aplatie, non ombiliquée, ornée de stries concentriques, très-régulières, subgranuleuses et égales. L'ouverture est quadrangulaire, aussi haute que large, médiocrement oblique; son bord droit est mince et tranchant. La columelle et simple, presque droite, épaisse, renversée en dehors, non saillante à la base, ni tronquée de ce côté. La coloration de cette petite coquille est peu variable; elle est d'un fauve pâle, et la base des tours est occupée par une zone étroite, très-régulière, d'un beau violet-pourpré en dessous. Les stries sont régulièrement ponctuées de brun-rougeâtre, et le centre est occupé par une zone assez large, d'un beau violet.

Cette espèce, rare et précieuse, vient des mers de la Nouvelle-Zélande. Elle a 22 millim. de diamètre et 26 de hauteur.

22. Troque ombilicaire. *Trochus umbilicaris.*

Tr. testâ orbiculari, brevè conicâ, acutâ, transversìm striatâ, cinereo-olivaceâ; anfractibus convexis; umbilico pervio, spirali, albo; aperturâ dilatatâ, intùs argenteâ.

Trochus umbilicaris. Lin. Gmel. *pag.* 35[illegible]. *n°.* 14.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 171. *fig.* [illegible].

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 26. *n°.* 60.

Cette espèce est en petit ce que le Troque concave est en grand; elle a la forme d'un cône court, obtus au sommet, dilaté à la base. Elle est formée de cinq à six tours à peine convexes, obscurément ridés, et offrant parfois quelques stries transverses obsolètes. Lorsque cette coquille est bien fraîche, qu'on l'examine avec une forte loupe, on voit sa surface couverte de très-fines stries obliques, qui se montrent principalement vers le sommet des tours: le dernier est circonscrit par par un angle obtus, ordinairement lisse. La face inférieure est très-concave; elle est percée au centre d'un ombilic étroit très-profond. L'ouverture est ovalaire; son bord droit, mince et tranchant dans toute son étendue, se développe dans une grande longueur, et forme à lui seul un demi-tour de spire. La columelle est mince, aplatie, échancrée à sa partie supérieure au niveau du trou ombilical. Du bord supérieur de l'échancrure part une petite callosité d'un beau vert, peu épaisse, qui se contourne en demi-cercle à l'entrée de l'ombilic.

Cette coquille est d'une couleur uniforme d'un brun-grisâtre ou noirâtre foncé. Son ouverture est d'une nacre blanche, irisée en vert; toute la surface extérieure de l'ombilic est d'un blanc subnacré.

On trouve assez fréquemment cette espèce dans la Méditerranée. Elle a 20 millim. de diamètre

23. Troque de Pharaon. *Trochus Pharaonis.*

Tr. testâ orbiculato-conoideâ, granosâ, rubrâ; cingulis granosis, confertis, alternè rubris et albo nigroque articulatis; infimâ facie convexo-planâ, umbilicatâ; umbilico columellâ labioque crenatis.

Trochus Pharaonis. Lin. Gmel. *pag.* 3567 *n°.* 6.

Lister, *Conch. tab.* 937. *fig.* 25.

Petiv. *Gaz. tab.* 14. *fig.* 10.

Gualt. *Test.* 63. *fig.* B.

Dargenv. *Conch. pl.* 8. *fig.* L. Q.

Favanne, *Conch. pl.* 13. *fig.* V. 1 V. 2.

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 30. *fig.* 6, et *tom.* 4. *tab.* 26. *fig.* 3. 4.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 171. *fig.* 1272. 1273.

Monodonta Pharaonis Encycl. *pl.* 445. *fig.* 7. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 28. *n°.* 62.

Très-jolie espèce de coquille que Lamarck plaça dans son dernier ouvrage parmi les Troques, quoiqu'elle présente autant que beaucoup d'autres tous les caractères des Monodontes. Par sa forme extérieure, cette coquille se rapproche de certains Turbos. Sa spire est courte, pointue au sommet et un peu enflée dans le milieu; on y compte six à sept tours convexes, à suture peu profonde. Leur surface offre un assez grand nombre de rangées transverses de fines granulations demi-sphériques d'une admirable régularité. Ces granulations sont plus ou moins fines, selon les individus. En-dessous, le dernier tour est orné de granulations semblables; au centre, il est percé d'un ombilic [illegible] qui remonte jusqu'au sommet de la coquille. Cet ombilic est entouré en dehors [illegible], creusées dans une callosité [illegible] du bord gauche, et produisent sur son [illegible] un rang de crénelures assez [illegible]. L'ouverture est très-étroite, subquadrilatère, [illegible], toute blanche, non nacrée; le bord droit, très-épaissi, est sillonné en dedans, et il est pourvu à sa partie supérieure d'une [illegible] conique et obtuse. Le bord columellaire, presque droit, [illegible] très-obliquement [illegible] à droite et d'arrière en avant; il est assez épais, divisé en deux parties par un sillon [illegible] qui en suit la direction : son sommet est [illegible] à l'entrée de l'ombilic par une fissure [illegible]. Ce bord columellaire offre trois dents inégales dans sa longueur; celle de la base, qui est la plus grosse, est divisée en deux parties inégales. La coloration de cette espèce est assez variable; mais on peut distinguer deux variétés principales : l'une, à granulations très-fines, [illegible] les deux rangées de granulations d'un beau noir sur un fond d'un beau rouge de corail. Dans l'autre variété, les granulations sont plus grosses, et elles forment des rangées alternativement rouges et noires; mais il arrive presque toujours que les granulations noires alternent très-régulièrement avec des granulations blanches.

Cette jolie coquille, recherchée des amateurs, [illegible] le nom de Bouton de camisole, se trouve dans la mer Rouge. Elle a [illegible] de diamètre.

24. Troque cerclé. *Trochus dolianus.*

Tr. testâ [illegible], *apice* [illegible], *in fundo fulvo* [illegible]

Martini, *Conch.* [illegible]

Trochus dolianus. Chemn. *Conch. tom.* 10 *tab.* 165. *fig.* 1579. 1580.

Encyc. *pl* 445. *fig.* 1. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 32. *n°.* 32.

Belle et rare espèce de Troque très-facile à reconnoître par les nombreuses carènes dont ses tours sont pourvus. Il est régulièrement conique, très-pointu au sommet; sa spire, assez élancée, est formée de huit à neuf tours aplatis, à suture simple, canaliculée. Ses tours sont ornés de sept à huit carènes transverses, fort saillantes, obtuses et inégales; elles sont blanches, tandis que le reste de la surface est d'un brun assez foncé, quelquefois subnacré. Le dernier tour est circonscrit à sa circonférence par un angle obtus; toute sa surface inférieure présente des carènes concentriques, semblables à celles de la partie supérieure. L'ouverture est assez grande, subquadrilatère, fort oblique, aussi haute que large; le bord droit très-mince, tranchant, est dentelé dans toute sa longueur. La columelle n'est point ombiliquée; elle est peu épaisse, simple et arrondie; elle se dirige très-obliquement de gauche à droite, et d'avant en arrière : elle n'est point tronquée à la base, et se joint insensiblement au bord droit. A l'intérieur, cette coquille est d'une nacre très-brillante; en dehors, sa coloration est peu variable. Ses carènes sont toujours blanches, mais la couleur du fond est d'un brun plus ou moins intense.

Cette espèce, encore rare dans les collections, provient des mers de la Nouvelle-Zélande. Elle a 30 millim. de diamètre et autant de hauteur.

25. Troque cinéraire. *Trochus cinerarius.*

Tr. testâ orbiculato-convexa, apice obtusâ, transversìm striatâ, cinereâ; strigis [illegible] *flexuosis, rubro-violaceis,* [illegible]; *umbilico pervio, angusto; aperturâ* [illegible].

Trochus cinerarius. Lin. Gmel. *pag.* [illegible] *n°.* 12.

Muller. *Zool dan. tom.* 3. *tab.* 102. *fig.* 1—4.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 171. *fig.* [illegible]

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* [illegible] *n°.* 65.

Coquille très-communément répandue dans l'Océan d'Europe et dans la Méditerranée. Assez variable dans sa coloration, elle est plus constante dans sa forme : cette forme est intermédiaire entre celle des Troques proprement dits et celle des Turbos. Elle est conique, sur [illegible]. La spire est courte et obtuse au sommet; on y compte quatre à cinq tours légèrement convexes, à suture simple et superficielle, dont le dernier, convexe en dessous, est obscurément anguleux à sa circonférence. Toute la surface extérieure est couverte de stries obsolètes qui manquent dans quelques

individus, et qui dans quelques autres se montrent tantôt en dessus et tantôt en dessous. Au centre, la coquille est percée d'un très-petit ombilic blanchâtre, dilaté en dehors, et du reste très-étroit et très-profond. L'ouverture est arrondie, très-oblique, d'une nacre irisée à l'intérieur; son bord droit est simple, mince et tranchant. La columelle est peu épaisse, oblique, subtronquée à son extrémité inférieure. Le plus grand nombre des individus sont d'un gris-jaunâtre ou cendré, et ornés de linéoles nombreuses, longitudinales et onduleuses, très-étroites, quelquefois bifurquées, d'un rouge briqueté plus ou moins vif.

Dans une variété assez constante, les linéoles sont larges et peu nombreuses; dans une autre au contraire elles sont très-serrées, et alors la coquille semble rouge et linéolée de blanc. Ces diverses variétés se réunissent par une foule de nuances qui ne peuvent entrer dans une description, mais qui peuvent être facilement saisies par ceux qui sont habitués à l'observation.

Cette espèce reste toujours d'un médiocre volume; elle est très-communément répandue dans la Méditerranée et l'Océan d'Europe. Elle a 15 à 18 millim. de diamètre.

26. Troque pygmée. *Trochus erythroleucos.*

Tr. testâ minutâ, obliquè conicâ, acutâ, transversìm striatâ, albo et roseo tinctâ, apice rubrâ; anfractibus convexiusculis, basi marginatis; infimâ facie convexiusculâ, imperforatâ.

Lister, *Conch. tab.* 621. *fig.* 5. (*figura nimis magna*).

Chemn. *Conch. tom.* 8. *tab.* 162. *fig.* 1529. *a. b.*

Trochus erythroleucos. Gmel. *pag.* 381. *n°.* 91.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 30. *n°.* 69.

Petite coquille fort commune dans presque toute la Méditerranée; elle est alongée, conique, très-pointue au sommet. Sa spire est formée de six à sept tours à peine convexes, régulièrement striés en travers, quelquefois ponctués dans l'intervalle des stries : leur base est bordée d'un petit bourrelet lisse, convexe et très-régulier. Le dernier tour est anguleux à sa circonférence, légèrement convexe en dessous et orné de stries concentriques aussi régulières que celles de la partie supérieure de la coquille. L'ouverture est petite, quadrangulaire, aussi haute que large, peu oblique; son bord droit est mince et tranchant. La columelle est peu épaisse, presque droite, non perforée et à peine tronquée vers son extrémité inférieure.

La coloration de cette espèce est assez variable; le sommet de la spire est toujours d'un beau rose vif. Les bourrelets sont d'une couleur d'un rose-pourpré, et le reste des tours est brunâtre et orné de taches flammulées longitudinales, blanches. En dessous les stries concentriques sont ponctuées de rouge.

Cette petite coquille, vivante dans la Méditerranée, est fossile en Sicile. Elle a 7 à 8 millim. de diamètre et 10 ou 12 de hauteur.

27. Troque pagode. *Trochus pagodus.*

Tr. testâ obliquè conicâ, contabulatâ, imperforatâ, tuberculis echinatâ, longitudinaliter costatâ, griseo-fuscescente; costis in tubercula elongata compressa extrà marginem productis: infimâ facie albidâ, concentricè sulcatâ, papillosâ.

Turbo pagodus. Lin. Gmel. *pag.* 3591. *n°.* 12.

Lister, *Conch. tab.* 644. *fig.* 36.

Rumph. *Mus. tab.* 21. *fig.* D.

Petiv. *Amb. tab.* 10. *fig.* 6.

Gualt. *Conch. tab.* 62. *fig.* B. C.

Dargenv. *Conch. pl.* 8. *fig.* A.

Favanne, *Conch. pl.* 12. *fig.* A.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 60. *fig.* 3.

Knorr, *Verg. tom.* 1. *tab.* 25. *fig.* 3.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 163. *fig.* 1541. 1542.

Monodonta pagodus. Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 32. *n°.* 2.

Cette coquille, que Lamarck place dans son genre Monodonte, appartient, ainsi que les suivantes, aux véritables Troques, dont elle a la forme et l'opercule. Elle est obliquement conique; sa spire est élancée, très-pointue au sommet et composée de huit à neuf tours convexes, à suture peu profonde, et pourvus dans leur milieu d'une carène étroite et saillante, profondément dentelée. A la partie supérieure des tours se voient dans presque tous les individus de petites côtes longitudinales et obliques, qui descendent du sommet de chaque tour à la base des dentelures de la carène. Le dernier tour, proportionnellement plus grand que les autres, offre à sa circonférence une seconde carène non moins saillante que la première et dentelée comme elle. La face inférieure du dernier tour est convexe et grossièrement granuleuse. L'ouverture n'est point nacrée; elle est arrondie, peu oblique, d'un jaune fauve. Le bord droit est très-épais, profondément sillonné à l'intérieur. La columelle est épaisse, arrondie, toute blanche, dirigée un peu obliquement et légèrement arquée dans sa longueur; elle offre à sa base une dent obsolète très-obtuse. Toute la surface extérieure de cette coquille est striée transversalement; elle est ordinairement blanche ou d'un blanc-fauve en dessous et d'un brun-grisâtre plus ou moins foncé en dessus. L'opercule est corné, assez épais, d'un brun très-intense et formé,

comme celui des Turbos, d'un petit nombre de tours de spire.

Cette coquille, qui étoit rare autrefois dans les collections, y est actuellement commune. Elle provient des mers de l'Inde et de la Nouvelle-Zélande.

Les grands individus ont 55 millim. de diamètre à la base et 70 de hauteur.

28. Troque toit persique. *Trochus tectum persicum.*

Tr. testâ obliquè conicâ, acutâ, imperforatâ, tabulatâ, cinereo-fuscescente; tuberculis transversim seriatis, ascendentibus, in ultimo anfractu majoribus et obtusioribus, ea superiore [illegible] infimâ facie papillosâ.

Turbo tectum persicum. Lin. Gmel. *pag.* 3591. *n°.* 11.

An Gualt. *Test. tab.* 63. *fig.* M?

Favanne, *Conch. pl.* 13. *fig.* F.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 163. *fig.* 1543. 1544.

Monodonta tectum persicum. Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 32. *n°.* 3.

Celle-ci a beaucoup d'analogie avec la précédente, mais s'en distingue constamment par plusieurs caractères qui lui sont propres. Elle est d'un médiocre volume. Sa spire oblique est assez longue et pointue; on y compte sept à huit tours peu convexes, sur lesquels se trouvent constamment deux ou trois carènes saillantes, fortement tuberculeuses et rendues onduleuses par des côtes longitudinales qui descendent du sommet à la base des tours. La carène inférieure est la plus saillante, et ses tubercules comprimés se relèvent vers le sommet de la coquille. Le dernier tour est caréné à sa circonférence; les tubercules de sa partie supérieure sont proportionnellement plus grands, plus épais et plus obtus que ceux des tours qui précèdent. Sa surface inférieure est très-convexe, non perforée au centre, et elle est pourvue de six à sept gros sillons concentriques, striés longitudinalement et irrégulièrement tuberculeux. L'ouverture est arrondie, médiocre, peu oblique; son bord droit présente sur sa partie externe quatre linéoles courtes, d'un noir assez foncé; dans le reste de son étendue il est lisse et d'un fauve très-[illegible]. La columelle est épaisse, arrondie, courbée, se joignant au bord droit par une courbure insensible. Une dent obtuse se voit à la base de cette columelle. L'opercule de cette espèce est semblable à celui de la précédente, seulement il est plus [illegible].

La coloration de cette coquille est peu variable; elle est blanche en dessous et brunâtre en dessus. Elle vient des mers de la Nouvelle-Hollande, et est [illegible]. Elle a [illegible] millim. de diamètre à la base et [illegible] de hauteur.

29. Troque égyptien. *Trochus ægyptiacus.*

Tr. testâ orbiculato-conoideâ, contabulatâ, transversim striatâ, in fundo nigro costis longitudinalibus albis radiatâ; infimâ facie sulcis concentricis nigro punctatis instructâ; umbilico spirali.

Turbo declivis. Forsk. *Égypt. descript. anim. pag.* 126. *n°.* 72.

Trochus ægyptius. Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 171. *fig.* 1663. 1664.

Trochus ægyptius. Gmel. *pag.* 3573. *n°.* 41.

Monodonta ægyptiaca. Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 33. *n°.* 6.

Coquille assez rare et qui pourroit se placer dans les Turbos ou dans les Dauphinules aussi bien que dans les Troques. Lamarck l'avoit comprise au nombre de ses Monodontes, parce que la columelle est pourvue d'une petite dent à sa base. Cette coquille est conique, à spire peu élancée et obtuse au sommet; elle est composée de six tours très-convexes, séparés par une suture simple et profonde. Ces tours, subétagés, sont divisés en deux parties distinctes : l'une supérieure, qui est la plus large, présente un assez grand nombre de petites côtes longitudinales, qui se terminent brusquement à la circonférence par un tubercule obtus; la seconde partie des tours est aplatie et présente une gouttière peu profonde entre deux petites carènes. La partie supérieure des tours est traversée par cinq à six gros sillons transverses, simples et onduleux. Le dernier tour est convexe en dessous, pourvu de sillons concentriques et percé au centre d'un ombilic assez large, très-profond et caréné à sa circonférence externe. L'ouverture est arrondie, oblique; le bord droit, un peu dilaté, est strié à l'intérieur, d'un blanc et onduleux dans toute sont étendue. Le bord columellaire est fort mince mais [illegible]; il est excavé en arc de cercle et terminé à son extrémité inférieure par une dent pointue et assez saillante qui forme la troncature de la base.

La coloration de cette espèce est peu variable; elle est d'un rouge pâle dans l'intervalle des côtes, qui sont blanches. Les sillons sont souvent d'un rouge plus foncé et quelquefois ils sont seulement ponctués : les deux ou trois premiers sillons qui entourent l'ombilic sont blancs et ponctués de noir.

Cette coquille rare se trouve, d'après Lamarck, dans la mer Rouge. Elle a 25 millim. de diamètre.

30. Troque double bouche. *Trochus labio.*

Tr. [illegible]

Trochus labio. Lin. Gmel. *pag.* 3570. *n°.* 70.

[illegible]. *Conch. tom.* [illegible] *fig.* [illegible]

Rumph. *Mus. tab.* 21. *fig.* E.

Petiv. *Amb. tab.* 11. *fig.* 2.

Dargenv. *Conch. pl.* 6. *fig.* N.

Favanne, *Conch. pl.* 8. *fig.* A?

Adans. *Sénég. pl.* 12. *fig.* 2. le Rétan.

Born, *Mus. tab.* 12. *fig.* 7. 8.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 166. *fig.* 1579. 1581.

Monodonta labio. Encycl. *pl.* 447. *fig.* 1. *a. b.*

Monodonta labio. Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 34. *n°.* 10.

Cette coquille est ovale-conique, subglobuleuse; sa spire, assez alongée et pointue au sommet, n'est formée que de quatre à cinq tours peu convexes, à suture simple et superficielle. Le dernier tour est proportionnellement plus grand que les autres; il est très-convexe, obtus à sa circonférence, très-bombé en dessous et non perforé au centre. Toute la surface extérieure des tours est divisée par des sillons transverses, étroits et assez profonds, et par d'autres obliques et longitudinaux qui, par leur entrecroisement avec les premiers, divisent toute la surface de la coquille en granulations obtuses et subquadrangulaires. L'ouverture est petite, fort oblique, fort épaisse; son bord droit est formé de deux parties très-distinctes, l'une extérieure, nacrée, et l'autre intérieure, d'un blanc mat, épaissi en dedans et profondément sillonné dans toute sa longueur. La columelle est assez longue, fortement excavée dans son milieu, et elle présente à sa base une grosse dent rugueuse, blanche, qui est séparée de l'extrémité du bord droit par une échancrure profonde.

La coloration de cette espèce est assez variable; le plus souvent elle est verdâtre et marquée de taches nuageuses, irrégulières, d'un brun-rougeâtre obscur : dans quelques individus ce brun-rougeâtre est la couleur dominante, et elle est interrompue par des taches blanches irrégulières. Enfin, il est d'autres individus dont les granulations sont alternativement blanches et d'un brun-verdâtre, et quelquefois rosâtres.

Cette coquille, épaisse et solide, vient de l'Océan atlantique. Les grands individus ont 30 millim. de diamètre et 36 de hauteur.

31. Troque australe. *Trochus australis.*

Tr. testâ ovato-conoideâ, ventricosâ, imperforatâ, crassiusculâ, cinguliferâ, nitidâ, virente; cingulis planis, lævibus, intensè viridi et albo tessellatis; anfractibus convexis; aperturâ albâ; labro duplicato, intùs sulcato.

Favanne, *Conch. pl.* 8. *fig.* A. 1. le Ratelier.

Chemn. *Conch. tom.* 11. *tab.* 196. *fig.* 1890. 1891.

Monodonta australis. Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 35. *n°.* 11.

Celui-ci a beaucoup d'analogie avec le précédent, mais il constitue une espèce très-distincte; sa forme le rapproche de certains Turbos. Il est ovale-conique, subglobuleux; sa spire est peu prolongée, obtuse au sommet, composée de cinq à six tours convexes, à suture simple et peu profonde. Le dernier tour est fort grand, globuleux, très-convexe en dessous et très-obtus à sa circonférence. Toute la surface extérieure de cette coquille est sillonnée transversalement; les sillons sont peu profonds, légèrement arrondis, simples et jamais tuberculeux : ceux qui sont au-dessous du dernier tour sont plus étroits que les autres. L'ouverture est petite et presque semblable à celle du *Trochus labio;* son bord droit est très-épais, divisé en deux parties, dont l'intérieur, d'un blanc mat, est chargé de sillons transverses assez profonds. La columelle est fort épaisse; sa surface extérieure est large et obscurément chagrinée à la base : le sinus du milieu est profond, et la dent de la base, moins saillante, n'est point rugueuse. Le sillon qui la sépare du bord droit est moins profond que dans l'espèce précédente.

La coloration de cette espèce est peu variable; tantôt sur un fond rougeâtre, tantôt sur un fond verdâtre, les sillons transverses sont ornés de ponctuations quadrangulaires blanches.

Cette coquille, très-épaisse et solide, assez rare dans les collections, se trouve dans les mers de la Nouvelle-Hollande. Elle a 34 millim. de diamètre et 36 de hauteur.

32. Troque canalifère. *Trochus canaliferus.*

Tr. testâ subglobosâ, imperforâ, transversè striatâ et fasciatâ, nitidâ, violacescente; fasciis angustis creberrimis, rubro et cœruleo articulatis; aperturâ albâ; columella planâ; canali parallelo instructâ; labro duplicato intùs sulcato.

Encycl. *pl.* 447. *fig.* 5. *a. b.*

Monodonta canalifera. Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag* 35 *n°.* 12.

Ce Troque est ovale-globuleux; sa spire est courte, obtuse au sommet et formée de cinq à six tours convexes, à suture profonde et bordée. Le dernier tour est très-grand, globuleux; il se termine par une ouverture très-rétrécie, obronde; son bord droit, mince et tranchant à l'extérieur, est épaissi à l'intérieur par un bourrelet d'un beau blanc mat, finement strié dans toute sa longueur. La columelle est large et aplatie, sans ombilic; vers son bord interne, on voit un sillon assez profond qui lui est parallèle. Le bord columellaire est excavé dans son milieu; il se termine à sa partie inférieure par une dent fort saillante et obtuse, qui est séparée de l'extrémité du bord droit par une échancrure très-profonde. A l'intérieur cette coquille est finement striée; les stries

sont subgranuleuses sur les premiers tours, mais elles sont simples sur les derniers.

La coloration de cette espèce est peu variable; elle est d'un brun-verdâtre ou violâtre, et ornée sur les stries de ponctuations oblongues, brunes ou rougeâtres. L'ouverture est toute blanche, et la partie la plus extérieure du bord droit est d'une nacre verdâtre.

Cette jolie coquille, fort rare dans les collections, a été recueillie au port Praslin par notre ami M. Lesson, qui nous en a communiqué quelques individus. Elle a 22 millim. de diamètre et autant de hauteur.

33. Troque fraise. *Trochus fragaroides.*

Tr. testâ ovato-conoideâ, imperforatâ, solidâ, glabrâ, albido-lutescente; maculis nigris, oblongis, variis, confertis, transversìm seriatis; anfractibus convexis; fauce margaritaceâ; labro simplicissimo.

Lister, *Conch. tab.* 642. *fig.* 33. 34.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 201.

Gualt. *Test. tab.* 63. *fig.* D. E. G.

An Osilin? Adans. *Sénég. pl.* 12 *fig.* 1.

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 10. *fig.* 6.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 166. *fig.* 1584.

Monodonta fragaroides. Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 36. *n°.* 14.

Coquille subturbinoïde, obliquement conique, à spire assez longue, pointue au sommet, formée de cinq à six tours assez larges, peu convexes, substriés, à suture simple et peu profonde. Le dernier tour est convexe en dessous, très-arrondi à sa circonférence, non perforé au centre; il se termine par une ouverture fort oblique, arrondie, nacrée à l'intérieur. Son bord droit, épaissi à l'intérieur, est tranchant à son extrémité et arrondi à sa base. La columelle est assez épaisse, oblique, sinueuse dans le milieu, et présentant vers son extrémité une dent très-obtuse et fort élargie à sa base : l'extrémité de cette dent produit une troncature peu sensible à l'extrémité inférieure de la columelle. Toute la surface extérieure de cette coquille est ornée d'un grand nombre de zones étroites, sur lesquelles sont disposées alternativement des ponctuations quadrangulaires, blanches et noires, ou brunâtres, ou rougeâtres : ces ponctuations deviennent quelquefois irrégulières, se confondent et produisent des marbrures en zig-zag très-irrégulières.

Cette coquille, épaisse et solide, se trouve assez communément dans la Méditerranée. Les grands individus ont 35 millim. de diamètre et autant de hauteur.

TRUITÉE.

Les conchyliologistes du dernier siècle donnoient ce nom aux coquilles qui sont tachetées de points rouges et qui ressemblent en cela au poisson nommé Truite. Cette expression est tombée en désuétude.

TUBA-PHONURGICA.

Genre vicieux établi par Klein (*Tent. meth. ostr. pag.* 33) pour des coquilles à ouverture entière et dilatée, appartenant pour un certain nombre aux Bulimes.

TUBICOLÉES (Les).

Cette famille fut créée par Lamarck pour y placer ceux des Mollusques acéphalés qui sont contenus dans un tube renfermant une coquille bivalve, ou la présentant en totalité ou en partie soudée dans ses parois. D'après cette définition, la famille des Tubicolées pouvoit renfermer et renfermoit en réalité des genres qui, bien que voisins, appartiennent cependant à deux types différens. Dans les uns, la coquille, bivalve, très-bâillante, est mince, ovale-oblongue, munie d'un ligament lorsque les deux valves ne sont pas soudées dans les parois du tube. Dans les autres, la coquille, subglobuleuse, est épaisse, très-petite, sans ligament, et présente toujours un appendice dans l'intérieur des valves. Les coquilles de ce second type appartiennent, sans exception, à la famille des Pholadaires (*voyez* ce mot), dans laquelle nous les plaçons. Le premier groupe, lui seul, constitue pour nous la famille des Tubicolées, qui, de cette manière, se trouve réduite aux trois genres Arrosoir, Clavagelle et Fistulane. Dans ce dernier est compris le genre Gastrochène. *Voyez* ces mots.

TUBISPIRANTIA.

Nom que M. Duméril propose pour les Siphonobranches de M. de Blainville. *Voyez* Siphonobranches.

TUBULI ou TUBULITES.

O donne indistinctement l'un de ces noms aux Dentales fossiles ou aux Bélemnites. *Voyez* ces mots.

TUDES POLONICA.

Klein, dans son *Tent. meth. ostrac.*, donne ce nom à un genre dans lequel il place la Placune selle. *Voyez* Placune.

TUGON.

Le Tugon d'Adanson est une jolie coquille fort rare du genre Mye. C'est elle qui a son analogue fossile aux environs de Bordeaux et de Dax. Il a été nommé *Mya ornata* par M. Basterot et *Anatina globulosa* par Lamarck. *Voyez* Anatine.

TUILÉE.

Nom vulgaire de la Tridacne gigantesque, qui mérite bien ce nom par la disposition des grandes écailles qui couvrent ses larges côtes. *Voyez* Tridacne.

TULAT.

On trouve ce mot dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles;* mais par suite d'une erreur, il a été mis pour Lulat, qui est le nom donné par Adanson à une Moule. *Voyez* Lulat.

TULAXODE.

Guettard, dans le tome trois de ses Mémoires, a proposé ce genre, qui est resté oublié, pour la plupart des Tubes marins contournés que Linné rapportoit aux Serpules, mais qui, étant cloissonnés postérieurement, appartiennent bien plus probablement aux Vermets. *Voyez* ce mot.

TULIPE.

Nom vulgaire donné à plusieurs coquilles et notamment à une espèce de Balane (*Balanus tintinnabulum*), à une belle espèce de Fasciolaire (*Fasciolaria tulipa*), à une Volute (*Voluta tulipa*), à un Cône (*Conus tulipa*), et enfin à une Modiole.

TURBAN.

Plusieurs coquilles sont réunies sous ce nom vulgaire; elles appartiennent aux genres Turbo et Monodonte. Le Turban persan est le Turbo cidaris; Le Turban de Pharaon est le *Monodonta Pharaonis.* On nomme aussi Turban rouge ou Turban turc la Balane tulipe, *Balanus tintinnabulum.*

TURBICINE. *Turbicina.*

M. de Ferussac, dans ses *Tableaux systématiques des Mollusques*, avoit cru nécessaire de faire, avec le genre Cyclostome lui seul, une famille à laquelle donna ce nom. Cette famille n'a point été adoptée. *Voyez* Cyclostome.

TURBINACÉS.

Lamarck avoit proposé cette famille dès 1809 dans sa *Philosophie zoologique.* Il la composoit de sept genres, et il la reproduisit successivement dans *l'Extrait du Cours* et dans son dernier ouvrage, sans y apporter de changemens notables, soit dans les genres, soit dans les rapports avec les familles environnantes. Ce ne peut donc être que par oubli que M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, a donné le même nom à une famille de Céphalopodes microscopiques.

L'antériorité devra faire conserver son nom à la famille de Lamarck, celle de M. de Blainville étant d'ailleurs défectueuse. Le genre Turbo, tel que M. Cuvier l'a conçu, correspond presque complétement à la famille de Lamarck. La famille des Turbinacés n'a point été adoptée : elle méritoit de l'être. Cependant, en lui faisant subir quelques modifications, elle nous semble plus naturelle dans son ensemble que les divers arrangemens proposés par MM. de Ferussac, Latreille, Rang, etc., qui, malgré l'analogie bien reconnue des Turbos et des Troques, les placent cependant, comme M. de Blainville, dans deux familles distinctes. La famille des Turbinacés se compose des genres Cadran, Roulette, Phasianelle et Planaxe. *Voyez* ces mots.

Dans son *Traité de Malacologie* (*pag.* 390), M. Blainville établit parmi les Céphalopodes microscopiques une famille sous cette domination. Elle est formée des deux seuls genres Cibicide et Rotalite ; ce qui prouve que M. de Blainville n'a pas connu, à beaucoup près, les coquilles qui auroient pu être placées dans cette famille. Le premier de ces genres n'est pas admissible et le second ne peut l'être sans réforme. Nous avons donné à l'article Céphalopodes les observations que nous avons faites sur l'arrangement des Céphalopodes par M. de Blainville. Nous y renvoyons.

TURBINELLE. *Turbinella.*

Genre institué par Lamarck dans le *Système des Animaux sans vertèbres en* 1801, et formé avec des coquilles dont Linné faisoit des Volutes. Ce genre fut adopté d'abord par M. de Roissy dans le *Buffon de Sonnini*, puis par Montfort dans sa *Conchyliologie systématique.* Ces deux naturalistes conservèrent les Turbinelles telles que Lamarck les avoit caractérisées. Il n'en fut pas de même d'Oken, qui, dans son *Traité de Zoologie,* joignit à ce genre, sans aucun motif, un assez bon nombre de véritables Volutes, *Voluta musicalis*, &c. Ce changement ne pouvoit être adopté, puisqu'il détruisoit l'ensemble naturel des deux genres, dont l'arrangement doit rester ce qu'il est dans Lamarck et ses imitateurs : aussi Oken ne fut imité par personne, et tous les auteurs, en adoptant dans leurs méthodes le genre Turbinelle, n'y ont apporté aucun changement notable. Les rapports de ce genre sont indiqués par sa nature même. Il est évident qu'il ne peut être éloigné ni des Fuseaux, ni des Fasciolaires, et encore moins des Rochers. A cet égard, les auteurs méthodistes ont fort peu varié; et soit que l'on consulte les ouvrages de M. Cuvier ou ceux de MM. de Ferussac, de Blainville, etc., on ne trouve que des différences peu importantes.

Voici les caractères de ce genre :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal inconnu. Coquille turbinée ou fusiforme, canaliculée à sa base; canal plus ou moins long ; la columelle ayant trois à cinq plis trans-

verses et comprimés ; un opercule petit, onguiforme, corné, épais, subsinueux, plus étroit et pointu d'un côté ; sommet apicial.

Les Turbinelles sont des coquilles marines, épaisses, solides, épidermées, présentant dans les espèces des formes diverses, toutes caractérisées par les gros plis transverses placés au milieu de la columelle. On peut très-facilement établir plusieurs groupes dans ce genre, les espèces étant tantôt fusiformes, presque lisses, à canal long à la base ; tantôt plus courtes, bucciniformes, à canal court. Le plus grand nombre des espèces de ce second groupe présente une apophyse saillante sur le bord droit, comme dans les Monocéros. Un troisième groupe enfin seroit composé des espèces muriquées, coniques, à columelle très-droite et à canal très-court. Les Turbinelles, comme l'a fort bien senti Lamarck, se joignent aux Fasciolaires par quelques espèces douteuses entre ces deux genres. Dans ces espèces, les plis sont transverses, mais beaucoup plus petits, et placés à la base de la columelle, à l'origine du canal : ce qui n'a pas lieu dans les Turbinelles non douteuses. Ces plis néanmoins ne sont pas comme ceux des Fasciolaires, puisqu'ils sont égaux et non obliques.

Il est à présumer que lorsque les animaux des différens groupes de Turbinelles seront connus, ils offriront des différences suffisantes pour en former au moins deux genres distincts, l'un pour les espèces fusiformes très-épaisses, qui, tels que les *Turbinella pyrum*, *scolimus*, etc., ont de très-gros plis transverses sur le milieu de la columelle ; l'autre pour les espèces buccinoïdes à queue courte, et dont les plis transverses sont généralement plus nombreux et toujours plus petits. On ne connoissoit encore aucune Turbinelle fossile. Nous en possédons une qui vient des falunières de Bordeaux et de Dax.

1. TURBINELLE artichaut. *Turbinella scolymus.*

T. testâ subfusiformi, medio ventricosâ, tuberculatâ, pallidè fulvâ ; spirâ conicâ, tuberculato-nodosâ ; ultimo anfractu supernè tuberculis magnis coronato ; caudâ transversìm sulcatâ ; columellâ aurantiâ, triplicatâ.

MARTINI, *Conch. tom.* 4. *tab.* 142. *fig.* 1325.

Murex scolymus. GMEL. *pag.* 3553. *n°.* 101.

Turbinella scolymus. ENCYCL. *pl.* 431 *bis. fig.* 2. *a. b.*

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 103. *n°.* 1.

Grande coquille fusiforme, épaisse, ventrue dans le milieu, atténuée à ses extrémités ; sa spire, assez alongée, est conique, et ses tours, striés à leur partie supérieure, sont couronnés par un seul rang de gros tubercules obtus et tout-à-fait lisses. Le dernier tour est très-ventru, lisse à sa partie supérieure, terminé inférieurement par un canal assez alongé, fortement sillonné à l'extérieur. L'ouverture est assez grande, ovale-oblongue, rétrécie à chaque extrémité. La columelle est très-épaisse, arrondie, percée à sa base d'un ombilic médiocre ; elle est revêtue dans toute sa longueur par un bord gauche épais et calleux, largement étalé à sa partie supérieure, et relevé, mais très-court, au-dessus de l'ombilic. Sur le milieu de la columelle se voient trois gros plis transverses, obtus, également distans, dont le médian est un peu plus épais que les autres. Le bord droit est épaissi à l'intérieur, aminci, renversé et légèrement évasé à l'extérieur.

La coloration de cette espèce est peu variable ; à l'extérieur, elle est d'un blanc-fauve uniforme. Le bord gauche de l'ouverture, ainsi que la partie supérieure du bord droit, sont d'un beau jaune-orangé ; le reste de l'ouverture est blanc.

Cette coquille, rare dans les collections, provient de l'Océan des Indes. Elle a quelquefois 2 décimètres et demi de longueur.

2. TURBINELLE rave. *Turbinella rapa.*

T. testâ subfusiformi, medio ventricosâ, crassâ, ponderosissimâ, muticâ, albâ ; anfractibus supernè basim precedentis obtegentibus ; caudâ breviusculâ ; columellâ quadriplicatâ.

KNORR, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 39. *fig.* 1.

MARTINI, *Conch. tom.* 3. *tab.* 95. *fig.* 916.

ENCYCL. *pl.* 431 *bis. fig.* 1.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 113. *n°.* 2.

Cette Turbinelle est une grosse coquille très-épaisse et extrêmement pesante, subfusiforme, très-ventrue dans le milieu ; sa spire est peu alongée, conique, pointue au sommet, non mucronée. Les tours sont courts, à suture enfoncée ; les premiers sont noduleux à leur partie moyenne, et les suivans sont lisses, ou ne présentent à leur partie inférieure que des tubercules très-obtus. Le dernier tour est très-grand, globuleux, prolongé inférieurement en un canal étroit et peu alongé, sur lequel se voient des sillons obliques peu profonds. Sur le milieu de ce tour, la coquille est parfaitement lisse. L'ouverture est ovale-oblongue, rétrécie, très-atténuée à ses extrémités ; elle est blanche à l'intérieur ; l'extrémité supérieure est relevée et creusée par une gouttière profonde ; l'extrémité inférieure se continue avec le canal de la base, qui est étroit et profond. La columelle est très-épaisse, peu arquée dans sa longueur ; elle porte dans son milieu trois gros plis transverses, également distans, dont l'inférieur est le plus petit : un quatrième pli obsolète se voit à la base de la columelle, à l'origine du canal. Le bord gauche est largement étalé dans presque toute sa longueur ; il est lisse, poli et d'un jaune-orangé très-pâle : il se relève un peu à la base de la columelle, au-dessus d'une fente ombilicale très-étroite.

Cette coquille est toute blanche, et les marchands ont soin de faire ressortir cette blancheur par un poli artificiel. On la trouve dans l'Océan des Indes, et elle a quelquefois 18 centimètres de long; mais on la trouve ordinairement plus petite.

3. Turbinelle poire. *Turbinella pyrum.*

T. testâ supernè ventricoso-clavatâ, pyriformi, caudatâ, albido-fulvâ, maculis spadiceis punctiformibus pictâ; spirâ parvâ, mucrone tenui terminatâ; apice mamillato; caudâ longiusculâ, striatâ; columellâ quadriplicatâ.

Voluta pyrum. Lin. *Syst. nat. tom.* 2. *pag.* 1295. *n°.* 435.

Lister, *Conch. tab.* 816. *fig.* 26. 27.

Rumph. *Mus. tab.* 36. *fig.* 7.

Knorr, *Verg. tom.* 6. *tab.* 27. *fig.* 2.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 95. *fig.* 918. 919.

Chemn. *Conch. tom.* 11. *tab.* 176. *fig.* 1697. 1698.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 104. *n°.* 4.

Coquille fort commune et assez variable pour ses couleurs, selon l'âge où on l'examine; elle est pyriforme, ou plutôt en forme de massue; renflée et obtuse au sommet, elle est prolongée, atténuée à la base. Sa spire, à peine conique, est mucronée à son sommet; elle se compose d'un petit nombre de tours à peine convexes, à suture peu profonde et striée transversalement. Le dernier tour est obscurément noduleux à sa partie supérieure; il est lisse dans presque toute son étendue, et présente seulement à sa base des stries obliques et obsolètes. Le canal de la base est assez alongé, épais et faiblement échancré à son extrémité. L'ouverture est fort étroite, oblongue, très-atténuée à ses extrémités; elle est d'un jaune-orangé à l'intérieur. Son bord droit, obtus dans les vieux individus, est mince et tranchant dans les jeunes; il offre à son extrémité inférieure et à l'origine du canal de la base une inflexion assez profonde. La columelle est très-épaisse, arrondie; elle est chargée dans le milieu de quatre gros plis transverses, un peu onduleux dans le milieu, et dont les deux supérieurs sont les plus gros et les plus saillans. Le bord gauche est largement étalé à sa partie supérieure, mais il se relève bientôt en une lame oblique, épaisse et fort saillante, qui, après une inflexion profonde, se continue le long du bord du canal et se renverse vers son extrémité dans une fente ombilicale très-étroite. Lorsque cette coquille est jeune, elle est ornée, sur un fond blanc, de dix ou douze rangées transverses plus ou moins régulières, de ponctuations brunes ou d'un brun-rougeâtre. A mesure qu'elle s'accroît, les taches disparoissent, d'abord celles de la base, puis celle du sommet du dernier tour; enfin, lorsqu'elle est parvenue à tout son développement, elle est d'un blanc-fauve ou d'un jaune-orangé pâle à l'extérieur, et son ouverture devient d'un beau jaune-orangé très-vif dans toutes ses parties.

Cette coquille est commune dans l'Océan indien. Elle est très-pesante et fort épaisse. Les grands individus ont jusqu'à 15 centim. de longueur.

4. Turbinelle aigrette. *Turbinella pugillaris.*

T. testâ turbinatâ, umbilicatâ, crassâ, ponderosâ, transversìm sulcatâ, tuberculiferâ, albâ; ultimo anfractu supernè infernèque tuberculis conico-acutis muricato; columellâ quinqueplicatâ; plicis inæqualibus.

Lister, *Conch. tab.* 810. *fig.* 19.

Knorr, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 35. *fig.* 1.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 99. *fig.* 949. 950.

Turbinella capitellum. Encycl. *pl.* 431 *bis. fig.* 3.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 104. *n°.* 5.

Cette Turbinelle est une coquille ventrue dans le milieu; elle semble formée de deux cônes réunis base à base; celui qui forme la spire est le plus court. Cette spire, très-pointue au sommet, est formée de dix tours très-courts, aplatis en dessus, anguleux à leur partie moyenne, et couronnés sur l'angle par un seul rang de tubercules coniques et pointus, dirigés horizontalement: cette spire, ainsi que le dernier tour, sont sillonnés transversalement. Les sillons sont gros, régulièrement espacés, aigus à leur sommet. Entre chacun d'eux, on voit une strie médiane, peu saillante. A la base du dernier tour se voient quatre côtes décurrentes et obliques, fort saillantes, dont les deux premières sont chargées de gros tubercules pointus, fort épais et creusés en dessous. L'ouverture est alongée, subtriangulaire; son bord droit est assez épais et onduleux dans toute son étendue. La columelle est arrondie et très-épaisse; le bord gauche qui la suit est très-mince et appliqué dans toute son étendue, si ce n'est à la base, où il se renverse au-dessus d'un ombilic assez grand qui le cache presque entièrement. Sur le milieu de cette columelle, on voit cinq plis transverses, dont trois sont plus gros que les autres: c'est entre eux que se trouvent les deux petits.

Cette coquille, fort commune dans l'Océan des Antilles, est toujours blanche en dedans et en dehors; elle est épaisse et pesante, et l'épiderme dont elle est revêtue est composé de petites lames longitudinales très-fines et rapprochées. Sa longueur est de 97 millim.

5. Turbinelle rhinocéros. *Turbinella rhinoceros.*

T. testâ ovato-turbinatâ, subtrigonâ, perforatâ, crassâ, transversìm sulcatâ, tuberculiferâ, albâ, castaneo venosâ; ultimo anfractu supernè tuberculis posticè furcatis subgeminatis coronato et propè basim tuberculis simplicibus muricato; columellâ fulvâ, triplicatâ; labro crenulato, intùs sulcato.

Voluta rhinoceros. Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 150. *fig.* 1407. 1408.

Gmel. *pag.* 3458. *n°.* 138.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag* 105. *n°.* 6.

La Turbinelle rhinocéros est une coquille fort rare, à spire courte et conique, à laquelle on compte neuf à dix tours aplatis, noduleux à leur base, mais dont les nodosités sont comprises dans la suture. Le dernier tour, plus grand que tous les autres réunis, est couronné à sa partie supérieure par une seule rangée de cinq à six gros tubercules très-épais, obtus au sommet et subbifides transversalement. Vers la base de ce dernier tour et sur un renflement peu considérable, on voit deux côtes obtuses et obsolètes, sur lesquelles sont disposées un petit nombre d'écailles spiniformes. Dans l'intervalle de ces côtes et des tubercules supérieurs, on voit un petit nombre de sillons transverses, aplatis, sur lesquels passent des stries d'accroissement longitudinales plus ou moins serrées et plus ou moins régulières, selon les individus. L'ouverture est oblongue, triangulaire, dilatée supérieurement et rétrécie à son extrémité antérieure, où elle se termine par un canal étroit et profond. Le bord droit est d'un blanc-jaunâtre en dedans; il est épais, renversé en dehors et crénelé dans presque toute son étendue. La columelle, arquée supérieurement, est presque droite dans le reste de sa longueur; dans le milieu, elle est pourvue de trois plis transverses, égaux, également distans, mais dont les deux supérieurs se prolongent dans presque toute la largeur du bord gauche. Celui-ci, d'une couleur brune assez foncée, est assez large, relevé sur ses bords et laissant à découvert, à la base de la columelle, un large ombilic très-profond. La coloration de cette coquille consiste en un grand nombre de taches brunes, flammulées, longitudinales, sur un fond d'un blanc-jaunâtre.

Cette coquille, fort rare dans les collections, provient, d'après Lamarck, des mers de la Nouvelle-Guinée. Elle a 80 millim. de longueur.

6. Turbinelle cornigère. *Turbinella cornigera.*

T. testâ ovato-turbinatâ, subtrigonâ, transversè sulcatâ, tuberculis albis undique muricatâ; tuberculorum interstitiis nigris; ultimo anfractu supernè tuberculis elongatis crassis posticè trifurcatis coronato et propè basim aliis simplicibus muricato; spirâ brevissimâ, acuminatâ; columellâ quadriplicatâ.

Voluta turbinellus. Lin. Gmel. *pag.* 3462. *n°.* 99.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 373.

Rumph. *Mus. tab.* 24. *fig.* B.

Gualt. *Test. tab.* 26. *fig.* L.

Dargenv. *Conch. pl.* 14. *fig.* P.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 60. *fig.* 8.

Knorr, *Vergn. tom.* 2. *tab.* 2. *fig.* 3, et *tab.* 13. *fig.* 2. 3.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 99. *fig.* 944.

Chemn. *Conch. tom.* 11. *tab.* 179. *fig.* 1725. 1726.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 105. *n°.* 7.

Coquille très-commune, conoïde, à spire très-courte, pointue au sommet, formée de sept à huit tours très-courts, couronnés par un rang de grands tubercules coniques, spiniformes, plus ou moins nombreux, selon les individus. Le dernier tour, beaucoup plus grand que tous les autres réunis, est aplati supérieurement, anguleux et pourvu sur l'angle d'une rangée de grands tubercules obliquement redressés vers le sommet. Au-dessous de ce rang de tubercules la coquille offre cinq côtes transverses, dont la première et l'avant-dernière sont chargées de tubercules plus gros et plus pointus que les autres. L'ouverture est fort étroite, longitudinale, à bords presque parallèles; le bord droit, peu épais et légèrement renversé en dehors, est onduleux dans sa longueur et marqué de cinq à six taches subquadrangulaires, d'un brun-noirâtre sur un fond blanc-jaunâtre. La columelle est presque droite; elle est très-épaisse et arrondie: elle est pourvue dans le milieu de cinq plis transverses, dont les trois plus gros ont entre eux les deux plus petits. Le bord gauche est très-mince et appliqué dans toute sa longueur: à la base de la columelle, il se renverse au-dessus de l'ombilic, qu'il cache entièrement. La coloration de cette espèce est peu variable; elle est blanche, et les épines ou les tubercules sont d'un brun-noir très-foncé. On trouve communément cette coquille dans l'Océan des Indes et des Moluques. Les marchands lui donnent communément le nom de Dents de chien. Elle a quelquefois 70 millim. de longueur.

7. Turbinelle de Céram. *Turbinella ceramica.*

T. testâ fusiformi, transversìm sulcatâ, tuberculis muricatâ, albo et nigro variâ; ultimo anfractu supernè tuberculis longis posticè furcatis echinato, medio basique aliis simplicibus armato; spirâ conicâ, supernè muticâ, columellâ quinqueplicatâ.

Voluta ceramica. Lin. Gmel. *pag.* 3452. *n°.* 101.

Lister, *Conch. tab.* 829. *fig.* 51.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 286.

Rumph. *Mus. tab.* 24. *fig.* A, et *tab.* 49. *fig.* L.

Petiv. *Amb. tab.* 11. *fig.* 13.

Gualt. *Test. tab.* 55. *fig.* D.

Favanne, *Conch. pl.* 24. *fig.* C. 3.

Knorr, *Vergn. tom.* 2. *tab.* 2. *fig.* 2.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 99. *fig.* 943.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 106. *n°.* 8.

Cette Turbinelle a, quant à la coloration, de l'analogie avec celle qui précède; mais, quant à la forme, elle s'en distingue éminemment. Elle est oblongue; sa spire est longue et régulièrement conique, pointue au sommet, à laquelle on compte dix à onze tours, striés transversalement, subanguleux dans le milieu et pourvus dans cet endroit d'une rangée de grands tubercules coniques, droits et très-pointus au sommet. La partie supérieure des tours est creusée en une gouttière large et peu profonde; le dernier est un peu plus grand que la spire; il est conoïde, strié transversalement: un second rang de tubercules plus courts naît de la base de celui qui le couronne. Entre ce rang de tubercules et celui qui est placé à la base, on en voit un autre intermédiaire dont les tubercules sont médiocrement élevés; enfin, le dernier rang de tubercules est placé à l'origine du canal de la base, et les tubercules sont grands, spiniformes et canaliculés en dessous. L'ouverture est toute blanche, fort étroite, un peu dilatée supérieurement; son bord droit est peu épais et onduleux dans presque toute son étendue. La columelle est fort épaisse, droite et pourvue dans le milieu de sa longueur de cinq plis inégaux, dont les trois plus saillans sont séparés par les deux autres. La coloration de cette espèce est peu variable; elle est d'un brun noir, et marbrée de taches blanches qui se voient principalement à la base des tubercules, se prolongeant quelquefois en flammules longitudinales.

Cette coquille, beaucoup plus rare que la précédente, provient de l'Océan des Moluques. Elle est longue de 10 centim.

8. Turbinelle muriquée. *Turbinella capitellum.*

T. testâ ovato-fusiformi, umbilicatâ, longitudinaliter costatâ, sulcis scaberrimis cinctâ; tuberculis acutis muricatissimâ, albâ; anfractibus angulatis; ultimo supernè basique tuberculis longis armato; spirâ conicâ; columellâ triplicatâ.

Voluta capitellum. Lin. Gmel. *pag.* 3462. *n°.* 100.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 270.

Gualt. *Test. tab.* 37. *fig.* A.

Dargenv. *Conch. pl.* 15. *fig.* K.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 49. *fig.* 76.

Knorr, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 35. *fig.* 2.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 99. *fig.* 947. 948.

Chemn. *Conch. tom.* 11. *tab.* 179. *fig.* 1723. 1724.

Turbinella muricata. Encycl. *pl.* 431 *bis. fig.* 4. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 106. *n°.* 9.

Celle-ci a quelqu'analogie avec la Turbinelle aigrette; elle se reconnoît cependant en ce qu'elle est constamment plus oblongue et que sa spire est toujours plus alongée. Cette spire est régulièrement conique, formée de huit à neuf tours étagés, aplatis en dessus, pourvus de côtes longitudinales, obtuses, traversées par deux ou trois côtes transverses, très-saillantes, dont la première est couronnée d'un seul rang de tubercules coniques, subsquamiformes. Les sutures sont profondes et onduleuses. Le dernier tour est conoïde. Outre le grand tubercule dont il est couronné, il est pourvu de cinq à six côtes transverses, très-saillantes, fort étroites, quelquefois striées à leur sommet. A l'extrémité de ce dernier tour, et sur le dos du canal qui le termine, on voit trois ou quatre grosses côtes obliques, sur lesquelles sont disposées assez régulièrement de grandes écailles épaisses, subimbriquées. L'ouverture est très-petite, un peu dilatée à sa partie supérieure, jaunâtre en dedans; le bord droit est onduleux dans toute sa longueur. La columelle est fort épaisse, un peu renflée dans le milieu, et pourvue sur le renflement de trois plis transverses égaux. Elle est percée à sa base d'un ombilic assez grand et non recouvert.

Cette coquille est uniformément d'un blanc-jaunâtre; elle se trouve dans l'Océan indien. Sa longueur est de 60 millim.

9. Turbinelle cordon-blanc. *Turbinella leucozonalis.*

T. testâ ovato-acutâ, ventricosâ, muticâ, lævigatâ, rufâ aut fuscâ; anfractibus convexis, ultimo infrà medium fasciâ albâ cincto; aperturâ albâ; columellâ triplicatâ.

An Favanne, *Conch. pl.* 35. *fig.* H. 2?

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 107. *n°.* 12.

Coquille oblongue, ventrue dans le milieu, subfusiforme, à spire assez alongée, composée de sept à huit tours étroits, aplatis, striés en travers. Le dernier tour est très-enflé, subglobuleux,

terminé inférieurement en un canal très-court, échancré à son extrémité : ce dernier tour est strié transversalement, comme ceux qui précèdent. Vers sa base se voit une ceinture blanche, étroite, quelquefois un peu saillante, qui aboutit au bord droit et y produit une petite dent plus ou moins aiguë, selon les individus. L'ouverture est d'un blanc-jaunâtre en dedans; elle est ovalaire, terminée inférieurement par un canal étroit et profond. La columelle est épaisse, arrondie, et offre à sa base trois petits plis transverses presqu'égaux.

Cette coquille est, à l'extérieur, d'un brun-marron assez foncé, uniforme, interrompu seulement par la ceinture blanche dont nous avons parlé. On ignore la patrie de cette espèce, assez commune cependant dans les collections. Elle est longue de 42 millim.

10. Turbinelle pruniforme. *Turbinella rustica.*

T. testâ ovato-ventricosissimâ, crassâ, lævigatâ, in fundo albo lineis spadiceis aut nigris confertissimis transversìm pictâ; anfractibus convexis; spirâ breviusculâ, tumidâ, apice obtusiusculâ, columellâ subquadriplicatâ.

Lister, *Conch. tab.* 851. *fig.* 55.

Gualt. *Test. tab.* 43. *fig.* X.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 54. *fig.* 15. 16.

Knorr, *Vergn. tom.* 3. *tab.* 14. *fig.* 5.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 120. *fig.* 1104. 1105.

Buccinum rusticum. Gmel. *pag.* 3486. *n°.* 65.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 107. *n°.* 13.

Coquille fort commune, ovale-oblongue, subglobuleuse, à spire courte, ordinairement rongée au sommet, et à laquelle on compte six à sept tours étroits, convexes, à suture simple et régulièrement striés en travers. Le dernier tour, plus grand que tous les autres réunis, est également strié; les stries sont fines, régulières, serrées, étroites et blanchâtres, sur un fond brun plus ou moins intense, selon les individus. Le canal de la base est très-court, à peine visible à l'extérieur. L'ouverture est petite, toute blanche; le bord droit, très-épaissi en dedans, est strié finement dans toute sa longueur, terminé par un bord très-aminci, finement crénelé, et orné de très-petites taches alternantes, blanches et brunes. La columelle est épaisse, contournée en *S* italique, alongée. A l'origine du canal, elle est pourvue de trois ou quatre petits plis transverses.

Cette espèce vit dans l'Océan indien et africain. Elle a 50 millim. de longueur.

11. Turbinelle porte-ceinture. *Turbinella cingulifera.*

T. testâ fusiformi-turritâ, tuberculato-nodosâ, lævinsculâ, nitidâ, aurantiâ; anfractibus medio tuberculato-nodosis; ultimo cingulo lato calloso albo notabili; aperturâ magnâ; columellâ triplicatâ.

Lister, *Conch. tab.* 828. *fig.* 50.

Knorr, *Verg. tom.* 6. *tab.* 20. *fig.* 7.

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 122. *fig.* 1131. 1132, et *tab.* 123. *fig.* 1133. 1134.

Murex nassa. Gmel. *pag.* 3551. *n°.* 93.

Fasciolaria cingulifera. Encycl. *pl.* 429. *fig.* 3. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 107. *n°.* 14.

Cette Turbinelle est alongée, subfusiforme. Sa spire, longue et conique, est pointue au sommet; on y compte neuf à dix tours assez larges, légèrement canaliculés en dessus, subanguleux dans le milieu, et pourvus sur l'angle d'un seul rang de tubercules obtus, fort courts et légèrement comprimés. Le dernier tour n'est pas plus grand que la spire; il est enflé dans le milieu, tuberculeux à sa partie supérieure et terminé inférieurement par un canal court et large. Vers le milieu de ce dernier tour, on voit une ceinture blanche et légèrement saillante qui aboutit sur le bord droit, où elle forme une petite dent aiguë fort saillante dans certains individus. Toute la coquille est striée transversalement; son ouverture est toute blanche, ovale-obronde; son bord droit est tranchant et sillonné à l'intérieur. La columelle est arrondie, fort épaisse, garnie d'un bord gauche appliqué dans toute son étendue et couvrant presqu'entièrement une fente ombilicale assez large. A l'origine du canal de la base, la columelle est pourvue de trois petits plis rapprochés et transverses. Il y a deux sortes de variétés à cette espèce, l'une est d'un brun-marron plus ou moins foncé, avec le sommet des tubercules blancs; l'autre est d'un fauve-rougeâtre uniforme.

Cette coquille, assez commune dans l'Océan des Antilles, a quelquefois 70 mill. de longueur.

12. Turbinelle polygone. *Turbinella polygona.*

T. testâ fusiformi, subpolygonâ, longitudinaliter plicatâ, transversìm striatâ, fulvo rufescente; plicis distantibus, nigris, transversìm albo sulcatis; anfractibus medio angulatis, infrà angulum planulatis.

Lister, *Conch. tab.* 922. *fig.* 15.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 75.

Dargenv. *Conch. pl.* 10. *fig.* L.

Favanne, *Conch. pl.* 34. *fig.* L. 2.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 79. (*è latere dextro*)

Knorr,

Knorr, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 15. *fig.* 5, et *tab.* 37. *fig.* 1.

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 140. *fig.* 1306 — 1309, et *tab.* 141. *fig.* 1314 — 1316.

Murex polygonus. Gmel. *pag.* 3555. *n°.* 109.

Fusus polygonus. Encycl. *pl.* 423. *fig.* 1.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 108. *n°.* 15.

Coquille fusiforme, alongée, assez étroite, à spire longue et pointue au sommet, composée de onze à douze tours assez larges, creusés en dessus par une gouttière peu profonde, et pourvus de sept à huit côtes longitudinales, divisées dans leur milieu par une carène transverse et tuberculeuse. Le dernier tour est un peu plus long que la spire : vers le milieu de sa longueur, il est pourvu d'une seconde carène semblable à la première; il se prolonge à la base en un canal long et étroit, subcylindracé. Toute cette coquille est sillonnée en travers, les sillons sont réguliers, pleins, peu saillans, blancs; ceux de la base sont plus espacés et plus aigus. L'ouverture est ovalaire, toute blanche. Le bord droit présente deux angles qui correspondent aux carènes de l'extérieur; il est finement plissé dans toute son étendue et sillonné à l'intérieur. La columelle est épaisse, arrondie, pourvue à l'origine du canal de trois à quatre plis, qui disparoissent presqu'entièrement dans les vieux individus. Le bord gauche est mince, fort étroit, appliqué dans presque toute son étendue et relevé à la base de la columelle le long d'un ombilic assez large et profond.

La coloration de cette coquille est peu variable : les côtes sont d'un blanc-fauve; leurs intervalles sont blancs, ainsi que tous les sillons.

Cette espèce, assez commune dans les collections, vient de l'Océan indien. Les grands individus ont 75 centim. de long.

13. Turbinelle carinifère. *Turbinella carinifera.*

T. testâ fusiformi-turritâ, carinato muricatâ, longitudinaliter costatâ, transverse sulcatâ; luteo-rufescente; anfractibus medio angulato-carinatis, tuberculatis; caudâ perforatâ, sulcato-scabrâ, spirâ breviore.

Martyns, *Conch. tom.* 1. *fig.* 3. (*bona*).

Fusus cariniferus. Encycl. *pl.* 423. *fig.* 3.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 108. *n°.* 16.

Schubert et Wagner, *dernier Suppl. au Chemn. pl.* 227. *fig.* 4021. *a. b.*

Cette espèce est très-voisine de la précédente; elle est oblongue, fusiforme, à spire longue et pointue, à laquelle on compte neuf à dix tours aplatis en dessus, carénés dans le milieu et légèrement convexes en dessous. La carène, très-aiguë, passe sur des tubercules assez saillans, comprimés d'avant en arrière, qui donnent naissance à de petites côtes longitudinales beaucoup plus saillantes en dessous qu'en dessus de la carène. Sur le dernier tour, au-dessous de cette première carène, on en voit une autre presqu'aussi saillante et presque toujours divisée par un sillon assez profond. Entre ces deux carènes, on en aperçoit ordinairement une ou deux moins saillantes, et l'on en trouve aussi trois ou quatre autres sur le dos du canal qui termine la base. Outre les carènes, la coquille présente encore un grand nombre de stries fines et transverses. Le canal de la base est alongé, un peu déprimé, légèrement dilaté à son extrémité, où il est tronqué très-obliquement. L'ouverture est petite, ovalaire, d'un blanc-fauve à l'intérieur; le bord droit est tranchant, onduleux. La columelle est épaisse, percée à la base d'un ombilic assez large, et pourvue à l'origine du canal de trois petits plis transverses égaux.

Cette coquille est uniformément d'un blanc-fauve; sa patrie est inconnue. Elle est longue de 60 millim.

14. Turbinelle étroite. *Turbinella infundibulum.*

T. testâ fusiformi-turritâ, angustâ, multi-costatâ, transverse sulcatâ, costis longitudinalibus crassis; sulcis lævibus, rubris; interstitiis fulvis; caudâ perforatâ; aperturâ albâ.

Lister, *Conch. tab.* 921. *fig.* 14.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 104.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 50. *fig.* 54.

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 143. *vign.* 39. *fig.* A.

Murex infundibulum. Gmel. *pag.* 3554. *n°.* 10?.

Fusus infundibulum. Encycl. *pl.* 424. *fig.* 2.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 109. *n°.* 17.

Coquille alongée, fusiforme, très-étroite, à spire conique, longue et pointue, formée de douze ou treize tours convexes, sur lesquels sont disposées assez régulièrement des côtes longitudinales grosses, obtuses, sur lesquelles passent de petits filets saillans, transverses, égaux, étroits et régulièrement espacés. Le dernier tour est moins grand que la spire; il est renflé à sa partie supérieure, et terminé à sa base par une queue assez longue, épaisse et tout-à-fait cylindracée. Cette queue est obliquement tronquée, et percée d'un ombilic fort grand et infundibuliforme. L'ouverture est très-petite, ovale-oblongue, fauve à l'intérieur; le bord droit est sillonné en dedans et finement crénelé dans toute sa longueur. La columelle est arrondie, très-épaisse, pourvue, dans son milieu, de trois plis transverses, égaux et peu saillans. Le canal de la base est très-étroit, très-profond, et

son bord gauche se relève au-dessus de l'ombilic, mais sans le couvrir. La coloration de cette coquille est peu variable; au-dessous d'un épiderme d'un brun foncé et très-tenace, elle est fauve, blanchâtre sur les côtes, et les cordelettes transverses sont d'un brun-rougeâtre.

Cette coquille, dont on ne connoît point la patrie, n'est pas très-rare dans les collections; elle a 90 millim. de longueur.

15. Turbinelle costulée. *Turbinella craticulata.*

T. testâ subturritâ, crassâ, longitudinaliter costellatâ, transversim sulcatâ, albâ aut luteo-virescente; costellis obtusis, obliquis, rubro-castaneis; caudâ brevi.

Murex craticulatus. Lin. Gmel. *pag.* 3554. *n.* 105.

Lister, *Conch. tab.* 919. *fig.* 13, et *tab.* 967. *fig.* 22.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 50. *fig.* 55. 56, et *tab.* 51. *fig.* 31. 32.

Knorr, *Vergn. tom.* 2. *tab.* 3. *fig.* 6.

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 140. *fig.* 1302. 1303.

Voluta craticulata. Gmel. *pag.* 3464. *n.* 108.

Fasciolaria craticulata. Encycl. *pl.* 429. *fig.* 5. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 109. *n.* 18.

Coquille fusiforme, alongée, fort étroite, qui offre ce caractère particulier d'avoir une spire proportionnellement plus renflée dans le milieu qu'aux extrémités. Cette spire est très-longue, pointue au sommet, formée de onze tours larges et peu convexes, sillonnés en travers. Le dernier tour est beaucoup plus court que la spire; il se termine inférieurement par un canal court et étroit. Des côtes longitudinales peu saillantes, variables pour le nombre, descendent du sommet à la base des tours. L'ouverture est petite, ovale-oblongue, d'un blanc-jaunâtre; le bord droit est mince, onduleux, sillonné à l'intérieur. La columelle est fortement arquée à sa partie supérieure; elle est épaisse et arrondie, et pourvue, dans son milieu, de trois petits plis obliques, égaux et rapprochés. Le canal de la base est dirigé obliquement, de droite à gauche; il est étroit, profond.

La coloration de cette coquille est peu variable; sous un épiderme assez mince, d'un brun foncé, ses côtes sont d'un beau rouge ferrugineux, tandis que leurs intervalles sont blancs. Les sillons transverses n'ont pas une coloration particulière.

Cette coquille qui, d'après Linné, vivroit dans la Méditerranée, se trouve plus particulièrement dans l'Océan africain. Les grands individus ont 70 millim. de long.

16. Turbinelle siamoise. *Turbinella lineata.*

T. testâ subturritâ, longitudinaliter obsoletè plicatâ, transversim sulcatâ, albido-fulvescente; sulcis lævibus, rubro-fuscis; caudâ brevissimâ.

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 141. *fig.* 1317. 1318.

Voluta turrita. Gmel. *pag.* 3446. *n.* 77.

Fasciolaria lineata. Encycl. *pl.* 429. *fig.* 4. *a. b.*

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 109. *n.* 19.

Cette coquille est très-voisine de la précédente; elle est alongée, subturriculée, à spire longue et pointue, composée de douze tours convexes, pourvus de petites côtes obtuses, longitudinales, peu nombreuses, traversées par de petits cordonnets très-réguliers, au nombre de quatre ou cinq. Le dernier tour est moins grand que la spire; il se prolonge à la base en un canal très-court et fort étroit. Les côtes de ce dernier tour ne se prolongent que jusqu'à l'origine du canal, tandis que les cordelettes transverses s'étendent sur toute sa surface. L'ouverture est fort petite, ovale-obronde, d'un blanc-fauve à l'intérieur. Le bord droit est sillonné; il est mince et finement plissé. La columelle est fortement arquée à sa partie supérieure; elle est épaisse, arrondie et pourvue de trois petits plis transverses, égaux et rapprochés. Le canal qui termine l'ouverture est fort court, étroit et profond.

La coloration de cette coquille la rend élégante; elle est d'un fauve ordinairement pâle, rarement brunâtre, et les cordelettes transverses sont d'un beau rouge vif.

Cette coquille, assez rare dans les collections, est longue de 38 millim. Sa patrie est inconnue.

TURBINÉS. *Turbinata.*

M. Latreille, dans ses *Familles naturelles du Règne animal*, a nommé de la sorte une famille dont une partie a été empruntée à la famille des Turbinacées de Lamarck, et l'autre à des familles éloignées. On trouve en effet avec les genres Turritelle et Turbo les Ampullaires et les Janthines. C'est probablement par suite d'une erreur que ces deux derniers genres se trouvent avec les autres, car il est impossible d'apercevoir entr'eux une analogie qui pût justifier leur rapprochement. Cette famille, composée d'une manière peu rationnelle, ne peut être adoptée.

TURBO.

Sous cette dénomination, Klein (*Tent. method. ostrac. pag.* 46) établit dans sa méthode une classe divisée en plusieurs genres, dans laquelle il rassemble une grande partie des coquilles à ouverture entière, sans que cependant cette classe des Turbos corresponde au genre du même nom de Linné.

TURBO.

Le genre Turbo est du petit nombre de ceux qui, créés par Linné, sont restés à peu près intacts dans nos méthodes modernes. Les genres Scalaire, Dauphinule et Turritelle sont les seuls dont les types aient été trouvés dans les Turbos et méritoient d'en être séparés. En ne prenant à ce genre qu'un très-petit nombre d'espèces, quelques autres ont concouru, avec celui des Troques, à la formation du genre Monodonte. C'est à Lamarck que l'on doit les modifications nécessaires que le genre qui nous occupe a éprouvées. Elles furent proposées dans les premiers travaux du savant professeur, qui, dans le même temps, détermina d'une manière précise et convenable les rapports des démembremens et du genre lui-même. Depuis cette époque les rapports ont peu varié, tous les auteurs ayant eu à cet égard un accord d'opinions; ce qui est malheureusement fort rare dans les méthodes.

Le genre Turbo fait partie de la famille des Turbinacées de Lamarck. Il est à côté des Monodontes et des Troques, avant les Planaxes et les Phasianelles, mais trop séparé des Dauphinules, qui sont dans une famille précédente avec les Scalaires. Dans notre manière de voir, les Dauphinules devroient être confondues avec les Turbos. M. Cuvier (*Règne animal*) n'admet à titre de genre aucun des démembremens des Turbos; il les donne comme sous-genres : de sorte que le genre Sabot peut être regardé comme une famille.

C'est aussi de cette manière que M. de Ferussac l'a envisagé dans ses *Tableaux des Mollusques*. Cet auteur n'a pas suivi ici, comme dans beaucoup d'autres points, les indications du savant auteur du *Règne animal*. Aussi a-t-il introduit dans les deux familles qui correspondent aux Pectinibranches trochoïdes de M. Cuvier une confusion dont il n'est pas facile de se rendre compte. Il faudroit entrer dans des détails qui sont ici inutiles, puisque déjà nous en avons donné à l'article Mollusques, en examinant dans sa généralité la méthode de cet auteur. Nous dirons seulement que, par suite d'une idée fort juste, les deux genres Troque et Turbo sont réunis en un seul; ce qui sera adopté plus tard : mais ce qui ne le sera probablement pas, c'est la disposition de douze sous-genres qui rentrent dans le genre Troque, sous-genres faits sur des caractères d'inégale valeur et dont plusieurs sont à rejeter tout-à-fait comme inutiles, et d'autres comme pouvant former de bons genres. Si nous examinons la méthode de M. de Blainville, nous la trouvons beaucoup plus naturelle que celle de M. de Ferussac, et beaucoup plus en rapport avec celles de M. Cuvier ou de Lamarck. Le genre Turbo fait partie de la famille des Cricostomes, qui est la seconde de l'ordre des Asiphonobranches. Bien que les Turbos soient au commencement de cette famille et que les Troques terminent la précédente, on ne peut disconvenir que ces deux genres ne soient liés par trop de rapports naturels pour qu'ils puissent rester de cette manière dans deux familles. (*Voy.* Troque.) M. Latreille diffère, dans son arrangement méthodique, des auteurs que nous venons de mentionner; mais cette différence a plutôt lieu par la coupure des familles qui sont peu rationnelles que par le fond. Cependant, comme nous l'avons vu à l'article Turbinés (*voyez* ce mot), on ne conçoit pas les rapports assignés aux Turbos avec les Janthines et les Ampullaires, et encore moins leur séparation des Troques, Dauphinules et autres genres avoisinans. En définitive, de tous les arrangemens, celui de Lamarck nous semble préférable, surtout si on y apporte quelques changemens devenus nécessaires, tels que la réunion en un seul genre des Turbos, des Troques, des Monodontes et des Dauphinules. Les caractères génériques suivans sont empruntés à M. de Blainville (*Traité de Malacologie*) :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal presque en tout semblable à celui des Toupies : les parties latérales du corps ornées d'appendices tentaculaires différant de nombre et de formes; tête proboscidiforme; tentacules grêles, sétacés; yeux souvent subpédonculés; bouche sans dent labiale, mais pourvue d'un ruban lingual fort long, enroulé en spirale, et contenu dans la cavité abdominale; un sillon transversal au bord antérieur du pied; deux peignes branchiaux. Coquille conoïde ou subturriculée, à pourtour jamais comprimé; ouverture entière, arrondie, non modifiée par l'avant-dernier tour, à bords désunis dans leur partie supérieure; columelle arquée, aplatie, sans troncature à sa base; opercule calcaire ou corné; spire visible du côté externe dans ceux-ci, du côté interne dans ceux-là; l'externe souvent épaissi et guilloché. Les Turbos sont des coquilles marines, épaisses, nacrées, turbinées ou subturriculées, très-variées dans leurs couleurs et les accidens extérieurs. On en connoît déjà un grand nombre d'espèces, tant vivantes que fossiles; mais ces dernières sont moins nombreuses que les premières. Lamarck compte trente-quatre espèces vivantes, et M. Defrance vingt-huit fossiles; mais ces nombres ne sont pas exacts, car nous connoissons actuellement cinquante-quatre espèces vivantes et plus de trente fossiles dans les terrains tertiaires seulement, et plus de quinze dans les terrains plus anciens.

Dans cette énumération ne sont pas comprises celles des espèces qui n'appartiennent pas aux Turbos proprement dits, et qui doivent entrer les unes dans les Littorines, et les autres dans les Troques. Parmi ces dernières, il en est une que nous signalons particulièrement, le *Turbo pica*.

à l'opercule corné et multi-spiré des Troques : et l'on voit, par la forme de l'ouverture, qu'il tient plus à ce dernier genre qu'à celui où tous les auteurs, sans exception, l'ont placé jusqu'à présent. Ceci est, ce nous semble, un exemple de plus de l'identité de ces genres sans limites nettement arrêtées, autant par les caractères des coquilles que des animaux qui les habitent. Nous avons vu, à l'article Troque, quelle réforme il étoit nécessaire d'introduire dans ces genres : nous ne reviendrons plus à discuter sur ce sujet.

1. Turbo marbré. *Turbo marmoratus.*

T. testâ subovatâ, ventricosissimâ, imperforatâ, lævi, viridi-albo et fusco marmoratâ et subfasciatâ; ultimo anfractu transversim trifariam noduloso; nodis superioribus majoribus; labio basi in caudam brevem reflexam explanato; faucè argenteâ.

Turbo marmoratus. Lin. Gmel. *pag.* 3592. n°. 15.

Lister, *Conch. tab.* 587. *fig.* 46.

Gualt. *Test. tab.* 64. *fig.* A.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 74. *fig.* 1. 2.

Knorr, *Vergn. tom.* 3. *tab.* 26. *fig.* 1, et *tab.* 27. *fig.* 1.

Regenf. *Conch. tom.* 1. *tab.* 1. *fig.* 12.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 179. *fig.* 1775. 1776.

Encycl. *pl.* 448. *fig.* 1. *a b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 39. n°. 1.

Cette coquille est la plus grande du genre ; elle est subglobuleuse, très-ventrue. Sa spire, conique et courte, se termine en pointe assez aiguë au sommet ; elle est formée de six à sept tours arrondis, dont le dernier, très grand, est subcaréné en sa partie supérieure. La surface extérieure est lisse et présente assez souvent des stries longitudinales irrégulières d'accroissement. A la base du dernier tour se voit un prolongement auriforme, très-aplati de haut en bas, presque demi-circulaire et formant une dépendance de l'extrémité du bord droit. L'ouverture est très-grande, arrondie, un peu dilatée vers le bord, d'une très-belle nacre argentée à l'intérieur, et ayant le bord droit lisse, plus ou moins épais, selon l'âge et les individus. La columelle est arrondie, régulièrement arquée en demi-cercle dans sa longueur, et terminée à la base par l'appendice auriforme dont nous avons parlé.

La couleur de cette coquille est peu variable ; elle est d'un vert-brunâtre plus ou moins foncé, selon les individus, et elle est ornée de huit à dix zones transverses, étroites et régulières, de taches subarticulées blanches et brunes. Lorsque l'on enlève la partie extérieure ou corticale de cette coquille, on la trouve formée d'une nacre blanche, mais avec des reflets brillans; et c'est ainsi que, dépouillée et polie, on la voit faire l'ornement des cabinets des amateurs. L'opercule est très-grand, très épais, lisse et blanc en dessus, régulièrement spiré et revêtu d'une couche cornée en dessous.

Cette grande coquille, qui est assez commune dans les collections, vient de l'Océan des Indes; elle a 15 à 16 centimètres de diamètre.

2. Turbo mordoré. *Turbo sarmaticus.*

T. testâ semiorbiculari, ventricosâ, imperforatâ, aurantio-fulvescente aut nigrâ; ultimo anfractu trifariam noduloso; spirâ brevi, obtusâ; columellâ planâ, subconcavâ.

Turbo sarmaticus. Lin. Gmel. *pag.* 3593. n°. 16.

Dargenv. *Conch. pl.* 8. *fig. b.*

Favanne, *Conch. pl.* 8. *fig. l.*

Regenf. *Conch. tom.* 1. *tab.* 1. *fig.* 7.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 179. *fig.* 1777, 1778, et *tab.* 180. *fig.* 1781.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 40. n°. 4.

Coquille moins grande que la précédente, et qui est connue dans le commerce sous le nom de Veuve perlée. Cette coquille est subglobuleuse, déprimée d'avant en arrière; à spire courte et obtuse, formée de six à sept tours courts et convexes, dont le dernier est beaucoup plus grand que les autres; la suture est simple et profonde. La surface extérieure, marquée de stries irrégulières d'accroissement, présente sur le dernier tour deux ou trois rangs de tubercules courts et obtus qui disparoissent quelquefois dans les vieux individus. L'ouverture est arrondie, très-oblique; son bord droit, prolongé au-dessus du sommet de la columelle, reste mince dans toute sa longueur, si ce n'est à la base, un peu avant de se joindre à l'extrémité de la columelle. Celle-ci est blanche, régulièrement arquée, très-élargie, un peu concave en dessus et terminée en dehors par un bord calleux, saillant, qui revêt une partie de la base de la coquille. A l'extérieur, cette coquille est ordinairement d'un brun rougeâtre assez foncé; et, comme sa partie corticale est peu épaisse, les tubercules en sont souvent dépouillés et se montrent d'une belle nacre blanche sur un fond rembruni. On trouve des individus qui sont d'un brun noirâtre, plus ou moins intense, avec quelques taches blanchâtres, rayonnantes, qui s'étendent de la suture vers le milieu des tours. Lorsqu'elle est entièrement dépouillée, cette coquille est d'une belle nacre, rougeâtre au sommet, blanche et irisée dans le reste de son étendue.

Cette espèce, plus rare que la précédente, vient, d'après Lamarck, des mers de Bonne-Espérance. Elle a 10 centimètres de diamètre.

3. Turbo cornu. *Turbo cornutus.*

T. testâ ovatâ, ventricosâ, imperforatâ, transversìm sulcatâ, longitudinaliter tenuissimè striatâ, olivaceâ; spinis longiusculis, canaliculatis; in duobus vel tribus ordinibus transversìm dispositis.

Favanne, *Conch. pl.* 8. *fig.* G. 1.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 179. *fig.* 1779. 1780.

Turbo cornutus. Gmel. *pag* 3593. *n°.* 18.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 40. *n°.* 5.

Cette coquille, rare dans les collections, est ovale, très-globuleuse, à spire assez longue et pointue : on y compte cinq à six tours très-convexes, fortement sillonnés en travers, et striés finement et irrégulièrement en longueur. Les premiers tours sont simples, tandis que le dernier présente à son sommet et à sa base un rang de grands tubercules pointus, un peu recourbés et canaliculés en-dessous. L'ouverture est assez grande, arrondie, d'une belle nacre brillante et irisée à l'intérieur; son bord droit, mince et tranchant, offre dans sa longueur deux gouttières qui correspondent aux deux rangées de tubercules. La columelle est assez élargie, régulièrement arquée, épaisse et arrondie en dehors, et vers la base elle est limitée par un bord saillant qui se termine à un petit appendice aplati qui forme la base de la columelle.

La coloration de cette espèce est peu variable; elle est d'un vert-brunâtre plus ou moins foncé, avec des linéoles d'un brun intense, longitudinales et onduleuses.

Cette coquille, assez rare dans les collections, vient, dit-on, des mers de la Chine; elle a 65 millim. de diamètre.

4. Turbo bouche-d'argent. *Turbo argyrostomus.*

T. testâ subovatâ, ventricosâ, obsoletè perforatâ, transversìm crassè rugosâ, longitudinaliter subtilissimè striatâ, albido-lutescente, flammis rufo fuscis pictâ; rugis quibusdam squamiferis; squamis elevatis, fornicatis, rariusculis.

Turbo argyrostomus. Lin. Gmel. *pag.* 3599. *n°.* 41.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 177. *fig.* 1758. 1759.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 41. *n°.* 6.

Très-belle espèce de Turbo ovale, globuleuse, à spire assez alongée et pointue, à laquelle on compte cinq à six tours convexes, arrondis, régulièrement sillonnés en travers. Les sillons sont convexes, subécailleux, ou plutôt marqués de stries un peu relevées, régulières et longitudinales. Sur le dernier tour on voit, vers le sommet et sur le milieu, deux côtes transverses plus larges et plus saillantes que les autres et sur lesquelles sont disposées avec régularité des écailles relevées et subimbriquées. L'ouverture est parfaitement arrondie. Son bord droit est mince, tranchant et onduleux dans toute sa longueur; à sa jonction avec la base de la columelle, il forme une sorte de bec canaliculé dans sa longueur. La columelle est arrondie, assez étroite, très-régulièrement arquée; elle laisse à découvert un ombilic étroit et profond, et elle est bornée en dehors par une petite côte décurrente qui entre dans cet ombilic. En dedans, cette coquille est d'une belle nacre argentée, fort brillante. En dehors, sur un fond d'un blanc-verdâtre, elle est ornée de grandes fascies longitudinales d'un rouge-brun plus ou moins foncé, qui, sur les côtes de la base, se change assez fréquemment en petites taches subquadrangulaires.

Cette coquille, qui n'est point rare dans les collections, provient de l'Océan indien, et elle a 70 millim. de diamètre.

5. Turbo bouche-d'or. *Turbo chrysostomus.*

T. testâ subovatâ, ventricosâ, imperforatâ; transversìm sulcatâ, longitudinaliter striatâ; cinereo-lutescente, flammulis rufo-fuscis longitudinalibus subradiatâ; sulcis quibusdam squamiferis; squamis subprominulis, fornicatis; apertura intùs aureâ.

Turbo chrysostomus. Lin. Gmel. *pag.* 3591. *n°.* 10.

Rumph. *Mus. tab.* 19. *fig. e.*

Petiv. *Amb. tab.* 5. *fig.* 3.

Gualt. *Test. tab.* 62. *fig. h?*

Dargenv. *Conch. pl.* 6. *fig. d.*

Favanne, *Conch. pl.* 9. *fig. a.*

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 74. *fig.* 9.

Knorr, *Vergn. tom.* 2. *tab.* 14. *fig.* 2, et *tom.* 5. *tab.* 13. *fig.* 3.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 178. *fig.* 1766.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 41. *n°.* 7.

Celui-ci ressemble beaucoup au précédent; il s'en distingue constamment par quelques bons caractères : il est ovale-globuleux, à spire assez alongée et pointue au sommet, à laquelle on compte sept à huit tours convexes, finement sillonnés en travers, et anguleux dans le milieu. Cet angle médian des tours est pourvu d'un seul rang de tubercules écailleux. Vers le milieu du dernier tour, on voit un second rang de tubercules semblable au premier. L'ouverture est parfaitement arrondie. Le bord droit, assez épais, est finement plissé dans toute sa longueur. Le bord gauche est arrondi, étroit dans le milieu, plus élargi à ses extrémités; inférieurement, il forme un petit prolongement comparable à celui des espèces précédentes. Il n'existe jamais d'ombilic. A l'intérieur, cette coquille est d'une belle

nacre d'un jaune-orangé doré. En dehors, elle est d'un blanc-jaunâtre ou verdâtre et est ornée de marbrures irrégulières, d'un brun plus ou moins foncé.

Cette coquille se trouve, comme la précédente, dans les mers de l'Inde; elle a 50 à 60 millim. de diamètre.

6. TURBO rayonné. *Turbo radiatus.*

T. testâ subovatâ, perforatâ, scabrâ, transversim sulcatâ, cinereo-fulvâ, flammulis longitudinalibus fuscis radiatâ; sulcis imbricato-squamosis, asperatis; spirâ [illegible].

FORSK. *Descript. anim. pag.* 23. *n°.* 81.

CHEMN. *Conch. tom.* 5. *tab.* 180. *fig.* 1788. 1789.

Turbo radiatus. GMEL. *pag.* 3594. *n°.* 19.

LAMK. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 42. *n°.* 8.

Ce Turbo est ovale-oblong, subglobuleux, à spire assez alongée et pointue, formée de sept tours fort convexes, assez élargis, onduleux dans le milieu et fortement sillonnés en travers. Les sillons sont inégaux; deux ou trois petits se voient entre les plus gros; ils sont traversés par des stries obliques, subécailleuses, qui résultent des accroissemens. La base de la coquille présente un trou ombilical étroit et profond. L'ouverture est arrondie, d'une nacre blanche et subnacrée à l'intérieur. Son bord droit, mince et tranchant, est finement plissé dans toute sa longueur. La columelle est fort étroite dans son milieu; elle se dilate un peu à la base, au moment de se réunir à l'extrémité du bord droit.

La coloration de cette coquille est peu variable: son fond d'un [illegible], plus ou moins foncé, on voit de grandes taches onduleuses et rayonnantes, assez régulièrement espacées, qui descendent du sommet à la base des tours; les derniers [illegible], ceux qui entourent l'ombilic, sont le plus souvent ornés de petites taches quadrangulaires, blanches et [illegible].

Cette coquille, assez rare dans les collections, provient, d'après [illegible], de la mer Rouge. Elle a 45 millim. de diamètre.

7. TURBO [illegible]. *Turbo margaritaceus.*

T. testâ ovato-ventricosâ, superforatâ, crassâ, [illegible], [illegible], flavescente, [illegible]; anfractibus superne [illegible], [illegible] Junctulo [illegible].

Turbo margaritaceus. LIN. GMEL. *pag.* 3593. *n°.* 12.

RUMPH. *Mus. tab.* 19. *fig.* E. 4.

SEBA, *Mus. tom.* 3. *tab.* 74. *fig.* 4.

[illegible]. *Conch. tom.* 1. *tab.* 19. *fig.* 45.

CHEMN. *Conch. tom.* 5. *tab.* 177. *fig.* 1762.

SCHROETTER, *Einl. in. Conch. tom.* 1. *tab.* 3. *fig.* 17.

LAMK. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 42. *n°.* 9.

Ce Turbo est ovale-globuleux, à spire assez longue et pointue, composée de six à sept tours convexes, pourvus dans leur milieu d'un angle obtus, au-dessus duquel ils sont légèrement aplatis et quelquefois un peu concaves. Ces tours sont garnis de côtes transverses, régulières et inégales; elles sont peu saillantes, convexes, et l'on en voit une ou deux petites entre les plus grosses. Sur le dernier tour, ces côtes transverses vont graduellement en s'atténuant et finissent par disparoître à la base. L'ouverture est arrondie, d'une nacre jaunâtre en dedans; le bord droit est mince, légèrement onduleux à sa partie supérieure et tout-à-fait lisse à sa base. La columelle est assez épaisse, arrondie, un peu aplatie inférieurement; une petite portion du bord gauche se voit à sa partie supérieure et recouvre entièrement une petite fente ombilicale. En dehors, cette coquille est d'un fauve-brunâtre pâle; elle est ornée de taches irrégulières, ordinairement petites et subquadrangulaire, et d'un brun foncé ou d'un brun-verdâtre.

Cette espèce est fort rare dans les collections; elle vient de l'Océan indien. Elle a 65 millim. de diamètre.

8. TURBO cannelé. *Turbo setosus.*

T. testâ ovato-ventricosâ, imperforatâ, crassâ, transversim profundè sulcatâ, [illegible] et [illegible] variegatâ; sulcis crassis, transversè striatis, [illegible] fractibus rotundatis; spirâ [illegible].

RUMPH. *Mus. tab.* 19. *fig.* C.

GUALT. *Conch. tab.* 64. *fig.* B.

DARGENV. *Conch. pl.* 6. *fig.* A.

FAVANNE, *Conch. pl.* 9. *fig.* A. 1.

CHEMN. *Conch. tom.* 5. *tab.* 181. *fig.* 179[illegible] 1795.

Turbo setosus. GMEL. *pag.* 3594. *n°.* 23.

ENCYCL. *pl.* 448. *fig.* 4. *a. b.*

LAMK. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 42. *n°.* 10.

Coquille assez grande, ovale-arrondie, très-ventrue, à spire assez courte, composée de quatre à cinq tours larges et très-convexes, à suture simple et profonde, mais non canaliculée. Ces tours sont pourvus de cannelures profondes, transverses et régulières, [illegible] la base du dernier tour, trois de ces cannelures sont plus larges et plus saillantes. L'ouverture est arrondie, d'une belle nacre argentée à l'intérieur; le bord droit, mince et tranchant, est régulièrement plissé, et chaque pli [illegible] intérieur peu profond. La columelle est [illegible] rement [illegible]: elle est étroite et arrondie [illegible]

le milieu, dilatée et évasée à la base : il y a deux ou trois cannelures sur cette dilatation.

La coloration de cette coquille est assez variable; sur un fond d'un blanc-verdâtre ou d'un fauve pâle, on voit de grandes taches longitudinales, onduleuses, plus ou moins régulières, qui quelquefois se changent dans certains individus en grosses ponctuations, et d'autres fois sont un peu confuses, assez souvent isolées et assez régulièrement disposées sur les côtes transverses.

Cette espèce, plus commune que la précédente, vient également de l'Océan des Grandes-Indes. Les grands individus ont 90 millim. de longueur et 70 de large.

9. Turbo à rigole. *Turbo spenglerianus.*

T. testâ ovatâ, imperforatâ, transversìm sulcatâ, albidâ, maculis lunatis luteo-rufescentibus creberrimis pictâ; anfractibus rotundatis, propè suturas latè canaliculatis; spirâ exsertiusculâ; fauce non margaritaceâ.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 181. *fig.* 1801. 1802.

Turbo spenglerianus. Gmel. *pag.* 3593. *n°.* 27.

Lamk. *Anim. sans. vert. tom.* 7. *pag.* 45. *n°.* 11.

On distingue facilement ce Turbo de ses congénères; il est ovale-globuleux, très-ventru, à spire assez alongée et pointue, formée de six à sept tours très-convexes, fortement séparés par une suture profonde et bordée à la partie supérieure des tours d'une gouttière étroite et assez profonde. Toute la surface extérieure de la coquille est très-régulièrement sillonnée : les sillons sont presque égaux, convexes, mais peu saillans; ils sont parfaitement lisses. L'ouverture est assez grande, arrondie; son bord droit est mince, tranchant et à peine plissé. La columelle est épaisse, arrondie, si ce n'est vers la base où elle s'aplatit et forme une callosité extérieure assez large, circonscrite en dehors par un sillon arqué, peu profond. A l'intérieur, cette coquille est d'une nacre blanche et peu brillante; en dehors, elle est d'un blanc-fauve plus ou moins foncé avec quelques taches nuageuses d'un fauve-brunâtre, et ses sillons offrent ordinairement des taches plus ou moins nombreuses, brunes et blanchâtres, et qui quelquefois se suivent sur deux ou trois côtes à la fois.

Cette coquille, l'une des plus rares du genre Turbo, vient de l'Océan indien. Elle a 65 millim. de diamètre.

10. Turbo rabané. *Turbo petholatus.*

T. testâ ovatâ, imperforatâ, lœvi, nitidâ, virente aut rufo-rubente, tœniis transversis variis pictâ; anfractibus rotundatis, supernè obtusè angulatis; annulo viridi ad aperturam.

Turbo petholatus. Lin. Gmel. *pag.* 3590. *n°.* 8.

An Lister, *Conch. tab.* 984. *fig.* 39?

Rumph. *Mus. tab.* 19. *fig.* D, et *tab.* 1. *fig.* 5—7.

Petiv. *Amb. tab.* 7. *fig.* 15.

Gualt. *Test. tab.* 64. *fig.* F.

Dargenv. *Conch. pl.* 6. *fig.* G. K, et *Append. pl.* 1. *fig.* D.

Favanne, *Conch. pl.* 9. *fig.* D. 1. D. 2. D. 3. D. 4.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 74. *fig.* 26—29.

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 3. *fig.* 4, *tom.* 2. *tab.* 22. *fig.* 1. 2, et *tom.* 3. *tab.* 3. *fig.* 3.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 183. *fig.* 1826—1835, et *tab.* 184. *fig.* 1836—1839.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 45. *n°.* 12.

Coquille assez commune, mais remarquable par ses variétés et l'élégance de ses couleurs; elle est ovale-globuleuse, à spire assez alongée, pointue, formée de cinq à six tours convexes et sur lesquels on ne voit que des stries longitudinales fort régulières, mais à peine saillantes. L'ouverture est parfaitement arrondie, d'un blanc mat dans le fond et bordée à l'extérieur d'une zone d'un jaune-verdâtre; le bord droit est mince, tranchant et très-simple. La columelle est épaisse, arrondie et calleuse à sa partie supérieure; le point de jonction à l'avant-dernier tour est creusé d'une petite gouttière étroite et assez profonde. La coloration est assez variable : sur un fond ordinairement rougeâtre plus ou moins foncé se voit un nombre assez variable de zones transverses, inégales, d'un brun-verdâtre assez foncé, sur lesquelles sont disposées d'une manière assez régulière de petites taches linéolées, blanches. A la partie supérieure des tours se montre, dans la plupart des individus, une large zone de taches blanchâtres, assez variables, mais le plus souvent fortement en zig-zag; quelquefois une zone semblable à la première se montre à la base du dernier tour. Enfin, il arrive assez souvent qu'entre les zones transverses il existe une série de taches blanches, grandes et irrégulières. Outre ces diverses variétés que nous venons de mentionner, il en existe une des plus remarquables, d'un beau brun très-intense, avec des lignes transverses [illegible], d'un [illegible] foncé, sur lesquelles se montrent quelques petites taches blanches. Une autre variété est d'un fond d'un rouge briqueté, et les linéoles transverses sont très-nombreuses et serrées, inégales, d'un vert obscur et finement ponctuées de blanc.

Cette coquille, assez commune dans les collections, vient des mers de l'Inde et de l'Amérique australe; on la nomme vulgairement la peau de serpent. Elle a 65 millim. de longueur et 55 de large.

11. Turbo ondulé. *Turbo undulatus.*

T. testâ semiorbiculari, convexâ, ventricosâ;

laevi et profundè umbilicatâ, glabrâ, albidâ, strigis longitudinalibus undulato-flexuosis viridibus aut viridi-violaceis ornatâ; anfractibus rotundatis; spirâ obtusâ.

Forster, *Catal. n°* 1539.

Martyns, *Conch. tom.* 1. *fig.* 29.

Turbo undulatus. Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 169. *fig.* 1640. 1641.

Turbo undulatus. Gmel. *pag.* 3597. *n°.* 13.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 43. *n°.* 13.

Coquille globuleuse, à spire courte et obtuse, déprimée d'avant en arrière, formée de cinq à six tours dont le dernier est très-grand et très-convexe. Ce dernier tour est obscurément cannelé en travers; ces cannelures sont simples et ne se montrent ordinairement qu'à la partie supérieure. L'ouverture est blanche en dedans, d'une nacre peu brillante; elle est arrondie et son bord droit est mince et tranchant dans toute son étendue. La columelle, très-rétrécie à sa partie supérieure, est percée d'un très-large ombilic profond, au-dessous duquel elle s'élargit fortement et devient plate. A l'extérieur, cette coquille est ornée sur un fond d'un vert foncé, quelquefois brunâtre, d'un grand nombre de linéoles longitudinales, blanches, fortement contournées en zigzag.

Cette coquille, assez rare dans les collections, vient des mers de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Zélande. Elle a 60 millim. de diamètre.

12. Turbo à fissure. *Turbo versicolor.*

T. testâ globoso-depressâ, umbilicatâ, crassâ, maculâ, transversè striatâ, viridi-fusco et albo variegatâ; spirâ brevi, obtusâ; infimâ facie convexo-turgidâ; fissurâ ex umbilico intra labrum et columellam porrectâ.

Lister, *Conch. pl.* 576. *fig.* 29.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 176. *fig.* 1740. 1741.

Turbo versicolor. Gmel. *pag.* 3599. *n°.* 43.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 44. *n°.* 15.

Coquille assez singulière, suborbiculaire, déprimée d'avant en arrière, plus large que longue. Sa spire est très-courte et très-obtuse; on y compte cinq à six tours, étroits, à peine convexes, à suture simple et superficielle: le dernier tour est très-grand, très-convexe, il se termine, comme dans le *Turbo marmoratus*, par un petit prolongement déprimé en forme d'oreillette, et creusé d'une [illegible] large et peu profonde. La surface extérieure est [illegible] transversalement; les [illegible] sont [illegible], et quelquefois [illegible] par des stries transverses, fines et régulières. L'ouverture est parfaitement arrondie, d'une nacre [illegible] en dedans; le bord droit est mince, tranchant, et dépasse la columelle à son extrémité supérieure. La columelle est étroite dans le milieu; on voit derrière elle un trou ombilical, étroit et profond: au-dessous de cet ombilic elle s'élargit et s'aplatit, et se termine inférieurement par le petit prolongement dont nous avons parlé.

La coloration de cette coquille est assez variable; les individus que l'on rencontre le plus ordinairement sont d'un blanc-grisâtre marqué de taches nuageuses plus ou moins étendues, quelquefois punctiformes, d'un vert obscur, quelquefois brunâtre. Nous connoissons une variété toute brune, et une autre d'un brun-verdâtre foncé, avec deux ceintures blanches sur le milieu du dernier tour.

Cette coquille, assez rare dans les collections, vient des mers de la Nouvelle-Hollande. Elle a 40 millim. de diamètre et 27 de hauteur.

13. Turbo émeraude. *Turbo smaragdus.*

T. testâ subglobosâ, imperforatâ, laevi, nitidâ, viridi; anfractibus rotundatis; spirâ brevi, obtusâ.

Naturf. *tom.* 7. *tab.* 2. *fig.* A. 1. A. 2.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 182. *fig.* 1815. 1818.

Turbo smaragdus. Gmel. *pag.* 3595. *n°.* 30.

Encycl. *pl.* 448. *fig.* 3. *a. b.*

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 45. *n°.* 16.

Belle et rare espèce de Turbo, auquel on donne vulgairement le nom de *Perroquet.* Il est globuleux, à spire courte formée de cinq tours très-convexes, à suture simple et profonde, [illegible] brillante, et partout d'un beau vert foncé d'une teinte uniforme. L'ouverture est arrondie, d'une belle nacre blanche et brillante à l'intérieur; son bord droit est mince, tranchant et peu épaissi en dedans. La columelle est rentrante à sa partie supérieure; elle est régulièrement arquée en demi-cercle dans sa longueur; son bord interne est arrondi et obtus dans toute son étendue. La surface extérieure est aplatie, très-large, un peu déprimée à l'endroit où devroit être l'ombilic, s'il existoit: vers la base, elle est circonscrite à l'extérieur par un angle assez aigu et cependant peu saillant.

Cette belle coquille, fort recherchée des amateurs, provient de la mer de la Nouvelle-Zélande. Les grands individus ont [illegible] millim. de diam.

14. Turbo bouche-d'or. *Turbo [illegible]*

T. testâ [illegible], [illegible], [illegible] [illegible], [illegible]; anfractibus [illegible], spirâ brevi, obtusâ.

Dargenv. *Conch. pl.* 6. *fig.* B. C.

Favanne, *Conch. pl.* 8. *fig.* C. 1. C. 2.

Seba,

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 74. *fig.* 13—15.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 184. *fig.* 1840 à 1847.

Turbo cidaris. Gmel. *pag.* 3596. *n°.* 34.

Encycl. *pl.* 448. *fig.* 5. *a. b.*

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 45. *n°* 17.

Ce Turbo pourroit être facilement confondu avec le *Petholatus*, ayant par ses couleurs beaucoup d'analogie avec quelques-unes de ses variétés. Cette espèce est subglobuleuse, très-ventrue, à spire courte et obtuse, à laquelle on compte cinq à six tours seulement; ils sont courts, convexes, leur suture est simple et superficielle, leur surface est complétement lisse. L'ouverture est arrondie; le bord droit, mince et tranchant dans toute son étendue, est accompagné à l'intérieur, au point de son insertion sur l'avant-dernier tour, d'un petit bourrelet décurrent qui sert à compléter une petite gouttière fort étroite. La columelle est un peu rentrante à son sommet; elle est blanche, non nacrée, et elle est perforée par un ombilic peu profond et assez large : à sa partie inférieure elle est élargie et aplatie.

La coloration de cette coquille est assez variable; les individus que l'on voit le plus fréquemment sont d'un brun plus ou moins foncé, et ornés au sommet des tours d'une zone plus ou moins large, de grandes taches irrégulières, blanches. Entre ces taches on voit, en plus ou moins grand nombre, des linéoles transverses, fort étroites et régulières, composées de taches oblongues, quadrangulaires, alternativement blanches et brunes. Dans quelques individus la couleur du fond est d'un fauve-roux; les taches blanches ont presque disparu, et sont remplacées par un assez grand nombre des linéoles transverses dont nous avons parlé.

Cette coquille est plus rare dans les collections que le Turbo rubané; il vient des mers de la Chine, de la Nouvelle-Guinée et de la Nouvelle-Zélande. Il a 40 à 50 millim. de diamètre.

15. Turbo grenu. *Turbo diaphanus.*

T. testâ ovato-ventricosâ, imperforatâ, undiquè granulosâ, rubescente; cingulis granulosis, creberrimis; anfractibus convexis; spirâ breviusculâ.

Spengler, *Naturf. tom.* 9. *tab.* 5. *fig.* 2. *a. b.*

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 161. *fig.* 1520. 1521.

Trochus diaphanus. Gmel. *pag.* 3580. *n°.* 85.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 45. *n°.* 18.

Cette coquille est ovale, ventrue, très-globuleuse, à spire courte et pointue au sommet; on y compte six ou sept tours convexes, à suture simple et assez profonde : ces tours sont pourvus d'un grand nombre de rangées transverses, de petites granulations demi sphériques, fort régulières, entre lesquelles se voient de très-petites rides obliques qui s'étendent de l'une à l'autre. Le dernier tour est fort dilaté, il se termine par une ouverture médiocre d'une belle nacre blanche irisée à l'intérieur; le bord droit est mince et tranchant, légèrement onduleux et obscurément sillonné à l'intérieur. La columelle est assez épaisse, nacrée, élargie et concave en dehors; l'ombilic est caché par une petite callosité dont la surface est limitée en dehors par un angle très-obtus.

La coloration de cette espèce est peu varible; ordinairement elle est d'un rouge-obcur et uniforme; mais il existe des individus dont les granulations sont blanchâtres, tandis que leurs intervalles sont occupés par de très-petites ponctuations d'un brun-rougeâtre.

Cette coquille est devenue commune dans les collections depuis les derniers voyages aux Terres-Australes. Les grands individus ont 50 mill. de diamètre.

16. Turbo scabre. *Turbo rugosus.*

T. testâ orbiculato-subconoideâ, imperforatâ, scabrâ, transversìm sulcatâ, griseâ aut virente; lamellis tenuissimis, sulcos decussantibus; anfractibus supernè plicis prominentibus coronatis; columellâ aurantio-rubente tinctâ.

Turbo rugosus. Lin. Gmel. *pag.* 3592. *n°.* 14.

Lister, *Conch. tab.* 647. *fig.* 41.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 12. 13.

Gualt. *Test. tab.* 63. *fig.* F. ?

Dargenv. *Conch. pl.* 8. *fig.* O. (*mala*)

Favanne, *Conch. pl.* 5. *fig.* O.

Knorr, *Vergn. tom.* 3. *tab.* 20. *fig.* 1.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 180. *fig* 1782 à 1785.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 46. *n°.* 19.

Coquille fort commune, abondamment répandue dans toute la Méditerranée. Elle est très-globuleuse, à spire assez alongée et cependant obtuse au sommet : on y compte six à sept tours très-convexes, carénés dans le milieu, et offrant sur la carène, surtout dans le jeune âge, une série d'épines plus ou moins longues, comprimées et canaliculées en dessous; les sutures sont profondes et subcanaliculées : immédiatement au-dessous d'elles on voit, à la partie supérieure des tours, un rang de tubercules oblongs, obtus, serrés et rayonnans; tout le reste de la surface est occupé par des sillons transverses, inégaux et très-rapprochés. Ces diverses parties que nous venons de mentionner sont couvertes de fines écailles, régulières et rapprochées, produites par les stries d'accroissement. L'ouverture est arrondie, très-oblique; le bord droit, assez épais à l'intérieur, est finement plissé dans toute sa longueur. La colu-

melle est épaisse, arrondie, régulièrement arquée dans sa longueur, d'une nacre blanche sur son bord : à l'extérieur elle est aplatie, garnie d'une large callosité d'un rouge assez vif, qui recouvre presque toute la base de la coquille. L'opercule est assez épais : il offre en dehors une côte obtuse et oblique, et il est constamment d'un rouge très-vif. A l'intérieur, cette coquille est d'un brun-grisâtre sale ; mais lorsqu'elle est dépouillée, elle offre une belle nacre brillante, blanche, très-irisée.

Cette coquille, fort commune dans la Méditerranée, ne présente presqu'aucune variété. Les grands individus ont 58 millim. de diamètre.

On la trouve fossile en Italie, en Piémont et en Sicile.

17. Turbo couronné. *Turbo coronatus.*

T. testâ subglobosâ, ventricosâ, imperforatâ, tuberculiferâ, transversim sulcato-granulosâ, griseo et viridi marmoratâ ; tuberculis oblongis, obtusis, transversim triseriatis; serie superiore suturali ; spirâ brevi, apice retusâ, aurantiâ.

Lister, *Conch. tab.* 575. *fig.* 28.

Favanne, *Conch. pl.* 8. *fig.* O. (*mala*)

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 180. *fig.* 1791. 1792, *et fortè* 1793.

Turbo coronatus. Gmel. *pag.* 3594. *n°.* 21.

Encycl. *pl.* 448. *fig.* 2. *a. b.*

Var. b.) *Testâ superforatâ, tuberculis brevioribus quadriseriatis.*

Dargenv. *Conch. pl.* 6. *fig.* Q.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 46. *n°.* 20.

Coquille assez variable, et qui, par sa forme, se rapproche beaucoup du *Turbo versicolor.* Elle est globuleuse, à spire courte, très-obtuse, composée de quatre tours aplatis, étroits, dont le dernier est légèrement excavé en dessus ; ce dernier tour présente sur la suture, ainsi qu'à sa partie supérieure, deux rangées de gros tubercules obtus, entre lesquels la coquille est ordinairement lisse. Au-dessus du second rang de tubercules, et à un intervalle assez considérable, se voit une carène obtuse sur laquelle s'élèvent quelquefois quelques tubercules comprimés : le plus ordinairement le reste de la surface est lisse, et dans quelques individus cette surface est rugueuse et comme guillochée. L'ouverture est arrondie, d'une belle nacre d'un blanc-verdâtre ; son bord droit est mince, et il présente deux angles obscurs qui correspondent aux deux carènes de l'extérieur. La columelle est très-épaisse, nacrée ; elle présente à l'extérieur une large surface aplatie, qui se prolonge à la base en une petite oreillette canaliculée.

La coloration de cette espèce paroît peu variable ; elle est d'un blanc-grisâtre, et ornée de marbrures, ou de ponctuations brunes ou verdâtres.

Cette espèce vit dans l'Océan des Grandes-Indes ; elle a 40 millim. de diamètre.

18. Turbo de Nicobar. *Turbo nicobaricus.*

T. testâ subglobosâ, imperforatâ, crassiusculâ, glabrâ, albidâ, maculis lineisque rubris reticulatâ ; aperturâ intense aurantiâ ; columellâ subcallosâ.

Helix paradoxa. Born, *Mus. tab.* 13. *fig.* 16. 17.

Chemn. *Conch. tom.* 5. *tab.* 182. *fig.* 1822 à 1823.

Turbo nicobaricus. Gmel. *pag.* 3596. *n°.* 35.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 48. *n°.* 26.

Cette coquille, d'un médiocre volume, est obronde, globuleuse ; sa spire, fort courte et obtuse au sommet, est composée de cinq à six tours étroits, peu convexes, à suture simple et superficielle ; ils sont lisses, et le dernier, très-convexe dans toutes ses parties, se termine par une ouverture arrondie assez épaisse et d'une très-belle nacre d'un jaune-orangé à l'intérieur ; le bord droit est simple, épaissi à l'intérieur. La columelle est courte, très-convexe, et garnie à sa partie supérieure d'une petite callosité étroite, longitudinale, qui rappelle celles de certaines Natices : cette columelle est d'un jaune doré comme le reste de l'ouverture. La coloration extérieure est assez variable ; elle consiste principalement en un réseau très-fin de linéoles roses, diversement entre-croisées, et qui, étant plus multipliées dans certaines places, produisent des taches nuageuses plus ou moins étendues. Outre le réseau, on voit quelques linéoles transverses formées de petites ponctuations d'un rouge très-foncé ; ces linéoles sont plus ou moins multipliées, selon les individus. Lorsque l'on vient à dépouiller cette coquille, on la trouve formée d'une nacre des plus brillantes d'un jaune-orangé plus ou moins foncé, avec les reflets de l'opale. La beauté de cette nacre fait rechercher cette coquille non-seulement des collectionneurs, mais encore des personnes qui s'en servent comme d'objet de luxe et d'ornement.

Cette espèce reste toujours d'un volume médiocre. Les grands individus ont 20 millim. de diamètre. Elle provient de l'Océan indien, et principalement des îles Nicobar.

TURBO LUNARIS.

C'est ainsi que Klein (*Tent. ostrac. pag.* 55) nomme un genre dans lequel il fait entrer trois espèces de Cyclostomes. Ce genre n'est point admissible.

TURRICULA.

Klein (*Tent. ostrac. pag.* 74) place indistinc-

tement dans ce genre toutes les coquilles alongées et subulées, principalement des genres Turritelle, Cérite, Vis, etc. : aussi il n'a point été adopté.

TURRICULACÉS. *Turriculacea.*

M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, a proposé cette famille pour le genre Turrilite lui seul. Cette famille est la dernière des Céphalopodes, et elle a le désavantage d'isoler de tous ses rapports naturels le genre qu'elle contient : elle est en effet éloignée de la famille des Ammonées, d'où le genre Turrilite n'auroit jamais dû sortir. Le système de M. de Blainville, pour ce qui a rapport aux Céphalopodes, ayant été fait d'après la forme des coquilles, il a dû en résulter une foule d'erreurs et de faux rapports, tels que ceux que nous signalons ici. *Voyez* Turrilite.

TURRICULE. *Turricula.*

Genre inadmissible proposé par M. Schumacher dans son *Essai d'une méthode de Conchyliologie*. Ce genre est établi pour le *Murex javanus* de Linné, qui n'est autre chose qu'un Pleurotome. *Voyez* Pleurotome.

TURRILITE. *Turrilites.*

Dans un mémoire inséré dans le quarante neuvième volume du *Journal de Physique*, 1799, Montfort a, pour la première fois, proposé le genre Turrilite, l'un des meilleurs que l'on doive à cet auteur. Lamarck l'adopta le premier dans le *Système des Animaux sans vertèbres*; et, depuis ce moment, il fut admis dans toutes les méthodes. Les coquilles de ce genre, connues à l'état fossile seulement, ne pouvoient laisser le moindre doute sur leurs rapports avec les Ammonites; leur structure, semblable à celle des coquilles de ce genre, ne permettoit pas que dans une méthode naturelle elles fussent placées ailleurs que dans leur voisinage. Lamarck, dans la *Philosophie zoologique*, plaça les Turrilites dans la famille des Ammonées, ce que tous les auteurs imitèrent; il faut en excepter cependant Montfort et M. de Blainville, qui conçurent leur arrangement sur un plan différent que les autres zoologistes : ils ne virent dans les Céphalopodes qu'une seule série qu'ils établirent d'après la forme des coquilles et non d'après leur structure. C'est ainsi que les familles les plus naturelles furent détruites et remplacées par d'autres qui sont loin d'être les équivalens; on le concevra facilement si l'on fait attention que dans cette manière de voir on a réuni toutes les coquilles discoïdes, quelle que soit la forme de leurs cloisons, toutes celles qui sont trochiformes ou turriculées, ou droites, ou seulement arquées : c'est ainsi que dans une même famille ont été rassemblées des coquilles siphonifères à cloisons simples et à cloisons découpées; d'autres sans siphons et microscopiques. Cette confusion, qui ne se voit que dans un petit nombre de méthodes, comme nous l'avons dit, ne se montrera plus probablement depuis que MM. de Haan et D'Orbigny ont opéré des changemens si utiles dans l'arrangement des Céphalopodes. Les Turrilites sont des coquilles turriculées, alongées, toujours tournées à gauche, d'une structure semblable à celle des Ammonites : ce sont donc des Ammonites à spire verticale, comme les Baculites sont des Ammonites droites; les cloisons nombreuses et rapprochées sont percées d'un siphon qui doit être marginal et non central, ainsi que l'indique Montfort. Comme cette partie n'a point encore été observée dans ce genre, on doit préférablement la supposer marginale et dorsale, puisque telle est sa position dans tous les autres genres de la famille des Ammonées. Voici les caractères de ce genre :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille spirale, turriculée, multiloculaire, à tours contigus et tous apparens; parois articulées par des sutures sinueuses; cloisons transverses, lobées et découpées dans leur contour, et percées par un siphon marginal et dorsal; ouverture arrondie, garnie d'un bourrelet marginal.

A l'espèce la plus anciennement connue, M. Brongniart, dans la *Géologie des environs de Paris*, en joignit une seconde parfaitement distincte, à laquelle M. Sowerby, dans le *Mineral conchology*, ajouta trois autres espèces d'Angleterre; de sorte que l'on peut maintenant compter cinq espèces de Turrilites.

Turrilite costulée. *Turrilites costatus.* Lamk.

T. testâ turritâ, elongatâ; anfractibus convexis, sinistrorsùm spiralibus, longitudinaliter costatis; costis rotundatis, subdistantibus, à margine superiore infrà medium usquè vergentibus, infernè tuberculatis; tuberculis rotundatis, in ultimo anfractu biseriatis, in superioribus uniseriatis.

Bourguet, *Pétrif. tab.* 31. *fig.* 231.

Montf. *Journ. de Phys. et d'Hist. nat.* 1799. *pag.* 143.

De Roissy, *Buff. de Sonn. tom.* 5. *pag.* 32.

Montf. *Conch. Syst. tom.* 1. *pag.* 118.

Sow. *Miner. conchol. tab.* 36.

Brong. *Géol. des env. de Paris, pl.* 7. *fig.* 4.

Parkins. *Org. rem. tom.* 3. *tab.* 10. *fig.* 12.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 646.

Turrilites costatus. De Haan, *Monogr. amm. et goniat. pag.* 76. *n°.* 1.

Nob. *Descript. des Coq. caract. des terrains, pag.* 247. [illegible] *fig.* 4.

[illegible]

Le petit nombre d'espèces qui sont connues dans ce genre permet de les distinguer facilement. Il y a des individus de cette espèce qui, s'ils étoient entiers, auroient sept à huit pouces de longueur, et seroient composés de quatorze à quinze tours : on peut croire qu'ils étoient ainsi, non parce qu'on en a vu d'entiers, mais parce qu'il est facile, à l'aide de plusieurs individus, d'en composer un seul. Il est rare de trouver des tronçons qui aient plus de trois ou quatre tours bien conservés : les tours sont convexes, arrondis, séparés par une suture simple et profonde. Des côtes longitudinales, au nombre de vingt à vingt-deux, se voient à chacun d'eux ; elles naissent de la suture : peu saillantes d'abord, elles descendent obliquement en s'augmentant, et se terminent brusquement au milieu du tour. Au-dessous d'elles, et après un petit intervalle lisse, se voit un rang de tubercules arrondis, et sur le dernier tour il y en a un second rang de plus petits au-dessus du premier. Sur quelques individus, on remarque que les cloisons étoient nombreuses et profondément découpées sur les bords. La dernière loge, qui est fort grande, occupe ordinairement plus du dernier tour de spire : il devoit contenir très-probablement la plus grande partie de l'animal.

Dans la craie tufau des environs de Rouen et d'Angleterre, on trouve fréquemment des fragmens de cette coquille ; dans d'autres lieux où existe la même craie, elle est remplacée par d'autres espèces du même genre.

TURRITE. *Turrites.*

M. de Haan a donné ce nom au genre Turrilite, quoique cette dernière dénomination soit depuis long-temps consacrée. Ce changement ne pouvoit être adopté. *Voyez* TURRILITE.

TURRITELLE. *Turritella.*

Les Turritelles faisoient autrefois partie du genre Turbo de Linné ; elles en furent distinguées par Lamarck, qui fit pour elles un genre qu'il proposa dans son *Système des Animaux sans vertèbres* (1801). Il le plaça à cette époque, d'une manière peu naturelle, entre les Maillots et les Janthines, genres avec lesquels il est incontestable que les Turritelles n'ont aucun rapport. Lamarck le sentit bien lui-même ; car, plus tard, dans sa *Philosophie zoologique*, il le mit dans la famille des Turbinacés, entre les Scalaires et les Vermets, ce qui étoit beaucoup plus convenable. Dans l'*Extrait du Cours*, ce savant modifia sa seconde opinion en établissant la famille inutile des Scalaires aux dépens de celle des Turbinacés, dans laquelle le genre Turritelle fut placé le premier. Ce changement ne fut pas le dernier que Lamarck fit subir à ce genre, car il se voit le premier de la famille des Turbinacés dans son dernier ouvrage. Dans le *Règne animal*, M. Cuvier fit des Turritelles un des nombreux sous-genres des Turbos, et il adopta de préférence le second des arrangemens de Lamarck, c'est-à-dire qu'il les rangea entre les Scalaires et les Vermets. M. de Ferussac n'imita pas cet exemple, et, portant la confusion dans toute cette famille des Pectinibranches trochoïdes de M. Cuvier, il transporta les Turritelles entre les Paludines, les Vermets, les Valvées et les Natices, comme si le hasard seul eût décidé du choix.

Nous avons vu, à l'article TURBINÉS, que l'opinion de M. Latreille n'étoit guère plus admissible que celle de M. de Ferussac, dont elle se rapproche sous quelques rapports. Si l'on conçoit, en effet, quelle liaison peut exister entre les Turritelles et les Turbos, d'une part, il est plus difficile de deviner celle avec les Ampullaires et les Janthines, d'une autre. M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, a, comme M. Cuvier, adopté les rapports naturels indiqués dans le principe par Lamarck. Les Turritelles sont des coquilles alongées, étroites, pointues, formées d'un grand nombre de tours de spire ; le dernier se termine à la base par une ouverture entière, subquadrangulaire ou arrondie, à bord droit, mince, tranchant et sinueux : cette ouverture, pendant la vie de l'animal, est close par un opercule corné, multispiré, très-semblable à celui des Turbos ou des Troques.

Adanson donne, dans son ouvrage sur les coquilles du Sénégal, la description de deux espèces de Turritelles dont il n'a pas examiné les animaux, et qu'il rapproche des Cérites, tout en faisant observer qu'elles n'appartiennent pas à ce genre. L'une de ces deux espèces, le Mésal, a beaucoup de rapports avec les coquilles du genre Proto de M. Defrance (*voyez* PROTO), genre qui semble établir un passage entre les Turritelles et les Vis. Les caractères du genre Turritelle peuvent être exprimés de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille turriculée, non nacrée ; ouverture arrondie, entière, ayant les bords désunis supérieurement ; bord droit, mince, sinueux ; un opercule corné. Animal incomplétement connu, d'après une figure de Dargenville. Le genre Turritelle est peu nombreux en espèces vivantes : nous en comptons dix-huit, et au moins le double de fossiles appartenant aux terrains tertiaires seulement.

1. TURRITELLE double-carène. *Turritella duplicata.*

T. testâ turritâ, crassâ, ponderosâ, transversìm sulcatâ et carinatâ, albido-fulvâ, apice rufescente; anfractibus convexis, carinatis, medio carinis duabus eminentioribus.

Turbo duplicatus. Lin. Gmel. *pag.* 3607. *n°.* 79.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 114.

Gualt. *Test. tab.* 58. *fig.* C.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 56. *fig.* 7. 8.

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab* 151. *fig.* 1414.

Turritella duplicata. Encycl. *pl.* 449. *fig.* 1. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 561. *n°.* 1.

Grande coquille alongée, turriculée, formée d'un grand nombre de tours légèrement convexes, dont les premiers sont sillonnés fortement en travers dans toute leur étendue, tandis que les suivans n'offrent, dans le milieu, que deux carènes saillantes et assez rapprochées, dont l'inférieure est ordinairement plus saillante que l'autre. Le dernier tour est court, et il présente, vers la base, une troisième carène semblable aux deux premières, et qui, dans les tours précédens, est exactement cachée par la suture. L'ouverture est ovale-obronde, blanche en dedans; son bord droit, fortement sinueux dans sa partie externe, forme une saillie assez large à la base, avant de se joindre à la columelle : celle-ci est fortement tordue, peu épaisse, et fort courte; elle est revêtue d'un bord gauche étalé, mince, blanc et brillant.

Cette coquille est d'une couleur d'un fauve pâle au sommet, et d'un blanc-jaunâtre dans le reste de son étendue. On la trouve dans les mers de l'Inde, où elle paroît assez commune. Elle est longue de 13 à 14 centim.

2. Turritelle tarière. *Turritella terebra.*

T. testâ elongato-turritâ, transversè sulcatâ, fulvo-rufescente aut rubente; anfractibus convexis, subnumerosissimis, sulcatis; sulcis subæqualibus; spirâ apice acutâ.

Turbo terebra. Lin. Gmel. *pag.* 3608. *n°.* 81.

Lister, *Conch. tab.* 590. *fig.* 54.

Bonnani, *Recr.* 3. *fig.* 115.

Gualt. *Test. tab.* 58. *fig.* A.

Dargenv. *Conch. pl.* 11. *fig.* D; e *Zoomorph. pl.* 4. *fig.* F.

Favanne, *Conch. pl.* 39. *fig.* E, et *pl.* 71. *fig.* P.

Adans. *Sénég. tab.* 10. *fig.* 6. (le Ligar).

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 56. *fig.* 12. 18. 25. 32. 40.

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 8. *fig.* 6.

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 151. *fig.* 1415. 1416.

Turritella terebra. Encycl. *pl.* 449. *fig.* 3. *a. b.*

Lamk, *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 56. *n°.* 2.

Chemn. *Conch. tom.* 9. *tab.* 169. *fig.* 1591.

Grande et belle espèce de Turritelle alongée, subulée, très-pointue au sommet; ses tours, très-nombreux, sont convexes, à suture simple et subcanaliculée; sur chaque tours on compte cinq à six sillons égaux, très-réguliers, saillans, entre lesquels on voit, à l'aide d'une loupe, quelques stries transverses très-fines, qui se multiplient, surtout sur les derniers tours. L'ouverture est arrondie, petite, brunâtre en dedans. Son bord droit, très-mince, est plissé dans sa longueur; il est obliquement sinueux, et il se prolonge à peine à la base avant de se joindre à la columelle. Celle-ci est courte, très-mince, fortement tordue sur elle-même; le bord gauche, qui l'accompagne, est fort étroit et très-mince. La couleur de cette coquille est uniforme; elle est d'un brun-roux plus ou moins foncé, quelquefois grisâtre.

Cette coquille, assez commune, est rarement bien conservée; le sommet de sa spire est tellement atténué, qu'il est extrêmement rare de le voir dans son intégrité. Elle se trouve dans l'Océan indien et dans les mers d'Afrique. Les grands individuis ont 15 centim. de longueur.

3. Turritelle imbriquée. *Turritella imbricata.*

T. testâ turritâ, transversè sulcatâ, ex albo rufo et fusco marmoratâ; anfractibus planulatis, sursùm declivibus, subimbricatis; spirâ apice peracutâ.

Turbo imbricatus. Lin. Gmel. *pag.* 3606. *n°.* 76.

Bonnani, *Recr.* 3. *fig.* 117.

Gualt. *Test. tab.* 58. *fig.* E.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 56. *fig.* 26. 31. 33. 34.

Knorr, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 25. *fig.* 2.

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 152. *fig.* 1422.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 571. *n°.* 3.

Coquille alongée, subulée, très-pointue au sommet; elle est composée d'un très-grand nombre de tours peu convexes, à suture simple et superficielle : ces tours, à leur partie supérieure, forment un bourrelet obtus, plus ou moins large, selon les individus. Toute la surface extérieure est sillonnée en travers, et entre les sillons, et quelquefois sur les sillons eux-mêmes, se montrent des stries très-fines et fort régulières. A la base du dernier tour, les sillons sont plus gros et plus profonds, au nombre de trois ou quatre, et les stries, qui les suivent, sont obsolètes. La coloration de cette espèce consiste ordinairement en flammules brunâtres, longitudinales, plus ou moins larges, souvent confondues en taches assez grandes sur un fond blanc. Quelquefois ces taches brunes se multiplient au point d'envahir presque toute la coquille, et de ne laisser aperce-

voir que quelques flammules blanches. Il arrive parfois que les sillons sont ornés de très-petites taches brunes, alternant avec d'autres qui sont blanches.

Cette coquille, assez commune, vient de l'Océan des Antilles. Elle a 92 millim. de longueur.

4. Turritelle bicerclée. *Turritella bicingulatâ.*

T. testâ turritâ, transversim tenuissimè striatâ, albo rufo et fusco marmoratâ, anfractibus convexis, dorso bicingulatis.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 56. *fig.* 30. 37. 38.

An Turbo varie gatus? Lin. Gmel. *pag.* 3606. *n°.* 62.

An Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 152. *fig.* 1425?

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 58. *n°.* 9.

Coquille fort reconnaissable parmi ses congénères; elle est alongée, subulée, formée d'un grand nombre de tours étroits, très-convexes, à suture simple et profonde: sur le milieu de chaque tour se trouvent deux grosse côtes décurrentes, transverses, convexes, rapprochées. Toute la surface extérieure est chargée de fines stries transverses, très-régulières, fort rapprochées, et qui se continuent à la base du dernier tour. L'ouverture est petite, arrondie, à bords très-minces; celui du côté droit est peu sinueux. La columelle, très-étroite, est tordue sur elle-même.

La coloration de cette coquille est peu variable; elle est marbrée de blanc, de rougeâtre et de fauve. Quoiqu'assez abondamment répandue dans les collections, on ignore sa patrie. Elle est longue de 65 millim.

5. Turritelle exolète. *Turritella exoleta.*

T. testâ turritâ, laevigatâ, albidâ: anfractibus medio concavis, superne inferneque tumidis, [illegible], obtusis.

Turbo exoletus. Lin. Gmel. *pag.* 3607. *n°.* 80.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 115.

Lister, *Conch. tab.* 591. *fig.* 58.

Dargenv. *Conch. pl.* 11. *fig.* C.

Favanne, *Conch. pl.* 39. *fig.* D.

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 152. *fig.* 1424.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 58. *n°.* 10.

Celle-ci a de l'analogie avec la précédente, mais on la distingue très-facilement en ce qu'elle n'a point de stries transverses; elle est très-alongée; ses tours sont nombreux, concaves dans le milieu, [illegible] à leur partie supérieure et inférieure, [illegible]

tours les uns des autres. Le dernier tour est aplati en dessous, tout-à-fait lisse de ce côté. L'ouverture qui le termine est arrondie, subquadrangulaire; les bords en sont très-minces, tranchans, et le bord droit est très-fortement sinueux dans le milieu de sa largeur.

Cette coquille est peu variable dans ses couleurs; elle est tantôt blanche avec quelques flammules longitudinales, brunâtres, et tantôt d'un brun très-clair, sans aucune tache.

Cette espèce, assez rare, vient des mers de Guinée. Elle est longue de 59 millim.

6. Turritelle térébrale. *Turritella terebralis.*

T. testâ elongato-turritâ, transversim striatâ; striis confertis, aequalibus; anfractibus medio convexis, basi apiceque depressis; suturis [illegible] marginatis.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 56. *n°.* 1.

Basterot, *Mém. géol. sur les environs de Bordeaux*, *Mém. de la Soc. d'hist. natur. de Paris*, *tom.* 1. *pag.* 28. *n°.* 1. *pl.* 1. *fig.* 14.

Grande et belle espèce de Turritelle fossile, très-commune, très-alongée et généralement plus large à la base que ne le sont la plupart des espèces. Elle est composée d'un grand nombre de tours convexes, finement striés en travers; les stries sont plus profondes sur les premiers tours que sur les derniers, où il arrive quelquefois qu'elles disparoissent complètement. L'ouverture est ovale-arrondie, un peu plus haute que large; ses bords sont très-minces, le bord droit surtout est très-tranchant; il forme une sinuosité oblique et très-profonde, et se prolonge en un bec assez étroit avant de se joindre à la columelle. Celle-ci est fort mince, arrondie, torse et garnie à sa partie supérieure d'un bord gauche étalé, légèrement calleux, et plus ou moins large, selon les individus.

Cette coquille, fort commune dans les terrains tertiaires des environs de Bordeaux, se rencontre aussi dans les faluns de la Touraine. Les grands individus ont 15 centimètres et demi de longueur.

7. Turritelle rotifère. *Turritella rotifera.*

T. testâ turritâ, carinis [illegible] rotiformibus cinctâ; anfractibus [illegible], margine [illegible], medio carinis [illegible], anfractuum [illegible] majoribus.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 56. *n°.* 2.

Coquille fort singulière que l'on ne connoît encore qu'à l'état fossile. Ses tours, [illegible] assez étroits, offrent ordinairement deux carènes transverses, et à leur partie supérieure [illegible]

carène très-saillante, rotiforme et très-aiguë : cette carène borde la suture. L'ouverture est arrondie; son bord droit, mince et tranchant, est fortement arqué : on peut en juger par les stries d'accroissement, qui indiquent cette forme lorsque cette ouverture a les bords brisés. La columelle est très-mince, tordue, et garnie supérieurement d'un bord gauche très-étroit. La base du dernier tour est convexe, lisse, et elle est circonscrite par un troisième sillon, qui ne s'aperçoit pas sur les tours précédens, parce qu'il est caché par les sutures.

Cette espèce fut trouvée d'abord aux environs de Montpellier par Bruguière; depuis, elle a été trouvée aux environs de Paris dans les sables marins du Soissonais, où elle paroît fort rare. Elle est longue de 50 à 60 millim.

TYLODINE. *Tylodina.*

Genre encore incertain proposé par M. Rafinesque dans le tome 89 du *Journal de Physique*, pour un Mollusque gastéropode très-voisin des Ombrelles, comme l'a fort bien senti M. de Blainville, et qui peut-être a été établi sur une Ombrelle encore jeune.

TYMPANOTONE. *Tympanotonos.*

Klein est le créateur de ce genre, qui a été adopté par M. Schumacher. Il est composé de quelques coquilles turriculées qui vivent dans les eaux saumâtres ou dans les eaux douces : les unes sont de véritables Mélanies, les autres étoient comprises par Lamarck dans son genre Pyrène, et les dernières enfin appartiennent au genre Cérite. Ce genre Tympanotome ne peut donc être adopté, quand même on le réduiroit à un seul type des coquilles que nous venons de mentionner.

TYPHIS. *Typhis.*

Genre que Montfort a proposé dans sa *Conchyliologie systématique* (*tom.* 2) pour quelques coquilles que l'on ne peut raisonnablement distraire des Rochers. Ce sont les *Murex tubifer* et *fistulosus*, qui servent de type à ce genre; ils ne diffèrent des autres espèces du genre Rocher que par l'ouverture tubuleuse dont le bord droit est percé. *Voyez* ROCHER.

ULTIME.

Genre proposé par Montfort dans le tom. 2 de sa *Conchyliologie systématique*, pour une espèce d'Ovule qui ne diffère des autres espèces que par une côte transverse sur le milieu du dos. Fondé sur un caractère de si peu de valeur, ce genre ne pouvoit être adopté, et il ne l'a pas été. *Voyez* OVULE.

UMBILICUS MARINUS.

Les anciens conchyliologues donnoient ce nom aux Opercules calcaires, surtout à ceux du genre Turbo. *Voyez* OPERCULE.

UNABRANCHES. *Unabranchia.*

M. Latreille, dans ses *Familles naturelles du Regne animal*, a donné ce nom à une famille dans laquelle il fait entrer le seul genre Pleurobranche; la grande analogie qui existe entre les Pleurobranches et les Pleurobranchidies, quoique dans tous deux il n'existe pas de coquille rudimentaire, doit empêcher qu'on les sépare, et par conséquent la famille des Unabranches ne peut être admise. *Voyez* PLEUROBRANCHE.

UNCITE. *Uncites.*

Genre établi par M. Defrance, dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*, pour une coquille fort singulière, il est vrai, mais qui offre cependant tous les caractères fondamentaux du genre Térébratule tel que nous le concevons. M. Schlotheim, dans son *Petrefactenkunde*, a figuré cette coquille et il l'a laissée dans le genre Térébratule. Nous partageons à cet égard l'opinion du savant allemand. *Voyez* TÉRÉBRATULE.

UNGUIS.

La ressemblance qu'ont certains opercules cornés avec des ongles d'animaux leur a valu chez les anciens auteurs le nom d'Unguis; ils nommoient *Unguis odoratus* ceux de ces opercules qui répandent une odeur aromatique par la combustion.

UNICONQUES. *Uniconchæ.*

M. Latreille, dans ses *Familles naturelles du Regne animal*, a partagé en deux sections son ordre des Conchifères à manteau tubuleux. Sous le nom d'Uniconques il a compris tous ceux qui tiennent une coquille simple non contenue dans le tube ou dépourvue de pièces accessoires. Comme les Mollusques pourvus de tube ou de pièces accessoires font une petite exception à tous les autres, nous pensons qu'une division fondamentale ne peut être établie sur ces caractères. *Voyez* MOLLUSQUES.

UNIODIÉS.

Dans sa *Monographie des coquilles de l'Ohio*, M. Rafinesque a établi cette famille pour y ranger un grand nombre de genres et de sous-genres, tous établis aux dépens des Mulettes. Ces genres et sous-genres, fondés sur des caractères de peu de valeur, sont inadmissibles; on ne peut donc admettre la famille qui les réunit. On verra à l'article MULETTE pour quels motifs nous rejetons ces divisions faites dans un genre naturel.

UNIQUE.

Ce mot est employé dans le commerce des coquilles pour désigner celles qui sont tournées à l'inverse des autres, c'est-à-dire qui sont sénestres au lieu d'être dextres. *Voyez* COQUILLE.

UNIVALVES.

Toutes les coquilles appartenant aux Mollusques céphalés et formés d'une seule pièce testacée se nomment coquilles univalves. *Voyez* CONCHYLIOLOGIE et COQUILLE.

URCEUS.

Genre établi par Klein dans son *Tentamen method. ostrac.* (*pag.* 46), et dans lequel il place, selon son habitude, et en quelque sorte prises au hasard, des coquilles fort différentes, telles que des Agathines, des Buccins, des Cassidaires, des Pyrules, etc.

UROBRANCHES. *Urobranchia.*

Cette famille est la première de l'ordre des Nudibranches, dans le système de M. Latreille (*Familles naturelles du Regne animal*, *pag.* 175); elle est composée des genres Carinaire, Doris, Polycère et Onchidiore. Cette famille n'est point naturelle; les Carinaires n'ont évidemment aucun rapport avec les Doris, tandis que celles-ci ont avec les Polycères et les Onchidiores des analogies incontestables. Telle qu'elle est, la famille des Urobranches ne peut être conservée

UTRICULE. *Utriculus.*

Genre que propose M. Schumacher, dans son *Essai d'une méthode de Conchyliologie*, pour ceux des Cônes qui ont le test mince et cylindracé. Montfort avoit depuis long-temps établi ce même genre sous le nom de *Rollus*, de sorte que quand même on adopteroit ce mauvais genre, on devroit préférer celui de Montfort, à cause de l'antériorité. Dans l'un et l'autre auteur le *Conus geographus* sert de type au genre. *Voyez* Cône.

UVIGÉRINE. *Uvigerina.*

Sous ce nom, M. d'Orbigny a proposé un petit genre de coquilles microscopiques multiloculaires, qui fait partie de la famille des Hélicostègues. Les coquilles de ce genre sont voisines, par leurs rapports, des Bulimines; mais elles le sont moins des Clavulines (*voy.* Buliminе et Clavuline), genres entre lesquels se trouve celui qui nous occupe. Le genre Clavuline est composé de coquilles qui commencent par des loges alternantes sur trois axes, et qui se terminent par un empilement de loges simples; elles ne peuvent donc être regardées comme des coquilles spirales telles que celles du genre Uvigérine et des suivans de la famille des Hélicostègues. Le genre Uvigérine est formé de coquilles spirales, alongées, droites, dont les loges subglobuleuses sont ordinairement au nombre de trois pour chaque tour. La dernière de ces loges se termine constamment par un prolongement simple, droit, faisant l'axe de la derniere loge, et portant à son extrémité une petite ouverture arrondie et simple. Les caractères donnés à ce genre par son auteur sont les suivans :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille à spire alongée, continue à tous les âges; loges très-globuleuses; ouverture centrale, terminale, au bout d'un prolongement de la dernière loge.

Des quatre espèces citées par M. d'Orbigny, trois furent connues de Soldani, qui les mit au nombre de ses coquilles polymorphes. Il y en a de vivantes et de fossiles, mais aucune jusqu'à présent n'a été trouvée aux environs de Paris.

Uvigérine pygmée. *Uvigerina pygmea.* D'Orb.

U. testâ ovato-oblongâ, extremitatibus attenuatâ; spirâ acutâ; anfractibus convexis; loculis tribus, longitudinaliter sulcato-plicatis; ultimâ loculâ lævigatâ, anticè attenuatâ; aperturâ rotundâ, simplici.

Soldani, *Test. microsc. tom.* 2. *pag.* 119. *tab.* 130. *fig. ss. tt.*

D'Orb. *Tabl. méth. des Céphal. Ann. des Scienc. natur. tom.* 7. *pag.* 269. *pl.* 12. *fig.* 8. 9.

Ibid. *Modèl. de Céphal.* 3e. *livr. n°.* 67.

Coquille extrêmement petite, oblongue, atténuée à ses deux extrémités; ses tours de spire sont obscurs, au nombre de quatre : chacun d'eux est formé de trois à quatre loges convexes, assez nettement séparées, et profondément plissées dans leur longueur. L'avant-dernière loge est lisse au sommet; la dernière l'est entièrement. Elle est grande, globuleuse, très-convexe; son axe se prolonge antérieurement en un petit appendice conique, percé à son sommet d'une très petite ouverture arrondie.

Cette petite coquille se trouve fossile aux environs de Sienne; elle n'a pas un millimètre de long.

VACHE ou RHINOCÉROS.

Noms sous lesquels les anciens conchyliologues désignoient plusieurs coquilles, mais principalement le *Triton lotorium* et la *Turbinella rhinoceros*. Voyez Triton et Turbinelle.

VAGAL.

Adanson (*Voyage au Sénég. pl.* 17. *fig.* 19) nomme ainsi une coquille du genre Telline, *Tellina strigosa* Lamk., qui est l'analogue vivante de la *Tellina zonaria* fossile de Bordeaux et de Dax.

VAGINA.

Mégerle a établi ce genre pour une des sections des Solens. Il y rassemble celles des espèces qui, comme le *Solen vagina*, sont droites. Il est certain que ce caractère est de trop peu de valeur pour faire un bon genre. Celui-ci, du reste, n'a pas été adopté. *Voyez* Solen.

VAGINELLE. *Vaginella.*

Daudin proposa le genre Vaginelle pour une petite coquille fossile que l'on trouve communément aux environs de Bordeaux. Ce genre fut adopté par plusieurs zoologistes, quoiqu'il soit inutile, puisque la coquille dont il est question appartient au genre Cléodore (*voyez* ce mot), comme nous l'avons fait voir le premier: ce qui a été adopté depuis.

VAGINULE. *Vaginula.*

Tout porte à croire que le genre Vaginule, que M. de Ferussac a établi dans la famille des Limaces sur un animal du Brésil, fait double emploi, soit des Onchidies, soit des Véronicelles. Il est assez difficile de le décider quant au premier de ces genres (*voyez* Onchidie), a cause de l'incertitude qui l'entoure encore. *Vo ez* également Véronicelle.

VAGINULINE. *Vaginulina.*

Nous avons réuni les deux genres Vaginuline et Marginuline de M. d'Orbigny, parce qu'en effet ils ont les mêmes caractères, comme nous l'avons dit à l'article Marginuline, auquel nous renvoyons.

VALLONIE. *Vallonia.*

Genre établi par Risso, dans son *Histoire naturelle de Nice*, mais inutilement, puisque c'est une Valvée qui lui sert de type. *Voyez* Valvée.

VALVE. *Valva.*

Le test des Mollusques conchylifères est formé de deux parties diversement jointes auxquelles on a donné le nom de valves: ces valves ont des accidens divers qui ont été indiqués à l'article Conchyliologie.

VALVÉE. *Valvata.*

C'est à Geoffroy, l'auteur du premier Traité sur les coquilles terrestres et fluviatiles des environs de Paris, que l'on dut la découverte de la Valvée, qu'il nomma Nérite porte-plumet. Cette coquille devint, quelques années après, le type d'un genre Valvée que Müller institua dans son *Traité des Vers*. Ce genre fut oublié par Bruguière, ainsi que par M. Cuvier et Lamarck, qui ne le mentionnèrent pas dans leurs premiers travaux. Draparnaud, dans son *Traité des Coquilles de France*, et M. de Roissy, dans le *Buffon de Sonnini*, furent les premiers à réparer l'omission du genre de Müller, qui, depuis cette époque, fut introduit dans toutes les méthodes. Draparnaud avoit indiqué aux Valvées des rapports fort convenables entre les Cyclostomes, qui contenoient les Paludines et les Nérites, par conséquent entre deux genres operculés et pectinibranches comme elles. M. de Roissy ne tint aucun compte de cette indication, et plaça les Valvées à la suite des Planorbes. Lamarck ne mentionna le genre Valvée qu'en 1811, dans l'*Extrait du Cours*. Il fait partie de la famille des Péristomiens, et se trouve dans des rapports très-naturels entre les Paludines et les Ampullaires. Dans son dernier ouvrage, cette famille conservée présente les Valvées dans les mêmes rapports. M. Cuvier rapporta aux Turbos presque toutes les coquilles à ouverture arrondie et operculées. Les Valvées y furent admises entre les Paludines et les Cyclostomes. M. de Ferussac, de l'opinion duquel nous ne pouvons guère nous rendre compte, met les Valvées entre les Vermets et les Natices, dans la famille des Sabots, qui, outre ces trois genres, renferme encore les Turritelles et les Paludines. Par une extension peu convenable, M. Latreille, dans ses *Familles naturelles du Règne animal*, augmenta la famille d'une section de coquilles marines, et en forma une première section de la famille des Péristomiens de Lamarck, dont il retrancha le genre Ampullaire pour le porter dans une autre famille. M. de Blainville n'adopta pas la famille des Péristomiens, et c'est peut-être à tort que cette famille n'a point été conservée, au moins comme section, dans la grande famille des Sabots; car elle a l'avantage de rassembler trois genres

qui ont entre eux la plus grande analogie. Voici les caractères de ce genre :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal spiral, le pied trachélien, bilobé en avant; la tête bien distincte, prolongée en une sorte de trompe; les tentacules fort longs, cylindracés, obtus, très-rapprochés; les yeux sessiles au côté postérieur de leur base; branchie unique, longue, pectiniforme, plus ou moins exsertile hors de la cavité, largement ouverte, et pourvue à droite de son bord inférieur d'un long appendice simulant un troisième tentacule.

Coquille discoïde ou conoïde, à tours cylindracés, ne modifiant point la cavité spirale; ouverture obronde, à bords réunis, tranchans; opercule complet, corné, à élémens concentriques et circulaires.

Les coquilles du genre qui nous occupe sont turbinoïdes ou subplanorbiques. Elles sont grisâtres ou verdâtres, et habitent les eaux douces. L'animal rampe sur un pied ovalaire, sillonné en avant; il prend son point d'attache avec le corps de l'animal par un pédicule court qui s'insère sous le cou; la tête, proboscidiforme, porte deux tentacules alongés, rapprochés à la base; les yeux, sessiles, se voient à leur partie externe et postérieure. Derrière le tentacule droit est placée la branchie qui sort de la cavité branchiale lorsque l'animal marche : elle est pectiniforme, presque toujours en mouvement, et ressemble assez bien à un panache, que l'animal porte sur la tête.

1. VALVÉE piscinale. *Valvata piscinalis.*

V. testâ globoso-conoideâ, subtrochiformi, perforatâ, albidâ; anfractibus subquinis; spirâ apice obtusâ.

Nerita piscinalis. MULLER, *Verm. pag.* 172. *n°.* 358.

Le Porte-plumet. GEOFF. *Coq. pag.* 115. *n°.* 4.

Helix piscinalis. GMEL. *pag.* 3627. *n°.* 44.

Turbo cristata. POIRET, *Prodr. pag.* 29. *n°.* 1.

Cyclostoma obtusum. DRAPARN. *Moll. pl.* 1. *fig.* 14.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 172. *n°.* 1.

PFEIFFER, *Syst. anord. tab.* 4. *fig.* 32.

Petite coquille turbinoïde, globuleuse, qui a quelque analogie, par sa forme, avec un petit cyclostome, au nombre desquels Draparnaud l'avoit placée. Sa spire est courte et obtuse, formée de cinq à six tours étroits et convexes. Le dernier est plus grand que tous les autres; il est percé en dessous et au centre d'un ombilic étroit et profond. L'ouverture qui le termine est arrondie, à bords continus, simples, tranchans, parallèles à l'axe longitudinal; le bord gauche est un peu saillant au-dessus de l'ombilic. Toute la coquille est mince, transparente, d'un verdâtre pâle, et on n'y aperçoit d'autres stries que celles des accroissemens. L'opercule est très-mince, corné, d'un jaune pâle, et on y voit quelques stries concentriques, mais non spirales, qui indiquent la disposition des élémens dont il est formé.

Cette petite coquille se trouve dans les eaux douces de France, principalement dans les petites rivières et les étangs; on la rencontre cependant aussi dans la Seine, où elle est assez commune. Elle a 6 millim. de diamètre.

2. VALVÉE spirorbe. *Valvata spirorbis.* DRAP.

V. testâ discoideâ, utroque latere depressâ, hyalinâ, lævigatâ, subtùs latè umbilicatâ; aperturâ rotundatâ, simplici.

DRAPARN. *Hist. des Moll. terr. et fluv. de France, pag.* 41. *pl.* 1. *fig.* 32. 33.

PFEIFFER, *Syst. anord. pl.* 4. *fig.* 34.

Très-petite coquille, facilement reconnoissable par sa forme discoïde, qui la rapproche de certains Planorbes. Elle est mince, transparente, d'un jaune-corné, verdâtre, finement striée par des accroissemens multipliés; sa spire, très-aplatie, est formée de cinq tours arrondis, réunis par une suture simple et profonde. En dessous, la coquille est largement ombiliquée, et les tours se voient aussi facilement dans l'ombilic qu'à la partie supérieure de la spire. L'ouverture est arrondie, à péristome simple, complet, légèrement renversé en dehors; l'opercule est extrêmement mince, transparent, subvitré.

Cette petite espèce se trouve avec la précédente, mais plus particulièrement dans les ruisseaux et les étangs. Elle a 4 millim. de diamètre.

VALVULINE. *Valvulina.*

Ce genre, que nous réunissons aux Clavulines, a été traité à l'article qui les concerne. *Voyez* CLAVULINE.

VARICES.

On donne ce nom aux bourrelets longitudinaux et persistans qui se voient sur certaines coquilles tantôt épars, tantôt réguliers, et correspondant les uns aux autres à des intervalles constans. Ils sont épars, irréguliers sur les Tritons, et réguliers sur les Ranelles et les Rochers. *Voyez* CONCHYLIOLOGIE et COQUILLES.

VARIQUEUX. *Varicosa.*

Dans ses *Familles naturelles,* M. Latreille donne ce nom à une famille qui correspond assez exactement à la seconde section de la famille des Canalifères de Lamarck. Quoique l'on ne trouve que quatre genres dans la section de la famille de Lamarck, et qu'il y en ait douze de cités dans la

famille des Variqueux de M. Latreille, la similitude n'en est pas moins exacte, parce que M. Latreille a admis les démembremens de ces quatre genres proposés par Montfort et M. Schumacher: démembremens reconnus inutiles, puisque le même genre se trouve reproduit trois ou quatre fois sous des dénominations différentes. C'est ainsi que dans cette famille, qui dans tous les cas ne pourroit être adoptée sans réforme, sont réunis les douze genres qui suivent : Rocher, Bronte, Typhis, Chicoracé, Aquille, Lotoire, Trophone, Ranelle, Apolle, Alectrion, Triton et Struthiolaire. *Voyez* ces mots et CANALIFÈRES.

VASE-JACQUELINE, VASE A PUISER.

Ces noms vulgaires s'appliquent ordinairement aux grandes coquilles minces qui peuvent servir à puiser un liquide. La première de ces dénominations se donne cependant plus particulièrement au *Voluta cymbium*, et la seconde au *Murex haustellum*.

VASSET.

La jolie coquille connue dans les auteurs sous le nom de *Trochus Pharaonis* a été décrite sous la dénomination de Vasset par Adanson. (*Voyag. au Sénég. pl.* 12. *fig.* 5.)

VASULITE. *Vasulites.*

Montfort, avant la publication de son *Traité de Conchyliologie systématique*, avoit nommé ainsi le genre qu'il proposa de nouveau sous le nom de Bellérophe, qui a été adopté. *Voy.* BELLÉROPHE.

VÉDIANTIEN. *Vediantius.*

Risso a nommé de cette manière un genre non admissible, puisqu'il est fait avec de jeunes individus d'une Agathine. *Voyez* ce mot.

VÉLATE. *Velates.*

Genre que Montfort a proposé, dans sa *Conchyliologie systématique* (*tom.* 2. *pag.* 354), pour une coquille fossile du bassin de Paris, coquille qui, sans le moindre doute, appartient au genre Nérite des auteurs. Le genre de Montfort est donc inutile. *Voyez* NÉRITE.

VÉLUTINE. *Velutina.*

Ce genre avoit été institué par M. Gray dans sa *Classification naturelle des Mollusques*, mais sans autre indication que le nom qui pouvoit diriger l'esprit vers le *Bulla velutina* de Müller, et faire penser que c'étoit là la coquille dont M. Gray vouloit faire son genre. Sa place dans l'ordre des Trachélibranches, à côté des Sigarets et des Cryptostomes, et suivie des Cabochons, pouvoit expliquer la pensée du zoologiste anglais, qui regarde sans doute ce genre comme un point de jonction entre des êtres que l'on séparoit habituellement dans les méthodes. Sans adopter la manière de voir de M. Gray, qui méritoit d'attirer toute l'attention des zoologistes, M. de Blainville admit le genre Vélutine et le caractérisa dans son *Traité de Malacologie*, en le laissant à la suite des Sigarets et des Cryptostomes, à l'exemple de M. Gray, mais en le séparant totalement de la famille des Calyptraciens. M. Rang, dans son *Manuel de Conchyliologie*, s'est rapproché de l'opinion de M. Gray, qu'il a modifiée d'une manière qui nous semble plus convenable, mais qui cependant ne peut être encore définitive. Le genre Vélutine, dans l'arrangement de M. Rang, termine la famille des Sigarets, et l'ordre suivant des Scutibranches commence par celles des Haliotides et des Cabochons. Ce genre a été établi avec une seule espèce qui vit sur nos côtes, à laquelle on joindra probablement quelques espèces de Cabochons, tel que l'*intorta*, lorsque l'animal en sera connu; mais il nous semble beaucoup plus probable que la *Nerita pallida* de Montagu formera la seconde espèce de ce genre. Voici les caractères génériques du genre Vélutine tels que M. de Blainville les a donnés :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal ovale, assez bombé, à peine spiral; le bord du manteau simple en avant et double dans toute sa circonférence; la lèvre interne plus épaisse et tentaculaire; pied petit, ovale, avec un sillon marginal antérieur; tête épaisse; tentacules gros, obconiques, distans, avec un petit voile frontal entr'eux; yeux noirs, sessiles au côté externe de la base de ces tentacules; bouche grande, à l'extrémité d'une sorte de mufle; la cavité respiratrice grande, sans trace de tube et contenant deux peignes branchiaux, inégaux, obliques, attachés au plancher; orifice de l'ovaire à la base de l'organe excitateur mâle, situé à la racine du tentacule droit, attache musculaire en fer à cheval, mince en arrière, ouverte en avant.

Coquille néritoïde, épidermée, extérieure, à spire petite, submarginale; ouverture très-ample, arrondie, à péristome mince, presque continu, columelle arquée, cachant en partie un très-petit ombilic.

Il n'est pas douteux que la Vélutine établisse le passage entre certains Sigarets et les Cabochons. Sa spire courte, inclinée, presque marginale, la rapproche du *Pileopsis intorta*; mais sa forme plus globuleuse, ainsi que l'interruption ou plutôt l'inflexion du bord au-dessus de l'ombilic, lui donne de l'analogie avec les Sigarets. Quoiqu'elle soit épidermée, ce n'est pas un obstacle qui fasse rejeter ces derniers rapports, car on sait aujourd'hui que plusieurs Sigarets à coquille presque totalement intérieure l'ont cependant

couverte d'un épiderme. Mais ce qui nous porte à mettre les Vélutines plus près des Cabochons qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, c'est qu'elles manquent d'opercule, tandis que les Sigarets en ont un.

Vélutine capuloïde. *Velutina capuloides*. Blainv.

V. testâ subglobulosâ, semisphericâ; spirâ brevissimâ, obtusâ; anfractibus convexis, ultimo amplissimo, longitudinaliter substriato, rubente; aperturâ amplâ, integrâ; marginibus acutis, continuis.

De Blainv. *Malac. pag.* 468. *pl.* 42. *fig.* 4.

Muller, *Zool. dan. tom.* 3. *tab.* 101. *fig.* 1—4.

Helix lævigata?? Lin. Gmel. *pag.* 3663. *n°.* 148.

Nous ignorons sur quoi M. de Blainville s'est fondé pour rapporter l'*Helix lævigata* de Gmelin à sa Vélutine capuloïde. Non-seulement cet *Helix* manque de synonymie et de figures, mais nous ne trouvons rien dans les phrases indicatives qui puisse se rapporter à la coquille dont il va être question.

La Vélutine capuloïde est une coquille singulière qui se raproche de quelques Sigarets et même de quelques Natices, mais qui se distingue éminemment des espèces de ces deux genres; elle est très-convexe, demi-globuleuse, un peu oblique. Sa spire est très-courte, inclinée postérieurement vers le bord; elle se compose de trois tours très-convexes, séparés par une suture linéaire très-profonde. Le dernier tour est proportionnellement beaucoup plus grand que les autres; il est marqué de stries d'accroissement multipliées et assez irrégulières. Dans quelques individus on remarque quelques stries transverses, obsolètes. L'ouverture est très-ample, arrondie, à bords continus, minces, tranchans, le bord gauche ou columellaire n'étant pas plus épais que le droit. Toute cette coquille est mince, transparente, fragile, d'une couleur rougeâtre pâle en dedans et en dehors; elle est revêtue d'un épiderme brunâtre, mince et caduc, et relevé en petites lamelles irrégulières et longitudinales.

Cette coquille se rencontre dans l'Océan européen, où elle paroît jusqu'à présent extrêmement rare. Les grands individus ont 20 millim. de diamètre.

VÉNÉRICARDE. *Venericardia.*

Lamarck avoit séparé ce genre des Cardites de Bruguière; il l'avoit cru nécessaire sans doute parce qu'il n'en connoissoit qu'un petit nombre d'espèces, car s'il en eût vu un grand nombre, il auroit facilement reconnu qu'elles se lient par des nuances insensibles qui rendent impossible la séparation de deux genres. Nous avons fait valoir ce motif et quelques autres pour rassembler les Cardites et les Vénéricartes de Lamarck en un seul genre naturel. *Voyez* Cardite.

VÉNÉRIDES. *Venerides.*

Famille que propose M. Latreille dans ses *Familles naturelles du Règne animal* (*pag.* 218), pour une partie des Conques marines de Lamarck. Nous avons vu ailleurs (*voyez* Conques) que les Conques marines ne contenoient que les quatres genres Cyprine, Cythérée, Vénus et Vénéricarde. En traitant de ce dernier genre, nous avons dit pour quelles raisons il étoit dans la famille des Conques. Il étoit naturel qu'à son égard M. Latreille suivît l'indication de M. Cuvier et le plaçât à côté des Cardites. Quant au genre Cyprine, que M. Latreille a aussi exclu du voisinage des Vénus et des Cythérées, il est à peu près indifférent qu'il soit joint aux Cyrènes ou aux Vénus, parce que, par sa manière de vivre et ses caractères, il peut être regardé comme un point de jonction des deux familles ou des deux membres de la même famille. Aux deux genres Cythérée et Vénus qui restent des Conques marines, M. Latreille à joint les Vénérupes, et cela d'une manière assez convenable; car il faut convenir que si la famille des Lithophages, instituée par Lamarck, peut être démenbrée à cause des rapports des Vénérupes et des Vénus, elle pourroit aussi être conservée par l'ensemble de ses caractères. Nous pensons que la famille des Vénérides est à conserver, mais comme sous-division d'une autre plus considérable, à laquelle nous croyons nécessaire de joindre les Conques fluviatiles que M. Latreille a séparées sous le nom de Cycladines. *Voyez* ce mot et les genres que nous avons mentionnés.

VÉNÉRUPE. *Venerupis.*

Quelques coquilles du genre Vénérupe, établi par Lamark, ont été connues de Linné et placées dans son genre Donax. Bruguière, comme les planches de l'Encyclopédie donnent à l'entendre, les laissa dans le même genre où Linné les avoit rangées. Lamarck, dans le *Système des Animaux sans vertèbres*, les rapporta d'abord à son genre Pétricole, et la connoissance qu'il eut un peu plus tard de la *Venus saxatilis* de M. Fleuriau de Bellevue (*Journ. de Phys. tom.* 54. 1802), lui donna bien probablement l'idée du genre Vénérupe, qu'il proposa depuis et qui fut généralement adopté. Tous les conchyliologistes reconnurent bien les rapports qui lient ce genre aux Pétricoles, mais ils n'adoptèrent pas de même le rapprochement de ces deux genres et des Saxicaves. Ce rapprochement en effet étoit fort embarrassant pour les classificateurs, qui, d'un côté, sentoient qu'il étoit nécessaire de porter les Saxicaves vers les Pholades, les Solens, etc., tandis que les Pé-

tricoles et les Vénérupes devoient se trouver dans le voisinage des Vénus; d'un autre côté, ils reconnoissoient, avec Lamarck, une liaison évidente entre les trois genres par un accroissement insensible, de telle sorte que l'on peut passer presque sans s'en apercevoir d'un genre à un autre. Lamarck trancha la question en formant une famille des trois genres, et en la plaçant à peu près à égale distance des Pholades et des Vénus: c'étoit une terme moyen. Le plus grand nombre des conchyliologistes n'adoptèrent pas l'opinion de Lamarck; ils divisèrent la famille des Lithophages pour mettre les Saxicaves près des Pholades, et les Pétricoles et les Vénérupes près des Vénus. Cet arrangement est celui de M. Cuvier, et fut depuis imité par MM. de Ferussac, Latreille, de Blainville et Rang. Quoiqu'il soit le plus généralement adopté, il seroit possible cependant qu'une connoissance plus parfaite des animaux fît revenir plus tard à la manière de voir de Lamarck. Ce qui a déterminé les auteurs à placer les Saxicaves près des Pholades, c'est la petitesse de l'ouverture paléale antérieure, qui est extrêmement rétrécie, parce qu'elle ne donne passage qu'à un rudiment de pied; c'est aussi la longueur et la réunion des siphons; et c'est enfin le bâillement assez considérable de la coquille. Dans les Pétricoles, dont nous avons plusieurs animaux sous les yeux, les caractères sont à peu près les mêmes: l'ouverture paléale antérieure est un peu plus grande; le pied reste rudimentaire, quoiqu'un peu plus volumineux, mais il est cylindracé; les siphons réunis sont plus courts; enfin, la coquille est moins bâillante. Nous ne pouvons donc voir dans les Pétricoles qu'une modification des Saxicaves, qui les rapproche des Vénus, mais qui cependant les laisse encore fort loin de ce genre. Les Vénérupes sont, sans aucun doute, un acheminement de plus vers les Vénus, mais elles sont autant liées aux Pétricoles que celles-ci aux Saxicaves; et quand on examine comparativement leurs coquilles, on ne peut disconvenir qu'elles se lient plus avec les Pétricoles que avec les Vénus, sans que l'on puisse nier cependant qu'elles aient aussi beaucoup de rapports avec ce dernier genre. Les caractères génériques peuvent être exprimés de la manière suivante:

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille transverse, inéquilatérale, à côté antérieur fort court, le postérieur un peu bâillant; charnière avec deux dents sur la valve droite, trois sur la valve gauche, quelquefois trois sur chaque valve, ces dents étant petites, rapprochées, parallèles et peu ou point divergentes; ligament extérieur.

Les Vénérupes, comme leur nom l'indique très-bien, sont des coquilles qui habitent les rochers, dans lesquels elles se creusent une demeure à la manière des Fistulanes, des Pholades, des Lithodomes, etc. Quelques-unes ne sont pas perforantes, seulement elles se plaisent dans les anfractuosités des rochers, où elles prennent quelquefois une forme irrégulière par suite de la gêne qu'elles ont éprouvée long-temps. D'autres espèces paroissent plus libres encore; elles s'enfoncent seulement dans les argiles. Au premier aspect, ce qui distingue les Vénérupes des Vénus, c'est le bâillement des valves, leur irrégularité fréquente et le parallélisme des dents de la charnière. Dans les Vénus les dents cardinales sont divergentes; la coquille est parfaitement close.

1. Vénérupe perforante. *Venerupis perforans.*

V. testâ ovato-rhombeâ, transversìm striatâ; latere postico productiore, lamelloso, subtruncato.

Venus perforans. Montag. *Test. brit. pag.* 127. *tab.* 3. *fig.* 6.

Mat. Act. soc. lin. tom. 8. *pag.* 89.

(b.) *Eadem minor et angustior; lamellis substriatis.*

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 5. *pag.* 506. *n°.* 1.

Coquille ovale-oblongue, subquadrangulaire, très-convexe, inéquilatérale. Son côté antérieur est le plus court; son côté postérieur, subtronqué, se termine inférieurement par un angle obtus: le côté antérieur est arrondi. La surface extérieure offre des stries transverses, fines et régulières, qui, sur le côté postérieur, se relèvent en fines lamelles plus ou moins régulières. Dans la plupart des individus, ces stries et ces lamelles sont simples; dans d'autres, elles sont traversées par des stries longitudinales, rayonnantes, qui forment avec les premières un réseau très-fin et assez régulier. Le bord cardinal est peu épais; il présente sur chaque valve, immédiatement sous le crochet, trois dents parallèles, étroites, plus saillantes sur la valve droite que sur la gauche. Postérieurement à cette partie de la charnière on voit, le long du bord supérieur, une grande nymphe oblique, à laquelle s'attache un ligament très-puissant. A l'intérieur, cette coquille est toute blanche; en dehors, elle est d'un blanc-grisâtre ou roussâtre. Elle habite les pierres tendres de la Manche. Elle est longue de 14 millim. et large de 25.

2. Vénérupe lamelleuse. *Venerupis irus.*

V. testâ ovali, antice longiore, latiore, subangulata, lamellis transversis cincta; interstitiis longitudinaliter striatis.

Donax irus. Lin. *Syst. nat. pag.* 1228. Gmel. *n°.* 11.

Gualt. *Test. tab.* 95. *fig.* A.

Chemn. *Conch. tom.* 6. *tab.* 26. *fig.* 268-270.

Poli, *Test. tom.* 2. *tab.* 19. *fig.* 25. 26.

Encycl. *pl.* 262. *fig.* 4

(b.) *Eadem minor, fucis adhærens.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 507. *n°.* 3.

Celle-ci est très-communément répandue dans toute la Méditerranée, et se rencontre aussi quelquefois dans la Manche. Elle est ovale-oblongue, transverse, inéquilatérale, médiocrement convexe. Son côté antérieur est rétréci, obtus; le postérieur est plus large et arrondi. Les crochets sont assez saillans, au-dessus d'une petite lunule étroite et lancéolée. La surface extérieure des valves est ornée de lames transverses, distantes, fort minces, onduleuses, plissées dans leur largeur et beaucoup plus larges sur le côté postérieur que sur l'antérieur. Dans les interstices de ces lames se voient des stries longitudinales fines et rapprochées, aplaties et souvent onduleuses. Le bord cardinal est étoit, courbé dans sa longueur; il est ordinairement bleuâtre, et il présente sur chaque valve trois petites dents presque parallèles, dont la médiane est bifide. A l'extérieur, cette coquille est blanche, avec une tache violacée-noirâtre sur le côté supérieur et postérieur. A l'intérieur, les valves sont blanches et marquées sur le côté postérieur d'une tache violette.

Cette coquille, assez irrégulière, ne paroît pas aussi constamment perforante que la précédente; elle se plaît plutôt dans la vase un peu durcie, et on la trouve fréquemment vivant librement sur le sable. Elle est assez variable dans sa forme, mais les grands individus n'ont guère que 25 à 27 millim. de largeur.

3. Vénérupe globuleuse. *Venerupis globosa.* Nob.

V. testâ ovato-globosâ, obliquâ, subcordatâ, tenuè striatâ, pellucidâ, posticè hiante; cardine tridentato, altero bidentato.

Var. a.) *Testâ multò transversiore.*

Var. b.) *Testâ sublœvigatâ.*

Nob. *Mém. de la Soc. d'Hist. nat. de Paris, tom.* 1. *pag.* 256. *n°* 1. *pl.* 15. *fig.* 13. 14.

Ibid. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 69. *pl.* 10 *fig.* 3. 4. 5.

Cette Vénérupe, que l'on trouve seulement à Valmondois, du moins jusqu'à présent, est remarquable par sa forme ovale-globuleuse; sa surface extérieure couverte de stries très-fines, concentriques; ses crochets un peu cordiformes, et sa charnière, qui paroît rompue par un espace triangulaire qui se voit dans son milieu. C'est au-dessus de cet espace que l'on voit sur la valve droite deux petites dents parallèles, la troisième est très-oblique et parallèle a la nymphe; sur la valve gauche il n'y a que deux dents.

La variété *a.* ne differe que par sa forme plus alongée, et la variété *b.* par sa surface qui ne présente que des stries peu apparentes. On trouve cette petite coquille à Valmondois. Longueur 8 millim., largeur 10.

4. Vénérupe striatule. *Venerupis striatulata.* Nob.

V. testâ ovato-transversâ, inæquilaterâ, globulosâ, tenuissimè et irregulariter striatâ; striis obsoletis; cardine tridentato, altero bidentato; umbonibus minimis.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 70. *pl.* 10. *fig.* 6. 7.

J'avois d'abord recueilli cette espèce à la Chapelle, avec les autres fossiles qui s'y rencontrent, et, la trouvant libre, j'avois évité de la placer parmi les Vénérupes, avec lesquelles elle a cependant beaucoup de ressemblance. Plus tard, en ayant trouvé un individu complet dans une pierre recueillie à Assy, je ne doutai plus qu'elle ne dût se ranger dans le genre Vénérupe; elle a même beaucoup de rapports avec l'espèce précédente, dont elle pourroit n'être qu'une forte variété. Elle s'en distingue néanmoins par sa forme plus transverse, ses stries plus irrégulières, moins apparentes, qui ne sont que des vestiges de ses accroissemens, et surtout par sa charnière, dont la lame cardinale est plus large, l'échancrure du milieu presque nulle, et les dents cardinales plus rapprochées et plus obliques. Sa longueur est de 14 millim. et sa largeur de 20.

VÉNUS. *Venus.*

Tel que Lamarck le conçut, le genre Vénus diffère assez notamment de ce que Linné l'avoit fait. Le démembrement des Cythérées, en le réduisant presque à moitié de ce qu'il étoit, a rendu l'étude de ses nombreuses espèces plus facile. Les conchyliologues reconnoissent, et nous partageons leur opinion, que le genre Cythérée est artificiel et repose sur un caractère de peu d'importance. Cela est si vrai que nous connoissons des espèces faisant le passage entre les deux genres, dont on pourroit placer certains individus dans les Cythérées et d'autres dans les Vénus. Ce fait, lui seul assez concluant, est accompagné d'autres qui lui donnent plus de force: c'est le passage insensible qui s'établit entre les genres par la disparition graduelle de la dent latérale des Cythérées. Comme cette dent latérale est le seul caractère qui différencie les Cythérées des Vénus, on doit concevoir la difficulté de bien placer les espèces dont nous venons de parler. Cette difficulté est probablement un des motifs qui ont engagé les auteurs méthodistes les plus récens à réunir en un seul les deux genres de Lamarck, et à rétablir en conséquence le genre Vénus de Linné dans son intégrité. La rassem-

blant dans un seul genre une masse aussi considérable d'espèces, il a fallu chercher à les partager en groupes d'après des caractères constans, et l'on a saisi pour les deux principaux les caractères donnés par Lamarck à ses genres Cythérée et Vénus. Chacun de ces grands groupes a été ensuite partagé en sections, dans lesquelles les espèces sont réunies d'après la forme. C'est la marche qu'a suivie M. de Blainville dans son *Traité de Malacologie*, et nous l'adopterions entièrement, si le genre Cythérée n'avoit été traité séparément dans cet ouvrage. On est d'autant plus porté à cette réunion des Cythérées et des Vénus que les animaux des deux genres sont semblables, quant aux caractères les plus essentiels. Les Vénus ne diffèrent en effet des Cythérées que parce qu'elles ont les bords du manteau diversement frangés, selon les espèces. Les caractères génériques des Vénus peuvent être exprimés de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille équivalve, inéquilatérale, transverse ou suborbiculaire; trois dents cardinales rapprochées sur chaque valve, la médiane droite, les latérales divergentes au sommet; ligament extérieur.

Les Vénus sont, avec les Cythérées et quelques autres genres, les coquilles qui ornent le plus nos collections : peintes de couleurs variées et agréables, elles ont un éclat que ne ternit pas un épiderme. Elles sont d'un volume généralement peu considérable; leur forme et l'épaisseur de leur test sont variables à peu près comme dans les Cythérées; elles ont du reste les mêmes mœurs, vivent dans le sable des rivages à une petite profondeur, et souvent libres, comme beaucoup d'autres Conchifères. La charnière ne présente que trois dents; jamais il n'y en a de latérales ou de transverses au-dessus de la lunule. La dent médiane est droite, quelquefois bifide; les deux autres sont divergentes, l'une antérieurement et l'autre postérieurement. On éprouve de nombreuses difficultés pour séparer bien nettement les espèces de ce genre; leur nombre, déjà considérable, et la manière dont elles se nuancent, en passant les unes aux autres par des variétés, rendent difficile leur détermination exacte, malgré les sous-divisions que l'on a pu établir parmi elles. Ces sous-divisions pourroient être, comme dans les Cythérées, faites d'après la forme plutôt que d'après les crénelures des bords, qui ne permettent pas de rapprocher les espèces d'une manière convenable. On pourroit adopter plusieurs des groupes de M. de Blainville; mais il faudroit en excepter les trois derniers, qui n'appartiennent aucunement aux Vénus : le premier comprend le genre Crassine ou Astarté, le second le genre [illegible], et le troisième les [illegible]. Ces deux derniers genres, établis par [illegible]

Il existe maintenant dans les collections un très-grand nombre de Vénus proprement dites; nous en comptons plus de cent, après en avoir supprimé plusieurs de Lamarck, faites sur de simples variétés. A ce nombre déjà considérable d'espèces vivantes, nous pouvons en ajouter quarante-trois fossiles des divers terrains tertiaires de l'Europe.

1. Vénus bombée. *Venus puerpera*. Lamk.

V. testâ cordato-rotundatâ, gibbosâ, subglobosâ, albidâ vel ferrugineâ; striis longitudinalibus confertis, transversis, membranaceis, remotiusculis; ano cordato; labiis supernè valvarum coarctantibus.

Venus puerpera. Lin. Gmel. *pag.* 3276.

(1.) *Testâ albidâ, ferrugineo maculatâ; lamellis transversis brevibus.*

Lister, *Conch. tab.* 336. *fig.* 175.

Knorr, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 15. *fig.* 1.

Chemn. *Conch. tom.* 6. *tab.* 33. *fig.* 338. 339.

Encycl. *pl.* 278. *fig.* 1. *a. b.*

Var 2.) *Testâ albidâ; lamellis transversis elevatioribus, subcrispis; ano magis elongato.*

Lister, *Conch. tab.* 341. *fig.* 178.

Encycl. *pl.* 278. *fig.* 2. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 574, *n°.* 1.

Coquille qui prend quelquefois un assez grand volume; elle est ovale-arrondie, très-convexe, assez épaisse, très-inéquilatérale. Ses crochets sont grands et saillans, cordiformes; ils dominent une lunule brunâtre, saillante dans le milieu et nettement circonscrite à l'extérieur par un sillon assez profond. La surface extérieure est ornée d'un grand nombre de stries longitudinales, arrondies, peu saillantes, traversées par un très-grand nombre de lamelles transverses, courtes, crépues, plus relevées sur le côté postérieur que sur l'antérieur. Le bord cardinal est régulièrement arqué; il offre sous le crochet trois dents cardinales obliques, presque égales, grosses et solides, dont la moyenne et la postérieure de la valve droite sont bifides, tandis que la médiane seule de la valve gauche présente ce caractère. La nymphe est grande et épaisse, oblique et cachée derrière les bords saillans du corselet, qui couvrent en partie le ligament. Les bords des valves sont épais et très-finement crénelés dans toute leur étendue. A l'intérieur, cette coquille est ordinairement blanche et marquée sur le côté postérieur d'une grande tache nuageuse d'un brun-rougeâtre ou violacé; en dehors, elle est d'un blanc-fauve, tacheté irrégulièrement de brun, principalement sur le côté postérieur.

Cette coquille, assez rare, provient des mers

de l'Inde. Elle est épaisse et pesante, et a quelquefois 95 millim. de large.

2. Vénus crépue. *Venus reticulata*. Lamk.

V. testâ cordato-rotundatâ, tumidâ, albâ, rufo-maculatâ; striis longitudinalibus distinctis, transversis, membranaceis, plicato-crispis, subgranulosis.

Venus reticulata. Lin. Gmel. *pag.* 3275.

Chemn. *Conch. tom.* 6. *tab.* 36. *fig.* 382.—384.

Favanne, *Conch. pl.* 46. *fig.* B. 1.

Var. 2) *Testâ lamellis transversis magis elevatis; intùs violaceo rubroque tinctâ.* (*E Novâ-Hollandiâ.*)

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 585. *n°.* 2.

Cette coquille n'est très-probablement qu'une variété de la Vénus corbeille, du moins autant qu'il nous est possible d'en juger d'après la phrase caractéristique de Lamarck et les figures qu'il cite; elle est ovale-obronde, très-globuleuse et cordiforme, très-inéquilatérale. Son côté antérieur est très-court et étroit; le postérieur est subtronqué et fort large. La surface extérieure présente un réseau fort régulier, formé de sillons longitudinaux et transverses, presque égaux au point d'entrecroisement, desquels s'élève un petit tubercule pointu; sur le côté postérieur les côtes transverses se relèvent en lamelles assez minces, crénelées sur leur bord. Les crochets sont grands et proéminens; ils se relèvent au-dessus d'une lunule cordiforme, un peu déprimée et marquée de quelques taches brunes. Le bord cardinal est assez large, fort épais, ordinairement blanc, quelquefois teint d'une légère nuance orangée; il présente sur chaque valve trois dents très-divergentes, dont l'antérieure semble détachée et présente de la ressemblance avec celle des Cythérées. La nymphe est assez grande, peu saillante et recouverte presque complétement par les bords saillans et rugueux du corselet.

La coloration de cette coquille est peu variable: sur un fond blanc elle est ornée de petites taches nuageuses, brunâtres, quelquefois rosâtres, fort irrégulières; à l'intérieur, elle est blanche, et ses bords fort épais sont très-finement dentelés dans toute leur longueur.

Cette coquille, assez rare, habite l'Océan des Grandes-Indes. Elle a 65 millim. de large.

3. Vénus corbeille. *Venus corbis*. Lamk.

V. testâ cordato-rotundatâ, tumidâ, albâ spadiceo maculatâ; striis longitudinalibus transversisque decussatis, granulosis; cardine croceo.

Encycl. *pl.* 276. *fig.* 4. *a. b. c.*

Lister, *Conch. tab.* 335. *fig.* 172.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 585. *n°.* 4.

Coquille assez grande, très-convexe, cordiforme, ovale-obronde, très-inéquilatérale; ses crochets sont bombés et obliques; la lunule est grande, cordiforme, à peine saillante dans le milieu et nettement circonscrite en dehors par un sillon profond. Toute la surface extérieure est grossièrement réticulée par des sillons longitudinaux et transverses, granuleux et denticulés sur le côté postérieur. Le bord cardinal est large et épais; il est d'un jaune-orangé foncé; il présente sur chaque valve trois grosses dents très-divergentes, dont la moyenne et la postérieure sont profondément bifides sur la valve droite, tandis que sur la gauche, la dent postérieure est étroite, simple et en partie confondue avec la nymphe. Sur cette même valve, la dent antérieure est très-grosse, conique et fort saillante. A l'intérieur, les valves sont blanches, quelquefois légèrement violâtres ou rosâtres sur le côté postérieur. En dehors, sur un fond blanc, elles sont ornées de trois ou quatre fascies longitudinales, rayonnantes, assez étroites, de taches irrégulières d'un brun assez foncé. Sur le corselet, on remarque sur chaque valve une série de linéoles flammulées d'un brun intense.

Cette coquille, assez rare dans les collections, vient des mers de l'Inde et de la Nouvelle-Zélande; elle est épaisse, pesante, et ses bords obtus sont très-finement plissés dans toute leur étendue. Les grands individus ont 62 millim. de long et 70 de large.

4. Vénus à verrues. *Venus verrucosa*. Lamk.

V. testâ cordato-rotundâ, convexâ, albidâ, rufo maculatâ; striis longitudinalibus, obsoletis, ad latera divaricatis, transversis, membranaceis, antrorsùm imprimis verrucosis.

Venus verrucosa Lin. Gmel. *n°.* 6.

Gualt. *Test. tab.* 75. *fig.* H.

Lister, *Conch. tab.* 184. *fig.* 122.

Born, *Mus. tab.* 4 *fig.* 7.

Pennant, *Zool. brith. tom.* 4. *tab.* 54. *fig.* 48.

Chemn. *Conch. tom.* 6. *tab.* 29. *fig.* 299. 300.

Var. 2.) *Testâ minore, magìs verrucosâ; verrucis per series longitudinales obliquas dispositis.* (*E Novâ Hollandiâ.*)

Var. 3.) *Testâ minore, planiore, minùs verrucosâ.* (*E Novâ-Hollandiâ.*)

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 586. *n°.* 7.

Coquille très-commune, arrondie, subtriangulaire très-épaisse, pesante; à crochets assez grands et proéminens; la lunule est ovale, cordi-

forme, presque lisse et nettement séparée par par une strie fine et assez profonde. Le corselet est bien marqué; il est alongé et lancéolé. La surface extérieure offre un assez grand nombre de côtes transverses, obtuse, ordinairement striées et qui, sur le côté antérieur, mais principalement sur le postérieur, sont profondément divisées par des sillons longitudinaux et obliques, quelquefois bifurqués dans leur longueur. Le bord cardinal est épais, blanc, rétréci et sinueux dans son milieu; il présente, au-dessous du crochet, trois dents divergentes sur chaque valve: elles sont simples et coniques; la nymphe est courte, assez saillante et jamais recouverte par les bords du corselet. Les bord des valves sont épais, un peu renversés en dehors et finement plissés dans toute leur étendue. A l'intérieur, cette coquille est d'un blanc-laiteux, quelquefois un peu jaunâtre et presque toujours marquée sur le côté postérieur d'une grande tache nuageuse d'un violet obscur; en dehors, elle est le plus souvent d'un brun pâle ferrugineux, et quelquefois elle est ornée, sur ce fond, de trois rayons médians de taches brunes flammulées.

Cette coquille, commune dans la Méditerranée et l'Océan européen, a son analogue fossile en Italie et en Sicile. Les grands individus ont 60 millim. de long et 65 de large.

5. Vénus ridée. *Venus rugosa*. Lamk.

V. testâ cordatâ, tumidâ, albâ, rufo maculatâ; striis transversis membranaceis, crebris; ano latè cordato.

Venus rugosa. Lin. Gmel. *n°*. 31.

Chemn. *Conch. tom.* 6. *tab.* 29. *fig.* 393.

Encycl. *pl.* 273. *fig.* 4. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 587. *n°*. 8.

Cette Vénus est très-probablement l'analogue vivant de la *Cytherea multilamella* de Lamarck. Elle est fort intéressante en ce qu'elle offre, selon les individus, les caractères des deux genres, et peut servir à démontrer l'inutilité de l'un deux. Elle est arrondie, très-convexe, cordiforme, à crochets assez grands et saillans, contournés au-dessus d'une lunule plus large que longue en forme d'écusson. Cette lunule est déprimée, presque lisse, et nettement circonscrite en dehors par un sillon assez profond. La surface extérieure est couverte de lames concentriques, régulières, minces et tranchantes, entre lesquelles se voient des stries transverses plus ou moins nombreuses, et quelquefois des stries longitudinales obsolètes. Le bord cardinal est assez large, arqué dans sa longueur; il offre trois dents cardinales divergentes dont la postérieure est bifide. A la base de la dent antérieure se montre quelquefois le rudiment de la dent lunulaire des Cythérées, et la fossette qui doit la recevoir. Le ligament est porté par une nymphe oblique, assez saillante, et presqu'entièrement cachée par le bord du corselet. A l'intérieur les valves sont blanches; en dehors, elles sont d'un blanc-roussâtre et ornées de quelques taches irrégulières brunes.

Cette coquille, assez rare dans les collections, vient des mers de l'Inde. Elle a 55 millim de long et 60 de large.

6. Vénus chambrière. *Venus casina*.

V. testâ cordato-rotundatâ, fulvâ; sulcis transversis, inæqualibus, elevatis, lamelliformibus, ano subcordato.

Venus casina. Lin. Gmel. *n°*. 7.

Lister, *Conch. tab.* 286. *fig.* 123.

Pennant, *Zool. brit. tom.* 4. *tab.* 54. *fig.* 48. A.

Chemn. *Conch. tom.* 6. *tab.* 29. *fig.* 301. 302.

Schroetter, *Einl. in Conch. tom.* 3. *pag.* 113. *tab.* 8. *fig.* 6.

Maton, *Act. soc. linn. tom.* 8. *pag* 79. *tab.* 2. *fig.* 1.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 587. *n°*. 9.

Coquille ovale-subtrigone, cordiforme, à crochets grands et proéminens au-dessus d'une lunule oblongue et sublancéolée. Cette lunule est déprimée, presque lisse, et séparée du reste de la surface par une strie peu profonde. Le corselet est assez grand, lisse, creusé et lancéolé. La surface extérieure présente en plus ou moins grand nombre des lamelles assez épaisses, saillantes, transverses, redressées, obtuses à leur sommet; entre ces lames la coquille est lisse. Le bord cardinal est peu épais, sinueux dans le milieu; on y voit sur chaque valve trois dents cardinales, simples, presque égales. La nymphe est enfoncée, oblique et à peine recouverte par les bords du corselet. Les bords des valves sont assez épais et finement crénelés dans toute leur étendue. A l'intérieur, la coquille est blanche, et son impression paléale n'offre qu'une très-petite échancrure postérieure triangulaire. En dehors, elle est d'un fauve plus ou moins foncé uniforme.

Cette coquille, fort rare dans les collections, se trouve vivante dans l'Océan atlantique, et fossile, mais plus petite, dans les faluns de la Touraine et aux environs de Bordeaux. Sa longueur est de 42 millim. et sa largeur de 48.

7. Vénus crébrisulque. *Venus crebrisulca*. Lamk.

V. testâ cordato rotundatâ, albidâ, rufo maculatâ; sulcis transversis, crebris, obtusis, ad latus anticum eminentioribus, sublamellosis.

Encycl. *pl.* 276. *fig.* 1. *a. b.*

Var. 2.) *Testâ minore; sulcis laterum crassioribus, subcallosis.*

Encycl. *pl.* 275. *fig.* 6. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 587. *n°.* 10.

Très-jolie coquille, fort rare jusqu'à présent dans les collections; elle est arrondie, subtrigone, enflée, cordiforme, inéquilatérale; ses crochets son grands et saillans, ils dominent une lunule cordiforme, brune, finement striée, déprimée et fortement séparée du reste de la surface par un sillon profond. Le corselet est creusé en gouttière; il est alongé, lancéolé et pourvu de stries extrêmement fines. La surface extérieure est ornée d'un très-grand nombre de lamelles transverses, très-régulières, relevées, obtuse à leur sommet, si ce n'est sur les côtés, où elles deviennent très-fines et tranchantes. Ces lamelles sont très-multipliées et fort rapprochées; les intervalles qu'elles laissent entre elles sont lisses. Le bord cardinal est assez épais, courbé dans sa longueur; il présente sur chaque valve trois dents simples, divergentes, dont les antérieures sont les plus petites. La nymphe est petite, oblique et peu enfoncée; elle n'est jamais recouverte par les bords du corselet. En dedans, les valves sont blanches, légèrement nuancées de rose dans l'intérieur des crochets; à l'extérieur, elles sont d'un brun pâle, ornées dans le milieu de fines linéoles fortement en zigzag, et sur les côtés, d'une série de grandes taches brunes anguleuses.

Cette coquille, que Lamarck dit se trouver dans l'Océan des Indes, se trouve aussi au Sénégal, d'où elle a été rapportée par M. Rang. Il paroît qu'elle est restée inconnue à Adanson. Nous connoissons son analogue fossile qui a été trouvé en Morée par l'expédition scientifique commandée par M. Bory de Saint-Vincent. L'individus que nous possédons a 32 millim. de long et 35 de large; mais nous en avons vu de plus grands, soit vivans, soit fossiles.

8. Vénus lévantine. *Venus plicata.* Lamk.

V. testâ subcordatâ, posterius angulatâ, albo-roseâ; striis transversis elevato-lamellosis, distantibus; valvâ anoque rubellis.

Venus plicata Gmel. *n°.* 30.

Dargenv. *Conch. tab.* 21. *fig.* K.

Favanne, *Conch. tab.* 47. *fig.* E. 7.

Born, *Mus. tab.* 4. *fig.* 9. (*E specimine juniore*).

Chemn. *Conch. tom.* 6. *tab.* 28. *fig.* 295.

Encycl. *pl.* 275. *fig.* 3. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 588. *n°.* 11.

Coquille ovale trigone, déprimée, très-inéquilatérale; à crochets peu saillans et pointus, très-obliquement inclinés au-dessus d'une lunule assez grande, ovale-cordiforme; le côté antérieur est arrondi, le postérieur est subtronqué et fort court. La surface extérieure présente un très-grand nombre de lames très-fines, redressées, simples et tranchantes à leur sommet. Ces lames sont quelquefois irrégulièrement espacées; parvenues sur le côté postérieur, elles se prolongent en un petit bec incliné, dont la succession correspond à l'angle postérieur et inférieur: un prolongement semblable se montre à la terminaison des lames, à la limite du corselet. Celui-ci est fort grand, lancéolé, et séparé, du reste de la surface, par un angle assez aigu. Le bord cardinal est très-large dans le milieu; il est court, et il présente, sur chaque valve, trois dents cardinales, divergentes, dont la médiane de la valve gauche est subbifide. Les nymphes sont très-obliques, peu saillantes, assez profondes, mais non recouvertes par le corselet. A l'intérieur, cette coquille est toute blanche; en dehors, elle est d'un blanc-rosé ou purpuracé.

Cette coquille, fort rare, vit actuellement dans l'Océan indien, et se trouve communément fossile en Italie, en Morée et aux environs de Bordeaux. Elle a 65 millim. de long et 70 de large.

9. Vénus cancellée. *Venus cancellata.* Lamk.

V. testâ cordatâ, longitudinaliter sulcatâ, cingulis elevatis remotis transversim cinctâ, albidâ, spadiceo vel fusco maculatâ; ano cordato.

Lister, *Conch. tab.* 278. *fig.* 115.

Knorr, *Vergn. tom.* 7. *tab.* 10. *fig.* 2. Ejusd. *tom.* 2. *tab.* 28. *fig.* 3.

Chemn. *Conch. tom.* 6. *tab.* 28. *fig.* 287—290.

Encycl. *pl.* 268. *fig.* 1. *a. b.*

Var. 2.) *Testâ minore, albâ, subimmaculatâ.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 588. *n°.* 12.

Coquille ovale, trigone, cordiforme, inéquilatérale, épaisse et solide; ses crochets sont saillans et obliquement inclinés au dessus d'une grande lunule cordiforme, presque toujours d'un brun foncé. Cette lunule, un peu relevée en crête dans le milieu, est circonscrite par une strie profonde; elle est ordinairement lisse, foiblement sillonnée dans sa longueur. Le corselet est fort alongé, lancéolé, profond, lisse, quelquefois brun comme la lunule, mais le plus souvent blanchâtre et orné d'un assez grand nombre de fascies transverses, étroites et brunes. La surface extérieure présente un grand nombre de sillons longitudinaux qui descendent en rayonnant des crochets aux bords des valves. Ces sillons sont ordinairement simples et rapprochés, quelquefois bipar-

tites et plus éloignés ; ils sont traversés par des lames transverses, redressées, courtes, distantes, fort étroites et dont le nombre varie selon les individus. La charnière est large, épaisse, et composée, sur chaque valve, de trois dents divergentes dont la postérieure se confond avec la nymphe. La coloration de cette Vénus est fort variable : presque toujours d'un fond blanc, elle est ornée de quelques grandes taches brunes, irrégulières, et d'un grand nombre de petites linéoles de la même couleur ; quelquefois elle est toute blanche. Quelques individus sont bruns, tachetés de blanc et pourvus de trois rayons d'un brun foncé. Elle est blanche en dedans et munie d'une tache nuageuse brune sur le côté postérieur.

Cette coquille, commune dans les collections, vient des mers d'Amérique. Elle a 35 millim de long et 38 de large.

10. Vénus rudérale. *Venus granulata*. Lamk.

V. testâ cordato-rotundatâ, longitudinaliter sulcatâ, striis transversis decussatâ, albidâ, fusco maculatâ; pube lituratâ.

Venus granulata. Gmel. *n°*. 33.

Lister, *Conch. tab.* 280. *fig.* 118?

Venus marica. Born, *Mus. tom*. 4. *fig*. 5. 6.

Chemn. *Conch. tom*. 6. *tab*. 30. *fig*. 313.

Encycl. *pl*. 272. *fig*. 3. *a*. *b*.

Var. 2.) Encycl. *pl*. 274. *fig*. 3. *a*. *b*.

Lamk. *Anim. s. vert. tom*. 5. *pag*. 589. *n°*. 14.

Coquille arrondie, assez épaisse, cordiforme, inéquilatérale ; ses crochets sont saillans et obliquement inclinés en avant, au-dessus d'une lunule cordiforme, peu profonde, ordinairement brune et toujours sillonnée. Ses sillons sont simples. Le corselet est très-étroit, lisse lancéolé et presque toujorus linéolé de brun ; il est séparé du reste de la surface par un angle aigu. Les crochets donnent naissance à un grand nombre de sillons longitudinaux, réguliers, convexes, assez larges, traversés par une multitude de stries transverses, saillantes, rapprochées, régulières ; ce qui forme, sur toute la surface, un réseau élégant. Le bord cardinal est élargi dans la milieu ; il est épais, et porte, sur chaque valve, trois dents divergentes. Les bords sont épaissis et finement crénelés. La coloration de cette coquille est assez variable : elle est d'un blanc-grisâtre et ornée de taches irrégulières, tantôt d'un brun-marron, tantôt d'un brun obscur. Elle a toujours de grandes marbrures nuageuses d'un violet noirâtre à l'intérieur.

Cette espèce, assez commune, vit avec la précédente dans les mers d'Amérique et surtout aux Antilles. Elle est longue de 32 millim. et large de 36.

11. Vénus squamifère. *Venus marica*. Lamk.

V. testâ subcordatâ, sulcis longitudinalibus striisque transversis decussatâ, albidâ, fusco maculatâ; pube appendicibus squamiformibus utrinquè marginatâ.

Venus marica. Lin. Gmel. *n°*. 3.

Chemn. *Conch. tom*. 6. *tab*. 27. *fig*. 282 — 284.

Encycl. *pl*. 275. *fig*. 2. *a*. *b*.

Lamk. *Anim. sans vert. tom*. 5. *pag*. 289. *n°*. 16.

Cette espèce est rare dans les collections ; elle est ovale-oblongue, transverse, presqu'équilatérale, subcordiforme ; les crochets sont petits et peu saillans, opposés et à peine inclinés au-dessus d'une lunule peu marquée, ovale, lancéolée et pourvue de sillons longitudinaux, granuleux. Le corselet est grand, elliptique, atténué à ses extrémités ; il est bordé en dehors par un rang d'écailles redressées qui terminent de ce côté les côtes transverses. La surface du corselet est régulièrement sillonnée ; ses sillons sont fins et subécailleux. La surface extérieure présente un grand nombre de sillons longitudinaux rayonnans, convexes, d'une grande régularité ; ils sont coupés en travers par des lamelles transverses, courtes, redressées, très-régulières, un peu épaisses, et dont le bord libre est découpé en feston dont les dentelures correspondent aux côtes longitudinales. Le bord cardinal est épais, assez large ; il porte au-dessous du crochet trois dents cardinales très-divergentes sur la valve gauche, et deux seulement sur la droite. Les bords sont largement crénelés. La coloration de cette jolie coquille est peu variable, sur un fond blanc : elle est ornée de taches irrégulières, nuageuses, d'un brun-violâtre ou rougeâtre ; quelquefois elle est toute blanche. En dedans elle est presque toujours blanche, et quelquefois d'un beau violet.

Cette coquille se trouve, d'après Lamarck, à Timor et dans les mers d'Amérique. Elle est longue de 22 millim. et large de 28.

12. Vénus de Dombey. *Venus Dombeii*. Lamk.

V. testâ ovato-rotundatâ, crassâ, testaceâ; sulcis planulatis, strias transversas decussantibus; intùs albâ; punctis impressis erosâ; ano ovato.

An Encycl. *pl*. 279. *fig*. 1. *a*. *b*? (*non benè*.)

Lamk. *Anim. sans vert. tom*. 5. *pag*. 590. *n°*. 21.

La Vénus de Dombey est une coquille ovale-obronde, inéquilatérale, cordiforme, à crochets assez saillans au-dessus d'une petite lunule oblongue, sublancéolée ; ils donnent naissance à un grand nombre de côtes rayonnantes, longitudinales, fort aplaties ; sur le milieu de la coquille ces côtes sont simples, tandis que sur les côtés

elles sont traversées par un grand nombre de rides ou stries transverses ; les stries antérieures sont plus longues que les postérieures. Le bord cardinal est large et épais ; il présente sur chaque valve trois dents divergentes dont la médiane est bifide. Les nymphes sont grandes, élargies et obliquement inclinées de dedans en dehors. Les bords sont finement plissés, et l'intérieur des valves offre toujours des ponctuations irrégulièrement éparses, comme dans la plupart des Lucines. La coloration de cette coquille n'a rien de remarquable ; elle est d'un fauve pâle cendré, quelquefois parsemé de linéoles rougeâtres et irrégulières. A l'intérieur, elle est blanche.

Cette coquille, qui vient des mers du Pérou, a 45 millim. de long et 51 de large.

13. Vénus tachée. *Venus mercenaria.* Lamk.

V. testâ solidâ, obliquè cordatâ, transversìm striato-sulcatâ, stramineâ; ano cordato; intùs violaceo maculatâ.

Venus mercenaria. Lin. Gmel. *n°.* 14.

Lister, *Conch. tab.* 271. *fig.* 107.

Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 171. *fig.* 1659. 1660.

Encycl. *pl.* 263.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 591. *n°.* 22.

Grande et belle espèce de Vénus ovale-oblongue, subtrigone, très-inéquilatérale, épaisse, bombée et cordiforme ; ses crochets sont grands et saillans, très-obliquement inclinés au-dessus d'une grande lunule cordiforme, déprimée, nettement limitée en dehors par un sillon profond ; toute sa surface est couverte de fines stries lamelleuses. Le corselet est grand, lancéolé, médiocrement creusé et séparé du reste par un angle peu aigu ; toute sa surface est finement striée : il montre supérieurement un grand ligament très-bombé et fort puissant. Le côté antérieur est obtus, plus court et plus large que le postérieur : celui-ci se termine par un angle obtus. La surface extérieure est striée longitudinalement ; ces stries sont obsolètes : elles sont traversées, sur les parties antérieure et postérieure de la coquille, par des stries lamelleuses, transverses, assez régulières et fort multipliées. Le bord cardinal est large et épais ; il est sinueux dans le milieu, et il porte sous le crochet trois grandes dents divergentes. Sur la valve droite, la dent médiane et la postérieure sont bifides, tandis que sur la valve gauche la seule dent médiane présente ce caractère. Les bords des valves sont épaissis et finement plissés dans toute leur longueur ; la nymphe qui porte le ligament a sa surface supérieure profondément cariée. La couleur extérieure est d'un blanc-grisâtre sale, jaunâtre ou ochracé. A l'intérieur, les valves sont blanches dans le centre, et d'un brun-violet foncé sur toute leur circonférence.

Cette coquille, épaisse et solide, commune dans les collections, vient des mers de l'Amérique du Nord. Elle a 80 mill. de long et 100 de large.

14. Vénus poule. *Venus gallina.* Lamk.

V. testâ cordato-trigonâ, supernè rotundatâ, albidâ, rufo radiatâ; sulcis transversis, elevatis, albo et rufo articulatìm pictis.

Venus gallina. Lin. Gmel. *n°.* 9.

Lister, *Conch. tab.* 282. *fig.* 120.

Knorr, *Vergn. tom.* 5. *tab.* 14. *fig.* 2 et 5.

Born, *Mus. tab.* 57. *vign. fig.* 6.

Chemn. *Conch. tom.* 6. *tab.* 30. *fig.* 308—310.

Encycl. *pl.* 268. *fig.* 3. *a. b.*

Var. 2.) *Sulcis ad latus posticum furcatis.*

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 5. *pag.* 591. *n°.* 24.

Testâ fossilis). *Venus senilis.* Broc. *Conch. foss. subap. tom.* 2. *pag.* 559. *n°.* 2. *pl.* 13. *fig.* 13. *a. b.*

Coquille obronde, subtrigone, très-inéquilatérale, peu bombée, cordiforme. Les crochets sont assez grands, saillans, fort obliques et très-rapprochés ; la lunule, qui est au-dessous d'eux, est cordiforme, déprimée, brune et linéolée de brun plus foncé. Le corselet est alongé, lancéolé et linéolé de brun-rougeâtre. La surface extérieure offre un grand nombre de sillons transverses assez réguliers, quelquefois anastomosés ; ils sont convexes et saillans. Dans certains individus, ils ont une tendance à s'effacer, et dans d'autres, ils se bifurquent sur le côté postérieur. Ce sont les individus à sillons non bifurqués qui, trouvés à l'état fossile par Brocchi, reçurent le nom de *Venus senilis.* La charnière est étroite et peu épaisse ; elle est formée de trois dents cardinales sur la valve droite, et deux seulement sur la gauche ; les bords sont finement crénelés. La coloration est peu variable : les sillons sont alternativement ponctués de blanc et de brun. Dans quelques individus, on voit deux ou trois rayons blancs qui descendent des crochets ; dans d'autres, ces rayons sont bruns et bordés de blanc. Nous connoissons une variété toute blanche avec une fascie brune articulée sur le côté postérieur. A l'intérieur, les valves sont blanches et pourvues, sur le côté postérieur, d'une tache nuageuse d'un brun-violâtre.

On trouve cette espèce dans la Méditerranée, et fossile en Sicile, en Italie et en Morée. Elle a 40 millim. de long et 46 de large.

15. Vénus blanche. *Venus exalbida.* Lamk.

V. testâ ovali, plano-convexâ, extùs intùsque albâ, transversìm sulcatâ; sulcis acutis, sublamellosis; ano oblongo.

Lister, *Conch. tab.* 269 *fig.* 105.

Venus exalbida. Chemn. *Conch. tom.* 11. *pag.* 225. *tab.* 202. *fig.* 1974.

Encycl. *pl.* 264. *fig.* 1. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 593. *n°.* 29.

Grande coquille singulière qui, quoique vivante, est toujours d'un blanc terne qui la feroit prendre pour fossile. Elle est ovale-oblongue, transverse, très-inéquilatérale, également obtuse à ses extrémités; elle est peu bombée. Les crochets sont petits, pointus, peu saillans et très-obliquement contournés au-dessus d'une grande lunule cordiforme, sublancéolée. Cette lunule est creusée dans le milieu et toute couverte de fines stries. Le corselet est aplati, très-étroit, et contient, dans une grande partie de sa longueur, un ligament peu saillant, mais fort long. Le bord cardinal est étroit, épais et courbé dans sa longueur; il porte sur le crochet trois dents cardinales sur la valve droite, et deux seulement sur la gauche. Les bords des valves sont épais et sans crénelures.

Cette coquille, d'un blanc mat en dedans et en dehors, vient des mers du Pérou. Sa longueur est de 70 millim. et sa largeur de 92.

16. Vénus aile de papillon. *Venus papilionacea.* Lamk.

V. testâ ovato-elongatâ, transversìm sulcatâ, fulvâ; radiis quatuor spadiceis, interruptis; margine violacescente.

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 42. *fig.* 441.

Venus rotundata. Gmel. *n°.* 134.

Encycl. *pl.* 281. *fig.* 3. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 294. *n°.* 36.

Fort belle coquille ovale-oblongue, transverse, déprimée, inéquilatérale, à crochets courts, petits et peu obliques. La lunule est étroite, lancéolée, d'un blanc-livide, et ornée de petites linéoles transverses, onduleuses et rouges; cette lunule est toute lisse, ainsi que le corselet, qui offre la même coloration. La surface extérieure, qui est polie et brillante, est chargée de gros sillons transverses très-réguliers, peu convexes, qui quelquefois s'arrêtent vers le côté postérieur qui reste lisse. Le bord cardinal est peu épais et fort étroit; il présente immédiatement sous les crochets trois dents cardinales, étroites et divergentes. Sur la valve gauche, ce sont les deux antérieures qui sont bifides; sur la droite, ce sont les deux postérieures. Les bords des valves sont épais, arrondis et tachetés de violet en dehors. La coloration de cette coquille est peu variable; elle est d'un beau fauve, toute parsemée de petites taches violâtres, pâles, et ornée de quatre rayons, réguliers et formés de taches subarticulées d'un brun plus ou moins intense, selon les individus. En dedans, cette coquille est d'un blanc-jaunâtre, ou couleur de paille vers le centre.

Elle vient des mers de l'Inde, et surtout de Ceylan. Sa longueur est de 55 millim. et sa largeur de 10 centim.

17. Vénus lychnée. *Venus adspersa.* Lamk.

V. testâ oblongo-ovatâ, anticè subangulatâ, obtusâ, aurantio-fulvâ; sulcis planulatis; radiis quatuor spadiceis, interruptis.

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 42. *fig.* 458.

Encycl. *pl.* 282. *fig.* 1. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 593. *n°.* 57.

Il nous semble que Lamarck a confondu avec cette espèce des variétés de la Vénus ponctifère, entraîné à ce rapprochement par une analogie fort grande dans la coloration, mais non dans la forme et les autres caractères. Cette espèce est ovale-oblongue, transverse, déprimée, à test mince et fragile; ses crochets sont petits et à peine saillans au dessus d'une lunule superficielle, lancéolée, sur laquelle se montrent quelques linéoles roussâtres, irrégulières. Le corselet est étroit, profondément creusé, et limité par un angle aigu. Le côté antérieur, qui est le plus court, est fort rétréci, subrostré, comme le représente très-bien la figure citée de Chemnitz. Le côté postérieur est large, arrondi et subtronqué : on voit sur la surface extérieure un grand nombre de sillons transverses, aplatis, à peine convexes, plus larges sur le côté postérieur, et disparoissant peu à peu vers les crochets, qui sont lisses. Le bord cardinal est fort étroit; il est muni, sur chaque valve, de trois dents cardinales rapprochées, étroites et divergentes. Sur la valve droite la dent antérieure est avortée, les deux autres sont bifides. Sur la valve gauche, la dent antérieure est simple et très-étroite, la dent moyenne est épaisse et bifide, et la dent postérieure est presque nulle. Les bords sont simples et peu épais. La couleur du dehors est d'un fauve-orangé, sur lequel on voit un assez grand nombre de ponctuations irrégulièrement, éparses, d'un brun foncé, ainsi que quatre rayons étroits formés de longues taches alternativement brunes et d'un fauve-pâle. En dedans, cette coquille est d'un jaune-pâle.

Cette coquille vient de l'Océan indien. Elle est longue de 30 millim et large de 45. Elle devient quelquefois plus grande.

18. Vénus ponctifère. *Venus puncticulata.* Lamk.

V. testâ oblongo-ovatâ, posticè subangulatâ, obtusâ, pallidè fulvo punctatâ, [illegible] transversis, confertis, [illegible]simis.

Venus punctata. Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 41. *fig.* 436. 437.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 593. *n°*. 38.

Var. b.) Nob. *Testâ biradiatâ; radiis angustis, maculis longitudinalibus fuscis et albicantibus alternantibus notatis.*

Cette belle espèce de Vénus est ovale-oblongue, déprimée, très-inéquilatérale, courte, obtuse et rétrécie antérieurement, plus large, obliquement tronquée, et subanguleuse du côté postérieur. Les crochets sont petits, rapprochés et obliquement contournés au-dessus d'une lunule oblongue, fort étroite, d'un blanc livide, quelquefois brunâtre à sa partie supérieure, et toujours lisse. Le corselet est fort étroit, lancéolé, peu profond, lisse, et occupé dans presque toute sa longueur par un ligament peu saillant. On voit sur la surface extérieure un grand nombre de stries transverses, étroites, serrées, régulières; elles deviennent extrêmement fines vers les crochets, sur lesquels elles finissent par disparoître. La charnière est fort étroite; elle est formée de trois dents cardinales sur chaque valve. Sur la valve droite, les deux dents antérieures sont saillantes, étroites et rapprochées; la postérieure, plus alongée, est profondément bifide. Sur la valve gauche, la dent antérieure est simple et lamelliforme; la dent moyenne fort large et profondément divisée, et la postérieure est très-étroite et simple. La coloration de cette espèce est peu variable; d'un fauve-brunâtre ou grisâtre, elle est parsemée irrégulièrement de petites ponctuations d'un brun foncé. Dans quelques individus, outre ces ponctuations, on voit deux ou trois rayons brunâtres assez larges, bordés d'un côté d'un rayon très-étroit, formé de taches alongées, alternativement blanchâtres et brunes. A l'intérieur, la coquille est d'un jaune-pâle, quelquefois d'un jaune-orangé.

Cette espèce vit dans l'Océan indien; elle a 60 millim. de long et 96 de large.

19. Vénus écrite. *Venus litterata*. Lamk.

V. testâ ovatâ, anteriùs subangulatâ, transversìm tenuiterquè sulcatâ, albidâ, lineis angulatis spadiceis aut maculis fuscis pictâ; natibus lævibus, parvulis.

Venus litterata. Lin. Gmel. *n°*. 132.

Rumph. *Mus. tab.* 42. *fig.* B.

Dargenv. *Conch. tab.* 21. *fig.* A.

Lister, *Conch. tab.* 402. *fig.* 246.

Gualt. *Test. tab.* 86. *fig.* P.

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 6. *fig.* 4.

Chemn. *Conch. tom.* 7. *pag.* 37. *tab.* 41. *fig.* 432. 433.

Encycl. *pl.* 280. *fig.* 4. *a. b.*, et *pl.* 281. *fig.* 1.

Var. 2.) *Testâ litturatâ, maculisque fusco-rubentibus ornatâ.*

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 41. *fig.* 434.

Var. 3.) *Testâ subalbidâ; maculis magnis fusco-nigricantibus.*

Venus nucturna. Chemn. *Conch. tom.* 7 *tab.* 41. *fig.* 435.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 593 *n°*. 40.

Cette espèce, assez variable, a beaucoup de ressemblance, quant à la forme, avec celle qui précède; elle est ovale-oblongue, transverse, inéquilatérale, plus atténuée antérieurement que du côté postérieur, où elle est obliquement tronquée et subanguleuse. Ses crochets sont petits, rapprochés et obliquement inclinés au-dessus d'une lunule très-étroite, lancéolée et superficielle. Le corselet est très-alongé, très-étroit, limité en dehors par un angle obtus, et contenant un ligament presqu'aussi long que lui. Les stries que l'on voit à la surface externe sont transverses, fines, nombreuses, serrées, aplaties, plus profondes sur le côté postérieur que sur tout le reste: ces stries disparoissent peu à peu sur les crochets, qui sont lisses. On trouve trois dents divergentes à la charnière; sur la valve droite elles sont très-étroites, et la moyenne, ainsi que la postérieure, sont bifides. Sur la valve gauche la dent médiane est fort large, bipartite, et l'une de ses parties, la postérieure, est plus grande et plus saillante que l'autre. La coloration est assez variable; les individus qui se voient le plus souvent sont d'un fauve-rougeâtre ou grisâtre, et ornés de linéoles interrompues, entre croisées, fortement anguleuses, brunes. Outre ces linéoles, il y a des individus qui sont ornés de fascies d'un brun-rougeâtre plus ou moins étendues. Enfin, il en est d'autres qui deviennent bruns, et sur lesquels il existe quelques grandes taches d'un brun foncé.

Cette coquille vient des mers de l'Inde, où elle est assez commune. Elle est un peu moins grande que la précédente.

20. Vénus tissue. *Venus textile*. Lamk.

V. testâ ovato-oblongâ, glaberrimâ, pallidè fulvâ; lineis angulato-flexuosis, cærulescentibus, subobsoletis; ano pubeque litturatis.

Venus textile. Gmel. *n°*. 51.

Lister, *Conch. tab.* 40. *fig.* 239.

Knorr, *Vergn. tom.* 2. *tab.* 28. *fig.* 4.

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 42. *fig.* 442.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 596. *n°*. 42.

Var. b.) Nob. *Testâ violacescente, punctis obsoletis confertis adspersâ.*

Coquille commune dans les collections; elle est ovale-oblongue, obtuse à ses extrémités, transverse, inéquilatérale, un peu bombée vers les crochets, qui sont petits, opposés et peu inclinés au-dessus de la lunule : celle-ci est alongée, lancéolée, superficielle, d'un blanc livide, et ornée de linéoles irrégulières, transverses ou obliques, très-étroites et d'un rouge vif. Le corselet est alongé, fort étroit, lancéolé, peu profond, et orné, comme la lunule, de linéoles rouges. Toute la surface extérieure est lisse, polie, brillante, sans autres stries que celles des accroissemens. La coloration est peu variable; sur un fond de couleur fauve, interrompu par quelques zones transverses, brunâtres, on voit un grand nombre de linéoles violâtres, obsolètes ou peu apparentes, diversement entre croisées. La variété que nous citons est remarquable en ce qu'elle est d'une teinte violacée foncée, et toute parsemée de ponctuations confuses. La charnière est étroite, un peu saillante dans le milieu; elle se compose sur chaque valve de trois dents cardinales, divergentes, dontla médiane est la plus longue. Les bords sont obtus, simples et épaissis. En dedans, la coquille est toute blanche.

On trouve cette espèce dans les mers de l'Inde; elle a 42 millim. de long et 70 de large.

21. Vénus géographique. *Venus geographica.*

V. testâ ovato-oblongâ, valdè inæquilaterâ, albâ, lineis fusco rufis subreticulatâ; sulcis transversis; striis longitudinalibus obsoletis.

Venus geographica. Gmel. n°. 133.

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 42. *fig.* 440.

Encycl. *pl.* 283. *fig.* 2. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 597. n°. 44.

Coquille ovale-oblongue, transverse, étroite, inéquilatérale, mince, fragile, médiocrement bombée. Les crochets sont petits, obliquement inclinés au-dessus d'une très-petite lunule obsolète. La surface extérieure offre un réseau très-fin et assez régulier produit par des stries transverses et d'autres longitudinales, plus fines et moins régulières : ces stries sont beaucoup plus grosses sur le côté postérieur. Le bord cardinal est très-étroit; il s'élargit un peu sous les crochets, et il offre dans cet endroit trois petites dents cardinales, rapprochées, égales, relevées en crochet, comme cela se voit dans les Vénéricardes : les bords des valves sont fort minces. La coloration est très-variable; elle est quelquefois d'un blanc-roussâtre, et assez souvent ornée, sur le côté postérieur, d'une zone d'un brun-marron, tantôt sur une valve, tantôt sur les deux. Les individus que l'on trouve le plus souvent sont couverts d'un fin réseau de [illegible] blanches sur [illegible]. Les individus les plus remarquables sont ornés, sur un fond blanc, de linéoles brunes assez larges, peu nombreuses, souvent bifides, et ordinairement entrecroisées sur le côté postérieur. Ces variétés principales sont réunies entr'elles par des variétés intermédiaires.

Cette jolie coquille se trouve dans la Méditerranée; elle a 17 millim. de long et 30 de large.

22. Vénus croisée. *Venus decussata.* Lin.

V. testâ ovatâ, posteriùs subangulatâ, decussatìm striatâ, striis longitudinalibus eminentioribus, albidâ, litturis maculis aut radiis fuscis vel rufis pictâ.

Venus decussata. Lin. Gmel. *n°.* 135.

Lister, *Conch. tab.* 423. *fig.* 271.

Gualt. *Test. tab.* 85. *fig.* L.

Born, *Mus. tab.* 5. *fig.* 2.

Chemn. *Conch. tom.* 7. *tab.* 43. *fig.* 455. 456.

Encycl. *pl.* 283. *fig.* 4.

Var. 2.) *Testâ rhombeâ, transversìm breviore, cinereâ, immaculatâ.*

Gualt. *Test. tab.* 85. *fig.* E.

Var. 3.) *Testâ albido ferrugineâ; striis longitudinalibus tenuioribus.*

Venus decussata. Maton, *Act. soc. lin. tom.* 8. *tab.* 2. *fig.* 6.

Var. 4.) *Testâ minore albido-fulvo fusco variâ; pube lineis oppositis fuscis sectâ.* (*E Nov. Holl.*)

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 597. *n°.* 46.

Testa fossilis. Nob. *Descript. des Coq. foss. des des envir. de Paris, tom.* 1. *pag.* 142. *pl.* 23. *fig.* 8. 9.

Coquille fort commune et fort intéressante pour l'étude à cause des variétés locales qu'elle offre; elle est ovale-oblongue, transverse, inéquilatérale, un peu bombée, à crochets assez saillans et obliquement inclinés au-dessus d'une lunule lancéolée, lisse et peu marquée. Le côté antérieur est toujours obtus et arrondi, il est plus court que le postérieur; celui-ci, selon les variétés, est tantôt arrondi et tantôt subtronqué obliquement et subanguleux. La surface extérieure est treillissée par des stries fines, longitudinales et transverses. Sur le milieu de la coquille les stries longitudinales sont les plus grosses, tandis que sur les côtés les transverses leur deviennent égales. Dans certaines variétés, surtout celles qui sont subtronquées postérieurement, les stries transverses et longitudinales sont égales. Le bord cardinal est très-étroit, un peu élargi sous le crochet, et portant dans cet endroit trois dents cardinales divergentes sur chaque valve. Ces dents sont égales, [illegible] et la postérieure de la valve

droite

droite sont bifides; c'est l'antérieure et la médiane qui le sont sur la valve gauche. La nymphe est assez longue, peu épaisse, et toujours teinte en dedans d'un beau violet. Les valves sont ordinairement blanches à l'intérieur; quelquefois elles sont jaunâtres, et assez souvent on y voit, vers l'extrémité postérieure, une tache nuageuse, violette. La coloration extérieure est très-variable: il existe des individus d'un blanc-cendré sans taches, d'autres d'un roux-ferrugineux. Sur ces deux fonds paroissent d'abord les ponctuations, qui se multiplient de plus en plus, et finissent par se confondre et rendre la coquille toute brune. Dans une autre série de variétés se montrent quelques rayons de taches brunes, d'abord articulées et peu apparentes, et de plus en plus réunies et fondées.

Cette coquille, très-commune dans tout l'Océan et la Méditerranée, s'est également trouvée au Cadix et dans l'Océan atlantique. Nous avons son analogue fossile des environs de Paris.

23. Vénus grasse. *Venus opima*. Lamk.

V. testâ subcordatâ, tumidâ, crassâ, lævigatâ, pallidè fulvâ; ano impresso, subcordato; pube lineatâ, griseo-cærulescente.

Venus opima. Gmel. *pag.* 3279.

Chemn. *Conch. tom.* 6. *pag.* 333. *tab.* 34. *fig.* 355—357.

Encycl. *pl.* 226. *fig.* 3. *a. b.*

Var. 2.) *Testâ umbone maculis albis substellatis pictâ.*

Encycl. *Ibid. fig.* 3. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 5 *pag.* 601.

Jolie coquille qui n'est point très-rare dans les collections. Elle est oblongue, transverse, inéquilatérale, bombée, cordiforme, plus obtuse antérieurement que du côté postérieur. Les crochets sont grands, saillans, opposés, peu obliques. La lunule est ovalaire, enfoncée, d'un blanc-livide ou violâtre, et nettement séparée par une strie fine. Le corselet est plus obscurément limité; il est assez long, lancéolé, brunâtre, et orné d'un grand nombre de petites linéoles onduleuses, transverses et blanchâtres. A l'extérieur, toute la coquille est lisse et polie; le bord cardinal est fort court, étroit et assez mince; il s'élargit un peu au-dessous du crochet, et il présente dans cet endroit trois dents cardinales sur chaque valve: ces dents sont étroites, la moyenne et la postérieure de la valve droite sont fendues à leur sommet; la médiane seule de la valve gauche est bifide. Les bords sont assez épais, lisses et arrondis. A l'intérieur, cette coquille est ordinairement blanche, quelquefois légèrement teinte de rose en dedans du crochet. La couleur extérieure est assez variable, ordinairement d'un fauve-pâle, quelquefois grisâtre: elle est toute parsemée de points obscurs, brunâtres, confus, et ornée de trois ou quatre rayons étroits, brunâtres. Dans une variété constante, les rayons sont blancs; dans une autre sans rayons, la surface est ornée de grandes taches brunâtres, et les crochets d'une tache blanche étoilée.

Cette coquille vient des mers de l'Inde. Sa longueur est de 41 millim. et sa largeur de 51.

24. Vénus mince. *Venus tenuis*. Nob.

V. testâ ovato transversâ, subæquilaterâ, tenui, fragili, translucidâ; dentibus cardinalibus tribus.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 143. *pl.* 23. *fig.* 8. 9.

Nous avons déjà eu occasion de mentionner d'une manière particulière la découverte que M. Desnoyers a faite à Vaugirard d'une couche de lignite intercalée au milieu du calcaire grossier. Cette couche qui, si elle étoit observée dans un grand nombre de points, pourroit servir à marquer deux âges dans le dépôt du calcaire grossier, outre un assez grand nombre de coquilles d'eau douce, en contient aussi beaucoup que l'on retrouve à Grignon et ailleurs dans les sables calcaires, et de plus un certain nombre d'espèces qui lui sont propres. La Vénus mince est de ce nombre; elle est ovale-oblongue, transverse, très-mince, très-fragile, transparente, lisse, brillante, presque équilatérale; elle est déprimée. Son crochet est petit, peu saillant, non oblique, peu incliné. La lunule n'est point marquée. La lame cardinale est très-étroite et fort courte; elle présente sous le crochet trois petites dents peu divergentes, dont la postérieure est bifide.

On trouve cette coquille à Vaugirard, près Paris. Longueur 12 millim., largeur 19.

25. Vénus turgidule. *Venus turgidula*. Nob.

V. testâ ovato-obliquâ, tenui, fragili, inæquilaterâ, tumidâ, transversim irregulariter tenuissime striatâ; lunulâ nullâ, pube depressâ; dentibus tribus sublamellosis.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 146. *pl.* 23. *fig.* 14. 15.

Quoique assez grande, cette espèce est mince et fragile: nous ne la connoissons que de Maulette, près Houdan, et nous ne l'avons rencontrée que très-rarement. Elle est ovale, subtransverse, très-oblique, quelquefois subquadrilatère; elle est irrégulièrement et très-finement striée en travers. Son crochet est médiocre, fortement incliné vers l'endroit de la lunule. Le corselet est bien marqué, déprimé, et séparé par un angle saillant. La charnière est supportée par une lame cardinale étroite et fort mince: elle se compose, sur la valve droite, de trois dents, dont l'antérieure et la moyenne, presque lamelleuses, sont parallèles ...

chées; la dent postérieure est divergente et bifide. La valve gauche est également munie de trois dents plus lamelleuses, plus divergentes, la postérieure restant simple et non bifide.

Cette coquille, assez rare, se trouve à Houdan. Longueur 22 millim., largeur 27, et quelquefois moins, surtout dans les individus subquadrilatères.

26. Vénus solide. *Venus solida*. Nob.

V. testâ ovato-transversâ, obliquissimâ, maximè inæquilaterâ, lævigatâ, crassâ, solidâ; lunulâ magnâ, ovatâ; cardine tridentato.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 144. *pl.* 25. *fig.* 3. 4.

Coquille très-facilement reconnoissable par sa forme extrêmement oblique et très-inéquilatérale; elle a l'aspect de la *Nucula margaritacea*, et elle mériteroit plus qu'aucune autre espèce le nom de Vénus oblique. Elle est ovale, transverse, lisse, ou seulement marquée par des accroissemens irréguliers; son crochet est petit, incliné fortement vers la lunule; celle-ci est grande, ovale, non enfoncée. La charnière présente sur chaque valve trois dents cardinales divergentes : sur la droite, la dent antérieure est la plus petite; sur la valve gauche, c'est la dent postérieure qui se confond presque entièrement avec la nymphe.

On trouve cette espèce à Assy en Mulitien et à Aumont. Longueur 9 millim. et largeur 13.

27. Vénus natée. *Venus texta*. Lamk.

V. testâ ovatâ, transversâ, inæquilaterâ, striis tenuissimis obliquis granosis clathratâ; lunulâ sublævigatâ, depressâ, cordiformi; cardine tridentato; dente posticali magno, bifido.

Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 7. *pag.* 130. *n*°. 4, et *tom.* 12. *pl.* 40. *fig.* 7. *a. b.*

Ibid. *Anim. sans vert. tom.* 5. *pag.* 608. *n*°. 6.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 144. *pl.* 22. *fig.* 16. 17. 18.

Cette coquille très-jolie est une des plus faciles à reconnoître; elle est suffisamment caractérisée par l'élégant réseau qui couvre sa surface extérieure : il est formé de stries granuleuses, obliques, à grains subquadrangulaires, semblables en quelque sorte à un damier par leur disposition régulière. Le crochet est médiocre, incliné, oblique. La lunule déprimée est dépourvue du réseau qui se voit sur le reste de la coquille; elle est lisse, ou marquée par des accroissemens : elle est grande et cordiforme. La charnière est portée par une lame cardinale assez large, sinueuse dans son milieu; elle présente sur chaque valve trois dents cardinales divergentes, dont la postérieure est fort grande et bifide.

Cette jolie coquille se trouve à Grignon, Parnes, Mouchy, Liancourt. Longueur 28 millim., largeur 24.

28. Vénus petite rape. *Venus scobinellata*. Lamk.

V. testâ ovato-subtrigonâ, depressâ, striis obliquis granoso-squamosis clathratâ; umbonibus minimis, obliquis; lunulâ magnâ, cordatâ; cardine tridentato; dentibus divaricatis.

Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 7. *pag.* 130. *n*°. 5, et *tom.* 9. *pl.* 32. *fig.* 8. *a. b.*

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 145. *pl.* 22. *fig.* 19. 20. 21.

Cette petite espèce est ovale, subtrigone, souvent diaphane, quoique assez épaisse, inéquilatérale, à crochet petit, incliné vers la lunule. Celle-ci est grande, cordiforme, non déprimée, lisse, indiquée par une strie. La surface extérieure est élégamment couverte d'un réseau formé par des stries obliquement entrecroisées et partant du crochet. A chaque endroit où les stries se croisent, naît une petite écaille arrondie, subgranuleuse. Ces écailles, très-multipliées, rendent la coquille assez rude au toucher. La charnière est supportée par une lame cardinale assez large; elle présente trois dents cardinales divergentes, dont la moyenne et la postérieure sont bifides, et les plus grosses sur la valve gauche; la dent antérieure et la moyenne sont les plus grosses sur la valve droite; la postérieure se confond en partie avec la nymphe.

Cette petite coquille se trouve à Grignon, Parnes et Mouchy. Longueur 14 millim., largeur 16.

29. Vénus enfantine. *Venus puellata*. Lamk.

V. testâ ovato-ventricosâ, tenuissimâ, fragili, transversim tenuissimè striatâ; lunulâ ovatâ, sublanceolatâ; umbonibus minimis, obliquis, recurvis.

Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 7. *pag.* 130. *n*°. 6.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 145. *pl.* 23. *fig.* 5. 6.

Petite coquille mince, fragile, subdiaphane, arrondie, ventrue, oblique, inéquilatérale, finement striée transversalement; stries peu profondes; crochet petit, oblique, incliné vers la lunule; corselet non marqué; nymphes peu saillantes, fort courtes; lunule assez grande, ovale, lancéolée, non déprimée; charnière composée de trois dents obliques et divergentes sur chaque valve : l'antérieure et la moyenne se trouvent cependant plus rapprochées sur la valve droite que sur la gauche. On trouve cette petite coquille à Grignon, la Ferme-de-l'Orme et Liancourt. Long. 9 millim., larg. 11.

30. Vénus oblique. *Venus obliqua*. Lamk.

V. testâ rotundatâ, obliquâ, subdepressâ, transversim substriatâ; umbonibus productioribus, incurvis; lunulâ ovatâ, vix perspicuâ; cardine bidentato, altero tridentato.

Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 7. *pag.* 129. *n°.* 3, et *tom.* 9. *pl.* 32. *fig.* 7. (grossie).

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 145. *pl.* 25. *fig.* 16. 17.

Nous ne rapportons à cette espèce que la figure des Annales et non la description de Lamarck, qui s'applique plus particulièrement à la *Cytherea incrassata.* Elle est arrondie, aussi longue que large, un peu oblique, à peine striée en travers, marquée de quelques traces irrégulières d'accroissement; son crochet est assez protubérant, recourbé vers la lunule, qui elle-même est peu marquée : elle n'est point déprimée, elle est indiquée seulement par une strie profonde. La charnière se compose sur la valve droite de trois dents, dont l'antérieure est avortée et la postérieure bifide; sur la valve gauche de deux dents seulement, dont l'antérieure est la plus petite.

On trouve cette coquille à Grignon et à Mouchy. Longueur et largeur 14 millim.

31. Vénus lucinoïde. *Venus lucinoides.* Nob.

V. testâ rotundatâ, tumidâ, obsoletè radiatâ; umbonibus obliquis, minimis; lunulâ ovatâ; cardine bidentato, altero tridentato; impressione pallii simplici.

Nob. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 146. *pl.* 25. *fig.* 12. 13.

Cette coquille a l'apparence d'une Lucine; c'est ce qui lui a valu le nom que nous proposons de lui donner; cependant elle doit appartenir aux Vénus. Elle est arrondie, presque aussi longue que large, globuleuse, ventrue, lisse ou presque lisse, marquée seulement par des stries d'accroissement vers le milieu, mais plutôt sur le côté postérieur que sur l'antérieur. On remarque deux côtes rayonnantes du sommet à la base; ces côtes sont obtuses, arrondies; une troisième, moins prononcée, se voit tout-à-fait postérieurement. Le crochet, quoique enflé, n'est point très-saillant; il est oblique et incliné vers la lunule. Celle-ci est ovale, large, et à peine indiquée par une légère strie. La charnière est très-étroite; elle présente sur la valve droite trois dents simples, petites et rapprochées, et sur la valve gauche deux dents seulement dont l'antérieure est bifide. Les impressions musculaires sont grandes, plus grandes même qu'elles ne le sont ordinairement dans la famille des Conques, mais elles sont presque égales; elles sont par là fort différentes de celles des Lucines. L'impression du manteau n'offre aucune trace de sinus, comme cela a lieu dans plusieurs Cythérées et Vénus.

Cette coquille, fort rare, se trouve à La Chapelle, près Senlis. Sa longueur est de 20 millim. et sa largeur de 22.

VERMET. *Vermetus.*

Ce genre est un de ceux que l'on doit à Adanson, qui, dans son ouvrage si remarquable sur les coquilles du Sénégal, l'a placé parmi les Mollusques, d'après l'observation des animaux, observation dont Linné ne tint pas compte, puisqu'il persista à le confondre avec les Serpules. On ne peut disconvenir en effet que, par la forme de leurs coquilles, les Vermets ne se distinguent pas des Serpules, et qu'il n'ait fallu des preuves multipliées que ces tubes irréguliers appartiennent à des animaux mollusques pour les introduire enfin parmi eux. Lamarck, le premier, adopta le genre Vermet sous le nom de Vermiculaire dans le *Système des Animaux sans vertèbres;* il le mit à côté des Siliquaires, que plus tard il plaça à côté des Serpules. Les rapports qu'avoient ces deux genres dans l'ensemble du système ne pouvoient longtemps subsister, puisqu'ils sont entre les Haliotides et les Arrosoirs. M. de Roissy, en rendant au genre le nom qu'Adanson lui avait donné, et que Lamarck avait à tort changé, lui donna aussi d'autres rapports que ceux admis par ce dernier, mais qui ne sont pas plus admissibles; il le met entre les Janthines et les Cônes. Nous ne doutons pas que ces tâtonnemens eussent été évités si on avoit suivi dès le principe, comme on le fit plus tard, les bonnes indications d'Adanson. Nous voyons que cet auteur si judicieux avait mis les Vermets entre les Turritelles, que, faute d'en connoître les animaux, il laissa à la fin des Cérites et de la grande famille des Toupies. On ne pouvoit choisir à ce genre des rapports plus naturels, qui coïncidassent mieux avec la nature de la coquille, de son animal et de l'opercule : on fut donc obligé de revenir à l'opinion d'Adanson; et si Lamarck fut le premier à s'en écarter, il fut aussi le premier à s'en rapprocher. Dans sa *Philosophie zoologique,* on trouve le genre Vermiculaire à la fin de la famille des Turbinacées, immédiatement après les Scalaires et les Turritelles. Cet arrangement étoit certainement préférable à celui que Lamarck proposa ensuite dans l'*Extrait du Cours;* l'établissement de la famille des Scalariens détruisit l'ensemble de celle des Turbinacées, et éloigna mal à-propos les Scalaires et les Vermets des Turritelles, et les Dauphinules des Turbos. Aucun changement n'ayant eu lieu à l'égard de ces genres dans son dernier ouvrage, nous ne multiplierons pas davantage nos observations à ce sujet.

M. Cuvier (*Reg. anim. tom.* 2) entra davantage dans l'esprit d'Adanson, en admettant les Vermets au nombre des sous-genres de son grand genre Sabot, entre les Dauphinules et les Turritelles, adoptés aussi comme sous-genres. Jusqu'au moment où M. de Blainville publia son *Traité de Malacologie*, personne ne songea à rapprocher de nouveau les Siliquaires des Vermets, comme Lamarck l'avoit fait dans son premier système. Ce rapprochement, que le savant auteur des *Ani-*

[illegible] ne voulut plus admettre dans ses autres classifications, le regardant sans doute comme une erreur, étoit cependant très-naturel, et les prévisions de M. de Blainville se réalisèrent complétement par le travail anatomique de notre collaborateur Audouin, qui, à l'article Siliquaire du *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle*, a donné un extrait du mémoire qu'il lut, il y a quelques années, à l'Académie. Le genre Magile se rapporte naturellement à ces deux premiers, et devoit éprouver le même sort de classification. M. de Blainville le transporta donc avec eux au milieu de sa famille des Cricostomes, à côté des Turritelles, des Scalaires, etc. (*Voy.* Cricostomes.)

Sans adopter la famille des Cricostomes de M. de Blainville et les rapports des trois genres que nous venons de mentionner, M. Cuvier, dans la seconde édition du *Règne animal*, a proposé de former pour eux un ordre particulier auquel il donne le nom de Tubulibranches; il le place à la suite de la longue série des Pectinibranches et avant les Scutibranches; de sorte que dans la série linéaire, et abstraction faite des divisions artificielles, les genres dont il s'agit sont entre les Strombes et les Haliotides. Nous croyons, et nous l'avons dit à l'article Mollusques, qu'une famille formée des genres Vermet, Siliquaire et Magile, doit être conservée, mais placée à la suite de celle des Turbinacées.

On avoit toujours hésité à admettre au nombre des Vermets les espèces qui vivent en paquet, ou dont plusieurs individus réunis forment une masse plus ou moins considérables : ces espèces diffèrent en effet d'une manière assez notable, quant à leur forme, du Vermet lombrical, pour justifier en quelque sorte cette hésitation; cependant les observations d'Adanson étoient précises; il falloit néanmoins que de nouvelles fussent faites pour qu'il ne restât plus de doute. MM. Quoy et Gaimard se sont chargés de ce soin; ils ont rapporté de leur voyage autour du monde et à la Nouvelle-Zélande plusieurs individus avec les animaux d'espèces agglomérées. On savoit depuis long temps que les Serpules ont le tube ouvert aussi bien antérieurement qu'à l'extrémité postérieure; leur organisation rend cette disposition nécessaire. Dans les Vermets, il n'en est pas de même; l'animal peut clore son tube postérieurement, et c'est ce qui a toujours lieu : ses accroissemens rapides rendent inutile souvent une partie du tube, et alors il fait une cloison pour y trouver un appui, et à mesure de ses accroissemens en ajoute de nouvelles à des intervalles inégaux, de sorte que l'on peut dire que les tubes des Vermets sont irrégulièrement cloisonnés. Il résulte de là que l'on peut distinguer très-facilement, et d'après ce caractère seul, les Serpules des Vermets. Un autre moyen, qui seroit non moins bon, seroit celui des opercules; mais il est très-rare de trouver des Serpules et des Vermets qui en soient pourvus, pour que ce moyen soit actuellement d'un secours bien efficace. Ne pouvant donner de détails anatomiques sur le genre Vermet, nous nous contenterons de reproduire la caractéristique de M. de Blainville, qui est suffisante pour donner une idée de l'organisation de l'animal de ce genre.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal vermiforme, conique, subspiral; le manteau bordé par un bourrelet circulaire à l'endroit où sort la partie antérieure du corps; pied cylindrique, avec deux longs filets tentaculaires à sa racine antérieure et un opercule rond corné à son extrémité; tête peu distincte; deux petits tentacules triangulaires, aplatis, portant les yeux au côté externe de leur base; une petite trompe exsertile et garnie à son extrémité de plusieurs rangs de crochets; orifice de l'organe respiratoire en forme de trou percé au côté droit du bourrelet du manteau, d'après Adanson.

Coquille conique, mince, enroulée en spirale d'une manière plus ou moins serrée, à tours presque complétement désunis, libre ou adhérente par entrelacement; ouverture droite, circulaire, à péristome complet et tranchant; quelques cloisons non perforées vers le sommet; un opercule corné, complet, circulaire, très-concave, sans aucune trace de spirale.

Nous avons dit précédemment que par une circonspection convenable on avoit évité de placer au nombre des Vermets des tubes calcaires agglomérés, qui ont, quant à la forme, beaucoup plus d'analogie avec les Serpules qu'avec le Vermet lombrical, le seul presque uniquement admis dans ce genre. Cette coquille, commançant par un enroulement régulier semblable à une jeune Turritelle et se terminant par des tours disjoints, mais toujours en spirale, mettoit une liaison avec les genres de coquilles régulières, liaison qui n'existe pas avec les Vermets complétement irréguliers. Quoi qu'il en soit, la nature de l'animal, son organisation doivent décider de la place de son test dans la série, et quelque singulier que cela paroisse, on doit admettre tous les tubes, si irréguliers qu'ils soient, au nombre des Vermets lorsqu'ils en auront les caractères.

En réunissant, comme on doit le faire, toutes les Serpules de Linné et de Lamarck qui ont des cloisons dans leur longueur au genre Vermet, en y joignant également les espèces fossiles qui se trouvent dans le même cas, on portera le nombre des Vermets à quinze ou vingt, appartenant à presque toutes les mers et se trouvant à l'état fossile dans un assez grand nombre de localités des terrains tertiaires.

Vermet lombrical. *Vermetus lumbricalis*.

V. testâ elongatâ, vermiformi, tenui, pellucidâ, luteo-rubescente, longitudinaliter striatâ; anfractibus apice spiraliter conjunctis, cæteris distortis, cylindraceis; aperturâ rotundatâ, acutâ.

Le Vermet. Adans. *Sénég. tab.* 11. *fig.* 1.

Martini, *Conch. tom.* 1. *tab.* 3. *fig.* 24. *b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 225. *n°.* 1.

Blainv. *Malac. pag.* 452. *pl.* 34. *fig.* 1.

La coquille du Vermet lombrical est pointue au sommet; ce sommet est formé de cinq à six tours régulièrement en spirale, et qui, détachés, ressembleroient à une petite Turritelle: mais bientôt les tours se disjoignent et se continuent en spirale irrégulière. Le tube se termine enfin en ligne droite, à l'extrémité de laquelle se trouve l'ouverture. Celle-ci est tout-à-fait circulaire; ses bords sont minces, fragiles et tranchans. A l'extérieur, cette coquille est revêtue d'un épiderme très-mince; elle est cylindracée, munie de dix à douze stries longitudinales, onduleuses, subécailleuses ou plutôt rugueuses. La couleur de cette coquille est d'un fauve-brun, quelquefois d'un brun foncé uniforme. Elle vit dans les mers du Sénégal, et Adanson rapporte que les individus agglomérés revêtent les rochers sous-marins dans l'étendue de plusieurs toises carrées.

VERMICULAIRE. *Vermicularia.*

M. Schumacher donne ce nom au genre Vermet, depuis long-temps établi par Adanson et Lamarck. *Voyez* Vermet.

VÉRONICELLE. *Veronicella.*

Dans le même temps que M. de Blainville créoit ce genre, M. de Férussac le proposoit sous le nom de Vaginule, et peut-être l'un et l'autre genre ne sont-ils que des doubles emplois du genre Onchidie, comme M. de Blainville lui-même semble porté à le croire. Nous avons vu, à l'article Onchidie, les incertitudes qui restoient encore sur ce genre; s'il est vrai que les Véronicelles sont du même genre, la question se simplifiera beaucoup, et l'on devra conserver le genre Onchidie lui seul. Dans le cas contraire, on conserveroit les Onchidies et les Véronicelles: ce qui paroît aujourd'hui peu probable, le peu que l'on connoit de l'animal de Buchanan s'accordant assez bien avec ce que l'on sait de la Véronicelle. *Voyez* Onchidie.

VERRUE. *Verruca.*

Le *Lepas stromia* de Müller sert de type au nouveau genre de M. Schumacher. M. Ranzani l'a établi de son côté sous le nom d'Ochthosie, qui a été adopté. *Voyez* ce mot.

VERTAGUS.

Klein (*Tent. method. ostrac.*) donne ce nom à un genre dans lequel il introduit quelques Cérites dont le canal un peu alongé est fortement renversé sur le dos, comme dans les *Cerithium, vertagus, aluco*, etc. *Voy.* Cérite.

VERTÉBRALINE. *Vertebralina.*

Ce genre est dû à M. d'Orbigny, qui l'a proposé pour la première fois dans son travail sur les Céphalopodes microscopiques, inséré dans le tome 7 des *Annales des Sciences naturelles*. Formé pour une seule espèce de coquille, il est suffisamment caractérisé, mais, selon nous, mal placé dans la série. La coquille de ce genre ne diffère que tout peu de celle des Spirolines; elle commence comme elle par un enroulement qui, au lieu d'être médian et symétrique, comme dans la plupart des Spirolines, est un peu latéral. Comme la coquille est fort déprimée, l'ouverture qui termine la dernière loge est étroite, alongée et plus grande proportionnellement que dans la Spiroline. La légère obliquité de la spire, la forme et la grandeur de l'ouverture sont les caractères qui séparent la Vertébraline des Spirolines. Quand l'on examine un grand nombre d'espèces de ce genre Spiroline, comme il nous a été possible de le faire, on en trouve quelques-unes qui ont constamment la spire un peu inclinée à droite, et qui conservent néanmoins une ouverture très-petite, ronde et ridée au centre de la dernière loge. Dans d'autres, au contraire, la spire est parfaitement symétrique, mais la coquille, l'ouverture placée latéralement à la dernière loge, est ouverte absolument de la même manière que les Vertébralines: ainsi ces deux caractères des Vertébralines se trouvent isolément dans les espèces de Spirolines. Nous ne pensons pas que leur réunion dans un même individu pouvoit constituer un genre, ou peut-être un sous-genre seulement. Ce genre doit être rapproché le plus possible des Spirolines. Ce sont des motifs bien suffisans, ce nous semble, qui nous ont déterminé à placer les deux genres en question l'un à côté de l'autre dans notre Essai d'une méthode des Céphalopodes, qui fait partie de l'article Céphalopode de ce Dictionnaire.

Les caractères du genre sont exprimés de la manière suivante:

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille déprimée, enroulée un peu latéralement, se projetant en ligne droite à un certain âge; ouverture en fente, occupant toute la partie supérieure de la dernière loge.

On ne connoît encore qu'une seule espèce de ce genre; elle vit dans la Méditerranée.

Vertébraline striée. *Vertebralina striata.*

V. testâ elongatâ, utroque latere depressâ, recurvâ, longitudinaliter tenuissimè striatâ; loculis latis, submarginatis.

Soldani, *Test. microsc. tom.* 1. *pag.* 76. *tab. fig. uu. xx. yy. zz.*

D'Orb. *Tabl. syst. des Céphal. Ann. des Scienc. nat. tom.* 7. *pag.* 283. *n°.* 1.

Ibid. *Mod. des Céphal.* 4e *livrais. n°.* 81.

Très-petite coquille, qui a un peu l'aspect d'une Spiroline comprimée ; elle est alongée, un peu courbée dans sa longueur, surtout vers son extrémité postérieure ; elle est large et aplatie de chaque côté, mais un peu plus convexe d'un côté que de l'autre. Les loges sont peu nombreuses ; elles semblent subarticulées : elles sont bordées à leur partie supérieure et se débordent en avant et en arrière, où elles se terminent par un petit renflement. Leur surface est chargée de très-fines stries longitudinales, régulières. Le sommet est tourné en spirale, mais la spire est cachée par les loges qui suivent. L'ouverture occupe tout le sommet de la dernière loge ; elle est étroite, alongée en fente et légèrement bordée en dehors. Cette coquille est d'un blanc transparent ; elle se trouve dans les sables de Rimini. M. d'Orbigny dit qu'elle est aussi dans ceux de Rawac. Sa longueur est à peine de 2 millim.

VERTIGO.

Genre proposé par Müller dans son *Traité des Vers* pour de petites coquilles semblables aux Maillots, mais dont l'animal diffère de celui de ce dernier genre en ce qu'il n'a sur la tête que deux tentacules. Malgré cette différence, il est convenable de réunir les deux genres. *Voyez* Maillot.

VESPERTILIO.

Klein (*Tent. ostrac. pag.* 76) donne ce nom à un genre formé de celles des Volutes qui sont épineuses, et dont la surface est couverte de linéoles en zigzag, comme dans les *Voluta pellis serpentis*, *Vespertilio*, etc. Ce genre n'a point été adopté. *Voy.* Volute.

VÉTADE.

Rondelet nomme ainsi une coquille bivalve qui pourroit bien être une Lucine, parce qu'elle a plusieurs zones transverses semblables à des rubans, que l'on nomme *vettes* en Languedoc.

VÉTAN.

Adanson, dans son *Voyage au Sénégal*, a décrit sous ce nom (*pag.* 201. *pl.* 14) une espèce d'Huître que Gmelin rapporte à tort, selon nous, à l'*Ostrea edulis* à titre de variété. Si l'on veut lire la description d'Adanson, on sera convaincu de l'erreur de Gmelin, puisque la coquille dont il est question est pourvue de huit à dix gros plis qui correspondent à autant de grandes dentelures du bord. Elle doit donc faire partie des Huîtres de la seconde section de Lamarck. Cet auteur ne l'a pas mentionnée.

VEUVE.

On donne vulgairement ce nom au *Turbo picа* des auteurs.

VICE-AMIRAL.

Les marchands donnent ordinairement ce nom à une variété du *Conus amiralis*. Ils nomment vice-amiral de Rumphius le *Conus Rumphii*, et vice-amiral grenu une variété chagrinée du *Conus amiralis*. Voyez Cône.

VIEILLE RIDÉE.

Nom vulgaire que l'on donne à quelques espèces de Vénus qui ont de grosses rides transverses ou des lames élevées, telles que la *Venus paphia*, la *Venus lamellata*, etc. *Voyez* Vénus.

VIGNERON.

L'*Helix pomatia* est quelquefois nommé de cette manière, parce qu'on le trouve fréquemment dans les Vignes. *Voyez* Hélice.

VIGNOT.

Nom vulgaire sur les côtes de Bretagne du *Turbo littoreus* des auteurs. *Voyez* Turbo.

VILLEBREQUIN.

On donnoit autrefois ce nom à quelques Serpules, mais particulièrement au Vermet lombrical et aux Siliquaires.

VIRGULINE. *Virgulina.*

M. d'Orbigny a proposé ce genre dans son travail général sur les Céphalopodes foraminifères ; il fait partie de la famille des Enallostègues, et il se place entre les genres Polymorphine et Spheroïdine, assez éloigné de cette manière des Textulaires, avec lesquels il a tant de rapports. On peut dire que les Virgulines ne diffèrent des Textulaires que par la forme de l'ouverture : comme dans ce genre, les Virgulines sont formées de loges alternantes, obliques, dont la superposition et l'alternance donnent à la coquille l'apparence d'être couverte d'écailles. Les loges sont alternantes sur deux axes, et la dernière, un peu pointue au sommet, est percée d'une ouverture latérale et ventrale qui a tout-à-fait la forme d'une virgule, dont la grosse extrémité est au sommet de la loge : cette ouverture est longitudinale. Les caractères de ce genre sont exprimés de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille alongée, droite, conico-subcylindra-

que et pointue à ses extrémités; toutes les loges alternantes, la dernière ayant une ouverture virgulaire, longitudinale et latérale à sa partie supérieure.

D'après ce que nous avons dit sur l'analogie de ce genre avec les Textulaires, nous avons cru nécessaire de modifier un peu ses rapports; nous l'avons compris dans la seconde section de la famille des Enallostègues, à la suite des Textulaires et des Valvulines.

Les Virgulines sont des coquilles microscopiques, coniques, étroites, alongées, régulières, formées de loges nombreuses, disposées absolument de la même manière que dans les Textulaires; la différence principale est dans la forme de l'ouverture. On ne connoît encore qu'une seule espèce fossile.

Virguline squameuse. *Virgulina squamosa.* D'Orb.

V. testâ elongato-conicâ, angustâ, utrâque extremitate attenuata, lævigata; loculis numerosis, squamæformibus, convexiusculis, suturis simplicibus separatis.

D'Orb. *Tab. méthod. des Céphal. Ann. des Scienc. nat. tom. 7. pag. 267. n°. 1.*

Ibid. *Mod. de Céph* 3e *liv. n°.* 64.

Petite coquille alongée, conique, fort étroite, lisse, symétrique, régulière, pointue à ses extrémités. Ses loges sont nombreuses, alternantes, peu convexes, et séparées par des sutures simples et peu profondes; elles ressemblent à de petits capuchons ampilés, ou plutôt aux écailles des tiges souterraines de certaines plantes. C'est cette sorte d'imbrication des loges qui a valu à cette espèce le nom qu'elle porte. La dernière loge se prolonge en cône obtus à son sommet; ce cône sert de prolongement à l'axe longitudinal. L'ouverture, qui a assez bien la forme d'une virgule, divise le côté le plus court de la dernière loge, sa partie la plus large dirigée en avant.

Cette petite coquille, longue de 3 millim., ne s'est encore rencontrée qu'à l'état fossile dans les sables des environs de Sienne.

VIS. *Terebra.*

Il s'en faut bien que le genre Vis, créé par Adanson, soit naturel, comme quelques personnes l'ont cru. Des coquilles qui s'y trouvent, deux seulement appartiennent au genre Vis tel que Lamarck l'a circonscrit: le Miran et le Rafel sont des Buccins, et le Nifat est un Fuseau; l'Arvan et le Faval sont les seules espèces d'Adanson que l'on puisse conserver. Cette confusion a été cause d'un double emploi fait par M. de Blainville dans son *Traité de Malacologie,* comme nous le verrons bientôt. Le genre Vis d'Adanson ne fut pas adopté par Linné, qui le confondit dans son genre Buccin. Bruguière rectifia le genre Buccin de Linné, en séparant les Vis, qu'il eut le tort de trop en écarter, pour le mettre à côté des Cérites. Lamarck remit ce genre à la place qu'il devoit occuper en l'admettant dans son *Système des Animaux sans vertèbres* à côté des Éburnes et des Buccins. Ces rapports étoient trop justement sentis pour n'être pas adoptés; aussi le furent-ils généralement. M. Cuvier cependant fut un des auteurs qui s'en éloigna le plus par les modifications qu'il y apporta pour se rapprocher de Bruguière. Le genre Vis, dans sa méthode, est au nombre des sous-genres des Buccins; mais il est placé le dernier après les Pourpres et les Casques, de manière à se trouver à côté des Cérites, qui forment le genre qui suit immédiatement. L'arrangement de Lamarck, qui place les Cérites parmi les coquilles canaliculées et les Vis parmi les échancrées à la base, nous semble préférable à celui de M. Cuvier. Il l'est bien certainement à celui de M. de Férussac, qui, par une fausse appréciation des caractères de ce genre, le met au commencement de la famille des Volutes, à côté des Mitres, et comme cette famille dans son système est précédée de celle des Enroulés, il s'ensuit que les Vis sont entre les Tarières et les Mitres. Il suffit d'exposer ces rapports pour que l'on soit persuadé que personne ne les a adoptés. Nous avons dit au commencement de cet article que la composition du genre Vis d'Adanson avoit été cause d'erreurs, dont une surtout doit être relevée, puisqu'elle a été l'occasion d'un double emploi de la part d'un zoologiste distingué et dont les ouvrages, justement estimés, sont devenus classiques. M. de Blainville, en effet, dans son *Traité de Malacologie,* trompé par la description du Miran d'Adanson, qui est un véritable Buccin, a cru nécessaire de faire de cette coquille le type du genre Vis de Lamarck, et de créer un genre Alène (*subula*), pour toutes les espèces alongées qui sont munies d'un opercule. On conçoit parfaitement bien que sans cette indication, il étoit tout simple de faire comme Lamarck, de rejeter le Miran du genre Vis et de le mettre dans les Buccins, et dès-lors, l'établissement du genre nouveau devenoit inutile. M. de Blainville a reconnu la justesse de notre observation, et, dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles,* il a rétabli le genre Vis ainsi que Lamarck et Bruguière l'avoient conçu. Pendant long-temps, on crut connoître l'animal du genre Vis dans le Miran d'Adanson; ce que nous venons de dire peut convaincre qu'on ne le connoissoit pas, puisque le Miran est un Buccin. M. de Blainville fut le premiers qui donna des détails sur l'animal d'une Vis véritable, et c'est ainsi qu'il le caractérise au genre Alène du *Traité de Malacologie,* genre qui est le même que le genre Vis, comme nous devons nous en souvenir:

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal spiral, très-élevé; le pied très-court, arrondi; la tête portant deux tentacules très-petits, triangulaires, ayant les yeux au sommet; une longue trompe labiale sans crochet, au fond de laquelle est la bouche. [illegible] inerme. Coquille alongée, turriculée, très-pointue au sommet; ouverture ovalaire, longitudinale, plusieurs fois plus courte que la spire, échancrée à la base; base de la columelle torse ou oblique; opercule petit, corné, subtrapézoïde, à élémens squameux; nucléus submédian.

Les coquilles du genre Vis sont toutes alongées, turriculées, très-pointues; les tours sont nombreux, serrés, aplatis, jamais convexes, à suture superficielle, presque toujours simple; l'ouverture est petite, [illegible] au sommet, plus élargie à la base, où elle est profondément échancrée à la manière des Buccins. La columelle est droite, sans plis, tronquée obliquement ou tordue à la base; elle est souvent bordée par le bord gauche, [illegible]; quelquefois elle est oblique dans [illegible], ce qui rend l'ouverture plus [illegible] à la base.

Parmi les espèces placées dans les Vis par Lamarck, il en est une que nous n'admettons pas dans ce genre, c'est la Vis buccinée, *Terebra [illegible]*, qui est un véritable Buccin. Lamarck ne compte que vingt-quatre espèces de Vis vivantes de toutes les mers; mais il y en a certainement plus de quarante et au moins vingt-cinq fossiles, dont plusieurs sont les analogues d'espèces vivantes. Nous décrirons les espèces principales.

1. Vis tachetée. *Terebra maculata.*

T. testâ conico-subulatâ, crassâ, ponderosâ, [illegible]; anfractibus planulatis.

Buccinum maculatum. Lin. Gmel. pag. 3499. n. 100.

Lister, *Conch. tab.* 846. *fig.* 74.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 351.

Rumph. *Mus. tab.* 30. *fig.* A.

Petiv. *Amb. tab.* 3. *fig.* 4.

Gualt. *Test. tab.* 56. *fig.* I.

[illegible] *Conch. pl.* 11. *fig.* A.

[illegible], *Conch. pl.* 39. *fig.* A.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 56. *fig.* 4. 5.

[illegible] *tom.* 3. *tab.* [illegible] *fig.* 2, et [illegible]

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 153. *fig.* 1440.

Terebra maculata. Encycl. *pl.* 402. *fig.* 1. *a. b.*

[illegible]

Grande coquille alongée, conique, épaisse, solide, pesante. La spire, très-alongée, est formée de vingt tours aplatis, dont les premiers sont striés longitudinalement et divisés en deux parties égales par un sillon transverse, tandis que tous les autres sont lisses et polis; la suture est simple et superficielle; l'ouverture est petite, oblongue, oblique à l'axe, très-dilatée à sa partie supérieure. Le bord droit reste mince et tranchant à tous les âges; il est obliquement [illegible] dans le milieu de se longueur, et son extrémité antérieure dépasse un peu celle de la columelle. Celle-ci est presque droite, un peu inclinée en dehors; elle est arrondie, tordue et pourvue à sa base d'un pli peu marqué; l'échancrure de la base est large, profonde et obliquement dirigée vers le dos. La coloration de cette coquille est peu variable; elle est d'une belle couleur fauve et ornée de deux zones transverses, [illegible]; la zone la plus large borde la suture, l'autre, [illegible], est sur le milieu ou à la base des tours.

Cette grande coquille vient de l'Océan des Indes, où elle est assez commune. Elle a [illegible] centimètres de long ([illegible] pouces); nous avons vu des individus plus grands encore.

2. Vis flambée. *Terebra flammea.* Lamk.

T. testâ turrito-subulatâ, [illegible]; anfractibus [illegible] transversim [illegible].

Lister, *Conch. tab.* 841. *fig.* 69.

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 154. *fig.* 1440.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* [illegible] *n.* 2.

Coquille alongée, étroite, conique, très-pointue au sommet et composée d'un grand nombre de tours étroits, légèrement convexes, [illegible] et peu profonde. Les premiers tours [illegible] presque égales par un sillon [illegible] creusé à leur partie supérieure [illegible] en gouttière transversale, peu profonde et [illegible] à peu près le tiers de leur surface. Ces tours sont ornés d'un grand nombre de stries longitudinales, obliques et onduleuses; elles sont régulières et [illegible]. Ces stries sont plus [illegible] sur les premiers tours que sur les derniers. L'ouverture est petites, oblongue, atténuée à ses extrémités; son bord droit, mince et tranchant, est [illegible] dans le milieu de sa longueur. La columelle est [illegible] tordue [illegible] extrémité vers le dos de la coquille [illegible] sa longueur. L'échancrure est [illegible] [illegible]

coloration de cette coquille est constante sur un fond d'un blanc-roussâtre ; elle est ornée de nombreuses flammules onduleuses d'un beau brun-marron.

Cette espèce, fort rare dans les collections, vient des mers de l'Inde. Elle est longue de 14 centimètres.

3. Vis crénelée. *Terebra crenulata*. Lamk.

T. testâ turrito-subulatâ, lævi, albidâ; anfractibus margine superiore plicato-crenatis, punctis rufis biseriatim cinctis; supremis sulco impresso transversim divisis.

Buccinum crenulatum. Lin. Gmel. *pag.* 3500. *n°.* 132.

Lister, *Conch. tab.* 846. *fig.* 75.

Rumph. *Mus. tab.* 30. *fig.* E.

Petiv. *Amb. tab.* 8. *fig.* 13.

Gualt. *Test. tab.* 57. *fig.* L.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 56 *fig.* 9. 10.

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 8. *fig.* 7.

Favanne, *Conch. pl.* 40. *fig.* A. 1.

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 154. *fig.* 1445.

Terebra crenulata. Encycl. *pl.* 402. *fig.* 3. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 284. *n°.* 3.

Fort belle espèce alongée, subulée, turriculée, conique, étroite, formée d'un grand nombre de tours lisses, aplatis, munis à leur partie supérieure d'un bourrelet peu saillant, divisé en crénelures obtuses ou en nodosités qui couronnent les tours : entre chacune de ces nodosités se voient une ou deux linéoles brunes, qui ne dépassent pas la largeur du bourrelet. Au-dessous du bourrelet marginal les premiers tours sont divisés par une strie transverse, étroite et peu profonde. Il arrive assez souvent que les premiers tours sont chargés de stries longitudinales. L'ouverture est petite, dilatée à la base, rétrécie au sommet; elle est d'un jaune pâle, quelquefois d'un jaune-orangé. Le bord droit est très-mince, tranchant, sinueux, oblique, et son extrémité est égale à celle de la columelle ; celle-ci est arrondie, épaisse, oblique et munie à la base d'un pli à peine saillant. La coloration de cette espèce est peu variable : sur un fond d'un blanc-rosé ou d'un blanc-fauve, il y a deux rangées transverses et distantes de petites ponctuations d'un brun-roux. A la base du dernier tour, on voit une troisième rangée de ces points.

Cette espèce, assez commune dans l'Océan des Grandes-Indes, a 14 centim. de longueur. Les individus de cette taille sont rares.

4. Vis polie. *Terebra dimidiata*. Lamk.

T. testâ turrito-subulatâ, lævi, luteo-carneâ, maculis albis longitudinalibus undatis subbifidis ornatâ; anfractibus planulatis, supernè sulco impresso divisis; supremis longitudinaliter striatis.

Buccinum dimidiatum. Lin. Geml. *pag.* 3501. *n°.* 138.

Lister, *Conch. tab.* 843. *fig.* 71.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 107.

Rumph. *Mus. tab.* 30. *fig.* C.

Petiv. *Amb. tab.* 13. *fig.* 17.

Gualt. *Test. tab.* 57. *fig.* M.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 56. *fig.* 15. 19.

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 23. *fig.* 5, et *tom.* 6. *tab.* 18. *fig.* 5.

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 154. *fig.* 1444.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 285. *n°.* 4.

Grande et belle coquille conique, très-pointue au sommet. Sa spire, très-longue, est formée d'une vingtaine de tours assez larges, aplatis, lisses et polis, et divisés en deux parties inégales par un sillon transverse assez profond, qui persiste à tous les âges. La partie la plus étroite est au-dessous de la suture ; celle-ci est simple et superficielle. L'ouverture est petite, oblongue, ovalaire, rétrécie à sa partie supérieure, dilatée à la base; elle est d'un beau blanc rosé à l'intérieur. Le bord droit est très-oblique, tranchant, sinueux, arrondi à son extrémité inférieure. La columelle est cylindracée, épaisse, oblique, blanche, sans bord gauche; l'échancrure de la base est large et profonde. La couleur de cette coquille est d'un beau jaune-orangé ou carnéolé, divisé par des flammules étroites d'un blanc pur, séparées vers le sommet des tours.

Cette coquille, assez commune, se trouve dans l'Océan des Indes. Les grands individus ont 15 centim. de longueur, 5 pouces et demi.

5. Vis mouchetée. *Terebra muscaria*.

T. testâ turrito subulatâ, lævi, albidâ; anfractibus planulatis, cingulis supernè sulco impresso divisis; maculis rufo-fuscis inæqualibus triseriatim cinctis.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 56. *fig.* 16. 23. 24. 27.

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 23. *fig.* 4.

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 153. *fig.* 1441 ; et *tab.* 154. *fig.* 1443.

Terebra subulata. Encycl. *pl.* 402. *fig.* 2. *a. b.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 285. *n°.* 5.

Cette espèce est alongée, conique et très-pointue au sommet. Ses tours nombreux sont aplatis, lisses, polis et divisés par un sillon en deux parties inégales : la plus étroite est à leur partie supérieure; les premiers tours seuls sont finement striés dans leur longueur. L'ouverture est oblon-

gue, blanche en dedans, oblique, rétrécie supérieurement, dilatée à la base, où elle se termine par une large échancrure très-oblique. Le bord droit est mince et tranchant, légèrement sinueux dans sa longueur. La columelle est épaisse, blanche, cylindrique et pourvue à sa base d'un très-petit plis. Sur un fond blanc cette coquille est ornée, sur chacun de ses tours, de trois rangées de taches quadrangulaires d'un brun-roussâtre : les taches qui sont à la base et au sommet de chaque tour sont les plus grandes ; les médianes sont petites et disparoissent quelquefois. Nous ne connoissons qu'une seule variété de cette espèce ; elle est remarquable en ce que, sur un fond d'un blanc-fauve, ses taches sont d'un brun-marron foncé, proportionnellement plus grandes, et ont une tendance à former des flammules longitudinales.

Cette coquille vient de l'Océan indien. Elle est longue de 11 centim.

Vis tigrée. *Terebra subulata.* Lamk.

T. testâ turrito-subulatâ, angustâ, lævigatâ, albidâ; anfractibus convexiusculis, maculis quadratis rufo-fuscis biseriatìm cinctis; supremis sulco-impresso divisis.

Buccinum subulatum. Lin. Gmel. *pag.* 3499. *n°.* 131.

Lister, *Conch. tab.* 842. *fig.* 70.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 118.

Rumph. *Mus. tab.* 30. *fig.* B.

Gualt. *Test. tab.* 56. *fig.* B.

Dargenv. *Conch. pl.* 11. *fig.* X.

Favanne, *Conch. pl.* 40. *fig.* D.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 56. *fig.* 28. 39.

Born, *Mus. tab.* 10. *fig.* 9.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 386. *n°.* 6.

Cette coquille, très-alongée, fort étroite et très-aiguë au sommet, est formée, dans les grands individus, de trente tours peu élargis, à peine convexes, légèrement renflés à leur partie supérieure. Les premiers tours sont remarquables en ce que le bourrelet est plus saillant, finement crénelé et séparé en dessous par un petit sillon transverse. L'ouverture est petite, fort courte, subquadrangulaire ; son bord droit est très-mince, tranchant, oblique et arqué dans sa longueur. Son extrémité se relève un peu en bec et dépasse un peu la base de la columelle. Celle-ci est courte, cylindracée, droite et dépourvue d'un bord gauche. La coloration de cette espèce est fort constante. Sur un fond blanc, quelquefois jaunâtre ou fauve, se dessinent, à la base et au sommet de chaque tour, un rang de grandes taches quadrangulaires d'un brun-marron plus ou moins foncé ; le dernier tour est orné de trois rangs de ces taches.

Cette coquille, commune dans les collections, vit dans les mers de l'Inde. Les grands individus ont 14 centim. et demi de longueur, plus de 5 pouces.

7. Vis oculée. *Terebra oculata.* Lamk.

T. testâ turrito-subulatâ, ponderosâ, lævigatâ, pallidè fulvâ, infra suturas maculis albis rotundatis unicâ serie cinctâ; anfractibus supernè convexis, ferè marginatis, infernè planulatis.

Rumph. *Mus. tab.* 30. *fig.* D.

Petiv. *Amb. tab.* 2. *fig.* 4.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 56. *fig.* 11.

Favanne, *Conch. pl.* 40. *fig.* Z.

Schröet. *Einl. Conch. tom.* 1. *tab.* 2. *fig.* 6.

Martini, *Conch. tom.* 5. *tab.* 155. *fig.* 1442.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 286. *n°.* 7.

Jolie coquille qui, par sa forme, a beaucoup d'analogie avec la précédente. Elle est alongée, étroite, très-pointue au sommet ; ses tours sont nombreux, étroits, à peine convexes et légèrement renflés à leur sommet. Sur les premiers tours, ce renflement se change en un bourrelet assez saillant, finement crénelé, limité d'un côté par la suture et d'un autre côté par un sillon étroit qui disparoît sur les derniers tours. L'ouverture est petite, oblongue, subquadrangulaire, d'un blanc-fauve. Le bord droit est très-mince et tranchant, sinueux dans sa longueur ; sa base ne dépasse pas l'extrémité de la columelle. La columelle est courte, cylindracée, tordue à son extrémité ; elle est blanche et sans bord gauche : elle est pourvue à sa base d'un petit pli très-oblique. Cette coquille a une coloration qui lui est propre et qui est très-constante ; elle est d'un fauve-orangé et ornée sur le renflement des tours de taches blanches arrondies, d'une grande régularité.

Cette espèce, plus rare que la précédente, vient aussi de l'Océan indien. Elle est longue de 11 centim. et demi.

Vis tressée. *Terebra duplicata.* Lamk.

T. testâ turrito-subulatâ, longitudinaliter striatâ, cinereo-cærulescente; anfractibus planulatis, supernè sulco impresso cinctis, ferè duplicatis, basi fasciâ albâ in margine superiore maculis nigris quadratis pictâ notatis; striis suturisque impressis.

Buccinum duplicatum. Lin. Gmel. *pag.* 3501. *n°.* 136.

Lister, *Conch. tab.* 857. *fig.* 64.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 100.

Gualt. *Test. tab.* 57. *fig.* N.

Knorr, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 18. *fig.* 6, et *tab.* 24. *fig.* 5

MARTINI, *Conch. tom.* 4. *tab.* 155. *fig.* 1455.

Var. b.) *Testâ luteo-fulvâ.*

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 286. *n°.* 8.

Jolie coquille assez rare dans les collections; elle est alongée, conique, pointue au sommet, étroite, formée par un grand nombre de tours de spire aplatis et séparés entre eux par une suture linéaire, profonde et nettement tranchée. Vers leur tiers supérieur, les tours sont divisés par un sillon étroit et profond, transverse, qui ressemble à la suture, de sorte que ces tours semblent doubles; ils sont ornés sur toute leur surface de stries longitudinales profondes, très-régulières et un peu obliques. L'ouverture est petite, subquadrilataire, plus haute que large, brune en dedans; la lèvre droite est très-mince, tranchante et fragile; elle fait une petite inflexion dans l'endroit où aboutit le sillon transverse. La columelle est cylindracée, tordue et munie en dehors, à son origine, d'une carène blanche, obliquement décurrente. Toute cette coquille est d'un brun-grisâtre; la zone supérieure des tours est plus pâle et sans taches, et le reste est orné de grandes taches oblongues, longitudinales, d'un brun-rouge. Dans la variété, la coquille est fauve ou blanchâtre, mais les taches longitudinales sont d'un brun-roux peu foncé. Il y a des individus sans aucune tache. Comme les précédentes, cette coquille vient des mers de l'Inde. Elle a 92 millim. de longueur.

9. Vis tour-de-Babel. *Terebra babylonia.* LAMK.

T. testâ turrito-subulatâ, longitudinaliter undatimque plicatâ; plicis retusis albis; interstitiis luteis; anfractibus superne convexis, infrà planulatis, transversim tristriatis; ultimo infernè rufo, minutissime striato.

ENCYCL. *pl.* 402. *fig.* 5.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 289. *n°.* 9.

Coquille alongée, turriculée, fort étroite, très-pointue au sommet, composée d'un grand nombre de tours étroits, aplatis, divisés transversalement par deux ou trois stries profondes. Ces stries transverses sont obliquement coupées par des stries longitudinales onduleuses, moins profondes que les premières et jaunâtres dans le fond. L'ouverture est petite, oblongue, rétrécie à ses extrémités, d'un beau jaune-orangé. Le bord droit est mince et tranchant, sinueux dans sa longueur; son extrémité antérieure dépasse un peu celle de la columelle. Celle-ci est revêtue dans toute sa longueur par un bord gauche assez épais, ce qui ne se voit que dans un petit nombre d'espèces. L'échancrure de la base est assez profonde, fort oblique et légèrement relevée vers le dos. Le dernier tour est pourvu à sa base d'un grand nombre de stries fines et régulières, quelquefois finement ponctuées.

La couleur de cette coquille est peu variable; elle est d'un blanc-jaunâtre, et les stries sont d'un jaune-orangé assez intense: la base du dernier tour est de la même couleur.

Cette coquille, assez rare dans les collections, vient de l'Océan indien. Elle a 85 millim. de longueur.

10. Vis queue-de-rat. *Terebra myuros.*

T. testâ turrito-subulatâ, gracili, perangustâ, acutissimâ, longitudinaliter et obliquè striatâ, rufo-rubente; anfractibus planulatis, trisulcatis, subdecussatis, prope suturas bimarginatis.

LISTER, *Conch. tab.* 845. *fig.* 73.

RUMPH. *Mus. tab.* 30. *fig.* H.

PETIV. *Amb. tab.* 5. *fig.* 12.

KNORR, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 22. *fig.* 8. 9.

MARTINI, *Conch. tom.* 4. *tab.* 155. *fig.* 1456.

Buccinum strigilatum. GMEL. *pag.* 3501. *n°.* 135.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 289. *n°.* 18.

Celle-ci a quelqu'analogie avec la précédente; on la distingue facilement de toutes ses congénères par sa forme alongée, subulée, extrêmement étroite; ses tours sont très-nombreux, fort étroits, ordinairement divisés transversalement par trois stries profondes, inégalement espacées. La première laisse entre elle et la suture un bourrelet assez large, plus saillant sur les premiers tours que sur les suivans. Ce bourrelet marginal est largement crénelé. L'ouverture est fort petite, subquadrangulaire, d'un jaune-fauve; son bord droit est mince et tranchant, profondément sinueux dans sa longueur. La columelle est cylindracée, fort courte, tordue à son extrémité; elle est revêtue dans sa longueur d'un bord gauche peu épais.

Toute cette coquille est d'un fauve-rougeâtre. Peu variable quant à la coloration, elle présente quelques variétés pour le nombre des stries qui se voient sur les tours. Ces stries, au nombre de trois d'abord, deviennent successivement plus nombreuses, plus fines, et sont ponctuées, au point d'entrecroisement des stries longitudinales.

Cette coquille assez rare vient de l'Océan des Indes et des Moluques. Elle a 72 millim. de longueur.

11. Vis forêt. *Terebra strigillata.* LAMK.

T. testâ turrito-subulatâ, longitudinaliter et obliquè striatâ, nitidulâ, in junioribus cinereo-cærulescente, in adultis luteo-rufescente; anfractibus plano-convexis, prope suturas fasciâ albâ fusco maculatâ cinctis; maculis quadratis.

Buccinum strigillatum. LIN. *Syst. nat. tom.* 2. *pag.* 1206. *n°.* 464.

Gualt. *Test. tab.* 57. *fig.* O.

Dargenv. *Conch. pl.* 11. *fig.* R. (*fig. mediocris.*)

Favanne, *Conch. pl.* 39. *fig.* L. 1. (*idem.*)

Born, *Mus. tab.* 10. *fig.* 10. (*icon. optima.*)

An Martini, *Conch tom.* 4. *pag.* 255. *vign.* 40. *fig.* 3?

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 290. *n°.* 20.

Petite coquille alongée, subulée, à spire longue et très-pointue au sommet, à laquelle on compte douze à quinze tours, étroits, très-aplatis, lisses, brillans, à suture simple et superficielle. A leur partie supérieure, les tours sont finement plissés, tandis qu'à leur base ils sont lisses : le dernier tour est proportionnellement plus grand que dans la plupart des espèces. Il se termine par une ouverture triangulaire, très-rétrécie au sommet et dilatée à la base; son bord droit, mince et tranchant, non sinueux mais oblique à l'axe. La columelle est arrondie, très-oblique, plus courte que le bord droit; l'échancrure qui la termine, beaucoup plus oblique que dans les autres espèces, est très-profonde et sublatérale. A l'extérieur, cette espèce est d'un gris-bleuâtre foncé; au-dessus de la suture, les tours sont ornés d'une fascie transverse de taches linéolées, alternativement brunes et blanches. Le dernier tour présente vers la base une linéole blanche qui paroît, à l'intérieur de l'ouverture, dans toute la longueur du bord droit.

Cette coquille, assez commune, vient des mers de l'Inde. Sa longueur est de 36 millim.

12. Vis linéolée. *Terebra lanceata.* Lamk.

T. testâ turrito-subulatâ, glaberrimâ, albâ, pellucidâ; lineis luteis, longitudinalibus, remotis, ad suturas interruptis; anfractibus indivisis, planulatis, lævibus, supremis longitudinaliter striatis.

Buccinum lanceatum. Lin. Gmel. *pag.* 3501. *n°.* 137.

Rumph. *Mus. tab.* 30. *fig.* G.

Petiv. *Amb. tab.* 13. *fig.* 20.

Dargenv. *Conch. pl.* 11. *fig.* Z.

Knorr, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 24. *fig.* 4.

Martini, *Conch. tom.* 4. *tab.* 154. *fig.* 1450.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 290. *n°.* 21.

Cette espèce est l'une des plus rares du genre; elle est alongée, fort étroite, conique, très-pointue au sommet. Sa spire, très-alongée, est composée d'une vingtaine de tours, aplatis, lisses et polis, dont les premiers sont quelquefois finement plissés; on ne remarque sur leur surface aucune strie, soit longitudinale, soit transverse. L'ouverture est blanche en dedans; elle est petite, étroite, sublancéolée; son bord droit est mince et tranchant. La columelle, plus courte que lui, est légèrement excavée dans sa longueur; sa base se termine par un petit pli oblique. L'échancrure terminale est un peu évasée et obliquement relevée.

La coloration de cette coquille est peu variable; tous les individus que nous avons vus sont d'un beau blanc, et ornés de linéoles étroites, un peu onduleuses, simples et longitudinales d'un beau brun.

Cette coquille vient de l'Océan indien. Sa longueur est de 65 millim.

13. Vis aiguillette. *Terebra aciculina.* Lamk.

T. testâ turrito-subulatâ, glabrâ, pellucidâ, albido-cinereâ; anfractibus indivisis, planulatis, præsertìm prope suturas longitudinaliter striatis.

Petiv. *Gaz. tab.* 75. *fig.* 6.

Buccinum cinereum. Born, *Mus. tab.* 10. *fig.* 11. 12.

Gmel. *pag.* 3505. *n°.* 167.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 290. *n°.* 22.

Petite coquille alongée, subulée, fort étroite, polie et brillante; sa spire, assez longue et pointue, est formée de quinze tours aplatis, à suture simple et superficielle. Ces tours, lisses dans une grande partie de leur étendue, sont pourvus de stries fines et nombreuses, longitudinales, immédiatement au-dessous de la suture. L'ouverture est fort petite, étroite; son bord droit, mince et tranchant, n'est point sinueux; il est plus long que la columelle. Celle-ci est arrondie, oblique, et terminées inférieurement par une petite échancrure sublatérale.

Cette coquille, toute blanche, subtransparante, provient des mers du Sénégal. On trouve aux environs de Bordeaux, une coquille fossile qui a avec elle beaucoup d'analogie. Sa longueur est de 36 millim.

14. Vis plicatule. *Terebra plicatula.* Lamk.

T. testâ elongatâ, angustâ, subulatâ; anfractibus planis, longitudinaliter tenuè plicatis; plicis crebris, inferioribus obsoletis; aperturâ ovato-angustâ, extremitatibus attenuatâ.

Lamk. *Ann. du Mus. tom* 2. *pag.* 166. *n°.* 1, et *tom.* 6. *pl.* 44. *fig.* 13. *a. b.*

Ibid. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 579. *n°.* 1.

Petite coquille fusiforme, alongée, subulée, formée de quatorze ou quinze tours assez étroits, aplatis, à suture linéaire et superficielle. On voit sur ces tours un grand nombre de petits plis longitudinaux fort rapprochés, un peu obliques. Sur le dernier tour, ces plis disparoissent presque complétement. L'ouverture est ovale-oblongue, rétrécie à ses extrémités et un peu élargie dans

le milieu ; son bord droit est très-mince et fragile, il n'est point sinueux. La columelle est oblique et terminée par une tres-petite échancrure étroite et profonde.

On trouve cette petite espèce aux environs de Paris et de Valognes. Les plus grands individus ont 40 millim. de long.

VITRE CHINOISE.

Nom vulgaire d'une grande espèce de Placune, *Placuna placenta* Lamk. *Voy.* Placune.

VITRINE. *Vitrina.*

Ce genre, dont la nécessité fut sentie par Draparnaud avant tout autre, fut nommé *Helicolimace* par M. de Ferussac, et Vitrine par son prédécesseur. Le grand travail de Draparnaud sur les coquilles de France ayant été beaucoup plus répandu que le mémoire de M. de Ferussac, le nom de Vitrine prévalut et fut généralement conservé dans les méthodes. La coquille qui servit de type à ce genre étoit connue de Geoffroy, qui lui avoit donné le nom de Transparente, et la plaçoit parmi les Hélices; elle n'a pourtant pas tous les caractères de ce genre, et l'animal surtout en diffère, présentant des caractères qui le rendent intermédiaire entre les limaces et les Hélices. Quoique l'ouvrage de Draparnaud ait paru une année avant celui de Lamarck, celui-ci néanmoins, dans son *Système des Animaux sans vertèbres*, ne mentionna pas le genre Vitrine. M. de Roissy, au contraire, le mentionna dans le *Buffon de Sonnini* et le plaça à la suite des Hélices. Cet arrangement eût été très-convenable, s'il avoit fait suivre les Limaces immédiatement après, au lieu des Janthines qui s'y trouvent : on ne peut, en effet, trouver des rapports naturels entre ces deux genres. Lamarck, dans sa *Philosophie zoologique*, établit des rapports très-naturels entre les genres de la famille des Limaciens, dans laquelle le genre Vitrine se voit entre les Parmacelles et les Testacelles. Dès ce moment, il ne resta plus d'hésitation possible sur la place que doivent occuper les Vitrines dans la série des Mollusques. Formant un des chaînons qui lient les Limaces aux Hélices, il étoit indispensable qu'elles fussent mises entre ces genres, et c'est là que nous les retrouvons dans toutes les méthodes qui ont paru depuis. M. de Blainville, qui, dans son *Traité de Malacologie*, a fait des familles des Limaciens et des Colimacés de Lamarck une seule famille, l'a partagée en deux sections, ce qui ne l'a pas empêché d'établir une liaison continue entre tous les genres. Les Vitrines, qui, comme nous l'avons vu, forment une de ces liaisons, sont entre les Hélices et les Testacelles. Obligé, comme nous le sommes, de nous renfermer pour les articles de ce Dictionnaire dans des bornes fort étroites, nous ne pouvons donner de détails anatomiques sur ce genre, et nous renvoyons aux ouvrages spéciaux. Les caractères génériques suivans donneront d'ailleurs une idée suffisante du genre :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal gastéropode, limaciforme, portant sur le dos une coquille qui est trop petite pour le contenir en entier; la tête munie de quatre tentacules courts, dont les deux supérieurs, plus alongés, sont oculés au sommet; la partie antérieure du manteau élargie en bouclier, avancée jusqu'aux tentacules, et pourvue, à droite, d'un appendice spatuliforme, trilobé, qui peut recouvrir la plus grande partie de la coquille ; un lobe spatuliforme à la partie postérieure du manteau ; orifice respiratoire à droite, sur le collier ou manteau. Coquille petite, mince, déprimée, terminée supérieurement par une spire courte, ayant le dernier tour très-grand. Ouverture grande, arrondie, ovale, à bord gauche arqué, légèrement fléchi en dedans.

L'animal de la Vitrine ressemble beaucoup à une petite Limace qui porteroit une petite coquille sur le dos. La partie antérieure de son corps se contracte et disparoît en partie sous le collier, mais l'animal ne peut jamais rentrer en entier dans sa coquille. Ce qui le rend remarquable, c'est la disposition du manteau, que l'on nomme aussi le collier dans les Hélices. Ce manteau se prolonge, en dehors, en deux appendices principales : un antérieur lobé et un postérieur. Ces appendices se renversent sur la coquille et la polissent constamment. Les coquilles de ce genre sont encore peu nombreuses ; elles sont petites, minces, fragiles, verdâtres, déprimées, formées d'un tour et demi à trois, selon les espèces; l'ouverture est très-ample, ovale, et la columelle, à peine formée, n'est représentée que par un filet très-mince. Si les observations de MM. Quoy et Gaymard se confirment, comme cela paroît probable, l'*Helix citrina*, grande et belle coquille, viendroit se ranger dans les Vitrines et en augmenteroit le nombre. M. de Ferussac, dans son grand ouvrage sur les Mollusques terrestres et fluviatiles, indique dix espèces au nombre, desquelles il y en a une qu'il regarde comme douteuse.

Vitrine transparente. *Vitrina pellucida.*

V. testâ subdepressâ, tenuissimâ, hyalinâ, nitidâ; anfractibus tribus, convexiusculis ; aperturâ subovatâ, obliquissimâ.

Draparn. *Hist. des Moll. terr. et fluv. pag.* 119 *n°.* 1. *pl.* 8. *fig.* 34 – 37.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 53. *n°.* 1.

Petite coquille qui, par sa forme, a de la

ressemblance avec une petite Hélice. Elle est ovale-obronde, fort déprimée, composée de trois tours dont le dernier est très-grand. L'ouverture est assez grande, très-oblique, ovalaire; son péristome est mince et tranchant. La surface extérieure est lisse, polie et brillante.

Cette coquille, très-mince et transparente, est d'un vert pâle; l'animal est d'un gris foncé et beaucoup trop grand pour pouvoir rentrer dans sa coquille.

Cette espèce se trouve en France dans les lieux humides des forêts, dans la mousse ou dans les herbes qui bordent les sources. Son diamètre est de 8 millim.

VILLA.

Genre inadmissible proposé par Klein dans son *Tent. Meth. ostrac.*, renfermant tout à la fois des Nérites, des Néritines, des Natices, etc.

VIVIPARE A BANDES.

Dans son *Traité de Conchyliologie des environs de Paris*, Geoffroy donne ce nom à une Paludine qui vit très-abondament dans la Seine, *Paludina vivipara* Lamk. *Voyez* PALUDINE.

VOILIER,

La manière dont le Poulpe de l'Argonaute se sert de ses bras, palmés en guise de voile, d'après le récit fort embelli des Anciens, a valu, à cet animal le nom de Voilier, ainsi que plusieurs autres épithètes tirées de ses habitudes. *Voyez* ARGONAUTE.

VOJET.

Nom qu'Adanson, (*Voyage au Sénég. pl.* 8) donne à une coquille du genre Triton de Lamarck, *Triton pileare*. *Voyez* TRITON.

VOLA.

Klein (*Tent. ostrac. pag.* 155) fait, sous ce nom, un genre avec un Peigne, probablement le *Benedictus* ou le *Zigzag*, parce qu'il a une valve très-profonde et l'autre operculiforme. Ce genre n'est point admissible. *Voyez* PEIGNE.

VOLUPIE. *Volupia.*

Genre proposé par M. Defrance, dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*, pour une petite coquille bivalve fossile, qui est pourvue extérieurement de gros bourrelets transverses et d'une lunule cordiforme, vers laquelle viennent aboutir ces bourrelet. La charnière ayant trois dents cardinales à chaque valve, il me semble que ce genre ne se distingue pas facilement des Vénus. Nous ne pouvons, au reste, dire d'une manière invariable ce que c'est que ce genre, n'ayant jamais vu la coquille qui lui sert de type.

VOLUTE.

Ce mot étoit en usage autrefois, plus qu'aujourd'hui, comme synonyme de spire. *Voyez* SPIRE et COQUILLE.

VOLUTE. *Voluta.*

C'est à Linné que l'on est redevable du genre Volute. Il le créa pour rassembler toutes les coquilles qui ont des plis columellaires, abstraction faite de tout autre caractère. En caractérisant son genre de cette manière, Linné ne fit pas assez attention que le caractère qu'il donnoit comme de première valeur n'avoit réellement que peu d'importance relativement à d'autres qu'il négligeoit; il n'avoit pas aperçu que la forme de l'ouverture étoit une traduction plus fidèle de l'organisation des animaux, que les accidens de la columelle. L'état peu avancé de la science et le petit nombre des observations ne permettoient pas un arrangement meilleur, qui, cependant, étoit bien supérieur à tout ce qui avoit été fait jusqu'alors. Cette quantité considérable de coquilles, que Linné rassembloit sous le nom de Volutes, ne pouvoit manquer d'être bientôt divisée. Bruguière, dans l'Encyclopédie, proposa d'abord le genre Olive; mais un peu plus tard, dans les planches du même ouvrage, il indiqua le genre Mitre. Tous deux furent adoptés par Lamarck, qui les fit suivre d'un grand nombre d'autres, tant dans son premier que dans son dernier ouvrage. Il eut soin de séparer, loin de la famille des Volutes, toutes les coquilles qui ont des plis à la columelle et qui ont l'ouverture entière. Il en distingua d'une manière non moins tranchée toutes celles qui, avec des plis columellaires, ont la base prolongée en canal, ne laissant dans les Volutes et leur voisinage que les coquilles ayant des plis columellaires et la base échancrée. On voit que dans ces arrangemens nouveaux, un principe inaperçu de Linné avoit dès-lors prédominé, et, comme il se trouvoit en harmonie avec les faits dont la science s'étoit depuis peu enrichie, il dut prévaloir dans les méthodes; et c'est en effet ce qui eut lieu. Douze genres furent démembrés des Volutes, ce sont les suivans : Auricule, Tornatelle, Pyramidelle, Turbinelle, Cancellaire, Fasciolaire, Colombelle, Mitre, Marginelle, Volvaire, Ancillaire et Olive. Malgré les réductions qui durent être la suite de ces nombreux démembremens, le genre Volute, tel qu'il est aujourd'hui caractérisé, n'en est pas moins un genre considérable, et qui contient encore un grand nombre d'espèces, soit vivantes, soit fossiles; car on en compte près de cent. On a essayé dans ces derniers temps, et M. de Blainville entr'autres, a diviser encore le genre de Lamarck. L'Yet d'Adanson a servi de prétexte à ce nouveau démembrement, qui entraîne tout hors

des Volutes toutes les espèces minces et très-amples : ce changement dans la composition du genre est peut-être basé sur de bons caractères ; mais on n'en sera assuré que lorsqu'à l'animal décrit par Adanson, on pourra comparer celui de quelques Volutes à coquille épaisse. Cette comparaison, en partie faite, comme on peut le voir, par le manuel de M. Rang, ne l'est pas cependant d'une manière assez complète pour être décisive. D'après M. Rang, la séparation des deux genres ne seroit réellement pas motivée, quoiqu'il les ait adoptés. On ne voit rien, dans la caractéristique, qui marque une différence organique ; nous nous en tenons donc au genre Volute de Lamarck et nous le caractérisons de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal fort grand, contenu à peine dans sa coquille, ayant le pied très-grand, débordant la coquille de toute parts ; tête proboscidiforme, portant la bouche à l'extrémité d'une trompe plus ou moins longue ; deux tentacules sur le front : ils sont triangulaires et sont oculés à la partie externe de la base. Coquille ovale, plus ou moins ventrue, à sommet obtus ou en mamelon, à base échancrée et sans canal ; columelle chargée de plis, dont les inférieurs sont les plus grands et les plus obliques ; point de bord gauche.

Le caractère principal qui sépare les Volutes des Mitres est pris de la disposition des plis columellaires. Dans les Volutes, les plus gros commencent à la base de la columelle ; c'est le contraire dans les Mitres. Il est certaines espèces, placées dans les Volutes, qui sont embarrassantes à ranger plutôt dans l'un que dans l'autre genre : ces coquilles ont les plis égaux et parfaitement parallèles dans toute leur étendue. (*Voluta musicalis*, etc., fossile des environs de Paris). D'autres, que l'on attribue aux Mitres, sont dans le même cas. (*Mitra labratula*, etc., fossile des environs de Paris.) On s'est décidé à leur égard d'une manière tout-à-fait arbitraire : on s'en est rapporté au *fascies*. Cependant, à suivre rigoureusement la caractéristique, les espèces dont il est question n'appartiennent ni à l'un ni à l'autre de ces genres. En fera-t-on un genre particulier ? Ce seroit, ce nous semble, peu rationnel, et cependant ce seroit une conséquense rigoureuse de la manière artificielle ou arbitraire dont les genres, pour quelques-uns, sont faits. Pour nous, ces coquilles indiquent la liaison des deux genres par des passages insensibles ; elles nous font prévoir, pour plus tard, leur réunion en un seul : ce qui ne pourra avoir lieu, en définitive, que lorsque l'on connoîtra un grand nombre d'animaux des deux genres. Quant aux Marginelles, elles ont un aspect particulier qui les fait reconnoître. Ce dont il faut surtout se souvenir, c'est qu'elles ont le bord droit épaissi et marginé en dehors ; que leurs plis sont presqu'égaux et plus transverses ; et qu'enfin leur surface semblable à celle des Olives et des Porcelaines, est toujours brillante et polie. Pour ce qui est du genre Yet d'Adanson, il sembleroit au premier aspect qu'il diffère plus des Volutes que les Volutes des Mitres ou des Marginelles ; cela auroit lieu, en effet, si l'on se bornoit à comparer la *Voluta musicalis*, par exemple, avec la *Voluta diadema*, c'est-à-dire les points extrêmes d'une même série ; mais que l'on compare des espèces intermédiaires, *Voluta magnifica*, *Ancilla*, *Scapha*, *Lamberti*, *brasiliana*, etc., aux *Voluta harpa*, *junonia*, *pacifica*, etc., et l'on trouvera dans les deux groupes des passages insensibles qui prouvent bien qu'ils appartiennent à un même type.

1. VOLUTE nautique. *Voluta nautica.*

V. testâ ventricosissimâ, tumidâ, fulvo-rufescente ; spirâ brevissima, spinis brevibus, versùs axem penitùs inflexis coronatâ ; columellâ triplicatâ.

SEBA, *tom.* 3. *tab.* 64. *fig.* 2.

MARTINI, *Conch. tom.* 3. *tab.* 75. *fig.* 785.

ENCYCL. *pl.* 387. *fig.* 2.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 329. *n°.* 1.

Grande coquille ovale-obronde, très-ventrue, à spire courte et presque totalement enveloppée par le dernier tour : cette spire, terminée au sommet par un gros mamelon obtus, est placée au fond d'une sorte d'ombilic formé par le dernier tour. Celui-ci, très-grand, constitue à lui seul presque toute la coquille ; son ombilic supérieur est circonscrit par un angle très-aigu, duquel partent très-obliquement, et se dirigeant vers le sommet, huit ou dix grandes épines squamiformes, très-aplaties. Le dernier tour est lisse. L'ouverture est très-grande, ovale-oblongue ; le bord droit est mince et tranchant, il n'est point détaché de l'avant-dernier tour par un sinus. La columelle est un peu excavée dans sa longueur, elle s'atténue à son extrémité antérieure, et elle est pourvue dans sa longueur de trois gros plis lamelliformes très-obliques. La coloration de cette espèce est peu variable ; elle est d'un fauve pâle, quelquefois rougeâtre, uniforme.

Cette coquille, l'une des plus grandes des Volutes, est encore rare dans les collections : elle a souvent plus de 2 décimètres de longueur. Elle vit dans les mers de l'Inde.

2. VOLUTE diadême. *Voluta diadema.* LAMK.

V. testâ ventricosâ, fulvo-aurantiâ, interdùm albo marmoratâ ; spirâ spinis fornicatis rectiusculis coronatâ ; columellâ triplicatâ.

RUMPH. *Mus. tab.* 31. *fig.* B.

PETIV. *Amb. tab.* 7. *fig.* 5.

Gualt. *Test. tab.* 291. *fig.* H.

An Favanne, *Conch. pl.* 28. *fig.* B 3? (*spinis nimium longis*).

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 74. *fig.* 780.

Encycl. *pl.* 388. *fig.* 2.

Voluta diadema. Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 17. *pag.* 57. *n°.* 1.

Ibid. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 329. *n°.* 2.

Coquille assez grande, ovale-oblongue, assez mince, ventrue; à spire courte et très-obtuse, formée de cinq à six tours dont le dernier est si grand qu'il constitue à lui seul presque toute la coquille. Ce dernier tour, ainsi que l'avant-dernier, sont couronnés au sommet par un rang de longues épines redressées, coniques et pointues, creusées en dessous; ces épines se relèvent de manière à dépasser le sommet de la spire. La surface extérieure est tout-à-fait lisse et polie. L'ouverture est très-grande, ovale-oblongue, d'un fauve-pâle. La columelle est oblique et chargée dans son milieu de trois gros plis très-obliques, dont le plus gros est celui de la base : au-dessous des plis la columelle s'amincit et se relève de manière à laisser à découvert la large échancrure qui termine l'ouverture.

Cette coquille a une coloration qui la fait rechercher des amateurs. Les individus bien frais, sur un fond d'un beau fauve-jaunâtre, sont ornés de grandes taches d'un brun assez foncé, bordé de blanchâtre.

Cette coquille, assez rare, se trouve dans l'Océan asiatique. Sa longueur est de près de 2 déc.

3. Volute éthiopienne. *Voluta æthiopica.* Lin.

V. testâ obovatâ, ventricosâ, aurantio-cinnamomeâ, immaculatâ; spirâ spinis brevibus crebris complicatis rectiusculis coronatâ; columellâ quadriplicatâ.

Lister, *Conch. tab.* 801. *fig.* 7.

Gualt. *Test. tab.* 29. *fig.* I.

Knorr, *Delic. tab.* B. 6. *fig.* 2.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 75. *fig.* 784.

Voluta æthiopica. Lin. Gmel. *p.* 3265. *n°.* 113.

Voluta æthiopica. Lamk. *Ann. tom.* 17. *n°.* 5.

Var. b.) *Testâ fasciâ albâ, transversali.*

Dargenv. *Conch. pl.* 17. *fig.* E.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 65. *fig.* 4. 11, et *tab.* 66. *fig.* 9.

Martini. *Conch. tom.* 3. *tab.* 75. *fig.* 777 à 779.

Var. c.) *Fasciis duabus, fuscis.*

Knorr, *Vergn. tom.* 2. *tab.* 4. *fig.* 1.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 74. *fig.* 782.

Encycl. *pl.* 388. *fig.* 3.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 331. *n°.* 6.

Fort jolie coquille recherchée des amateurs. Elle est ovale-oblongue, ventrue, à spire courte et mamelonnée au sommet. Les premiers tours lisses; le dernier et l'avant-dernier sont couronnés au sommet par un rang d'écailles pointues, sub-imbriquées; le dernier tour est très-ample, lisse et poli. L'ouverture est très-grande, ovalaire, d'un brun-blanchâtre; son bord droit est mince, tranchant, et séparé de l'avant-dernier tour par un sinus peu profond. La columelle est arquée dans sa longueur; elle est pourvue de trois plis très-obliques, et elle se termine à la base par une large échancrure peu profonde.

La coloration de cette coquille est peu variable; elle est ordinairement d'un beau brun-marron et ornée, dans les jeunes individus, d'une ou deux fascies transverses d'un brun-blanchâtre.

Cette coquille, assez rare et recherchée des amateurs, a quelquefois 14 ou 15 centimètres de longueur. Elle vient des mers d'Ethiopie.

4. Volute melon. *Voluta melo.*

V. testâ ventricosissimâ, apice coarctatâ, albido lutescente; maculis fuscis, raris, sub-seriatis; spirâ muticâ, ferè occultatâ; columellâ quadriplicatâ.

Knorr, *Vergn. tom.* 5. *tab.* 8. *fig.* 1.

Favanne, *Conch. pl.* 28. *fig.* F.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 72. *fig.* 772. 773.

Voluta indica. Gmel. *pag.* 3467. *n°.* 120.

Encycl. *pl.* 389. *fig.* 1.

Voluta melo. Ibid. *Ann. n°.* 6.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 33. *n°.* 7.

Cette Volute est l'une de celles qui acquièrent le plus grand volume; elle est ovale-obronde et très-ventrue, presqu'aussi large que haute : sa spire, obtuse et mamelonnée, est très-courte; le dernier tour, enveloppant presque complétement les autres. Ce dernier tour est lisse, marqué de stries d'accroissement, qui sont plus apparentes vers le sommet que dans le milieu. L'ouverture est extrêmement ample, d'une belle couleur orangée; elle est ovale-oblongue; son bord droit est mince et tranchant, séparé de l'avant-dernier tour par un sinus peu profond. La columelle est arrondie, excavée dans le milieu, et pourvue de quatre gros plis presqu'égaux et très-obliques; elle se termine à la base en un bord peu épais qui laisse entièrement à découvert la large échancrure terminale de l'ouverture.

Les grands individus de cette espèce sont ordinairement d'un fauve-orangé plus ou moins foncé et sans taches. Dans les individus plus jeunes on voit, sur le dernier tour, deux ou trois zones de taches irrégulières plus ou moins foncées, selon les individus.

Cette coquille se trouve assez abondamment dans l'Océan indien. Les grands individus ont

plus de 2 décimètres de longueur et 14 centimètres de large.

5. Volute de Neptune. *Voluta Neptuni.* Lin.

V. testâ obovatâ, ventricoso-tumidâ, rufofusescente; spirâ penitùs obtectâ, carinatâ; columellâ quadriplicatâ.

Lister, *Conch. tab.* 795. *fig.* 2, et *tab.* 802. *fig.* 8.

Gualt. *Test. tab.* 27. *fig.* AA.

Adans. *Sénég. pl.* 3. *fig.* 1. (l'Yet).

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 64. *fig.* 3. *tab.* 65. *fig.* 37, et *tab.* 66. *fig.* 4.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 71. *fig.* 767 à 771.

Voluta Neptuni. Gmel. *pag.* 3467. *n°.* 117.

Ejusd. Voluta navicula. pag. 3467. *n°.* 118.

Encycl. *pl.* 386. *fig.* 1.

Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 332. *n°.* 8.

Voluta Neptuni. Lamk. *Ann. ibid. n°.* 7.

Celle-ci devient encore plus grande que celle qui précède. Elle est ovale-oblongue, très-ventrue; la spire, mamelonnée au sommet, est presqu'entièrement enveloppée par le dernier tour: celui-ci est terminé au sommet par un bord saillant, caréné, qui circonscrit une gouttière demi-circulaire, au fond de laquelle se voit le mamelon de la spire. L'ouverture est extrêmement ample, proportionnellement plus grande que dans les espèces qui précèdent. Elle est d'une belle couleur orangée; son bord droit, mince et tranchant, est fortement séparé de l'avant-dernier tour par une échancrure profonde et assez large. La columelle est excavée dans le milieu, redressée à son extrémité; elle est de la même couleur que le reste de l'ouverture, tandis que les trois gros plis très-obliques dont elle est pourvue sont d'un beau blanc. En dehors, cette coquille est d'un brun-jaunâtre peu foncé.

Cette coquille, que l'on nomme vulgairement *la Tasse de Neptune*, vient des mers du Sénégal. Elle a 2 décimètres de longueur, et 14 centimètres et demi de large.

6. Volute gondole. *Voluta cymbium.* Lin.

V. testâ ovatâ, albo rufoque marmoratâ; spirâ canaliculatâ, marginato-carinatâ; mamillâ terminali conspicuâ; columellæ plicis variis.

Voluta cymbium. Lin. Gmel. *pag.* 3466. *n°.* 114.

Lister, *Conch. tab.* 796. *fig.* 3.

Gualt. *Test. tab.* 29. *fig.* B.

Dargenv. *Conch. pl.* 17. *fig.* G.

Favanne, *Conch. pl.* 28. *fig.* C. 4.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 65. *fig.* 8. 9.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 70. *fig.* 762. 763.

Encycl. *pl.* 386. *fig.* 3. *a. b.*

Voluta cymbium. Lamk. *Ann. ibid. pag.* 160. *n°.* 8.

Anim. s. vert. Ibid. *tom.* 7. *pag.* 332. *n°.* 9.

Cette jolie coquille est toujours plus petite que la précédente. Elle est alongée, subcylindracée; sa spire est très-courte, un peu exserte, mamelonnée et obtuse au sommet: le dernier tour est caréné à sa partie supérieure, et la carène circonscrit une rigole triangulaire, profonde, au fond de laquelle est placée la suture. Ce dernier tour, fort ample comparativement à ceux qui précèdent, est pourvu en dehors de stries d'accroissement assez régulières. L'ouverture est oblongue, ovalaire, d'un blanc-laiteux, quelquefois d'un blanc-fauve; son bord droit est très-mince et tranchant, fragile et détaché de l'avant-dernier tour par un large sinus peu profond. La columelle est arrondie, assez fortement excavée, et pourvue dans le milieu de trois plis très-obliques, presqu'égaux. Sur un fond d'un brun-fauve, quelquefois rougeâtre, le dernier tour est orné de flammules d'un brun foncé, étroites, fortement en zigzag.

Cette coquille, assez rare dans les collections, se trouve dans les mers du Sénégal. Sa longueur est de 10 centimètres et demi, et sa largeur de 52 millim.

7. Volute bouton. *Voluta olla.*

V. testâ ovatâ, ventricosâ, pallidè luteo fulvâ, immaculatâ; spirâ canaliculatâ, obtusâ; mamillâ glandiformi, prominente; columellâ adultorum biplicatâ.

Voluta olla. Lin. Gmel. *pag.* 3466. *n°.* 115.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 6.

Gualt. *Test. tab.* 29. *fig.* A.

Klein, *Ostr. tab.* 5. *fig.* 97.

Dargenv. *Conch. append. pl.* 2. *fig.* H. *var. marmorata.*

Favanne, *Conch. pl.* 28. *fig.* C. 2. *idem.*

Knorr, *Vergn. tom.* 6. *tab.* 22. *fig.* 2.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 71. *fig.* 766.

Schroetter, *Einl. in Conch. tom.* 1. *tab.* 1. *fig.* 14.

Encycl. *pl.* 385. *fig.* 2.

Var. b.) *Labro dilatatissimo, extùs sulco transversali distincto.*

Lister, *Conch. tab.* 794. *fig.* 1.

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 333.

Voluta olla. Ibid. *Ann. n°.* 9.

Coquille assez singulière, ovale-oblongue, à spire mamelonnée et fort courte : le mamelon a cela de particulier, qu'il est étranglé à sa base et semble prêt à se détacher. Les deux derniers tours sont convexes à leur sommet et profondément canaliculés. Le canal a cela de remarquable, qu'il est plus dilaté au fond qu'à sa partie supérieure. La surface extérieure du dernier tour ne présente que des stries d'accroissement plus ou moins multipliées. L'ouverture est très-grande, d'un blanc-fauve, ovale-oblongue; son bord droit, mince et tranchant, est très-profondément détaché de l'avant-dernier tour par une échancrure étroite et très-profonde. La columelle est régulièrement arquée dans sa longueur, et elle ne présente dans le milieu que deux gros plis lamelliformes, très-obliques et tranchans. En dehors, cette coquille est d'un brun peu foncé, uniforme. Elle provient des mers de l'Inde. Sa longueur est de 12 centim. et demi et sa largeur de 75 millim.

8. VOLUTE proboscidale. *Voluta proboscidalis.* LAMK.

V. testâ elongatâ, ventricoso-cylindraceâ, pallidè fulvâ; suturis nullis; spirâ truncatâ, carinatâ; mamillâ obsoletâ; columellâ quadriplicatâ.

LISTER, *Conch. tab.* 800. *fig.* 7.

ENCYCL. *pl.* 389. *fig.* 2.

Voluta proboscidalis. LAMK. *Ann.* n . 10.

Anim. sans vert. Ibid. *tom.* 7. *pag.* 555. *n°*. 11.

Coquille alongée, subcylindracée, rétrécie à ses extrémités; sa spire, très-courte et mamelonnée au sommet, est placée au centre d'une troncature du dernier tour, circonscrite par un bord mince et tranchant, et légèrement renversé en dehors. La surface du dernier tour est marquée d'accroissemens irréguliers; elle est remarquable en ce qu'elle est couverte d'une couche d'un blanc-grisâtre ou verdâtre, qui semble vernissée. L'ouverture est très-alongée, dilatée dans le milieu, atténuée à ses extrémités; le bord droit, mince et tranchant, est séparé de l'avant-dernier tour par une échancrure large et profonde. La columelle, un peu tordue dans sa longueur, offre vers le milieu trois gros plis presque égaux et blanchâtres. L'échancrure de la base est large et peu profonde. Au-dessous de la couche vernissée dont elle est enduite, cette coquille est d'un brun-fauve uniforme.

Cette espèce, qui a quelquefois un très-grand volume, vient des îles Philippines. Lamarck en cite un individu qui a plus de 10 pouces de long.

9. VOLUTE porcine. *Voluta porcina.* LAMK.

V. testâ subcylindraceâ, apice truncatâ, albidâ, spirâ plano-concavo, marginato canaliculato; mamillâ partim tectâ; columellâ tri seu quadriplicatâ.

ADANS. *Sénég. pl.* 3. *fig.* 21. (le Philin.)

SEBA, *Mus. tom.* 3. *tab.* 65. *fig.* 5. 6, et *tab.* 66. *fig.* 5.

KNORR, *Delic. tab.* B. 6. *fig.* 3.

Ejusd. *Vergn. tom.* 2. *tab.* 30. *fig.* 1.

MARTINI, *Conch. tom.* 3. *tab.* 70. *fig.* 764. 765.

ENCYCL. *pl.* 386. *fig.* 2.

Voluta porcina. LAMK. *Ann. pag.* 61. *n°*. 11

Anim. s. vert. Ibid. *tom.* 7. *pag.* 334. *n°*. 12.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec celle qui précède; comme elle, sa spire est tronquée au sommet. Le dernier tour est canaliculé en dessus : ce canal est peu profond et circonscrit en dehors par un angle assez aigu, mais peu saillant. La surface extérieure est revêtue, comme dans l'espèce précédente, d'une couche vernissée assez épaisse, d'un blanc-jaunâtre. L'ouverture est alongée, longitudinale, subquadrilatère, un peu dilatée dans le milieu. Son bord droit est mince et tranchant, et il est profondément détaché de l'avant-dernier tour par une large échancrure. La columelle est un peu arquée dans sa longueur; elle se termine par une pointe assez aiguë à son extrémité antérieure, et elle est pourvue, vers son milieu, de deux gros plis lamelliformes. Dans le jeune âge, on voit un troisième pli columellaire plus petit que les autres, et placé au-dessus d'eux. L'échancrure de la base est large et peu profonde.

Cette coquille, qui est presque cylindrique, est d'une couleur uniforme, d'un blanc-grisâtre, tirant quelquefois sur le fauve. On la trouve dans l'Océan indien. Sa longueur est de 13 centim. et demi, sa largeur de 68 millim. On la nomme vulgairement la *Cuiller de Neptume*

10. VOLUTE pied-de-biche. *Voluta scapha.* LIN.

V. testâ turbinato ventricosâ, crassâ, ponderosâ, albidâ, lineis longitudinalibus angulato-flexuosis rufis vel spadiceis undata; ultimo anfractu anteriùs obtuse angulato; labro subalato; columella quadriplicatâ.

LISTER, *Conch. tab.* 799. *fig.* 6.

BONANNI, *Recr.* 3. *fig.* 10.

GUALT. *Test. tab.* 28. *fig.* 8.

KLEIN, *Ostr. tab.* 5. *fig.* 94.

SEBA, *Mus. tom.* 3. *tab.* 64. *fig.* 5. 6.

MARTINI, *Conch. tom.* 3. *tab.* 72. *fig.* 774. et *tab.* 73. *fig.* 775. 776.

Voluta scapha. GMEL. *pag.* 3468. n . 121.

ENCYCL. *pl.* 391. *fig.* a. b.

Var. b.) *Testâ rubente, suprà rosâ.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 334. *n*. 13.

Voluta scapha. Ibid. *Ann. n*°. 12.

Coquille rare et précieuse, qui peut servir de passage entre les Volutes gondoles et les Volutes proprement dites. Elle est ovale-oblongue; sa spire est conique et assez saillante, obtuse et mamelonnée au sommet; ses tours sont peu nombreux, aplatis, étroits, à suture simple et superficielle. Le dernier tour est subcaréné supérieurement, d'une forme conoïde dans le reste de son étendue; il est lisse et poli. L'ouverture est alongée, ovalaire, assez étroite, d'un blanc laiteux, quelquefois d'un blanc légèrement brunâtre. Son bord droit est épais, renversé en dehors; il forme un angle plus ou moins saillant, correspondant à la carène du dehors; sa partie supérieure, appuyée sur une callosité columellaire assez épaisse dans les vieux individus, est séparée de l'avant-dernier tour par une échancrure étroite et assez profonde. La columelle est presque droite, blanche, et munie, à sa partie moyenne et inférieure, de quatre plis assez épais et beaucoup moins obliques que dans les espèces qui précèdent. La coloration de cette espèce est peu variable; sur un fond d'un blanc-fauve, elle est ornée d'un petit nombre de linéoles étroites, longitudinales, onduleuses et assez souvent en zigzag. Dans une variété assez constante, le fond est d'un fauve pâle; les linéoles sont fort nombreuses, accompagnées de quelques taches triangulaires d'un brun ferrugineux.

Cette coquille, recherchée des amateurs, est rare dans les collections; elle vient, à ce que dit Lamarck, des mers du cap de Bonne-Espérance. Sa longueur est de 14 centim.

11. Volute impériale. *Voluta imperialis.*

V. testâ turbinatâ, carneâ, maculis lineisque angulatis rubro-fuscis undatâ; spirâ spinis longis erectis subincurvis coronatâ; columellâ quadriplicatâ.

Martini, *Conch. tom.* 3 *tab.* 97. *fig.* 934. 935.

Encycl. *pl.* 382. *fig.* 1.

Voluta imperialis. Lamk. *Ann. n*°. 14.

Ibid. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 335. *n*°. 15.

Belle et grande espèce de Volute, recherchée dans les collections à cause de l'élégance de sa forme et la beauté de ses couleurs. Sa spire est fort courte, conoïde, mamelonnée et obtuse au sommet; elle est formée de cinq à six tours aplatis en dessus, bordés en dehors par un angle obtus, duquel naissent un assez grand nombre de longues épines redressées, régulièrement espacées, et qui forment une couronne élégante à leur sommet. Le dernier tour est conoïde, atténué à son extrémité inférieure; il est lisse ou marqué de stries d'accroissement peu nombreuses. L'ouverture n'est point grande, si on la compare aux espèces que nous avons précédemment décrites; elle est ovale-oblongue, un peu dilatée dans le milieu, d'un blanc-fauve; son bord droit est tantôt mince, tantôt épaissi, selon l'âge des individus. A sa partie supérieure, il est pourvu d'un angle assez aigu, et quelquefois d'une gouttière creusée en dessous de la dernière épine. La columelle est arrondie et fort épaisse, droite, un peu oblique à l'axe; elle est pourvue dans sa longueur d'un bord gauche assez épais, jaunâtre, et, dans son milieu, elle offre quatre plis inégaux et obtus. La coloration de cette coquille est peu variable : sur un fond d'un beau fauve-orangé, elle présente deux zones transverses et assez larges de taches flammulées, accompagnées d'un grand nombre de linéoles d'un beau brun noirâtre. Ces deux fascies sont jointes par un grand nombre de petites linéoles longitudinales, fortement contournées en zigzag.

Cette coquille, rare encore dans les collections, vient de l'Océan des Grandes-Indes. Les grands individus ont 18 centim. de longueur, environ 7 pouces.

12. Volute peau-de-serpent. *Voluta pellis serpentis.* Lamk.

V. testâ ovato-oblongâ, pallidè carneâ, lineis maculisque rufis ornatâ; ultimo anfractu supernè obtusè angulato; angulo nodis posticè plicatis instructo; spirâ conicâ, tuberculis acutis brevibus muricatâ; columellâ quadriplicatâ.

Rumph. *Mus. tab.* 32. *fig.* I.

Petiv. *Amb. tab.* 15. *fig.* 12.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 67. (*series infima*).

An Knorr, *Vergn. tom.* 2. *tab.* 6. *fig.* 4?

Encycl. *pl.* 378. *fig.* 1. *a. b.*

Voluta pellis serpentis. Lamk. *Ann. pag.* 63. *n*°. 15.

Ibid. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 336. *n*°. 16.

Cette Volute a quelqu'analogie de forme et de couleur avec celle qui précède, mais elle reste toujours plus petite, et se distingue d'ailleurs par des caractères constans. Elle est ovale-oblongue; sa spire, conique et assez alongée, est obtuse au sommet. Elle est formée de six à sept tours aplatis en dessus, dont les premiers sont régulièrement crénelés; les suivans sont subanguleux à leur partie supérieure, et couronnés sur cet angle de gros tubercules coniques et pointus, à base large, et subcanaliculés en dessous. Les tubercules du dernier tour sont plus grands proportionnellement que sur ceux qui précèdent; ce dernier tour, lisse et poli, est conoïde, atténué à son extrémité antérieure. L'ouverture est oblongue, subquadrangulaire, à bords presque parallèles; le bord droit

est un peu épaissi, foiblement renversé en dehors, anguleux à sa partie supérieure; cet angle correspond au rang de tubercules. La columelle est un peu oblique, droite, revêtue, dans toute sa longueur, d'un bord gauche peu épais, d'un beau blanc. Les plis columellaires sont au nombre de quatre, obliques, à des distances égales, et les derniers sont plus petits que les autres.

La coloration de cette coquille est peu variable : sur un fond d'un fauve carnéolé, on remarque sur le dernier tour deux fascies obscures, transverses, formées d'un grand nombre de petites linéoles d'un brun-roussâtre, interrompues par des flammules plus ou moins nombreuses et variables de grandeur, de la même couleur que le fond.

Cette coquille, assez commune dans les collections, vient des mers de l'Inde. Sa longueur est de 11 centim. et demi.

13. Volute bois-veiné. *Voluta hebræa*. Lin.

V. testa ovato-turbinata, crassâ, albido-fulvâ, lineis spadiceis undatis reniformibus confertim fasciatis cinctâ; ultimo anfractu superne tuberculis majusculis muricato; spirâ conicâ, tuberculato-nodosâ; columellâ plicis quinque inferioribus majoribus, cæteris superioribus minimis.

Voluta hebræa. Lin. Gmel. *pag.* 3461. *n°*. 98.

Lister, *Conch. tab.* 809. *fig.* 18.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 295.

Dargenv. *Conch. pl.* 14. *fig.* D.

Favanne, *Conch. pl.* 23. *fig. b.*

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 57. *fig.* 1. 2. 3. 6.

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 24. *fig.* 1. 2, et *tom.* 6. *tab.* 15. *fig.* 1.

Martini, *Conch. tom.* 3. *pl.* 96. *fig.* 924. 925.

Encycl. *pl.* 380. *fig.* 2.

Voluta hebræa. Lamk. *Ann. n°*. 20.

Ibid. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 238. *n°*. 21.

Cette volute est formée de deux cônes inégaux, réunis base à base; le plus court de ces cônes est formé par la spire. Celle-ci, assez pointue au sommet, est composée de sept à huit tours étroits, aplatis en dessus, et couronnés à la base d'un rang de tubercules pointus, peu saillans, et terminés à leur partie inférieure par une côte longitudinale qui disparoît sur le milieu du dernier tour. Toute la coquille est lisse, si ce n'est à la base, où elle offre quelques stries transverses. L'ouverture est oblongue, fort étroite, toute blanche. Le bord droit, très-épaissi, est renversé en dehors. La columelle, épaisse, arrondie, est inclinée sur l'axe longitudinal, et est pourvue dans sa longueur de cinq plis subtransverses, dont les premiers sont très-gros et fort épais. L'échancrure de la base est profonde, assez étroite, bordée de brun, et le bourrelet qui résulte de ses accroissemens est orné de plusieurs taches brunes longitudinales, un peu onduleuses.

La coloration de cette espèce est peu variable : sur un fond d'un blanc-jaunâtre, elle est ornée sur le dernier tour de deux fascies transverses, de petites linéoles nombreuses, diversement entre-croisées, d'un beau brun foncé. Entre les fascies se trouvent des linéoles transverses, interrompues, de la même couleur. Au sommet des tours sont disposées, avec assez de régularité, des fascicules de petites linéoles longitudinales un peu onduleuses.

Cette coquille, assez rare dans les collections, est toujours épaisse et solide. Elle vient de l'Océan des Indes et de celui des Antilles. Sa longueur est de 11 centimètres. Il y a des individus beaucoup plus grands, qui ont presque le double de longueur.

14. Volute musique. *Voluta musica*. Lin.

V. testa ovato-turbinata, albida, quadrifasciata; fasciis alternis, aliis lineis fuscis transversis parallelis; aliis punctis compositis, ad margines maculis nigris majoribus terminatis; ultimo anfractu anterius valde tuberculato; spirâ tuberculis asperatâ; columellâ plicis octo inferioribus majoribus, cæteris minimis.

Voluta musica. Lin. Gmel. *pag.* 3466. *n°*. 96.

Lister, *Conch. tab.* 805. *fig.* 14.

Bonanni, *Recr.* 3. *fig.* 296. 297.

Gualt. *Test. tab.* 28. *fig.* X. ZZ.

Dargenv. *Conch. pl.* 14. *fig.* F.

Favanne, *Conch. pl.* 23. *fig.* G. 1. G. 2.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 57. *fig.* 7—19.

Knorr, *Vergn. tom.* 1. *tab.* 25. *fig.* 1, et *tom.* 2. *tab.* 13. *fig.* 4. 5.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 96. *fig.* 927 à 929.

Encycl. *pl.* 380. *fig.* 1. *a. b.*

Voluta musica. Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 17. *pag.* 66. *n°*. 21.

Ibid. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 339. *n°*. 22.

Var. b.) *Testa violacescente.*

Coquille ovale-oblongue, à spire assez longue, obtuse au sommet, formée de sept à huit tours fort étroits, un peu creusés en gouttière, subcarénés à la base, et pourvus d'un rang de tubercules très-courts sur la carène : sur les premiers tours les tubercules sont remplacés par de petites côtes longitudinales, arrondies et peu nombreuses. La suture est superficielle et onduleuse; elle est accompagnée de quelques stries transverses qui s'effacent sur les derniers tours. Le dernier tour est plus grand que la spire; élargi à sa partie supérieure, il s'atténue à la base, où il est pourvu de trois ou quatre sillons transverses : le reste de la coquille est lisse. L'ouverture est alongée,

étroite, rétrécie au sommet, à peine dilatée à la base; elle est d'un blanc-jaunâtre ou rosâtre à l'intérieur. Le bord droit est très-épais, simple, lisse, et marqué dans sa longueur de grosses ponctuations transverses, d'un brun-noir. La columelle est très-épaisse, arrondie, droite, un peu inclinée à l'axe; elle est chargée de huit ou dix plis transverses, dont les premiers sont gros et épais et les autres graduellement décroissans d'avant en arrière. L'échancrure de la base est profonde et étroite. Les formes que nous venons d'indiquer sont peu variables, tandis que la coloration l'est beaucoup plus: cette coloration consiste, sur le dernier tour, en une fascie assez large et submédiane, composée de cinq à six linéoles transverses, très-régulières, comparables à la portée sur laquelle s'écrit la musique. Entre les linéoles se voient de petites taches roussâtres, longitudinales. Au-dessus et au-dessous de cette fascie transverse, la coquille est ornée d'un grand nombre de ponctuations d'un brun foncé sur un fond blanc. Dans une variété assez constante, la fascie médiane est bordée en dessus et en dessous d'une zone étroite, de ponctuations subquadrangulaires, alternativement brunes et blanchâtres. Des zones semblables se voient quelquefois sur les sillons de la base. Dans une autre variété, on ne compte que trois linéoles transverses; les ponctuations sont peu nombreuses, les linéoles longitudinales ont presque disparu, et sont remplacées par des taches irrégulières, nuageuses, d'un brun-violâtre.

Cette coquille, assez commune dans les collections, vient de l'océan des Antilles. Les grands individus ont 80 millim. de longueur.

15. Volute thiarelle. *Voluta thiarella.* Lamk.

V. testâ ovato-oblongâ, anteriùs tuberculis obtusis instructâ, albidâ, transversìm quadrifasciatâ; fasciis alternis; aliis lineis transversis parallelis; aliis punctatis, ad margines albo fuscoque articulatis; columellâ decem seu duodecim plicatâ; superioribus minimis.

Lister, *Conch. tab.* 806. *fig.* 15.

Seba, *Mus. tom.* 3. *tab.* 57. *fig.* 21.

Knorr, *Vergn. tom.* 3. *tab.* 12. *fig.* 1.

Chemn. *Conch. tom.* 10. *tab.* 149 *fig.* 1401. 1402.

Encycl. *pl.* 380. *fig.* 3. *a. b.*

Var. b.) *Zonâ undato-nebulosâ.*

Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 340. *n°.* 24.

Voluta thiarella. Ibid. *Ann. n°.* 23.

Coquille qui a quelqu'analogie avec la précédente, mais qui s'en distingue avec facilité. Elle est alongée, assez étroite; sa spire est longue, obtuse au sommet, composée de six à sept tours convexes, pourvus d'un assez grand nombre de côtes longitudinales, obtuses, qui sur le dernier tour disparoissent avant d'avoir atteint sa base. Le dernier tour est un peu plus long que la spire; il est cylindracé. L'ouverture qui le termine est alongée, étroite, toute blanche en dedans; son bord droit est fort épais, un peu renversé en dehors, et pourvu de cinq à six ponctuations brunes. La columelle est très-épaisse, blanche, et garnie dans toute sa longueur de gros plis transverses au nombre de dix ou onze, dont les premiers sont fort gros et fort épais. Toute la surface extérieure de cette coquille est chargée de nombreux sillons transverses, réguliers et obsolètes.

La coloration paroît peu variable; elle est blanchâtre, et ornée de quatre fascies transverses, inégales, dont la médiane, qui est la plus large, est formée de grandes taches linéolées, d'un rouge briqueté.

Cette coquille, beaucoup plus rare que la précédente, vient des mers d'Amérique. Elle est longue de 65 millim.

16. Volute ancille. *Voluta ancilla.*

V. testâ ovato-oblongâ, ventricosiusculâ, albida seu pallidè fulva, interdùm flammulis rufis angustis longitudinalibus undatis picta; suturis anfractuum subplicatis; spirâ conoideâ, exsertiusculâ; columellâ triplicatâ.

Knorr, *Vergn. tom.* 4. *tab.* 29. *fig.* 1. 2.

Favanne, *Conch. pl.* 28. *fig.* E.

Voluta spectabilis. Gmel. *pag.* 3532. *n°.* 142.

Encycl. *pl.* 385. *fig.* 3.

Voluta ancilla. Lamk. *Ann. n°.* 31.

Ibid. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 343. *n°.* 33.

Coquille ovale-oblongue, à spire alongée et obtuse au sommet. Cette spire, plus courte que le dernier tour, est formée de sept tours légèrement convexes, lisses, à suture simple et superficielle. Le dernier tour est ovalaire, lisse comme les précédens, et terminé par une ouverture assez ample, blanche en dedans; son bord droit est mince et tranchant. La columelle est droite, inclinée obliquement sur l'axe; elle est assez épaisse, et elle n'offre que trois plis presqu'égaux; l'échancrure de la base est large et peu profonde.

La coloration de cette coquille est peu variable: sur un fond d'un blanc-fauve, sale, elle est ornée de linéoles longitudinales, en zigzag, d'un roux-brun, plus ou moins multipliées.

Cette coquille, mince et peu solide, se trouve dans les mers de l'Amérique. Elle a 15 centim. de longueur.

17. Volute robe-turque. *Voluta pacifica.*

V. testâ ovato-fusiformi, anteriùs tuberculi-

testâ fulvo-carneâ; fasciis tribus fusco maculatis; venulis spadiceis; columellâ quinqueplicatâ.

Buccinum arabicum. MARTYNS, *Conch. tom.* 2. *fig.* 52.

Voluta arabica. GMEL. *pag.* 3461. *n°.* 144.

Voluta pacifica. CHEMN. *Conch. tom.* 11. *tab.* 178. *fig.* 1713. 1714.

Voluta pacifica. LAMK. *Ann. pag.* 70. *n°.* 33.

Ibid. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 344. *n°.* 36.

Très-belle et très-rare coquille très-recherchée des amateurs, qui lui donnent un prix très-élevé. Elle est oblongue, étroite, à spire longue et obtuse au sommet; elle est composée de sept à huit tours anguleux dans le milieu, et couronnés sur l'angle d'un seul rang de tubercules coniques et obtus. Le dernier tour est oblong, atténué à son extrémité. L'ouverture est subquadrangulaire, fort étroite, d'un fauve plus ou moins foncé. Son bord droit est assez épais, obtus, formant à sa partie supérieure un angle qui correspond à celui du dernier tour. La columelle est un peu arquée dans sa longueur, atténuée à sa base; elle est pourvue de cinq plis presqu'égaux, très-obliques et également distans.

La coloration de cette espèce est peu variable; tous les individus bien conservés que nous avons vus sont pourvus d'une assez large fascie transverse et médiane de taches irrégulières, litturées, d'un brun foncé, qui donnent naissance, à leurs extrémités, à des linéoles nombreuses, longitudinales, onduleuses, ordinairement anastomosées. Ces taches et ces linéoles ressortent d'une manière agréable sur un fond d'un beau fauve.

Cette coquille, fort rare dans les collections, vient des mers de la Nouvelle-Zélande, où elle paraît très-rare. Elle a 11 centimètres et demi de longueur.

18. VOLUTE foudroyée. *Voluta fulminata.*

V. testâ fusiformi, transversim impresso-striatâ, obsolete decussatâ, anfractibus longitudinaliter costatâ, fulvo carneâ; lineis longitudinalibus flexuoso-undatis, spadiceis; columellâ novemplicatâ.

MARTINI, *Conch. tom.* 3. *tab.* 98. *fig.* 941. 942.

Voluta rupestris. GMEL. *pag.* 3464. *n°.* 106.

ENCYCL. *pl.* 381. *fig.* 2. *a. b.*

Voluta fulminata. LAMK. *Ann. n°.* 34.

Ibid. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 344. *n°.* 37.

Jolie coquille subfusiforme, étroite, alongée; sa spire, assez longue, est formée de quatre à cinq tours [illegible], dont les premiers sont mamelonnés. Le mamelon [illegible] présente cette particularité remarquable, d'avoir le commencement de la spire fortement incliné sur le côté. Ce mamelon est lisse, tandis que les tours qui le suivent sont pourvus de petites côtes longitudinales, étroites et un peu obliques. Sur le dernier tour, ces côtes ne dépassent pas son tiers postérieur. L'extrémité antérieure de ce dernier tour est très-atténuée, un peu relevée en dessus, et terminée par un canal assez long, dont l'échancrure est à peine marquée. Toute la surface extérieure est pourvue de stries transverses régulières, peu profondes, plus fines et plus rapprochées sur la spire que sur la base du dernier tour. L'ouverture est alongée, étroite, d'un fauve clair; le bord droit est épais et crénelé dans toute sa longueur. Sur un renflement médian, la columelle est pourvue de neuf plis obliques, inégaux, un plus petit se trouvant placé entre les autres.

La coloration de cette coquille est peu variable; sur un fond d'un fauve carnéolé peu intense, elle est ornée de linéoles longitudinales, onduleuses, continues, d'un brun-rougeâtre plus ou moins foncé.

Cette coquille, rare et recherchée des amateurs, a 85 millim. de longueur. On ignore sa patrie.

19. VOLUTE ondulée. *Voluta undulata.* LAMK.

V. testâ ovato-fusiformi, lævigatâ, albido flavescente, maculis fulvis aut violaceis nebulatâ; lineis spadiceis, longitudinalibus, crebris, undatim flexuosis; columellæ plicis præcipuis quaternis, interdùm duabus minoribus adjunctis.

Voluta undulata. LAMK. *Ann. du Mus. tom.* 5. *pag.* 157. *pl.* 12. *fig.* 1. *a. b*, et *tom.* 17. *pag.* 71. *n°.* 36.

Anim. sans vert. Ibid. *tom.* 7. *pag.* 345. *n°.* 38.

Cette jolie coquille est ovale-oblongue, un peu renflée dans le milieu et atténuée à ses extrémités. La spire est courte, conique, mamelonnée au sommet; elle se compose d'un petit nombre de tours étroits, à suture simple et superficielle. Le dernier tour est fort grand, lisse, brillant et comme vernissé. L'ouverture est alongée, étroite, à bords presque parallèles. Le bord droit est un peu épaissi, simple dans toute sa longueur. La columelle est inclinée obliquement; elle est droite et terminée en bec pointu à son extrémité antérieure. Elle porte vers son extrémité inférieure quatre plis inégaux, obliques et subimbriqués. L'échancrure de la base est étroite et profonde; son bord se relève vers le dos.

La coloration de cette coquille est assez constante: sur un fond d'un fauve pâle, marqué de quelques taches nuageuses, roussâtres, se dessinent très-nettement des linéoles fort étroites, onduleuses, longitudinales, d'un brun foncé.

Cette jolie coquille, assez rare dans les collec-

tions, vient des mers de la Nouvelle-Hollande. Elle a 82 millim. de longueur.

20. Volute pavillon. *Voluta vexillum.*

V. testâ ovatâ, subfusiformi, lævi, nitidâ, albidâ, tæniis aurantio-rubris numerosis cinctâ; ultimo anfractu supernè tuberculis compressis remotiusculis coronato; columellâ sex ad octoplicatâ; tribus superioribus minimis.

Rumph. *Mus. tab.* 37. *fig.* 2.

Dargenv. *Conch. append. pl.* 2. *fig.* G.

Favanne, *Conch. pl.* 33. *fig.* O. 1.

Knorr, *Vergn. tom.* 5. *tab.* 1. *fig.* 1.

Martini, *Conch. tom.* 3. *tab.* 120. *fig.* 1098. (*mala*).

Chemn. *Conch. tom.* 3. *pag.* 136. *vign.* 20. *fig.* A. B.

Voluta vexillum. Gmel. *pag.* 3464. *n°.* 104.

Encycl. *pl.* 381. *fig.* 1. *a. b.*

Voluta vexillum. Lamk. *Ann. pag.* 72. *n°.* 38.

Anim. sans vert. Ibid. *tom.* 7. *pag.* 346. *n°.* 40.

Cette espèce, très-recherchée autrefois par les amateurs, est devenue plus commune depuis quelques années. Elle est ovale-oblongue; sa spire est conique, mamelonnée au sommet, et formée de cinq à six tours étroits, à suture simple et à peine creusée. Le dernier tour est fort grand, ordinairement couronné à sa partie supérieure par un seul rang de tubercules obtus, dont le nombre est variable selon les individus. Dans quelques-uns ils sont nombreux et serrés, dans d'autres on n'en voit plus que deux ou trois irrégulièrement placés, et dans une variété assez constante ils disparoissent complétement. La surface extérieure est entièrement lisse. L'ouverture est ovale-oblongue, d'un blanc-jaunâtre ou rosâtre dans le fond; son bord droit est épaissi, un peu dilaté. La columelle est oblique, droite, et chargée, vers son extrémité inférieure, de cinq à six gros plis subtransverses, au-dessus desquels se trouvent constamment quelques petites rides. Sous le rapport de la coloration, on distingue deux sortes de variétés dans cette espèce. Dans la première, la coquille est blanche, et elle est ornée de rubans transverses assez larges, d'un beau jaune-orangé, quelquefois rougeâtre. Dans la seconde variété, la coquille est généralement plus petite, presque toujours sans tubercules. Les zones transverses sont rouges, plus étroites, et interrompues par des taches irrégulières, ordinairement longitudinales, de la même couleur.

Cette coquille, connue dans le commerce sous le nom de *Pavillon d'orange*, se trouve dans les mers de l'Inde, où elle paroît commune. Sa longueur est de 85 millim.

21. Volute harpe. *Voluta harpa.* Lamk.

V. testâ turbinato-ventricosâ, basi transversè sulcatâ; costis longitudinalibus distantibus supernè bispinosis; spirâ brevi, acuminatâ, muriculatâ; columellâ quinqueplicatâ.

Favanne, *Conch. pl.* 66. *fig.* F. 4?

Citharædus. Chemn. *Conch. tom.* 11. *tab.* 212 *fig.* 2098. 2099.

Encycl. *pl.* 324. *fig.* 1. *a. b.*

Voluta harpa. Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 1. *pag.* 476, et *tom.* 17. *pag.* 74. *n°.* 1.

Voluta cithara. Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 346. *n°.* 1.

Cette coquille est l'une des plus grandes espèces connues à l'état fossile. Elle est mince, fragile, ovale-oblongue, très-ventrue, à spire courte et pointue, formée de neuf à dix tours étroits, légèrement convexes, pourvus de plusieurs côtes longitudinales, étroites, régulières, divisées à leur sommet par un double rang de petits tubercules aigus. Sur le dernier tour, ces tubercules s'effacent, mais les côtes longitudinales persistent, et elles descendent en s'atténuant jusque vers le milieu de ce dernier tour. L'ouverture est ovale-oblongue, assez ample; son bord droit, régulièrement arqué, est mince et tranchant. La columelle est excavée dans le milieu; elle est revêtue dans sa longueur par un bord gauche fort mince, largement étalé à sa partie supérieure. Les plis de la columelle sont au nombre de cinq : ils sont très-obliques, rapprochés, et graduellement décroissans d'avant en arrière. La surface extérieure est lisse dans toute la partie supérieure de la coquille, mais à sa base elle présente constamment douze à quatorze sillons transverses et obliques, peu profonds.

Cette coquille, qu'il est très-rare de rencontrer entière, se trouve à Grignon, Courtagnon, Parnes, etc., dans le calcaire grossier. Sa longueur est de plus de 11 centimètres.

22. Volute épineuse. *Voluta spinosa.* Lamk.

V. testâ turbinatâ, basi transversè striatâ, longitudinaliter partim costatâ; ultimo anfractu spinis peracutis coronato; spirâ brevi, acutâ, spinosâ; columellâ quadri ad sexplicatâ.

Strombus spinosus. Lin. Gmel. *pag.* 3518. *n°.* 27.

Lister, *Conch. tab.* 1033. *fig.* 7.

Gualt. *Test. tab.* 55. *fig.* E.

Petiv. *Gaz. tab.* 78. *fig.* 11.

Dargenv. *Conch. pl.* 29. *fig.* 10.

Favanne, *Conch. pl.* 66. *fig.* I. 9.

Chemn. *Conch. tom.* 11. *tab.* 212. *fig.* 3002. 3003.

BRAND. *Foss. hant. tab.* 5. *fig.* 65.

ENCYCL. *pl.* 392. *fig.* 5. *a. b.*

Voluta spinosa. LAMK. *Ann. du Mus. tom.* 1. *pag.* 477. *n°.* 2, et *tom.* 17. *n°.* 2.

Ibid. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 348. *n°.* 2.

Coquille extrêmement commune dans le bassin de Paris. Elle est ovale-oblongue, formée de deux cônes inégaux réunis base à base. La spire forme le plus court de ces cônes; elle est courte, pointue au sommet, et formée de huit à neuf tours étroits, aplatis en dessus, anguleux dans le milieu, et couronnés sur l'angle par un seul rang de tubercules pointus et spiniformes. Ces tubercules ont leur base appuyée sur de petites côtes longitudinales, qui, sur le dernier tour, s'effacent vers le milieu de sa longueur. Ce dernier tour est très-atténué à son extrémité, et il est pourvu de quelques sillons transverses et obliques. L'ouverture est oblongue, étroite, subquadrilatère; son bord droit est obtus, anguleux à sa partie supérieure : cet angle correspond à celui de l'extérieur. La columelle est revêtue, à sa partie supérieure, d'une large callosité lisse et polie; elle présente vers le milieu de sa longueur, sur un petit renflement, deux plis très-inégaux et fort obliques. On rencontre quelquefois des individus qui ont conservé des traces de leur première coloration; ils sont ornés, sur un fond blanc, d'un grand nombre de petites linéoles étroites et très-régulières, d'un jaune-orangé pâle.

Cette espèce se trouve à Grignon, Courtagnon, Parnes, etc., dans le calcaire grossier, ainsi qu'aux environs de Londres, à Barton et à l'île de Wight. Sa longueur est de 55 millim.

23. VOLUTE musicale. *Voluta musicalis.* LAMK.

V. testâ turbinato-fusiformi, longitudinaliter transversimque striatâ; costis longitudinalibus apice spinosis; spirâ exsertâ, conico-acutâ, muricatâ; columellæ plicis inferioribus quatuor minimis.

DARGENV. *Conch. pl.* 29. *fig.* 9. (*figura duæ ad dexteram*).

Strombus luctator. BRAND. *Foss. hant. tab.* 5. *fig.* 64.

Voluta musicalis. CHEMN. *Conch. tom.* 11. *tab.* 212. *fig.* 3006. 3007.

ENCYCL. *pl.* 382. *fig.* 4. *a. b.*

Voluta musicalis. LAMK. *Ann. du Mus. tom.* 1. *pag.* 477. *n°.* 3. *tom.* 6. *pl.* 45. *fig.* 7, et *tom.* 17. *pag.* 75. *n°.* 3.

Ibid. *Anim. sans vert. tom.* 7. *pag.* 349. *n°.* 3.

Cette coquille a quelques rapports, par sa forme, avec la Volute musique, que nous avons précédemment décrite. Elle est oblongue, ventrue; sa spire est assez longue, conique et très-pointue. Ses tours sont au nombre de neuf à dix; ils sont carénés dans le milieu, aplatis en dessus, et couronnés sur la carène d'un seul rang de gros tubercules coniques et pointus, plus ou moins nombreux, selon les individus. Le dernier tour est grand, conique, atténué à son extrémité antérieure; il est pourvu d'un petit nombre de sillons transverses, presque toujours onduleux. Les tubercules dont il est couronné sont fort grands, et se prolongent ordinairement, à leur base, en une côte anguleuse qui descend quelquefois jusqu'à l'extrémité. L'ouverture est alongée, fort étroite, subquadrangulaire; son bord droit est épaissi, fort obtus, et irrégulièrement noduleux dans toute son étendue. La columelle est épaisse, arrondie, et pourvue, dans le milieu de sa longueur, de quatre gros plis obliques, larges et obtus. L'échancrure de la base est étroite et profonde.

Cette coquille, assez commune dans le bassin de Paris, se rencontre particulièrement à Grignon et les autres localités avoisinantes. Elle est longue de 78 millim.

24. VOLUTE muricine. *Voluta muricina.*

V. testâ ovato-fusiformi, subcaudatâ, inferne lævi, supernè longitudinaliter costato-spinosâ; columella inter plicas sulco lato exaratâ.

FAVANNE, *Conch. pl.* 66. *fig.* 1.

ENCYCL. *pl.* 383. *fig.* 1. *a. b.*

Voluta muricina. LAMK. *Ann. du Mus. tom.* 1. *pag.* 477. *n°.* 4, et *tom.* 17. *pag.* 75. *n°.* 5.

Anim. s. vert. Ibid. *tom.* 7. *pag.* 350. *n°.* 5.

Très-belle espèce de Volute fossile, ovale-oblongue, étroite, atténuée à ses extrémités. Sa spire est longue et pointue, et terminée au sommet par un très-petit mamelon; les tours sont au nombre de six ou sept, ils sont larges et anguleux dans le milieu; cet angle est couronné par une seule série de tubercules pointus, pyramidaux, qui se prolongent à leur base par une côte obtuse, et disparoissent sur le milieu du dernier tour : celui-ci n'est guère plus grand que la spire, il est conique et lisse comme le reste de la coquille. L'ouverture est ovale-oblongue; son bord droit est peu épais mais obtus. La columelle est épaisse, arrondie, un peu arquée dans sa longueur; elle est pourvue de deux ou trois plis très-inégaux et très-obliques. L'échancrure de la base est assez large, peu profonde, et relevée vers le dos.

Cette coquille, aussi commune que celle qui précède, se rencontre dans les mêmes lieux. Les grands individus ont 11 centim. de longueur.

25. VOLUTE côtes douces. *Voluta costaria.* LAMK.

V. testâ fusiformi-turritâ, subcaudatâ; costis longitudinalibus muticis, dorso acutis, remotiusculis; columellâ subquadriplicatâ.

LISTER,

LISTER, *Conch. tab.* 1033. *fig.* 6.

Cochlea mixta. CHEMN. *Conch. tom.* 11. *tab.* 212. *fig.* 3010. 3011.

ENCYCL. *pl.* 383. *fig.* 9. *a. b.*

Voluta costaria. LAMK. *Ann. du Mus. tom.* 1. *pag.* 477. *n°.* 5, et *tom.* 17. *pag.* 76. *n°.* 6.

Var. b.) *Testâ breviore; costis tuberculiferis.*

ENCYCL. *pl.* 383. *fig.* 7.

LAMK. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 350. *n°.* 6.

Cette espèce a de l'analogie avec la Volute muricine. Elle est alongée, fort étroite, atténuée à ses extrémités; sa spire est longue et pointue, mamelonnée au sommet: on y compte cinq à six tours légèrement convexes, à suture simple et peu profonde. Ces tours sont ornés de côtes longitudinales, étroites, distantes, régulières, et qui ordinairement se correspondent d'un tour à l'autre. Le dernier tour est un peu plus grand que la spire; les côtes le parcourent du sommet à la base. L'ouverture est alongée, étroite, pointue à sa partie supérieure; son bord droit est obtus, fort épais, un peu renversé en dehors. La columelle est contournée en *S* italique très-alongée; elle est accompagnée d'un bord gauche fort étroit et peu épais, et ses plis sont au nombre de deux seulement, très-inégaux. La surface extérieure est toute lisse, si ce n'est à la base du dernier tour, où l'on voit des stries nombreuses extrêmement fines et fort onduleuses.

Cette coquille, assez rare, se trouve aux environs de Paris, à Grignon, à Parnes et à Mouchy-le-Châtel. Elle est longue de 52 millim.

26. VOLUTE lyre. *Voluta lyra.* LAMK.

V. testâ ovato oblongâ, supernè subventricosâ; costis longitudinalibus crebris, muticis, versus apicem denticulatis; spirâ brevi, acutâ; columellâ quadri seu quinqueplicatâ.

FAVANNE, *Conch. pl.* 66. *fig.* I. 10?

ENCYCL. *pl.* 383. *fig.* 6. *a. b.*

Voluta lyra. LAMK. *Ann. du Mus. tom.* 1. *pag.* 478. *n°.* 6, et *tom.* 17. *pag.* 76. *n°.* 7.

Anim. s. vert. Ibid. *tom.* 7. *pag.* 350. *n°.* 7.

Coquille d'une forme assez élégante, qui a quelques rapports avec la Volute harpe, mais qui s'en distingue aussi bien par la taille que par d'autres caractères non moins constans. Elle est ovale-oblongue, un peu ventrue dans le milieu, et très-atténuée à ses extrémités. Sa spire est peu prolongée, mais elle est très-pointue; elle se compose d'un petit nombre de tours convexes, sur lesquels se voient un grand nombre de très-petites côtes longitudinales, finement crénelées dans leur longueur. Le dernier tour est ventru à sa partie supérieure, et les côtes longitudinales descendent presque vers la base, où elles disparoissent et sont remplacées par des stries transverses, fines et obliques. L'ouverture est alongée, dilatée dans le milieu, rétrécie à ses extrémités; le bord droit est mince, fragile, un peu obtus dans les vieux individus. La columelle est presque droite, terminée par une pointe fort aiguë à son extrémité antérieure; elle ne présente que deux plis très-inégaux, au-dessus desquels se montrent quelques rides obliques peu saillantes.

Cette coquille, assez rare, se rencontre dans plusieurs lieux du bassin de Paris, à Parnes, Chaumont et Mouchy-le-Châtel. Les grands individus sont longs de 62 millim.

27. Volute couronne-double. *Voluta bicorona.*

V. testâ ovato-acutâ, transversìm striatâ; longitudinaliter costatâ; costis supernè dentatis; spirâ anfractibus supernè angulo duplici dentato bicoronatis; columellâ tri seu quadriplicatâ.

BRAND. *Foss. hant. pl.* 5. *fig.* 69.

FAVANNE, *Conch. pl.* 66. *fig.* I. 4.

ENCYC *pl* 384. *fig.* 6.

Voluta bicorona. LAMK. *Ann. du Mus. tom.* 1. *pag.* 478. *n°.* 7, et *tom.* 17. *pag.* 76. *n°.* 8.

Anim. s. vert. Ibid. *tom.* 7. *pag.* 351. *n°.* 8.

Cette coquille a quelqu'analogie avec la Volute épineuse. Elle est oblongue, ovale, élargie dans le milieu; sa spire est assez alongée, conique, très-pointue; on y compte huit tours peu convexes, à peine étagés, pourvus de côtes longitudinales, étroites, assez nombreuses, et partagées à leur sommet, un peu au-dessus de la suture, par un double rang de petits tubercules. Les côtes longitudinales du dernier tour s'étendent jusque près de la base; elles sont lisses à leur partie supérieure, et traversées inférieurement par de fines stries obliques, qui se rapprochent et deviennent plus profondes à mesure qu'elles gagnent l'extrémité antérieure. L'ouverture est étroite, un peu dilatée dans le milieu; le bord droit est peu épais, dentelé dans sa longueur. La columelle est foiblement contournée; elle est revêtue d'un bord gauche largement étalé à sa partie supérieure, où il est plus épais que dans le reste de son étendue. Les plis de la columelle sont au nombre de deux seulement; ils sont fort inégaux.

Cette coquille, assez rare, se trouve dans le bassin de Paris, à Parnes et à Chaumont. Sa longueur est de 62 millim.

28. VOLUTE côtes crénelées. *Voluta crenulata.*

V. testâ ovato-acutâ, transversìm striatâ, longitudinaliter costatâ; costis granosis, crenulatis; anfractibus supernè angulo duplici dentato-coronatis; columellâ quadriplicatâ.

BRAND. *Foss. hant. tab.* 5. *fig.* 71?

ENCYCL. *pl.* 384. *fig.* 5.

Voluta crenulata. Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 1. *pag.* 478. *n°.* 8, et *tom.* 17. *pag.* 77. *n°.* 9.

Ibid. *Anim. s. vert. tom.* 7. *pag.* 351. *n°.* 1.

Cette Volute est la plus belle espèce fossile connue. Elle est ovale-oblongue, un peu ventrue dans le milieu ; sa spire, très-régulière, est formée de sept à huit tours étroits, à peine convexes, et dont la suture est bordée en dessous d'un rang de petits tubercules pointus, très-serrés, profondément découpés et séparés du reste par un sillon transverse, aplati, qui remonte en spirale jusqu'au sommet. Le dernier tour est atténué à son extrémité inférieure ; toute la surface, ainsi que celle des tours précédens, est découpée avec une admirable régularité par des sillons longitudinaux et transverses également profonds. L'ouverture est fort étroite, oblongue, atténuée à ses extrémités ; son bord droit, tranchant en dehors, est très-épaissi en dedans ; il est lisse et simple. La columelle est à peine arquée dans sa longueur ; le bord gauche qui la suit est calleux à sa partie supérieure ; elle est munie de trois petits plis inégaux et obliques. L'échancrure de la base est large et superficielle.

Cette belle coquille, fort rare, se trouve à Grignon, mais principalement à Parnes. Sa longueur est de 53 millim.

29. Volute petite harpe. *Voluta harpula.* Lamk.

V. testâ ovato-fusiformi, longitudinaliter costatâ; anfractibus supernè crenatis, subcanaliculatis; columellâ multiplicatâ; plicis tribus infimis majoribus; penultimo elatiore.

Encycl. *pl.* 383. *fig.* 6.

Voluta harpula. Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 1. *pag.* 478. *n°.* 9, et *tom.* 17. *pag.* 78. *n°.* 13.

Var. b.) *Testâ minore; costis supernè denticulatis.*

Anim. sans vert. Ibid. *tom.* 7. *pag.* 352. *n°.* 13.

Jolie petite coquille fort élégante, ovale-oblongue, à spire longue et pointue, à laquelle on compte six à sept tours convexes ; à suture simple et onduleuses : ces tours sont ornés de côtes longitudinales, étroites et des plus régulières, légèrement arquées dans leur longueur. Sur le dernier tour, ces côtes descendent jusqu'à la base, et elles sont traversées dans cet endroit, autour de l'échancrure, par quelques fines stries très-obliques. L'ouverture est alongée, très-étroites, rétrécie à ses extrémités ; son bord droit est épaissi, renversé en dehors. La columelle est un peu oblique, à peine contournée dans sa longueur, et elle est munie vers la base de trois petits plis inégaux, presque transverses ; le bord gauche est très étroit, peu épais, et pourvu de rides plus ou moins nombreuses, selon les individus. L'échancrure de la base est étroite et profonde.

Cette petite coquille est fort commune aux environs de Paris, dans toutes les localités où le calcaire grossier est désagrégé ; elle se trouve aussi à Dax, à Valognes et aux environs de Bordeaux. Les individus de taille moyenne ont 25 millim. de longueur.

30. Volute labelle. *Voluta labella.* Lamk.

V. testâ ovato-turbinatâ, ventricosâ, basi transversè sulcatâ; ultimo anfractu supernè angulato, suprà plano; spirâ brevi, infernè carinatâ, supernè decussatim striatâ, acutâ; columellâ quinque seu sexplicatâ.

Encycl. *pl.* 384. *fig.* 3. *a. b.*

Voluta labella. Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 1. *pag.* 478. *n°.* 10, et *tom.* 17. *pag.* 78. *n°.* 14.

Anim. sans vert. Ibid. *tom.* 7. *pag.* 353. *n°.* 14.

Cette Volute a la forme d'un cône ; elle est alongée, un peu dilatée vers le sommet, et terminée par une spire courte et très pointue ; cette spire est formée de six à sept tours aplatis, dont les premiers sont crénelés, tandis que le dernier est circonscrit à son sommet par un angle aigu, simple, quelquefois relevé en carène. Ce dernier tour est insensiblement atténué vers son extrémité antérieure ; il présente un grand nombre de stries transverses, fines et régulières, plus profondes à la base que sur le milieu, et qui s'effacent quelquefois dans certains individus. L'ouverture est alongée, fort étroite, subquadrilatère ; le bord droit fait à sa partie supérieure un angle fort aigu qui correspond à la carène extérieure ; ce bord droit est épaissi, simple dans presque toute sa longueur, et finement crénelé à sa base. La columelle est presque droite, aplatie et atténuée inférieurement ; elle est pourvue dans le milieu de cinq plis très-inégaux. Il existe une variété constante de cette espèce ; elle est remarquable en ce que la partie supérieure du dernier tour n'est point carénée ni anguleuse.

Cette coquille ne se trouve que dans certains terrains des environs de Paris ; dans les sables marins supérieurs de Valmondois, Lisy, Assy, Tancrou, etc. Elle est longue de 60 millim.

31. Volute rare-épine. *Voluta rarispina.*

V. testâ obovatâ, basi transversè sulcatâ; ultimo anfractu supernè spinis raris instructo; spirâ brevissimâ, mucronatâ; labro crasso, marginato, intùs striato; columellâ callosâ, depressâ, triplicatâ.

Encycl. *pl.* 384. *fig.* 2. *a. b.*

Voluta rarispina. Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 17. *pag.* 79. *n°.* 16.

Anim. sans vert. Ibid. *tom.* 7. *pag.* 353. *n°.* 16.

Par sa forme cette coquille ressemble à certains Casques ; elle est ovale-oblongue, à spire courte et pointue, formée d'un petit nombre de tours fort étroits, assez fréquemment recouverts par une callosité dépendante du dernier tour : celui-ci est fort grand, conique, couronné à son sommet par un rang de tubercules spiniformes plus ou moins nombreux, selon les individus, et manquant dans quelques-uns. La surface de ce dernier tour est quelquefois striée transversalement dans toute sa longueur ; d'autres fois, les stries manquent à sa partie supérieure, et dans une variété constante on n'en voit plus que quelques-unes à la base. Ces divers accidens des stries ne sont point en accord avec la présence ou l'absence des tubercules : ainsi, les individus qui ont les tubercules les plus nombreux sont quelquefois sans stries, tandis que ceux qui n'en ont point du tout sont striés dans toute leur étendue. L'ouverture est oblongue, étroite, très-atténuée à ses extrémités ; son bord droit est très-épais, renversé en dehors et sillonné en dedans. La columelle est arrondie, et elle est accompagnée dans toute sa longueur par un bord gauche très-épais, fort large, qui fait saillie en dehors, absolument comme dans les Casques ; les plis columellaires sont au nombre de trois seulement ; ils sont inégaux et presque transverses.

Cette espèce se trouve assez communément aux environs de Bordeaux et de Dax ; elle se rencontre aussi à la Superga, près Turin, et aux environs de Vienne. M. Basterot l'a confondue avec une autre espèce des environs de Paris, *Voluta depressa*. Brocchi, n'ayant vu que le jeune âge, lui a donné le nom de *Voluta affinis*, et M. Brongniart, également sur le jeune âge, en a fait une troisième espèce sous le nom de *Voluta subspinosa*. Les grands individus ont 85 millim. de longueur.

52. Volute à bourrelet. *Voluta variculosa*.

V. testa oblonga, subfusiformi, lævigata, varice marginali interdùmque dorsali notata; plicis columellæ subquaternis.

Voluta variculosa. Lamk. *Ann. du Mus. tom.* 1. *pag.* 479. *n°.* 51, et *tom.* 17. *pag.* 79. *n°.* 17.

Anim. sans vert. Ibid. *tom.* 7. *pag.* 554. *n°.* 17.

Petite Volute assez ambiguë, et qui pourroit également se placer parmi les Mitres. Elle est ovale-oblongue, étroite, toute lisse ; sa spire, assez alongée, est composée de six tours convexes, à suture simple et superficielle. L'ouverture est fort étroite ; son bord droit est garni, dans toute sa longueur, d'un bourrelet obtus renversé en dehors : sur le côté opposé de l'ouverture on voit, dans presque tous les individus, une varice semblable à celle de certains Tritons. La columelle est oblique, à peine arquée dans sa longueur ; elle est garnie d'un bord gauche, mince et étroit, et à sa base elle présente trois petits plis égaux et fort obliques. L'échancrure terminale est étroite et assez profonde.

Cette coquille, fort rare, ne s'est encore rencontrée qu'aux environs de Paris, et spécialement à Grignon et autres localités environnantes. Elle est longue de 20 millim.

VOLUTE (Les).

Dans ses *Tableaux systématiques des Mollusques*, M. de Férussac a établi cette famille pour les trois genres, Vis, Volute et Mitre. Le genre Vis a beaucoup plus de rapports avec les Buccins qu'avec les Volutes, non-seulement à cause de la forme de l'ouverture et de l'opercule, mais encore parce que la columelle est sans plis. M. de Férussac, en admettant l'Yet d'Adanson, en fait non-seulement un genre distinct des Volutes, mais encore une famille sous le nom de Couronne. Nous pensons que cet arrangement ne peut être admis et que l'on doit préférer l'opinion de Lamarck, qui fait de l'Yet et autres espèces analogues une section des Volutes.

VOLVAIRE. *Volvaria*.

Ce genre a été établi par Lamarck, qui l'a extrait des Volutes de Linné. Trompé par ses rapports, Lamarck mit ce genre à côté des Auricules, dans le *Système des Animaux sans vertèbres*. M. de Roissy, dans le *Buffon de Sonnini*, suivant ces fausses indications, crut rectifier Lamarck en transportant ce genre près des Bulles. Lamarck, embarrassé du genre Volvaire, ainsi que de quelques autres dont il ne reconnut pas alors les rapports, créa, dans sa *Philosophie zoologique*, la famille des Hétéroclites, qui, par sa composition, mérite bien le nom qu'il lui a imposé, et qui doit être regardée comme un *incertæ sedis*. Elle est composée, en effet, des genres Bulle, Janthine et Volvaire. Peu d'années après, ces erreurs furent rectifiées par Lamarck lui-même, qui compléta sa famille des Columellaires, dans l'*Extrait du Cours*, en y ajoutant les Volvaires à côté des Marginelles. Les rapports de ce genre furent dès-lors fixés dans la méthode et n'éprouvèrent plus de modifications importantes. M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, trouvant beaucoup d'analogie entre ce genre et les Marginelles, les réunit en un seul qu'il plaça à côté des Volutes dans sa famille des Angistomes. On ne peut contester que les Volvaires n'aient la plus grande analogie avec les Marginelles, comme M. de Blainville l'a fort bien senti, et Lamarck avant lui. Si certaines espèces de Volvaires nécessitoient leur réunion aux Marginelles, dans l'opinion de M. de Blainville, nous tombons d'accord avec lui sur ce point ; mais nous ne croyons pas que toutes soient dans ce cas, et que ce genre doive être supprimé ou joint aux Marginelles ; nous pensons qu'il pouvoit être réformé et débarrassé

de toutes celles des espèces qui, avec l'âge, acquièrent un bourrelet marginal; mais que les autres, minces, bulloïdes, ayant un aspect qui leur est propre, devoient rester comme type du genre. Pour le réunir aux Marginelles d'une manière définitive, il faut attendre que les animaux des Volvaires véritables soient connus, et ils ne le sont pas encore. La réforme que nous proposons dans le genre Volvaire le réduiroit à deux espèces de Lamarck, et alors les caractères génériques se trouveroient modifiés de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille cylindracée, roulée sur elle-même, à spire enveloppée ou obstruée à tous les âges, toujours très-courte; ouverture étroite, aussi longue que la coquille; bord droit, simple et tranchant; trois à cinq plis très-obliques à la base de la columelle.

Les Volvaires sont de petites coquilles marines, minces, transparentes, vitrées, cylindroïdes, à spire tout-à-fait enveloppée ou à spire exsertile : lorsqu'elle est un peu saillante, un enduit calcaire la couvre comme dans les Ancillaires. Nous connoissons plusieurs espèces, soit vivantes, soit fossiles, dans le genre tel que nous le caractérisons maintenant.

1. VOLVAIRE hyaline. *Volvaria pallida*.

V. testâ ovato-oblongâ, cylindraceâ, tenui, pellucidâ, albido-carneâ; spirâ vix prominulâ, obtusâ; columellâ basi incurvâ, quadriplicatâ.

Voluta pallida. LIN. GMEL. *pag.* 3444. *n°.* 30.

LISTER, *Conch. tab.* 714. *fig.* 60.

An ADANS. *Sénég. pl.* 5. *fig.* 2? (le Falier).

MARTINI, *Conch. tom.* 2. *tab.* 42. *fig.* 426.

SCHROET. *Einl. in Conch. tom.* 1. *tab.* 1. *fig.* 10. *a. b.*

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 363. *n°.* 2.

Petite coquille oblongue, cylindracée, mince, fragile, transparente, toute lisse et brillante. Sa spire est très-courte et très-obtuse; ses tours, au nombre de quatre ou cinq, sont très-étroits, subenveloppans. L'ouverture est oblongue, rétrécie supérieurement, un peu dilatée à la base; son bord droit est mince et tranchant. La columelle, tordue à son extrémité, est plus courte que lui; les plis columellaires sont placés tout-à-fait à son extrémité, ils sont petits, égaux, parallèles, obliques, et également distans. L'échancrure de la base est peu profonde et assez large. La couleur de cette coquille est uniformément d'un blanc-fauve pâle.

Cette coquille est commune dans les collections; elle se trouve abondamment dans les mers du Sénégal. Elle est longue de 15 à 18 millim.

2. VOLVAIRE bulloïde. *Volvaria bulloides*.

V. testâ fossili, cylindriceâ, transversè striatâ; striis impresso-punctatis; spirâ subinclusâ, mucronatâ; columellâ basi triplicatâ.

Volvaria bulloides. LAMK. *Ann. du Mus. tom.* 5. *pag.* 29. *n°.* 1.

Anim. sans vert. Ibid. *tom.* 7. *pag.* 364. *n°.* 6.

ENCYCL. *pl.* 384. *fig.* 4. *a. b.*

Petite coquille fossile que l'on pourroit confondre parmi les Bulles, si elle n'étoit pourvue de plis columellaires. Elle est oblongue-cylindracée; sa spire est obtuse et entièrement enveloppée par le dernier tour; celui-ci est couvert, dans toute son étendue, de stries transverses, très-fines, régulières et ponctuées. L'ouverture est aussi grande que la coquille; elle est très-étroite et à peine dilatée à la base; le bord droit est mince, tranchant et finement crénelé dans toute sa longueur. La columelle est pourvue, à son extrémité antérieure, de trois petits plis très-obliques. L'échancrure de la base est large et profonde.

Cette jolie espèce de Volvaire se trouve fossile aux environs de Paris et de Londres. Elle est longue de 20 millim.

VORTICIALE. *Vorticialis*.

Lamarck avoit cru nécessaire de séparer les Vorticiales des Polystomelles. M. d'Orbigny fils s'aperçut, le premier, que ces deux genres avoient les mêmes caractères et il les réunit en un seul, ce que nous avons également fait. *Voyez* POLYSTOMELLE.

VOVAN.

Adanson nomme ainsi (*Voy. au Sénég. pl.* 18) une coquille qui paroît appartenir au genre Telline de Lamarck, *Tellina rugosa*. *Voyez* TELLINE.

VULSELLE *Vulsella*.

Par un faux rapprochement dont on se rend difficilement compte, Linné avoit confondu avec les Myes la coquille, qui plus tard, devint le type du genre Vulselle. Bruguière rectifia un peu cette erreur de Linné en mettant la *Mya vulsella* au nombre des Huîtres dans les planches de ce Dictionnaire. Lamarck, dès ses premiers travaux sur les animaux sans vertèbres, sentit la nécessité de faire un genre à part de cette coquille, et lui donna le nom de Vulselle. Suivant les indications de Bruguière, il le laissa près des Huîtres et fut compris dans la famille des Ostracées aussitôt que cette famille fut créée. Adopté par presque tous les zoologistes, ce genre fut conservé, dans les méthodes, à la place que Lamarck lui avoit assignée. M. Cuvier fut le premier qui s'aperçut que les rapports donnés par Lamarck n'étoient

pas naturels. Il transporta ce genre entre les Pernes et les Marteaux. Quand on compare les Vulselles aux Marteaux vulsellé ou fémoral, on est étonné que l'idée du rapprochement de M. Cuvier ne soit pas venue plus tôt. Nous ne doutons pas qu'il ne soit généralement adopté. En passant d'une famille dans une autre, le genre Vulselle n'a du reste éprouvé aucun changement dans sa composition. L'animal de ce genre, que Lamarck ne connut pas, fut caractérisé par M. de Blainville de la manière suivante, dans son *Traité de Malacologie :*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Animal ayant le corps alongé, comprimé; le manteau très-prolongé en arrière et bordé de deux rangs de tubercules papillaires très-serrés; un pied abdominal médiocre, proboscidiforme, canaliculé sans byssus; bouche transversale, très-grande avec des appendices labiales, triangulaires, très-développées; les branchies étroites, très-longues, réunies dans presque toute leur étendue. Coquille longitudinale, subéquivalve, irrégulière, libre, à crochets égaux; charnière ayant sur chaque valve une calosité saillante en cuilleron élargi donnant insertion au ligament.

Les Vulselles sont des coquilles marines alongées, irrégulières, fort étroites, nacrées en dedans et épidermifères en dehors. Les Vulselles ont une habitude que ne présentent pas un grand nombre de Mollusques : elles vivent enfoncées dans les éponges, dans la substance desquelles les valves sont fortement attachées par toute leur surface extérieure. On ne connoît encore que six espèces vivantes de ce genre, et Lamarck n'en cite qu'une seule fossile, à laquelle nous pouvons en ajouter une seconde.

1. VULSELLE lingulée. *Vulsella lingulata.*

V. testâ elongatâ, depressâ, transversìm striatâ, lineis longitudinalibus coloratis undatìm pictâ.

Mya vulsella. LIN. GMEL. *pag.* 3219.

RUMPH. *Mus. tab.* 46. *fig.* A.

KNORR, *Vergn. tom.* 5. *tab.* 2. *fig.* 1—3.

CHEMN. *Conch. tom.* 6. *tab.* 2. *fig.* 11

ENCYCL. *pl.* 178. *fig.* 4.

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 221. *n°.* 1.

Coquille alongée, très-étroite, longitudinale, à valves égales et subrégulières, très-aplaties, surtout inférieurement; les crochets sont petits, à peine saillans et obliquement inclinés vers le côté postérieur. La surface extérieure est revêtue d'une couche corticale assez épaisse, brune, chargée de stries onduleuses, fines et écailleuses : ces stries sont interrompues par des accroissemens irréguliers. La charnière est très-oblique et le cuilleron cardinal, très-épais à sa base, est arrondi. A l'intérieur, les valves sont nacrées. L'impression musculaire est située vers le tiers supérieur de la longueur totale : elle est arrondie et superficielle. La couleur de cette coquille est d'un brun peu foncé uniforme, et la plupart des individus sont ornés d'un petit nombre de linéoles d'un brun foncé irrégulièrement onduleuses.

Cette coquille se trouve assez ordinairement enfoncée dans les éponges. Elle est la plus grande du genre, et il y a des individus qui ont jusqu'à 10 centimètres de longueur.

2. VULSELLE des éponges. *Vulsella spongiarum.*

V. testâ oblongâ, rectâ, basi subattenuatâ, intùs argenteo-violacescente ; rugis transversis concentricis, longitudinalibus obsoletis.

An CHEMN. *Conch. tom.* 6. *tab.* 2 *fig.* 8. 9?

ENCYCL. *pl.* 178. *fig.* 5?

LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 6. *pag.* 222. *n°.* 4.

Petite coquille ovale-oblonde, déprimée; ses crochets sont très-courts, un peu enflés, droits et terminaux. La surface extérieure est finement striée; les stries sont longitudinales, onduleuses, subécailleuses, et souvent interrompues par les accroissemens. La charnière est droite, transverse; son cuilleron cardinal est arrondi et saillant à sa base, mais il est peu épais. La surface intérieure est nacrée : l'impression musculaire que l'on y trouve est très-petite, submédiane et postérieure, ovale-oblongue, et très-superficielle.

Cette coquille, qui vit très-fréquemment dans les éponges, ne conserve pas toujours une grande régularité; elle se trouve assez souvent dans l'Océan des Indes. Sa longueur est de 30 à 35 millim.

3. VULSELLE perdue. *Vulsella deperdita.* LAMK.

T. testâ ovato-augustâ, oblongâ, longitudinali, depressâ, supernè tumidiore, apice retusâ, sublævigatâ ; fossulâ cardinali obliquè incumbente, laterali, basi prominulâ, latere antico profundè signato ; impressione musculari sublaterali, semilunari.

LAMK. *Anim. s. vert. tom.* 6. *pag.* 222. *n°.* 7.

DEF. *Dict. des Scienc. nat. art.* VULSELLE.

NOB. *Descript. des Coq. foss. des env. de Paris, tom.* 1. *pag.* 374. *pl.* 65. *fig.* 4. 5. 6.

On ne connoît encore que cette seule espèce fossile aux environs de Paris. Elle est ovale-oblongue, étroite, lingulée, très-mince, très-déprimée à son extrémité inférieure, plus épaisse et plus renflée à son extrémité supérieure. A l'extérieur, elle est presque lisse; on y remarque seulement des stries sublamelleuses qui indiquent les accroissemens; la charnière a quelque chose de particulier que l'on ne retrouve pas dans les espèces

vivantes : ordinairement un peu inclinée vers le côté antérieur, la gouttière des valves est obliquement renversée de la face interne vers l'externe. Cette gouttière cardinale est peu profonde, conique, terminée en cuilleron à sa base. Ce qui est particulier, c'est que, au côté postérieur de ce cuilleron, le bord supérieur forme une sinuosité assez profonde qui ne laisse cependant aucun bâillement à l'extérieur. La surface interne des valves est lisse, subnacrée; leur cavité est très-profonde. L'impression musculaire est très-petite, semi-lunaire, superficielle et située au tiers inférieur et postérieur de la longueur totale; les bords sont minces, tranchans et simples dans toute leur étendue.

Cette coquille fort rare est longue de 50 à 55 millim. et large de 23 à 28. On la trouve à Grignon, Chaumont et Mouchy-le-Châtel.

VULVULINE. *Vulvulina*.

M. d'Orbigny a créé ce genre dans son travail général sur les Céphalopodes pour quelques petites coquilles microscopiques qui, par leurs caractères, avoisinent les Textulaires : aussi M. d'Orbigny a-t-il compris ce genre dans sa famille des Enallostègues, entre les Textulaires et les Dimorphines. Il nous a semblé que ces rapports, quoique déjà fort naturels, pouvoient être améliorés, et c'est ce que nous avons essayé de faire dans le tableau qui accompagne l'article CÉPHALOPODES de ce Dictionnaire. Quelle que soit leur forme, nous avons compris dans la famille des Enallostègues toutes les coquilles formées de loges alternantes, et nous les avons divisées en quatre groupes de genres caractérisés par la forme générale de la coquille et la position de l'ouverture. L'un de ces groupes, le troisième, renferme ceux des genres dont la coquille est droite et l'ouverture terminale; il comprend les trois genres Vulvuline, Polymorphine et Uvigérine. Les rapports du genre qui nous occupe ont été, comme on le voit, un peu modifiés, et il nous semble qu'ils ont été en même temps améliorés. Ses caractères peuvent être exprimés de la manière suivante :

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Coquille ovale, oblongue, linguiforme, droite, déprimée, parfaitement symétrique; toutes ses loges sont régulièrement alternantes; ouverture en fente, étroite et symétrique au sommet de la dernière loge.

M. d'Orbigny ne cite que trois espèces de Vulvulines; ce sont de très-petites coquilles ovales, oblongues, fort déprimées, et dont les loges nombreuses et étroites sont courbées en arceau et régulièrement alternantes sur la ligne médiane, comme cela a lieu dans les Textulaires. Ce qui caractérise essentiellement ce genre et le distingue des Textulaires, c'est que l'ouverture est terminale; et la forme de cette ouverture, qui est en fente transverse, ne permet pas de le confondre avec les Polymorphines ou les Uvigérines.

VULVULINE petite-corne. *Vulvulina capreolus.*

V. testa ovato-oblonga, depressa, alba, utroque latere angulata; loculis numerosis, angustis, arcuatis, costulis distinctis; apertura angusta, extremitatibus attenuata.

D'ORB. *Tab. méth. des Céphal. Ann. des Scienc. nat. pag.* 264. *n°.* 1.

IBID. *Mod. de Céphal.* 3e. *livr. n°.* 59.

Cette petite coquille toute blanche est ovale-oblongue, arrondie à ses extrémités, fort déprimée et circonscrite, si ce n'est antérieurement, par un angle aigu. Les loges sont nombreuses, étroites, courbées dans leur longueur et indiquées au dehors par autant de petites côtes qui, placées à leur base, suivent le contour des sutures. La dernière loge est fermée par un diaphragme courbé dans sa longueur; il est percé au centre par une ouverture en fente, large dans le milieu et bien atténuée à ses extrémités. Cette ouverture est médiane et symétrique.

Cette petite coquille, qui n'a que 2 ou 3 millim. de longueur, vit dans la Méditerranée et se trouve surtout dans l'Adriatique.

WES

WESTERNIE. *Westernia.*

M. Rang, dans son *Manuel de Conchyliologie*, dit, dans une note à la suite du genre Pleurobranche, qu'il a vu dans les dessins de MM. Quoy et Gaymard un genre nouveau proposé sous ce nom par ces naturalistes distingués pour de petits animaux voisins des Pleurobranches. Il est bien à desirer pour l'avancement de la science que les travaux si importans de ces zoologistes soient promptement publiés.

XIL

XILOPHAGE.

M. Turton a créé ce genre inadmissible pour des coquilles qui ne diffèrent en rien d'essentiel des Tarets. *Voyez* ce mot.

Y E T

YET. *Yetus.*

Ce genre d'Adanson (*Voy. au Sénég. pl.* 5) a été institué pour des Volutes appartenant à la première section de ce genre de Lamarck, c'est-à-dire pour des espèces très-amples et à test mince. Quelques zoologistes crurent qu'il étoit nécessaire de démembrer cette section des Volutes en un genre à part, qui correspond par conséquent à celui d'Adanson. Nous avons dit à l'article VOLUTE pour quelle raison ce genre ne nous sembloit pas admissible, du moins quant à présent. *Voyez* VOLUTE.

Z È B

ZEBRE.

Nom vulgaire d'une petite espèce de Porcelaine, *Cypræa asellus.* Voyez PORCELAINE.

ZIGZAG.

On donne ce nom à plusieurs coquilles qui sont ornées de linéoles anguleuses; mais cette dénomination s'applique plus particulièrement à la *Venus scripta* et à la *Cytherea castrensis.* Voyez VENUS et CYTHERÉE.

ZIMBIS ou ZIMBOS.

Synonyme de *Cypræa moneta.* Voyez CAURIS et PORCELAINE.

ZONITE. *Zonites.*

Montfort, dans sa *Conchyliologie systématique* (*tom.* 2), a proposé un genre pour un démembrement des Hélices; il n'a pas été adopté. *Voy.* HÉLICES.

ZOOMORPHOSE.

Dans les auteurs du dernier siècle on trouve ce mot employé pour désigner l'étude des animaux des coquilles; il n'est plus aujourd'hui en usage. *Voyez* MOLLUSQUES.

Fin du Tome III et dernier


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES

